

DEUTSCHE AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN  
ZU BERLIN  
INSTITUT FÜR GRIECHISCH-RÖMISCHE ALTERTUMSKUNDE

---

BERLINER BYZANTINISTISCHE ARBEITEN  
BAND 37

RODOLPHE GUILLAND

ÉTUDES DE TOPOGRAPHIE  
DE CONSTANTINOPE BYZANTINE

Avec deux index de Ingeborg Tschöerner  
et un plan de Salvador Miranda

I



AKADEMIE-VERLAG · BERLIN  
in Arbeitsgemeinschaft mit  
ADOLF M. HAKKERT · AMSTERDAM  
1969

40092

Herausgeber der Reihe:  
 Friedhelm Winkelmann  
 Redaktion dieses Bandes:  
 Sabine Winkler, Ingeborg Tschöerner und Ilse Rochow

## Table des matières

Tome I

Avant-propos . . . . .	VII
Table des références . . . . .	XI
<b>I<sup>ère</sup> Partie: Le Grand Palais . . . . .</b>	<b>1</b>
1. Les quartiers militaires: triclina des Candidats, triclina des Excubiteurs; les courtines; les trois oratoires constantiniens, le dôme aux huit colonnes, le triclina des Scholes, les Saints-Apôtres . . . . .	3
2. Les Noumera . . . . .	41
3. Le Consistoire. Le Makrôn des Candidats. L'église du Seigneur . . . . .	56
4. Le Delphax . . . . .	70
5. L'Augousteus, la Main d'Or et l'Onopodion . . . . .	81
6. Le Sigma . . . . .	94
7. La Thermastra . . . . .	120
8. Les périodromes ou galerie de Marcien; le Décime; la Phiale mystique du Triconque . . . . .	130
9. La Magnaure . . . . .	141
10. La Porte des Skyla . . . . .	151
11. L'Hippodrome couvert. . . . .	165
12. Les Phiales des Factions . . . . .	211
13. Sur les Itinéraires du Livre des Cérémonies . . . . .	217
14. Le palais du Boukoléon:	
A. La plage du Boukoléon . . . . .	249
B. Les palais du Boukoléon . . . . .	262
C. Le port palatin du Boukoléon . . . . .	273
D. Le Palais d'Hormisdas; l'escalier du Boukoléon; la Néa; itinéraires de la terrasse du Phare à la Néa; la Terrasse du Phare; Saint-Démétrius, Saint-Elie, Saint-Clément, église du Sauveur; la tour du Phare; la terrasse du Phare . . . . .	294
E. L'assassinat de Nicéphore II Phokas; les fortifications du Grand Palais, l'assassinat, l'ascension de Jean Tzimiskès . . . . .	334
<b>II<sup>ème</sup> Partie: L'Hippodrome . . . . .</b>	<b>369</b>
1. Le Velon . . . . .	371
2. La façade nord; la tour au Quadrige; le vestiaire des factions . . . . .	379
3. La Première Porte; le Dihippion; l'église de St. Jean-le-Théologien-du Dihippion . . . . .	393
4. Les Dèmes . . . . .	411

Erschienen im Akademie-Verlag GmbH, 108 Berlin, Leipziger Straße 3-4  
 in Arbeitsgemeinschaft mit Adolf M. Hakkert, Amsterdam C, Rokin 109/111  
 Copyright 1969 by Akademie-Verlag GmbH  
 Lizenznummer: 202 · 100/149/68  
 Gesamtherstellung: VEB Druckhaus „Maxim Gorki“, 74 Altenburg  
 Bestellnummer: 2065/37 · ES 7 M



5. Les Factions . . . . .	420
6. L'arène; l'Epine; les bornes; l'Euripe; les divisions de l'arène; le Stama ou Pi; les Vestiaires; la tente du Préfet . . . . .	442
7. Le Palais du Kathisma . . . . .	462
8. L'escalier privé en colimaçon; itinéraire du Salon d'Or à l'escalier privé en colimaçon . . . . .	499
9. Les portes de l'Hippodrome . . . . .	509
10. La disparition des Courses . . . . .	542
11. A propos du chapitre 69 du Livre I du Livre des Cérémonies. Les Courses à Byzance . . . . .	556

## Tome II

III <sup>ème</sup> Partie: Divers . . . . .	1
1. Monuments. 1. La Basilique. La Bibliothèque. L'Octogone . . . . .	3
2. Le Thomaïtès et le Patriarcat . . . . .	14
3. Le Milion . . . . .	28
4. Le Palais de Lausus . . . . .	32
5. Le Prétoire . . . . .	36
2. Places. 1. L'Augoustéon . . . . .	40
2. Les trois places (forum) de Théodose I le Grand . . . . .	55
3. Rue. La Mésè ou Régia . . . . .	69
4. Ports. 1. Les ports de Byzance sur la Propontide . . . . .	80
2. La chaîne de la Corne d'Or . . . . .	121
Index	
Index des noms de personnes . . . . .	149
Index topographique . . . . .	164

## Avant-propos

Le présent ouvrage n'est pas une étude suivie et complète de certains monuments, et, en particulier, du Grand Palais et de l'Hippodrome de Constantinople byzantine. Il réunit un certain nombre d'études, relatives aux recherches que j'ai entreprises pour une meilleure connaissance du *Livre des Cérémonies* de Constantin VII Porphyrogénète, si important, à tous les points de vue, pour l'histoire de la civilisation byzantine, plus particulièrement au X<sup>ème</sup> siècle.

Ces études sont groupées en trois parties. La première et la seconde sont les plus importantes. Elles sont consacrées aux deux principaux monuments de Constantinople byzantine, qui ont disparu: le Grand Palais et l'Hippodrome, qui furent le centre de la vie de la capitale et de l'empire, pendant son existence millénaire. La troisième partie comprend des études relatives à certains monuments, places, rue et ports, mentionnés dans le *Livre des Cérémonies*.

Le Grand Palais a été l'objet de savants travaux de la part de Jules Labarte<sup>1</sup>, de Jean Ebersolt<sup>2</sup> et d'Albert Vogt<sup>3</sup> et, récemment, de Salvador Miranda<sup>4</sup>; l'Hippodrome, par contre, n'a pas retenu l'attention des byzantinistes; ils n'ont toujours à leur disposition que l'étude d'Alfred Rambaud<sup>5</sup> et quelques commentaires d'Albert Vogt aux chapitres 68 à 73 du Livre I du *Livre des Cérémonies*, relatifs aux fêtes profanes de l'Hippodrome, dans son édition de cet ouvrage<sup>6</sup>. L'impossibilité d'effectuer des fouilles dans les terrains sur lesquels s'élevaient le Grand Palais et l'Hippodrome<sup>7</sup> contraint le topographe à s'en remettre aux renseigne-

<sup>1</sup> J. Labarte, *Le Palais impérial de Constantinople et ses abords, Sainte-Sophie, le Forum Augustéon, tels qu'ils existaient au dixième siècle*, Paris 1861.

<sup>2</sup> J. Ebersolt, *Le Grand Palais de Constantinople et le Livre des Cérémonies*, Paris 1910.

<sup>3</sup> A. Vogt, *Constantin VII Porphyrogénète. Le Livre des Cérémonies. Texte établi et traduit par A. Vogt, tomes I et II*, Paris 1935, 1939. L'édition d'A. Vogt s'arrête au chapitre 83 du livre I.

<sup>4</sup> S. Miranda, *Les palais des empereurs byzantins*, Mexico 1965.

<sup>5</sup> A. Rambaud, *De Byzantino Hippodromo et circensibus factionibus*, Paris 1870.

<sup>6</sup> A. Vogt, op. cit., t. II, comm., pp. 114-177.

<sup>7</sup> Sur les fouilles, faites sur l'emplacement du Grand Palais: J. H. Baxter, *The Great Palace of the Byzantine Emperors*, Oxford 1947; D. Talbot Rice, *Istanbul. The Great Palace of the Byzantine emperors. Second Report*, Edinburgh 1958; S. Miranda, *Les palais des empereurs byzantins*, Mexico 1965. Pour les autres monuments de Byzance, cf. R. P. R. Janin, *Constantinople byzantine*. 2<sup>ème</sup> édition, Paris 1964.



ments que lui fournit le *Livre des Cérémonies*. Mais ce dernier est, avant tout, un cérémonial qui, tout en livrant des indications importantes, ne donne d'indications qu'en vue d'un protocole très précis. Aussi néglige-t-il certains renseignements, comme la superficie des divers monuments, leur liaison entre eux, leur place, leur architecture, dont un Maître des Cérémonies, qui connaissait parfaitement le Grand Palais, n'avait que faire. Malgré ces omissions volontaires, le *Livre des Cérémonies* reste, cependant, la source la plus importante pour essayer de se représenter ce qu'étaient le Grand Palais, l'Hippodrome et Constantinople, au Xème siècle. Ainsi s'explique que cet ouvrage soit, aujourd'hui encore, l'objet d'études minutieuses. Les savants travaux des topographes, signalés plus haut, ont développé nos connaissances dans ce domaine, mais ils ne sont pas exempts d'erreurs. Les présentes études voudraient corriger ces erreurs et elles seront, je le souhaite, amendées à leur tour. La Science ne progresse que grâce à des erreurs successivement corrigées. Le temps n'est pas encore venu d'une étude définitivement sûre de Constantinople byzantine, au Xème siècle.

D'autres sujets, que j'ai étudiés, ne figurent pas dans le présent Recueil et n'épuisent pas, d'ailleurs, les nombreuses et délicates questions que soulève le *Livre des Cérémonies*. Ces études, publiées depuis le début de l'impression de ce Recueil, ont trait au Grand Palais, à l'Hippodrome et à certains monuments de Constantinople byzantine. Ont trait au Grand Palais: Sur les itinéraires du *Livre des Cérémonies*<sup>8</sup>, Les XIX Lits<sup>9</sup>, La terrasse du Phare<sup>10</sup>, La porte d'ivoire<sup>11</sup>, Le dôme à huit colonnes, Les Lampes, Les Saints-Apôtres<sup>12</sup>, Les limites du Grand Palais à l'ouest<sup>13</sup>. Ont trait à l'Hippodrome: L'escalier en colimaçon, menant du Grand Palais à la tribune du Kathisma<sup>14</sup>, A propos du chapitre 69 du livre I du *Livre des Cérémonies*. III. Rôle de l'empereur et des divers fonctionnaires avant et pendant les courses; IV. Les courses de l'Hippodrome<sup>15</sup>; Les courses de l'Hippodrome. V. Les courses du voeu ...<sup>16</sup>; VI. Les spectacles de l'Hippodrome<sup>17</sup>; Les spectacles de l'Hippodrome, VII. Le couronnement des empereurs<sup>18</sup>. A trait aux monuments de Byzance: Les Thermes de Zeuxippe<sup>19</sup>. Il faut ajouter les deux études

<sup>8</sup> Jahrbuch d. Österreich. Byz. Gesellschaft 10, 1961 (paru en 1963), pp. 39—52.

<sup>9</sup> Jahrbuch d. Österreich. Byz. Gesellschaft 11/12, 1962/63, pp. 85—113.

<sup>10</sup> Jahrbuch d. Österreich. Byz. Gesellschaft 13, 1964, pp. 87—101.

<sup>11</sup> Byzantion 34, 1964, pp. 329—346.

<sup>12</sup> Byzant.-Neugriech. Jahrbücher, 19 1966, 63—74.

<sup>13</sup> Revue des Etudes Grecques 80, 1967, pp. 413—417.

<sup>14</sup> Mélanges G. Sotiriou, Δελτίον τῆς χριστιανικῆς Ἀρχαιολογικῆς Ἐταιρείας, περίοδος Δ, τόμος Δ, 1964, pp. 281—291.

<sup>15</sup> Byzantinoslavica 26, 1965, pp. 1—39.

<sup>16</sup> Byzantinoslavica 27, 1966, pp. 26—40.

<sup>17</sup> Byzantinoslavica 27, 1966, pp. 289—307.

<sup>18</sup> Byzantinoslavica 28, 1967, pp. 262—277.

<sup>19</sup> Jahrbuch d. Österreich. Byz. Gesellschaft 15, 1966, pp. 261—271.

suyvantes, qui sont à l'impression: Les spectacles de l'Hippodrome, VIII et IX, — Les factions de l'Hippodrome.

Un plan du Grand Palais est joint au présent Recueil. Il est l'œuvre de l'un de mes amis, Salvador Miranda, byzantiniste averti, que je remercie bien vivement de son amicale et précieuse collaboration. Depuis de nombreuses années, Salvador Miranda se consacre à l'étude du Grand Palais, sur lequel il a publié plusieurs études, accompagnées de plans, précisés et corrigés, grâce aux fréquents voyages qu'il fait à Istanbul et qui lui permettent de tenir compte des renseignements les plus récents, recueillis sur place par lui-même. Ce plan ne présente que de légères différences avec les localisations indiquées dans mes Etudes; ces différences s'expliquent parce qu'elles sont le résultat d'observations postérieures à l'impression des présentes Etudes. Pour les autres monuments on voudra bien se reporter à l'ouvrage du R. P. R. Janin<sup>20</sup>.

Ce m'est, enfin, un agréable devoir d'adresser ici l'expression de ma profonde reconnaissance à mes dévouées et savantes collaboratrices, grâce à l'aide desquelles a pu paraître ce Recueil: Madame Sabine Winkler, qui en a surveillé la rédaction, Madame Dr. Ingeborg Tschoerner et Mademoiselle Dr. Ilse Rochow qui ont bien voulu assurer la lourde correction des épreuves. Mes remerciements les plus vifs vont tout particulièrement à Madame Ingeborg Tschoerner qui a établi, en plus, l'Index, tâche ingrate, s'il en est, mais indispensable. Que le Dr. Winkelmann, qui dirige aujourd'hui la Collection des *Berliner Byzantinistische Arbeiten*, veuille bien trouver ici mes plus sincères remerciements pour l'accueil amical qu'il a réservé au présent ouvrage dans cette Collection.

Rodolphe Guiland

<sup>20</sup> Cf. Note 7.



## Table des références

- Banduri, Anonymus et  
Banduri, Imp. Orientale  
Barth, Constantinople
- Belin, La Latinité de CP
- Beljaev, Byzantina  
Beylié, L'habitation  
byzantine
- Buondelmonti, Descriptio  
urbis CP
- Daremberg et Saglio
- Dethier, Der Bosphorus und  
Konstantinopel  
Diehl, Figures Byzantines  
Diehl, Justinien
- Djelal-Essad, Constantinople
- Dölger, Regesten
- Du Cange, CP christ. et  
Du Cange, Fam. byz.
- Du Cange, Gloss.
- A. Banduri, Imperium orientale sive antiquitates Constantinopolitanae. 1—2, Parisiis 1711.  
H. Barth, Constantinople (Les Villes d'Art célèbres). Paris 1906.  
M. A. Belin, Histoire de la Latinité de Constantinople. 2<sup>e</sup> éd., Paris 1894.  
D. Beljaev, Byzantina (I), St.-Pétersbourg 1892.  
L. de Beylié, L'habitation byzantine. Recherches sur l'architecture civile des Byzantins et son influence en Europe. Grenoble-Paris 1902.  
Descriptio urbis Constantinopoleos. Ex Christophori de Bondelmontibus Florentini opere MS., à la suite de Nicephori Bryennii, Commentarii (rec. Augustus Meineke, Bonnae 1836), pp. 179—182.  
Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments ... sous la direction de Ch. Daremberg et Edmond Saglio, 2<sup>e</sup> éd., 1—5, Paris 1877—1904.  
P. A. Dethier, Der Bosphorus und Konstantinopel. Wien 1873.  
Ch. Diehl, Figures Byzantines, 1<sup>e</sup> sér., 2<sup>e</sup> sér., Paris 1948.  
Ch. Diehl, Justinien et la civilisation byzantine au VI<sup>e</sup> siècle. Paris 1901 (Monuments de l'art byzantin 2).  
Djelal-Essad, Constantinople. De Byzance à Stamboul. Paris 1950.  
Corpus der griechischen Urkunden des Mittelalters und der neueren Zeit, hrsg. v. d. Akad. d. Wiss. in München und Wien. Reihe A: Regesten, Abt. I: Regesten der Kaiserurkunden des Oströmischen Reiches, bearb. von Franz Dölger. 1—4, München 1924—1960.  
Historia Byzantina duplici commentario illustrata, Prior Familias ac stemmata imperatorum Constantinopolitanarum ... complectitur, alter Descriptionem urbis Constantinopolitanae ..., auctore Carolo du Fresne Domino du Cange. Lutetiae Parisiorum 1680.  
Glossarium ad scriptores mediae et infimae Graecitatis. 1—2, Lugduni 1688.



- Du Cange, L'Alexiade  
 Ebersolt, CP byzantine  
 Ebersolt, Le Grand Palais  
 Ebersolt, Sainte-Sophie  
 Faral, Villehardouin  
 Gay, L'Italie méridionale  
 Gylius, Topographia  
 Heisenberg, Nik. Mesarites  
 Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos)  
 Janin, Constantinople  
 Janin, La géographie  
 Janin, Topographie  
 Jorga, Notes  
 Khitrowo, Itinéraires  
 Labarte, Le Palais impérial  
 Mamboury, Les fouilles byzantines
- Caroli Ducangii in Annae Comnenae Alexiadem Notae Historicae et Philologicae, à la suite de l'Annae Comnenae Alexiadis (ed. Ludovicus Schopenus, Vol. 2, Bonnae 1878), pp. 415—703.  
 J. Ebersolt, Constantinople byzantine et les voyageurs du Levant. Paris 1918.  
 J. Ebersolt, Le Grand Palais de Constantinople et le Livre des Cérémonies. Paris 1910 (Bibliothèque de la fondation Thiers 21).  
 J. Ebersolt, Sainte-Sophie de Constantinople. Etude de topographie d'après les Cérémonies. Paris 1910.  
 Geoffroy de Villehardouin, La conquête de Constantinople, 1—2, ed. par E. Faral, Paris 1938—1939.  
 J. Gay, L'Italie méridionale et l'Empire byzantin depuis l'avènement de Basile I<sup>er</sup> jusqu'à la prise de Bari par les Normands (867-1071). Paris 1904 (Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome 90).  
 P. Gylius, De topographia Constantinopoleos et de illius antiquitatibus libri quatuor. Lyon 1561—1562.  
 Neue Quellen zur Geschichte des lateinischen Kaisertums und der Kirchenunion. III: Der Bericht des Nikolaos Mesarites über die politischen und kirchlichen Ereignisse des Jahres 1214. Vorgetr. von August Heisenberg. Sitzungsb. der Bayr. Akad. d. Wiss., phil.-hist. Kl., München 1923.  
 A. Heisenberg, Nikolaos Mesarites. Die Palastrevolution des Johannes Komnenos. Würzburg 1907 (Programm des k. alten Gymnasiums 1906/07).  
 R. Janin, Constantinople byzantine. Développement urbain et répertoire topographique. Paris 1950 (Archives de l'Orient Chrétien 4).  
 R. Janin, La géographie ecclésiastique de l'Empire Byzantin. I<sup>re</sup> Partie: Le siège de Constantinople et le Patriarcat Oecuménique. III. Les églises et les monastères. Paris 1953.  
 R. Janin, Topographie de Constantinople byzantine. Le port Sophien et les quartiers environnants. Études Byzantines 1, 1943, pp. 117—122.  
 N. Jorga, Notes et extraits pour servir à l'histoire des croisades au XV<sup>e</sup> siècle. Seconde série. Paris 1899.  
 B. de Khitrowo, Itinéraires russes en Orient 1. Genève 1889.  
 J. Labarte, Le Palais impérial de Constantinople et ses abords, Sainte-Sophie, le Forum Augustéon, tels qu'ils existaient au X<sup>e</sup> siècle. Paris 1861.  
 E. Mamboury, Les fouilles byzantines à Istanbul et dans sa banlieue immédiate aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Byzan-

- Mango, The Brazen House  
 Martin, Héron d'Alexandrie  
 Millingen, Byzantine Constantinople  
 Mordtmann, Constantinople  
 Müller, FHG  
 Nicole, Le Livre du Préfet  
 Pargoire, Boradion  
 Paspatis  
 Piganiol, La loge impériale  
 Preger  
 Rambaud, De byzantino hippodromo  
 Rambaud, Le sport et l'hippodrome  
 Riant, Exuviae sacrae  
 Schlumberger, Le siège de Constantinople  
 Schlumberger, Sigillographie  
 Schlumberger, Nicéphore Phocas  
 Schneider, Byzanz
- tion 11 (1936), pp. 229—283; Les fouilles à Istanbul ... en 1936—1937, Byzantion 13 (1938), pp. 301—310.  
 C. Mango, The Brazen House. A Study of the vestibule of the Imperial Palace of Constantinople. København 1959.  
 Th. H. Martin, Recherches sur la vie et les ouvrages d'Héron d'Alexandrie. Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. I<sup>re</sup> Série, 4, 1854.  
 A. van Millingen, Byzantine Constantinople. The Walls of the City and adjoining historical sites. Londres 1899.  
 Mordtmann, Esquisse topographique de Constantinople. Lille 1892.  
 Fragmenta historicorum Graecorum, ed. C. Müller, 1—5. Parisiis 1841—1872.  
 Le livre du préfet ou l'édit de l'empereur Léon le Sage sur les corporations de Constantinople. Texte grec du Genevensis 23 publié pour la prem. fois par Jules Nicole, Genève 1893 et  
 Le livre du préfet ... Traduction française ... par Jules Nicole, Genève 1894.  
 J. Pargoire, A propos de Boradion. Byzantinische Zeitschrift 12 (1903), pp. 449—493.  
 A. G. Paspatis, *Tà βυζαντινά Ἀνάκτορα καὶ τὰ περίεξ αὐτῶν ἰδρύματα*. Athènes 1885.  
 A. Piganiol, La loge impériale de l'Hippodrome de Byzance et le problème de l'Hippodrome couvert. Byzantion 11 (1936), pp. 383—390.  
 Scriptorum originum Constantinopolitanarum, rec. Th. Preger. 1—2, Lipsiae 1901—1907.  
 A. Rambaud, De byzantino hippodromo et circensibus factionibus Paris 1870.  
 A. Rambaud, Etudes sur l'histoire byzantine. Le sport et l'hippodrome à Constantinople. Paris 1919.  
 P. Riant, Exuviae sacrae Constantinopolitanae. 1—2, Genève 1877—1878.  
 G. Schlumberger, Le siège, la prise et le sac de Constantinople par les Turcs en 1453. Paris 1914 (1935).  
 G. Schlumberger, Sigillographie de l'Empire byzantin. Paris 1884.  
 G. Schlumberger, Un empereur byzantin au X<sup>e</sup> siècle: Nicéphore Phocas. Paris 1890 (1923<sup>2</sup>).  
 A. M. Schneider, Byzanz. Vorarbeiten zur Topographie und Archäologie der Stadt. Berlin 1936 (= Istanbul Forschungen Bd. 8).



- Schneider, Mauern und Tore am Goldenen Horn  
A. M. Schneider, Mauern und Tore am Goldenen Horn zu Konstantinopel. Nachrichten der Akad. d. Wiss. in Göttingen, Phil.-Hist. Klasse, Jg. 1950, Nr. 5.
- Vogt et Vogt, Commentaire  
A. Vogt, Constantin VII Porphyrogénète, Le Livre des Cérémonies, texte établi et traduit, 1-2 (Livre I, Chapitres 1-92 (83)). Commentaire 1-2 (Livre I, Chapitres 1-92 (83)). Paris 1935-1940.
- Vogt, L'Hippodrome  
A. Vogt, L'Hippodrome de Constantinople. Byzantion 10 (1935), pp. 471-488.

I<sup>ère</sup> PARTIE  
LE GRAND PALAIS

## 1. Les Quartiers Militaires\*

Sous le nom *d'Arma*, τὸ ἄρμα, le Livre des Cérémonies désigne l'escorte militaire, qui accompagnait l'empereur et plus spécialement les soldats de la garde impériale (scholaires, excubiteurs, candidats), cantonnés dans les quartiers militaires, au nord du Grand Palais<sup>1</sup>. Mais, par extension, le mot ἄρμα sert aussi à désigner les quartiers où les gardes palatins étaient cantonnés. Après avoir indiqué, en effet, le cérémonial de la promotion des Candidats, le Livre des Cérémonies ajoute qu'un Candidat peut être également promu ἐν τῷ ἄρματι, ἐνθα ἴστανται οἱ κανδιδάτοι<sup>2</sup>. D'un autre côté, avant de monter au Kathisma pour y être couronné, Anastase I harangue les dignitaires au Consistoire et non ἐν τῷ ἄρματι<sup>3</sup>. Lors du couronnement d'Héraclius le Jeune, l'empereur et les dignitaires se rendent au Tribunal et l'on ouvre alors les portes de l'Arma, αἱ πύλαι τοῦ ἄρματος, pour permettre aux soldats et aux factions de pénétrer dans le Tribunal<sup>4</sup>. Théophane nous apprend également que les assassins chargés d'abattre Justinien II avaient été cachés εἰς τὸ ἄρμα<sup>5</sup>.

Les quartiers militaires des Scholaires, des Excubiteurs et des Candidats, comme on va le voir, communiquaient par des portes avec le Tribunal, grande place d'armes du Grand Palais. L'Arma, semble donc avoir été le nom ancien donné à l'ensemble des trois grands quartiers militaires, situés au nord du Grand Palais<sup>6</sup>.

Au-delà du Consistoire, en effet, s'étendaient les quartiers militaires, où stationnaient les Candidats, les Excubiteurs et les Scholaires.

Ces quartiers militaires occupaient un vaste emplacement, limité au sud par le Tribunal des XIX Lits, le Consistoire et l'église du Seigneur, au nord, par le mur d'enceinte du palais de la Chalçè à la Magnaure et en partie par la terrasse de la Magnaure, à l'est par les passages du Seigneur, la Sakéllè et l'Oatos et à l'ouest par la Chalçè et le mur d'enceinte du Grand Palais qui, de la Chalçè allait rejoindre les Noumera.

Sur son plan, Labarte<sup>7</sup> a disposé assez correctement les uns par rapport aux autres les trois quartiers des gardes palatins. Mais Labarte a situé les trois triclinaes des Candidats, des Excubiteurs et des Scholaires, à l'ouest du Consistoire, alors qu'en réalité, ils se trouvent au nord et au nord-ouest de l'édifice. De plus, Labarte d, par suite d'une interprétation erronée du mot *courtines*, imaginé aussi une sorte a'immense cour bordant le mur d'enceinte nord du Grand Palais, de la Chalçè jusqu'à l'église du Seigneur.

\* Byzantinoslavica 17, 1956, pp. 58—97.



Le plan d'Ebersolt<sup>8</sup> présente une autre particularité. Les quartiers militaires sont disposés d'une manière singulière: au lieu d'être orientés de l'est à l'ouest, ils sont orientés du sud au nord. Les quartiers des Candidats et des Excubiteurs sont enclos dans le Tribunal des XIX Lits et le premier se trouve assez loin de la Magnaure, ce qui est en contradiction avec tous les textes. Il s'agit, dans ces conditions, d'essayer d'établir la position exacte des divers quartiers des gardes, en s'inspirant des indications fournies par le Livre des Cérémonies.

La disposition intérieure des quartiers militaires n'apparaît pas. Mais ils étaient très vraisemblablement bordés de portiques, dans lesquels, selon l'usage, les soldats étaient cantonnés. La Chronique Pascale mentionne, en effet, pendant la sédition Nika, en 532, l'incendie de la Chalce et des portiques des Scholaires, des Excubiteurs et des Candidats, *μετὰ του πορτίκου τῶν σχολαρίων καὶ τῶν πορτικίων καὶ καρδιάτων* et elle ajoute que le feu ne se propagea pas plus loin<sup>9</sup>. De son côté, Corippe fait aussi allusion aux portiques des quartiers des gardes:

*Ingens excubitus divina palatia servans,  
Porticibus longis, porta condensus ab ipsa*<sup>10</sup>.

Il est probable que dans la cour de chacun des quartiers militaires, s'élevait une vaste salle couverte, dans laquelle se tenaient les soldats pendant le jour. La décoration des triclines des Candidats, des Excubiteurs et des Scholaires, telle que la décrit le Livre des Cérémonies<sup>11</sup>, semble bien indiquer un édifice couvert. Le mot *tricline* est, d'ailleurs, significatif. Comme l'empereur était appelé à traverser les quartiers des gardes en tout temps, il devait certainement pouvoir circuler à couvert.

### Le Tricline des Candidats. Ὁ τρίκλιος τῶν Καρδιάτων

Les Candidats formaient un corps spécial de gardes nobles, placé très vraisemblablement sous le commandement d'un primicier<sup>12</sup>. C'étaient des gentilshommes, décorés, au moins à partir d'une certaine époque, d'un titre aulique, le 5<sup>e</sup> de la hiérarchie et figurant dans la 4<sup>e</sup> classe de la noblesse byzantine avec les consuls, les stratores, les mandatorés et les vestitorés<sup>13</sup>. On voit, du reste, les personnages les plus divers porter le titre de Candidat. C'est qu'il s'agit d'un simple titre nu, communiqué par la simple remise d'insignes de candidat, sans obligation de remplir de charge noble, comme d'ailleurs, pour tous les titres nobiliaires. Les Candidats avaient comme insigne une chaîne d'or à trois noeuds, *τρίκοσμον*, qui descendaient sur la poitrine<sup>14</sup>. Ces insignes, *καρδιάκια*, étaient conservés dans l'église de St Etienne de Daphné<sup>15</sup>. Comme leur nom l'indique, les Candidats étaient vêtus de blanc, *φοροῦντες λευκὸν χλαῖδιον*<sup>16</sup>, *λευκημονοῦντες*<sup>17</sup>. Dans les grandes circonstances, ils portaient le skaramange et tenaient les étendards impériaux (*σκῆπτρα*) ainsi que les bannières décorées de Fortunes (*πτύχια*)<sup>18</sup>. Dans les cortèges, ils précé-

daient l'empereur à pied, avec les mandatorés<sup>19</sup> et l'accompagnaient généralement pendant ses promenades<sup>20</sup>. Ils étaient armés de la hache, *διστόλια* et du bouclier, *σκοιτάρια*<sup>21</sup>. Ils assistaient généralement aux cérémonies officielles<sup>22</sup> et ils avaient l'honneur d'être reçus par le souverain en certaines occasions<sup>23</sup>.

Le Livre des Cérémonies décrit l'ancien cérémonial de la promotion des Candidats<sup>24</sup>, qui avait lieu soit lorsque l'empereur se rendait à l'Hippodrome, soit dans les quartiers militaires, soit enfin dans un poste de candidats<sup>25</sup>. Parmi les assistants figure un Comte des Scholes, ce qui tendrait à prouver que le corps des Candidats, commandé par des primiciers, était cependant rattaché au corps des Scholes. Certains faits, du reste, semblent le prouver. Le nouveau Candidat avait le pas sur les Scholaires surnuméraires<sup>26</sup>, ce qui semble impliquer une certaine liaison entre les deux contingents. D'un autre côté, lors de l'élection de Justin I, en 518, le magistros Celer mande dans les Scholes des Candidats et autres Scholaires, tandis que Justin groupe autour de lui les Excubiteurs<sup>27</sup>.

Les Candidats étaient préposés, avec d'autres corps militaires, à la garde du Grand Palais, comme le démontre l'existence d'un quartier spécial réservé à leur cantonnement. Un certain nombre d'entre eux, semble-t-il, étaient détachés et affectés à la garde des issues du Grand Palais, comme l'Hippodrome ou le Spatharikion. Dans ce cas, ils relevaient du protospathaire des Impériaux<sup>28</sup>. Ils étaient, en tout cas, chargés de veiller sur l'empereur partout où il se trouvait<sup>29</sup>.

Les Candidats sous les armes avaient droit au salut des grands personnages et des chefs militaires<sup>30</sup>. Ils formaient la haie dans leur tricline sur le passage des ambassadeurs<sup>31</sup>. Cet usage, observé à la haute époque<sup>32</sup>, était encore en vigueur au X<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>.

Les Candidats avaient le privilège d'entourer l'empereur nouvellement proclamé, pendant qu'il revêtait les insignes du pouvoir suprême<sup>34</sup>. Déjà, au VI<sup>e</sup> siècle, le corps des Candidats était recruté parmi l'élite de la jeunesse byzantine. Lors de l'avènement de son oncle Justin I<sup>er</sup>, Justinien était simple Candidat<sup>35</sup>. Les Candidats accompagnaient l'empereur en campagne et deux d'entre eux chevauchaient aux côtés du souverain<sup>36</sup>. Ils touchaient une part des largesses impériales<sup>37</sup> et assistaient en diverses occasions aux banquets de la Cour<sup>38</sup>. D'autre part, ils étaient tenus de payer une taxe, lors de leur nomination<sup>39</sup> et de distribuer parfois des étrennes aux fonctionnaires palatins<sup>40</sup>. Ils achetaient, d'ailleurs, leur charge. A l'époque de Léon VI, le prix était fixé à 3 livres d'or, plus une somme variable suivant le traitement alloué<sup>41</sup>.

### Situation du Tricline des Candidats

Le quartier des Candidats était borné au sud par le Consistoire ou, plus exactement, par la longue galerie formant portique, le Makrôn des Candidats, qui couvrait la façade nord de l'édifice. Le quartier précité débordait, du reste, le Consistoire et se prolongeait à droite, en direction de l'église du Seigneur et, à gauche, en direction



62 du Tribunal; à l'ouest, le quartier des Candidats était limité par le quartier des Excubiteurs contigu et par les Courtines. A l'est, le quartier s'étendait jusqu'aux abords des Passages du Seigneur, qui reliait le Grand Palais à la Magnaure. Au nord, le quartier touchait au mur d'enceinte du Grand Palais et à la terrasse de la Magnaure, en contre-bas de laquelle il se trouvait. Voici les textes, qui justifient ces indications.

Au chapitre I du Livre I, le Livre des Cérémonies donne l'itinéraire, que doit suivre l'empereur pour sortir du Grand Palais ou pour y rentrer. Cet itinéraire-type est assez détaillé. Dans d'autres chapitres se trouvent divers itinéraires analogues, généralement moins détaillés, mais qui fournissent, cependant, quelques détails intéressants à noter.

Côté sud. D'après le chapitre I du Livre I<sup>42</sup>, l'empereur, à l'aller, passe du Consistoire au Tricline des Candidats. Le passage à travers le Makrôn des Candidats est simplement indiqué par la présence du clergé de l'église du Seigneur, qui l'attend pour lui présenter la croix processionnelle de celle-ci. Le chapitre 23, en effet<sup>43</sup>, montre le clergé de l'église du Seigneur, attendant l'empereur devant les trois portes du Consistoire, lesquelles s'ouvraient sur le Makrôn des Candidats<sup>44</sup>. Au retour<sup>45</sup>, l'empereur, venant du Tricline des Excubiteurs, traverse le Tricline des Candidats pour gagner le Consistoire. Au retour, devant les trois portes du Consistoire, c'est-à-dire dans le Makrôn des Candidats, les sénateurs prenaient congé de l'empereur<sup>46</sup>. Ces textes établissent nettement la position du Tricline des Candidats par rapport au Consistoire. Le Tricline s'étendait devant la façade nord du Consistoire, puisqu'on y accédait par les portes nord de l'édifice. On verra plus loin que, pour se rendre du Consistoire à la Magnaure, et inversement, il fallait traverser le Tricline des Candidats<sup>47</sup>. Or, la Magnaure était incontestablement située au nord du Consistoire. Enfin, le nom de Makrôn des Candidats, donné à la longue galerie qui couvrait la façade nord du Consistoire, démontre nettement la position du Tricline des Candidats devant le Consistoire.

Le Tricline des Candidats, on l'a vu, débordait le Consistoire à droite, autrement dit, dans la direction de l'est. En effet, lors d'une réception d'ambassadeurs, les rameurs des dromons impériaux faisaient la haie dans le Tricline des Candidats, du côté de l'église du Seigneur<sup>48</sup>, *ὡς πρὸς μέρος τῆς ἐκκλησίας τοῦ Κυρίου*. Cette église, on l'a vu, était située sur le flanc est du Consistoire.

63 A gauche, c'est-à-dire dans la direction de l'ouest, le Tricline des Candidats débordait également le Consistoire; une porte mettait, en effet, en communication le Tricline et le Tribunal des XIX Lits, situé sur le flanc occidental du Consistoire, *ἐν τῇ θύρᾳ τοῦ αὐτοῦ τρικλίνου (τῶν Κανδιδάτων), τῇ ἐξαγούσῃ ἐπὶ τὸν ἐξάερον τῶν δεκαεννέα ἀκουβίτων*<sup>49</sup>. Le livre des Cérémonies n'indique pas comment se faisait la communication entre le Makrôn et le Tricline des Candidats. Le Makrôn des Candidats était-il un portique ouvert ou une galerie percée de portes? On l'ignore. On pourrait supposer qu'aux trois portes d'ivoire du Consistoire sur le Makrôn correspondaient trois portes du Makrôn sur le Tricline des Candidats. Mais cette hypothèse se heurte à un texte du Livre des Cérémonies<sup>50</sup>, où l'on

voit l'ambassadeur de Perse, avant d'être reçu au Consistoire, attendre dans l'Anticonsistoire ou Makrôn des Candidats, adossé à la cloison, face à la portière centrale du Consistoire. Il n'y avait donc pas, dans le Makrôn, de porte correspondant à la porte d'ivoire centrale du Consistoire. Le texte est, il est vrai, de la haute époque et la disposition des lieux a pu changer; toutefois, rien ne permet de l'affirmer. D'autre part, le nom de Makrôn désigne plutôt une galerie fermée qu'un portique. Enfin, l'on voit les dignitaires s'habiller dans le Makrôn<sup>51</sup>, avant d'entrer au Consistoire. Or, un portique ne pouvait guère servir de vestiaire. Il faut encore ajouter que la galerie, qui couvrait la façade sud du Consistoire, n'était pas un portique.

Il est probable que le Makrôn faisait saillie sur le Tricline des Candidats et s'ouvrait par deux portes situées à ses deux extrémités sur ledit tricline. Lorsque l'empereur, au sortir du Consistoire, se dirigeait vers la Chalcè, il passait par la porte située à l'extrémité ouest du Makrôn; lorsqu'il se rendait à la Magnaure, il passait par la porte opposée. Cette hypothèse peut s'appuyer sur les faits suivants.

A l'aller, l'empereur, allant du Consistoire à la Chalcè, après avoir traversé le Tricline des Candidats, devait nécessairement passer par le tricline des Excubiteurs<sup>52</sup>. Au retour<sup>53</sup>, l'itinéraire est nettement jalonné par les Lampes, situées dans le Tribunal; l'empereur passe par le Tricline des Excubiteurs pour déboucher dans le Tricline des Candidats et gagner le Consistoire. Or, en traversant le Tricline des Candidats, l'empereur est salué par deux chantres devant la porte qui mène du Tricline des Candidats au Tribunal. L'empereur longe donc le côté sud du Tricline des Candidats dans sa région, qui touchait au Tribunal et pénètre vraisemblablement dans le Makrôn par une porte ouest. De même au chapitre 15<sup>54</sup>, on voit les rameurs des dromons impériaux former la haie dans le Tricline des Candidats le long de l'église du Seigneur, ainsi que dans le Consistoire. Sans doute, le Makrôn n'est pas cité, mais la haie formée sur le passage des ambassadeurs, étant ininterrompue, doit se continuer en ligne droite à travers le Makrôn jusqu'aux portes du Consistoire, en passant par la porte ouest du Makrôn.

La porte, qui faisait communiquer le Tricline des Candidats avec le Tricline des Excubiteurs, n'est nulle part citée dans le Livre des Cérémonies. Dans deux passages, il est vrai<sup>55</sup>, il est fait allusion à une grande porte de bronze du Tricline des Candidats; mais cette porte, située au nord, s'ouvrait sur les Scholes ou plus exactement sur les Courtines, comme on le verra plus loin.

Du Consistoire à la Grande porte des Excubiteurs, dite aussi grande porte des Courtines, les itinéraires sont fort incomplètement jalonnés. En voici quelques-uns.

A l'aller. — *Cer. I, 1, p. 11 (I p. 8 Vogt)*. Du Consistoire, l'empereur se rend par le Tricline des Candidats et par celui des Excubiteurs (*πάλιν*) au dôme à huit colonnes, situé dans les Scholes, ou plus exactement, dans les Courtines. *Cer. I, 9, p. 63 (I p. 58 Vogt)*. Du Consistoire, l'empereur se rend à la Chalcè par les Excubiteurs et les Scholes<sup>56</sup>.



*Cer. I, 10, p. 73 (I p. 66 Vogt)*. Du Consistoire, l'empereur gagne la Chalçè par les Excubiteurs et les Scholes. Il a certainement passé par la grande porte des Excubiteurs comme le prouve l'avertissement: *καπτάτε, δόμνε*, donné par le Maître des Cérémonies, au seuil de la porte.

*Cer. I, 16, pp. 97-98 (I p. 90 Vogt)*. Du Consistoire, l'empereur traverse les Scholes pour sortir par la Chalçè.

*Cer. I, 23, pp. 130-132 (I pp. 120-122 Vogt)*. Du Consistoire par le Makrôn, où se tient le clergé de l'église du Seigneur, l'empereur se rend aux Excubiteurs, où il procède à la promotion des *scribônés*; cela fait, il descend le seuil, pénètre dans les Scholes et sort par la Chalçè.

*Cer. I, 27, p. 155 (I p. 143 Vogt)*. De la Magnaure, l'empereur gagne la Chalçè par les Excubiteurs et les Scholes.

*Cer. I, 38, p. 192 (II p. 1 Vogt)*. Du Consistoire, l'empereur se rend à Sainte-Sophie par les Scholes.

*Cer. I, 45, pp. 230-231 (II p. 38 Vogt)*. Le curopalate se rend de l'église du Seigneur par les Scholes à la Chalçè.

*Cer. I, 47, pp. 239-240, p. 242 (II pp. 46-47, p. 48 Vogt)*. Un patrice va du Consistoire par le Makrôn des Candidats jusqu'aux grandes portes de bronze des Courtines, traverse les Scholes et sort par la Chalçè<sup>57</sup>.

*Cer. I, 47, p. 243 (II p. 50 Vogt)*. Le patrice va du Consistoire à Sainte-Sophie.

*Cer. I, 48, p. 250 (II p. 56 Vogt)*. Du Consistoire le patrice se rend à la Chalçè par les Excubiteurs et les Scholes.

*Cer. I, 50, p. 260 (II p. 65 Vogt)*. Du Makrôn des Candidats, la *zôstè* se rend à la Chalçè en passant par les Excubiteurs et les Scholes.

*Cer. I, 52, p. 264 (II p. 70 Vogt)*. Du Consistoire le Préfet traverse les Excubiteurs et les Scholes pour sortir du Grand Palais. Dans un chapitre parallèle<sup>58</sup>, le Préfet passe du Consistoire dans le Makrôn des Candidats et se dirige vers les grandes portes des Courtines et de là passe par les Scholes, d'où il sort par la Chalçè.

*Cer. I, 55, p. 270 (II p. 76 Vogt)*. Du Consistoire le démarque passe par les Courtines pour gagner la Chalçè.

*Cer. II, 10, p. 547*. De la Magnaure, l'empereur passe par le Tricline des Candidats, les Excubiteurs et les Scholes pour gagner la Chalçè.

*Cer. II, 19, p. 608*. Du Consistoire l'empereur se rend à la Chalçè par les Passages, *τὰ διαβατικά*, c'est-à-dire, par les Excubiteurs et les Scholes.

*Au retour. Cer. I, 1, pp. 19-20 (I p. 15 Vogt)*. De la Chalçè l'empereur passe par les Scholes, le Tribunal, les Excubiteurs et le Tricline des Candidats pour arriver au Consistoire. Cet itinéraire, sur lequel nous reviendrons, est assez compliqué, parce que, selon l'étiquette, l'empereur doit passer par diverses stations pour y accomplir certains actes rituels. Cet itinéraire, minutieusement détaillé, fournit des indications précieuses. Il y a lieu de retenir seulement pour le moment que l'empereur passe directement du Tricline des Excubiteurs dans celui des Candidats, pour arriver au Consistoire.

*Cer. I, 1, p. 32 (I p. 26 Vogt)*. De la Chalçè, l'empereur va descendre de cheval en face de la grande porte du Tricline des Candidats, d'où il gagne l'église du Seigneur. L'empereur, conformément au protocole, a dû descendre de cheval à la grande porte des Excubiteurs, pour gagner par les Excubiteurs et le Tricline des Candidats le Consistoire. Lorsqu'il s'arrête à la grande porte des Excubiteurs, il a en face de lui la grande porte s'ouvrant des Courtines sur le Tricline des Candidats, comme on le verra plus loin.

*Cer. I, 10, p. 84 (I p. 75 Vogt)*. De la Chalçè, l'empereur traverse à cheval les Courtines, met pied à terre devant la grande porte des Excubiteurs, où ont lieu les promotions des *scribônés*, traverse les Excubiteurs pour arriver devant les trois portes des Excubiteurs.

*Cer. I, 17, p. 107 (I p. 99 Vogt)*. Même itinéraire, mais le passage à travers les Excubiteurs n'est pas mentionné.

*Cer. I, 22, p. 127 (I p. 118 Vogt)*. De la Chalçè, l'empereur passe par les Scholes et les Excubiteurs pour gagner le Consistoire.

*Cer. I, 28, p. 159 (I p. 147 Vogt)*. De la Chalçè l'empereur se rend par les Scholes et les Excubiteurs au Consistoire. Il a passé évidemment par la grande porte des Excubiteurs, comme l'avertissement: *καπτάτε, δόμνε*, le démontre. En effet, de la Chalçè au Consistoire le sol était plan; l'empereur n'avait qu'une marche à monter, celle du seuil de la grande porte des Excubiteurs, appelé: *τὸ μέγα πούλιπιτον*<sup>59</sup>.

*Cer. I, 30, p. 168 (I p. 156 Vogt)*. De la Chalçè, l'empereur se rend à l'église du Seigneur, en passant par le Consistoire.

*Cer. I, 35, p. 183 (I p. 171 Vogt)*. L'empereur se rend de la Chalçè au Consistoire.

*Cer. II, 15, p. 583*. Les ambassadeurs arabes se rendent de la Chalçè par les Scholes au Tribunal et attendent là le moment de se rendre à la Magnaure. Leur trajet du Tribunal à la Magnaure n'est pas mentionné, mais l'itinéraire est marqué par les troupes formant la haie sur le passage qu'ils doivent suivre<sup>60</sup>, et par la décoration des édifices<sup>61</sup>. De la Magnaure, les ambassadeurs se rendent ensuite au Consistoire, en traversant le Tricline des Candidats<sup>62</sup>. Les indications, données par le chapitre 15 du Livre II, sont extrêmement précieuses pour déterminer la situation des quartiers des gardes et établir les itinéraires entre la Chalçè, le Consistoire et la Magnaure.

Les divers itinéraires cités jalonnent avec plus ou moins de détails le trajet entre le Consistoire et la Chalçè à travers les quartiers militaires. Plusieurs d'entre eux, plus complets, apprennent que du Makrôn des Candidats l'empereur devait traverser le Tricline des Candidats pour pénétrer dans celui des Excubiteurs. Sorti du Makrôn par la porte ouest, l'empereur devait longer le côté sud du Tricline des Candidats, marchant en direction de l'ouest. Dans ce trajet, l'empereur passait devant une porte s'ouvrant sur le Tribunal, avant d'atteindre la porte conduisant du Tricline des Candidats à celui des Excubiteurs, à l'ouest du Consistoire. Le Tricline des Candidats touchait, en effet, au Tribunal des XIX Lits et devait être séparé de lui par un mur.



La porte du Tricline des Candidats sur celui des Excubiteurs, porte non mentionnée par le Livre des Cérémonies, devait être très vraisemblablement située vis à vis de la porte ouest du Makrôn et percée vers l'extrémité sud du flanc ouest du Tricline des Candidats. Le trajet du Makrôn à cette porte devait être très court; aussi le Livre des Cérémonies n'en fait qu'exceptionnellement mention.

Ainsi, le Tricline des Candidats était limité au sud par un mur qui passait devant l'église du Seigneur, par le Consistoire, ou plus exactement par le Makrôn et par le mur qui bordait le Tribunal des XIX Lits.

*Côté est.* A l'est, le Tricline des Candidats était, sans doute, fermé par un mur parallèle au passage du Seigneur. Ce mur s'appuyait au nord à la terrasse du Phare, pour rejoindre au sud le mur dont nous avons parlé plus haut. Aucune issue directe n'est mentionnée entre le Tricline des Candidats et les Passages du Seigneur. Pour gagner du Tricline ces derniers, il fallait passer par le Makrôn, le Consistoire et l'église du Seigneur, comme nous l'avons vu. L'église du Seigneur était l'issue du Grand Palais sur le palais de la Chalçè, de même le portique de la Main d'Or était la sortie du Palais de Daphnè sur celui de la Chalçè.

*Côté nord.* Au nord, le quartier des Candidats touchait au mur d'enceinte du Grand Palais et à la terrasse de la Magnaure, avec laquelle il communiquait par une porte voûtée et par un escalier. Le mur d'enceinte du Grand Palais partait de la Chalçè en direction de l'est jusqu'aux abords de la Magnaure. A partir de là, il tournait à angle droit dans la direction du nord et de Sainte-Sophie, couvrant ainsi le palais de la Magnaure.

La communication entre le Tricline des Candidats et la Magnaure est établie par de nombreux textes, qu'il importe d'examiner. L'empereur se rendait souvent du Consistoire à la Magnaure, particulièrement lors des grandes solennités. La Magnaure, vaste et somptueux édifice orienté ouest-est, se dressait sur une terrasse (*ήλιακόν*), au milieu de jardins, *αναδένδριον*. La terrasse de la Magnaure était surélevée et on y accédait par un escalier, du Tricline des Candidats. Cet escalier est plusieurs fois mentionné dans le Cérémonial. Lors du mariage d'un empereur<sup>63</sup>, le cortège nuptial se rendait de l'Augousteus à la Magnaure par le Consistoire. Lorsque les nouveaux époux sortaient du Consistoire, les factions, massées dans le Tricline des Candidats près de l'escalier montant à la Magnaure, *πλησίον τῶν γραδηλίον τῆς Μαγναύρας* et à gauche de cet escalier, *ἐν τῷ ἀριστερῷ μέρει τῆς ἀναβάσεως τῶν αὐτῶν γραδηλίον* les acclamaient. La Magnaure était située au nord du Consistoire. Pour y parvenir, l'empereur, au sortir du Consistoire, avait nécessairement traversé le Tricline des Candidats du sud au nord, pour arriver à l'escalier.

Après leur réception à la Magnaure, les ambassadeurs arabes<sup>64</sup> se rendent à l'Augousteus, en traversant les jardins de la Magnaure, le tricline des Candidats, le Consistoire, l'Onopodion et la Main d'Or. La grande duchesse Olga suit exactement le même itinéraire<sup>65</sup>.

Après avoir prononcé une harangue à la Magnaure, l'empereur se dirige vers la Chalçè, en passant par la porte qui conduit au tricline des Candidats par les

Excubiteurs et les Scholes<sup>66</sup>. Cette porte, surmontée d'une voûte, *φουρνικόν*, est signalée encore dans deux passages du Livre des Cérémonies<sup>67</sup>. On suspendait dans les grandes solennités à la voûte de la porte un lustre avec sa chaîne et des soldats formaient la haie de chaque côté de la porte.

Le chapitre 15 du Livre II du Cérémonial est, on l'a dit, très important pour la topographie des quartiers militaires. Il est daté avec certitude du dimanche 31 mai 946 et semble avoir été composé par Constantin VII lui-même. Les détails précis, qu'il fournit, permettent de reconstituer l'itinéraire de la Chalçè à la Magnaure et de la Magnaure à l'Augousteus, itinéraire traversant les quartiers des Scholes, des Excubiteurs et des Candidats. L'itinéraire est indiqué par la haie des troupes échelonnées de l'entrée du Palais jusqu'à la Magnaure et de là jusqu'à l'Augousteus et par la décoration des édifices, salles et cours énumérés dans un ordre rigoureux.

Après avoir décrit la décoration de la Magnaure et de ses abords, l'auteur du Cérémonial ajoute qu'on avait suspendu un lustre à la voûte de la porte conduisant au Tricline des Candidats<sup>68</sup>. Il continue, en parlant de la décoration des Courtines ou écurie aux mules de la I<sup>ère</sup> Schole, du tricline des Excubiteurs, du Tribunal, des Scholes et de la Chalçè<sup>69</sup>, et il revient à la description de la décoration du Consistoire, de l'Onopodion et de la Main d'Or<sup>70</sup>.

L'ordre suivi par le rédacteur du Cérémonial est très régulier. Il décrit d'abord la décoration des édifices situés au nord du Tricline des Candidats, la Magnaure, puis celle des édifices situés à l'ouest, les Courtines, les Excubiteurs, et enfin, celle des édifices situés au nord, le Consistoire et l'Onopodion. La haie formée par les soldats et par les officiers palatins sur le passage des ambassadeurs, précise fort exactement l'itinéraire suivi et indique la situation respective des édifices traversés par le cortège. De la Magnaure à la porte menant au tricline des Candidats, la haie était formée par divers personnages dans le Tricline des Candidats; les candidats faisaient la haie et à leur suite d'autres soldats. Du côté de l'église du Seigneur, la haie était formée par les marins et se continuait dans le Consistoire et dans l'Onopodion; les pages et autres serviteurs palatins étaient rangés dans la Main d'Or<sup>71</sup>.

Ainsi de la Magnaure, au nord, jusqu'à l'Augousteus, au sud, les ambassadeurs marchaient au milieu de la haie formée par les troupes et les officiers palatins; de la terrasse de la Magnaure, ils descendaient dans le Tricline des Candidats par l'escalier signalé, escalier fermé par une porte voûtée. Cette porte s'ouvrait vraisemblablement sur la région nord-est du Tricline des Candidats. A droite et à gauche de ladite porte, dans le Tricline des Candidats, divers officiers formaient la haie. Les Candidats, qui formaient la haie dans leur tricline, devaient être disposés le long du flanc est du dit Tricline en direction nord-sud. Les marins, massés du côté de l'église du Seigneur, formaient la haie en direction est-ouest jusqu'au Consistoire et à partir de là, en direction nord-sud jusqu'à la Main d'Or. L'auteur du Cérémonial, après avoir décrit la haie formée par les troupes de la Magnaure à l'Augousteus, décrit ensuite la haie formée par les troupes de la



Magnaure à la Chalcè. Les ambassadeurs arabes se sont d'abord rendus de la Chalcè à la Magnaure et, après l'audience, de la Magnaure à l'Augousteus. Le rédacteur du chapitre 15 aurait mieux fait de décrire la haie formée par les troupes dans cet ordre; il a préféré décrire d'abord la haie formée par les troupes de la Magnaure à l'Augousteus, pour revenir ensuite à la haie formée entre la Magnaure et la Chalcè.

Pour se rendre de la Magnaure à l'Augousteus, comme de la Magnaure à la Chalcè, il fallait nécessairement passer par la porte menant de la terrasse de la Magnaure au Tricline des Candidats. Jusqu'à cette porte les deux itinéraires se confondaient, mais, à partir de cette porte, ils différaient. Pour gagner l'Augousteus, il fallait marcher franchement en direction du sud, tandis que pour gagner la Chalcè, il fallait tourner à droite et prendre la direction de l'ouest.

Le rédacteur du Cérémonial, pour décrire la haie formée par les troupes entre la Magnaure et la Chalcè commence sa description, pour éviter les redites, à partir de la porte menant de la terrasse de la Magnaure au Tricline des Candidats. De chaque côté de cette porte, dans le Tricline des Candidats, les chefs de l'Arithmos formaient la haie<sup>72</sup>. À droite, autrement dit, en direction de l'ouest, la haie devait se continuer jusqu'à la porte de bronze du Tricline des Candidats, porte qui s'ouvrait incontestablement sur les Courtines, où se trouvait la I<sup>ère</sup> Schole (dôme à huit colonnes). Cette porte, percée à l'extrémité nord du côté ouest du Tricline des Candidats, mettait en communication le quartier des Candidats avec un emplacement appelé les Courtines, qui n'étaient, on le verra, qu'une prolongation du tricline des Scholaires, longeant le côté nord du tricline des Excubiteurs.

Les Candidats étant rattachés au corps des Scholes, dont ils faisaient partie, il était naturel qu'une communication directe existât entre leurs quartiers respectifs, sans qu'il fût nécessaire de passer par le quartier des Excubiteurs. C'est à partir de la porte de bronze du Tricline des Candidats que le rédacteur du Cérémonial reprend la description de la haie formée par les troupes sur les passages des ambassadeurs<sup>73</sup>. Cette haie, formée par les marins de la flotte, se continuait le long de la I<sup>ère</sup> Schole, les Courtines et de là, en direction nord-sud, à travers le tricline des Excubiteurs jusqu'au Tribunal des XIX Lits et ensuite de ce dernier, jusqu'à la Chalcè, à travers les Scholes.

La décoration des édifices et des salles ne laisse aucun doute, au surplus, sur leur situation respective, étant donné l'ordre des descriptions. Le Tricline des Candidats est décoré par le sacellaire; ensuite est donnée la description de la décoration de la I<sup>ère</sup> Schole et des Courtines, puis suit la décoration du tricline des Excubiteurs, du Tribunal des XIX Lits, des Scholes et de la Chalcè<sup>74</sup>.

L'itinéraire des ambassadeurs arabes est dès lors facile à reconstituer. Cet itinéraire est, du reste, indiqué jusqu'au Tribunal des XIX Lits<sup>75</sup>. À partir du Tribunal jusqu'à la porte reliant le Tricline des Candidats à la terrasse de la Magnaure, la haie des troupes et la décoration des salles fournissent des indications précises. Du Tribunal des XIX Lits, les ambassadeurs ont traversé le tricline des Excubiteurs dans toute sa longueur, du sud au nord; ils ont passé par la grande

porte des Excubiteurs ou des Courtines pour déboucher dans les Courtines. À partir de là, ils marchent dans la direction de l'est, passent devant la I<sup>ère</sup> Schole (dôme à huit colonnes) et devant l'écurie aux mules, située dans les Courtines; ils franchissent la porte de bronze du Tricline des Candidats, porte reliant les Courtines à ce dernier. Longeant alors le flanc nord du Tricline des Candidats, ils atteignent la porte menant du dit tricline sur la terrasse de la Magnaure.

Ainsi, le chapitre 15 permet de fixer avec certitude la position du Tricline des Candidats, entre le Consistoire au sud et la terrasse de la Magnaure, au nord. Au nord, le tricline débordait, du reste, la terrasse de la Magnaure, en direction de l'ouest, et s'appuyait contre le mur d'enceinte. L'escalier, qui du Tricline des Candidats montait à la terrasse de la Magnaure, semble, en effet, avoir été situé dans la région nord-est du tricline précité et avoir donné accès à l'extrémité sud-ouest de la terrasse.

*Côté ouest.* Nous avons vu qu'à l'extrémité nord de son côté ouest, le Tricline des Candidats touchait aux Courtines, avec lesquelles il communiquait par une grande porte de bronze, percée dans son flanc ouest. Les Courtines, qui reliaient le Tricline des Candidats à celui des Scholaires, s'étendaient au nord du tricline des Excubiteurs, avec lequel elles communiquaient par une grande porte, dite des Excubiteurs ou des Courtines. Nous avons vu également que le Tricline des Candidats communiquait avec le tricline des Excubiteurs par une porte percée à l'extrémité sud de son flanc ouest, en face de la porte ouest des Candidats. Les triclines des Candidats et des Excubiteurs étaient donc contigus et disposés parallèlement; tous deux touchaient, d'ailleurs, par leur côté sud au Tribunal des XIX Lits, avec lequel ils communiquaient l'un et l'autre par une porte.

De ce qui précède il résulte que le tricline des Candidats était limité à l'ouest sur sa plus grande étendue par le tricline des Excubiteurs et sur une courte étendue par les Courtines.

Pour se rendre du Consistoire à la Magnaure, l'empereur traversait le Tricline des Candidats dans toute sa longueur du sud au nord, mais, pour se rendre du Consistoire à la Chalcè, l'empereur ne traversait pas le Tricline des Candidats dans sa longueur, pour gagner la porte de bronze du Tricline des Candidats sur les Courtines. Des raisons d'étiquette obligeaient, en effet, le souverain, lorsqu'il sortait processionnellement de son palais, à parcourir les trois quartiers des gardes et à s'arrêter à certaines stations immuablement fixées par le protocole. L'empereur suivait non pas l'itinéraire le plus court et le plus direct, mais l'itinéraire plus long et plus indirect que lui imposait la tradition.

Entre le Consistoire et les cancels de sorties de la Chalcè, il devait parcourir les trois quartiers des gardes, Candidats, Excubiteurs, Scholes; il devait accomplir certains actes rituels dans trois anciens oratoires constantiniens: le dôme à huit colonnes (I<sup>ère</sup> Schole, Vieille Monnaie), situé dans les Courtines, les Lampes, situées au Tribunal des XIX Lits, les Saints Apôtres, situés dans les Scholes; il devait, en outre, procéder à des promotions sur le seuil de la grande porte des Excubiteurs, autrement dit, dans le tricline des Excubiteurs; enfin, il devait



recevoir les hommages des factions dans trois stations: les Lampes, les Saints Apôtres et la Chalce<sup>76</sup>. L'itinéraire de l'empereur, jalonné par des édifices et des stations, disposés çà et là, est donc assez compliqué et parfois déconcertant. L'empereur va et vient; il se dirige de l'est à l'ouest, du sud au nord, de l'est à l'ouest, du sud au nord et enfin de l'est à l'ouest. Ces détours et ces changements de direction déroutent tout d'abord, mais, à la réflexion, on se rend compte qu'ils sont obligatoires et nécessités par les exigences du protocole.

Les limites du Tricline des Candidats fixées et sa position topographique déterminée, il faut suivre maintenant l'empereur dans le tricline des Excubiteurs.

*Le Tricline des Excubiteurs. Ὁ τρίκλιος τῶν Ἐξκουβίτων.  
Τὰ Ἐξκούβια*

Les Excubiteurs formaient l'un des quatre détachements de la garde impériale, sous le commandement du Comte ou Domestique des Excubiteurs, haut personnage occupant le 17<sup>e</sup> rang dans la hiérarchie des offices<sup>77</sup>. Le Domestique des Excubiteurs était en même temps démocrate des Verts de Péra, autrement dit, chef militaire de la faction des Verts. Son officium était celui des grands chefs militaires<sup>78</sup>. Le corps des Excubiteurs accompagnait l'empereur en campagne. Les Excubiteurs tenaient garnison à Constantinople et dans quelques villes d'Asie Mineure. Ils fournissaient un contingent chargé de veiller à la sûreté du Grand Palais. Ce contingent occupait le quartier dit des Excubiteurs et s'élevait à 300 hommes, à l'époque de Justinien, au témoignage de Jean Lydus<sup>79</sup>.

Le Tricline des Excubiteurs, construit selon la tradition par Constantin I<sup>80</sup>, était limité au sud par le Tribunal, avec lequel il communiquait par une porte, à l'est par le Tricline des Candidats, à l'ouest par celui des Scholes et au nord par les Courtines.

Au sud, le quartier des Excubiteurs touchait au Tribunal des XIX Lits. Le fait est certain; de nombreux textes prouvent que l'on passait directement des Excubiteurs au Tribunal et inversement. L'itinéraire-type du chapitre 1 du Livre I<sup>81</sup> montre l'empereur, à l'aller, traversant dans toute sa longueur, du nord au sud, le Tricline des Excubiteurs, pour se rendre aux Lampes, oratoire situé dans le Tribunal; au retour, l'empereur après une station aux Lampes, passe dans le tricline des Excubiteurs<sup>82</sup>. La situation des Lampes, dans le Tribunal même, est affirmée par plusieurs textes<sup>83</sup>. Au chapitre 15 du Livre II<sup>84</sup>, après avoir décrit la décoration du Tricline des Excubiteurs, le rédacteur passe à celle du Tribunal, ce qui indique la contiguïté des deux constructions. De même, sur le passage des ambassadeurs arabes, on voit les troupes former la haie dans le tricline des Excubiteurs jusqu'au Tribunal et se continuer ensuite à travers le Tribunal<sup>85</sup>.

La porte, qui faisait communiquer les Excubiteurs avec le Tribunal n'est pas spécialement mentionnée dans les textes, mais son existence est hors de doute.

Les Triclines des Candidats et des Scholaires étaient reliés au Tribunal chacun par une porte; il ne pouvait en être autrement du tricline des Excubiteurs. Dans un texte de la haute époque<sup>86</sup>, on lit que lors du couronnement d'Héraclius le Jeune, tous les dignitaires étaient réunis au Tribunal; on ouvrit les portes de l'Arma, αἱ πύλαι τοῦ Ἄρματος, pour permettre à la garde palatine d'entrer et d'assister à la cérémonie. L'Arma désigne ici, semble-t-il, l'ensemble des quartiers militaires (Candidats, Excubiteurs, Scholes), situés sur le flanc nord du Tribunal et communiquant directement avec lui. Le Tribunal était, en effet, la grande place d'armes du Grand Palais, où se réunissaient, en certaines solennités, les troupes, les factions et le peuple.

A l'est, les Excubiteurs étaient limités par les Candidats, avec lesquels ils communiquaient directement par une porte, dont la situation a été précisée plus haut. 73

A l'ouest, les Excubiteurs étaient limités par les Scholes. Les deux quartiers étaient contigus. On voit, en effet, à l'aller, l'empereur, après avoir passé des Excubiteurs au Tribunal, passer immédiatement après du Tribunal dans les Scholes<sup>87</sup> et, au retour, passer des Scholes au Tribunal et de là aux Excubiteurs<sup>88</sup>. Au chapitre 15 du Livre II<sup>89</sup> le rédacteur, après avoir décrit la décoration des Excubiteurs et du Tribunal, passe à celle des Scholes. La haie des troupes se continue sans interruption du Tricline des Excubiteurs à travers le Tribunal et le tricline des Scholes<sup>90</sup>. Comme les trois quartiers des gardes s'appuyaient au Tribunal par le côté sud et comme ces quartiers se reliaient entre eux directement par des portes, ils étaient évidemment disposés parallèlement, le flanc ouest de l'un formant le flanc est de l'autre.

Au nord, le quartier des Excubiteurs ne touchait pas au mur d'enceinte du Grand Palais, dont il était séparé par une sorte de large avenue, reliant le quartier des Scholaires à celui des Candidats. Cette avenue, dépendance des Scholes, est appelée Courtines, par le Livre des Cérémonies. C'est par les Courtines que le tricline des Excubiteurs se liait à celui des Scholaires. Aucune autre porte de communication n'est indiquée entre les deux quartiers des gardes, qui, d'ailleurs, se reliaient indirectement entre eux, au sud, par le Tribunal.

La porte des Excubiteurs sur les Courtines est l'une des plus importantes de cette région du Grand Palais, tant à cause de sa position qu'en raison des actes que l'empereur devait y accomplir. Aussi est-elle très souvent citée dans le Cérémonial, sous des noms divers. Cette porte était munie d'une portière, βῆλον; elle avait un seuil élevé, πούλιτον, sur lequel l'empereur procédait à la promotion de certains officiers du corps des Excubiteurs. C'est devant cette porte que l'empereur montait à cheval, lorsqu'il sortait du Grand Palais et qu'il descendait de cheval à son retour. Selon l'étiquette, seul, en effet, l'empereur avait le droit de pénétrer à cheval à l'intérieur du Grand Palais.

La porte sur les Courtines des Excubiteurs est appelée de divers noms: ἡ μεγάλη πύλη τῶν Ἐξκουβίτων<sup>91</sup>, ou ἡ πύλη τῶν Ἐξκουβίτων<sup>92</sup> ou encore αἱ χαλκαὶ πύλαι τῶν Κορτινῶν<sup>93</sup>. Comme aux principales portes du Grand Palais, on suspen-



74 dait à l'occasion une portière à la porte des Excubiteurs<sup>94</sup>. Cette porte avait un double seuil assez large, mentionné dans le Livre des Cérémonies sous le nom de τὸ μέγα πούλιτον<sup>95</sup>. Du tricline des Excubiteurs, on accédait par une marche à ce seuil et lorsqu'on l'avait traversé, on descendait également par une marche dans les Courtines. L'empereur, en effet, venant du tricline des Excubiteurs descend du seuil, dans les Scholes (ou Courtines): κατελθὼν τὸ μέγα πούλιτον καὶ εἰς τὰς Σχόλας εἰσελθὼν<sup>96</sup>.

Les itinéraires entre le Consistoire et la Chalçè et réciproquement sont souvent très imparfaitement jalonnés, mais chaque fois que le Livre des Cérémonies fait mention de l'avertissement: καπτάτε, Δόμνε, donné par le Maître des Cérémonies à l'empereur, on peut être assuré que l'empereur a passé par le seuil de la porte des Excubiteurs. En effet, d'après le cérémonial, chaque fois que sur le trajet suivi par l'empereur il se trouvait une marche, le Maître des Cérémonies devait avertir le souverain et lui présenter la main, enveloppée par respect dans un pan de sa chlamyde, afin de l'aider à monter ou à descendre<sup>97</sup>. Du Consistoire à la Chalçè le sol était plan. La seule marche à franchir était celle du seuil de la porte des Excubiteurs. C'est donc nécessairement devant cette marche que l'avertissement était donné.

Au chapitre 10 du Livre I<sup>98</sup>, l'empereur se rend du Consistoire à la Chalçè par les Excubiteurs et les Scholes et, sur ce parcours, il reçoit l'avertissement traditionnel: καπτάτε, Δόμνε, devant une marche, κατὰ βάρθρον. Cette marche ne peut être que celle du seuil de la porte des Excubiteurs. Au chapitre 28 du même livre<sup>99</sup>, l'empereur se rend de la Chalçè au Consistoire par les Scholes et les Excubiteurs et sur le trajet il reçoit le même avertissement. Il a dû également passer par la porte des Excubiteurs<sup>100</sup>. Lorsqu'un dignitaire nouvellement promu se rendait du Consistoire à la Chalçè, le comte des Admissions lui donnait, devant les portes de bronze, un avertissement analogue à celui que le Maître des Cérémonies adressait à l'empereur devant la porte des Excubiteurs. Le comte des Admissions dit tout d'abord: Στήτω. Un huissier tire aussitôt la portière et dit: λεβά, πατρίκιε στρατηγέ, ἔπαρχε προφέκτωρ, λῶκ ου ἐλῶκ<sup>101</sup>; avertissement que le comte des Admissions répète. Il s'agit évidemment de mots latins plus ou moins déformés, que l'on peut restituer ainsi: *Leva, patricie, e loco*, et traduire: *Levez (le pied) ici, patrice*<sup>102</sup>. On avertissait ainsi les dignitaires de la présence d'une marche. Or, cette marche ne peut être que celle du seuil de la porte des Excubiteurs.

75 L'identité de la porte des Courtines avec la porte des Excubiteurs, admise par Ebersolt<sup>103</sup>, ne saurait faire de doute. Les deux portes en question étaient, en effet, pourvues d'un seuil auquel on accédait par une marche, comme on vient de le voir. Les deux portes conduisaient des Excubiteurs dans les Scholes ou inversement. Après avoir franchi la porte de bronze des Courtines, les nouveaux patrices, stratèges et préfets passaient dans les Scholes<sup>104</sup>, les Courtines faisant partie des Scholes. D'autre part, l'empereur, à l'aller après avoir franchi la porte des Excubiteurs, sort dans les Courtines<sup>105</sup>. Au retour, l'empereur, venant de la Chalçè, s'avance à travers les Courtines jusqu'à la porte des Excubiteurs, d'où il passe dans

le tricline des Excubiteurs<sup>106</sup>. Du Consistoire l'empereur se rend à la porte des Excubiteurs, procède sur le seuil de la dite porte à des promotions et, la cérémonie terminée, descend du seuil et pénètre dans les Scholes<sup>107</sup>.

Parfois, dans les itinéraires abrégés, il n'est pas fait mention de la porte des Excubiteurs ou des Courtines, alors qu'il est certain cependant que ces portes ont dû être franchies. Ainsi, un démarque nouvellement nommé passe par le Consistoire et sort du Grand Palais par les Courtines<sup>108</sup>. Ce personnage a évidemment suivi le même itinéraire que les autres dignitaires, patrices, stratèges et préfets. De même, l'empereur rentre au Grand Palais par la Chalçè et gagne l'église du Seigneur par les Courtines<sup>109</sup>. L'itinéraire, bien qu'imparfaitement jalonné, ne prête à aucune équivoque. L'empereur a évidemment passé par la porte des Excubiteurs. De même, au chapitre 18 du Livre I<sup>110</sup>, l'empereur, venant de la Chalçè, gagne le Consistoire par les Scholes et les Excubiteurs. La mention de l'avertissement: καπτάτε, Δόμνε, suffit pour indiquer qu'il a dû passer par la porte des Excubiteurs.

Ainsi, d'après ce qui précède, après avoir franchi la porte des Excubiteurs, on débouchait dans les Scholes ou dans les Courtines, ce qui revient au même et, après avoir franchi la porte des Courtines, on débouchait pareillement dans les Scholes et évidemment dans la région des Courtines, comme le nom de la porte le démontre. L'identité de la porte des Excubiteurs avec la porte des Courtines résulte de cette constatation, ainsi que la position des Courtines dans les Scholes. Les Courtines étaient une simple région des Scholes.

C'est sur le seuil de la porte des Excubiteurs ou porte des Courtines que l'empereur procédait à l'occasion à la promotion des scribonés. C'est pourquoi la porte en question est souvent appelée: porte des Excubiteurs où sont promus les scribonés<sup>111</sup>. Les scribonés ne sont pas des scribes, mais des officiers supérieurs du corps des Excubiteurs, dont le grade correspond à celui des comtes dans le corps des Scholaires<sup>112</sup>. Le cérémonial de la promotion des scribonés est décrit au chapitre 23 du Livre I<sup>113</sup>. L'empereur se tenait sur le seuil de la porte des Excubiteurs; assisté du Maître des Cérémonies, le domestique des Excubiteurs amenait devant lui le scribon à promouvoir; l'empereur lui remettait alors le bâton, insigne du commandement.

C'est devant la porte des Excubiteurs ou des Courtines, et par conséquent dans les Courtines, que l'empereur montait à cheval, lorsqu'il devait sortir du Grand Palais par la Chalçè; c'est également devant cette porte que l'empereur descendait de cheval, lorsqu'il rentrait par la Chalçè. Le protocole byzantin, qui accordait à l'empereur seul le privilège de pénétrer à cheval dans l'intérieur du Grand Palais, ne semble pas être tombé en désuétude au cours des siècles.

Manuel I Comnène fit son entrée solennelle au Grand Palais « par la porte au delà de laquelle seuls les empereurs ont le privilège de descendre de monture »<sup>114</sup>. A cette description, on reconnaît la porte de la Chalçè. Manuel I Comnène dut certainement descendre de cheval devant la porte des Excubiteurs. Après son couronnement, Andronic I Comnène traversa à cheval l'église du Christ Sauveur de la





Chalcè<sup>115</sup>. Sortant du Grand Palais, Constantin IX Monomaque monta à cheval dans l'église du Christ Sauveur de la Chalcè<sup>116</sup>. Lors de la visite de Baudouin III, roi de Jérusalem, à Manuel I Comnène, le roi, par orgueil, ne descendit de cheval qu'à l'endroit où l'empereur descendait lui-même. Ce qui fut regardé comme un grave manquement à l'étiquette<sup>117</sup>.

Les frères mêmes de l'empereur n'étaient pas dispensés d'observer la règle<sup>118</sup>. Le seuil élevé de la porte des Excubiteurs facilitait au surplus à l'empereur la descente de cheval; d'ailleurs, il eût été imprudent de franchir à cheval le seuil, car le cheval était exposé à glisser. C'est ce qui arriva à Constantin Doukas, lors de son coup de main contre le Grand Palais. Il pénétra par la Chalcè jusqu'aux Excubiteurs; arrivé là son cheval, ayant glissé sur les dalles, s'abattit et livra ainsi son cavalier sans défense aux coups de ses adversaires<sup>119</sup>.

Divers textes du Livre des Cérémonies montrent l'empereur montant à cheval à la porte des Excubiteurs. Ainsi, l'empereur monte à cheval à la porte des Excubiteurs où les scribonés sont promus et sort du Grand Palais par les Courtines et la Chalcè; les dignitaires ne montent à cheval qu'en dehors des Courtines<sup>120</sup>. Au retour, tous mettent pied à terre devant la Chalcè; l'empereur seul reste à cheval et se dirige par les Courtines à la porte des Excubiteurs, où les scribonés sont promus; c'est devant cette porte qu'il descend de cheval<sup>121</sup>. Dans un autre texte<sup>122</sup>, il est dit qu'au retour, l'empereur descend de cheval devant la Grande Porte du Tricline des Candidats; ailleurs encore<sup>123</sup>, il est dit que tous mettent pied à terre à la Chalcè et que seul l'empereur reste à cheval et passe par les Courtines pour gagner l'église du Seigneur. L'auteur du Cérémonial, pour éviter les répétitions, sous-entend la descente de cheval à la porte des Excubiteurs.

La position, les limites et les issues du tricline des Excubiteurs indiquées, il faut maintenant analyser l'itinéraire suivi par l'empereur à travers ce tricline. Lorsque l'empereur devait sortir à cheval du Grand Palais, il montait à cheval, nous l'avons vu, dans les Courtines à la porte des Excubiteurs; au retour, il descendait de cheval cette même porte pour rentrer au Grand Palais par les Excubiteurs. Du Consistoire l'empereur, par le Makrôn des Candidats, débouchait dans le Tricline des Candidats, dont il longeait le flanc sud, séparé du Tribunal par un mur. L'empereur pénétrait alors dans les Excubiteurs par une porte percée dans le flanc ouest du Tricline des Candidats, porte que nous avons signalée précédemment. Une fois dans les Excubiteurs, l'empereur prenait la direction du nord et traversait le tricline dans toute sa longueur pour atteindre la porte des Excubiteurs sur les Courtines. Au retour, il suivait le même itinéraire en sens inverse.

Lorsque l'empereur sortait à cheval, il était, en effet, dispensé de s'arrêter à certaines stations, fixées par l'étiquette. Lorsque l'empereur sortait processionnellement à pied du Grand Palais, il était obligé par une étiquette inflexible d'accomplir, on l'a vu, certains actes rituels en divers oratoires, de procéder souvent à des promotions et enfin de recevoir les hommages des factions en diverses stations déterminées par une coutume immémoriale<sup>124</sup>. L'itinéraire de l'empereur se trouvait ainsi jalonné par des stations disséminées çà et là dans les directions diverses.

Pour obéir à l'étiquette, le souverain était donc obligé à de fréquents va et vient, comme l'itinéraire type du chapitre 1 du Livre I le montre<sup>125</sup>. D'après cet itinéraire, l'empereur se rend tout d'abord du Consistoire au Dôme à huit colonnes, édifice situé dans les Courtines, comme nous le montrerons plus loin. Dans ce trajet, l'empereur passe par le Makrôn des Candidats, où l'attend le clergé de l'église du Seigneur, et par le Tricline des Candidats (côté sud longeant le Tribunal) et il pénètre par une porte dans le Tricline des Excubiteurs. Après avoir parcouru du sud au nord les Excubiteurs, l'empereur sort par la porte des Excubiteurs donnant sur les Courtines<sup>126</sup>.

Le dôme à huit colonnes se trouvait dans les Courtines, à peu près en face de la porte des Excubiteurs. Après avoir fait ses dévotions dans ce sanctuaire et procédé, s'il y a lieu, aux promotions des comtes des Scholes, l'empereur doit se rendre aux Lampes, sa deuxième station obligatoire. Or, les Lampes étaient situées dans le Tricline, autrement dit, au sud des Excubiteurs et l'empereur se trouve précisément au nord de ce tricline. Il est donc obligé de refaire en sens inverse le chemin déjà parcouru et de traverser à nouveau les Excubiteurs, cette fois du nord au sud. C'est ce que le Livre des Cérémonies indique nettement par le mot *πάλι*<sup>127</sup>. Du tricline des Excubiteurs, l'empereur passe au Tribunal<sup>128</sup>. Le Livre des Cérémonies ne signale pas la porte s'ouvrant des Excubiteurs sur le Tribunal. Mais l'existence de cette porte n'est pas douteuse, car les trois quartiers des Gardes communiquaient avec le Tribunal<sup>129</sup>. La porte du Tricline des Candidats est indiquée par le Livre des Cérémonies<sup>130</sup>; il en est de même de la porte des Scholes sur le Tribunal<sup>131</sup>. L'omission de la porte des Excubiteurs sur le Tribunal est, du reste, sans importance, puisque la communication directe entre les Excubiteurs et le Tribunal est affirmée par le texte précité et par divers autres encore<sup>132</sup>.

Lorsque l'empereur, venant du Dôme à huit colonnes, traversait de nouveau en grand apparat le tricline des Excubiteurs, pour se rendre au Tribunal, tous les porte-drapeaux, porte-enseignes, porte-trophées des quatre corps de la garde faisaient la haie sur son passage<sup>133</sup>. Sur la gauche du tricline, debout sur de longs bancs, divers fonctionnaires d'ordre subalterne acclamaient l'empereur, au moment où il allait passer dans le Tribunal<sup>134</sup>. Au retour ces mêmes personnages acclamaient de nouveau l'empereur, lorsque, venant du Tribunal, il débouchait dans les Excubiteurs pour gagner le Tricline des Candidats et de là le Consistoire<sup>135</sup>.

Lorsque l'empereur se rendait du Consistoire au Dôme aux huit colonnes, par le Makrôn, les Candidats, la porte des Candidats sur les Excubiteurs, les Excubiteurs, et la porte des Excubiteurs sur les Courtines, il traversait dans toute sa longueur le Tricline des Excubiteurs, en suivant le flanc est de ce tricline. Dans cet itinéraire, les troupes ne faisaient pas la haie sur son passage et l'empereur n'était salué par aucune acclamation. Mais, lorsqu'il revenait du Dôme aux huit colonnes dans le tricline des Excubiteurs pour gagner le Tribunal et qu'il parcourait alors le Tricline des Excubiteurs du nord au sud, en longeant évidemment le flanc ouest du tricline, les troupes formaient la haie sur son passage, comme on vient de le voir.



Par rapport à l'empereur, le flanc ouest constituait le flanc droit et le flanc est le flanc gauche. Les officiers subalternes debout sur leurs bancs occupaient la région gauche du tricline, par conséquent la région est. D'autre part, comme immédiatement après avoir reçu les ovations de ces officiers, l'empereur passait dans le Tribunal, il est probable que ces officiers se trouvaient à gauche de la porte qui menait des Excubiteurs au Tribunal. Cette supposition est confirmée par ce qui est dit plus loin par le Cérémonial<sup>136</sup>. Au retour, l'empereur est, en effet, acclamé par ces mêmes officiers, placés dans la même position, au moment où il débouche du Tribunal dans les Excubiteurs. Ces officiers n'ont pas acclamé l'empereur à l'aller, parce qu'ils ne se trouvaient pas sur son chemin; la porte par laquelle l'empereur venant du tricline des Candidats est entré dans les Excubiteurs était, en effet, à quelque distance de la porte des Excubiteurs sur le Tribunal. Ces explications, qui peuvent sembler un peu minutieuses, ont cependant un intérêt topographique.

L'itinéraire du chapitre 23 du Livre I<sup>137</sup> reproduit, à quelques détails près, l'itinéraire du chapitre 1, que nous venons d'analyser. L'empereur se rend directement du Consistoire par le tricline des Excubiteurs à la porte des Excubiteurs où sont promus les scribonés (ou porte des Courtines). Le trajet est exactement le même que celui du chapitre 1. Après avoir procédé sur le seuil de la porte des Excubiteurs à une promotion de scribonés, l'empereur descend dans les Scholes (Courtines) pour se rendre à la Rotonde (*Στρογγύλον*) où il procède à la promotion des comtes des Scholes. La Rotonde, dont il est question ici, n'est autre, sous un nom différent, que le Dôme aux huit colonnes. La cérémonie terminée, l'empereur repasse par les Scholes pour se rendre à la cinquième Schole, où il reçoit les hommages de la faction Verte de Péra, assistée du Domestique des Scholes. Ensuite, l'empereur se rend dans les Scholes pour gagner la Chalcè, avec le cérémonial ordinaire. La V<sup>e</sup> Schole, dont il est question ici, n'est autre que la station dite des Lampes, au Tribunal, comme nous le verrons plus loin.

Comme dans l'itinéraire du chapitre 1, l'empereur, du Dôme aux huit colonnes ou Rotonde, est sorti dans les Scholes (région des Courtines), a passé de nouveau par la porte des Excubiteurs, a traversé du nord au sud les Excubiteurs et a débouché dans le Tribunal, devant les Lampes, où a eu lieu la réception coutumière. Du Tribunal, l'empereur a ensuite gagné, par les Scholes la Chalcè, comme de coutume. Ce n'est, d'ailleurs, qu'à l'aller que l'empereur était tenu de faire ce long détour, pour visiter le Dôme aux huit colonnes dans les Courtines. Au retour, il en était dispensé. De la Chalcè il gagnait le Tribunal par les Scholes et après la réception des Lampes, il passait du Tribunal dans les Excubiteurs, d'où il débouchait dans le Tricline des Candidats qu'il traversait en direction du Consistoire<sup>138</sup>. De la porte du Tribunal sur les Excubiteurs à la porte des Excubiteurs sur les Candidats, le trajet était assez court. Au sortir de la première porte, l'empereur tournait à droite en direction de l'est et suivait un instant le flanc sud du tricline des Excubiteurs pour atteindre la seconde porte.

Lorsque l'empereur sortait à cheval du Grand Palais ou lorsqu'il y rentrait comme il n'avait pas de formalités à remplir, l'itinéraire qu'il suivait était direct-

Du Consistoire, il se rendait, comme on l'a vu, à la porte des Excubiteurs ou Courtines, où il montait à cheval. Il n'avait alors qu'à parcourir les Courtines en direction est ouest, pour atteindre la Chalcè.

Il est bien évident que chaque fois qu'il sortait à pied du Grand Palais, l'empereur n'était pas obligé de suivre l'interminable itinéraire, décrit aux chapitres 1 et 23 du Livre I. Cet itinéraire n'était obligatoire qu'aux jours de grandes fêtes. En temps ordinaire, l'empereur, lorsqu'il sortait à pied, suivait l'itinéraire qu'il avait coutume de suivre, lorsqu'il sortait à cheval. C'est ainsi que, le jour de la fête de l'Orthodoxie<sup>139</sup>, l'empereur se rendait sans pompe dans les catéchumènes de Sainte-Sophie par la Magnaure et les passages supérieurs et qu'il rentrait à pied au Grand Palais par la petite porte du Chytos de la Chalcè. De là, par les Scholes et les Excubiteurs, l'empereur gagnait le Consistoire. Mais, sur ce trajet, l'avertissement par le Maître de cérémonies: *καπτάτε, Δόμηνε*, indique que le souverain a dû passer par la porte des Excubiteurs et son seuil de la Chalcè. Le souverain a donc dû nécessairement passer par les Scholes et la région des Courtines. Après avoir franchi la porte des Excubiteurs ou Courtines, il a dû traverser du nord au sud les Excubiteurs et sortir des Excubiteurs dans les Candidats par la porte située vis à vis du Makrôn. Dans cet itinéraire, l'empereur n'a évidemment pas passé par le Tribunal, trajet inutile, du reste, puisque ce jour-là, il n'y avait pas de réception des factions.

Au chapitre 10 du Livre I<sup>140</sup>, l'empereur se rend du Consistoire à la Chalcè par les Excubiteurs et les Scholes et reçoit l'avertissement traditionnel: *καπτάτε Δόμηνε*. Il a donc évidemment passé par le seuil de la porte des Excubiteurs. Mais, comme ce jour-là il y a réception des factions aux stations ordinaires (Lampes, Saints-Apôtres, Chalcè), l'empereur a dû passer par le Tribunal et suivre l'itinéraire compliqué des chapitres 1 et 10 du Livre I.

Lorsque l'empereur se rendait de la Magnaure à la Chalcè<sup>141</sup>, il passait nécessairement par la porte conduisant de la terrasse de la Magnaure au Tricline des Candidats; de là, il gagnait la Chalcè par les Excubiteurs et les Scholes. Mais, comme il s'agit d'un jour ordinaire, *παγανή*<sup>142</sup>, il n'y a pas de réception des factions. L'empereur n'a donc pas en principe l'obligation de passer par les Lampes, autrement dit, par le Tribunal. L'itinéraire le plus direct aurait été de passer du Tricline des Candidats dans les Courtines par la porte de bronze, déjà signalée<sup>143</sup>, mais, pour ne pas mécontenter les corps de la garde, l'empereur, chaque fois qu'il sortait du Grand Palais par la Chalcè, avait grand soin de visiter les trois quartiers des Candidats, des Excubiteurs et des Scholaires. En passant directement des Candidats dans les Courtines pour gagner la Chalcè, l'empereur se serait dispensé de traverser les Excubiteurs, ce qui n'aurait pas manqué de blesser l'amour-propre de ces gardes. Pour éviter de pareils froissements d'amour-propre, l'empereur faisait un détour. Dans l'itinéraire actuel, l'empereur, de la porte de la terrasse de la Magnaure sur le Tricline des Candidats, a dû traverser le tricline précité en direction du sud, pour pénétrer dans les Excubiteurs par la porte située en face du Makrôn des Candidats, afin d'en sortir soit au nord par la porte des Excubiteurs sur les Courtines, soit, au



sud, par la porte s'ouvrant sur le Tribunal. Des Courtines il gagnait directement la Chalçè; du Tribunal il lui était également facile de gagner la Chalçè par les Saints-Apôtres et les Scholes.

82 Comme les textes ne précisent ni le passage par le Tribunal ni le passage par le seuil de la porte des Excubiteurs sur les Courtines, il est assez difficile le préciser l'itinéraire suivi. Quoi qu'il en soit, il semble que l'empereur a dû passer par la porte des Excubiteurs sur les Courtines. L'itinéraire était, en effet, plus court. D'autre part, l'empereur n'avait aucune raison de passer par le Tribunal, puisqu'il n'y avait pas de réception de factions aux Lampes et aux Saints Apôtres. Enfin, lorsque l'empereur rentrait à pied sans pompe au Grand Palais, par la Chalçè, il passait par les Courtines et par la porte des Excubiteurs<sup>144</sup>.

Les patrices, stratèges, préfets et autres dignitaires nouvellement promus, se rendaient du Consistoire, par le Makrôn des Candidats à la porte de bronze des Courtines, nécessairement par le tribunal des Candidats et par celui des Excubiteurs; ils franchissaient le seuil de ladite porte et passaient dans les Scholes (région des Courtines); ensuite, ils devaient passer par les stations des factions, où ils étaient acclamés. Lorsque le nouveau dignitaire était promu un jour de procession solennelle à Sainte-Sophie, il devait passer devant les trois stations des factions à l'intérieur du Grand Palais: les Lampes, au Tribunal, station des Bleus de Péra avec leur chef militaire, le Domestique des Scholes ou démocrate des Bleus; les Saints-Apôtres, dans les Scholes, station des Verts de Péra, avec leur chef militaire, le Domestique des Excubiteurs ou démocrate des Verts; la Chalçè, à l'intérieur, près de la porte menant des Scholes au dit vestibule, station des Bleus de Péra, avec le Domestique des Scholes ou démocrate des Bleus<sup>145</sup>. Le nouveau dignitaire devait donc suivre le même itinéraire compliqué que suivait l'empereur en pareille circonstance<sup>146</sup>.

Si la promotion avait lieu un jour ordinaire, le nouveau dignitaire, sortant du Grand Palais, était également acclamé seulement en deux stations des factions, mais la première station où il était reçu, était celle des Saints-Apôtres, dans les Scholes. La réception était faite par les Verts commandés non par leur chef militaire, le Domestique des Excubiteurs ou démocrate des Verts, mais par leur chef civil, le démarque des Verts. La deuxième réception avait lieu à la Chalçè par les Bleus, commandés non pas par leur chef militaire, le Domestique des Scholes ou démocrate des Bleus, mais par leur chef civil, le démarque des Bleus. La présence des démarques, remplaçant les démocrates, lors des réceptions des nouveaux dignitaires, est attestée par de nombreux textes<sup>147</sup>.

83 Ainsi, pour les patrices, deux réceptions seulement avaient lieu: en temps normal, la première aux Saints-Apôtres dans les Scholes par les Verts et leur démarque, la seconde à la Chalçè par les Bleus et leur démarque; les jours de procession, la première aux Lampes, par les Bleus et leur démarque, la seconde aux Saints-Apôtres dans les Scholes par les Verts et leur démarque. Le fait que ce soient les Verts, qui fassent la première réception, s'explique par le fait que les stations étaient la propriété des factions et ne pouvaient être occupées que par leurs titulaires<sup>148</sup>.

Les nouveaux dignitaires, au moins ceux de rang élevé, étaient tenus par la tradition d'aller allumer des cierges dans diverses églises du Grand Palais (Saint Etienne de l'Hippodrome et l'église du Seigneur) et en certains lieux, comme le Consistoire, où se trouvait une croix<sup>149</sup>. La *zôstè* n'avait pas à se rendre à Saint Etienne de l'Hippodrome, mais, comme elle passait très certainement par l'église du Seigneur et le Consistoire pour gagner le Makrôn des Candidats, il est à supposer qu'en sa qualité de patricienne, elle allait allumer des cierges à l'église du Seigneur et au Consistoire. Le chapitre 50<sup>150</sup> ne fait pas allusion à cette formalité; c'est, très vraisemblablement, une simple omission.

Le Préfet, étant donné le cérémonial de sa promotion, ne semble pas avoir été tenu de se rendre à Saint Etienne de l'Hippodrome, mais il est très probable qu'il devait allumer des cierges au Consistoire et à l'église du Seigneur, bien que le Cérémonial n'en parle pas<sup>151</sup>. Le Préfet était, du reste, un fonctionnaire et non un dignitaire. Si, lors de sa nomination comme Préfet, il recevait le titre de patrice, il était alors tenu d'accomplir toutes les formalités imposées aux autres patrices<sup>152</sup>. Lorsque le Préfet se rendait du Consistoire à la Chalçè, il allait directement d'abord aux portes de bronze des Courtines, puis aux Lampes, où il était reçu par les Bleus et de là aux Scholes (Saints-Apôtres), où il était reçu par les Verts<sup>153</sup>.

Ainsi il semble que pour lui la première réception fût aux Lampes, alors que pour les patrices la première réception avait lieu ordinairement aux Saints-Apôtres par les Verts et la seconde à la Chalçè par les Bleus<sup>154</sup>. C'est par erreur que le Cérémonial attribue la première réception aux Bleus et la seconde aux Verts. Le chapitre parallèle corrige, du reste, cette erreur. On voit, en effet, la première réception faite par les Verts aux Saints-Apôtres dans les Scholes et la seconde à la Chalçè par les Bleus<sup>155</sup>. Une scholie<sup>156</sup> déclare, au surplus, qu'exceptionnellement, les jours de procession, la première réception a lieu aux Lampes par les Bleus et la seconde aux Scholes (Saints-Apôtres) par les Verts. En temps normal, il en était donc autrement.

Tous ces itinéraires, qui semblent compliqués, se rapportent aux itinéraires types des chapitres 1 et 23. Du Consistoire les patrices et autres dignitaires se rendaient à la porte des Courtines (porte des Excubiteurs), passaient dans les Courtines par le seuil de ladite porte, rentraient dans le tricline des Excubiteurs par la même porte, traversaient le tricline en direction du sud, passaient dans le Tribunal (où ils étaient reçus les jours de procession par les Bleus à la station des Lampes), du Tribunal se rendaient aux Scholes où ils étaient reçus par les Verts aux Saints-Apôtres. De là, ils entraient dans la Chalçè, où ils étaient reçus par les Bleus et sortaient enfin par la Chalçè.

Ils suivaient, en somme, l'itinéraire emprunté par les empereurs les jours de fête. Très probablement, bien que les textes ne le disent pas, les nouveaux dignitaires devaient visiter le Dôme aux huit colonnes et c'est pour cette raison qu'ils vont d'abord dans les Courtines. Il est également probable qu'ils devaient visiter les Lampes, même s'il n'y avait pas à cette station une réception faite par les Bleus. Comme ils devaient nécessairement passer par les Saints-Apôtres, où avait



lieu la réception des Verts, pour se rendre des Courtines à cette station, située dans les Scholes, du côté du Tribunal, ils avaient aussi bon compte à traverser de nouveau les Excubiteurs, pour gagner les Saints-Apôtres par le Tribunal qu'à parcourir les Courtines pour remonter ensuite par les Scholes dans la direction du sud jusqu'aux Saints-Apôtres et de là revenir sur leurs pas afin d'atteindre la Chalcè.

Le Livre des Cérémonies<sup>157</sup> déclare que les nouveaux patrices se rendent du Grand Palais à la Grande Eglise par les Scholes et les stations des factions *διὰ τῶν Σχολῶν καὶ τὰς δοχὰς τῶν μετῶν*, ce qui précise le trajet. Dans tous les itinéraires, où l'on doit passer par les stations des factions, on devait passer par les Lampes avant de passer par les Saints-Apôtres et par la Chalcè. Dans ce texte, les Excubiteurs ne sont pas mentionnés, mais on sait par le chapitre 48<sup>158</sup> que les nouveaux patrices passaient par les Excubiteurs et par les Scholes.

Ces omissions sont fréquentes dans le Livre des Cérémonies, qui se contente le plus souvent de jalonner avec plus ou moins de détails les itinéraires pour éviter de constantes répétitions. C'est ainsi que l'on voit le nouveau Préfet sortir du Grand Palais par les Excubiteurs et les Scholes et être acclamé sur son parcours par la foule<sup>159</sup>. Dans le chapitre parallèle, les Excubiteurs ne sont pas mentionnés, mais il est question de la porte des Courtines des Scholes, de la réception des Bleus aux Lampes et de celle des Verts dans les Scholes (Saints-Apôtres)<sup>160</sup>. L'itinéraire est exactement le même, mais il est différemment jalonné. En résumé, on peut dire que, de quelque façon dont les itinéraires sont jalonnés, les nouveaux dignitaires suivaient pour sortir du Grand Palais l'itinéraire-type, décrit aux chapitres 1 et 23 du Livre I. La seule différence est que la réception devant les Lampes était souvent supprimée.

Quant aux démarques, simples fonctionnaires occupant les 57<sup>e</sup> et 58<sup>e</sup> rangs dans la hiérarchie des offices<sup>161</sup>, il semble qu'ils n'aient pas été reçus par les factions aux stations du Grand Palais, mais seulement aux stations échelonnées en dehors du Grand Palais, de la Chalcè au Milion<sup>162</sup>. Du Consistoire les démarques promus sortaient du Grand Palais par les Courtines, *διὰ τῶν Κορτινῶν*, acclamés *ἀπὸ τῆς Χαλκῆς μέχρι τοῦ Μιλίου*. Il n'est question ni de la réception des Lampes ni de celles des Saints-Apôtres, et de la Chalcè. Il est donc probable que les démarques, après avoir franchi la porte des Courtines et débouché dans les Courtines, les suivaient jusqu'à la Chalcè, sans remonter au Tribunal. Ils ont suivi très vraisemblablement l'itinéraire direct que les empereurs empruntaient lorsqu'ils sortaient à cheval du Grand Palais<sup>163</sup>.

### Les Courtines. Αἱ Κορτίνας

Ebersolt<sup>164</sup> a identifié la porte des Excubiteurs avec la porte des Courtines<sup>165</sup>. Labarte<sup>166</sup> avait déjà signalé cette identité, qui ne semble pas douteuse. Les Courtines faisaient partie des Scholes, dont elles n'étaient qu'une région ou qu'une prolongation; très souvent, du reste, le Livre des Cérémonies ne distingue pas

celles-ci des Scholes. Ainsi, l'empereur, arrivé à la grande porte des Excubiteurs, en franchit le seuil et pénètre dans les Scholes<sup>167</sup>. Il s'agit évidemment de la région des Courtines, car la porte des Excubiteurs s'ouvrait sur les Courtines<sup>168</sup>. Le nom de porte des Courtines donné à la porte des Excubiteurs est au surplus significatif.

Les Courtines étaient limitées au sud par les Excubiteurs, à l'est par les Candidats, au nord par le mur d'enceinte du Grand Palais et à l'ouest par le quartier des Scholes, avec lequel elles communiquaient librement; aucune clôture n'est signalée de ce côté. La situation des Courtines entre les trois quartiers militaires est évidente. Les Courtines, en effet, étaient reliées directement aux Excubiteurs par une porte dite des Excubiteurs ou des Courtines, comme on l'a vu; elles l'étaient aussi aux Candidats par la porte dite des Candidats, comme il a été dit plus haut; enfin, elles étaient reliées aux Scholes proprement dites, puisque les Courtines étaient traversées pour gagner la Chalcè, qui touchait aux Scholes par ses flancs est et sud. Les Candidats et les Scholes s'appuyaient aux remparts du Grand Palais, sur une partie de leur côté nord; les Courtines, qui bordaient le flanc nord des Excubiteurs et reliaient la région nord-est des Scholes à la région nord-ouest des Candidats, s'appuyaient donc également sur le mur d'enceinte.

En résumé, on donnait le nom de Courtines à la région des Scholes qui longeait au nord les Excubiteurs pour rejoindre les Candidats. Comme le corps des Candidats dépendait du *tagma* des Scholes, il était naturel que les quartiers affectés à ces deux corps de troupes fussent en communication directe.

La raison de l'appellation *Courtines* n'apparaît pas clairement. L'explication proposée par Labarte (*murorum lorica inter duas turres*, front de murailles entre deux tours)<sup>169</sup> n'est nullement satisfaisante et a été écartée avec raison par Beljaev<sup>170</sup>. L'explication avancée par Ebersolt<sup>171</sup> ne semble exacte qu'en partie. Rien ne permet de supposer que la région des Courtines ait été bordée d'une double colonnade à rideaux<sup>172</sup>, mais il se peut fort bien que la région en question ait tiré son nom des portières suspendues à la porte des Excubiteurs et à celle des Candidats, qui était toute voisine<sup>173</sup>. Par suite de sa fausse interprétation du mot *κορτίνας* Labarte, comme le montre son Plan, fait des Courtines une immense cour, divisée en deux parties, allant de la Chalcè jusqu'à la Magnaure et à l'église du Seigneur, en longeant le mur d'enceinte du Grand Palais, conception qu'aucun texte ne justifie. La position attribuée par Ebersolt sur son Plan aux Courtines semble elle aussi très discutable.

Deux édifices se trouvaient dans les Courtines: le Dôme aux huit colonnes, sur lequel nous reviendrons plus loin, et l'écurie aux mules. Cette dernière, citée au Livre II du Cérémonial<sup>174</sup>, était très proche du Dôme aux huit colonnes. Les deux édifices sont, en effet, mentionnés en même temps et placés dans le voisinage immédiat du Tricline des Candidats et de celui des Excubiteurs. Ils ne faisaient pas partie du Tricline des Candidats, car le soin de les décorer était confié à un autre fonctionnaire, le sacellaire ou trésorier au lieu du Préfet; ils ne faisaient pas partie non plus du Tricline des Excubiteurs, puisque nous savons qu'il fallait sortir de ce tricline par une porte pour y accéder.



Dans la haie formée sur le passage des ambassadeurs arabes<sup>175</sup>, les troupes sont échelonnées en dehors de la porte de bronze du Tricline des Candidats, dans la I<sup>ère</sup> Schole (Dôme aux huit colonnes) et dans le tricline des Excubiteurs jusqu'au Tribunal. La porte des Candidats, on l'a vu, s'ouvrait sur les Scholes (région des Courtines). La I<sup>ère</sup> Schole et l'écurie aux mules, toute voisine, devaient donc se trouver dans ces parages et tout près de la porte des Excubiteurs.

Les Courtines apparaissent, dans le Cérémonial, comme un lieu de passage. A l'aller, l'empereur les traversait à cheval, en direction est-ouest, pour se rendre de la porte des Excubiteurs à la Chalcè<sup>176</sup>. Au retour, il les traversait également à cheval en direction ouest-est, pour se rendre de la Chalcè à la porte des Excubiteurs<sup>177</sup>. Le plus souvent, l'empereur ne faisait que les traverser dans leur longueur ou sud au nord, pour se rendre de la porte des Excubiteurs au Dôme aux huit colonnes. Ensuite, il revenait sur ses pas, pour rentrer dans les Excubiteurs par la porte des Excubiteurs<sup>178</sup>. Les dignitaires nouvellement promus ne faisaient également qu'une courte station dans les Courtines, pour rentrer aussitôt dans les Excubiteurs, d'où ils gagnaient le Tribunal.

La région des Courtines correspondait seulement au saillant formé par les Scholes le long du flanc nord des Excubiteurs. De la Chalcè, on traversait donc les Scholes avant d'arriver dans la région des Courtines; de même, de la porte des Excubiteurs, après avoir parcouru les Courtines, on passait dans les Scholes pour atteindre la Chalcè. La région des Courtines se trouvait exactement en face de la porte des Scholes sur la Chalcè. L'empereur, de la porte des Excubiteurs, marchait donc en ligne droite de l'est à l'ouest pour gagner la porte des Scholes sur la Chalcè, et inversement, il marchait en ligne droite de l'ouest à l'est de la porte de la Chalcè sur les Scholes, pour gagner la porte des Excubiteurs. Les Courtines s'appuyaient en effet, aux murs d'enceinte nord du Grand Palais, dont la Chalcè occupait l'angle nord-ouest.

### Les trois oratoires constantiniens

88 Dans les quartiers militaires avoisinant la Chalcè, et au Tribunal, les textes signalent l'existence de trois antiques oratoires: le Dôme ou coupole aux huit colonnes, les Lampes et les Saints-Apôtres. Ces trois édifices, dont deux au moins furent construits par Constantin le Grand, d'après la tradition<sup>179</sup>, servaient sans doute, primitivement de chapelles aux soldats de la Garde.

La tradition attribue également à Constantin le Grand la construction des Scholes, des Excubiteurs et du Tribunal<sup>180</sup>, mais on ignore la disposition et les limites exactes de ces diverses régions, à cette époque. L'incendie, lors de la révolte Nika en 532, détruisit les quartiers militaires<sup>181</sup>. Justinien I les fit reconstruire sur un plan nouveau<sup>182</sup>. Par suite de la division nouvelle des quartiers et de l'extension probable du Tribunal, les trois oratoires, primitivement situés dans les Scholes, se trouvèrent séparés les uns des autres et répartis un peu au hasard. C'est ainsi que le

Dôme aux huit colonnes se trouva dans les Courtines, les Lampes dans le Tribunal, et les Saints-Apôtres dans les Scholes, contre le Tribunal. Le corps des Scholaires formait primitivement sept sections, au témoignage de divers chroniqueurs et du Livre des Cérémonies<sup>183</sup>. Chaque section devait avoir son oratoire.

Le Livre des Cérémonies nous apprend que le Dôme aux huit colonnes était l'oratoire de la I<sup>ère</sup> Schole<sup>184</sup> et que les Lampes étaient l'oratoire de la 5<sup>e</sup> Schole<sup>185</sup>. Un texte d'Agathon fait allusion à une ikône placée entre la 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> Scholes, probablement dans quelque oratoire voisin<sup>186</sup>. Cette ikône fut enlevée sur l'ordre de Philippikos, en 711.

L'église des Saints-Apôtres était très certainement l'oratoire primitif de l'un des corps de la Garde, peut-être celui des Protecteurs, remplacés à une époque indéterminée par les Excubiteurs. C'est en effet, aux Saints-Apôtres, dans les Scholes, que le Domestique des Excubiteurs, en sa qualité de démocrate des Verts, recevait l'empereur.

D'après l'étiquette, l'empereur, lorsqu'il sortait en procession du Grand Palais, devait visiter les trois antiques oratoires constantiniens, que l'incendie de 532 avait, sans doute, épargnés ou qui furent reconstruits par Justinien I. La position, qu'occupaient ces trois édifices vénérables obligeait l'empereur à faire de longs détours pour sortir du Grand Palais. L'itinéraire compliqué qu'il devait suivre a dérouter les commentateurs et les a amenés à commettre de graves erreurs topographiques, comme nous allons le voir.

### Le Dôme aux huit colonnes. Ὁ ὀκτακίονος θόλος

Le Dôme ou coupole aux huit colonnes, est appelé aussi I<sup>ère</sup> Schole ἡ πρώτη Σχολή et ancienne Monnaie ἡ παλαιὰ Χαραγή<sup>187</sup>. La raison de cette dernière appellation nous est inconnue. L'édifice est également qualifié de Rotonde, τὸ Στρογγύλον<sup>188</sup>. L'identité de la Rotonde avec le Dôme aux huit colonnes ne peut faire de doute; la situation est la même<sup>189</sup>. Le Dôme aux huit colonnes était décoré d'une magnifique croix en argent<sup>190</sup>.

C'est très certainement cet oratoire que les Patria<sup>191</sup> désignent sous l'expression ὁ θόλος τῆς ἐπταλόχου, à cause du chandelier à sept branches qu'on y conservait. C'est également cet oratoire qu'une scholie du Livre des Cérémonies appelle ἡ καλουμένη ἐπτακάνδηλος (ὁ θόλος)<sup>192</sup>. Le scholiaste fait allusion aux trois croix du baptistère de l'oratoire de la Sainte Trinité et dit que, les jours de fêtes, deux de ces croix étaient transportées, l'une au Dôme aux huit colonnes, I<sup>ère</sup> Schole ou Vieille Monnaie, l'autre aux Lampes; il ajoute: « là, en effet, en face des Lampes (il s'agit sans aucun doute de l'édifice) s'élève (le Dôme) du chandelier à sept branches ».

Sur la foi de cette scholie, Labarte<sup>193</sup> et Ebersolt<sup>194</sup> supposent que l'oratoire des Lampes était décoré d'un chandelier à sept branches. Or le texte fait allusion non au chandelier lui-même, mais à un édifice décoré dudit chandelier, comme le



prouve le passage des Patria. Cet édifice situé à l'intérieur des Scholes, *ἔσωθεν τῶν Σχολῶν*, ne peut donc être identifié avec les Lampes, situées dans le Tribunal. Cette constatation a son importance, car elle permet de préciser la situation du Dôme aux huit colonnes par rapport aux Lampes.

Les deux édifices se faisaient exactement vis à vis, *ἄντικρυ*. Le premier était au nord (dans les Courtines) et le second au Tribunal, à proximité de la porte qui s'ouvrait des Excubiteurs sur le Tribunal. Comme beaucoup d'autres édifices du Grand Palais, le Dôme aux huit colonnes, suivant les époques et les écrivains, était désigné sous de nombreux noms.

Le Dôme aux huit colonnes apparaît comme un édifice circulaire, *στρογγύλον*<sup>195</sup>, recouvert d'une coupole<sup>196</sup>, *θόλος* ou *τροῦλλος*<sup>197</sup>, supportée par des arcs, *καμάραι*<sup>198</sup>, appuyés sur une colonnade de huit colonnes. Lorsque l'empereur sortait du Grand Palais, il allumait des cierges et faisait ses dévotions dans l'oratoire précité<sup>199</sup>. C'est là également qu'il procédait à la promotion des Comtes des Scholes et autres officiers<sup>200</sup>. Le Dôme aux huit colonnes s'élevait dans les Scholes. Le témoignage des Patria est formel<sup>201</sup>; il est d'ailleurs confirmé par divers passages du Livre des Cérémonies.

A Noël, l'empereur franchissait le seuil de la porte des Excubiteurs et pénétrait dans les Scholes pour se rendre à la Rotonde et procéder à la promotion des comtes des Scholes<sup>202</sup>. La promotion des scribonés, officiers du corps des Excubiteurs ayant lieu dans le quartier des Excubiteurs, il était naturel que la promotion des officiers du corps des Scholes ait lieu dans le quartier des Scholaires.

Par la porte des Excubiteurs on débouchait dans les Scholes, comme on l'a vu; mais la région des Scholes, située devant la porte des Excubiteurs était généralement désignée sous le nom de Courtines, comme on l'a dit. L'empereur, à l'aller, rappelons-le, montait à cheval à la porte des Excubiteurs et traversait les Courtines pour gagner la Chalcè<sup>203</sup>, et, au retour, il traversait les Courtines pour arriver à la porte des Excubiteurs, où il descendait de cheval<sup>204</sup>. La porte des Excubiteurs était appelée aussi, rappelons-le également, porte des Courtines, parce qu'elle s'ouvrait des Excubiteurs sur la région des Scholes, appelée Courtines.

De la porte des Excubiteurs, l'empereur n'avait que quelques pas à faire pour atteindre le Dôme aux huit colonnes, qui par conséquent ne pouvait être situé que dans les Courtines, très probablement à peu près en face de la porte des Excubiteurs. Le Dôme aux huit colonnes était très près du Tricline des Candidats.

Le chapitre 15 du Livre II du Cérémonial<sup>205</sup>, après avoir décrit la décoration du tricline des Candidats, parle aussitôt de la décoration de l'écurie aux mules et de la I<sup>ère</sup> Schole (Dôme aux huit colonnes) et passe ensuite à celle des Excubiteurs et du Tribunal. L'auteur décrit la décoration des salles dans l'ordre dans lequel les salles étaient parcourues par le cortège. Du chapitre 15 il résulte que la I<sup>ère</sup> Schole ou Dôme des huit colonnes devait être située en face et probablement un peu à l'est de la porte des Excubiteurs. Les Lampes, on le verra, situées dans le Tribunal, se trouvaient également à proximité de la porte qui menait des Excubi-

teurs au Tribunal et un peu à l'est de cette porte. En conséquence, l'oratoire des Lampes et celui du Dôme aux huit colonnes se faisaient vis à vis et n'étaient séparés l'un de l'autre que par le quartier des Excubiteurs. Ainsi se justifie le mot *ἀντικρυ* de la scholie du Livre des Cérémonies.

La proximité du Dôme aux huit colonnes avec le tricline des Candidats et celui des Excubiteurs ressort nettement des textes précités; mais, comme s'autre part, l'oratoire était incontestablement situé dans les Scholes, il ne pouvait s'élever que dans la région des Scholes, qui rejoignait le Tricline des Candidats, en longeant celui des Excubiteurs, c'est-à-dire dans les Courtines. Labarte<sup>206</sup> situe le Dôme dans les Candidats, ce qui est une erreur: Reber et Beljaev rapprochent avec raison le Dôme du quartier des Candidats<sup>207</sup>; Paspatis le place au milieu des Scholes<sup>208</sup> et Ebersolt<sup>209</sup> attribue à l'édifice une position dans les Scholes, qui n'est guère justifiée et qui, en tout cas, ne s'accorde pas avec les textes du Cérémonial. Bref, le chapitre 15 qui, encore une fois, est une source précieuse d'informations pour la topographie des quartiers militaires au milieu du X<sup>e</sup> siècle, ne laisse aucun doute sur la position de la I<sup>ère</sup> Schole dans les Courtines, à proximité de la porte des Excubiteurs et de la porte des Candidats.

### *Le tricline des Scholes. Ὁ τρίκλινος τῶν Σχολῶν. Αἱ Σχολαί*

Le corps des Scholaires était le premier et le plus important des quatre tagmata composant la garde impériale. Il était divisé en sept sections ou scholes, au témoignage du Livre des Cérémonies<sup>210</sup> et des historiens<sup>211</sup>. Les scholaires tenaient garnison à Constantinople et dans diverses villes d'Asie Mineure<sup>212</sup>, mais chaque section fournissait un contingent, préposé à la défense du Grand Palais. Ces contingents avaient un quartier spécial, le tricline des Scholes.

Ce quartier assez vaste était limité au sud par le Tribunal, à l'est par le quartier des Excubiteurs et sur une petite étendue (région des Courtines) par le quartier des Candidats; au nord par le mur d'enceinte du Grand Palais et par la Chalcè, à l'ouest par la Chalcè et par le mur d'enceinte ouest du Grand Palais.

Le Tribunal, qui s'étendait devant la façade nord du Tricline des XIX Lits et qui, par son flanc est, touchait à l'Onopodion et au Consistoire, se trouvait incontestablement *au sud* des Scholes avoisinant la Chalcè. Du Tribunal on passait directement dans les Scholes par une grande porte souvent mentionnée par le Livre des Cérémonies.

Des Lampes, situées dans le Tribunal, l'empereur, après avoir parcouru pendant quelques instants le Tribunal en direction est-ouest, passait directement dans les Scholes<sup>213</sup>. Des Lampes au Tribunal, l'empereur se rend directement aux Saints-Apôtres dans les Scholes<sup>214</sup>. Des Lampes, le notaire des Bleus escorte l'empereur jusqu'à la porte qui conduit aux Scholes; à partir de cette porte, le notaire des Verts escorte l'empereur jusqu'à la grande porte des Scholes s'ouvrant sur la Chalcè<sup>215</sup>.



La première porte conduisant du Tribunal aux Scholes était percée dans le flanc sud du quartier des Scholaires; la seconde conduisant des Scholes à la Chalçè, était la porte de la façade orientale de la Chalçè. Des Lampes, l'empereur longeait le flanc nord du Tribunal, marchant de l'est à l'ouest; arrivé à la hauteur de la porte conduisant aux Scholes, il tournait à droite et, après avoir franchi ladite porte, il marchait en direction du nord pour atteindre la porte menant des Scholes à la Chalçè.

Au chapitre 15 du Livre II du Cérémonial, l'auteur décrit la décoration des Scholes immédiatement après la décoration du Tribunal; on a vu que la décoration des salles est décrite dans l'ordre où le cortège les parcourt<sup>216</sup>. D'après le même chapitre<sup>217</sup>, la haie formée par les officiers palatins sur le passage des ambassadeurs arabes se continue du Tribunal à travers les Scholes jusqu'à la Chalçè.

Les ambassadeurs arabes descendent de cheval devant les cancels de la Chalçè, traversent l'édifice et parcourent les Scholes pour déboucher au Tribunal<sup>218</sup>. Dans les grandes cérémonies, les portes des quartiers des gardes étaient ouvertes, afin de permettre aux soldats de pénétrer dans le Tribunal<sup>219</sup>. Le Tricline des XIX Lits touchait à l'Hippodrome<sup>220</sup>. Dans la partie nord de son flanc ouest, le Tribunal touchait très vraisemblablement aux Noumera et à la Mésè qui, de la Chalçè, conduisait à l'Hippodrome, en passant devant Zeuxippe. Sur tout leur côté sud, les Scholes étaient donc limitées par le Tribunal.

Sur la plus grande partie de son côté est, le quartier des Scholes était borné par celui des Excubiteurs. Aucune issue n'est signalée de ce côté entre les deux quartiers disposés parallèlement l'un à l'autre. Les Scholes se reliaient indirectement aux Excubiteurs par le Tribunal et directement par la porte des Excubiteurs s'ouvrant sur les Courtines, région des Scholes. On a vu plus haut que les Scholes touchaient au Tricline des Candidats par la région des Courtines.

Au nord, les Scholes s'appuyaient au mur d'enceinte du Grand Palais; aucune issue n'est signalée de ce côté.

A l'ouest, les Scholes étaient limitées par le mur d'enceinte du Grand Palais, qui les séparait de la Mésè conduisant de la Chalçè à l'Hippodrome, en direction des Noumera. Les Scholes étaient encore limitées à l'ouest par la façade orientale de la Chalçè et, au nord, par la façade méridionale de ce même édifice. Le célèbre vestibule de la Chalçè occupait, en effet, l'angle nord-ouest du Grand Palais.

Le quartier des Scholes ne semble pas avoir eu d'issues directes au nord et à l'ouest sur la ville; la sortie se faisait par la Chalçè, ainsi que tous les itinéraires du Livre des Cérémonies en font foi.

En plus de la porte des Candidats, reliant le Tricline des Candidats avec celui des Scholaires par les Courtines et de la porte des Excubiteurs ou des Courtines reliant le Tricline des Excubiteurs avec celui des Scholaires par les Courtines, deux autres portes sont encore mentionnées dans les Scholes: la première reliait le Tribunal avec les Scholes, la seconde reliait la Chalçè avec les Scholes.

La première porte est signalée par le Cérémonial sous le nom de *porte conduisant aux Scholes*<sup>221</sup>. L'empereur, venant des Lampes, situées au Tribunal, pénétrait

dans les Scholes par cette porte. Dans les itinéraires, cette porte est généralement sous-entendue, et du Tribunal il est dit seulement que l'empereur passe dans les Scholes<sup>222</sup>. La porte en question devait être très rapprochée de l'église des Saints-Apôtres, située dans les Scholes, car, aussitôt après avoir franchi ladite porte, l'empereur se trouvait devant le narthex des Saints-Apôtres<sup>223</sup> et la réception des Verts avait lieu à la porte même de l'église: *πρὸ τῶν πυλῶν τῶν ἁγίων Ἀποστόλων*<sup>224</sup>.

La seconde porte reliant les Scholes à la Chalçè est mentionnée dans le Cérémonial. C'était la porte de la façade est de la Chalçè. L'empereur, après avoir franchi la grande porte du Tribunal menant aux Scholes et après avoir été reçu devant les Saints-Apôtres par les Verts, se remettait en marche et arrivait à la grande porte des Scholes menant au dôme de la Chalçè: *ἡ μεγάλη πύλη τῶν Σχολῶν, ἢ ἐξάγουσα ἐπὶ τὸν τῆς Χαλκῆς θόλον*, il franchissait cette porte et était reçu alors par les Bleus, à l'intérieur de la Chalçè<sup>225</sup>. Au retour, l'empereur était également reçu par les Bleus à l'intérieur de la Chalçè, *ἐνδοθεν τῆς χαλκῆς*, devant cette même porte, appelée *ἡ πύλη ἢ εἰσφέρουσα εἰς τὰς Σχολάς*<sup>226</sup>.

La porte des Scholes sur la Chalçè se trouvait à une certaine distance au nord de la porte du Tribunal sur les Scholes, comme le prouve le fait que l'empereur est escorté de l'une à l'autre par un officier des factions, récitant une poésie en l'honneur du souverain<sup>227</sup>. La Chalçè était incontestablement au nord du Tribunal. D'après sa situation, la porte des Scholes sur la Chalçè devait se trouver exactement en face des Courtines. L'empereur, du reste, à l'aller montait à cheval dans les Courtines et se rendait directement à la Chalçè et au retour, il traversait la Chalçè pour gagner directement les Courtines, où il descendait de cheval. La position assignée aux Courtines justifie cette conclusion.

Que l'empereur sortît à pied ou à cheval, processionnellement ou non, du Grand Palais par la Chalçè, il passait nécessairement par les Scholes. L'itinéraire était d'ailleurs plus ou moins direct, selon les circonstances.

Un premier itinéraire était celui des jours de fête et, par suite, le moins direct. Du Makrôn des Candidats, l'empereur, marchant de l'est à l'ouest, traversait le tricline des Candidats, en longeant le flanc sud qui touchait au Tribunal et pénétrait dans le Tricline des Excubiteurs par la porte, qui a été signalée. Il parcourait alors le Tricline dans toute sa longueur, marchant du sud au nord, pour atteindre la porte des Excubiteurs ou des Courtines; il franchissait cette porte au seuil élevé et descendait dans les Courtines pour aller faire ses dévotions au Dôme aux huit colonnes. Ses dévotions terminées, il refaisait en sens inverse le chemin déjà parcouru, autrement dit, il franchissait de nouveau la porte des Excubiteurs et parcourait le tricline des Excubiteurs, marchant du nord au sud, pour atteindre la porte s'ouvrant des Excubiteurs sur le Tribunal. Après la réception des Lampes la porte s'ouvrant des Excubiteurs sur le Tribunal, marchant de l'est à l'ouest, jusqu'à la porte conduisant du Tribunal aux Scholes. Il franchissait cette porte et pénétrait dans les Scholes. Après une réception aux Saints-Apôtres, il traversait dans leur longueur les Scholes, marchant du sud au nord, jusqu'à la porte des Scholes sur la Chalçè (porte de la façade est de la Chalçè). Après avoir



franchi cette porte, il était reçu dans la Chalcè par les Bleus; après la réception, il traversait la Chalcè, marchant de l'est à l'ouest, pour en sortir par la porte de bronze et les cancels sur la Mésè.

95 Cet itinéraire, qui, à première lecture, semble très compliqué, était imposé par l'étiquette et par la tradition. L'empereur était, en effet, tenu de visiter tous les oratoires: le Dôme aux huit colonnes, situé dans les Courtines, les Lampes, situées au Tribunal, les Saints-Apôtres, situés dans les Scholes. Il était également obligé de procéder en des points immuablement déterminés à certaines promotions, enfin, il devait se montrer dans les trois quartiers des gardes ainsi qu'au Tribunal, où se tenaient les autorités municipales et les ambassadeurs. La religion, la politique et les devoirs de sa haute magistrature imposaient à l'empereur ce parcours.

Au retour, l'empereur suivait le même itinéraire en sens inverse; toutefois, comme au retour l'empereur était dispensé de se rendre au dôme aux huit colonnes, l'itinéraire était simplifié. Du Tribunal l'empereur passait dans les Excubiteurs, mais il ne faisait que traverser ceux-ci, de la porte du Tribunal sur les Excubiteurs à la porte des Excubiteurs sur les Candidats. Il n'avait donc pas à parcourir deux fois dans toute sa longueur le tricline des Excubiteurs.

Le second itinéraire était emprunté, lorsque l'empereur sortait à cheval du Grand Palais. Il gagnait d'abord à pied du Makrôn des Candidats la porte des Excubiteurs ou des Courtines, comme dans l'itinéraire précédent. A la porte des Excubiteurs, l'empereur montait à cheval et, par les Courtines, il gagnait la porte des Scholes sur la Chalcè, qu'il traversait pour sortir sur la Mésè, comme dans l'itinéraire précédent. Lorsque l'empereur sortait à cheval, il était dispensé de visiter les oratoires et n'était pas reçu par les factions à l'intérieur du Grand Palais. Au retour, l'itinéraire était le même. Si l'empereur sortait à pied et sans pompe du Grand Palais par la Chalcè, il suivait très vraisemblablement cet itinéraire direct. En tout cas, lorsqu'il rentrait à pied et sans cérémonial au Grand Palais par la Chalcè, il empruntait cet itinéraire direct<sup>228</sup>.

Les nouveaux dignitaires, sortant en grand appareil du Grand Palais par la Chalcè, suivaient généralement le premier itinéraire, celui des jours de fêtes. Mais il paraît certain qu'en temps ordinaire, les dignitaires et fonctionnaires se rendant au Grand Palais par la Chalcè suivaient le second.

La proximité du Tribunal et des Scholes est encore prouvée par la description de leur décoration, lors de la réception des ambassadeurs arabes<sup>229</sup> et par l'indication que la haie formée sur leur passage se continuait du Tribunal aux Scholes<sup>230</sup>.

### *Les Saints-Apôtres. Οἱ ἅγιοι Ἀπόστολοι*<sup>231</sup>

96 La tradition attribue à Constantin le Grand la construction de l'église des Saints-Apôtres<sup>232</sup>. On ignore l'orientation exacte et l'architecture de cet oratoire<sup>233</sup>. On sait seulement qu'il était précédé d'un narthex προπύλαιον<sup>234</sup> dans lequel on entrait par une porte voûtée en arc<sup>235</sup>.

Lorsqu'il sortait du Grand Palais, l'empereur pénétrait dans le narthex pour y faire ses dévotions et allumer des cierges<sup>236</sup>, et il en ressortait aussitôt pour recevoir, debout sur le seuil de la porte, les hommages des Verts<sup>237</sup>, groupés devant l'église, dans les Scholes<sup>238</sup>. L'oratoire était incontestablement situé dans les Scholes, au témoignage des Patria et du Livre des Cérémonies<sup>239</sup> et tout près de la porte conduisant du Tribunal aux Scholes. C'est, en effet, à partir de cette porte ou plus exactement à partir du narthex des Saints-Apôtres, ἀπὸ γὰρ τῶν ἐκεῖσε εἰσφερομένων πυλῶν ἤγουν ἀπὸ τοῦ προπύλαιου τῶν ἁγίων Ἀποστόλων, que le représentant des Verts accompagne l'empereur jusqu'à la porte menant à la Chalcè<sup>240</sup>. ἤγουν a ici le sens explicatif ou correctif. Ce n'est pas, en effet à partir de la porte même du Tribunal sur les Scholes que le représentant des Verts commençait ses litanies gratulatoires, mais à quelques pas de là, devant la porte du narthex de l'église, où avait lieu en temps ordinaire la réception. La distance qui séparait les deux portes était évidemment très faible.

La plupart des oratoires palatins étant, conformément à la tradition ecclésiastique, orientés à l'est, il est probable qu'il en était de même pour les Saints-Apôtres. Venant de la porte du Tribunal sur les Scholes, l'empereur, marchant du sud au nord, passait devant la porte du narthex des Saints-Apôtres, s'y arrêtait un instant pour la réception et continuait sa route dans la direction du nord. L'église devait donc occuper l'angle sud-est du tricline des Scholaires et son chevet devait s'appuyer au mur qui séparait le tricline des Scholaires de celui des Excubiteurs.

L'église des Saints-Apôtres était une station des Verts<sup>241</sup>. La station des Saints-Apôtres est désignée exceptionnellement par le périphrase «l'endroit où l'empereur allume des cierges pour la troisième fois»<sup>242</sup>. Comme l'empereur allumait des cierges à la Rotonde et aux Lampes, avant d'arriver aux Saints-Apôtres, il ne saurait y avoir de doute sur l'identité de la station ainsi désignée.

C'est d'ailleurs par erreur que le texte attribue la réception aux Bleus; mais 97 l'erreur est corrigée plus loin, où il est dit que la première réception sur le passage des nouveaux patrices a lieu dans les Scholes, aux Saints-Apôtres et est faite par les Verts<sup>243</sup>.

Parfois, enfin, le Livre des Cérémonies ne fait pas mention des Saints-Apôtres et, par abréviation, il dit simplement que la réception a lieu dans les Scholes, εἰς τὰς Σχολάς<sup>244</sup>. Comme les réceptions des factions avaient toujours lieu aux mêmes stations, la station dite des Scholes est évidemment celle des Saints-Apôtres. Du reste, le Livre des Cérémonies juge souvent inutile de répéter le nom de chaque station et se contente de dire que les factions font leur réception aux stations coutumières, εἰς τοὺς ἰδίους τόπους<sup>245</sup>.



## Notes

- <sup>1</sup> Cer. I, 41, p. 214 (II p. 21 Vogt): τὸ ἄρμα οὐκ ἀκολουθεῖ; I, 64, p. 288 (II p. 98 Vogt): τὸ ἄρμα ἰσταται; I, 89, p. 404: μετὰ τοῦ ἄρματος; I, 90, p. 408: τὸ ἄρμα κρατεῖται; II, 13, p. 558: ὀπισθεν τοῦ ἄρματος; I, 46, p. 232 (II p. 40 Vogt): τὰ ἄρματα. Cf. Malalas p. 394: Anastase ἐκέλευσεν ἄρμα κατ' αὐτῶν ἐξελεθεῖν. Le mot ἄρμα désigne ici les Excubiteurs, qui faisaient partie de la garde palatine. Cf. Chron. Pasc. p. 608.
- <sup>2</sup> Cer. I, 86, p. 392.
- <sup>3</sup> Cer. I, 92, p. 422.
- <sup>4</sup> Cer. II, 27, p. 628.
- <sup>5</sup> Théoph. p. 367 (p. 237 de B.).
- <sup>6</sup> Le nom d'Arma provient peut-être du fait que stationnaient, dans ces bâtiments, en armes les soldats de la garde impériale. Le magistros ordonne, en effet, d'introduire la garde composée de Candidats, ἐπάγει ἀρμάτους. Cer. I, 89, p. 405.
- <sup>7</sup> Labarte, Le Palais impérial, p. 118.
- <sup>8</sup> Le Grand Palais, plan.
- <sup>9</sup> Chron. Pasc. p. 621.
- <sup>10</sup> Corippe, In Laud. Just. III 165—166.
- <sup>11</sup> Cer. II, 15, p. 572.
- <sup>12</sup> Cer. I, 86, pp. 391—392.
- <sup>13</sup> Cer. II, 52, p. 708, p. 736.
- <sup>14</sup> Cer. II, 52, p. 708.
- <sup>15</sup> Cer. II, 40, p. 640.
- <sup>16</sup> Cer. I, 86, p. 391.
- <sup>17</sup> Cer. I, 86, p. 392.
- <sup>18</sup> Cer. II, 15, pp. 575—578, p. 585, p. 593.
- <sup>19</sup> Cer. I, 10, p. 81 (I p. 73 Vogt); I, 11, p. 87 (I p. 79 Vogt).
- <sup>20</sup> Cer. II, 51, p. 699.
- <sup>21</sup> Cer. I, 17, p. 99 (I p. 92, p. 93 Vogt).
- <sup>22</sup> Cer. I, 41, p. 209 (II p. 17 Vogt); I, 45, p. 229 (II p. 37 Vogt).
- <sup>23</sup> Cer. I, 47, p. 237 (II p. 44 Vogt); I, 48, p. 247 (II p. 53 Vogt); I, 50, p. 258 (II p. 63 Vogt).
- <sup>24</sup> Cer. I, 86, p. 391. Le chapitre 86 est très vraisemblablement tiré des Commentaires de Pierre magistros et date du VI<sup>e</sup> siècle.
- <sup>25</sup> Cer. I, 86, pp. 391—392. Plus tard, la promotion d'un candidat eut lieu au Salon d'Or. Cer. II, 33, p. 632.
- <sup>26</sup> Cer. I, 86, p. 392.
- <sup>27</sup> Cer. I, 93, p. 426.
- <sup>28</sup> Cer. II, 52, p. 718, p. 737.
- <sup>29</sup> Cer. I, 86, p. 392.
- <sup>30</sup> Cer. I, 87, p. 394.
- <sup>31</sup> Cer. II, 15, p. 578.
- <sup>32</sup> Cer. I, 89, pp. 405—406, p. 407.
- <sup>33</sup> Cer. II, 15, p. 593.
- <sup>34</sup> Cer. I, 91, p. 411.
- <sup>35</sup> Cer. I, 93, p. 428.

- <sup>36</sup> Cer. I, App. p. 485.
- <sup>37</sup> Cer. II, 53, p. 784, p. 785, p. 786, p. 787.
- <sup>38</sup> Cer. II, 52, p. 770.
- <sup>39</sup> Cer. II, 52, p. 708.
- <sup>40</sup> Cer. II, 52, p. 789.
- <sup>41</sup> Cer. II, 49, p. 692.
- <sup>42</sup> Cer. I, 1, p. 11 (I p. 7 Vogt).
- <sup>43</sup> Cer. I, 23, p. 130 (I p. 120 Vogt).
- <sup>44</sup> Cf. R. Guiland, Etudes sur le Grand Palais de Constantinople. *Ελληνικά* 14, 1955, p. 106 sqq. (Cf. plus bas, p. 56 sqq.).
- <sup>45</sup> Cer. I, 1, p. 20 (I p. 15 Vogt).
- <sup>46</sup> Cer. I, 10, p. 80 (I p. 72 Vogt); I, 17, p. 107 (I p. 99 Vogt); I, 30, p. 168 (I p. 156 Vogt).
- <sup>47</sup> Cer. I, 39, p. 197 (II p. 6 Vogt); I, 41, p. 213 (II p. 20 Vogt); II, 15, p. 584, p. 595 sq.
- <sup>48</sup> Cer. II, 15, p. 578.
- <sup>49</sup> Cer. I, 1, p. 20 (I p. 24 Vogt).
- <sup>50</sup> Cer. I, 89, pp. 404—405.
- <sup>51</sup> Cer. I, 46, p. 234 (II p. 42 Vogt).
- <sup>52</sup> Cer. I, 1, p. 11 (I p. 8 Vogt). Le mot *πάλιν* indique que l'empereur, pour se rendre au Dôme aux huit colonnes, a passé par le tricline des Excubiteurs et y revient.
- <sup>53</sup> Cer. I, 1, p. 20 (I p. 15 Vogt).
- <sup>54</sup> Cer. II, 15, p. 578.
- <sup>55</sup> Cer. I, 1, p. 32 (I p. 26 Vogt); II, 15, p. 578.
- <sup>56</sup> Cer. I, 30, p. 163 (I p. 152 Vogt); I, 35, p. 181 (I p. 170 Vogt).
- <sup>57</sup> Cer. I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt).
- <sup>58</sup> Cer. I, 53, pp. 265—266 (II p. 71 Vogt).
- <sup>59</sup> Cer. I, 23, p. 131 (I p. 121 Vogt).
- <sup>60</sup> Cer. II, 15, pp. 578—579.
- <sup>61</sup> Cer. II, 15, pp. 570—572.
- <sup>62</sup> Cer. II, 15, p. 584.
- <sup>63</sup> Cer. I, 39, p. 197 et 201 (II p. 6, p. 9 Vogt); I, 41, p. 213 (II p. 20 Vogt).
- <sup>64</sup> Cer. II, 15, p. 584.
- <sup>65</sup> Cer. II, 15, p. 595.
- <sup>66</sup> Cer. II, 10, p. 547.
- <sup>67</sup> Cer. II, 15, p. 571, p. 577.
- <sup>68</sup> Cer. II, 15, pp. 570—572.
- <sup>69</sup> Cer. II, 15, pp. 572—573.
- <sup>70</sup> Cer. II, 15, p. 5737.
- <sup>71</sup> Cer. II, 15, pp. 587—578.
- <sup>72</sup> Cer. II, 15, p. 577.
- <sup>73</sup> Cer. II, 15, pp. 57—579. Cette porte de bronze, signalée au chapitre 15 (Cer. II, 15, p. 578) est encore signalée dans un autre texte (Cer. I, 1, p. 32 [I p. 26 Vogt]) où l'on voit l'empereur descendre de cheval devant la grande porte des Candidats. On sait par de nombreux textes que l'empereur descendait de cheval à la porte des Excubiteurs, dite aussi porte des Courtines (Cer. I, 10, p. 84 [I p. 75 Vogt]; I, 17, p. 99 et 107 [I, p. 92, p. 99 Vogt]). Or, cette porte était très voisine de la porte de bronze des Candidats et, lorsque l'empereur venant de la Chalçè s'arrêtait à la porte des Excubiteurs, il avait en face de lui la porte bronze des Candidats.



- <sup>74</sup> Cer. II, 15, p. 572.  
<sup>75</sup> Cer. II, 15, p. 583.  
<sup>76</sup> Cer. I, 1, pp. 11—12 (I p. 8 Vogt).  
<sup>77</sup> Cer. II, 52, p. 713.  
<sup>78</sup> Cer. II, 52, p. 717.  
<sup>79</sup> Lydos, De magistr. p. 134 (pp. 21—22 Wuensch).  
<sup>80</sup> Preger 2, p. 144. Sur les quartiers des Excubiteurs: cf. Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 31—36.  
<sup>81</sup> Cer. I, 1, pp. 11—12 (I p. 8 Vogt).  
<sup>82</sup> Cer. I, 1, p. 20 (I p. 15 Vogt).  
<sup>83</sup> Cer. I, 2, p. 35, p. 40 (I p. 29, p. 33 Vogt), *εις τὸ Τριβουνάλιον ἤγουν εἰς τοὺς Λύχνους*. Cf. Cer. I, 1, p. 12, p. 20 (I p. 8, p. 15 Vogt).  
<sup>84</sup> Cer. II, 15, p. 572.  
<sup>85</sup> Cer. II, 15, p. 579.  
<sup>86</sup> Cer. II, 27, p. 628.  
<sup>87</sup> Cer. I, 1, pp. 12—13 (I p. 8 Vogt).  
<sup>88</sup> Cer. I, 1, p. 19, p. 20 (I p. 15 Vogt).  
<sup>89</sup> Cer. II, 15, p. 572.  
<sup>90</sup> Cer. II, 15, p. 579.  
<sup>91</sup> Cer. I, 10, p. 84 (I p. 75 Vogt); I, 17, p. 99 (I p. 92 Vogt); I, 23, p., 136 (I p. 125 Vogt).  
<sup>92</sup> Cer. I, 17, p. 107 (I p. 99 Vogt).  
<sup>93</sup> Cer. I, 47, p. 239 (II p. 46 Vogt); I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt); I, 53, p. 265 (II p. 71 Vogt).  
<sup>94</sup> Cer. I, 47, p. 239 (II p. 46 Vogt); I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt); I, 53, p. 265 (II p. 71 Vogt).  
<sup>95</sup> Cer. I, 23, p. 131 (I p. 121 Vogt).  
<sup>96</sup> Cer. I, 23, p. 131 (I p. 121 Vogt).  
<sup>97</sup> Cer. I, 27, p. 149 (I p. 138 Vogt). Cf. Reiske, Cer. Comm. p. 175. En dehors du Grand Palais, il en était de même: Cer. I, 28, p. 158 (I p. 146 Vogt); I, 27, p. 149, p. 154 (I p. 138, p. 142 Vogt); I, 18, p. 110 (I p. 102 Vogt).  
<sup>98</sup> Cer. I, 10, p. 73 (I p. 66 Vogt). La traduction de Vogt est inexacte et sa Note fautive (tome I, 66 note 2).  
<sup>99</sup> Cer. I, 28, p. 159 (I p. 147 Vogt).  
<sup>100</sup> Le mot *καππάτε*, déformé parfois en *καπλάτε* (Cer. I, 18, p. 110 [I p. 103 Vogt]; I, 27, p. 154 [I p. 142 Vogt]; I, 28, p. 158, p. 159 [I p. 146, p. 147 Vogt]) n'est autre que le mot latin *captate*, prenez.  
<sup>101</sup> Cer. I, 47, pp. 239—240 (II pp. 46—47 Vogt); I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt); I, 53, p. 265 (II p. 71 Vogt).  
<sup>102</sup> Reiske, Cer. Comm. p. 273 ne semble pas avoir bien saisi le sens de ces mots. La traduction d'A. Vogt: *Passez, patrice* est inexacte et incomplète.  
<sup>103</sup> Ebersolt, Le Grand Palais, p. 36.  
<sup>104</sup> Cer. I, 47, pp. 239—240 (II pp. 46—47 Vogt); I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt); I, 53, p. 265 (II p. 71 Vogt).  
<sup>105</sup> Cer. I, 17, p. 99 (I p. 93 Vogt).  
<sup>106</sup> Cer. I, 10, p. 84 (I p. 75 Vogt); I, 17, p. 107 (I p. 99 Vogt); dans ce dernier texte, le passage à travers les Excubiteurs est sous-entendu.  
<sup>107</sup> Cer. I, 23, pp. 130—131 (I pp. 120—122 Vogt).

- <sup>108</sup> Cer. I, 55, p. 270 (II p. 76 Vogt).  
<sup>109</sup> Cer. I, 10, p. 168 (I p. 156 Vogt).  
<sup>110</sup> Cer. I, 18, p. 159 (I p. 147 Vogt).  
<sup>111</sup> Cer. I, 10, p. 84 (I p. 75 Vogt); I, 17, p. 99, p. 107 (I p. 92, p. 99 Vogt).  
<sup>112</sup> Cer. II, 52, pp. 716—717.  
<sup>113</sup> Cer. I, 23, pp. 130—131 (I p. 121 Vogt).  
<sup>114</sup> Nicéas p. 69.  
<sup>115</sup> Nicéas p. 353.  
<sup>116</sup> Cédre II, p. 556.  
<sup>117</sup> Cinnam. p. 185; cf. Du Cange, Notes à Villehardouin, 111.  
<sup>118</sup> Psellos (Sathas, M. B., IV, p. 249); Chron. II, p. 128 Renauld.  
<sup>119</sup> Cedre II, p. 280, Theoph. Cont. p. 383; cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 36, n. 4.  
<sup>120</sup> Cer. I, 17, p. 99 (I p. 93 Vogt).  
<sup>121</sup> Cer. I, 17, p. 107 (I p. 99 Vogt). Le mot *ἐνδον* indique clairement que l'empereur ne franchit pas la porte. Cf. Cer. I, 10, p. 84 (I p. 75 Vogt). D'après ce texte, après sa descente de cheval, l'empereur pénètre dans le tricline des Excubiteurs pour gagner le Consistoire.  
<sup>122</sup> Cer. I, 1, p. 32 (I p. 26 Vogt).  
<sup>123</sup> Cer. I, 30, p. 168 (I p. 156 Vogt).  
<sup>124</sup> Cf. plus bas, p. 33.  
<sup>125</sup> Cer. I, 1, pp. 11—12 (I p. 8 Vogt); cf. I, 23, pp. 130—131 (I pp. 120—121 Vogt).  
<sup>126</sup> Si l'empereur doit procéder à une promotion de scribons, il doit s'arrêter un moment sur le seuil de la porte des Excubiteurs, avant de descendre dans les Courtines (Cer. I, 23, p. 130 [I p. 121 Vogt]).  
<sup>127</sup> Cer. I, 1, p. 11 (I p. 8 Vogt), *καὶ πάλιν ἀπὸ τῶν ἐκεῖσε διέρχεται διὰ τοῦ τρικλίνου τῶν Ἐξκουβίτων*.  
<sup>128</sup> Cer. I, 1, p. 12 (I p. 8 Vogt).  
<sup>129</sup> Cer. II, 27, p. 628.  
<sup>130</sup> Cer. I, 1, p. 20 (I p. 15 Vogt).  
<sup>131</sup> Cer. I, 1, p. 27 (I p. 21 Vogt).  
<sup>132</sup> Cer. I, 1, p. 20 (I p. 15 Vogt), où l'empereur passe des Lampes, c'est-à-dire du Tribunal dans les Excubiteurs pour gagner le Consistoire par le Tricline des Candidats; Cer. II, 15, p. 579, la haie des troupes, sur le passage de l'ambassadeur arabe se continue sans interruption du Tricline des Excubiteurs dans le Tribunal, évidemment par la porte ouverte du tricline sur le Tribunal.  
<sup>133</sup> Cer. I, 1, p. 11 (I p. 8 Vogt).  
<sup>134</sup> Cer. I, 1, p. 11, p. 12 (I p. 8, p. 9 Vogt).  
<sup>135</sup> Cer. I, 1, p. 20 (I p. 15 Vogt).  
<sup>136</sup> Cer. I, 1, p. 20 (I p. 15 Vogt).  
<sup>137</sup> Cer. I, 23, pp. 130—132 (I pp. 121—122 Vogt).  
<sup>138</sup> Cer. I, 1, pp. 19—20 (I p. 15 Vogt).  
<sup>139</sup> Cer. I, 28, pp. 157—159 (I pp. 145—147 Vogt).  
<sup>140</sup> Cer. I, 10, p. 73 (I p. 66 Vogt).  
<sup>141</sup> Cer. I, 27, p. 155 (I p. 143 Vogt). Cf. Cer. II, 10, p. 547.  
<sup>142</sup> Cer. II, 10, p. 548.  
<sup>143</sup> Cer. II, 15, p. 578; cf. Cer. I, 1, p. 32 (I p. 26 Vogt).  
<sup>144</sup> Cer. I, 28, p. 159 (I p. 147 Vogt).



- 143 Cer. I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt) scolie. Ce sont les démarques et non les démocrates qui reçoivent les nouveaux dignitaires.
- 144 Cer. I, 1, p. 11, p. 12 (I p. 8, p. 9 Vogt); I, 23, pp. 130—132 (I pp. 121—122 Vogt).
- 147 Cer. I, 47, p. 240 (II p. 47 Vogt); I, 48, p. 250 (II p. 56 Vogt); I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt) scolie; I, 48, p. 253 (II p. 58 Vogt); I, 50, p. 260 (II p. 65 Vogt); I, 53, p. 267 (II p. 72 Vogt) scolie.
- 148 Cf. R. Guiland, Les factions à Byzance. *Ἐπετηρὶς Ἐτ. Βυζ.* Σπ. 21, 1953, pp. 15—26 (Cf. plus bas, p. 33).
- 149 Cer. I, 47, p. 239 (II p. 46 Vogt) (St. Etienne de l'Hippodrome, Consistoire, église du Seigneur); I, 48, pp. 249—250 (II pp. 55—56 Vogt) (St. Etienne de l'Hippodrome, Consistoire [l'église du Seigneur omise]); I, 48, p. 251 (II p. 57 Vogt) (St. Etienne de l'Hippodrome, Consistoire, église du Seigneur); I, 55, p. 270 (II p. 76 Vogt) (démarque) (Consistoire, église du Seigneur).
- 150 Cer. I, 50, p. 260 (II p. 65 Vogt).
- 151 Cer. I, 52; I, 53 (II pp. 69—73 Vogt).
- 152 Cer. I, 51, p. 263 (II p. 68 Vogt).
- 153 Cer. I, 53, pp. 265—267 (II pp. 71—72 Vogt).
- 154 Cer. I, 47, p. 240 (II p. 47 Vogt), où les Bleus ne sont mentionnés qu'en second lieu; I, 47, p. 242 (II pp. 48—49 Vogt), où il est dit que les factions se rendent dans les Scholes pour y recevoir les patrices. (Réception des Saints-Apôtres et de la Chalce, car il n'est pas question du Tribunal où se trouvaient les Lampes); I, 48, p. 250 (II p. 56 Vogt), où la première réception est faite à la station où l'empereur allume des cierges pour la troisième fois (il s'agit évidemment de la réception des Saints-Apôtres par les Verts. L'empereur allumait, en effet, des cierges une première fois au Dôme aux huit colonnes, une seconde fois aux Lampes, une troisième fois aux Saints-Apôtres.)
- 155 Cer. I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt).
- 156 Cer. I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt).
- 157 Cer. I, 47, p. 242 (II p. 48 Vogt).
- 158 Cer. I, 48, p. 250 (II p. 56 Vogt).
- 159 Cer. I, 53, p. 264 (II p. 70 Vogt).
- 160 Cer. I, 53, p. 265, p. 266, p. 267 (II pp. 71—73 Vogt).
- 161 Cer. II, 52, p. 714.
- 162 Cer. I, 55, p. 270 (II p. 76 Vogt).
- 163 Cer. I, 10, p. 84 (I p. 75 Vogt); I, 17, p. 99 (I p. 92 Vogt); I, 30, p. 168 (I p. 156 Vogt).
- 164 Le Grand Palais, p. 36.
- 165 Cer. I, 47, p. 239 (II p. 46 Vogt); I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt); I, 53, p. 265 (II p. 71 Vogt).
- 166 Le Palais impérial, p. 120.
- 167 Cer. I, 23, pp. 130—131 (I pp. 120—122 Vogt).
- 168 Cer. I, 10, p. 84 (I p. 75 Vogt); I, 17, p. 99, p. 107 (I pp. 92—93, p. 99 Vogt).
- 169 Le Palais impérial, p. 118.
- 170 Byzantina I, p. 128. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 36, n. 4.
- 171 Le Grand Palais, pp. 35—36.
- 172 L. de Beylié, L'habitation byzantine; cf. Preger 2, p. 185: *ἐπὶ τοὺς κίονας μετὰ κρικίων καὶ κορτίνων*.
- 173 Comme le fait remarquer fort justement Ebersolt, Le Grand Palais, p. 36, n. 1, les mots *βήλον* et *κορτίνα* sont synonymes (Cer. I, 1, p. 18 [I p. 14 Vogt]; I, 9, p. 68 [I p. 62 Vogt];

- I, 9, p. 70 [I p. 63 Vogt]; I, 41, p. 210, p. 214 [II p. 18, p. 21 Vogt]; I, 46, p. 232 [II p. 40 Vogt]. Cf. aussi I, 27, p. 152 [I p. 141 Vogt]; *βήλα καὶ κορτίνας*).
- 174 Cer. II 15, p. 572.
- 175 Cer. II, pp. 578—579.
- 176 Cer. I, 17, p. 99 (I p. 93 Vogt).
- 177 Cer. I, 10, p. 85 (I p. 75 Vogt); I, 17, p. 107 (I p. 99 Vogt).
- 178 Cer. I, 1, p. 8. Vogt); I, 23, p. 131 (I p. 121 Vogt).
- 179 Preger 2, p. 144.
- 180 Preger 2, p. 144.
- 181 Proc. Bell. Pers. p. 121 (p. 124 Haury); Malalas p. 47 4; Chron. Pasc. p. 62; Théoph. p. 283 (p. 184 de B.).
- 182 Proc., De Aedif. p. 202 (p. 38 Haury).
- 183 Ebersolt, Le Grand Palais, p. 28, n. 2.
- 184 Cer. I, 1, p. 11 (I p. 8 Vogt); I, 1, p. 8 (I p. 5 Vogt) scolie.
- 185 Cer. I, 23, p. 131 (I p. 122 Vogt).
- 186 Ebersolt, Le Grand Palais, p. 29.
- 187 Cer. I, 1, p. 11 (I p. 8 Vogt); I, 1, p. 8 (I p. 5 Vogt) scolie. Cf. Cer. II, 15, p. 572, p. 579.
- 188 Cer. I, 23, p. 131 (I p. 121 Vogt).
- 189 Ebersolt, Le Grand Palais, p. 29 et n. 5.
- 190 Cer. I, 1, p. 11 (I p. 7 Vogt).
- 191 Preger 2, p. 144 déclare que l'édifice, qui existait encore au XI<sup>e</sup> siècle, se trouvait dans les Scholes; il ne peut donc être question des Lampes, situées au Tribunal.
- 192 Cer. I, 1, p. 8 (I p. 5 Vogt) scolie.
- 193 Le Palais impérial, p. 62.
- 194 Le Grand Palais, p. 33. Il a parfaitement reconnu (p. 29, n. 5) l'identité du *θόλος τῆς ἐπταλόχου* des Patria avec le Dôme aux huit colonnes du Livre des Cérémonies ainsi que la présence dans l'oratoire d'un chandelier à sept branches. Il est singulier qu'il n'ait pas songé à identifier l'*ἡ καλουμένη ἐπτακάνδηλος* de la scholie des Cérémonies avec l'oratoire cité par les Patria. La présence d'un chandelier à sept branches dans le dôme aux huit colonnes et dans les Lampes apparaît comme un fait assez étrange et aurait prêté à confusion. On ne voit pas pourquoi l'un des oratoires aurait tiré son nom du chandelier qui le décorait et non l'autre. Le mot *ἐκεῖσε* signifie: dans cette région et ne marque pas une proximité immédiate.
- 195 Cer. I, 23, p. 131 (I p. 121 Vogt).
- 196 Cer. I, 1, p. 8 (I p. 5 Vogt) scolie.
- 197 Cer. II, 15, p. 572.
- 198 Cer. I, 23, p. 131 (I p. 121 Vogt). Le mot *καμάρα* est, d'ailleurs, assez vague et désigne aussi bien l'arc d'une voûte que la voûte elle-même. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 24, n. 5.
- 199 Cer. I, 1, p. 11 (I p. 8 Vogt); I, 23, p. 131 (I pp. 121—122 Vogt).
- 200 Cer. I, 23, p. 131 (I p. 121 Vogt).
- 201 Preger 2, p. 144.
- 202 Cer. I, 23, p. 131 (I pp. 121—122 Vogt).
- 203 Cer. I, 17, p. 99 (I p. 93 Vogt).
- 204 Cer. I, 10, p. 84 (I p. 75 Vogt); I, 17, p. 107 (I p. 99 Vogt); I, 30, p. 168 (I p. 156 Vogt).
- 205 Cer. II, 15, p. 572.
- 206 Le Palais impérial, p. 62 et p. 117; cf. aussi le plan.



- <sup>207</sup> Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 29, n. 5.
- <sup>208</sup> *Ἀνάκτορα*, p. 234.
- <sup>209</sup> *Le Grand Palais*, plan.
- <sup>210</sup> *Cer.* I, 86, p. 391; I, 93, p. 426, p. 427, p. 428; I, 95, p. 433; I, App. p. 497.
- <sup>211</sup> *Proc.*, *Hist. arc.* p. 135 sq. (p. 149 Haury); *Bell. Goth.* p. 603 sqq. (p. 636 sqq. Haury); *Agath.* p. 310 (p. 372 Dind.); *C. Just.* I, 31, 5, p. 83; XII, 29, pp. 466—467; G. Schlumberger, *Sigillographie*, p. 359 a publié le sceau d'un Comte de la V<sup>e</sup> Schole.
- <sup>212</sup> Théoph. p. 365 (p. 236 de B.), qui indique les garnisons asiatiques des sept Scholes.
- <sup>213</sup> *Cer.* I, 1, p. 12, p. 13 (I pp. 8—9 Vogt).
- <sup>214</sup> *Cer.* I, 2, p. 35, p. 36 (I pp. 29—30 Vogt); cf. I, 53, pp. 265—267 (II pp. 70—72 Vogt).
- <sup>215</sup> *Cer.* I, 1, p. 27 (I p. 21 Vogt).
- <sup>216</sup> *Cer.* II, 15, p. 572.
- <sup>217</sup> *Cer.* II, 15, p. 579.
- <sup>218</sup> *Cer.* II, 15, p. 583.
- <sup>219</sup> *Cer.* II, 27, p. 628.
- <sup>220</sup> *Est domus juxta Hippodromum, aquilonem versus.* Liutprand, *Antapod.* VI 8; Migne P. G. 136, c. 896.
- <sup>221</sup> *Cer.* I, 1, p. 27 (I p. 21 Vogt): *πόλαι (μεγάλαι πόλαι) αἱ ἄγοντες (εἰσφέροντες) εἰς τὰς Σχολάς.*
- <sup>222</sup> *Cer.* I, 1, p. 13 (I p. 9 Vogt).
- <sup>223</sup> *Cer.* I, 1, p. 13 (I p. 9 Vogt).
- <sup>224</sup> *Cer.* I, 2, 36 (I p. 30 Vogt).
- <sup>225</sup> *Cer.* I, 1, p. 27 (I p. 21 Vogt); cf. I, 1, p. 13 (I pp. 9—10 Vogt).
- <sup>226</sup> *Cer.* I, 1, p. 19 (I p. 15 Vogt).
- <sup>227</sup> *Cer.* I, 1, p. 27 (I p. 21 Vogt).
- <sup>228</sup> *Cer.* I, 28, p. 159 (I p. 147 Vogt).
- <sup>229</sup> *Cer.* II, 15, p. 572.
- <sup>230</sup> *Cer.* II, 15, p. 579.
- <sup>231</sup> Cf. R. Janin, *La géographie*, p. 155 et les brèves mentions de J. Ebersolt, *Le Grand Palais*, pp. 30, 32, 34, 36, 48, 162.
- <sup>232</sup> Preger 2, p. 144.
- <sup>233</sup> L'hypothèse de Labarte, *Le Palais impérial*, p. 116 est gratuite. Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 30, n. 3.
- <sup>234</sup> *Cer.* I, 1, p. 13 (I p. 9 Vogt); I, 1, p. 19 (I p. 15 Vogt); I, 1, p. 27 (I p. 21 Vogt).
- <sup>235</sup> *Cer.* I, 2, p. 36 (I p. 30 Vogt).
- <sup>236</sup> *Cer.* I, 1, p. 13 (I p. 9 Vogt).
- <sup>237</sup> *Cer.* I, 2, p. 36 (I p. 30 Vogt).
- <sup>238</sup> *Cer.* I, 1, p. 19 (I p. 15 Vogt).
- <sup>239</sup> Preger 2, p. 144; *Cer.* I, 1, p. 19 (I p. 15 Vogt); I, 2, p. 36 (I p. 30 Vogt); I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt).
- <sup>240</sup> *Cer.* I, 1, p. 27 (I p. 21 Vogt).
- <sup>241</sup> *Cer.* I, 1, p. 13; I, 1, p. 19; I, 1, p. 27; I, 2, p. 36; (I pp. 9, 15, 21, 30 Vogt); I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt) etc.
- <sup>242</sup> *Cer.* I, 48, p. 250 (II pp. 55—56 Vogt).
- <sup>243</sup> *Cer.* I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt).
- <sup>244</sup> *Cer.* I, 1, p. 19 (I p. 15 Vogt); I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt) scolie; I, 53, p. 267 (II p. 73 Vogt).
- <sup>245</sup> *Cer.* I, 47, p. 240 (II p. 47 Vogt).

## 2. Les Noumera. *Tà Nouμερα*\*

Les *Patria*<sup>1</sup> attribuent à Constantin I<sup>er</sup> le Grand (323—337) la construction de la Chalçè, des quartiers des gardes, Scholes et Excubiteurs, avec leurs sanctuaires, du Tribunal, de l'édifice, appelé aujourd'hui Noumera et faisant partie du Palais, *τὰ νῦν ὀνομαζόμενα Νούμερα καὶ αὐτὰ εἰς Παλάτιον*, des XIX Lits, du Stepsimon, de Saint-Étienne, etc. Dans un autre passage, les *Patria*<sup>2</sup> confirment la construction par Constantin I<sup>er</sup> le Grand de la Chalçè et des Noumera, en ajoutant que ce dernier édifice inutilisé servit de prison sous les successeurs d'Héraclius (610—641) et dans la suite.

De ces renseignements assez concis il résulte que les Noumera ne portaient pas primitivement ce nom, qu'ils étaient distincts de la Chalçè, dont les séparaient les quartiers militaires et qu'ils faisaient partie du Grand Palais impérial. D'après l'ordre suivi par les *Patria* on peut conclure que les Noumera étaient situés dans les parages du Tribunal et du tricline des XIX Lits. Comme le rédacteur des *Patria* prend soin de mentionner expressément que les Noumera faisaient partie du Grand Palais, on peut supposer que les Noumera occupaient une position exceptionnelle et formaient une sorte de saillant du Grand Palais sur la ville.

Aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, les Noumera servaient de prison. Sous Michel III (842—867) Mélétiος le Confesseur et Hilarion, higoumène du monastère de Dalmate, y furent emprisonnés, comme défenseurs des saintes images<sup>3</sup>. Le patriarche Ignace, fils de Michel I<sup>er</sup> Rhangabé, fut, après sa déposition, exilé à Hiéria, puis ramené à Byzance, où, sur l'ordre de Bardas, il fut enfermé aux Noumera<sup>4</sup>. Toujours sous le même empereur, une princesse charitable, escortée par le Préfet, le Comte des Murs, *ὁ τειχιώτης*, et le Commandant des Noumera, *ὁ νούμερος*, visitait les prisonniers de la Chalçè, des Noumera et du Prétoire<sup>5</sup>. Romain I<sup>er</sup> Lécapène (919—944) se faisait un devoir de distribuer lui-même des aumônes aux prisonniers du Prétoire, de la Chalçè et des Noumera<sup>6</sup>. Au XII<sup>e</sup> siècle, les Noumera servaient toujours de prison. Michel Glykas, qui y fut enfermé, en fait un sombre tableau: «J'appelle Hadès les Noumera, qui sont pires même qu'Hadès»<sup>7</sup>. A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les soldats de Charles d'Anjou, faits prisonniers lors de la bataille de Belgrade (Berat), en 1281, furent enfermés aux Noumera<sup>8</sup> et Michel VII IPaléologue y fit également enfermer les moines Mélétiος et Galaktion du

\* *Revue des Études Byzantines* 19, 1961, pp. 401—418.



couvent de Galesion, qui étaient hostiles à l'Union des Églises<sup>9</sup>. Le témoignage des *Patria* se trouve ainsi confirmé en partie. Il est, d'ailleurs, probable que, bien avant le IX<sup>e</sup> siècle, les Noumera servaient déjà de prison d'État, mais sous un autre nom, qu'il y aura lieu de rechercher. L'édifice ne prit vraisemblablement le nom de Noumera qu'à l'époque où il fut assigné comme cantonnement à un corps de troupes, connu sous l'appellation vague de *Νούμεροι* et commandé par un haut fonctionnaire d'ordre militaire, le comte et, plus tard, le domestique des Noumeri, *ὁ κόμης, ὁ δομέστικος τῶν Νομέρων*. Τὰ *Νούμερα* est le quartier des *Νούμεροι* comme τὰ *Ἐξκουβίτα* est le quartier des *Ἐξκουβίτορες*.

Le *Livre des Cérémonies* permet de préciser la position des Noumera<sup>10</sup>. Le 31 mai 946, lors de la réception des ambassadeurs arabes, les troupes furent massées devant la grille ou cancel de la Chalçè, *ἔξωθεν τοῦ καγκέλλου τῆς Χαλκῆς*, les unes dans la direction des Noumera, *πρὸς τὸ μέρος τῶν Νομέρων*, les autres dans la direction du Milion, *πρὸς τὴν καμάραν τοῦ Μιλίου*. Le Milion étant au nord de la Chalçè, les Noumera doivent donc être cherchés au sud, c'est-à-dire dans les parages de l'Hippodrome. Les Noumera, qui, d'après l'ordre suivi par les *Patria*, se trouvaient à hauteur du Tribunal des XIX Lits, étaient donc à une certaine distance de la Chalçè. C'est ce qui explique comment l'édifice échappa à l'incendie allumé par les Victoriats, en 532. Les flammes détruisirent la Chalçè et les quartiers des gardes, mais s'arrêtèrent au Tribunal, qui ne fut pas atteint<sup>11</sup>. Aucune source ne fait allusion à l'incendie des Noumera, qui, au surplus, ne sont pas mentionnés parmi les édifices reconstruits par Justinien I<sup>er</sup> après la répression de la révolte Nika<sup>12</sup>. Si les Noumera avaient touché au quartier des Scholaires ils auraient infailliblement été réduits en cendres. Il y a lieu, d'autre part, de remarquer que la Chalçè et les Noumera, en tant que prisons, relevaient de deux fonctionnaires différents. Dans ces conditions, il est peu probable que les deux édifices aient été situés dans le même quartier militaire.

Comme le laissent entendre les *Patria*, les Noumera ne portaient pas ce nom à la haute époque. Il y a, par suite, intérêt à retrouver le nom primitif.

A plusieurs reprises, les textes opposent la Chalçè du Palais, *ἡ Χαλκῆ τοῦ Παλατίου* à la Chalçè de l'Hippodrome, *ἡ Χαλκῆ τοῦ Ἰππικοῦ*. Sous l'appellation de Chalçè du Palais, il est évident que les textes entendent désigner le célèbre vestibule du Grand Palais. Le *Livre des Cérémonies* ne laisse aucun doute à ce sujet<sup>13</sup>. Théophane<sup>14</sup> nous apprend, au surplus, que la Chalçè du Palais fut brûlée par les Victoriats, renseignement que confirme Malalas<sup>15</sup> dans les mêmes termes, en ajoutant que Justinien I<sup>er</sup> reconstruisit la Chalçè du Palais, en 538. Malalas encore<sup>16</sup>, parlant d'une émeute dans l'Hippodrome, en 498, sous Anastase I<sup>er</sup>, mentionne l'incendie de la Chalçè de l'Hippodrome; les flammes se communiquèrent aux portiques en direction du Kathisma ainsi qu'aux portiques publics en direction du Forum de Constantin. La *Chronique Pascale*<sup>17</sup> rapporte le même événement en termes presque identiques: « Le peuple acculé mit le feu à ce qu'on appelle la Chalçè de l'Hippodrome; tout le portique, *ὁ περίβολος ὅλος*, fut incendié jusqu'au Kathisma impérial et le Portique Public, *ὁ δημόσιος ἔμβολος*, jusqu'à

l'Hexahippion, *ἕως τοῦ Ἐξαῖπιου*, et jusqu'au forum de Constantin, fut brûlé et complètement détruit. »

Les portiques, en direction du Kathisma, c'est-à-dire du sud, bordaient extérieurement le flanc est de l'Hippodrome, sur une certaine étendue, entre ce flanc est et le mur d'enceinte du Grand Palais (région du Tribunal et du tricline des XIX Lits). Comme son nom l'indique, la Chalçè de l'Hippodrome doit être cherchée dans les parages de l'Hippodrome; d'autre part, la direction prise par l'incendie permet de préciser la position de l'édifice. Pour que le feu se soit communiqué à des portiques adjacents au flanc est de l'Hippodrome, il faut que la Chalçè de l'Hippodrome ait été située à l'est de l'Hippodrome. Pour que le feu se soit communiqué aux portiques publics bordant la voie publique en direction du Forum de Constantin, il faut que la Chalçè de l'Hippodrome ait été située le long de la voie publique, qui passait devant la façade nord de l'Hippodrome, entre cette façade et la façade méridionale des Thermes de Zeuxippe. Ces indications permettent de situer la Chalçè de l'Hippodrome entre la ligne des *carceres* et le mur d'enceinte du Grand Palais. Par son extrémité ouest, la Chalçè de l'Hippodrome devait toucher de très près à la ligne des *carceres* (façade nord de l'Hippodrome); par son extrémité est, elle devait s'appuyer sur le mur d'enceinte du Grand Palais (Tribunal des XIX Lits). La Chalçè de l'Hippodrome fermait ainsi, au nord, l'intervalle qui séparait le flanc est de l'Hippodrome du mur d'enceinte du Grand Palais.

L'existence d'une rue bordée de portiques, longeant le flanc oriental de l'Hippodrome, en direction du palais du Kathisma, est nettement établie par le récit de Nicolas Mézaritis: « Jean Comnène, qui s'était détourné de l'Hippodrome vers les portiques ombreux, qui longeaient ses flancs, se trouvait dans la rue qui menait vers le Grand Palais impérial et il frappait à la porte dite Karéa ... Le palais, élevé au-dessus de la porte Karéa, où les souverains sur leur trône glorieux présidaient, au moment voulu, dans leur magnificence les jeux de l'Hippodrome, était occupé par cette populace houleuse<sup>18</sup>. » L'empereur Théophile, en 829, avait suivi le même itinéraire que l'usurpateur Jean Comnène, en 1201. De l'Hippodrome découvert, autrement dit du Grand Hippodrome, il avait passé par la voie bordée de portiques, qui longeait le flanc est de l'Hippodrome et il avait vraisemblablement pénétré par la porte Karéa dans le palais du Kathisma. Passant ainsi sous la loge impériale du Kathisma, Théophile avait débouché du palais du Kathisma dans la cour de Daphnè, grande cour occidentale du Grand Palais, et, par cette cour, il avait gagné l'Hippodrome couvert, vaste atrium s'étendant entre la porte des Skyla et la porte d'ivoire<sup>19</sup>. Quant au mot *περίβολος*, la *Chronique Pascale* entend très vraisemblablement désigner par là la voie qui courait entre le flanc est de l'Hippodrome et le mur d'enceinte du Grand Palais, voie qui menait au palais Kathisma. Au *péribole*, le texte oppose le « portique public », autrement dit, la ligne de portiques bordant la voie publique. L'*Hexahippion* semble être le quartier connu plus tard sous le nom de *Dihippion*. La présence, à la haute époque, d'un relais de poste dans ce quartier pourrait justifier le sens de *Hexahippion*<sup>20</sup>.



A Byzance, les portiques de construction légère, en briques et en bois<sup>21</sup>, offraient aux flammes une proie facile et propageaient rapidement l'incendie. Aussi, l'incendie de 498 entraîna-t-il en direction du sud la destruction des portiques bordant le flanc est de l'Hippodrome jusqu'au palais du Kathisma et, en direction du nord et du nord-ouest, la destruction des Portiques Publics jusqu'au Forum de Constantin. Par contre, il semble que les portiques de la Mésè, en direction du Milion, furent préservés et que l'incendie détruisit seulement les portiques de la rue, qui de l'Hippodrome allait rejoindre la Mésè à hauteur de l'emplacement où s'éleva plus tard la chapelle de Saint Jean le Théologien au Dihippion<sup>22</sup>.

406 Brûlée pendant l'incendie de 498, la Chalçè de l'Hippodrome fut reconstruite ou restaurée sur l'ordre d'Anastase I par l'architecte Aéthérius<sup>23</sup>. Le renseignement, donné par Cédrene de façon incidente, est confirmé par une épigramme: « Sur l'édifice dénommé la Chalçè du Palais », *Εἰς οἶκον ἐπιλεγόμενον Χαλκῆ ἐν τῷ παλατίῳ*<sup>24</sup>. Tout en tenant compte de l'exagération de la part du descripteur, l'édifice reconstruit ou réparé devait être important. Son toit était recouvert de tuiles en bronze doré, comme celui de la Chalçè du Palais. Qu'il s'agisse bien de la Chalçè de l'Hippodrome, la chose semble à peu près certaine. Aucun texte n'attribue, en effet, à Anastase I la reconstruction ou la réparation du célèbre vestibule du Grand Palais. Si Anastase I avait fait construire ou même simplement reconstruire ce dernier, les chroniqueurs n'auraient pas manqué de lui en faire un honneur. Or, à part l'auteur anonyme de l'épigramme, seul Cédrene fait une brève allusion à cet événement. Il semble, toutefois, logique de supposer qu'Anastase I ait tenu à restaurer la Chalçè de l'Hippodrome, brûlée peu de temps avant. Cette interprétation, suggérée par Du Cange<sup>25</sup>, a été admise par Jean Ebersolt<sup>26</sup>.

Si la Chalçè, restaurée par Anastase I, est bien la Chalçè de l'Hippodrome, sa position est connue. L'auteur de l'épigramme précitée ajoute que l'édifice faisait partie intégrante du Grand Palais impérial, *ἐν τῷ παλατίῳ*. Les *Patria* donnent, à propos des Noumera, une indication analogue: *καὶ αὐτὰ εἰς παλάτιον*. L'insistance des auteurs à rappeler que la Chalçè de l'Hippodrome ou que les Noumera dépendaient du Grand Palais impérial est significative et justifiée par la position spéciale des édifices en question, en saillie sur la voie publique. Or, il n'existait pas au Grand Palais, dans les parages de l'Hippodrome, deux édifices distincts pouvant occuper la position assignée par les textes à la Chalçè de l'Hippodrome ou aux Noumera. Il est donc naturel de penser que les deux édifices précités n'étaient, en réalité, qu'un seul et même édifice sous des noms différents. Les mutations de nom des édifices, selon les époques, sont, en effet, très fréquentes à Byzance. Très souvent, aussi, les historiens d'une même époque attribuent au même édifice des noms différents, les uns, conservant à l'édifice son nom primitif sans tenir compte du changement de nom survenu, les autres, inversement, attribuant par anticipation à l'édifice son nom récent, sans se préoccuper de savoir si ce nom était en usage à l'époque dont ils retracent l'histoire.

407 La *Chronique Pascale*<sup>27</sup> rapporte que le corps de l'usurpateur Phokas fut, en 610, traîné par la populace jusqu'à la Chalçè de l'Hippodrome, *ὡς ἐπὶ τὴν Χαλκῆν τοῦ ἱππικοῦ*, puis de là jusqu'au Forum du Bœuf, où il fut brûlé, et qu'un ministre de l'empereur déchu fut achevé *κατὰ τὴν Χαλκῆν τοῦ ἱππικοῦ*. Tous les chroniqueurs<sup>28</sup> affirment que Phokas, arrêté au Grand Palais, fut conduit jusqu'au port de Julien, où on le jeta dans une barque pour l'amener à Héraclius, qui le fit exécuter sur-le-champ. Son cadavre mutilé fut ensuite promené à travers la ville et brûlé au Bous<sup>29</sup>. Le port de Julien ou port de Sophie<sup>30</sup> était situé dans les parages de l'Hippodrome. Il est probable que le corps de Phokas fut traîné du rivage le long de la voie publique, qui longeait le flanc ouest de l'Hippodrome et traversait le quartier *τὰ Ἀντιόχου*<sup>31</sup> jusqu'à hauteur de Zeuxippe. A partir de là, le cortège suivit la rue, qui courait entre le flanc méridional de Zeuxippe et la façade nord de l'Hippodrome, passa devant la Chalçè de l'Hippodrome, puis devant la Chalçè du Palais et par le Milion et la Mésè gagna le Bous<sup>32</sup>. Le texte de la *Chronique Pascale* confirme ainsi la position de la Chalçè de l'Hippodrome le long de la voie publique, qui menait de l'Hippodrome à la Chalçè du Palais et au Milion. C'est la position que le *Livre des Cérémonies* assigne aux Noumera. L'identité de la Chalçè de l'Hippodrome avec les Noumera apparaît ainsi de plus en plus probable.

Le nom de Chalçè de l'Hippodrome est une appellation vague; aussi peut-on supposer que l'édifice portait officiellement un autre nom. En tout cas, il est à peu près certain que certains auteurs ont désigné sous le nom de Chalçè de l'Hippodrome l'édifice qui fut appelé plus tard les Noumera.

408 La *Chronique Pascale*<sup>33</sup> rapporte qu'en 406, sous Arcadius, les portes de l'Hippodrome brûlèrent ainsi que la Prandiara et que, comme de coutume, le feu se communiqua aux portiques voisins. L'incendie de 406 a beaucoup d'analogie avec celui de 498, au cours duquel furent brûlés la Chalçè de l'Hippodrome, les portiques publics de la Mésè, ainsi que les périboles de l'Hippodrome. Arcadius fit reconstruire les portiques publics brûlés en 406<sup>34</sup>. La *Chronique Pascale*<sup>35</sup> rapporte, d'autre part, qu'en 407 Arcadius fit restaurer la région des gradins de l'Hippodrome, du côté du portique. Il est difficile de ne pas établir un rapport entre cette restauration partielle et l'incendie de l'année précédente. Le portique, *στοά*, dont il est question, pourrait être identique au *περίβολος* cité à propos de l'incendie de 498<sup>36</sup>. Il est probable qu'en 406, le portique, *στοά*, *περίβολος*, *ἔμβολος*, qui bordait extérieurement le flanc est de l'Hippodrome sur une certaine étendue, fut brûlé, comme en 498 et que, le feu ayant endommagé les gradins adjacents, on fut obligé de les réparer. Dans ces conditions la Prandiara pourrait bien n'être autre chose que la Chalçè de l'Hippodrome, sous un nom différent. En dehors des Thermes de Zeuxippe, aucun édifice de quelque importance, si ce n'est la Chalçè de l'Hippodrome, n'est signalé dans les parages des portes de l'Hippodrome, c'est-à-dire, de la façade nord de l'Hippodrome.

Le nom de *Πρανδιάρα* vient vraisemblablement du mot *πράνδιον*<sup>37</sup>. Les *prandiates*, *πρανδιοπράται*, étaient les marchands d'étoffes et de soieries importées qui,



d'après le Livre du Préfet<sup>38</sup>, avaient leurs magasins sous les portiques de la Mésè, ἐν ἐνὶ τόπω τοῦ ἐμβόλου, et vraisemblablement, à la haute époque, dans les parages de Zeuxippe. Cédrene<sup>39</sup> mentionne, lors de la sédition Nika, en 532, l'incendie des Thermes de Zeuxippe avec la Maison des Lampes, οἶκος λαμπτήρων, où l'on vendait des étoffes précieuses et des soieries. Le bazar en question était, sans doute, ainsi appelé à cause des Lampes, qu'on y allumait le soir pour l'éclairer. Nous savons, d'ailleurs, que les Thermes de Zeuxippe et les portiques adjacents étaient brillamment illuminés<sup>40</sup>.

On pourrait être tenté d'identifier la Prandiara de la *Chronique Pascale* avec le bazar des étoffes (Maison des Lampes), voisin de Zeuxippe. Mais cette solution semble être peu satisfaisante. Tout d'abord, au lieu de Πρανδιάρα, le rédacteur se serait servi du terme πρανδιοπρατία, plus conforme à la terminologie en usage<sup>41</sup>. Ensuite, dans le texte de la *Chronique Pascale*, la Prandiara apparaît comme un édifice distinct des portiques, sous lesquels les marchands avaient leurs magasins, et même d'un bazar simplement recouvert en bois. La Chalçè de l'Hippodrome (appelée plus tard Noumera) touchait à la façade nord de l'Hippodrome; l'incendie de cette façade devait donc presque infailliblement se communiquer à la Chalçè de l'Hippodrome. Il y a, par suite, de sérieuses présomptions pour conclure que la Prandiara n'était autre chose que l'édifice appelé plus ordinairement Chalçè de l'Hippodrome. Le nom de Prandiara aurait été donné à l'édifice à cause de son voisinage avec le bazar des étoffes.

Un texte semble justifier pareille conclusion. Dans le récit de la captivité du pape saint Martin I<sup>er</sup> (649—655), on lit ce qui suit: « Et auferentes eum de lembo, posuerunt eum in gestatorio duxeruntque in custodiam Excubitorii, quae cognominantur Prandearia et fecit eum inclusum sub multa custodia, praecipiens Excubiti custodibus ut nullus penitus sciret quia est in eodem excubitu »<sup>42</sup>. L'événement eut lieu le 17 septembre 654, sous Constant II, petit-fils d'Héraclius. Enlevé de Rome et transporté à Naxos, le pape Martin I<sup>er</sup> fut jeté dans une barque et amené à Byzance; il y resta captif trois mois dans une prison du Grand Palais, dite Prandiara; il en fut ensuite extrait pour être enfermé dans une prison publique, la prison de Diomède, au Prétoire<sup>43</sup>. La *Chronique Pascale* situe la Prandiara dans le voisinage immédiat des portes de l'Hippodrome; le récit précédent nous apprend qu'au VII<sup>e</sup> siècle la Prandiara servait de prison d'Etat et dépendait du Grand Palais, puisque sa garde était confiée aux Excubiteurs. De plus, d'après les *Patria*, il y a lieu de le rappeler, les Noumera, ou plus exactement, l'édifice qui portait alors ce nom, furent utilisés comme prison, vers l'époque d'Héraclius. Il est bien évident qu'on ne pouvait songer un seul instant à enfermer un illustre prisonnier comme le pape Martin I<sup>er</sup> dans le bazar aux étoffes, alors surtout que sa détention devait être tenue secrète. La Prandiara dont il est question ne peut être, étant donné sa situation et sa destination, autre chose que les Noumera sous un nom différent. De même que le pape Martin I<sup>er</sup> avait été enfermé dans la Prandiara, de même le patriarche Ignace, en 858, fut enfermé dans les Noumera, sous Michel III<sup>44</sup>.

Prandiara, Chalçè de l'Hippodrome, Noumera ne sont, semble-t-il, qu'un seul et même édifice sous des noms divers: même situation, même destination.

Du Cange<sup>45</sup> fait dériver à tort le mot πρανδιάρα du mot latin *prandium*: « πρανδιάρα, locus in circo ubi publica agerentur convivia et prandia » et, dans son Glossaire, sur la foi d'une citation énigmatique, il traduit le mot πρανδιοπραται par *caupones*, restaurateurs: « caupones, qui prandia seu convivia vendunt ». Aucun texte ne fait allusion à des repas publics, servis dans un bâtiment touchant à l'Hippodrome. Du Cange constate, du reste, que la Prandiara était une prison palatine et semble la rapprocher des Noumera<sup>46</sup>. La Prandiara semble avoir été appelée ainsi à cause de son voisinage avec le bazar aux étoffes. Ce fut après la restauration d'Anastase I<sup>er</sup> qu'on prit l'habitude de désigner l'édifice sous le nom de Chalçè de l'Hippodrome. Toutefois, le nom de Prandiara ne tomba pas en désuétude, car on le trouve encore au VII<sup>e</sup> siècle. Plus tard, probablement au IX<sup>e</sup> siècle, lorsque la Chalçè de l'Hippodrome fut assignée comme cantonnement au corps des Noumera, l'édifice prit officiellement le nom de *Νούμερα*, sous lequel il est constamment désigné par le *Livre des Cérémonies* et les sources historiques.

Les Noumera n'étant séparés des Thermes de Zeuxippe que par la largeur de la voie publique, il semble qu'à la basse époque une confusion se soit établie dans l'appellation des deux édifices. Pachymère, on l'a vu<sup>47</sup>, rapporte que les prisonniers latins faits à la bataille de Belgrade, en 1281, furent conduits à Byzance et internés dans la prison de Zeuxippe, τῆ τοῦ Ζευξίππου φυλακῆ. Aucune source ne mentionne la transformation des Thermes de Zeuxippe en prison. Sans doute, il se pourrait qu'exceptionnellement on ait aménagé les portiques de Zeuxippe pour y loger des prisonniers de guerre<sup>48</sup>, mais rien ne permet de l'affirmer et le texte de Pachymère se prête difficilement à cette interprétation. Sous le nom de « prison de Zeuxippe », Pachymère entend désigner, semble-t-il, les anciens Noumera, situés en face des Thermes de Zeuxippe. A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le corps des *Νουμέροι* avait depuis longtemps cessé d'exister, mais le nom de *Νούμερα* ne semble pas cependant être tombé en désuétude. En 1281, en effet, sur l'ordre de Michel VIII, les moines du couvent de Galesion, Mélétiος et Galaktion, hostiles à l'Union, furent transférés à Constantinople et enfermés dans la prison des Noumera<sup>49</sup>.

Sozomène<sup>50</sup> rapporte que, sous Constance II (337—361), le patriarche Paul fut mandé sous un prétexte quelconque aux Thermes de Zeuxippe et de là conduit au Grand Palais, très voisin des Thermes, pour y être embarqué et exilé à Thessalonique. Au XIV<sup>e</sup> siècle, Nicéphore Calliste<sup>51</sup> rapporte l'événement de la même manière, copiant évidemment Sozomène, mais il ajoute que les Thermes de Zeuxippe prirent dans la suite le nom de Noumera: le renseignement, donné par Nicéphore Calliste, semble être inexact. Jamais, à aucune époque, les Thermes de Zeuxippe ne furent désignés officiellement sous le nom de Noumera. Tout au plus, pourrait-on supposer qu'à la basse époque on leur ait donné parfois ce nom. Sur la foi Nicéphore Calliste, Pancirole<sup>52</sup> affirme que les Thermes de Zeuxippe furent appelés à une époque indéterminée: *Numerorum balneum*, parce que les



soldats venaient s'y baigner. L'explication est fantaisiste. Qu'après la disparition du corps des *Nouméroi*, la prison des Noumera ait pris, à l'occasion, le nom de prison de Zeuxippe, du nom du quartier où elle était située, rien de surprenant. Mais que les célèbres Thermes de Zeuxippe, connus sous ce nom depuis les origines, aient pris le nom d'une simple prison s'élevant à proximité, la chose serait singulière. Le nom de Zeuxippe n'était pas tombé en désuétude, puisque Pachymère y fait encore allusion à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. En résumé, *Πρανδιάρα*, *Χαλκή* του *Ἰππικοῦ*, *Νούμερα*, *Ζευξίππων φυλακή* ne sont que les noms divers d'un seul et même édifice.

*Prandiara* semble avoir été le nom officiel primitif de l'édifice, qu'on désignait également dans la langue courante, sous le nom de *Chalcè de l'Hippodrome*. *Noumera* est le nom officiel postérieur de l'édifice qui, à la basse époque, a pu être désigné par périphrase sous le nom de *Prison de Zeuxippe*. Le nom de *Prandiara* apparaît au début du V<sup>e</sup> siècle et était très vraisemblablement en usage depuis longtemps. On retrouve ce nom au milieu du VII<sup>e</sup> siècle et il n'y a aucune raison de supposer qu'il n'ait pas été conservé au cours du siècle suivant. Le nom de *Chalcè de l'Hippodrome* n'est qu'une appellation accessoire. Les Byzantins ont une tendance marquée à se servir de la périphrase. Il est possible que la restauration d'Anastase I<sup>er</sup> ait contribué à mettre en vogue le nom de *Chalcè de l'Hippodrome*. Le nom de *Noumera* apparaît au cours du IX<sup>e</sup> siècle et remplaça définitivement le nom primitif. Le nom nouveau était justifié par l'attribution de l'édifice au corps des *Nouméroi*.

La création du corps des Noumeroi ne semble pas remonter à une très haute antiquité, mais il est difficile de savoir à quelle époque exacte elle remonte. Il est certain que le corps des Noumeroi n'existait pas encore au VII<sup>e</sup> siècle. En 654, sous Constant II, on l'a vu<sup>53</sup>, la prison des Noumera portait encore le nom primitif de *Prandiara* et était sous la surveillance des Excubiteurs, comme il résulte du récit de la captivité du pape Martin I<sup>er</sup>. Mais il se pourrait qu'en dépit du silence des sources historiques, le corps des Noumeroi existât déjà au VIII<sup>e</sup> siècle. Le comte ou domestique des Noumeroi est, en effet, constamment associé par les textes avec le comte ou domestique des Murs. Or, Théophane<sup>54</sup> fait mention d'un certain Nicéas, *ἄρχων τοῦ τείχους*, condamné comme conspirateur, sous Léon III l'Isaurien (717—740). Les sources historiques, cependant, ne font mention pour la première fois du corps des Numeri que sous le règne de Michel III (842—867)<sup>55</sup>. Le Continuateur de Théophane cite le domestique des Noumeroi, Léon Lalakon<sup>56</sup>, qui se montra particulièrement brutal à l'égard du patriarche Ignace, et un certain Théophilitzès, qui était à la fois comte des Noumeroi et du Mur, *ὁ τῶν Νουμέρων καὶ τοῦ τείχους κόμης*<sup>57</sup>. A la fin du IX<sup>e</sup> siècle, le corps des Noumeroi était complètement organisé, comme le montrent la *Notice de Philothée*<sup>58</sup> et certains chapitres du *Livre des Cérémonies*, où il est question du domestique des Noumeroi<sup>59</sup>.

Schlumberger<sup>60</sup> attribue un sceau du VII<sup>e</sup> ou du VIII<sup>e</sup> siècle à un drongaire des Noumeroi. Malheureusement, la lecture de la légende laisse des doutes: *δρουγγαριῶ [τοῦ] Νου[μερον]*. Nulle part, il n'est fait mention de drongaires des Noumeroi.

Dans un sens général, le mot *Νούμερον* désigne toute unité militaire, *numerus*, et, dans cette acception, est synonyme du mot *ἀριθμός*<sup>61</sup>. Le *δρουγγάριος τοῦ Νουμέρον* mentionné dans le sceau précité pourrait n'être autre qu'un *δρουγγάριος τοῦ ἀριθμοῦ*. Ce ne fut qu'au cours du VIII<sup>e</sup> siècle et plus vraisemblablement au début du IX<sup>e</sup> siècle que le mot *νούμερον* fut pris dans une acception spéciale pour désigner un corps de troupes précis, le corps des Noumeroi. Ce corps ayant été cantonné dans l'ancienne Prandiara ou Chalcè de l'Hippodrome, l'édifice fut dès lors appelé *Νούμερα*.

Le commandant des Noumeroi fut d'abord qualifié de comte<sup>62</sup>, puis de domestique, et il est mentionné comme tel dans la *Notice de Philothée*, qui date de 900<sup>63</sup> et parfois même simplement de *ὁ Νούμερος*<sup>64</sup>. Il occupait le 42<sup>e</sup> rang dans la hiérarchie des offices<sup>65</sup> et pouvait aspirer aux plus hautes charges auliques<sup>66</sup>. Il avait sous ses ordres des officiers de grades divers: topotérètes, chartulaires, tribuns, protomandators, vicaires, mandators, portiers (*πορτάριοι*)<sup>67</sup>. Ces derniers ne figurent pas dans l'état-major des grands chefs militaires; ils semblent avoir été des geôliers. Le domestique des Noumera avait, en effet, dans ses attributions la direction de la prison des Noumera.

Le Domestique des Noumera était incontestablement un chef militaire, car il était rangé dans la classe des Domestiques, qui ne comprenait que les hauts commandants de l'armée impériale, *τάγμα*<sup>68</sup>. Ses subordonnés étaient, d'ailleurs, expressément, qualifiés d'*ἄρχοντες τῶν ταγμάτων*<sup>69</sup>. Ils portaient le sagion ou le scaramange<sup>70</sup> et, dans l'exercice de leurs fonctions, ils portaient l'épée<sup>71</sup>.

Le tagme des *Noumeroi* n'avait rien de commun avec le tagme des Vigiles, *ἡ Βίγλη*, placé sous le commandement du Drongaire des Vigiles ou de la Veille, ni avec le tagme de l'*Ἀριθμός*, placé sous le commandement du Drongaire de l'Arithmos. L'armée impériale, on le sait, se composait de quatre corps de troupes: les Scholes, les Excubiteurs, les Vigiles et les Icanates, sous le commandement de domestiques ou de drongaires<sup>72</sup>. Ces corps de troupes fournissaient des détachements, chargés de la garde du Grand Palais, en temps ordinaire; en temps de guerre, ces détachements rejoignaient le gros de l'armée. La garde du Grand Palais était alors confiée au corps des Noumeroi et des Murs ainsi qu'à un détachement des Vigiles. Le drongaire des Vigiles, en effet, ne rejoignait l'armée que si l'empereur dirigeait lui-même la campagne: dans le cas contraire, il restait à Byzance avec un détachement de son tagme et son subordonné, l'*akolouthos* et passait le commandement de son tagme au domestique des Scholes<sup>73</sup>. Il est vraisemblable que le domestique des Noumeroi prenait possession du quartier des Scholes et le domestique des Murs du quartier des Excubiteurs, pour veiller à la sûreté du Grand Palais.

Bien que chef indépendant, le domestique des Noumeroi était étroitement associé avec le domestique des Scholes, qu'il remplaçait à l'occasion. Lors des courses données en 946 en l'honneur des ambassadeurs arabes, le domestique des Noumeroi remplaçait le domestique des Scholes absent; vêtu de la chlamyde bleu et or, il siégeait dans le dème des Bleus<sup>74</sup>. En l'absence du domestique des Scholes, le domestique des Noumeroi devait vraisemblablement prendre le commandement



des Bleus de Péra, en qualité de vice-démocrate. Le domestique des Noumeroi figure aussi dans les ballets de la Cour avec le domestique des Scholes et le démarque des Bleus, tandis que son collègue, le domestique des Murs, figure avec le domestique des Excubiteurs et le démarque des Verts<sup>75</sup>. Lors des fêtes du Broumadion, les officiers supérieurs des tagmes sont également admis à figurer dans les ballets; ceux des Noumeroi sont associés avec leurs collègues des Scholes et des Vigiles<sup>76</sup>. Les domestiques des Noumeroi et des Murs étaient aussi conviés aux banquets impériaux de Noël, aux XIX Lits<sup>77</sup>, et de Pâques, au Salon d'Or<sup>78</sup>. Les domestiques des Noumeroi et des Murs figuraient, d'une manière générale, dans les grandes réceptions officielles<sup>79</sup>. Le domestique des Noumeroi était reçu, lors du couronnement de l'empereur<sup>80</sup>. Enfin, lorsque l'empereur se rendait par mer à N.-D. de Pègè, le domestique des Noumeroi lui rendait les honneurs de l'encens devant la porte de la ville conduisant au sanctuaire<sup>81</sup>.

Le domestique des Noumeroi et le domestique des Murs étaient tenus de fournir des prestations en chevaux, en temps de guerre<sup>82</sup>; de plus, certains officiers de ces deux corps de troupe étaient soumis à des contributions pour le recrutement de l'armée<sup>83</sup>.

Les attributions du Domestique des Noumeroi restent fort peu connues. Commandant d'un corps de troupe assez important, il collaborait certainement à la surveillance et à la défense du Grand Palais. Son quartier général se trouvait aux Noumera; il devait avoir, en conséquence, la garde des remparts du Grand Palais du côté de l'Hippodrome, entre les Noumera et le palais du Kathisma, comme il a été dit plus haut, autrement dit, la région du Tribunal et du tricline des XIX Lits. Ses soldats, disposés dans les portiques adjacents au flanc est de l'Hippodrome, avaient sans doute pour mission de protéger les abords de la Porte Karéa.

416 En dehors de son service au Grand Palais, le domestique des Noumeroi avait la direction de la prison des Noumera, de même que le domestique des Murs avait la direction de la prison de la Chalcè. C'est ce que montre l'anecdote de cette charitable princesse, escortée par le Préfet, et les comtes des Murs et des Noumeroi, visitant les prisonniers de la Chalcè, du Prétoire et des Noumera. La prison du Prétoire relevait du Préfet, la prison des Noumera relevait naturellement du comte des Noumera, la prison de la Chalcè devait relever du comte des Murs. La présence des trois personnages précités est significative<sup>84</sup>.

Le domestique des Noumeroi semble avoir eu également certaines attributions de police, comme le montre le cas de Léon Lalacon, sous le règne de Michel III, procédant brutalement à l'arrestation du patriarche Ignace, avant de l'enfermer dans les Noumera<sup>85</sup>.

Les attributions du domestique des Noumeroi ont beaucoup d'analogies avec celles du domestique des Murs. Tous deux avaient, on l'a dit, le même état-major, tous deux collaboraient à la défense du Grand Palais, tous deux étaient directeurs de prisons palatines. Les deux charges pouvaient être cumulées par le même titulaire, tel Théophilitzès, sous Michel III<sup>86</sup>.

La prison des Noumera était-elle encore placée au XII<sup>e</sup> siècle sous la direction du Domestique des Noumeroi? C'est douteux. En effet, dès le XI<sup>e</sup> siècle, la surveillance du Grand Palais n'était plus confiée aux troupes impériales, mais aux contingents étrangers, connus sous le nom de Varanges ou Varègues. Sous Nicéphore III Botaniate (1078—1081), on voit les troupes barbares, préposées à la garde du Palais impérial, se mutiner contre le souverain<sup>87</sup>. Sous Alexis I<sup>er</sup> Comnène (1081—1118), les Varanges sont définitivement installés dans les anciens quartiers des Scholaires et des Excubiteurs<sup>88</sup> et, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, Nicolas Mézaritis désigne ces quartiers sous l'expression: *οἰκησις τῶν πελεκυφόρων*<sup>89</sup>. Les domestiques des Scholes et des Excubiteurs se trouvant ainsi dépossédés de leur rôle de défenseurs du Palais impérial, au profit des Varanges, le domestique des Noumeroi n'avait plus de raison de conserver au Palais son poste de confiance. Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, il n'est plus fait mention de lui. La prison des Noumera était placée, au XII<sup>e</sup> siècle, sous la surveillance des Varanges<sup>90</sup>. Après la prise de Constantinople par les Croisés, en 1204, les empereurs byzantins s'étant réfugiés à Nicée, la charge de domestique des Noumeroi n'eut plus de raison d'être et ne fut pas maintenue. Elle ne fut pas non plus rétablie, lors de la reconquête de Constantinople, en 1261, par Michel VIII Paléologue. Le domestique des Noumeroi ne figure pas, en effet, sur la liste des offices du Pseudo-Codinos ni sur les listes similaires. Par contre, la charge de domestique des Murs resta inscrite dans la nouvelle hiérarchie des offices et occupa le 59<sup>e</sup> rang<sup>91</sup>. D'autre part, malgré la disparition du corps des Noumeroi, l'édifice, au XII<sup>e</sup> siècle, garda son nom de Noumera. Il le gardait encore à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>92</sup>.

Les topographes qui se sont occupés des Noumera n'ont pas toujours été d'accord entre eux sur la nature et la situation de ceux-ci. Tout en constatant que les Noumera servaient de prison, Du Cange<sup>93</sup> les considère comme des portiques, dans lesquels stationnaient des soldats chargés de veiller sur le Grand Palais: « Sunt Noumera porticus in quibus excubabant milites. » Banduri<sup>94</sup> émet le même avis: « Noumera erant longae porticus a numeris militaribus ita appellatae. » Des Noumera dépendait, sans doute, la longue ligne de portiques qui bordait le flanc est de l'Hippodrome jusqu'au Palais du Kathisma, mais les Noumera proprement dits étaient un vaste édifice, qui servait à la fois de cantonnement au corps des Noumeroi et de prison d'Etat. Reiske<sup>95</sup> fait des Noumera une prison et il pense que le corps des Noumeroi était préposé à la garde des Remparts, de l'Hippodrome, des édifices publics et des prisons.

La position assignée par Paspatis<sup>96</sup> aux Noumera est insoutenable. Labarte<sup>97</sup> situe les Noumera dans les parages de la Chalcè, à l'est de Zeuxippe et assez loin au nord de l'Hippodrome, situation qui ne s'accorde nullement avec les textes. J. Ebersolt<sup>98</sup> distingue avec raison la Chalcè du Palais de la Chalcè de l'Hippodrome, sans aller toutefois jusqu'à identifier la Chalcè de l'Hippodrome avec les Noumera. Sur son plan, il a très correctement situé les Noumera, à l'extrémité nord du flanc est de l'Hippodrome, au sud-est des Thermes de Zeuxippe et assez loin au sud du Milion. Il semble bien, cependant, que les Noumera se trouvaient



à hauteur du Tribunal des XIX Lits, plutôt qu'à hauteur du quartier des Scholes, comme le montre l'ordre suivi par les *Patria*. Ebersolt a, de plus, fort bien reconnu que les Noumera formaient un saillant du Grand Palais sur l'Hippodrome et se reliaient à la façade nord de ce dernier.

En résumé, Chalçè de l'Hippodrome, Prandiara, Noumera sont un seul et même édifice, sous des noms divers. Le Livre des Cérémonies précise de façon nette la position des Noumera au sud de la Chalçè. Lors de la réception des ambassadeurs arabes, les troupes sont massées devant la grille de la Chalçè, les unes en direction du Milion, c'est-à-dire du nord, les autres en direction des Noumera, c'est-à-dire du sud.

Les Noumera communiquaient sans doute avec le Tribunal des XIX Lits et peut-être même avec le quartier des Scholes, sur lequel ils débordaient légèrement, le corps des Noumera étant en étroite relation avec le tagme des Scholaires. Par les portiques adjacents à l'Hippodrome et par la Porte Karéa, les Noumera se reliaient à la cour de Daphnè et à l'Hippodrome couvert, où stationnait le tagme des Vigiles.

Les Noumera devaient être chargés de veiller sur la partie des murs du Palais impérial qui protégeaient la région du Tribunal et du tricline des XIX Lits, du côté de l'Hippodrome.

### Notes

- <sup>1</sup> Preger 2, p. 144.
- <sup>2</sup> Preger 2, p. 218.
- <sup>3</sup> Janin, Constantinople, p. 167.
- <sup>4</sup> Théoph. Cont. p. 668. Cf. Vie d'Ignace par Nicéas de Paphlagonie: *εις τὰ Νούμερα τοῦτον περάσαντες συνδέσμιον ἐγκλείουσι καὶ ἐμφρουροι ἐν τοῖς Νουμέροις γεγόναμεν*, Migne PG 105, c. 513 et VIII<sup>e</sup> synode de CP. acte X (Cf. Du Cange, L'Alexiade, p. 700).
- <sup>5</sup> Théoph. Cont. p. 175.
- <sup>6</sup> Théoph. Cont. p. 430.
- <sup>7</sup> *Στίχοι γραμματικοῦ Μιχαῆλ τοῦ Γλυκᾶ*, éd. Legrand, Bibliothèque grecque vulgaire 1, Paris 1880, p. 87: "Αἰθρὴν καλῶ τὰ Νούμερα τὰ χεῖρῶ τοῦ "Αἰδου.
- <sup>8</sup> Janin, Constantinople, p. 167. Cf. plus bas, note [48].
- <sup>9</sup> Dölger, Regesten 3, n<sup>o</sup> 2048, an. 1281. Cf. plus bas, note [49].
- <sup>10</sup> Cer. II, 15, p. 579.
- <sup>11</sup> Proc., Bell. Pers. p. 121 (p. 124 Haury); Malalas p. 474; Chron. Pasc. p. 621; Théoph. p. 278, p. 283 (p. 181, p. 184 de B.); Céd. I, p. 647.
- <sup>12</sup> Proc., De Aedif. p. 202 (p. 38 Haury). Sous le nom de Maison d'Arès, ὁ Ἀρέως οἶκος, Procope désigne le Tribunal des XIX Lits. Proc., Bell. Pers. p. 121 (p. 125 Haury).
- <sup>13</sup> Cer. I, App. p. 500: Triomphe de Basile I<sup>er</sup>: ἀπὸ τῆς χρυσοῦς πόρτης ἕως τῆς Χαλκῆς τοῦ παλατίου. Cer. I, App. p. 506: Triomphe de Théophile: ἐν τῇ Χαλκῇ τοῦ παλατίου ἔστη ἔμπροσθεν τῆς πόλης πούλιτον ... Cer. I, App. p. 498: Triomphe de Justinien: ἀπὸ τοῦ Καπετωλίου μέχρι τῆς Χαλκῆς τοῦ παλατίου.

- <sup>14</sup> Théoph. p. 278 (p. 181 de B.).
- <sup>15</sup> Malalas p. 474, p. 479.
- <sup>16</sup> Malalas p. 394. Cf. Chron. Pasc. p. 608. C'est peut-être à cette émeute suivie d'incendie que fait allusion Jean d'Antioche en ces termes: πῦρ ἐνιέντες τῷ τῆς θύρας τῆς ἵπποδρομίας ἔχοντι τόπω, ἐξ οὗπερ καὶ προσπαρακείμεναι στοαὶ διεφθείραντο ῥαδίως (Müller, FHG 5, p. 29). L'auteur ne fait pas, il est vrai, allusion à la Chalçè de l'Hippodrome, mais cet édifice étant situé dans le quartier — τόπος — où se trouvaient les portes de l'Hippodrome, dut très probablement être endommagé.
- <sup>17</sup> Chron. Pasc. p. 608. Malalas remplace le mot περιβόλος par le mot ἔμβολος. La Chron. Pasc. et Malalas semblent avoir puisé leurs renseignements à la même source.
- <sup>18</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 24.
- <sup>19</sup> Cer. I, App. p. 507.
- <sup>20</sup> Preger 2, p. 169. Sur l'Hexahippion cf. Janin, Constantinople, p. 331 et sur le Dihippion pp. 319—320.
- <sup>21</sup> Nic. Callixte, cité par Du Cange, CP. christ. 2, p. 110.
- <sup>22</sup> Sur saint Jean le Théologien au Diippion cf. Janin, La géographie, pp. 273—275.
- <sup>23</sup> Céd. I, p. 563.
- <sup>24</sup> Du Cange, CP. christ. 2, p. 114 (Cf. Banduri, Imp. Orientale p. 146).
- <sup>25</sup> CP. christ. 2, p. 114.
- <sup>26</sup> Le Grand Palais, p. 19, n. 2.
- <sup>27</sup> Chron. Pasc. p. 701.
- <sup>28</sup> Nicéph. de CP p. 5 (pp. 4—5 de B.); Zonar. III p. 203; Céd. I, p. 713; Jean d'Antioche (Müller, FHG 5, p. 38); Preger 2, p. 170 et notes. Quelques manuscrits des *Patria* mentionnent à tort que Phocas fut brûlé sur la Sphendonè (Preger 2, p. 168, notes).
- <sup>29</sup> Sur le Forum Bovis cf. Janin, Constantinople, pp. 74—75.
- <sup>30</sup> Sur le port de Julien ou port de Sophie cf. R. Guillard, Les ports de Byzance sur la Propontide, Byzantion 23, 1953, pp. 181—203.
- <sup>31</sup> Sur le quartier τὰ Ἀντιόχου cf. Janin, Constantinople, pp. 290—291.
- <sup>32</sup> En règle générale, les condamnés passaient devant la Chalçè et suivaient la Mésè jusqu'au lieu fixé pour l'exécution.
- <sup>33</sup> Chron. Pasc. p. 569.
- <sup>34</sup> C. Theod. XV, 1, 45—46, de oper. publ. Cf. Chron. Pasc., Notae p. 408.
- <sup>35</sup> Chron. Pasc. p. 570.
- <sup>36</sup> Malalas p. 394, Chron. Pasc. p. 608.
- <sup>37</sup> Du Cange, Gloss., s. v. *πράνδιον*.
- <sup>38</sup> Nicole, Le Livre du Préfet, ch. 5, pp. 33—35.
- <sup>39</sup> Céd. I, p. 648. D'après Cédrene, le toit de la « Maison des Lampes » était en bois.
- <sup>40</sup> C. Just. VIII, 12, 19, p. 339. Cf. Preger 2, p. 168.
- <sup>41</sup> Le quartier des orfèvres est appelé: ἀργυροπράτια (Chron. Pasc. p. 63), celui des boulangers: ἀγροπράτια (Zonar. III p. 511); celui des ouvriers en bronze: χαλκοπράτια (Théoph. p. 382).
- <sup>42</sup> Historia de exilio S. Martini PP, cité par du Cange, CP. christ. 2, p. 124. Le corps des Nouμέροι n'étant pas encore constitué au XII<sup>e</sup> s., la surveillance de la prison était confiée aux Excubiteurs.
- <sup>43</sup> A. Fliche -V. Martin, Histoire de l'Église, 5, Paris 1938, pp. 170—171.
- <sup>44</sup> Théoph. Cont. p. 668. Cf. Nicéas de Paphlagonie, Vie de S. Ignace. Du Cange, CP. christ. 2, p. 125 et id., L'Alexiade, p. 700. Sur la Prandiara cf. Janin, Constantinople, pp. 167—168.
- <sup>45</sup> Du Cange, L'Alexiade, p. 683.



- <sup>46</sup> Du Cange, Gloss., s. v. *πραιδιάρα*. Cf. id., L'Alexiade, pp. 700—701 et id., CP. christ. 2, pp. 124—125.
- <sup>47</sup> Cf. note 8.
- <sup>48</sup> Pierre Poussines, annotant ce passage de Pachymère, VI, 33, p. 519 (Pachym. I, Gloss., p. 683), constate qu'aucun auteur ne fait allusion à une prison de Zeuxippe mais suppose que les prisonniers furent enfermés dans les portiques des Thermes de Zeuxippe. Cf. note 8.
- <sup>49</sup> Pachym. I, p. 462; cf. Dölger, Regesten 3, n° 2048, an. 1281, Cf. note 9.
- <sup>50</sup> Sozom. III, 9. Cf. Socr. II, 16 (Migne PG. 67, c. 216). Cf. aussi Théoph. p. 65 (p. 43 de B.).
- <sup>51</sup> Nic. Call. IX, cité par Du Cange, CP. christ. 1, p. 90. Sur le Bain du Zeuxippe, cf. Janin, Constantinople, pp. 215—217 et 404—405.
- <sup>52</sup> Notes à la Descriptio antiqua, cf. Banduri, Imp. Orientale, p. 432.
- <sup>53</sup> Cf. note 43.
- <sup>54</sup> Théoph. p. 616 (p. 401 de B.). Cf. Nicéph. de CP p. 62 (p. 56 de B.). Le corps des Murs était formé dès le VIII<sup>e</sup> s. On pourrait supposer qu'il en était de même du corps des Noumeroi.
- <sup>55</sup> Théoph. Cont. p. 175.
- <sup>56</sup> Théoph. Cont. p. 668. Cf. Vie d'Ignace (Migne PG 105, c. 513) et Vogt, Basile I<sup>er</sup>, empereur de Byzance, Paris 1908, p. 353.
- <sup>57</sup> Théoph. Cont. p. 655.
- <sup>58</sup> Cer. II, 52, pp. 714, 715, 719.
- <sup>59</sup> Par ex. Cer. II, 18, p. 604. Ce chapitre semble avoir été rédigé sous Théophile (829—842) et avoir été complété par des additions d'époques postérieures.
- <sup>60</sup> Sigillographie, p. 355.
- <sup>61</sup> Du Cange, Gloss. s. vv. *Ἀριθμὸς* et *Νουμέρα*.
- <sup>62</sup> Théoph. Cont. p. 655. Il est probable que le comte des Noumera hérita, en partie, les attributions du Comte des Murs, *κόμης τῶν τειχέων* (Cer. I, 1, p. 6 [I p. 3 Vogt]; Cer. II, 52, p. 714 ...), *τειχειώτης*, Cer. I, App. p. 460; Théoph. Cont. p. 175.
- <sup>63</sup> Cer. II, 52, pp. 714, 715 et passim. Dans le Clétorologe de Philothée, les Comtes des Noumera et des Murs ont, en effet, tous deux le rang de Domestique (Cer. II, 52, pp. 715, 719). Toutefois Philothée attribue encore parfois au Domestique des Murs, *ὁ δομέστικος τοῦ τείχους* (Cer. II, 15, p. 589) ou *δομέστικος τῶν τειχέων* (Cer. II, 52, p. 715) son ancienne appellation de Comte des Murs (Cer. II, 52, pp. 714, 728, 731, 752). Le commandant des Noumeroi, hiérarchiquement supérieur au commandant des Murs (Cer. II, 53, p. 715) semble avoir obtenu avant son collègue le rang de Domestique (Cer. I, 1, p. 6 [I p. 3 Vogt]).
- <sup>64</sup> Cer. II, 15, p. 588; II, 50, p. 698; I, App. p. 460. Cf. Théoph. Cont. p. 175.
- <sup>65</sup> Cer. II, 52, p. 714.
- <sup>66</sup> Cer. II, 52, pp. 728, 731.
- <sup>67</sup> Cer. II, 52, p. 719.
- <sup>68</sup> Cer. II, 52, p. 715.
- <sup>69</sup> Cer. II, 18, p. 604; II, 52, pp. 752, 753.
- <sup>70</sup> Cer. II, 52, pp. 752—753.
- <sup>71</sup> Cer. II, 2, pp. 524—525.
- <sup>72</sup> Cer. I, App. p. 484. Sous Michel III (842—867), Pétronas dirige une expédition *μετὰ τῶν βασιλικῶν τεσσάρων ταγμάτων* (Théoph. Cont. p. 181). Le Livre des Cérémonies fait très souvent allusion aux corps de troupes de l'armée impériale (Cer. II, 2, p. 524). Irène

- (797—802), devant l'attitude hostile des Scholaires, des Excubiteurs *καὶ τῶν λοιπῶν ταγμάτων*, les remplaça par des troupes provinciales, *οἱ τῶν ἔξω θεμάτων* (Théoph. pp. 715—716 [p. 462 de B.]).
- <sup>73</sup> Cer. II, 2, pp. 523, 524, 525. Le détachement de l'Arithmos, cantonné dans l'Hippodrome du Palais, relevait, dans certains cas, les marins des vaisseaux impériaux (De adm. imp. p. 235 [p. 249 Mor.-Jenk.]).
- <sup>74</sup> Cer. II, 15, pp. 588—589 et scolie.
- <sup>75</sup> Cer. I, 65, pp. 293, 294, 295 (II pp. 102—104 Vogt).
- <sup>76</sup> Cer. II, 18 p. 604. Ce chapitre semble avoir été rédigé à l'époque de Théophile (829—842) avec des additions de date plus récente. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 213.
- <sup>77</sup> Cer. II, 52, pp. 752, 753.
- <sup>78</sup> Cer. II, 52, p. 772.
- <sup>79</sup> Cer. I, 9, p. 61 (I p. 56 Vogt).
- <sup>80</sup> Cer. I, 38, p. 193 (II p. 2 Vogt).
- <sup>81</sup> Cer. I, 18, p. 109 (I p. 101 Vogt).
- <sup>82</sup> Cer. I, App. p. 460.
- <sup>83</sup> Cer. II, 50, p. 698.
- <sup>84</sup> Théoph. Cont. p. 175. Cf. plus haut, n. 5. Sur les prisons de Byzance, cf. Janin, Constantinople, pp. 166—170.
- <sup>85</sup> Cf. plus haut, n. 56.
- <sup>86</sup> Cf. plus haut, n. 57.
- <sup>87</sup> Attal. pp. 294—295.
- <sup>88</sup> Zonar. III p. 763.
- <sup>89</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 24.
- <sup>90</sup> Glykas, éd. Legrand, Bibliothèque grecque vulgaire 1, Paris 1880, p. 23: *Βαράγγους ἀλαλάζοντας*.
- <sup>91</sup> Ps.-Cod., De off. p. 11 et p. 41.
- <sup>92</sup> Dölger, Regesten 3, n° 2048, an. 1281.
- <sup>93</sup> Du Cange, L'Alexiade, p. 700. Cf. id., CP. christ. 1, p. 90; 2, p. 124 et id., Gloss. s. v. *Νουμέρα*.
- <sup>94</sup> Banduri, Imp. Orientale 2, pp. 474—475.
- <sup>95</sup> Cer. Comm. p. 36.
- <sup>96</sup> *Ἀνάκτορα*, plan.
- <sup>97</sup> Labarte, Le Palais impérial, plan.
- <sup>98</sup> Le Grand Palais, p. 19, notes 2 et 26.



### 3. Le Consistoire. Le Makrôn des Candidats. L'église du Seigneur.\*

#### *Le Consistoire. Τὸ Κομιστώριον*

L'un des édifices du Grand Palais de Constantinople était le Consistoire (*Κομιστώριον*). Bien que les *Patria*<sup>1</sup> n'en fassent pas mention, le Consistoire fut probablement bâti par Constantin le Grand, car il faisait partie du groupe homogène des édifices constantiniens: l'Augousteus, le tricline des XIX lits, le Tribunal, l'église du Seigneur, les quartiers des gardes et la Chalçè. Il a y lieu, du reste, de ne pas le confondre avec le Nouveau Consistoire du palais de Justinien à l'Hebdomon, dont il est question dans divers textes du Code<sup>2</sup>. C'est au Consistoire que se réunissaient, sous la présidence de l'empereur, les comtes du Consistoire (*κόμητες κοιμιστωριανοί*)<sup>3</sup>, qui formaient le Conseil du Prince, la plus haute juridiction de l'Empire.

Le Consistoire existait déjà dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, car c'est là que Léon I (457—474) y reçut solennellement l'envoyé d'Anthème<sup>4</sup>, Héliokratès. Le Consistoire ne servait pas seulement de salle d'audience au Conseil de l'empereur, comme le prouvent divers textes du Code de Justinien, au VI<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>; l'empereur y prononçait parfois des harangues<sup>6</sup>; il y donnait aussi l'investiture aux plus hauts dignitaires<sup>7</sup>, et y recevait les ambassades<sup>8</sup>. Au X<sup>e</sup> siècle, à l'époque de Constantin VII Porphyrogénète, les *magistroi* étaient encore promus au Consistoire, car, à propos de la réception d'Olga, le Cérémonial appelle encore le Consistoire « le tricline où les magistroi sont promus »<sup>9</sup>. A cette même époque, les promotions des autres hauts dignitaires se faisaient au Salon d'Or et les grandes réceptions d'ambassadeurs avaient lieu à la Magnaure, mieux disposés pour des cérémonies de ce genre.

Où était situé le Consistoire? Comme l'Augousteus, en face duquel il se dressait, le Consistoire était orienté sud-nord. De l'Onopodion on y descendait par trois marches (*γυραδήλια*)<sup>10</sup>: les deux marches latérales aboutissaient dans la salle même; celle du milieu aboutissait à l'estrade du trône. Le Consistoire était donc d'un niveau inférieur à celui de l'Augousteus et de l'Onopodion; par contre, il se trouvait de plain-pied avec les quartiers des gardes, le Tribunal des XIX Lits et l'église du Seigneur.

L'estrade du trône (*πούλιτον*)<sup>11</sup>, qui se dressait à l'extrémité sud de la salle, était en marbre (*μαρμαρινόν πούλιτον*)<sup>12</sup>. Devant était enclavée une large dalle de porphyre (*πορφυροῦς λίθος*)<sup>13</sup>. Le trône (*σέντζον*)<sup>14</sup> était placé sous un dais ou baldaquin (*καμελαύκιον, κιβώριον*)<sup>15</sup>, d'où l'expression, sous laquelle le Consistoire

\* *Ἑλληνικά* 14, 1955, pp. 106—122 (*Δημοσιεύματα τῆς ἑταιρείας Μακεδονικῶν σπουδῶν*).

est parfois désigné, le « tricline où se trouve le kamélaukion »<sup>16</sup>. Un marchepied (*ἔποπόδιον*) était disposé devant le trône<sup>17</sup>. On montait du Consistoire sur l'estrade du trône par trois marches de porphyre<sup>18</sup>.

Lors de la promotion d'un magistros au Consistoire, le récipiendaire était amené devant l'estrade du trône; il se prosternait d'abord sur la première marche, puis, arrivé à la troisième, il se prosternait de nouveau et baisait les pieds de l'empereur, debout et non assis<sup>19</sup>. Si la promotion avait lieu un dimanche ordinaire, l'empereur recevait, assis sur son trône, l'hommage du récipiendaire, qui montait alors les trois marches de l'estrade et se prosternait devant le marchepied du trône, pour baiser les pieds et les genoux de l'empereur. Lorsque ce dernier ne faisait que traverser le Consistoire, il se plaçait debout sur l'estrade, un peu en avant du trône, sur la dalle de porphyre pour recevoir les hommages des dignitaires réunis dans le Consistoire<sup>20</sup>.

Le Consistoire ne semble pas avoir eu la forme d'une basilique<sup>21</sup> à nef centrale, flanquée de deux bas côtés; c'était une vaste salle, que l'empereur, du haut de son trône, pouvait apercevoir dans son ensemble.

Deux salles sont mentionnées, le grand Consistoire et le petit Consistoire. Le Consistoire ou Grand Consistoire<sup>22</sup> est appelé, dans certains textes de la haute époque: Consistoire d'été<sup>23</sup> ou Grand Consistoire d'été<sup>24</sup>. Il s'agit du même édifice, comme l'a reconnu Ebersolt<sup>25</sup> et comme le fait ressort nettement des textes et de la disposition des lieux. Au VI<sup>e</sup> siècle, d'après le chapitre 89 du Livre I du Livre des Cérémonies, la réception d'un ambassadeur persan avait lieu au Consistoire<sup>26</sup>, l'empereur siégeant au Grand Consistoire<sup>27</sup>. Avant l'audience, l'ambassadeur attendait en face de la portière du Grand Consistoire d'été<sup>28</sup>, et, la portière une fois levée, il pénétrait dans le Consistoire<sup>29</sup>. L'identité du Consistoire ou Grand Consistoire avec le Consistoire d'été n'est pas douteuse, bien que le Cérémonial ne se fasse aucun scrupule de varier ainsi l'appellation de la salle, au cours du même chapitre.

L'identité du Petit Consistoire<sup>30</sup> avec le Consistoire d'hiver<sup>31</sup>, reconnue aussi par Ebersolt<sup>32</sup>, semble être également hors de doute. Comme le suppose aussi Ebersolt<sup>33</sup>, le Petit Consistoire ou Consistoire d'hiver doit être identifié avec le Consistoire intérieur, *τὸ ἔνδον Κομιστώριον*<sup>34</sup>. C'est dans le Consistoire intérieur que le magistros revêtait ses insignes, d'après le chapitre 26<sup>35</sup>. Or, au chapitre 46<sup>36</sup>, il est dit que le magistros revêtait ses insignes dans le Consistoire d'hiver. Il s'agit évidemment du même local, servant de vestiaire, le cas échéant<sup>37</sup>. Quant au local, que deux passages du Livre des Cérémonies<sup>38</sup> appellent « les Indiens », *οἱ Ἴνδοί*, il ne diffère pas, semble-t-il, du Petit Consistoire, du Consistoire d'hiver ou Consistoire intérieur. Comme le Consistoire d'hiver ou Consistoire intérieur, « les Indiens » servaient, en effet, de vestiaire. Or, il n'y avait pas double vestiaire au Consistoire. Lorsqu'en effet, les patrices s'habillaient dans le vestiaire des « Indiens », les sénateurs étaient obligés de s'habiller dans le Makrôn des Candidats, c'est-à-dire, dans le portique qui précédait le Consistoire. Le mot *Ἴνδοί* paraît être une corruption du mot *ἔνδον*. Peut-être aussi pourrait-on voir dans la transformation de



*'Ivðoi* en *ἐνδοον* une sorte de jeu de mots. Le Consistoire intérieur ou Consistoire d'hiver devait être chauffé et peut-être, à cause de sa température, a-t-il été sur-nommé « les Indiens ». Quoi qu'il en soit, l'apparition unique dans ce passage du chapitre 46 de l'expression *οἱ 'Ivðoi* reste obscure.

La situation du Petit Consistoire est inconnue. Il est probable qu'il devait se trouver dans le Grand Consistoire lui-même, car, à l'entrée des grandes salles du Palais impérial, on ménageait d'ordinaire des emplacements servant de vestiaire. Le Petit Consistoire, le fait est certain, communiquait par une porte avec le Grand Consistoire: les dignitaires allaient y revêtir leurs insignes et rentraient directement dans la grande salle. Le Petit Consistoire devait, du reste, avoir une issue indépendante, très vraisemblablement, sur le Makrôn des Candidats. Lors de la promotion d'un magistrat, en effet, les sénateurs s'habillaient au Makrôn des Candidats, tandis que les patrices s'habillaient dans « les Indiens »<sup>39</sup>. Comme ces derniers n'ont pu traverser le Consistoire, puisque le trône s'y trouvait, ils ont dû nécessairement pénétrer dans « les Indiens » par une issue spéciale, s'ouvrant vraisemblablement du côté du Makrôn des Candidats. Cette hypothèse est, du reste, confirmée par le chapitre 89<sup>40</sup>. On y voit, en effet, les Candidats en armes attendre dans le Petit Consistoire le moment d'être introduits au Consistoire et, après l'audience, on les voit revenir dans le Petit Consistoire. Le quartier des Candidats se trouvant au nord du Consistoire, dont il était séparé par le portique, dit Makrôn des Candidats, on peut supposer que c'est par le Makrôn des Candidats que les gardes ont pénétré dans le Petit Consistoire. On voit également, au chapitre 53<sup>41</sup>, le préfet, après sa promotion, se rendre au Consistoire d'hiver ou Petit Consistoire pour s'habiller et passer de là dans le Makrôn des Candidats, sans revenir au Consistoire. Le Petit Consistoire devait donc, d'après ce qui précède, se trouver à l'angle nord-est du Consistoire.

L'empereur donnait parfois audience dans le Petit Consistoire<sup>42</sup>. Dans ce cas, après l'audience, les ambassadeurs prenaient congé de l'empereur dans le Consistoire d'été ou Grand Consistoire, devant les degrés de porphyre de l'estrade impériale. Si l'audience avait lieu au Consistoire, les ambassadeurs prenaient congé de l'empereur, en haut, devant la porte des secondiciers et redescendaient ensuite au Consistoire pour se retirer<sup>43</sup>.

L'explication est aisée. Lorsque l'audience avait lieu au Petit Consistoire, l'empereur, après la séance, passait dans le Consistoire, qu'il traversait suivi par l'ambassadeur. Arrivé devant l'estrade du trône, l'empereur recevait les hommages de l'ambassadeur; il gravissait ensuite les degrés de l'estrade et, par l'escalier situé derrière l'estrade, montait à l'Onopodion. Si l'audience avait lieu au Consistoire, l'empereur, après la séance, montait immédiatement par l'escalier à l'Onopodion. L'ambassadeur passait, de son côté, par l'escalier latéral menant à l'Onopodion et prenait congé en haut, devant l'une des portes latérales de bronze, donnant accès à l'Onopodion, c'est-à-dire, dans la galerie fermée par les trois portes de bronze, du côté de l'Onopodion. Ensuite, il redescendait (*κατέρχεται*) au Consistoire et se retirait. Quant à l'Anticonsistoire, *τὸ Ἀντικονιστώριον*, cité dans un texte de la haute époque<sup>44</sup>, c'est le Makrôn des Candidats sous un autre nom.

Au Consistoire se trouvait une croix, devant laquelle les dignitaires nouvellement promus allumaient des cierges<sup>45</sup>. Mais le Livre des Cérémonies n'indique pas la position de cette croix.

Le Consistoire n'était pas seulement une salle d'apparat; c'était aussi un lieu de passage, continuellement traversé par les cortèges impériaux. Dans les grandes solennités, il recevait une décoration somptueuse<sup>46</sup> et les officiers palatins faisaient la haie<sup>47</sup>.

Le Consistoire est désigné dans le Livre des Cérémonies par diverses périphrases. Il est appelé le tricline où se dresse le baldaquin, *ὁ τρίκλιτος ἐν ᾧ καὶ τὸ καμελαύκιον ἴσταται*<sup>48</sup>, et le tricline où sont promus les magistrats<sup>49</sup>. Il est aussi parfois appelé la salle des consuls, *τὸ σεκρέτον τῶν ὑπάτων*<sup>50</sup>. La salle ainsi désignée, ne peut être que le Consistoire. L'empereur, en effet, venant de l'Augousteus, traverse la Main d'or et l'Onopodion pour se rendre à la salle des Consuls, d'où il gagne le quartier des Candidats. C'est au Consistoire, que se tenaient, en effet, les consuls: *κονιστώριον ἐνθα ἴστανται ὑπατοί*<sup>51</sup>.

Labarte<sup>52</sup> a correctement orienté le Consistoire par rapport à l'Onopodion<sup>53</sup> et au Makrôn des Candidats, mais par suite de l'interprétation erronée d'un texte<sup>54</sup>, il a accolé au Consistoire une immense salle à manger, le Delphax<sup>55</sup>, dont rien ne justifie l'existence, car jamais l'empereur ne donnait de diners au Consistoire. Beljaev<sup>56</sup> a commis la même erreur, que Labarte, relevée par Ebersolt<sup>57</sup>.

Labarte<sup>58</sup> situe également à tort le Tricline des Candidats sur le flanc ouest du Consistoire. Quant à Ebersolt<sup>59</sup>, il place le Consistoire au milieu de la vaste cour palatine, appelée le Tribunal des XIX Lits, ce qui ne semble pas être possible. Le Tribunal des XIX Lits n'entourait pas le Consistoire, mais était limité par le flanc occidental de cet édifice. L'orientation des quartiers militaires par rapport au Consistoire ne semble pas non plus être exacte<sup>60</sup>.

Le Livre des Cérémonies indique les trois grandes issues du Consistoire<sup>61</sup>.

1. Au nord, les trois portes d'ivoire s'ouvrant sur le Makrôn des Candidats;
2. Au sud, les trois portes de bronze s'ouvrant sur l'Onopodion;
3. Les portes du Delphax, qui ne peuvent être que des portes est ou ouest. Comme tous les textes, où il est question du Delphax, situent le Delphax dans les parages de l'Hippodrome, c'est-à-dire à l'ouest du Consistoire, la porte donnant sur le Delphax ne peut être qu'une porte ouest<sup>62</sup>.

Quant à une porte est du Consistoire, c'est celle qui conduisait à l'église du Seigneur et qui ne saurait en aucune façon être identifiée avec la porte du Delphax, mentionnée au chapitre 46. Si ce dernier ne fait pas mention de la porte est s'ouvrant sur l'église du Seigneur, c'est parce que cette porte n'était accessible que par l'église du Seigneur et que cette église était toujours close en temps normal et ne s'ouvrait qu'exceptionnellement sur ordre.

Les portes du Delphax sont donc des portes ouest. Comme par son flanc ouest, le Consistoire touchait au Tribunal des XIX Lits, les portes précitées s'ouvriraient donc sur cette vaste enceinte, véritable place d'armes du Palais impérial<sup>63</sup>.



*Le Makrôn des Candidats. 'Ο Μακρῶν τῶν Καυδιδάτων*

Au nord, le Consistoire s'ouvrait par trois portes d'ivoire sur une longue galerie formant atrium, appelée le Makrôn des Candidats. Ces trois portes sont signalées dans divers textes du Livre des Cérémonies<sup>64</sup>. Lorsque l'empereur sortait du Consistoire, après la cérémonie des hommages, il était attendu devant les trois portes du Consistoire par le clergé de l'église du Seigneur, qui faisait face à celles-ci<sup>65</sup>. Au retour, c'était devant les trois portes du Consistoire que les sénateurs prenaient congé de l'empereur<sup>66</sup>. Les trois portes du Consistoire sur l'Onopodion, τὸ τριθύρον τοῦ Ὀνοποδίου, étaient en bronze; les trois portes du Consistoire sur le Makrôn des Candidats étaient plaquées d'ivoire<sup>67</sup>. Ces portes d'ivoire, αἱ ἑλεφαντιναὶ πύλαι, sont encore signalées au chapitre 93<sup>68</sup>, à propos de l'élection tumultueuse de Justin. Les gardes du Palais, scholaires et excubites, essaient d'imposer le candidat de leur choix; ils ébranlent les portes d'ivoire et réclament les insignes impériaux. Le Consistoire étant voisin des quartiers militaires, il est, semble-t-il, logique de penser que c'est à ses portes que les soldats viennent frapper. Il ne faut, d'ailleurs, pas confondre les portes d'ivoire du Consistoire avec la porte d'ivoire, issue occidentale des Galeries de Daphné, du côté de l'Hippodrome<sup>69</sup>. Lors des grandes solennités, par ex., la veille du jour où devait avoir lieu la promotion d'un magistros<sup>70</sup>, on suspendait des portières, βῆλα, aux trois portes du Consistoire<sup>71</sup>.

114 Ces portes d'ivoire s'ouvraient du Consistoire sur le Makrôn des Candidats, comme divers passages du Livre des Cérémonies le montrent<sup>72</sup>. On voit les dignitaires, avant d'être introduits dans le Consistoire, attendre « en dehors des portes d'ivoire, dans le Makrôn des Candidats »<sup>73</sup>. Le Makrôn des Candidats servait ainsi d'antichambre ou de vestibule au Consistoire. C'est là que l'escorte d'honneur attendait les nouveaux dignitaires, à leur sortie du Consistoire, pour les ramener chez eux<sup>74</sup>.

Dans les textes de la haute époque, le Makrôn des Candidats est appelé l'Anticonsistoire, τὸ ἀντικονιστώριον. C'est dans cet Anticonsistoire que l'ambassadeur persan attendait, adossé à la cloison qui faisait face à la portière centrale du Grand Consistoire d'été, le moment d'être reçu par l'empereur, siégeant au Grand Consistoire<sup>75</sup>. C'est également là qu'attendaient dans la même position les gens de la suite de l'ambassadeur, porteurs de présents<sup>76</sup>. S'il y avait des chevaux parmi les présents, les trois portes étaient ouvertes<sup>77</sup>, afin que l'empereur pût les apercevoir du haut de son estrade. Au cas contraire, la porte centrale était seule ouverte, mais couverte par une portière.

Dans le Makrôn des Candidats, devant la porte centrale du Consistoire, se trouvait une large dalle de porphyre, τὸ πορφυρεῶν μάρμαρον. C'est sur cette dalle que se prosternait l'ambassadeur, avant de faire son entrée au Consistoire, par la porte centrale; il se prosternait une seconde fois, sur le seuil de la porte, puis une troisième fois au milieu de la salle, enfin une quatrième fois devant l'empereur, assis

sur son trône, en haut de l'estrade de marbre<sup>78</sup>. Les gens de l'ambassade, porteurs de présents, ne faisaient que trois adorations, n'étant pas admis à l'honneur de baiser les pieds du souverain<sup>79</sup>.

L'identité de l'Anticonsistoire avec le Makrôn des Candidats ressort indiscutablement du chapitre 89, texte du VI<sup>e</sup> siècle, tiré sans doute des Commentaires de Pierre le magistros.

Chaque fois que l'empereur se rendait de l'Augousteus à la Chalcè, après avoir traversé le Consistoire, il débouchait par la porte d'ivoire centrale dans le Makrôn des Candidats, qu'il devait alors traverser pour pénétrer dans les quartiers militaires. Chaque fois également que l'empereur rentrait au Palais par la Chalcè, il devait, après avoir parcouru les quartiers militaires, traverser le Makrôn des Candidats, pour gagner l'Augousteus par le Consistoire, l'Onopodion et la Main d'or. Les itinéraires du Livre des Cérémonies ne laissent aucun doute sur le trajet. Si le Makrôn des Candidats n'est pas toujours cité, il est, tout au moins indiqué par quelque périphrase. Ainsi, au chapitre 23<sup>80</sup>, l'empereur, au sortir du Consistoire est reçu par le clergé de l'église du Seigneur, qui se tient devant et en face des trois portes du Consistoire, évidemment dans le Makrôn des Candidats<sup>81</sup>. Lorsque les dignitaires promus sortent du Consistoire pour se diriger vers l'issue de la Chalcè, ils sont accueillis dans le Makrôn des Candidats par l'escorte d'honneur, qui les accompagne à travers les quartiers militaires<sup>82</sup>. Après une audience dans le Consistoire, les dignitaires sortent dans le Makrôn des Candidats, où on les congédie<sup>83</sup>. Au retour, l'empereur, avant de traverser le Consistoire pour rentrer dans l'Augousteus, s'arrête devant les trois portes du Consistoire, par conséquent dans le Makrôn des Candidats et c'est là que les sénateurs prennent congé<sup>84</sup>.

Lorsque l'empereur se rendait du Salon d'Or à la Chalcè, sans passer par l'Augousteus, la Main d'or et l'Onopodion, il devait néanmoins traverser le Makrôn des Candidats. L'itinéraire n'est pas décrit en détail à l'aller et nous savons seulement que l'empereur passait par l'église du Seigneur, issue du Palais dans le voisinage du Consistoire et qu'il était reçu devant la porte de l'église par les dignitaires<sup>85</sup>. Au sortir de l'église du Seigneur, l'empereur, très vraisemblablement, devait entrer au Consistoire par une porte percée dans le flanc est de cet édifice et en sortir par la porte centrale d'ivoire, s'ouvrant sur le Makrôn des Candidats.

L'itinéraire du retour est mieux jalonné et permet quelque précision. Venant dans la Chalcè, l'empereur traverse les quartiers des gardes et s'arrête devant les trois portes du Consistoire, autrement dit, dans le Makrôn des Candidats. Après que les sénateurs ont pris congé de lui, l'empereur pénètre par la porte centrale, qui conduit à l'église du Seigneur; il s'agit sans aucun doute de la porte centrale du Consistoire. Les patrices prennent ensuite congé de l'empereur, qui pénètre dans l'église du Seigneur par une porte de bronze<sup>86</sup>. Le chapitre 30<sup>87</sup> précise que les sénateurs prennent congé devant les trois portes du Consistoire, tandis que les patrices prennent congé devant la porte de l'église du Seigneur, ἔξω τῆς πόλης τοῦ Κυρίου; l'empereur pénètre seul avec ses serviteurs intimes dans l'église. Le chapitre 17<sup>88</sup> déclare, d'un autre côté, que, lorsque l'empereur sortait du Palais



par l'église du Seigneur, il était reçu par les patrices devant la porte de l'église, *ἔξω τῆς πόλης τοῦ Κυρίου*. La porte de bronze, signalée aux chapitres 10 et 17, était la porte du narthex, comme il ressort du chapitre 1<sup>89</sup>, qui déclare qu'au retour l'empereur pénétrait dans l'église du Seigneur par le narthex. Les chapitres 10, 17 et 30 ne laissent, d'ailleurs, aucun doute à ce sujet. Ces chapitres décrivent minutieusement le cérémonial. Dès que l'empereur a pénétré dans le narthex de l'église du Seigneur, la porte de bronze est fermée et l'empereur, aidé de son préposé, dépose sa couronne; il pénètre alors dans la nef, s'avance jusqu'aux portes saintes, où il allume des cierges. Cet acte rituel accompli, il sort de l'église sur les Passages du Seigneur, d'où il regagne le Palais. L'empereur, entré par le narthex, sort évidemment par le chevet de l'église.

Lorsqu'il se rendait à la Chalcè par l'église du Seigneur, c'est également dans le narthex de l'église que l'empereur ceignait sa couronne<sup>90</sup>.

Des Portes d'ivoire du Consistoire à la porte de bronze du narthex de l'église du Seigneur, l'itinéraire n'est pas indiqué; il est simplement dit que l'empereur passait par la porte centrale, qui ne peut être que la porte d'ivoire centrale du Makrôn des Candidats sur le Consistoire. L'empereur pénétrait donc dans le Consistoire. Il devait par conséquent le traverser pour en ressortir par une porte latérale, ménagée dans le flanc est de l'édifice et s'ouvrant en face de la porte de bronze du narthex de l'église du Seigneur.

117 Les dignitaires nouvellement promus, on l'a vu, se rendaient au Consistoire, où ils allumaient des cierges, puis ils passaient dans l'église du Seigneur, où ils allumaient encore des cierges, tandis que leur escorte les attendait au Makrôn des Candidats<sup>91</sup>. Ces personnages sortaient évidemment du Consistoire par une porte est et, leurs dévotions accomplies dans l'église du Seigneur, ils rentraient dans le Makrôn des Candidats.

Pour se rendre des portes d'ivoire à la porte de bronze du narthex de l'église du Seigneur et réciproquement, il fallait donc nécessairement traverser le Consistoire. Le Livre des Cérémonies sous-entend le passage à travers le Consistoire et ne mentionne pas la porte latérale du Consistoire sur l'église du Seigneur. C'est que, dans de très nombreux itinéraires, le Livre des Cérémonies se contente de jalonner le trajet décrit par de simples points de repère plus ou moins nombreux et laisse au commentateur le soin de les relier entre eux.

L'itinéraire, suivi par la patricienne à ceinture, la *zôstè*, du Salon d'Or à la Chalcè n'est indiqué que dans ses grandes lignes<sup>92</sup>. Du Salon d'Or, la patricienne à ceinture, la *zôstè*, se rendait, allant de l'est à l'ouest, par le Lausiakos à l'Erôs, évidemment par les passages des XL Saints prolongés. De l'Erôs, elle devait nécessairement pénétrer dans le Sigma par la porte est pour sortir par la porte nord, s'ouvrant sur les passages du Seigneur: elle suivait ces passages en direction du flanc méridional de la Magnaure, marchant du sud au nord. A la hauteur de l'église du Seigneur, elle devait tourner à gauche, pénétrer dans l'église du Seigneur et la traverser marchant de l'est à l'ouest. Au sortir du narthex de l'église du Seigneur, la *zôstè* devait pénétrer dans le Consistoire par une porte percée dans le

flanc est de cet édifice; du Consistoire elle passait dans le Makrôn des Candidats par l'une des portes d'ivoire, enfin du Makrôn des Candidats, elle traversait les quartiers des gardes pour atteindre la Chalcè.

Le Livre des Cérémonies ne mentionne pas le passage à travers le Sigma; il ne cite pas les passages du Seigneur ni la traversée de l'église du Seigneur et du Consistoire, mais les points de repère indiqués suffisent pour permettre de reconstituer l'itinéraire, en se reportant à d'autres itinéraires plus détaillés. Pour le trajet du Salon d'Or au Sigma ou hémicycle, par les passages des XL Saints, le Lausiakos, les passages des XL Saints prolongés, en direction de l'Erôs, les itinéraires suivants donnent des renseignements particulièrement intéressants.

Le chapitre 17 du Livre 1, p. 107—108, montre l'empereur se rendant de l'église du Seigneur au Salon d'Or par les passages du Seigneur, l'hémicycle du Triconque ou Sigma et les passages des XL Saints<sup>93</sup>. Le chapitre 10 du Livre 11, p. 545, fait voir l'empereur, se rendant du Salon d'Or à la Magnaure, passant par les passages des XL Saints et le Sigma, puis, devant l'église du Seigneur, la Sakèllè et l'Oatos pour monter ensuite sur la terrasse de la Magnaure<sup>94</sup>. La voie, qui partait du Sigma et qui passait devant l'église du Seigneur, en direction de la Magnaure, n'est autre que les passages du Seigneur. Ces itinéraires indiquent nettement que, pour aller du Salon d'Or soit à l'église du Seigneur, soit à la Magnaure ou inversement, on devait passer par le Sigma.

L'Erôs (*Ἐρως*), bâti par Théophile<sup>95</sup>, était situé au nord est du Sigma<sup>96</sup>; il se dressait à l'extrémité occidentale du Passage des XL Saints et à l'extrémité méridionale des passages du Seigneur. Lorsque la *zôstè* va du Lausiakos en direction de l'Erôs, elle suit le passage des XL Saints prolongé jusqu'à l'Erôs, autrement dit, jusqu'au Sigma<sup>97</sup>. Dans un itinéraire analogue, on voit le préposé se rendre du Lausiakos à l'Erôs et de là par Daphnè à l'Augoustèus<sup>98</sup>. Le préposé a évidemment suivi le passage des XL Saints prolongé jusqu'à l'Erôs, mais, de ce point pour gagner la galerie de Daphnè, il a dû nécessairement passer par le Sigma et l'Abside. Le passage à travers ces édifices est sous-entendu.

Lorsque la *zôstè* revient de la Magnaure au Palais, elle passe également, comme à l'aller, par l'Erôs et les passages des XL Saints. La voie entre la Magnaure et l'Erôs n'est pas indiquée, mais cette voie ne pouvait être autre que les passages du Seigneur, reliant la Magnaure et l'église du Seigneur au Sigma. Ces passages sont appelés, dans certains textes, passages en direction de l'Erôs, *διαβατικά ὡς ἐπὶ τὸν Ἐρωτα*<sup>99</sup>.

Dans ces divers itinéraires, la traversée du Sigma ou hémicycle est sous-entendue; au contraire, dans les itinéraires précités<sup>100</sup>, la traversée du Sigma est expressément mentionnée. Tous ces itinéraires sont, cependant, identiques et décrivent les mêmes trajets; ils se complètent les uns les autres. De l'Erôs, la *zôstè* a dû traverser le Sigma pour en ressortir par une porte nord, s'ouvrant sur le passage du Seigneur, qu'elle a suivi jusqu'à hauteur de l'église du Seigneur. Elle a pénétré dans l'église du Seigneur, pour gagner le Consistoire et de là le



Makrôn des Candidats, ainsi qu'on l'a vu. Il est, du reste, très probable, malgré le silence du Livre des Cérémonies, que la *zôstè* a dû, comme tous les hauts dignitaires nouvellement promus, allumer des cierges dans l'église du Seigneur, comme au Consistoire, avant de passer dans le Makrôn des Candidats.

*L'église du Seigneur*<sup>101</sup>. *Ἡ τοῦ Κυρίου ἐκκλησία. Ὁ Κύριος*

Lorsque l'empereur se rendait de l'Augousteus à la Chalcè ou inversement, il traversait toujours le Consistoire, mais, lorsqu'il devait aller du Salon d'or à la Chalcè, il empruntait d'ordinaire un itinéraire plus court et plus direct; il passait par l'église du Seigneur.

La construction de cette église était attribuée par la tradition à Constantin le Grand<sup>102</sup>. L'église avait un clergé spécial, *ὁ κληρὸς τοῦ Κυρίου*<sup>103</sup>, et un sacristain, *skeuophylax*, qui avait la garde des objets conservés dans le trésor de l'église<sup>104</sup>, parmi lesquels figuraient des bannières et des étendards<sup>105</sup>. La croix de l'église était présentée dans le Makrôn des Candidats à l'empereur, lorsqu'il sortait processionnellement du Palais<sup>106</sup>. L'église avait un narthex<sup>107</sup>, dans lequel on pénétrait par une porte de bronze<sup>108</sup>, que l'on refermait, dès que l'empereur était entré<sup>109</sup>. Le sanctuaire de l'église était clos par des cancels, percés de portes, *ἄγυαι θύραι*, devant lesquelles l'empereur allumait des cierges, après avoir déposé sa couronne<sup>110</sup>. Les dignitaires nouvellement promus, après avoir allumé des cierges au Consistoire, allaient également en allumer à l'église du Seigneur<sup>111</sup>.

L'église du Seigneur occupait une place importante dans les cérémonies auliques. D'après Philothée, l'investiture des plus hauts dignitaires de l'Empire, europalate, nobilissime et César<sup>112</sup> y avait lieu. Philothée écrivait vers l'an 900; il est probable qu'à cette époque, le cérémonial avait changé. Auparavant l'investiture des nobilissimes et des Césars avait lieu au Tribunal des XIX Lits<sup>113</sup>; quant à celle des europalates<sup>114</sup>, il est difficile de rien affirmer, faute d'indications précises.

Lorsque l'empereur sortait du Palais par l'église du Seigneur, c'est dans le narthex de l'église qu'il ceignait sa couronne<sup>115</sup>. Au retour, c'était également dans le narthex qu'il déposait sa couronne<sup>116</sup>.

Comme les principales chapelles palatines, l'église du Seigneur était orientée à l'est. Son narthex se trouvait, en effet, en face du flanc est du Consistoire et son chevet du côté des passages du Seigneur. L'église était donc disposée perpendiculairement au Consistoire. Lorsque l'empereur se rendait de l'Augousteus à la Chalcè par la Main d'or, l'Onopodion, le Consistoire, le Makrôn des Candidats et les quartiers des gardes, il ne traversait pas l'église du Seigneur. Au contraire, lorsque l'empereur se rendait du Salon d'Or à la Chalcè par le Lausiakos, les passages des XL Saints, le Sigma et les passages du Seigneur, il devait traverser l'église du Seigneur, pour gagner le Consistoire et le Makrôn des Candidats. A partir de là, les itinéraires se confondaient.

L'église du Seigneur apparaît dans le Livre des Cérémonies comme une issue du Palais sur les édifices du Palais de la Chalcè<sup>117</sup>: Lorsque l'empereur sortait du

Palais par l'église du Seigneur, il était attendu, on l'a vu, par les hauts dignitaires en dehors de la porte de l'église, autrement dit, devant la porte de bronze du narthex<sup>118</sup>. Lorsque l'empereur rentrait au Palais par l'église du Seigneur, les hauts dignitaires prenaient congé de lui devant la porte de bronze du narthex<sup>119</sup>. Il est expressément mentionné que la porte devait être aussitôt fermée, car l'empereur devait retirer sa couronne dans le narthex et cette cérémonie ne pouvait s'accomplir qu'en dehors de la présence d'hommes barbus, conformément à l'étiquette<sup>120</sup>.

L'église du Seigneur touchait de très près au Tricline des Candidats. On voit, en effet, lors d'une réception d'ambassadeurs, le dimanche 31 mai 946, les rameurs des dromons impériaux faire la haie dans le Tricline des Candidats, du côté de l'église du Seigneur, *ὡς πρὸς τὸ μέρος τῆς ἐκκλησίας τοῦ Κυρίου*<sup>121</sup>. Labarte situe l'église du Seigneur à l'est du Consistoire, mais trop au nord et fort loin du Tricline des Candidats<sup>122</sup>. Ebersolt situe l'église à l'est du Consistoire, mais trop au sud, du côté de l'Onopodion et également fort loin du Tricline des Candidats<sup>123</sup>. L'église du Seigneur se trouvait très vraisemblablement à peu près au centre de la façade est du Consistoire, mais probablement un peu plus près du Tricline des Candidats que de l'Onopodion.

La porte de bronze du narthex s'ouvrait en face d'une porte percée dans le flanc est du Consistoire; l'espace qui s'étendait entre les deux portes formait parvis de l'église. C'est là que les hauts dignitaires attendaient l'empereur à sa sortie et prenaient congé de lui, au retour.

L'église du Seigneur communiquait-elle directement avec le Makrôn des Candidats, ou, tout au moins, avec le Tricline des Candidats? On l'ignore. Une communication directe semble, du reste, assez improbable. Les quartiers militaires paraissent avoir été fermés du côté du Palais par des murs percés de rares portes. Les empereurs, en effet, ne pouvaient laisser le Palais exposé à une brusque irruption de gardes mercenaires. Sans doute, on voit le clergé de l'église du Seigneur attendre l'empereur dans le Makrôn des Candidats<sup>124</sup>, mais le clergé a pu fort bien, avant l'arrivée du souverain, se rendre dans le Makrôn par le Consistoire. Pour gagner des passages du Seigneur le Makrôn des Candidats<sup>125</sup>, la *zôstè*, on l'a vu, a dû très vraisemblablement passer par l'église du Seigneur et le Consistoire. En l'absence de textes précis, on ne peut croire à l'existence d'une issue directe entre l'église et le quartier des Candidats.

Les diverses issues du Palais sont indiquées par le Livre des Cérémonies et seule l'issue par l'église du Seigneur est mentionnée du côté du Palais de la Chalcè. L'église du Seigneur est citée comme l'une des issues du Palais, au delà de laquelle l'empereur montait à cheval, lorsqu'il sortait de sa demeure<sup>126</sup>. Ce n'est pas, d'ailleurs, devant l'église que l'empereur montait à cheval au départ et en descendait au retour, mais à quelque distance de là<sup>127</sup>. C'est par l'église du Seigneur que s'ouvrait le Palais, pour permettre aux dignitaires d'y pénétrer, lorsqu'ils venaient de la Chalcè<sup>128</sup> et c'est par l'église du Seigneur que les chambellans, venant de la Chalcè, gagnaient le Palais<sup>129</sup>.



## Notes

- <sup>1</sup> Preger 2, pp. 144, 145.  
<sup>2</sup> C. Just. I, 2, 22, p. 16 (de sacros. eccles.); septimo miliario huius inclitae urbis, in novo Consistorio palatii Justiniani; IV, 1, 12, p. 149 (de rebus creditis); V, 12, 30 p. 206 (de iure dotium); VI, 4, 3, p. 241 (de bonis libert.); VI, 42, 30, p. 273 (de fideicomm.); VIII, 54, p. 366 (de donat.).  
<sup>3</sup> Cer. I, 85, p. 388.  
<sup>4</sup> Cer. I, 87, p. 395. Cf. Chron. Pasc. p. 597.  
<sup>5</sup> C. Just. I, 2, 22, p. 16; I, 14, 12, p. 68; II, 55, 4, p. 184. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 40, n. 1.  
<sup>6</sup> Cer. I, 92, p. 422.  
<sup>7</sup> Cer. I, 46, p. 232 (II p. 40 Vogt); I, 84, pp. 386, 387; II, 15, pp. 573, 578, 584, 595; II, 52, pp. 710—711, où il faut lire *Κομιστωρίον* au lieu de *Χρυσωστορίον*. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 42, n. 1.  
<sup>8</sup> Cer. I, 88, pp. 396—398; I, 89, p. 406.  
<sup>9</sup> Cer. II, 15, pp. 573, 578, 584—595.  
<sup>10</sup> Cer. I, 9, p. 63 (I p. 57 Vogt). Cf. R. Guillard, Autour du Livre des Cérémonies: l'Augusteus, la Main d'or et l'Onopodion. Rev. des Ét. Byz. 6, 1948, p. 176 (cf. plus bas, p. 88).  
<sup>11</sup> Cer. I, 1, p. 11 (I p. 7 Vogt); I, 9, p. 63 (I p. 58 Vogt); I, 10, p. 73 (I p. 66 Vogt); I, 26, p. 144 (I p. 134 Vogt) et passim.  
<sup>12</sup> Cer. I, 46, p. 232 (II p. 40 Vogt).  
<sup>13</sup> Cer. I, 1, pp. 10, 11 (I pp. 7—8 Vogt); I, 9, p. 63 (I p. 58 Vogt); I, 10, p. 73 (I p. 66 Vogt); I, 16, p. 98 (I p. 90 Vogt); I, 23, p. 130 (I p. 120 Vogt); I, 30, p. 163 (I p. 152 Vogt); I, 35, p. 181 (I p. 170 Vogt); I, 38, p. 192 (II p. 1 Vogt); I, 49, pp. 232—233 (II pp. 40—41 Vogt). Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 42, n. 2.  
<sup>14</sup> Cer. I, 46, pp. 234—235 (II pp. 42—43 Vogt).  
<sup>15</sup> Cer. I, 1, p. 11 (I p. 7 Vogt); I, 10, p. 73 (I p. 66 Vogt); I, 16, p. 98 (I p. 90 Vogt); I, 23, p. 130 (I p. 120 Vogt); I, 30, p. 163 (I p. 152 Vogt); I, 35, p. 181 (I p. 170 Vogt); I, 38, p. 192 (II p. 1 Vogt); I, 46, pp. 232—233, 234 (II pp. 40—42 Vogt).  
<sup>16</sup> Cer. II, 15, pp. 573, 578, 584, 595. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 42, n. 2.  
<sup>17</sup> Cer. I, 46, p. 235 (II p. 43 Vogt).  
<sup>18</sup> Cer. I, 46, pp. 232, 233, 235 (II pp. 40, 41, 43 Vogt).  
<sup>19</sup> Cer. I, 46, pp. 232, 233 (II pp. 40—41 Vogt).  
<sup>20</sup> Cer. I, 1, p. 11 (I p. 7 Vogt), *ἀνωθεν τοῦ πουλιτίου, ἐμπροσθεν τοῦ καμελανκίου*. Cf. aussi les textes précités.  
<sup>21</sup> Contrairement à ce que pense Ebersolt, Le Grand Palais, p. 163.  
<sup>22</sup> Cer. I, 46, p. 232 (II p. 40 Vogt); I, 88, p. 398; I, 89, p. 405.  
<sup>23</sup> Cer. I, 88, p. 398.  
<sup>24</sup> Cer. I, 89, p. 405.  
<sup>25</sup> Le Grand Palais, p. 40.  
<sup>26</sup> Cer. I, 89, p. 404.  
<sup>27</sup> Cer. I, 89, p. 405.  
<sup>28</sup> Cer. I, 89, p. 405.  
<sup>29</sup> Cer. I, 89, p. 406.  
<sup>30</sup> Cer. I, 88, p. 398; I, 89, pp. 406, 407.

- <sup>31</sup> Cer. I, 46, pp. 233, 235 (II pp. 41, 43 Vogt); I, 53, p. 265 (II p. 71 Vogt).  
<sup>32</sup> Le Grand Palais, p. 40.  
<sup>33</sup> Le Grand Palais, p. 42, n. 1.  
<sup>34</sup> Cer. I, 26, p. 144 (I p. 134 Vogt).  
<sup>35</sup> Cer. I, 26, p. 144 (I p. 134 Vogt).  
<sup>36</sup> Cer. I, 46, pp. 233, 235 (II pp. 41, 43 Vogt).  
<sup>37</sup> Cf. Cer. I, 53, p. 265 (II p. 71 Vogt): le préfet revêtant ses insignes au Consistoire d'hiver.  
<sup>38</sup> Cer. I, 46, pp. 234, 236 (II pp. 42, 43 Vogt). Reiske est muet sur ce terme. Vogt 2, p. 42, n. 1 accumule erreurs sur erreurs. Les Indiens, qui seraient des nègres, auraient formé un corps de la garde du Palais, dont le local aurait été proche des Candidats, aurait existé déjà au temps de Justinien et se serait trouvé du côté du Delphax et de l'Augusteus. Aux environs se seraient élevés le Silentiariakis (?) et l'Arma. Aucune référence (celle de Théophile est inexacte).  
<sup>39</sup> Cer. I, 46, p. 234 (II p. 42 Vogt).  
<sup>40</sup> Cer. I, 89, pp. 406, 407.  
<sup>41</sup> Cer. I, 53, p. 265 (II p. 71 Vogt).  
<sup>42</sup> Cer. I, 88, p. 398.  
<sup>43</sup> Cer. I, 88, p. 398.  
<sup>44</sup> Cer. I, 89, pp. 404, 407.  
<sup>45</sup> Cer. I, 47, p. 239 (II p. 46 Vogt); I, 45, p. 230 (II p. 38 Vogt) (promotion du curo-palate); I, 55, p. 270 (II pp. 75—76 Vogt) (mention de la croix et promotion des démarques); I, 48, p. 251 (II p. 57 Vogt) (promotion des patrices).  
<sup>46</sup> Cer. II, 15, p. 573.  
<sup>47</sup> Cer. II, 15, p. 578.  
<sup>48</sup> Cer. II, 15, pp. 573, 578, 584, 585.  
<sup>49</sup> Cer. II, id.  
<sup>50</sup> Cer. I, 39, p. 197 (II p. 6 Vogt).  
<sup>51</sup> Cer. I, 16, p. 97 (I p. 90 Vogt).  
<sup>52</sup> Le Palais impérial, p. 125 et plan.  
<sup>53</sup> Sur l'Onopodion, cf. R. Guillard, Autour du Livre des Cérémonies. L'Augusteus, la Main d'or et l'Onopodion. Rev. des Ét. Byz. 6, 1948, pp. 175—180 (cf. plus bas, pp. 81—93).  
<sup>54</sup> Cer. I, 46, p. 234 (II p. 42 Vogt).  
<sup>55</sup> Sur le Delphax cf. R. Guillard, A propos du Livre des Cérémonies de Constantin VII Porphyrogénète. Le Delphax. Mélanges H. Grégoire 2, 1950, pp. 293—306 (cf. plus bas, pp. 70—80).  
<sup>56</sup> Byzantina 1, p. 120.  
<sup>57</sup> Le Grand Palais, p. 66, n. 5.  
<sup>58</sup> Le Palais impérial, plan.  
<sup>59</sup> Le Grand Palais, plan.  
<sup>60</sup> Nous reviendrons sur cette question en étudiant les quartiers militaires du Grand Palais.  
<sup>61</sup> Cer. I, 46, p. 234 (II p. 42 Vogt).  
<sup>62</sup> Sur le Delphax, cf. p. 72, note 28.  
<sup>63</sup> Sur l'identité du Delphax avec le Tribunal des XIX Lits cf. R. Guillard, plus haut, p. 75, n. 42.  
<sup>64</sup> Cer. I, 89, p. 405: *αἱ τρεῖς θύραι τοῦ κομιστωρίου*.  
<sup>65</sup> Cer. I, 23, p. 130 (I p. 121 Vogt). Cf. I, 1, p. 11 (I p. 7 Vogt).



- <sup>66</sup> Cer. I, 10, p. 84 (I p. 76 Vogt); I, 17, p. 107 (I p. 99 Vogt); I, 30, p. 168 (I p. 156 Vogt).  
<sup>67</sup> Cer. I, 46, p. 234 (II p. 42 Vogt).  
<sup>68</sup> Cer. I, 92, p. 408. Beljaev, *Byzantina* I, pp. 49—50 et Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 155, n. 3, n'ont pas reconnu la situation des portes d'ivoire du chapitre 93.  
<sup>69</sup> Cer. I, 31, p. 171 (I p. 159 Vogt); II, 1, p. 518; II, 18, pp. 600, 602. Cf. Génés. I, p. 24; Théoph. Cont. p. 38, Céd. II, p. 66.  
<sup>70</sup> Cer. I, 46, p. 234 (II p. 42 Vogt).  
<sup>71</sup> Cer. I, 89, p. 405: *καὶ τρία βήλα κρέμονται ὀλοσήρικα*.  
<sup>72</sup> Cer. I, 46, p. 234 (II p. 42 Vogt).  
<sup>73</sup> Cer. I, 46, p. 234 (II p. 42 Vogt).  
<sup>74</sup> Cer. I, 47, p. 239 (II p. 46 Vogt); I, 48, pp. 251, 252 (II pp. 57—58 Vogt); I, 53, p. 265 (II p. 71 Vogt).  
<sup>75</sup> Cer. I, 89, p. 404.  
<sup>76</sup> Cer. I, 89, p. 407.  
<sup>77</sup> Cer. I, 89, p. 405.  
<sup>78</sup> Cer. I, 89, p. 406.  
<sup>79</sup> Cer. I, 89, p. 407.  
<sup>80</sup> Cer. I, 23, p. 130 (I p. 121 Vogt).  
<sup>81</sup> Cer. I, 1, p. 11 (I pp. 7—8 Vogt), qui doit être interprété dans le même sens.  
<sup>82</sup> Cer. I, 47, p. 239; I, 48, p. 252; I, 53, p. 265 (II pp. 46, 57, 70 Vogt).  
<sup>83</sup> Cer. I, 46, p. 236 (II p. 43 Vogt).  
<sup>84</sup> Cer. I, 10, p. 84; I, 17, p. 107; I, 30, p. 168 (I pp. 76, 99, 156 Vogt).  
<sup>85</sup> Cer. I, 17, p. 99 (I p. 92 Vogt).  
<sup>86</sup> Cer. I, 10, p. 84 (I p. 76 Vogt). Cf. I, 17, p. 107 (I p. 99 Vogt).  
<sup>87</sup> Cer. I, 30, pp. 168, 169 (I pp. 156—157 Vogt).  
<sup>88</sup> Cer. I, 17, p. 99 (I p. 92 Vogt).  
<sup>89</sup> Cer. I, 1, p. 32 (I p. 26 Vogt).  
<sup>90</sup> Cer. I, 17, p. 99 (I p. 92 Vogt).  
<sup>91</sup> Cer. I, 45, p. 230; I, 47, p. 239; I, 48, p. 251; I, 55, p. 270 (II pp. 38, 46, 57, 76 Vogt).  
<sup>92</sup> Cer. I, 50, p. 260 (II p. 65 Vogt).  
<sup>93</sup> Cer. I, 30, pp. 160, 169 (I pp. 148, 157 Vogt).  
<sup>94</sup> Cer. II, 15, p. 567.  
<sup>95</sup> Cer. I, 41, p. 213 (II p. 21 Vogt).  
<sup>96</sup> Théoph. Cont. p. 143.  
<sup>97</sup> Cer. I, 50, p. 260 (II p. 65 Vogt).  
<sup>98</sup> Cer. I, 55, p. 270 (II p. 75 Vogt).  
<sup>99</sup> Cer. I, 39, p. 200; I, 41, p. 213 (II pp. 9, 21 Vogt). Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 118, n. 2.  
<sup>100</sup> Cer. I, 17, pp. 107—108; I, 30, pp. 168, 169 (I pp. 99—100, 156, 157 Vogt); II, 10, p. 545; II, 15, p. 567.  
<sup>101</sup> Sur l'église du Seigneur cf. Janin, *La géographie*, pp. 525—526 et Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 38—39.  
<sup>102</sup> Preger 2, p. 145.  
<sup>103</sup> Cer. I, 1, p. 11; I, 23, p. 130 (I pp. 7, 121 Vogt).  
<sup>104</sup> Cer. I, 1, p. 11 (I pp. 7—8 Vogt).  
<sup>105</sup> Cer. II, 40, p. 641.  
<sup>106</sup> Cer. I, 1, p. 11; I, 23, p. 130 (I pp. 7, 121 Vogt).  
<sup>107</sup> Cer. I, 1, p. 32 (I p. 26 Vogt).

- <sup>108</sup> Cer. I, 10, p. 84; I, 17, p. 107 (I pp. 75, 99 Vogt).  
<sup>109</sup> Cer. I, 1, p. 32; I, 10, p. 84; I, 17, p. 107 (I pp. 25—26, 75—76, 99 Vogt).  
<sup>110</sup> Cer. I, 1, p. 32; I, 10, p. 84; I, 17, p. 107 (I pp. 26, 76, 99 Vogt).  
<sup>111</sup> Cer. I, 45, p. 230; I, 47, p. 239; I, 48, p. 251; I, 55, p. 270 (II pp. 38, 46, 57, 76 Vogt).  
<sup>112</sup> Cer. II, 52, pp. 711, 712. L'importance de l'église du Seigneur ressort aussi du fait que, dans la répartition des taxes imposées aux nouveaux dignitaires, l'église du Seigneur en touchait une part (Cer. II, 55, pp. 801—806).  
<sup>113</sup> Cer. I, 43 et I, 44 (II pp. 26—36 Vogt).  
<sup>114</sup> Cer. I, 45 (II pp. 37—39 Vogt).  
<sup>115</sup> Cer. I, 37, p. 188 (I pp. 175—176 Vogt); II, 15, pp. 593, 594. D'après ce dernier texte, l'empereur aurait mis sa couronne *ἔξω τῆς τοῦ Κυρίου ἐκκλησίας*. Il s'agit évidemment du narthex, puisque le texte répète le cérémonial du lundi de Pâques (Cer. I, 37, p. 188 [I pp. 175—176 Vogt]).  
<sup>116</sup> Cer. I, 1, p. 32; I, 10, p. 84; I, 17, p. 107; I, 30, p. 169 (I pp. 26, 75—76, 99, 156 Vogt).  
<sup>117</sup> Cer. I, 17, p. 99 (I pp. 92—93 Vogt); II, 13, p. 557; II, 15, p. 567; II, 38, p. 635.  
<sup>118</sup> Cer. I, 17, p. 99 (I p. 92 Vogt).  
<sup>119</sup> Cer. I, 1, p. 32; I, 10, p. 84; I, 17, p. 107; I, 30, p. 169 (I pp. 26, 76, 99, 156 Vogt).  
<sup>120</sup> Cer. I, 9, p. 62; I, 23, p. 129 (I pp. 57, 119—120 Vogt); I, 66, p. 298 (II pp. 106—107 Vogt); II, 13, p. 558.  
<sup>121</sup> Cer. II, 15, p. 578.  
<sup>122</sup> Le Palais impérial, plan.  
<sup>123</sup> Le Grand Palais, plan.  
<sup>124</sup> Cer. I, 1, p. 11; I, 23, p. 130 (I pp. 7, 121 Vogt). On peut se demander pourquoi l'empereur ne suivait pas l'itinéraire emprunté par la patricienne à ceinture, la zôstè, pour l'Erôs. Sans doute, y avait-il une question d'étiquette. Au surplus, les itinéraires à travers le Triconque et ses dépendances sont très confus.  
<sup>125</sup> Cer. I, 50, p. 260 (II p. 65 Vogt).  
<sup>126</sup> Cer. II, 13, p. 557.  
<sup>127</sup> Comme nous le verrons dans une autre étude.  
<sup>128</sup> Cer. II, 38, p. 635: *τοῦ παλατίου ἀνοξάντος διὰ τῆς ἐξόδου τῆς ἐξαγοίσης ἐπὶ τὴν τοῦ Κυρίου ἐκκλησίαν*.  
<sup>129</sup> Cer. II, 38, p. 635.



## 4. Le Delphax\*

A la haute époque, d'après le chapitre 86 du Livre I des Cérémonies, l'empereur, lorsqu'il voulait se rendre au Kathisma de l'Hippodrome, passait devant le Delphax, *ἐμπρὸς τοῦ Δέλφακος*, avant d'arriver à l'escalier en colimaçon. Le Delphax, plusieurs fois mentionné dans les textes de la haute époque, n'était autre que le Tribunal des 19 Lits<sup>1</sup>, vaste cour s'étendant devant le Tricline et le portique des 19 Lits. L'identité du Delphax avec le Tribunal est affirmée par divers passages du livre des Cérémonies et des anciens historiens. Voyons d'abord rapidement ces divers textes.

D'après le chapitre 86<sup>2</sup>, la promotion des protecteurs et des domestiques, avait lieu soit au Consistoire soit devant le Delphax *ἐμπρὸς τοῦ Δέλφακος* alors que l'empereur se rendait à l'Hippodrome. — Le chapitre 92<sup>3</sup> montre les dignitaires, après la mort de Zénon, en 491, en train de délibérer sur le choix d'un nouvel empereur, assis sur des sièges devant le Delphax: *πρὸ τοῦ Δέλφακος*. Le chapitre 95<sup>4</sup> nous apprend que Justinien I fut créé empereur dans le grand Tricline et que les cérémonies du couronnement se déroulèrent dans le Delphax *ἐν τῷ Δέλφακι* où toutes les troupes avaient été convoquées. — Le chapitre 46<sup>5</sup> fait allusion aux portes du Consistoire s'ouvrant sur le Delphax. — Victor de Tunnone relate dans sa Chronique que Vitalien, petit-fils d'Aspar, fut assassiné à l'instigation de Justinien au Palais, en un lieu nommé *Delphicum*<sup>6</sup>. — Le Delphax est encore cité par Jean d'Antioche<sup>7</sup>. On y voit Marcien, révolté contre Zénon, pénétrer dans le Palais impérial mal gardé et surgir brusquement dans le portique du Delphax, décoré de colonnes delphiennes multicolores, *κατὰ τὴν τοῦ Δέλφακος στοὰν ἐν ἣ ὁ Δελφικοὶ κίονες ἐστήκασιν, ποικίλων χρώματος ὄντες*. Les gardes surpris furent massacrés et l'empereur ne dut son salut qu'à une fuite rapide. Le Palais faillit être pris.

Ces textes fort anciens prouvent qu'il existait au Grand Palais un emplacement appelé alors Delphax, Delphix, Delphicum. Ebersolt n'a pas identifié le Delphax, qu'il regarde comme un édifice isolé<sup>8</sup>, disparu probablement au 10<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Labarte<sup>10</sup>, après avoir constaté que *Δέλφακος* est une leçon vicieuse pour *Δέλφικος*, regarde le Delphax ou Delphix comme une vaste salle à manger, *ἀριστήριον*, qu'il situe sur le flanc est du Consistoire. Mais aucun texte ne permet de supposer que le Delphax était une salle à manger; d'autre part, aucune salle à manger n'a

jamais été signalée dans les parages du Consistoire. L'*ἀριστήριον*, que Labarte fait intervenir dans le débat, se trouvait, en effet, sur le flanc méridional du Salon d'Or, devant la chambre à coucher de l'empereur, *ἐμπροσθεν τοῦ κοιτώματος*<sup>11</sup>. Paspatis, de son côté<sup>12</sup> situe le Delphax du côté des passages du Seigneur, dans les parages de l'Onopodion, en face de la Magnaure. Rien ne justifie, d'ailleurs, cette situation. Du Cange<sup>13</sup> avait déjà confondu le Delphax avec l'*ἀριστήριον*, tout en constatant que divers savants<sup>14</sup> identifiaient le Delphax avec le tricline des 19 Lits.

Le mot *Δέλφαξ*, qui signifie *porc*, semble être une corruption du mot *Δέλφιξ*<sup>15</sup>. Ce dernier mot, qui désignait plus spécialement le fameux trépied de Delphes, fut étendu à ces tables à trois pieds sur lesquelles on déposait les ustensiles nécessaires au service dans une salle à manger. Par métonymie, on finit par donner le nom de *Δέλφιξ* à la salle à manger elle-même, ainsi que le constate expressément Procope de Césarée<sup>16</sup>, qui ajoute, du reste, avec raison que *Δέλφιξ* vient de *Δελφοί* parce que c'est à Delphes que le trépied avait déjà été mis en honneur. Paspatis<sup>17</sup> estime qu'il n'existe aucun rapport entre les mots *Δέλφαξ* et *Δέλφιξ*. D'après lui, le Delphax aurait été un bâtiment primitif, antérieur à la construction du Grand Palais; ce bâtiment aurait disparu, mais en laissant son nom à l'emplacement où il s'élevait. Mais Paspatis n'appuie son opinion sur aucun argument précis. *Δέλφαξ* semble bien être une corruption de mot *Δελφικός*, delphique. Victor de Tunnone appelle, en effet, comme on vient de le voir, le Delphax, *Delphicum*, le Delphique et Jean d'Antioche fait allusion aux colonnes delphiques qui décoraient le portique du Delphax. C'est vraisemblablement à la présence de ces colonnes que l'emplacement devait son nom.

Quoi qu'il en soit, le Delphax apparaît plutôt comme un simple emplacement, *locus*, que comme un édifice. L'identification du Delphax avec le Tricline des 19 Lits, proposée par Valois<sup>18</sup>, est insoutenable, car dans les textes que nous allons étudier, le Delphax est nettement distingué d'un grand Tricline, lequel, d'après sa situation et sa destination, ne peut être autre que le tricline des 19 Lits.

Le Livre des Cérémonies<sup>19</sup> nous apprend que, le 4 avril 527, à la demande du Sénat, Justin I malade créa empereur son neveu Justinien I dans le Grand Tricline, *ἐν τῷ μεγάλῳ τρικλίῳ*. Ce même jour, sur ordre impérial, le magistros Tatien convoqua l'armée au Delphax, *ἐν τῷ Δέλφακι*, et c'est là qu'eut lieu le couronnement en présence de l'évêque. Ce chapitre 95 du Livre des Cérémonies indique brièvement une double cérémonie: la désignation du nouvel empereur en présence des dignitaires dans le Grand Tricline et son couronnement en présence des troupes au Delphax. Cette double cérémonie est décrite en détail au chapitre 43 du Livre des Cérémonies<sup>20</sup>. On y voit l'empereur, à la demande du Sénat, désigner le nouveau César *ἐν τῷ μεγάλῳ τρικλίῳ τῶν ἰθ' ἀκουσθέντων* et procéder aussitôt après, assisté du patriarche, à la cérémonie du couronnement sur l'Héliakon du Tribunal, en présence de l'armée, massée dans le Tribunal. Le chapitre 43 n'est qu'une amplification du chapitre 95. Il s'agit dans les deux chapitres d'une cérémonie identique se déroulant dans les mêmes lieux. Le Grand

\* Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves 10, 1950, pp. 293 — 306 (Mélanges Henri Grégoire, II).



Triclina du chapitre 95 n'est autre que le grand Triclina des 19 Lits du chapitre 43 et le Delphax du chapitre 95 ne peut être que le Tribunal du chapitre 43. Un demi siècle plus tard, en 578, Tibère II fut couronné par Justin II dans les mêmes conditions, *ἐν τῇ ὑπαίθρῳ αὐλῇ*, autrement dit, au Tribunal et Evagrius ajoute que c'était là, en effet, que selon la tradition se déroulaient les cérémonies du couronnement, *ἐνθα παλαιὸν ἔθος λέγει τὰ τοιαῦτα γίνεσθαι*<sup>21</sup>. Le couronnement de Maurice par Tibère II eut lieu également dans la cour à ciel ouvert du Grand Palais, *ἐπὶ τὴν ὑπαίθρον τῶν βασιλείων αὐλῆν*, d'après Théophylacte Simokatta, qui précise la position de cette cour, en déclarant qu'elle s'étendait devant le Tribunal des 19 Lits, *ἣτις παρῆνται τῇ πολυστιβάδι τῶν ἀνακτόρων οἰκίᾳ*<sup>22</sup>. Théophane<sup>23</sup> et Zonaras<sup>24</sup> déclarent, du reste, très nettement que Maurice fut couronné au Tribunal des 19 Lits, *ἐν τῷ Τριβονναλίῳ*<sup>25</sup>.

Le chapitre 46 du Livre des Cérémonies<sup>26</sup> précise la position du Delphax et permet de voir qu'il est identique avec le Tribunal des 19 Lits. On y lit que la veille du jour où l'on devait procéder à la promotion d'un magistrat au Consistoire, toutes les issues de l'édifice étaient fermées, car personne n'avait le droit de traverser la salle, lorsque le trône impérial y était dressé. Les issues indiquées sont les suivantes: 1. Les trois portes d'ivoire s'ouvrant sur le Makrôn des Candidats; c'étaient les portes nord. — 2. Les trois portes de bronze s'ouvrant sur l'Onopodion; c'étaient les portes sud; — 3. Les portes du Delphax, *αἱ θύραι τοῦ Δέλφακος*, qui ne pouvaient être que des portes est ou ouest.

Un seul édifice, l'église du Seigneur, est signalé sur le front est du Consistoire et de nombreux textes du Livre des Cérémonies établissent l'existence d'une communication entre le Consistoire et l'église du Seigneur. Les dignitaires nouvellement promus, en effet, se rendaient au Consistoire où ils allumaient des cierges, puis ils passaient dans l'église du Seigneur, où ils allumaient encore des cierges, tandis que leur escorte attendait dans le Makrôn des Candidats<sup>27</sup>. Or, ces personnages sont évidemment sortis du Consistoire par une porte est pour gagner l'église; de l'église ils sont rentrés par la même porte au Consistoire, d'où ils ont passé dans le Makrôn des Candidats par les portes d'ivoire<sup>28</sup>. Cette communication entre le Consistoire et l'église du Seigneur ne pouvait se faire que par une porte percée dans le flanc est du Consistoire et la porte est du Consistoire s'ouvrait sur l'église du Seigneur et non sur le Delphax, dont il n'est pas fait mention.

Si le chapitre 46 ne fait pas allusion à la porte est du Consistoire, c'est que cette porte n'était accessible de l'extérieur que par l'église du Seigneur; or, la porte de l'église du Seigneur était en général toujours fermée et ne s'ouvrait qu'à certaines heures pour laisser l'empereur ou les dignitaires<sup>29</sup>. La porte du Delphax ne peut donc être qu'une porte ouest du Consistoire et cette porte ne pouvait s'ouvrir que sur le Tribunal des 19 Lits, qui s'étendait devant le flanc ouest du Consistoire<sup>30</sup>. L'identité du Delphax avec le Tribunal des 19 Lits ressort de cette constatation. Comme, d'autre part, le Consistoire était assez éloigné du Triclina des 19 Lits, aucune porte de communication ne pouvait exister entre les deux édifices. Le Delphax ne peut donc être identifié avec le Triclina des 19 Lits. Victor

de Tunnone, à propos de l'assassinat de Vitalien, qualifie le Delphicum, autrement dit, le Delphax, de *locus*, emplacement<sup>31</sup>. Il ne peut donc être question d'une salle, comme le triclina des 19 Lits. Evagrius déclare, du reste<sup>32</sup>, que Vitalien fut assassiné à la porte d'une cour intérieure, *ἐν τινι μετανλείῳ θύρᾳ*. En rapprochant les renseignements fournis par ces deux auteurs, on peut conclure que le Delphax était une cour intérieure du Grand Palais et cette cour ne peut guère correspondre qu'au Tribunal.

D'après le chapitre 86<sup>33</sup> la promotion des protecteurs et domestiques avait lieu soit au Consistoire soit devant le Delphax, *ἐμπρὸς τοῦ Δέλφακος*, alors que l'empereur montait à l'Hippodrome. Le Delphax doit donc être cherché dans la région ouest du Grand Palais, du côté de l'Hippodrome.

Pour se rendre dans sa tribune du Kathisma, l'empereur passait généralement par l'Augousteus, Saint-Étienne-de-Daphnè, l'Octogone et les passages situés derrière la façade sud du Triclina des 19 Lits. Mais, à la haute époque, alors que les souverains habitaient Daphnè, l'itinéraire paraît avoir été différent. De ses appartements de Daphnè, l'empereur était tout porté à aller faire ses dévotions à Saint-Étienne-de-Daphnè, avant de se rendre à l'Augousteus, où il recevait les dignitaires, selon l'usage. Pour aller de l'Augousteus au Kathisma, il était donc inutile pour lui de repasser par Saint-Étienne-de-Daphnè. Dans ces conditions, il suivait très vraisemblablement un itinéraire moins direct peut-être, mais plus commode. De l'Augousteus, il sortait dans la Main d'Or, traversait l'Onopodion et suivait le portique des 19 Lits jusqu'à son extrémité ouest; de là, il longeait le flanc ouest du triclina des 19 Lits pour aboutir à l'escalier privé. Le portique des 19 Lits, qui bordait la façade nord du triclina des 19 Lits, dominait le Tribunal des 19 Lits qui s'étendait en avant<sup>34</sup>. Lorsque l'empereur s'arrêtait un instant dans le Portique des 19 Lits pour y faire des promotions, il se trouvait devant le Tribunal des 19 Lits. Le texte dit: devant le Delphax, *ἐμπρὸς τοῦ Δέλφακος*, ce qui prouve l'identité du Delphax avec le Tribunal.

En résumé, pour se rendre de l'Augousteus à l'escalier privé, les empereurs ont suivi, selon les époques, deux itinéraires: à l'époque ancienne, l'Augousteus, la Main d'Or, l'Onopodion, le Portique des 19 Lits, les passages longeant le flanc ouest du triclina des 19 Lits, l'escalier privé. Cet itinéraire, un peu moins direct, avait l'avantage de permettre aux cortèges de se déployer à travers de larges portiques et aux empereurs de procéder à des promotions en certaines stations déterminées par l'usage. À une époque plus récente, l'itinéraire emprunté était l'Augousteus, Saint-Étienne-de-Daphnè, l'Octogone, les passages longeant la façade sud du triclina des 19 Lits, l'escalier privé.

Le chapitre 92 du Livre des Cérémonies, qui traite de la proclamation d'Anastase I, en 491, confirme l'identité du Delphax avec le Tribunal des 19 Lits. Convoqués au Grand Palais, après la mort de Zénon, les dignitaires délibèrent dans le portique au Grand Palais, *ἐν τῷ πορτικῷ τῷ πρὸ τοῦ μεγάλου τρικλήνου*<sup>35</sup>, que situé devant le grand Triclina, Le résultat de cette première délibération est d'inviter l'impératrice Ariadne à monter à l'Hippodrome pour haranguer le peuple. Ariadne se rend au Kathisma.



Sa harangue terminée, elle descend, accompagnée des dignitaires et rentre dans l'Augousteus, tandis que les dignitaires s'arrêtent devant le Delphax, *πρὸ τοῦ Δέλφακος*<sup>36</sup> où des sièges ont été disposés. C'est là qu'ils délibèrent de nouveau. Il s'agit, cette fois, de choisir le successeur de Zénon et la discussion est orageuse. Finalement, on décide de s'en remettre au choix de l'impératrice. L'évêque est délégué à l'impératrice qui désigne Anastase. Ce choix est aussitôt approuvé. Le lendemain, le nouvel empereur reçoit les dignitaires au Consistoire et après l'audience monte dans le portique situé devant le grand tricline, *ἀνῆλθεν ἐν τῷ πορτίκῳ τῷ πρὸ τοῦ μεγάλου τρικλίνου*<sup>37</sup> pour y prêter serment. La cérémonie terminée, l'empereur monte à l'Hippodrome.

Le grand Tricline, cité deux fois au chapitre 92, ne peut être que le grand tricline des 19 Lits. A la fin du 5<sup>e</sup> siècle, les empereurs habitaient le palais de Daphnè. Or, dans ce palais, il n'existait que trois grandes salles d'apparat: le Consistoire, l'Augousteus, le tricline des 19 Lits. Il ne saurait être question ici du Consistoire, car c'est du Consistoire que part le nouvel empereur pour monter dans le portique situé devant le grand tricline. Il ne peut non plus être question de l'Augousteion, qui est désigné spécialement dans le chapitre 92 par son nom officiel<sup>38</sup>. Il ne peut donc s'agir que du grand tricline des 19 Lits. Le portique situé devant le grand tricline n'est par conséquent autre que le portique des 19 Lits. Ce magnifique portique, décoré de colonnes polychromes, était l'un des passages les plus fréquentés du Grand Palais et jouait un rôle important lors du couronnement des empereurs et des impératrices. Il couvrait la façade nord du grand tricline des 19 Lits et il dominait le Tribunal avec l'Héliakon duquel il communiquait de plain pied par une porte<sup>39</sup>. Le grand tricline du chapitre 92 ne peut être identifié avec le Delphax; le rédacteur de ce chapitre n'a pu, en effet, désigner une même salle sous deux noms différents.

Au reste, le chapitre 95 du Livre des Cérémonies, traitant de la proclamation de Justinien I, oppose nettement le grand tricline au Delphax. La première délibération a lieu *ἐν τῷ πορτίκῳ τῷ πρὸ τοῦ μεγάλου τρικλίνου*, autrement dit, dans le portique des 19 Lits, situé devant le grand tricline des 19 Lits; la seconde délibération a lieu *πρὸ τοῦ Δέλφακος*, devant le Delphax. L'emplacement est évidemment le même. Au retour du Kathisma, l'impératrice Ariadne a très vraisemblablement suivi l'itinéraire en usage, et elle a passé par le Portique des 19 Lits. Les dignitaires, qui l'escortaient, se sont alors arrêtés dans le Portique pour délibérer, laissant l'impératrice poursuivre sa route jusqu'à l'Augousteus. Aucun doute ne peut exister au sujet de la position du portique des 19 Lits entre le tricline et le Tribunal de même nom. Le portique en question se trouvait donc à la fois devant le tricline et devant le Tribunal et c'est ce que le texte constate. Le Delphax doit donc être identifié avec le Tribunal.

Il semble qu'à la haute époque il était d'usage constant de désigner le grand tricline des 19 Lits sous le nom vague de Grand Tricline, *ὁ μέγας τρικλίνος*. Ce tricline était alors la seule salle à manger d'apparat du palais de Daphnè. Le portique, qui précédait l'édifice, semble avoir été aussi l'endroit où les dignitaires

se réunissaient pour délibérer dans les circonstances graves. Il en fut ainsi, on l'a vu, lors de l'élection de Justin I, en 518, où les dignitaires délibèrent entre eux sur le choix du nouvel empereur dans le portique situé devant le grand tricline, *ἐν τῷ πορτίκῳ τῷ πρὸ τοῦ μεγάλου τρικλίνου* où des sièges avaient été disposés à leur intention, *τιθέντων σκαμνίων*<sup>40</sup>. Vingt-six ans auparavant, lors de l'élection d'Anastase I, en 491, les dignitaires avaient délibéré une première fois dans le même endroit, puis une deuxième fois devant le Delphax, où des sièges avaient été disposés pour la circonstance, *τιθέντων σκαμνίων*<sup>41</sup>. La comparaison des chapitres 92 et 93 confirme que ces deux délibérations successives eurent lieu dans le même endroit: les termes sont identiques, les sièges disposés devant le Grand Tricline, lors de l'élection de Justin I, occupaient le même emplacement que les sièges disposés devant le Delphax, lors de l'élection d'Anastase I. A Byzance, la tradition faisait loi; les mêmes actes s'accomplissaient dans le décor des mêmes lieux. Si quelque innovation survenait au cours des siècles, le cérémonial ne manquait pas de le signaler. Or, rien de tel dans la circonstance présente.

Le Grand Tricline cité au chapitre 91<sup>42</sup>, à propos de l'avènement de Léon I, en 457, est incontestablement le Grand Tricline des 19 Lits, comme l'indique la mention de l'akkoubiton impérial, car, dans le tricline des 19 Lits, l'empereur et les convives dinaient couchés à la mode romaine.

Le Grand Tricline, cité dans les chapitres 91, 92, 93 et 95<sup>43</sup>, qui tous paraissent remonter aux 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> siècles, est le Grand Tricline des 19 Lits. Dans deux de ces textes<sup>44</sup>, le grand tricline est associé avec le Delphax, ce qui implique une proximité immédiate.

A la fin du 6<sup>e</sup> siècle, et au cours des siècles suivants, le Grand Palais s'agrandit par l'adjonction de vastes salles d'apparat, dont plusieurs, comme le Salon d'Or et le Justinianos, servaient à l'occasion de salles à manger. Dès lors, pour éviter des confusions, on prit l'habitude de donner au Grand Tricline du Palais de Daphnè le nom de Grand Tricline des 19 Lits ou, tout au moins, de faire suivre l'appellation vague de Grand Tricline d'une indication topographique ou d'une autre. La même observation vaut pour le portique qui précédait l'édifice. La mention de portique situé devant le grand tricline ne parut plus suffisante pour le désigner; on l'appela portique des 19 Lits<sup>45</sup> ou encore portique du grand tricline où sont exposés les 19 Lits<sup>46</sup>.

Les textes du 9<sup>e</sup> ou du 10<sup>e</sup> siècle du Livre des Cérémonies offrent l'expression de Grand Tricline pour désigner certaines salles palatines, mais le plus souvent une indication permet de situer la salle. Le Grand Tricline, cité dans les chapitres 10 et 15 du Livre II<sup>47</sup>, est sans aucun doute la Magnaure. Le grand tricline, cité au chapitre 29 du Livre I<sup>48</sup>, ne peut être que le tricline de Justinien, qualifié quelques lignes plus loin de Grand tricline de la procession, *ὁ μέγας τρικλίνος τῆς προελεύσεως*. C'est, en effet, dans le Justinianos que les dignitaires se réunissaient d'ordinaire en procession<sup>49</sup>. Quant au Grand Tricline, que le Livre des Cérémonies<sup>50</sup> situe dans les parages du Tzykanistèrion, on pourrait, semble-t-il, l'identifier



avec l'édifice qui précédait l'immense carrousel, édifice appelé τὸ Τρικύμβαλον τοῦ Τζεκαριστηρίου, à cause de la forme singulière de sa toiture<sup>51</sup>.

Le chapitre 84, tiré des Commentaires de Pierre magistros, du 6<sup>e</sup> siècle, fait allusion à un grand Tricline où l'empereur recevait les dignitaires lorsqu'il se rendait à l'Hippodrome, ὁ μέγας τρίκλινος ἐν ᾧ τόπω δέχεται τοὺς ἄρχοντας (ὁ βασιλεύς), εἰς ἱππικὸν ἀνιόν<sup>52</sup>. La salle est trop clairement définie pour qu'on puisse hésiter à la situer. Il s'agit de la grande salle de réception du palais du Kathisma, appelée encore le Décime<sup>53</sup>.

Au chapitre 51 du Livre II<sup>54</sup> il est encore fait mention d'un grand Tricline, difficile à identifier avec certitude. Le chapitre 51 est un texte de la très haute époque et le grand tricline qui y est cité est évidemment une salle du palais de Daphnè. Il ne s'agit pas du Consistoire, car, lorsque l'empereur recevait au Consistoire, il se tenait sur l'estrade du trône et non au milieu de la salle. Il ne peut par suite s'agir que de l'Augousteus ou du tricline des 19 Lits. Comme les textes de la haute époque désignent d'ordinaire sous le nom de Grand Tricline le tricline des 19 Lits, on pourrait être tenté de supposer que le chapitre 51 emploie la terminologie en usage. Toutefois, diverses considérations incitent à penser qu'il est plutôt question de l'Augousteus. L'empereur sort du Palais par les Bains et par l'Hippodrome couvert, autrement dit, par une issue ouest. Dans ces conditions, il n'avait pas à traverser le tricline des 19 Lits. Enfin, c'était généralement dans l'Augousteus et non dans le tricline des 19 Lits que l'empereur recevait les dignitaires. Il est, d'ailleurs, évident que, pour les initiés aux coutumes de la cour de Byzance, il ne pouvait y avoir d'équivoque. Si l'Augousteus a été simplement qualifié de grand Tricline par le rédacteur du chapitre 51, c'est apparemment qu'aucune confusion n'était à craindre, étant donné les circonstances.

Quoi qu'il en soit, il reste établi que dans presque tous les textes de la haute époque, où il est question du Grand Tricline, sans indications spéciales, il s'agit du Grand Tricline des 19 Lits et que, dans tous les textes où le Grand Tricline est associé au Delphax, il s'agit également du tricline des 19 Lits. Distinct du tricline des 19 Lits, le Delphax, étant donné sa position, ne pouvait être que le Tribunal des 19 Lits, sous son nom primitif.

L'assassinat de Vitalien au Delphique ou Delphax eut donc lieu au Tribunal des 19 Lits, sans doute au moment où ce général pénétrait par la porte des Scholes dans le Tribunal. Par contre, on peut se demander comment Marcien, révolté contre Zénon, put surgir inopinément dans le portique du Delphax, autrement dit dans le portique des 19 Lits, sans être arrêté par les gardes palatins, chargés de veiller sur les abords du Grand Palais. Il est évident que Marcien n'aurait pu pénétrer à l'intérieur du Grand Palais par la Chalcè et les quartiers militaires ou par le cour de Daphnè et la porte des Bains (porte d'ivoire ou porte de la Thermastra), sans donner l'éveil à la garnison. Pour accomplir son audacieux coup de main, Marcien a dû nécessairement emprunter l'itinéraire que voici.

De l'Hippodrome, Marcien a forcé la porte donnant accès au palais du Kathisma, mal gardé d'ordinaire. Par l'escalier intérieur en pierre il est monté au premier

étage de ce palais. Après avoir enfoncé la Porte de Bronze de la grande salle de réception ou Décime, il a gagné par les paliers l'escalier privé en colimaçon. Arrivé en bas de cet escalier, Marcien n'avait plus qu'à longer le flanc ouest du tricline des 19 Lits pour déboucher dans le portique des 19 Lits dit portique du Delphax, parce qu'il bordait le côté sud du Tribunal ou Delphax. Marcien, en somme, suivit l'itinéraire qu'un demi siècle plus tard, Justinien I redoutait de voir suivre par les partisans de son rival Hypace. La tentative de Marcien était hardie; elle réussit pourtant. Le palais fut forcé. Mais, heureusement pour Zénon, Marcien ne sut pas profiter de son succès et fut obligé de se retirer par où il était venu.

De ce qui précède il résulte, pour ce qui est du Delphax, les constatations suivantes:

Le Delphax n'était pas un édifice ou une salle, mais, d'après le texte de Victor de Tunnone, un emplacement, *locus*, assez vaste, d'ailleurs, selon le chapitre 95 du Livre des Cérémonies pour que les troupes puissent s'y rassembler.

Le Delphax faisait partie du palais de Daphnè, car il est cité dans des textes du 5<sup>e</sup> et du 6<sup>e</sup> siècles.

Le Delphax ne peut être identifié ni avec le Consistoire, comme le montre le chapitre 86 du Livre des Cérémonies, ni avec l'Augousteus, comme le prouve le chapitre 92, ni enfin avec le tricline des 19 Lits, d'après le chapitre 95.

Le Delphax était bordé, d'après Jean d'Antioche, d'un beau et large portique.

Le Delphax était l'endroit où se réunissait l'armée pour assister au couronnement des empereurs, ainsi que l'indique le chapitre 95.

Le Delphax est associé à un grand Tricline qui ne peut être autre que le tricline des 19 Lits, d'après les chapitres 92 et 95.

L'empereur passait devant le Delphax pour se rendre du Palais de Daphnè au Kathisma, selon le chapitre 86.

On passait devant le Delphax pour se rendre de l'escalier privé à l'Augousteus, d'après le chapitre 92.

Enfin, le Delphax s'étendait devant le flanc ouest du Consistoire et communiquait avec cet édifice par une porte, comme l'indique le chapitre 46.

Le seul emplacement du Grand Palais dont la position et la destination concordent avec ces indications est le Tribunal des 19 Lits.

### Notes

<sup>1</sup> Sur le Tribunal des 19 Lits, consulter Labarte, *Le Palais impérial*, p. 127—130; Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 62.

<sup>2</sup> Cer. I, 86, p. 391. Le chapitre 86 est fort ancien et tiré vraisemblablement des Commentaires de Pierre le magistros du 6<sup>e</sup> siècle. Les chapitres 84 à 95, s'ils ne sont pas tous



- extraits des Commentaires de Pierre le magistros, paraissent avoir été rédigés au 6<sup>e</sup> siècle, comme le prouve la mention de Justinien I, comme empereur régnant. Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, pp. 7 et 8 et les références.
- <sup>2</sup> Cer. I, 92, p. 421.
- <sup>3</sup> Cer. I, 95, p. 433.
- <sup>4</sup> Cer. I, 46, p. 234 (II p. 42 Vogt).
- <sup>5</sup> „Vitalianus, CP intra palatium, loco quem Delphicum graeco vocabulo dicunt, Justiniani patricii factione, dicitur interfectus fuisse: Maximo V. cos.“ Victor de Tunone, *Chr. an.* 523 (p. 197 Mommsen, *Chron. min.* II). Evagrius IV, 3, dit que Vitalien fut assassiné au Grand Palais à la porte d'une cour intérieure. Cf. la note de Valois sur ce passage.
- <sup>7</sup> Jean d'Antioche (Müller, *FHG* 4, p. 619). Sur le coup de main de Marcien cf. Théoph. p. 196 (pp. 126—127 de Boor); Evagrius III, 26; Eustathe (Müller, *FHG* 4, p. 140).
- <sup>8</sup> *Le Grand Palais*, p. 66 et note 2; p. 67.
- <sup>9</sup> *Le Grand Palais*, p. 215, n. 1.
- <sup>10</sup> *Le Palais impérial*, pp. 124—125. Cf. Beljaev, *Byzantina* 1, p. 120; Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 66, n. 5.
- <sup>11</sup> Cer. II, 4, p. 529; cf. Anne Comn. II, p. 287 (III p. 171 Leib). La salle à manger voisine du Salon d'Or est citée plusieurs fois dans le Livre des Cérémonies II, 4, p. 529; II, 15, pp. 581, 597; II, 18, pp. 602—604. Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, pp. 67, 85, 89. Labarte (*Le Palais impérial*, pp. 178—179) admet d'ailleurs l'existence d'une salle à manger dans les parages du Salon d'Or.
- <sup>12</sup> *Ἀνάκτορα*, pp. 156, 157.
- <sup>13</sup> CP. christ. 2, p. 121. Cf. id., *l'Alexiade*, p. 684.
- <sup>14</sup> Entre autres, Valois, *Notes à Evagrius IV, 3; V, 13.*
- <sup>15</sup> Sur ce mot cf. Du Cange, *Gloss. s. v. δέλφις*; H. Estienne s.v. *δέλφινις*.
- <sup>16</sup> Proc., *Bell. Vand.* p. 395 (p. 400 Haury).
- <sup>17</sup> *Ἀνάκτορα*, pp. 156, 157 et notes. Ebersolt (*Le Grand Palais*, p. 66, n. 5) suit Paspatis qu'il se contente de reproduire, en disant: « Le Delphique signalé par Procope n'a aucun rapport avec le Delphax. »
- <sup>18</sup> *Notes à Evagrius IV, 3; V, 13.*
- <sup>19</sup> Cer. I, 95, pp. 432, 433.
- <sup>20</sup> Cer. I, 43, pp. 218, 219 (II pp. 26—27 Vogt). Cf. Vogt, *Commentaire* 2, pp. 45—46.
- <sup>21</sup> Evagrius V, 13.
- <sup>22</sup> Théoph. Simoc. p. 31 (p. 39 de B.).
- <sup>23</sup> Théoph. p. 388 (pp. 251—252 de B.).
- <sup>24</sup> Zonar. III p. 182.
- <sup>25</sup> Constantin V fut lui aussi couronné au Tribunal des 19 Lits. Théoph. p. 616; Léon Gramm. p. 179; Cédre. I, p. 793; Nicéph. de CP p. 64 (p. 57 de B.).
- <sup>26</sup> Cer. I, 46, p. 234 (II p. 42 Vogt). Cf. Vogt, *Commentaire* 2, pp. 55—56. J. Bury, *The Ceremonial Book of Constantine Porphyrogenetos. The English Historical Review*, 1907, p. 431.
- <sup>27</sup> Cer. I, 45, p. 230; I, 47, p. 239; I, 48, p. 251; I, 55, p. 270 (II pp. 38, 46, 57, 76 Vogt).
- <sup>28</sup> L'église du Seigneur était une issue du Grand Palais en direction de la Chalcè. Lorsque l'empereur sortait du Grand Palais ou y rentrait, il traversait l'église du Seigneur (Cer. I, 1, p. 32; I, 10, p. 84; I, 17, pp. 99, 107; I, 30, pp. 168, 169 [I pp. 26, 76, 92, 99, 156 Vogt]) et très vraisemblablement aussi le Consistoire. Lorsque l'empereur vient, en effet, de la Chalcè, il s'arrête devant les trois portes du Consistoire ou portes d'ivoire et

- il pénètre par la porte centrale dans le Consistoire pour gagner l'église du Seigneur (Cer. I, 10, p. 84; I, 17, p. 107; I, 30, pp. 168, 169 [I pp. 76, 99, 156 Vogt]).
- <sup>29</sup> Cer. I, 17, p. 99 (I p. 92 Vogt): *ἀνοίξαντος τοῦ παλατίου ἐπὶ τοῦ Κυρίου*. Cf. encore Cer. II, 13, p. 557; II, 15, p. 567; II, 38, p. 635.
- <sup>30</sup> Sur son plan, Ebersolt place le Consistoire au milieu de la grande cour palatiale, dite Tribunal des 19 Lits. Cette situation ne semble pas très bien justifiée. Le Tribunal des 19 Lits formait un grand rectangle limité au nord par les quartiers militaires des Scholes et des Excubiteurs, au sud par le portique des 19 Lits, à l'ouest par le mur d'enceinte du Grand Palais et à l'est par la façade ouest du Consistoire.
- <sup>31</sup> Victor de Tunone, *Chr. an.* 523 (p. 197 Mommsen, *Chron. min.* II).
- <sup>32</sup> Evagrius IV, 3.
- <sup>33</sup> Cer. I, 86, p. 391.
- <sup>34</sup> Le portique des 19 Lits, orienté est-ouest, partait de l'Onopodion et passait devant le Tricline des 19 Lits, pour se continuer au-delà jusqu'au mur d'enceinte ouest du Grand Palais. Le portique des 19 Lits longeait le Tribunal des 19 Lits, mais le dominait d'une certaine hauteur; il se trouvait, en effet, de plain pied avec l'Héliakon du Tribunal, petite terrasse élevée de quelques marches au-dessus du sol du Tribunal. Le portique des 19 Lits reliait le Tricline des 19 Lits à l'Augousteus et au Consistoire par l'Onopodion et le Tribunal à l'Onopodion par l'Héliakon (Cer. I, 1, pp. 25, 26; I, 9, p. 62 [I pp. 20, 57 Vogt]; I, 41, pp. 209—212; I, 43, pp. 218—221; I, 44, pp. 225—226 [II pp. 17—20, 26—29, 32—34 Vogt] etc.). Du côté de l'Onopodion, l'entrée du Portique des 19 Lits était marquée par deux colonnes, *τὸ Δικιόνιον* (Cer. I, 9, p. 62 [I p. 57 Vogt]; I, 41, pp. 210, 211, 212 [II pp. 18—20 Vogt]). Le Tricline des 19 Lits n'était séparé du Tribunal des 19 Lits que par la largeur du Portique. Théophylacte Simocatta p. 31 (pp. 38—39 de B.), déclare que le Tribunal était relié au Tricline des 19 Lits par une galerie en vestibule et par un avant-scène.
- <sup>35</sup> Cer. I, 92, p. 418.
- <sup>36</sup> Cer. I, 92, p. 421.
- <sup>37</sup> Cer. I, 92, p. 422.
- <sup>38</sup> Cer. I, 92, p. 421.
- <sup>39</sup> Cer. I, 40, pp. 204, 205; I, 41, pp. 210, 211, 212; I, 43, pp. 218, 219; I, 44, pp. 226, 227 (II pp. 12—14, 18—20, 26—27, 33—35 Vogt).
- <sup>40</sup> Cer. I, 93, p. 427.
- <sup>41</sup> Cer. I, 92, pp. 418, 421.
- <sup>42</sup> Cer. I, 91, p. 416. Ce texte date probablement du 5<sup>e</sup> siècle, mais a été complété par des additions d'époque postérieure, vraisemblablement du 6<sup>e</sup> siècle. Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 8 et note.
- <sup>43</sup> Cer. I, 91, p. 416; I, 92, pp. 418, 422; I, 93, p. 427; I, 95, p. 433.
- <sup>44</sup> Cer. I, 92, p. 421; I, 95, p. 433.
- <sup>45</sup> *Ὁ πόρτηξ τοῦ μεγάλου τρικλίνου τῶν 19 ἀκουβίτων* (Cer. I, 1, p. 22 [I p. 17 Vogt]; I, 40, p. 204; I, 41, pp. 209, 211; I, 43, p. 218; I, 44, p. 226 [II pp. 12, 17—18, 19, 26, 33—34 Vogt]; II, 22, p. 619. Lorsqu'il ne peut y avoir doute, le portique du tricline des 19 Lits est simplement appelé *ὁ πόρτηξ* (Cer. I, 1, p. 26 [I p. 20 Vogt]; I, 40, p. 205; I, 43, p. 219 [II pp. 13, 27 Vogt]).
- <sup>46</sup> Cer. I, 9, p. 62 (I p. 57 Vogt).
- <sup>47</sup> Cer. II, 10, p. 545; II, 15, pp. 567, 574.
- <sup>48</sup> Cer. I, 29, p. 161 (I p. 149 Vogt).



<sup>49</sup> Cer. I, 32, p. 171 (I p. 160 Vogt); I, 64, p. 288 (II p. 97 Vogt) et passim.

<sup>50</sup> Cer. II, 15, p. 586.

<sup>51</sup> Théoph. Cont. p. 438; Preger 2, p. 279. Cf. Du Cange, Gloss. s. v. *Κυμβαλικοὶ ναοί*. Labarte (*Le Palais impérial*, p. 210) considère à tort le grand tricline précité comme l'ancien Palais du Boucoléon, construit par Théodose II; mais ce palais se trouvait dans une toute autre direction.

<sup>52</sup> Cer. I, 84, p. 386.

<sup>53</sup> Le tricline du Palais du Kathisma, situé à proximité de la tribune impériale, *τρίκλινος τοῦ Καθίσματος* (Cer. II, 52, p. 758). Ce tricline est, en effet, appelé *τρίκλινος ἔνθα τοὺς συγκλήτους δέχεται (ὁ βασιλεὺς)* (Cer. I, 94, p. 431) ou encore: *τρίκλινος ἔνθα καθ' ἰπικίων ἔθος ἐστὶν προσκνεῖν τοὺς συγκλητικούς* (Cer. I, 92, p. 422). Cf. aussi Cer. I, 68, pp. 306, 308; I, 70, pp. 342, 346; I, 72, p. 361 (II pp. 114, 115, 144, 148, 161 Vogt). Ce tricline était souvent utilisé comme salle à manger: *ὁ μέγας τρίκλιμος ἐν ᾧ ἀριστᾶ*. (Cer. I, 72, pp. 361, 362; cf. I, 68, pp. 306, 307, 309; I, 70, pp. 342, 346, 347 [II pp. 161, 162; 114, 115, 117; 144, 147, 148 Vogt]). C'est, du reste, devant la porte de ce tricline que l'empereur procédait jadis à certaines promotions d'ordre militaire (Cer. I, 86, p. 391).

<sup>54</sup> Cer. II, 51, pp. 699, 701.

## 5. L'Augousteus, la Main d'Or et l'Onopodion\*

Lorsque l'empereur sortait processionnellement du Grand Palais pour se rendre soit à Sainte-Sophie, soit en quelque autre sanctuaire, il partait généralement de l'Augousteus pour gagner le vestibule de la Chalçè, issue du Grand Palais sur la capitale.

Entre l'Augousteus et la Chalçè, l'itinéraire suivi par le basileus était immuablement fixé par le protocole et jalonné par diverses stations où l'empereur devait accomplir certaines formalités traditionnelles. Le Livre des Cérémonies de Constantin VII Porphyrogénète décrit minutieusement l'itinéraire à parcourir, signale les édifices que l'on traversait, mentionne les portes par lesquelles il fallait passer et indique les stations où l'on devait s'arrêter. L'étude attentive d'un itinéraire, dans lequel aucun détail important n'est omis, permet de connaître avec quelque précision la situation des lieux et rend possible dans une certaine mesure la reconstitution de cette partie importante du Grand Palais. L'étude de Labarte<sup>1</sup> est assez imparfaite, car l'auteur fait trop souvent violence aux textes pour les plier à une conception préconçue. La remarquable étude de Jean Ebersolt<sup>2</sup> a fait faire de grands progrès à la question. Toutefois bien des problèmes restent encore à résoudre et la topographie du Grand Palais impérial est encore loin d'être suffisamment au point. Il est donc intéressant d'essayer d'apporter des précisions, dans la mesure du possible, sur certains points.

### *L'Augousteus. Ὁ Αὐγουστεύς*

L'Augousteus ou Tricline d'Auguste est la grande salle d'apparat du Palais de Daphnè. Le Livre des Cérémonies l'appelle *ὁ Αὐγουστεύς*<sup>3</sup> ou parfois *Αὐγουσταῖος*<sup>4</sup>. Comme le fait observer Ebersolt<sup>5</sup>, les historiens byzantins, par suite d'une similitude de nom, ont certaines fois confondu l'Augousteus avec la place de l'Augoustéon et réciproquement. Théophane, par exemple<sup>6</sup>, cite *τὸ ἔννατον τοῦ Αὐγουστεύς* parmi les édifices brûlés pendant la révolte Nika. Il s'agit évidemment du Sénat, qui s'élevait à l'est de la place de l'Augoustéon<sup>7</sup>. De même, Suidas place à Daphnè la statue d'Hélène, mère de Constantin le Grand, érigée en réalité sur la place de

\* Revue des Études Byzantines 6, 1948, pp. 167—180.



l'Augoustéon<sup>8</sup>. Le Livre des Cérémonies parle également d'une porte de l'Augousteus, ἡ πόλη τοῦ Αὐγουστέως<sup>9</sup>. Il s'agit en fait d'une porte donnant sur la place de l'Augoustéon<sup>10</sup>.

L'Augousteus fut construit par Constantin le Grand. Le Στέφμιον, dont il est question dans les *Patria*<sup>11</sup>, ne peut être autre que l'Augousteus, car il est mentionné dans le groupe d'édifices avoisinant le Tricline des dix-neuf Lits, l'église de Saint-Étienne et les appartements impériaux. Le Στέφμιον, comme son nom l'indique, était la salle du couronnement. Or, c'est dans l'Augousteus que se déroulaient les cérémonies grandioses du couronnement, d'après le Livre des Cérémonies<sup>12</sup>. C'est, sans aucun doute, à l'Augousteus que Liutprand fait allusion dans sa *Legatio* lorsqu'il écrit: In domo quae Stephana, id est Coronaria<sup>13</sup>. Des couronnements d'impératrices y eurent lieu: Martine, seconde femme d'Héraclius (610—641)<sup>14</sup>; Marie, femme de Léon III l'Isaurien (717—740)<sup>15</sup>; Irène, femme de Léon IV le Chazare (775—780)<sup>16</sup>, et Procopia, femme de Michel I<sup>er</sup> Rhangabé (811—813)<sup>17</sup>, sans parler de Constantine, femme de Maurice (582—602)<sup>18</sup>. Même après la construction du Chrysotriklinos, l'Augousteus resta longtemps encore la grande salle d'apparat du Grand Palais.

169 La disposition intérieure de la salle, qui semble avoir été plus longue que large, est inconnue, mais sa situation n'est pas douteuse. L'orientation indiquée par Labarte et par Ebersolt semble être parfaitement justifiée. L'entrée principale de la salle se trouvait au nord, en face des trois portes de bronze du Consistoire. Cette entrée, précédée d'un portique, appelé la Main d'Or, est désignée par le Livre des Cérémonies la grande porte de l'Augousteus<sup>19</sup>. Devant la porte en question était suspendue une portière<sup>20</sup>.

Par une porte sud, l'Augousteus s'ouvrait sur la Galerie de Daphnè. Il était mis ainsi en communication avec le Palais sacré par l'Abside et, avec l'extérieur, par un escalier aboutissant à la Porte d'ivoire, sortie du Grand Palais à l'ouest.

Par une porte ouest, l'Augousteus était relié aux appartements impériaux, à Saint-Étienne de Daphnè et au Tricline des dix-neuf Lits. Par contre, aucune issue n'est signalée à l'est, du côté des Passages du Seigneur.

### La Main d'Or. Ἡ χρυσῆ χεῖρ

Le portique de la Main d'Or, auquel on accédait de l'Augousteus par une grande porte, couvrait probablement toute la façade nord de l'édifice. D'après Ebersolt<sup>21</sup>, ce portique aurait tiré son nom d'une main en or bénissant ceux qui franchissaient le seuil ou encore d'une main votive, symbolisant la puissance protectrice de Dieu. L'hypothèse d'Ebersolt est très plausible, mais, en l'absence de textes, la réserve est permise. Rappelons seulement qu'au palais des Blachernes, dans la salle des bains, se trouvait une main de la Vierge, sculptée en marbre dans un encadrement d'argent, ainsi qu'une icône de la Théotokos dont la main divine distillait de l'eau bénite<sup>22</sup>.

La Main d'Or est désignée sous d'assez nombreuses appellations:

Ἡ χρυσῆ χεῖρ<sup>23</sup>,  
 Ὁ πόρτιξ τοῦ Αὐγουστέως ἤγον ἢ χρυσῆ χεῖρ<sup>24</sup>,  
 Ὁ πόρτιξ τοῦ Αὐγουστέως<sup>25</sup>,  
 Τὸ στενὸν τῆς χρυσοῦς χειρός<sup>26</sup>,  
 Τὸ στενὸν ἤγον ἢ χρυσῆ χεῖρ<sup>27</sup>,  
 Τὸ στενάκιον τῆς χρυσοῦς χειρός<sup>28</sup>,  
 Τὸ στενόν<sup>29</sup>,  
 Ὁ πόρτιξ<sup>30</sup>.

170 Les mots, στενόν, στενάκιον désignent d'une façon générale tout passage étroit et, en particulier, le dessous d'un portique<sup>31</sup>. Tous les termes précités sont synonymes et désignent le même lieu<sup>32</sup>.

La Main d'Or servait d'antichambre à l'Augousteus. C'est là que l'empereur recevait les hommages des hauts dignitaires et fonctionnaires, lorsqu'il sortait processionnellement du Grand Palais, lorsqu'il y rentrait ou même lorsqu'il le parcourait, à l'occasion de certaines cérémonies.

De la Main d'Or on passait dans la petite cour le l'Onopodion par une porte signalée dans le Livre des Cérémonies<sup>33</sup>. Il s'agit de la présentation d'un nouveau Préfet de la Ville au corps municipal, réuni dans l'Onopodion. Le Préfet attend dans la Main d'Or. A un signal donné, la portière s'ouvre et le Préfet s'avance pour la formalité de la présentation<sup>34</sup>. Cette portière, βῆλον ou κορτίνα, deux termes synonymes<sup>35</sup>, ne restaient pas, d'ailleurs, en permanence à la porte des Triclins; on les suspendait seulement les jours de fête ou de réception<sup>36</sup>.

A Noël, l'empereur sort de l'Augousteus dans le Sténon ou Main d'Or. Les protospathaires barbus l'attendent au dehors de la porte, à gauche, vers la portière; l'empereur s'arrête; sur un signe, un ostiaire tire la portière située au-delà, τὸ βῆλον κάτω; les dignitaires pénètrent alors dans le Sténon pour adorer l'empereur<sup>37</sup>.

171 La première portière est celle de la Main d'Or sur l'Augousteus. Elle était appelée τὸ βῆλον τὸ ταγγιάριον, parce qu'elle était décorée de perdrix<sup>38</sup>. La seconde est la portière qui conduisait à l'Onopodion<sup>39</sup>. Les mots ἄνω, κάτω n'indiquent nullement une différence de niveau. Il ne s'agit pas d'une portière et d'une porte inférieures en niveau et ainsi qualifiées parce qu'elles étaient plus basses que la portière et la porte de l'Augousteus, munie elle aussi d'une portière, comme le croit Ebersolt<sup>40</sup>. On ne saurait interpréter non plus, comme Vogt<sup>41</sup>, « l'ostiaire, qui est au bas de la portière ». Les adverbes ἄνω et κάτω servent souvent à désigner les deux extrémités d'une seule et même pièce. On dit dans le même sens: le haut et le bas d'une salle, sans qu'il s'agisse pour autant de différence de niveau. Plusieurs passages du Livre des Cérémonies confirment cette interprétation.

Lorsque les dignitaires sortent du Tricline des dix-neuf Lits, deux silencieux soulèvent la portière τοῦ ὄντος κάτω, autrement dit, à l'extrémité de la pièce, à la sortie<sup>42</sup>.



Dans le Tricline de Justinien, le drongaire, lors de la procession du dimanche, se place *ἄνω*, autrement dit, dans le haut ou le fond de la salle, tourné à l'ouest, vers les Skyla; les dignitaires, qui se tiennent dans les Skyla, le saluent, en entrant *κάτω ἐν τῷ τυμπανέῳ τοῦ Ἰουστινιανοῦ*, autrement dit, dans le bas de la salle, dans le tambour de la porte qui des Skyla conduisait au Tricline de Justinien<sup>43</sup>.

De même, l'atrieline, après un banquet au Tricline des dix-neuf Lits, accompagne les convives des dernières tables, au fond de la salle, jusqu'à la sortie, *ἐκ τῶν κάτω πρὸς τὴν ἄνω ἐξόδον*. Entre le fond de la salle et son entrée, le niveau est cependant le même<sup>44</sup>.

Dans le Tricline des dix-neuf Lits, les dix-huit tables réservées aux convives étaient disposées sur deux rangs parallèles; les tables les plus proches de l'estrade impériale étaient les plus honorables, les tables les plus éloignées étaient occupées par les convives d'humble condition. Le Livre des Cérémonies les désigne par les mots: *ἐν τοῖς κατωτέρω*, bien qu'elles fussent sur le même plan que les autres<sup>45</sup>.

172

Les adverbess, *κατωτέρω* et *ὑποκάτω* ont, en effet, aussi le même sens. Dans les cérémonies auliques, les dignitaires se rangeaient selon l'ordre des préséances, les moins élevés en rang étaient disposés *ὑποκάτω*, autrement dit, à la suite des autres, mais non pas: en dessous<sup>46</sup>. Dans le Tricline de Justinien, le préposite fait un signe au silencieux placé *ἐν τῷ κατωτέρω μέρει τῆς δοχῆς*, c'est-à-dire à l'extrémité de l'assemblée, réunie dans le Tricline<sup>47</sup>.

De la Main d'Or on passait de plain-pied dans l'Onopodion. Cependant, certains textes semblent indiquer que de la Main d'Or on montait dans l'Onopodion. Il est dit, par exemple que du Sténon de la Main d'Or l'empereur monte dans l'Onopodion, *ἀνέρχεται εἰς τὸν Ὀνόποδα*<sup>48</sup>. On voit aussi le préposite monter de la Main d'Or dans l'Onopodion<sup>49</sup>. Il est vrai que dans un chapitre parallèle, il est dit simplement que le préposite *se rend*, *ἀπέρχεται*, dans l'Onopodion<sup>50</sup>. On retrouve, du reste, la leçon *ἀπέρχεται* dans divers itinéraires du Livre des Cérémonies<sup>51</sup> et dans d'autres, la leçon *ἐξέρχεται*<sup>52</sup>, deux verbes qui excluent toute idée d'escaliers entre la Main d'Or et l'Onopodion.

Dans les nombreux itinéraires entre l'Augousteus et le Consistoire ou le Tricline des dix-neuf Lits par la Main d'Or et l'Onopodion, il n'est fait mention d'aucun escalier. Les cortèges circulent de plain-pied<sup>53</sup>. Les dignitaires, au surplus, pénétraient directement, *εἰσέρχονται*, de l'Onopodion dans le Portique de la Main d'Or<sup>54</sup>. Un détail du cérémonial aulique byzantin confirme, d'ailleurs, l'absence d'escalier ou même de marches entre la Main d'Or et l'Onopodion. Lorsqu'en effet, sur le trajet suivi par l'empereur, il se trouvait des marches, le préposite devait lancer un avertissement et présenter sa main, enveloppée en signe de respect dans l'étoffe de sa chlamyde, à l'empereur pour l'aider à monter ou à descendre<sup>55</sup>. Rien de tel dans l'itinéraire précité.

173

Ebersolt constate qu'en dépit de quelques textes, il n'est pas certain que de la Main d'Or on montât à l'Onopodion<sup>56</sup>. La Main d'Or n'était pas en contre-bas de l'Onopodion, mais avait vue sur cette cour. Le passage précité sur la promotion du Préfet de la Ville<sup>57</sup> met bien en relief le mode de communication entre la Main

d'Or et l'Onopodion. Le corps municipal attend dans l'Onopodion. Le Préposite et le Préfet sortent ensemble de l'Augousteus et traversent le Sténon ou Main d'Or. Mais le Préposite, laissant le Préfet en dedans de la porte qui mène à l'Onopodion, pénètre seul dans l'Onopodion, où il rejoint le corps municipal. Ensuite, sur un signe du Préposite, le Maître des Cérémonies soulève la portière et le Préfet fait son entrée dans l'Onopodion, pour la formalité de la présentation. Le texte est précis et ne prête à aucune équivoque. Il s'agit bien d'une porte faisant communiquer la Main d'Or avec l'Onopodion, porte munie d'une portière qu'on y suspendait pour la circonstance. Aucune différence de niveau n'est d'ailleurs signalée entre la Main d'Or et l'Onopodion.

C'est dans la Main d'Or que les hauts dignitaires, réunis dans l'Onopodion, venaient présenter leurs hommages à l'empereur, sortant processionnellement de l'Augousteus<sup>58</sup>. Le cérémonial de l'adoration est minutieusement décrit. Avant de sortir par la grande porte de l'Augousteus, *ἐνδοθεν τῆς μεγάλης πύλης*, l'empereur faisait ses ablutions dans des bassins d'or enrichis de pierreries que lui présentaient des serviteurs. Il passait alors dans le portique de la Main d'Or et s'arrêtait en dehors de la grande porte, *ἐξωθεν*. Sur un signe, un ostiaire à verge d'or sortait du portique pour introduire les grands dignitaires admis à saluer l'empereur. L'adoration terminée, le Préposite lançait l'avertissement traditionnel: « S'il vous plaît! », *κελεύσατε*. Les dignitaires précédant l'empereur sortaient alors du portique et retournaient dans l'Onopodion d'où ils étaient venus, *ἐξιόντων πάλιν ἐν τῷ Ὀνοποδίῳ*. Le mot *πάλιν* est significatif.

La porte de la Main d'Or n'est pas expressément mentionnée ici, mais la contiguïté de la Main d'Or et de l'Onopodion est nettement établie: on passait directement et de plain-pied du portique dans la cour. La portière signalée en avant de la porte de l'Augousteus se trouvait dans la Main d'Or, du côté de l'Onopodion. En effet, lorsque l'empereur devait sortir de l'Augousteus, ses gardes l'attendaient en dehors de la porte, *ἐξω*, à gauche vers la portière<sup>59</sup>.

Après la cérémonie du baise-main à l'Augousteus, les femmes des dignitaires se rendent dans la Main d'Or et s'arrêtent en dedans de la portière. Lorsque l'impératrice passe dans la Main d'Or, elles la suivent et le cortège se rend dans l'Onopodion<sup>60</sup>. Lors du couronnement d'une impératrice, les femmes des dignitaires se groupent dans le portique de l'Augousteus, là où la portière est suspendue, et lorsque l'impératrice traverse la Main d'Or, elles l'accompagnent<sup>61</sup>. La portière, dont il est ici question, est évidemment la portière qui séparait la Main d'Or de l'Onopodion. Pour se rendre de l'Augousteus à la Main d'Or, les femmes ont dû, en effet, franchir la porte de l'Augousteus sur la Main d'Or; elles se trouvent alors en dedans de la portière tendue entre la Main d'Or et l'Onopodion. C'est également dans la Main d'Or que les dignitaires prenaient congé de l'empereur lorsque au retour il rentrait dans l'Augousteus<sup>62</sup>.

Très souvent, la cérémonie de l'adoration dans la Main d'Or était supprimée et reportée à l'Onopodion, où avait lieu la première réception des dignitaires<sup>63</sup>, ou plus exactement à la porte de bronze de l'Onopodion sur le Consistoire<sup>64</sup>.

174



Parfois, les ambassadeurs étrangers étaient reçus par l'empereur dans le portique de la Main d'Or. Mais généralement, la réception avait lieu dans l'Augousteus même, du moins au VI<sup>e</sup> siècle, à l'époque de Justinien I<sup>er</sup><sup>65</sup>. Dans les réceptions solennelles d'ambassadeurs, les grandes salles du Palais étaient somptueusement décorées et de grandes tentures de pourpre étaient tendues dans le portique de l'Augousteus<sup>66</sup>, où divers officiers palatins faisaient la haie<sup>67</sup>.

Après la réception à la Magnaure, les personnages de marque venaient se reposer soit dans l'Augousteus<sup>68</sup>, soit dans la Main d'Or<sup>69</sup>.

Ainsi, de l'Augousteus on passait dans le portique de la Main d'Or par une grande porte et du portique de la Main d'Or on passait directement de plain-pied dans la cour de l'Onopodion, en franchissant simplement une portière, qu'on suspendait pour la circonstance à l'arcade du portique. Cette portière fermait donc le portique de la Main d'Or sur l'Onopodion et permettait à l'empereur de stationner dans le portique, sans être vu par les dignitaires, réunis dans l'Onopodion. A un signal, on soulevait la portière et les dignitaires étaient alors introduits dans le portique de la Main d'Or, pour la cérémonie de l'adoration. En certaines solennités, c'était dans le portique de la Main d'Or que les dignitaires, femmes de dignitaires et officiers palatins, attendaient la sortie des souverains, se dirigeant de l'Augousteus à l'Onopodion par la Main d'Or.

La Main d'Or est citée à chaque instant dans les itinéraires impériaux; il est donc important d'en connaître la disposition. Sous le nom de Main d'Or, les textes font simplement allusion au portique situé devant la grande porte de l'Augousteus; il est très probable que le portique en question couvrait toute la façade nord de l'Augousteus, du côté de l'Onopodion, et qu'on réservait le nom de Main d'Or à la région du portique située devant la grande porte de l'Augousteus. Le soin avec lequel le Livre des Cérémonies tient à préciser, lorsqu'il fait allusion au portique de l'Augousteus, qu'il s'agit de la Main d'Or, semble prouver que celle-ci était une région spéciale du portique. Lors du couronnement d'une impératrice, les femmes des dignitaires se rendent au portique de l'Augousteus, mais le Livre des Cérémonies s'empresse d'ajouter «là où est suspendue la portière»<sup>70</sup>, indiquant ainsi qu'il s'agit de la région du portique située devant la grande porte de l'Augousteus, autrement dit, de la région de la Main d'Or.

### L'Onopodion. Ὁ Ὀνόπους. Τὸ Ὀνοπόδιον.

L'Onopodion, ὁ Ὀνόπους<sup>71</sup>, τὸ Ὀνοπόδιον<sup>72</sup>, était une petite cour qui séparait l'Augousteus du Consistoire. L'étymologie, ὄνος et πούς, semble indiquer que cette cour était assez étroite pour qu'un âne pût la traverser d'un bond. L'Onopodion était borné au sud par le portique de l'Augousteus ou Main d'Or; au nord, par le Consistoire ou, plus exactement, par une longue galerie percée de trois portes de bronze, galerie qui couvrait la façade sud du Consistoire et qui donnait accès à la salle par trois escaliers. A l'est, l'Onopodion devait dominer le sol d'une cer-

taine hauteur, à quelque distance des Passages du Seigneur. Aucun édifice n'est signalé dans son voisinage immédiat; aucune communication n'est mentionnée. Du côté de l'ouest, l'Onopodion se liait par un portique au Tricline des dix-neuf Lits et dominait, sur une certaine étendue, le Tribunal des dix-neuf Lits, dont le sol se trouvait à un niveau sensiblement inférieur. De plain-pied avec l'Augousteus et la Main d'Or, la cour de l'Onopodion était donc surélevée sur ses trois autres côtés et formait ainsi une sorte de terrasse haute.

Lorsque l'empereur, au sortir de la Main d'Or, se rendait au Consistoire, qui se dressait sur le flanc nord de l'Onopodion, il n'avait à traverser, pour y arriver, que la cour de l'Onopodion, en marchant du sud au nord.

Trois portes mettaient en communication l'Onopodion avec le Consistoire: ce sont ces trois portes que le Livre des Cérémonies appelle: τὸ τρίθυρον τοῦ Ὀνοποδίου<sup>73</sup>. Les trois portes en question ne donnaient pas directement accès à la salle du Consistoire, car cette salle se trouvait en contre-bas de l'Onopodion, mais à une large galerie d'où partaient trois escaliers, descendant au Consistoire. Aux deux portes latérales correspondaient deux escaliers menant à la salle même. A la porte centrale, réservée à l'empereur, correspondait un escalier menant à l'estrade de marbre sur laquelle était disposé le trône impérial. Cette estrade était élevée de quelques marches au-dessus du sol de la salle. C'est par les portes de bronze précitées que les dignitaires, venant du Consistoire, pénétraient dans l'Onopodion pour aller adorer l'empereur, dans la Main d'Or<sup>74</sup>.

La deuxième adoration avait lieu dans l'Onopodion à la porte de bronze menant au Consistoire<sup>75</sup>. Quand il n'y avait pas adoration dans la Main d'Or, la première adoration se faisait à l'Onopodion<sup>76</sup>, à la porte de bronze menant au Consistoire: cérémonie du Lundi de Pâques<sup>77</sup>, de l'Annonciation<sup>78</sup>, du Samedi Saint<sup>79</sup>; promotion des magistroi<sup>80</sup>, (l'adoration ayant lieu dans la Main d'Or, dans l'Onopodion et au Consistoire), couronnement de l'impératrice<sup>81</sup> et son mariage<sup>82</sup>. Les réceptions des dignitaires, suivies d'adoration, variaient avec les circonstances et avec les époques. Dans les grandes solennités, il y avait trois réceptions suivies d'adoration, la première à la Main d'Or, la seconde à l'Onopodion, à la porte de bronze, la troisième au Consistoire. Dans les autres cas, l'une de ces réceptions était supprimée, celle de la Main d'Or: la première réception avait lieu alors à l'Onopodion, vers la porte de bronze menant au Consistoire<sup>83</sup>.

Lors des réceptions solennelles d'ambassadeurs, l'Onopodion était décoré de magnifiques tentures et portières et les officiers palatins y formaient la haie<sup>84</sup>.

Des trois portes de bronze qui donnaient accès au Consistoire, les dignitaires subalternes utilisaient les portes latérales, dont l'une semble avoir été appelée dans un texte de la haute époque: πύλη τῶν δευτέρων<sup>85</sup>. Ils descendaient au Consistoire par l'escalier correspondant à la porte.

L'empereur et avec lui les grands dignitaires passaient par la porte centrale. Toutefois, ces derniers ne descendaient pas au Consistoire par l'escalier central menant à l'estrade du trône, mais ceux qui se trouvaient à droite de l'empereur descendaient par l'escalier de droite, tandis que ceux qui se trouvaient à sa gauche



descendaient par l'escalier de gauche. L'empereur, après avoir franchi la porte centrale, descendait par l'escalier central qui aboutissait directement sur l'estrade du trône, élevée de quelques degrés au-dessus du niveau du Consistoire<sup>86</sup>.

La porte centrale est appelée de divers noms dans le Livre des Cérémonies:

ἡ πύλη ἢ χαλκῆ<sup>87</sup>,  
 ἡ χαλκῆ πύλη τοῦ Ὀνόποδος<sup>88</sup>,  
 ἡ τοῦ πουλίτου πύλη εἰς τὸν Ὀνόποδα<sup>89</sup>,  
 τὸ βῆλον τοῦ μαρμαρινοῦ πουλίτου τοῦ ἐξερχομένου εἰς τὸ Ὀνοπόδιον<sup>90</sup>,  
 ἡ κάτω πύλη ἢ οὔσα ἔμπροσθεν τοῦ Κωνσιστωρίου<sup>91</sup>,  
 ἡ μέση πύλη<sup>92</sup>.

178 Toutes ces expressions sont synonymes et désignent la même porte. Celle-ci est appelée *porte de bronze*, à cause du métal dont elle était faite; *porte de l'Onopodion*, parce qu'elle s'ouvrait sur cette cour; *porte de l'estrade sur l'Onopodion*, parce qu'elle se trouvait devant l'escalier de l'estrade du trône et qu'elle mettait ainsi cette estrade en communication directe avec l'Onopodion; *porte située devant le Consistoire*, à cause de sa situation.

Quant au mot *πούλιτον*, il est employé dans le Livre des Cérémonies dans deux sens, comme l'a fort bien noté Ebersolt<sup>93</sup>. Il sert à désigner l'estrade sur laquelle se trouvait le trône impérial<sup>94</sup> ou le seuil, généralement en marbre, de certaines portes<sup>95</sup>. Dans cette acception, le mot est synonyme de *οὐδός*<sup>96</sup>. L'estrade, sur laquelle on plaçait le trône impérial, était, d'ailleurs, tantôt une construction permanente, comme au Consistoire<sup>97</sup>, tantôt une construction provisoire, disposée par les tapissiers palatins en vue d'une cérémonie spéciale, comme l'estrade élevée devant la Chalcè, en l'honneur de l'empereur Théophile revenant d'une expédition victorieuse<sup>98</sup>, ou encore comme l'estrade élevée dans le Tricline de Justinien, lors de la réception de la grande-duchesse de Russie, Olga<sup>99</sup>.

Il semble qu'Ebersolt<sup>100</sup> n'a pas très nettement dégagé la disposition des lieux. D'après lui, la porte de bronze de l'Onopodion aurait eu un seuil, *πούλιτον*<sup>101</sup>. Or, le *πούλιτον* en question n'est autre que l'estrade du trône du Consistoire. Cependant, Ebersolt a parfaitement reconnu<sup>102</sup> que de la porte centrale on descendait sur l'estrade, *πούλιτον*, où se trouvait le trône au Consistoire<sup>103</sup>.

Ebersolt<sup>104</sup> fait de la porte de bronze la porte d'entrée de l'Onopodion, lorsqu'on venait de l'Augousteus. Cette porte aurait été distincte de la porte centrale par laquelle on descendait sur l'estrade du trône. Cependant, les textes étudiés démontrent que de la Main d'Or on traversait l'Onopodion avant d'arriver à la porte de bronze et qu'après avoir franchi celle-ci, on descendait au Consistoire, sans avoir à passer par une autre porte.

179 Sans doute, il existe un itinéraire où la porte de bronze n'est pas mentionnée et où incontestablement elle figurait. Après le couronnement d'une impératrice à l'Augousteus, les patrices se rendaient à l'Onopodion et les autres dignitaires dans le portique des dix-neuf Lits. Ce dernier était relié à l'Onopodion par une issue flanquée de deux colonnes, *τὸ δικιόνιον*<sup>105</sup>, appelée encore parfois, *οἱ δύο κίονες*<sup>106</sup>,

entre lesquelles on suspendait une portière à deux rideaux, *τὸ σχιστὸν βῆλον*. Les femmes des dignitaires attendaient dans la Main d'Or, en dedans de la portière tendue entre la Main d'Or et l'Onopodion. Sortant de l'Augousteus, l'impératrice traversait la Main d'Or et passait dans l'Onopodion suivie par les femmes des dignitaires; les patrices groupés dans l'Onopodion l'adoraient. L'impératrice traversait alors l'Onopodion jusqu'à la portière tendue entre les deux colonnes et franchissait cette portière pour entrer dans le portique des dix-neuf Lits où elle recevait les hommages des dignitaires<sup>107</sup>. Dans cet itinéraire, la porte de bronze n'est pas mentionnée; cependant, l'impératrice pénétrait incontestablement de la Main d'Or dans l'Onopodion.

Lorsque l'empereur se rendait du Tricline des dix-neuf Lits au Consistoire, il passait par le portique des dix-neuf Lits et le Dikionion pour déboucher dans l'Onopodion, où il était salué par les dignitaires; ensuite, l'empereur franchissait la porte centrale et descendait au Consistoire, tandis que les dignitaires passaient par les portes latérales<sup>108</sup>.

Dans l'itinéraire du chapitre 41, l'impératrice, bien qu'elle traverse l'Onopodion, n'a à franchir aucune porte, mais simplement des portières tendues pour la circonstance. Dans l'itinéraire du chapitre 9, l'empereur, arrivé dans l'Onopodion, doit franchir une porte pour se rendre au Consistoire. Cette porte ne peut être que la porte de bronze, qui ne se trouvait donc pas entre la Main d'Or et l'Onopodion, mais entre l'Onopodion et le Consistoire.

180 La Main d'Or n'est nullement distincte du portique de l'Augousteus, comme l'avance Ebersolt<sup>109</sup>. Sous le nom de Main d'Or, on désignait seulement la région du portique située devant la porte de l'Augousteus. Venant de l'Onopodion on ne traversait donc pas la Main d'Or pour arriver au portique de l'Augousteus, mais de la Main d'Or on passait directement dans l'Augousteus, comme tous les textes en font foi.

Contrairement à l'opinion d'Ebersolt<sup>110</sup>, la portière aux Perdrix était suspendue non à la porte de l'Augousteus sur le portique de la Main d'Or, mais à l'issue qui faisait communiquer le portique de la Main d'Or avec l'Onopodion. Lors de la promotion d'un *magistros*<sup>111</sup>, l'empereur est sorti de l'Augousteus dans la Main d'Or et se trouve en face de la portière aux Perdrix. Le prépositus fait signe alors à l'ostiaire placé à la portière couvrant la porte de l'estrade de marbre sur l'Onopodion, donc la porte de bronze centrale du Consistoire sur l'Onopodion, et les dignitaires sont introduits et viennent adorer l'empereur dans la Main d'Or. Les dignitaires, venant du Consistoire, ont franchi la première portière couvrant la porte de bronze centrale du Consistoire sur l'Onopodion; ils ont traversé l'Onopodion et ont pénétré dans la Main d'Or par la portière aux Perdrix.

Labarte a correctement disposé l'Onopodion et les trois portes de bronze du Consistoire sur l'Onopodion. La restitution d'Ebersolt, sur ce point, semble moins heureuse.

Ainsi, l'Onopodion apparaît comme un emplacement important qui reliait entre eux, d'une part, certains édifices du palais de Daphnè et, de l'autre, le palais de



Daphné avec la Chalce. La galerie à trois portes de bronze, qui formait une sorte de tribune haute adossée au Consistoire, était de plain-pied avec l'Onopodion. Sans doute, la considérait-on comme une prolongation de l'Onopodion plutôt que comme une dépendance du Consistoire. C'est pourquoi la réception faite par les dignitaires à l'intérieur de cette galerie était censée faite dans l'Onopodion. La réception du Consistoire avait lieu, en effet, dans la salle même du Consistoire.

## Notes

- <sup>1</sup> Le Palais impérial.  
<sup>2</sup> Le Grand Palais.  
<sup>3</sup> Cf. les références de J. Ebersolt, p. 50, n. 3; corriger Cer. II, 15, p. 585 en II, 15, p. 584.  
<sup>4</sup> Cer. I, 90, p. 408; I, 91, p. 416; I, 92, p. 421. Cf. Théoph. Simoc. p. 51 (p. 57 de B.).  
<sup>5</sup> Le Grand Palais, p. 50, n. 3.  
<sup>6</sup> Théoph. p. 283 (p. 184 de B.).  
<sup>7</sup> Cf. Chron. Pasc. p. 621.  
<sup>8</sup> Suidas, cf. Du Cange, CP. christ. 2, p. 71.  
<sup>9</sup> Cer. I, 41, p. 214 (II p. 21 Vogt).  
<sup>10</sup> Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 75, n. 1 et Vogt, Commentaire 2, p. 40 et n. 1.  
<sup>11</sup> Preger 2, p. 144.  
<sup>12</sup> Cer. I, 40, pp. 202—203 et surtout p. 205 (II pp. 11—12, 13 Vogt). Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 51, n. 1, qui soupçonne avec raison que le Stepsimon était en réalité l'Augousteus. Cf. aussi Ebersolt, id., p. 52, n. 1.  
<sup>13</sup> Liutprand, Legatio 3.  
<sup>14</sup> Théoph. p. 463 (p. 300 de B.).  
<sup>15</sup> Théoph. p. 615 (p. 400 de B.), Céd. I, p. 792.  
<sup>16</sup> Théoph. p. 687 (p. 444 de B.).  
<sup>17</sup> Théoph. p. 769 (p. 494 de B.).  
<sup>18</sup> Théoph. Simoc. p. 51 (p. 57 de B.).  
<sup>19</sup> Cer. I, 1, pp. 9 et 33; I, 23, p. 136 (I pp. 6, 27, 125 Vogt).  
<sup>20</sup> Cer. I, 10, p. 72 (I p. 65 Vogt). Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 46.  
<sup>21</sup> Le Grand Palais, p. 45 et n. 6.  
<sup>22</sup> Cer. II, 12, p. 555. Cf. J. Ebersolt, Sanctuaires de Byzance, Paris 1921, p. 51. D'après Vogt, Commentaire 1, p. 421, le nom de Main d'Or provenait, peut-être, du fait que c'était là que l'on présentait à l'empereur ainsi qu'aux dignitaires l'eau pour se laver les mains, au moment où ils entraient au Grand Palais.  
<sup>23</sup> Cer. I, 40, pp. 204—205; I, 41, pp. 207—210, 212, 214; I, 46, p. 231 (II pp. 12—13, 16—18, 19—20, 21, 40 Vogt).  
<sup>24</sup> Cer. II, 15, pp. 573, 584 ou inversement I, 1, p. 9 (I p. 6 Vogt), II, 15, p. 595.  
<sup>25</sup> Cer. I, 41, pp. 209, 214 (II pp. 18, 21 Vogt).  
<sup>26</sup> Cer. I, 10, p. 72 (I p. 66 Vogt); I, 68, p. 304 (II p. 112 Vogt).  
<sup>27</sup> Cer. I, 32, p. 176; I, 35, p. 181 (I pp. 164, 170 Vogt).  
<sup>28</sup> Cer. I, 1, p. 20 (I p. 16 Vogt); I, 46, p. 232 (II p. 40 Vogt).

- <sup>29</sup> Cer. I, 9, p. 69; I, 23, p. 136 (I pp. 63, 125 Vogt); I, 53, p. 264 (II p. 69 Vogt).  
<sup>30</sup> Cer. I, 90, p. 408.  
<sup>31</sup> Labarte, Le Palais impérial, p. 58; Ebersolt, Le Grand Palais, p. 46.  
<sup>32</sup> La conjonction *ἴθουν* indique l'identité entre les deux termes qu'elle réunit. Elle a souvent, toutefois, un sens correctif et marque une précision: *ἐν τῷ τριβουναλίῳ ἴθουν εἰς τοὺς Λύχνους* désigne la région du Tribunal où se trouvait la station dite: les Lampes; *ἐνδοθεν τῆς χαλκῆς ἴθουν εἰς τὴν πόλιν τῶν Σχολῶν* désigne la région de la Chalce voisine de la porte des Scholes (Cer. I, 1, pp. 12, 13 [I pp. 8, 9 Vogt]). L'expression *ὁ πόρτιξ τοῦ Αὐγουστῆως ἴθουν ἢ χρυσῆ χεῖρ* pourrait peut-être désigner la région du portique où se trouvait la Main votive, autrement dit, la région du portique située exactement devant la porte de l'Augousteus.  
<sup>33</sup> Cer. I, 53, p. 264 (II pp. 69—70 Vogt).  
<sup>34</sup> Cer., id.  
<sup>35</sup> Cer. I, 1, p. 18; I, 9, p. 68; I, 10, p. 72 (I pp. 14, 62, 66 Vogt); I, 41, pp. 210, 214; I, 46, p. 232 (II pp. 18, 21, 40 Vogt).  
<sup>36</sup> Cer. I, 46, p. 234 (II p. 42 Vogt).  
<sup>37</sup> Cer. I, 23, p. 129 (I p. 120 Vogt).  
<sup>38</sup> Cer. I, 46, p. 232 (II p. 40 Vogt). Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 46, n. 3 et Vogt 2, p. 40, n. 1.  
<sup>39</sup> Cer. I, 23, p. 129 (I pp. 119—120 Vogt).  
<sup>40</sup> Le Grand Palais, p. 47, n. 1.  
<sup>41</sup> Le Livre des Cérémonies I p. 120.  
<sup>42</sup> Cer. I, 9, p. 62 (I p. 57 Vogt).  
<sup>43</sup> Cer. II, 5, p. 524. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 98, n. 6, qui traduit correctement en haut et en bas, il n'y a pas évidemment de différence de niveau dans le Justinianos.  
<sup>44</sup> Cer. II, 52, p. 744.  
<sup>45</sup> Cer. II, 52, p. 747.  
<sup>46</sup> Cer. I, 1, p. 24 (I p. 19 Vogt).  
<sup>47</sup> Cer. I, 64, p. 286 (II p. 96 Vogt).  
<sup>48</sup> Cer. I, 32, p. 176. Cf. I, 10, p. 72 (I pp. 164, 66 Vogt).  
<sup>49</sup> Cer. I, 55, p. 270 (II pp. 75—76 Vogt).  
<sup>50</sup> Cité par Reiske, Cer. Comm. p. 290.  
<sup>51</sup> Cer. I, 1, p. 26; I, 35, p. 181 (I pp. 20, 170 Vogt); I, 41, p. 209; I, 53, p. 265 (II pp. 17, 70 Vogt).  
<sup>52</sup> Cer. I, 40, p. 204; I, 41, p. 210; I, 46, p. 232; I, 52, p. 264 (II pp. 12, 18, 40, 69 Vogt).  
<sup>53</sup> Cf. notamment Cer. I, 41, pp. 209, 210, 212 (II pp. 17, 18, 19—20 Vogt).  
<sup>54</sup> Cer. I, 1, p. 20; I, 9, p. 69; I, 22, p. 128; I, 23, p. 136; I, 25, p. 183 (I pp. 16, 63, 118, 125, 171 Vogt).  
<sup>55</sup> Cer. I, 10, p. 73; I, 18, p. 110; I, 27, pp. 149, 154; I, 28, pp. 158, 159 (I pp. 66, 102, 138, 142, 146, 147 Vogt). Cf. Reiske, Cer. Comm. p. 175.  
<sup>56</sup> Le Grand Palais, p. 47, n. 1.  
<sup>57</sup> Cer. I, 52, pp. 263, 264 (II pp. 69, 70 Vogt).  
<sup>58</sup> Cer. I, 1, pp. 10, 20; I, 9, p. 69; I, 22, p. 128; I, 23, pp. 129, 136; I, 29, p. 161; I, 35, p. 183 (I pp. 7, 16, 62, 118, 120, 125, 150, 171 Vogt); I, 44, pp. 226; I, 46, p. 232 (II pp. 33—34, 40 Vogt).  
<sup>59</sup> Cer. I, 10, p. 72; I, 23, p. 129 (I pp. 66, 119 Vogt).  
<sup>60</sup> Cer. I, 41, p. 210 (II p. 18 Vogt).



- <sup>61</sup> Cer. I, 41, p. 214 (II p. 21 Vogt).  
<sup>62</sup> Cer. I, 1, p. 20; I, 9, p. 69; I, 22, p. 128 et passim; I, 20, p. 136; I, 35, p. 183 (I pp. 16, 62-63, 118, 125, 171 Vogt).  
<sup>63</sup> Cer. I, 10, p. 72; I, 16, p. 97; I, 29, p. 161; I, 30, p. 163; I, 32, p. 176; I, 35, p. 181 (I pp. 66, 90, 150, 152, 164, 169-170 Vogt); I, 38, p. 192; I, 39, p. 197; I, 40, p. 204; I, 41, pp. 210, 212 (II pp. 1, 6, 12-13, 18, 19-20 Vogt); II, 19, p. 608.  
<sup>64</sup> Cf. Cer. I, 1, p. 26 (I p. 20 Vogt) scolie. Il semble, d'ailleurs, que l'adoration dans la Main d'Or était tombée en désuétude au X<sup>e</sup> siècle (Cer. I, 29, p. 161 [I pp. 149-150 Vogt]), au moins pour certaines solennités.  
<sup>65</sup> Cer. I, 90, p. 408.  
<sup>66</sup> Cer. II, 15, p. 573.  
<sup>67</sup> Cer. II, 15, p. 578.  
<sup>68</sup> Cer. II, 15, p. 584.  
<sup>69</sup> Cer. II, 15, p. 595.  
<sup>70</sup> Cer. I, 41, p. 214 (II p. 21 Vogt).  
<sup>71</sup> Cer. I, 24, p. 143; I, 25, p. 181 (I pp. 133, 170 Vogt).  
<sup>72</sup> Cer. I, 1, p. 7 (I p. 4 Vogt) et passim.  
<sup>73</sup> Cer. I, 46, p. 234 (II p. 42 Vogt).  
<sup>74</sup> Cer. I, 1, p. 10 (I p. 7 Vogt).  
<sup>75</sup> Cer. I, 1, p. 10 (I p. 7 Vogt); I, 46, p. 232 (II p. 40 Vogt); I, 23, p. 130 (I pp. 120-121 Vogt).  
<sup>76</sup> Cer. I, 38, p. 192 (II p. 1 Vogt).  
<sup>77</sup> Cer. I, 10, p. 72 (I p. 65 Vogt).  
<sup>78</sup> Cer. I, 30, p. 163; I, 32, p. 76 (I pp. 151-152, 164 Vogt). Toutefois, Cer. I, 29, p. 161 (I p. 149 Vogt), l'adoration a lieu dans l'Onopodion pour l'Annonciation.  
<sup>79</sup> Cer. I, 35, p. 181 (I pp. 169-170 Vogt).  
<sup>80</sup> Cer. I, 46, pp. 231, 232 (II p. 40 Vogt).  
<sup>81</sup> Cer. I, 40, p. 204 (II p. 12 Vogt).  
<sup>82</sup> Cer. I, 41, p. 210 (II p. 18 Vogt).  
<sup>83</sup> Cer. I, 1, p. 26 (I p. 20 Vogt) scolie; I, 16, p. 97 (I p. 90 Vogt).  
<sup>84</sup> Cer. II, 15, pp. 573-578.  
<sup>85</sup> Cer. I, 88, p. 398.  
<sup>86</sup> Cer. I, 9, p. 63; I, 10, p. 73 (I pp. 57, 66 Vogt). Cf. Labarte, *Le Palais impérial*, p. 126.  
<sup>87</sup> Cer. I, 30, p. 163 (I p. 152 Vogt).  
<sup>88</sup> Cer. I, 10, p. 72; I, 35, p. 181 (I pp. 66, 170 Vogt).  
<sup>89</sup> Cer. I, 23, p. 130 (I p. 120 Vogt).  
<sup>90</sup> Cer. I, 46, p. 232 (I p. 40 Vogt).  
<sup>91</sup> Cer. I, 26, p. 143 (I p. 133 Vogt).  
<sup>92</sup> Cer. I, 9, p. 63; I, 10, p. 73 (I pp. 58, 66 Vogt).  
<sup>93</sup> Le Grand Palais, p. 34, n. 7.  
<sup>94</sup> Cer. II, 15, p. 595; I, App. p. 506. Cf. I, 1, p. 11; I, 9, p. 63; I, 9, p. 73; I, 26, p. 144 (I pp. 7-8, 58, 66, 134 Vogt).  
<sup>95</sup> Cer. I, 23, pp. 130, 131 (I pp. 120-122 Vogt); I, 46, p. 232; I, 47, p. 243; I, 67, p. 302 (II pp. 40, 49, 111 Vogt); II, 15, p. 574.  
<sup>96</sup> Cer. I, 47, p. 243 (II pp. 49-50 Vogt); à comparer avec I, 14, pp. 93, 95 (I pp. 85-86, 87 Vogt).  
<sup>97</sup> Cf. I, 1, p. 11; I, 9, p. 63; I, 10, p. 73; I, 26, p. 144 (I pp. 7, 57, 66, 134 Vogt).

- <sup>98</sup> Cer. I, App. p. 506.  
<sup>99</sup> Cer. II, 15, p. 595.  
<sup>100</sup> Le Grand Palais, pp. 46, 47, 48.  
<sup>101</sup> Le mot *πούλιτον*, pris dans le sens de *οὐδός*, indique en général un seuil élevé au-dessus du niveau du sol. Cer. II, 15, p. 574, *τὸ ἀνάγον πούλιτον εἰς τὸν μεγατέλειον τῆς Μαγναύρας*; il s'agit probablement du palier supérieur de l'escalier de la Magnaure. Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 72, n. 1. La porte des Excubiteurs sur les Scholes avait également un seuil surélevé que l'empereur descendait pour passer d'un des quartiers dans l'autre: Cer. I, 23, p. 131 (I p. 121 Vogt): *κατελθὼν τὸ μέγα πούλιτον*.  
<sup>102</sup> Le Grand Palais, p. 42.  
<sup>103</sup> Cer. I, 9, p. 63; I, 10, p. 73 (I p. 58, 66 Vogt).  
<sup>104</sup> Le Grand Palais, pp. 62, 48.  
<sup>105</sup> Cer. I, 41, pp. 210, 211, 212 (II pp. 18, 19, 20 Vogt).  
<sup>106</sup> Cer. I, 9, p. 62 (I p. 57 Vogt).  
<sup>107</sup> Cer. I, 41, pp. 209, 210 (II pp. 17, 18 Vogt).  
<sup>108</sup> Cer. I, 9, pp. 62, 63 (I pp. 57, 58 Vogt).  
<sup>109</sup> Le Grand Palais, p. 47.  
<sup>110</sup> Le Grand Palais, p. 46.  
<sup>111</sup> Cer. I, 46, pp. 231, 232 (II p. 40 Vogt).



## 6. Le Sigma\*

Le Sigma était une salle du Grand Palais semi-circulaire, appelée ainsi par suite de sa ressemblance avec la lettre sigma, en croissant de lune. Le Continuateur de Théophane<sup>1</sup> attribue à Théophile (829—842) sa construction et son affirmation, appuyée par divers chroniqueurs, ne semble pas contestable. D'autre part, les Patria<sup>2</sup> citent, parmi les édifices constantiniens du Grand Palais, l'Idikon, le Vestiaire, le Kaballarios, le Sigma et l'Oatos. Que les rédacteurs des Patria aient bien en vue le Sigma de Théophile, le fait paraît certain, malgré l'opinion d'Ebersolt<sup>3</sup>. Il n'y avait pas, en effet, au Grand Palais d'autre salle de ce nom. De plus, dans l'énumération des Patria, le Sigma de Constantin le Grand est signalé en même temps que divers édifices, situés dans les parages du Sigma de Théophile, comme l'Idikon, le Kaballarios et l'Oatos<sup>4</sup>. Au surplus, il paraît, avéré que le Sigma existait déjà à l'époque d'Irène (797—802), sinon sous ce nom, du moins sous le nom d'Hémicycle, au témoignage de Cédrene et de Léon Grammatikos<sup>5</sup>. D'après ces chroniqueurs, c'est derrière une dalle de l'Hémicycle, appelé, plus tard Sigma, qu'Irène avait caché de grosses sommes d'argent, pour les soustraire à la cupidité de ses ministres. C'est encore, du reste, sous son ancien nom d'Hémicycle, que le Livre des Cérémonies désigne le plus souvent le Sigma.

217 Primitivement, l'Hémicycle devait être une sorte de grand hall semicirculaire et couvert, situé vers l'extrémité est de la galerie de Daphnè et relié à cette galerie par l'Abside. Comme l'Hémicycle était au niveau de la galerie de Daphnè, élevée d'un étage, il devait être lui-même construit également sur étage. L'Hémicycle mettait en communication le palais de Daphnè avec les édifices situés à l'est. Lorsqu'à fin du VI<sup>e</sup> siècle, Justin II (565—578) construisit le Salon d'Or et ses annexes, créant ainsi à côté du palais de Daphnè un merveilleux palais, le Palais Sacré, la communication entre l'ancien et le nouveau Palais se fit tout naturellement par l'Hémicycle, ainsi que de nombreux itinéraires du Livre des Cérémonies en font foi. Même après les innovations de Théophile, ce fut toujours l'Hémicycle qui assura la liaison entre les deux palais, mais l'Hémicycle fut à cette époque complètement transformé par la création du Sigma, comme nous le verrons.

Lorsque Théophile commença ses travaux, l'Hémicycle était, comme on l'a dit, une salle en demi cercle, élevée sur étage. Théophile fit évider la partie centrale de la salle et, sous l'ouverture pratiquée, disposa la phiale, laquelle occupait

ainsi l'étage inférieur. La phiale, enclose dans l'Hémicycle et par suite moins vaste, était, comme lui, en demi cercle de l'Hémicycle ainsi évidé; il ne restait plus que le pourtour en forme de croissant de lune. C'est à ce pourtour que l'on donna le nom de Sigma, à cause de sa ressemblance avec le Sigma grec, en croissant lunaire lui aussi. Le Sigma n'était, en somme, qu'une galerie en hémicycle, entourant la phiale et la dominant.

Le pourtour extérieur du Sigma était fermé par un mur revêtu de plaques de marbre polychrome; son pourtour intérieur, du côté de la phiale, était bordé par une colonnade, qui soutenait le toit de l'édifice. Cette colonnade était formée de 15 colonnes en marbre de Dokimia, marbre blanc à veines violettes, ville de Phrygie, voisine de Synnada<sup>6</sup>. Il est probable qu'une balustrade existait entre les colonnes. C'est à cause de cette colonnade que le Continuateur de Théophane<sup>7</sup> appelle le Sigma *ὁ τοῦ Σίγμα περιστυλος*. Pris isolément, le Sigma représentait exactement la forme d'un croissant lunaire, dont les cornes, enclosant la phiale, étaient dirigées vers l'ouest. Considéré dans son ensemble, sans tenir compte de l'excavation centrale, le Sigma constituait un véritable hémicycle, comme primitivement, alors que la phiale n'existait pas encore. C'est pourquoi le Livre des Cérémonies continue, malgré la transformation faite par Théophile, à donner le nom d'Hémicycle à toute la construction.

D'après ce qui précède, il n'est pas impossible de concilier l'assertion des chroniqueurs, attribuant à Théophile la fondation du Sigma, avec celle des Patria, reportant à Constantin le Grand l'honneur d'avoir bâti cet édifice<sup>8</sup>. On peut supposer que Constantin le Grand construisit l'Hémicycle et que Théophile se borna à modifier la disposition des lieux, en élevant le Sigma et en créant la phiale.

Le Sigma, appelé Hémicycle, apparaît dans le Livre des Cérémonies comme un véritable atrium oriental du Palais de Daphnè. C'est par le Sigma que l'on passait pour se rendre du Palais Sacré à Daphnè; c'est également par le Sigma que l'on passait pour se rendre à la Magnaure. A l'est, le Sigma communiquait avec le Triconque, œuvre de Théophile, par trois portes: la porte centrale en argent, les deux portes latérales en bronze poli, *ἐκ γεγανωμένον χαλκοῦ*. A l'ouest, le Sigma communiquait par une porte avec l'Abside, située à l'extrémité est de la galerie de Daphnè; au nord, le Sigma communiquait également par une porte avec le passage du Seigneur, par lequel on pouvait gagner directement la Magnaure, par la Sakellè et l'Oatos et la Chalçè, par le Makrôn des Candidats et les quartiers militaires. Au nord-est, le Sigma communiquait avec le passage des Quarante Saints, prolongé à partir du Lausiakos en direction de l'Erôs. Au sud, il est possible que le Sigma ait été relié aux édifices environnants, mais aucun texte ne permet de l'affirmer. Enfin, le Sigma communiquait avec son étage inférieur et avec la phiale par un escalier en vis ou Styrax, *ὁ Στύραξ*<sup>9</sup>, *τὸ ξύλινον Στυράκιον*<sup>10</sup>. Cet escalier en vis était peut-être disposé à l'intérieur d'une colonne<sup>11</sup>.

L'issue est du Sigma est indiquée par le Continuateur de Théophane<sup>12</sup>. On pénétrait dans le Triconque par trois portes, la porte centrale en argent et les deux

\* *Ἐπετηρίς Ἐταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν* 28, 1958, pp. 216—247.



portes latérales en bronze poli. Le Livre des Cérémonies mentionne également la porte d'argent, faisant communiquer le Sigma avec le Triconque<sup>13</sup>, ainsi que les portes latérales.<sup>14</sup>

219

Issue ouest. Le Sigma communiquait avec l'Abside, comme en font foi de nombreux itinéraires du Livre des Cérémonies. Le Palais de Daphnè, on le sait, se reliait au Palais Sacré par l'Abside, dont la porte donnait sur l'Hémicycle ou Sigma, d'où l'on pouvait gagner les salles du Palais Sacré. Les dignitaires attendaient l'ouverture de la porte de l'Abside, donnant sur l'Hémicycle, dans l'hémicycle de l'Abside, c'est-à-dire, dans l'Abside elle-même, salle semicirculaire, elle aussi<sup>15</sup>. A Noël<sup>16</sup>, les dignitaires se rendaient « dans l'hémicycle de l'Abside » ; lorsque le Palais s'ouvrait, ils entraient « dans l'hémicycle de l'Abside » et allaient attendre l'empereur « dans l'hémicycle de l'Abside, ou du Triconque ». Le texte, à force d'être précis, devient obscur. Il faut l'interpréter ainsi.

Les dignitaires attendent l'ouverture du Grand Palais dans l'hémicycle de l'Abside, c'est-à-dire, dans l'Abside elle-même, salle en hémicycle. Le datif indique qu'ils stationnent en cet endroit. Lorsque la porte, faisant communiquer l'Abside avec l'hémicycle du Sigma, est ouverte, ils entraient évidemment dans une autre salle. Cette salle ne peut qu'être l'hémicycle du Sigma, appelé ici Hémicycle de l'Abside, parce qu'il touchait à l'Abside. L'accusatif indique le mouvement et montre que les dignitaires s'avançaient à travers la salle pour aller attendre l'empereur dans l'hémicycle de l'Abside, c'est-à-dire, du Triconque. Le datif marque l'arrêt dans cet endroit. Bien que le Livre des Cérémonies appelle parfois l'hémicycle du Sigma hémicycle de l'Abside, il réserve généralement cette appellation à la région de l'hémicycle ou Sigma, qui touchait à l'Abside, donnant de préférence le nom d'hémicycle du Triconque à la partie de l'hémicycle du Sigma qui touchait cet édifice.

220

La porte de l'Abside s'ouvrait plutôt au nord-ouest de l'hémicycle, ou Sigma, qu'à l'ouest même. L'Abside semble avoir été située plutôt dans l'axe du Passage des XL Saints que dans l'axe de la porte d'argent du Triconque, sur le flanc ouest de l'hémicycle ou Sigma, dans l'axe de la porte d'argent et du ciborium du trône. Théophile avait, en effet, bâti un édifice à deux étages, le Pyxites, qui devait occuper la place qu'Ebersolt assigne sur son plan à l'Abside. Celle-ci doit donc être rejetée plus au nord, probablement au niveau de la corne septentrionale du Sigma. Si la porte de l'Abside s'était ouverte au centre du flanc ouest de l'hémicycle ou Sigma, en s'avançant, au sortir de la porte de l'hémicycle ou Sigma, on aurait été arrêté par l'excavation formée par la phiale et obligé de la contourner. Au contraire, si la porte de l'Abside s'ouvrait sur la corne nord du Sigma, le trajet de l'Abside au Triconque se trouvait simplifié et direct. La voie primitive, qui reliait Daphnè au Palais Sacré, passait par l'hémicycle ou Sigma et le passage des XL Saints et cette voie avait dû normalement être établie dans l'axe même de l'Abside. La seconde voie, créée par Théophile à travers le Triconque, fut établie un peu plus au sud et ne devait pas, par la suite, se trouver exactement dans l'axe de l'Abside.

Issue nord. Au nord, l'hémicycle ou Sigma s'ouvrait par une porte sur le passage du Seigneur, porte dite du Spatharikon. Le Livre des Cérémonies<sup>17</sup> montre, en effet, l'empereur se rendant de l'église du Seigneur au Salon d'Or, suivant le passage du Seigneur, pénétrant dans l'hémicycle du Triconque et suivant le passage des XL Saints<sup>18</sup>. Au chapitre 30 du livre I, le Livre des Cérémonies donne le même itinéraire, mais, au lieu de l'hémicycle du Triconque, il mentionne le Triconque<sup>19</sup>. Il n'est pas douteux que par Triconque il veuille désigner l'hémicycle, qui n'en est qu'une annexe.

Pour se rendre du Salon d'Or à la terrasse de la Magnaure, l'empereur passait par le passage des XL Saints et le Sigma, d'où il gagnait l'église du Seigneur, évidemment par le passage du Seigneur. Il passait ensuite par la Sakèllè et l'Oatos, d'où il montait sur une passerelle, στενωπός, qui aboutissait de plain pied sur la terrasse de la Magnaure<sup>20</sup>. C'est cette même passerelle, que le Livre des Cérémonies, appelle pont, γέφυρα<sup>21</sup>. L'emploi de ces passerelles, pour relier deux points de niveaux différents, est fréquent au Grand Palais. Ni Labarte ni Ebersolt ne semblent avoir compris le sens spécial du mot στενωπός, qu'ils traduisent par « passage resserré »<sup>22</sup>. D'après ce qui précède, il semble établi que, pour se rendre du Salon d'Or, soit à l'église du Seigneur, soit au-delà à la Magnaure, on devait traverser le Sigma ou hémicycle.

221

Du Salon d'Or on marchait en direction est-ouest jusqu'au Sigma, dans lequel on entrait par une porte est, ou plus exactement, nord-est, pour en sortir par une porte nord et marcher alors en direction nord. L'itinéraire inverse est également indiqué. Mais le Livre des Cérémonies ne jalonne pas toujours d'une façon détaillée les itinéraires et se contente souvent de marquer quelques points de repère, en sous-entendant le passage à travers une ou plusieurs salles. C'est ainsi que la patricienne à ceinture, en quittant le Salon d'Or, débouche dans le Lausiakos et se dirige vers l'Erôs, pour marcher de là en direction de la Magnaure<sup>23</sup>. De l'Erôs, situé à l'extrémité du passage des XL Saints prolongé et tout près du Sigma, la patricienne à ceinture a dû nécessairement traverser le Sigma et en sortir sur le passage du Seigneur. Au retour, la même patricienne à ceinture, allant de la Magnaure à la terrasse du Salon d'Or (terrasse du Phare), passe par l'Erôs et le passage des XL Saints<sup>24</sup>. De la Magnaure, elle a dû suivre la voie normale, c'est-à-dire, le passage du Seigneur jusqu'au Sigma, pénétrer dans le Sigma par la porte nord et en sortir par la porte nord-est, s'ouvrant sur le passage des XL Saints.

Dans ces itinéraires, le passage à travers le Sigma est sous-entendu. Le rédacteur du cérémonial l'a signalé dans d'autres itinéraires identiques; il estime inutile d'insister, d'autant plus que la traversée du Sigma était nécessaire. Pour se rendre du Salon d'Or à Daphnè, on devait nécessairement traverser l'hémicycle ou Sigma, comme de nombreux itinéraires, sur lesquels nous reviendrons plus loin, en font foi. Or, le Livre des Cérémonies montre le préposité se rendant du Salon d'Or à l'Augoustéon, passant par le Lausiakos, l'Erôs et Daphnè<sup>25</sup>. Ici, le rédacteur du cérémonial croit inutile de mentionner le passage des XL Saints.



dont l'Erôs marquait l'extrémité occidentale et le Sigma, qu'il fallait nécessairement traverser, pour atteindre Daphnè par l'Abside.

222 Pour se rendre de la Magnaure aux XIX Lits, grande salle à manger du palais de Daphnè, l'empereur suit le passage en direction de l'Erôs, *διαβατικὰ ὡς ἐπὶ τὸν Ἐρῶτα*<sup>26</sup>. Ce passage n'est autre que le passage du Seigneur sous un nom différent, comme le suppose très justement Ebersolt<sup>27</sup>. L'itinéraire est, d'ailleurs, suffisamment jalonné pour qu'on puisse le reconstituer avec certitude. De la Magnaure, l'empereur a vraisemblablement suivi le passage du Seigneur jusqu'à l'Erôs; il a ensuite pénétré dans le Sigma pour gagner, par l'Abside et Daphnè l'Augousteus, d'où il lui était facile d'atteindre le tricline des XIX Lits. Il pouvait, d'ailleurs, choisir aussi un itinéraire plus direct. De la Magnaure, il a pu suivre le passage du Seigneur jusqu'à hauteur du Makrôn des Candidats et, par le Consistoire, gagner l'Onopodion, d'où il lui était facile d'atteindre le tricline des XIX Lits.

L'Erôs, construit par Théophile, était situé, au dire du Continuateur de Théophile<sup>28</sup>, à gauche et à l'est du Sigma, c'est-à-dire, au nord-est. D'après le Livre des Cérémonies, ainsi qu'on vient de le voir, l'Erôs était situé à l'extrémité occidentale du passage des XL Saints, lequel aboutissait au Sigma et à l'extrémité sud du passage du Seigneur, lequel aboutissait également au Sigma. La position de l'Erôs peut donc être déterminée assez exactement. Cet édifice se trouvait entre les deux passages précités, près de l'endroit où ils rejoignaient le Sigma.

Issue nord-est. Le Sigma s'ouvrait sur le passage des XL Saints, en direction de l'Erôs, par une porte à un battant en métal poli, dite *μονόθυρον γανωτὸν τοῦ ἡμικυκλίου*<sup>29</sup> ou encore *γανωτὴ πύλη τοῦ μονοθύρου*<sup>30</sup> ou enfin, simplement *μόνοθυρον*<sup>31</sup>. Cette même porte est aussi désignée sous le nom de *γανωτὴ πύλη τοῦ Τρικόγχου*<sup>32</sup>. Cette porte ne doit pas être confondue avec une autre porte également à un battant, mais non en métal poli, située dans les mêmes parages et dite *μονόθυρον τοῦ Εἰδικοῦ*<sup>33</sup> ou *μονόθυρον εἰς τὸ Ἰδικόν*<sup>34</sup> ou encore *ἐπὶ τὸν Εἰδικόν*<sup>35</sup> ou plus simplement *πύλη εἰς τὸ Εἰδικόν*<sup>36</sup>, ni avec la porte en métal poli, mais non à un battant, dite *γανωτὴ πύλη εἰς τὸν Λανσιακόν*<sup>37</sup>.

223 Lorsque l'empereur se rendait du Salon d'Or par le passage des XL Saints au Sigma, il pénétrait dans le Sigma par la porte précitée<sup>38</sup>. Chaque fois que l'empereur revenait du palais de Daphnè au Salon d'Or, par le passage des XL Saints, il sortait de l'hémicycle ou Sigma par cette porte<sup>39</sup>. De même, chaque fois que l'empereur se rendait du Salon d'Or à Daphnè par le passage des XL Saints, il pénétrait dans l'hémicycle ou Sigma par cette porte<sup>40</sup>. Quoique la porte polie à un battant de l'hémicycle ne soit pas expressément signalée, il est certain que, lorsque l'empereur se rendait du Salon d'Or par les XL Saints, soit à la Magnaure, soit à l'église du Seigneur, il devait pénétrer dans le Sigma par la porte précitée; au retour, il sortait, très vraisemblablement, par la même porte. Lors des réceptions d'ambassadeurs à la Magnaure, le palais n'était pas ouvert pour la réception quotidienne; les dignitaires se rendaient directement à la Magnaure. Les cham-

bellans arrivaient par l'église du Seigneur; lorsque l'empereur était prêt, il sortait du Salon d'Or par le passage des XL Saints et le Sigma; il faisait, en passant, ses dévotions dans l'église du Seigneur, puis, par la Sacelle, l'Oatos et la passerelle montant à la terrasse de la Magnaure, il pénétrait dans la Magnaure et il rentrait au Palais Sacré par le même itinéraire<sup>41</sup>.

Issue au sud. Le Livre des Cérémonies ne donne aucun renseignement, sur les sorties sud du Sigma. Mais il semble probable que les bâtiments, élevés par Théophile sur le flanc méridional du Triconque et du Sigma, devaient communiquer avec cet édifice.

Le Sigma, dans sa partie qui s'appuyait au Triconque, devait avoir une certaine largeur. C'est, en effet, là que se dressait l'édicule du trône et que se groupaient les dignitaires pour saluer l'empereur. Les deux cornes du Sigma, qui enclosaient la phiale, devaient être moins larges et aller peut-être en s'amincissant en pointe. C'est sur la région large du Sigma, qu'on appelait hémicycle du Triconque, à cause de son voisinage avec ce bâtiment, que s'ouvrait la porte polie à un battant, ainsi que la porte nord. Les dignitaires, en effet, venant de l'Abside, s'avançaient à travers l'hémicycle de l'Abside (ou région du Sigma touchant l'Abside) jusqu'à l'hémicycle du Triconque (ou région du Sigma touchant le Triconque), pour y recevoir l'empereur arrivant par la porte polie à un battant. 224 Près de cette porte se trouvait un oratoire sous le vocable de Saint Jean, devant lequel avait lieu la réception<sup>42</sup>.

Au centre de la région large du Sigma, devant la porte médiane d'argent qui, du Triconque, s'ouvrait sur le Sigma et à proximité de l'excavation formée par la Phiale, se dressait un édicule, dont le toit était soutenu par quatre colonnettes en marbre vert de Thessalie<sup>43</sup>. Comme le suppose très justement Ebersolt<sup>44</sup>, il s'agit de l'édicule, où l'on disposait le trône, lorsque l'empereur venait assister du haut du Sigma aux cérémonies, qui se déroulaient dans la phiale. Cet édicule est signalé dans divers passages du Livre des Cérémonies, sous le nom de *πρόκνυμα*. Avant les réceptions, on attachait aux colonnettes un rideau, *παρακλυτικόν*<sup>45</sup>. C'est pourquoi, on appelait aussi cet édicule par métonymie *παρακλυτικόν*<sup>46</sup>. Quant aux *θυρίδες*, mentionnées au chapitre 67 du Livre I du Livre des Cérémonies, ce ne sont autre chose que les fenêtres du Sigma sur la phiale, ménagées dans les entrecolonnements du Sigma. Aussi, est-ce à tort qu'Ebersolt suppose qu'il s'agit des portes du Triconque sur le Sigma<sup>47</sup>. L'édicule du trône s'élevait sur une estrade de marbre, *πολυλίτον, μαρμαρινοὶ πολυλίτοι*<sup>48</sup> et il était entouré d'une balustrade<sup>49</sup>. Le trône impérial, élevé probablement de quelques degrés au-dessus de l'estrade, devait dominer la phiale et permettre à l'empereur d'assister aux spectacles.

Le Sigma, *τὸ Σίγμα*, est désigné sous ce nom par les chroniqueurs<sup>50</sup>. Souvent aussi, le Sigma est désigné sous le nom d'hémicycle de la phiale mystique du Triconque, *ἡμικύκλιον τῆς μυστικῆς φιάλης τοῦ Τρικόγχου*<sup>51</sup> ou d'hémicycle du Triconque, *ἡμικύκλιον τοῦ Τρικόγχου*<sup>52</sup>, ou d'hémicycle de l'Abside, *ἡμικύκλιον τῆς ἀψίδος*<sup>53</sup>, ou hémicycle de l'Abside, c'est-à-dire, du Triconque, *ἡμικύκλιον τῆς*



ἀψίδος ἤγουν τοῦ Τρικόνου<sup>54</sup> ou simplement d'hémicycle, τὸ ἡμικύκλιον<sup>55</sup>. L'identité de l'hémicycle et du Sigma, qui ressort d'ailleurs des textes, est expressément confirmée par Cédreus: ἐν τῷ ἡμικυκλίῳ, ὃ νῦν λέγεται σίγμα<sup>56</sup>.

Parfois, le Livre des Cérémonies, par suite vraisemblablement d'une distraction du rédacteur, désigne le Sigma sous le nom de μυστικὴ φιάλη τοῦ Τρικόνου<sup>57</sup>. Qu'il soit en réalité question du Sigma, le fait est certain. Dans le texte précité, les dignitaires, en effet, groupés dans la phiale mystique du Triconque, reçoivent l'empereur dans l'hémicycle de la phiale du Triconque, donc dans le Sigma. Ils se trouvaient donc bien dans la même salle.

Quant à l'abside du Triconque, ἀψὶς τοῦ Τρικόνου, dont parle le texte, il ne peut s'agir que du Triconque lui-même, vaste salle voûtée, flanquée de trois conques ou absides<sup>58</sup>. L'empereur, en effet, lorsque les dignitaires avaient pris congé de lui dans l'Abside du Triconque, c'est-à-dire, dans le Triconque lui-même, poursuivait sa route et passait par la porte à l'Idikon et l'escalier du Lausiakos, pour déboucher dans le Lausiakos et gagner de là, par le Triconque, le Salon d'Or. Aussi ne semble-t-il pas possible que le Livre des Cérémonies ait voulu désigner, sous le nom d'abside du Triconque l'Abside elle-même, comme le suppose Ebersolt<sup>59</sup>, car, dans ce cas, le Livre des Cérémonies aurait signalé ensuite le passage de l'empereur à travers les monuments du Triconque.

De même que le Livre des Cérémonies donne accidentellement, et par erreur ou distraction, au Sigma le nom de phiale attenante, de même, il donne parfois, par abus de langage, le nom de Sigma à la phiale elle-même<sup>60</sup>. D'après ce texte, les deux factions, la veille de la réception solennelle, pénétraient dans le Sigma, εἰς τὸ Σίγμα, où avait lieu une danse aux flambeaux. C'est évidemment dans la phiale même et non dans le Sigma proprement dit que les factions exécutent leurs exercices chorégraphiques, conformément à la tradition. Les deux factions, en effet, après avoir acclamé l'empereur, montaient sur les gradins, ἀνέρχονται εἰς τὰ βάρθρα, pour réciter leurs litanies gratulatoires. Elle se trouvaient donc, comme le fait justement observer Ebersolt, déjà dans la phiale même<sup>61</sup>.

Il est probable que le nom Sigma n'entra en usage qu'au cours du IX<sup>e</sup> siècle, après la modification effectuée par Théophile. Le Sigma de Théophile n'était, en somme, que le pourtour de l'antique hémicycle, évidé pour recevoir la phiale, mais on s'habitua à donner le nom de Sigma à l'ensemble de l'édifice et à considérer le Sigma et l'hémicycle comme synonymes.

Labarte et Ebersolt énumèrent les divers édifices élevés par Théophile autour du Sigma et du Triconque, en leur attribuant une position plus ou moins justifiée. La situation des édifices, élevés au sud du Triconque et du Sigma, n'offre pas grand intérêt à être fixée, car ces édifices ne se trouvaient pas sur la grande voie, qui reliait les divers palais entre eux. Le position exacte des édifices situés à l'ouest et au nord du Triconque et du Sigma est, par contre, intéressante à connaître.

Le Continuateur de Théophile<sup>62</sup> indique, d'une façon précise, la situation du Pyxites, dont l'étage supérieur servait de vestiaire au clergé. L'édifice se dressait

en face et en avant, ἀντικρὺ καὶ κατὰ μέτωπον, de l'édicule du trône, près des gradins de la Phiale, du côté ouest du Sigma. L'édicule du trône, on l'a dit, s'élevait dans l'axe de la porte d'argent. Le Pyxites, situé en face de l'édicule, se trouvait par conséquent, au moins approximativement, dans l'axe de la porte d'argent, porte médiane du Triconque. L'Abside ne pouvait donc pas occuper la place que lui assigne Ebersolt sur son plan, puisque cette place était déjà occupée. Il faut nécessairement la rejeter plus au nord, du côté de la corne septentrionale du Sigma.

Le Continuateur de Théophile<sup>63</sup> écrit que l'Erôs se trouvait sur la gauche, c'est-à-dire au nord et à l'est du Sigma. Le Continuateur de Théophile mentionne l'Erôs parmi les monuments qui, à partir du Triconque, s'échelonnaient dans la direction de l'ouest: ces monuments étaient le Carien, le Sigma, le Pyxites et l'Erôs<sup>64</sup>. L'Erôs, situé sur le flanc nord-est du Sigma devait donc se trouver sur le flanc nord-ouest du Triconque. La position de l'Erôs à l'extrémité ouest du passage des XL Saints, et près de l'extrémité sud du passage du Seigneur, ressort au surplus du Livre des Cérémonies, dont le témoignage concorde parfaitement avec celui du Continuateur de Théophile.

D'après le Continuateur de Théophile<sup>65</sup>, on avait devant soi les divers monuments bâtis par Théophile, lorsque, de l'église du Seigneur, on se dirigeait vers le Palais, évidemment en passant par le passage du Seigneur: εὐθὺς ἀπὸ τοῦ Κυρίου εἰσιὼν κατὰ πρόσωπον ὑπαντώσας εὐρήσεις αὐτὰς (οἰκοδομάς). Tout en admettant que l'on puisse traduire ἀπὸ τοῦ Κυρίου par « à partir de l'église du Seigneur », Labarte<sup>66</sup> traduit: « en venant du palais du Seigneur », c'est-à-dire, du palais occupé par l'empereur, traduction insoutenable, qui conduit son auteur à situer le Carien au sud du Triconque, alors que, sans aucun doute possible, ce triline s'élevait au nord.

Parmi les édifices théophiliens situés au sud du Triconque, le Continuateur de Théophile<sup>67</sup> ne cite pas, en effet, le Carien. Il est, d'ailleurs, évident que le Continuateur de Théophile, partant de l'église du Seigneur pour énumérer les édifices, fait cette énumération en commençant par le nord. Arrivé au Triconque, il décrit les édifices en direction de l'ouest, à partir du Triconque: Sigma, Erôs, Phiale, Pyxites. Puis, il parle d'un triline isolé, la Perle, situé au nord-est du Triconque; enfin, il passe aux bâtiments au sud du Triconque.

Le Carien est le premier bâtiment décrit entre l'église du Seigneur et le Triconque. Ce bâtiment se trouvait donc incontestablement au nord, ou peut-être, un peu au nord-ouest du Triconque. Le seul édifice franchement au nord-est du Triconque était la Perle. La position qu'Ebersolt assigne sur son plan au Carien, qui avoisinait le Triconque, est sensiblement exacte. Il ne semble pas, cependant, que le Carien se trouvât exactement sur le passage des XL Saints.

Théophile s'était fait construire au Carien une chambre, qu'il habitait pendant l'hiver, pour se mettre à l'abri des vents violents du midi. Cette chambre fut plus tard assignée comme résidence au papias ou concierge<sup>68</sup>, très vraisemblablement le concierge, chargé d'ouvrir la porte qui, du passage du Seigneur s'ouvrait



sur le Sigma et donnait accès au Palais, lorsqu'on s'y rendait de la Magnaure ou de l'église du Seigneur. Il est donc tout naturel que l'on ait placé un concierge, à proximité du Sigma. Le Carien se trouvait donc plutôt dans le voisinage du passage du Seigneur.

Théophile s'était également fait construire à la Perle une chambre, qu'il habitait du printemps à la fin de l'automne. Cette chambre somptueuse, reliée par l'ouest à la Perle, était bordée de portiques sur ses côtés est et sud; sur le côté nord s'étendait une admirable terrasse, *ἡλιακόν*, d'où l'on apercevait l'ancien Tzykanistèrion, sur l'emplacement duquel l'empereur Basile I<sup>er</sup> (867—886) devait ériger l'Eglise Nouvelle, les deux phiales et le jardin du Mésokèpion<sup>69</sup>. Labarte situe avec raison cette terrasse devant la Perle<sup>70</sup>; Ebersolt, par contre, dispose, à tort, sur son plan la terrasse devant le Carien. La Perle devait être assez sensiblement au nord, pour que l'on pût de sa terrasse apercevoir l'ancien Tzykanistèrion, situé le long de la mer, bien au dessous de la terrasse du Phare.

A proximité de l'hémicycle ou Sigma se trouvait aussi un antique édifice constantinien: le *Caballarios*. Les *Patria*<sup>71</sup> citent le Caballarios dans un groupe d'édifices, comprenant la Magnaure, l'église du Seigneur, l'Idikon, le Vestiaire, le Kaballarios, le Sigma et l'Oatos. La mention du Kaballarios, en même temps que du Sigma, semble indiquer que ces deux édifices, n'étaient pas très éloignés; la mention de l'Oatos est également significative.

Le Livre des Cérémonies fait plus d'une fois allusion au Caballarios, qui semble avoir encore existé au X<sup>e</sup> siècle, mais il ne précise pas sa situation. La position, que lui assigne Labarte<sup>72</sup> est insoutenable. Ebersolt<sup>73</sup> suppose qu'il faut chercher cette issue du côté du Salon d'Or, mais comme le Kaballarios est un édifice constantinien, on ne comprend guère comment il aurait pu servir d'issue au Salon d'Or, construit à la fin du VI<sup>e</sup> siècle. Labarte fait du Kaballarios un local où l'on gardait les chevaux; hypothèse absolument insoutenable, puisque cette salle servait de salle d'attente aux dignitaires et de lieu de passage aux cortèges.

229 Ebersolt<sup>74</sup> pense que le Kaballarios était ainsi nommé, parce qu'il avoisinait l'une des écuries du Grand Palais. Hypothèse non moins inexacte. Aucune écurie impériale n'existait et ne pouvait exister du côté du Salon d'Or, ni même à l'intérieur du Grand Palais. Les seules écuries connues étaient situées près des principales issues: 1<sup>o</sup> vers les Skyla<sup>75</sup>; 2<sup>o</sup> à la Chalcè, où le Livre des Cérémonies signale, dans les Scholes, une écurie de mulets<sup>76</sup>; 3<sup>o</sup> à la Magnaure<sup>77</sup>; 4<sup>o</sup>: Il est vraisemblable qu'il y avait une écurie au Tzykanistèrion, qui est peut-être celle que construisit ou restaura magnifiquement Michel III (842—867)<sup>78</sup>. Il est, d'ailleurs, probable que les grandes écuries impériales se trouvaient en dehors de l'enceinte du Grand Palais. Les écuries de l'impératrice étaient situées du côté du ChrySION<sup>79</sup>. En général, on amenait de l'extérieur les chevaux impériaux<sup>80</sup>, au moins, à la haute époque. Il est permis de supposer que les écuries palatines n'étaient destinées qu'à loger les chevaux indispensables au service de l'empereur; quant aux autres, ils étaient gardés dans les grandes écuries urbaines. Le Kaballarios tirait, semble-t-il, son nom des tapisseries qui le décoraient. Parmi

les tapisseries palatines, en effet, le Livre des Cérémonies<sup>81</sup> cite des tapisseries représentant des chevaux (*ὁ καβαλλάριος*).

Lors d'une procession solennelle à la Grande Eglise, dès le matin, les préposés et tous les chambellans, se rendaient au Kaballarios et s'y asseyaient. Lorsque le grand papias ouvrait le Grand Palais, ils entraient et allaient s'asseoir au Panthéon, antichambre au nord du Salon d'Or, auquel on accédait par le passage des XL Saints<sup>82</sup>. Lorsque l'empereur était prêt, il sortait du Salon d'Or par le Phylax, pièce voisine du Panthéon, et gagnait par le Sigma le palais de Daphnè<sup>83</sup>.

Les préposés et les chambellans, venant du dehors, ne sont pas entrés au Grand Palais par les Skyla, car ils auraient attendu l'ouverture du Palais dans l'Hippodrome couvert, ni par Daphnè, autrement, ils auraient attendu, soit dans l'Hippodrome de Daphnè, soit dans l'Abside: ils ne sont évidemment pas venus par le Tzykanistèrion, entrée exceptionnelle; ils n'ont donc pu venir que par la Chalcè ou par la Magnaure, car, à partir de l'église du Seigneur, ces deux itinéraires se confondaient. Les personnages en question ont donc certainement suivi le passage du Seigneur, pour arriver au Caballarios, où ils ont stationné, en attendant l'ouverture de l'hémicycle ou Sigma. Du Sigma, ils ont suivi les passages des XL Saints pour gagner le Panthéon. Quant à l'empereur, son itinéraire n'est pas douteux: sortant du Salon d'Or par l'une des issues nord, il a nécessairement passé par le passage des XL Saints pour déboucher dans le Sigma, suivant l'usage.

D'après ce qui précède, le Kaballarios doit être cherché dans le voisinage du Sigma et sur le flanc nord de cet édifice. Les préposés et les chambellans, du reste, ne sont pas venus, semble-t-il, par la Chalcè, car le passage à travers l'église du Seigneur n'est pas indiqué. En venant, en effet, de la Chalcè, l'église du Seigneur était la première issue qu'il fallait franchir, avant d'arriver au Sigma. Ils ont dû venir par la Magnaure. Cette hypothèse s'appuie sur un texte du Livre des Cérémonies<sup>84</sup>.

Le 2 février 933, à l'occasion du sacre du patriarche Théophylacte, le Grand Palais fut ouvert par l'issue qui mène à l'église du Seigneur et les chambellans firent par là leur entrée, comme de coutume, *κατὰ τὸ εἰωθός*. Lorsque l'empereur fut prêt, il sortit avec sa suite de préposés et de chambellans pour se rendre par la Magnaure et les galeries dans les catéchumènes de Sainte Sophie. L'issue, qui conduit du Grand Palais à l'église du Seigneur, ne peut être que la porte nord du Sigma, qui s'ouvrait sur le passage du Seigneur, comme on l'a vu.

Lorsque l'empereur devait aller à cheval de son Palais à quelque sanctuaire de la capitale<sup>85</sup>, les préposés et les chambellans étaient invités à se rendre au Palais, en pénétrant par l'issue choisie par l'empereur pour monter à cheval. Conformément à cet ordre, ils entraient, soit par le Kaballarios, soit par l'église du Seigneur, soit par l'Hippodrome, soit par le Tzykanistèrion, soit par Daphnè. C'était toujours, en effet, en sortant par ces issues que l'empereur montait à cheval.

231 *Première entrée par l'église du Seigneur.* Lorsque l'empereur sortait à cheval ou rentrait à cheval par la Chalcè, il traversait toujours l'église du Seigneur, ouverte pour la circonstance, comme de nombreux itinéraires du Livre des Cérémonies



en font foi. Devant la Chalçè, les dignitaires montaient ou descendaient de cheval, l'empereur seul ayant le droit de pénétrer à cheval à l'intérieur de son palais. Dans les Courtines, devant la grande porte du quartier des Excubiteurs, l'empereur montait à cheval ou en descendait. Le Livre des Cérémonies montre l'empereur rentrant au Grand Palais par la Chalçè, traversant les Courtines, descendant de cheval devant la grande porte des Excubiteurs, traversant le quartier des Excubiteurs, passant devant les trois portes du Consistoire ou Makrôn des Candidats, pénétrant dans l'église du Seigneur et en sortant par le passage du Seigneur, entrant dans l'hémicycle du Triconque et par le passage des XL Saints gagnant le Salon d'Or<sup>86</sup>. Pour sortir du Grand Palais, l'empereur passait également par l'église du Seigneur, montait à cheval à la porte des Excubiteurs, traversait les Courtines et la Chalçè<sup>87</sup>.

D'après le passage actuellement étudié<sup>88</sup>, les préposités et les chambellans devaient se rendre au Grand Palais par la voie que l'empereur devait suivre pour en sortir ce jour-là; ces personnages, lorsque l'empereur devait sortir par l'église du Seigneur et la Chalçè, entraient par ces mêmes issues. De la Chalçè, ils se rendaient donc par les quartiers militaires et le Makrôn des Candidats à l'église du Seigneur, d'où, par le passage du Seigneur, ils gagnaient l'hémicycle et par le passage des XL Saints, le Salon d'Or. L'église du Seigneur mettait, en somme, en communication le palais de la Chalçè avec le Grand Palais.

*Deuxième entrée par l'Hippodrome.* Théophile, se rendant de la Chalçè aux Skyla, traversa l'Hippodrome découvert ou Grand Hippodrome et, après avoir passé par le Kathisma, il s'avança à travers Daphnè (la cour ou l'hippodrome) jusqu'à l'Hippodrome couvert, situé plus bas, c'est-à-dire, plus au sud et il fit son entrée dans les Skyla<sup>89</sup>. L'hippodrome, dont il est question dans le chapitre 13 du Livre II des Cérémonies, n'est autre que cet Hippodrome couvert, situé à proximité des Skyla. C'est dans cet Hippodrome couvert que Théophile descendit de cheval pour entrer dans les Skyla. Lorsque l'empereur allait visiter les hôpitaux de la ville, c'est de ce même hippodrome qu'il montait à cheval<sup>90</sup>. Il existait, d'ailleurs, une écurie devant les Skyla<sup>91</sup>. La porte des Skyla s'ouvrait sur ce même hippodrome de Daphnè ou Hippodrome couvert. Dans le règlement d'ouverture du Grand Palais, les officiers chargés de ce service, après avoir ouvert la porte donnant du Justinianos sur les Skyla, ouvraient ensuite la porte donnant des Skyla sur l'Hippodrome couvert<sup>92</sup>.

L'entrée du Grand Palais, par l'Hippodrome couvert, est encore mentionnée ailleurs dans le Livre des Cérémonies. Lors de la fête de Saint Elie, le Sénat se rendait à l'Hippodrome (de Daphnè ou Hippodrome couvert) et, lorsque le papias ouvrait le Grand Palais, le Sénat pénétrait dans les Skyla<sup>93</sup>. Lors de la fête des Rameaux, les dignitaires se rendaient par l'Hippodrome couvert au Grand Palais; lorsque ce dernier était ouvert, ils allaient se réunir dans le Justinianos; ils étaient évidemment entrés par les Skyla<sup>94</sup>. Lorsque l'empereur sortait du Grand Palais par les Skyla et l'Hippodrome (couvert ou de Daphnè), il passait invariablement par les deux grandes galeries, le Lausiakos et le Justinianos. L'entrée,

signalée au chapitre 13 du Livre II du Livre des Cérémonies, correspond, sans aucun doute possible, à l'entrée par les Skyla. De l'Hippodrome couvert, les personnages précités entraient aux Skyla et gagnaient le Salon d'Or par le Justinianos et le Lausiakos.

*Troisième entrée par Daphnè.* L'entrée par Daphnè correspondait à la porte d'ivoire, qui s'ouvrait sur la cour ou Hippodrome de Daphnè. Par cette porte, on accédait à l'escalier en colimaçon montant à la galerie de Daphnè, d'où par l'Abside et l'hémicycle, ou Sigma, on pouvait gagner le Salon d'Or, soit par la porte polie à un battant de l'hémicycle et le passage des XL Saints, soit par le passage du Triconque et le Lausiakos. Lorsque l'empereur devait sortir par la porte d'ivoire et monter à cheval dans la cour, ou Hippodrome de Daphnè, les personnages, cités au chapitre 13 du Livre II du Livre des Cérémonies, entraient au Grand Palais par la cour de Daphnè et la porte d'ivoire et suivaient l'itinéraire indiqué.

*Quatrième entrée par le Tzykanistèrion.* Le Tzykanistèrion s'étendait à l'est de la terrasse du Phare, au delà de l'Eglise Nouvelle, le long de la mer ou plutôt du Bosphore. L'empereur sortait par cette issue, lorsqu'il se rendait dans l'un des sanctuaires du Grand Palais, situés dans la plaine, comprise entre le pied de la Ière colline et le rivage<sup>95</sup>: Le Tzykanistèrion s'ouvrait du côté de la ville par une porte grillée.

Pour se rendre du Salon d'Or au Tzykanistèrion, l'itinéraire normal est décrit dans le Livre des Cérémonies: Salon d'Or, terrasse du Phare, passerelle de la porte à un battant, escalier du Boukoléon, vraisemblablement l'escalier, qui descendait de la passerelle et qui aboutissait à la porte à un battant, laquelle était une première issue du Grand Palais à l'est. Au bas de cet escalier, après avoir franchi la porte à un battant, on tournait à droite, en direction du sud, pour descendre au narthex de l'Eglise Nouvelle<sup>96</sup>. Du narthex de l'Eglise Nouvelle par les portiques bordant l'église et les jardins du Mésokèpion, il était facile de gagner le Tzykanistèrion<sup>97</sup>.

Le Livre des Cérémonies indique un autre itinéraire. De la terrasse du Phare, une passerelle aboutissait de plain pied sur la terrasse supérieure du narthex de l'Eglise Nouvelle; de cette dernière terrasse, un escalier descendait dans le narthex, d'où il était facile de gagner le Tzykanistèrion, ainsi qu'on l'a vu. L'empereur empruntait cette voie au retour, lorsqu'il revenait sans appareil du narthex de l'Eglise Nouvelle au Grand Palais<sup>98</sup>. C'est également cette voie que prirent les ambassadeurs arabes, pour se rendre de la terrasse du Phare au Tzykanistèrion<sup>99</sup>. L'escalier, qui montait du narthex de l'Eglise Nouvelle sur la terrasse supérieure du narthex, est appelé par le Livre des Cérémonies τὸ μυστικὸν ἀναβάσιον<sup>100</sup> et, ailleurs, τὸ τῆς Νέας ἀναβάσιον<sup>101</sup>. Dans ce deuxième itinéraire, on passait directement de l'Eglise Nouvelle à la terrasse du Phare, sans avoir à passer par la porte à un battant et l'escalier du Boukoléon. Ebersolt ne semble pas avoir très nettement distingué les deux itinéraires, conduisant du Phare à l'Eglise Nouvelle.



Au chapitre II du Livre II des Cérémonies<sup>102</sup>, il est dit que le clergé de l'Eglise Nouvelle ouvre la porte de l'escalier de celle-ci, pour monter rejoindre le clergé palatin. Cette porte, qui se trouvait dans le narthex même et donnait accès à l'escalier privé, montant sur la terrasse supérieure du narthex, n'a rien de commun avec la porte à un battant, située au bas de l'escalier de la passerelle du Phare ou escalier du Boukoléon, la porte à un battant, ἡ τῆς Μονοθύρου λεγομένη εἴσοδος, étant située à proximité d'un oratoire de Saint Jean Théologue<sup>103</sup>.

La passerelle à un battant, στενωπὸς τοῦ Μονοθύρου du Livre des Cérémonies, fut bâtie par Basile I<sup>er</sup>, au témoignage du Continuateur de Théophane<sup>104</sup>, qui la qualifie ὁ αἰθέριος καὶ ἡλιοβλοούμενος μαρμαρόστρωτος περίπατος et nous apprend qu'elle partait de la porte à un battant pour rejoindre la terrasse du Phare. Quant à la passerelle, qui reliait directement la terrasse du Phare à la terrasse supérieure du narthex de l'Eglise Nouvelle, il est possible qu'elle ait été construite postérieurement au règne de Basile I<sup>er</sup> (867—886), peut-être par son fils, Léon VI (886—912), car il construisit Saint-Démétrius<sup>105</sup> sur le Phare et créa peut-être, à cette occasion, la seconde passerelle. Le Continuateur de Théophane n'y fait aucune allusion, en parlant de la construction de l'Eglise Nouvelle par Basile I<sup>er</sup>.

Les chapitres 19 et 20 du Livre I du Livre des Cérémonies, où il en est question, ont été, d'ailleurs, rédigés après le règne de Basile I<sup>er</sup>, soit sous Léon VI le Sage, auquel il est fait allusion<sup>106</sup>, soit sous le règne de Constantin VII Porphyrogénète (913—959)<sup>107</sup>. Sans doute, les fêtes de Saint-Elie (chapitre 19) et de la dédicace de l'Eglise Nouvelle (ch. 20) ont été instituées par Basile I<sup>er</sup><sup>108</sup>, mais, comme les chapitres 19 et 20 ont été rédigés après le règne de Basile I<sup>er</sup>, ils décrivent vraisemblablement les cérémonies alors en usage.

L'escalier dit du Boukoléon, qui descendait de la première passerelle du Phare à la porte à un battant, est peut-être identique à l'escalier, que le Continuateur de Théophane<sup>109</sup> appelle l'escalier du Tzykanistèrion, καταβάσιον τοῦ Τζυκανιστηρίου. Il est, cependant, plus vraisemblable d'admettre que l'escalier du Tzykanistèrion continuait l'escalier du Boukoléon, en direction de l'est jusqu'au Tzykanistèrion sans qu'il fût besoin alors de passer par l'Eglise Nouvelle. Le Continuateur de Théophane<sup>110</sup> rapporte que Léon VI, voulant faire arrêter l'hétaireiarque, feignit de se rendre à Saint Lazare<sup>111</sup> et plaça Jean Garida et quelques soldats dans une chambre avoisinant l'escalier du Tzykanistèrion, εἰς τὸ καταβάσιον τοῦ Τζυκανιστηρίου ἐν τῷ κουβουκλίῳ. Pendant que l'empereur descendait, les soldats se jetèrent sur l'hétaireiarque et s'en saisirent. Mordtmann<sup>112</sup> a mal interprété le texte du Continuateur de Théophane et parle du καταβάσιον εἰς τὸν ἄγιον Λάζαρον, alors que l'auteur parle de l'escalier du Tzykanistèrion.

Léon VI, pour se rendre à Saint Lazare, a dû traverser la passerelle du Phare, descendre l'escalier du Boukoléon, passer par la porte à un battant et descendre l'escalier du Tzykanistèrion, le long duquel a eu lieu l'arrestation, dans l'enceinte même du Grand Palais. L'escalier du Tzykanistèrion est, peut-être, l'escalier, qui se détachait de l'escalier du Boukoléon, sur la droite, et descendait au narthex

de l'Eglise Nouvelle, bâtie sur l'emplacement de l'ancien Tzykanistèrion. On sait qu'entre le Phare et l'Eglise Nouvelle, Basile I<sup>er</sup> avait construit de nombreux édifices et c'est sans doute dans l'un d'entre eux que se cachèrent les soldats, chargés d'arrêter l'hétaireiarque. L'itinéraire suivi par Léon VI devait être le même que l'itinéraire emprunté par les ambassadeurs arabes, pour se rendre du Phare au Tzykanistèrion, sauf qu'au lieu de passer par la seconde passerelle et la terrasse de l'Eglise Nouvelle. Léon VI passa par la première passerelle et la porte à un battant.

Enfin, lorsque l'empereur montait à cheval par le Tzykanistèrion, c'est au Tzykanistèrion que les ambassadeurs arabes montèrent à cheval pour rentrer au ChrySION, leur résidence, dans la plaine du côté de l'Acropole<sup>113</sup>; les personnages cités au chapitre 13 du Livre II du Livre des Cérémonies<sup>114</sup> devaient se rendre au Grand Palais par le Tzykanistèrion et la voie indiquée ci-dessus: Eglise Nouvelle, escalier du Tzykanistèrion, porte à un battant, escalier du Boukoléon, passerelle de la porte à un battant, terrasse du Phare, Salon d'Or. 236

Cinquième entrée: par le Kaballarios<sup>115</sup>. Les quatre issues précédentes écartées, la seule issue devant laquelle l'empereur pouvait monter à cheval est la Magnaure. L'une des portes de la terrasse de la Magnaure s'ouvrait, en effet, sur l'embranchement de la Mésè, conduisant de la Chalçè au Puits-Sacré, en contournant la place de l'Augoustéon. L'existence d'une porte, menant de la Magnaure du côté de l'Augoustéon, est confirmée par un passage obscur du Livre des Cérémonies: ὡς εἰς τὴν πύλην τοῦ Ἀγγοустέως (lire: Ἀγγοустέωνος)<sup>116</sup>. La présence d'une écurie à la Magnaure<sup>117</sup> indique, du reste, qu'il y avait là une sortie, où l'empereur montait à cheval.

Pour se rendre de la Magnaure au Grand Palais, il fallait passer de la terrasse de la Magnaure sur une passerelle, στενωπὸς, γέφυρα, à l'extrémité de laquelle se trouvait un escalier, καταβάσιον τῆς γεφύρας<sup>118</sup>, qui aboutissait à hauteur de l'Oatos, sur le passage du Seigneur; en suivant ce passage, on arrivait au Sigma, d'où par le passage des XL Saints, on pouvait atteindre le Salon d'Or. Lorsque de la Magnaure la nouvelle impératrice se rendait aux bains, les consuls l'attendaient au pied de l'escalier descendant de la passerelle, εἰς τὴν πόδωσιν τῆς γεφύρας, les patrices se tenant sur la passerelle même, εἰς τὴν τράπεζαν τῆς γεφύρας. Lorsque l'impératrice arrivait, les patrices l'escortaient jusqu'au bas de l'escalier et, ensuite, depuis le bas de l'escalier de la passerelle jusqu'à l'escalier de Sainte Christine, qui menait aux bains, escalier peut-être identique à l'escalier des bains, τὸ καταβάσιον τοῦ λουτροῦ<sup>119</sup>.

Lorsqu'on se rendait de la Magnaure au Grand Palais, la première issue que l'on rencontrait était celle qui s'ouvrait sur le Sigma. C'est donc devant le Sigma que les chambellans devaient attendre pour pénétrer à l'intérieur du Grand Palais, comme on l'a vu<sup>120</sup>. Lorsque le chapitre 13<sup>121</sup> déclare que les préposés et les chambellans entrent par le Kaballarios, il entend dire que les dits personnages sont venus par la Magnaure et ont stationné au Kaballarios, en attendant qu'on ouvre le Sigma. Le Kaballarios doit donc être cherché à proximité du Sigma. 237



Lors de la naissance d'un porphyrogénète, le corps sénatorial en costume de gala se rendait au Grand Palais. De son côté, le patriarche y venait aussi et récitait les prières rituelles dans le Salon d'Or, selon le cérémonial du jeudi de Pâques. Les prières finies, il rentrait au patriarcat et le corps sénatorial pénétrait alors dans le Salon d'Or pour féliciter l'empereur<sup>122</sup>. A la haute époque, on procédait autrement. Le patriarche ne se rendait pas au Grand Palais. L'empereur recevait d'abord le corps sénatorial dans le tricline de Justinien, comme il a été dit, c'est-à-dire, suivant le cérémonial du jeudi de Pâques<sup>123</sup>. On congédiait ensuite l'assemblée et tous les assistants sortaient vers le Caballarios; une procession solennelle avait lieu alors à Sainte Sophie, selon le rite ordinaire des grandes processions.

Si l'on se reporte au chapitre 14 du Livre I du Livre des Cérémonies<sup>124</sup>, on voit que le jeudi de Pâques, les dignitaires en costume de gala se rendaient en procession au tricline de Justinien; ensuite, le patriarche mandé entrait par l'Abside et par le Triconque, la porte à un battant du Trésor Privé, l'escalier du Lausiakos, le Lausiakos, le Tripéton et l'Horologion et se rendait au Salon d'Or, où avait lieu la cérémonie du baiser de paix pour tout le clergé. Le texte ne parle pas des dignitaires, qui probablement avaient été préalablement reçus par l'empereur dans le tricline de Justinien, où ils se tenaient. C'est sans doute à cela que fait allusion le chapitre 16<sup>125</sup> du Livre II du Cérémonial, lorsqu'il est dit que l'empereur recevait en premier lieu le corps sénatorial dans le tricline de Justinien. Ce dernier était évidemment entré au Grand Palais par le tricline de Justinien, comme il le faisait le jeudi de Pâques, car le chapitre 16 se reporte, en effet, au cérémonial de ce jour pour l'ensemble<sup>126</sup>. Après sa réception dans le tricline de Justinien, le corps sénatorial congédié sort du côté du Kaballarios et une procession a lieu à Sainte-Sophie, selon le cérémonial des grandes processions, indiqué au chapitre I du Livre I du Cérémonial.

238 L'empereur partait de l'Augousteus avec sa suite intime et passait dans la Main d'Or, où venaient lui présenter leurs hommages les grands dignitaires, groupés dans l'Onopodion. Ceux-ci se joignaient à la procession et revenaient dans l'Onopodion, où ils « adoraient » encore l'empereur. Ce dernier descendait ensuite dans le Consistoire, où l'attendaient les autres dignitaires et sénateurs, qui, après l'adoration coutumière, se joignaient au cortège<sup>127</sup>. Ainsi les dignitaires et sénateurs ne partaient pas avant l'empereur de l'Augousteus, mais attendaient dans l'Onopodion et le Consistoire le passage de la procession, pour s'y joindre.

Comme les processions avaient lieu généralement de bon matin, avant que les dignitaires eussent été reçus par l'empereur au Grand Palais, les dits dignitaires et sénateurs se rendaient donc directement de chez eux à l'Onopodion et au Consistoire, pour y attendre le passage de la procession impériale; ils devaient très probablement entrer alors par la Chalcè, individuellement. Si les dignitaires et sénateurs se trouvaient déjà au Grand Palais, à l'heure de la procession, ils devaient alors gagner l'Onopodion et le Consistoire par la voie la plus directe.

Comme le plus souvent, ils étaient venus au Grand Palais pour y délibérer des affaires publiques et que les séances, qui leur étaient consacrées, avaient lieu d'ordinaire, soit dans le tricline de Justinien soit dans le tricline du Lausiakos, pour gagner le Consistoire et l'Onopodion, ils devaient sortir du Grand Palais par l'issue la plus voisine, autrement dit, par le Sigma ou Hémicycle. Pour gagner du Sigma le Consistoire, ils auraient pu passer par l'Abside, la galerie de Daphnè, l'Augousteus, la Main d'Or et l'Onopodion, mais cette voie était plus longue et, d'ailleurs, l'empereur et sa suite personnelle occupaient l'Augousteus. La seule voie, qu'ils pouvaient suivre, était le Passage du Seigneur et le Makrôn des Candidats, communiquant avec le Consistoire par trois portes d'ivoire.

L'itinéraire du chapitre 21 du Livre II du Cérémonial est donc le suivant<sup>128</sup>: Du tricline de Justinien, le corps sénatorial passe dans le Lausiakos, d'où il gagne le Sigma, soit par l'escalier du Lausiakos, la porte à un battant du Trésor Privé, le Triconque et la porte d'argent, soit par l'escalier en colimaçon, le passage des XL Saints prolongé en direction de l'Erôs et la porte polie à un battant de l'Hémicycle ou Sigma. Du Sigma, il sort par la porte nord sur le passage du Seigneur, qu'il suit jusqu'au Makrôn des Candidats et passe par la porte d'ivoire dans le Consistoire; puis, de là, les hauts dignitaires montent dans l'Onopodion par l'escalier du Consistoire et les portes de bronze du Consistoire et l'Onopodion. La sortie du côté du Kaballarios ne peut être que celle du Sigma sur le passage du Seigneur. Le Kaballarios doit donc être cherché sur le côté nord du Sigma.

Le Caballarios est encore cité à propos des funérailles d'un empereur. Le chapitre 60 du Livre I du Cérémonial<sup>129</sup> décrit le cérémonial des funérailles impériales et ne semble pas se référer à un cas particulier. Sans doute, les funérailles de Constantin VII Porphyrogénète eurent lieu, selon le rite indiqué au chapitre 60 (exposition du corps aux XIX Lits et à la Chalcè, avertissement du maître des cérémonies), mais il est peu probable qu'une innovation ait été faite aux usages, à cette occasion. La dépouille mortelle de l'empereur sortait du Grand Palais par le Kaballarios et était portée aux XIX Lits et ensuite de là à la Chalcè. L'empereur était évidemment mort dans ses appartements du Grand Palais, voisins du Salon d'Or.

Pour se rendre de ces appartements aux XIX Lits, il fallait sortir du Grand Palais pour entrer au palais de Daphnè et passer par conséquent par l'Hémicycle ou Sigma. Pour se rendre du Salon d'Or au Sigma, deux voies s'offraient, comme on l'a vu: l'une, moins grandiose (Panthéon, passage des XL Saints, Lausiakos, porte polie du Lausiakos, escalier en colimaçon, passage des XL Saints prolongé en direction de l'Erôs, porte polie à un battant de l'hémicycle, hémicycle ou Sigma), l'autre plus majestueuse (Salon d'Or, Horologion, Tripéton, Lausiakos, grand escalier du Lausiakos, porte de l'Idikon, Triconque, porte d'argent, hémicycle ou Sigma). C'est évidemment cette seconde voie qui fut suivie, car il eût été difficile de passer par des couloirs ou passages assez étroits et par un escalier tournant.

Du Sigma aux XIX Lits, deux voies s'offraient également: la première, par l'Abside, la galerie de Daphnè, l'Augousteus, la Main d'Or, l'Onopodion, le parti-



que des XIX Lits, les XIX Lits, la seconde par le passage du Seigneur, le Makrôn des Candidats, le Consistoire, l'Onopodion, le portique des XIX Lits. On pouvait encore déboucher du Makrôn des Candidats sur le tribunal des XIX Lits et par l'héliakon du Tribunal et la porte de cet héliakon déboucher sur le portique des XIX Lits, exactement devant la porte du tricline des XIX Lits. C'est évidemment la seconde voie, que suivit le cortège, car le passage à travers l'Abside n'est pas mentionné et il est question, au contraire, de la sortie par le Kaballarios. Il est probable qu'à partir du Makrôn des Candidats, le cortège gagnait le Tribunal, afin d'éviter les escaliers montant du Consistoire à l'Onopodion. Le Tribunal, vaste place d'armes, convenait mieux au déploiement d'un grand cortège et le cortège était, d'un autre côté, plus direct. De plus, les marches qui du Tribunal montaient à l'héliakon étaient plus aisées à gravir que l'escalier étroit du Consistoire.

Dans ces conditions, la sortie par le Kaballarios doit nécessairement être cherchée du côté du Sigma. C'était la sortie nord de cette salle, devant laquelle se trouvait le Caballarios, formant salle d'attente.

Cette issue nord du Sigma sur le passage du Seigneur est appelée porte du Spatharikion<sup>130</sup>. Le Spatharikion était un poste de spathaires, gardes nobles affectés au service de l'empereur. Les spathaires du Spatharikion sont cités plus d'une fois dans le Livre des Cérémonies<sup>131</sup>. Ils étaient chargés de veiller sur l'issue du Sigma, du côté du passage du Seigneur. D'autres spathaires veillaient aussi du côté de l'Hippodrome, vraisemblablement sur l'entrée des Skyla, les spathaires de l'Hippodrome<sup>132</sup>. Les candidats, eux aussi gardes nobles, avaient également un poste dans les parages<sup>133</sup>.

Lors de la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, les dignitaires se rendaient au Spatharikion. Lorsque l'empereur allait sortir, on ouvrait la porte du Spatharikion et les chambellans entraient et saluaient l'empereur (évidemment au Salon d'Or). Escorté par eux, l'empereur sortait du Grand Palais et était reçu par les dignitaires, en dehors de la porte du Spatharikion. L'empereur se rendait alors aux catéchumènes de Sainte-Sophie par la Magnaure, les galeries supérieures et l'escalier de bois<sup>134</sup>.

Lors de la fête de l'Orthodoxie, l'empereur sortait du Grand Palais par la porte du Spatharikion et se rendait aux catéchumènes de Sainte-Sophie par la voie précitée<sup>135</sup>.

Le jeudi de Pâques, lors de la cérémonie de l'agape au Salon d'Or, le patriarche se rendait au Grand Palais par l'Abside (il était entré, selon la coutume, par Daphnè, c'est-à-dire, par la porte d'ivoire et la galerie de Daphnè); de l'Abside, il gagnait le Salon d'Or par les passages du Triconque, la porte à un battant du Trésor Privé, l'escalier du Lausiakos, le Lausiakos, le Tripéton et l'Horologion.

Au retour, le patriarche est escorté par les chambellans jusqu'à la porte du Spatharikion<sup>136</sup>. Pour rentrer au patriarcat, le patriarche ne passe pas par l'Abside et Daphnè, mais par une voie plus courte, celle que suivait l'empereur pour se

rendre dans les catéchumènes de Sainte-Sophie: porte du Spatharikion, passage du Seigneur, Magnaure, galerie supérieure de la Magnaure.

Les chambellans, on l'a vu, stationnaient dans le Kaballarios, en attendant l'ouverture du Grand Palais par le Sigma<sup>137</sup>. Ici, les mêmes chambellans stationnent avec les dignitaires dans le Spatharikion, en attendant l'ouverture de la porte du Spatharikion<sup>138</sup>. On peut supposer qu'à une certaine époque, on établit un poste de spathaires, soit dans le Kaballarios, soit à proximité, pour surveiller l'issue du Grand Palais au nord, en direction de la Magnaure. La porte voisine de ce poste, c'est-à-dire, la porte du Sigma sur le passage du Seigneur prit alors le nom de porte du Spatharikion.

Labarte<sup>139</sup> a correctement placé la porte du Spatharikion, qu'il fait s'ouvrir, dans le voisinage du Sigma, sur le passage du Seigneur. Il en est de même de Paspatis<sup>140</sup> et de Beljaev<sup>141</sup>. Par contre, Ebersolt<sup>142</sup> écrit que la porte du Spatharikion livrait passage à l'empereur, lorsqu'il allait directement du Grand Palais à la Magnaure et que jamais il ne passait par cette porte, lorsqu'il allait du Salon d'Or à l'église du Seigneur. Il suppose que cette issue se trouvait sur le côté nord du Salon d'Or et que par cette issue on pouvait aller directement du Salon d'Or à la Magnaure, sans passer par le Triconque et le passage du Seigneur. Cette assertion est, semble-t-il, inexacte.

Plusieurs itinéraires montrent, en effet, l'empereur se rendant du Salon d'Or à la Magnaure par le passage des XL Saints, le Sigma et l'église du Seigneur<sup>143</sup> et l'empereur rentrait de la Magnaure au Salon d'Or par la même voie, sans pompe, *μυστικῶς*<sup>144</sup>. D'un autre côté, pour se rendre du Salon d'Or, en direction de la Magnaure, la zôstè passait par l'Erôs; revenant de la Magnaure au Phare, terrasse du Salon d'Or, elle passait également par l'Erôs et la passage des XL Saints<sup>145</sup>. Le passage à travers le Sigma est évidemment sous-entendu, l'Erôs se trouvant à côté du Sigma.

Pour se rendre à la Magnaure en grand appareil, l'empereur, on vient de le voir, passait par le Sigma, pour en revenir sans pompe; alors qu'il aurait dû, tout naturellement, choisir la voie la plus courte, l'empereur suivait cependant la même voie qu'à l'aller. Même observation pour la zôstè, revenant de la Magnaure au Phare. Si la porte du Spatharikion avait été une issue au nord du Salon d'Or en direction directe de la Magnaure, l'empereur aurait certainement opté pour cet itinéraire, au retour, comme la zôstè.

Il y a lieu de remarquer que si le Salon d'Or avait été relié, directement à la Magnaure, sans passer par le Sigma, la voie en question aurait nécessairement rejoint le passage du Seigneur à hauteur de l'Oatos, d'où partait l'escalier montant à la passerelle de la terrasse de la Magnaure. Cette voie oblique aurait traversé les terrains en pente. A partir de l'Oatos, le sol semble s'être déjà abaissé en direction de l'est. Le Livre des Cérémonies signale divers escaliers dans le voisinage de l'Oatos (escalier de S<sup>te</sup> Christine, escalier des bains)<sup>146</sup>. La Perle, qui se trouvait dans ces parages avait également une terrasse, qui dominait le sol. La terrasse du Phare n'était pas non plus au niveau du sol sur son côté nord et il



est probable que le passage des XL Saints était sur un mur surélevé. L'escalier en colimaçon, qui séparait en deux tronçons ce passage, à hauteur du Lausiakos, indique une dépression du sol de l'ouest à l'est.

Après avoir assisté aux cérémonies, qui se déroulaient dans la Phiale des Verts, les dignitaires se rendaient au Lausiakos et de là, à la terrasse du Phare. Pour suivre cet itinéraire, ils se rendaient du Lausiakos à la Thermastra, qu'ils traversaient pour monter ensuite un escalier et entrer par la porte des diétaires; de là, par la niche en abside qui était devant le Panthéon, ils débouchaient par la porte à un battant sur la terrasse du Phare.

243

Cet itinéraire est compliqué et d'explication fort difficile<sup>147</sup>. Il est certain que du Lausiakos on pouvait gagner directement la Thermastra<sup>148</sup>. Celle-ci se trouvait à un niveau inférieur à celui du Lausiakos. Elle était située à l'ouest de ce tricline<sup>149</sup>. Après avoir traversé la Thermastra, les dignitaires montaient un escalier et entraient par la porte du Diétarikion. Selon toute probabilité, le Diétarikion était situé sur le flanc nord du Salon d'Or, du côté du passage des XL Saints, dans le voisinage du Panthéon, issue du Salon d'Or sur le passage des XL Saints<sup>150</sup>. Les dignitaires, qui se trouvaient au rez-de-chaussée ont dû monter par un escalier au premier étage, lequel escalier aboutissait à une porte s'ouvrant sur le local habité par les diétaires<sup>151</sup>. Comme du Diétarikion les dignitaires traversaient l'abside du Salon d'Or situé devant le Panthéon, il est nécessaire de chercher le Diétarikion dans le voisinage de cette abside nord du Salon d'Or.

Après avoir traversé l'abside nord, les dignitaires débouchaient par la porte à un battant sur la terrasse du Phare. Pour gagner du Salon d'Or cette porte, on l'a vu, on passait par l'abside du Panthéon (abside nord) et par le Phylax<sup>152</sup>.

Le Phylax était un local, où l'on conservait certains objets précieux<sup>153</sup>; il était situé dans le voisinage de l'abside nord-est du Salon d'Or ou abside de Saint-Théodore. Du Phylax on devait sortir sur le passage des XL Saints<sup>154</sup>. Après avoir prié dans la conque du Salon d'Or, où se trouvait une ikône du Christ (abside de Saint-Théodore), l'empereur sortait par le Phylax et se dirigeait vers le Sigma. Il s'y rendait évidemment par le passage des XL Saints, seule voie possible à partir de ce point<sup>155</sup>. Le Phylax était, d'ailleurs, très voisin de la porte à un battant, qui s'ouvrait du passages des XL Saints sur la terrasse du Phare.

244

La zôstè était amenée du Phylax à la Théotokos du Phare, pour y recevoir ses insignes et elle revenait les revêtir au Phylax<sup>156</sup> et devait nécessairement passer par la porte à un battant. Revenant de la Magnaure, la zôstè passait, par l'Erôs, le passage des XL Saints, pour déboucher sur la terrasse du Phare, évidemment par la porte à un battant<sup>157</sup>.

La grande abside orientale du Salon d'Or ou abside du trône, s'ouvrait sur la terrasse du Phare par une porte d'argent à deux vantaux, due à la munificence de Constantin VII Porphyrogennète<sup>158</sup>. Cette porte orientale, *αι ανατολικαι πύλαι*, est citée plusieurs fois dans le Livre des Cérémonies<sup>159</sup>. Lorsque l'empereur allait passer de l'abside orientale du Salon d'Or sur la terrasse du Phare, deux chambellans ouvraient à la fois les deux vantaux de la porte<sup>160</sup>; au retour, l'empereur

passait par cette même porte<sup>161</sup>. Lorsque l'empereur se rendait du Salon d'Or au nord du Phare pour y célébrer son mariage, il passait également par cette porte orientale, lamée d'argent<sup>162</sup> devant laquelle s'étendait un seuil de marbre<sup>163</sup>.

Outre la porte orientale d'argent de l'abside du trône, deux autres portes s'ouvraient sur la terrasse du Phare. L'une, en argent, se trouvait à l'extrémité est du vestibule, longeant le flanc sud du Salon d'Or, *μακρὰν τοῦ κοιτῶνος*, vestibule qui desservait les appartements impériaux<sup>164</sup>. L'autre, à un battant, *μονόθυρον*, se trouvait à l'extrémité est du passage des XL Saints, longeant le flanc nord du Salon d'Or<sup>165</sup>. C'est très probablement à cette porte que fait allusion le Continuateur de Théophane<sup>166</sup> et Léon Grammatikos<sup>167</sup>.

L'itinéraire, suivi par les dignitaires, d'après le chapitre 64, rédigé avant le règne de Basile I<sup>er</sup> (867—886), qui supprima les phiales des factions, est anormal. Du Lausiakos, il leur aurait été facile de gagner le passage des XL Saints et de là, la porte à un battant sur la terrasse du Phare. La seule explication vraisemblable est que les dignitaires ont dû sortir du Grand Palais, après la cérémonie dans la phiale des Verts, et y rentrer par la Thermastra, en suivant le même itinéraire que les ambassadeurs, le corps municipal et les divers personnages, ayant figuré dans les cérémonies qui se sont déroulées dans la phiale des Verts, ont suivi pour se rendre de la phiale des Verts à celle des Bleus. La phiale des Verts était située en contre-bas du flanc sud du tricline de Justinien et la phiale des Bleus au-dessous du flanc oriental de la terrasse du Phare. Aucune voie directe ne reliait et ne pouvait relier entre elles les deux phiales, étant donné la nature du terrain, fort escarpé de ce côté. La terrasse du Phare dominait, en effet, à pic le Boukoléon, sur son côté sud; il était, par suite, malaisé de la contourner de ce côté; il aurait fallu descendre jusqu'au niveau de la mer, pour remonter par des escaliers, menant du Boukoléon en direction du Phare.

245

Les Verts, après la cérémonie dans leur Phiale, ont dû quitter le Grand Palais et revenir dans l'hippodrome de Daphnè pour rentrer chez eux. Mais, comme les divers personnages conviés à la cérémonie, parade, corps municipal, ambassadeurs, devaient assister à une cérémonie similaire dans la phiale des Bleus, ils ont dû rentrer au Grand Palais par la Thermastra et de là, gagner la phiale des Bleus, au bas de la terrasse du Phare, par les pièces du rez de chaussée. Dans cet itinéraire, ils ont dû très probablement passer sous le Lausiakos, monter par l'escalier aboutissant à la porte du Diétarikion et de là, gagner par la porte à un battant la terrasse du Phare, d'où ils ont dû descendre dans la phiale par un escalier.

Que la terrasse du Phare ait primitivement communiqué directement avec la phiale des Bleus par un escalier, le fait est certain. Les quatre domestiques des tagmes descendent dans la phiale sur un signe du maître des cérémonies<sup>168</sup>; ces hauts personnages se tenaient évidemment sur la terrasse du Phare avec les autres dignitaires, entourant l'empereur. Lorsque la cérémonie avait lieu dans la phiale du Triconque, les « grands domestiques », autrement dit, les quatre domestiques des tagmes, étaient également invités à descendre dans la phiale, qui communiquait avec le Sigma par un escalier<sup>169</sup>. C'est par cet escalier que l'on descendait à l'ancien

246



Tzykanistèrion et au Boukoléon, avant que Basile I<sup>er</sup> ait construit la passerelle de la porte à un battant, στενωπός του μονοθύρου.

Comme le Livre des Cérémonies n'indique pas l'itinéraire de la parade du corps municipal et des ambassadeurs, pour se transporter de la phiale des Verts à celle des Bleus, il est difficile de préciser la voie suivie. Il est probable que ces personnages ont suivi, à partir de la Thermastra la même voie que les patrices stratèges et sénateurs, au moins, jusqu'à l'escalier montant au Diétarikion. Mais il se peut que, au lieu de monter par cet escalier au Diétarikion, pour gagner la terrasse du Phare et de là descendre dans la phiale des Bleus, ils aient pris une autre voie et qu'ils soient sortis par une porte de l'étage inférieur pour gagner la phiale, en contournant la terrasse du Phare par son flanc nord. Cet itinéraire, du reste, est peu probable, car on voit les démarques, après leur réception par le préposite dans le tricline de Justinien, partir de là pour descendre dans leur phiale respective<sup>170</sup>.

On peut supposer que le démarque des Verts a passé du tricline de Justinien sur la terrasse dominant sa phiale et que de cette terrasse il est descendu dans la phiale. On peut encore supposer que les deux démarques sont sortis du tricline de Justinien pour gagner leur phiale respective, le démarque des Verts, en longeant extérieurement le flanc méridional du Justinianos, le démarque des Bleus, en passant par la Thermastra, la porte du Diétarikion, la porte à un battant du Phare, ou en contournant par le bas la terrasse du Phare. Quant aux sénateurs, après la cérémonie dans la phiale des Verts, groupés dans le Lausiakos, ils sont, sans doute, sortis du Grand Palais par le Justinianos, pour y rentrer par la Thermastra. Parcourant alors l'étage inférieur du Grand Palais, en direction de l'est, ils ont dû passer sous le Lausiakos, pour monter par un escalier au Diétarikion et par la porte à un battant, déboucher sur la terrasse du Phare. On ne comprendrait guère, en effet, que les dignitaires, pour aller du Lausiakos au Phare, aient d'abord gagné la Thermastra, en direction opposée. Ils ont dû, très vraisemblablement, sortir du Grand Palais pour y rentrer.

D'après le cérémonial byzantin, en effet, les personnes qui devaient assister à deux cérémonies consécutives au Grand Palais, sortaient de ce dernier après la première cérémonie et y rentraient pour assister à la seconde. Ainsi, les ambassadeurs arabes, après la réception à la Magnaure, sortaient par la porte d'ivoire dans l'hippodrome de Daphnè, pour rentrer au Grand Palais par les Skyla et assister au banquet donné en leur honneur<sup>171</sup>. De même, lorsque l'empereur devait assister à deux cérémonies, à Sainte-Sophie, il sortait de l'église dans le Puits sacré, après la première cérémonie, et rentrait, ensuite, par le Puits sacré dans l'église, pour assister à la deuxième cérémonie<sup>172</sup>.

L'Hémicycle ou Sigma apparaît donc comme le point de jonction des grandes artères, reliant les palais de Daphnè, de la Chalçè et de la Magnaure au Grand Palais. Lieu de passage, l'hémicycle ou Sigma était naturellement percé de nombreuses portes: A l'ouest, porte de l'Abside, menant à la galerie de Daphnè et, par cette galerie, à la porte d'ivoire, issue ouest du Grand Palais. Au nord, porte du

Spatharikion, menant au passage du Seigneur et de là, soit à la Magnaure par la Sakéllè, l'Oatos et la passerelle, soit à la Chalçè par l'église du Seigneur, le Makrôn des Candidats et les quartiers militaires; à l'est, porte polie à un battant, s'ouvrant sur le passage des XL Saints, conduisant au Salon d'Or et à la terrasse du Phare, et, également, porte d'argent et portes latérales de bronze poli, conduisant au Triconque et de là, par la porte à un battant de l'Idikon, au Lausiakos et au Salon d'Or.

Devant la porte nord, ou porte du Spatharikion, se trouvait un local, le Kaballarios, servant de salle d'attente et probablement dans la suite de poste des spathaires.

### Notes

- <sup>1</sup> Théoph. Cont. pp. 140—141. Cf. Syméon-Magister: Léon Gramm. p. 225.
- <sup>2</sup> Preger 2, p. 145.
- <sup>3</sup> Le Grand Palais, p. 124, n. 3.
- <sup>4</sup> L'Oatos se trouvait près de l'Eglise du Seigneur et non du côté de l'Eglise Nouvelle, comme pourrait le faire supposer une lecture superficielle du texte: και τὸ Ἰάτρον, τὸ πρὸς τὴν Νέαν κείμενον καὶ μέχρι τῆς Σιδηρᾶς.
- <sup>5</sup> Céd. II, p. 31; Léon Gramm. p. 202.
- <sup>6</sup> Ebersolt, Le Grand Palais, p. 110, n. 3 et références.
- <sup>7</sup> Théoph. Cont. p. 141.
- <sup>8</sup> Les Patria se servent pour désigner l'hémicycle constantinien du mot Sigma, parce qu'il était en usage alors et qu'on considérait le Sigma comme l'équivalent de l'hémicycle.
- <sup>9</sup> Théoph. Cont. p. 140.
- <sup>10</sup> Cer. II, 18, p. 601.
- <sup>11</sup> Cer. II, 18, p. 601.
- <sup>12</sup> Théoph. Cont. p. 140.
- <sup>13</sup> Cer. I, 66, p. 298 (II p. 106 Vogt).
- <sup>14</sup> Cer. I, 68, p. 303 (II p. 111 Vogt).
- <sup>15</sup> Cer. I, 23, p. 128; I, 26, p. 143 (I pp. 119. 133 Vogt); I, 70, p. 360 (II p. 160 Vogt).
- <sup>16</sup> Cer. I, 23, p. 128 (I p. 119 Vogt).
- <sup>17</sup> Cer. I, 17, pp. 107—108 (I pp. 99—100 Vogt).
- <sup>18</sup> Cf. Cer. I, 10, pp. 84. 85 (I p. 76 Vogt).
- <sup>19</sup> Cer. I, 30, p. 169 (I p. 157 Vogt).
- <sup>20</sup> Cer. II, 10, p. 545. Cf. II, 15, p. 567.
- <sup>21</sup> Cer. I, 41, pp. 214. 215 (II pp. 21. 22 Vogt).
- <sup>22</sup> Labarte, Le Palais impérial, p. 122, suppose qu'il s'agit d'un petit porche. Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 73. 135.
- <sup>23</sup> Cer. I, 50, p. 260 (II p. 65 Vogt).
- <sup>24</sup> Cer. I, 50, p. 261 (II p. 66 Vogt).
- <sup>25</sup> Cer. I, 55, p. 270 (II p. 75 Vogt).
- <sup>26</sup> Cer. I, 39, p. 200; I, 41, p. 213 (II pp. 9. 21 Vogt).
- <sup>27</sup> Le Grand Palais, p. 118, n. 2.



- <sup>28</sup> Théoph. Cont. p. 143.  
<sup>29</sup> Cer. I, 66, p. 298 (II p. 106 Vogt).  
<sup>30</sup> Cer. I, 68, p. 310 (II p. 117 Vogt).  
<sup>31</sup> Cer. I, 70, p. 347 (II p. 149 Vogt).  
<sup>32</sup> Cer. I, 10, p. 72 (I p. 65 Vogt). Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 124, n. 4.  
<sup>33</sup> Cer. I, 14, p. 91 (I p. 84 Vogt).  
<sup>34</sup> Cer. I, 30, p. 169 (I p. 157 Vogt); I, 52, p. 263; I, 66, p. 297 (II pp. 69. 106 Vogt).  
<sup>35</sup> Cer. I, 32, pp. 174—175; I, 35, p. 180 (I pp. 162—163. 169 Vogt).  
<sup>36</sup> Cer. II, 1, p. 519. Sur cette porte cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 124, n. 2.  
<sup>37</sup> Cer. II, 1, p. 518.  
<sup>38</sup> Cer. I, 66, p. 298 (II p. 106 Vogt).  
<sup>39</sup> Cer. I, 68, p. 310; I, 70, pp. 347. 348 (II pp. 117. 148. 149 Vogt).  
<sup>40</sup> Cer. I, 10, p. 72 (I p. 65 Vogt). D'après le texte, l'empereur a dû certainement suivre le passage des XL Saints, comme les chambellans.  
<sup>41</sup> Cer. II, 15, pp. 566—567.  
<sup>42</sup> Cer. I, 66, pp. 297—298; I, 68, pp. 309—310 (II pp. 106. 117 Vogt). Cf. Janin, *La géographie*, pp. 278—279.  
<sup>43</sup> Théoph. Cont. pp. 142—143.  
<sup>44</sup> *Le Grand Palais*, p. 112, n. 3.  
<sup>45</sup> Cer. II, 18, p. 600. Cf. Cer. I, 66, pp. 298—299; I, 67, p. 303 (II pp. 106—108. 111 Vogt).  
<sup>46</sup> Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 101, n. 1 et p. 146.  
<sup>47</sup> *Le Grand Palais*, p. 112, n. 4.  
<sup>48</sup> Cer. I, 67, p. 303 (II p. 111 Vogt).  
<sup>49</sup> Cer. I, 63, p. 283 (II p. 92 Vogt).  
<sup>50</sup> Preger 2, p. 145; Théoph. Cont. pp. 140—141, p. 640; Léon Gramm. pp. 202, 225; Céd. II, p. 31.  
<sup>51</sup> Cer. I, 32, p. 174; I, 35, p. 180 (I pp. 162. 169 Vogt); I, 66, pp. 297. 300 (II pp. 106. 108 Vogt).  
<sup>52</sup> Cer. I, 10, pp. 72. 84; I, 17, p. 107 (I pp. 65. 76 Vogt); I, 68, pp. 304. 309 (II pp. 112. 117 Vogt).  
<sup>53</sup> Cer. I, 23, p. 128 (I p. 119 Vogt); I, 72, p. 360 (II p. 160 Vogt).  
<sup>54</sup> Cer. I, 23, p. 128 (I p. 119 Vogt).  
<sup>55</sup> Cer. I, 66, p. 298; I, 68, p. 310 (II pp. 106. 117 Vogt).  
<sup>56</sup> Céd. II, p. 31.  
<sup>57</sup> Cer. I, 32, p. 174 (I p. 162 Vogt).  
<sup>58</sup> La terminologie architecturale des Byzantins était assez imprécise. Aussi le mot *ἀψίς* est-il souvent synonyme du mot *καμάρα* et prend le sens de voûte. Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 24, n. 5.  
<sup>59</sup> *Le Grand Palais*, p. 121, n. 2.  
<sup>60</sup> Cer. I, 62, pp. 278—279 (II pp. 88—89 Vogt).  
<sup>61</sup> *Le Grand Palais*, p. 113, n. 3.  
<sup>62</sup> Théoph. Cont. p. 143.  
<sup>63</sup> Théoph. Cont. p. 143.  
<sup>64</sup> Théoph. Cont. p. 143.  
<sup>65</sup> Théoph. Cont. p. 139.  
<sup>66</sup> *Le Palais impérial*, p. 153.  
<sup>67</sup> Théoph. Cont. pp. 144 et 145

- <sup>68</sup> Théoph. Cont. p. 144.  
<sup>69</sup> Théoph. Cont. p. 144.  
<sup>70</sup> *Le Palais impérial*, p. 200.  
<sup>71</sup> Preger 2, p. 145.  
<sup>72</sup> *Le Palais impérial*, p. 86 et plan n. 120.  
<sup>73</sup> *Le Grand Palais*, p. 160.  
<sup>74</sup> *Le Grand Palais*, p. 159.  
<sup>75</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 27. 45.  
<sup>76</sup> Cer. II, 15, p. 572.  
<sup>77</sup> Cer. I, 41, p. 215 (II p. 22 Vogt).  
<sup>78</sup> Preger 2, p. 225.  
<sup>79</sup> Cer. II, 15, p. 583.  
<sup>80</sup> Cer. II, 51, p. 699.  
<sup>81</sup> Cer. II, 15, p. 581.  
<sup>82</sup> Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, pp. 86 et 87.  
<sup>83</sup> Cer. I, 1, pp. 6—7 (I p. 4 Vogt).  
<sup>84</sup> Cer. II, 38, p. 635.  
<sup>85</sup> Cer. II, 13, p. 557.  
<sup>86</sup> Cer. I, 10, pp. 84—85; I, 17, pp. 107—108; I, 30, pp. 168—169 (I pp. 76. 99—100. 156—157 Vogt).  
<sup>87</sup> Cer. I, 17, p. 99 (I pp. 92—93 Vogt). Sur ces divers itinéraires cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, pp. 38—39.  
<sup>88</sup> Cer. II, 13, p. 557.  
<sup>89</sup> Cer. I, App. p. 507.  
<sup>90</sup> Cer. I, 33, p. 177; I, 34, p. 178 (I pp. 165. 167 Vogt).  
<sup>91</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 27. 45.  
<sup>92</sup> Cer. II, 1, p. 518.  
<sup>93</sup> Cer. I, 19, p. 114 (I p. 106 Vogt).  
<sup>94</sup> Cer. I, 32, p. 171 (I p. 160 Vogt).  
<sup>95</sup> Cf. Mordtmann, Constantinople, § 99. Edifice: Saint Lazare, N. D. Hodigitria, palais et couvent des Manges, quartier des *τάροι* ...  
<sup>96</sup> Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108. 111 Vogt).  
<sup>97</sup> Cer. II, 15, p. 586, l'itinéraire des ambassadeurs arabes.  
<sup>98</sup> Cer. I, 19, p. 118; I, 20, p. 121 (I pp. 109. 112 Vogt).  
<sup>99</sup> Cer. II, 15, p. 586.  
<sup>100</sup> Cer. I, 19, p. 118; I, 20, p. 121 (I pp. 109. 112 Vogt).  
<sup>101</sup> Cer. II, 11, p. 549.  
<sup>102</sup> Cer. II, 11, p. 549.  
<sup>103</sup> Théoph. Cont. p. 336.  
<sup>104</sup> Théoph. Cont. p. 336.  
<sup>105</sup> Cf. Janin, *La géographie*, p. 96.  
<sup>106</sup> Cer. I, 19, p. 115 (I pp. 106—107 Vogt).  
<sup>107</sup> J. Bury, *The Ceremonial Book of Constantine Porphyrogennetos. The English Historical Review*, 1907, p. 420. Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, pp. 188—189.  
<sup>108</sup> Cer. I, 19, p. 114 (I p. 106 Vogt) scolie; I, 20, p. 118 (I p. 110 Vogt) scolie.  
<sup>109</sup> Théoph. Cont. p. 859; cf. Léon Gramm. p. 273.  
<sup>110</sup> Théoph. Cont. p. 859.



- <sup>111</sup> Sur le monastère de St.-Lazare cf. Janin, *La géographie*, pp. 309—310.
- <sup>112</sup> Constantinople, id.
- <sup>113</sup> Cer. II, 15, p. 586.
- <sup>114</sup> Cer. II, 13, p. 557.
- <sup>115</sup> Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, pp. 159 et 215, n. 1, où il déclare „qu'il est vain de le localiser“.
- <sup>116</sup> Cer. I, 41, p. 214 (II p. 21 Vogt). Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 75, n. 1.
- <sup>117</sup> Cer. I, 41, p. 215 (II p. 22 Vogt).
- <sup>118</sup> Cer. I, 41, p. 215 (II p. 22 Vogt).
- <sup>119</sup> Cer. I, 41, p. 215 (II p. 22 Vogt).
- <sup>120</sup> Cer. I, 1, p. 6 (I p. 4 Vogt).
- <sup>121</sup> Cer. II, 13, p. 557.
- <sup>122</sup> Cer. II, 16, p. 616.
- <sup>123</sup> Cer. I, 14, pp. 91—92 (I pp. 84—85 Vogt).
- <sup>124</sup> Cer. I, 14, pp. 91—92 (I pp. 84—85 Vogt).
- <sup>125</sup> Cer. II, 16, p. 616.
- <sup>126</sup> Au début du chap. 21 du Livre II (p. 615), il est dit: „Tout le corps sénatorial sort“. Il faut compléter avec le chap. 14 du Livre I (p. 91) (I p. 84 Vogt), où il est dit: „Le corps sénatorial entier sort et se rend dans le Tricline de Justinien“.
- <sup>127</sup> Cer. I, 1, pp. 9—10; I, 10, pp. 72. 73; I, 23, pp. 129—130 (I pp. 6—7. 65—66. 120—121 Vogt).
- <sup>128</sup> Cer. II, 21, p. 616.
- <sup>129</sup> Cer. I, 60, p. 275 (II p. 84 Vogt).
- <sup>130</sup> Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, pp. 158. 159. 215, n. 1.
- <sup>131</sup> Cer. II, 52, pp. 718. 735.
- <sup>132</sup> Cer. II, 52, p. 718.
- <sup>133</sup> Cer. II, 52, p. 718. Cf. II, p. 737.
- <sup>134</sup> Cer. I, 22, p. 125 (I pp. 116—117 Vogt).
- <sup>135</sup> Cer. I, 28, p. 157 (I p. 145 Vogt).
- <sup>136</sup> Cer. I, 14, p. 96 (I p. 88 Vogt).
- <sup>137</sup> Cer. I, 1, pp. 6—7 (I pp. 4—5 Vogt).
- <sup>138</sup> Cer. I, 22, pp. 124—125 (I p. 116 Vogt).
- <sup>139</sup> *Le Palais impérial*, pp. 68—69 et plan.
- <sup>140</sup> *Ἀνάκτορα*, pp. 194—195.
- <sup>141</sup> *Byzantina* 2, p. 238.
- <sup>142</sup> *Le Grand Palais*, p. 159 et n. 3.
- <sup>143</sup> Cer. II, 10, p. 545; II, 15, p. 567.
- <sup>144</sup> Cer. II, 10, p. 548 et II, 15, p. 567.
- <sup>145</sup> Cer. I, 50, pp. 260—261 (II pp. 65—66 Vogt).
- <sup>146</sup> Cer. I, 41, pp. 214—215 (II pp. 21—22 Vogt).
- <sup>147</sup> Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 153, n. 6. Cf. aussi id., p. 92, n. 1.
- <sup>148</sup> Cer. I, 70, p. 340 (II p. 143 Vogt). Cf. aussi II, 18, pp. 605—606, où l'on voit les dignitaires, qui se trouvaient vraisemblablement dans le Lausiakos, descendre dans la Thermastra. Mais il est peu probable que les dignitaires aient pris cet itinéraire.
- <sup>149</sup> Sous le nom général de Thermastra, on désignait probablement l'étage inférieur du Palais de Daphné et peut-être aussi du Grand palais.
- <sup>150</sup> Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 92, n. 1.

- <sup>151</sup> Les diétaires faisaient partie de la domesticité palatine et veillaient à l'entretien des salles. Les diétaires ouvraient les portes du Salon d'Or (Cer. II, 1, pp. 518—519). Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 92.
- <sup>152</sup> Cer. I, 20, p. 119 (I pp. 110—111 Vogt).
- <sup>153</sup> Cer. II, 15, pp. 571. 580. 582. Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 78, n. 3 et 5, p. 82, n. 1, pp. 91. 106, n. 5.
- <sup>154</sup> Cer. I, 1, p. 7 (I p. 4 Vogt).
- <sup>155</sup> Cer. I, 9, p. 71 (I p. 6 Vogt).
- <sup>156</sup> Cer. I, 50, pp. 257—258 (II pp. 63—64 Vogt). A moins que le Phylax ne soit celui de l'église même.
- <sup>157</sup> Cer. I, 50, p. 261 (II p. 66 Vogt).
- <sup>158</sup> Théoph. Cont. p. 450.
- <sup>159</sup> Cer. I, 19, p. 114; I, 21, p. 124 (I pp. 106. 115 Vogt); II, 15, pp. 586. 592.
- <sup>160</sup> Cer. I, 64, p. 290 (II p. 99 Vogt).
- <sup>161</sup> Cer. I, 64, p. 292 (II p. 100 Vogt).
- <sup>162</sup> Cer. I, 39, pp. 201—202 (II pp. 9—10 Vogt).
- <sup>163</sup> Cer. I, 19, p. 114 (I p. 106 Vogt) et I, 64, p. 290 (II p. 99 Vogt).
- <sup>164</sup> Cer. I, 19, p. 116; I, 20, p. 119; I, 21, p. 124; I, 24, p. 137 (I pp. 108. 111. 115. 127 Vogt). Cf. Labarte, *Le Palais impérial* pp. 177—178; Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 91.
- <sup>165</sup> Cer. I, 20, p. 119 (I p. 111 Vogt); I, 64, p. 289 (II p. 98 Vogt).
- <sup>166</sup> Théoph. Cont. p. 857.
- <sup>167</sup> Léon Gramm p. 271.
- <sup>168</sup> Cer. I, 64, p. 291. Cf. I, 64, p. 287 (II pp. 100. 96—97 Vogt).
- <sup>169</sup> Cer. I, 66, p. 299 (II pp. 107—108 Vogt).
- <sup>170</sup> Cer. I, 64, p. 285 (II pp. 94—95 Vogt).
- <sup>171</sup> Cer. II, 15, p. 584. Même cérémonial pour la princesse Olga, Cer. II, 15, p. 595.
- <sup>172</sup> Cer. I, 35, p. 184 (I p. 172 Vogt).



## 7. La Thermastra\*

La Thermastra, ἡ *Θερμάστρα* apparaît dans le Livre des Cérémonies comme une issue extrême du Palais de Daphnè, à l'ouest sur l'Hippodrome couvert et comme un vaste local, assez mal délimité, conduisant sur divers points du Grand Palais. Nous sommes assez mal renseignés sur la Thermastra: Labarte<sup>1</sup> lui consacre un peu plus de deux pages, Paspatis une page<sup>2</sup> et semble identifier la Thermastra avec le *Kastrèsiakon*<sup>3</sup>, ce qui est absolument impossible, et Ebersolt, environ une page<sup>4</sup>.

L'existence d'une porte de la Thermastra, s'ouvrant sur l'Hippodrome couvert et distincte de la porte d'ivoire, semble certaine. Le Livre des Cérémonies parle, en effet, des portiers de la Thermastra, οἱ *θυρωροὶ τῆς Θερμάστρας*<sup>5</sup> et les associe avec les portiers de l'Hippodrome, οἱ *θυρωροὶ τοῦ Ἰπποδρόμου*.

Le Livre des Cérémonies montre encore les dignitaires, entrés au Grand Palais par la porte d'ivoire, en sortant par la Thermastra pour regagner leur demeure. Si la porte d'ivoire était fermée, à cause de l'heure tardive, les dignitaires entraient alors par la Thermastra<sup>6</sup>. Il y avait donc une porte de la Thermastra, par laquelle on pouvait entrer au Palais et en sortir et cette porte était distincte de la porte d'ivoire. Les deux portes semblent, du reste, étroitement associées: elles se suppléaient et conduisaient dans la même direction.

76 De la porte d'ivoire, on montait par un escalier dans la galerie de Daphnè; de la porte de la Thermastra, on pénétrait, au contraire, de plain-pied dans la Thermastra, comme le montrent clairement tous les textes. Cette constatation permet de conclure que la porte d'ivoire donnait accès au I<sup>er</sup> étage du Palais de Daphnè, tandis que la porte de la Thermastra donnait accès au rez-de-chaussée du même palais. C'est la solution indiquée avec raison par Labarte.

La porte de la Thermastra, comme la porte d'ivoire, s'ouvrait sur l'Hippodrome couvert. Le Livre des Cérémonies montre, en effet<sup>7</sup>, le nouveau patrice sortant du Palais par les Skyla dans l'Hippodrome couvert et parcourant cet hippodrome pour gagner la Thermastra et rentrer, par là, au Palais. C'est par l'Hippodrome couvert que le patrice pénètre dans la Thermastra et cela, de plain-pied. La porte de la Thermastra, reliée par l'Hippodrome couvert à la porte des

\* Jahrbuch der Österreichischen Byzantinischen Gesellschaft 7, 1958, pp. 75—85. La présente étude a été présentée comme Communication au X<sup>e</sup> Congrès International des Études Byzantines d'Istanbul (1955).

Skyla, était donc incontestablement une issue ouest. Située au nord des Skyla, elle se trouvait sur la même ligne.

La porte du Bain, signalée dans deux textes de la haute époque<sup>8</sup> est, à notre avis, identique avec la porte de la Thermastra. Cette porte du Bain était, en effet, une issue ouest du Palais de Daphnè, s'ouvrant sur l'Hippodrome couvert. Le mot *Θερμάστρα* semble n'être qu'un synonyme du mot *βαλνιαρία*. Il est, d'ailleurs, fort possible qu'à la haute époque, le palais de Daphnè n'ait eu qu'une seule issue à l'ouest, la porte du Bain. Cette porte donnait accès au rez-de-chaussée du Palais de Daphnè, d'où, par un escalier intérieur, on pouvait monter à l'étage supérieur du Palais. Ce fut seulement, peut-être, plus tard que l'on créa deux portes indépendantes, dont l'une, la porte d'ivoire, desservait l'étage supérieur et dont l'autre, la porte de la Thermastra, desservait l'étage inférieur. Quoi qu'il en soit, tout prouve que la porte d'ivoire et la porte de la Thermastra étaient très rapprochées, sinon contiguës. En effet, lors des fêtes du Broumalion, les dignitaires entrent au Palais, soit par la porte d'ivoire, soit par la porte de la Thermastra, pour gagner la phiale du Triconque. Se dirigeant vers le même lieu, ils ont dû entrer par deux portes très voisines. Dans le premier itinéraire, ils étaient obligés de monter d'abord dans la galerie de Daphnè et de descendre ensuite dans la phiale; dans le second itinéraire, ils arrivaient de plain-pied dans la phiale<sup>9</sup>. La direction était, d'ailleurs, la même.

*Θερμάστρα* signifie *fournaise*<sup>10</sup>. D'après Reiske<sup>11</sup>, la Thermastra était un bain, ou un hypocauste, dans lequel on allumait du feu pendant l'hiver. Labarte<sup>12</sup> suppose que la Thermastra tirait son nom d'un bain voisin, construit au milieu du IX<sup>ème</sup> siècle, à proximité de l'Abside, par le ministre de Michel III, Théoctiste. Ebersolt<sup>13</sup> semble se rallier à cette opinion. La Thermastra est, en effet, citée dans un texte remontant au règne de Michel III<sup>14</sup>, mais rien ne prouve que le local en question ne portât pas déjà ce nom avant cette époque. Le bain, *λουτρό*, aménagé par Théoctiste, était, au surplus, un bain privé et il est probable que sa présence ait motivé un changement dans l'appellation des salles environnantes. L'existence, dès la haute époque, d'un grand bain palatin dans le voisinage de l'Hippodrome couvert est attestée par deux textes. Il est donc très probable que c'est à la présence de ce bain que la Thermastra devait son nom. Lors du couronnement d'Anastase I, en effet, en 491, l'archevêque de Constantinople entre au Palais de Daphnè par le bain, *διὰ τῆς βαλνιαρίας*<sup>15</sup>. D'un autre côté, les empereurs, à la haute époque, sortaient de leur palais de Daphnè par le Bain, *διὰ τῆς βαλνιαρίας* et y rentraient par la même issue<sup>16</sup>. Une porte faisait communiquer le Bain avec l'Hippodrome couvert. Le Bain palatin, auquel font allusion ces deux textes, est, très vraisemblablement, celui dans la fournaise duquel Michel II le Bègue fut condamné, en 829, à être brûlé. Sans doute, il y avait au Grand Palais plusieurs bains<sup>17</sup>, mais il est plus naturel de supposer que l'exécution devait avoir lieu dans un bain, situé dans les salles basses du Grand Palais et vraisemblablement affecté à la domesticité, plutôt que dans un Bain luxueux, réservé à l'usage des empereurs et des impératrices. Quoi qu'il en soit, l'emplacement du Bain



mentionné par le Livre des Cérémonies correspond, en tout point, à l'emplacement que les textes assignent à la Thermastra. Les mots *βαλνιάρια* et *Θερμάστρα* sont, à notre avis, synonymes et *ἡ βαλνιάρια* n'est, très vraisemblablement, que le nom primitif de la *Θερμάστρα*. La porte du Bain, après avoir été jadis la grande issue ouest de Daphnè, finit par devenir, à la suite de la création de la porte d'ivoire, une simple porte de service.

78

Par son extrémité ouest, la Thermastra touchait à l'Hippodrome couvert; ses limites à l'est, au nord et au sud sont, par contre, plus difficiles à fixer. Labarte<sup>18</sup> situe la Thermastra sous la galerie de Daphnè et la considère comme le rez-de-chaussée du Palais de Daphnè, rez-de-chaussée renfermant de vastes salles, des bureaux et des locaux divers. Labarte constate, d'ailleurs, avec raison, que la Thermastra apparaît dans le Livre des Cérémonies comme un lieu de passage par lequel on pouvait gagner diverses régions du palais de Daphnè. Mais il se trompe, en faisant de la Thermastra une succession de salles anonymes, reliées les unes aux autres, un peu au hasard. D'une façon générale, chaque salle du Grand Palais, si petite fût-elle, portait un nom spécial; jamais le Livre des Cérémonies ne désigne sous un nom unique un ensemble de salles. Tous les textes, où il est question de la Thermastra, prouvent nettement qu'il s'agit d'un local déterminé et non d'un dédale de pièces orientées dans toutes les directions.

Ebersolt<sup>19</sup> fait de la Thermastra un local, ou une salle, qu'il situe à hauteur de l'Abside, mais à une certaine distance au sud. Dans cette position, qui semble absolument inadmissible, la Thermastra aurait été fort éloignée de la porte d'ivoire et de la porte des Skyla. Ce qui a induit en erreur les topographes, c'est de constater que la Thermastra reliait entre elles diverses régions du Grand Palais, assez distantes les unes des autres. C'est précisément cette constatation qui nous a amené à considérer la Thermastra, non comme une salle, mais comme une longue galerie se prolongeant assez loin dans la direction de l'est. Cette galerie, située sous la galerie de Daphnè, desservait le rez-de-chaussée du Palais de Daphnè. Au-delà, cette galerie se continuait vraisemblablement sous les passages de l'Erôs et desservait les salles inférieures du Triconque; elle passait peut-être même sous le Lausiakos et les passages des XL Saints, pour desservir les Salles du rez-de-chaussée du Grand Palais. La Thermastra aurait été ainsi la grande artère inférieure du Grand Palais, ayant la même direction que la grande artère supérieure, constituée par la galerie de Daphnè, les passages de l'Erôs et des XL Saints. De loin en loin, des escaliers permettaient de monter de la Thermastra à l'étage supérieur.

Il s'agit maintenant de justifier cette opinion.

Le Livre des Cérémonies<sup>20</sup> apprend que le questeur, nouvellement promu, était conduit, soit dans l'hémicycle des Skyla, soit dans la Thermastra, où l'on faisait venir les antigrahes et les appariteurs pour les présenter à leur chef hiérarchique. Les fonctionnaires subalternes précités se trouvaient évidemment à proximité et, selon toute vraisemblance, dans l'Hippodrome couvert, où ils assistaient à la réception. La présentation devait avoir lieu à l'entrée même de la

79

Thermastra, tout près de la porte de la Thermastra donnant sur l'Hippodrome couvert.

Divers fonctionnaires subalternes, nouvellement promus, étaient également présentés à leurs chefs hiérarchiques, soit dans l'hémicycle des Skyla, soit dans la Thermastra<sup>21</sup>. Il ressort des textes que la présentation avait lieu aux Skyla, lorsque le chef hiérarchique assistait à la réception de l'Hippodrome couvert et se trouvait ainsi sur les lieux; s'il était absent, on allait le chercher et la présentation se faisait dans la Thermastra. En effet, la porte des Skyla se fermait de bonne heure, tandis que la porte de la Thermastra, en tant que porte de service, restait ouverte.

Les jours de courses, les dignitaires se rendaient, les uns dans la Thermastra, les autres dans l'Abside<sup>22</sup>, sans doute, pour attendre le passage de l'empereur se rendant au Palais du Kathisma par le Triconque, l'Abside, Daphnè, l'Augoustéon, Saint-Etienne de Daphnè et l'escalier privé en colimaçon<sup>23</sup>. Les dignitaires ne devaient pas escorter l'empereur se rendant au Kathisma; ils gagnaient ce dernier par la cour de Daphnè. Ce sont les dignitaires de rang élevé qui se tenaient dans l'Abside; aussitôt après le passage de l'empereur, ils sortaient, très vraisemblablement, du Palais de Daphnè pour se diriger vers le Palais du Kathisma. Quant aux dignitaires subalternes, groupés dans la Thermastra, ils se tenaient probablement dans la région de la Thermastra, située sous l'Abside. Tout porte à croire, du reste, que la Thermastra était reliée à l'Abside par un escalier. Dans ces conditions, les dignitaires stationnant dans la Thermastra pouvaient être avertis du passage de l'empereur et sortir alors pour se rendre au Palais du Kathisma. *La Thermastra se prolongeait donc jusqu'en dessous de l'Abside.*

Lors des fêtes du Broumalion, les dignitaires, venant du dehors, pouvaient gagner, directement par la Thermastra, la phiale mystique du Sigma. Après la cérémonie, ces mêmes dignitaires passaient directement de la phiale dans la Thermastra et sortaient du Palais de Daphnè par la Thermastra<sup>24</sup>. *La Thermastra se prolongeait donc jusqu'à la Phiale du Sigma*, avec laquelle elle communiquait de plain-pied. Comme l'Abside s'ouvrait sur le Sigma, au-dessous duquel se trouvait la Phiale, la Thermastra avait donc la même direction que la galerie de Daphnè.

La veille des courses du 11 Mai, le tesséraire venait chercher l'autorisation impériale de procéder aux courses, à la porte, conduisant de la Thermastra au Lausiakos<sup>25</sup>. Sous le règne de Michel III (842—867), le mauvais temps empêchant de célébrer les fêtes du Broumalion dans la phiale mystique du Triconque, les dignitaires civils restèrent dans le Lausiakos, tandis que les chefs militaires descendaient dans la Thermastra, où le Trésorier descendit à son tour pour leur remettre des bourses, selon l'usage<sup>26</sup>. Lors des fêtes du Broumalion également, les dignitaires réunis très certainement dans le Lausiakos, descendent de là pour pénétrer dans la phiale mystique du Triconque<sup>27</sup>. Tout indique que les dignitaires sont descendus dans la Thermastra pour se rendre par cette galerie dans la Phiale. *La Thermastra se prolongeait donc jusqu'au Lausiakos*, et se trouvait à un niveau

80



inférieur, comme le constate, du reste, Ebersolt<sup>28</sup>. La porte, qui menait du Lausiakos à la Thermastra, devait s'ouvrir sur un escalier descendant à la Thermastra. Cette porte devait naturellement se trouver sur le flanc ouest du Lausiakos et, vraisemblablement, près de l'extrémité nord dudit tricline.

Le règlement d'ouverture du Grand Palais<sup>29</sup> signale l'existence d'un escalier en colimaçon descendant des parages de l'Erôs au Lausiakos, sur lequel s'ouvrait une porte en métal poli. Cette porte, décorée d'une *tropikè*, est celle par laquelle passait la *zostè* pour se rendre du Salon d'Or, en direction de l'Erôs<sup>30</sup>. Cette porte et cet escalier sont encore cités par Nicolas Mesaritès<sup>31</sup>. Il est permis de supposer que l'escalier en colimaçon, descendant des passages de l'Erôs (passages des XL Saints prolongés, au-delà du Lausiakos, en direction de l'ouest) au Lausiakos, se continuait jusqu'à la Thermastra. Les passages de l'Erôs longeaient, en effet, le flanc nord des bâtiments du Triconque et se reliaient à l'hémicycle, ou Sigma, par une porte polie à un battant. *La Thermastra, d'après sa direction, devait se trouver sous les passages de l'Erôs.*

Un texte assez obscur du Livre des Cérémonies<sup>32</sup> incite à supposer que la *Thermastra se prolongeait, sous le Lausiakos, jusqu'à l'étage inférieur du Salon d'Or.* Après avoir présidé, du haut d'une sorte de perron, à une cérémonie, qui s'était déroulée dans la phiale des Verts, située en contre bas du tricline de Justinien, près de l'extrémité orientale du flanc méridional dudit tricline, l'empereur rentrait au Salon d'Or pour y attendre que le personnel, qui avait pris part aux cérémonies célébrées dans la phiale de Verts, se soit transporté dans la phiale des Bleus, située au pied de la terrasse du Phare, sur le flanc est de ladite terrasse. Quant aux dignitaires, ils attendaient. Lorsque tout était prêt, le préposite avertissait l'empereur et le maître des cérémonies allait dans le Lausiakos donner aux dignitaires l'ordre de départ. « Les dignitaires passent alors par la Thermastra; ayant monté un escalier, ils entrent par la porte du Diétarikion et, après avoir traversé l'Abside, qui est devant le Panthéon, ils sortent par la porte à un battant sur la terrasse »<sup>33</sup>.

La terrasse en question est la terrasse du Phare. L'Abside, qui est devant le Panthéon, est l'Abside nord du Salon d'Or<sup>34</sup>. Le Panthéon semble avoir été le vestibule nord du Salon d'Or<sup>35</sup>. La porte à un battant mettait en communication les passages des XL Saints avec la terrasse du Phare; on pouvait, d'ailleurs, gagner du Salon d'Or cette porte, soit par le Panthéon, soit par le Phylax voisin<sup>36</sup>. Le Diétarikion, local réservé aux officiers de service, paraît avoir été situé au coin nord-ouest du Salon d'Or<sup>37</sup>.

Pour se rendre du Salon d'Or à la porte à un battant<sup>38</sup>, s'ouvrant sur la terrasse du Phare, le Livre des Cérémonies indique divers itinéraires, selon que l'on sortait par l'abside de Saint-Théodore (abside nord-est) ou par l'abside du Panthéon (abside nord). Il est, d'ailleurs, très probable que l'on pouvait déboucher directement, et sans traverser le Salon d'Or et ses absides, des passages des XL Saints sur la terrasse du Phare. En effet, la *zostè*, venant de la Magnaure, passe par l'Erôs et les passages des XL Saints et traverse ensuite obliquement, *ἐπικόπτει*,

la terrasse du Phare, pour entrer à l'église de la Théotokos du Phare<sup>39</sup>. La *zostè* a évidemment passé par la porte à un battant, mais elle ne semble pas avoir traversé le Salon d'Or ou ses absides.

Cet itinéraire des dignitaires, tel que l'indique le chapitre 64, paraît singulier. Pour l'expliquer, il faut tenir compte des exigences du protocole byzantin. D'après ce protocole, lorsque deux cérémonies avaient lieu successivement, l'étiquette voulait que les personnages, qui avaient assisté à la première cérémonie, sortissent du Grand Palais, pour y rentrer aussitôt, afin d'assister à la seconde cérémonie<sup>40</sup>.

Du Lausiakos, les dignitaires ne sont pas descendus dans la Thermastra. D'abord, le texte ne le dit pas; ensuite, l'itinéraire serait absurde. On ne comprendrait pas pourquoi on aurait obligé les dignitaires à descendre du Lausiakos dans la Thermastra pour remonter, aussitôt après, de la Thermastra au Diétarikion, tout à fait voisin du Lausiakos. Les dignitaires sont donc sortis du Palais de Daphné par les Skyla et sont rentrés dans le palais par la Thermastra. Ils ont parcouru cette galerie inférieure dans toute sa longueur, de l'ouest à l'est. La Thermastra, on l'a dit, se liait au Lausiakos par un escalier. Comme les dignitaires ne sont pas montés par ledit escalier, ils ont dû nécessairement passer sous le Lausiakos pour monter par un autre escalier, plus à l'est, dans les parages du Salon d'Or. Par cet escalier, les dignitaires ont débouché dans le Diétarikion, situé à l'angle nord-ouest du Salon d'Or. Cette indication confirme la position assignée à la Thermastra.

La Thermastra se prolongeait sous les passages de l'Erôs. Le chapitre 64 montre que la Thermastra se prolongeait encore au-delà, sous les passages des XL Saints, qui longeaient le flanc est du Salon d'Or. Le Diétarikion, dans lequel aboutissait l'escalier montant de la Thermastra, touchait, en effet, au passage des XL Saints.

Commentant l'itinéraire du chapitre 64, Ebersolt, qui indique un autre itinéraire, que ne paraît pas justifier le texte du Livre des Cérémonies<sup>41</sup>, suppose avec raison que les dignitaires ont pu passer sous le Lausiakos et il en conclut que la Thermastra aurait communiqué avec le Diétarikion par un passage souterrain et un escalier. Ebersolt ne semble pas, du reste, s'être rendu compte que les dignitaires étaient sortis du Palais de Daphné pour y rentrer. Le Pseudo-Codinos<sup>42</sup> rapporte que Théodose II avait donné l'ordre d'assassiner Paulin dans l'escalier obscur en colimaçon par lequel on montait au Palais de Daphné (escalier de la porte d'ivoire). Les *Patria* rapportent la même anecdote avec des variantes; l'escalier en question aurait été situé du côté du Panthéon<sup>43</sup>. A l'époque de Théodose II, le Salon d'Or n'était pas construit et le Panthéon n'existait pas, si tant est qu'il s'agisse du vestibule du Salon d'Or. L'anachronisme est donc évident. A l'époque, où furent rédigés les *Patria*, les empereurs habitaient depuis des siècles le Grand Palais. Le rédacteur a vraisemblablement confondu l'escalier en colimaçon de la porte d'ivoire, rarement utilisé sans doute, avec l'escalier montant de la Thermastra au Diétarikion, local contigu au Panthéon. L'itinéraire du Chapitre 64 doit être, semble-t-il, le suivant:



Du Lausiakos, les dignitaires ont traversé le Justinianos et les Skyla et ont débouché dans l'Hippodrome couvert, par lequel ils ont gagné la Thermastra. Ils ont suivi cette galerie basse du Palais de Daphnè, marchant de l'ouest à l'est, en passant successivement sous la galerie de Daphnè, sous l'Abside, sous les passages de l'Erôs, sous le Lausiakos et sous les passages des XL Saints. Arrivés là, ils sont montés par un escalier, à l'étage supérieur du Grand Palais et sont entrés dans le Diétarikion, contigu au Salon d'Or. Pour se transporter de la phiale des Verts à la phiale des Bleus, le personnel, auquel le Livre des Cérémonies fait allusion, a dû très probablement suivre le même itinéraire que les dignitaires.

De ce qui précède, il résulte que par la Thermastra on pouvait gagner de plain-pied, la Phiale du Triconque et, par des escaliers, le Lausiakos et le Salon d'Or. La Thermastra n'était donc qu'une immense galerie traversant l'étage inférieur du Palais de Daphnè dans toute son étendue, de l'ouest à l'est.

L'itinéraire, suivi par un patrice nouvellement promu, pour se rendre de la Thermastra au Consistoire<sup>44</sup>, c'est-à-dire, dans la direction du nord, demande quelques explications.

Après la cérémonie de la promotion au Salon d'Or, le nouveau patrice, précédé par un silencieux portant son diptyque, sort du Palais de Daphnè par les Skyla dans l'Hippodrome couvert, pour se rendre à St-Etienne de l'Hippodrome, où il allume des cierges. Au sortir de l'église, entouré d'une nombreuse escorte, il continue sa route à travers l'Hippodrome couvert, passe par la Thermastra et se rend au Consistoire, où il allume des cierges. Au sortir du Consistoire, il se dirige avec son escorte, par les quartiers des gardes, vers la Chalçè<sup>45</sup>. Dans un paragraphe parallèle<sup>46</sup>, il est dit simplement que le patrice, après sa promotion, se rend à St-Etienne de l'Hippodrome, où il allume des cierges, ainsi qu'à l'église du Seigneur. L'escorte, qui attend dans le Makrôn des Candidats, accompagne ensuite le patrice jusqu'aux portes de bronze des Courtines et au-delà.

Le trajet du Salon d'Or à la Thermastra par le Lausiakos, le Justinianos, les Skyla et l'Hippodrome couvert, avec arrêt à St-Etienne de l'Hippodrome, n'offre pas de difficulté, mais le trajet de la Thermastra au Consistoire, en l'absence de tout point de repère, s'explique moins aisément. Labarte<sup>47</sup> suppose que la Thermastra se prolongeait jusqu'à la salle à manger du Consistoire, avec laquelle elle communiquait de plain-pied. Mais il n'existait pas de salle à manger au Consistoire. L'*ἀγοστήριον*, mentionné par Labarte, se trouvait sur le flanc méridional du Salon d'Or, devant la chambre à coucher de l'empereur<sup>48</sup>; quant au Delphax, c'est le Tribunal des XIX Lits<sup>49</sup>.

La Thermastra, comme on l'a montré, était orientée de l'ouest à l'est et rien ne permet de supposer qu'un embranchement de cette galerie se soit dirigé vers le nord, en passant sous l'Augousteus et l'Onopodion, pour se relier au Consistoire. Cette solution écartée, on est forcé d'admettre que le nouveau patrice a dû monter de la Thermastra au premier étage du Palais de Daphnè, pour se rendre au Consistoire par les voies ordinaires.

Ebersolt<sup>50</sup> émet l'hypothèse, bien que les ambassadeurs arabes n'aient pas passé par l'Abside, comme il le suppose, que le patrice a peut-être suivi, mais en sens inverse, le même trajet que les ambassadeurs arabes, qui du Consistoire ont passé par l'Onopodion, le portique de l'Augousteus et les passages de l'Augousteus à l'Abside<sup>51</sup>. Cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable et tout porte à croire à l'existence d'un escalier reliant la Thermastra à l'Abside. Le nouveau patrice a pu encore gagner, par la Thermastra, la Phiale mystique du Triconque et monter dans l'hémicycle, ou Sigma, par l'un des deux escaliers signalés par les textes<sup>52</sup>. Du Sigma, au lieu de passer par l'Abside, Daphnè, l'Augousteus et l'Onopodion, le patrice aurait pu suivre une autre voie et sortir par la porte du Spatharikion, sur le passage du Seigneur, pour gagner par l'église du Seigneur, le Consistoire<sup>53</sup>. Toutefois, la première solution semble être la plus vraisemblable. Le patrice se rend, en effet, directement de la Thermastra au Consistoire, où il allume des cierges; du Consistoire, il passe dans l'église du Seigneur allumer des cierges, pendant que son escorte l'attend dans le Makrôn des Candidats, où il la rejoint<sup>54</sup>. On peut se demander pourquoi le patrice est rentré au Palais de Daphnè par la Thermastra, plutôt que par la porte d'ivoire. La seule explication plausible est que la porte d'ivoire était fermée. Lors des fêtes du Broumalion, les dignitaires pénètrent, en effet, au Palais de Daphnè par la Thermastra, au lieu d'y pénétrer, comme de coutume, par la porte d'ivoire, parce que le Palais de Daphnè ne s'ouvrait pas, le soir<sup>55</sup>.

Ainsi, la porte de la Thermastra s'ouvrait sur l'Hippodrome couvert et était très rapprochée, peut-être même contiguë à la porte d'ivoire; la porte de la Thermastra desservait le rez-de-chaussée de la galerie de Daphnè et était comme une porte de service; elle ne donnait pas directement accès aux salles hautes du Palais de Daphnè, mais indirectement, par des escaliers et des portes intérieurs.

La Thermastra n'était pas une salle, mais une longue galerie, se prolongeant assez loin dans la direction de l'est. Située sous la galerie de Daphnè, elle desservait le rez-de-chaussée du Palais de Daphnè. Elle continuait, très vraisemblablement, sous les passages de l'Erôs, desservait les salles inférieures du Triconque, passait très probablement sous le Lausiakos et les passages des XL Saints, pour desservir les salles du rez-de-chaussée du Grand Palais. La Thermastra était ainsi la grande artère inférieure du Palais de Daphnè, ayant la même direction que la grande artère supérieure formée par la galerie de Daphnè, les passages de l'Erôs et des XL Saints.

La Thermastra prenait jour sur les jardins qui s'étendaient entre Daphnè et le Justinianos. Dans la section, qui longeait le flanc nord de la Phiale mystique du Triconque et des salles inférieures du Triconque, la Thermastra prenait jour sur l'espace à ciel ouvert, ménagé entre les bâtiments du Triconque et les passages de l'Erôs; dans la section, qui passait sous le Lausiakos et les passages des XL Saints, la Thermastra prenait jour sur les jardins en pente, qui s'étendaient au nord du Lausiakos et du Salon d'Or, depuis les passages du Seigneur, le sol s'abaissant, en effet, sensiblement en direction de l'est et de la mer.



## Notes

- <sup>1</sup> Le Palais impérial, pp. 134—137 et plan.  
<sup>2</sup> *Ἀνάκτορα*, pp. 216—217.  
<sup>3</sup> Cer. I, 41, p. 211 (II p. 19 Vogt).  
<sup>4</sup> Le Grand Palais, pp. 152—154 et plan.  
<sup>5</sup> Cer. II, 55, pp. 801—805.  
<sup>6</sup> Cer. II, 18, pp. 600. 601—602.  
<sup>7</sup> Cer. I, 48, pp. 249—250 (II pp. 55—56 Vogt). Lors de la promotion d'un questeur, le préposit se rendait avec ledit fonctionnaire, soit dans l'hémicycle (des Skyla), soit dans la Thermastra et y mandait les antigrahes et appariteurs pour les présenter à leur nouveau chef (Cer. I, 54, pp. 368—369 [II p. 74 Vogt]). Les antigrahes et appariteurs se trouvaient très certainement dans l'Hippodrome couvert, où ils assistaient à la procession (Comparez le chapitre 54 avec le chapitre 57; Cer. I, 57, p. 273 [II p. 81 Vogt]). La porte de la Thermastra communiquait donc, comme la porte des Skyla, avec l'Hippodrome couvert.  
<sup>8</sup> Cer. I, 92, p. 422; II, 51, pp. 699—701.  
<sup>9</sup> Cer. II, 18, p. 600, pp. 601—602.  
<sup>10</sup> Estienne s. v.; E. A. Sophoclès, *Greek Lexicon of the Roman and Byzantine Periods* (from B. C. 146 to A. D. 1100). New York, Leipzig 1893. s. v.  
<sup>11</sup> Reiske, *Cer. Comm.* p. 277, « Thermastra est vel balneum vel vaporarium ».  
<sup>12</sup> Le Palais impérial, p. 136. Cf. Théoph. Cont. p. 815—816.  
<sup>13</sup> Le Grand Palais, p. 154.  
<sup>14</sup> Cer. II, 18, p. 605.  
<sup>15</sup> Cer. I, 92, p. 422.  
<sup>16</sup> Cer. II, 51, pp. 699—701.  
<sup>17</sup> Les Patria (Preger 2, p. 145) attribuent à Constantin la construction des deux bains: le Bain du Miroir (?) et le Bain d'Iconomios, voisin du Tzykanistèrion. Le Livre des Cérémonies, I, 41, p. 215 (II pp. 22—23 Vogt) signale également l'existence d'un Bain au bas de l'escalier de Ste Christine, peut-être dans les parages du Phare.  
<sup>18</sup> Le Palais impérial, pp. 67 et 136. Cf. plan.  
<sup>19</sup> Le Grand Palais, p. 154 et plan.  
<sup>20</sup> Cer. I, 54, pp. 268—269 (II p. 74 Vogt).  
<sup>21</sup> Cer. I, 56, p. 272; I, 57, p. 273; I, 58, p. 274 (II pp. 80. 81. 82 Vogt).  
<sup>22</sup> Cer. I, 68, p. 303 (II p. 112 Vogt).  
<sup>23</sup> Cer. I, 68, p. 304 (II pp. 112—113 Vogt).  
<sup>24</sup> Cer. II, 18, pp. 601—602.  
<sup>25</sup> Cer. I, 70, p. 340 (II p. 143 Vogt).  
<sup>26</sup> Cer. II, 18, pp. 605—606.  
<sup>27</sup> Cer. II, 18, p. 600.  
<sup>28</sup> Le Grand Palais, p. 154. Beljaev (*Byzantina* I, p. 50) a lui aussi reconnu la communication entre la Thermastra et le Lausiakos.  
<sup>29</sup> Cer. II, 1, p. 518.  
<sup>30</sup> Cer. I, 50, p. 260 (II p. 65 Vogt).  
<sup>31</sup> Heisenberg, *Nikolaos Mesarites* (Joh. Komnenos), p. 45.  
<sup>32</sup> Cer. I, 64, pp. 289—290 (II pp. 98—99 Vogt), cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 153, n. 6.

- <sup>33</sup> Cer. I, 64, p. 289 (II p. 98 Vogt).  
<sup>34</sup> Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 86 et passim; et plan.  
<sup>35</sup> Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 86 et passim; et plan.  
<sup>36</sup> Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 91, note 1 et plan.  
<sup>37</sup> Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 92 note 1 et plan.  
<sup>38</sup> Cette porte à un battant, plusieurs fois citée par le Livre des Cérémonies (Cer. I, 20, p. 119 [I pp. 110—111 Vogt]; I, 64, p. 289 [II p. 98 Vogt]) est probablement celle à laquelle fait allusion Léon Gramm. p. 271. Elle n'a rien de commun avec la porte à un battant de la passerelle du Phare (*στενωπός του μονοθύρου*). Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108. 111 Vogt).  
<sup>39</sup> Cer. I, 50, p. 261 (II p. 66 Vogt).  
<sup>40</sup> Cer. I, 29, p. 161; I, 35, p. 184 (I pp. 149—150. 172 Vogt); I, 48, pp. 249—250 (II pp. 55—56 Vogt); II, 15, pp. 584. 585.  
<sup>41</sup> *Le Grand Palais*, p. 153, n. 6.  
<sup>42</sup> Codin. p. 112.  
<sup>43</sup> Preger 2, p. 362.  
<sup>44</sup> Cer. I, 47, p. 239; I, 48. 49. 50. 51. 52 (II pp. 46. 51—70 Vogt).  
<sup>45</sup> Cer. I, 48, pp. 249—250 (II pp. 55—56 Vogt).  
<sup>46</sup> Cer. I, 48, pp. 251—252 (II p. 57 Vogt); cf. Cer. I, 47, p. 239 (II p. 46 Vogt).  
<sup>47</sup> Le Palais impérial, pp. 67—68 et 125.  
<sup>48</sup> Cer. II, 4, p. 529. Cf. Anne Comn. II, p. 287 (III p. 171 Leib). Cf. aussi Cer. II, 15, pp. 581. 597; II, 18, pp. 602. 604. Voir Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 66, n. 5 et pp. 85. 89.  
<sup>49</sup> R. Guillard, A propos du Livre des Cérémonies de Constantin VII Porphyrogénète: le Delphax. *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves* 10, 1950, pp. 293—306 (Mélanges Henri Grégoire II) (Cf. plus haut, pp. 70—80).  
<sup>50</sup> *Le Grand Palais*, p. 152, n. 2.  
<sup>51</sup> Cer. II, 15, p. 584.  
<sup>52</sup> Cer. II, 18, p. 600—601. Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 113, notes 1 et 2.  
<sup>53</sup> C'est en partie l'itinéraire suivi par la zôsté: Cer. I, 50, p. 260 (II p. 65 Vogt).  
<sup>54</sup> Cer. I, 48, pp. 251—252 (II p. 57 Vogt).  
<sup>55</sup> Cer. II, 18, p. 601.



## 8. Les péridromes ou galerie de Marcien, le Décime et la Phiale mystique du Triconque\*

### *Les péridromes ou galerie de Marcien*

#### *Οἱ Μαρκιανοῦ περιδρομοί. Τὰ διαβατικά τοῦ Μαρκιανοῦ*

Une voie bordée de portiques courait entre le mur d'enceinte du Grand Palais et le flanc est de l'Hippodrome, depuis les Noumera jusqu'à la porte Karéa. Le Palais du Kathisma, soudé en partie au flanc est de l'Hippodrome, interrompait la ligne des portiques. Cette dernière reprenait-elle au-delà, pour longer, en direction du sud, le flanc est de l'Hippodrome, jusqu'à l'extrémité de la Sphendonè? On ne saurait l'affirmer, mais le fait est assez probable. Dans ces parages, les textes mentionnent la présence de péridromes ou galeries ou passages, construits par l'empereur Marcien, au milieu du V<sup>e</sup> siècle et appelés péridromes de Marcien<sup>1</sup>, ou passages extérieurs de Marcien<sup>2</sup>. La position exacte de cette galerie est assez difficile à préciser.

Lorsque l'empereur se rendait processionnellement à l'oratoire de St-Pierre, il sortait du Grand Palais par les Skyla et suivait ensuite les passages extérieurs de Marcien jusqu'à l'oratoire, dans la nef duquel il pénétrait<sup>3</sup>. Cet oratoire de St-Pierre, construit par Basile I (867—886), se dressait, au témoignage du Continuateur de Théophane<sup>4</sup>, à l'extrémité des passages de Marcien, comme une tour terminale. Ainsi, les passages extérieurs de Marcien commençaient au moins à la hauteur des Skyla pour se continuer en direction du sud jusqu'à l'oratoire de St-Pierre, lequel devait se trouver à hauteur de l'extrémité de la Sphendonè<sup>5</sup>, à l'endroit où le sol descendait en pentes assez rapides vers la petite plaine où se levait l'antique Palais d'Hormisdas.

L'oratoire de St-Pierre, comme les sanctuaires voisins, l'oratoire de la Théotokos et l'oratoire de l'archistratège, St-Michel<sup>6</sup>, devaient donc dominer d'assez haut le quartier d'Hormisdas<sup>7</sup>. Ebersolt<sup>8</sup> regarde les péridromes de Marcien comme une longue galerie parallèle à l'Hippodrome, allant des Skyla jusqu'à l'extrémité de la Sphendonè. Il admet même que « cette galerie élevée » se prolongeait jusqu'au Palais du Boukoléon, autrement dit jusqu'aux murs maritimes, assertion que le texte du Continuateur de Théophane semble, cependant, contredire. Paspatis<sup>9</sup> identifie les péridromes de Marcien avec les anciens remparts occidentaux du Grand Palais, entre l'Hippodrome et la mer, opinion que Mordtmann paraît partager<sup>10</sup>. Labarte<sup>11</sup> fait des péridromes de Marcien une galerie à deux étages, dont l'étage supérieur partait d'une terrasse élevée, qui s'étendait devant les Skyla. L'existence de cette prétendue terrasse repose sur une erreur

\* *Ἑλληνικά* 16, 1959, pp. 77—90 (*Δημοσιεύματα τῆς ἐταιρείας Μακεδονικῶν σπουδῶν*).

de texte. Aucun texte n'autorise, au surplus, à considérer les péridromes de Marcien comme une galerie à deux étages<sup>12</sup>.

Dans l'itinéraire des Skyla à l'oratoire de St-Pierre par les passages extérieurs de Marcien, le Livre des Cérémonies ne signale la présence d'aucun escalier. L'empereur, suivi par le cortège, part de plain-pied des Skyla pour pénétrer de plain-pied dans la nef de l'oratoire, où il est reçu par le patriarche devant les portes basilicales. Entre le point de départ et le point d'arrivée, aucune différence de niveau. Cet itinéraire du chapitre 21 du Livre I est, d'ailleurs, certainement incomplet. Comme dans beaucoup d'autres itinéraires, l'auteur se contente de jalonner le trajet par un point de repère, sans entrer dans les détails. Devant les Skyla s'étendait l'Hippodrome couvert, qu'on était obligé de traverser pour sortir du Grand Palais, en direction de l'Hippodrome. Les passages de Marcien ne reliaient donc pas directement aux Skyla. Il ne faut pas oublier, du reste, que la construction des péridromes de Marcien est antérieure de plus de deux siècles à la construction des Skyla. A l'époque de Marcien, la demeure impériale ne s'étendait pas dans la direction du sud et la présence d'une galerie dans les parages, où s'élevèrent plus tard les Skyla, ne répondait à aucune nécessité.

Les péridromes de Marcien pourraient donc, sans invraisemblance, être situés le long du flanc est de l'Hippodrome. Ils auraient ainsi continué la ligne de portiques adjacents à l'Hippodrome, ligne interrompue par le Palais du Kathisma. Les péridromes de Marcien faisaient probablement partie des portiques ou péridromes qu'Anne Comnène signale autour du Grand Palais<sup>13</sup>. Les péridromes de Marcien proprement dits s'arrêtaient à l'extrémité sud de l'Hippodrome, au témoignage formel du Continuateur de Théophane, L'empereur les continua-t-il par des passages aériens à travers le sol en pente jusqu'aux murs maritimes, pour relier le Grand Palais au Palais du Boukoléon, récemment construit par Théodose II? C'est possible.

### *Le Décime. Τὸ Δέκιμον*

Les historiens byzantins font allusion, à plusieurs reprises, sous le nom de *Décime*, τὸ Δέκιμον, à un local situé entre l'escalier privé en colimaçon et la loge impériale du Kathisma. On n'est pas parvenu à identifier ce local.

D'après la Chronique Pascale<sup>14</sup>, l'impératrice Justine avait préparé à la porte du Décime un attentat contre l'empereur Gratien, en 380, alors qu'il se rendait par l'escalier en colimaçon à la tribune des jeux. Malalas<sup>15</sup>, qui rapporte le fait dans les mêmes termes, affirme que Gratien, en effet, fut assassiné dans ce guet-apent, ce qui est historiquement faux. L'empereur Gratien fut bien assassiné, mais aux environs de Lyon, le 25 août 383<sup>16</sup>. Quoi qu'il en soit, la tentative d'assassinat<sup>17</sup>, signalée par les chroniqueurs byzantins, eut lieu à la porte Décime, alors que l'empereur se rendait par l'escalier en colimaçon à la tribune des jeux, par conséquent sur le trajet entre l'escalier et la tribune.



La Chronique Pascale<sup>18</sup> nous apprend encore que, sous Zénon (474—491), Harmace, père de Basiliskos, fut assassiné dans l'escalier en colimaçon du palais, près du Décime, alors qu'il montait à l'Hippodrome pour assister aux courses: *εἰς τὸν Κόχλιον τοῦ παλατίου κατὰ τὸ Δέκιμον, ὡς ἀνέρχεται εἰς τὸ ἱππικὸν θεωρῆσαι*. D'après ce texte, le Décime se trouvait à proximité de l'escalier conduisant à la tribune des jeux et avant la tribune du Kathisma. Sous Zénon encore, un attentat fut aussi dirigé contre Illus, dans les mêmes conditions, alors qu'il montait au Décime par les paliers, *ὡς ἀνέρχεται διὰ τῶν πουλιτιῶν ἐπὶ τὸ Δέκιμον*<sup>19</sup>.

Ici, le lieu précis de l'attentat est indiqué; on retrouve la mention de ces paliers, *πούλιτα*, signalés par la Chronique Pascale et Théophane, en haut de l'escalier en colimaçon, avant d'arriver dans le triklinos, aux portes de bronze, situé derrière le Kathisma.

Ces paliers constituaient une sorte de galerie extérieure ou de long balcon appliqué contre la façade est du Palais du Kathisma et reliaient l'escalier en colimaçon au triklinos aux portes de bronze. De ce balcon on pénétrait dans le triklinos par une porte, *θύρα μετὰ τὰ πουλιτα*. C'est devant cette porte, sur le palier donc formant balcon, que l'empereur, en se rendant au Kathisma, procédait jadis à la promotion de certains officiers de sa garde<sup>20</sup>.

81 De ces divers textes, il résulte que le Décime doit être cherché sur le trajet du Grand Palais à la loge impériale du Kathisma, en haut de l'escalier privé en colimaçon, au bout d'un palier aboutissant à une porte et avant d'arriver à la loge du Kathisma. Dans cette position, le Décime ne peut être que le triklinos aux portes de bronze, autrement dit, la grande salle d'honneur du Palais du Kathisma, où l'empereur recevait les dignitaires, les jours de courses.

Le mot *Δέκιμον* semble être une corruption du mot *δέξιμον*<sup>21</sup> qui signifie *réception*. Le Décime serait ainsi le triklinos où l'on reçoit. Dans le même ordre d'idées, les Patria<sup>22</sup> appellent τὸ Στέψιμον la salle du couronnement des empereurs, autrement dit, l'Augousteus.

Le Décime est cité une seule fois par le Livre des Cérémonies<sup>23</sup> dans un texte de la haute époque, où il est question d'une inspection des greniers publics du Stratégion. On y voit l'empereur sortir de son palais par les Bains, *διὰ τῆς Βαλνιαρίας* et y rentrer soit par le Décime, soit par les Bains, *εἴτε διὰ τοῦ Δεξιμόν, εἴτε διὰ τῆς Βαλνιαρίας*. Le Décime constituait ainsi une issue indirecte du Grand Palais sur l'Hippodrome<sup>24</sup>. Les souverains ne l'utilisaient sans doute qu'assez rarement, car leur cortège de dignitaires et de gardes avait de la peine à se déployer dans des escaliers tournants et des vestibules étroits.

82 *La Phiale mystique du Triconque. Ἡ μυστικὴ τοῦ Τρικόνυχου φιάλη*

Sous le nom de Phiale, les Byzantins désignaient la vasque d'une fontaine. Par extension, on appelait généralement Phiale, l'emplacement sur lequel s'élevait une fontaine. La grande phiale palatine, où l'empereur, en certaines circon-

stances, donnait audience aux factions, réunies ensemble pour l'acclamer et le féliciter, est appelée par le Livre des Cérémonies, phiale mystique du Triconque, *ἡ μυστικὴ τοῦ Τρικόνυχου φιάλη*<sup>25</sup>. Le Continuateur de Théophane<sup>26</sup> déclare qu'elle était ainsi nommée à cause du voisinage du Triconque et de son étage inférieur, le Mystère. Cette même phiale est encore appelée phiale mystique du Sigma ou simplement phiale du Sigma<sup>27</sup>, ou parfois encore, phiale mystique du Triconque du Sigma<sup>28</sup>. Parfois, par abus, le Livre des Cérémonies la désigne sous le nom impropre de Sigma<sup>29</sup>. Léon Grammatikos<sup>30</sup> et le Continuateur de Théophane<sup>31</sup> la nomment: *ἡ φιάλη ἐν ἣ γίνεται τὸ ταξιμοδέξιμον*.

La phiale mystique du Triconque fut construite par Théophile, au dire des mêmes historiens<sup>32</sup>. La construction modifia profondément la nature des lieux et la disposition de l'antique hémicycle, dont la tradition attribuait l'érection à Constantin le Grand<sup>33</sup>. La phiale était un emplacement assez vaste à ciel ouvert, *ὑπαιθρόν τι καὶ ἐξάερον*<sup>34</sup>, au milieu duquel se dressait une fontaine. La vasque, *φιάλη*, en bronze avait les bords revêtus d'argent. Au centre de la vasque se dressait un motif décoratif doré, terminé en pomme de pin, d'où l'eau jaillissait<sup>35</sup>. Le Livre des Cérémonies confirme le renseignement du Continuateur de Théophane. Sous le règne de Michel III (842—867), la neige ayant rendu la phiale mystique du Triconque inabordable, les fêtes du Broumalion eurent lieu dans le Lausiakos<sup>36</sup>. Si la phiale mystique du Triconque n'était pas à l'abri des intempéries, elle était cependant par sa situation suffisamment protégée contre le vent. Aussi était-ce là qu'on se transportait, lorsque la tempête empêchait de célébrer les réjouissances coutumières dans les phiales des factions, moins bien abritées<sup>37</sup>. Outre sa fontaine centrale, la phiale mystique du Triconque était décorée de deux autres fontaines, d'où l'eau jaillissait de la gueule de lions de bronze. D'après le Continuateur de Théophane<sup>38</sup>, ces lions étaient placés « sur le côté correspondant de la plus grande largeur du Sigma ». Comme ce dernier avait la forme d'un croissant de lune, sa partie la plus large se trouvait entre les deux extrémités du croissant, par conséquent à l'ouest<sup>39</sup>. Toutes ces fontaines, ajoute le Continuateur de Théophane, contribuaient à entretenir une agréable fraîcheur dans la partie creuse du Sigma, *τὸ κοῖλον τοῦ Σίγμα*.

Le flanc ouest de la phiale était garni de gradins en marbre blanc de Proconèse, sur lesquels prenaient place les invités, le corps municipal et les factions urbaines et de Péra avec leurs chefs, les domestiques des Scholes et des Excubiteurs et les deux démarques. Ces hauts personnages occupaient au centre des gradins un emplacement spécial sous une *tropikè* de marbre, portée par deux colonnettes<sup>40</sup>.

L'existence de ces gradins est confirmée par Léon Grammatikos<sup>41</sup> et par le Continuateur de Théophane<sup>42</sup>. Le Livre des Cérémonies indique aussi que les factions, après avoir dansé aux flambeaux dans la phiale mystique du Triconque, montent sur ces gradins, afin d'acclamer l'empereur<sup>43</sup>. Lors des fêtes du Broumalion<sup>44</sup>, tous les dignitaires et fonctionnaires descendent dans la phiale mystique du Triconque; l'empereur prend place sur son trône et la réception solennelle a lieu. Lorsqu'elle est terminée, tous les assistants allument des torches et se mettent



à danser et à chanter. Le signal des danses est donné par un fonctionnaire impérial, qui descend des gradins dans la phiale. Selon l'usage, les dignitaires et fonctionnaires se tenaient sur les gradins pour recevoir l'empereur, puis ils descendaient dans la phiale pour y danser. Le personnage, qui donnait le signal de la danse, siégeait avec ses collègues sur les gradins et en descendait au moment voulu. Il ne se trouvait pas au Sigma. Lorsque l'empereur dépêchait un émissaire dans la phiale, celui-ci descendait du Sigma dans la phiale par l'escalier de bois et non par les gradins<sup>45</sup>.

Les gradins occupaient tout le côté ouest de la phiale et débordaient vraisemblablement sur les côtés nord et sud jusqu'au niveau de la fontaine centrale, qui décorait la salle, comme permet de l'induire le texte du Continuateur de Théophane, *ἐκ δὲ ταύτης (φιάλης) ἀναβάθραι ἐστήκασιν*<sup>46</sup>. Ebersolt<sup>47</sup> place les gradins sur le côté est de la phiale, au-dessous de l'édicule du trône; Labarte<sup>48</sup> et Paspatis<sup>49</sup> avaient adopté la même disposition. Elle présente de réelles difficultés. En effet, l'empereur, assis sur son trône au Sigma, regardait l'ouest et devait avoir en face de lui les factions ou les dignitaires, qui le recevaient solennellement. Assis sur les gradins, disposés en avant du trône et du même côté que lui, les assistants auraient tourné le dos à l'empereur pendant la réception, ce qui ne peut se concevoir. Siégeant sous la *tropikè*, les domestiques des Scholes et des Excubiteurs ainsi que les démarques devaient faire face à l'empereur et non lui tourner le dos. Le Continuateur de Théophane<sup>50</sup> précise, d'ailleurs, nettement la position des gradins sur le flanc ouest de la Phiale. D'après cet auteur, le Pyxitis était situé « en face de l'édicule du trône et de front, près des gradins, sur le côté ouest du Sigma ». Ce texte est décisif et dispense d'insister. Les cérémonies, qui se déroulaient dans la phiale, ne peuvent, au surplus, se concevoir qu'en situant les gradins en face du trône, sur le côté ouest de la phiale. Il ne semble pas que l'on ait pu descendre du Sigma dans la phiale par les gradins, ce qui aurait établi entre le rez-de-chaussée et le premier étage du Palais une communication difficile à fermer. Lorsque l'empereur recevait son peuple, il n'aimait pas se livrer à sa merci. Aucun texte ne permet, du reste, de supposer cette communication. Lorsque les dignitaires se rendaient dans la phiale mystique du Triconque, ils y accédaient des étages inférieurs du Grand Palais (Thermastra) et non du Sigma lui-même<sup>51</sup>.

La phiale enclose dans le Sigma était donc une salle hémicirculaire, dont le côté rectiligne à l'ouest était bordé de gradins. Le Sigma communiquait par un escalier (*στέγαξ*) avec son étage inférieur, dont le plafond était soutenu par 19 colonnes. Cet étage avait exactement la même forme que la Sigma et formait autour de la phiale une galerie hémicirculaire, *περίπατος*, dont le sol était pavé de marbre tacheté de noir. À l'est, cette galerie touchait à l'étage inférieur du Triconque, le Tétraséron, flanqué de trois absides. Cette salle était remarquable par la présence d'un écho, d'où son nom de Mystère, *τὸ Μυστήριον*<sup>52</sup>.

En qualifiant de *peripatos* le Sigma inférieur, le Continuateur de Théophane<sup>53</sup> entend signifier que cette salle formait une sorte de promenoir autour de la phiale

et au même niveau qu'elle. Ce *peripatos* du Continuateur de Théophane ne doit pas, d'un autre côté, être confondu avec le *peripatos* ou pourtour de la Phiale, *ὁ τῆς φιάλης περίπατος*, dont parle le Livre des Cérémonies<sup>54</sup>. Lors des fêtes du Broumalion, les dignitaires descendaient dans la phiale, dont ils faisaient trois fois le tour en dansant. C'est ce que le Livre des Cérémonies indique dans les termes suivants: *γύρωθεν τοῦ Σίγματος ἀάσσουσι* et, un peu plus loin: *κυκλεύσαντες ἐν τῷ τῆς φιάλης περιπάτῳ*. Les deux phrases sont rigoureusement synonymes. Les dignitaires, qui sont dans la Phiale, tournent autour du Sigma, qui enclosait, en effet, la phiale et la dominait; pour cela, ils étaient obligés de suivre le pourtour même de la phiale. Après avoir fait trois fois le tour de la phiale, en longeant dans le bas le Sigma, les dignitaires s'arrêtaient dans la partie la plus large de la phiale, pour acclamer l'empereur. La partie la plus large de la phiale en hémicycle doit nécessairement être cherchée du côté des gradins, c'est-à-dire, à l'ouest. Les dignitaires s'arrêtaient là et se trouvaient exactement en face de l'empereur, assis sur son trône au Sigma. La partie large de la Phiale se trouvait, en effet, comme le dit le Continuateur de Théophane<sup>55</sup>, du côté de la plus grande largeur du Sigma, c'est à dire, entre les deux cornes de l'édifice.

Ainsi, la phiale mystique du Triconque ne s'étendait pas devant le Sigma, mais elle était enclose dans ce dernier, ce qu'exprime le Continuateur de Théophane, en écrivant: *ἐκ τούτου (Σίγμα) ὑπαιθρόν τι καὶ ἐξάερον κέχνηται*; c'est ce que précise aussi le Livre des Cérémonies<sup>56</sup>, en disant que les dignitaires, tournant autour de la Phiale, tournent également *γύρωθεν τοῦ Σίγματος*. Le nom même de Sigma, donné à la salle bâtie par Théophile, est significatif. Il ne s'agit pas d'une salle, hémicycle plein,<sup>57</sup> comme par exemple les Skyla, appelés parfois hémicycle des Skyla<sup>57</sup> ou simplement hémicycle<sup>58</sup>, ainsi que le suppose Ebersolt<sup>59</sup>, ni d'une salle ovale, comme le croit Labarte<sup>60</sup>, mais d'une salle en croissant lunaire, formant galerie supérieure autour de la Phiale.

Le nom de Sigma, qui convenait si bien à l'édifice, n'apparaît qu'avec le règne de Théophile. Si le Livre des Cérémonies continue à donner au Sigma l'ancien nom d'hémicycle, c'est que le Sigma n'était, en somme, qu'une modification de l'hémicycle constantinien et remplissait le même rôle que lui. Théophile fit simplement excaver la partie centrale de l'hémicycle, dont il ne conserva que les bords, qui formaient autour de la cavité centrale une galerie, affectant naturellement la forme d'un croissant. Considéré isolément, le Sigma était une galerie en croissant de lune, enclosant la phiale de niveau inférieur; considéré dans son ensemble, en faisant abstraction de la région excavée, le Sigma avait l'aspect d'un véritable hémicycle, et rien de surprenant à ce qu'on lui ait gardé quelquefois son ancienne appellation.

Après la suppression des Phiales des factions, sous Basile I<sup>er</sup>, la Phiale mystique du Triconque prit une certaine importance; c'était là que désormais les factions devaient se réunir pour recevoir l'empereur et lui témoigner leur loyalisme, dans certaines circonstances. Le chapitre 66 du Livre I des Cérémonies et le chapitre 68 du Livre II justifient pleinement la disposition indiquée.



Dans la phiale<sup>61</sup>, sur les gradins prennent place les factions, la parade (*τὰ ἀκρόν*), les divers personnages conviés ainsi que les ambassadeurs. Les patrices et autres dignitaires se rendent alors du tricline de Justinien II par le Lausiakos, son escalier et la porte à un battant de l'Idikon dans l'hémicycle de la Phiale mystique du Triconque pour y attendre l'empereur, groupés devant l'oratoire de Saint-Jean. L'empereur, partant du Salon d'Or, suit le passage des XL Saints et pénètre par la porte polie à un battant dans l'hémicycle, d'où il passe dans le Triconque, pour revêtir son costume d'apparat. Les dignitaires entrent alors dans le Triconque, pour présenter leurs hommages au souverain, et en ressortent par la porte d'argent pour se placer autour du trône. L'empereur sort à son tour par la porte d'argent, salué par les dignitaires, qui, sur un signe, gagnent leurs places. L'empereur monte sur son trône et fait le signe de la croix trois fois sur l'assemblée, avec le pli de sa chlamyde. Il s'assied ensuite.

88 Le préposite se penche alors sur la Phiale et donne le signal. Les orgues jouent et les factions acclament l'empereur à l'unisson. Les Bleus commencent aussitôt leurs litanies gratulatoires. En même temps, le préposite invite les grands domestiques à gagner leur poste. Ces derniers descendent aussitôt du Sigma dans la Phiale, vraisemblablement par le Styrax, et vont siéger à leur poste, sous la tropikè au centre des gradins, en face du trône. Les Verts récitent à leur tour leurs litanies gratulatoires et acclament l'empereur. Ce dernier se lève de son trône aux sons de l'orgue et les dignitaires vont l'attendre au Triconque, formant la haie. Un chambellan récite alors la prière finale pour l'empereur et, de la balustrade qui entoure l'édicule du trône, fait le signal d'usage. Les factions présentent les quatre suppliques traditionnelles, qui sont aussitôt accordées. L'empereur salue l'assemblée, puis passe dans le Triconque, où il congédie les dignitaires et il quitte son costume d'apparat, avant de revenir par le passage des XL Saints au Salon d'Or avec sa suite. Le préposite, suivi des chambellans, revient aussitôt du Salon d'Or, où il a accompagné l'empereur, dans l'hémicycle de la Phiale du Triconque par le passage du Seigneur. Se penchant alors du haut du Sigma sur la Phiale, il jette des bourses aux factions, qui les reçoivent, en étendant en dessous la chlamyde de leurs démarques. C'est très vraisemblablement du haut de l'édicule du trône, dont la balustrade antérieure dominait la phiale, que le préposite jette les bourses. Il n'y avait donc pas de gradins devant l'édicule.

Le chapitre suivant du Livre des Cérémonies<sup>62</sup> indique la place qu'occupaient les dignitaires autour de l'empereur, au Sigma. L'empereur est assis sur son trône, disposé sur une estrade de marbre et surmonté d'un ciborium. Les chefs des chambellans sont rangés devant lui et lui font face; les patrices stratèges sont disposés de chaque côté de l'estrade aux fenêtres du Sigma sur la Phiale; les sénateurs leur font suite, eux aussi, placés aux fenêtres du Sigma sur la Phiale. Les protospathaires eunuques sont debout, derrière l'empereur, près du trône; les protospathaires barbus et les spathaires porte-épée sont massés devant les portes du Triconque, ayant derrière eux les spathaires chambellans et les chambellans adossés à la triple porte du Triconque. Les spatharocandidats et les spathaires sont

debout de chaque côté de l'empereur, sur l'estrade de marbre. Le maître des cérémonies est devant eux, ayant derrière lui les silencieux.

Au Sigma, en avant de la porte d'argent, du côté de la phiale, se trouvait une estrade de marbre, au centre de laquelle se dressait le ciborium soutenu par quatre colonnes. C'est sous ce ciborium que l'on disposait le trône, auquel on accédait, suivant l'usage, par quelques marches. L'édicule du trône était entouré d'une balustrade grillée, au dessus de laquelle on disposait des rideaux, fixés aux colonnettes du ciborium. Dans l'édicule du trône prenaient place quelques dignitaires de la suite impériale, en général des eunuques, comme les chefs des chambellans avec le préposite et les protospathaires eunuques; les premiers se tenaient en avant, les seconds en arrière du trône. De chaque côté de l'édicule, sur l'estrade en marbre, qui le débordait, se trouvaient les spatharocandidats et les spathaires, ayant en tête le maître des cérémonies avec les silencieux. Les protospathaires barbus et les spathaires porte-épée étaient rangés devant les portes du Triconque ayant derrière eux les spatharocubulaires et les cubulaires adossés à la troisième porte du Triconque<sup>63</sup>. Quant aux patrices stratèges et aux sénateurs, qui assistaient du haut du Sigma à la cérémonie, ils étaient disposés à droite et à gauche de l'estrade de marbre, aux fenêtres du Sigma, sur la Phiale<sup>64</sup>. Les entrecolonnements du Sigma étaient évidemment garnis d'une balustrade et formaient fenêtre sur la Phiale.

Le chapitre 18 du Livre II des Cérémonies, dont le début manque, parle des fêtes du Broumalion, célébrées dans la Phiale mystique du Triconque. Ce jour-là, les dignitaires sont entrés au Grand Palais par la porte d'ivoire, ouverte par les officiers chargés de ce service et ont dû assister à la réception quotidienne dans le Lausiakos, à l'issue de laquelle ils sont descendus dans la Phiale mystique du Triconque. Cependant, l'empereur s'est rendu au Sigma et a pris place sur son trône, dans l'édicule garni de rideaux pour la circonstance. Tous les dignitaires, auxquels se sont joints les officiers de la suite de l'empereur, sont rangés sur les gradins et la réception commence. Lorsqu'elle a pris fin, un des officiers impériaux descend des gradins dans la Phiale et donne le signal des danses. Tous les dignitaires, tenant à la main des cierges allumés, descendent alors dans la Phiale et se mettent à danser, en chantant des chants du Broumalion; ils tournent ainsi trois fois autour du Sigma, en suivant le pourtour de la Phiale. S'arrêtant alors dans la partie la plus large de la salle, c'est-à-dire au bas des gradins, face à l'empereur, ils acclament le souverain. Un haut fonctionnaire impérial descend alors du Sigma dans la Phiale par l'escalier de bois ou Styrax et remet à leurs destinataires des bourses. Après cette distribution, les dignitaires se retirent par la Thermastra et rentrent chez eux.

La Phiale devait donc être nécessairement assez vaste pour pouvoir contenir un personnel aussi nombreux. Léon Grammatikos<sup>65</sup> et le Continuateur de Théophraste<sup>66</sup> prétendent que dans la Phiale, en certaines circonstances, les factions présentaient leurs chevaux richement caparaçonnés. On peut mettre en doute l'exactitude de ce renseignement. Le Livre des Cérémonies parle également de la



présentation des chevaux dans les phiales respectives des factions<sup>67</sup>. Ces phiales n'étaient vraisemblablement pas les phiales palatines, mais devaient se trouver devant les écuries des factions au Dihippion.

En résumé, la Phiale était une salle hémicirculaire à ciel ouvert, dont le côté rectiligne, à l'ouest, était garni de gradins. Au même niveau que la phiale se trouvait une galerie à colonnades, en demi cercle ou croissant de lune, enclosant la phiale; c'était le Sigma inférieur. Au dessus de cette galerie se trouvait une autre galerie à colonnade de même forme, enclosant la phiale en dessous. C'était le Sigma supérieur ou hémicycle. Le Sigma supérieur dominait donc la phiale; ses entrecolonnements, garnis d'une balustrade, constituaient des fenêtres, d'où l'on pouvait assister aux spectacles, qui se déroulaient dans la Phiale.

### Notes

- <sup>1</sup> Théoph. Cont. pp. 331 et 335.  
<sup>2</sup> Cer. I, 21, p. 122 (I p. 114 Vogt). Le mot *ξέω* indique que ces portiques se trouvaient à l'extérieur du Grand Palais; le mot *περίδρομος* indique que ces portiques bordaient le Grand Palais. Cf. sur « les galeries de Marcien », Vogt, Commentaire 1, pp. 138—140, où se trouvent plusieurs erreurs qu'il importe de rectifier. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 139.  
<sup>3</sup> Cer. I, 21, p. 122 (I p. 114 Vogt).  
<sup>4</sup> Théoph. Cont. p. 331: *κατὰ τὸ ἄκρον τῶν Μαρκιανοῦ περιδρόμων ὡς ἀκροπόργιον*.  
<sup>5</sup> Il n'est pas impossible que Marcien ait continué ses périodromes par des passages aériens jusqu'au premier Palais du Boukoléon, comme le suppose Ebersolt; dans ce cas Justinien II n'aurait eu qu'à relier le Palais d'Hormisdas à ces passages.  
<sup>6</sup> Sur l'oratoire de St.-Pierre cf. Janin, La géographie, p. 411.  
<sup>7</sup> Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 139. 151. 173. — Sur le quartier d'Hormisdas cf. Janin, Constantinople, pp. 333—334.  
<sup>8</sup> Le Grand Palais, p. 151 et plan.  
<sup>9</sup> *Ἀνάτορα*, p. 313 et plan. Aucun chroniqueur n'a attribué à Marcien la construction de remparts autour du Grand Palais.  
<sup>10</sup> Constantinople, § 96 et plan.  
<sup>11</sup> Le Palais impérial, pp. 214—215 et plan.  
<sup>12</sup> Cette erreur de Labarte a été relevée par Beljaev et par Ebersolt, Le Grand Palais, p. 103, n. 3.  
<sup>13</sup> Anne Comn. II, pp. 304. 364 (III pp. 184. 228 Leib).  
<sup>14</sup> Chron. Pasc. p. 562.  
<sup>15</sup> Malalas p. 344.  
<sup>16</sup> Zonar. III, p. 84; cf. Victor de Tunone, Chr. an. 383.  
<sup>17</sup> Il s'agit, en effet, d'une tentative d'assassinat, comme l'indique l'expression *παρεσκευάσεν* de la Chronique Pascale.  
<sup>18</sup> Chron. Pasc. p. 603; cf. Malalas p. 382; Théoph. p. 193 (p. 125 de B.), Preger 2, p. 238: *εἰς τὸν κόχλιον τὸν ἀνερχόμενον εἰς τὸ Κάθισμα τοῦ Ἱπποδρομίου*.  
<sup>19</sup> Malalas p. 387. Théoph. p. 197 (p. 127 de B.) dit: *ἀνερχομένου αὐτοῦ εἰς τὸ κόχλιον τοῦ Ἱπποδρόμου*. Léon Gramm. p. 118: *εἰς τὸν μέγαν κόχλιον*.

- <sup>20</sup> Cer. I, 86, p. 391.  
<sup>21</sup> Sous le nom de *δέξιμον*, le Livre des Cérémonies désigne ordinairement la réception de l'Empereur par les factions dans les phiales: Cer. I, 62, p. 278; I, 63, p. 280; I, 64, p. 284; I, 66, p. 296; I, 67, p. 301 (II pp. 88. 90. 94. 105. 110 Vogt); II, 21, p. 617; II, 32, p. 631; II, 33, p. 632; II, 34, p. 633; II, 36, p. 634; II, 52, pp. 757. 773. 776.  
<sup>22</sup> Preger 2, p. 144. Cf. Liutprand, Legatio 3: Stephana, id est coronaria; Ebersolt, Le Grand Palais, p. 51, n. 1. Scaliger (Notes à la Chron. Pasc. p. 603) donne la leçon *δόξιμον*. Une scolie du Livre des Cérémonies (Cer. II, 51, p. 701) donne la leçon *δέξιμον*. Rien n'autorise à supposer que le mot Décime soit un nom propre. Aussi est-ce à tort que A. Martin (Daremberg et Saglio, art. Hippodromos) parle de la Porte de Décimus.  
<sup>23</sup> Cer. II, 51, p. 701.  
<sup>24</sup> Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 158, considère l'escalier en colimaçon conduisant à la tribune de l'Hippodrome comme constituant une sortie du Palais de Daphnè; mais, comme il situe la tribune de l'Hippodrome au nord, au-dessus des carcères, l'endroit précis de la sortie n'apparaît pas.  
<sup>25</sup> Cer. I, 32, p. 174 (I p. 162 Vogt); I, 66, p. 296; I, 67, p. 303; I, 71, p. 349 (II pp. 105. 111. 151 Vogt); II, 18, pp. 600—605; II, 34, p. 633. Sur la Phiale mystique du Triconque cf. Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 111—113.  
<sup>26</sup> Théoph. Cont. p. 141.  
<sup>27</sup> Cer. I, 42, p. 216 (II p. 24 Vogt); II, 18, p. 602.  
<sup>28</sup> Cer. II, 21, p. 617.  
<sup>29</sup> Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 113, n. 3.  
<sup>30</sup> Léon Gramm. p. 225.  
<sup>31</sup> Théoph. Cont. p. 640.  
<sup>32</sup> Léon Gramm. p. 225; Théoph. Cont. pp. 141. 640.  
<sup>33</sup> Preger 2, p. 145.  
<sup>34</sup> Théoph. Cont. p. 141.  
<sup>35</sup> Théoph. Cont. p. 141. Cf. id., p. 147 et Ebersolt, Le Grand Palais, p. 132, la description des phiales.  
<sup>36</sup> Cer. II, 18, p. 605.  
<sup>37</sup> Cer. I, 66, p. 296 (II p. 105 Vogt).  
<sup>38</sup> Théoph. Cont. p. 141.  
<sup>39</sup> Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 111, n. 3.  
<sup>40</sup> Théoph. Cont. pp. 141. 142. La « *τροπική* » était une voûte en arc soutenue par deux colonnes; ce genre d'édicule était d'usage fréquent dans l'architecture byzantine. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 72. Les textes signalent une *τροπική* à la Magnaure (Cer. II, 15, pp. 570. 571. 580) et au Lausiakos (Cer. I, 50, p. 260 [II p. 65 Vogt]). A Notre Dame des Chalcostrateia, il existait aussi une *τροπική* devant la chapelle de la Sainte-Châsse (Cer. I, 30, p. 169 [I p. 157 Vogt]).  
<sup>41</sup> Léon Gramm. p. 225.  
<sup>42</sup> Théoph. Cont. p. 640. « Théophile construisit le Sigma et les gradins à l'endroit où se tiennent les dèmes, et la phiale, à l'endroit où a lieu la danse du flambeau ».  
<sup>43</sup> Cer. I, 62, p. 279 (II p. 89 Vogt).  
<sup>44</sup> Cer. II, 18, p. 600.  
<sup>45</sup> Cer. II, 18, p. 601.  
<sup>46</sup> Théoph. Cont. p. 141.  
<sup>47</sup> Le Grand Palais, plan.



- <sup>48</sup> Le Palais impérial, plan.  
<sup>49</sup> *Ἀνάκτορα*, plan.  
<sup>50</sup> Théoph. Cont. p. 143.  
<sup>51</sup> Cer. II, 18, p. 602. Les dignitaires entrent par la Thermastra dans la phiale mystique du Sigma et ils sortent de même par la Thermastra, Cer. II, 18, p. 601.  
<sup>52</sup> Théoph. Cont. pp. 140—141. Théoph. Cont. (p. 141) appelle le Sigma supérieur: « ὁ τοῦ Σίγμα περιστολος » à cause de la colonnade qui bordait cette salle du côté de la phiale. Ce même auteur appelle (p. 143) également le Sigma: « ὁ τοῦ Σίγμα περιδρομος », sans doute parce que la salle en question constituait une galerie semicirculaire supérieure autour de la phiale.  
<sup>53</sup> Théoph. Cont. p. 140.  
<sup>54</sup> Cer. II, 18, p. 600. Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 113, n. 3.  
<sup>55</sup> Théoph. Cont. p. 141.  
<sup>56</sup> Cer. II, 18, p. 600.  
<sup>57</sup> Cer. I, 57, p. 273 (II p. 81 Vogt).  
<sup>58</sup> Cer. I, 54, p. 269; I, 56, p. 272; I, 58, p. 274 (II pp. 74. 80. 82 Vogt).  
<sup>59</sup> *Le Grand Palais*, plan.  
<sup>60</sup> *Le Palais impérial*, plan.  
<sup>61</sup> Cer. I, 66, pp. 297—298 (II pp. 105—107 Vogt).  
<sup>62</sup> Cer. I, 67, p. 303 (II p. 111 Vogt).  
<sup>63</sup> Plutôt qu'à la triple porte du Triconque.  
<sup>64</sup> *Θυρίς* signifie fenêtre plutôt que porte. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 112, n. 4, pense qu'il s'agit des portes latérales flanquant la porte centrale du Triconque sur le Sigma. Mais ces portes étaient déjà occupées par la suite de l'Empereur, et les hauts dignitaires auraient été fort mal placés pour assister au spectacle; enfin, l'estrade de marbre ne se trouvait pas devant les portes du Triconque, mais du côté de la phiale.  
<sup>65</sup> Léon Gramm. p. 225.  
<sup>66</sup> Théoph. Cont. p. 640.  
<sup>67</sup> Cer. I, 70, p. 341 (II p. 143 Vogt).

## 9. La Magnaure\*

Le palais de la Magnaure, *Μαγναύρα*, *Μανναύρα*, *Μαναύρα*, dont la tradition attribuait la construction à Constantin I<sup>er</sup> le Grand<sup>1</sup>, était bâti sur une terrasse élevée, τὸ τῆς *Μανναύρας ἡλιακόν*<sup>2</sup>. Il était situé au nord du Grand Palais, dont il était, d'ailleurs, très rapproché<sup>3</sup>. L'édifice était orienté à l'est et son entrée principale se trouvait à l'ouest. En effet, avant de pénétrer dans la Magnaure, les dignitaires attendaient « en dehors des deux tentures qui se tirent à l'ouest »<sup>4</sup>.

Lors d'une réception, le commandant de l'Hétairie se tenait « à droite, vers le couchant, à l'endroit où se rejoignent les deux tentures, en dehors, en haut de l'escalier du grand tricline de la Magnaure »<sup>5</sup>. Un large escalier donnait accès à la grande porte ouest de la Magnaure<sup>6</sup>. Cet escalier est souvent mentionné. Les jours de réception à la Magnaure, les porte-étendards se tenaient « de côté et d'autre des escaliers du grand tricline »<sup>7</sup>. Avant d'entrer dans la salle, les dignitaires attendaient « en bas des marches d'escalier de la Magnaure »<sup>8</sup>. Au sortir de la Magnaure, l'empereur descendait cet escalier, « du côté gauche »<sup>9</sup>. Cet escalier se terminait par un seuil (*πούλιπτον*), qui devait courir tout le long de la façade occidentale de la Magnaure<sup>10</sup>.

Basilique à trois nefs, la Magnaure se terminait à l'est par trois absides. Dans l'abside médiane, élevée de quelques marches, se dressait le trône de Salomon, en arrière des balustrades<sup>11</sup>. 64

C'est à la Magnaure que les empereurs recevaient les ambassadeurs et les hauts personnages, avec un luxe, dont le Livre des Cérémonies peut donner une idée: réception des ambassadeurs arabes, des ambassadeurs espagnols, de la princesse Olga<sup>12</sup>; réception des ambassadeurs bulgares et de l'archonte de Taron<sup>13</sup>. Souvent aussi, les empereurs y tenaient des assemblées solennelles et y prononçaient des harangues<sup>14</sup>. Théophile (829—842) aimait à tenir conseil à la Magnaure<sup>15</sup>. Sous Michel III, son fils, la Magnaure abrita une sorte d'Université, où enseignaient, sous la direction de Léon le Philosophe, les professeurs les plus réputés de l'époque<sup>16</sup>. Basile I<sup>er</sup> voulut qu'on y rendît la justice, comme à l'Hippodrome couvert et à la Chalçé<sup>17</sup>. Bien avant Basile I<sup>er</sup>, du reste, des condamnations furent prononcées à la Magnaure<sup>18</sup>. D'un autre côté, Basile I<sup>er</sup> permit à l'ex-patriarche Photios de résider à la Magnaure<sup>19</sup>. Plus d'une fois, aussi, les em-

\* *Ἐπετηρίς Ἐταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν* 27, 1957, pp. 63—74.



pereurs habitèrent pendant quelque temps ce somptueux palais, après leur mariage<sup>20</sup>; tels, Michel III et Eudoxie<sup>21</sup>, Léon VI et Théophano<sup>22</sup>.

65 Devant la façade occidentale de la Magnaure s'étendait une vaste cour (*μεσαιλιον*)<sup>23</sup>. Cette cour semble être la terrasse circulaire de la Magnaure (*τὸ ἡλιακὸν τῆς Μανναύρας, τὸ στρογγύλον*), que l'empereur Maurice fit construire, en 596, où il plaça sa statue et édifia un dépôt d'armes (*ἀρμαμέντον*)<sup>24</sup>. Quelques années plus tard, Phokas construisit aussi un dépôt d'armes dans le voisinage de la Magnaure et y érigea sa statue<sup>25</sup>. D'après les *Patria*<sup>26</sup>, cette statue se trouvait derrière la Magnaure, dans la région orientale de la haute terrasse, autrement dit, de la grande terrasse, sur laquelle se dressait la Magnaure et différente de la terrasse circulaire.

Cette dernière était entourée de portiques. L'existence de portiques, partant en direction de l'ouest des deux extrémités de la façade occidentale de la Magnaure, est établie par divers textes du Livre des Cérémonies.

66 Lorsque l'empereur a terminé son discours dans la Magnaure, les dignitaires, rangés « le long du portique latéral de gauche, allant en direction du couchant, l'attendaient au bas de l'escalier ». L'empereur sort alors de la Magnaure; il descend par le côté gauche de l'escalier et il suit le portique, où se tiennent les dignitaires, pour gagner la porte s'ouvrant sur le tricline des Candidats<sup>27</sup>. Le portique en question partait donc en bas et à gauche de l'escalier de la façade occidentale de la Magnaure, pour se poursuivre en direction de l'ouest. Il formait le portique méridional de la cour s'étendant devant la façade occidentale de la Magnaure; de plus, il était perpendiculaire et non parallèle à l'escalier. Ainsi, le chapitre X du livre II du Livre des Cérémonies fait mention d'un portique gauche de la Magnaure. Un autre chapitre révèle l'existence d'un portique droit.

Lorsque l'impératrice, le troisième jour après son mariage, se rendait en grande pompe, de la Magnaure aux Bains, les Bleus l'attendaient, rangés « dans le portique droit de la Magnaure en direction de la porte de l'Augoustéon, dite aussi, Porte du Pilier ». Les Verts étaient placés « du côté opposé, dans le voisinage de l'écurie »<sup>28</sup>. Lorsque l'impératrice paraissait, les Bleus l'acclamaient les premiers, puis c'était le tour des Verts, « lorsqu'elle traversait l'allée »<sup>29</sup>.

67 L'impératrice a dû sortir de la Magnaure par la grande porte occidentale; elle a descendu l'escalier. Le portique, qu'elle a à sa droite et où sont massés les Bleus, est le portique occidental nord; le portique opposé, où se tiennent les Verts, est donc le portique occidental sud ou gauche, dont il a été question plus haut. Ces deux portiques, partant des extrémités nord et sud de la façade occidentale de la Magnaure, dans la direction de l'ouest, enclosaient la cour s'étendant devant la façade occidentale de la Magnaure. Une disposition analogue fut adoptée par Basile I<sup>er</sup>, lorsqu'il créa le jardin du Mésokèpion, à l'est de l'Eglise Nouvelle. Ce jardin était enclos entre deux lignes de portiques, continuant les deux galeries latérales de l'Eglise, en direction de l'est jusqu'au Tzykanistèrion<sup>30</sup>. La Magnaure, s'élevant à l'est de l'Augoustéon, les deux portiques se dirigeaient donc du côté de l'Augoustéon<sup>31</sup>.

La Porte du Pilier était une porte orientale de l'Augoustéon; elle était probablement située à peu près en face de la porte de Mélétius, qui était la porte occidentale de l'Augoustéon<sup>32</sup>.

Les deux portiques, signalés par le Livre des Cérémonies, étaient-ils parallèles? C'est possible, mais non certain. Peut-être s'infléchissaient-ils en demi-cercle pour enclore l'*ἡλιακὸν στρογγύλον* de Maurice. Labarte<sup>33</sup> donne aux portiques une orientation différente et Ebersolt<sup>34</sup> semble admettre la même disposition. Labarte suppose qu'il s'agit d'un seul portique, qui couvrait toute la façade occidentale de la Magnaure. Il y a lieu de remarquer, tout d'abord, que l'existence d'un portique, précédant le grand escalier montant à la Magnaure, se conçoit mal. Disposé ainsi, le portique aurait masqué la vue. D'autre part, le Livre des Cérémonies ne fait aucune mention d'un portique parallèle à la façade ouest de la Magnaure. Le chapitre 10<sup>35</sup> dit seulement que les dignitaires attendent « en bas de l'escalier de la Magnaure »; il ne parle pas de portique. Le chapitre 41<sup>36</sup> parle du portique de droite de la Magnaure, se prolongeant en direction d'une porte de l'Augoustéon, c'est-à-dire, dans la direction du couchant. Or, un portique, placé devant l'escalier de la Magnaure et couvrant la façade ouest de l'édifice, aurait été orienté nord-sud.

L'empereur ne pénétrait pas toujours à la Magnaure par la grande porte occidentale et par le jardin. Très souvent, il entrait dans la salle par une porte, percée dans le flanc sud de l'édifice, porte située vraisemblablement dans l'axe de la passerelle. Comme les dignitaires attendaient au bas de l'escalier de la façade occidentale le moment d'être invités à pénétrer dans la salle, l'empereur n'avait pas ainsi à traverser leurs rangs<sup>37</sup>. Souvent aussi, il rentrait de la Magnaure au Grand Palais par cette même porte méridionale<sup>38</sup>. Venant du Salon d'Or, ou y rentrant, il était plus court pour l'empereur de passer par la passerelle et d'entrer à la Magnaure, ou d'en sortir, par une porte méridionale, située à proximité de l'abside du trône. Mais, lorsque l'empereur se rendait à la Magnaure par le Tricline des Candidats ou que, de la Magnaure, il devait passer par le Tricline des Candidats pour gagner la Chalcè, il était plus court pour lui de pénétrer dans la Magnaure par le jardin et la porte ouest ou de sortir de la Magnaure par la porte ouest et le jardin. C'est de cette circonstance dont Labarte ne s'est pas rendu compte.

Ainsi, les seuls portiques mentionnés sont ceux qui, des deux extrémités de la façade ouest, se prolongeaient en direction de l'ouest. Ces portiques étaient à deux étages, ou, tout au moins, le dessus servait de promenoir, selon toute vraisemblance.

Devant la façade occidentale de la Magnaure, de nombreux textes signalent l'existence d'un emplacement planté d'arbres, appelé: *τὸ ἀναδενδράδιον τῆς Μανναύρας*<sup>39</sup> ou, plus simplement: *τὸ ἀναδενδράδιον*<sup>40</sup>. Cet emplacement, que les auteurs modernes appellent *le jardin de la Magnaure*, n'était, en réalité, qu'une simple allée, bordée d'arbres de chaque côté, comme le prouvent les textes suivants.

Lorsqu'après leur mariage l'empereur et l'impératrice se rendaient à la Magnaure, les miliciens des factions montaient sur des bancs, disposés de chaque



côté de l'*anadendradion*, pour acclamer les nouveaux souverains<sup>41</sup>. Montés sur des bancs, disposés le long d'une allée de chaque côté, les miliciens pouvaient acclamer de près le couple impérial à son passage. Il n'en aurait pas été de même, si les bancs avaient été disposés de chaque côté d'un large jardin. Le couple impérial suit une voie nettement délimitée, comme une allée, et non un vague emplacement planté d'arbres, comme un jardin.

Le chapitre 41 du Livre I du livre des Cérémonies traite du couronnement et du mariage d'une impératrice. C'est incontestablement un texte ancien, mais assez confus. Le couple impérial se rend de l'Augousteus à la Magnaure, mais, selon l'étiquette byzantine, en deux cortèges distincts. L'empereur, avec les dignitaires, suit l'itinéraire normal et passe par la Main d'Or, l'Onopodion, le Consistoire, le Makrôn des Candidats, le tricline des Candidats, l'escalier menant à la terrasse de la Magnaure. Arrivé là, le cortège gagne la Magnaure, acclamé par les factions, sur son passage<sup>42</sup>. De l'escalier précité à la Magnaure, l'itinéraire est évidemment celui du texte précédent, du chapitre 39 du Livre I. L'empereur traversait le jardin, qui s'étendait devant la façade ouest de l'édifice, et pénétrait dans la salle par la grande porte ouest.

De son côté, l'impératrice, avec ses dames d'honneur, se rend de l'Augousteus à la Magnaure par la Main d'Or et la passerelle, *γέφυρα*<sup>43</sup>, située dans le voisinage de l'Oatos, c'est-à-dire, dans le prolongement des passages du Seigneur<sup>44</sup>. L'itinéraire, suivi par l'impératrice, est le suivant: elle a traversé la Main d'Or et l'Onopodion, pour descendre au Consistoire; mais, du Consistoire, au lieu de gagner par le Makrôn, le tricline des Candidats, elle a passé par l'église du Seigneur, pour rejoindre les passages du Seigneur, qu'elle a suivis jusqu'à l'Oatos. De là, elle est montée par un escalier sur la passerelle, *ἀναβάσιον τῆς γεφύρας*<sup>45</sup>, elle a traversé la dite passerelle, *τράπεζα τῆς γεφύρας*, pour atteindre de plain-pied la terrasse de la Magnaure. De cette terrasse, elle a gagné l'*anadendradion*, pour faire son entrée à la Magnaure<sup>46</sup>.

Les ambassadeurs et hôtes illustres, qui du tricline des Candidats se rendaient à la Magnaure, ou qui de la Magnaure revenaient, après leur réception, au tricline des Candidats, passaient toujours par l'*anadendradion* qui apparaît ainsi comme une allée, que l'on suivait, plutôt que comme un vague jardin, que l'on traversait librement<sup>47</sup>.

Les jours de réception d'ambassadeurs à la Magnaure, on étendait tout le long de l'*anadendradion*, ainsi que sur les marches et le seuil de l'escalier, par lequel on montait à la Magnaure, des tapis précieux<sup>48</sup>. On pouvait bien étendre des tapis sur le sol d'une allée dans toute sa longueur, mais on ne conçoit guère que l'on ait étendu des tapis sur le sol de tout un jardin. D'après ce texte, il semble que l'allée de la Magnaure devait se trouver dans l'axe même de la grande porte de l'entrée de la Magnaure. Du bas de l'escalier, en face de la grande porte d'entrée de la Magnaure, l'allée devait se continuer en direction de l'ouest, probablement jusqu'à la porte de sortie de la cour sur l'extérieur. L'allée traversait ainsi, dans toute sa longueur, la cour, enclose de portiques.

La décoration de l'*anadendradion*, les grands jours de réception à la Magnaure, démontre nettement qu'il s'agissait d'une allée et non d'un jardin. L'*anadendradion* était transformé par les tapissiers en une longue allée couverte et fermée par des tentures et des étoffes précieuses. Les ambassadeurs et leur suite passaient sous cette longue tonnelle d'étoffe pour se rendre à la Magnaure<sup>49</sup>.

De même que la Chalçè, la Magnaure était reliée par des passages élevés aux catéchumènes de Sainte-Sophie.

Justinien I avait créé des passages, reliant le Grand Palais, depuis la Chalçè, aux catéchumènes de Sainte Sophie<sup>50</sup>. Ces passages, venant de la Chalçè, passaient en avant de la Magnaure, c'est-à-dire, devant la cour qui s'étendait à l'ouest du Palais. La Magnaure devait donc se relier directement à ces passages. Cette liaison faite, les passages venant de la Chalçè et les passages venant de la Magnaure se confondaient et formaient désormais une voie unique, permettant de se rendre dans les catéchumènes. Il n'y avait aucune raison de créer une voie spéciale entre la Magnaure et les catéchumènes, alors que la voie, menant de la Chalçè aux catéchumènes, passait à proximité de la Magnaure.

Labarte<sup>51</sup> admet bien que les passages, conduisant de la Magnaure aux catéchumènes de Sainte-Sophie, étaient ménagés au-dessus de portiques, mais il donne à ces portiques une direction singulière et les fait partir de l'extrémité nord du prétendu portique, couvrant la façade occidentale de la Magnaure, et passer derrière le Sénat.

L'existence de passages élevés reliant la Magnaure aux catéchumènes est établie par de nombreux textes.

1) Lors de la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix<sup>52</sup>, l'empereur passe par la Magnaure et ses passages élevés, et, montant par un escalier en bois, pénètre dans les catéchumènes de la Grande Eglise. Après la cérémonie, l'empereur rentre au Palais par la petite porte de la Chalçè<sup>53</sup>.

2) La zôstè se rend par le Chytos de la Chalçè et le Puits-Sacré à Sainte-Sophie pour y faire bénir son diptyque par le patriarche<sup>54</sup>. La cérémonie terminée, les chambellans et silencieux la font monter au mitatorion du Thomaïtès (ou du chambellans et silencieux) et la conduisent, à travers les passages, jusqu'à l'intérieur, c'est-à-dire, jusqu'à la Magnaure, où l'attendent les femmes des dignitaires.

3) Voulant expulser de Sainte-Sophie Bardas Phokas, qui s'y était réfugié, Joseph Bringas se rend du Palais à l'Eglise par les passages élevés<sup>55</sup>. Par les passages élevés, Bringas s'est évidemment rendu dans les catéchumènes, d'où il est descendu dans l'église. Il est probable qu'il a dû passer par la Magnaure, plutôt que par la Chalçè.

4) Après avoir prononcé un discours dans la Magnaure<sup>56</sup>, l'empereur se rend par le Chytos de la Chalçè au Puits-Sacré. La cérémonie terminée à l'église, l'empereur monte par l'escalier du mitatorion dans les catéchumènes, d'où, par les passages, il rentre sans pompe au Grand Palais. L'empereur a dû très certainement gagner la Magnaure par les passages. Il est peu probable qu'il ait suivi les passages jusqu'à la Chalçè, ce qui allongerait le trajet.



5) Lors du sacre du patriarche Théophylacte<sup>57</sup>, l'empereur se rend aux catéchumènes de Sainte-Sophie par la Magnaure et ses passages.

De ce qui précède, il résulte que, pour se rendre du Grand Palais aux catéchumènes, on devait d'abord traverser la Magnaure, avant de s'engager dans les passages. Inversement, pour se rendre des catéchumènes au Grand Palais, on devait d'abord suivre les passages, avant d'arriver à la Magnaure. Les textes indiquent simplement la traversée de la Magnaure. Aucun ne dit que l'on montât d'abord par un escalier aux étages supérieurs de la Magnaure, avant de s'engager dans les passages, comme le suppose Labarte<sup>58</sup>.

La liaison de la Magnaure avec les passages venant de la Chalcè se faisait très simplement.

On a constaté l'existence de portiques, partant en direction du couchant des deux extrémités de la façade occidentale de la Magnaure. On a vu aussi que le portique de droite, ou portique nord, qui partait de l'extrémité nord de la façade orientale de la Magnaure se prolongeait au couchant, en direction d'une porte de l'Augoustéon, dite Porte du Pilier<sup>59</sup>. Cette indication du Livre des Cérémonies n'a pas été donnée sans raison.

Le portique de droite, en direction de l'Augoustéon, devait nécessairement rejoindre le portique, qui longeait du côté droit la Mésè menant de la Chalcè au Puits-Sacré, en contournant l'Augoustéon. L'étage supérieur du portique, venant de la Magnaure, devait donc déboucher dans les passages, ménagés au-dessus du portique venant de la Chalcè. C'est donc par l'étage supérieur de son portique de droite, en direction du couchant, que la Magnaure se liait aux passages venant de la Chalcè.

Après avoir traversé la Magnaure, on en sortait par une porte occidentale sur le seuil (*πούλιτον*); mais, au lieu de descendre l'escalier situé devant le seuil, on passait de plain-pied à l'étage supérieur du portique de droite, étage qui se trouvait au niveau même du seuil. En suivant cet étage supérieur, en direction du couchant, on arrivait aux passages, venant de la Chalcè. La jonction des passages, venant de la Chalcè, avec les passages venant de la Magnaure, s'établissait à hauteur de la Magnaure; dès lors, les deux passages se confondaient et suivaient le même tracé jusqu'aux catéchumènes.

On a vu que les passages, venant de la Chalcè, étaient ménagés à l'étage supérieur des portiques, qui bordaient la Mésè, conduisant au Puits-Sacré en contournant l'Augoustéon. On a vu aussi que c'est par le Thomaïtès, que les passages se liaient aux catéchumènes. Or, le Thomaïtès, contigu aux catéchumènes, était situé à l'angle nord-est de l'Augoustéon et sa façade occidentale dominait ladite place. Le Thomaïtès se trouvait donc sur le côté gauche de la Mésè, menant de la Chalcè au Puits-Sacré, en contournant l'Augoustéon. Pour atteindre le Thomaïtès, les passages devaient donc nécessairement passer au-dessus de la Mésè, pour rejoindre l'étage supérieur des portiques, qui longeaient à gauche la Mésè.

Labarte<sup>60</sup>, malgré l'orientation inadmissible qu'il attribue aux passages, a parfaitement compris, qu'à un point donné, ces passages devaient former une

sorte de pont au-dessus de la Mésè. La liaison entre l'étage supérieur du portique de droite et l'étage supérieur du portique de gauche avait lieu, semble-t-il, à hauteur de la Magnaure, à peu près en face de la porte de l'Augoustéon, dite Porte du Pilier. On peut supposer que, pour soutenir l'espèce de pont reliant le portique de droite au portique de gauche par-dessus la Mésè, on avait dû placer un solide pilier au milieu de la rue; ce serait à la présence de ce pilier que la porte orientale de l'Augoustéon devrait son nom.

En bref, par l'étage supérieur du portique nord, partant de la Magnaure en direction de la Chalcè, à l'endroit même où ils passaient au-dessus de la rue, pour aller rejoindre l'étage supérieur du portique longeant à gauche la voie publique, on rejoignait les passages venant de la Chalcè. La cour occidentale de la Magnaure avait certainement une issue sur l'extérieur<sup>61</sup>, issue s'ouvrant sur la rue, longeant extérieurement le flanc est de l'Augoustéon et, vraisemblablement, à peu près en face de la porte du Pilier. Après avoir passé au-dessus de la rue, les passages suivaient l'étage supérieur du portique, longeant à gauche la rue en direction du Puits-Sacré. Arrivé à hauteur du Thomaïtès, un escalier en bois permettait de monter de l'étage supérieur du portique à l'étage supérieur du Thomaïtès, situé au niveau des catéchumènes méridionaux et communiquant de plain-pied avec leur extrémité orientale. Cet escalier en bois est, du reste, mentionné deux fois dans le Livre des Cérémonies<sup>62</sup>.

L'itinéraire de la Chalcè, ou de la Magnaure, aux catéchumènes par les passages, tel qu'il vient d'être exposé, est le plus direct et le plus simple, d'après la situation des lieux. Dans cet itinéraire, l'Augoustéon ne joue aucun rôle. Sur une partie seulement de leur tracé, les passages longeaient le flanc est de l'Augoustéon, mais extérieurement.

### Notes

<sup>1</sup> Preger 2, pp. 144. 271.

<sup>2</sup> Cer. II, 10, p. 545; II, 15, p. 567.

<sup>3</sup> Liutprand, Antapod. VI 5: domus palatio contigua, quæ Magnaura dicitur. Cf. Céd. II, p. 338, qui rapporte que, peu de jours avant la mort de Constantin VII Porphyrogénète, des pierres, lancées probablement du haut de la Magnaure, tombèrent dans la chambre de l'empereur. La Magnaure ne devait donc pas être très éloignée des appartements impériaux, situés sur le flanc sud du Salon d'Or.

<sup>4</sup> Cer. II, 15, pp. 567—568.

<sup>5</sup> Cer. II, 15, p. 575. Tous les topographes du Grand Palais ont admis la situation de la Magnaure à l'est de l'Augoustéon.

<sup>6</sup> Cer. II, 15, p. 576.

<sup>7</sup> Cer. II, 15, p. 576.

<sup>8</sup> Cer. II, 10, p. 545.

<sup>9</sup> Cer. II, 10, p. 547.

<sup>10</sup> Cer. II, 15, p. 574.



- <sup>11</sup> Pour la disposition intérieure de la salle, pour sa décoration et les réceptions qui y avaient lieu, cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, pp. 68—70; Janin, Constantinople, pp. 117 bis 118.
- <sup>12</sup> Cer. II, 15, pp. 571. 583—584. 593. 594—595.
- <sup>13</sup> Cer. I, 24 (I pp. 127—129 Vogt), Cf. Liutprand, *Antapod.* VI 5; Léon Gramm. p. 282.
- <sup>14</sup> Cer. I, 27, p. 155 (I p. 143 Vogt); II, 10, p. 545. Cf. Théoph. Cont. pp. 707—717; Cédre. II, p. 273; Léon Gramm. p. 285. Gasquet (*De l'autorité impériale en matière religieuse à Byzance*, Paris 1879, p. 56) s'est mépris sur la nature de ces harangues et confond la balustrade qui se trouvait en avant du trône (*κάγκελλον*), avec les cancels d'un sanctuaire.
- <sup>15</sup> Théoph. Cont. pp. 85. 138.
- <sup>16</sup> Théoph. Cont. pp. 640. 806. Cf. Janin, Constantinople, p. 118.
- <sup>17</sup> Cédre. II, p. 204; Glykas p. 547.
- <sup>18</sup> Théoph. Cont., pp. 697. 743. 760; Cédre. II, p. 100.
- <sup>19</sup> Théoph. Cont. p. 694.
- <sup>20</sup> Cer. I, 39, p. 196; I, 41, p. 214 (II pp. 6. 21—22 Vogt). Ch. Diehl, *Etudes Byzantines*, Paris 1905, p. 304 (Sur la date de quelques passages du Livre des Cérémonies); Bury, *The Ceremonial Book of Constantine Porphyrogenetos*. *The English Historical Review*, 1907, p. 429; Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 200 ont cru reconnaître dans ce chapitre 41 le compte-rendu officiel du mariage d'Irène (17 décembre 768), modifié par des additions postérieures. Il pourrait aussi s'agir du mariage de Michel III et d'Eudoxie, fille du Décapolite (Théoph. Cont. p. 816; Léon Gramm. p. 220).
- <sup>21</sup> Théoph. Cont. p. 816; Léon Gramm. p. 230.
- <sup>22</sup> Théoph. Cont. p. 694.
- <sup>23</sup> Théoph. p. 423 (p. 274 de B.); Cédre. I, p. 698.
- <sup>24</sup> Théoph. p. 423 (p. 274 de B.). *Μεσαύλιον* désigne l'atrium d'un édifice ou la cour entourée de portiques et placée devant l'entrée principale d'un édifice. Cf. Du Cange, *Gloss. s. v. αὐλή*. C'est pourquoi Théophane (p. 423) et Cédre (I, p. 698) qualifient de *μεσαύλιον* la terrasse circulaire, bâtie par Maurice.
- <sup>25</sup> Cédre. I, p. 709; Léon Gramm. p. 146.
- <sup>26</sup> Preger 1, p. 68. Cf. Ps.-Cod., *De off.* p. 189.
- <sup>27</sup> Cer. II, 10, p. 547. Dans un chapitre similaire (Cer. I, 27, p. 155 [I p. 143 Vogt]), après avoir prononcé son discours à la Magnaure, l'Empereur sort *καὶ διέρχεται διὰ τοῦ ἐναντίου μέρους τῆς Μανναύρας*, pour se rendre par les quartiers des gardes à la Chalçè, et de là, au Puits-Sacré. Par région gauche de la Magnaure, le Cérémonial désigne soit la nef gauche de la salle, aboutissant au côté gauche de l'escalier de sortie, soit le portique extérieur, situé à gauche de la Magnaure, en sortant. Il ne faut pas confondre cet escalier avec celui qui conduisait du Tricline des Candidats à la Grande Terrasse de la Magnaure et que le Livre des Cérémonies appelle: *γραδηλία τῆς Μανναύρας* ou *τῆς ἀναβάσεως τῆς Μανναύρας* (Cer. I, 39, p. 197; I, 41, p. 213; I, 39, p. 201 [II pp. 6. 20. 9 Vogt]). Il ne faut pas non plus le confondre avec l'escalier (*ἀνάβαθρα*) qui se trouvait à l'intérieur de la salle de la Magnaure et conduisait à l'estrade du trône. Ces divers escaliers sont nettement indiqués au chapitre 15 (Cer. II, 15, pp. 575. 576).
- <sup>28</sup> La Magnaure avait une issue du côté de la Ville, sur l'embranchement de la Mésè, conduisant au Puit-Sacré, en longeant le flanc oriental de l'Augoustéon. La présence d'une écurie n'a donc rien que de très naturel et prouve que l'on pouvait se rendre directement de la ville à la Magnaure à cheval, sans traverser le Palais et qu'on pouvait sortir de la Magnaure sur la ville dans les mêmes conditions.

- <sup>29</sup> Cer. I, 41, pp. 214—215 (II pp. 21—22 Vogt). La leçon « *ὅς* (ou *ὡς*) *ἐστὶν ἡ πόλις τοῦ Αὐγουστέως* » (Cer. I, 41, p. 214 [II p. 21 Vogt]) n'a aucune signification et doit être considérée comme vicieuse: il faut probablement lire « *ὡς ἐς τὴν πόλιν* », comme le suggère Reiske, *Cer. Comm.* p. 261, et l'admet Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 75, n. 1. « *Αὐγουστέως* » est également une leçon vicieuse, pour « *Αὐγουστεῶνος* » (Ebersolt, *id.*, p. 75, n. 1; p. 50, n. 3). La locution « *ὡς ἐς* » marque la direction, et est synonyme des locutions « *ὡς ἐπὶ* », « *ὡς πρὸς* », souvent usitées dans le Livre des Cérémonies (Cer. I, 41, p. 213; I, 39, p. 200; I, 53, p. 268 [II pp. 21. 9. 73 Vogt] « *ὡς ἐπὶ* »); (Cer. II, 15, p. 273; II, 12, p. 552 « *ὡς πρὸς* »). La locution « *τὰ ἴσα* » est employée dans le Livre des Cérémonies pour exprimer la similitude ou l'identité (Cer. I, 69, pp. 320. 321 [II pp. 126. 127 Vogt]). Cf. Reiske, *Cer. Comm.* p. 324). Cf. Attal. p. 60: *τὰ ἴσα καὶ πατέρα ἐτίμα*. Dans le passage que nous commentons « *τὰ ἴσα* » se réfère à « *ἡ πόλις τοῦ Αὐγουστέως* ».
- <sup>30</sup> Théoph. Cont. pp. 124. 328—329.
- <sup>31</sup> Tous les topographes du Grand Palais ont admis la situation de la Magnaure à l'est de l'Augoustéon. Cf. Mordtmann, Constantinople, § 64; Labarte, *Le Palais impérial*, p. 116; Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 73; Beljaev, *Byzantina* 1, p. 121.
- <sup>32</sup> Cer. I, 2, pp. 37—38 (I p. 31 Vogt). Le texte litigieux ne dit nullement que la porte de Augoustéon (Porte du Pilier) était une issue de la Magnaure sur la place de l'Augoustéon: il indique simplement que le portique droit de la Magnaure se trouvait dans la direction d'une des portes de l'Augoustéon, appelée Porte du Pilier ou de Pinsos, et sans doute, qu'il rejoignait ladite porte.
- <sup>33</sup> *Le Palais impérial*, p. 189 et plan.
- <sup>34</sup> *Le Grand Palais*, p. 71 et plan.
- <sup>35</sup> Cer. II, 10, p. 545.
- <sup>36</sup> Cer. I, 41, p. 214 (II pp. 21—22 Vogt).
- <sup>37</sup> Cer. II, 10, p. 545; II, 15, p. 567. Cf. Labarte, *Le Palais impérial*, p. 188. D'après l'étiquette, les dignitaires n'étaient introduits que lorsque l'Empereur se trouvait déjà dans la salle (Cf. Labarte, *id.*, p. 189, n. 2).
- <sup>38</sup> Cer. II, 15, p. 570. Après la réception à la Magnaure, l'empereur revient au Grand Palais, *μυστικῶς δι' ἧς καὶ ἀνηλθον ὁδοῦ*.
- <sup>39</sup> Cer. I, 39, p. 201; I, 41, p. 215 (II pp. 9. 22 Vogt); II, 15, p. 580.
- <sup>40</sup> Cer. I, 39, p. 201; I, 41, p. 215 (II pp. 9. 22 Vogt); II, 15, pp. 571. 574. 584. 595.
- <sup>41</sup> Cer. I, 39, p. 201 (II p. 9 Vogt).
- <sup>42</sup> Cer. I, 41, pp. 212—213 (II pp. 19—20 Vogt).
- <sup>43</sup> Cer. I, p. 214 (II p. 21 Vogt).
- <sup>44</sup> Cer. I, 41, p. 215 (II p. 22 Vogt).
- <sup>45</sup> Cer. I, 41, p. 215 (II p. 22 Vogt); le trajet étant en sens inverse, l'escalier est appelé *καταβάσιον τῆς γεφύρας*.
- <sup>46</sup> La passerelle du chapitre 41 (II pp. 16—23 Vogt) n'est autre, sous un nom différent, que le *στενωπὸς ἀνάγων εἰς τὸν τῆς Μανναύρας ἡλιακὸν* cité par le Livre des Cérémonies que le *στενωπὸς ἀνάγων εἰς τὸν τῆς Μανναύρας ἡλιακὸν* cité par le Livre des Cérémonies (Cer. II, 10, p. 545; II, 15, p. 567). Du Palais Sacré l'Empereur se rendait à la terrasse de la Magnaure, passant devant l'Eglise du Seigneur, la Sakellè et l'Oatos (passages du Seigneur); de là, il montait sur le « *στενωπὸς* » pour atteindre la terrasse. L'identité de ce « *στενωπὸς* » avec la « *γέφυρα* » est évidente, car la position est identique. Le mot « *στενωπὸς* » désigne un passage resserré (Labarte, *Le Palais impérial*, p. 122; Ebersolt, *Le Grand Palais*, pp. 73 et 135) ce qui s'applique admirablement à une passerelle. Ce mot est d'ailleurs employé par le Livre des Cérémonies pour désigner la passerelle qui, de la



terrasse du Phare, aboutissait à l'escalier du Boucoléon (Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 [I pp. 108, 111 Vogt]) *διέρχονται διὰ τοῦ στενωποῦ τοῦ Μονοθύρου καὶ κατέρχονται τὸ καταβάσιον τοῦ Βουκολέοντος*. Cette passerelle avait été construite par Basile I, et Théoph. Cont. p. 336 la qualifie de «*αἰθέριος καὶ ἡλιοβολούμενος περίπατος*», ce qui est significatif.

<sup>47</sup> Cer. II, 15, pp. 584, 595.

<sup>48</sup> Cer. II, 15, p. 574.

<sup>49</sup> Cer. II, 15, pp. 571 et 580.

<sup>50</sup> Preger I, p. 82; Ps.-Cod., De off. p. 135.

<sup>51</sup> Le Palais impérial, pp. 84, 193 et plan.

<sup>52</sup> Cer. I, 22, p. 125 [I p. 116 Vogt]. Même itinéraire pour la fête de l'Orthodoxie (Cer. I, 28, p. 157 [I p. 145 Vogt]). Ce jour là, d'après un protocole nouveau, l'Empereur, après la cérémonie, montait dans le mitatorion du patriarche où il attendait ce dernier. Quand le patriarche était venu, il conduisait l'Empereur et ses invités dans une salle voisine, où un repas était servi. Après le repas, l'Empereur rentrait au Palais par les passages: *ἀπέρχονται πάλιν οἱ δεσπότες διὰ τῶν διαβατικῶν εἰς τὸ Παλάτιον* (Cer. I, 28, p. 160 [I p. 148 Vogt]). L'Empereur rentre également au Palais par la petite porte de la Chalcè (Cer. I, 28, p. 159 [I p. 147 Vogt]).

<sup>53</sup> Cer. I, 22, p. 127 (I p. 118 Vogt).

<sup>54</sup> Cer. I, 50, pp. 260—261 (II pp. 65—66 Vogt).

<sup>55</sup> Cer. I, 96, p. 439.

<sup>56</sup> Cer. II, 10, pp. 547—548.

<sup>57</sup> Cer. II, 38, p. 635.

<sup>58</sup> Le Palais impérial, pp. 84 et 193.

<sup>59</sup> Cer. I, 41, p. 214 (II p. 21 Vogt).

<sup>60</sup> Le Palais impérial, p. 84.

<sup>61</sup> Ce qu'indique la présence d'une écurie dans cette cour. Cer. I, 41, p. 215 (II p. 22 Vogt).

<sup>62</sup> Cer. I, 22, p. 125; I, 28, p. 157 (I pp. 116, 145 Vogt).

## 10. La Porte des Skyla\*

La Porte des Skyla est incontestablement la principale issue du Grand Palais à l'ouest, en direction de l'Hippodrome. Elle ne date, d'ailleurs, que des dernières années du VII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle Justinien II Rhinotmète (685—695 et 705—711) construisit les deux immenses galeries palatines, le tricline de Lausiakos et le tricline de Justinien, ce dernier, en 694<sup>1</sup>. Le vestibule des Skyla, qui terminait à l'ouest le tricline de Justinien et le reliait à l'Hippodrome Couvert, fut sans doute l'œuvre du même empereur. C'était une pièce demicirculaire, *ἡμικύκλιον τῶν Σκύλων*<sup>2</sup>, magnifiquement décorée de trophées et de dépouilles, vraisemblablement, d'où son nom, τὰ Σκῦλα<sup>3</sup>.

La position du vestibule des Skyla ne peut faire de doute. Lors de la procession dominicale, le Drongaire des Vigiles pénètre dans le tricline de Justinien et se place en haut de la salle, le visage tourné vers l'ouest, c'est-à-dire, vers les Skyla: *ἵσταται ἄνω ἀποβλέπων πρὸς τὸ δυτικὸν μέρος ἤγρον πρὸς τὰ Σκῦλα*<sup>4</sup>. De nombreux textes confirment, au surplus, la position des Skyla à l'extrémité ouest du tricline de Justinien. Venant des Skyla, les ambassadeurs arabes vont s'asseoir dans la région occidentale du tricline de Justinien<sup>5</sup>; venant du Chrysotriklinos, ces mêmes ambassadeurs viennent s'asseoir dans la région orientale dudit tricline<sup>6</sup>. Lorsqu'on entrerait au Grand Palais par l'ouest, on passait par les Skyla avant de pénétrer dans le tricline de Justinien<sup>7</sup>. Lorsque l'on sortait du Grand Palais par l'ouest, on passait par le tricline de Justinien, avant d'arriver aux Skyla<sup>8</sup>. La position, assignée aux Skyla par Labarte<sup>9</sup> et par Ebersolt<sup>10</sup> est parfaitement justifiée.

Les Skyla communiquaient directement et de plain pied avec l'Hippodrome Couvert par une porte de bronze, *ἡ ἐπὶ τὰ Σκῦλα χάλκειος πύλη*<sup>11</sup>. Cette porte, issue extrême du Grand Palais à l'ouest en direction de l'Hippodrome, n'était nullement fortifiée et ne devait pas être très solide, car Méसारitis déclare que les émeutiers l'enfoncèrent sans peine d'un seul coup de bélier. Labarte<sup>12</sup> relie avec raison les Skyla à l'Hippodrome Couvert, mais, d'après lui, cette liaison se faisait par un escalier, dont rien ne justifie l'existence<sup>13</sup>. Ebersolt<sup>14</sup> situe correctement la Porte des Skyla sur le côté ouest de l'édifice, mais il suppose que cette porte communiquait directement avec l'Hippodrome. Bien qu'il nie formellement l'existence de l'Hippodrome Couvert et qu'il déclare que les raisons données par Labarte pour justifier son existence ne sont pas probantes<sup>15</sup>, Ebersolt indique, cependant, que la

\* *Ἐπετηρίς Ἐταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν* 33, 1964, pp. 70—86.



Porte des Skyla ne s'ouvrait pas directement sur l'Hippodrome, mais sur une écurie du Grand Palais, située devant les Skyla. Or, cette prétendue écurie, dont l'existence repose sur une leçon vicieuse du manuscrit de Mézaritis, occupe exactement l'emplacement de l'Hippodrome Couvert.

La position de la Porte de bronze des Skyla sur la façade ouest des Skyla, admise par Ebersolt, est hors de doute. Cette porte est très souvent mentionnée par le Livre des Cérémonies et les historiens et chroniqueurs y font souvent allusion.

72 Venant de l'Hippodrome, l'empereur Théophile (829—842) traverse la cour de Daphnè et par l'Hippodrome Couvert entre aux Skyla<sup>16</sup>. Après avoir ouvert diverses portes intérieures du Grand Palais, les officiers de service ouvrent en dernier lieu la Porte des Skyla, donnant accès à l'Hippodrome (Couvert)<sup>17</sup>. Le proèdre traverse l'Hippodrome (Couvert) et fait son entrée au Grand Palais par les Skyla<sup>18</sup>. Le nouveau patrice sort par les Skyla dans l'Hippodrome (Couvert), s'arrête à Saint-Etienne de l'Hippodrome et continue sa route à travers l'Hippodrome (Couvert) pour gagner la Porte de la Thermastra<sup>19</sup>. La veille de la fête de Saint Elie, le Sénat se rend à l'Hippodrome (Couvert) et, lorsque le Grand Palais est ouvert, fait son entrée par les Skyla et, par les triclinales de Justinien et de Lausiakos, gagne le Chrysotriklinos<sup>20</sup>.

Souvent les Skyla ne sont pas expressément mentionnés. Il est dit simplement que les dignitaires se rendaient au Grand Palais par l'Hippodrome (Couvert) et que, le Grand Palais étant ouvert, ils y entraient pour tenir procession dans le tricline de Justinien<sup>21</sup>. Il est évident qu'ils ont traversé les Skyla. Les sénateurs s'habillaient dans l'Hippodrome (Couvert) et se rendaient ensuite (par les Skyla) dans le tricline de Justinien pour y tenir procession<sup>22</sup>. Le préposite mande dans les Skyla l'éparque siégeant dans l'Hippodrome (Couvert) pour lui présenter ses subordonnés<sup>23</sup>. Les ambassadeurs arabes, et, en 957, la princesse Olga passent des galeries de Daphnè dans l'Hippodrome (Couvert) et par ce dernier gagnent les Skyla pour rentrer au Grand Palais par cette porte<sup>24</sup>. En une autre occasion, les ambassadeurs arabes font leur entrée au Grand Palais par l'Hippodrome (Couvert) et les Skyla et en sortent par la même voie<sup>25</sup>.

73 Pour se rendre à SS. Serge-et-Bacchus<sup>26</sup>, l'empereur passe par les Skyla dans l'Hippodrome (Couvert) qu'il traverse pour en sortir par les anciens asècrèteia. Au retour, il suit le même itinéraire, en sens inverse<sup>27</sup>. L'empereur sortait très souvent du Grand Palais par les Skyla et rentrait par la même porte<sup>28</sup>. C'est par les Skyla que Léon V l'Arménien (813—820) fit son entrée solennelle au Grand Palais<sup>29</sup>. C'est dans l'Hippodrome Couvert que l'empereur descendait de cheval pour faire son entrée par les Skyla<sup>30</sup>. On peut en conclure que, lorsque l'empereur, au sortir du Grand Palais, montait à cheval dans l'Hippodrome (Couvert)<sup>31</sup>, c'est qu'il était sorti par les Skyla.

Lors de la Mi-Carême, les dignitaires entraient au Grand Palais évidemment par les Skyla et par le grand tricline de Justinien gagnaient la Théotokos du Phare. A l'issue de la cérémonie, ils revenaient s'asseoir dans l'Hippodrome (Couvert), puis rentraient au Grand Palais, évidemment par les Skyla, pour se rendre dans

le grand tricline de la procession, autrement dit, dans le tricline de Justinien<sup>32</sup>. Venant de l'Hippodrome, Mézaritis franchit les Portes Caspiennes et traverse l'Hippodrome (Couvert) avant d'atteindre la porte de bronze des Skyla<sup>33</sup>. Venant également de l'Hippodrome, les Impériaux pénètrent dans l'Hippodrome (Couvert) qu'ils traversent avant d'entrer au Grand Palais par les Skyla dans le tricline de Justinien<sup>34</sup>.

Le Continuateur de Théophane appelle les Skyla « un lieu où se trouvait l'issue du Palais impérial », τὰ Σκύλα, τινὰ τόπον κατὰ τὰς βασιλείους εισόδους<sup>35</sup>. Les Skyla servaient d'antichambre au tricline de Justinien et les dignitaires y attendaient assis l'autorisation d'entrer<sup>36</sup>. Après avoir traversé l'Hippodrome (Couvert), la princesse Olga entre et s'assied dans les Skyla, avant d'être reçue dans le tricline de Justinien par l'impératrice et les dames de la Cour. Après la réception, la princesse sort et s'assied dans les Skyla, puis elle rentre, un instant après, dans le tricline de Justinien pour gagner de là le Kénourgion<sup>37</sup>. Attaqué dans le Lausiakos, Théoctiste, ministre de Michel III, veut fuir dans la direction de l'Hippodrome (Couvert) dans l'espoir de se réfugier aux asècrèteia, mais il est rattrapé et enfermé dans les Skyla, où il est massacré, alors qu'il essayait de se cacher sous un banc<sup>38</sup>.

Les Skyla ne semblent pas avoir reçu de décoration spéciale, les jours de grandes réceptions. On se contentait de suspendre quelques lustres dans les triclinales de Justinien et de Lausiakos<sup>39</sup>.

La porte de bronze des Skyla était la seule porte de sortie du vestibule sur le dehors. Aucune porte n'est signalée sur les côtés nord et sud des Skyla. Les Skyla communiquaient avec le tricline de Justinien par une porte percée dans la cloison est du vestibule. Cette porte est signalée dans le règlement d'ouverture du Grand Palais<sup>40</sup>; elle était pourvue d'une portière, qui représentait tissés des *tagènarìa*, sorte de perdrix ou de coq de bruyère<sup>41</sup>. Le *τυμπάνεον* τοῦ Ἰουστινιανοῦ auquel fait allusion le Livre des Cérémonies<sup>42</sup>, serait, d'après Ebersolt<sup>43</sup>, le tambour de la porte qui conduisait des Skyla au Justinianos. Il se pourrait que ce *τυμπάνεον* fût la grande dalle circulaire, *ὀμφάλιον*, placée à l'entrée du tricline. Les chroniqueurs byzantins font aussi allusion à cette porte. Lorsque le ministre de Michel III, Théoctiste, fut enfermé aux Skyla pour y attendre son arrêt de mort, le drongaire des Vigiles, Constantin l'Arménien, fit fermer la porte qui des Skyla s'ouvrait sur le tricline de Justinien, afin d'empêcher les soldats de faire irruption dans les Skyla<sup>44</sup>.

### Le tricline de Justinien

Le tricline de Justinien, ὁ Ἰουστινιανοῦ ou Ἰουστινιάνεος τρίκλιος ou ὁ Ἰουστινιανός ou encore τὸ Ἰουστινιανόν ou enfin τὸ τρίκλιον τοῦ Ἰουστινιανοῦ<sup>45</sup> fut bâti, en 694, par Justinien II<sup>46</sup> et non par Justinien I<sup>47</sup>, erreur provenant de la confusion fréquente entre les deux empereurs Justinien<sup>48</sup>. Le tricline de Justinien



75 fut magnifiquement décoré plus tard par Théophile<sup>49</sup>. Les historiens vantent les splendeurs de cette immense galerie<sup>50</sup>. Le tricline de Justinien<sup>51</sup> est cité par Mésaritis, au début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>52</sup>. Il existait encore à la fin de ce siècle, puisqu'en 1289, le patriarche Athanase I<sup>er</sup> y fut proclamé. Quelques années plus tard, l'édifice, profondément lézardé et penchant déjà d'un côté, fut renversé par le vent et disparut sans laisser de traces, au témoignage de Pachymère<sup>54</sup>. Mais Pachymère se trompe. En 1345, en effet, Alexis Apokaukos, ministre de Jean V Paléologue, transforma en prison le célèbre tricline de Justinien, dont le toit seul s'était effondré, mais dont les murs étaient encore debout<sup>55</sup>.

Les dignitaires se réunissaient souvent en procession, autrement dit, en assemblée dans le tricline de Justinien pour délibérer sur les affaires publiques<sup>54</sup>. C'est la raison pour laquelle le tricline est parfois appelé le tricline de la procession<sup>57</sup>. Des sièges ou bancs, *σκάμνα*, étaient disposés dans la salle<sup>58</sup>. L'empereur donnait fréquemment de grands banquets dans le Justinianos<sup>59</sup>. Diverses cérémonies s'y déroulaient également<sup>60</sup>.

76 Dans le Livre des Cérémonies, le tricline de Justinien apparaît surtout comme un lieu de passage, sans cesse traversé par les dignitaires entrant au Grand Palais ou en sortant, et par les cortèges impériaux qui pouvaient s'y dérouler à l'aise. Non loin de l'extrémité orientale du flanc méridional du tricline de Justinien se trouvait une porte s'ouvrant sur une sorte de terrasse ou de perron d'où l'on descendait par un escalier dans la phiale des Verts<sup>61</sup>. Il est probable qu'une porte, percée dans le flanc nord du tricline de Justinien, mettait en communication la salle avec le Mésokèpion<sup>62</sup>, jardin s'étendant devant le Lausiakos<sup>63</sup>. Par son extrémité orientale, le tricline de Justinien communiquait avec le tricline de Lausiakos par une porte, citée dans le règlement d'ouverture du Grand Palais<sup>64</sup> et dans divers textes du Livre des Cérémonies<sup>65</sup>.

Le tricline de Justinien semble avoir été élevé sur voûtes plutôt que sur étage. Rien n'autorise, en effet, à admettre l'existence d'un étage inférieur. Pour bâtir son tricline, Justinien II avait dû très probablement niveler le terrain en pente et corriger les inégalités du sol par des remblais et des voûtes sur certains points, spécialement dans la région sud-est. Surélevé peut-être à l'est, le tricline de Justinien, du côté des Skyla, se trouvait sensiblement au niveau de l'Hippodrome Couvert et de la cour de Daphnè.

### *Le tricline de Lausiakos*

Le Lausiakos ὁ Λαυσιακός, ὁ Λαυσιακὸς τρίκλινος, τὸ Λαυσιακόν<sup>66</sup>, bâti par Justinien II, était une longue et magnifique salle, orientée nord-sud; elle était perpendiculaire au tricline de Justinien, auquel elle se liait par son extrémité méridionale et avec lequel il communiquait par une porte. Théophile décora magnifiquement le Lausiakos avec des mosaïques d'or et les lambris enlevés au palais de Basiliscos<sup>67</sup>. C'est au Lausiakos, où Léon V l'Arménien (813—820) aimait

à se rendre pour s'occuper des affaires de l'Etat<sup>68</sup>, que Théophile eut une longue discussion avec les deux frères Grapti sur le culte des images<sup>69</sup>.

77 Le Lausiakos était très voisin du Chrysotriklinos, dont il longeait la façade ouest; il communiquait par une porte de bronze avec le Tripéton<sup>70</sup> et l'Horlogion<sup>71</sup>, antichambres de la salle du trône. Cette porte de bronze est plusieurs fois citée par le Livre des Cérémonies sous des noms divers: La porte de bronze menant au Lausiakos<sup>72</sup>; la porte menant du Tripéton au Lausiakos<sup>73</sup>; la porte menant de l'Horloge au Lausiakos<sup>74</sup>; la porte du tricline du Lausiakos, porte menant au portique du Chrysotriklinos, autrement dit, à l'Horloge<sup>75</sup>. Il est possible que ce soit à cette porte que fait allusion Génésios<sup>76</sup>, lorsqu'il rapporte que Michel III assista à l'arrestation de Théoctiste du seuil des portes de bronze de l'empereur Tibère, qui embellit et décora le Salon d'Or, bâti par Justin II<sup>77</sup>. Les textes précités prouvent que l'Horloge était un simple portique précédant la porte occidentale d'argent qui s'ouvrait sur le Salon d'Or. L'Horloge communiquait directement avec le Tripéton. Pour gagner du Lausiakos le Salon d'Or, on franchissait deux portes: la porte de bronze menant au Tripéton et la porte d'argent menant au Salon d'Or.

Du Lausiakos une porte de bronze conduisait aux cuisines<sup>78</sup> et se trouvait vraisemblablement sur le flanc est du Lausiakos, à hauteur des appartements impériaux<sup>79</sup>. Les cuisines se trouvaient probablement sous les appartements impériaux. De grands banquets étaient, en effet, célébrés dans le Salon d'Or<sup>80</sup> et il existait une salle à manger privée, *ἀριστητήριον* sur le flanc méridional de ce salon, tout près de la chambre de l'empereur<sup>81</sup>.

78 Le Lausiakos se prolongeait en direction du nord un peu au-delà du Salon d'Or et se reliait de plain pied au passage des XL Saints<sup>82</sup>, qui bordait le côté nord du Salon d'Or. Le Lausiakos, qui communiquait de plain pied avec les salles disposées le long de son flanc est, se trouvait à un niveau inférieur à celui des édifices, qui s'élevaient sur son flanc ouest; la communication se faisait par des escaliers.

Les passages des XL Saints, qui débouchaient dans le Lausiakos, se continuaient de l'autre côté du Lausiakos en direction de l'Erôs, c'est-à-dire, de l'ouest, en bordant le côté nord des bâtiments du Triconque. Mais, pour gagner ces passages de l'Erôs, il fallait monter du Lausiakos par un escalier, fermé par une porte de métal poli. Cet escalier et cette porte sont mentionnés dans le règlement d'ouverture du Grand Palais. Entrés, en effet, par la porte d'ivoire, les officiers chargés de l'ouverture du Grand Palais montaient d'abord par un escalier tournant (dans les galeries de Daphnè), puis descendaient par un autre escalier tournant, aboutissant à une porte en métal poli, s'ouvrant sur le Lausiakos<sup>83</sup>. C'est par cette porte et par cet escalier que passait la zôstè, venant du Salon d'Or. La zôstè sortait de ce dernier dans le Lausiakos, évidemment par la porte de bronze du Tripéton et gagnait alors la *tropikè* du Lausiakos<sup>84</sup>. Elle ne sortait pas, en effet, par où se tient la procession, mais prenait la direction de l'Erôs<sup>85</sup>.

Cet itinéraire demande quelques explications. Après leur promotion au Salon d'Or, les patrices sortaient du Grand Palais par les Skyla, en traversant par consé-



quent le Lausiakos et le Justinianos. La zôstè ne suivait pas cet itinéraire et ne passait pas par la salle où se tenait la procession, c'est-à-dire, par le Justinianos, appelé pour cette raison, tricline de la procession. Au lieu de parcourir le Lausiakos en direction du sud, elle le parcourait en direction du nord, jusqu'à hauteur de la tropikè, qui couvrait la porte en métal poli, d'où partait l'escalier montant au passage des XL Saints prolongé en direction de l'Erôs.

Labarte suppose que la tropikè du Lausiakos était un petit porche précédant la porte du grand escalier, conduisant du Lausiakos aux bâtiments du Triconque, situé en face de la porte de bronze du Tripéton<sup>86</sup>. Cette explication ne saurait être retenue. La zôstè ne passe certainement pas par le Triconque, puisque de la tropikè du Lausiakos elle se dirige vers l'Erôs, situé au nord du Triconque. Au retour, la zôstè ne passe d'ailleurs pas par le Triconque, mais de l'Erôs elle gagne directement par les passages des XL Saints la terrasse du Phare<sup>87</sup>. Dans l'itinéraire de la zôstè, le Livre des Cérémonies ne mentionne pas d'escaliers, mais, pour gagner l'Erôs par les passages des XL Saints prolongés, la zôstè a dû nécessairement monter un escalier; au retour, elle a dû, venant de l'Erôs, descendre également un escalier pour gagner par les passages des XL Saints la terrasse du Phare.

Le Lausiakos communiquait avec le Triconque par un large escalier, τὰ σκάλια τοῦ Λαυσιακοῦ<sup>88</sup> ou τὰ βαθμῖδια τοῦ Λαυσιακοῦ<sup>89</sup>, τὰ σκάλια<sup>90</sup>, τὰ βαθμῖδια<sup>91</sup>, αἱ βαθμῖδες<sup>92</sup>, qu'il ne faut pas confondre avec l'escalier tournant, κοχλίας, situé plus au nord, en face des passages des XL Saints. Cet escalier, en haut duquel se trouvait une porte à un battant, μονόθυρον, était situé en face de la porte de bronze du Tripéton. Cette porte est, d'ailleurs, fréquemment citée dans le livre de Cérémonies. Elle donnait aussi accès à un local administratif, l'Εἰδικόν. Elle est désignée sous les appellations suivantes: μονόθυρον τοῦ Εἰδικοῦ<sup>93</sup>, μονόθυρον ἐπὶ (εἰς) τὸν Εἰδικόν<sup>94</sup> ou ἡ ἐξάγουσα εἰς τὸν Εἰδικόν πύλη<sup>95</sup>.

De nombreux textes du Livre des Cérémonies précisent l'itinéraire du Salon d'Or au Triconque et du Triconque au Salon d'Or. Lors de la cérémonie de l'agape, le patriarche, venant de l'Abside, traverse les bâtiments du Triconque, franchit la porte à un battant de l'Idikon, descend l'escalier du Lausiakos, traverse dans sa largeur ce dernier et fait son entrée au Salon d'Or par le Tripéton et l'Horloge<sup>96</sup>. Revenant d'une cérémonie à Saint Etienne de Daphnè, l'empereur traverse l'abside du Triconque, passe par la porte à un battant de l'Idikon, descend l'escalier du Lausiakos et fait son entrée au Salon d'Or par le Tripéton<sup>97</sup>. Après la promotion d'un évêque, le préposité, venant du Salon d'Or, traverse le Lausiakos, monte l'escalier, franchit la porte à un battant de l'Idikon et, par les passages (du Triconque), gagne l'Abside<sup>98</sup>. Lors d'une cérémonie dans la phiale du Triconque, les dignitaires, venant du Tripéton, traversent le Lausiakos et par l'escalier et la porte à un battant de l'Idikon, gagnent la phiale du Triconque<sup>99</sup>.

La porte à un battant de l'Idikon doit être distinguée d'une autre porte à un battant en métal poli, dite μονόθυρον γανωτὸν τοῦ ἡμικυκλίου<sup>100</sup>, porte reliant l'hémicycle du Triconque, autrement dit, le Sigma<sup>101</sup> avec les passages des XL Saints prolongés. Au lieu de gagner l'Abside par le grand escalier du Lausiakos,

la porte à un battant de l'Idikon, les bâtiments du Triconque et l'hémicycle ou Sigma, on pouvait suivre une autre voie. Par une porte en métal poli<sup>102</sup>, décorée d'une tropikè, on accédait à un escalier tournant, montant dans les passages des XL Saints prolongés en direction de l'Erôs; de ces passages, qui longeaient le flanc nord du Triconque, on pénétrait dans l'hémicycle ou Sigma par une porte à un battant en métal poli; du Sigma on passait directement dans l'Abside, qui mettait en communication le Palais Sacré avec le vieux palais de Daphnè.

Ce second itinéraire est souvent indiqué dans le Livre des Cérémonies; l'empereur l'empruntait fréquemment, laissant les dignitaires suivre le premier. Le samedi saint, alors que les dignitaires se rendaient du Lausiakos à l'hémicycle (Sigma) par la porte à un battant de l'Idikon, l'empereur gagnait par les passages des XL Saints ce même hémicycle<sup>103</sup>. Lors d'une cérémonie dans la phiale mystique du Triconque, les dignitaires gagnaient du Lausiakos l'hémicycle de la phiale mystique du Triconque par l'escalier du Lausiakos et la porte à un battant de l'Idikon, alors que l'empereur passait par les passages des XL Saints et la porte polie à un battant de l'hémicycle pour déboucher dans l'hémicycle<sup>104</sup>.

De nombreux itinéraires montrent l'empereur ou ses officiers se rendant par les passages des XL Saints et la porte polie à un battant de l'hémicycle ou Sigma. Le lundi de Pâques, l'empereur passe par les passages des XL Saints, où l'attendent les officiers de service, et par la porte en métal poli du Triconque, rejoint dans l'hémicycle du Triconque les dignitaires assemblés<sup>105</sup>. Revenant du Kathisma, l'empereur passe par l'Abside dans le Triconque (hémicycle), d'où par la porte à un battant et les passages des XL Saints il rentre au Salon d'Or<sup>106</sup>. Le préposité, chargé de remettre aux intéressés le permis des courses, passe par les passages des XL Saints pour gagner l'hémicycle du Triconque, d'où par l'Abside et Daphnè il arrive à l'Augousteus<sup>107</sup>. Lorsqu'on se rendait du Salon d'Or à l'hémicycle (Sigma) par les passages des XL Saints, on traversait nécessairement le Lausiakos pour gagner la porte polie du Lausiakos donnant accès à l'escalier tournant. Cette porte et cet escalier sont, d'ailleurs, sous-entendus dans les itinéraires. Cependant, certains itinéraires indiquent que, pour se rendre du Salon d'Or à l'Augousteus par le Lausiakos, l'Erôs et Daphnè, il fallait monter. Tel l'itinéraire montrant le préposité, accompagnant le nouveau démarque promu au Salon d'Or<sup>108</sup>. L'itinéraire est brièvement jalonné, mais il est facile de le reconstituer. Du Lausiakos par la porte polie et l'escalier tournant le préposité monte, ἀνέρχεται, dans les passages des XL Saints prolongés en direction de l'Erôs, pénètre dans l'hémicycle par la porte en métal poli à un battant et par l'Abside et les galeries de Daphnè, arrive à l'Augousteus. Il y a lieu d'ajouter que dans ce trajet le seul escalier existant était celui qui du Lausiakos montait aux passages des XL Saints prolongés en direction de l'Erôs.

Le Lausiakos communiquait encore par une porte avec la Thermastra. La veille des courses du 11 Mai le tesséraire venait chercher le permis d'usage à l'intérieur de la porte menant de la Thermastra au Lausiakos<sup>109</sup>. Sous le règne de Michel III (842—867), la neige empêchant de fêter les fêtes des Broumalia dans la phiale



mystique du Triconque, les dignitaires civils se réunirent dans le Lausiakos, tandis que les dignitaires militaires descendirent dans la Thermastra, où le trésorier descendit à son tour pour leur remettre les bourses, selon la coutume<sup>110</sup>. Ce texte prouve que la Thermastra n'était pas au même niveau que le Lausiakos, mais à un niveau inférieur; c'est donc par un escalier que l'on descendait du Lausiakos dans la Thermastra<sup>111</sup>. La Thermastra était une longue galerie, desservant l'étage inférieur du palais de Daphnè, galerie située sous les galeries de Daphnè se prolongeant en direction de l'est, en longeant le flanc nord de l'étage inférieur du Triconque. La Thermastra se trouvait ainsi sous les passages des XL Saints prolongés en direction de l'Erôs. Il est probable que l'escalier tournant, qui descendait des passages des XL Saints au Lausiakos, se continuait plus bas jusqu'à la Thermastra.

De même que le Justinianos, le Lausiakos était un lieu de passage, sans cesse parcouru par les cortèges officiels. Les dignitaires s'y réunissaient souvent en procession<sup>112</sup>. Généralement c'est là qu'ils stationnaient lorsqu'ils se trouvaient au Grand Palais<sup>113</sup>. Dans le Lausiakos des sièges étaient disposés pour les diverses classes de dignitaires et fonctionnaires<sup>114</sup>. Le siège du curopalate se trouvait vers la porte du Justinianos sur le Lausiakos<sup>115</sup>.

Un oratoire consacré à Basile le Grand est signalé dans la région gauche du Lausiakos<sup>116</sup>. On y célébrait les offices en certaines circonstances<sup>117</sup>.

Sur le flanc occidental du Lausiakos, entre les bâtiments du Triconque et le triclinaire de Justinien s'étendait un jardin, τὸ μεσοκήπιον τοῦ Λαυσιακοῦ<sup>118</sup>. C'est à ce jardin que fait allusion le Livre des Cérémonies<sup>119</sup>. Là se trouvait jadis un vaste bassin, que l'empereur Héraclius fit combler<sup>120</sup>.

Manuel I<sup>er</sup> Comnène (1143—1180) restaura magnifiquement l'antique Lausiakos. Nicéas<sup>121</sup> fait allusion à une grande galerie dorée, édiflée au Grand Palais par cet empereur, ὁ χρυσόπαστος μέγιστος ἀνδρῶν. Quelle est cette galerie? Nicéas<sup>122</sup> déclare encore que Manuel I<sup>er</sup> Comnène fit construire, dans chacun des deux palais, κατ' ἄμφω τὰ ἀνάκτορα (le Grand Palais et le palais des Blachernes) une vaste galerie, οἱ ἐπιμήμιστοι περίστυλοι ἀνδρῶνες, merveilleusement décorée et ornée de peintures représentant ses exploits. Kinnamos<sup>123</sup> parle également du triclinaire, δόμος, bâti par Manuel I<sup>er</sup> Comnène au vieux Palais et des peintures qui le décoraient. L'artiste, par flatterie, avait tellement exagéré les hauts faits de l'empereur que ce dernier en fut lui-même mécontent et fit probablement enlever ces peintures. Il y a lieu, cependant, de rappeler que les chroniqueurs et historiens byzantins qualifient généralement de construction une simple restauration. A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, le Grand Palais, sans être tout à fait abandonné, était assez délaissé par les empereurs, qui préféraient le séjour des Blachernes. Il est donc fort peu probable que Manuel I<sup>er</sup> Comnène ait ajouté au vieux Palais de Constantin le Grand une salle nouvelle: la restauration d'une grande salle palatiale se conçoit mieux. Pachymère<sup>124</sup> rapporte qu'Andronic II Paléologue (1282—1328), après avoir couronné empereur son fils Michel (IX), créa despote son plus jeune fils Jean dans le triclinaire impérial de Manuel, κατὰ τὸν Μανουηλίτην βασιλικὸν τρι-

κλίνον. Ce triclinaire de Manuel se trouvait incontestablement au Grand Palais, puisqu'après la cérémonie, le cortège se rend aux Blachernes. Après le couronnement de Michel (IX) à Sainte-Sophie, les assistants s'étaient également transportés au Grand Palais, τὸ μέγα παλάτιον. Le triclinaire de Manuel, comme son nom l'indique, est incontestablement le triclinaire dont Nicéas et Kinnamos attribuent la construction à Manuel I<sup>er</sup> Comnène.

L'identification du triclinaire de Manuel avec le *Mouchroutas*, ὁ Μουχρουτᾶς, dont parle Nicolas Mézaritis<sup>125</sup>, ne peut faire de doute. Le Mouchroutas (de l'arabe *machrouta*, cône, voûte) ne nous est connu que par la brève description qu'en donne Mézaritis. C'était un fort bel édifice. Son escalier, aux marches en briques, plâtre et marbre, était décoré de dentelures. Les couleurs bleu, blanc et vert alternaient avec la pourpre des coquillages, formant des croix. Le toit était formé de coupoles avec pendentifs à stalactites. Mézaritis appelle encore le Mouchroutas « la maison persane », ὁ περσικὸς δόμος, ἢ περσικὴ σκηνή<sup>126</sup>. Et, de fait, l'édifice avec ses coupoles coniques, ses pendentifs à stalactites, devait ressembler aux monuments seldjoukides<sup>127</sup>.

Au témoignage précis de Mézaritis, le Mouchroutas avait été bâti par Manuel I<sup>er</sup> Comnène. Mézaritis déclare, en effet, que le Mouchroutas était l'œuvre d'un frère du grand père de Jean Comnène, τὸ τῆς πρὸς πάππον συγγενικῆς ἔργον χειρὸς<sup>128</sup>; or, le frère en question n'était autre que l'empereur Manuel I<sup>er</sup> Comnène. Jean Comnène, en effet, était le petit-fils du grand domestique Jean Axouch, d'origine arabe<sup>129</sup>. Alexis Axouch, fils de Jean Axouch, avait épousé une fille d'Alexis Comnène, fils de Jean II Comnène et frère de Manuel I<sup>er</sup> Comnène. De ce mariage était né Jean Comnène qui, selon les habitudes de l'époque, avait pris le nom de sa mère. Jean Comnène était donc par sa mère l'arrière petit fils de Jean II Comnène et le petit-fils d'Alexis Comnène, propre frère de Manuel I<sup>er</sup> Comnène<sup>130</sup>.

Le Mouchroutas, d'après la situation que lui assigne Mézaritis<sup>131</sup> δῶμα τεράστιον, τοῦ Χρυσοτρικλίνου ἀπτόμενον, ὡς πρὸς δυσμὴν διακείμενον, correspond exactement au Lausiakos du Livre des Cérémonies. Ainsi, l'identité du Mouchroutas avec le Lausiakos, présentée par Ebersolt<sup>132</sup>, n'est pas douteuse. Mézaritis parle du Justinianos, mais ne fait pas allusion au Lausiakos. C'est, cependant, dans la région qu'occupait ce triclinaire que se déroulent les événements importants qu'il relate. A Byzance, après leur reconstruction ou leur réfection, les édifices changeaient généralement de nom. Le nom de Mouchroutas, attribué au Lausiakos à la fin de XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle, ne semble pas, d'ailleurs, avoir prévalu, puisqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le Lausiakos était désigné plus simplement sous le nom de *triclinaire de Manuel*.

En restaurant le Lausiakos selon le goût de l'époque, Manuel I<sup>er</sup> Comnène n'en avait pas modifié la disposition intérieure; dans le Mouchroutas de Mézaritis se retrouve, en effet, le vieux Lausiakos du Livre des Cérémonies avec ses deux escaliers montant au Triconque et aux passages des XL Saints. Le récit des combats, que se livrèrent dans le Mouchroutas les Impériaux et les Césariens, est instructif et montre que la physionomie générale du Grand Palais n'avait guère



changé. En effet, les Impériaux avaient réussi à pénétrer sans coup férir au Grand Palais par l'Hippodrome Couvert. Après avoir traversé le Justinianos, ils se dirigent vers le Salon d'Or. C'est alors que quelques fidèles du César Jean se postent sur l'escalier du Mouchroutas pour tenter une suprême défense: ἐπὶ τὴν ἀνοδὸν τοῦ Μουχρουντᾶ<sup>133</sup>. Ce magnifique escalier, ἀνοδος, κλίμαξ, aux marches en briques, plâtre et marbre n'est autre que le grand escalier du Lausiakos, situé en face du Tripéon. C'est sur cet escalier que la lutte s'engage. Les Césariens sont en haut, les Impériaux en bas. La victoire reste finalement à ces derniers et le César Jean prend la fuite à travers des salles obscures et inhabitées, poursuivi par les assaillants<sup>134</sup>. Les salles précitées sont certainement les bâtiments du Triconque.

Cependant, quelques Impériaux, pour barrer la route au fuyard, s'élancent vers un autre escalier, conduisant dans la direction de l'écurie impériale<sup>135</sup>. Ce second escalier n'est autre que l'escalier tournant, κοχλίας, cité dans le règlement d'ouverture du Grand Palais et conduisant du Lausiakos aux passages des XL Saints, prolongés en direction de l'Erôs. Rattrapé et reconnu, le César Jean est alors brutalement ramené dans le Mouchroutas ou Lausiakos par le grand escalier, ἡ τοῦ Μουχρουντᾶ κλίμαξ; on l'entraîne ensuite dans le tricline de Justinien, où il est abattu<sup>136</sup>. L'itinéraire du César Jean Comnène est facile à suivre. Du grand escalier du Lausiakos il a gagné les bâtiments du Triconque et par l'hémicycle et la porte polie à un battant il a débouché dans les passages de l'Erôs et de là il s'est réfugié au Kaballarios voisin, désigné par Mésaritis sous l'expression écurie impériale, τὸ βασιλικὸν ἵπποστάθμιον et situé dans les parages du Sigma. Il avait, sans doute, l'espoir d'atteindre par les passages du Seigneur la Magnaure et de chercher asile à Ste Sophie. Son espoir ne s'est pas réalisé. La proximité immédiate du Mouchroutas avec le Salon d'Or et le tricline de Justinien, l'existence dans cette salle de deux escaliers distincts confirment l'identification proposée par J. Ebersolt, identification historiquement démontrée, au surplus.

Le Lausiakos, appelé plus tard Mouchroutas et tricline de Manuel était, en résumé, la grande galerie desservant les salles du Grand Palais et établissant la communication entre ces salles et celles du palais de Daphnè, grâce à des passages ménagés à travers des édifices intermédiaires entre les deux palais. Du Lausiakos on pouvait gagner la terrasse du Phare, la Chalcè, la Magnaure, la porte d'ivoire et la porte des Skyla, c'est-à-dire, toutes les grandes issues du Palais impérial.

L'Hippodrome Couvert, la porte des Skyla, les Skyla, le tricline de Justinien, le Lausiakos, telle est la grande voie suivie par les cortèges pour pénétrer à l'intérieur même du Grand Palais; c'était aussi la voie suivie par les révolutions. La porte des Skyla était, en effet, l'objectif constant du peuple insurgé contre les souverains. C'est évidemment cette porte que visait Constantin Doukas, lors de son attaque par l'Hippodrome. Chaque fois que le Grand Palais fut attaqué par l'Hippodrome, comme sous Michel V le Calfat (1041—1042) et sous Andronic I<sup>er</sup> Comnène (1183—1185), le but fut toujours la prise de la porte des Skyla. C'est par les Skyla que Jean Comnène força l'entrée du Grand Palais.

## Notes

- 1 Preger 2, p. 257; Théoph. p. 562 (p. 367 de B.); Cédre. I, p. 773. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 95.
- 2 Cer. I, 57, p. 273; cf. I, 54, p. 269; I, 56, p. 272; I, 58, p. 274 (II pp. 81. 74. 80. 82 Vogt).
- 3 Ebersolt, Le Grand Palais, p. 98.
- 4 Cer. II, 2, p. 524.
- 5 Cer. II, 15, p. 584.
- 6 Cer. II, 15, p. 589.
- 7 Cer. I, 11, p. 89; I, 19, p. 114 (I pp. 80. 106 Vogt); II, 15, p. 588.
- 8 Cer. I, 11, pp. 86—87; I, 21, p. 122 (I pp. 78—79. 113—114 Vogt); II, 15, p. 588.
- 9 Le Palais impérial, pp. 180—181 et plan.
- 10 Le Grand Palais, pp. 97—99 et plan.
- 11 Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 27, l. 29.
- 12 Le Palais impérial, pp. 81—82; cf. id., pp. 180—181 et plan. Paspatis (Ἀνάκτορα) situe correctement les Skyla à l'extrémité occidentale du Justinianos. Mais, cette constatation faite, le plan de Paspatis ne mérite pas la discussion.
- 13 Sur l'Hippodrome Couvert, cf. R. Guiland, Études sur le Grand Palais des Constantinople. L'Hippodrome Couvert. Byzantinoslavica 19/1, 1958, pp. 26—72 (cf. plus bas, pp. 165—210.)
- 14 Le Grand Palais, pp. 98—99.
- 15 Le Grand Palais, p. 99 et n. 3; cf. id., p. 156, n. 3.
- 16 Cer. I, App. p. 507.
- 17 Cer. II, 1, p. 518.
- 18 Cer. I, 97, pp. 441—442.
- 19 Cer. I, 48, pp. 249. 250. 251; cf. I, 47, p. 239 (II pp. 55—56. 57. 46 Vogt).
- 20 Cer. I, 19, p. 114 (I p. 106 Vogt).
- 21 Cer. I, 32, p. 171 (I p. 160 Vogt).
- 22 Cer. I, 47, p. 236 (II p. 44 Vogt).
- 23 Cer. I, 57, p. 273; cf. I, 58, p. 274 (II pp. 81. 82 Vogt).
- 24 Cer. II, 15, pp. 584. 595.
- 25 Cer. II, 15, p. 588.
- 26 Sur SS. Serge-et-Bacchus, cf. Janin, La géographie, pp. 466—470.
- 27 Cer. I, 11, p. 87 (I p. 79 Vogt).
- 28 Cer. I, 21, p. 122 (I p. 114 Vogt).
- 29 Théoph. Cont. pp. 19. 604; Génés. p. 7.
- 30 Itinéraire de Théophile.
- 31 Cer. I, 33, p. 177; I, 34, p. 178 (I pp. 165. 167 Vogt).
- 32 Cer. I, 29, p. 161 (I p. 149 Vogt).
- 33 Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 27—28.
- 34 Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 43—44.
- 35 Théoph. Cont. p. 19.
- 36 Cer. II, 2, p. 523.
- 37 Cer. II, 15, pp. 595—596.
- 38 Cédre. II, p. 157; Théoph. Cont. pp. 170. 822; Génés. p. 87.
- 39 Cer. II, 15, p. 580.







- <sup>106</sup> Cer. I, 70, pp. 347—348 (II p. 149 Vogt); cf. I, 68, pp. 309—310 (II p. 117 Vogt).
- <sup>107</sup> Cer. I, 68, p. 304 (II p. 112 Vogt).
- <sup>108</sup> Cer. I, 55, p. 270 (II p. 75 Vogt).
- <sup>109</sup> Cer. I, 70, p. 340 (II p. 143 Vogt).
- <sup>110</sup> Cer. II, 18, pp. 605—606.
- <sup>111</sup> Sur la Thermastra, cf. R. Guiland, Études sur le Grand Palais de Constantinople: la Thermastra. Jahrb. d. österr. Byz. Gesellschaft 7, 1958, pp. 75—85 (cf. plus haut, pp. 120—129).
- <sup>112</sup> Cer. II, 4, p. 530; cf. II, 18, p. 600. Le Lausiakos n'est pas mentionné, mais, comme les dignitaires entrent par la porte d'ivoire, ils doivent très vraisemblablement tenir procession au Lausiakos.
- <sup>113</sup> Cer. II, 3, p. 527; II, 25, p. 626; cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 94 et notes.
- <sup>114</sup> Cer. I, 97, p. 442; II, 4, p. 530; II, 25, pp. 626—627.
- <sup>115</sup> Cer. I, 64, p. 288 (II p. 97 Vogt).
- <sup>116</sup> Cer. I, 24, p. 137 (I p. 127 Vogt); II, 2, p. 523; II, 8, p. 539; II, 11, p. 550; II, 13, p. 559. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 95, n. 2.
- <sup>117</sup> Cf. Janin, La géographie, pp. 63—64.
- <sup>118</sup> Théoph. Cont. pp. 104—105; Céd. II, pp. 114—115; cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 93, n. 4.
- <sup>119</sup> Cer. II, 15, p. 585. Labarte suppose à tort qu'il s'agit des jardins de l'Eglise Nouvelle (Le Palais impérial, p. 180).
- <sup>120</sup> Céd. II, p. 241; Glykas p. 550. Ce bassin se trouvait «entre le tricline de Justinien et le Lausiakos». Cf. Théoph. Cont. p. 338, «entre le tricline de Justinien και τοῦ τῆς ἐκθέσεως». Ce dernier mot n'est pas clair, à moins que l'auteur fasse allusion au tricline des XIX lits, ὁ τρίκλιτος ἐνθα ἡ ἐκθεσις τῶν ἱθ' ἀκουβίτων τίθεται: Cer. I, 9, p. 62 (I p. 57 Vogt); cf. Reiske, Cer. Comm. p. 159.
- <sup>121</sup> Nicéas p. 149.
- <sup>122</sup> Nicéas p. 269.
- <sup>123</sup> Cinnam. pp. 171—172.
- <sup>124</sup> Pachym. II, p. 197.
- <sup>125</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 44. 45. 46.
- <sup>126</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), id.
- <sup>127</sup> Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 149—150 et Janin, Constantinople, p. 122.
- <sup>128</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 45, ls. 11—12.
- <sup>129</sup> Sur Jean Axouch, cf. R. Guiland, Le grand Domesticat à Byzance. Echos d'Orient 37, 1938, p. 55.
- <sup>130</sup> Cf. Du Cange, Fam. byz., pp. 175—179. Voir Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 64. Nicéas Choniates écrivit une lettre à l'empereur pour le féliciter d'avoir triomphé du soulèvement de Jean Comnène le Gros, descendant du grand domestique Axouch (Sathas, Mes. Bibl. I, pp. 84—85).
- <sup>131</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 44, ls. 27—28.
- <sup>132</sup> Ebersolt, Le Grand Palais, p. 214, n. 1.
- <sup>133</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 44, ls. 27—28.
- <sup>134</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 45, l. 28.
- <sup>135</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 45, l. 28.
- <sup>136</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 46.

## 11. L'Hippodrome couvert. Ὁ σκεπαστὸς Ἰππόδρομος\*

On a longtemps nié l'existence d'un Hippodrome particulier au Grand Palais. J. Ebersolt écrit encore: «La partie de l'Hippodrome, qui avoisinait les Skyla, portait le nom d'Hippodrome couvert (σκεπαστὸς Ἰππόδρομος), par opposition à une autre partie du Cirque, appelée Hippodrome non couvert (ἀσκεπαστὸς Ἰππόδρομος).»<sup>1</sup> R. Janin a raison de remarquer qu'«on ne voit pas pourquoi cette distinction, dont on n'a aucune preuve ni aucun exemple.»<sup>2</sup> L'existence de l'Hippodrome couvert est établie par deux textes précis.

Le premier est un texte de Théophane. Après la déposition de l'empereur Staurakios (811), le domestique Etienne convoqua, pendant la nuit, les chefs et les soldats des tagmes ἐν τῷ σκεπαστῷ Ἰπποδρόμῳ, pour acclamer l'empereur Michel I Rhangabé. A l'aube, les sénateurs se rendirent au Grand Palais, où la proclamation du nouvel empereur eut lieu.<sup>3</sup> Sans doute, la position de l'Hippodrome couvert n'est pas indiquée. Mais le second texte, relatif à l'itinéraire de Théophile, permet de combler cette lacune. D'autre part, on sait que les chefs des quatre tagmes se réunissaient chaque jour dans l'Hippodrome couvert.<sup>4</sup> La convocation du domestique Etienne était donc conforme aux usages. Une importante réunion, en pleine nuit, dans un lieu public comme l'Hippodrome, ne se comprendrait guère; elle apparaît, au contraire, naturelle dans une vaste enceinte couverte, située vraisemblablement devant l'entrée du Grand Palais, par conséquent devant les Skyla, la Chalçè étant, d'après le texte, hors de cause.

Le second texte est tiré de l'Appendice au Livre I du Livre des Cérémonies de Constantin VII Porphyrogénète. Ce texte, qui a soulevé bien des controverses, est fort simple, une fois établie la position du Kathisma sur le flanc est de l'Hippodrome. En 829, l'empereur Théophile, venant de l'Hippodrome découvert, ou Grand Hippodrome, passe sous le Kathisma. Il traverse la cour de Daphnè et pénètre dans l'Hippodrome couvert par son extrémité méridionale, εἰς τὸν κάτω σκεπαστὸν Ἰππόδρομον; il descend alors de cheval et fait son entrée dans le Grand Palais par les Skyla.<sup>5</sup>

L'expression ὁ κάτω σκεπαστὸς Ἰππόδρομος a été mal interprétée par les commentateurs. Labarte écrit: «Comme le terrain allait en descendant vers la mer, l'expression κάτω constate que l'hippodrome du Palais était situé au-delà de la cour de Daphnè, vers la mer, c'est-à-dire, au midi.»<sup>6</sup> J. Ebersolt pense que le mot

\* Byzantinoslavica 19, 1958, pp. 26—72.







semble désigner le nouveau Tzykanistèrion, que le Continuateur de Théophane appelle, en effet, βασιλική αὐλή. Quant au χώρον ἵππων ἀμιλλητήριον, il ne peut être autre chose que le grand Hippodrome.

30 L'Hippodrome couvert est le plus souvent appelé simplement: Hippodrome, ὁ ἵπποδρόμος, τὸ ἵπποδρόμιον par le Livre des Cérémonies et par les historiens. C'était, d'ailleurs, son véritable nom, au témoignage des Patria.<sup>23</sup> La confusion entre cet hippodrome privé et l'hippodrome public était par suite assez naturelle, vu la similitude des noms; la proximité même des deux hippodromes rendait, au surplus, la confusion presque inévitable. De là, bien des erreurs d'interprétation. Dans la plupart des itinéraires du Livre des Cérémonies, où il est question de l'Hippodrome, le rédacteur fait allusion à l'Hippodrome couvert et non au grand Hippodrome.

L'existence d'un Hippodrome couvert au Grand Palais est, on l'a vu, indéniable. Elle avait été niée par Beljaev, pour qui l'Hippodrome découvert aurait été la région située au nord de l'Hippodrome, entre Zeuxippe et le Kathisma, et l'Hippodrome couvert, l'Hippodrome même.<sup>24</sup> Elle avait été niée également par J. Ebersolt, dont les explications sont, d'ailleurs, confuses.<sup>25</sup> Elle a, par contre, été reconnue par Labarte, mais qui assigne à l'Hippodrome couvert une position inadmissible,<sup>26</sup> par Paspatis, mais qui le place à côté de l'Hippodrome découvert et suppose ainsi l'existence d'un double Hippodrome au Grand Palais, supposition insoutenable,<sup>27</sup> et par A. Vogt, qui le situe entre le Pentacubiculum et l'Hippodrome.<sup>28</sup> La position de l'Hippodrome couvert au sud-ouest du Grand Palais devant les Skyla, est certaine;<sup>29</sup> seules, son orientation et son étendue peuvent être discutées.

L'Hippodrome couvert, étant donné sa destination primitive, devait nécessairement être beaucoup plus long que large. Il ne pouvait donc s'étendre des Skyla en direction de l'ouest, c'est-à-dire, de l'Hippodrome, l'espace étant insuffisant, mais des Skyla en direction du nord, c'est-à-dire de la porte d'Ivoire, issue du palais de Daphnè, par conséquent parallèle à l'Hippodrome. L'itinéraire de l'empereur Théophile confirme cette orientation. Théophile pénètre dans les Skyla par l'extrémité du bas de l'Hippodrome couvert; l'extrémité du haut dudit Hippodrome doit donc être cherchée au nord des Skyla. Théophile vient, en effet, du nord, marchant en direction du sud. L'itinéraire de Théophile prouve que l'Hippodrome couvert ne se prolongeait guère au-delà des Skyla dans la direction du sud. Jusqu'où se prolongeait-il au nord? C'est la question qu'il reste à examiner. L'étude des textes et faits suivants permettra, sans doute, de la résoudre.

31 I. Le chapitre 51 du Livre II du Livre des Cérémonies. Le chapitre 51 du livre II du Livre des Cérémonies est un texte important. Il est relatif au cérémonial à observer, lorsque l'empereur se rend en carrosse au Stratégion pour y passer l'inspection des greniers. Sur un ordre, les candidats viennent se ranger devant l'Hippodrome, πρὸ τοῦ ἵπποδρόμου, au-delà de la porte des cabinets d'aisance du Bain. Seuls, les chevaux impériaux pénètrent dans l'Hippodrome; ceux des dignitaires restent en dehors, ἔξω. Le carrosse impérial stationne également devant l'Hippodrome πρὸ τοῦ ἵπποδρόμου. Lorsque tout est prêt, l'empereur arrive et,

s'arrêtant au milieu du grand triline, il tient consistoire. Suivi de son escorte, il passe ensuite par le Bain, pour sortir, ἐξέρχεται διὰ τῆς βαλνιαρίας. Parvenu à l'endroit où les candidats l'attendent sous les armes, il est salué par les tribuns de la garde et les primiciers des domestiques. De là, il entre dans l'Hippodrome où, lorsqu'il franchit la porte, les honneurs lui sont rendus par les domestiques et par les protecteurs. Suivi de son cortège et précédé de ses chevaux, tenus en main, il sort de l'Hippodrome, ἐξέρχεται ἔξω τοῦ ἵπποδρόμου et monte en carrosse. Avec sa permission, les dignitaires se mettent aussitôt en selle. L'inspection terminée, l'empereur remonte en carrosse et rentre au Grand Palais, soit par le Décime, soit par le Bain. Les comtes et tribuns s'arrêtent en dehors du Grand Triline, dans lequel pénètrent les dignitaires qui, après les cérémonies d'usage, sont congédiés.

Ce texte appartient incontestablement à la haute époque, comme divers détails le montrent. Il est question d'une inspection aux greniers publics du Stratégion. Dans les premiers siècles de l'Empire, ces inspections étaient fréquentes. Le comte Marcellin y fait allusion, sous le règne de Théodose II, en 421.<sup>30</sup> Pour se rendre au Stratégion,<sup>31</sup> l'empereur fait usage d'un carrosse, καρούχα, dont les pommeaux, τὰ μῆλα, sont tenus par les comtes des scholes. C'est dans le même appareil que Léon I fit son entrée solennelle à Constantinople, lors de son avènement en 457.<sup>32</sup>

L'emploi fréquent de mots latins, *transfer*, *paratus*, *loco*, révèle un texte ancien. Sans doute, les commandements militaires se firent longtemps en latin, comme le prouve le Stratégikon du Ps.-Maurice,<sup>33</sup> mais, à l'époque de Léon VI, et probablement bien antérieurement, l'emploi du grec prévalut, au témoignage des *Tactica*.<sup>34</sup> Nous retrouvons dans le Livre des Cérémonies<sup>35</sup> le mot *transfer* altéré en *stransfer* et le texte, où il figure, est vraisemblablement du VI<sup>e</sup> siècle. Le mot *paratus*, dans les textes d'époque plus récente, est grecisé en *πέρατον*<sup>36</sup> et le mot *loco* en *λόκ*.<sup>37</sup>

Divers fonctionnaires, cités au chapitre 51 du Livre II du Livre des Cérémonies, ne figurent plus dans la Notice de Philothée. Il en est, çà et là, question dans le Livre des Cérémonies, mais seulement dans des textes de la haute époque. *Ὁ τριβούνος πραισεντάλιος*, qualifié de *φύλαρχος παρουσίας*, est signalé dans un chapitre remontant incontestablement au règne de Justinien.<sup>38</sup> *Ὁ ἐπαρχος τῶν πραιτωρίων* est également signalé dans des chapitres, rédigés au VI<sup>e</sup> siècle par Pierre Magistros.<sup>39</sup> Même observation pour *ὁ δηκονορίων*.<sup>40</sup> Quant au *κόμης τῶν ὀρεῶν*, *comes horreorum*, il en est question dans une constitution de 457—465, insérée dans le Code de Justinien.<sup>41</sup> Le *νομμεράριος* du chapitre 51 du Livre II est, sans doute, un agent comptable, identique au *numerarius* de la *Notitia dignitatum*. Ce fonctionnaire semble être différent du *νομμεράριος*, cité dans divers chapitres du Livre des Cérémonies.<sup>42</sup> Il faut également noter que la verge d'or était l'ancien insigne des curopalates;<sup>43</sup> plus tard, l'insigne fut tout différent.<sup>44</sup> Toutes ces considérations autorisent à placer la rédaction du chapitre 51 au V<sup>e</sup> siècle ou au début du VI<sup>e</sup> siècle. A cette époque, les empereurs habitaient Daphnè. Le Salon d'Or, le Lausioskos, le Justinianos et les Skyla n'étaient pas encore construits. L'unique issue du Grand Palais, à l'ouest en direction de l'Hippodrome, se trouvait en bas des



galeries de Daphnè: c'était la porte de l'escalier en colimaçon ἡ πύλη, ἔνθεν ὁ κοχλίας, dont parle Procope de Césarée.<sup>45</sup>

33 Dans les mêmes parages, le Livre des Cérémonies signale plus tard la présence de deux portes distinctes, bien que très voisines: la porte d'ivoire et la porte de la Thermastra. La porte d'ivoire donnait accès par un escalier tournant, κοχλίας, aux Galeries du Daphnè, situées au premier étage du palais de Daphnè; la porte de la Thermastra s'ouvrait de plain-pied sur une longue galerie, ἡ θερμοάστρα, qui desservait le rez-de-chaussée du palais de Daphnè, occupé en partie par des Bains. L'existence, au V<sup>e</sup> siècle, de bains, βαλνιαια, vers l'issue ouest du palais de Daphnè, est établie par un texte du Livre des Cérémonies. Lors du couronnement d'Anastase I, en 491, l'archevêque de Constantinople pénétra, selon la tradition, au Grand Palais par les Bains.<sup>46</sup> L'issue du Bain était nécessairement une issue ouest du palais de Daphnè, car le chapitre 51 montre l'empereur sortant par le Bain pour entrer dans l'Hippodrome. On sait, d'ailleurs, que, dans les circonstances solennelles, le patriarche entra au Grand Palais, non par la Chalçè, mais directement par Daphnè, pour gagner la chapelle palatine de St. Etienne de Daphnè.<sup>47</sup> L'issue dite de Daphnè est incontestablement une issue ouest. On entra au Grand Palais par cette issue, lorsqu'on venait de l'Hippodrome; on sortait du Grand Palais par cette issue, lorsqu'on se rendait à l'Hippodrome. Lorsque les empereurs habitèrent le Grand Palais, les patriarches continuèrent à faire leur entrée par Daphnè. Le jeudi de Pâques, le patriarche, pour se rendre au Salon d'Or, passait par l'Abside et les bâtiments du Triconque;<sup>48</sup> il avait donc dû entrer au Grand Palais par une issue à l'ouest et suivre les Galeries de Daphnè conduisant à l'Abside.

L'issue du Bain, mentionnée par les deux textes de la haute époque, cités précédemment, correspond à la fois par son nom<sup>49</sup> et par sa position à l'issue dite de la Thermastra, plusieurs fois citée dans le Livre des Cérémonies.<sup>50</sup> La porte d'ivoire, très voisine de la Thermastra, ancienne porte du Bain, ne fut peut-être établie que plus tard, pour desservir l'étage supérieur du palais (galerie de Daphnè). Primitivement, la porte du Bain devait très probablement desservir à la fois le rez-de-chaussée et le premier étage du palais de Daphnè.

34 Le Bain palatin, auquel font allusion les deux textes examinés ici,<sup>51</sup> est peut-être celui de la fournaise dans laquelle Michel le Bègue fut condamné à être brûlé. Du Cange prétend que ce dernier bain s'appelait Πιθήκιον, sur la foi d'un passage de Génésios, mal interprété par lui. Génésios écrit, en effet: ἀπαγεῖν εἰς τὸ τοῦ παλατίου λουτρόν, πιθήκιον τε δεσμήσαι ἐνεῖραι τε πρὸς κοντὸν καὶ τῷ καμιναίῳ πυρὶ παρατιθέναι ἀνάλωμα. « L'empereur donna l'ordre de l'emmener au Bain du Palais, de le lier comme un singe, de le suspendre à une perche et de le livrer en proie au feu de la fournaise ». <sup>52</sup> Le mot πιθήκιον, singe, se rapporte à δεσμήσαι et non à λουτρόν. Sans doute, il y avait au Grand Palais plusieurs bains,<sup>53</sup> mais il est plus naturel de supposer que l'exécution devait avoir lieu dans un bain, situé dans les salles obscures du Grand Palais, et vraisemblablement affecté à la domesticité, plutôt que dans un Bain luxueux, réservé aux empereurs et impéra-

trices. Quoi qu'il en soit, la présence d'un bain, dans les parages de la Thermastra, c'est-à-dire à l'issue ouest du palais de Daphnè, conduisant en direction de l'Hippodrome, paraît être démontrée.

Le chapitre 51 demande, au surplus, quelques explications. A l'époque, où ce chapitre fut rédigé, les empereurs habitaient le palais de Daphnè, qui ne comptait que trois grandes salles d'apparat: le Consistoire, le tricline des XIX Lits et l'Augousteus. Le Grand Tricline, dont il est question, ne pouvait donc être que l'une de ces trois salles. Le Consistoire doit être écarté, car, lorsque l'empereur y siégeait, il se plaçait sur l'estrade du trône et non au milieu de la salle. Dans les textes de la haute époque, c'est le plus souvent au tricline des XIX Lits qu'était réservée l'appellation de Grand Tricline,<sup>54</sup> l'Augousteus étant ordinairement désigné sous son nom propre.<sup>55</sup> Cependant, il semble bien que le rédacteur du chapitre 51 fait allusion à l'Augousteus. L'empereur recevait, en effet, les dignitaires plutôt dans l'Augousteus que dans le Tricline des XIX Lits et partait généralement de l'Augousteus, lorsqu'il devait sortir du Grand Palais.

Le chapitre 51 n'indique pas l'itinéraire entre le Grand Tricline, situé au premier étage, et le Bain, situé au rez-de-chaussée. L'empereur a dû nécessairement passer par les galeries de Daphnè, et descendre par un escalier intérieur au rez-de-chaussée, occupé par le Bain. L'escalier en question correspond très vraisemblablement à l'escalier en colimaçon, cité par Procope de Césarée et dont il est fait mention dans le règlement d'ouverture du Grand Palais. Cet escalier se trouvait vers l'extrémité occidentale des galeries de Daphnè et conduisait, à l'époque classique, à la porte d'ivoire et, à la haute époque, à la porte dite du Bain, appelée plus tard porte de la Thermastra.

C'est par la porte du Bain que, d'après le chapitre 51, l'empereur pénètre dans l'Hippodrome. Avant de franchir cette porte, l'empereur reçoit les hommages des candidats et de leurs chefs, rangés, comme l'indique le texte « devant l'Hippodrome au-delà de la porte des cabinets du Bain ». Les candidats sont vraisemblablement massés proche du Bain, à proximité de la sortie, c'est-à-dire, dans le voisinage de la porte, mettant en communication le Bain avec l'Hippodrome. Dans ces conditions, le texte peut dire avec raison qu'ils sont rangés devant l'Hippodrome *πρὸ τοῦ Ἱπποδρόμου*. Cependant, les chevaux de selle impériaux ont pénétré à l'intérieur de l'Hippodrome *ἔσω ἐν τῷ Ἱπποδρόμῳ*, tandis que les chevaux des dignitaires sont restés en dehors, *ἔξω*. Quant au carrosse impérial, il stationnait devant l'Hippodrome, *πρὸ τοῦ Ἱπποδρόμου*. L'endroit où stationnait ce carrosse était probablement le même que celui où attendaient les chevaux des dignitaires. En effet, il est dit plus loin que, lorsqu'il est monté dans son carrosse, l'empereur invite les dignitaires qui l'entourent à se mettre en selle. Le carrosse, qui stationnait *πρὸ τοῦ Ἱπποδρόμου*, ne se trouvait pas du même côté que les Candidats, massés devant l'Hippodrome, dans la salle du Bain, puisque l'empereur, après avoir reçu les hommages des Candidats, est obligé de traverser l'Hippodrome et d'en sortir pour gagner son carrosse, *εἰσέρχεται εἰς τὸν Ἱπποδρόμον καὶ ἐξέρχεται ἔξω τοῦ Ἱπποδρόμου*. Les Candidats sont donc massés du côté opposé à celui où stationnait



le carrosse impérial, c'est-à-dire devant le flanc est de l'Hippodrome, alors que le carrosse attendait devant le flanc ouest dudit Hippodrome.

De toute évidence, l'Hippodrome, dont il est question ici, ne peut être le Grand Hippodrome. Il est impossible d'admettre que les bâtiments du Grand Palais impérial s'appliquaient assez strictement au flanc est de l'Hippodrome, pour qu'une simple porte ait mis en communication directe le Grand Palais et le Grand Hippodrome. Il est également inadmissible que l'empereur ait été obligé de traverser à pied une grande partie de l'arène et de sortir du Grand Hippodrome pour gagner son carrosse. Lorsque l'empereur se rendait en ville, il montait à cheval dans l'enceinte même du Grand Palais, et non sur la voie publique. De même, lorsque l'empereur venait de ville, il descendait de cheval dans l'enceinte du Grand Palais et non devant l'entrée. Sur ce point, le protocole byzantin était formel.

Les écuries et remises impériales se trouvaient dans l'enceinte du Grand Palais, près des grandes issues de ce dernier. On ne comprendrait guère, dans ces conditions, pourquoi le carrosse impérial serait sorti du Grand Palais et aurait traversé l'Hippodrome, pour aller attendre l'empereur en dehors de l'Hippodrome. L'itinéraire de Théophile a révélé l'existence devant les Skyla d'un Hippodrome couvert et les Patria déclarent que cet Hippodrome palatin était généralement désigné sous le nom d'Hippodrome. Cet Hippodrome, qui ne s'étendait pas au sud au-delà des Skyla, devait s'étendre au nord assez loin. Le chapitre 51 révèle l'existence d'un Hippodrome devant la porte du Bain ou Porte de la Thermastra, voisine de la porte d'ivoire et probablement contiguë. L'Hippodrome couvert constituait, en somme, un immense atrium couvert au Grand Palais au sud-ouest et protégeait les issues de ce dernier.

Le chapitre 51 règle seulement le cérémonial à observer pour la sortie de l'empereur; il ne jalonne d'aucun point de repère le trajet du Grand Palais au Stratégion. L'Hippodrome se trouvait en dehors du Grand Palais; aussi n'en est-il pas fait mention. Une fois l'empereur dans son carrosse et les dignitaires en selle, le rédacteur du chapitre 51 n'a plus rien à ajouter. Pour le retour, même lacune. L'empereur doit nécessairement traverser l'Hippodrome pour rentrer par le Décime ou par le Bain, mais ce trajet n'est pas indiqué.

Revenons à l'itinéraire du départ. L'empereur vient d'entrer par la porte du Bain dans l'Hippodrome couvert, où il est salué par les Protecteurs et les Domestiques, selon l'usage. Il traverse alors cet Hippodrome, précédé de ses chevaux de selle tenus en main et il en sort pour monter en carrosse. Il est probable que l'empereur a traversé l'Hippodrome couvert dans toute sa longueur, pour en sortir par une porte opposée à celle du Bain. Ce trajet très court explique pourquoi l'empereur n'est pas monté à cheval. Le carrosse attend devant la porte de sortie de l'Hippodrome couvert, par conséquent dans la cour de Daphnè. L'empereur monte en carrosse et la lourde voiture s'ébranle. Par quelle porte le carrosse impérial va-t-il pénétrer de la cour de Daphnè dans l'Hippodrome? Le chapitre 51 ne le dit pas, mais il est possible de suppléer à son silence. La porte du palais du Kathisma était une porte à un seul battant et assez étroite; il est

donc à peu près impossible que le carrosse ait pu passer par là. Selon toute probabilité, le carrosse impérial a dû passer par la porte de la Sphendonè plus au sud et par l'arène gagner les portes nord de l'Hippodrome pour se diriger de là vers le Stratégion.

Au retour, l'empereur a dû suivre le même itinéraire: entrer dans l'Hippodrome par les portes nord, parcourir l'arène jusqu'à la porte de la Sphendonè, pénétrer par cette porte dans la cour de Daphnè, remonter cette cour jusqu'à hauteur de la porte donnant accès à l'Hippodrome couvert et descendre de carrosse devant cette porte. De là, l'empereur n'avait qu'à pénétrer dans l'Hippodrome couvert et à le traverser pour arriver à la porte du Bain. L'empereur pouvait aussi passer par le Décime. Pour cela, il n'avait qu'à entrer dans le palais du Kathisma par lequel il pouvait monter au Dékime, d'où, par l'escalier en colimaçon, il lui était facile de rentrer au Grand Palais.

L'Hippodrome couvert, dont la position, l'orientation et l'étendue viennent d'être fixées, après avoir longtemps servi de manège privé à l'usage des empereurs, fut désaffecté vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle et reçut alors d'autres destinations. Mais son utilité principale consistait surtout à relier entre elles les deux grandes issues ouest du Grand Palais et à en protéger l'accès.<sup>56</sup> La porte de bronze des Skyla, la porte d'ivoire de Daphnè, ainsi que la porte presque contiguë de la Thermastra, n'étant pas fortifiées, devaient être au moins gardées et précédées d'un atrium fermé qui en défendait les abords. Divers textes permettent de justifier la position assignée à l'Hippodrome couvert et de démontrer que c'est par cet Hippodrome que s'établissait la liaison entre les deux grandes issues sud-ouest du Grand Palais.

Le premier est le chapitre 15 du Livre II du Livre des Cérémonies. Il importe de rappeler tout d'abord, pour l'intelligence du sujet, un détail du protocole byzantin. Lorsque deux cérémonies avaient lieu le même jour et à peu d'intervalle au Grand Palais, l'étiquette voulait que les personnages, qui avaient assisté à la première cérémonie, sortissent du Grand Palais pour y rentrer aussitôt, afin d'assister à la seconde cérémonie. Les exemples sont nombreux.

Le dimanche de la mi-carême, les dignitaires entraient au Grand Palais, évidemment par les Skyla, et par le Grand Tricline (le Justinianos), ils se rendaient à N. D. du Phare. La cérémonie terminée, ils sortaient du Grand Palais et allaient s'asseoir dans l'Hippodrome (couvert). Le moment venu, ils rentraient au Grand Palais, par les Skyla et pénétraient dans le Grand Tricline (le Justinianos), où un banquet avait lieu.<sup>57</sup>

Après sa promotion au Chrysotriklinos, le nouveau patrice sortait du Grand Palais par les Skyla dans l'Hippodrome (couvert) et rentrait ensuite au Grand Palais par la Thermastra, pour y accomplir certains rites et y recevoir l'hommage des factions.<sup>58</sup>

A l'issue d'une cérémonie dans la phiale des Verts, à laquelle l'empereur, entouré par les dignitaires, assiste du haut du balcon du tricline de Justinien, les dignitaires qui doivent encore assister à une cérémonie semblable dans la phiale des



Bleus, située au pied de la terrasse du Phare, passent par la Thermastra pour gagner la terrasse du Phare.<sup>59</sup> Du tricline de Justinien, les dignitaires sont certainement sortis du Grand Palais par les Skyla et, par l'Hippodrome couvert, ils ont gagné la porte de la Thermastra, par laquelle ils sont rentrés au Grand Palais. L'itinéraire singulier du chapitre 64 ne s'explique que par l'obligation où se trouvent les dignitaires de sortir du Grand Palais pour y rentrer aussitôt après.

Lorsque l'empereur devait assister le même jour à deux cérémonies à Sainte-Sophie, il sortait de l'église dans le Puits Sacré après la première cérémonie, puis il rentrait du Puits Sacré dans l'église, afin d'assister à la seconde cérémonie.<sup>60</sup>

Les divers itinéraires du chapitre 15 du Livre II s'expliquent par les inflexibles règles de l'étiquette byzantine. Après leur réception solennelle à la Magnaure, les ambassadeurs arabes devaient donc, pour obéir au protocole, sortir du Grand Palais pour y rentrer immédiatement afin d'assister au banquet donné en leur honneur. L'itinéraire qu'ils suivent, est décrit; toutes les salles qu'ils ont à traverser sont magnifiquement décorées et pavées; aucun doute ne peut subsister sur le parcours effectué.

38

Les ambassadeurs partent de l'Augousteus et suivent les galeries intérieures de l'Augousteus et de l'Abside pour arriver dans l'Hippodrome couvert, par lequel ils gagnent les Skyla; ils font alors leur entrée dans le tricline de Justinien, dans sa région occidentale.<sup>61</sup> Les galeries intérieures de l'Augousteus et de l'Abside, dites aussi « galeries de l'Augousteus en direction de l'Abside »<sup>62</sup> sont constamment désignées sous le nom de Daphnè. Ces galeries, par leur extrémité orientale, reliaient l'Augousteus à l'Abside et, par leur extrémité occidentale et l'escalier en colimaçon, reliaient l'Augousteus à la porte d'ivoire s'ouvrant sur l'Hippodrome couvert. Pour gagner ce dernier, les ambassadeurs ont évidemment suivi les galeries précitées en direction de l'ouest et n'ont pas passé par l'Abside.<sup>63</sup> Qu'ils n'aient pas passé par l'Abside, le fait est certain. La décoration du Grand Palais en est la meilleure preuve. Le Livre des Cérémonies<sup>64</sup> ne parle, en effet, que de la décoration de la galerie de l'Augousteus à l'Abside et décrit, immédiatement après, la décoration de l'Hippodrome (couvert); aucune allusion n'est faite à la décoration de l'Abside parce que les ambassadeurs ne devaient pas traverser cette salle ce jour-là.<sup>65</sup> Les ambassadeurs devaient sortir du Grand Palais par l'ouest; ils n'avaient donc aucune raison de passer par l'Abside, située à l'est de l'Augousteus. Pour gagner de l'Abside l'Hippodrome (couvert), les ambassadeurs auraient été obligés de descendre dans la Thermastra; or, la Thermastra n'avait reçu aucune décoration spéciale, ce qui prouve péremptoirement qu'on ne devait pas la parcourir. Les empereurs évitaient, d'ailleurs, soigneusement de faire passer leurs hôtes illustres à travers les salles basses du Grand Palais.

Le trajet des ambassadeurs de l'Augousteus à l'Hippodrome couvert est donc le suivant: au sortir de l'Augousteus, ils ont suivi, en direction de l'ouest, les galeries de l'Augousteus et de l'Abside et ils sont descendus par l'escalier en colimaçon à la porte d'ivoire, par laquelle ils ont pénétré dans l'Hippodrome couvert. Qu'il s'agisse bien de l'Hippodrome couvert et non du Grand Hippo-

drome, la description de la décoration le démontre clairement. « L'Hippodrome, écrit le rédacteur du chapitre 15, avait été décoré par les soins du Préfet avec des tentures de pourpre et diverses tapisseries impériales; pour compléter la décoration, on avait fixé aux murailles, à droite et à gauche, au moyen de lattes transversales et de poteaux verticaux, des croix et des couronnes, faites de rameaux de laurier et de fleurs de la saison; le sol avait été jonché de lierre et de laurier et, à certaines places plus en vue, de myrte et de romarin. »<sup>66</sup> Ce genre de décoration, qui convient parfaitement à un vaste hall fermé, eût été presque impossible à réaliser dans le Grand Hippodrome. 39

La réception des ambassadeurs arabes est du 31 mai 946.<sup>67</sup> Ce jour-là, ni les jours suivants, il n'y eut de courses dans le Grand Hippodrome, pouvant justifier un pareil étalage de luxe. Ce ne fut que les 6 et 9 août que des courses furent célébrées dans le Grand Hippodrome, qui reçut, à cette occasion, une décoration assez simple d'ailleurs. On se borna à suspendre quelques tentures et tapisseries aux tribunes des factions.<sup>68</sup> La différence entre les deux modes de décoration montre nettement qu'il s'agit de deux endroits différents. Le Grand Hippodrome, étant donné ses dimensions, ne se prêtait guère à une décoration d'en semble.<sup>69</sup>

Il y a lieu de remarquer que, lors de la réception des ambassadeurs arabes, le Grand Palais seul fut décoré. Les rues et les édifices de la capitale n'étaient pas pavés sur leur passage. Il n'y avait donc aucune raison de parer magnifiquement le Grand Hippodrome, qui dépendait de la ville et non du Grand Palais. Il faut remarquer encore que les ambassadeurs firent leur entrée au Grand Palais par la Chalcè<sup>70</sup> et non par le Grand Hippodrome et qu'ils regagnèrent leur demeure non par le Grand Hippodrome mais par le Tzykanistèrion.<sup>71</sup> La décoration générale du Grand Hippodrome n'était donc nullement indiquée par les circonstances. En admettant même qu'au cours de la réception du 31 mai les ambassadeurs aient eu à passer par le Grand Hippodrome pour se rendre de l'Augousteus aux Skyla, un trajet, aussi court que rapide, ne saurait justifier la somptueuse décoration décrite par le Livre des Cérémonies.

Dans le trajet de l'Augousteus à l'Hippodrome couvert, l'escalier en colimaçon et la porte d'ivoire ne sont pas mentionnés, mais les itinéraires du Livre des Cérémonies sont le plus souvent simplement jalonnés. C'est au lecteur qu'il appartient de les compléter, d'après les indications fournies par d'autres itinéraires. Pour se rendre de la porte d'ivoire aux Skyla, les ambassadeurs n'avaient qu'à traverser l'Hippodrome couvert dans toute sa longueur, du nord au sud.

L'itinéraire général des ambassadeurs arabes à travers le Grand Palais, le jour de leur réception, semble, à première lecture, assez compliqué; mais il faut se rappeler que, selon le protocole, ces hauts personnages devaient sortir du Grand Palais, après la séance solennelle de la Magnaure, et y rentrer pour assister au banquet dans le Salon d'Or. Il faut également ne pas oublier que l'empereur, dans le désir évident d'éblouir ses hôtes, tenait à leur faire parcourir en tous sens son immense demeure, somptueusement parée pour la circonstance. 40



Entrés au Grand Palais par la Chalçè, les ambassadeurs se rendent par les quartiers militaires à la Magnaure; après l'audience, ils vont par le Consistoire, l'Onopodion et la Main d'Or à l'Augousteus, où ils se reposent un instant; puis, ils repartent et, par les galeries intérieures de l'Augousteus et de l'Abside, l'escalier en colimaçon, la porte d'ivoire et l'Hippodrome couvert, ils gagnent les Skyla; en colimaçon, la porte d'ivoire et l'Hippodrome couvert, ils gagnent les Skyla; des Skyla par le tricline de Justinien et par celui du Lausiakos, ils pénètrent dans le Salon d'Or, où a lieu le banquet. Le banquet terminé, ils vont se reposer dans le tricline de Justinien, en attendant que le Salon d'Or ait été débarrassé des tables qui l'encombrent. A ce moment, ils reviennent dans le Salon d'Or, dont ils sortent par les portes orientales sur la terrasse du Phare. De cette terrasse, par les passages aériens construits par Basile I, ils débouchent sur la terrasse supérieure de l'Eglise Nouvelle. Descendant alors de cette terrasse par un escalier, ils se rendent par les jardins du Mésokèpion au Tzykanistèrion, où ils montent à cheval pour rentrer en leur palais du Chrysiou,<sup>72</sup> situé vraisemblablement dans les parages des Manganes, sur les pentes dominant la mer de Marmara.

Quelques jours plus tard, les ambassadeurs ont une nouvelle audience de l'empereur. Cette fois, ils n'entrent pas au Grand Palais par la Chalçè, mais par l'Hippodrome couvert et les Skyla. Traversant ensuite les triclines de Justinien et du Lausiakos, ils font leur entrée au Salon d'Or. Après l'audience, les ambassadeurs reviennent par les mêmes triclines dans les Skyla et sortent dans l'Hippodrome couvert, par lequel ils gagnent l'Abside, d'où ils rentrent dans leur demeure du Chrysiou.<sup>73</sup>

L'Hippodrome, dont il est ici question, est encore l'Hippodrome couvert. Sans doute, pour entrer par l'Hippodrome couvert et par les Skyla, les ambassadeurs sont arrivés par le Grand Hippodrome, mais le rédacteur du chapitre 15 ne s'occupe pas de l'itinéraire suivi par eux à travers la ville; il les prend à leur entrée dans le Grand Palais.

L'itinéraire de retour à travers le Grand Palais n'est jalonné que par un point de repère; pour le compléter, il faut se reporter aux itinéraires suivis par les ambassadeurs, lors de la première réception. Des Skyla, par l'Hippodrome couvert, les ambassadeurs sont rentrés au Grand Palais par la porte d'ivoire;<sup>74</sup> ils ont gravi l'escalier en colimaçon pour monter dans les galeries intérieures de l'Augousteus et de l'Abside, effectuant ainsi, mais en sens inverse, le trajet qu'ils avaient effectué, lors de la première réception. Mais, au lieu de pénétrer dans l'Augousteus, les ambassadeurs suivent les galeries précitées jusqu'au bout, en direction de l'est, et entrent dans l'Abside.<sup>75</sup> Lors de leur première réception, pour revenir au Chrysiou, les ambassadeurs étaient partis du Salon d'Or pour gagner par la terrasse du Phare les passages aériens et la terrasse supérieure de l'Eglise Nouvelle, le Tzykanistèrion, issue extrême à l'est de la demeure impériale.

C'est évidemment le même itinéraire, que suivront les ambassadeurs, lors de leur deuxième audience. De l'Abside au Salon d'Or, le trajet n'est pas jalonné, mais ce trajet est trop souvent décrit dans le Livre des Cérémonies<sup>76</sup> pour que le

rédacteur du chapitre 15 ait cru nécessaire d'y revenir. Les ambassadeurs ont certainement passé par le Triconque et le grand escalier descendant au Lausiakos, en face du Salon d'Or.

Lors de leur première audience, les ambassadeurs n'avaient pas eu l'occasion de passer par le Triconque; l'empereur a voulu combler cette lacune et faire admirer à ses hôtes le splendide édifice bâti par Théophile, dans le deuxième quart du IX<sup>e</sup> siècle. La simple mention de l'Abside constitue un jalon suffisant pour reconstituer notre itinéraire.

La décoration générale du Grand Palais, minutieusement décrite par le rédacteur du chapitre 15, démontre la proximité immédiate des galeries de Daphné avec l'Hippodrome couvert. Tous les édifices, toutes les salles, cours et galeries que les ambassadeurs doivent traverser sont décorés et pavés; aucune solution de continuité; l'ordre rigoureux adopté par le chapitre 15 indique la succession des édifices, salles, cours et galeries, et l'itinéraire suivi par les ambassadeurs, de l'entrée de la Chalçè à la Magnaure, de la Magnaure à l'Augousteus, de l'Augousteus aux Skyla, des Skyla au Salon d'Or.<sup>77</sup> Aussitôt après avoir décrit la décoration des galeries intérieures de l'Augousteus et de l'Abside, le Livre des Cérémonies entreprend la description de la décoration de l'Hippodrome couvert. Entre les galeries précitées et l'Hippodrome couvert, il n'y avait donc aucun espace intermédiaire, et l'on descendait directement des galeries, par un escalier tournant, dans l'Hippodrome couvert.

L'itinéraire, suivi par la princesse Olga, en 957, pour se rendre de l'Augousteus aux Skyla, est exactement celui que suivirent les ambassadeurs arabes, mais une interversion rend le texte inintelligible. Le texte est ainsi conçu: *καὶ προσκλήθεισα (ἢ ἀρχόντισσα) ἀπὸ τοῦ Ἀυγουστεῶς, τῆς τε ἀψίδος καὶ τοῦ Ἰπποδρόμου τῶν ἐνδοτέρων διαβατικῶν τοῦ αὐτοῦ Ἀυγουστεῶς διήλθεν, καὶ ἐλθοῦσα ἐκαθέστη εἰς τὰ Σκῦλα.*<sup>78</sup> La restitution est, d'ailleurs, facile. Il faut lire: *καὶ προσκλήθεισα ἀπὸ τοῦ Ἀυγουστεῶς, τῶν ἐνδοτέρων διαβατικῶν τοῦ αὐτοῦ Ἀυγουστεῶς, τῆς τε Ἀψίδος καὶ τοῦ Ἰπποδρόμου διήλθεν ...*: La princesse mandée sortit de l'Augousteus, traversa les galeries intérieures de l'Augousteus, de l'Abside, ainsi que l'Hippodrome et se rendit aux Skyla où elle s'assit.

Des divers textes, qui viennent d'être cités, on peut d'ores et déjà tirer les conclusions suivantes:

1. A l'ouest du Grand Palais, il existait dès la haute époque un vaste hall couvert appelé « Hippodrome » et distinct du Grand Hippodrome;
2. Lorsqu'on sortait du Grand Palais par la porte des Skyla, on débouchait directement dans cet Hippodrome; inversement, lorsqu'on entrait dans le Grand Palais par la porte des Skyla, on devait, avant, traverser cet Hippodrome.
3. Lorsqu'on sortait du Grand Palais par les galeries de l'Augousteus et de l'Abside, l'escalier en colimaçon et la porte d'ivoire, on débouchait dans cet Hippodrome. Inversement, lorsqu'on entrait au Grand Palais par la porte d'ivoire, on devait, avant, traverser cet Hippodrome. Les itinéraires qui seront examinés plus loin, confirment ces conclusions.



L'Hippodrome couvert, dont les Patria semblent attribuer la construction à Constantin le Grand, est incontestablement un édifice fort ancien, puisqu'il en est déjà question dans un texte de la haute époque. Sa désaffectation par l'impératrice Irène ne fit qu'augmenter son importance. C'est à cet Hippodrome que le Livre des Cérémonies fait très souvent allusion, mais il le désigne, selon la coutume, sous le simple nom d'Hippodrome.

Il importe maintenant d'examiner un certain nombre de textes, où il est question de l'Hippodrome couvert.

*Les sénateurs s'habillent dans l'Hippodrome.*<sup>79</sup> Avant de faire leur entrée dans le tricline de Justinien pour y tenir une réception, les sénateurs revêtaient leur costume d'apparat dans l'Hippodrome, ἡ σύγκλητος ἀλλάσσει ἐν τῷ Ἰπποδρόμῳ.<sup>80</sup> Il est évident que les dignitaires ne s'habillaient pas en plein air, mais dans un local fermé, où ils avaient un vestiaire.<sup>81</sup> Dans le Grand Hippodrome, il n'existait aucun local de ce genre. Le local où s'habillaient les sénateurs se trouvait devant les Skyla; il ne peut donc s'agir que de l'Hippodrome couvert.

43 *Le proèdre s'habille à St Etienne de l'Hippodrome.* Le proèdre s'habillait à St Etienne de l'Hippodrome, chapelle attenante à l'Hippodrome couvert, et il traversait ensuite le Grand Hippodrome pour faire son entrée par les Skyla.<sup>82</sup> Aucune chapelle de St Etienne n'a jamais été signalée dans le Grand Hippodrome. On ne comprendrait guère, d'ailleurs, qu'un haut personnage comme le proèdre ait été obligé de s'habiller dans une chapelle du Grand Hippodrome et de traverser en grand costume de cérémonie l'immense arène pour se présenter au Grand Palais.

*Les dignitaires attendent assis dans l'Hippodrome.* Le dimanche de la mi-carême, les dignitaires entraient au Grand Palais (par les Skyla, évidemment) et traversaient le grand tricline (de Justinien) pour se rendre à N. D. du Phare. Leurs dévotions terminées, ils sortaient du Grand Palais et revenaient s'asseoir dans l'Hippodrome, puis, le moment venu, ils rentraient dans le grand tricline de la réception (tricline de Justinien), pour assister à un banquet.<sup>83</sup>

L'Hippodrome en question ne saurait être le Grand Hippodrome. On ne pouvait obliger les dignitaires à de longues stations dans ce dernier, exposés aux inclemences possibles du temps. Le local où ils attendaient, devait nécessairement être couvert, et situé à proximité immédiate de la porte du Grand Palais.

Dans un autre chapitre du Livre des Cérémonies,<sup>84</sup> les dignitaires se rendent au Grand Palais par l'Hippodrome et, dès que le concierge a ouvert la porte du Grand Palais, pénètrent dans le tricline de Justinien pour la réception. La mention de l'Hippodrome serait totalement inutile, les dignitaires étant toujours forcés de traverser le Grand Hippodrome pour se rendre aux Skyla. Il s'agit donc de l'Hippodrome couvert, où les dignitaires pouvaient se reposer à l'abri et assister à l'ouverture de la porte du Grand Palais.

*Fête du Broumalion.* Sous le règne de Michel III (842—867), le mauvais temps empêchait de célébrer les réjouissances du Broumalion dans la phiale à ciel ouvert du Triconque; les dignitaires civils se réfugièrent au Lausiakos, tandis que les chefs militaires cherchaient asile dans la Thermastra; quant au drongaire des

Vigiles, il resta dans l'Hippodrome, à son poste: ὁ γὰρ δρογγάριος τῆς βέγλης ἐν τῷ Ἰπποδρόμῳ ἦν, φυλάττων τὴν ἑαυτοῦ τάξιν.<sup>85</sup> Il est bien certain que cet important personnage, alors que ses collègues s'étaient mis à l'abri dans les salles hautes ou basses du Grand Palais, ne se promenait pas dans le Grand Hippodrome sous la rafale.

*Parade dans l'Hippodrome.*<sup>86</sup> Chaque matin, les chefs des tagmes se rendaient dans l'Hippodrome pour saluer le drongaire des Vigiles; la cérémonie est intéressante; malheureusement le texte qui la décrit, est incomplet. Les quatre tagmes, composant la garde impériale (Scholes, Excubiteurs, Vigiles, Ikanates) devaient fournir des détachements, qui tenaient garnison dans le Grand Palais. Les Scholes et les Excubiteurs avaient leurs quartiers au nord, dans les parages de la Chalce; on ignore où les Ikanates avaient le leur; c'était probablement à l'est du Grand Palais. Quant aux Vigiles, ils étaient stationnés à l'ouest du Grand Palais, dans l'Hippodrome couvert et la cour de Daphnè, par conséquent du côté du Grand Hippodrome. Le drongaire des Vigiles ou de l'Arithmos, chef du tagme des Vigiles ou de l'Arithmos, avait son quartier général dans l'Hippodrome couvert. Dans l'enceinte de ce dernier, il était le maître. C'est par conséquent lui qui recevait ses collègues, malgré l'infériorité de son rang hiérarchique.

Voici comment se déroulait la cérémonie. Les officiers des quatre tagmes pénétraient dans l'Hippodrome; en premier, les domestiques des Scholes, des Excubiteurs et des Ikanates, s'approchaient du drongaire des Vigiles et le saluaient, puis ils allaient s'asseoir. Alors s'avançaient à la file, στιχηδὸν et par côté ἐκ πλαγίου, c'est-à-dire, en longeant les flancs du hall, les officiers du tagme des Scholes; ils s'inclinaient profondément devant le drongaire, qui leur rendait leur salut, en disant: « Bonjour, chefs. » Sur un signal, les officiers saluaient une seconde fois le drongaire et se retiraient. Les officiers du tagme des Excubiteurs s'avançaient ensuite et rééditaient la même cérémonie; puis c'était le tour des officiers du tagme des Vigiles; en dernier lieu, se présentaient les officiers du tagme des Ikanates. Cette parade militaire avait-elle lieu dans le Grand Hippodrome? Toutes les données du chapitre 16 protestent contre pareille hypothèse.

Le Grand Hippodrome était un lieu public; le drongaire des Vigiles n'avait aucun droit spécial pour présider une réunion d'officiers dans son enceinte. Le drongaire des Vigiles, en effet, n'occupait que le 36<sup>e</sup> rang dans la hiérarchie officielle, alors que le domestique des Scholes occupait le 5<sup>e</sup> rang et le domestique des Excubiteurs le 17<sup>e</sup>.<sup>87</sup> Si la réunion avait eu lieu dans le Grand Hippodrome, c'est logiquement le domestique des Scholes qui aurait dû la présider. Au contraire, dans l'Hippodrome couvert, le drongaire des Vigiles était, pour ainsi dire, chez lui et c'est ce qui explique pourquoi ses supérieurs eux-mêmes lui rendent les premiers les honneurs du salut.

Que l'Hippodrome couvert ait été le domaine propre du drongaire des Vigiles et qu'il y ait exercé son autorité absolue, c'est ce que prouve le fait suivant. En 1084, lors de la publication par Alexis I Comnène de sa célèbre nouvelle « de sponsalibus »,<sup>88</sup> le curopalate Jean de Thrace, drongaire des Vigiles, demanda à



l'empereur certaines explications, au nom des juges de l'Hippodrome. L'intervention d'un chef militaire dans une question purement juridique ne peut s'expliquer qu'en vertu du droit de surveillance et de haute police que le drongaire avait dans l'Hippodrome couvert, où siégeaient les juges de l'Hippodrome.<sup>89</sup>

La cérémonie décrite au chapitre 16 se passe dans un endroit couvert, où les hauts personnages convoqués chaque matin, se trouvaient à l'abri, et où ils avaient leurs sièges. Les grands chefs s'avancent, à la manière des magistroi et des patrices, pour saluer le drongaire, tandis que les chefs subalternes s'avancent à la file et par côté, pour venir s'incliner devant lui. Les mots *ἐκ πλαγίου* sont opposés aux mots *ἐνθα καὶ οἱ μάγιστροι καὶ πατρίκιοι*. Les chefs subalternes longeant les murs latéraux du hall pour venir s'incliner devant le drongaire, les grands chefs doivent parcourir le hall dans son milieu pour saluer leur collègue.

Il ne semble pas qu'il y ait eu dans l'Hippodrome couvert une entrée spécialement réservée aux magistroi et aux patrices;<sup>90</sup> en tout cas, le Livre des Cérémonies n'en fait nulle part mention. Quant à l'expression *ἐκ πλαγίου*, elle se retrouve souvent dans le Livre des Cérémonies et son sens peut ainsi être précisé. En règle générale, d'après le protocole, les grands dignitaires qui pénétraient dans une salle où se trouvait l'empereur, s'avançaient par le milieu même de la salle pour venir se prosterner devant le souverain; les dignitaires subalternes et plus spécialement les officiers palatins et les clercs s'avançaient, au contraire, par les côtés de la salle, *ἐκ πλαγίου*, pour s'approcher de leur maître. L'expression *ἐκ πλαγίου* ne signifie donc pas toujours qu'on entrait par une porte latérale dans une salle, mais qu'après être entré, on s'avancait en longeant les murs de la salle.

Lors de la cérémonie de l'agape, au tricline des XIX Lits, à l'occasion de la promotion d'un César, divers personnages s'approchent de côté, *ἀπὸ πλαγίου*, pour donner le baiser de paix traditionnel; lorsqu'ils ont fini, on introduit les « voiles », et les dignitaires qui en font partie, s'approchent, à leur tour, pour la cérémonie du baiser,<sup>91</sup> en traversant évidemment la salle en son milieu. Les chambellans faisaient toujours leur entrée dans les salles par les côtés, c'est-à-dire, à droite et à gauche, *ἀπὸ πλαγίου ἐνθεν καὶ κεῖθεν*.<sup>92</sup> Il est probable qu'ils passaient par la même porte, mais que les uns suivaient le côté droit et les autres le côté gauche de la salle.

Lors d'une réception à la Magnaure, lorsque l'empereur a pris place sur son trône, les préposités sortent et introduisent les chambellans *διὰ τῶν δύο μερῶν δεξιᾷ καὶ ἀριστερᾷ*,<sup>93</sup> c'est-à-dire par les deux bas-côtés droit et gauche de la salle. Le rédacteur du chapitre ajoute que tel était l'usage. L'usage de faire entrer les chambellans par des portes latérales ne méritait guère d'être signalé expressément, tandis que l'usage pour les chambellans de longer les murs d'une salle, au lieu de la traverser dans son milieu, méritait une mention. Comme les chambellans, les clercs s'avançaient en longeant les côtés de la salle où ils étaient reçus. Dans une réception au Salon d'Or, les dignitaires ecclésiastiques passent les uns par le côté gauche, les autres par le côté droit de la salle.<sup>94</sup>

La cérémonie du chapitre 16 semble avoir été réglée comme suit. Les trois grands chefs, et les officiers des quatre tagmes se rendaient ensemble dans l'Hippo-

drome couvert; les trois grands chefs s'avançaient alors par le milieu du hall jusqu'à l'endroit où se tenait le drongaire, et, après échange de saluts, allaient s'asseoir. Alors, successivement, les officiers des quatre tagmes s'avançaient vers le drongaire, en suivant les uns le flanc droit, les autres le flanc gauche du hall — et après échange de salut, se retirent.

Transportée dans le Grand Hippodrome, la cérémonie serait aussi grotesque qu'in vraisemblable. On ne voit pas le drongaire planté seul au milieu du Grand Hippodrome, attendant ses trois collègues s'avancant à pas comptés à travers l'immense arène, puis, après les saluts d'usage, allant s'asseoir sur les gradins. On ne voit pas, non plus, les officiers des tagmes, longeant en file le podium pour s'approcher du drongaire. Comme le Grand Hippodrome était un lieu public, la scène aurait eu pour témoins des milliers de spectateurs, dont la correction laissait plutôt à désirer. Le cadre du Grand Hippodrome ne convient nullement à la parade militaire du chapitre 16. Les expressions, *ἐνθα καὶ οἱ μάγιστροι καὶ πατρίκιοι — ἐκ πλαγίου*, quel que soit le sens qu'on leur donne, ne s'adaptent pas au Grand Hippodrome, où les hauts dignitaires n'avaient pas d'entrée spéciale et circulaient comme tout le monde.

*Entrée au Grand Palais du proèdre.*<sup>95</sup> Le proèdre, on l'a vu, revêtait son costume d'apparat à Saint-Etienne de l'Hippodrome, chapelle attenante à l'Hippodrome couvert. Précédé par l'acolyte, il traversait alors l'Hippodrome couvert, salué à son passage, d'abord, par le drongaire des Vigiles, puis par les magistroi et enfin par les juges siégeant dans l'Hippodrome. Après ces échanges de politesses, le proèdre faisait son entrée solennelle par les Skyla.

C'est l'acolyte, subordonné du drongaire des Vigiles,<sup>96</sup> qui rend les honneurs au proèdre et c'est le drongaire des Vigiles qui lui fait le premier accueil. L'Hippodrome couvert était, en effet, le domaine du drongaire.

Il s'agit évidemment de l'Hippodrome couvert et non du Grand Hippodrome. A Byzance, les juges ne rendaient pas la justice en plein air, mais dans des salles spéciales, ou, tout au moins, dans des portiques. Il y a lieu de remarques, au sur plus, que le proèdre passe directement de l'Hippodrome dans les Skyla; or, il est incontestable que le Grand Hippodrome ne touchait pas aux Skyla.

Le proèdre pénètre, comme on l'a vu plus haut, par Saint-Etienne de l'Hippodrome couvert; or, aucune chapelle de Saint-Etienne n'est signalée ni dans le Grand Hippodrome, ni à ses abords; il est, d'ailleurs, évident qu'on n'aurait pu pénétrer dans le Grand Hippodrome par une chapelle. Enfin, on l'a vu, le proèdre pouvait être obligé de parcourir l'arène, en grand costume d'apparat.

*Réceptions dans l'Hippodrome.* Chaque jour, les dignitaires et fonctionnaires se réunissaient en réception, c'est-à-dire, en assemblée au Grand Palais, pour y traiter des affaires publiques. Ces assemblées se tenaient le plus souvent dans le tricline de Justinien, appelé aussi parfois pour cette raison: tricline de la réception. Le Livre des Cérémonies montre, d'autre part, que certaines de ces réceptions se tenaient aussi dans l'Hippodrome.



Lors de la promotion d'un assesseur ou d'un logothète,<sup>97</sup> on allait quérir le préfet à la réception de l'Hippodrome, *ἐν τῇ προελεύσει τοῦ Ἱπποδρόμου* pour lui présenter ses nouveaux subordonnés dans l'hémicycle des Skyla.<sup>98</sup> On suivait la même procédure, lors de la promotion d'un antigraphe, subordonné du questeur.<sup>99</sup> Même observation à l'occasion de la promotion d'un questeur. On envoyait chercher, évidemment à la réception de l'Hippodrome, à laquelle ils étaient tenus d'assister, les antigraphes et appariteurs, subordonnés du questeur, pour les présenter à leur nouveau chef hiérarchique, dans l'hémicycle des Skyla.<sup>100</sup> Lorsque le préfet ou le questeur n'assistaient pas à la réception de l'Hippodrome, on les envoyait chercher; la cérémonie de la réception avait lieu alors dans la Thermastra. Après la procession, le Grand Palais était, en effet, fermé par la porte des Skyla et la porte d'ivoire; mais la porte de la Thermastra, qui donnait accès aux salles basses, restait ouverte et c'est ce qui explique la présentation faite dans la Thermastra. La Thermastra communiquait, du reste, avec l'Hippodrome couvert.

L'Hippodrome mentionné dans les textes précités, ne peut être le Grand Hippodrome. Il est évident qu'aucune assemblée de fonctionnaires ne pouvait avoir lieu dans l'arène, en plein air. Les réceptions se tenaient d'ordinaire dans le tricline de Justinien, ou dans le tricline du Lausiakos, c'est-à-dire dans les grandes salles du Grand Palais. La réception de l'Hippodrome, bien que moins importante et moins solennelle, devait également se tenir dans une enceinte fermée. La proximité immédiate des Skyla et de la Thermastra avec l'Hippodrome ressort nettement des textes précités. Il ne peut donc être question que de l'Hippodrome couvert.

*Présentation des nouveaux fonctionnaires dans l'Hippodrome.* Le Livre des Cérémonies fournit quelques détails intéressants sur la nomination au Salon d'Or des fonctionnaires d'ordre civil ou militaire.<sup>101</sup> La formule d'investiture prononcée par l'empereur, était répétée par le logothète aux préposés, qui conduisaient alors le nouvel élu au Lausiakos; dans le Lausiakos, le premier préposé présentait le nouvel élu à l'assistance, en répétant la formule d'investiture. Le nouvel élu, ensuite, était confié au maître des cérémonies, qui l'emmenait dans l'Hippodrome, où la formule d'investiture était encore répétée, en présence des assistants. S'il s'agissait d'un fonctionnaire civil, le maître des cérémonies l'escortait de l'Hippodrome jusqu'au siège de son administration.

L'Hippodrome dont il est question ici, n'est pas le Grand Hippodrome, mais l'Hippodrome couvert, où, comme on vient de le voir, certains fonctionnaires se réunissaient en réception. Si la cérémonie avait eu lieu dans le Grand Hippodrome, le rédacteur du chapitre 3 l'aurait située, car le Grand Hippodrome était vaste. Ce dernier était, d'ailleurs, un lieu public et le peuple aurait pu accueillir par des manifestations hostiles le choix de l'empereur.

*Personnel attaché à l'Hippodrome.* Le Livre des Cérémonies fait plusieurs fois allusion aux portiers de l'Hippodrome, *οἱ θυρωροὶ τοῦ Ἱπποδρόμου* et aux diétaires de l'Hippodrome, *οἱ διαιτᾶριοι τοῦ Ἱπποδρόμου*.<sup>102</sup> La présence de portiers indique un local fermé par des portes. Or, le Grand Hippodrome s'ouvrait librement sur la ville par de simples issues. Sans doute, le Grand Hippodrome était fermé du

côté du Grand Palais par des portes, mais la garde de ces portes semble avoir été confiée plutôt à des postes militaires qu'à de simples portiers. La présence de diétaires évoque l'idée d'une salle d'un édifice, ou tout au moins, d'un hall. Chaque pièce du Grand Palais avait ses diétaires spéciaux, qui en assumaient l'entretien.<sup>103</sup> Il était donc tout naturel que l'Hippodrome couvert, vaste hall fermé, où les dignitaires et les fonctionnaires se réunissaient et avaient leurs sièges, ait eu ses diétaires. L'entretien du Grand Hippodrome ne pouvait être confié à un pareil personnel. Le Livre des Cérémonies<sup>104</sup> cite parmi les subordonnés du domestique des Impériaux, les spathaires et les candidats du Spatharikon ou de l'Hippodrome. L'existence d'un poste de gardes nobles dans l'Hippodrome couvert, à l'entrée du Grand Palais, se concevait sans peine mais dans le Grand Hippodrome la présence d'un poste de ce genre ne se justifie en rien.

*L'empereur monte à cheval et en descend dans l'Hippodrome.* Seul, l'empereur avait le privilège de monter à cheval et d'en descendre dans l'enceinte même du Grand Palais. C'était une règle immuable du protocole byzantin.<sup>105</sup>

Le chapitre 13 du Livre II du Livre des Cérémonies montre que, lorsque l'empereur devait sortir à cheval, les dignitaires étaient invités à se rendre au Grand Palais par la voie même que l'empereur devait suivre pour monter à cheval. Conformément à cet ordre, les dignitaires passaient donc soit par le Kabbalarios, soit par l'église du Seigneur, soit par l'Hippodrome, soit par le Tzykanistèrion, soit par Daphnè. C'est, en effet, toujours par l'une de ces voies que passait l'empereur pour monter à cheval.

1. *Le Kabbalarios.* Le Kabbalarios, dont la position dans les parages du Sigma est probable<sup>106</sup> était une issue du Grand Palais en direction de la Magnaure. Lorsque les dignitaires passaient par le Kabbalarios, c'est que l'empereur devait sortir par la Magnaure et monter à cheval sur la terrasse de la Magnaure, où se trouvaient des écuries impériales.

2. *L'église du Seigneur.* Cette église, située sur le flanc est du Consistoire était une issue du Grand Palais, en direction de la Chalcè.<sup>107</sup> Lorsque l'empereur devait sortir par la Chalcè, il montait à cheval dans les Courtines devant la grande porte des Excubiteurs; de même, lorsque l'empereur rentrait par la Chalcè, il descendait de cheval dans les Courtines et traversait l'église du Seigneur, pour regagner le Grand Palais. De nombreux textes du Livre des Cérémonies en font foi.<sup>108</sup> Lorsque les dignitaires passaient par l'église du Seigneur, c'est que l'empereur devait sortir à cheval par la Chalcè.

3. *L'Hippodrome.* Il ne peut être question que de l'Hippodrome couvert. Toutes les issues auxquelles ce chapitre fait allusion se trouvent dans l'enceinte du Grand Palais même. D'ailleurs, l'empereur, d'après le protocole, montait toujours à cheval et en descendait également toujours à l'intérieur du Grand Palais. Le Grand Hippodrome, lieu public ne faisant pas partie du Grand Palais, doit être mis hors de cause. Lorsque l'empereur passait par l'Hippodrome (couvert), c'est que l'empereur devait sortir par les Skyla et monter à cheval dans l'Hippodrome couvert.



L'itinéraire de Théophile montre l'empereur descendant de cheval dans l'Hippodrome couvert pour entrer dans les Skyla. Si l'empereur descendait de cheval dans l'Hippodrome couvert, c'est évidemment dans ce même Hippodrome couvert qu'il montait à cheval. Divers textes du Livre des Cérémonies montrent l'empereur, au sortir du Grand Palais, montant à cheval dans l'Hippodrome; <sup>109</sup> il est incontestablement question de l'Hippodrome couvert. D'autres textes <sup>110</sup> déclarent également que l'on passait directement de l'Hippodrome dans les Skyla et inversement; il ne peut y être question du Grand Hippodrome, qui ne touchait pas aux Skyla.

4. *Le Tzykanistèrion*. La position du Tzykanistèrion à l'est du Grand Palais, au-delà de l'Eglise Nouvelle, n'est pas douteuse. <sup>111</sup> Lorsque les dignitaires passaient par le Tzykanistèrion, c'est que l'empereur devait monter à cheval dans ce manège et en sortir par une porte grillée, signalée par Liutprand, <sup>112</sup> pour se rendre dans la plaine située au pied de l'Acropole, plaine où s'élevaient les églises de Saint-Lazare et de N. D. Hodigitria, <sup>113</sup> ainsi que le palais de la Magnaure.

51 5. *Daphnè*. Sous le nom de Daphnè, le Livre des Cérémonies <sup>114</sup> désigne constamment la longue galerie qui desservait les salles du palais de Daphnè; cette galerie est encore appelée galerie de l'Augousteus et de l'Abside. <sup>115</sup> Par son extrémité est, elle se reliait à l'Abside et, par son extrémité ouest et un escalier tournant, à la porte d'ivoire, issue ouest du palais de Daphnè.

Lorsque les dignitaires passaient par Daphnè, c'est que l'empereur devait sortir par la porte d'ivoire et monter par conséquent à cheval dans l'Hippodrome couvert. Pour ne pas se répéter, le rédacteur du chapitre 13 a omis de signaler ici l'Hippodrome et s'est contenté d'indiquer la voie suivie au-delà. Lorsqu'on se rendait au Grand Palais par l'Hippodrome couvert, c'était toujours pour entrer au Grand Palais par les Skyla; c'est pourquoi le chapitre 13 mentionne seulement l'Hippodrome et ne parle pas des Skyla. Lorsqu'on entraient exceptionnellement au Grand Palais par la porte d'ivoire et par Daphnè, la simple mention de Daphnè suffisait pour préciser l'itinéraire, et l'on jugeait inutile de signaler le passage obligatoire par l'Hippodrome couvert.

De ce qui précède, il ressort que l'Hippodrome cité au chapitre 13, n'est pas le Grand Hippodrome et ne peut être que l'Hippodrome couvert, compris dans l'enceinte générale du Grand Palais.

*Les juges de l'Hippodrome*. *Οἱ κριταὶ τοῦ Ἱπποδρόμου*. Le Livre des Cérémonies dit que, lorsque le proèdre traversait l'Hippodrome pour se rendre aux Skyla, il était salué par les juges siégeant dans l'Hippodrome, *οἱ κριταὶ οἱ ἐν τῷ Ἱπποδρόμῳ καθεζόμενοι*. <sup>116</sup> L'existence des juges de l'Hippodrome est certaine, comme le prouve le texte précité. Divers textes démontrent, du reste, leur existence, dès le IX<sup>e</sup> siècle. Sous le règne de Léon VI (886—912), en effet, un protospathaire de la Phiale, complètement illettré, est assisté par un juge de l'Hippodrome. <sup>117</sup> Le Livre du Préfet, rédigé à la même époque, exige la présence des *ταβουλλάριοι* ou notaires, dans l'Hippodrome, *ἐν Ἱπποδρόμῳ*, présence significative. <sup>118</sup> Cédrene <sup>119</sup>

rapporte que Basile I (867—886) assigna aux juges, pour y tenir leurs audiences, la Magnaure, l'Hippodrome (couvert) et la Chalçè. La Magnaure et la Chalçè étaient des édifices palatins, de magnifiques et vastes salles couvertes; il devait en être de même de l'Hippodrome (couvert).

La création des juges de l'Hippodrome semble, d'après Cédrene, remonter au règne de Basile I. Mais, bien avant le règne de cet empereur, on rendait déjà la justice dans l'Hippodrome. Là, étaient installés, non des tribunaux ordinaires, mais des tribunaux supérieurs, sur la compétence desquels nous sommes, du reste, mal renseignés. Sous le règne de Michel III (842—867), le César Bardas se plaisait à assister aux audiences de l'Hippodrome. <sup>120</sup> La présence de l'oncle de l'empereur indique que l'on ne devait juger en ce lieu que des procès de haute importance. 52

On sait, d'autre part, que c'est dans l'Hippodrome que se trouvaient les *ἀσηκητεῖα*, où siégeaient les *ἀσηκηται*, à l'époque de Michel III <sup>121</sup>. Les *ἀσηκητεῖα*, qu'on pourrait rapprocher des Conseils d'Etat, fonctionnaient à l'occasion comme haute Cour de justice civile, administrative et criminelle, <sup>122</sup> tout en ayant d'autres attributions sur la nature desquelles il serait trop long d'insister ici.

Le Livre des Cérémonies ne range pas le *πρωτοασήκητις* dans la classe des juges, *κριταί*, mais dans celle des secrétaires d'Etat, *σεκρητικοί* ou ministres. <sup>123</sup> Quoi qu'il en soit, il est certain qu'on rendait la justice dans les *ἀσηκητεῖα*, puisque Léon V l'Arménien y prononça une sentence de mort contre Michel II le Bègue <sup>124</sup>. A la suite d'une conspiration, Basile I fit arrêter les coupables et sortit dans l'Hippodrome pour y prononcer leur condamnation. <sup>125</sup> Il est évident que l'empereur n'alla pas s'asseoir au milieu du Grand Hippodrome pour dicter sa sentence, mais se rendit dans les *ἀσηκητεῖα* installés encore dans l'Hippodrome couvert, aux portes mêmes du Grand Palais.

Jean Lydos <sup>126</sup> nous apprend qu'au VI<sup>e</sup> siècle, les salles du greffe se trouvaient dans l'Hippodrome, sous la tribune impériale, c'est-à-dire, dans les salles basses du palais du Kathisma et qu'on y conservait les minutes des jugements rendus par les tribunaux supérieurs. La présence du greffe à proximité presque immédiate de l'Hippodrome couvert, prouve que, même au VI<sup>e</sup> siècle, on rendait la justice au Grand Palais, soit dans l'Hippodrome couvert, soit plus probablement dans des locaux annexes, débordant sur la cour de Daphnè. A l'époque de Justinien, Procope de Césarée <sup>127</sup> montre les plaideurs désertant les tribunaux ordinaires, pour venir chercher au Grand Palais une justice plus accessible encore à la corruption. 53  
Sous le nom de *ἡ βασιλέως ἀυλή*, Procope fait vraisemblablement allusion à la cour de Daphnè. Lorsque les Verts, à l'Hippodrome, criaient à Justinien, *τὸ παλάτιον, ποῦ ἐστίν; οὐκ οἶδαμεν*, <sup>128</sup> ils voulaient, sans doute, dire qu'il n'y avait plus pour eux de justice au Grand Palais. On sait, en effet, que l'empereur avait toujours le droit d'évoquer les procès devant son tribunal; c'est probablement dans les *ἀσηκητεῖα* que les affaires évoquées étaient examinées.

De ce qui précède, on peut conclure que, dès la haute époque, il existait au Grand Palais des tribunaux spéciaux, où l'on rendait la justice civile, administrative et criminelle, au moins, pour les causes importantes. Les locaux où ces tri-



bunaux tenaient leurs audiences, touchaient à l'Hippodrome couvert et communiquaient avec lui; ils se trouvaient à proximité des salles de greffe occupant une partie du rez-de-chaussée du palais du Kathisma. A une époque indéterminée, le Conseil d'Etat fut installé dans les locaux précités, qui prirent le nom d'ἀσηκηγεῖα; on continua, du reste, d'y rendre la justice. Vers la fin du IX<sup>e</sup> siècle, les ἀσηκηγεῖα, ayant été installés dans le Grand Palais, les locaux qu'ils occupaient dans l'Hippodrome couvert devinrent vacants et furent peut-être attribués aux juges de l'Hippodrome, d'institution récente. Zachariae von Lingenthal<sup>129</sup> suppose que les juges de l'Hippodrome étaient chargés d'examiner les requêtes présentées à l'empereur; c'est possible, mais leur rôle ne s'arrêtait pas là. La nouvelle « de sponsalibus » d'Alexis I Comnène montre, en effet, ces magistrats rendant la justice et statuant sur des questions de droit pur.

D'après Balsamon,<sup>130</sup> les juges de l'Hippodrome auraient été au nombre de douze. Aucun texte ne permet de vérifier l'exactitude de ce renseignement. En tout cas, les juges de l'Hippodrome sont plusieurs fois mentionnés par les historiens du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècles.<sup>131</sup>

Il est incontestable que les juges de l'Hippodrome ne pouvaient siéger dans le Grand Hippodrome, à moins de tenir audience en plein air. Il n'existait, en effet, au Grand Hippodrome aucun local couvert et fermé. Le Livre des Cérémonies, en parlant des juges assis dans l'Hippodrome, ne fait donc allusion qu'à l'Hippodrome couvert.

54 *L'Hippodrome considéré comme atrium du Grand Palais, à l'ouest.* De nombreux textes, déjà cités pour la plupart, démontrent que l'Hippodrome couvert formait un véritable atrium au Grand Palais, à l'ouest. C'était là que les dignitaires et les fonctionnaires attendaient l'ouverture de la demeure impériale; c'était là que l'empereur montait à cheval ou en descendait; c'est par là qu'on passait pour entrer au Grand Palais ou pour en sortir; les portes ouest du Grand Palais s'ouvraient directement sur l'Hippodrome couvert, lequel reliait ainsi, entre elles, les deux grandes issues palatiales: la porte des Skylia et la porte d'ivoire.

Voyons rapidement maintenant les textes justifiant ce rôle assigné à l'Hippodrome couvert.

1. *Règlement d'ouverture du Grand Palais.* Le Grand Palais s'ouvrait de l'intérieur. Les officiers, chargés de ce service, ouvraient en premier lieu la porte d'ivoire, puis les diverses portes des grandes salles du Grand Palais en direction du Salon d'Or, c'est-à-dire de l'est. Ensuite, on revenait en arrière pour ouvrir les portes en direction des Skylia, c'est-à-dire de l'ouest. Partant du Salon d'Or, on ouvrait la porte de l'Horologion, ou antichambre du Salon d'Or sur le Lausiakos. Du Lausiakos on ouvrait la porte donnant accès au tricline de Justinien. Du tricline de Justinien, on ouvrait la porte donnant accès aux Skylia; enfin, des Skylia on ouvrait la porte de sortie sur l'Hippodrome.<sup>132</sup>

Le texte indique nettement la communication immédiate entre les diverses salles énumérées; de même que du Lausiakos on passait directement dans le

tricline de Justinien, et du tricline de Justinien dans les Skylia, de même, on devait passer directement des Skylia dans l'Hippodrome, qui, dans ces conditions, ne pouvait être que l'Hippodrome couvert, puisqu'on ne connaît aucun édifice intermédiaire entre les Skylia et l'Hippodrome.

2. *Itinéraire de Théophile.* On a vu que l'empereur Théophile descendait de cheval dans l'Hippodrome couvert et faisait aussitôt son entrée dans le Grand Palais par les Skylia.<sup>133</sup>

3. *Itinéraire des ambassadeurs arabes.* On a vu également que les ambassadeurs arabes sortaient du Grand Palais dans l'Hippodrome couvert et traversaient ce dernier pour gagner les Skylia. Dans une autre circonstance, ces mêmes ambassadeurs entrent directement dans le Grand Palais par l'Hippodrome couvert et les Skylia.<sup>134</sup>

4. *Sortie de l'empereur à cheval.*<sup>135</sup> L'empereur sortait de son Grand Palais dans l'Hippodrome couvert, où il montait à cheval: ἐξέρχεται ὁ βασιλεὺς ἀπὸ τοῦ παλατίου ἐν τῷ ἵπποδρόμῳ, ἵππεύσας ἐκεῖσε. Les termes sont précis et indiquent la proximité immédiate de l'Hippodrome couvert avec les issues ouest du Grand Palais. Le texte ne dit pas que l'empereur sortait par Daphnè et par la porte d'ivoire, ou bien par les Skylia et la porte de bronze. Dans les deux cas, en effet, il devait déboucher dans l'Hippodrome couvert. C'est une preuve de plus que l'Hippodrome couvert s'étendait des Skylia à la porte d'ivoire. Il ne s'agit que de l'Hippodrome couvert, car l'empereur, d'après le protocole, ne montait jamais à cheval en dehors de l'enceinte du Grand Palais.

5. *Les dignitaires s'habillaient dans l'Hippodrome couvert et y attendaient, assis sur des bancs, l'ouverture du Grand Palais pour entrer dans les Skylia.* On a vu que les sénateurs s'habillaient dans l'Hippodrome,<sup>136</sup> avant d'entrer dans le tricline de Justinien, évidemment par les Skylia. On a vu également que certains hauts dignitaires, comme le proèdre, s'habillaient à St Etienne de l'Hippodrome, puis traversaient l'Hippodrome pour faire leur entrée dans le Grand Palais par les Skylia.<sup>137</sup> On a vu aussi que les sénateurs attendaient dans l'Hippodrome l'ouverture du Grand Palais et que, sitôt les portes ouvertes, ils pénétraient dans les Skylia.<sup>138</sup> Divers textes du Livre des Cérémonies montrent que des sièges, ou bancs, étaient disposés dans l'Hippodrome.<sup>139</sup> Dans tous ces textes, il n'est question que de l'Hippodrome couvert, dont la position et le rôle sont nettement confirmés.

6. *Réceptions dans l'Hippodrome.* *Présentations des fonctionnaires dans l'Hippodrome.* C'est à l'intérieur du Grand Palais que les hauts dignitaires se réunissaient en réceptions, sous la présidence de l'empereur, pour traiter des affaires de l'Etat. Mais certains fonctionnaires se réunissaient souvent pour discuter certaines questions relevant de leur compétence; ces réunions particulières se tenaient dans l'Hippodrome, à proximité des Skylia.<sup>140</sup> Les nouveaux fonctionnaires, après une première présentation dans le Lausiakos, étaient présentés une seconde fois dans l'Hippodrome.<sup>141</sup> La première présentation avait lieu en présence des hauts dignitaires et fonctionnaires, la seconde, en présence des dignitaires et des fonctionnaires



de moindre importance, tenant une réception dans l'Hippodrome. Du Lausiakos, le cortège sortait très certainement par les Skyla pour déboucher dans l'Hippodrome, situé devant. La première présentation avait lieu à l'intérieur du Grand Palais, la seconde, à l'extérieur, dans l'atrium où se tenaient les personnages auxquels leur rang ne permettait pas d'assister à la grande réception.

56 7. *Parade militaire.* La parade militaire quotidienne, décrite au chapitre 16,<sup>142</sup> n'avait pas lieu à l'intérieur du Grand Palais; elle n'avait pas lieu non plus, en dehors de l'enceinte palatiale. La cérémonie se déroulant incontestablement dans un endroit clos et couvert, il ne peut être question que d'un vaste atrium. La Chalçè était le grand atrium du Grand Palais du côté de la ville; l'Hippodrome couvert était le grand atrium du Grand Palais, du côté de l'Hippodrome. On ne comprendrait pas l'absence d'un atrium, à l'ouest du Grand Palais, alors que les portes d'ivoire et des Skyla donnaient accès au Grand Palais ou permettaient généralement d'en sortir, du moins à partir d'une certaine époque.

8. *L'Hippodrome, lieu de passage.* Lorsque l'empereur se rendait à Saint-Serge,<sup>143</sup> il passait directement des Skyla dans l'Hippodrome, qu'il traversait pour en sortir par les anciens asèkrèteia.<sup>144</sup> On a vu qu'il s'agissait de l'Hippodrome couvert; entre les Skyla et cet Hippodrome, aucun espace intermédiaire n'est signalé.

Lorsque l'empereur sortait par la porte du Bain (porte de la Thermastra ou porte d'ivoire), il débouchait de même directement dans l'Hippodrome couvert, qu'il traversait pour en sortir par une porte opposée.<sup>145</sup> Dans ces deux cas, on traversait simplement l'Hippodrome couvert dans sa largeur, mais, lorsque, des Skyla, on voulait gagner la porte d'ivoire ou la porte de la Thermastra ou encore accomplir le trajet inverse, il fallait traverser l'Hippodrome couvert dans toute sa longueur. Les itinéraires des ambassadeurs arabes et de la princesse Olga<sup>146</sup> ne laissent aucun doute à ce sujet. L'itinéraire suivi par le cortège se rendant de la phiale des Verts à la phiale des Bleus, en passant par la Thermastra,<sup>147</sup> ne peut s'expliquer, on l'a vu, qu'en supposant que le cortège est sorti par les Skyla dans l'Hippodrome couvert et a traversé, dans toute sa longueur, l'Hippodrome couvert pour rentrer au Grand Palais par la Porte de la Thermastra. L'itinéraire suivi par les nouveaux patrices, pour se rendre des Skyla à la Thermastra,<sup>148</sup> est exactement le même, mais il est mieux jalonné et l'Hippodrome est expressément mentionné. Les nouveaux patrices s'arrêtent au surplus à Saint-Etienne de l'Hippodrome, pour y faire leurs dévotions. Cet itinéraire montre que l'on débouchait directement des Skyla dans l'Hippodrome couvert; il permet également de situer avec certitude la position de la chapelle de Saint-Etienne de l'Hippodrome.

57 9. *Saint-Etienne de l'Hippodrome.*<sup>149</sup> Cette église est nettement distinguée par le Livre des Cérémonies de l'église palatine de Saint-Etienne de Daphnè,<sup>150</sup> située dans le palais même de Daphnè.<sup>151</sup> Le Livre des Cérémonies mentionne en effet, les deux églises dans le même chapitre et le même alinéa.<sup>152</sup> Faute d'avoir su distinguer ces deux sanctuaires, Labarte a été entraîné à des erreurs topographiques singulières. Sauf leur vocable, les deux sanctuaires n'ont, cependant, entre eux aucun rapport.

Saint-Etienne de l'Hippodrome est probablement une église constantinienne;<sup>153</sup> Saint-Etienne de Daphnè fut bâtie en 428 par Pulchérie, soeur de Théodose II, pour recevoir la précieuse relique qu'était la main droite de saint Etienne, envoyée par l'archevêque de Jérusalem.<sup>154</sup> Saint-Etienne de l'Hippodrome se trouvait en dehors du Grand Palais proprement dit.<sup>155</sup> Saint-Etienne de Daphnè était situé à l'intérieur même du Grand Palais, dans le voisinage immédiat de l'Augousteus. Saint-Etienne de l'Hippodrome était une chapelle d'importance secondaire. On n'y célébrait aucune cérémonie officielle; jamais les empereurs ne s'y arrêtaient. Au contraire, Saint-Etienne de Daphnè apparaît, dès la haute époque, et jusqu'à la construction de N. D. du Phare, comme la chapelle palatine par excellence et le sanctuaire le plus vénéré de la demeure impériale.<sup>156</sup>

La position de Saint-Etienne de l'Hippodrome en dehors du Grand Palais proprement dit, est attestée par divers textes précis. Le dimanche des Rameaux l'empereur invitait ordinairement les patrices à assister avec lui à l'office en l'église de N. D. du Phare; au cas contraire, les patrices entendaient la messe, en dehors du Grand Palais, à Saint-Etienne de l'Hippodrome.<sup>157</sup> L'itinéraire du nouveau patrice est, du reste, fort net. Le patrice sort du Grand Palais par les Skyla dans l'Hippodrome couvert, pour se diriger vers Saint-Etienne de l'Hippodrome.<sup>158</sup> La position de Saint-Etienne de l'Hippodrome couvert même est très probable; en tout cas, l'église communiquait directement avec l'Hippodrome couvert. En effet, le nouveau patrice entre dans l'église par l'Hippodrome couvert et sort de l'église dans ce dernier, pour continuer sa route en direction de la Porte de la Thermastra. De même, le proèdre passe de Saint-Etienne de l'Hippodrome, où il s'est habillé, dans l'Hippodrome couvert, par lequel il gagne les Skyla.<sup>159</sup> La position de Saint-Etienne sur le flanc ouest de l'Hippodrome couvert, paraît hors de doute. De Saint-Etienne, le proèdre est, en effet, obligé de parcourir sur une certaine distance l'Hippodrome avant d'arriver aux Skyla; de même, le nouveau patrice est obligé, depuis la porte des Skyla, de s'avancer à travers l'Hippodrome avant d'atteindre Saint-Etienne; puis, au sortir de l'église, de continuer sa route à travers l'Hippodrome pour rejoindre la porte de la Thermastra.

L'église de Saint-Etienne de l'Hippodrome, où les dignitaires assistaient parfois à la messe, servait, sans doute, d'oratoire aux gardes préposés à la surveillance de l'Hippodrome couvert, ainsi qu'aux troupes stationnées dans la cour de Daphnè, pour la défense du Grand Palais du côté du Grand Hippodrome. Les quartiers militaires du nord (Scholes, Excubiteurs, Candidats) avaient leurs chapelles (église des Saints-Apôtres, Lampes, dôme aux huit colonnes); rien d'étonnant à ce que les Vigiles, gardiens du Grand Palais à l'ouest, aient eu un sanctuaire particulier.

Saint-Etienne de l'Hippodrome existait encore au X<sup>e</sup> siècle. Le chapitre 97 du Livre I du Livre des Cérémonies, où il en est question, a été rédigé très vraisemblablement sous le règne de Nicéphore II Phokas (963—969). L'empereur respecta vraisemblablement l'antique chapelle constantinienne, lorsqu'il entourait le Grand Palais d'un rempart. L'Hippodrome couvert ne fut pas détruit et fut englobé



dans la nouvelle enceinte fortifiée; on peut donc supposer, malgré le silence des historiens, qu'il en fut de même pour l'église.

Non content d'avoir confondu Saint-Etienne de l'Hippodrome avec Saint-Etienne de Daphnè, Labarte<sup>160</sup> attribue à la première de ces églises une position que rien ne peut justifier. Il situe ladite église au nord du Grand Hippodrome, au-dessus de la ligne des *carceres*, de telle sorte qu'elle dominait d'assez haut l'arène. Sur la foi d'un passage mal interprété de Buondelmonti, Labarte<sup>161</sup> ajoute que, des fenêtres de Saint-Etienne de l'Hippodrome, les dames de la Cour pouvaient contempler les courses et les jeux du Grand Hippodrome. Cette singulière erreur a été vulgarisée par Rambaud.<sup>162</sup> En situant Saint-Etienne de l'Hippodrome au-dessus de la ligne des *carceres*, Labarte ne s'est pas rendu compte de l'itinéraire invraisemblable qu'il imposait au nouveau patrice, pour se rendre des Skyla à l'église et de l'église à la Thermastra, ainsi qu'au proèdre, pour se rendre de l'église aux Skyla. Des Skyla, situés à la hauteur de la Sphendonè, le nouveau patrice aurait été obligé de parcourir une distance considérable et de monter sur la terrasse élevée où se trouvait l'église, puis de revenir sur ses pas pour entrer au Grand Palais par la Thermastra. Quant au proèdre, il aurait été obligé de monter d'abord sur la terrasse de la façade nord du Grand Hippodrome, puis d'accomplir, en costume d'apparat, un fort long trajet, avant d'atteindre les Skyla. Aucun texte du Livre des Cérémonies ne permet, au surplus, de jalonner de pareils itinéraires, qui se heurtent à des impossibilités. Le *peripatos* du Grand Palais, que Labarte<sup>163</sup> a inventé pour relier Daphnè à Saint-Etienne de l'Hippodrome, ne résout nullement le problème.

Il y a lieu de remarquer que, dans l'itinéraire du nouveau patrice à travers l'Hippodrome couvert, de la porte des Skyla à la porte de la Thermastra, avec arrêt à Saint-Etienne de l'Hippodrome, le Livre des Cérémonies ne signale aucun escalier à monter ou à descendre. Le trajet s'effectue de plein pied. De la porte des Skyla à Saint-Etienne, comme de Saint-Etienne à la porte de la Thermastra, aucune différence de niveau appréciable. Pour se rendre par l'Hippodrome de Saint-Etienne aux Skyla, le proèdre, comme le nouveau patrice, s'avance sur un sol rigoureusement plan.

Aucun texte ne permet de supposer qu'il existât une différence de niveau entre l'Hippodrome couvert et les Skyla. Le Livre des Cérémonies signale tous les escaliers du Grand Palais; les moindres marches sont indiquées. Lorsque l'empereur, sur son parcours, rencontre une marche, le maître des cérémonies prend soin de l'en avertir.<sup>164</sup> Or, aucun escalier n'est signalé devant la porte des Skyla; aucun avertissement n'est donné à l'empereur, lorsqu'il franchit la porte des Skyla. Tous les itinéraires montrent qu'on sortait des Skyla dans l'Hippodrome couvert sans avoir à descendre de marches, et qu'on entraît de l'Hippodrome couvert dans les Skyla, sans avoir à gravir de marches.

Par suite d'une grossière erreur dans l'interprétation du chapitre 64 du Livre des Cérémonies, Labarte<sup>165</sup> a placé à l'extrémité occidentale du tricline de Justinien, une terrasse élevée dominant le Grand Hippodrome; son erreur a, du reste, été reconnue par Ebersolt.<sup>166</sup> Labarte suppose aussi, sans la moindre preuve,<sup>167</sup>

que le Justinianos et les Skyla étaient élevés au-dessus d'arcades<sup>168</sup> et que, pour sortir du Grand Palais par les Skyla, il fallait descendre un escalier, conduisant à une Phiale, appelée Phiale des Skyla et aussi à une porte, qui s'ouvrait sur l'Hippodrome couvert. Cette restitution fantaisiste est la conséquence de l'erreur d'interprétation signalée plus haut.

La cérémonie décrite au chapitre 64 se déroule dans la Phiale des Verts,<sup>169</sup> que Labarte appelle à tort Phiale des Skyla. La Phiale des Verts paraît avoir été située vers l'extrémité occidentale du flanc méridional du tricline de Justinien,<sup>170</sup> par conséquent à quelque distance des Skyla. De ce côté, le sol devait déjà s'incliner en pente du côté de la mer; la phiale se trouvait donc en contrebas du tricline de Justinien. Lorsque l'empereur devait assister aux réjouissances célébrées dans la Phiale des Verts, il se rendait par le Lausiakos dans le tricline de Justinien, où il s'arrêtait sur la première dalle circulaire, par conséquent tout près de l'entrée. De là, il se dirigeait vers la porte<sup>171</sup> qui s'ouvrait sur une sorte de terrasse ou de perron, *ἡλιακόν*, qui dominait la Phiale; un escalier reliait la terrasse à la Phiale.

La Phiale des Verts doit être située sur le flanc méridional du Justinianos à cause de la disposition du sol, mais d'autres raisons obligent aussi à le situer ainsi. La Phiale des Bleus se trouvait en contrebas de la terrasse du Phare (côté est), c'est-à-dire, à l'extrémité du bâtiment du Grand Palais; la Phiale des Verts ne pouvait occuper une position plus avantageuse, à l'intérieur même du Grand Palais, entre ses grandes salles. A l'issue d'un banquet, le Livre des Cérémonies montre les ambassadeurs arabes allant s'asseoir dans la région orientale du tricline de Justinien, du côté regardant le Mésokèpion, *ἐν τῷ ἀνατολικῷ μέρει τῷ πρὸς τὸ Μεσοκῆπιον*.<sup>172</sup> Le Mésokèpion, dont il est question ici, n'est pas celui de l'Eglise Nouvelle, situé fort loin, et dont la vue était, d'ailleurs, certainement masquée par les bâtiments qui s'élevaient sur la terrasse du Phare. Il s'agit du Mésokèpion du Lausiakos, jardin qui s'étendait devant le Lausiakos.<sup>173</sup> Les ambassadeurs arabes étaient donc assis du côté nord du tricline de Justinien, à l'extrémité orientale dudit tricline. Dans cette position, ils avaient vue sur le jardin du Lausiakos. Si la Phiale des Verts avait été située de ce côté, le Livre des Cérémonies y aurait, sans doute, fait allusion.

Basile I supprima les Phiales des factions et construisit sur l'emplacement de la Phiale des Bleus un bain luxueux;<sup>174</sup> la Phiale des Verts disparut, sans laisser de traces. Ebersolt<sup>175</sup> dit que sur son emplacement, Basile I édifia une église. Ce renseignement semble inexact. Aucune église n'est mentionnée dans ces parages. Le seignement semble inexact. Aucune église n'est mentionnée dans ces parages. Le Continuateur de Théophane<sup>176</sup> déclare simplement que la Phiale des Verts (il s'agit de la fontaine)<sup>177</sup> fut transportée dans la cour située à l'est du Grand Palais (il s'agit de l'ancien Tzykanistèrion)<sup>178</sup> lorsqu'on construisit en ce lieu « un temple divin » (la Nouvelle Eglise).<sup>179</sup> Le Continuateur de Théophane avait, d'ailleurs, déjà fait remarquer que, sur l'emplacement de l'ancien Tzykanistèrion, Basile I avait bâti l'Eglise Nouvelle et placé les deux phiales.<sup>180</sup> Dans un autre passage, le chroniqueur donne une longue description de ces deux phiales ou fontaines et précise leur position au nord et au sud de la cour, qui s'étendait devant l'Eglise Nouvelle, au couchant.<sup>181</sup>



Labarte a transporté à l'extrémité occidentale du tricline de Justinien l'espèce de perron, qui dominait la phiale des Verts et, l'imagination aidant, l'a transformé en une vaste terrasse assez élevée pour avoir vue sur l'arène, par dessus les lignes de gradins superposés. Par la même occasion, il a transformé les quelques marches qui reliaient le perron précité à la Phiale des Verts, en un immense escalier, descendant des Skyla dans l'Hippodrome couvert. De même que la terrasse élevée, cet escalier, dont l'existence repose sur une méprise, doit être rayé de la topographie du Grand Palais. Le chapitre 64 étant écarté, aucun texte ne révèle la présence d'un escalier entre les Skyla et l'Hippodrome couvert; bien plus, tous les textes protestent contre l'existence d'un pareil escalier. Les Skyla, l'Hippodrome couvert, Saint-Etienne de l'Hippodrome se trouvaient sur le même plan et au même niveau que la cour de Daphnè et l'arène du Grand Hippodrome. Dans ces conditions, il est évident que de Saint-Etienne de l'Hippodrome, on ne pouvait avoir vue sur l'arène. L'église était séparée de l'arène par le palais du Kathisma et par le flanc est du Grand Hippodrome.

10. *Le récit de Mézaritis.* Il faut tout d'abord noter que, dans son récit, Mézaritis désigne toujours sous le nom d'ἵπποδρόμος, l'Hippodrome couvert,<sup>182</sup> et qu'il réserve le nom d'ἵππικόν ou d'ἵππῆλατον pour le Grand Hippodrome.<sup>183</sup> Pour se rendre de la Sphendonè du Grand Hippodrome aux Skyla, Mézaritis franchit les portes Caspiennes, situées au bas de la tour du Kenténarion et au-delà desquelles se trouvait la porte de bronze des Skyla. Il pénètre dans le Grand Palais par cette porte de bronze que les émeutiers venaient d'enfoncer à l'aide d'une poutre ramassée dans un local, appelé « Hippodrome », local situé devant les Skyla.<sup>184</sup> Ce local, qui précédait les Skyla, ne peut être évidemment que l'Hippodrome couvert.

Pour reprendre le Grand Palais, occupé par les Césariens, les troupes impériales suivent exactement l'itinéraire que les Césariens avaient suivi pour s'en emparer.<sup>185</sup> Elles passent donc par la porte Karéa, le palais du Kathisma et la cour de Daphnè. Les rebelles, en train de piller le Grand Palais n'avaient pris aucune précaution, pour en défendre les abords. Une flèche lancée par un partisan du César contre les assaillants, probablement dans la cour de Daphnè, est le seul incident signalé.<sup>186</sup> Les Impériaux purent donc s'avancer sans peine jusqu'à la deuxième porte (deuxième porte Caspienne) et se rendre maîtres, sans lutte, de cette issue capitale.<sup>187</sup> C'était, en effet, la porte du rempart Nicéphorien. En dépit de quelques résistances, les Impériaux traversent alors l'Hippodrome, διήλθον καὶ τὸν ἵπποδρόμον. A partir de là, ils ne rencontrent plus d'obstacles; toutes les portes du Grand Palais étaient ouvertes et non gardées et le tricline de Justinien avait été évacué.<sup>188</sup>

La deuxième porte dont il est question est évidemment celle que les Césariens avaient enfoncée, après avoir enfoncé la porte Karéa.<sup>189</sup> Cette seconde porte, qui donnait accès de la cour de Daphnè dans l'Hippodrome, ne peut être que la deuxième porte Caspienne, percée dans le rempart Nicéphorien. Ainsi, venant du Grand Hippodrome, les Impériaux, après avoir franchi deux portes (porte Karéa et deuxième porte Caspienne) sont obligés de traverser l'Hippodrome, pour péné-

trer dans le Grand Palais par les Skyla et le tricline de Justinien. L'Hippodrome auquel il est fait allusion, n'est donc pas le Grand Hippodrome et ne peut être que l'Hippodrome couvert.

Poursuivant son récit, Mézaritis<sup>190</sup> parle des combats livrés à l'intérieur du Grand Palais entre Impériaux et Césariens; finalement, le César Jean Comnène est arrêté. On le traîne par le Lausiakos (*Μουχρουντᾶ*) dans le tricline de Justinien, où il tombe, le corps transpercé d'un coup d'épée. Encore pantelant, l'usurpateur est jeté dehors pour être décapité. Son cadavre resta étendu dans la cour impériale avoisinant l'Hippodrome,<sup>191</sup> qui n'est autre que la cour de Daphnè. Du Justinianos, les Impériaux ont traîné leur victime par les Skyla et l'Hippodrome couvert dans la cour de Daphnè pour l'achever.<sup>192</sup> Selon la terminologie de Mézaritis, l'Hippodrome dont il est question, est l'Hippodrome couvert.

Après l'exécution de l'usurpateur, les Impériaux rentrent au Grand Palais<sup>193</sup> pour en chasser les rebelles qui s'y cachent encore; ils les traquent et les poursuivent jusqu'à l'Hippodrome et même au-delà.<sup>194</sup> Il s'agit ici encore de l'Hippodrome couvert; il est, en effet, fort douteux que les Impériaux aient songé à poursuivre leurs adversaires à travers le Grand Hippodrome et dans la ville même.

Ainsi, le récit de Mézaritis démontre nettement l'existence d'un Hippodrome, qui n'était pas le Grand Hippodrome. Cet Hippodrome était situé devant les Skyla, entre ce vestibule et une cour extérieure du Grand Palais. La position que Mézaritis assigne à cet Hippodrome, permet de l'identifier sans hésitation avec l'Hippodrome couvert de l'itinéraire de Théophile.

II. *L'Hippodrome couvert, considéré comme quartier militaire.* Le drongaire de la Veille ou de l'Arithmos, on l'a vu, chef du tagme des Vigiles ou de l'Arithmos, avait son quartier général dans l'Hippodrome couvert, qui était son domaine. Il en avait la surveillance et la police; il y recevait ses collègues, ainsi que les hauts dignitaires.<sup>195</sup> L'Hippodrome couvert, qui protégeait les deux grandes issues du Grand Palais à l'ouest du côté du Grand Hippodrome, était un lieu trop important pour être laissé sans défense. On sait qu'il existait des postes tenus par des gardes nobles: les spathaires et les candidats.<sup>196</sup> Divers historiens mentionnent l'existence, aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, d'un corps de garde palatin, servant de prison, connu sous le nom d'ἐλεφαντινὴ φρουρά.<sup>197</sup> Etant donné son nom, cette prison pouvait fort bien se trouver dans le voisinage de la porte d'ivoire, comme le suggère Ebersolt, par conséquent, dans l'Hippodrome couvert;<sup>198</sup> toutefois, rien ne permet de l'affirmer. La prison, en question, aurait pu être située dans le Makrôn des Candidats, à proximité des trois portes d'ivoire du Consistoire. Cependant, comme on rendait la justice dans l'Hippodrome couvert, la présence d'une prison y paraît assez vraisemblable.

Maître dans l'Hippodrome couvert, le drongaire de la Veille, pour remplir sa mission de surveillance et de protection du Grand Palais, devait avoir à sa disposition des détachements, tirés du tagme qu'il commandait. Une partie de ces détachements était vraisemblablement affectée à la garde de l'Hippodrome couvert; l'autre partie devait stationner dans la cour de Daphnè pour défendre les abords



du Grand Palais du côté du Grand Hippodrome. Dès la plus haute époque, la présence de postes militaires dans la cour de Daphnè est confirmée par les historiens.<sup>199</sup> Sous le nom de *ἡ βέλγη τῆς Δάφνης* le Livre des Cérémonies fait probablement allusion à l'un de ces postes.<sup>200</sup> Dans toutes les attaques du Grand Palais par le Grand Hippodrome, les assaillants se heurtent à une résistance plus ou moins sérieuse, avant d'atteindre les Skyla.<sup>201</sup>

Dans son livre, *De l'administration de l'Empire*, Constantin VII Porphyrogénète<sup>202</sup> donne quelques renseignements précieux sur les troupes chargées de la défense de l'Hippodrome et des abords du Grand Palais, à l'ouest. Souvent « lorsque Léon le Sage quittait la demeure impériale pour ses villégiatures peu lointaines, il laissait à l'Hippodrome l'équipage de l'un de ses vaisseaux pour garder le Palais, parce que le tagme de l'Arithmos, selon la vieille tradition jadis en vigueur, faisait campagne avec le Domestique des Scholes, et que le détachement qui était resté à l'Hippodrome, suivant l'étiquette alors en vigueur, accompagnait les empereurs dans leurs déplacements ».

L'Hippodrome, dont il est ici question, ne peut être que l'Hippodrome couvert. Aucun cantonnement militaire n'existait et ne pouvait exister dans le Grand Hippodrome. Ce dernier n'était pas un camp retranché; son accès était ouvert en tout temps et à toute heure. Jamais le peuple n'aurait toléré la présence de troupes palatines dans son domaine. Aux jours d'émeutes ou de révolution, le peuple pénètre et circule librement dans l'arène; il ne se heurte aux défenseurs du Grand Palais qu'au moment où, après avoir brisé les portes conduisant de l'arène dans la cour de Daphnè, il tente de faire irruption dans cette cour pour atteindre l'Hippodrome couvert, protégeant les issues palatiales. Dans tous les récits d'attaque du Grand Palais par le Grand Hippodrome, il n'est jamais question de combats livrés dans le Grand Hippodrome même.<sup>203</sup>

Il est de toute évidence, d'un autre côté, que l'empereur Léon VI ne pouvait avoir la pensée de confier à l'équipage d'un seul vaisseau la mission écrasante de défendre l'accès du Grand Hippodrome contre une attaque possible du peuple. Il est dit, d'ailleurs, que les matelots étaient chargés de garder le Grand Palais et non le Grand Hippodrome.

Le texte précité est intéressant à divers titres. En temps de guerre, les quatre tagmes, Scholes, Excubiteurs, Vigiles et Ikanates, qui composaient l'armée impériale, à proprement parler, prenaient part à l'expédition. Or, ces tagmes assuraient, en temps ordinaire, la défense du Grand Palais à l'aide de détachements prélevés sur leur effectif. Il fallait donc aviser. Il ressort du Livre des Cérémonies<sup>204</sup> qu'en l'absence des quatre tagmes, le service était confié aux corps des Noumera et des Murs. Les soldats appartenant à ces deux corps de troupe assumaient très probablement la garde du Grand Palais aux lieux et places des Scholaires et des Excubiteurs. En diverses occasions, en effet, le Domestique des Noumera remplaçait le Domestique des Scholes, tandis que le Domestique des Murs remplaçait le Domestique des Excubiteurs.<sup>205</sup>

Le Livre des Cérémonies<sup>206</sup> laisse entendre, d'autre part, que le Drongaire de la Veille ne prenait pas part aux expéditions, lorsque l'empereur ne les dirigeait pas en personne, mais qu'il restait à Byzance, auprès de son souverain, avec une section de son tagme. Le

livre *De l'administration de l'Empire*<sup>207</sup> confirme ce renseignement. On y lit, en effet, que le tagme de l'Arithmos, *Βέλγη*, faisait campagne, selon la tradition, avec le Domestique des Scholes, c'est-à-dire, sous son commandement, mais qu'il laissait à Constantinople un détachement préposé à la garde de l'Hippodrome, détachement qui, selon l'étiquette, devait accompagner l'empereur dans ses déplacements. Puisqu'en temps de guerre, le tagme de l'Arithmos passait sous le commandement du Domestique des Scholes, c'est vraisemblablement que son chef naturel, le drongaire de l'Arithmos,<sup>208</sup> était resté à Byzance.

Le drongaire de la Veille avait, en effet, dans ses attributions à assurer la défense du Grand Palais, sur une certaine étendue. Chef militaire, et rangé, comme tel, dans la classe des Domestiques, il avait, en outre, la lourde mission de pourvoir à la sécurité du souverain, soit au Grand Palais, soit ailleurs. Pour remplir une pareille mission, le drongaire de la Veille ne pouvait évidemment s'absenter. Il devait être là où était l'empereur. Aussi assistait-il aux réceptions, accompagnait-il l'empereur dans ses sorties, et a-t-il le rare privilège de monter sur le vaisseau impérial.

Que le drongaire de la Veille ait eu mission de veiller sur la personne de l'empereur, les historiens en fournissent la preuve. En effet, à la suite du complot de Zaoutzas, Léon VI destitua le drongaire de la Veille, Jean, coupable de l'avoir mal gardé.<sup>209</sup> Basile I livre trente Arabes au drongaire, chargé de veiller sur sa personne.<sup>210</sup> Pour pouvoir remplir les devoirs de sa charge, le drongaire de la Veille semble avoir eu certaines attributions de haute police. En tout cas, l'empereur lui confiait souvent des missions délicates, des ordres d'arrestations ou d'exécutions. Irène remet au drongaire de la Veille, Alexis Mosélé, le soin d'apaiser les soldats et d'obtenir le serment de fidélité.<sup>211</sup> Théophile charge le drongaire de la Veille Oryphas de faire exécuter Théophobe.<sup>212</sup> Michel III envoie le drongaire de la Veille Constantin s'assurer de la personne du patriarche Janès suspect.<sup>213</sup> Ce même drongaire de la Veille, Constantin Maniakès, intervient, lors de l'assassinat de Théoctiste,<sup>214</sup> et protège l'empereur, au moment de l'assassinat du César Bardas.<sup>215</sup> C'est par le drongaire de la Veille, Jean Kourkouas, que Romain I Lécapène fait arrêter, au milieu d'un banquet, Théodore et Syméon, coupables d'intrigues.<sup>216</sup> On pourrait multiplier les exemples.

Investi d'un poste de confiance, le drongaire de la Veille devait naturellement offrir de sérieuses garanties de fidélité et de dévouement. La moindre négligence, le plus léger soupçon, pouvaient causer sa perte. Aussi voit-on, très souvent, les historiens mentionner la disgrâce, la destitution ou même l'arrestation de quelques drongaires de la Veille suspects. Léon VI destitua, pour négligence, le drongaire de la Veille Jean, qui fut remplacé par Pardos, fils de l'hétaireiarque Nicolas.<sup>217</sup> Peu après, Pardos, englobé avec son père dans la conjuration de Basile, fut lui-même arrêté.<sup>218</sup> Plus tard, Léon VI destitua également son nouveau drongaire de la Veille, Eustathe Argyre, malgré ses brillants états de services.<sup>219</sup>

Le premier souci d'un nouvel empereur était, d'ailleurs, d'élever au poste de drongaire de la Veille l'une de ses créatures. Zoè, en prenant la régence, se hâta de créer drongaire de la Veille, l'eunuque Damianos.<sup>220</sup> Arrivé au pouvoir, Romain I Lécapène choisit pour drongaire de la Veille Jean Kourkouas.<sup>221</sup> A peine débarrassé de la tutelle de son beau-père, Constantin VII Porphyrogénète prit comme drongaire de la Veille, Manuel Kourtikès.<sup>222</sup> Resté seul empereur, Constantin IX Monomaque s'empressa d'attribuer à l'un de ses eunuques le poste drongaire de la Veille.<sup>223</sup> De même, Théodora, devenue impératrice souveraine, transmit à Manuel la charge de drongaire de la Veille.<sup>224</sup>

Ces exemples sont significatifs et montrent combien les empereurs attachaient d'importance au choix du drongaire de la Veille. Sans doute, à son avènement, chaque souverain opérant des changements dans le personnel des hauts fonctionnaires, mais ces changements



portaient plus spécialement sur les titulaires de certains offices. Le parakimomène, le drongaire de la Veille et l'hétaireiarque étaient congédiés et remplacés en premier lieu. L'impératrice Zoè, devenue régente, nomme aussitôt Constantin, parakimomène, Dominiq, minique hétairiarque, et Damianos, drongaire de la Veille. Dominique fut, d'ailleurs, vite disgracié et remplacé par Jean Garidas.<sup>225</sup> Constantin VII Porphyrogénète, devenu seul empereur, nomme aussitôt Basile Peteinos grand hétairiarque, Manuel Kourtikès, drongaire de la Veille,<sup>226</sup> mais conserve son parakimomène Basile, fils naturel de Romain I Lécapène.<sup>227</sup> Constantin IX Monomaque, maître unique de l'Empire, confia à son premier eunuque, Nicéphore, la charge de parakimomène, à son second eunuque, Syméon, les fonctions de drongaire de la Veille et à un autre de ses eunuques, Eustathe, le poste d'hétaireiarque.<sup>228</sup>

Ces triples nominations sont instructives et laissent deviner la nature spéciale des services que l'empereur attendait des personnages revêtus des offices précités. Le parakimomène, l'hétaireiarque et le drongaire de la Veille avaient, en effet, tous trois pour mission de veiller sur l'empereur, chacun selon ses attributions personnelles.

68 Ce n'est pas le lieu d'étudier en détail les attributions du parakimomène<sup>229</sup> et de l'hétaireiarque. Les indications suivantes suffiront.

Le parakimomène, comme son nom l'indique, ne quittait pas l'empereur, même la nuit. Il portait le skaramange et l'épée.<sup>230</sup> C'était, en somme, le premier garde du corps de l'empereur. Sans doute, avait-il sous ses ordres des gardes du corps, *σωματοφύλακες*, pour lui prêter main forte, à l'occasion. Constantin VII Porphyrogénète nous a laissé la liste des parakimomènes depuis le règne de Théophile (829—842) et les historiens font souvent allusion à ces hauts personnages, sous les règnes des divers empereurs.

L'hétaireiarque exerçait également une surveillance sévère autour de l'empereur; mais cette surveillance était moins intime. Son rôle consistait à éloigner du souverain les importuns et les suspects.<sup>231</sup> L'hétaireiarque semble, d'autre part, avoir eu la police intérieure du Grand Palais. C'est lui qui, assisté du Concierge, procédait à l'ouverture de la demeure impériale, avec ses hommes.<sup>232</sup> Comme le Grand Palais s'ouvrait de l'intérieur, il est probable que l'hétaireiarque habitait le Grand Palais lui-même.

L'hétaireiarque était incontestablement un chef militaire. Philothée<sup>233</sup> le range, en effet, dans la classe des stratarques. Il commandait l'hétairie impériale, *ἡ βασιλικὴ ἑταιρεία*, divisée en trois compagnies, dites: la grande, la moyenne et la petite hétairie.<sup>234</sup> Sous Romain I Lécapène, à la bataille livrée aux Bulgares, à Pègai, sur la rive nord de la Corne d'Or, figuraient des troupes tirées *ἐκ τῆς βασιλικῆς ἑταιρείας καὶ τῶν ταγματικῶν*.<sup>235</sup> Le Livre des Cérémonies<sup>236</sup> distingue, d'ailleurs, les soldats de l'hétairie impériale des Scholaires et des Vigiles. Les historiens byzantins font, d'autre part, souvent allusion à l'hétairie impériale<sup>237</sup> et à ses chefs, les hétairiarques. Le Grand Hétaireiarque, chef de la Grande Hétairie, avait, sans doute, le commandement suprême des trois compagnies.

69 L'hétairie impériale était recrutée parmi les mercenaires étrangers si nombreux à Byzance; toutefois, elle ne se composait pas exclusivement d'étrangers. Le Livre des Cérémonies,<sup>238</sup> en effet, distingue les hétairies barbares d'autres hétairies, composées sans doute, de sujets de l'Empire. Les Macédoniens, enrôlés dans la Grande Hétairie<sup>239</sup> n'étaient évidemment pas des étrangers, c'est-à-dire des Barbares. Pour entrer dans la Grande Hétairie, il fallait verser, à l'époque de Léon VI (886—912), une taxe de 16 livres. Cette taxe, énorme en soi, était encore majorée en proportion de la solde touchée.<sup>240</sup> Sans doute, les empereurs ne ménageaient pas les gratifications et les largesses à leurs fidèles défenseurs. Toutefois, il semble impossible que des Barbares, soldats de fortune ou aventuriers, aient pu disposer de sommes aussi énormes pour acheter une commission dans l'hétairie impériale. Comme

les historiens nous apprennent que nombre de jeunes nobles byzantins, appartenant aux plus grandes familles, tenaient à honneur de faire leurs premières armes dans ce corps d'élite,<sup>241</sup> il y a lieu de supposer que c'est à cette catégorie spéciale de volontaires que l'on réclamait la taxe indiquée.

L'hétairie impériale, placée sous le commandement du grand hétairiarque, et des hétairiarques, ne doit pas non plus être confondue avec les détachements barbares, rattachés aux divers thèmes. Dans l'état-major de tous les stratèges, figure un comte de l'hétairie,<sup>242</sup> sous les ordres duquel se trouvaient, comme son nom l'indique, le contingent barbare. Le subordonné du drongaire de l'Arithmos, l'acolythe, commandait probablement le contingent de mercenaires barbares, rattaché au tagme des Vigiles. Plus tard, il devint lui-même chef des Varanges, composant l'escorte impériale.<sup>243</sup>

Lorsque l'empereur restait au Grand Palais, l'hétaireiarque et le drongaire des Vigiles étaient naturellement retenus dans la demeure impériale par la nature de leurs services. Mais, lorsque l'empereur partait aux armées, les deux hauts personnages précités l'accompagnaient. Dans les camps, l'hétaireiarque avec ses hétaires, montait la garde devant la tente impériale, tandis que le drongaire de la Veille avec ses hommes, surveillait les abords du camp.<sup>244</sup> Le rôle spécial assigné à l'hétaireiarque et au drongaire de la Veille en campagne, permet, en l'absence de textes bien nets, de préciser le rôle spécial, qui leur était assigné au Grand Palais.

Au Grand Palais, l'hétaireiarque devait protéger l'empereur contre les ennemis du dedans et, pour cela, il avait la police intérieure du Grand Palais. De son côté, le drongaire de la Veille devait protéger l'empereur contre les ennemis du dehors et, pour cela, il exerçait une surveillance sévère aux abords de la demeure impériale et plus spécialement, du côté du Grand Hippodrome, dans les parages occupés par des détachements placés sous ses ordres directs. Il est probable que, dans les réceptions quotidiennes, tenues dans l'Hippodrome couvert, le drongaire de la Veille donnait ses instructions à ses collègues à la garde du Grand Palais, au nord et à l'est.

Le Livre des Cérémonies<sup>245</sup> décrit minutieusement les attributions du drongaire de la Veille en campagne. Il en ressort que ce chef était chargé de pourvoir à la sécurité du camp et de l'armée elle-même et que, dans cette intention, il avait des pouvoirs de police très étendus. Il ne devait de comptes qu'à l'empereur, avec lequel il était en communication constante. Sans doute, la garde immédiate de l'empereur était confiée à l'hétaireiarque, mais le drongaire de la Veille veillait lui aussi sur son souverain, en s'efforçant d'éloigner de lui tout péril, par des mesures appropriées.

Au Grand Palais, il devait en être de même: surveillance générale, police extérieure et, dans les circonstances graves, mise en défense de la demeure impériale. Il est probable qu'en temps de révolution, c'est au drongaire de la Veille qu'incombait le soin de diriger la défense du Grand Palais, d'autant plus que le principal assaut se produisait invariablement du côté du Grand Hippodrome. D'ailleurs, en cas d'attaque, toute la garnison du Grand Palais contribuait à sa défense. Lors du coup de main de Constantin Doukas, Jean Eladas se hâta d'appeler l'hétairie, ainsi que les matelots de la flotille impériale, au secours des défenseurs du Grand Palais.<sup>246</sup> Michel VI Stratiotikos (1056—1057) fit également appel à ces équipages pour repousser une attaque de Théodose contre le Grand Palais.<sup>247</sup>

Alors que le drongaire de la Veille avait sa place marquée dans l'Hippodrome couvert, comme on l'a vu, devant l'entrée du Grand Palais, l'hétaireiarque semble avoir siégé au Lausiakos, c'est-à-dire à l'intérieur du Grand Palais.<sup>248</sup> Alors que les détachements de l'Arithmos montaient la garde dans l'Hippodrome couvert et la cour de Daphnè, c'est-à-dire



aux abords du Grand Palais, des escouades d'hétaires étaient postées dans toutes les salles du Grand Palais, que l'empereur devait traverser.<sup>249</sup>

71 Comme le drongaire de la Veille, l'hétaireiarque accompagnait l'empereur dans ses déplacements et avait le privilège de monter sur le vaisseau impérial.<sup>250</sup> Déjà, au X<sup>e</sup> siècle, il était chargé d'introduire les hôtes de marque.<sup>251</sup> Il conserva, d'ailleurs, cette attribution à la basse époque.<sup>252</sup> Le drongaire de la Veille, comme les chefs militaires, portait le skara-mange et le sagion rouge.<sup>253</sup> Lorsqu'il figurait à la réception du Justinianos, assisté de l'acolythe, il était armé de l'épée, de la masse d'arme et de la hache, reposant sur l'épaule droite.<sup>254</sup> C'est vraisemblablement, en sa qualité de chef d'un important contingent de Barbares, commandés sous ses ordres par l'acolythe, que le drongaire de la Veille portait la hache d'arme, réservée spécialement aux mercenaires étrangers.<sup>255</sup> Pour défendre leur Grand Palais, les empereurs avaient plus de confiance dans les troupes barbares à leur solde que dans les milices grecques.

Ces explications données, le texte tiré du livre De l'administration de l'Empire, s'explique sans difficulté. En partant en campagne, le tagme de l'Arithmos laissait derrière lui un contingent chargé d'assurer la garde de l'Hippodrome couvert et, sans doute aussi, de la cour de Daphnè. Or, d'après l'étiquette, l'empereur, dans ses villégiatures, emmenait avec lui le détachement de l'Arithmos, préposé à la garde de l'Hippodrome couvert. En temps ordinaire, ce détachement était remplacé par un autre détachement de l'Arithmos, mais, en temps de guerre, il ne pouvait en être de même, le tagme de l'Arithmos faisant campagne au loin. On faisait alors appel aux matelots des vaisseaux impériaux, stationnés dans le voisinage, probablement dans les parages du Boukoléon. D'après le texte commenté, il semble que le détachement de l'Arithmos stationnait dans l'Hippodrome couvert même, *εις τὸν Ἰππόδρομον*. Ce qui est, du reste, très possible. Toutefois *εις* marque plutôt la direction et pourrait être traduit par « vers ». <sup>256</sup>

Quoi qu'il en soit, il est certain que des soldats appartenant au tagme de l'Arithmos veillaient sur les abords du Grand Palais, non seulement dans l'Hippodrome couvert, mais aussi devant cet Hippodrome, dans la cour de Daphnè. Lorsque Jean Comnène s'empara du Grand Palais, il se heurta, dans la cour de Daphnè, aux contingents Macédoniens, mais il ne rencontra pas de résistance dans l'Hippodrome couvert. L'empereur, Alexis, absent à ce moment, avait probablement emmené avec lui, selon la coutume, les défenseurs de l'Hippodrome couvert et avait négligé de les remplacer, comme le faisait Léon VI, par les marins de la flottille impériale.

*Conclusions.* Les divers textes commentés ont révélé la présence d'un vaste hall central, s'étendant devant les deux grandes issues ouest du Grand Palais, en direction du Grand Hippodrome. Ce hall, ignoré par les uns, inexactement situé par les autres, formait l'atrium du Grand Palais, à l'ouest. On l'appelaient Hippodrome couvert, ou, plus simplement, Hippodrome, sans autre qualificatif. L'Hippodrome couvert a été constamment confondu avec le Grand Hippodrome des courses, à cause de la similitude des noms.

L'Hippodrome couvert reliait entre elles les grandes issues ouest du Grand Palais, conduisant au Grand Hippodrome: porte des Skyla, porte d'ivoire, Porte de la Thermastra.

Les juges, dits juges de l'Hippodrome, siégeaient dans l'Hippodrome couvert, dans l'enceinte duquel se tenaient certaines réunions ou audiences impériales et se déroulaient certaines cérémonies.

C'est dans l'Hippodrome couvert que les dignitaires attendaient l'ouverture du Grand Palais et que les empereurs montaient à cheval ou en descendaient. 72

Les bâtiments des ἀσηκητεῖα se trouvaient jadis dans l'Hippodrome couvert ou à proximité immédiate.

L'église Saint-Etienne de l'Hippodrome dépendait de l'Hippodrome couvert.

L'Hippodrome couvert se trouvait sur le même plan que les Skyla, la cour de Daphnè et l'arène du Grand Hippodrome. Dans l'Hippodrome couvert, stationnaient des détachements militaires, fournis par le tagme de l'Arithmos. Le drongaire de la Veille avait son quartier général dans l'Hippodrome couvert; il avait la surveillance et la police de l'édifice.

Entre l'Hippodrome couvert et le flanc est du Grand Hippodrome, auquel était soudé le palais du Kathisma,<sup>257</sup> s'étendait la cour impériale, dite cour de Daphnè. Dans cette cour extérieure du Grand Palais stationnaient des détachements du tagme de l'Arithmos. L'Hippodrome couvert fut englobé dans le rempart nicéphorien; la cour de Daphnè resta en dehors.

Du Grand Hippodrome, on accédait à la cour de Daphnè par la porte Karéa ou porte du palais du Kathisma et par la porte de la Sphendonè (porte de l'Hippodrome ou première porte Caspienne). De la cour de Daphnè on accédait à l'Hippodrome couvert par diverses portes, percées dans le flanc est dudit Hippodrome. L'une de ces portes se trouvait à hauteur de l'église de Saint-Etienne de l'Hippodrome,<sup>258</sup> une autre du côté des ἀσεκρέτεια.<sup>259</sup> Après la construction du rempart nicéphorien, une unique porte, semble-t-il, donnait accès à l'Hippodrome couvert; c'était la deuxième porte Caspienne.

L'Hippodrome couvert, bâti, d'après la tradition, par Constantin le Grand, puis désaffecté par l'impératrice Irène, existait encore au début du XIII<sup>e</sup> siècle et ne disparaît sans doute qu'avec le Grand Palais lui-même.

### Notes

<sup>1</sup> Le Grand Palais, p. 157.

<sup>2</sup> Constantinople, p. 119.

<sup>3</sup> Théoph. p. 767 (p. 493 de B.). Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 157, n. 2.

<sup>4</sup> Cer. II, 16, p. 598.

<sup>5</sup> Cer. I, App. p. 507: ὁ κάτω σκεπαστός ἰππόδρομος doit être opposé à ὁ ἄνω σκεπαστός ἰππόδρομος. L'Hippodrome couvert du bas est opposé à l'Hippodrome couvert du haut; il s'agit des deux extrémités de l'édifice.

<sup>6</sup> Le Palais impérial, p. 131.

<sup>7</sup> Le Grand Palais, p. 157, n. 3.

<sup>8</sup> Cer. II, 2, p. 524. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 98, n. 6.



- \* Cer. II, 52, p. 744.  
<sup>10</sup> Cer. I, 64, p. 286 (II p. 96 Vogt): *ἐν τῷ κατωτέρῳ μέρει τῆς δοχῆς*, derrière l'assemblée.  
 Cf. I, 1, p. 24 (I p. 19 Vogt): *ἐποκάτω*.  
<sup>10a</sup> Preger 2, p. 256: *ὁ ἵπποδρόμος ... ὁ ἐν τῷ παλατίῳ ἵπποδρόμος*.  
<sup>10b</sup> Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 140—141.  
<sup>10c</sup> Preger 2, p. 269.  
<sup>10d</sup> Le Grand Palais, p. 140 et n. 5.  
<sup>10e</sup> Théoph. Cont. p. 243.  
<sup>10f</sup> Preger 2, p. 266. Cf. Chron. Pasc. p. 598. Sur l'Hippodrome de Saint-Mamas, cf. Janin, Constantinople, pp. 189—190.  
<sup>11</sup> Nicéas pp. 15 et 529.  
<sup>12</sup> Sozom. VIII, 21.  
<sup>13</sup> Preger 2, p. 259; Cédre. I, p. 707; Nicéas p. 528; Zonar. III p. 139.  
<sup>14</sup> Janin, Constantinople, pp. 189 et id., La géographie, pp. 325—326.  
<sup>15</sup> Proc., De Aedif. p. 208 (pp. 44—45 Haury).  
<sup>16</sup> Descriptio antiqua: IV regio. Cf. Gyllius, Topographia 2, p. 24.  
<sup>17</sup> Millingen, Byzantine Constantinople, pp. 13, 37, 229.  
<sup>18</sup> Théoph. Cont. pp. 798—799.  
<sup>19</sup> Sur l'ancien Tzykanistèrion, cf. Du Cange, CP. christ. 2, p. 123. Labarte, Le Palais impérial, p. 199; Ebersolt, Le Grand Palais, p. 140.  
<sup>20</sup> Sur ce jeu cf. Cinnam. p. 263; Génés. p. 127; Anne Comn. I, p. 449 (II pp. 176—177 Leib); Du Cange, Dissertatio VIII, insérée dans le Gloss. Lat., t. 10.  
<sup>21</sup> Théoph. Cont. p. 328.  
<sup>22</sup> Génés. p. 127.  
<sup>23</sup> Preger 2, p. 256.  
<sup>24</sup> Byzantina I, pp. 75—76, cité par Ebersolt, Le Grand Palais, p. 140, n. 5 et p. 157, n. 2.  
<sup>25</sup> Le Grand Palais, p. 140, n. 5 et p. 157, n. 3; cf. p. 99, n. 3.  
<sup>26</sup> Le Palais impérial, pp. 131—132 et plan.  
<sup>27</sup> *Ἀνάκτορα*, pp. 249—251 et plan.  
<sup>28</sup> Commentaire 1, p. 120 et plan et id., Echos d'Orient 37, 1938, p. 23, où il déclare qu'il se trouvait en retrait de Daphné par rapport au grand tricline de l'Augoustéon et qu'il s'ouvrait sur l'Abside et sur la Thermastra.  
<sup>29</sup> L'Hippodrome couvert existait bien avant l'époque où furent construits les Skyla et le tricline de Justinien. Justinien II relia son tricline à l'Hippodrome couvert par l'hémicycle des Skyla.  
<sup>30</sup> Marcel. comes: « Hoc tempore, dum ad horrea publica Theodosius celebrat processionem ... » (Antiocho et Basso coss. an. 421).  
<sup>31</sup> Sur le Stratégicon, cf. Janin, Constantinople, p. 396.  
<sup>32</sup> Cer. I, 91, p. 416.  
<sup>33</sup> F. Aussaresses, L'armée byzantine à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, Bordeaux 1909, pp. 82—83. Parate = préparez-vous.  
<sup>34</sup> Leonis Tactica, Migne P. G. 107, c. 675.  
<sup>35</sup> Cer. I, 89, p. 407. Cf. Reiske, Cer. Comm. p. 407. L'expression *γίνεται* transfer (Cer. II, 51, p. 699) est remplacée à l'époque classique par l'expression *δίδωσι μεταστέσιμον*, expression équivalente (Cer. I, 19, p. 116; I, 20, p. 119; I, 32, p. 174; I, 35, p. 180 [I pp. 107, 111, 162, 169 Vogt]; I, 64, p. 289 [II p. 98 Vogt]; II, 13, p. 559). Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 153, n. 6.

- <sup>36</sup> Cer. I, 64, p. 285; I, 68, p. 304; I, 70, p. 341; I, 72, p. 359 (II pp. 95, 112, 143, 160 Vogt). Selon Reiske, Cer. Comm. p. 301, il faut lire *παράτον*. Dans les Tactica de Léon VI, le mot latin est remplacé par le mot grec *ἐτοιμοί* (Migne P. G. 107, c. 735).  
<sup>37</sup> Cer. I, 47, p. 240 (II p. 46 Vogt): *λεβὰ λώκ*; I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt): *λεβὰ ἐλώκ*.  
<sup>38</sup> Cer. I, App. p. 495. Rappelons que Justin I<sup>er</sup> était *κόμης πραισέντων*. Théoph. p. 254 (p. 165 de B.).  
<sup>39</sup> Cer. I, 85, p. 388; I, 87, pp. 394, 395, 396. Sous Phocas, cette appellation s'était conservée (Théoph. p. 459 [p. 297 de B.]).  
<sup>40</sup> Cer. I, 84, p. 387. Texte de Pierre magistros.  
<sup>41</sup> C. Just. XI, 15, p. 433 (de pistor.). Cf. Daremberg et Saglio II, 2, p. 275: H. Thédénat, horreum.  
<sup>42</sup> Cer. I, 47, pp. 239—240; I, 48, p. 252; I, 53, p. 265 (II pp. 46—47, 57, 71 Vogt).  
<sup>43</sup> Cer. I, 45, p. 231 (II p. 39 Vogt). Cf. Cassiodore: in formula curae palatii. Notit. Dignit. I, 404.  
<sup>44</sup> Cer. I, 45, p. 229 (II p. 37 Vogt); II, 52, p. 711.  
<sup>45</sup> Proc., Bell. Pers. p. 127 (p. 131 Haury).  
<sup>46</sup> Cer. I, 92, p. 422: *κατὰ τὸ σῆθηες, εἰσελθὼν διὰ τῆς βαλναρίας*.  
<sup>47</sup> Cer. I, 40, p. 202; cf. I, 44, p. 225 (II pp. 11, 33 Vogt). Sur Saint-Etienne de Daphné, cf. Janin, La géographie, pp. 489—490.  
<sup>48</sup> Cer. I, 14, p. 91; cf. I, 19, p. 116; I, 20, p. 119; I, 21, p. 122 (I pp. 84, 107, 110, 113 Vogt).  
<sup>49</sup> Le mot *θερμάστρα* est synonyme du mot *βαλναρία*.  
<sup>50</sup> Cer. II, 18, pp. 601—602. Cf. I, 48, pp. 249—250; I, 64, pp. 289—291; I, 68, p. 303 (II pp. 55—56, 98—100, 112 Vogt).  
<sup>51</sup> Cer. II, 51, pp. 699—701 et I, 92 p. 422.  
<sup>52</sup> Génés. p. 21. Cf. Théoph. Cont. p. 610. Le traducteur traduit: pithecioque vinctum. Le R. P. Janin (Constantinople, p. 215) maintient l'existence d'un Bain dit Pithekion, suivant, en cela, vraisemblablement, Ebersolt, Le Grand Palais, p. 74, n. 7.  
<sup>53</sup> Les Patria (Preger 2, p. 145) attribuent à Constantin le Grand la construction de deux Bains: le Bain du Miroir (?) et le Bain d'Ikonomios, voisin du Tzykanistèrion. Le Livre des Cérémonies (I, 41, p. 215 [II p. 22 Vogt]) signale l'existence d'un Bain, au bas de l'escalier de Sainte-Christine, peut-être dans les parages du Phare.  
<sup>54</sup> Cer. I, 91, p. 416; I, 92, pp. 418, 422; I, 93, p. 427; I, 95, p. 433.  
<sup>55</sup> Cer. I, 91, p. 416; I, 92, p. 421.  
<sup>56</sup> L'Hippodrome couvert protégeait également l'accès des jardins et édifices, situés entre le tricline de Justinien, au sud, le tricline du Lausiakos, à l'est, les galeries de Daphné et les passages du Triconque, au nord. L'Hippodrome couvert fermait, à l'ouest, le vaste espace rectangulaire circonscrit par les grandes salles, galeries et passages précités.  
<sup>57</sup> Cer. I, 29, p. 161 (I p. 149 Vogt). Vogt, Commentaire I, p. 164, fait erreur, lorsqu'il écrit que le Grand Tricline est le Chrysotriclinos.  
<sup>58</sup> Cer. I, 48, pp. 249—250 (II pp. 55—56 Vogt).  
<sup>59</sup> Cer. I, 64, p. 289 (II p. 98 Vogt).  
<sup>60</sup> Cer. I, 35, p. 184 (I p. 172 Vogt).  
<sup>61</sup> Cer. II, 15, p. 584.  
<sup>62</sup> Cer. II, 15, p. 573.  
<sup>63</sup> L'omission de l'Abside, dans l'itinéraire de la page 584 est d'autant plus significative que l'Abside est spécialement mentionnée dans l'itinéraire de la page 588.



- <sup>64</sup> Cer. II, 15, p. 573. C'est à tort qu'Ebersolt suppose que les ambassadeurs ont passé par l'Abside (Le Grand Palais, p. 152).
- <sup>65</sup> Quelques jours plus tard, les ambassadeurs arabes traversent l'Abside, mais, pour sortir du Grand Palais, par l'est. Le Grand Palais avait, d'ailleurs, repris son aspect accoutumé et n'avait plus la décoration des jours de grande solennité (Cer. II, 15, p. 588).
- <sup>66</sup> Cer. II, 15, p. 573.
- <sup>67</sup> Reiske, Cer. Comm. p. 645. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 9.
- <sup>68</sup> Cer. II, 15, pp. 588—589. La date exacte des courses n'est pas indiquée expressément, mais elles furent probablement célébrés pendant les fêtes qui se déroulèrent au Grand Palais du 6 au 9 août.
- <sup>69</sup> L'empereur Alexandre, à l'occasion de courses, fit décorer le Grand Hippodrome avec des nappes et des candélabres empruntés aux églises. Il en fut, du reste, sévèrement blâmé (Théoph. Cont. pp. 379, 717, 873; Glykas p. 557; Céd. II, p. 276).
- <sup>70</sup> Cer. II, 15, p. 583.
- <sup>71</sup> Cer. II, 15, p. 586.
- <sup>72</sup> Cer. II, 15, pp. 583—586.
- <sup>73</sup> Cer. II, 15, p. 588.
- <sup>74</sup> Les ambassadeurs n'ont certainement pas passé par la porte de la Thermastra et la Thermastra pour gagner l'Abside par les salles basses du Grand Palais et un escalier intérieur. Il n'est pas, en effet, fait mention de la Thermastra et le rédacteur du chapitre 15 se réfère, de toute évidence, à l'itinéraire de la page 584.
- <sup>75</sup> L'Abside mettait en communication le palais de Daphné avec le Grand Palais par les passages du Triconque. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 120—121.
- <sup>76</sup> Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 222—223.
- <sup>77</sup> Cer. II, 15, pp. 571, 573, 580, 582.
- <sup>78</sup> Cer. II, 15, p. 595. Ebersolt (Le Grand Palais, p. 152, n. 1) constate que le texte est corrompu.
- <sup>79</sup> Il n'est pas impossible qu'à la haute époque, les sénateurs aient tenu séance parfois dans l'Hippodrome couvert. Cf. Nouvelle 62 de Justinien: «Agat autem senatus conventus in Hippodromis».
- <sup>80</sup> Cer. I, 47, p. 236 (II p. 44 Vogt). Chaque fois que les dignitaires entraient au Grand Palais par l'ouest, c'est évidemment dans l'Hippodrome couvert qu'ils revêtaient leur costume d'apparat. Cer. I, 10, pp. 71, 72; I, 11, p. 86; I, 12, p. 89; I, 29, p. 161 (I pp. 65—66, 78, 82, 149 Vogt); I, 68, p. 303 (II p. 112 Vogt).
- <sup>81</sup> Les dignitaires s'habillaient parfois au Consistoire (Cer. I, 29, p. 161 [I p. 149 Vogt]) ou dans le Makrôn des Candidats, ou encore dans un local attenant au Consistoire (Cer. I, 46, pp. 234, 236 [II pp. 42, 43 Vogt]).
- <sup>82</sup> Cer. I, 97, pp. 441—442. Les Patria (Preger 2, p. 144) signalent l'existence d'une chambre, κοιτών, attenant à la chapelle. Cette chambre servait probablement de vestiaire ou de logis au gardien.
- <sup>83</sup> Cer. I, 29, p. 161 (I p. 149 Vogt): *ἐξέρχονται, πάλιν καὶ καθίζονται ἐν τῷ Ἱπποδρόμῳ*. L'adverbe *πάλιν* porte sur *καθίζονται* et non sur *ἐξέρχονται*. Avant d'entrer au Grand Palais, les dignitaires avaient dû attendre l'heure de son ouverture, assis dans l'Hippodrome couvert. Au sortir du Grand Palais, ils reviennent s'asseoir dans ce même Hippodrome, pour y attendre le moment de rentrer au Grand Palais.
- <sup>84</sup> Cer. I, 32, p. 171. Cf. I, 19, p. 114 (I pp. 160, 106 Vogt). En attendant l'ouverture du Grand Palais, les dignitaires étaient obligés de stationner plus ou moins longtemps dans

- l'Hippodrome couvert, en costume d'apparat. Il ne peut être question, dans ces conditions, que d'un local couvert.
- <sup>85</sup> Cer. II, 18, p. 605. Reiske traduit: «Drungarius servabat suam stationem in circo. Le drongaire se tenait dans l'Hippodrome à son poste.» Il est, en effet, certain que ce personnage, d'ordre militaire, avait son quartier général dans l'Hippodrome couvert. Le mot est souvent employé pour désigner le rang, la place. Cf. Cer. I, 11, p. 86; I, 14, p. 91 (I pp. 78, 84 Vogt) etc.
- <sup>86</sup> Cer. II, 16, pp. 598—599. La fin de ce chapitre manque.
- <sup>87</sup> Cer. II, 52, p. 713.
- <sup>88</sup> K. E. Zachariae von Lingenthal, Collectio librorum iuris Graeco-Romani ineditorum 3, Leipzig 1852, pp. 359—364. Cf. Dölger, Regesten, p. 1116. Le curopalate était un simple titre nobiliaire, ne conférant à son titulaire aucune autorité spéciale.
- <sup>89</sup> A une certaine époque, le drongaire de la Veille semble avoir eu des attributions judiciaires: *τὸ δρογγαρικὸν δικαστήριον* (Zachar., id. 3, pp. 350, 354). Il est également question du *σεκρέτον τοῦ μεγάλου δρογγαρίου* (Zachar., id. 3, p. 482). Le tribunal du drongaire est peut-être identique au *δικαστήριον τοῦ Ἱπποδρόμου* (Zachar., id. 3, pp. 364, 376), où siégeaient les Juges de l'Hippodrome.
- <sup>90</sup> Le traducteur interprète: «ingrediuntur per illud ostium, per quod intrare solent magistri et patricii ... deinde ingreditur per introitum lateralem ...» (Cer. II, 16, pp. 598—599).
- <sup>91</sup> Cer. I, 43, p. 221 (II pp. 28—29 Vogt).
- <sup>92</sup> Cer. I, 47, p. 237; I, 51, p. 261 (II pp. 44, 67 Vogt).
- <sup>93</sup> Cer. II, 15, p. 567.
- <sup>94</sup> Cer. I, 14, p. 93 (I p. 85 Vogt). Dans une autre réception au Salon d'Or (Cer. I, 48, p. 246 [II p. 52 Vogt]), les sénateurs entrent par «voiles» et vont se prosterner devant l'empereur, tandis que certains officiers et fonctionnaires entrent aux côtés des sénateurs.
- <sup>95</sup> Cer. I, 97, pp. 441—442.
- <sup>96</sup> Cer. II, 52, p. 718.
- <sup>97</sup> L'assesseur, *ὁ σύμποιος* et le logothète du prétoire, *ὁ λογοθέτης τοῦ πραιτωρίου* faisaient partie de l'état-major du préfet de la Ville (Cer. II, 52, p. 717).
- <sup>98</sup> Cer. I, 57, p. 273 (II p. 81 Vogt).
- <sup>99</sup> Cer. I, 58, p. 274 (II p. 82 Vogt); II, 52, p. 718.
- <sup>100</sup> Cer. I, 54, p. 269 (II p. 74 Vogt).
- <sup>101</sup> Cer. II, 3, p. 527. On sait que la nomination se faisait par simple édit verbal, *διὰ λόγον* (Cer. II, 52, p. 707). Exceptionnellement, le Préfet de la Ville était présenté au corps municipal par le Préposé, dans l'Onopodion (Cer. II, 3, pp. 527—528. Cf. Cer. I, 52, pp. 263—264; I, 53, pp. 265—266 [II pp. 69—70, 70—71 Vogt]).
- <sup>102</sup> Cer. II, 55, pp. 801—805. Le mot *διατάριος* vient du latin *diaeta*, salle. Cf. Du Cange, Gloss. s. v. et Reiske, Cer. Comm. p. 43: *atrienses*.
- <sup>103</sup> Cer. II, 55, pp. 800, 805. Cf. I, 45, p. 230 (II p. 38 Vogt): *οἱ διατάριοι τῶν ὄλων διατῶν*.
- <sup>104</sup> Cer. II, 52, pp. 718, 737.
- <sup>105</sup> Manuel I Comnène fit son entrée au Grand Palais *διὰ τῆς πύλης μεθ' ἧν ἢ ἐκ τῆς ἑδρας ἀπόβασις ἐφεῖται μόνοις τοῖς αὐτοκράτοσι* (Nicéas p. 69). Il s'agit de la porte de la Chalçè, au-delà de laquelle seuls les empereurs pouvaient descendre de cheval. De même, Constantin IX Monomaque monte à cheval dans l'église du Christ-Sauveur de la Chalçè Constantin IX Monomaque monte à cheval dans l'église du Christ-Sauveur de la Chalçè (Céd. II, p. 556) et Andronic I Comnène traverse à cheval cette même église pour



- entrer au Grand Palais (Nicéas p. 353). Lors de la visite de Baudouin III, roi de Jérusalem à Manuel I Comnène, le roi, par orgueil, τοῦ ἔπιου ἀπέβη, ἔνθα καὶ βασιλεὺς αὐτὸ ποιῆν εἰθιστο, ce qui fut regardé comme un grave manquement à l'étiquette (Cinnam. p. 185. Cf. Du Cange, Notes à Villehardouin, 111). Les frères mêmes de l'empereur devaient observer cette règle (Psellos, Chron. II p. 128 Renauld).
- <sup>104</sup> Ebersolt, Le Grand Palais, p. 159, n. 7 rapproche le Caballarios du Salon d'Or. Les Patria (Preger 2, p. 145) associent le Kaballarios au Sigma. Cette question sera discutée ailleurs.
- <sup>107</sup> Sur l'église du Seigneur, cf. Janin, La géographie, pp. 525—526.
- <sup>108</sup> L'empereur monte à cheval à la porte des Excubiteurs et traverse les Courtines (Cer. I, 17, p. 99 [I pp. 92—93 Vogt]). Au retour, les dignitaires mettent pied à terre devant la Chalce; l'empereur seul reste à cheval et traverse les Courtines pour descendre de cheval devant la porte des Excubiteurs (Cer. I, 17, p. 107; cf. I, 10, p. 84; I, 30, p. 168; I, 1, p. 32 [I pp. 99, 75, 156, 26 Vogt]).
- <sup>109</sup> Cer. I, 33, p. 177; I, 34, p. 178 (I pp. 165, 167 Vogt).
- <sup>110</sup> Cer. II, 1, p. 518; I, App. p. 507. Cf. I, 19, p. 114; I, 32, p. 171 (I pp. 106, 160 Vogt).
- <sup>111</sup> Cf. Labarte, Le Palais impérial et Ebersolt, Le Grand Palais, passim et plans.
- <sup>112</sup> Liutprand, Antapod. V 21: « ex ea parte qua Zucanistrii magnitudo protenditur, Constantinus, crines solutus, per cancellos caput exposuit. »
- <sup>113</sup> Sur ces églises, cf. Janin, La géographie, pp. 309, 310 (St Lazare) et pp. 208—216 (N. D. Hodighitria).
- <sup>114</sup> Cer. I, 9, p. 71; I, 10, p. 72; I, 25, p. 140; I, 26, p. 143; I, 23, pp. 128—129; I, 32, p. 174; I, 35 p. 180 (I pp. 64, 65, 131, 133, 119—120, 162, 169 Vogt); I, 40, p. 202; I, 44, p. 225; I, 55, p. 270; I, 68, pp. 309—310 (II pp. 11, 33, 75, 116—117 Vogt). Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 56, 57 et plan.
- <sup>115</sup> Cer. II, 15, p. 584; cf. II, 15, p. 573.
- <sup>116</sup> Cer. I, 97, p. 442. Ce texte date très certainement du règne de Nicéphore II Phokas. Le titre de proèdre fut créé, en effet, par cet empereur, en faveur de Basile, fils naturel de Romain I Lécapène (Zonar. III, p. 520; Céd. II, p. 379).
- <sup>117</sup> De adm. imp., p. 238 (p. 250 Mor.-Jenk.).
- <sup>118</sup> Nicole, Le Livre du Préfet (I, § 4).
- <sup>119</sup> Céd. II, pp. 203, 204; cf. Glykas p. 547.
- <sup>120</sup> Céd. II, p. 171: ἐφοῖτα τοῖς τοῦ Ἱπποδρόμου δικαστηρίοις. Cf. Théoph. Cont. p. 193.
- <sup>121</sup> Céd. II, p. 157; Génés., p. 87; Théoph. Cont. pp. 170, 882 (assassinat de Théoctiste). Les σηκρητεία, on le sait, avaient été désaffectés et installés à l'intérieur du Grand Palais.
- <sup>122</sup> Le πρωτοσηκρητις, sorte de Président du Conseil d'Etat, occupait le 49<sup>e</sup> rang dans la hiérarchie (Cer. II, 52, p. 714). Il avait sous ses ordres des conseillers, ἀσηκρηται, des notaires impériaux et un personnage, appelé ὁ δεκανός (Cer. II, 52, p. 719). Ce dernier n'était pas un « doyen », comme le suppose A. Vogt, Basile I<sup>er</sup> et la civilisation byzantine à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, Paris 1908, p. 169, mais un référendaire. C'est ce qui ressort d'un passage du Livre des Cérémonies (Cer. I, 48, p. 246 [II p. 53 Vogt]), où le ἐφερενδάριος est qualifié, plus loin de δεκανός. Cf. R. Guillard, Le decanos et le référendaire. Rev. Etudes Byz. 15, 1947, pp. 90—100.
- <sup>123</sup> Cer. II, 52, pp. 707, 715.
- <sup>124</sup> Céd. II, p. 62: ἐπὶ βήματος ἐν τοῖς ἀσηκρητείοις. Cf. Théoph. Cont. p. 34.
- <sup>125</sup> Théoph. Cont. pp. 847—848; cf. Du Cange, CP. christ. 2, p. 160.

- <sup>126</sup> De magistr. p. 212 (pp. 105—106 Wuensch). Le palais du Kathisma était soudé au flanc est du Grand Hippodrome et appelé par les Patria: Palais de l'Hippodrome. Il était considéré comme une annexe du Grand Hippodrome. J. Lydos a donc pu dire avec raison que le greffe se trouvait dans le Grand Hippodrome.
- <sup>127</sup> Proc., Hist. arc. p. 165 (p. 186 Hauray). Il est bien question ici du Palais impérial et non de la Basilique, où se jugeaient ordinairement les procès. Sur la Basilique cf. R. Guillard, La Basilique, la Bibliothèque et l'Octogone. Mélanges Jean Bonnerot, Paris 1954, pp. 97 bis 107.
- <sup>128</sup> Théoph. p. 280. (p. 282 de B.); cf. la note d'Alemanni à l'Hist. arc. de Procope, p. 430.
- <sup>129</sup> Geschichte des griechisch-römischen Rechts<sup>3</sup>, Berlin 1892, p. 360. Cf. J. Gay, L'Italie méridionale, Paris 1904, p. 434. Il existait un fonctionnaire spécial, ὁ ἐπὶ τῶν δεήσεων chargé d'examiner les pétitions.
- <sup>130</sup> Du Cange, Gloss. s. v. κριτής. Cf. id., CP. christ. 2, p. 160.
- <sup>131</sup> Attal. p. 7; Psellos (Sathas, M. B., V pp. 203—204). Cf. J. Gay, id., p. 434 et la novelle d'Alexis I Comnène: de sponsalibus. Très souvent, les juges de l'Hippodrome étaient aussi juges du Velum. Cf. dans Schlumberger, Sigillographie, de nombreux sceaux de juges de l'Hippodrome, appartenant à diverses époques.
- <sup>132</sup> Cer. II, 1, pp. 518—519.
- <sup>133</sup> Cer. I, App. p. 507.
- <sup>134</sup> Cer. II, 15, pp. 584, 588. Cf. II, 15, p. 595, itinéraire de la princesse Olga.
- <sup>135</sup> Cer. I, 33, p. 177; I, 34, p. 178 (I pp. 165, 167 Vogt).
- <sup>136</sup> Cer. I, 47, p. 236 (II p. 44 Vogt).
- <sup>137</sup> Cer. I, 97, pp. 441—442.
- <sup>138</sup> Cer. I, 19, p. 114; cf. I, 32, p. 171 (I pp. 106, 160 Vogt).
- <sup>139</sup> Cer. I, 29, p. 161 (I p. 149 Vogt); I, 97, p. 442; II, 16, p. 599.
- <sup>140</sup> Cer. I, 57, p. 273; I, 58, p. 274 (II pp. 81, 82 Vogt).
- <sup>141</sup> Cer. II, 3, p. 527.
- <sup>142</sup> Cer. II, 16, pp. 598—599.
- <sup>143</sup> Sur Saint-Serge cf. Janin, La géographie, pp. 466—470.
- <sup>144</sup> Cer. I, 11, p. 87 (I p. 97 Vogt): διέρχεται ἐπὶ τὰ σκύλα ... καὶ ἐξελθὼν ἐν τῷ Ἱπποδρόμῳ.
- <sup>145</sup> Cer. II, 51, pp. 699—701.
- <sup>146</sup> Cer. II, 15, pp. 584, 588, 595.
- <sup>147</sup> Cer. I, 64, p. 289 (II p. 98 Vogt).
- <sup>148</sup> Cer. I, 48, pp. 249—250 (II pp. 55—56 Vogt). Dans un alinéa parallèle (Cer. I, 48, p. 251 [II p. 57 Vogt]), il est dit que le patrice se rend « dans l'église de l'Hippodrome, à Saint-Etienne ».
- <sup>149</sup> Ὁ ἅγιος Στέφανος τοῦ Ἱπποδρόμου (Cer. I, 32, p. 175 [I pp. 163—164 Vogt]; I, 97, p. 442; II, 55, p. 806), ὁ ἅγιος Στέφανος εἰς τὸν Ἱπποδρόμον (Cer. I, 35, p. 183 [I p. 171 Vogt]; II, 55, p. 801), ὁ ναὸς τοῦ ἁγίου πρωτομάρτυρος Στεφάνου (Cer. I, 33, p. 178 [I p. 165 Vogt]; I, 48, p. 249 [II p. 55 Vogt]). La chapelle est ainsi nommée, lorsqu'aucune confusion n'est possible sur sa position. Sur Saint-Etienne de l'Hippodrome, cf. Janin, La géographie, p. 490.
- <sup>150</sup> Cer. II, 27, p. 628.
- <sup>151</sup> Cer. I, 39, p. 196 (II p. 6 Vogt). Cf. Céd. II, p. 17; Joel pp. 43, 46; Théoph. Cont. pp. 655, 687, 816.
- <sup>152</sup> Cer. II, 55, pp. 801, 806. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 52, n. 1 distingue avec raison les deux églises, mais il n'indique que la position de la seconde.



- <sup>133</sup> Preger 2, p. 144.
- <sup>134</sup> Cf. Janin, La géographie, pp. 489—490.
- <sup>135</sup> Cer. I, 32, p. 175 (I pp. 163—164 Vogt): *ἔξω εἰς τὸν ἅγιον Στέφανον τοῦ Ἱπποδρόμου*. Rectifier la courte Notice de Janin (La géographie, p. 490), en précisant qu'il s'agit non pas du Grand Hippodrome, mais de l'Hippodrome couvert.
- <sup>136</sup> Les seuls textes où il est fait mention de cette église se trouvent dans le Livre des Cérémonies: Cer. I, 32, p. 175; I, 33, p. 178; I, 35, p. 183 (I pp. 163, 165, 171 Vogt); I, 47, p. 239; I, 48, p. 249, 251 (II pp. 46, 56—57 Vogt); I, 97, p. 442; II, 55, pp. 801, 806. Cf. cependant Patria (Preger 2, p. 144).
- <sup>137</sup> Cer. I, 32, p. 175 (I p. 163 Vogt). Même observation pour le Jeudi Saint. Si les patrices n'étaient pas conviés à N. D. du Phare, ils sortaient du Grand Palais pour entendre la messe à Saint-Etienne (de l'Hippodrome) (Cer. I, 33, pp. 177—178) [I pp. 165—166 Vogt].
- <sup>138</sup> Cer. I, 48, pp. 249—251; cf. I, 47, p. 239 (II pp. 55—57, 46 Vogt).
- <sup>139</sup> Cer. I, 97, pp. 441—442.
- <sup>140</sup> Le Palais impérial, pp. 66, 67 et passim et plan. Paspatis, *Ἀνάκτορα*, pp. 73, 313, 332 et plan, distingue avec raison Saint-Etienne de l'Hippodrome de St. Etienne de Daphné, mais il situe la première église au nord du Grand Hippodrome.
- <sup>141</sup> Le Palais impérial, pp. 16 et 67. Paspatis, *Ἀνάκτορα*, p. 51, n. 1.
- <sup>142</sup> Etudes sur l'Histoire Byzantine. Le sport et l'Hippodrome à Constantinople, Paris 1912. Cf. Diehl, Justinien, p. 451.
- <sup>143</sup> Le Palais impérial, p. 139 et passim et plan. Le péripatos du Grand Palais, *ὁ περιπάτος τοῦ παλατίου*, cité par les Patria (Preger 1, p. 38; 2, p. 165) et par le Ps.-Codinos 34, ne se trouvait pas dans la position que lui assigne Labarte. Après avoir mentionné les statues de Zénon et d'Ariadne, qui décoraient la porte de la Chalcè, les Patria (Preger 1, pp. 1, 38) ajoutent que, près de là, mais plus haut, *πλησίον ἄνωθεν*, se dressait la statue de Pulchérie, du côté du péripatos, situé devant le Grand Palais. L'adverbe *ἄνωθεν* indique que la statue de Pulchérie se dressait en haut, c'est-à-dire au-delà, plus au nord que les statues précédentes, et non dans une position plus élevée. Dans le même sens, les Patria (Preger 1, p. 38) disent que le Milion se trouvait *ἄνωθεν τῆς χαλκῆς*, c'est-à-dire au-delà, plus au nord et non au-dessus. Le péripatos, situé devant le Grand Palais ne peut être que les passages (*διαβατικά*) qui, de la Chalcè, conduisaient aux catéchumènes de Sainte Sophie. Ce passages étaient ménagés à l'étage supérieur des portiques qui longeaient les murs du Grand Palais, au nord.
- <sup>144</sup> La formule était: *Κάπτατε (κάπλατε), Δόμηρι*. En même temps, le maître des cérémonies présentait à l'empereur sa main, enveloppée par respect dans un pan de la chlamyde, pour l'aider à monter ou à descendre: Cer. I, 10, p. 73; I, 18, p. 110; I, 27, p. 149; I, 27, p. 154; I, 28, p. 158 (I pp. 66, 103, 138, 142, 146 Vogt).
- <sup>145</sup> Le Palais impérial, pp. 181—182 et passim. Cf. plan.
- <sup>146</sup> Le Grand Palais, p. 103, n. 3.
- <sup>147</sup> Le Palais impérial, pp. 81—82, cf. plan, Nos 109, 110, 111, 112, 111 A et 42.
- <sup>148</sup> Rien n'autorise à supposer que le Justinianos fut élevé sur étage; tout au plus, peut-on admettre qu'il s'appuyait sur des voûtes, destinées à compenser les différences de niveau du sol.
- <sup>149</sup> Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 103, n. 3. Du haut de l'héliakon du Justinianos, l'empereur bénissait les Verts réunis dans la phiale, et non le peuple assemblé dans le Grand Hippodrome.
- <sup>150</sup> Ebersolt, Le Grand Palais, p. 103 et passim.

- <sup>171</sup> Cette porte est appelée *ἡ ἐξάγουσα ἀπὸ τοῦ Ἰουστινιανοῦ πρὸς τὸ ἡλιακὸν πύλη* (Cer. I, 64, p. 286 [II p. 96 Vogt]) ou encore: *ἡ εἰσάγουσα πύλη ἀπὸ πλαγίας ἐν τῷ Ἰουστινιανῷ* (Cer. I, 64, p. 228 [II p. 97 Vogt]). C'était donc une porte latérale.
- <sup>172</sup> Cer. II, 15, p. 585.
- <sup>173</sup> A la suite de la discussion théologique dans le tricline de Lausiakos, l'empereur Théophile fit battre de verges ses contradicteurs *ἐν τῷ τοῦ Λαυσιακοῦ μεσοκηπίῳ* (Cédr. II, p. 115; Théoph. Cont. p. 105).
- <sup>174</sup> Théoph. Cont. p. 336; cf. aussi Cer. II, 21, p. 617.
- <sup>175</sup> Le Grand Palais, p. 103.
- <sup>176</sup> Théoph. Cont. p. 336.
- <sup>177</sup> Le mot *φιάλη* signifie « fontaine ». Par extension, on appelait Phiale une cour à ciel ouvert, dallée et entourée de gradins, au centre de laquelle se dressait une fontaine avec sa vasque.
- <sup>178</sup> Le Continuateur de Théophane désigne souvent le Tzykanistèrion sous les noms *ἀλλή, βασιλική ἀλλή, βασιλικοὶ ἀλλαι* (Théoph. Cont. pp. 325, 328).
- <sup>179</sup> Théoph. Cont. appelle souvent l'Eglise Nouvelle *ὁ θεῖος ναός* (pp. 325, 328).
- <sup>180</sup> Théoph. Cont. p. 144.
- <sup>181</sup> Théoph. Cont. p. 327.
- <sup>182</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 44, l. 13; 46, l. 25; 47, l. 3; 27, l. 3, la leçon *ἵπποστάθμιον* est mauvaise, comme l'indique la surcharge du manuscrit.
- <sup>183</sup> Heisenberg, id., pp. 24, ls 14, 18, 30; 27, l. 4.
- <sup>184</sup> Heisenberg, id., p. 27, l. 28 à 33: *πῶς καὶ τὴν ἐπὶ τὰ Σκόλα χάλκειον πύλην ... διέλθοιμι ... τῷ ἐδάφει ἐκείνῳ ... ἵππόδρομος τούτῳ τὸ ὄνομα*.
- <sup>185</sup> Heisenberg, id., p. 43, ls 34—35.
- <sup>186</sup> Heisenberg, id., p. 44, ls 5—6.
- <sup>187</sup> Heisenberg, id., p. 44, ls 8—9.
- <sup>188</sup> Heisenberg, id., p. 44, ls 10—20.
- <sup>189</sup> Heisenberg, id., p. 25.
- <sup>190</sup> Heisenberg, id., pp. 44, 45, 46; §§ 27, 28.
- <sup>191</sup> Heisenberg, id., p. 46, ls 23—25.
- <sup>192</sup> Heisenberg, Notes à N. Mesarites (Joh. Komnenos.), p. 72. Cf. Nicéas pp. 674, 719, 720.
- <sup>193</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 46, l. 36: *τῶν στρατιωτῶν ἐμφιλοχωρησάντων ἐπὶ τὰ τῆς βασιλείας ἀνάκτορα*. Il pourrait s'agir des Impériaux, qui sont restés au Grand Palais, mais c'est peu probable, d'après l'ensemble du récit. Lorsque le César est traîné dans le Justinianos, tous les Impériaux crient: *Α mort, φονεθήτω, ἔκραζαν πάντες* (Heisenberg, id., p. 46, l. 16). Tous s'acharnent sur lui et ne lâchent pas leur proie. La grande majorité des Impériaux assiste sans doute au supplice et ne rentre qu'ensuite au Grand Palais.
- <sup>194</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 47, ls 2—3.
- <sup>195</sup> Cf. plus haut, p. 179.
- <sup>196</sup> Cer. II, 52, pp. 708, 737.
- <sup>197</sup> Cédr. II, p. 595, mentionne l'incarcération *ἐν τῇ ἐλεφαντινῇ* d'un chef petchéne, nommé Kégénès. Anne Comn. II, p. 306 (III p. 185 Leib) raconte qu'Alexis I Comnène fit enfermer divers hérétiques dans la prison Eléphantine; d'après Kinnamos, 297, un charlatan, nommé Thomas, fut jeté, par ordre de Manuel I Comnène, dans la prison du Grand Palais, dite Eléphantine.
- <sup>198</sup> Le Grand Palais, p. 155, n. 2.



- <sup>199</sup> Proc., Bell. Pers. p. 127 (p. 131 Haury).
- <sup>200</sup> Cer. II, 55, pp. 800, 805.
- <sup>201</sup> Tentative de Constantin Doukas (Zonar. III p. 459, Léon Gramm. p. 289; Céd. II, p. 279; Théoph. Cont. pp. 382, 719, 875). — Prise du Grand Palais contre Michel V le Calfat (Céd. II, p. 538; Glykas p. 591). — Prise du Grand Palais contre Andronic I Comnène (Nicéas p. 451). — Prise du Grand Palais contre Alexis III Ange (Heisenberg, Nikolaos Mesarites [Joh. Komnenos], pp. 25, 27, 28).
- <sup>202</sup> De adm. imp., p. 235 (p. 247, ls 40—45 Mor.-Jenk.).
- <sup>203</sup> Pendant la sédition Nika, le peuple reste maître du Grand Hippodrome et n'en est chassé que par une sortie générale de la garnison palatine. Constantin Doukas et ses partisans traversent le Grand Hippodrome sans résistance, et il n'est arrêté qu'au moment où il essaie de forcer la porte du Grand Hippodrome pour pénétrer dans la cour de Daphné. Lors de la révolte du peuple contre Michel V le Calfat, le Grand Hippodrome n'est pas défendu et la lutte s'engage aux abords du Grand Palais. Andronic I Comnène se défend du haut d'une tour des remparts contre le peuple massé dans le Grand Hippodrome. Le César Jean Comnène passe sans opposition par le Grand Hippodrome et n'entre en contact avec la garde palatine que dans la cour de Daphné.
- <sup>204</sup> Cer. II, 2, pp. 524—525. Chaque dimanche, les officiers des quatre tagmes, ainsi que les officiers des Nouméra et des Murs, étaient conviés par le drongaire de la Veille à la réception du Justinianos. Si les quatre tagmes étaient absents, on convoquait seulement les officiers des Nouméra et des Murs, ainsi que les officiers de l'Arithmos. Comme le tagme de l'Arithmos (*βίγλη*) était absent, il s'agit évidemment des officiers commandant le détachement qui devait rester à Byzance pour la défense du Grand Palais. Le texte est, d'ailleurs, mal présenté. La dernière ligne de la page 524: *χρηὶ δὲ εἰδέναι ...*, et les deux premières lignes de la page 525 jusqu'à *Ἀριθμοῦ* doivent être placées entre parenthèses. L'auteur reprend ensuite la description de la cérémonie, interrompue par une phrase incidente.
- <sup>205</sup> Cer. II, 15, pp. 588—589 et scolie. Le Livre des Cérémonies associe généralement le Domestique des Scholes avec le Domestique des Nouméra, tandis que le Domestique des Excubiteurs est associé avec le Domestique des Murs (Cer. I, 65, pp. 293, 294, 295 [II pp. 102, 103, 104 Vogt]; cf. II, 18, p. 604).
- <sup>206</sup> Cer. II, 2, pp. 524—525. C'est le drongaire de la Veille, assisté de son subordonné, l'acolythe, qui préside à la cérémonie, même en l'absence des quatre tagmes. Il était donc resté à Byzance. Sur le drongaire de la Veille, cf. R. Guillard, Contribution à l'histoire administrative de l'Empire byzantin. Le drongaire et le grand drongaire de la Veille. Byz. Zeitschr. 43, 1950, pp. 340—365.
- <sup>207</sup> De adm. imp. p. 235 (p. 248, ls 40—45 Mor.-Jenk.).
- <sup>208</sup> L'identité du drongaire de l'Arithmos avec le drongaire de la Veille est certaine. Génés. p. 81, dit expressément: *ὁ δρογγάριος τοῦ Ἀριθμοῦ ἦτοι τῆς βασιλικῆς βίγλης*. Le Livre des Cérémonies emploie indifféremment les deux termes (Cer. II, 52, pp. 715, 718, 746 et passim). L'acolythe, appelé parfois *ὁ ἀκόλουθος τοῦ Ἀριθμοῦ* (Cer. II, 52, p. 737) figure dans l'état-major du drongaire de l'Arithmos (Cer. II, 52, p. 718). Ailleurs, il est mentionné comme le subordonné du drongaire de la Veille (Cer. II, 2, p. 523; cf. Reiske, Cer. Comm. p. 606).
- <sup>209</sup> Céd. II, p. 257.
- <sup>210</sup> Génés. p. 118. Il s'agit du drongaire de la Veille, comme le prouve un texte parallèle du Continuateur de Théophane, p. 303.

- <sup>211</sup> Théoph. p. 721 (p. 466 de B.); Léon Gramm. p. 196; Zonar. III p. 292.
- <sup>212</sup> Céd. II, p. 139.
- <sup>213</sup> Théoph. Cont. pp. 150, 647.
- <sup>214</sup> Génés. p. 89, Léon Gramm. p. 236.
- <sup>215</sup> Céd. II, p. 180; Théoph. Cont. pp. 285—286.
- <sup>216</sup> Céd. II, p. 296; Léon Gramm. p. 303; Théoph. Cont. pp. 397, 731, 890.
- <sup>217</sup> Théoph. Cont. pp. 351, 856; Léon Gramm. p. 270; Céd. II, p. 257.
- <sup>218</sup> Théoph. Cont. pp. 263, 859; Léon Gramm. p. 273; Céd. II, p. 259.
- <sup>219</sup> Théoph. Cont. p. 374; Céd. II, p. 269.
- <sup>220</sup> Théoph. Cont. pp. 386, 722, 879; Céd. II, p. 283.
- <sup>221</sup> Théoph. Cont. pp. 397, 731, 890; Léon Gramm. p. 303; Céd. II, p. 296.
- <sup>222</sup> Théoph. Cont. pp. 436, 753, 921; Léon Gramm. p. 329; Céd. II, p. 327.
- <sup>223</sup> Céd. II, p. 480.
- <sup>224</sup> Céd. II, p. 611.
- <sup>225</sup> Théoph. Cont. pp. 386, 722, 878; Céd. II, p. 283.
- <sup>226</sup> Théoph. Cont. pp. 436, 753, 921; Léon Gramm. p. 329; Céd. II, p. 227.
- <sup>227</sup> Céd. II, pp. 326, 334; De adm. imp. p. 231 (p. 244, l. 233 Mor.-Jenk.).
- <sup>228</sup> Céd. II, p. 480.
- <sup>229</sup> Cf. R. Guillard, Fonctions et dignités des eunuques. I. Le parakimomène. Études Byzantines 2, 1944, pp. 191—201.
- <sup>230</sup> Théoph. Cont. p. 832.
- <sup>231</sup> Sous Romain II, le protospathaire Jean Choerina, reçoit avec le titre de patrice, la charge de grand hétéairarque, pour défendre l'empereur contre les suspects. Théoph. Cont. pp. 470, 757.
- <sup>232</sup> Cer. II, 1, pp. 518—519.
- <sup>233</sup> Cer. II, 52, p. 715.
- <sup>234</sup> Cer. II, 1, p. 518; II, 15, p. 576; II, 18, p. 607; II, 44, pp. 660, 661; II, 49, pp. 692—693. Sous le règne de Basile I, Stylianos, qualifié de *μικρὸς ἑταιρειάρχης*, commandait vraisemblablement la Petite Hétairie.
- <sup>235</sup> Céd. II, p. 299. Cf. Théoph. Cont. pp. 401, 733, 893; Léon Gramm. p. 306.
- <sup>236</sup> Cer. I, App. p. 471; cf. Cer. II, 44, pp. 660—661. Sous Romain I Lécapène, pour l'expédition de Lombardie, la Grande et la Moyenne Hétairies fournissent des contingents, ainsi que l'Arithmos.
- <sup>237</sup> Sur le point d'être fait prisonnier, Romain III Argyre est sauvé par les hétaires impériaux (Céd. II, p. 493). Après une défaite des Grecs, les Bulgares mutilent les Chazares de l'hétairie de l'empereur Léon VI (Théoph. Cont. p. 853).
- <sup>238</sup> Cer. I, App. p. 478; *οἱ ἐπὶ τῆς ἑταιρείας* sont opposés à *οἱ ἔθνηκοι ἐπὶ τῆς ἑταιρείας*. Cf. Cer. II, 52, p. 772: *οἱ ἔθνηκοι τῆς ἑταιρείας, οἷον Τοῦρκοι, Χαζάροι καὶ λοιποί*. Vogt (Basile I<sup>er</sup> et la civilisation byzantine à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, Paris 1908, p. 355) traduit à tort *ἔθνηκοι* par « païens ». Le Livre des Cérémonies cite parmi les *ἔθνηκοι*, les Francs, qui très certainement étaient chrétiens; il déclare, en outre, que tous ces mercenaires étaient introduits, revêtus de leur costume national, *μετὰ τὸ ἔθνηκὸν ἴδιον σχῆμα*, précisant ainsi le sens du mot.
- <sup>239</sup> Cer. II, 15, p. 576.
- <sup>240</sup> Cer. II, 49, p. 692. Basile, enrôlé dans l'hétairie, sur l'ordre de Michel III, était évidemment trop pauvre pour payer une taxe quelconque.
- <sup>241</sup> Isaac et Jean Comnène s'étaient enrôlés dans l'hétairie impériale. C'était une faveur que les empereurs n'accordaient qu'aux fils des personnages distingués et nobles (Bryen-



p. 18). Nicéphore Botaniatè rappelle à Nicéphore Bryenne qu'il a servi avec son père dans l'hétairie (Bryen. p. 132). Basile Péteinos, compagnon d'enfance de Constantin VII Porphyrogénète, était inscrit « dans le tagme de l'hétairie » (Cédr. II, p. 322) et devint plus tard, grand hétairiearque (Théoph. Cont. pp. 436, 921). Basile I, avant d'être empereur, fut enrôlé dans l'hétairie (Théoph. Cont. pp. 655, 817).

<sup>212</sup> Cer. II, 52, pp. 716, 718.

<sup>213</sup> Ps.-Cod., De off. p. 40. Cf. Reiske, Cer. Comm. pp. 474 et 606.

<sup>214</sup> Cer. I, App. pp. 481—482.

<sup>215</sup> Cer. I, App. pp. 481, 494; cf. p. 452.

<sup>216</sup> Cédr. II, p. 280; Léon Gramm. p. 290; Théoph. Cont. pp. 387, 719, 876.

<sup>217</sup> Cédr. II, p. 613.

<sup>218</sup> C'est dans le Lausiakos que l'hétairiearque accueille le proèdre (Cer. I, 97, p. 442).

C'est également dans le Lausiakos que se tient l'hétairiearque, après l'ouverture du Grand Palais (Cer. II, 1, p. 519).

<sup>219</sup> Cer. I, 1, pp. 7, 8, 9, 21, 22, 25 (I pp. 5, 6, 16, 17, 20 Vogt) etc. L'hétairie suit l'empereur aux Blachernes (Cer. II, 12, p. 551) et dans ses déplacements à travers la capitale (Cer. II, 13, p. 560).

<sup>220</sup> Cer. II, 12, p. 551; II, 13, p. 560. Cf. De adm. imp. p. 234 (p. 246, l. 29 Mor.-Jenk.).

<sup>221</sup> Cer. I, 19, p. 116; I, 20, p. 119; I, 21, p. 122 (I pp. 107, 110, 113 Vogt).

<sup>222</sup> Ps.-Cod., De off. pp. 34, 36 et Notes p. 190; cf. Pachym. I, p. 321; II, pp. 420, 502, 524, 543, 549, 624, 627; Cantac. I, p. 277.

<sup>223</sup> Cer. II, 52, p. 746.

<sup>224</sup> Cer. II, 2, p. 524.

<sup>225</sup> Anne Comn. I, p. 120 (I p. 92 Leib); cf. Cinnam. p. 8; Cantac. I, p. 200.

<sup>226</sup> Moravcsik-Jenkins traduisent: behind in the Hippodrome (p. 249).

<sup>227</sup> Sur le palais du Kathisma; cf. R. Guiland, Etudes sur l'Hippodrome de Byzance. Le palais du Kathisma. Byzantinoslavica 18, 1957, pp. 39—76.

<sup>228</sup> Le proèdre pénètre dans l'Hippodrome couvert par l'église de Saint-Etienne de l'Hippodrome, où il s'est habillé (Cer. I, 97, pp. 441—442).

<sup>229</sup> L'empereur sort de l'Hippodrome couvert par les anciens sekrèteia (Cer. I, 11, p. 87 [I p. 79 Vogt]).

## 12. Les Phiales des Factions\*

On appelait Phiale (*Φιάλη*) à Byzance une cour à ciel ouvert, dallée et entourée de gradins, au centre de laquelle se dressait une fontaine avec sa vasque (*φιάλη*)<sup>1</sup>. A la haute époque, les factions n'avaient pas au Grand Palais de Phiales particulières pour leurs réunions, leurs banquets et leurs divertissements chorégraphiques, exécutés en l'honneur de l'empereur. Jusqu'au règne d'Héraclius (610—641), les factions utilisèrent le Tribunal des XIX Lits pour leurs réceptions et réjouissances<sup>2</sup>. L'emplacement était vaste et admirablement disposé pour ce genre de cérémonies; du haut de l'héliakon du Tribunal, l'empereur et sa suite pouvaient contempler à loisir le spectacle. Nous ignorons les raisons pour lesquelles Héraclius retira aux factions l'accès du Tribunal. Quoi qu'il en soit, en 694, Justinien II construisit pour la faction bleue une Phiale sur l'emplacement d'une ancienne chapelle de la Vierge du Métropolitain, située à proximité du Grand Palais<sup>3</sup>. Malgré l'opposition du patriarche Callinique, l'église fut rasée et une autre église fut construite sous le même vocable dans le quartier du Pétrion, sur la Corne d'Or. A sa place se dressa une fontaine au milieu d'une cour entourée de gradins, *φιάλην και βάθρα*<sup>4</sup>.

Le Livre des Cérémonies permet de fixer avec précision la position de la Phiale des Bleus<sup>5</sup>. Elle se trouvait au pied de la terrasse du Phare, sur le côté est de ladite terrasse, avec laquelle elle communiquait par un escalier. L'empereur assistait à la cérémonie, qui se déroulait dans la Phiale des Bleus, du haut de la terrasse du Phare, assis sur son trône, disposé, selon l'étiquette, sur une estrade surmontée d'un baldaquin. A un signal donné, certains dignitaires, qui entouraient l'empereur, descendaient dans la Phiale. Pour se rendre à sa place, l'empereur sortait du Salon d'Or par les portes orientales, s'arrêtait un instant sur une dalle circulaire de porphyre, pour recevoir les hommages des dignitaires, puis il traversait la terrasse du Phare, tandis que les dignitaires formaient la haie sur son passage<sup>6</sup>. Sorti du Salon d'Or par les portes orientales, l'empereur marchait droit devant lui, en direction donc de l'est, jusqu'à l'extrémité de la terrasse du Phare. Son trône dominait d'assez haut la Phiale, reliée à la terrasse par son escalier. La Phiale, située en contre-bas de la terrasse, devait ainsi se trouver dans l'axe des portes orientales du Salon d'Or, autrement dit, vers le milieu du flanc oriental de la terrasse du Phare.

\* Jahrbuch der Österreichischen Byzantinischen Gesellschaft 9, 1960, pp. 71—76.



Ayant construit une Phiale pour les Bleus, Justinien II ne pouvait refuser pareille faveur aux Verts. Il paraît certain que sa fondation date de la même année que la fondation de la Phiale des Bleus. Le Livre des Cérémonies fournit quelques renseignements sur la Phiale des Verts<sup>7</sup>. L'empereur se rendait du Salon d'Or par le Tripéton, le Lausiakos et le Justinianos sur une terrasse, *ἡλιακόν*, qui dominait la Phiale. Sur cette terrasse, communiquant avec le Justinianos par une porte latérale, *ἀπὸ πλάγιας*<sup>8</sup>, était disposé le trône. De la terrasse on pouvait descendre dans la Phiale par un escalier, *κατέρχονται κάτω ἐν τῇ φιάλῃ*<sup>9</sup>. La porte en question devait s'ouvrir vers l'extrémité orientale du tricline de Justinien, car l'empereur, venant du tricline du Lausiakos, s'arrêtait dans le tricline de Justinien sur la première dalle circulaire, d'où il se dirigeait directement vers la porte latérale. Cette première dalle circulaire se trouvait à l'entrée même du tricline, probablement vis-à-vis de la porte du tricline du Lausiakos. La porte latérale, qui, du tricline de Justinien, donnait accès à la terrasse, paraît avoir été située sur le flanc méridional de la galerie, sans doute à hauteur de la première dalle circulaire, par conséquent en face de la porte, qui faisait communiquer le tricline de Justinien avec le tricline du Lausiakos. La terrasse du tricline de Justinien constituait, en somme, un assez vaste perron, disposé à l'extrémité orientale du flanc méridional du tricline de Justinien. Au pied de ce perron se trouvait la Phiale des Verts. Du haut de l'héliakon du tricline de Justinien la vue devait s'étendre au loin sur la mer.

Le Livre des Cérémonies expose<sup>10</sup>, qu'après un banquet offert aux ambassadeurs arabes, ceux-ci allèrent s'asseoir dans le tricline de Justinien, dans la partie orientale de ladite galerie vers le Mésokèpion, *ἐν τῷ ἀνατολικῷ μέρει τῷ πρὸς τὸ μεσοκήπιον*. Le Mésokèpion, dont il est question ici, n'est pas celui de l'Eglise Nouvelle, située à une assez grande distance; c'est le jardin qui s'étendait devant le tricline du Lausiakos. Ce jardin est, en effet, mentionné par les chroniqueurs. A la suite d'une discussion théologique dans le tricline du Lausiakos, Théophile irrité fit battre de verges ses contradicteurs *ἐν τῷ τοῦ Λαυσιακοῦ μεσοκηπίῳ*<sup>11</sup>.

Il semble difficile de situer la Phiale des Verts sur le flanc nord du Tricline de Justinien, c'est-à-dire, à l'intérieur même des bâtiments du Grand Palais (Daphnè), ce qui aurait constitué pour la faction des Verts une sorte de privilège, alors que la Phiale de la faction adverse des Bleus était reléguée à l'extrémité de la demeure impériale<sup>11a</sup>.

Labarte<sup>12</sup> s'est complètement mépris dans l'interprétation du chapitre 64, en faisant intervenir l'Hippodrome, alors qu'il est question de la Phiale des Verts. Son erreur, partagée par A. Heisenberg<sup>13</sup> a été relevée par Bjeljaev<sup>14</sup> et par Ebersolt<sup>15</sup>.

De la Phiale des Verts, placée à l'extrémité orientale du flanc sud du tricline de Justinien, pouvait-on gagner directement la Phiale des Bleus, située en dessous du flanc oriental de la terrasse du Phare? C'est peu probable. Les personnages conviés à la cérémonie dans la Phiale des Verts se transportaient vraisemblablement dans la Phiale des Bleus, en suivant l'itinéraire assez compliqué, indiqué au chapitre 64<sup>16</sup>. De la Phiale des Verts, ils montaient sur l'héliakon du tricline de Justinien,

traversant ce tricline et pénétrant dans le tricline du Lausiakos. De là, ils descendaient de la Thermastra<sup>17</sup> pour monter ensuite par un escalier et passer par la porte des diétaires. Une porte à un battant leur permettait de déboucher sur la terrasse du Phare, d'où ils gagnaient la Phiale des Bleus par un escalier.

Basile I<sup>er</sup> (867—886), ayant modifié radicalement le programme des cérémonies que les factions avaient l'habitude de célébrer dans leurs Phiales particulières, supprima, par la même occasion, les Phiales elles-mêmes. Il est probable qu'à partir de cette époque les factions furent invitées à utiliser la grande Phiale du Triconque pour leurs réjouissances et leurs manifestations de loyalisme<sup>18</sup>. Sur l'emplacement de la Phiale des Bleus, Basile I<sup>er</sup> édifia un bain luxueux<sup>19</sup>. Les deux magnifiques fontaines, *φιάλαι*, qui décoraient les Phiales des Bleus et des Verts, furent transportées à l'ancien Tzykanistèrion, sur l'emplacement duquel Basile I<sup>er</sup> avait édifié l'Eglise Nouvelle; elles servirent à orner l'atrium occidental de l'église, l'une au nord, l'autre au sud<sup>20</sup>. Le transport de la fontaine des Verts et, sans doute, aussi celui de la fontaine des Bleus s'effectua pendant les travaux de construction de l'Eglise Nouvelle<sup>21</sup>. Basile I<sup>er</sup> créa aussi de magnifiques jardins<sup>22</sup>.

Ebersolt<sup>23</sup> prétend que ce même empereur construisit sur l'emplacement de la Phiale des Verts une église, dont le vocable n'est pas indiqué<sup>24</sup>. Le texte du Continuateur de Théophane semble devoir être interprété autrement. Après avoir parlé de la Phiale des Bleus et de la fontaine de pierre qui la décorait, le chroniqueur ajoute: « La phiale des Verts (il s'agit de la fontaine) fut placée dans la cour, qui s'étend à l'est du Palais (*ἡ πρὸς ἀνατολὰς τῶν βασιλείων αὐλή*), lorsqu'on construisit sur l'emplacement précité (*ἐκεῖσε*) la divine église (*τὸν θεῖον ναόν*). » Sous l'expression *ὁ θεῖος ναός*, le Continuateur de Théophane désigne constamment la Nouvelle Eglise<sup>25</sup> et sous l'expression *βασιλικὴ αὐλή*, ou *αὐλή*<sup>26</sup> ou encore *βασίλειοι αὐλαί*<sup>27</sup> le Tzykanistèrion ancien ou nouveau. Le Continuateur de Théophane a déjà noté<sup>28</sup> que, sur l'emplacement de l'ancien Tzykanistèrion, Basile I<sup>er</sup> avait édifié l'Eglise Nouvelle, placé les deux phiales ou fontaines, qui sont celles des Bleus et des Verts et créé le Mésokèpion. Ailleurs<sup>29</sup>, il déclare que la fontaine, qui ornait autrefois la Phiale des Verts, fut placée dans la cour, située à l'est du Palais, *κατὰ τὴν πρὸς ἀνατολὰς τῶν βασιλείων αὐλήν*. Cette cour n'est autre que l'ancien Tzykanistèrion ou carrousel du Palais, qualifié ici de *αὐλή*, selon l'usage. Ebersolt<sup>30</sup> parle des deux phiales, qui ornaient l'atrium de la Nouvelle Eglise. Les deux phiales en question étaient incontestablement les fontaines, qui décoraient jadis les Phiales des factions. C'est à tort qu'Ebersolt, s'appuyant sur le texte du Continuateur de Théophane<sup>31</sup> écrit: « Cette Phiale (salle de réunion des Verts), sur l'emplacement de laquelle Basile I<sup>er</sup> construisit une église, était située à l'est du Palais<sup>32</sup>. »

La Phiale des Verts, on l'a vu, était située sur le flanc sud du tricline de Justinien, vers son extrémité orientale et Ebersolt lui attribue fort justement la même position. Ainsi placée, la Phiale ne se trouvait pas à l'est, mais bien au sud du Palais. Aucune église ne s'élevait, d'ailleurs, sur l'emplacement de l'ancienne Phiale des Verts. Ni le Livre des Cérémonies, ni les chroniqueurs n'ont jamais fait



une allusion à une église dans cette situation singulière. La phiale, dont parle le Continuateur de Théophane est la fontaine des Verts, transportée au Tzykanistèrion et non la salle de réunion des Verts.

De ce qui précède il résulte ce qui suit:

1. La construction des Phiales des Bleus et des Verts doit être attribuée à Justinien II (685—695 et 705—711).

2. La Phiale des Bleus était située au pied de la terrasse du Phare, sur le côté oriental.

3. La Phiale des Verts était située en dessous du tricline de Justinien vers l'extrémité orientale du flanc méridional de cette galerie.

4. Les deux Phiales des factions furent supprimées par Basile I<sup>er</sup>.

5. Sur l'emplacement de la Phiale des Bleus, Basile I<sup>er</sup> édifia un Bain.

6. L'emplacement de la Phiale des Verts fut simplement rasé.

7. Les phiales ou fontaines, qui décoraient les Phiales ou salles de réunion des factions, furent transportées par Basile I<sup>er</sup> dans l'ancien Tzykanistèrion, situé à l'est du Grand Palais. Elles ornèrent l'atrium occidental de l'Eglise Nouvelle, l'une au sud, l'autre au nord de cet atrium.

8. Il est probable qu'après le règne de Basile I<sup>er</sup>, les factions se réunirent dans la phiale du Triconque, bâtie, vers 840, par Théophile<sup>33</sup> et il est possible que Basile I<sup>er</sup> ait supprimé les phiales des factions, parce qu'elles faisaient double emploi avec la phiale du Triconque<sup>34</sup>. Il y a lieu de noter que le Livre des Cérémonies ne fait pas mention de l'accès des chevaux dans la phiale. Toutefois, la veille des courses, les factions présentaient *ἐν τῇ ἰδίᾳ αὐτοῦ ... φιάλη* leurs chevaux, revêtus de housses richement décorées<sup>35</sup>. Mais il semble qu'il s'agisse de phiales situées dans les écuries du Dihippion.

76 Le Continuateur de Théophane<sup>36</sup> décrit les deux phiales de l'atrium occidental de l'Eglise Nouvelle, dont la décoration profane prouve bien qu'il s'agit des fontaines des factions. La phiale, située au sud, était en porphyre rouge d'Egypte ou romain, *πορφυροῦς ἡγὼν Ῥωμαίοις*<sup>37</sup>. Ce marbre provenait d'Egypte<sup>38</sup>, mais les empereurs le faisaient généralement venir de Rome<sup>39</sup>. D'après Anne Comnène<sup>40</sup>, ce marbre était entièrement rouge avec de petites taches blanches comme des grains de sable. Autour de la phiale-fontaine des dragons étaient artistiquement sculptés dans le marbre. Au milieu de la vasque se dressait un motif décoratif de forme conique, une tige surmontée d'une pomme de pin, percée de trous et flanquée de colonnettes blanches, creuses à l'intérieur, symétriquement disposées en cercle et soutenant une corniche circulaire; de ces colonnes l'eau jaillissait et se déversait dans la vasque de la phiale<sup>41</sup>.

La phiale-fontaine du nord était en marbre de Sagarios, appelé encore Ostrite, tiré vraisemblablement des carrières voisines de la ville de Sagara ou Sangara, que mentionne le Livre des Cérémonies<sup>42</sup> et peut-être ville maritime de Bithynie, près d'Hélénopolis<sup>43</sup>. Le Livre des Cérémonies qualifie encore ce marbre *Σαγαρινός*

*ἡγὼν Πνευμονούσιος*<sup>44</sup> et l'Anonyme de Banduri *φλεγμενούσιος*<sup>45</sup>. Il devait donc s'agir d'un marbre rouge ou rose violacé, couleur de sang ou du poumon humain. Dans le cas présent, le marbre est assimilé à l'ostrite (*ostri color*), couleur pourpre ou violet. Au centre de la vasque se dressait également une tige terminée par une pomme de pin en marbre blanc et percée de trous. Sur la corniche entourant la phiale étaient disposés des coqs, des boucs et des béliers, ciselés dans le bronze qui, par des tuyaux, vomissaient l'eau dans la vasque. Il y avait aussi des vases, d'où le vin coulait à l'occasion pour désaltérer les passants.

### Notes

<sup>1</sup> Il y a lieu de distinguer la cour et la fontaine proprement dite. Nous appellerons Phiale avec une majuscule, l'édifice lui-même, et phiale, avec une minuscule, la fontaine centrale. Le Continuateur de Théophane (p. 141) a donné une description intéressante de la Phiale mystique du Triconque.

<sup>2</sup> Preger 2, p. 168; cf. 1, p. 39.

<sup>3</sup> Cf. Janin, La géographie, pp. 205—206.

<sup>4</sup> Théoph. p. 563 (p. 368 de B.); cf. Céd. I, p. 774; Léon Gramm. p. 164 et p. 225.

<sup>5</sup> Cer. I, 64, pp. 288—291 (II pp. 97—100 Vogt).

<sup>6</sup> Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 100—103.

<sup>7</sup> Cer. I, 64, pp. 286—288 (II pp. 95—97 Vogt).

<sup>8</sup> Cer. I, 64, p. 288 (II p. 97 Vogt). Cf. I, 64, p. 286 (II p. 96 Vogt).

<sup>9</sup> Cer. I, 64, p. 286 (II p. 97 Vogt).

<sup>10</sup> Cer. II, 15, p. 585.

<sup>11</sup> Théoph. Cont. p. 105; Céd. II, p. 115.

<sup>11a</sup> Théoph. Cont. (p. 336) dit que la phiale se trouvait à l'est du Palais; elle ne pouvait donc être située au nord du Justinianos, c'est-à-dire à l'intérieur même du Grand Palais.

<sup>12</sup> Le Palais impérial, pp. 181—182.

<sup>13</sup> Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), Notes p. 62.

<sup>14</sup> Byzantina 1, p. 35, p. 63.

<sup>15</sup> Le Grand Palais. p. 103, n. 3.

<sup>16</sup> Cer. I, 64, p. 289 (II p. 98 Vogt).

<sup>17</sup> Cer. II, 1, p. 519 où est signalée une porte de bronze au Lausiakos, menant aux cuisines, *ἀναγούσης εἰς τὸ μάγειρον*. Une porte existait qui menait de la Thermastra au Lausiakos, *πύλη ἀπὸ τῆς Θερμάστρας εἰς τὸ Λαυσιακόν*. (Cer. I, 70, p. 340 [II p. 141 Vogt]). Sur la Thermastra cf. R. Guiland, Études sur le Grand Palais de Constantinople. Jahrb. d. Ost. Byz. Ges. 7, 1958, pp. 75—85 (Cf. plus haut, pp. 120—129).

<sup>18</sup> Cer. II, 21, p. 617; cf. Théoph. Cont. p. 336.

<sup>19</sup> Théoph. Cont. p. 336.

<sup>20</sup> Théoph. Cont. p. 144, p. 327, p. 336.

<sup>21</sup> Théoph. Cont. p. 336.

<sup>22</sup> Théoph. Cont. p. 144.

<sup>23</sup> Le Grand Palais, p. 102.



- <sup>24</sup> Théoph. Cont. p. 336.  
<sup>25</sup> Théoph. Cont. p. 325, p. 328.  
<sup>26</sup> Théoph. Cont. p. 328.  
<sup>27</sup> Théoph. Cont. p. 325.  
<sup>28</sup> Théoph. Cont. p. 144.  
<sup>29</sup> Théoph. Cont. p. 336.  
<sup>30</sup> Le Grand Palais, p. 141, n. 1. Il s'agit bien des phiales des factions que Basile I<sup>er</sup> avait simplement déplacées, comme l'indique le Continuateur de Théophane (p. 336) qui parle d'un simple déplacement, *μετάθεσις*.  
<sup>31</sup> Théoph. Cont. p. 336.  
<sup>32</sup> Le Grand Palais, p. 103.  
<sup>33</sup> Théoph. Cont. p. 640; Léon Gramm. p. 225.  
<sup>34</sup> Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 110—111. Il est encore question des grandes phiales des factions au chap. 67 du Livre des Cérémonies (I, 67, p. 301 [II p. 110 Vogt]), chapitre antérieur à Basile I<sup>er</sup>.  
<sup>35</sup> Cer. I, 70, p. 341 (II p. 143 Vogt).  
<sup>36</sup> Théoph. Cont. p. 327.  
<sup>37</sup> Cer. II, 42, pp. 642, 646.  
<sup>38</sup> Chron. Pasc. p. 528, *λίθος Θηβαῖος*. Cf. Marquardt, Manuel des Antiquités romaines 2, Paris 1890, p. 271.  
<sup>39</sup> Anne Comn. I, p. 335 (II p. 90 Leib).  
<sup>40</sup> Anne Comn. I, p. 335 (II p. 90 Leib).  
<sup>41</sup> Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 132.  
<sup>42</sup> Cer. I, App. p. 474; II, 52, p. 720.  
<sup>43</sup> Ramsay, The Historical Geography of Asia Minor, London 1890, p. 155.  
<sup>44</sup> Cer. II, 42, p. 643; Reiske, Cer. Comm. p. 761.  
<sup>45</sup> Banduri, Anonymus 1, 3.

### 13. Sur les Itinéraires du Livre des Cérémonies\*

Le manuscrit du Livre des Cérémonies, qui a servi à établir le texte de l'édition de Bonn par Reiske, est très incorrect. A côté de fréquentes lacunes, on peut y relever de nombreuses erreurs, souvent grossières. Le copiste, ignorant vraisemblablement des choses de Byzance, commet parfois de lourdes bévues. Sans tenir compte des lacunes, il raccorde bout à bout et sans discernement des tronçons de phrases, voire même des chapitres différents. Sans doute, les commentateurs modernes sont parvenus à rétablir divers passages contaminés, mais il reste encore beaucoup à faire à ce point de vue. Souvent l'erreur est si évidente qu'elle peut être facilement corrigée, souvent aussi la lacune peut être comblée grâce à un texte parallèle. Mais il n'en est pas toujours ainsi. Dans les longues énumérations des stations jalonnant les itinéraires, on relève fréquemment des omissions ou des interversions, qui déroutent à première lecture. Telle ou telle station est attribuée à tort à telle ou telle faction. Les itinéraires, décrits dans certains chapitres, sont si incorrects qu'on hésite à les utiliser. Avant de s'appuyer sur un texte, il y a lieu de le contrôler soigneusement. Ce n'est, en effet, qu'en comparant entre eux les itinéraires et en les complétant, en rétablissant les stations omises et en corrigeant les interversions de stations que l'on peut arriver à un résultat satisfaisant.

Pour établir les itinéraires, il y a lieu de s'inspirer des règles suivantes. 1) Les stations sont fixes et les mêmes itinéraires sont toujours jalonnés par les mêmes stations. 2) Chaque section est toujours occupée par la même faction et, en règle générale, par la même section de faction. 3) Exceptionnellement, la même station peut être occupée soit par la section « majeure », soit par la section « mineure » de la même faction, soit par un représentant de la faction entière. 4) Aux sections occupées par les sections « majeures » des factions, les réceptions sont présidées par les démocrates (Domestique des Scholes et Domestique des Excubiteurs). Aux stations occupées par les sections « mineures » des factions, les réceptions sont présidées par les démarques. Les sections « majeures » sont les Bleus ou Verts de Péra, les sections « mineures » sont les Bleus de la Ville ou Blancs et les Verts de la Ville ou Rouges. 5) Tout texte en contradiction avec les règles précédentes doit être regardé comme contaminé. 6) L'appellation des stations peut varier, mais leur emplacement, fixé par la tradition, est immuable. Les stations

\* *Ἀθηνᾶ* 65, 1961, pp. 74—100.



constituent des points de repère sûrs pour la topographie du Grand Palais et pour celle de Constantinople.

Les mêmes factions occupent, en effet, toujours les mêmes stations. Au Grand Palais, la réception des Lampes était invariablement faite par les Bleus, soit par les Bleus de Péra avec le démocrate des Bleus ou Domestique des Scholes<sup>1</sup>, soit par les Bleus de la Ville, ou Blancs, avec le démarque des Bleus<sup>2</sup>. Bien que les Bleus de la Ville ou Blancs ne soient pas expressément nommés, il s'agit évidemment des Bleus de la Ville, puisqu'ils sont avec le démarque. Il y a lieu aussi de remarquer que, dans ces textes, il s'agit de la réception par les factions de hauts dignitaires et non de la réception de l'empereur. Enfin, la réception des Lampes pouvait aussi être faite par un représentant de la faction des Bleus, par le notaire<sup>3</sup>.

76 La réception aux *Saints-Apôtres* était toujours faite par les Verts: soit par les Verts de Péra, avec le démocrate des Verts ou Domestique des Excubiteurs<sup>4</sup>, soit par les Verts de la Ville ou Rouges, avec le démarque des Verts<sup>5</sup>; bien qu'il ne soit question que des Verts sans aucune précision, il s'agit évidemment des Verts de la Ville, puisqu'ils se trouvent avec le démarque. A l'intérieur du Grand Palais, les Bleus, en vertu d'anciens privilèges, faisaient toujours la première réception aux Lampes. Or, sur le passage des nouveaux patrices, la réception aux Lampes n'ayant pas lieu, pour des motifs de protocole que nous ignorons, la première réception avait lieu aux *Saints-Apôtres* et, contrairement aux traditions, c'étaient les Verts, qui recevaient, les premiers, les nouveaux dignitaires. La station des *Saints-Apôtres* appartenant aux Verts ne pouvait être occupée par les Bleus. Les jours de procession à Sainte-Sophie, la réception aux Lampes étant rétablie, les Bleus faisaient alors la première réception<sup>6</sup>. C'est par suite d'une interversion que la première réception aux *Saints-Apôtres*, le lieu où l'empereur allume des cierges pour la troisième fois, après en avoir allumé une première fois à la Rotonde et une deuxième fois aux Lampes<sup>7</sup>, est attribuée aux Bleus. Le paragraphe parallèle, qui suit, corrige cette erreur, en disant que ce sont les Verts, qui font la réception aux *Saints-Apôtres*<sup>8</sup>. La réception aux *Saints-Apôtres* pouvait, enfin, être faite par un représentant de la faction des Verts, le mestre<sup>9</sup>.

77 La réception dans la *Chalcè* était toujours faite par les Bleus. Elle l'était par les Bleus de Péra avec le démocrate<sup>10</sup>. Le texte du chapitre I du Livre I du Cérémonial<sup>11</sup>, qui mentionne la faction Blanche de Péra, commet une erreur évidente, la faction Blanche étant la section urbaine des Bleus. La réception pouvait aussi être faite par les Bleus de la Ville avec le démarque des Bleus<sup>12</sup>. La réception est évidemment faite par les Bleus de la Ville, puisque le démarque est mentionné dans le chapitre<sup>13</sup>. Dans le premier alinéa du chapitre<sup>14</sup>, la réception est attribuée à tort aux Verts, par suite d'une interversion. Au chapitre 22 du Livre I<sup>15</sup>, les Bleus, qui font la réception à la *Chalcè*, sont très certainement les Bleus de la Ville. La réception pouvait être faite aussi par un représentant de la faction Bleue: le mestre<sup>16</sup>.

En dehors du Grand Palais, les réceptions étaient également invariablement faites par les mêmes factions aux mêmes endroits. Devant le *cancel de la Chalcè*

la réception était faite à l'aller par les Blancs avec le démarque des Bleus<sup>17</sup> et au retour par le démocrate des Bleus avec la faction Bleue de Péra<sup>18</sup>. Au retour, l'intérieur de ce dernier. L'empereur, en effet, ne passait pas par les stations des factions, les *Saints-Apôtres* et les Lampes, mais descendait de cheval devant la grande porte du Tricline des Candidats<sup>19</sup>. On a ici l'exemple d'une station occupée indifféremment par les deux sections de la même faction, ce qui n'a rien que de très naturel, puisque la station appartenait à la faction tout entière et non exclusivement à l'une de ces sections.

La *Porte de Fer* ou *Petite Porte de la Chalcè* était une station des Verts. Au retour du Puits Sacré, l'empereur était reçu à la *Porte de Fer* par le démarque des Verts avec la faction Rouge<sup>20</sup>. Dans un texte du Livre I<sup>21</sup>, le démarque des Verts est associé avec la faction Blanche. C'est une erreur évidente, car la section Blanche relevait du démarque des Bleus. A l'aller, c'est un fonctionnaire de la faction Verte, le notaire, qui représente sa faction à la *Porte de Fer*<sup>22</sup>. Au chapitre 22 du Livre I<sup>23</sup>, c'est également la faction Verte, qui reçoit l'empereur à la *Petite Porte de la Chalcè*.

L'*Horologion de Sainte-Sophie* était une station des Bleus, et plus spécialement des Bleus de la Ville ou Blancs<sup>24</sup>. 78

Le *Puits Sacré* était également une station des Bleus, et plus spécialement des Bleus de la Ville ou Blancs<sup>25</sup>. Dans le chapitre 1 du Livre I<sup>26</sup> des transpositions de mots vicient le texte. Il faut lire, à la ligne 3 de l'édition de Bonn et à la ligne 24 de la page 14 de l'édition Vogt: τὸ μέρος τοῦ Λευκοῦ au lieu de: τὸ μέρος τῶν Βενέτων et aux lignes 15 et 16 de l'édition de Bonn et lignes 9 et 10, page 15 de l'édition de Vogt; il faut lire: περατικοῦ αὐτοῦ δήμου τῶν Βενέτων au lieu de: περατικοῦ αὐτοῦ δήμου τοῦ Λευκοῦ. La même observation s'applique à ce qui concerne les factions Verte et Rouge. Il n'existait pas, en effet, de faction Blanche de Péra pas plus, d'ailleurs, que de faction Rouge de Péra. Au sortir du Puits Sacré, on voit l'empereur reçu par la faction Bleue et son démarque<sup>27</sup>. Ainsi, les deux entrées, par lesquelles l'empereur pénétrait ordinairement dans Sainte-Sophie, étaient des stations des Bleus. Par le choix et le nombre et des stations, la faction Bleue se trouvait être ainsi favorisée.

Le *Milion* était également une station constante des Bleus spécialement des Bleus de la Ville ou Blancs<sup>28</sup>.

Dans les itinéraires, décrits en divers chapitres, il y aura lieu de signaler diverses omissions et interversions de stations. Ces interversions rendent inintelligibles certains itinéraires, surtout lorsqu'elles sont encore aggravées par de nombreuses omissions. Tel le chapitre 10 du Livre I<sup>29</sup>; l'énumération des stations, qui y est donnée, est non seulement incomplète, mais encore inexacte. Il est possible, il est vrai, de rétablir, au moins en partie, le texte, primitif, grâce au chapitre 17<sup>30</sup>, qui reproduit le même itinéraire, jalonné par les mêmes stations, assez correctement indiquées. Ce chapitre 17 fournit, en effet, la liste la plus complète et la plus exacte des stations. Il n'est pas, cependant, à l'abri de la critique. Récapitulatif, 79



en effet, à la fin<sup>31</sup>, les réceptions, faites aux 17 stations de l'itinéraire décrit, le rédacteur de ce chapitre déclare que sur les 17 stations, 3 sont faites par les Bleus de Péra, 2 par les Verts de Péra, 7 par les Blancs ou Bleus de la Ville et 5 par les Rouges ou Verts de la Ville. Or, si l'on se reporte au corps du chapitre, on constate que sur 17 réceptions, 3 sont faites par les Bleus de Péra, 3 par les Verts de Péra, 5 par les Bleus de la Ville ou Blancs et 6 par les Verts de la Ville ou Rouges. La liste de stations paraît correctement dressée; d'autre part, les chiffres indiqués dans la récapitulation semblent être exacts. Les Bleus de la Ville et de Péra, nous le savons, possédaient un plus grand nombre de stations et faisaient, par conséquent, plus de réceptions que les Verts de Péra et de la Ville. L'erreur du chapitre 17 doit donc être cherchée dans le corps du chapitre, où l'attribution des stations a été signalée inexactement.

Il y a lieu de noter aussi que, si les stations occupaient un emplacement fixe, la désignation du dit emplacement variait souvent dans ses termes, selon les époques ou suivant les rédacteurs des différents chapitres du Livre des Cérémonies. Les localités comme les édifices ont souvent changé de nom, au cours des siècles. Les copistes, d'un autre côté, semblent avoir ignoré à peu près complètement l'organisation des factions à Byzance. Leurs nombreuses bévues engagent par suite à n'accepter leurs indications qu'avec une certaine réserve.

### I. Itinéraire du Grand Palais à l'Horologion de Sainte-Sophie

Cet itinéraire comportait six stations: trois à l'intérieur du Grand Palais et trois hors de ce dernier<sup>32</sup>. Le chapitre 1 du Livre I du Cérémonial décrit en détail l'itinéraire<sup>33</sup>. Cet itinéraire est un itinéraire général, qui valait pour les fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de la Transfiguration, de Noël et de l'Épiphanie<sup>34</sup>. Les six stations sont les suivantes:

1<sup>ère</sup> station au Grand Palais: les Lampes, dans le Tribunal. Première réception, aux Lampes, par le démocrate des Bleus ou Domestique des Scholes avec la faction Bleue de Péra.

2<sup>ème</sup> station au Grand Palais: les Saints Apôtres, dans les Scholes. Deuxième réception aux Saints Apôtres par le démocrate des Verts ou Domestique des Excubiteurs avec la faction Verte de Péra.

3<sup>ème</sup> station au Grand Palais: dans la Chalcè, à proximité de la porte qui s'ouvrait des Scholes sur la Chalcè. Troisième réception, dans la Chalcè, par le démocrate des Bleus ou Domestique des Scholes avec la faction Bleue de Péra.

4<sup>ème</sup> station, hors du Grand Palais: en dehors du cancel de la Chalcè. Quatrième réception, au cancel, par le démarque des Bleus avec la faction Blanche.

5<sup>ème</sup> station, hors du Grand Palais: devant la grande porte qui conduisait à l'Augoustéon. Cinquième réception, devant la dite porte, par le démarque des Verts avec la faction Rouge.

6<sup>ème</sup> station, hors du Grand Palais: à l'Horologion de Sainte-Sophie. Sixième réception à l'Horologion par le démarque des Bleus et la faction Blanche.

Il y a lieu de remarquer que les Bleus de Péra, sous la présidence de leur démocrate, occupent deux des stations du Grand Palais et font deux réceptions et que les Blancs, sous la présidence de leur démarque, occupent également deux stations et font deux réceptions. Les Verts de Péra, eux, n'occupent qu'une des stations du Grand Palais et ne font qu'une réception, sous la présidence de leur démocrate; de même, les Rouges, sous la présidence de leur démarque, n'occupent qu'une station et ne font qu'une réception. La faction Bleue, prise dans son ensemble, est donc nettement privilégiée.

Le chapitre 2 du Livre I des Cérémonies décrit lui aussi l'itinéraire du Grand Palais à Sainte-Sophie<sup>35</sup> (Itinéraire de la fête de Noël).

1<sup>ère</sup> station: Les Lampes, au Tribunal. Première réception aux Lampes par le démocrate des Bleus ou Domestique des Scholes avec la faction Bleue de Péra. 81

2<sup>ème</sup> station: Porte des Saints Apôtres dans les Scholes. Deuxième réception aux Saints-Apôtres par le démocrate des Verts ou Domestique des Excubiteurs avec la faction Verte de Péra.

3<sup>ème</sup> station: dans la Chalcè. Troisième réception, dans la Chalcè, par le démocrate des Bleus ou Domestique des Scholes avec la faction Bleue de Péra.

4<sup>ème</sup> station: hors de la Chalcè. Quatrième réception, hors de la Chalcè, par le démarque des Bleus avec la faction Blanche.

5<sup>ème</sup> station, dite d'Achille, près de la grande porte de Mélétius. Cinquième réception, en ce lieu, par le démarque des Verts avec la faction Rouge.

6<sup>ème</sup> station: Horologion de Sainte-Sophie. Sixième réception à l'Horologion par le démarque des Bleus avec la faction Blanche.

L'itinéraire du chapitre 2 est exactement le même que celui du chapitre 1. Les six stations indiquées le sont dans le même ordre et sont occupées par le même personnel. La station, dite « hors de la Chalcè », est évidemment la même que celle dite « en dehors du cancel de la Chalcè ». Le cancel était l'issue extrême de la Chalcè sur la voie publique. La station dite d'Achille, près de la grande porte de Mélétius, est identique à la station de la grande porte, conduisant à l'Augoustéon. Le chapitre 2 donne le nom de la porte en question et indique qu'elle se trouvait à proximité d'un monument dit d'Achille, qui était une statue d'Achille décorant les Thermes de Zeuxippe<sup>36</sup>.

Il y a lieu de remarquer que, dans les deux itinéraires, la station du Milion n'est pas mentionnée. On ne passait donc pas devant le Milion pour se rendre du Grand Palais à l'Horologion de Sainte-Sophie. La grande porte, par laquelle on pénétrait dans l'Augoustéon (porte de Mélétius), était située au nord de la Chalcè, mais au sud du Milion. En étudiant l'itinéraire de la Chalcè au Milion, on verra que la station de la porte de Mélétius, conduisant à l'Augoustéon, était encore désignée sous le nom de station de Zeuxippe<sup>37</sup>. La position de la porte de Mélétius entre



82 le Milion et la Chalçè est certaine. Cette porte, qui de la Régia ou Mésè menait à l'Augoustéon, se trouvait en face d'une statue d'Achille, qui décorait l'extrémité nord de la façade est des thermes de Zeuxippe.

L'itinéraire du chapitre 2 du Grand Palais à l'Horologion de Sainte-Sophie était suivi par l'empereur, à la fête de Noël. Le chapitre 2<sup>es</sup> dit, d'ailleurs, que le même itinéraire était suivi par l'empereur lors des fêtes de l'Épiphanie, de la Pentecôte et de la Transfiguration et que les réceptions des stations étaient mêmes.

Les chapitres 3, fête de l'Épiphanie, 4, fête de Pâques, et 9, fête de la Pentecôte, confirment cette indication. Les six réceptions réglementaires sont indiquées:

- 1<sup>ère</sup> réception par les Bleus; elle correspond à la station des Lampes;
- 2<sup>ème</sup> réception par les Verts; elle correspond à la station des Saint-Apôtres;
- 3<sup>ème</sup> réception par les Bleus; elle correspond à la station de la Chalçè;
- 4<sup>ème</sup> station par les Bleus; elle correspond à la station du cancel de la Chalçè;
- 5<sup>ème</sup> station par les Verts; elle correspond à la station de la porte de Mélétiôs;
- 6<sup>ème</sup> station par les Bleus; elle correspond à la station de l'Horologion de Sainte-Sophie.

Dans ces textes, sous le nom de Bleus, le Livre des Cérémonies entend désigner à la fois les Bleus de Péra et les Bleus de la Ville ou Blancs; de même, sous le nom de Verts, il entend désigner à la fois les Verts de Péra et les Verts de la Ville ou Rouges, ce qui démontre encore l'unité des factions, malgré leur répartition en deux sections.

83 Des itinéraires précités il résulte que l'empereur, après être sorti de la Chalçè par le cancel, devait accomplir un certain trajet, avant d'atteindre la station suivante: celle de la grande porte, de Mélétiôs, à proximité et en face d'une statue d'Achille, décorant les thermes de Zeuxippe<sup>39</sup>. De la station du cancel de la Chalçè à la station de la porte de Mélétiôs, il y avait incontestablement une distance appréciable. Les stations, en effet, bien qu'assez rapprochées parfois, ne se touchaient cependant pas. Si la Chalçè s'était ouverte au nord sur l'Augoustéon même, la station du cancel et la station de la porte de l'Augoustéon auraient été tellement voisines que les réceptions faites par les Bleus au cancel et par les Verts à la porte de l'Augoustéon se seraient, pour ainsi dire, confondues.

Les itinéraires des chapitres 1 et 2 n'indiquent pas la voie que suit l'empereur pour se rendre du cancel de la Chalçè à la porte de Mélétiôs. La Chalçè n'était pas reliée à l'Augoustéon et sa principale issue, le cancel de la Chalçè ou grande porte de la Chalçè, s'ouvrait à l'ouest sur la voie publique (Régia, Mésè), qui de la Chalçè allait en direction du Milion. Au sortir de la Chalçè, l'empereur devait donc suivre la voie publique ou Mésè jusqu'à hauteur de la porte de Mélétiôs, qui de la voie publique s'ouvrait sur l'Augoustéon. C'est ce que confirme nettement le chapitre 23 du Livre I des Cérémonies.

D'après ce chapitre, l'empereur, se rendant, selon l'usage, le jour de Noël, à Sainte-Sophie, sort du Grand Palais par la grande porte de la Chalçè, identique avec

le cancel de la Chalçè, et, après avoir suivi la Mésè, entre par l'Augoustéon à l'Horologion, d'où il gagne, comme de coutume, le narthex<sup>40</sup>. Le chapitre 23 n'énumère pas les stations, par lesquelles passait l'empereur; il se contente de dire que les démocrates des Bleus et des Verts, ainsi que les deux démarques, faisaient les réceptions coutumières, selon les rites prescrits, ce qui reporte aux itinéraires des chapitres 1 et 2. Ainsi, au sortir de la Chalçè, l'empereur parcourait la Mésè, c'est-à-dire la grande voie publique qui de la Chalçè se dirigeait vers le Milion et de là au Forum de Constantin. Ce n'est qu'après avoir suivi la Mésè sur une certaine distance qu'il atteignait la porte de Mélétiôs, par laquelle il pénétrait sur l'Augoustéon. L'empereur ne remontait pas jusqu'au Milion; c'est avant d'arriver à ce monument qu'il passait de la Mésè sur l'Augoustéon par la porte de Mélétiôs.

84 Le chapitre 9 du Livre 1 du Livre des Cérémonies<sup>41</sup> vient confirmer encore le renseignement donné par le chapitre 23. Le chapitre 9 traite de la fête de la Pentecôte, mais, à partir de la page 61, l. 5 (Vogt, I, p. 56 l. 9), il est question de la fête de Pâques. Il existe certainement une lacune assez importante dans le manuscrit et, selon son habitude, le copiste a raccordé entre eux deux tronçons de chapitres différents<sup>42</sup>. Lors de la fête de Pâques, l'empereur sort du Grand Palais par la grande porte (grande porte de la Chalçè identique avec le cancel de la Chalçè) et il passe par la Mésè du Milion et par l'Augoustéon pour gagner l'Horologion.

Le texte de Bonn, *διὰ μέσου τοῦ Μιλίου*<sup>43</sup> est incontestablement fautif. Il faut lire: *διὰ μέσης τοῦ Μιλίου*<sup>44</sup>. On ne passait pas devant le Milion, et, à plus forte raison, on ne traversait pas la voûte de ce monument, pour se rendre de la Chalçè à l'Horologion par l'Augoustéon. Comme le fait observer fort justement Mordtmann<sup>45</sup>, le Milion ne se trouvait pas sur le parcours direct entre le Grand Palais et Sainte-Sophie. Sous le nom de « Mésè du Milion », le Livre des Cérémonies entend désigner la section de la Mésè qui de la Chalçè se dirigeait vers le Milion.

85 Ainsi, l'empereur, au sortir de la Chalçè, suit la Mésè en direction du Milion, mais, avant d'arriver au Milion, il passe de la Mésè sur l'Augoustéon, évidemment par la porte de Mélétiôs. Quant au cérémonial déployé sur le trajet de l'empereur, le chapitre 9 renvoie au cérémonial de la procession de Noël, donc aux itinéraires des chapitres 1 et 2, où sont décrites les réceptions et énumérées les stations.

Pris isolément, le mot *μέση* désigne la voie publique. Lorsque le mot *μέση* est employé dans son acception ordinaire, le Livre des Cérémonies précise toujours. Par ex.: *διέρχονται τὴν μέσην πύλην*, ils passent par la porte du milieu. Il ne peut y avoir d'équivoque<sup>46</sup>. L'expression *διοδεύων διὰ τῆς μέσης*<sup>47</sup>, « en suivant la Mésè » est assez souvent employée dans le Livre des Cérémonies<sup>48</sup>, ainsi que l'expression *διοδεύων τὴν Μέσην*<sup>49</sup>. Labarte<sup>50</sup>, qui semble avoir ignoré l'existence de la Mésè, n'a pas soupçonné l'erreur du texte du chapitre 9, *διὰ μέσου τοῦ Μιλίου* au lieu de *διὰ Μέσης τοῦ Μιλίου*<sup>51</sup> et s'appuie sur cette leçon erronée pour situer le Milion au centre de l'Augoustéon, contre toute vraisemblance<sup>52</sup>. Par suite de sa méconnaissance de la Mésè, Labarte donne une fautive interprétation du passage précité du chapitre 23<sup>53</sup>. Au lieu de traduire: « L'empereur



sort par la grande porte de la Chalçè et, après avoir suivi la Mésè, entre dans l'Augoustéon », il traduit : « L'empereur passe par la grande porte de la Chalçè et, s'avancant par le milieu (de l'édifice), il entre dans l'Augoustéon ». Ces fausses interprétations du texte ont entraîné Labarte à de regrettables erreurs topographiques.

Le Livre des Cérémonies n'a pas décrit l'itinéraire de l'Horologion à la Chalçè, parce que l'empereur sortait généralement de Sainte-Sophie par le Puits Sacré pour rentrer au Grand Palais. Mais le Livre des Cérémonies a laissé divers itinéraires du Milion à la Chalçè, itinéraires où l'on retrouvera diverses stations communes.

Chaque fois que l'empereur se rendait du Grand Palais à l'Horologion, il suivait invariablement le trajet jalonné par les six stations indiquées. Le Livre des Cérémonies, ayant décrit deux fois en détail l'itinéraire du Grand Palais à l'Horologion, juge qu'il est inutile de se répéter. Il se contente donc de dire que les factions sur ce trajet se tiennent aux stations habituelles<sup>54</sup>.

Un événement historique prouve, d'ailleurs, que de la Chalçè on suivait la voie publique pour atteindre la grande porte, s'ouvrant sur l'Augoustéon. Le 27 décembre 537, Justinien I célébra la dédicace de Sainte-Sophie, nouvellement reconstruite. L'empereur, monté sur un char traîné par quatre chevaux, se rendit en grande pompe du Grand Palais à la porte de l'Augoustéon, d'où il gagna l'Horologion<sup>55</sup>. Justinien I partit évidemment de la Chalçè. La porte, signalée par les Patria, ne peut être autre que la grande porte menant à l'Augoustéon, ou porte de Mélétiè. L'empereur, monté sur son char, s'arrêta à cette porte, d'après le texte précité; il dut, en conséquence, descendre là de son char pour pénétrer à pied sur l'Augoustéon et gagner l'Horologion. Il semble que la porte s'ouvrant sur l'Augoustéon n'était pas assez large pour permettre à un char, traîné par quatre chevaux, de passer<sup>56</sup>.

De la Chalçè, l'empereur a dû nécessairement suivre la grande voie publique (Mésè, Régia) allant en direction du Milion et il a dû accomplir un trajet d'une certaine distance sur cette voie publique, avant d'atteindre la porte de l'Augoustéon. L'itinéraire est, d'ailleurs, très simple. C'est celui que décrit le Livre des Cérémonies. Si la Chalçè s'était ouverte au nord sur l'Augoustéon et ses portiques intérieurs, l'itinéraire de Justinien I serait peu intelligible. A quoi bon partir en grand appareil de la Chalçè pour traverser un portique? Justinien I, d'autre part, n'a pu monter en char qu'au sortir de la Chalçè. Si les empereurs traversaient souvent à cheval la Chalçè, jamais ils ne la traversaient en carrosse.

La porte de l'Augoustéon, qui reliait la Régia ou Mésè à l'Augoustéon était incontestablement une porte occidentale de la dite place. Cette porte est plusieurs fois mentionnée par les chroniqueurs et historiens<sup>57</sup>. La porte en question se trouvait entre la Chalçè et le Milion; peut-être était-elle un peu plus rapprochée du Milion que de la Chalçè. La principale utilité de cette porte était de permettre aux cortèges impériaux de gagner l'Horologion, par lequel ils pénétraient à Sainte-Sophie. Les empereurs se rendaient généralement de la Chalçè à l'Horologion, mais, en certaines circonstances, ils s'y rendaient du Milion. Le trajet du Milion à la porte de l'Augoustéon devait être fort court.

Où se trouvaient les diverses stations? Les trois premières stations se trouvaient dans le Grand Palais. La première était les Lampes, οἱ Λύχνοι, appelée encore ἡ πέμπτη σχολή<sup>58</sup> ou Ἀμπέλιον<sup>59</sup>. La position de la station des Lampes au Tribunal est certaine, comme l'indique le Livre des Cérémonies. L'oratoire devait se trouver dans la région du Tribunal, région qui touchait au quartier des Excubiteurs. L'empereur, en effet, passe directement du Tricline des Excubiteurs aux Lampes<sup>60</sup> ou des Lampes au Tricline des Excubiteurs<sup>61</sup>.

La deuxième station était les Saints-Apôtres, οἱ Ἅγιοι Ἀπόστολοι station où l'empereur allume des cierges pour la troisième fois<sup>62</sup>. La position de l'oratoire dans les Scholes est certaine, comme l'indiquent plusieurs passages du Livre des Cérémonies<sup>63</sup>. L'oratoire se trouvait à proximité de la porte qui du Tribunal s'ouvrait sur les Scholes<sup>64</sup>. Des Lampes, l'empereur parcourait le Tribunal, marchant en direction de l'ouest jusqu'à la porte s'ouvrant sur les Scholes. Aussitôt après avoir franchi cette grande porte, l'empereur se trouvait devant les propylées des Saints-Apôtres<sup>65</sup>.

La troisième station était la Chalçè, ἡ Χαλκῆ. La position du célèbre atrium du Grand Palais est connue. La réception à la Chalçè se faisait à l'intérieur de l'édifice, près de la porte qui des Scholes s'ouvrait sur la Chalçè<sup>66</sup>.

Les trois dernières stations étaient situées hors du Grand Palais. La quatrième station était le cancel de la Chalçè, ἔξω τοῦ καγκέλλου τῆς Χαλκῆς<sup>67</sup>. Le cancel de la Chalçè étant identique avec la grande porte de la Chalçè, la station du cancel est donc la même que la station de la grande porte de la Chalçè<sup>68</sup>. Le cancel de la Chalçè s'ouvrait à l'ouest sur la Régia ou Mésè. La réception au cancel avait donc lieu sur la voie publique même.

La cinquième station était la grande porte menant à l'Augoustéon, τῆς μεγάλης πύλης τῆς εἰσφερούσης εἰς τὸν Αὐγουστῆωνα<sup>69</sup>. La station dite de Zeuxippe, vu sa position dans les itinéraires, est identique avec la station de la porte de Mélétiè ou encore porte de Mélétiè. La statue d'Achille, signalée à proximité de la porte de Mélétiè, décorait, on l'a vu, la façade des Thermes de Zeuxippe. La porte de Mélétiè qui de la Régia ou Mésè s'ouvrait sur l'Augoustéon, était située au nord des cancels de la Chalçè et au sud du Milion, probablement un peu plus près de cet édifice que de la Chalçè. La réception avait lieu devant la porte, et par conséquent sur la voie publique. On retrouvera cette station sous le nom de station de Zeuxippe dans les itinéraires du Milion à la Chalçè<sup>70</sup>. Après la réception devant la porte de Mélétiè, l'empereur franchissait la dite porte et passait sur la place de l'Augoustéon, par laquelle il gagnait l'Horologion.

La sixième et dernière station était l'Horologion de Sainte-Sophie, τὸ Ὁρολόγιον τῆς Ἁγίας Σοφίας<sup>71</sup>. La réception semble avoir eu lieu à la porte de l'Horologion<sup>72</sup>. Ce dernier s'ouvrait sur l'Augoustéon même et semble avoir été situé vers l'angle sud-ouest de Sainte-Sophie<sup>73</sup>. Du Milion on pouvait également gagner l'Horologion, en traversant l'Augoustéon. Lors de son entrée triomphale, le nouvel empereur, arrivé au Forum de Constantin, se rendait de là à la Grande Église, en traversant l'Augoustéon, en face de l'Horologion<sup>74</sup>. C'est ce même trajet que



suit l'empereur Basile I<sup>er</sup>, au retour d'une expédition victorieuse<sup>75</sup>. L'Augustéon n'est pas mentionné, mais il est certain que l'empereur a dû le traverser. Nicéphore II Phokas, lors de son entrée solennelle, se rendit à pied du Forum à Sainte-Sophie, dans laquelle il pénétra par l'Horologion, où il fut salué par les factions<sup>76</sup>. L'Augustéon n'est pas indiqué, mais il est certain que l'empereur l'a traversé.

Lors de son couronnement, l'empereur se rendait du Grand Palais à Sainte-Sophie, dans laquelle il pénétrait par l'Horologion. La traversée de l'Augustéon n'est pas mentionnée, mais il est dit que les factions se tenaient à leurs stations respectives, *ἐν τοῖς τόποις αὐτῶν*<sup>77</sup>. Ce qui reporte aux itinéraires-types du Grand Palais à l'Horologion. Lorsque l'empereur se rendait du Milion à l'Horologion, il est très probable qu'il passait par la Porte de Mélétius, d'ailleurs peu distante du Milion. L'existence de plusieurs portes occidentales de l'Augustéon paraît fort douteuse.

## II. Itinéraire de la Chalçè au Milion

Le Livre des Cérémonies n'a pas décrit l'itinéraire de la Chalçè au Milion, mais, ce qui revient au même, l'itinéraire du Milion à la Chalçè est plusieurs fois décrit avec ses stations et ses réceptions. Nous n'examinerons que les stations, qui jalonnaient la Mésè du Milion au cancel de la Chalçè.

Lorsque l'empereur, au retour d'une visite à quelque sanctuaire de la ville, traversait le Milion pour rentrer au Grand Palais, il était généralement à cheval et il pénétrait à l'intérieur du Grand Palais, pour mettre pied à terre ordinairement dans les Courtines. Les réceptions à l'intérieur du Grand Palais semblent avoir été supprimées, tout au moins celles des Saints-Apôtres et des Lampes, car l'empereur ne passait pas par ces stations.

Nous énumérerons d'abord, d'après les divers itinéraires, les stations entre le Milion et la Chalçè, puis nous les commenterons. L'itinéraire du Milion à la Chalçè comptait quatre stations<sup>78</sup>.

### 1. Itinéraire du chapitre 1.

#### Retour de l'église de la Théotokos des Chalkoprataia<sup>79</sup>

Cet itinéraire est suivi lors de diverses fêtes (Annonciation, Samedi de Pâques), mais le cérémonial des réceptions varie selon les circonstances<sup>80</sup>.

La première station était *la voûte du Milion, εἰς τὸν Μίλιον, εἰς τὴν καμάραν*. La réception était faite par le démarque des Bleus avec la faction Blanche.

La seconde station avait lieu « à son tour, un peu après », *καὶ πάλιν μετὰ μικρόν*<sup>81</sup>. La réception était faite par le démarque des Verts avec la faction Rouge. La réception est attribuée à tort, aux Rouges, par suite d'une interversion dans l'ordre des stations.

La troisième station avait lieu « à son tour, un peu après », *καὶ πάλιν μετὰ μικρόν*. La réception était faite par le démocrate des Verts ou Domestique des Excubiteurs, avec la faction pératique des Verts. Cette attribution est faite à tort, par suite d'une interversion dans l'ordre des stations.

La quatrième station avait lieu « à son tour, un peu après, c'est-à-dire au cancel conduisant à la Chalçè », *καὶ πάλιν μετὰ μικρόν, ἤγουν εἰς τὸ κάγκελλον τὸ εἰσάγον εἰς τὴν Χαλκῆν*. La réception était faite par le démocrate des Bleus au Domestique des Scholes, avec la faction pératique des Bleus.

De là, l'empereur pénétrait à cheval à l'intérieur du Grand Palais, évidemment par la Chalçè et il mettait pied à terre devant la grande porte du Tricline des Candidats. Aucune réception à l'intérieur du Grand Palais n'est signalée. Le Livre des Cérémonies dit, en effet, que les orgues jouent au cours des quatre réceptions, *ἐν ταῖς τέσσαρασιν δοχαῖς*<sup>82</sup>.

Les quatre stations sont correctement indiquées, sauf l'interversion signalée entre les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> stations, dont l'emplacement précis n'est pas, au surplus, signalé. Par contre, la position de la 4<sup>ème</sup> station au cancel de la Chalçè, par conséquent devant la Chalçè, est nettement précisée.

### 2. Itinéraire du chapitre 5. Retour des Saints-Apôtres<sup>83</sup>

La première station (la neuvième depuis les Saints-Apôtres) avait lieu à *la voûte du Milion, ἐν τῷ φουρνικῷ τοῦ Μιλίου*. La réception était faite par le démarque des Bleus avec la faction Blanche.

La deuxième station est omise. La lacune, que Reiske ne semble pas avoir soupçonnée et que Vogt n'a pas non plus signalée, est évidente. Comme c'est le démocrate des Verts, qui préside à la réception, il est naturellement avec les Verts de Péra. On peut rétablir le texte à l'aide du texte de l'itinéraire similaire du chapitre 8<sup>84</sup>. Cette seconde station correspond à la station du Marmarôton ou esplanade du Milion, où la réception est faite par le même personnel.

La troisième station avait lieu, *à son tour peu après, καὶ πάλιν μετὰ μικρόν*. La réception était faite par le démocrate des Verts ou Domestique des Excubiteurs. L'indication de la faction est omise, mais elle peut être comblée par le chapitre VIII: « Et, à son tour, peu après le démarque (lire très vraisemblablement, pour ne pas dire, obligatoirement: le démocrate des Verts) avec la faction Rouge, fait la réception en face de l'Achilleus, vers la Porte de Méléte »<sup>85</sup>.

La quatrième station avait lieu « à son tour, un peu après », *καὶ πάλιν μετὰ μικρόν*, « au cancel de la Chalçè », *εἰς τὸ κάγκελλον τῆς Χαλκῆς*. La réception était faite par le démocrate des Bleus ou Domestique des Scholes, évidemment avec les Bleus de Péra. Cette quatrième station est normalement indiquée dans les mêmes termes qu'au chapitre 8<sup>86</sup>.

La lacune signalée ne saurait être mise en doute. Le chapitre 8 indique trois stations, désignées par l'expression: *καὶ πάλιν μετὰ μικρόν*, répétée trois fois; le chapitre 5 n'en indique que deux.



3. Itinéraire du chapitre 8. Retour de Notre-Dame de Pègè<sup>87</sup>

Le chapitre 8 traite de la fête de l'Ascension. Il n'indique pas d'où l'empereur revient, mais le chapitre 18<sup>88</sup> dit que, le jour de l'Ascension, l'empereur se rendait par mer à Notre-Dame de Pègè.

La première station, la treizième depuis Notre-Dame de Pègè, se trouvait à la voûte du Milion, *ἐν τῷ φουρνικῷ τοῦ Μιλίου*. La réception était faite par le démarque des Bleus avec la faction Blanche.

La deuxième station avait lieu « à son tour, peu après », *καὶ πάλιν μετὰ μικρόν*. La réception était faite par le démocrate des Verts ou Domestique des Excubiteurs, avec la faction pératique des Verts. Cette station correspond à la station du Marmarôton ou esplanade du chapitre 17, très voisin, en effet, du Milion.

La troisième station avait lieu « à son tour, peu après, en face de l'Achilleus, vers la Porte de Méléti », *καὶ πάλιν μετὰ μικρόν, ἀντικρὺ τοῦ Ἀχιλλέως πρὸς τὴν πύλην τῆς Μελέτης*. La réception était faite par le démarque des Verts avec la faction Rouge. Elle correspond à la station du Zeuxippe du chapitre 17. C'est la station, mentionnée dans les itinéraires de la Chalcè à l'Horologion, sous le nom de station de la Grande Porte menant à l'Augoustéon<sup>89</sup>, ou de l'Achilleus, près de la Grande Porte de Méléti<sup>90</sup>.

La quatrième station avait lieu « à son tour, peu après, au cancel de la Chalcè », *καὶ πάλιν μετὰ μικρόν εἰς τὸ κάγκελλον τῆς Χαλκῆς*. La réception était faite par le démocrate des Bleus ou Domestique des Scholes, avec la faction pératique des Bleus. Elle avait lieu devant la Chalcè et non à l'intérieur de la Chalcè. Dans les itinéraires de la Chalcè à l'Horologion, cette station est désignée d'une manière précise: *ἔξω τοῦ καγκέλλου τῆς Χαλκῆς* ou *ἔξωθεν τῆς Χαλκῆς*<sup>92</sup>.

4. Itinéraire du chapitre 10. Retour des Saints-Apôtres<sup>93</sup>

Cet itinéraire est très incomplet et altéré. Diverses stations sont omises et le copiste, sans tenir compte des lacunes, a réuni bout à bout des lambeaux de phrases sans rapport entre eux. Du Forum, l'itinéraire passe au Plakôton du Milion, en sautant ainsi les deux stations du Prétoire et du Milion. A partir de là, l'itinéraire est correctement jalonné, mais il est confus. Il est difficile de reconnaître quelles sont les factions, qui font les réceptions aux stations indiquées. L'itinéraire du chapitre 10 peut heureusement être corrigé par celui du chapitre 17. Le chapitre 10 donne l'itinéraire de retour des Saints-Apôtres au Grand Palais; le chapitre 17 donne l'itinéraire de retour de Saint-Mokios au Grand Palais. Or, à partir du Philadelphion, les deux itinéraires se confondent et sont jalonnés par les mêmes stations.

La première station est omise. L'itinéraire du chapitre 17 permet de dire que cette première station (la septième depuis le Philadelphion) est la station du Milion, faite par les Bleus avec le démarque des Bleus.

La deuxième station avait lieu à l'esplanade du Milion, *ἐν τῷ πλακωτῷ τοῦ Μιλίου*. La réception était faite par les Verts de Péra, évidemment avec leur

démocrate, bien que ce dernier ne soit pas mentionné, mais qu'il indique l'itinéraire du chapitre 17.

La troisième station avait lieu à Zeuxippe, *ἐν τῷ Ζευξίππῳ*. La réception était faite par la faction urbaine des Verts ou faction Rouge. Le démarque des Verts n'est pas mentionné<sup>94</sup>.

La quatrième station avait lieu à la Chalcè, *ἐν τῇ Χαλκῇ*. Elle était faite par les Bleus de Péra. Le démocrate des Bleus n'est pas cité.

Devant la Chalcè, tout le monde mettait pied à terre, sauf l'empereur, qui passait par les Courtines et descendait de cheval devant la Grande Porte des Excubiteurs.

La rédaction du chapitre 10 offre une très grande ressemblance avec celle du chapitre 17, dans la manière de décrire les réceptions. Dans les deux chapitres, il s'agit de réceptions ambulatoires. Chaque faction fait sa réception à sa station et accompagne l'empereur jusqu'à la station suivante, où la cérémonie se répète dans sa monotonie officielle.

En rétablissant la station omise du Milion, le chapitre 10 donne, entre le Milion et la Chalcè, les mêmes stations que les autres chapitres du Livre des Cérémonies.

5. Itinéraire du chapitre 17. Retour de Saint-Mokios<sup>95</sup>

Le chapitre 17 nous fournit l'itinéraire le plus sûr que nous ayons. La première station avait lieu « au Milion, c'est-à-dire, sous la voûte » *ἐν τῷ Μιλίῳ, ἤγουν ἐν τῇ καμάρα*. La réception était faite par les Bleus de la Ville ou Blancs. Le démarque des Bleus n'est pas mentionné.

La deuxième station avait lieu à l'esplanade du Milion, *ἐν τῷ Μαρμαρωτῷ*. La réception était faite par les Verts de Péra. Le démocrate des Verts n'est pas mentionné.

La troisième station avait lieu à Zeuxippe, *ἐν τῷ Ζευξίππῳ*. La réception était faite par les Verts de la Ville ou faction Rouge. Le démocrate des Verts n'est pas mentionné.

La quatrième station avait lieu à la Chalcè, *ἐν τῇ Χαλκῇ*. La réception était faite par les Bleus de Péra. La réception n'avait pas lieu, du reste, dans la Chalcè, mais devant la Chalcè. En effet, du Zeuxippe, les Verts de la Ville escortent l'empereur jusqu'à la Chalcè, *μέχρι τῆς Χαλκῆς*, mais n'y pénètrent pas. La réception des Bleus de Péra a donc lieu devant la Chalcè. Le fait est, du reste, confirmé par le détail suivant: au moment de la réception des Bleus de Péra à la Chalcè, tout le monde descend de cheval, sauf l'empereur.

6. Itinéraire du chapitre 30. Retour de la Théotokos des Chalkoprataia<sup>96</sup>

La première station avait lieu au Milion, *ἐν τῷ Μιλίῳ*. La réception était faite par les Bleus avec le démarque. Il s'agit évidemment des Bleus de la Ville.

La deuxième station était faite un peu après, *διέχρεται ὁ βασιλεὺς μικρόν*. La réception était faite par les Verts de Péra, avec leur démocrate.



La troisième station avait lieu à l'Augoustéon, εἰς τὸν Αὐγουστέα. La réception était faite par les Verts de la Ville.

La quatrième station avait lieu à la Chalçè, ἐν τῇ Χαλκῇ. La réception était faite par le démocrate des Bleus ou Domestique des Scholes avec la faction des Bleus de Péra. L'empereur gagnait ensuite les Courtines. Lorsque le Domestique des Scholes allait faire sa réception, tout le monde mettait pied à terre, sauf l'empereur.

Comme l'indiquent les chapitres examinés, chapitres 1, 8, 17 et 30, l'itinéraire du Milion à la Chalçè comptait quatre stations. Les itinéraires des chapitres 5 et 10, qui ne mentionnent que trois stations, sont nécessairement incomplets. Il n'y a aucune raison pour admettre la suppression d'une station. Au chapitre 5, c'est la deuxième station, qui est omise. Le copiste n'a répété, par distraction vraisemblablement, que deux fois au lieu de trois les mots: καὶ πάλιν μετὰ μικρόν. L'erreur du chapitre 5 peut être corrigée, grâce au chapitre 1, où les mots μετὰ μικρόν sont répétés trois fois. Il est certain que la station omise est la deuxième. Ce sont, en effet, les Verts de la Ville ou Rouges, qui devaient faire la réception à cette station. Or, il n'est pas fait mention d'eux. L'omission porte à la fois sur la station et sur le personnel de la réception. Au chapitre 10, c'est l'importante station du Milion, qui est omise. Dans ce même chapitre, la station du Prétoire, qui précède celle du Milion, est également omise. La lacune du texte est évidente.

D'après les chapitres 1, 5 et 8, la quatrième station était située au cancel de la Chalçè, par conséquent en dehors de la Chalçè. D'après les chapitres 10, 17 et 30, la quatrième station était située à la Chalçè, ἐν τῇ Χαλκῇ. D'après tous les chapitres, la réception était faite par les Bleus de Péra, sous les ordres du démocrate des Bleus ou Domestique des Scholes. Parfois, le démocrate des Bleus est seul mentionné, comme au chapitre 5; parfois, aussi, la faction est seule mentionnée, comme aux chapitres 10 et 17. Mais l'omission est sans importance, car on sait que le démocrate des Bleus était toujours associé avec les Bleus de Péra et que les Bleus de Péra étaient toujours associés avec le démocrate des Bleus.

La station dite εἰς τὸ κάγκελλον τῆς Χαλκῆς est incontestablement la même que la station dite ἐν τῇ Χαλκῇ, puisque c'est le même personnel qui fait la réception. La station doit donc occuper le même emplacement qui ne peut être que le cancel de la Chalçè et non l'intérieur de la Chalçè. C'est sur la voie publique, devant le cancel de la Chalçè, que les Bleus de Péra font la dernière réception. Divers arguments le prouvent.

Le chapitre 30, après avoir dit que le démocrate des Bleus fait sa réception avec sa faction pératique « ἐν τῇ Χαλκῇ », à la Chalçè, ajoute: « Il y a lieu de savoir que, lorsque le Domestique des Scholes va recevoir l'empereur, tout le monde met pied à terre et reste seul à cheval l'empereur ». Or, d'après le protocole byzantin, seul l'empereur avait le droit de pénétrer à cheval à l'intérieur du Grand Palais. Tous les autres personnages, si importants fussent-ils, devaient descendre de cheval devant les portes du Grand Palais. Au chapitre 10, il est également dit que les Bleus de Péra recevaient l'empereur ἐν τῇ Χαλκῇ, mais le texte ajoute: « Et immédiatement tout le monde met pied à terre et seul reste à cheval l'empereur »<sup>97</sup>.

Ainsi, lors de la réception ἐν τῇ Χαλκῇ, tous les dignitaires devaient mettre pied à terre. Comme il leur était interdit par un protocole sévère de pénétrer à cheval à l'intérieur de la Chalçè, ils devaient nécessairement descendre de cheval devant la Chalçè c'est-à-dire, au cancel. Dans tous les itinéraires précités, l'empereur rentre au Grand Palais à cheval et descend de cheval dans les Courtines, après avoir traversé la Chalçè. Il ne passe pas aux stations palatiales des Saints-Apôtres et des Lampes. Dans ces conditions, les réceptions aux stations palatiales sont supprimées. Le protocole a jugé inutile de maintenir la réception à l'intérieur de la Chalçè, puisque les réceptions aux Saints-Apôtres et aux Lampes ne devaient pas avoir lieu. Les mots ἐν Χαλκῇ ne doivent donc pas signifier « dans la Chalçè », mais « à la Chalçè », c'est-à-dire, à son entrée, par conséquent, au cancel.

Lorsque l'empereur sortait de son Palais pour se rendre à l'Horologion de Sainte-Sophie, la première station en dehors du Grand Palais était dite ἐξω τοῦ καγκέλλου τῆς Χαλκῆς<sup>98</sup> ou ἔξωθεν τῆς Χαλκῆς<sup>99</sup> et la réception était faite par le démocrate des Bleus avec la faction Blanche. Or, lorsque l'empereur, venant du Milion rentrait à cheval au Grand Palais, la réception au cancel de la Chalçè était faite par le démocrate des Bleus ou Domestique des Scholes, avec la faction pératique des Bleus<sup>100</sup>. Le fait, en principe, n'a rien d'anormal, car la station appartenait à la faction entière et non à une seule de ses sections. On a là l'exemple d'une station occupée, selon les circonstances, soit par la section « majeure », soit par la section « mineure » de la même faction. Il est assez difficile de connaître la raison de ce changement. On pourrait peut-être avancer l'hypothèse suivante: Lorsque l'empereur revenait à cheval de Sainte-Marie des Chalkoprateia, il était reçu au Milion par les Blancs, puis par les Rouges, ensuite par les Verts de Péra, enfin au Cancel, par les Bleus de Péra<sup>101</sup>. Si la réception au Cancel avait été faite, conformément à l'usage, par les Blancs<sup>102</sup>, les Bleus de Péra auraient été privés de réception, car les réceptions à l'intérieur du Grand Palais étaient supprimées. C'est peut-être pour cette raison que la station du Cancel était, par exception, tenue par les Bleus de Péra. Cette exception était, d'ailleurs, maintenue chaque fois que l'empereur rentrait à cheval au Grand Palais, après avoir passé par le Milion.

On retrouve, dans l'itinéraire du Milion à la Chalçè, deux stations, qui figurent dans l'itinéraire de la Chalçè à l'Horologion. La station du Cancel de la Chalçè est naturellement commune aux deux itinéraires. L'autre station commune est la station de la Porte de Mélétiος. Dans l'itinéraire de la Chalçè à l'Horologion, cette station est dite: « devant la grande porte menant à l'Augoustéon »<sup>103</sup> ou encore « au monument dit l'Achille près de la grande porte de Mélétiος »<sup>104</sup>. Dans l'itinéraire du Milion à la Chalçè, la même station est dite: « en face de l'Achille, vers la porte de Mélétiος »<sup>105</sup> ou encore « à Zeuxippe »<sup>106</sup>. Il s'agit incontestablement de la même station, au même emplacement. Au chapitre 30<sup>107</sup>, la station précitée est simplement désignée laconiquement sous le nom « à l'Augoustéon ». La position « à l'Augoustéon » ne peut être douteuse, puisque cette station précède immédiatement la station de la Chalçè ou du Cancel. Il s'agit de la station de la grande porte menant à l'Augoustéon, que le Livre des Cérémonies, au chapitre 1<sup>108</sup>



nomme: « devant la grande porte menant à l'Augoustéon ». Le rédacteur du chapitre 30, pour abrégé, n'a retenu que les derniers mots, « à l'Augoustéon », estimant qu'aucune confusion n'était possible. Aucun des itinéraires du Milion à la Chalcè ne signale la traversée de l'Augoustéon et l'indication, d'ailleurs, équivoque du chapitre 30, ne peut être opposée à des textes nombreux et précis. La Chalcè, d'ailleurs, n'était pas reliée à l'Augoustéon.

La station dite *πλακωτὸν τοῦ Μιλίου*<sup>109</sup> est identique à la station dite *Μαρμαρωτὸν*<sup>110</sup>. Le personnel de la réception est, en effet, le même. Ce sont les Verts de Péra, qui font la réception<sup>111</sup>. Il s'agit d'un emplacement pavé de marbre, situé devant le Milion et formant une sorte d'esplanade. Mordtmann<sup>112</sup> identifie à tort le *Μαρμαρωτὸν* avec l'Augoustéon. La station du *Μαρμαρωτὸν* étant identique avec la station dite *πλακωτὸν τοῦ Μιλίου*, il ne saurait être question de l'Augoustéon.

La station dite de Zeuxippe est identique avec la station dite d'Achille, de la porte de Méletios ou de la grande porte menant à l'Augoustéon. Cette identité a été reconnue par Mordtmann<sup>113</sup> et par Ebersolt<sup>114</sup>.

Ainsi, les six itinéraires étudiés concordent parfaitement entre eux, sauf que, dans l'itinéraire du chapitre 10 la première station a été omise, comme dans l'itinéraire du chapitre 5, la seconde station l'a été. Les omissions ne sont, d'ailleurs, pas rares dans les itinéraires un peu longs, mais il est toujours facile de reconnaître une station sous ses noms parfois différents.

### III. Itinéraire de la Chalcè au Puits-Sacré

39 L'étude des itinéraires du Livre des Cérémonies\*, négligée jusqu'ici, peut apporter d'importants et précis renseignements pour une meilleure connaissance de la topographie du Grand Palais. L'étude des itinéraires de la Chalcè au Puits-Sacré en est un exemple probant.

Le Puits-Sacré se trouvait vers l'extrémité sud de la façade orientale de Sainte-Sophie et couvrait la porte orientale sud de l'église. Cette galerie s'ouvrait par une porte sur la voie publique, la Mésè ou Régia. Cette dernière, en contournant l'Augoustéon, rejoignait la Régia à hauteur de la Chalcè. L'empereur pénétrait très souvent à Sainte-Sophie par le Puits-Sacré; très souvent aussi, après être entré à Sainte-Sophie par l'Horologion, il sortait de l'église par le Puits-Sacré. L'itinéraire du Palais au Puits-Sacré, et du Puits-Sacré au Palais impérial, est très fréquemment mentionné par le Livre des Cérémonies avec plus ou moins de détails<sup>115</sup>.

#### 1. Itinéraire du chapitre 1 du Livre I (retour)<sup>116</sup>

Cet itinéraire général vaut pour les fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de la Transfiguration, de Noël et de l'Épiphanie<sup>117</sup>, et, sans doute aussi, pour d'autres fêtes. Cet itinéraire comporte 5 stations et 5 réceptions.

\* Jahrbuch der Österreichischen Byzantinischen Gesellschaft 10, 1961, pp. 39-52.

La première station a lieu « en dehors du Puits-Sacré »; cette première réception est faite par la faction Blanche et non, comme l'écrit par erreur le Livre des Cérémonies, par la faction Bleue.

La deuxième station avait lieu « sous l'arc du porche, se trouvant en dehors du chytos de la Chalcè, à la Porte de Fer » et la réception était faite par le démarque des Verts avec la faction Rouge.

La troisième station était « à l'intérieur de la Chalcè », la réception étant faite par le démocrate des Bleus ou Domestique des Scholes avec la faction pératique des Verts, et non, comme l'écrit le Livre des Cérémonies, avec la faction pératique des Blancs.

La quatrième station avait lieu « aux propylées des Saints-Apôtres, c'est-à-dire, dans les Scholes »; la réception était faite par le démocrate des Verts ou Domestique des Excubiteurs, avec la faction pératique des Verts, et non la faction pératique des Rouges. 40

La cinquième station avait lieu « au Tribunal, c'est-à-dire, devant les Lychni ». La réception était faite par le démocrate des Bleus ou Domestique des Scholes avec la faction pératique des Bleus et non la faction pératique des Blancs. L'empereur passait ensuite par les Triclines des Excubiteurs et des Candidats pour gagner le Consistoire.

#### 2. Itinéraire du chapitre 1 (aller): fête de la Nativité de la Vierge<sup>118</sup>

Ce jour-là, les factions ne font pas de réceptions, mais sont représentées par les notaires et les maïstorés. Ces personnages reçoivent l'empereur aux stations habituelles et l'escortent, en récitant des poésies de circonstance jusqu'à la station suivante.

La première station était celle des « Lampes »; elle était faite par le notaire des Bleus, qui escortait l'empereur depuis les Lampes jusqu'à la porte, menant aux Scholes.

La deuxième station était aux « propylées des Saints-Apôtres »; la réception était faite par le maïstôr des Verts, qui escortait l'empereur depuis cette station jusqu'à la grande porte, qui menait des Scholes au dôme de la Chalcè.

La troisième station avait lieu « en dedans de la porte précitée », donc, dans la Chalcè. La réception était faite par le maïstôr des Bleus, qui escortait l'empereur depuis cette station jusqu'au porche, menant au portique du Puits-Sacré.

La quatrième station avait lieu « en dehors de la porte de fer de ce porche »; la réception était faite par le notaire des Verts, qui escortait l'empereur jusqu'au Puits-Sacré.

L'empereur ayant été escorté jusqu'au Puits-Sacré, la cinquième réception devant le Puits-Sacré, n'ayant pas de raison d'être, était supprimée. Cet itinéraire, avec son cérémonial spécial, était suivi lors des fêtes de l'Annonciation et du Samedi Saint<sup>119</sup>.



3. Itinéraire du chapitre 1 (retour): fête du Samedi Saint<sup>120</sup>

La première station avait lieu « au sortir de la porte du Puits-Sacré », la réception étant faite par le démarque des Bleus avec la faction Blanche.

La deuxième station était à la « Porte de Fer ». La réception était faite par le démarque des Verts avec la faction Rouge. L'empereur traversait ensuite la Chalçè, les Scholes et les Excubiteurs pour rentrer au Grand Palais. Bien que le Livre des Cérémonies ne le dise pas, il est très probable que l'empereur était accueilli par les factions aux stations palatiales de la Chalçè, des Saints-Apôtres et des Lampes.

4. Itinéraire du chapitre 2 (retour): fête de Noël<sup>121</sup>

Cet itinéraire et son cérémonial valent pour les fêtes de l'Épiphanie, de Pâques, de la Pentecôte, de la Transfiguration<sup>122</sup>.

La première station avait lieu « au sortir du Puits-Sacré »; la réception, dont le personnel n'est pas indiqué, était faite vraisemblablement par les Blancs avec le démarque des Bleus.

La deuxième station était « en dehors de la coupole de la Porte de Fer »; la réception était faite par le démarque des Verts avec la faction Rouge.

La troisième station était « à l'intérieur de la Chalçè »; la réception était faite par le démocrate des Bleus ou domestique des Scholes avec la faction pératique des Bleus.

La quatrième station avait lieu « aux Saints-Apôtres, dans les Scholes ». La réception était faite par le démocrate des Verts ou domestique des Excubiteurs avec la faction pératique des Verts.

La cinquième station était aux « Lampes, au Tribunal ». La réception était faite par le démocrate des Bleus ou domestique des Scholes avec la faction pératique des Bleus.

5. Itinéraire du chapitre 3 (retour): fête de l'Épiphanie<sup>123</sup>

La première réception était faite par les Bleus et correspondait à la station devant le Puits-Sacré; — la deuxième réception était faite par les Verts et correspondait à la station de la Porte de Fer; — la troisième réception était faite par les Bleus et correspondait à la station de la Chalçè; — la quatrième réception était faite par les Verts et correspondait à la station des Saints-Apôtres; — la cinquième réception était faite par les Bleus et correspondait à la station des Lampes.

Le chapitre 3, dans son premier paragraphe, indique les chants des factions aux six stations sur le trajet de l'empereur du Grand Palais à l'Horologion<sup>124</sup>; dans son second paragraphe, il indique les chants des factions aux cinq stations sur le trajet de l'empereur du Puits-Sacré au Grand Palais<sup>125</sup>.

6. Itinéraire du chapitre 4 (retour): fête de Pâques<sup>126</sup>

La première réception était faite par les Bleus et correspondait à la station devant le Puits-Sacré; — la deuxième réception était faite par les Verts et correspondait à la station de la Porte de Fer; la troisième réception était faite par les Bleus et correspondait à la station de la Chalçè; — la quatrième réception était faite par les Verts et correspondait à la station des Saints-Apôtres; — la cinquième réception était faite par les Bleus et correspondait à la station des Lampes. 42

Le chapitre 4, dans son premier paragraphe, indique les chants des factions aux six stations sur le trajet de l'empereur depuis le Grand Palais à l'Horologion<sup>127</sup>; dans son deuxième paragraphe, il indique les chants des factions aux cinq stations sur le trajet de l'empereur depuis le Puits-Sacré jusqu'au Grand Palais<sup>128</sup>. Dans les chapitres 3 et 4, on désigne, sous le nom de Bleus, les Bleus de Péra et de la Ville ou Blancs et sous le nom de Verts, les Verts de Péra et de la Ville ou Rouges.

7. Itinéraire du chapitre 9 (retour): fête de Pâques<sup>129</sup>

Dans sa première partie, le chapitre 9 traite de la fête de la Pentecôte<sup>130</sup>. Mais, à partir du paragraphe 4, il s'agit de la fête de Pâques<sup>131</sup>. L'empereur sort du Puits-Sacré et suit la Mésè pour rentrer au Grand Palais par la grande porte de la Chalçè: il traverse ensuite les Scholes et les Excubiteurs. Sur son trajet, les factions pératiques et urbaines accomplissent les cérémonies coutumières. Le Livre des Cérémonies estime inutile d'énumérer de nouveau les stations et d'indiquer le personnel des réceptions. Il est certain que les Blancs font la réception devant le Puits-Sacré, les Rouges à la Porte de Fer, les Bleus de Péra dans la Chalçè, les Verts de Péra aux Saints-Apôtres et les Bleus de Péra aux Lampes.

8. Itinéraire du chapitre 22 (retour): fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix<sup>132</sup>

Du Puits-Sacré, l'empereur rentre au Grand Palais par la petite porte de la Chalçè, où il est reçu par les Verts, c'est-à-dire par les Verts urbains ou Rouges. L'empereur pénètre ensuite dans la Chalçè, où il est reçu par les Bleus, c'est-à-dire, par les Bleus de Péra. Il traverse ensuite les Scholes et les Excubiteurs, où très probablement il est reçu aux Saints-Apôtres par les Verts de Péra et aux Lampes par les Bleus de Péra.

9. Itinéraire du chapitre 23 (retour): fête de Noël<sup>133</sup>

L'empereur sort du Puits-Sacré et se tient en dehors de la porte du Puits-Sacré, conduisant au portique. Il est reçu là par les Bleus, c'est-à-dire par les Bleus urbains ou Blancs et le démarque. Les démocrates des factions pératiques et le démarque des Verts font ensuite leurs réceptions d'usage. La mention des deux démocrates et du démarque des Verts indique que les réceptions sont faites aux 43



stations ordinaires. Le démarques des Verts fait la réception à la Porte de Fer, le démocrate des Bleus dans la Chalcè, le démocrate des Verts aux Saints-Apôtres et le démocrate des Bleus aux Lampes.

10. Itinéraire du chapitre 26 (retour): fête de l'Épiphanie<sup>134</sup>

Du Puits-Sacré, l'empereur suit la Mésè et il rentre au Grand Palais par la grande porte de la Chalcè. Les réceptions des factions pératiques et urbaines ont lieu avec le cérémonial d'usage aux stations habituelles.

Même observation qu'au chapitre 23.

11. Itinéraire du chapitre 35 (aller): fête du Vendredi Saint<sup>135</sup>

L'empereur traverse les Excubiteurs et les Scholes et sort par la petite porte du Chytos de la Chalcè, pour se rendre au Puits-Sacré. Les factions reçoivent l'empereur à leurs stations respectives et se contentent de faire le signe de croix sur lui, tandis que les notaires et les maïstorés récitent les poèmes d'usage.

12. Itinéraire du chapitre 35 (retour): fête du Samedi Saint<sup>136</sup>

Du Puits-Sacré l'empereur rentre au Grand Palais par la petite porte de la Chalcè. Il est certain qu'au retour, les factions font les réceptions d'usage aux stations habituelles, bien que le Livre des Cérémonies ne le dise pas.

13. Itinéraire du chapitre 35: fêtes du Samedi Saint et de l'Annonciation<sup>137</sup>

Le chapitre prévoit le cas où la fête de l'Annonciation tombe le Samedi Saint. L'empereur a donc à célébrer le même jour deux fêtes. Il commence d'abord par célébrer la fête du Samedi Saint. Pour cela, il se rend, comme il a été dit, à Sainte-Sophie par le Puits-Sacré et il accomplit les rites du Samedi Saint. Cela fait, il se rend à l'église du Puits-Sacré, mais il ne sort pas du Puits-Sacré pour revenir au Grand Palais par la Mésè. Il rentre à l'église par le Puits-Sacré, pour y accomplir les rites de la fête de l'Annonciation.

Ce texte démontre que l'on débouchait du Puits-Sacré sur la voie publique et que l'empereur suivait cette voie publique pour revenir au Grand Palais.

14. Itinéraire du chapitre 30 (aller): fête de l'Annonciation<sup>138</sup>

Si la fête de l'Annonciation tombe le dimanche de la Mi-Carême, l'empereur, après avoir traversé les Excubiteurs et les Scholes, sort par la grande porte de la Chalcè et se rend au Puits-Sacré. Sur son trajet, les factions occupent leurs stations respectives et se contentent de faire le signe de croix sur l'empereur, tandis que les notaires et les maïstorés récitent les poésies d'usage<sup>139</sup>. Les stations sont évidemment celles qui ont déjà été indiquées plusieurs fois.

15. Itinéraire du chapitre 27 (aller): fête de la Purification de la Sainte-Vierge, lorsqu'elle tombe le lundi de la première semaine de Carême<sup>140</sup>

Après avoir prononcé un discours à la Magnaure, l'empereur traversait les Excubiteurs et les Scholes et, par la petite porte de la Chalcè, il se rendait au Puits-Sacré. Les factions faisaient très vraisemblablement leurs réceptions aux stations habituelles, bien que le Livre des Cérémonies ne dise rien.

Dans un chapitre parallèle<sup>141</sup>, l'empereur, après son discours à la Magnaure, traversait les Triclinales des Candidats, des Excubiteurs et des Scholaires et le chytos de la Chalcè pour se rendre au Puits-Sacré.

16. Itinéraire du chapitre 28 (retour): fête de l'Orthodoxie<sup>142</sup>

L'empereur rentrait du Puits-Sacré au Grand Palais par la petite porte du chytos de la Chalcè et traversait les Scholes et les Excubiteurs. Les factions faisaient très probablement leurs réceptions aux stations ordinaires, bien que le Livre des Cérémonies n'en dise rien.

17. Itinéraire du chapitre 15 du Livre II<sup>143</sup>

Partis de leur résidence à Chrysiion, les ambassadeurs arabes passèrent devant le Puits-Sacré et descendirent de cheval en dehors du cancel de la Chalcè. Les ambassadeurs arabes n'ont évidemment pas traversé à cheval le Puits-Sacré; ils ont simplement passé devant, en suivant la Mésè, qui les conduisait à la Chalcè.

18. Itinéraire du chapitre 19 du Livre II (aller): cérémonies du triomphe<sup>144</sup>

L'empereur traversait les Excubiteurs, les Scholes et la Chalcè et, en dehors du cancel de la Chalcè, tournait à droite pour se rendre au Puits-Sacré. Au sortir du cancel de la Chalcè, l'empereur se trouvait sur la Régia ou Mésè; il longeait la façade ouest de la Chalcè. Parvenu à l'extrémité de cette façade, l'empereur tournait à droite en direction de l'est et s'engageait sur l'embranchement de la Régia ou Mésè, conduisant au Puits-Sacré, en contournant l'Augoustéon. Il est probable que, sur le trajet de l'empereur, les factions faisaient leurs réceptions aux stations habituelles, bien que le texte n'en parle pas.

19. Itinéraire du chapitre 36 du Livre I (aller): fête de l'Union<sup>145</sup>

L'empereur se rendait au Puits-Sacré. Les réceptions par les factions avaient lieu, comme de coutume, aux stations habituelles. Au Puits-Sacré, l'empereur était accueilli par le patriarche, avec lequel il se rendait processionnellement à Sainte-Irène. Le retour de l'empereur s'effectuait avec le cérémonial ordinaire.



20. Itinéraire du chapitre 10 du Livre I (aller): fête du Lundi de Pâques<sup>146</sup>

L'empereur traversait les Excubiteurs, les Scholes et la Chalçè et se rendait au Puits-Sacré; les factions le recevaient aux stations habituelles. Elles se contentaient de faire le signe de croix sur lui, tandis que les notaires et les maïstorés récitaient les poésies d'usage, aux endroits où ils avaient coutume de le faire.

Les nouveaux dignitaires, après leur promotion au Grand Palais, se rendaient à Sainte-Sophie dans laquelle ils pénétraient par le Puits-Sacré. C'est ce que montrent les textes suivants.

1. Le nouveau europalate était escorté par certains dignitaires jusqu'à la Régia<sup>147</sup>. Les factions le recevaient aux stations habituelles et les démarques lui remettaient leurs placets. Il se rendait ensuite par le chytos de la Chalçè au Puits-Sacré. Le europalate était escorté jusqu'à la Régia, mais il ne semble pas être sorti sur la Régia. Il a dû parcourir le chytos de la Chalçè et sortir par la Porte de Fer ou Petite Porte de la Chalçè, pour gagner de là le Puits-Sacré. Il y a lieu de remarquer l'expression du Livre des Cérémonies: « il entre par le chytos de la Chalçè au Puits-Sacré ». Entre le chytos et le Puits-Sacré, la distance était assez grande, mais, selon une terminologie courante, le Livre des Cérémonies relie le point de départ au point d'arrivée, sans tenir compte de l'espace qui les sépare. Il est probable que ce sont les sections urbaines, qui font les réceptions avec leurs démarques aux stations palatiales. Il ne semble pas que les nouveaux dignitaires aient été reçus par les factions aux stations en dehors du Grand Palais.

Il y a lieu de remarquer, toutefois, que le nouveau démarque est reçu par sa faction aux stations, qui lui sont attribuées depuis la Chalçè jusqu'au Milion. Il ne semble pas, du reste, qu'il y ait eu des réceptions aux stations palatiales<sup>148</sup>. Le démarque passe, d'ailleurs, par les Courtines et non devant les stations des factions.

2. Comme les patrices, la zôstè était reçue par les factions aux stations palatiales et les démarques lui remettaient leurs placets. La nouvelle zôstè se rendait ensuite par le chytos de la Chalçè au Puits-Sacré<sup>149</sup>.

3. Le nouvel éparque ou Préfet<sup>150</sup> était reçu aux Lampes par les Bleus; le démarque lui remettait son placet. Les Bleus marchaient devant le Préfet et l'accompagnaient jusqu'à la station suivante. Les Verts faisaient leur réception, dans les Scholes, aux Saints-Apôtres, suivant le même cérémonial. Puis, le préfet traversait le chytos de la Chalçè et gagnait le Puits-Sacré. Il y a lieu de noter que le texte du Livre des Cérémonies ne mentionne que deux réceptions aux Lampes et dans les Scholes, aux Saints-Apôtres sur le trajet de l'éparque.

4. Les nouveaux patrices étaient reçus par les factions aux stations habituelles<sup>151</sup>, où les démarques leur remettaient leurs placets. Puis, les nouveaux patrices se rendaient par le chytos de la Chalçè au Puits-Sacré. Un autre passage du même chapitre<sup>152</sup> déclare qu'ils se rendaient à Sainte-Sophie, c'est-à-dire au Puits-Sacré par les Scholes<sup>153</sup>. Si la promotion avait lieu un jour de cérémonie dans les phiales, les factions, après la cérémonie, allaient occuper leurs stations dans les

Scholes et faisaient leurs réceptions<sup>154</sup>. Un troisième passage dit que le nouveau patrice traversait les Excubiteurs et les Scholes. Les Bleus, en réalité, les Verts, le recevaient à la station, où l'empereur allumait des cierges pour la troisième fois, au sortir des grandes portes<sup>155</sup>, vraisemblablement les grandes portes, qui faisaient communiquer le Tribunal avec les Scholes<sup>156</sup>. A cette station, qui était la station des Saints-Apôtres, tenue par les Verts<sup>157</sup>, le démarque remettait son placet. Poursuivant sa route, le nouveau patrice se dirigeait vers la porte voisine de la Chalçè, où il était reçu par les Verts, en réalité par les Bleus. Le démarque remettait alors son placet. Après ces réceptions, faites par les deux factions, le patrice sortait par la Chalçè pour se rendre au Puits-Sacré.

Le texte ne mentionne que deux réceptions: celle des Saints-Apôtres et celle de la Chalçè. Par suite d'une interversion, la première station se trouve être attribuée, à tort, aux Bleus et la seconde aux Verts. L'erreur est, du reste, corrigée un peu plus loin<sup>158</sup>. La première réception est, en effet, indiquée comme étant faite aux Saints-Apôtres, dans les Scholes par les Verts avec leur démarque, qui remet le placet d'usage. La réception suivante est faite à la Chalçè par les Bleus et le patrice se rend par le chytos de la Chalçè au Puits-Sacré<sup>159</sup>. Le texte ne prévoit également que deux réceptions.

D'après une scholie<sup>160</sup>, si la promotion d'un patrice coïncidait avec une procession à la Grande Eglise ou Sainte-Sophie, la réception aux Lampes était rétablie. En conséquence, les Bleus faisaient la première réception avec leur démarque; la réception suivante était faite par les Verts et leur démarque dans les Scholes, donc aux Saints-Apôtres. Le scholiaste ne dit pas s'il y avait une troisième réception par les Bleus dans la Chalçè.

Ainsi, d'après ce qui précède, le trajet du Grand Palais au Puits-Sacré était jalonné par cinq stations: trois à l'intérieur du Grand Palais, les Lampes, les Saints-Apôtres, la Chalçè, et deux en dehors du Grand Palais, la Porte de Fer ou Petite Porte de la Chalçè et le Puits-Sacré. Exceptionnellement, lorsque les réceptions étaient faites, à l'aller, par les représentants des factions, notaires et maïstorés, qui accompagnaient l'empereur d'une station à l'autre, la dernière station au Puits-Sacré n'était pas occupée<sup>161</sup>.

Les nouveaux dignitaires qui, après leur promotion au Grand Palais, se rendaient au Puits-Sacré, n'étaient reçus par les factions qu'à deux des stations palatiales, les Saints-Apôtres et la Chalçè ou les Lampes et les Saints-Apôtres. Ils ne semblent pas avoir été reçus par les factions aux stations en dehors du Grand Palais.

Sur le trajet des nouveaux dignitaires, les réceptions aux deux stations palatiales étaient faites par les sections urbaines des Bleus et des Verts avec les démarques, et non par les sections pératiques avec les démocrates. Le fait n'a rien, d'ailleurs, d'anormal, car la station appartenait à l'ensemble de la faction.

La position des trois stations palatiales est connue. La station du Puits-Sacré se trouvait en dehors du Puits-Sacré, ἔξω τοῦ ἁγίου Φεάτου<sup>162</sup>, devant la porte de sortie du Puits-Sacré<sup>163</sup>, sur la Mésè<sup>164</sup>, à proximité du portique bordant la voie



publique<sup>165</sup> et qui était vraisemblablement le portique qui longeait extérieurement le flanc est de l'Augoustéon. La Porte de Fer est identique avec la petite porte de la Chalçè. La situation de la station de la Porte de Fer ou Petite Porte de la Chalçè était devant ladite porte et par conséquent sur la Mésè.

La station du Puits-Sacré était spécialement attribuée aux Bleus de la Ville ou Blancs avec le démarque des Bleus; la station de la Porte de Fer ou Petite Porte de la Chalçè était spécialement attribuée aux Verts de la Ville ou Rouges avec le démarque des Verts.

Dans les nombreux itinéraires du Grand Palais au Puits-Sacré ou du Puits-Sacré au Grand Palais, jamais l'Augoustéon n'est mentionné. Ce silence est d'autant plus significatif que dans les itinéraires du Grand Palais à l'Horologion de Sainte-Sophie, la traversée de l'Augoustéon est expressément signalée. Deux textes précis, du reste, montrent l'empereur suivant la Mésè pour revenir du Puits-Sacré au Grand Palais. Au chapitre 9 du Livre I du Livre des Cérémonies<sup>166</sup>, l'empereur, après avoir pris congé du patriarche au Puits-Sacré, conformément à l'usage, suit la Mésè pour rentrer au Grand Palais par la grande porte de la Chalçè: *διέρχεται διὰ τῆς Μέσης*. Au chapitre 26 du même Livre I<sup>167</sup>, qui donne le même itinéraire, l'empereur, *διοδεύων τὴν Μέσην*, rentre du Puits-Sacré au Grand Palais par la même porte.

Qu'il s'agisse bien de la Mésè, autrement dit, de la voie publique, la preuve en est donnée par divers passages du Livre des Cérémonies. Ainsi, au chapitre 23 du Livre I<sup>168</sup>, l'empereur, sorti par la grande porte de la Chalçè, suit la Mésè. *διοδεύων διὰ τῆς Μέσης*, pénètre sur l'Augoustéon pour gagner l'Horologion. De même, au chapitre 35 du même Livre<sup>169</sup>, l'empereur, après avoir traversé le Milion, suit la Mésè jusqu'au Forum de Constantin. Aucune équivoque n'est ici possible; il s'agit bien de la voie publique.

49 Que le Puits-Sacré s'ouvrit directement sur la Mésè et non sur l'Augoustéon, ce même chapitre 35 en donne la preuve<sup>170</sup>. D'après ce chapitre, l'empereur doit célébrer le même jour deux fêtes, le Samedi Saint et l'Annonciation. Il commence par célébrer la fête du Samedi Saint. La cérémonie terminée, il gagne le Puits-Sacré, où il reçoit du patriarche les eulogies coutumières. Toutefois, il ne sort du Puits-Sacré sur la Mésè que pour rentrer au Grand Palais, car il lui reste à célébrer la fête de l'Annonciation. Pour cela, il rentre dans l'église par la petite porte qui du Puits-Sacré mène au mitatorion et parcourt ensuite processionnellement la nef. Il est clair que, si le Puits-Sacré s'était ouvert sur l'Augoustéon, le texte n'aurait pas fait mention ici de la Mésè. Lorsqu'en 776, l'impératrice Irène se rendit de la Chalçè aux catéchumènes de Sainte-Sophie par l'escalier de la Chalçè, qui donnait accès à l'étage supérieur des portiques, bordant l'embranchement de la Mésè menant au Puits-Sacré, Théophane<sup>171</sup> prend soin de dire que l'impératrice ne passa pas par la voie publique ou Mésè, et ne parle pas de l'Augoustéon: *μη ἐξελθοῦσα εἰς τὴν Μέσην τοῦ ἐμβόλου*. Il est donc certain que l'on ne traversait pas l'Augoustéon pour aller du Grand Palais au Puits-Sacré ou pour revenir du Puits-Sacré au Grand Palais.

Pour se rendre au Puits-Sacré, l'empereur sortait généralement du Grand Palais par la Porte de Fer<sup>172</sup>. Du Puits-Sacré, il rentrait d'ordinaire au Grand Palais par cette même porte<sup>173</sup>. Dans les itinéraires, la Porte de Fer est très souvent désignée sous l'appellation de « Petite Porte de la Chalçè »<sup>174</sup>. L'identité de la Porte de Fer avec la Petite Porte de la Chalçè ressort clairement de la comparaison du chapitre 1 et du chapitre 35<sup>175</sup>. Dans les deux chapitres, il est question de la fête du Samedi Saint. Or, d'après le chapitre 1, l'empereur rentre au Grand Palais par la Porte de Fer et, d'après le chapitre 35, par la Petite Porte de la Chalçè. D'un autre côté, certains jours, l'empereur, pour se rendre au Puits-Sacré, sortait du Grand Palais par la Grande Porte de la Chalçè<sup>176</sup> ou, ce qui revient au même, par le cancel de la Chalçè<sup>177</sup>. Certains jours, venant du Puits-Sacré, l'empereur rentrait au Grand Palais par la Grande Porte de la Chalçè<sup>178</sup>. Lorsque l'empereur ou les hauts dignitaires se rendaient au Puits-Sacré par le chytos de la Chalçè, sans autre indication, ils devaient très vraisemblablement passer par la petite porte de la Chalçè<sup>179</sup>.

D'après l'itinéraire-type du chapitre 1, l'empereur, revenant du Puits-Sacré, rentre au Grand Palais par la Porte de Fer<sup>180</sup>. Le chapitre 1 prend soin d'avertir que l'itinéraire vaut pour les fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de la Transfiguration, de Noël et de l'Épiphanie<sup>181</sup>. Or, le chapitre 26, traitant de la fête de l'Épiphanie, dit que l'empereur rentre du Puits-Sacré au Grand Palais par la grande porte de la Chalçè<sup>182</sup>. Même remarque au sujet du chapitre 9, qui traite de la fête de Pâques<sup>183</sup> et où il est dit que l'empereur rentre du Puits-Sacré au Grand Palais par la grande porte de la Chalçè. Ces variations dans les itinéraires s'expliquent aisément. Les différents chapitres du Livre des Cérémonies n'ont pas été rédigés à la même époque; les itinéraires ont pu subir, par suite, des modifications, en général légères, selon les époques. De plus, l'empereur pouvait toujours, suivant son bon plaisir, passer par une porte ou par une autre; il lui suffisait de faire prévenir les factions de son intention. En passant par la petite porte de la Chalçè, le trajet était un peu moins long et l'empereur évitait un léger détour.

Cette modification d'itinéraire aurait dû, cependant, entraîner une modification dans les réceptions des factions. Rentrant du Puits-Sacré au Grand Palais par la Porte de Fer ou Petite Porte de la Chalçè, l'empereur était reçu devant le Puits-Sacré par les Bleus de la Ville ou Blancs, et devant la Porte de Fer ou petite porte de la Chalçè, par les Verts de la Ville ou Rouges. Rentrant du Puits-Sacré au Grand Palais par la grande porte de la Chalçè, ou cancel de la Chalçè, l'empereur était reçu, une première fois, devant le Puits-Sacré par les Bleus de la Ville ou Blancs et, une deuxième fois, devant la porte de fer ou petite porte de la Chalçè par les Verts de la Ville ou Rouges. Mais, comme on ne rentrait pas au Grand Palais par ladite porte, l'empereur devait continuer sa route jusqu'à la grande porte de la Chalçè ou cancel de la Chalçè. Or, devant le cancel de la Chalçè, il y avait une station, tenue généralement par les Bleus de la Ville ou Blancs et à l'occasion, par les Bleus de Péra. Normalement, l'empereur devait être reçu au cancel de la Chalçè par les Bleus de la Ville ou Blancs. Cependant, ni le chapitre 9, ni le chapitre 26 ne



font mention de cette réception supplémentaire, dans l'itinéraire du Puits-Sacré au Grand Palais. Le chapitre 9 dit simplement que les factions pératiques et urbaines font leurs réceptions coutumières et le chapitre 26 se contente de renvoyer à l'itinéraire de la procession de Noël, décrite au chapitre 2<sup>184</sup>. Ledit itinéraire ne comporte que cinq stations: Puits-Sacré, Porte de Fer, la Chalcè, Saints-Apôtres, Lampes; l'empereur, ce jour-là, rentre certainement au Grand Palais par la Porte de Fer. Les itinéraires des chapitres 9 et 26 ne concordent donc pas exactement avec les itinéraires ordinaires; il semblent indiquer un léger changement dans le programme officiel.

Quoi qu'il en soit, l'empereur pour se rendre du Grand Palais au Puits-Sacré pouvait suivre deux itinéraires.

*Premier itinéraire.* Au sortir de la porte de bronze de la Chalcè, l'empereur traversait le chytos de la Chalcè dans sa largeur, en direction ouest et par le cancel de la Chalcè, ou grande porte de la Chalcè, débouchait sur la Mésè. Il suivait un instant cette dernière, en direction du Milion, donc en direction du nord, en longeant la façade occidentale de la Chalcè. A l'extrémité nord de cette façade, il tournait à droite, donc dans la direction de l'est<sup>185</sup>, et s'engageait sur l'embranchement de la Mésè, menant au Puits-Sacré, en contournant l'Augoustéon. Après avoir longé la façade nord de la Chalcè et être passé devant la Porte de Fer, ou Petite Porte de la Chalcè, l'empereur continuait sa route jusqu'au Puits-Sacré.

*Deuxième itinéraire.* Au sortir de la porte de bronze de la Chalcè, l'empereur traversait le chytos de la Chalcè dans sa longueur, donc en direction du nord et par la porte de fer, ou petite porte de la Chalcè, débouchait sur l'embranchement de la Mésè, menant au Puits-Sacré, en contournant l'Augoustéon. A partir de la Porte de Fer, ce second itinéraire se confondait avec le premier. Au retour du Puits-Sacré, l'empereur pouvait suivre, en sens inverse, l'un ou l'autre itinéraire.

Le premier itinéraire était moins direct et un peu plus long que le deuxième; aussi c'est généralement le deuxième itinéraire que suivait l'empereur. D'autre part, le premier itinéraire était plus solennel; le cortège impérial débouchait tout de suite par la grande porte de la Chalcè ou cancel de la Chalcè sur la Mésè, au lieu de suivre dans toute sa longueur l'étroite galerie du chytos et de passer par une petite porte.

Très souvent, le Livre des Cérémonies se contente de dire que l'empereur ou les dignitaires se rendaient au Puits-Sacré par le chytos de la Chalcè, *διὰ τοῦ χυτοῦ τῆς Χαλκῆς*<sup>186</sup>. Pour sortir du Grand Palais, on le sait, soit par la grande porte de la Chalcè, ou cancel de la Chalcè, soit par la petite porte de la Chalcè, ou Porte de Fer, on devait nécessairement passer par le chytos de la Chalcè. Dans le premier cas, on traversait le chytos dans sa largeur, par conséquent sur une très courte distance; dans le second cas, on le traversait dans sa longueur, donc sur une assez longue distance. Dans les itinéraires de sortie du Grand Palais ou d'entrée au Grand Palais par la grande porte, ou cancel de la Chalcè, le Livre des Cérémonies ne mentionne pas d'une façon expresse la traversée du chytos; il la

signale, au contraire, assez généralement dans les itinéraires de sortie du Grand Palais, ou d'entrée au Grand Palais, par la Petite Porte de la Chalcè ou Porte de Fer. 52

D'autre part, le chytos de la Chalcè n'est pas associé à la grande porte ou cancel de la Chalcè; par contre, il est fréquemment associé à la Petite Porte de la Chalcè ou Porte de Fer. Ainsi, au chapitre 35<sup>187</sup>, l'empereur se rend au Puits-Sacré « par la petite porte du couloir de la Chalcè »; au chapitre 28<sup>188</sup>, il rentre du Puits-Sacré au Grand Palais « par le couloir de la petite porte de la Chalcè ».

De ce qui précède on peut donc conclure que, lorsqu'on se rendait au Puits-Sacré « par le couloir ou chytos de la Chalcè », c'est que l'on devait sortir du Grand Palais par la Petite Porte de la Chalcè ou Porte de Fer. C'était, en effet, dans ce cas, la sortie habituelle. Cette conclusion s'appuie, au surplus, sur un argument sérieux. D'après le chapitre 10 du Livre II<sup>189</sup>, l'empereur, après avoir prononcé un discours à la Magnaure, le lundi de la première semaine du Carême, se rend au Puits-Sacré « par le couloir de la Chalcè ». Or, dans un chapitre parallèle<sup>190</sup>, l'empereur, après avoir prononcé son discours à la Magnaure, le lundi de la première semaine du Carême, se rend au Puits-Sacré « par la petite porte de la Chalcè ». Le rapprochement des deux textes parallèles est significatif.

### Notes

<sup>1</sup> Cer. I, 1, p. 12; I, 1, p. 20 (I pp. 9. 15 Vogt). (C'est par erreur qu'il est question de la faction blanche de Péra, qui était la faction urbaine des Bleus); Cer. I, 2, p. 35; I, 2, p. 40. Cf. I, 23, p. 131 (I pp. 29. 33. 121 Vogt); la 5<sup>ème</sup> Schole n'est autre que la station des Lampes. La réception est faite par les Bleus de Péra avec le Domestique des Scholes. La lacune du texte a été corrigée avec raison par Reiske.

<sup>2</sup> Cer. I, 53, pp. 265—267 (II pp. 70—72 Vogt); cf. I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt) scolie.

<sup>3</sup> Cer. I, 1, p. 27 (I p. 21 Vogt).

<sup>4</sup> Cer. I, 1, p. 13; I, 1, p. 19 (I pp. 9. 15 Vogt). (C'est par erreur qu'il est question de la faction Rouge de Péra, cette dernière étant la section urbaine des Verts); Cer. I, 2, pp. 36. 40 (I pp. 30. 33 Vogt).

<sup>5</sup> Cer. I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt) et scolie; I, 53, p. 267 (II p. 72 Vogt).

<sup>6</sup> Cer. I, 48, p. 250 (II p. 56 Vogt).

<sup>7</sup> Cer. I, 1, pp. 11. 12. 13 (I pp. 8. 9 Vogt).

<sup>8</sup> Cer. I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt).

<sup>9</sup> Cer. I, 1, p. 27 (I p. 21 Vogt).

<sup>10</sup> Cer. I, 1, p. 13; I, 2, pp. 37. 39; cf. I, 17, p. 107; I, 30, p. 168 (I pp. 9—10. 30—31. 33. 99. 156 Vogt).

<sup>11</sup> Cer. I, 1, p. 19 (I p. 15 Vogt).

<sup>12</sup> Cer. I, 48, p. 254 (II p. 59 Vogt).

<sup>13</sup> Cer. I, 48, p. 253 (II p. 58 Vogt) scolie.

<sup>14</sup> Cer. I, 48, p. 250 (II p. 56 Vogt).

<sup>15</sup> Cer. I, 22, p. 127 (I p. 118 Vogt).



- <sup>16</sup> Cer. I, 1, p. 27 (I p. 21 Vogt).  
<sup>17</sup> Cer. I, 1, p. 14; I, 2, p. 37 (I pp. 10. 31 Vogt).  
<sup>18</sup> Cer. I, 1, p. 32; I, 5, p. 51; I, 8, p. 57 (I pp. 26. 44—45. 52 Vogt).  
<sup>19</sup> Cer. I, 1, p. 32 (I p. 26 Vogt).  
<sup>20</sup> Cer. I, 1, p. 19; cf. I, 1, p. 35 (I pp. 15. 28 Vogt).  
<sup>21</sup> Cer. I, 2, p. 39 (I p. 32 Vogt).  
<sup>22</sup> Cer. I, 1, p. 27 (I p. 21 Vogt).  
<sup>23</sup> Cer. I, 22, p. 127 (I p. 118 Vogt).  
<sup>24</sup> Cer. I, 1, p. 14; I, 2, p. 38; I, 9, p. 64 (I pp. 10. 31. 58 Vogt).  
<sup>25</sup> Cer. I, 1, p. 34 (I p. 27 Vogt).  
<sup>26</sup> Cer. I, 1, p. 19 (I p. 14 Vogt).  
<sup>27</sup> Cer. I, 23, p. 135 (I p. 125 Vogt).  
<sup>28</sup> Cer. I, 1, p. 32; I, 5, p. 51; I, 8, p. 56; I, 17, p. 106; I, 30, p. 168 (I pp. 25. 45. 52. 99. 156 Vogt); I, 79, p. 375 (II p. 177 Vogt).  
<sup>29</sup> Cer. I, 10, pp. 83—86 (I pp. 74—77 Vogt).  
<sup>30</sup> Cer. I, 17, pp. 105—108 (I pp. 97—100 Vogt).  
<sup>31</sup> Cer. I, 17, p. 108 (I p. 100 Vogt).  
<sup>32</sup> Sur cet itinéraire, cf. Mango, *The Brazen House*, pp. 73—76.  
<sup>33</sup> Cer. I, 1, pp. 12. 13. 14 (I pp. 8—11 Vogt).  
<sup>34</sup> Cer. I, 1, p. 22. Cf. I, 2, p. 41 (I pp. 17. 34 Vogt).  
<sup>35</sup> Cer. I, 2, pp. 35—38 (I pp. 29—32 Vogt).  
<sup>36</sup> La station de la porte de Mélétius en face d'Achille est encore mentionnée dans le trajet du Milion à la Chalçè (Cer. I, 8, p. 56 [I p. 52 Vogt]).  
<sup>37</sup> Cer. I, 17, p. 107; I, 10, p. 84 (I pp. 99. 75 Vogt).  
<sup>38</sup> Cer. I, 2, p. 41 (I p. 34 Vogt).  
<sup>39</sup> Sur cette station, cf. Cer. I, 1, p. 14; I, 2, p. 37; I, 8, p. 56; I, 10, p. 84; I, 17, p. 107 (I pp. 10. 31. 52. 75 Vogt).  
<sup>40</sup> A Noël, l'empereur entré à Sainte-Sophie par l'Horologion (Cer. I, 2, p. 38; cf. I, 1, p. 14 [I pp. 31. 10 Vogt]).  
<sup>41</sup> Cer. I, 9, p. 63 (I pp. 57—58 Vogt).  
<sup>42</sup> Reiske, *Cer. Comm.* p. 153; cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 10, n. 3.  
<sup>43</sup> Vogt I, p. 58, conserve le texte manifestement fautif de Bonn et déclare (note 2) qu'il a gardé le texte du manuscrit, parce qu'il s'est refusé à faire des « conjectures qui paraissent paraître arbitraires, en corrigeant le texte ». Il estime, cependant, le texte fautif et il pense qu'il faut lire: « sort par la grande porte, porte de Mélétius, et, traversant l'Augoustéon, il entre par la porte de l'Horloge ».  
<sup>44</sup> Cf. Mango, *The Brazen House*, pp. 74—75. La Mésè du Milion est encore appelée ἀγορά τοῦ Μιλίου. *Script. inc. de Leone Barda*; à la suite de Léon Gramm. p. 359.  
<sup>45</sup> Constantinople, § 5.  
<sup>46</sup> Cf. Cer. I, App. p. 502: εἰς τὴν μέσην ἀγίαν πύλην. Cf. Mango, *The Brazen House*, p. 75.  
<sup>47</sup> Cer. I, 23, p. 132; I, 30, p. 164 (I pp. 122. 153 Vogt).  
<sup>48</sup> Le Commentaire de Vogt (I, p. 102) est entièrement inexact.  
<sup>49</sup> Cf. Cer. I, 26, pp. 145—146; I, 35, p. 185 (I pp. 135. 173 Vogt).  
<sup>50</sup> Le Palais impérial, p. 34.  
<sup>51</sup> Cf. Mango, *The Brazen House*, p. 73.  
<sup>52</sup> Labarte est excusable, car διὰ μέσου τοῦ Μιλίου ne peut signifier que: « par le milieu du Milion ». Cf. Cer. I, 96, p. 440 διὰ μέσου τοῦ ναοῦ, « par le milieu de l'église ».

- <sup>53</sup> Cer. I, 23, p. 132 (I p. 122 Vogt).  
<sup>54</sup> Cer. I, 38, p. 192 (II p. 1 Vogt): ἵστανται τὰ μέρη ἐν τοῖς τόποις αὐτῶν.  
<sup>55</sup> Preger I, p. 104; cf. *Ps.-Cod.*, *De off.* p. 143; Glykas p. 498.  
<sup>56</sup> Le chapitre 91 du Livre I (Cer. I, 91, pp. 414—415) semble dire, cependant, que le nouvel empereur se rendait en carrosse du Forum de Constantin à l'Horologion, en traversant l'Augoustéon. Ce texte, il est vrai, est assez imprécis.  
<sup>57</sup> Nicéas p. 308; Heisenberg, *Nikolaos Mesarites* (Joh. Komnenos), p. 21.  
<sup>58</sup> Cer. I, 23, p. 131 (I p. 122 Vogt).  
<sup>59</sup> Théoph. Simoc. pp. 334—335 (pp. 303—304 de B.).  
<sup>60</sup> Cer. I, 1, pp. 11—12 (I pp. 7—9 Vogt).  
<sup>61</sup> Cer. I, 1, p. 20 (I p. 15 Vogt).  
<sup>62</sup> Cer. I, 48, p. 250 (II p. 56 Vogt).  
<sup>63</sup> Cer. I, 1, p. 19; I, 2, p. 36 (I pp. 15. 30 Vogt); I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt). Cf. Preger 2, p. 144.  
<sup>64</sup> Cer. I, 1, p. 27 (I p. 21 Vogt). Sur l'oratoire des SS. Apôtres, cf. Janin, *La géographie*, p. 55.  
<sup>65</sup> Cer. I, 1, p. 27 (I p. 21 Vogt).  
<sup>66</sup> Cer. I, 1, p. 13; cf. Cer. I, 1, p. 27; I, 2, p. 37 (I pp. 9. 21. 30—31 Vogt). Sur la Chalçè cf. Mango, *The Brazen House*.  
<sup>67</sup> Cer. I, 1, p. 14; cf. Cer. I, 2, p. 37 (I pp. 10. 31 Vogt), ἐξωθεν τῆς Χαλκῆς. Cer. I, 1, p. 32 (I p. 26 Vogt), εἰς τὸ κάγκελλον. Cer. I, 5, p. 51 (I p. 45 Vogt), εἰς τὸ κάγκελλον τῆς Χαλκῆς. Cf. Cer. I, 8, p. 57 (I p. 52 Vogt).  
<sup>68</sup> Cer. I, 9, p. 63; I, 23, p. 132 (I pp. 57—58. 122 Vogt).  
<sup>69</sup> Cer. I, 1, p. 14; cf. I, 2, p. 37; I, 8, p. 56; I, 10, p. 84; I, 17, p. 107 (I pp. 10. 30—31. 51—52. 75—76. 99 Vogt).  
<sup>70</sup> Cer. I, 10, p. 84; I, 17, p. 107 (pp. 75. 99 Vogt).  
<sup>71</sup> Cer. I, 1, p. 14; cf. I, 2, p. 38; I, 9, pp. 63—64 (I pp. 10. 31. 57—59 Vogt).  
<sup>72</sup> Dans les itinéraires signalés de la Chalçè à l'Horologion (Cer. I, 23, p. 132; cf. I, 9, p. 63 [I pp. 122. 57—58 Vogt]), les stations ne sont pas indiquées, mais on doit se reporter aux itinéraires-types. La traversée de l'Augoustéon est, d'ailleurs, mentionnée.  
<sup>73</sup> Ebersolt, *Sainte-Sophie*, pp. 2. 4—6. 36.  
<sup>74</sup> Cer. I, 91, pp. 414—415.  
<sup>75</sup> Cer. I, App. p. 502.  
<sup>76</sup> Cer. I, 96, p. 439.  
<sup>77</sup> Cer. I, 38, p. 192 (II p. 1 Vogt).  
<sup>78</sup> Cer. I, 1, p. 33 (I pp. 26—27 Vogt).  
<sup>79</sup> Cer. I, 1, p. 32 (I pp. 25—26 Vogt). Cf. Mango, *The Brazen House*, p. 78. Sur l'église de la Théotokos des Chalkoprataia, cf. Janin, *La géographie*, pp. 246—251.  
<sup>80</sup> Cer. I, 1, p. 33 (I p. 26 Vogt).  
<sup>81</sup> Le lieu de la réception n'est pas précisé, ce qui arrive assez souvent. Cf. I, 1, pp. 9. 10 (I pp. 6. 7 Vogt). Vogt (tome 1) traduit (ch. 1, p. 26) μετὰ μικρὸν un peu plus loin, par trois fois, et ch. 5, p. 45 et ch. 8, p. 52: peu après, ou surtout un peu après. La traduction par un peu plus loin est inexacte. Μετὰ μικρὸν est une expression fréquente, en particulier dans le Nouveau Testament (cf., p. ex. *Math.* 26, 73) et a toujours le sens temporel. Il n'y a aucune raison pour interpréter, au ch. 1, μετὰ μικρὸν dans un sens local inconnu des textes et aux ch. 5 et 8 dans son sens temporel habituel.  
<sup>82</sup> Cer. I, 1, p. 33 (I p. 26 Vogt).



- <sup>103</sup> Cer. I, 5, p. 51 (I pp. 44—45 Vogt). Cf. Mango, *The Brazen House*, p. 77. Sur l'église des SS. Apôtres du Grand Palais, cf. Janin, *La géographie*, p. 55.
- <sup>104</sup> Cer. I, 8, p. 56 (I pp. 51—52 Vogt).
- <sup>105</sup> Cer. I, 8, p. 56 (I p. 52 Vogt).
- <sup>106</sup> Cer. I, 8, p. 57 (I pp. 52—53 Vogt).
- <sup>107</sup> Cer. I, 8, pp. 56—57 (I pp. 51—53 Vogt). Cf. Mango, *The Brazen House*, p. 77. Sur N. D. de Pègè cf. Janin, *La géographie*, pp. 232—237.
- <sup>108</sup> Cer. I, 18, pp. 108—109 (I pp. 101—102 Vogt).
- <sup>109</sup> Cer. I, 1, p. 14 (I p. 10 Vogt).
- <sup>110</sup> Cer. I, 2, pp. 37—38 (I p. 31 Vogt).
- <sup>111</sup> Cer. I, 1, p. 14 (I p. 10 Vogt).
- <sup>112</sup> Cer. I, 2, pp. 37—38 (I p. 31 Vogt).
- <sup>113</sup> Cer. I, 10, p. 84 (I pp. 75—76 Vogt). Cf. Vogt, *Commentaire 1*, pp. 107. 112—117, passim; Mango, *The Brazen House*, p. 77.
- <sup>114</sup> Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 17 n. 2, constate que la station de Zeuxippe est vraisemblablement la même que la station d'Achille ou Achilleus. Cf. Mordtmann, *Constantinople*, § 110.
- <sup>115</sup> Cer. I, 17, pp. 106—107 (I pp. 98—100 Vogt). Cf. Vogt, *Commentaire 1*, pp. 127—128; Mango, *The Brazen House*, p. 77. Sur Saint-Mokius, cf. Janin, *La géographie*, pp. 367—371.
- <sup>116</sup> Cer. I, 30, p. 168 (I p. 156 Vogt). Cf. Vogt, *Commentaire 1*, pp. 164—166; Mango, *The Brazen House*, p. 78.
- <sup>117</sup> Cer. I, 17, p. 107 (I p. 99 Vogt).
- <sup>118</sup> Cer. I, 1, p. 14 (I p. 10 Vogt).
- <sup>119</sup> Cer. I, 2, p. 37 (I p. 30 Vogt).
- <sup>120</sup> Cer. I, 1, p. 32; I, 5, p. 51; I, 8, p. 57 (I pp. 26. 44—45. 52 Vogt).
- <sup>121</sup> Cer. I, 1, p. 32; I, 30, p. 168 (I pp. 25—26. 156 Vogt).
- <sup>122</sup> Cer. I, 1, p. 14; I, 2, p. 37 (I pp. 10. 30—31 Vogt).
- <sup>123</sup> Cer. I, 1, p. 14 (I p. 10 Vogt).
- <sup>124</sup> Cer. I, 2, p. 37 (I p. 31 Vogt).
- <sup>125</sup> Cer. I, 8, pp. 56—57 (I p. 52 Vogt).
- <sup>126</sup> Cer. I, 17, p. 107; cf. I, 10, p. 84 (I pp. 99. 75 Vogt).
- <sup>127</sup> Cer. I, 30, p. 168 (I p. 156 Vogt).
- <sup>128</sup> Cer. I, 1, p. 14 (I p. 10 Vogt).
- <sup>129</sup> Cer. I, 10, p. 84 (I p. 75 Vogt); Lydos, *De magistr.* p. 229 (p. 124 Wuensch) parle d'une statue qui décorait τὸ πάλαι καλούμενον Πλακωτόν, vers l'Horologion de la Ville.
- <sup>130</sup> Cer. I, 17, p. 107 (I p. 99 Vogt). Sous le nom de *Μαρμαρωτόν* ou *Πλακωτόν τοῦ Μίλων* le Livre des Cérémonies désigne un emplacement pavé de larges dalles de marbre. Très souvent devant les grandes salles, ou à l'entrée des édifices, le sol était recouvert de plaques de marbre précieux, de forme généralement circulaire: *πορφυροῦν ὀμφάλιον* de la Chalce, cf. Théoph. p. 440 (p. 285 de B.); Théoph. *Cont.* pp. 429. 604; Génés. p. 6; cf. Nicéas p. 69: *πορφυροῦν οὐδός*.
- <sup>131</sup> Cer. I, 10, p. 84; I, 17, p. 106; cf. I, 1, p. 32; I, 5, p. 51; I, 8, p. 56; I, 30, p. 168 (I pp. 75. 99. 26. 44. 52. 156 Vogt). Dans ces trois derniers textes, la station est désignée par les mots: *μετὰ μικρόν*.
- <sup>132</sup> Mordtmann, *Constantinople*, § 110.
- <sup>133</sup> *Constantinople*, § 110.
- <sup>134</sup> *Le Grand Palais*, p. 17, n. 2.

- <sup>135</sup> Cf. Mango, *The Brazen House*, pp. 76—77.
- <sup>136</sup> Cer. I, 1, pp. 19—20 (I pp. 14—16 Vogt).
- <sup>137</sup> Cer. I, 1, p. 22 (I p. 17 Vogt).
- <sup>138</sup> Cer. I, 1, pp. 26—27 (I pp. 20—22 Vogt).
- <sup>139</sup> Cer. I, 1, p. 33 (I pp. 26—27 Vogt).
- <sup>140</sup> Cer. I, 1, pp. 34—35 (I pp. 27—28 Vogt).
- <sup>141</sup> Cer. I, 2, pp. 39—40 (I pp. 32—34 Vogt).
- <sup>142</sup> Cer. I, 2, p. 41 (I p. 34 Vogt).
- <sup>143</sup> Cer. I, 3, pp. 42—43 (I pp. 35—37 Vogt).
- <sup>144</sup> Cer. I, 3, pp. 41—42 (I pp. 35—36 Vogt).
- <sup>145</sup> Cer. I, 3, pp. 42—43 (I pp. 36—37 Vogt).
- <sup>146</sup> Cer. I, 4, pp. 45—46 (I pp. 39—40 Vogt).
- <sup>147</sup> Cer. I, 4, pp. 43—44 (I pp. 38—39 Vogt).
- <sup>148</sup> Cer. I, 4, pp. 45—46 (I pp. 39—40 Vogt).
- <sup>149</sup> Cer. I, 9, p. 69 (I pp. 62—63 Vogt).
- <sup>150</sup> Cer. I, 9, pp. 58—61 (I pp. 54—56 Vogt).
- <sup>151</sup> Cer. I, 9, pp. 61—71 (I pp. 56—64 Vogt). Cf. Reiske, *Cer. Comm.* p. 153; Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 10, n. 3.
- <sup>152</sup> Cer. I, 22, p. 127 (I p. 118 Vogt).
- <sup>153</sup> Cer. I, 23, p. 135 (I pp. 124—125 Vogt).
- <sup>154</sup> Cer. I, 26, pp. 145—146 (I pp. 134—136 Vogt).
- <sup>155</sup> Cer. I, 35, p. 181 (I pp. 169—170 Vogt).
- <sup>156</sup> Cer. I, 35, p. 183 (I pp. 171—172 Vogt).
- <sup>157</sup> Cer. I, 35, p. 184 (I p. 172 Vogt).
- <sup>158</sup> Cer. I, 30, p. 163 (I pp. 151—152 Vogt).
- <sup>159</sup> Cf. Cer. I, 35, p. 181 (I pp. 169—170 Vogt), plus haut sous le No. 11.
- <sup>160</sup> Cer. I, 27, p. 155 (I p. 143 Vogt).
- <sup>161</sup> Cer. II, 10, p. 547.
- <sup>162</sup> Cer. I, 28, p. 159 (I p. 147 Vogt).
- <sup>163</sup> Cer. II, 15, p. 583.
- <sup>164</sup> Cer. II, 19, p. 608.
- <sup>165</sup> Cer. I, 36, p. 186 (I p. 174 Vogt).
- <sup>166</sup> Cer. I, 10, p. 73 (I pp. 66—67 Vogt).
- <sup>167</sup> Cer. I, 45, pp. 230—231 (II pp. 37—39 Vogt).
- <sup>168</sup> Cer. I, 55, p. 270 (II p. 76 Vogt).
- <sup>169</sup> Cer. I, 50, p. 260 (II p. 65 Vogt).
- <sup>170</sup> Cer. I, 53, pp. 265—268 (II pp. 70—73 Vogt).
- <sup>171</sup> Cer. I, 47, p. 240 (II pp. 46—47 Vogt).
- <sup>172</sup> Cer. I, 47, p. 242 (II pp. 48—49 Vogt).
- <sup>173</sup> Le texte porte *διὰ τῶν σχολῶν καὶ τὰς δοχὰς τῶν σχολῶν*. Il y a certainement là une lacune dans le texte, que ne semble pas avoir soupçonnée Reiske, *Cer. Comm.* Vogt 2, p. 48, n. l. par contre, l'a bien vue et déclare qu'il manque un mot ici, l'accusatif n'ayant autrement pas raison d'être. Mais, on ne saurait accepter sa remarque, que l'auteur « se sert tour à tour, dans la même phrase, du génitif et de l'accusatif. C'est peut-être les cas ici ». Dans ce cas, *διὰ τὰς δοχὰς* serait l'équivalent de *διὰ τῶν σχολῶν*, pour les réceptions des factions. Mais on ne saurait interpréter *δοχή*, dans le sens de station. Il y a là une lacune, qui, du reste, comporte plus d'un seul mot.



- 154 Cer. I, 47, p. 242 (II p. 49 Vogt).  
 155 Cer. I, 48 p. 250 (II p. 56 Vogt).  
 156 Cer. I, 1, p. 27 (I p. 21 Vogt).  
 157 Cer. I, 1, pp. 11-13 (I pp. 7-10 Vogt).  
 158 Cer. I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt).  
 159 Cer. I, 48, p. 254 (II p. 59 Vogt).  
 160 Cer. I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt) scolie.  
 161 Cer. I, 1, pp. 26-27 (I pp. 20-22 Vogt).  
 162 Cer. I, 1, p. 19 (I p. 14 Vogt).  
 163 Cer. I, 1, p. 34 (I p. 28 Vogt).  
 164 Cer. I, 9, p. 69 (I p. 62 Vogt).  
 165 Cer. I, 23, p. 135 (I p. 125 Vogt).  
 166 Cer. I, 9, p. 69. (I p. 62 Vogt).  
 167 Cer. I, 26, pp. 145-146 (I p. 135 Vogt).  
 168 Cer. I, 23, p. 132 (I p. 122 Vogt).  
 169 Cer. I, 35, p. 185 (I p. 173 Vogt).  
 170 Cer. I, 35, p. 184 (I p. 172 Vogt).  
 171 Théoph. p. 697 (p. 450 de B.).  
 172 Cer. I, 1, p. 27 (I p. 21 Vogt).  
 173 Cer. I, 1, p. 19; I, 1, p. 35; I, 2, p. 39 (pp. 15. 28. 32 Vogt).  
 174 I, 27, p. 155; I, 35, p. 181 (I pp. 143. 170 Vogt), l'empereur se rend au Puits-Sacré;  
 Cer. I, 22, p. 127; I, 28, p. 159; I, 35, p. 183 (I pp. 118. 147. 171 Vogt), l'empereur  
 rentre du Puits-Sacré au Grand Palais.  
 175 Cer. I, 1, p. 35; I, 35, p. 183 (I pp. 28. 171 Vogt).  
 176 Cer. I, 30, p. 163 (I p. 152 Vogt).  
 177 Cer. II, 19, p. 608.  
 178 Cer. I, 26, pp. 145-146; I, 9, p. 69 (I pp. 135. 62 Vogt).  
 179 Cer. I, 45, p. 231; I, 47, p. 240; I, 48, p. 254; I, 50, p. 260; I, 53, p. 267 (II pp. 38-39.  
 47. 59. 65. 73 Vogt); II, 10, p. 547.  
 180 Cer. I, 1, p. 19; I, 2, p. 39 (I pp. 15. 32 Vogt).  
 181 Cer. I, 1, p. 22; I, 2, p. 41 (I pp. 17. 34 Vogt).  
 182 Cer. I, 26, pp. 145-146 (I p. 135 Vogt).  
 183 Cer. I, 9, p. 69 (I p. 62 Vogt).  
 184 Cer. I, 2, pp. 39-41 (I pp. 32-34 Vogt).  
 185 Cer. II, 19, p. 608.  
 186 Cer. I, 45, p. 231; I, 47, p. 240; I, 48, p. 254; I, 50, p. 260; I, 53, pp. 267-268 (II pp. 38.  
 47. 59. 65. 73 Vogt); II, 10, p. 547.  
 187 Cer. I, 35, p. 181 (I p. 170 Vogt).  
 188 Cer. I, 28, p. 159 (I p. 147 Vogt). Cf. I, 1, p. 19 (I p. 15 Vogt), la seconde réception a lieu  
 \* en dehors du couloir de la Chalce ... à la porte de fer. \*  
 189 Cer. II, 10, p. 547.  
 190 Cer. I, 27, p. 155 (I p. 143 Vogt).

## 14. Le palais du Boukoléon

### A. La plage du Boukoléon\*

Les Byzantins désignaient sous le nom de Boukoléon la partie du littoral de la Propontide qui s'étendait devant le Grand Palais, au sud, en dehors des murs maritimes. Cette région, τόπος<sup>1</sup>, χωρίον<sup>2</sup>, ou plutôt cette plage, ὁ αἰγιάλος τοῦ Βουκολέοντος<sup>3</sup>, ἄλς τοῦ Βουκολέοντος<sup>4</sup>, tirait son nom, au témoignage des historiens, d'un groupe en pierre représentant un lion terrassant un bœuf<sup>5</sup>. Le poète Manassès<sup>6</sup> et Anne Comnène<sup>7</sup> nous ont laissé une élégante description du groupe précité, oeuvre de quelque statuaire de la Grèce antique. La description, faite en 1532, par Pierre Zen, vice-baile de Venise accrédité auprès du sultan Souleyman, est encore plus complète<sup>8</sup>. L'auteur nous apprend que le groupe reposait sur deux colonnes et que le lion et le bœuf étaient plus grands que nature. Cornelius, ambassadeur de Charles V auprès de Souleyman, prétend que 1.000 hommes n'auraient pu soulever un pareil bloc<sup>9</sup>. L'exagération est évidente. Quoi qu'il en soit, le groupe en question devait être colossal et bien fait pour attirer l'attention.

Nous ignorons l'époque où fut apportée à Byzance cette extraordinaire statue. Aucun historien ne fait allusion à l'événement. Les Patria, qui énumèrent avec complaisance les richesses artistiques de la capitale, ne donnent aucun renseignement sur le fameux groupe. Les historiens occidentaux des croisades gardent le silence à son sujet et les nombreux pèlerins et voyageurs, qui visitèrent Byzance, avant 1453, sont également muets. Érigée en dehors des murs maritimes, dans une région qui dépendait du Grand Palais impérial et dont l'accès n'était pas public, la statue du lion et du bœuf a fort bien pu échapper à la curiosité des étrangers de passage. Quant aux rédacteurs des Patria, il n'entra pas dans leurs intentions de dresser la liste complète des merveilles que renfermait le Grand Palais.

L'emplacement précis du groupe, qui donna son nom au Boukoléon, nous est indiqué par Pierre Zen, avec un luxe de détails auxquels les chroniqueurs byzantins ne nous ont pas habitués<sup>10</sup>. « Non loin des colonnes de l'Hippodrome, dit-il, dans la plaine qui s'étend au-dessous, vers la porte des Abattoirs, porte appelée par les Turcs Çatlâdikapı, et par les Francs *Porte de la Fente*, en dehors de ladite porte maritime à proximité de laquelle on remarque trois antiques fenêtres ornées d'un lion à leurs angles, sur le rivage même, sur un entablement

\* Byzantinoslavica 10, 1949, pp. 16-27.



en marbre supporté par deux colonnes, se dresse un énorme bœuf plus grand que nature attaqué par un lion qui lui est monté sur le dos ... Ce lion est plus grand que nature. »

L'auteur nous apprend, en outre, que la secousse du tremblement de terre de 1532 modifia la position de la colossale statue qui primitivement était tournée vers l'Asie, autrement dit, vers l'Orient. Ainsi, d'après Pierre Zen, dont le témoignage ne peut être suspecté, le groupe du lion et du bœuf était situé sur le rivage, devant la porte maritime dite Çatladıkapi.

#### La porte de Çatladıkapi. La Porte de Fer

La position de la porte dite Çatladıkapi est indiquée d'une façon précise. Elle se trouvait dans l'axe de la Sphendonè, dans le voisinage d'un abattoir à proximité de trois antiques fenêtres décorées de lions.

Enumérant les portes de Constantinople, Leunclavius<sup>11</sup> écrit: « Vicesima secunda porta, vulgo nunc Graecis est πόρτα ταῖς ἀρκούδαις, Turcis Tschatladi Capsi, a mactione pecorum ... » Leunclavius, après avoir décrit l'abattoir, ajoute qu'à proximité de la porte dite Çatladıkapi, se trouvait un groupe de fenêtres appartenant à la façade d'un antique édifice bâti sur le mur maritime. La porte précitée, que l'auteur estime ancienne, était située entre la porte dite Catergolimenis et la porte dite Ahırkapi.

Pierre Gylles d'Albi, qui visita Constantinople entre 1544 et 1550, confirme les renseignements de Pierre Zen, en ces termes: « Sub Hippodromo versus meridiem est porta leonis marmoris extra urbem siti, in ruderibus palatii Leonis Macelli, cujus fenestrae antiquo opere laboratae exstant in muro inclusae »<sup>12</sup>. Et un peu plus loin: « Ab oriente Bacchianae aedis, juxta portam urbis quam vocant leonis, vel a leone lapideo, qui etiam nunc prope exstat vel a Leone imperatore, quem habuisse ibi palatium dicunt Constantinopolitani »<sup>13</sup>.

Vu sa position, la porte, que Pierre Gylles appelle *Porte du Lion*, ne peut être autre que la porte dite Çatladıkapi ou encore *Porte des Ours*. Sur les cartes du 16<sup>e</sup> s., elle figure sous le nom de *Porta leona della riva*<sup>14</sup>. D'après Pierre Gylles, la porte du lion de marbre était située au sud de l'Hippodrome, à l'est de Saint-Serge, dans le voisinage des ruines du Palais aux antiques fenêtres, tout près du groupe du lion de pierre, ce qui correspond exactement à la position que Pierre Zen et Leunclavius assignent à la porte de Çatladıkapi ou *Porte des Ours*. Cette dernière appellation demande une explication.

Au 10<sup>e</sup> s., Constantin VII Porphyrogénète avait embelli le quartier du Boukoléon, en y plaçant un grand nombre de statues d'animaux<sup>15</sup>. Ces statues représentaient plus spécialement des lions et des bœufs, comme le nom de la localité le demandait. Anne Comnène le laisse clairement entendre<sup>16</sup>. Au 15<sup>e</sup> s., un descripteur anonyme de Constantinople écrit: « Sous les murailles du Palais au pied de la mer, se trouvent des ours et des aurochs de pierre »<sup>17</sup>. Le descripteur anonyme désigne sous le nom d'aurochs les bœufs et confond les lions avec les

ours, confusion explicable chez un homme habitant sans doute les pays du nord. Le nom de *Porte des Ours* figure également dans une courte liste des noms turcs des portes de Constantinople<sup>18</sup>.

Djelal Essad<sup>19</sup> prétend que la porte Çatladıkapi ou *Porte de la Fente*, fut appelée ainsi parce qu'elle fut fendue, lors du tremblement de terre de 1532. Mais, selon Pierre Zen, cette porte était déjà appelée ainsi en 1532. De son côté, Leunclavius déclare que la porte en question tirait son nom du voisinage d'un abattoir. Quoi qu'il en soit, cette porte, comme l'avance Leunclavius, était ancienne.

Mordtmann<sup>20</sup> identifie la porte Çatladıkapi avec l'antique porte de Fer, πόρτα σιδηρά, souvent citée par les historiens byzantins. Pour le démontrer, Mordtmann s'appuie sur un texte de l'Anonyme<sup>21</sup>, d'après lequel le Grand Palais se serait étendu jusqu'à la *Porte de Fer*. Mais le texte est inexactly cité. L'Anonyme se contente de dire que les constructions qui se trouvaient entre l'Église Nouvelle et la *Porte de Fer* sont l'oeuvre de Constantin le Grand.

Millingen<sup>22</sup> conteste avec raison l'identification proposée par Mordtmann. Les Patria,<sup>23</sup> en effet, situent la *Porte de Fer* dans les parages du port de Sophie. Le navire, qui apportait la célèbre colonne de Porphyre, aborda à hauteur de la porte maritime du quartier, qui prit plus tard le nom de quartier de Sophie. Mais, pour transporter la lourde colonne depuis le rivage jusqu'à la porte, il fallut disposer sur le sol spongieux des traverses de fer; d'où le nom de *Porte de Fer*, πόρτα σιδηρά, attribuée à la porte précitée.

La *Porte du Lion*, dont l'identité avec la porte de Çatladıkapi ne peut être contestée, se trouvait à l'est de Saint-Serge, au témoignage de Pierre Gylles. Or, la *Porte de Fer* se trouvait incontestablement à l'ouest de Saint-Serge, comme le démontre le texte des Patria, plaçant la dite porte dans les parages du quartier de Sophie. Le Continuateur de Théophane<sup>24</sup> confirme, d'ailleurs cette situation. Sous le règne de Léon VI (886—912), rapporte-t-il, un incendie se déclara « près du quartier de Sophie et de la *Porte de Fer* », incendie au cours duquel l'église de Saint-Thomas d'Amantios fut brûlée. Il est évident que si la *Porte de Fer* avait été située à l'est de Saint-Serge, cette dernière église n'aurait pas échappé au désastre.

Leunclavius situe la porte Çatladıkapi entre la porte dite *Catergolimenis* et la porte dite *Achur-Capisi*. Or, l'ancien port de Sophie se trouvait à *Kadrigalimeni*<sup>25</sup>. Aussi, la porte de *Catergolimenis*, mentionnée par Leunclavius, ne peut-elle être que la πόρτα τῶν Σοφίων ou πόρτα σιδηρά. Il résulte de ce qui précède que la *Porte de Fer*, πόρτα τῶν Σοφίων, la *Porta Catergolimenis* ne saurait être confondue avec la *Porte du Lion* au Çatladıkapi.

Si nous connaissons la position de la porte dite Çatladıkapi, son nom primitif nous reste inconnu. Depuis 1453, c'était une porte urbaine, mais, à l'époque byzantine, c'était très vraisemblablement une issue maritime du Grand Palais. Sa position, à l'est de Saint-Serge, autrement dit à l'extrême limite ouest du Grand Palais, à proximité immédiate d'un palais à la somptueuse façade,



compris certainement dans l'enceinte palatiale, devant un groupe imposant qui marquait l'entrée du quartier palatin du Boukoléon, le démontre d'une façon presque certaine.

Or, si le groupe du Boukoléon donna son nom à la plage qui s'étendait devant le Grand Palais et plus tard même au Grand Palais lui-même, il est permis de supposer que ce groupe donna tout d'abord son nom à la porte palatine voisine.

Les historiens byzantins des 10<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> s. admettent que le mot Boukoléon vient des deux mots, *βοῦς* et *λέων*. Ce mot ne viendrait-il pas plutôt des deux mots latins, *buca* et *leo*, la bouche, autrement dit, l'entrée du Lion? comme semblent le supposer les historiens occidentaux, qui écrivent constamment le mot en question *Buceleonis*, voire même, *os leonis*<sup>26</sup>, *Bouchelion* ou *Bouchelyon*<sup>27</sup>, *Bouche de Lyon*, *Bouque de Lyon*<sup>28</sup>, *Bochedelion*, *Bokedelion*<sup>29</sup>, *Bochelion*<sup>30</sup>, *Bokelion*<sup>31</sup> ou *Bokelyon*<sup>32</sup> ou enfin *Boukelion*<sup>33</sup>? On peut noter que dans un texte de la haute époque, le Livre des Cérémonies<sup>34</sup> emploie l'expression *καταβούκολον*, dérivée du latin *bucca*, *in buccam seu viritim*, par bouche, autrement dit, par personne et, dans un autre passage, le Livre des Cérémonies<sup>35</sup> se sert du mot *καταχάσμα*, dans le même sens.<sup>36</sup>

Pierre Gylles<sup>37</sup> appelle *Porta leonis* la porte devant laquelle était érigé le groupe du lion et du bœuf. Il se pourrait que ce fût là le nom primitif de la dite porte. De *buca leonis*, les Grecs ont fait *Βουκαλέων*, en croyant à tort que le mot dérivait de *βοῦς*, et par corruption *Βουκολέων*.<sup>38</sup>

Millingen<sup>39</sup> fait observer que le premier historien, qui mentionne le Boukoléon, est Constantin VII Porphyrogénète, au 10<sup>e</sup> s.<sup>40</sup> Mais il importe de remarquer que les trois chapitres du Livre des Cérémonies dans lesquels ce nom figure, paraissent avoir été rédigés sur des comptes-rendus du 9<sup>e</sup> s. Les chapitres 19 et 20 du Livre I, en effet, exposent les détails de cérémonies instituées par Basile I<sup>er</sup>. Le chapitre 18 du Livre II semble avoir été extrait d'un document remontant au règne de Théophile (829—842)<sup>42</sup>. Par ailleurs, Constantin VII Porphyrogénète, admirablement renseigné sur l'histoire de son Grand Palais, enregistre le nom de Boukoléon sans commentaires, comme un nom connu et depuis longtemps en usage. Léon Diacre, de son côté<sup>43</sup>, chroniqueur du 10<sup>e</sup> s., déclare formellement que le nom de Boukoléon était consacré par la coutume. De plus, divers chroniqueurs, postérieurs au 10<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>, citent le Boukoléon, à propos d'événements remontant aux règnes de Michel I Rhangabé (811—813) et de Théophile. Sans doute, comme le suggère Millingen<sup>45</sup>, les chroniqueurs byzantins ont accoutumé d'employer les noms en usage à leur époque, sans se préoccuper de savoir si ces noms étaient connus à l'époque dont ils retracent l'histoire. Toutefois, étant donné ce qui précède, l'observation de Millingen ne semble pas fondée dans l'espèce et il y a tout lieu d'admettre que le nom de Boukoléon était usité au 9<sup>e</sup> s. et probablement même auparavant. Le silence des historiens de la haute époque n'est pas un argument péremptoire et s'explique naturellement par le fait qu'aucun événement digne d'être relaté n'eut pour théâtre la plage où se dressait le groupe du lion et du bœuf.

Quant à attribuer à Constantin VII Porphyrogénète l'érection de ce groupe, c'est une hypothèse bien hasardeuse, que Millingen n'émet d'ailleurs que sous réserve<sup>46</sup>. Parlant des statues d'animaux placées par Constantin VII Porphyrogénète au Boukoléon, le Continuateur de Théophane<sup>47</sup> n'aurait pas manqué de faire allusion à la colossale statue. Le texte du chroniqueur prouve, au surplus, que la plage du Boukoléon portait déjà ce nom, avant les travaux d'embellissement effectués par l'empereur.

La statue du bœuf et du lion fut apportée, semble-t-il, à Byzance, avec un grand nombre d'autres, à la haute époque. La porte maritime voisine prit naturellement le nom de Porte du lion, *buca leonis*, déformé par les Byzantins en *Βουκολέων* et appliqué par eux à la statue elle-même, à cause du sujet représenté. Le groupe du Boukoléon donna son nom à l'emplacement sur lequel il était érigé et plus tard à la plage qui s'étendait devant le Grand Palais impérial. Les palais construits le long de cette plage, le port palatin qui y fut creusé, furent alors, en raison de leur situation, désignés sous les noms de Palais du Boukoléon et de Port du Boukoléon. Beaucoup plus tard, vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, le Grand Palais lui-même dans tout son ensemble, prit, officiellement du moins, le nom de Palais du Boukoléon. On ne saurait s'étonner que l'extraordinaire fortune d'un nom qui, après avoir primitivement désigné une simple statue, finit par désigner un immense palais avec toutes ses dépendances, ait quelque peu dérouté les topographes. Au 10<sup>e</sup> s., le nom de Boukoléon était spécialement réservé à la plage, qui s'étendait au pied du Grand Palais, au port palatin creusé dans cette plage et aux édifices qui la décoraient.

#### Les limites du Boukoléon

Le Boukoléon se trouvait incontestablement en dehors des murs maritimes, de même que le fameux groupe d'où il tirait son nom. Borné, au nord, par la ligne des remparts, au sud par la Propontide, le quartier du Boukoléon se réduisait à une longue bande de terre de largeur assez variable; à l'ouest, il s'étendait peu au-delà de la Porte de Lion ou *Çatladıkapi* et du groupe du lion et du bœuf, qui marquait approximativement la limite extrême du Grand Palais à l'ouest.

Le quartier d'Hormisdas, où s'élevaient le palais de ce nom et l'église de Saint-Serge, ne semble pas avoir été compris dans l'enceinte palatiale, sauf peut-être à la haute époque et pendant les premières années du règne de Justinien I.

La plage, qui bordait le quartier d'Hormisdas, ne portait certainement pas le nom de Boukoléon, nom réservé spécialement à la plage qui s'étendait devant la porte méridionale du Grand Palais.

À l'est, la limite du Boukoléon est difficile à préciser et semble devoir être placée à quelque distance à l'est de la terrasse du Phare. L'escalier, qui descendait au Boukoléon<sup>48</sup>, partait, en effet, du flanc oriental, de la terrasse du Phare. Il n'est pas impossible, d'ailleurs, que la plage du Boukoléon se soit prolongée,



22 en direction de l'est, à hauteur de l'ancien Tzykanistèrion, sur l'emplacement duquel Basile I de Macédoine construisit l'Église Nouvelle; mais il ne semble pas que le nom de Boukoléon ait été attribué, au moins aux 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> s., à la plage qui longeait le nouveau Tzykanistèrion, dans les parages d'Ahirkapi, où Labarte<sup>49</sup> a situé à tort l'emplacement du port palatin du Boukoléon. Au 9<sup>e</sup> s., le Grand Palais ne s'étendait pas du côté de l'est jusqu'à la mer, car Basile I, pour établir le nouveau Tzykanistèrion, dut procéder à des achats de terrains et faire abattre des maisons privées<sup>50</sup>.

### Historique de la plage du Boukoléon

Au 6<sup>e</sup> s., la plage palatiale ne portait pas encore le nom de Boukoléon, autant, du moins, que les rares textes qui en font mention, nous permettent de l'affirmer. En 533, au moment de partir pour son expédition contre les Vandales, Bélisaire, sur l'ordre de Justinien, vint faire bénir par le patriarche Epiphane son navire « sur le rivage qui se trouve devant le palais de l'empereur », *εἰς τὴν ἀκτὴν, ἣ πρὸ τῆς βασιλέως ἀδελφῆς τυγγάνει οὖσα*<sup>51</sup>. L'emplacement correspond exactement à celui du Boukoléon, mais le nom n'est pas indiqué. Il n'était très probablement pas encore en usage.

D'après le Livre des Cérémonies<sup>52</sup>, lorsque l'empereur, au retour d'une expédition, abordait au Grand Palais, la réception de bienvenue avait lieu « devant l'échelle », *ἐμπρὸς τῆς σκάλης*. Le texte est, sans doute, tiré des Commentaires de Pierre magistros, comme le prouve la relation de l'entrée triomphale de Justinien. L'échelle palatine, qui incontestablement devait se trouver au Boukoléon, n'est pas désignée sous ce nom. Il est permis de supposer que le nom de Boukoléon était alors ignoré, ou du moins n'avait pas été donné à la plage et au port.

Par contre, à propos de deux anecdotes insignifiantes, qui remontent au 9<sup>e</sup> s., il est fait expressément mention de la plage du Boukoléon. Le Continuateur de Théophane<sup>53</sup> raconte que, sous le règne de Michel I Rhangabé, une illuminée se rendit sur la plage du Boukoléon et cria à l'empereur: « Va-t'en et cède le trône à un autre! » Michel I Rhangabé fut, paraît-il, profondément troublé par cet avertissement<sup>54</sup>. Comme tous les empereurs, depuis l'abandon du palais de Daphné, Michel I Rhangabé habitait les appartements impériaux, situés sur le flanc méridional du Salon d'Or et communiquant par son vestibule avec la terrasse du Phare. Les appartements impériaux dominaient donc d'assez haut la plage du Boukoléon et la mer; ils devaient être assez rapprochés de la plage pour qu'un appel de voix fût entendu.

23 La deuxième anecdote se rapporte au règne de Théophile. L'empereur Théophile, ayant aperçu un bateau de commerce longeant le rivage du Boukoléon, eut la curiosité de savoir à qui ce bateau appartenait. Lorsqu'il apprit que c'était l'impératrice qui l'avait affrété, il ordonna de le brûler avec toute sa cargaison, sous prétexte qu'il était indigne d'une souveraine de se livrer au négoce<sup>55</sup>. Zo-

naras, Cédrene et Manassès ont rapporté l'incident avec plus ou moins de détails. D'après Zonaras<sup>56</sup>, le bateau en question « se dirigea vers le port palatin ». Selon Cédrene<sup>57</sup>, l'empereur, lorsqu'il aperçut le bateau, contemplait le spectacle de la mer « du haut des murs maritimes du palais ». Manassès<sup>58</sup>, enfin, précise et nous apprend que Théophile se tenait « sur la terrasse du palais impérial, situé là où le lion terrasse le bœuf ». L'allusion au palais du Boukoléon est évidente. Il faut noter aussi que Théophile fit enfermer et exécuter son beau-frère Théophobe dans les cachots du Boukoléon<sup>59</sup>.

Au 10<sup>e</sup> s., le Boukoléon fut témoin de deux événements importants. Le premier est la démonstration navale de Romain I Lécapène (919).

Pendant la minorité de Constantin VII Porphyrogénète, l'amiral Romain Lécapène, en lutte avec la régente Zoè, vint bloquer le Boukoléon. Après des pourparlers, Romain Lécapène monta au Palais pour prêter serment de loyalisme dans l'église du Phare<sup>60</sup>. Du Boukoléon, Romain Lécapène dut monter directement sur la terrasse du Phare par l'escalier du Boukoléon, cité par le Livre des Cérémonies<sup>61</sup>.

Quelques jours auparavant, l'impératrice Zoè, inquiète de la situation, était sortie de bon matin sur la terrasse de Boukoléon, pour s'entretenir avec son fils et ses ministres des causes de la rébellion<sup>62</sup>. Tous les chroniqueurs se copient les uns les autres et la narration n'est pas claire. Zoè était alors régente, puisque ce ne fut qu'après cette délibération qu'on voulut lui retirer le pouvoir et l'expulser du Grand Palais; mais cette menace ne fut pas mise à exécution. En sa qualité de régente, Zoè habitait certainement le Grand Palais avec son fils. Il n'y a aucune raison de supposer qu'elle ait quitté le gynécée pour se réfugier dans une dépendance du Grand Palais au Boukoléon et qu'elle ait convoqué là son fils et ses ministres.

Sous le nom d'héliacon du Boukoléon, les chroniqueurs entendent désigner la terrasse du Phare dans sa partie méridionale qui dominait la plage du Boukoléon. Dans le même sens, le Livre des Cérémonies désigne, sous le nom d'héliacon du Salon d'Or, la terrasse du Phare dans sa partie qui se trouvait devant la Salle du Trône<sup>63</sup>. Cette terminologie est fréquente dans le Livre des Cérémonies. Ainsi, l'hippodrome de Saint-Serge désigne la région de l'Hippodrome avo-<sup>24</sup> sinant Saint-Serge<sup>64</sup>; le narthex du gynécée, l'extrémité nord de l'ésonarthex de Sainte-Sophie, parce que cette extrémité était contiguë au gynécée ou bas-côté nord<sup>65</sup>; les catéchumènes du narthex sont la région des catéchumènes située au-dessus du narthex<sup>66</sup> et le narthex situé du côté de la mer, la région du narthex occidental de l'Église Nouvelle, située du côté de la mer, autrement dit, l'extrémité sud du dit narthex<sup>67</sup>.

Ces explications permettent d'expliquer et de situer sans difficulté la scène, telle que la rapportent les divers chroniqueurs. L'impératrice Zoè, avertie des événements, sortit en toute hâte du gynécée pour gagner la terrasse du Phare toute voisine<sup>68</sup>. Elle manda aussitôt son fils et les conseillers de son fils et la discussion, qui fut sans doute orageuse, eut lieu sur la terrasse du Phare, dans la



région de la dite terrasse dominant la plage du Boukoléon et appelée pour cette raison: héliacon du Boukoléon. Le gynécée, situé sur le flanc sud du Salon d'Or, se trouvait ainsi à hauteur de la partie méridionale de la terrasse du Phare.

Le second événement important est l'assassinat de Nicéphore II Phocas (10 décembre 969). Tous les chroniqueurs affirment que Jean I Tzimiskès aborda au Boukoléon, d'où il pénétra par escalade au Grand Palais pour y assassiner Nicéphore II Phocas<sup>69</sup>. S'agit-il de la plage ou du port? Nous examinerons cette question dans une autre étude. Quoi qu'il en soit, il ressort du récit de Zonaras que Jean I Tzimiskès aborda sur un point de la plage qui s'étendait « au sud du Grand Palais ». La plage dite du Boukoléon ne se prolongeait donc pas, au 10<sup>e</sup> s., jusque dans les parages d'Ahirkapı, à l'est du Palais impérial. L'assassinat de Nicéphore II Phocas mit en relief le nom de Boukoléon et explique sa fortune. Au 12<sup>e</sup> s., l'audacieuse évasion d'Andronic I Comnène donna un regain de célébrité à la plage du Boukoléon<sup>70</sup>.

#### Description de la plage du Boukoléon

Génésius<sup>71</sup> appelle le Boukoléon *χωρίον λίθινον*, ce qui pourrait laisser entendre que l'emplacement était pavé de larges dalles, au moins en partie. Le groupe du lion et du bœuf n'était pas la seule œuvre d'art qui décorait la plage palatiale du Boukoléon. Outre les nombreuses statues d'animaux qu'il avait surtout fait placer dans le voisinage du port, Constantin VII Porphyrogénète y avait fait également construire un vivier<sup>72</sup>. Dans son traité De l'administration de l'empire, Constantin VII Porphyrogénète signale aussi la présence d'une phiale au Boukoléon<sup>73</sup>, cour entourée de gradins et décorée d'une fontaine et d'une vasque. Chaque soir, le protospathaire de la phiale, chef suprême de la flottille impériale, descendait siéger dans la phiale pour y trancher les différends entre matelots et y prononcer, le cas échéant, des condamnations disciplinaires. Il était assisté, à l'occasion, d'un juge de l'Hippodrome<sup>74</sup>. La phiale du Boukoléon se trouvait tout près du port palatin et l'empereur devait la traverser, semble-t-il, pour aller s'embarquer sur son dromon<sup>75</sup>.

La plage du Boukoléon, assez large en certains endroits, spécialement dans les parages du port, était fort étroite en d'autres. A hauteur de l'un des palais qui la bordaient, le mur maritime se trouvait assez près de la mer pour être arrosé par les embruns, par gros temps<sup>76</sup>. Les empereurs avaient, d'ailleurs, pris toutes les mesures nécessaires pour protéger les remparts contre le choc des vagues. Constantin le Grand avait fait rouler dans la mer, le long de la côte, depuis la petite Porte de Sainte-Barbe, à la pointe de l'Acropole, jusqu'à la Porte Dorée au-delà du port d'Eleuthère, d'énormes blocs de pierre pour amortir la violence des flots<sup>77</sup>. Ces blocs de pierre formaient une sorte de digue à pierres perdues.

Dans les parages du Boukoléon, on avait dû tout naturellement renforcer les moyens de défense. C'est ce que laisse entendre Nicéas. Racontant l'évasion d'Andronic I Comnène, Nicéas rapporte que ce dernier fut recueilli dans une barque

qui naviguait à proximité du Boukoléon, le long des digues et des jetées destinées à garantir les murs maritimes contre le mer démontée<sup>78</sup>. C'est, du reste, très vraisemblablement, à la digue du Boukoléon que Bélisaire vint amarrer sa galère pour la faire bénir par Epiphane<sup>79</sup>.

Dans ces conditions, il est évident qu'en dehors de son port la plage du Boukoléon était inaccessible aux grands navires. Les simples barques pouvaient, sans doute, y aborder par les temps calmes, mais par les gros temps, elles se seraient infailliblement brisées. Au sud comme à l'est, il était périlleux pour une flotte de s'approcher de trop près de la côte byzantine, défendue par une ligne de récifs apparents ou cachés<sup>80</sup>. Si les empereurs n'avaient pas pris la précaution de faire garder le Boukoléon, c'est assurément parce qu'ils considéraient leur Palais comme invulnérable de ce côté. Sans doute, par l'est ou par l'ouest, il était possible d'accéder au Boukoléon, en suivant le rivage, extérieurement à la ligne des remparts; mais cet itinéraire réalisable en certaines circonstances pour quelques promeneurs isolés, ne l'était guère pour une troupe un peu nombreuse. Il est, en effet, probable que des postes de sentinelles surveillaient la plage aux abords du Grand Palais, dans les parages du Tzykanistèrion et d'Hormisdas. Aussi est-ce par le rivage que Basile I de Macédoine et ses complices pénétrèrent au Grand Palais, après l'assassinat de Michel III, à Saint-Mamas du Sténon (867).

Le meurtre accompli, Basile avait hâte de prendre possession du Grand Palais; mais, comme la mer était démontée, il n'osa pas effectuer le trajet en barque et il descendit, en suivant le rivage, jusqu'à Pérama<sup>81</sup>. Après avoir traversé la Corne d'Or, Basile et ses complices se rendirent chez l'un de leurs partisans et tous ensemble se dirigèrent vers le Palais de Marine, qui se trouvait dans la I<sup>ère</sup> Région, et très vraisemblablement, tout près du rivage, dans la plaine où s'élevaient les églises célèbres de Saint-Georges des Manges, de Saint-Lazare et de Sainte-Marie Hodègètria, non loin des limites du Grand Palais, à l'est<sup>82</sup>. Arrivés là, Basile et sa suite *ἀνελθόντες διὰ τοῦ τείχους ἤλθον μέχρι τοῦ παλατίου*, muroque conscenso ad palatium usque venerunt, dit la traduction.

De ce qui précède, il résulte que Basile et ses compagnons, en arrivant à hauteur du Palais de Marine, se trouvaient encore sur le rivage, en dehors des murs maritimes. Les portes de Byzance ne devaient pas rester ouvertes, la nuit. D'ailleurs, Basile, dans sa situation, ne tenait pas à éveiller l'attention des gardes. Basile essayait-il de franchir le mur maritime, à hauteur du Palais de Marine? C'est douteux. L'expression *ἀνελθόντες διὰ τοῦ τείχους*, montant par le rempart signifie, en réalité, remontant le long du mur, autrement dit, en continuant à suivre le mur maritime extérieurement. Ce serait par le rivage, en longeant extérieurement le rempart, que Basile et ses amis atteignirent enfin la plage qui s'étendait devant le Grand Palais. Le nom de Boukoléon n'est pas mentionné, mais tout porte à croire que ce fut par là que Basile tenta de pénétrer dans l'enceinte palatiale. Une brèche s'était produite dans le mur et on s'était contenté de la boucher avec une grosse dalle. Basile, avec l'aide de ses complices, réussit à désceller la dalle. Une fois dans la place, Basile se présenta devant la porte du Grand Palais et se la



fit ouvrir, grâce à la connivence de l'hétériarque Artavasde, qui força le Concierge palatin à lui remettre les clés<sup>83</sup>.

Les récits des chroniqueurs sont rédigés dans les mêmes termes, sans doute d'après quelque document ancien, copié avec plus ou moins de fidélité. Les narrations de George le Moine et de Léon le Grammairien sont les plus complètes et jalonnent l'itinéraire d'une façon plus précise. Basile a dû faire son entrée au Grand Palais par la porte des Skyla. La présence de l'hétériarque est, en effet, significative. On sait que ce haut personnage, présidait, en effet, à l'ouverture du Grand Palais, avec l'assistance du Concierge<sup>84</sup>. Basile n'est certainement pas entré par la Chalçè, car, dans ce cas, il aurait eu à parlementer, non avec l'hétériarque, mais avec les officiers des Scholes. L'itinéraire de Basile, tel qu'il vient d'être tracé, semble être le seul admissible.

Après la prise de Constantinople, en 1204, par les Croisés, Villehardouin ajoute: « Le marquis Boniface de Montferrat chevaucha le long du rivage, droit vers Bouche de Lion »<sup>85</sup>. De la Corne d'Or, en longeant extérieurement les remparts, on pouvait donc, sans trop de difficultés, atteindre le Grand Palais. Il est probable que Montferrat ne poussa pas sa chevauchée jusqu'à la plage palatiale du Boukoléon et qu'il pénétra au Grand Palais par le Tzykanistèrion.

La plage du Boukoléon n'avait pas toujours été commodément aménagée et splendidement décorée. A la haute époque, on y voyait encore çà et là des fours à chaux dont les émanations n'avaient rien d'agréable pour les habitants du Grand Palais. Les empereurs firent cesser cet abus par une loi inscrite dans le Code Théodosien<sup>86</sup>.

La plage du Boukoléon n'était guère fréquentée que par les marins des galères impériales stationnées dans le port palatin. Mais lorsque l'empereur venait s'embarquer au Boukoléon pour quelque villégiature ou lorsqu'il venait débarquer au Boukoléon, au retour d'une expédition, la plage devait être envahie par la foule des dignitaires et des courtisans. Les réceptions, au départ et au retour, devaient être extrêmement brillantes. D'après l'étiquette, seuls les empereurs avec leur famille et leur suite avaient le privilège de faire leur entrée au Grand Palais par le Boukoléon. Parfois, cependant, les empereurs accordaient cette faveur à des hôtes illustres<sup>87</sup>. Toute la cour descendait alors sur le rivage pour faire accueil au noble visiteur.

On a vu que, dès la fin du 11<sup>e</sup> s., au témoignage d'Anne Comnène<sup>88</sup>, le nom de Boukoléon fut officiellement étendu à l'ensemble du Grand Palais. Les chroniqueurs occidentaux du 13<sup>e</sup> s. adoptèrent cette appellation. Pour eux, le château de Bouchelyon n'est autre que le Grand Palais lui-même. Toutefois, les historiens byzantins postérieurs à Anne Comnène ne semblent pas avoir ratifié cette innovation. Pour eux, le Grand Palais est toujours le Grand Palais; plutôt que de le désigner sous le nom de Palais du Boukoléon, ils préfèrent avoir recours à diverses périphrases. Lorsqu'ils se servent du terme de Boukoléon, c'est pour désigner la plage palatiale et son port ainsi que ses palais maritimes. Le nom de Boukoléon ne tomba pas pour autant en désuétude. Sphrantzès nous apprend, en effet, qu'en

1453, lors du siège de Constantinople, le Catalan Pierre Guliano fut chargé de la défense des remparts *ἐν τοῖς μέρεσι τοῦ Βουκολέοντος*<sup>89</sup>. Sphrantzès n'entend certainement pas faire allusion au Grand Palais, mais au secteur ou quartier du Boukoléon.

## Notes

- 1 Léon Diac. p. 87; Zonar. III, p. 517; Céd. II, p. 49. Manassès 4866.
- 2 Génés., p. 10.
- 3 Théoph. Cont. p. 22.
- 4 Génés., p. 75.
- 5 Léon Diac. p. 87; Zonar. III, p. 517; Céd. II, p. 49. Manassès 4866. Cf. Schneider, Byzanz, p. 27, n. 1.
- 6 Manassès 4862—4863.
- 7 Anne Comn. I, p. 137 (I p. 105 Leib).
- 8 Millingen, Byzantine Constantinople, p. 271 et Schneider, Byzanz, p. 27.
- 9 Millingen, Byzantine Constantinople, p. 272, n. 1.
- 10 Le texte de Pierre Zen, incomplètement reproduit par Mordtmann, Constantinople, § 95 est donné in extenso par Millingen, Byzantine Constantinople, p. 271.
- 11 Migne P. G. 159, c. 877.
- 12 Gyllius, Topographia CP. 1, p. 7.
- 13 Gyllius, Topographia CP. 2, p. 15.
- 14 Mordtmann, Constantinople, § 95.
- 15 Théoph. Cont. p. 447.
- 16 Anne Comn. I, p. 334. Cf. Guillaume de Tyr (Migne P. L. 201) XX, c. 22: « et si i a lions et colombes hautes de marbre de maintes colors. »
- 17 Khitrowo, Itinéraires 1, p. 235. Cf. Millingen, Byzantine Constantinople, p. 269.
- 18 W. Beneschewitsch, Die türkischen Namen der Tore von Konstantinopel. Byz. Zeitschr. 23, 1920, p. 408.
- 19 Constantinople, p. 75.
- 20 Constantinople, § 95.
- 21 Anonyme I, 3. Cf. Codin. p. 19; Preger 2, p. 145.
- 22 Byzantine Constantinople, p. 263.
- 23 Preger 2, p. 257.
- 24 Théoph. Cont. p. 700.
- 25 Mordtmann, Constantinople, § 98.
- 26 Riant, Exuviae sacrae 2, pp. 74, 78, 81, 235. Du Cange, Gloss. Lat. v. buca, os, ostium.
- 27 Faral, Villehardouin, § 234.
- 28 Faral, Villehardouin, § 458, variantes.
- 29 Faral, Villehardouin, § 249.
- 30 Faral, Villehardouin, § 458.
- 31 Faral, Villehardouin, § 268.
- 32 Faral, Villehardouin, § 263.
- 33 Faral, Villehardouin, § 243.
- 34 Cer. I, 92, p. 425.



- <sup>25</sup> Cer. I, 93, p. 430.
- <sup>26</sup> Djelal-Essad, Constantinople, p. 119, et Mamboury-Wiegand, Die byzantinischen Kaiserpaläste von Konstantinopel zwischen Hippodrom und Marmarameer, Berlin 1943, p. 5, adoptent cette étymologie. Wiegand traduit: « le Lion à l'entrée (du port) ». Schneider, Byzanz, p. 28, 1. 1, revient à l'interprétation de Du Cange, qui acceptait l'étymologie donnée par les historiens byzantins.
- <sup>27</sup> Gyllius, Topographia CP I, p. 7 et 2, p. 15.
- <sup>28</sup> Paspatis, Ἀνάκτορα, p. 160.
- <sup>29</sup> Byzantine Constantinople, p. 278.
- <sup>30</sup> Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108. 111 Vogt); II, 18, p. 601.
- <sup>31</sup> Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 188 et Vogt, Commentaire 1, pp. 130—137.
- <sup>32</sup> Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 213.
- <sup>33</sup> Léon Diac. p. 87.
- <sup>34</sup> Théoph. Cont. pp. 22. 136; Génés., pp. 10. 75; Glykas p. 532; Cédr. II, pp. 49. 102; Zonar. III, p. 357; Manassès 4852—4863.
- <sup>35</sup> Byzantine Constantinople, p. 279.
- <sup>36</sup> Byzantine Constantinople, p. 280.
- <sup>37</sup> Théoph. Cont. p. 447.
- <sup>38</sup> Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108. 111 Vogt).
- <sup>39</sup> Le Palais impérial, p. 207 et plans. Nous reviendrons sur cette question dans une étude ultérieure.
- <sup>40</sup> Théoph. Cont. p. 328.
- <sup>41</sup> Proc., Bell. Vand. p. 362 (p. 365 Haury). Sous l'expression de ἡ βασιλέως ἀλλή, l'auteur entend peut-être désigner l'ancien Tzykanistèrion de Théodose sur l'emplacement duquel fut élevé plus tard l'Eglise Nouvelle.
- <sup>42</sup> Cer. I, App. p. 497.
- <sup>43</sup> Théoph. Cont. p. 22.
- <sup>44</sup> Génés. p. 10; Glykas p. 532; Cédr. II, p. 49.
- <sup>45</sup> Génés. p. 75.
- <sup>46</sup> Zonar. III, p. 157.
- <sup>47</sup> Cédr. II, p. 102.
- <sup>48</sup> Manassès 4862—4863.
- <sup>49</sup> Théoph. Cont. pp. 136. 810; Léon Gramm. p. 227; Génés. p. 60.
- <sup>50</sup> Zonar. III, pp. 467—468. Cf. Léon Gramm. pp. 299—300; Cédr. II, p. 292; Théoph. Cont. pp. 293. 726. 886.
- <sup>51</sup> Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108. 111 Vogt).
- <sup>52</sup> Théoph. Cont. pp. 392. 884; Léon Gramm. p. 298; Cédr. II, p. 291.
- <sup>53</sup> Cer. I, 24, p. 137 (I p. 127 Vogt); I, 50, p. 261 (II p. 66 Vogt).
- <sup>54</sup> Cer. I, 69, p. 337 (II p. 140 Vogt).
- <sup>55</sup> Cer. I, 35, p. 182 (I p. 171 Vogt).
- <sup>56</sup> Cer. I, 10, p. 80 (I p. 72 Vogt).
- <sup>57</sup> Cer. I, 19, p. 118; I, 20, p. 121 (I pp. 109. 121). Cette terminologie peut parfois dérouter et entraîner à des erreurs d'interprétations. Labarte (Le Palais impérial, p. 195) et Ebersolt (Le Grand Palais, p. 134 et note 6) ne semblent pas avoir nettement dégagé la signification de ces mots: ὁ πρὸς τὴν θάλασσαν νάσθηξ.
- <sup>58</sup> Sur la position des appartements des impératrices, cf. Cer. II, 24, p. 623. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 90 et plan.

- <sup>60</sup> Zonar. III, p. 517; Léon Diac. p. 87; Glykas p. 573; Cédr. II, p. 375.
- <sup>70</sup> Nicéas pp. 169—170; Cinnam. p. 234.
- <sup>71</sup> Génés. p. 10.
- <sup>72</sup> Théoph. Cont. p. 447.
- <sup>73</sup> De adm. imp. p. 236 (p. 248 Mor.-Jenk.).
- <sup>74</sup> De adm. imp. pp. 236. 238 (pp. 248. 250 Mor.-Jenk.).
- <sup>75</sup> De adm. imp. p. 240 (p. 252 Mor.-Jenk.).
- <sup>76</sup> Cinnam. pp. 233—234.
- <sup>77</sup> Preger 2, p. 283; Glykas p. 464.
- <sup>78</sup> Nicéas p. 169.
- <sup>79</sup> Proc., Bell. Vand. p. 362 (p. 365 Haury).
- <sup>80</sup> Cantac. III, pp. 221. 232; Grégor. III, pp. 86, 87.
- <sup>81</sup> Sous le nom de Pérama, les historiens byzantins désignent souvent la Corne d'Or elle-même. Cf. Nicéas p. 384.
- <sup>82</sup> Du Cange, CP. christ. 2, p. 143.
- <sup>83</sup> Théoph. Cont. pp. 685. 838; Léon Gramm. pp. 251—252.
- <sup>84</sup> Cer. II, 1, p. 518.
- <sup>85</sup> Faral, Villehardouin, § 249.
- <sup>86</sup> Omnes fornaces, per omne spatium quod inter amphitheatrum (Cynegion) et divi Juliani portum per litus maris extenditur, tolli praecipimus, propter salubritatem urbis et aedium regiarum vicinitatem. C. Theod. XIV, 6, 5, de calcis coctoribus.
- <sup>87</sup> Guillaume de Tyr (Migne P. L. 201) XX, c. 22: visite d'Amaury de Jérusalem à Manuel I Comnène.
- <sup>88</sup> Anne Comn. I, p. 137.
- <sup>89</sup> Sphrantzès p. 253.



### B. Les palais du Boukoléon\*

Théodose II (408—450), si l'on en croit les Patria<sup>1</sup>, construisit « les palais du Boukoléon, au-dessus du mur (maritime) », τὰ παλάτια τοῦ Βουκολέοντος ἐπάνω τοῦ τείχους. On peut discuter sur l'époque de la fondation, mais non sur l'existence de ces édifices, car l'un d'entre eux est resté debout jusqu'à ce jour. L'emploi du pluriel, sans être absolument concluant, semble cependant indiquer la présence de plusieurs palais ou tout au moins d'un palais composé de plusieurs corps de bâtiments. Les Patria ont pris soin de signaler la position exceptionnelle de ces palais bâtis sur le mur maritime même, au Boukoléon<sup>2</sup>. Les palais de Théodose II doivent nécessairement être cherchés le long de la plage entre Çatladıkapı et l'ancien Tzykanistèrion, sur l'emplacement duquel s'éleva l'Eglise Nouvelle, car il est fort probable qu'au 5<sup>e</sup> siècle, l'enceinte du Grand Palais ne dépassait guère ces limites.

Deux édifices correspondent exactement par leur position et leur situation aux indications des Patria: l'édifice connu sous le nom de Palais de Léon Macellos<sup>3</sup> et incorrectement appelé Monument de Marcellus Leo par Choiseul-Gouffier<sup>4</sup> et l'édifice désigné à tort sous le nom de Maison de Justinien.

#### Le Palais de Léon Macellos

Le premier édifice, dépendance du Grand Palais et compris dans son enceinte, se dressait sur le mur maritime même, à l'est de Saint-Serge, tout près de la porte du Lion (Çatladıkapı) et du fameux groupe du Boukoléon. Sa façade, dont Choiseul-Gouffier nous a laissé le dessin<sup>5</sup>, était ornée d'une rangée de trois fenêtres, ayant des lions à leurs angles. Cette façade ne disparut qu'en 1871, et les lions qui la décoraient furent transportés au Musée<sup>6</sup>. Cette rangée de trois fenêtres attira l'attention des voyageurs de passage et des étrangers résidant à Constantinople, après 1453. Pierre Zen<sup>7</sup> et Pierre Gylles<sup>8</sup> ainsi que Leunclavius<sup>9</sup> en font mention; à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, Sestini, en 1778<sup>10</sup> et Choiseul-Gouffier, vers 1784<sup>11</sup>, la signalent encore. Grâce aux indications précises fournies par ces divers auteurs, la situation du premier palais du Boukoléon peut être fixée avec certitude.

Il se pourrait que ce palais ait été primitivement appelé Palais de la Porte du Lion, παλάτιον Βουκολέοντος. Ce ne fut que vers le 9<sup>e</sup> s., que la coutume étendit le nom de Boukoléon à toute la plage située devant le Grand Palais. Tout démontre

\* Byzantinoslavica 11, 1950, pp. 61—71.

que le palais maritime de l'ouest fut compris dans l'enceinte palatiale. Le nom de Palais du Boukoléon que lui donnent les Patria est un argument péremptoire, car le Boukoléon était incontestablement un quartier palatin. Les topographes modernes s'accordent, d'ailleurs, pour fixer la limite ouest du Grand Palais à hauteur de Çatladıkapı où s'élevait le palais du Boukoléon de Théodose II, identique avec le Palais de Léon Macellos. Labarte place la limite ouest du Grand Palais un peu à l'est de Saint-Serge, excluant de l'enceinte palatiale le quartier d'Hormisdas avec son palais-monastère et ses églises<sup>12</sup>. Mordtmann déclare que le Grand Palais s'arrêtait à Çatladıkapı, identifié à tort par lui avec la Porte de Fer<sup>13</sup>. Millingen place dans les parages de Çatladıkapı le point de départ du rempart de Nicéphore II Phokas, qui passait en avant des Skyla où se dressait la haute tour du Kenténarion<sup>14</sup>. Celle-ci, qui défendait les abords du célèbre vestibule de la demeure impériale, devait se trouver sensiblement dans l'axe de Çatladıkapı. Djelal-Essad, enfin<sup>15</sup>, signale, dans le voisinage de cette même porte de Çatladıkapı les vestiges d'un large mur qui, à son avis, marquait la limite occidentale du Grand Palais.

Divers arguments incitent au surplus à ratifier sur ce point l'opinion des topographes cités. D'après Procope<sup>16</sup>, Justinien, après avoir magnifiquement restauré l'antique Palais d'Hormisdas, voisin du Grand Palais, l'annexa à la demeure impériale, contribuant ainsi à son agrandissement et à sa splendeur. Ce palais, qui se trouvait dans le quartier d'Hormisdas et qui touchait au groupe d'églises placées sous le vocable des Saints-Serge-et-Bacchus et des Saints-Pierre-et-Paul, d'après Procope<sup>17</sup>, ne faisait pas partie intégrante du Grand Palais, au moment où Justinien allait monter sur le trône. L'annexion fut-elle maintenue? Il semble que non. Cédrene<sup>18</sup> nous apprend, en effet, que quelques années plus tard, Justinien, après avoir construit les églises des Saints-Serge-et-Bacchus et des Saints-Pierre-et-Paul, leur fit don de la maison qu'il habitait avant son avènement, autrement dit, du Palais d'Hormisdas ainsi que de tous ses biens patrimoniaux et fonda ainsi un monastère d'hommes nobles.

La conversion en couvent du Palais d'Hormisdas, ancienne résidence de Justinien, est, d'ailleurs, confirmée par les historiens. La donation de Justinien eut très vraisemblablement pour effet, comme le suppose avec raison Labarte<sup>19</sup>, de rejeter en dehors de l'enceinte du Grand Palais, le Palais d'Hormisdas avec son groupe d'églises. Par ailleurs, les synaxaires du 12 mars<sup>20</sup> qualifient le monastère de Saint-Serge de « monastère situé près du palais » et Jean d'Euchaïte écrit: « Les (saints) Martyrs voisins des empereurs, gloire de la ville, gardiens du palais »<sup>21</sup>. Si le poète considère les Saints-Martyrs comme les bons voisins de l'empereur et les gardiens de sa demeure, c'est, très vraisemblablement, que leur sanctuaire, gloire de la cité, se trouvait en dehors de l'enceinte palatiale. De plus, les Patria<sup>22</sup> font mention de Saint-Serge et de la Maison dite de Justinien (palais-monastère d'Hormisdas) dans la description des édifices de la ville. Les empereurs n'avaient au surplus aucun intérêt à conserver dans l'enceinte de leur demeure le saillant d'Hormisdas, dominé par la Sphendonè et difficile à couvrir.



D'un autre côté, pour défendre sa capitale attaquée par la flotte d'Héraclius, Phokas confia aux Verts la surveillance des ports de Césarius et de Sophie et aux Bleus celle du quartier d'Hormisdas<sup>23</sup>. Phokas se méfiait des Bleus; il ne leur permit certainement pas de pénétrer dans l'enceinte du Grand Palais et il se contenta de les masser près de l'entrée.

D'un autre côté, Cédrene<sup>24</sup> nous apprend que l'église des Saints-Serge-et-Bacchus était proche d'un palais maritime. Ces saints étaient en grande vénération; aussi leur église était-elle souvent visitée par les pieux Byzantins et aussi par les pèlerins étrangers<sup>25</sup>. Il est fort peu probable que les empereurs aient autorisé la foule à pénétrer librement dans l'enceinte de leur palais. Le palais maritime, cité par Cédrene, ne peut être confondu avec l'ancienne Maison de Justinien ou Palais d'Hormisdas, dont il est question à la ligne suivante, *ιδιον αὐτοῦ οἶκον*. Ce palais maritime, voisin des Saints-Serge-et-Bacchus n'est, semble-t-il, que le vieux palais du Boukoléon de Théodose II, bâti sur le mur maritime, un peu à l'est de Saint-Serge, près de la Porte du Lion, Çatladıkapı. C'est le palais aux trois fenêtres décorées de lions, mentionné par Pierre Zen, Leunclavius et Pierre Gylles. Il n'a rien de commun avec le palais-monastère d'Hormisdas et il ne peut être confondu avec lui.

64 Les empereurs se transportaient parfois au palais maritime du Boukoléon de Çatladıkapı, pour y prendre le frais et jouir de plus près du spectacle de la mer. C'est très vraisemblablement au Palais du Boukoléon de l'ouest que fait allusion le poète Manassès en ces termes:

*ἔτυγεν (l'empereur Théophile) ἄνωθεν τῶν βασιλείων οἴκων,  
ἐνθα γλυφεῖσα δεξιῶς μάρμαρος χιονόχρους  
βοῦν μεγαλόπλευρον τυποῖ καὶ λέοντα μορφάζει*<sup>26</sup>.

Dans un texte parallèle, Cédrene<sup>27</sup> écrit: *προκύπτων ἀπὸ τῶν πρὸς θάλασσαν τοῦ παλατίου τειχῶν*.

Le Palais du Boukoléon faisait corps, en effet, avec le mur maritime et ses fenêtres étaient percées dans ce mur, comme l'indique le dessin de Choiseul-Gouffier. La situation, que Manassès assigne à la « maison impériale », à proximité du fameux groupe du lion et du boeuf justifie ainsi l'identification proposée. Il ne saurait être question du palais maritime d'Hormisdas. Cet édifice somptueux et imposant<sup>28</sup> ne s'appuyait certainement pas sur le mur maritime. Procope de Césarée<sup>29</sup>, qui en décrit les magnificences, n'aurait pas manqué de signaler cette situation exceptionnelle. Si les empereurs, en effet, rendaient visite, en certaines circonstances, aux moines d'Hormisdas, ils ne se croyaient pas autorisés pour autant à venir s'installer sur les terrasses de leur monastère, au risque de troubler leurs pieuses méditations.

A en juger par le croquis de Choiseul-Gouffier, le palais du Boukoléon de Çatladıkapı ne semble pas avoir été une construction bien importante. C'était plutôt une villa, toute en façade et sans profondeur, dont l'étage supérieur

avec sa rangée de fenêtres était seul habitable et dont la terrasse servait d'observatoire ou de belvédère. Léon I Macellos habita-t-il le palais du Boukoléon, comme la tradition, dont Pierre Gylles s'est fait l'écho, le suppose? Aucun texte historique ne mentionne ce détail.

Jean d'Ephèse<sup>30</sup> prétend que Tibère, fuyant la jalousie de l'impératrice Sophie, se retira avec son épouse dans le Palais d'Hormisdas. Le renseignement paraît peu vraisemblable, car les monastères d'hommes n'étaient pas des lieux d'asile pour les femmes. L'auteur a probablement confondu, étant donné leur proximité, le Palais du Boukoléon et le Palais d'Hormisdas.

C'est à tort, par ailleurs, qu'Ebersolt<sup>31</sup> admet, en s'appuyant sur un texte contaminé des *Patria*<sup>32</sup>, que Marcien (450—457) agrandit le palais du Boukoléon. Le Salon d'Or, dont il est question, est celui du Grand Palais. Codinos<sup>33</sup> corrige l'erreur des *Patria* sur ce point, mais il attribue inexactement à Justinien la construction du Salon d'Or, qui fut l'œuvre de Justin II<sup>34</sup>.

Dans son 10<sup>e</sup> Problème, Héron le Jeune<sup>35</sup> fait allusion à un cadran solaire gravé « sur l'architrave en marbre vert de l'admirable balcon(?) impérial du Boukoléon, au midi », *ἐν τῷ ἀξιαγαστῷ βασιλικῷ πρὸς νότον παρακυπηρίῳ τοῦ Βουκολέοντος... ἐπὶ τῶν πρασίνων... κοσμηταρίων*. Les mots *παρακυπήριον* et *παρακυπητικόν* désignaient à Byzance tout endroit d'où l'on regardait, qu'il s'agit d'une simple fenêtre, d'une balustrade, d'un balcon ou même d'une loge plus ou moins spacieuse<sup>36</sup>. Sous l'expression *παρακυπήριον τοῦ Βουκολέοντος*, il se pourrait qu'Héron le Jeune ait voulu faire allusion soit au balcon soit aux fenêtres décorées de lions du Palais du Boukoléon, voisin de Saint-Serge. Il est certain que des fenêtres supérieures de ce palais, la vue devait être merveilleuse.

Sur la foi d'un passage de Nicéas<sup>37</sup>, Millingen<sup>38</sup> suppose que Nicéphore II Phokas aurait ajouté une annexe au Palais du Boukoléon de Çatladıkapı et que la rangée des trois fenêtres décorées de lions marquerait l'emplacement de la villa où l'empereur fut assassiné. Cette hypothèse semble bien peu admissible<sup>39</sup>.

Ainsi, le premier palais du Boukoléon de Théodose II, palais maritime, dépendance du Grand Palais, doit être soigneusement distingué du palais-monastère d'Hormisdas, ce dernier se trouvant en dehors de l'enceinte palatiale. L'étage inférieur du palais du Boukoléon n'avait pas vue sur la mer. Peut-être servait-il de casernement aux soldats préposés à la garde du Palais impérial dans les parages d'Hormisdas et de la porte maritime du Lion. Peut-être le palais du Boukoléon de l'ouest a-t-il servi à l'occasion de prison. Les chroniqueurs font, en effet, mention des cachots du Boukoléon, mais sans d'ailleurs donner des précisions<sup>40</sup>.

#### La « Maison de Justinien »

A une centaine de mètres environ du Palais du Boukoléon de Çatladıkapı s'élevait également sur le mur maritime un second palais, connu généralement sous le nom de « Maison de Justinien ». Cette « maison » ne fut pas construite



par Justinien (14 à 17 lits de briques qui alternent avec un lit de gros blocs calcaires d'une hauteur de 50 centimètres environ) et la Maison de Justinien est entièrement construite en briques, « sauf un sommier mouluré au départ de quelques arcs »<sup>41</sup>. Elle est certainement d'époque postérieure. Cet édifice existait encore en 1871 et il a été très souvent décrit<sup>42</sup>. Ebersolt prétend que l'état de délabrement où se trouve l'édifice rend difficile de l'identifier soit avec le Palais de Justinien ou d'Hormisdas, soit avec le Palais de Théodose II ou du Boukoléon, les restaurations successives ayant fait disparaître le style primitif.

La situation de l'édifice à une assez grande distance à l'est de Saint-Serge proteste contre toute identification avec le Palais d'Hormisdas ou ancienne Maison de Justinien. Ce second palais se trouvait, en effet, incontestablement dans la région du Boukoléon et non dans le quartier d'Hormisdas, situé dans la petite plaine qui s'étendait entre la Sphendonè et la mer. Par sa situation sur la plage du Boukoléon, par sa position sur le mur maritime, ce second édifice ne peut être autre que l'un des palais du Boukoléon bâtis par Théodose II, au témoignage des Patria. Le premier palais du Boukoléon de Çatladıkapi devait se trouver à peu près dans l'axe des Skyla, le second palais du Boukoléon, situé à une centaine de mètres à l'est du premier, devait se trouver approximativement dans les parages de la terrasse du Phare. Il semble avoir été beaucoup plus vaste que le premier.

L'histoire des deux Palais du Boukoléon est obscure, car les historiens les distinguent mal l'un de l'autre. L'empereur Théophile fit enfermer et exécuter son beau-frère Théophobe dans les cachots du Boukoléon, *ἐν ταῖς καμάραις τοῦ Βουκολέοντος*<sup>43</sup>. Ces cachots se trouvaient-ils dans les substructions du Palais du Boukoléon ou dans quelque tour des remparts? Nous l'ignorons.

C'est aussi dans l'un des Palais du Boukoléon, et vraisemblablement dans le palais de l'est, que fut enfermé Andronic I Comnène. Le récit de son évasion ne laisse guère de doute à ce sujet<sup>44</sup>. D'après Kinnamos, Andronic Comnène avait été enfermé dans un bâtiment contigu au rempart, *τις αὐλῖος ἐχόμενος τοῦ τειχίου*. Il parvint à s'échapper et à se dissimuler dans les hautes herbes d'un terrain abandonné. Ses gardiens, ne remarquant rien d'anormal, allèrent se coucher. La nuit venue, Andronic Comnène pénétra dans le bâtiment et gagna une galerie en façade qui s'appuyait sur le mur maritime, *ἐπὶ τὰ ἔσχατα τῆς αὐλίου ἐλθὼν, οὗ δὲ τελευτῶσαν αὐτὴν τειχίον ὑπερείδει*. Le mur n'était pas très élevé de ce côté et assez près de la mer pour être arrosé par les embruns, par les gros temps. Avec l'aide d'une corde, Andronic Comnène se laissa alors glisser jusqu'au rivage, mais il fut aperçu par une sentinelle qui veillait sur l'une des tours du rempart. Arrêté, il fut enfin, après explications, relâché et parvint à s'enfuir grâce à une barque qui naviguait dans les parages. L'évasion d'Andronic Comnène se fit par le Boukoléon, comme le démontre le récit de Nicétas. Il nous dit, en effet, que le prisonnier fut arrêté par les gardes du Boukoléon. Depuis l'assassinat de Nicéphore II Phokas, la plage du Boukoléon était sévèrement surveillée. Quant à la barque, qui recueillit Andronic Comnène, elle ne se trouvait pas

là par hasard, mais en vertu d'une entente, *ἐκ συνθήματος*. Tout avait été prémédité d'avance pour favoriser l'évasion du prisonnier.

Le bâtiment, dont la façade supérieure s'appuyait sur le mur maritime dans les parages du Boukoléon, ne peut être autre que l'un des palais du Boukoléon de Théodose II et très vraisemblablement le palais de l'est. En effet, après son évasion, Andronic Comnène suit le rivage en direction de l'ouest, dans l'espoir d'atteindre le quartier de Vlanga, où se trouvait sa demeure. C'est alors qu'il fut arrêté par les gardes du Boukoléon. Si Andronic Comnène s'était évadé du palais du Boukoléon à Çatladıkapi, il n'aurait eu que quelques pas à faire pour sortir de la région du Boukoléon et se trouver en dehors des limites du Grand Palais.

Le palais oriental du Boukoléon, dont l'étage supérieur seul avait vue sur la mer, ne servit qu'exceptionnellement de résidence. Les empereurs n'avaient aucune raison d'abandonner leurs luxueux appartements voisins du Salon d'or, pour venir habiter un palais mal entretenu et assez délabré. Tout au plus se décidaient-ils à l'occasion d'y loger quelque membre de leur famille ou quelque hôte de passage.

Lorsqu'Alexis I Comnène, en 1081, prit possession du Grand Palais, il laissa sa femme ainsi que les sœurs, la mère et le grand-père paternel de sa femme dans le Palais d'en bas, *ἐν τῷ κάτω παλατίῳ*, ainsi nommé à cause de sa situation, et il monta lui-même, avec les membres de sa famille, dans le palais situé au-dessus, appelé également palais du Boukoléon, *εἰς τὸ ὑπερκείμενον παλάτιον ἀνεῖσιν ὁ καὶ Βουκολέων ἐπονομάζεται*<sup>45</sup>.

Par palais du bas, Anne Comnène entend désigner le palais bâti sur le rivage et par *palais du haut*, le palais construit sur le plateau de la colline, autrement dit, le Grand Palais lui-même. Proclamé empereur, Alexis I Comnène devait, selon l'usage, s'installer en maître dans le Grand Palais. A ce moment, il hésitait encore à faire couronner sa femme Irène Doukas comme impératrice; aussi ne voulut-il pas l'introduire dans le Grand Palais et lui assigna-t-il comme résidence le palais du bas, autrement dit, l'un des antiques palais de Théodose II et très vraisemblablement le palais de l'est.

Que sous l'appellation *ὑπερκείμενον παλάτιον* Anne Comnène ait entendu désigner le Grand Palais, parce qu'il dominait d'assez haut la plage et les palais bâtis le long de la plage, nous en avons la preuve certaine. Dans un autre passage, Anne Comnène raconte, en effet, qu'un envoyé d'Alexis I Comnène, chargé d'apporter à l'impératrice un message urgent, aborda de nuit au Grand Palais et frappa à la porte du rivage. On la lui ouvrit, non sans difficultés. L'envoyé fut reçu par l'impératrice « dans le palais d'en haut », *εἰς τὰ ὑπερκείμενα τῶν ἀνακτόρων*, dans la salle à manger située devant la chambre à coucher<sup>46</sup>.

Qu'il soit question ici du Grand Palais, le fait est hors de doute. Au Grand Palais, en effet, la salle à manger privée, située sur le flanc méridional du Salon d'Or, touchait à la chambre à coucher impériale<sup>47</sup>. Labarte convient que dans le texte précité d'Anne Comnène c'est bien le Grand Palais lui-même qui est dé-



68 signé sous le nom de « Palais haut », mais, par une singulière inconséquence, il affirme ailleurs<sup>48</sup> que dans le premier texte d'Anne Comnène, sous le nom de « Palais haut », il est question d'un donjon du Boukoléon, bâti au bord de la mer. Les termes dont se sert Anne Comnène étant identiques, il ne saurait être question de deux palais différents.

Racontant la visite d'Amaury à Manuel I Comnène, en 1170, Guillaume de Tyr<sup>49</sup> rapporte que le roi de Jérusalem aborda au port du Boukoléon pour monter de là « par un granz degréz larges à tables de marbre jusqu'à la salle en haut », où l'attendait l'empereur. L'entrevue eut lieu, selon la coutume, au Salon d'Or et le roi Amaury monta, par l'escalier du Boukoléon, du port à la terrasse du Phare d'où il gagna la salle du trône<sup>50</sup>. Dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, le nom du Boukoléon ayant été étendu à l'ensemble des bâtiments renfermés dans l'immense enceinte palatiale, la distinction que fait Anne Comnène est fort naturelle.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, les chroniqueurs occidentaux des Croisades adoptèrent, on le sait, l'appellation officielle. Pour eux, le palais du Boukoléon n'est autre que le Grand Palais lui-même et plus spécialement sa région haute où se trouvaient les appartements impériaux, les salles de réception, les immenses galeries d'apparat, les églises et chapelles historiques, les magnifiques terrasses, les quartiers des gardes, etc. Il suffit d'ouvrir l'Histoire de la conquête de Constantinople de Villehardouin.

« Le riche palais de Bokelyon, que onques plus riche ne fu vüz »<sup>51</sup> est la demeure impériale proprement dite, car l'auteur n'a certainement pas en vue les modestes palais du Boukoléon de Théodose II. D'après les conventions passées entre les Croisés, le futur empereur de Constantinople devait avoir en partage « le palais de Bochelion et celui de Blaquerne »<sup>52</sup>. Il est évident qu'il ne peut être question ici du palais maritime de Théodose II. D'autre part, lors de la prise de Constantinople par les Croisés, Boniface de Montferrat « chevaucha toute la marine droit vers Bochedelion » et s'en empara. Et Villehardouin ajoute : « Del tresor qui ere en cel palais ne couvient mie parler: quar tant en avoit que ce n'iert ne fins ne mesure »<sup>53</sup>. Cette constatation exclut toute idée d'une allusion au palais maritime du Boukoléon. Enfin, les fêtes du couronnement de l'empereur Baudouin et les fêtes du mariage de l'empereur Henri de Flandre avec Agnès de Montferrat furent célébrées au palais du Boukoléon, conformément aux usages byzantins<sup>54</sup>.

69 Par ailleurs, les chroniqueurs occidentaux appellent la célèbre chapelle palatine de Notre-Dame du Phare *capella Buccaleonis*<sup>55</sup> ou *sancta capella imperatorum quam os leonis vocant*<sup>56</sup> ou enfin « la sainte chapelle à Buche de Lion el palais l'empereur »<sup>57</sup>. Que la chapelle de Buccaléon soit identique avec la chapelle palatine du Phare, nous en avons la preuve. En 1201, Nicolas Mézaritis donne l'énumération des reliques conservées en l'église du Phare. Or, la plupart de ces reliques sont mentionnées comme provenant « de la chapelle de Buccaleon » dans les procès-verbaux de translations insérés dans les *Exuviae sacrae*. Bref, le Grand palais de Buccaléon, *Buceleonis majus palatium*<sup>58</sup> des empereurs latins n'est autre que le Grand Palais des empereurs byzantins<sup>59</sup>.

Que dès le XII<sup>e</sup> siècle, les empereurs byzantins, négligeant le Grand Palais de Constantin le Grand, aient préféré habiter le palais maritime du Boukoléon est une hypothèse contre laquelle l'histoire proteste<sup>60</sup>. Le palais du Boukoléon de l'est, dont l'étage inférieur servait peut-être de cantonnement aux marins de la flotille impériale, ne semble avoir été utilisé que très rarement comme résidence. Confondu en quelque sorte avec les remparts sur lesquels s'appuyait sa façade supérieure, il attirait peu l'attention.

D'un autre côté, il ne semble pas que, sous le nom de *Palais de Justinien*, Buondelmonti<sup>61</sup> ait entendu faire allusion à l'un des palais du Boukoléon de la plage. Le texte de Buondelmonti prête malheureusement à équivoque et a été diversement interprété. « Au-delà, au-dessus des murailles », écrit Buondelmonti<sup>62</sup>, « exista le très vaste palais de Justinien ainsi que l'église dite Eglise Nouvelle ... Là, sur la hauteur, dominant la mer se dressait une vigie colossale que l'on apercevait de très loin; tous les édifices en marbre de ce palais ont l'air de se refléter à l'envers dans la mer, autour du petit port de l'empereur précité. De plus, de cet immense palais jusqu'à Sainte-Sophie ... »

L'épithète *amplissimum* ne convient à aucun degré aux palais maritimes du Boukoléon de dimensions modestes. L'*amplissimum Justiniani palatium* de Buondelmonti n'est autre, semble-t-il, que le Grand Palais lui-même dont les ruines étaient encore visibles au début du XV<sup>e</sup> siècle. Sur son plan<sup>63</sup>, le voyageur florentin situe, en effet, son palais de Justinien à une certaine distance des murs maritimes, dans la position que devait occuper le Grand Palais. Buondelmonti s'est évidemment trompé, en donnant le nom de Palais de Justinien au Palais de Constantin. Son erreur est, d'ailleurs, excusable et peut s'expliquer de diverses manières. Les guides, qui renseignaient les voyageurs, étaient souvent eux-mêmes mal renseignés et les voyageurs ne saisissaient pas toujours très bien les indications de leurs guides. De plus, une partie importante du Grand Palais en façade sur la mer avait été édifiée par Justinien II, que la tradition confondait plus d'une fois avec Justinien I.

Mordtmann<sup>64</sup> identifie le Palais de Justinien de Buondelmonti avec le tricline palatin de Justinien II. Cette identification semble impossible. Le tricline de Justinien, déjà écroulé à demi au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, devait être en ruines en 1422, lorsque Buondelmonti visita Constantinople<sup>65</sup>.

De son côté, Millingen<sup>66</sup> suppose que Buondelmonti fait allusion au palais maritime de Çatladıkapi, lequel à son époque passait déjà pour avoir été la résidence de Justinien. Cette supposition ne semble nullement justifiée. Buondelmonti, en effet, associe son palais de Justinien avec l'Eglise Nouvelle. Or celle-ci se trouvait à une assez grande distance à l'est du palais de Çatladıkapi. De plus, au XV<sup>e</sup> siècle, la tradition d'après laquelle le palais maritime de Çatladıkapi aurait été l'ancienne demeure de Justinien était si peu établie que l'on voit, au XVI<sup>e</sup> siècle, Pierre Gylles, incontestablement mieux informé que Buondelmonti, déclarer que le palais en question, au témoignage des Byzantins de l'époque, avait servi de résidence à l'empereur Léon I Macellos<sup>67</sup>. A la fin



du XVIII<sup>e</sup> siècle, encore, Choiseul-Gouffier appelle le palais de Tchatladi-Kapou: Monument de Marcellus Leo<sup>68</sup>. Ainsi la tradition qu'invoque Millingen se retourne contre lui.

Par ailleurs, Millingen semble considérer les deux palais du Boukoléon comme deux bâtiments qui, bien que construits à des époques différentes, ne formaient en quelque sorte qu'un seul palais. Le bâtiment de l'ouest, le plus élevé et le plus proche de Tchatladi-Kapou, aurait été le palais du Boukoléon de Théodose II, signalé par les Patria; le bâtiment de l'est, plus bas et plus éloigné de Çatladıkapi, aurait été le palais Constantinien d'Hormisdas, qui servit de résidence à Justinien. Plus tard, Nicéphore II Phokas aurait ajouté au bâtiment de l'ouest une annexe, dont la rangée de trois fenêtres décorées de lions marque l'emplacement. C'est tout cet ensemble de constructions que Buondelmonti aurait désigné en bloc sous le nom de Palais de Justinien.

L'explication n'est guère plausible. Buondelmonti décrit à larges traits l'immense palais impérial, sans entrer dans les détails; il n'accorde pas une mention spéciale aux petits palais maritimes, dont la partie supérieure seule émergeait au-dessus des remparts. Son plan, au surplus, bien que fort défectueux précise ici sa pensée. Ainsi, il y a bien lieu de croire que, sous le nom de Palais de Justinien, Buondelmonti a entendu désigner l'immense Palais Impérial.

On a donc réussi à fixer avec certitude la situation du premier palais du Boukoléon; il n'en est pas de même pour le second palais du Boukoléon, dont la situation est plus malaisée à préciser, du moins par rapport au Grand Palais. Le premier palais du Boukoléon se trouvait à peu près dans l'axe des Skyla. Dans ces conditions, le second palais, distant d'une centaine de mètres du premier, devait se trouver approximativement à hauteur de la terrasse du Phare. Enfin, la façade méridionale du Grand Palais, entre les Skyla et la terrasse du Phare, ne dépassait guère une centaine de mètres, autant qu'on peut l'affirmer, d'après les dimensions probables des salles et galeries.

### Notes

- <sup>1</sup> Preger 2, p. 256; Codin. p. 100 (Anon. I, 9).
- <sup>2</sup> Les Patria ont été rédigés probablement dans le premier quart du XI<sup>e</sup> siècle, autrement dit, avant que le nom de Boukoléon ait été étendu à l'ensemble de la demeure impériale.
- <sup>3</sup> Gyllius, Topographia 1, p. 7; 2, p. 15.
- <sup>4</sup> Ebersolt, CP byzantine p. 14, n. 2.
- <sup>5</sup> Ebersolt, CP byzantine, pp. 193—195.
- <sup>6</sup> Millingen, Byzantine Constantinople, p. 273.
- <sup>7</sup> Cité par Millingen, Byzantine Constantinople, p. 271 et par Mordtmann, Constantinople, § 95.
- <sup>8</sup> Topographia 1, p. 7.

- <sup>9</sup> Migne P. G. 159, c. 877.
- <sup>10</sup> Ebersolt: CP byzantine, p. 186.
- <sup>11</sup> Ebersolt, CP byzantine, pp. 193—195.
- <sup>12</sup> Le Palais impérial, pp. 104—105.
- <sup>13</sup> Constantinople, § 95.
- <sup>14</sup> Byzantine Constantinople, p. 281.
- <sup>15</sup> Constantinople, p. 76. — Cf. Mamboury, Les fouilles byzantines, Byzantion 11, 1936, p. 245.
- <sup>16</sup> Proc., De Aedif. p. 202 (pp. 38—39 Haury).
- <sup>17</sup> De Aedif., p. 186 (p. 22 Haury).
- <sup>18</sup> Céd. I, pp. 642—643.
- <sup>19</sup> Le Palais impérial, p. 104.
- <sup>20</sup> Du Cange, CP. christ. 4, p. 135.
- <sup>21</sup> Du Cange, CP. christ. 4, p. 136.
- <sup>22</sup> Preger 2, pp. 231, 279.
- <sup>23</sup> Jean d'Antioche (Müller, FHG 5, p. 38). — Cf. Millingen, Byzantine Constantinople, pp. 276. 302; Mordtmann, Constantinople, §§ 101. 102.
- <sup>24</sup> Céd. I, pp. 642—643.
- <sup>25</sup> Khitrowo, Itinéraires 1, pp. 106. 120.
- <sup>26</sup> Manassès 4862—4865.
- <sup>27</sup> Céd. II, p. 102.
- <sup>28</sup> Preger 2, p. 279: *εὐμεγεθέστατα κτίσματα*.
- <sup>29</sup> De Aedif., pp. 186. 202 (pp. 22. 38—39 Haury).
- <sup>30</sup> Cité par Millingen, Byzantine Constantinople, p. 280.
- <sup>31</sup> Le Grand Palais, p. 151.
- <sup>32</sup> Preger 2, p. 256.
- <sup>33</sup> Codin. p. 100.
- <sup>34</sup> Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 77, n. 1.
- <sup>35</sup> Martin, Héron d'Alexandrie, p. 309.
- <sup>36</sup> Ebersolt, Le Grand Palais, p. 101, n. 1. — Cf. Labarte, Le Palais impérial, pp. 145—148.
- <sup>37</sup> Nicéas p. 149.
- <sup>38</sup> Byzantine Constantinople, p. 281.
- <sup>39</sup> Nous le démontrerons plus bas.
- <sup>40</sup> Théoph. Cont. pp. 136. 810; Léon Gramm. p. 227; Génés. p. 60; Céd. II, p. 139; Cinnam. p. 233; Nicéas p. 169.
- <sup>41</sup> Mamboury, Les fouilles byzantines, Byzantion 11, 1936, p. 246.
- <sup>42</sup> CP byzantine, pp. 17. 18. 175 et références.
- <sup>43</sup> Théoph. Cont. p. 810; cf. id., p. 136; Léon Gramm. p. 227; Génés. p. 60; Céd. II, p. 139.
- <sup>44</sup> Cinnam. p. 233; cf. Nicéas p. 169.
- <sup>45</sup> Anne Comn. I, p. 137 (I p. 105 Leib).
- <sup>46</sup> Anne Comn. II, p. 287 (III p. 171 Leib).
- <sup>47</sup> Cer. II, 4, p. 529; cf. Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 85 et 89; Labarte, Le Palais impérial, pp. 178—179.
- <sup>48</sup> Le Palais impérial, p. 111.
- <sup>49</sup> Guillaume de Tyr (Migne P. L. 201) XX, c. 22.
- <sup>50</sup> Cf. Labarte, Le Palais impérial, p. 204; Ebersolt, Le Grand Palais, p. 147; Millingen, Byzantine Constantinople, p. 284.



- <sup>51</sup> Faral, Villehardouin, § 263.  
<sup>52</sup> Faral, Villehardouin, § 234.  
<sup>53</sup> Faral, Villehardouin, § 249.  
<sup>54</sup> Faral, Villehardouin, §§ 263 et 458.  
<sup>55</sup> Cf. Riant, *Exuviae sacrae* 2, pp. 62. 74.  
<sup>56</sup> Riant, *Exuviae sacrae* 2, p. 235.  
<sup>57</sup> Riant, *Exuviae sacrae* 2, p. 176.  
<sup>58</sup> Riant, *Exuviae sacrae* 2, p. 78.  
<sup>59</sup> Labarte (*Le Palais impérial*, p. 213) s'est mépris en invoquant le témoignage des chroniqueurs occidentaux. Ces derniers n'ont jamais eu en vue le palais maritime du Boukoléon, comme le démontre fort bien Millingen, *Byzantine Constantinople*, pp. 284—285.  
<sup>60</sup> Labarte, *Le Palais impérial*, p. 91.  
<sup>61</sup> *Descriptio urbis CP*, pp. 179—180.  
<sup>62</sup> « Et ultra fuit supra moenia amplissimum Justiniani palatium cum ecclesia Enea dicta ... Ibique in alto et supra mare erat speculum immensurabilis magnitudinis, circumspectum a longe nimis, et omnia eius aedificia marmorea in mare videntur prosternata, prope portulum imperatoris dicti. Etiam de immenso palatio usque ad Sanctam Sophiam ... » Le mot *speculum*, synonyme de *specular*, a ici le sens de: vigie, phare. — Dans l'expression: et omnia eius aedificia, le pronom *eius* se rapporte autant qu'on peut l'affirmer, à *palatium* et non à *speculum*. — In *mare prosternata* ne signifie pas « écroulés dans la mer », comme l'écrit Ebersolt (*CP byzantine*, p. 53), mais « reflétés à l'envers dans la mer », image indiquée par *videntur*.  
<sup>63</sup> Ce plan a souvent été reproduit; cf. par Mordtmann, *Constantinople*, § 73; Millingen, *Byzantine Constantinople*; Ebersolt, *CP byzantine*, p. 45, etc.  
<sup>64</sup> *Constantinople*, § 73 et plan.  
<sup>65</sup> *Pachym.* II, p. 145; *Cantac.* II, p. 537.  
<sup>66</sup> *Byzantine Constantinople*, pp. 278—279.  
<sup>67</sup> *Topographia* 1, p. 7; 2, p. 15.  
<sup>68</sup> Ebersolt, *CP byzantine*, p. 194, n. 2.

### C. Le port palatin du Boukoléon\*

Les empereurs byzantins avaient vite compris l'utilité pour eux d'avoir à proximité de leur palais un port privé pour y abriter les bateaux réservés à leur usage. Souvent, ils étaient appelés à se rendre, soit pour leur plaisir, soit par suite des exigences du protocole, sur divers points de la ville et le trajet par mer était généralement plus rapide et plus aisé que le trajet par la voie de terre. Souvent aussi, ils allaient en villégiature dans leurs châteaux du Bosphore ou de la côte asiatique et il leur était commode d'avoir à leur disposition un moyen de transport. Une autre raison plus sérieuse dut encore engager les empereurs à entreprendre sans tarder la construction d'un port privé. Le peuple byzantin aussi turbulent que versatile était toujours disposé à prêter main forte aux agitateurs. Aucun empereur, si puissant fut-il, ne pouvait être assuré du lendemain. En cas de brusque alerte, il était prudent de se ménager une retraite possible par mer, si le Palais était bloqué du côté de la terre.

*Origines du port du Boukoléon.* — La création d'un port palatin semble donc remonter aux premiers temps de l'empire, mais les sources ne nous fournissent aucune précision à ce sujet. Un texte énigmatique des *Patria*<sup>1</sup> attribue à Constantin le Grand la construction de tout ce qui se trouvait entre l'emplacement où s'éleva plus tard l'Eglise Nouvelle et la Porte de Fer, τὸ πρὸς τὴν Νέαν κείμενον καὶ μέχρι τῆς Σιδηροῦς. L'ancien Tzykanistèrion, sur l'emplacement duquel Basile I édifia l'Eglise Nouvelle, se trouvait au bord de la mer à l'est et au-dessous de la terrasse du Phare; la Porte de Fer doit être cherchée du côté du port de Sophie. Entre ces deux points, le long du rivage, et sans doute en dehors des murs maritimes, on ne voit guère à quelles constructions font allusion les *Patria*. Il se pourrait, toutefois, que les rédacteurs des *Patria* aient eu en vue le port palatin et sa phiale ainsi que le fameux groupe du lion et du bœuf, érigé sur son ensablement.

Constantin VII Porphyrogénète remarque que la magistrature du protospathaire de la phiale est d'origine fort ancienne<sup>2</sup>. Anne Comnène déclare que le port du Boukoléon avait été construit dans un passé lointain<sup>3</sup>. Si Anne Comnène, qui aimait à faire étalage de son érudition, reste dans le vague, c'est que vraisemblablement l'origine du port du Boukoléon se perdait dans la nuit des temps. Au 4<sup>e</sup> siècle, sous Constance II, le patriarche Paul arrêté au Zeuxippe, fut transféré

\* *Byzantinoslavica* 11, 1950, pp. 187—206.



188 au Grand Palais d'où on l'embarqua clandestinement pour l'exil<sup>4</sup>; il y avait donc dans les parages du Grand Palais un port, ou tout au moins une échelle. En 477, l'empereur Zénon, effrayé des intrigues de Vérine, s'embarqua brusquement au Grand Palais pour Chalcédoine<sup>5</sup>. Anastase I, après une émeute, motivée par une addition au Trisagion, fit en toute hâte fermer les portes du Grand Palais et donna l'ordre d'appareiller un bateau pour fuir<sup>6</sup>. Justinien I, cerné en 532 par la révolution triomphante dans son palais impérial, songea à se sauver par la seule voie qui lui restait ouverte, la mer<sup>7</sup>. En 533, Bélisaire à la veille de partir pour la campagne contre les Vandales, vint faire bénir par le patriarche Epiphane son vaisseau « sur la plage qui s'étendait devant la résidence de l'empereur »<sup>8</sup>. L'existence d'une échelle palatine à cette époque est d'ailleurs nettement établie par le Livre des Cérémonies<sup>9</sup>. Lorsque l'empereur, au retour d'expédition, abordait au Grand Palais, la réception de bienvenue avait lieu *ἐμπρὸς τῆς σκάλης*<sup>10</sup>. Ce texte est très vraisemblablement extrait des Commentaires de Pierre magistros, comme le prouve la relation de l'entrée triomphale de Justinien I.

Ainsi, dès le début du 6<sup>e</sup> siècle, l'existence d'une échelle palatine est historiquement établie, mais, d'après les textes cités ci-dessus, il semble infiniment probable que cette échelle existait déjà au 4<sup>e</sup> siècle. Peu à peu, l'échelle primitive fut transformée en un véritable port, avec bassin intérieur et quai d'embarquement. Nous ignorons l'époque à laquelle le port palatin prit officiellement le nom de port du Boukoléon; mais ce nom était déjà en usage au 9<sup>e</sup> siècle et rien ne prouve qu'il ne l'ait pas été auparavant.

*Histoire du port du Boukoléon.* — Le port du Boukoléon était un port privé et, à ce titre, il ne présente qu'un intérêt historique assez restreint. Les empereurs venaient s'y embarquer en grande pompe pour leurs promenades et leurs villégiatures; parfois aussi, fuyant devant l'émeute, ils s'y embarquaient pour l'exil. Au retour d'une expédition, au lieu de suivre la voie triomphale, les souverains préféraient parfois aborder directement à l'échelle du Grand Palais, pour y recevoir les hommages et les félicitations des dignitaires<sup>11</sup>. De temps en temps, pour éviter des incidents, des condamnés politiques étaient secrètement embarqués au Boukoléon pour une destination lointaine. Ainsi, le patriarche Paul, sous Constance II (353—361)<sup>12</sup>, le patriarche Nicolas I sous Léon VI le Sage (886—912)<sup>13</sup>, les adversaires de l'Union des Eglises, sous Michel VIII Paléologue (1261—1282)<sup>14</sup>.

189 Lorsque quelque très haut dignitaire, comme Zaoutzas, beau-père de Léon VI le Sage, décédait au Palais impérial, sa dépouille mortelle était transportée, par faveur insigne, sur l'un des vaisseaux impériaux stationnés au Boukoléon, jusqu'au lieu de l'inhumation<sup>15</sup>. Pour un autre motif, on avait pris une mesure analogue lors des obsèques de Théophobe, exécuté secrètement dans les cachots du Boukoléon, sous Théophile (829—842)<sup>16</sup>.

La démonstration navale de Romain Lécapène, devant le Boukoléon, pendant la minorité de Constantin VII Porphyrogénète (913) est un événement important dans l'histoire du port palatin; pour la première fois, le Grand Palais se voyait attaqué par mer<sup>17</sup>. C'est au port du Boukoléon que Jean Tzimiskès aborda dans

la nuit du 10<sup>e</sup> décembre 969, pour aller assassiner Nicéphore II Phokas<sup>18</sup>; ni le rivage ni le port n'étaient alors gardés; ils le furent sérieusement depuis<sup>19</sup>.

Après ce drame, l'histoire du port palatin n'est plus jalonnée que par des événements d'importance secondaire. C'est au Boukoléon qu'aborda Alexis I Comnène en 1081, pour prendre possession du palais impérial<sup>20</sup>, comme c'est aussi au Boukoléon qu'après l'assaut donné à son palais s'était embarqué, en 1042, Michel V le Calfat pour se réfugier au monastère de Stoudios<sup>21</sup>. En 1171, le roi de Jérusalem, Amaury I, rendant visite à Manuel I Comnène, fit son entrée solennelle au Palais impérial par le port du Boukoléon, ce qui constituait une faveur exceptionnelle<sup>22</sup>. C'est par le Boukoléon que s'évada, en 1165, Andronic I Comnène<sup>23</sup> et qu'en 1185, il s'enfuit sur un bateau, après la prise du Grand Palais<sup>24</sup>. En 1261, l'empereur latin Baudouin, chassé des Blakhernes, alla s'embarquer pour l'exil au Grand Palais et très vraisemblablement au port du Boukoléon<sup>25</sup>.

Le port du Boukoléon, dans toute sa splendeur à l'époque de Manuel I Comnène, utilisé, malgré l'abandon du Grand Palais, sous Alexis III Ange (1195—1203)<sup>26</sup> existait encore, lors de la chute de l'empire latin de Constantinople, en 1261. Sous Michel VIII Paléologue (1261—1282), il était toujours en état d'abriter des vaisseaux<sup>27</sup>.

Au 14<sup>e</sup> siècle, le Grand Palais, de plus en plus délaissé, menaçait ruine et son port négligé devait tendre à s'ensabler. Au milieu du 14<sup>e</sup> siècle, sous Jean V Paléologue, le Grand Palais, dans un état lamentable de délabrement, fut utilisé comme prison d'État; on y enferma les partisans de Cantacuzène<sup>28</sup>. A cette époque, le port du Boukoléon n'était peut-être pas entièrement comblé, car un vaisseau génois aborda de nuit devant le mur maritime pour ravitailler les prisonniers et leur offrir de les transporter à Galata<sup>29</sup>. Il est peu probable qu'un bateau de quelque importance ait pu aborder, surtout la nuit, devant le Grand Palais ailleurs que dans un port. La plage, qui s'étendait devant la demeure impériale, était, en effet, semée d'écueils et protégée par des digues et jetées, qui rendaient la navigation difficile<sup>30</sup>. Quoi qu'il en soit, il est certain que vers 1350, le Grand Palais n'était plus habité ni habitable; dans ces conditions il devenait inutile d'entretenir à grands frais un port privé sans emploi. Les vaisseaux impériaux ne stationnaient plus au Boukoléon, mais aux Blachernes.

Au début du 15<sup>e</sup> siècle, le Grand Palais n'était plus qu'une ruine imposante. Son port, toutefois, n'avait pas entièrement disparu, car, en 1422, Buondelmonti en fait mention sous le nom de *portulus imperatoris*. Quelques années plus tard, Bertrand de la Broquière, envoyé de Philippe le Bon à Jean VIII Paléologue, vite encore sur la Marmara « un petit havre pour mettre trois ou quatre galées, du côté du midi, assis près d'une porte »<sup>31</sup>. Il ne peut guère s'agir que du port du Boukoléon. A la veille de la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, un descripteur anonyme signale encore des ours et des aurochs en pierre sous la muraille du Grand Palais au bord de la mer. L'allusion au port du Boukoléon est évidente<sup>32</sup>. Au moment du siège, le Grand Palais, τὸ μεγαπάλαιον, étalait encore au-dessus de la Propontide la majesté de ses ruines<sup>33</sup> et les défenseurs de la cité,



du haut des remparts qui dominaient la plage du Boukoléon et son port, *ἐν τοῖς μέρεσιν τοῦ Βουκολέοντος*, surveillaient les mouvements de la flotte turque<sup>34</sup>. La prise de Constantinople en 1453 porta le coup de grâce au Grand Palais dont il ne resta pas pierre sur pierre; du port palatin, il n'est plus question. Au 16<sup>e</sup> siècle Pierre Gylles déclare formellement qu'à l'est de Saint-Serge il ne subsiste plus de traces d'un ancien port<sup>35</sup>. Les destinées du port du Boukoléon étaient liées à celles du Grand Palais; le Grand Palais ayant disparu, le port palatin devait disparaître.

*Configuration du port du Boukoléon.* — Les ports de Byzance sur la Marmara étaient exposés à deux dangers: la tempête et l'ensablement. Les tempêtes de la Marmara étaient redoutables et les vagues, chassées par le vent du sud, venaient parfois battre furieusement les murs maritimes. Par gros temps, l'accès des ports était difficile. La prévoyance des empereurs s'était, d'ailleurs, efforcée de parer au péril, en établissant tout le long de la côte un système compliqué de digues en maçonnerie ou à pierres perdues, *ἀκταί*<sup>36</sup>. La plage du Boukoléon devait être tout spécialement protégée contre la fureur des flots, car sur certains points le mur maritime se trouvait très rapproché de la mer<sup>37</sup>. Les chroniqueurs font, d'ailleurs, plus d'une fois allusion à des digues, *ἀκταί*, dans les parages du Boukoléon<sup>38</sup>.

Le port du Boukoléon était-il un port double? On ne saurait le contester. Un simple port extérieur, circonscrit entre deux jetées, eût été un abri manifestement insuffisant pour les vaisseaux impériaux qui y stationnaient. Glykas<sup>39</sup> et Cédrene<sup>40</sup> qualifient le port du Boukoléon de port creusé par la main de l'homme, *χειροποίητος λιμὴν*; l'allusion à un bassin intérieur paraît évidente. Anne Comnène<sup>41</sup> nous apprend, d'ailleurs, que le port du Boukoléon, très rapproché des murs maritimes du Grand Palais, avait été bâti avec des pierres du pays et des marbres. Il ne peut s'agir que des murs qui entouraient le bassin intérieur du port. On ne se sert pas de marbres pour construire des digues<sup>42</sup>.

Le bassin intérieur du port du Boukoléon avait été creusé dans la plage même du Boukoléon et entouré d'un mur afin d'éviter les éboulements du sol; ce bassin, comme le dit Anne Comnène, touchait de très près au mur maritime du Grand Palais; pour s'embarquer, l'empereur n'avait pas à traverser la plage, mais il montait immédiatement sur son bateau, au sortir du Grand Palais<sup>43</sup>.

Peut-être n'existait-il à la haute époque qu'une simple échelle, *σκάλα* devant le Grand Palais<sup>44</sup>; le bassin intérieur aurait été ajouté plus tard, lorsque la flottille impériale fut définitivement organisée. En tout cas, la construction de ce bassin est fort ancienne, comme le dit Anne Comnène<sup>45</sup>.

*Situation du port du Boukoléon.* — Le bassin intérieur du port double du Boukoléon se trouvait indiscutablement en dehors des murs maritimes. Anne Comnène le dit formellement: *ἀγχοῦ τῶν τούτου τειχῶν*<sup>46</sup>; or, les murs maritimes formaient clôture à la demeure impériale, du côté de la mer.

Les historiens situent tous le port palatin dans le Boukoléon, *ἐν τῷ Βουκολέοντι*<sup>47</sup>; or, par Boukoléon on désignait spécialement la plage qui s'étendait au

pied du Grand Palais, extérieurement aux remparts maritimes. De plus, pour s'embarquer, l'empereur devait sortir de son palais, *εἰσέρχεται ἀπὸ τῶν παλατίων εἰς τὸν δρομόνα*<sup>48</sup>; or, le vaisseau impérial était stationné au Boukoléon, *ἐν Βουκολέοντι* ... *ἐνθα τὸ βασιλικὸν δρομόνιον ἵσταται*<sup>49</sup>. Par ailleurs, lorsque Jean Tzimiskès aborda au port du Boukoléon, il fallut le hisser avec des cordes pour le faire pénétrer dans l'enceinte palatiale<sup>50</sup>.

On pourrait multiplier les exemples; au surplus, on est d'accord sur la position du port du Boukoléon en dehors des murs maritimes. Il va de soi qu'il ne s'agit que du port intérieur, car il est évident que l'avant-port, s'avancant dans la mer, se trouvait nécessairement en dehors des murs maritimes.

Mais à quel point précis de la plage du Boukoléon se trouvait le port? Que le port palatin fut situé au sud du Grand Palais, c'est ce qui ressort nettement d'un passage de Zonaras<sup>51</sup> où il est dit que Jean Tzimiskès aborda *ἐπὶ τὴν νοτίαν θάλασσαν τῶν βασιλείων*. Or, Glykas<sup>52</sup> et Cédrene<sup>53</sup> déclarent que Jean Tzimiskès aborda au port même du Boukoléon.

Les historiens byzantins font souvent allusion au port palatin du Boukoléon et les périphrases qu'ils emploient, selon leur coutume, pour le désigner permettent de fixer aussi exactement que possible son emplacement. Voici quelques-unes de ces périphrases:

*ἐν τῷ Βουκολέοντι ἐνθα τὸ βασιλικὸν δρομόνιον ἵσταται*<sup>54</sup>,  
*ὁ τῶν ἀνακτόρων λιμὴν*<sup>55</sup>  
*ὁ τοῦ παλατίου νέωριον ἐν τῷ Βουκολέοντι*<sup>56</sup>  
*ὁ κάτωθεν τοῦ παλατίου χειροποίητος λιμὴν*<sup>57</sup>  
*ὁ περὶ τὰ ἀνάκτορα λιμὴν*<sup>58</sup>  
*ὁ κατὰ τὸν Βουκολέοντα λιμὴν*<sup>59</sup>  
*ἀγχοῦ τῶν τειχῶν λιμὴν, ὅπου ὁ λίθινος λέων ζωοῖ τὸν βῶν*<sup>60</sup>  
*ὁ λιμὴν ὅπερ οἱ πέτρινοι βόες καὶ οἱλέοντες*<sup>61</sup>  
*ὁ κατὰ τὸν Φάρον λιμὴν*<sup>62</sup>.

Ces divers renseignements confirment seulement la situation du port palatin dans la région du Boukoléon. Glykas et Cédrene situent le port palatin en bas du Palais. L'indication est bien vague, mais, au 12<sup>e</sup> siècle, le Palais était le Grand Palais sacré, dont les principaux édifices étaient groupés autour du Salon d'Or, dans le voisinage de la terrasse du Phare.

Anne Comnène fournit une indication intéressante, en disant que le port palatin touchait de près aux murs maritimes. Mais Pachymère donne une indication qui est capitale, semble-t-il. Le port palatin se trouvait dans les parages du Phare. Pachymère entendait par Phare évidemment la terrasse de ce nom sur laquelle se dressait la tour du Phare. La position, assignée par Pachymère, au port du Boukoléon à hauteur du Phare, autrement dit, au pied de la terrasse célèbre du Grand Palais, se justifie par des arguments tellement sérieux qu'ils semblent être péremptoires. Voici ces arguments.



1. La prévoyance des empereurs avait créé entre Loulos et Byzance une ligne de télégraphie optique. A l'aide de signaux lumineux, communiqués de proche en proche, les empereurs étaient avertis des incursions arabes. La ligne aboutissait à la tour du Phare, érigée sur la terrasse du même nom<sup>63</sup>.

Le phare de la tour servait également à guider les navigateurs pendant la nuit<sup>64</sup>. Sous le nom de *Speculum*, Buondelmonti fait allusion au phare en question<sup>65</sup>. L'existence d'un phare sur la terrasse de ce nom est certaine. Après la conquête turque, la tour du Phare disparut en même temps que le Grand Palais. Toutefois, sur les anciennes cartes de Constantinople, un phare est indiqué sur l'une des tours du rempart maritime, dans le voisinage de la prétendue Maison de Justinien (palais du Boukoléon de l'est), autrement dit dans les parages où se trouvait la terrasse du Phare<sup>66</sup>. La présence d'un phare indique généralement la présence d'un port. Il est logique de supposer que le Phare du Grand Palais ne servait pas uniquement à guider les navigateurs, mais qu'il était également destiné à éclairer le port du Boukoléon, situé en dessous.

2. L'escalier du Boukoléon, *καταβάσιον τοῦ Βουκολέοντος*<sup>67</sup>, qui conduisait au port, partait du flanc est de la terrasse du Phare, ce qui semble indiquer la proximité de la terrasse avec le port. L'empereur, on l'a vu<sup>68</sup>, au sortir de son palais, montait aussitôt dans son vaisseau.

3. La très grande proximité de la terrasse du Phare avec le port palatin est d'ailleurs confirmée par de nombreux textes. Du port du Boukoléon, qu'il vient d'occuper, Romain I Lécapène, en 919, monte directement prêter serment à Notre-Dame du Phare<sup>69</sup>. Alexis I Comnène, en 1081, aussitôt débarqué, monte au palais d'en haut et laisse sa femme dans le palais d'en-bas<sup>70</sup>. Arrivant par mer, Alexis I Comnène débarque nécessairement sur le quai du port du Boukoléon. Le palais d'en bas devait être situé très près du port et il s'agit, selon toute probabilité, du palais du Boukoléon de l'est. Du port, Alexis I Comnène monte directement au Palais d'en haut, autrement dit, au Palais sacré. L'itinéraire n'est pas indiqué, sans doute parce qu'il n'était pas compliqué et qu'il ne comportait pas de longs détours. Alexis I Comnène a dû gravir l'escalier du Boukoléon et pénétrer dans son Palais par la terrasse du Phare.

Un envoyé d'Alexis I Comnène aborde de nuit au rivage et très certainement par le port du Boukoléon; il frappe à la porte maritime d'où il est conduit au Palais d'en haut et l'impératrice le reçoit dans la salle à manger voisine de la chambre à coucher<sup>71</sup>. L'envoyé a dû monter très vraisemblablement par l'escalier du Boukoléon sur la terrasse du Phare et l'on sait que les appartements impériaux communiquaient par un vestibule et des portes d'argent avec cette terrasse<sup>72</sup>.

Manuel I Comnène, portant sur ses épaules la pierre tombale du Christ, monte avec son précieux fardeau *ἐκ τοῦ κατὰ τὸν Βουκολέοντα λιμένος εἰς τὸν ἐν τῷ Φάρῳ τοῦ μεγάλου παλατίου νεών*<sup>73</sup>. Ce qui implique un trajet direct et fort court. — Lorsque le roi de Jérusalem, Amaury I<sup>er</sup>, rendit visite à Manuel I Comnène en 1171, il aborda au port du Boukoléon et, par faveur spéciale, il fut autorisé à pénétrer

dans le Palais impérial par la voie réservée aux empereurs, autrement dit, par l'escalier du Boukoléon<sup>74</sup>; la réception eut lieu, selon l'usage, au Salon d'Or<sup>75</sup>. Il est très probable qu'Amaury I<sup>er</sup> monta directement du port palatin du Boukoléon au palais d'en haut par un large escalier aux marches de marbre, qui ne peut être, semble-t-il, que l'escalier du Boukoléon aboutissant à la terrasse du Phare, s'étendant devant le Salon d'Or<sup>76</sup>. Le port du Boukoléon devait donc se trouver juste au pied de la terrasse du Phare.

4. Après les cérémonies du Broumalion, célébrées dans la phiale du Triconque, les rameurs impériaux descendent au Boukoléon, à l'endroit, où est amarré le vaisseau impérial et on leur jette d'en haut des bourses, *ῥίπτεται αὐτοῖς ἀνωθεν ἀποκόμβιον*<sup>77</sup>. Le seul endroit du Grand Palais d'où ces bourses pouvaient être jetées aux marins groupés sur le quai du port, était la terrasse du Phare, située sur le flanc méridional. Du Triconque, le fonctionnaire chargé de jeter les bourses n'avait que quelques pas à faire pour gagner la terrasse du Phare. Tout autre itinéraire serait assez difficile à concevoir<sup>78</sup>.

5. De leurs appartements privés, situés sur le flanc méridional du Salon d'Or tout près de la terrasse du Phare, les empereurs avaient vraisemblablement vue sur le port palatin et ils pouvaient en tout cas percevoir un appel lancé du Boukoléon. L'anecdote de l'illuminée, interpellant du Boukoléon Michel I Rhangabé (811—813), le démontre clairement<sup>79</sup>. Le Livre des Cérémonies<sup>80</sup> montre également les rameurs des vaisseaux impériaux se réunissant sur le quai du port du Boukoléon pour entonner des chants en l'honneur de l'empereur. Il est naturel de supposer que depuis ses appartements l'empereur pouvait entendre ces chants.

6. De la chambre de pourpre, *ἡ πορφύρα* on apercevait le port palatin<sup>81</sup>. On ignore la position exacte de cet édifice, mais tout porte à croire qu'il se trouvait dans les parages du Lausiakos, non loin de la terrasse du Phare<sup>82</sup>.

7. Au 15<sup>e</sup> siècle, Buondelmonti vit encore les ruines du Grand Palais, dominant la mer, se mirer dans les flots près du port impérial<sup>83</sup>. Les édifices auxquels le voyageur florentin fait allusion sont vraisemblablement les principaux édifices du Grand Palais, groupés à proximité de la terrasse du Phare.

8. Pour leur commodité et leur sécurité, les empereurs avaient un intérêt évident à gagner le port palatin par une voie directe et rapide. Cette considération fut, sans doute, prépondérante dans le choix de l'emplacement du port. Le Palais impérial, bâti sur le plateau de la première colline, dominait la mer de plus ou moins près; la terrasse du Phare était incontestablement la région du Grand Palais la plus rapprochée de la mer; c'est donc au pied même de cette terrasse que devait normalement se trouver le port palatin. Au moyen d'un simple escalier, il était facile de relier la terrasse au port. Cet escalier, on l'a vu, est signalé par le Livre des Cérémonies et par Guillaume de Tyr<sup>84</sup>. La situation de l'escalier fixe la position du port.

Le port du Boukoléon n'était pas un port naturel, mais un port artificiel, creusé par la main de l'homme. Dans ces conditions, les arguments tirés de la nature des



lieux, sont sans valeur. Sans doute, on pourrait prétendre que l'escalier du Boukoléon conduisait simplement de la terrasse du Phare à la plage du Boukoléon et que, pour s'embarquer, les empereurs devaient suivre cette plage en direction de l'ouest jusqu'à la porte du Lion, Çatladıkapı, devant laquelle se serait trouvé le port. Un pareil itinéraire ne paraît guère vraisemblable. Du pied de la terrasse du Phare jusqu'à la Porte du Lion, le trajet était assez long; par les gros temps, il pouvait devenir presque impraticable, alors que les embruns venaient fouetter les murs maritimes.

9. L'indication donnée par Pachymère<sup>85</sup> est précise: *ὁ κατὰ τὸν Φάρον λιμὴν* et ne prête à aucune équivoque.

10. Enfin, comme nous le verrons, les récits de l'assassinat de Nicéphore II Phokas fournissent des arguments décisifs pour fixer la position du port du Boukoléon au pied de la terrasse du Phare.

Il importe d'examiner maintenant la valeur des diverses opinions des savants, qui se sont occupés de cette question. Il s'agit, en l'occurrence, de Labarte, Paspatis, Mordtmann et Millingen.

Labarte<sup>86</sup> situe le port du Boukoléon dans les parages d'Ahırkapı, autrement dit, à l'est du Grand Palais. Cette opinion se heurte à d'insurmontables objections et les arguments développés par Labarte se retournent souvent contre lui.

1. Le groupe du lion et du bœuf, qui avait donné son nom à la plage et au port, se dressait en dehors du mur maritime, un peu à l'est de St-Serge, au sud de la Sphendonè et à proximité du quartier d'Hormisdas. La plage du Boukoléon s'étendait au pied de la façade méridionale du Grand Palais, mais elle ne se prolongeait certainement pas, du moins, sous ce nom, jusqu'à Ahırkapı.

2. Il est fort peu probable que primitivement les limites du territoire du Grand Palais aient été poussées dans la direction de l'est jusqu'à la mer. L'ancien Tzykanistèrion de Théodose II, sur l'emplacement duquel Basile I édifia l'Eglise Nouvelle, semble avoir été, l'extrême limite de l'enceinte palatiale à l'est. Lorsque Basile I voulut créer les jardins du Mésokèpion et le nouveau Tzykanistèrion au-delà de l'Eglise Nouvelle, il fut obligé d'acquérir de vastes terrains occupés par des maisons privées<sup>87</sup>. Or, le Mésokèpion et le Tzykanistèrion de Basile I doivent être cherchés dans les parages d'Ahırkapı. Comme l'existence d'un port palatin dès la haute époque est établie, il est inadmissible de situer ce port en dehors de l'enceinte palatiale.

3. La thèse de Labarte est en contradiction formelle avec les renseignements fournis par les textes. Glykas<sup>88</sup> et Cédrene<sup>89</sup> situent le port palatin au bas du Grand Palais, *κάτω τοῦ παλατίου*. Un port situé à Ahırkapı, autrement dit fort loin à l'est des principaux édifices qui composaient le Grand Palais impérial proprement dit, ne peut être considéré comme se trouvant au bas du Grand Palais. Le Livre des Cérémonies<sup>90</sup> indique que l'escalier du Boukoléon partait de la terrasse du Phare; entre cette terrasse et Ahırkapı la distance est considérable et

l'escalier aurait été interminable. D'ailleurs, à l'est du Grand Palais, le sol s'abaissait en pentes assez douces jusqu'à la mer et la présence d'un escalier ne semble pas justifiée. — D'un autre côté, d'après Zonaras<sup>91</sup>, le port palatin se trouvait *ἐπὶ τὴν ῥοτιάν θάλασσαν τῶν βασιλείων*, ce qui exclut la possibilité de le rejeter à Ahırkapı, autrement dit, à l'est. Enfin, le témoignage de Pachymère<sup>92</sup> fixant la position du port à hauteur de la terrasse du Phare condamne nettement la thèse de Labarte.

4. La présence d'un phare est généralement indicatrice d'un port. Or, s'il existait un Phare sur la terrasse de ce nom, aucun phare n'a jamais été signalé dans les parages d'Ahırkapı, à l'époque byzantine. Le phare, qui marquait l'entrée de la Corne d'Or, se trouvait beaucoup plus au nord, à la pointe de l'Acropole. Lors du siège de 1453, Léonard de Chio mentionne une tour du Phare, *turris Fani* située *ante sinum*, tour défendue par Gabriel de Trévise<sup>93</sup>. Cette tour, qui n'avait d'ailleurs rien de commun avec la tour du Phanar, se trouvait en plein courant du Bosphore, *ἐν μέσῳ τοῦ ῥεύματος, εἰς τὴν εἰσοδὸν τοῦ λιμένος*<sup>94</sup>.

5. La position du port palatin à Ahırkapı apparaît comme très défavorable, à cause du courant venant du Bosphore. L'échelle de l'Acropole, près de Sainte-Barbe, au nord donc d'Ahırkapı, n'était pas à l'abri de tous risques<sup>95</sup>. Cantacuzène<sup>96</sup> nous apprend qu'elle se trouvait en plein courant, *ἐπὶ τὸ ἀκμαιότατον τοῦ ῥεύματος*, et que les navires qui s'y réfugiaient par gros temps s'exposaient à des avaries.

6. Le port palatin du Boukoléon, étant donné son nom, doit être normalement associé aux palais du Boukoléon de Théodose II et au célèbre groupe du lion et du bœuf. Il y a donc lieu de le chercher dans la même région. Les deux palais précités et le groupe se trouvent dans les parages de Çatladıkapı: le port palatin ne peut donc pas se trouver à Ahour-Kapou, porte maritime située assez loin à l'est de la précédente.

7. Les arguments de distance invoqués par Labarte se retournent contre lui. Le trajet de Çatladıkapı à la terrasse du Phare par la plage du Boukoléon était certainement plus court que le trajet de Ahırkapı à la terrasse du Phare par le Mésokèpion et l'Eglise Nouvelle. Le plan de Labarte est, au surplus, très inexact. La façade méridionale du Grand Palais était de beaucoup plus rapprochée de la mer que ne le suppose Labarte et la terrasse du Phare dominait de très près de la mer<sup>97</sup>. Comme le dit Buondelmonti<sup>98</sup>, le Grand Palais se dressait au-dessus de la mer, *in alto et supra mare* et ses édifices se reflétaient dans les flots. Pierre Gylles est non moins formel: *Palatium positum erat in tumulo, mare attingenti, in altitudinem circiter centum passuum edito*<sup>99</sup>. Le témoignage de ces deux voyageurs est, d'ailleurs, confirmé par de nombreux textes byzantins. En situant le port palatin au bas de la terrasse du Phare, *κατὰ τὸν Φάρον*, il est bien évident que les objections de distances disparaissent. Pour gagner le port de la terrasse du Phare il suffisait de descendre un escalier. Le trajet court et direct n'avait pas besoin d'être jalonné.



8. De la Porphyra, située vraisemblablement dans les parages du Lausiakos, on avait vue sur le port. Si le port s'était trouvé à Ahırkapı, cette vue, en admettant qu'elle fut possible, aurait été bien lointaine.

9. En cas d'attaque du Grand Palais par la Chalce ou par l'Hippodrome, les marins des vaisseaux impériaux, cantonnés vraisemblablement du côté du Boukoléon, étaient immédiatement alertés et venaient prêter main forte à la garnison palatine<sup>100</sup>. Si le port palatin avait été situé à Ahırkapı, les marins auraient eu un interminable trajet à effectuer, avant d'atteindre les Skyla ou la Chalce pour coopérer à la défense.

10. Tous les textes invoqués pour justifier la situation du port du Boukoléon dans les parages de la terrasse du Phare condamnent naturellement l'opinion de Labarte.

11. Les raisons données par Millingen<sup>101</sup> pour situer le port palatin à Çatladıkapi valent tout au moins pour éloigner ce port d'Ahırkapı.

12. Enfin, le donjon du Boukoléon, dont Labarte attribue la construction à Nicéphore II Phokas, dans le voisinage d'Ahırkapı, n'a jamais existé et les circonstances de l'assassinat de Nicéphore II Phokas fournissent des arguments décisifs contre la thèse de Labarte.

L'opinion de Paspatis est, elle aussi, insoutenable. Paspatis<sup>102</sup> place le port du Boukoléon du côté d'Incili-köşk, au nord donc d'Ahırkapı, en dehors des limites du Grand Palais. Mais les substructions qu'il identifie avec celles de l'antique palais du Boukoléon sont très probablement celles du palais des Manganes<sup>103</sup>.

Quant à Mordtmann<sup>104</sup>, il situe, comme Labarte, le port du Boukoléon à Ahırkapı. Il s'appuie sur les données du plan de Boundelmonti. Mais ce plan, comme la plupart des anciens plans, est en partie fantaisiste et ne doit être consulté qu'avec réserve<sup>105</sup>. La présence des restes d'un môle devant Ahırkapı n'indique pas nécessairement la présence d'un port. De la pointe de l'Acropole jusqu'au-delà du port de Sophie, la côte était protégée par des digues et des jetées. Qu'une échelle ait existé à Ahırkapı, la chose est très possible; que cette échelle fut ancienne, le fait est plus douteux. Mordtmann cite le texte d'Anne Comnène<sup>106</sup> associant le port et le palais du Boukoléon avec le fameux groupe du lion et du bœuf; il cite également le texte de Pierre Zen, fixant nettement la position du groupe à Çatladıkapi. Dans ces conditions, il est singulier que Mordtmann ait cru possible de rejeter dans les parages d'Ahırkapı l'emplacement du port du Boukoléon.

Reste l'opinion de Millingen. Ce dernier déclare<sup>107</sup> que la position du port du Boukoléon n'est pas douteuse et qu'elle peut être fixée avec certitude dans la petite baie voisine de Çatladıkapi, à l'est de Saint-Serge.

Il est évident que le texte cité d'Anne Comnène, strictement interprété, semble donner raison à Millingen, mais le texte en question semble devoir être entendu dans un sens moins strict. L'affirmation de Millingen semble être trop absolue

et les preuves qui l'appuient sont pour le moins discutables et se heurtent à des objections sérieuses, qu'il importe d'examiner.

1. Le port du Boukoléon étant un port artificiel<sup>108</sup>, on a dû tenir compte, pour l'établir, plutôt de la commodité des empereurs que de la nature des lieux.

2. Tous les arguments de distance invoqués contre la position du port palatin à Ahırkapı, peuvent être également invoqués contre la position du port palatin à Çatladıkapi.

3. Si le port palatin avait été situé à Çatladıkapi, du côté de la Sphendonè Skyla plutôt que par la terrasse du Phare et par son escalier. Or, lorsque les empereurs se rendaient du Salon d'Or à Saint-Serge, ils passaient par les Skyla<sup>109</sup>.

4. Le fait que l'escalier conduisant au port partait de la terrasse du Phare est une forte présomption contre la position du port à Çatladıkapi, du côté de l'Hippodrome.

5. La position du port palatin à l'extrême limite ouest de l'enceinte palatiale n'était guère rassurante pour les empereurs en temps de révolution. Maître du quartier urbain d'Hormisdas, le peuple pouvait, du haut des remparts maritimes, gêner l'embarquement du souverain ou même faire irruption dans le port, par les portes des remparts. Situé dans les parages du Phare, le port palatin était bien mieux protégé; du haut des remparts dominant la plage du Boukoléon, les soldats de la garnison impériale pouvaient sans risques barrer l'accès du port.

6. Situé à Çatladıkapi, le port du Boukoléon ne pouvait, être considéré comme se trouvant au bas du Grand Palais, κάτωθεν τοῦ παλατίου, puisqu'en réalité il se serait trouvé au sud-ouest des Skyla.

7. Si le groupe du lion et du bœuf s'était dressé devant le port même, comme semble le dire Anne Comnène, il aurait tout de suite attiré les regards des étrangers débarquant sur le quai du port. Guillaume de Tyr n'aurait pas manqué de signaler ce groupe colossal à l'admiration de ses lecteurs; or, il ne fait allusion de signaler ce groupe colossal à l'admiration de ses lecteurs; or, il ne fait allusion qu'aux statues des lions et des colombes qui décoraient les abords du port. Il n'a évidemment pas vu le groupe fameux, ce qui autorise à supposer que ledit groupe n'était pas érigé près du port.

Un descripteur anonyme des derniers temps de l'empire<sup>110</sup> fait allusion aux statues d'ours et d'aurochs disposées sous les murs maritimes du Grand Palais; il s'agit des statues d'animaux, dont Constantin VII Porphyrogénète décora la plage du Boukoléon. Aucune mention n'est faite du groupe du lion et du bœuf, sans doute, parce que le groupe en question se trouvait plutôt dans les parages de la Sphendonè que dans les parages des principaux édifices du Grand Palais. Dans les deux périphrases dont se sert Anne Comnène pour désigner le port du Boukoléon, ὁ λιμὴν ὅπου ὁ λίθινος λέων ζωοῦρε τὸν βόυν<sup>111</sup> et ὁ λιμὴν ὅπου οἱ πέτρινοι βόες καὶ οἱ λέοντες<sup>112</sup>, la première se rapporte indiscutablement au groupe; la seconde pourrait se rapporter aux statues placées par Constantin VII Porphyrogénète autour du



port. Il est toutefois possible que, par recherche d'élégance, Anne Comnène ait employé ici le pluriel pour le singulier. Quoi qu'il en soit, l'indication donnée par Anne Comnène ne doit pas être prise dans un sens trop précis.

8. Pachymère signale la présence d'un phare près du port palatin. Ce phare ne peut être que celui de la terrasse du Phare. Aucun phare n'existait du côté de Çatladıkapı.

9. Un port situé dans la petite baie de Çatladıkapı pouvait être aperçu des divers édifices du Grand Palais. Le renseignement donné par Anne Comnène à propos de la chambre de la Porphyra était donc superflu. Au contraire, un port situé au pied de la terrasse du Phare et masqué par conséquent par le rempart maritime n'était visible que de certains points. Le renseignement d'Anne Comnène avait donc son utilité.

10. Cernés dans leur palais du côté de la ville, les empereurs avaient toujours la ressource de fuir par la mer et de s'embarquer au Boukoléon. Pour le faire, ils attendaient généralement le dernier moment.

Attaqué dans le Grand Palais par l'Hippodrome, la Chalçè et le Tzykanistèrion, Michel V le Calfat (1041—1042), après une forte résistance, se décida enfin à monter dans son vaisseau pour se réfugier au monastère de Stoudios<sup>113</sup>. Si le port avait été situé soit à Ahırkapı, dans le voisinage du Tzykanistèrion, soit à Çatladıkapı, tout près d'Hormisdas, l'empereur Michel V aurait couru grand risque d'être pris, avant d'avoir pu atteindre le port.

De son côté, Andronic I Comnène (1183—1185), attaqué par l'Hippodrome, se défendit du haut de la tour du Kénténarion, flanquant des Skyla et ne songea à fuir qu'au moment où le peuple, après avoir enfoncé la porte Karéa, s'appropriait à enfoncer également la porte des Skyla, donnant accès à l'intérieur du Grand Palais<sup>114</sup>. Andronic I Comnène eut néanmoins le temps nécessaire pour aller s'embarquer sur le vaisseau impérial.

Si le port palatin avait été situé à Çatladıkapı, le peuple, après avoir pénétré par la porte Karéa ou porte du palais du Kathisma, dans la première enceinte du Grand Palais (cour de Daphnè), aurait pu sans trop de difficultés descendre jusqu'au palais du Boukoléon de l'ouest, voisin de Saint-Serge et faire irruption par la porte du Lion ou Çatladıkapı, sur le quai du port. Placé au bas de la terrasse du Phare, le port palatin était bien plus en sûreté, car ses abords pouvaient être facilement défendus du haut des remparts maritimes. D'autre part, l'empereur avait toujours le temps de gagner le port, lorsque la situation apparaissait désespérée.

11. Millingen soutient que le nom de Boukoléon est un nom nouveau, qui apparaît vers le 10<sup>e</sup> siècle et qui se substitua purement et simplement au nom archaïque d'Hormisdas. Mais le nom de Boukoléon est très vraisemblablement beaucoup plus ancien que ne le suppose Millingen; en tout cas, il n'y eut à aucune époque substitution de nom. Par suite, les conséquences, tirées par Millingen de son hypothèse, sont sans valeur. Le palais d'Hormisdas n'a rien de commun

avec les palais du Boukoléon; quant au port d'Hormisdas, il ne saurait être confondu avec le port du Boukoléon.

12. Il est fort naturel de situer le port du Boukoléon à proximité d'un palais maritime, mais il y avait au Boukoléon deux palais maritimes, distants de plus de cent mètres l'un de l'autre. C'est, semble-t-il, dans le voisinage du palais maritime de l'est que devait se trouver le port. Ce palais était, en effet, plus important que celui de l'ouest; enfin, il se trouvait beaucoup plus rapproché des grands édifices du Grand Palais. Le palais du Boukoléon du bas, qu'Anne Comnène oppose au palais du Boukoléon du haut, autrement dit, au Grand Palais, ne peut être que le palais du Boukoléon de l'est, construit par Théodose II.

13. De l'héliakon du Phare, vaste et magnifique terrasse qui se trouvait devant le Salon d'Or et les appartements impériaux, la vue s'étendait au loin sur la mer. Par son flanc méridional, la terrasse dominait la plage du Boukoléon, d'où son nom d'héliakon du Boukoléon, qui lui était donné dans cette partie. Pour jouir du spectacle de la mer, les empereurs avaient accoutumé à venir s'accouder à la balustrade méridionale de la terrasse. C'est très vraisemblablement de cette terrasse du Phare que l'impératrice Sophie surveillait les bateaux peinant pour pénétrer dans le port de Julien à demi obstrué<sup>115</sup>. De la terrasse du Phare, on avait naturellement vue sur le port palatin; si le port était situé au bas de la terrasse, la vue était directe et rapprochée; si le port était situé à Çatladıkapı, la vue était oblique et assez lointaine. Zonaras rapporte<sup>116</sup> que Michel V le Calfat ayant mandé au Grand Palais son oncle, Jean l'orphantrophe, changea brusquement d'avis et, au moment où le navire qui amenait Jean approchait du port palatin, il fit signe d'en haut de ne pas aborder. Le signal a dû être lancé du haut de la terrasse du Phare, car il aurait été difficilement aperçu de Çatladıkapı, vu la distance.

14. Lors des fêtes du Broumalion, on jetait d'en haut, ἀνοθεν, des bourses aux marins réunis sur le quai du port palatin<sup>117</sup>. Ces bourses ne pouvaient être jetées que du haut de la terrasse du Phare. Il serait invraisemblable de supposer que le fonctionnaire chargé de distribuer les largesses impériales ait été obligé de se transporter au loin.

15. Millingen<sup>118</sup> identifie avec le port du Boukoléon le petit port d'Hormisdas, cité par les Patria<sup>119</sup> et le situe dans la baie de Çatladıkapı, tout près à l'est de Saint-Serge. Cette identification, contre laquelle proteste le texte des Patria, semble difficile à justifier.

Le texte des Patria est le suivant: « Dans le quartier d'Hormisdas il existait un petit port où les navires abordaient, avant la fondation du port de Sophie. Ce port longtemps négligé finit par s'ensabler (ἐγχεμισθη). C'est dans ce quartier qu'habita Justinien I; c'est là qu'il transforma sa maison en la plaçant sous le vocable des Saints-Serge-et-Bacchus, lorsqu'il en reçut l'ordre de Dieu, (χρησιστόν) au pied des gradins à la suite des massacres commis dans l'Hippodrome. Le port précité fut appelé port de Julien, du nom de son fondateur. »



L'allusion à la sanglante répression du soulèvement de 532, la révolte Nika, est évidente. Par ailleurs, les verbes *χηματίζειν*, *σχηματίζειν*, sont employés dans des sens très divers et expriment une idée de mutation, de transformation<sup>120</sup>. Les rédacteurs des *Patria* semblent faire allusion à la transformation du palais habité par Justinien I à Hormisdas en un monastère sous le vocable des Saints-Serge-et-Bacchus.

D'après les *Patria*<sup>121</sup>, le port situé dans le quartier d'Hormisdas, τὰ Ὁρμισδοῦ, n'était autre que le port de Julien. Or nous savons par le témoignage de nombreux historiens que le port de Julien, après sa réfection complète par Justin II, prit le nom de port de Sophie<sup>122</sup>. Théophane donne au port de Sophie le nom significatif de « port de Julien de Sophie », ὁ λιμὴν τοῦ Ἰουλιανοῦ τῆς Σοφίας<sup>123</sup>, ὁ Ἰουλιανισίος λιμὴν τῆς Σοφίας<sup>124</sup>, rappelant ainsi son origine.

203

Tout en constatant que pour les auteurs anciens le port de Julien et le port de Sophie étaient en réalité un seul et même port sous deux noms différents, selon les époques, Labarte<sup>125</sup> se croit autorisé à considérer le port de Julien comme distinct du port de Sophie. Il identifie le port de Julien avec le port d'Hormisdas des *Patria* et le situe à l'est de Saint-Serge, près de la porte du Lion, Çatladıkapi. Quant au port de Sophie, il en fixe l'emplacement à l'ouest de Saint-Serge, dans les parages de Kadirga-Limani. Labarte invoque le témoignage de Pierre Gylles, mais le consciencieux voyageur affirme l'identité du port de Sophie avec le port de Julien et il hésite simplement sur la position à donner à ce port. Se trouvait-il à l'ouest de Saint-Serge, où l'on voyait encore à Kadirga-Limani les vestiges d'un ancien port ou bien à l'est de Saint-Serge, près de la porte du Lion? De ce côté, Pierre Gylles ne signale, d'ailleurs, aucun vestige d'un ancien port<sup>126</sup>. Les arguments invoqués par Labarte sont de médiocre valeur. Quoi qu'il en soit, Labarte n'a garde de confondre le port d'Hormisdas, qu'il identifie avec celui de Julien, avec le port palatin du Boukoléon, qu'il situe fort loin à l'ouest.

Le port de Julien, le *portus divini Juliani* du Code de Théodose<sup>127</sup> et le *portus novus* de la *Descriptio Antiqua*, III<sup>e</sup> Région, est très souvent mentionné par les sources<sup>128</sup>. Le comte Marcellin signale le curage de ce port en 509, sous Anastase I et Procope de Césarée en fait un port de la ville: παρὰ τοῦ τῆς πόλεως λιμένα, ὑπερ ἐπιάνομον Ἰουλιανοῦ. D'après les *Patria*<sup>129</sup>, Justinien I, ou d'après l'Anonyme de Banduri, Justin II, fit transporter au port de Julien le marché des produits importés, marché qui se tenait auparavant au Néorion.

Le port de Julien, grand port commercial de Byzance et sur le quai duquel se tenait un marché important, ne pouvait être situé à Çatladıkapi, à l'est de Saint-Serge, en face du palais maritime aux fenêtres ornées de lions. Ce palais maritime, construit par Théodose II, était, en effet, un palais impérial, compris dans l'enceinte même du Grand Palais. Il n'est pas possible de supposer qu'un port urbain se soit trouvé, pour ainsi dire, enclavé dans le périmètre de la demeure impériale. Justinien I, qui annexa pendant quelques années au Grand Palais la partie du quartier d'Hormisdas où s'élevait St Serge, n'aurait pu avoir l'idée de créer un marché public dans ces parages. Aussi le port de Julien doit-il être

cherché à quelque distance à l'ouest de Saint-Serge, là où se trouvait le port de Sophie.

Justin II ne construisit pas un nouveau port; il se contenta de restaurer, peut-être aussi d'agrandir l'ancien port, ἀποκαθάρας τὸν λιμένα<sup>130</sup>. Ce travail achevé, il changea, selon l'usage, le nom primitif du port, μετονομάσας τὸν λιμένα Σοφίας. L'œuvre de Justin II semble, d'ailleurs, avoir été considérable; l'ancien port fut très probablement élargi et par suite sensiblement déplacé dans la direction de l'ouest. Le port de Julien se trouvait dans les parages de la Porte de Fer, ἡ σιδηρᾶ πόρτα<sup>131</sup>, porte que les *Patria* identifient avec la porte des Sophies, ἡ πόρτα τῶν Σοφιῶν, et qui, après la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, prit le nom de Kadirga-Limani, ou porte des Galères<sup>132</sup>, située à quelque distance à l'ouest de la porte de Çatladıkapi. A hauteur de la Porte de Fer, il existait, sans doute, un endroit propice où les navires pouvaient aborder, puisque c'est devant cette porte que fut déchargée la fameuse colonne porphyrique, à l'époque de Constantin le Grand<sup>133</sup>. On peut supposer que, pour établir son port, l'empereur Julien aménagea l'endroit précité.

204

Quoi qu'il en soit, malgré sa mutation officielle de nom, le port de Julien continua longtemps encore à être désigné sous son nom primitif par les historiens<sup>134</sup>. Le fait que des historiens, bien postérieurs au règne de Justin II, font encore allusion au port de Julien, même à propos d'événements qui se passèrent après le règne de Justin II, prouve seulement que l'usage ne consacrait qu'à la longue les noms nouveaux imposés. On ne peut en tirer argument pour prétendre que le port de Julien était distinct du port de Sophie et continua à exister concurremment avec le port de Sophie. Sous le nom de port de Julien, les historiens précités entendent incontestablement désigner le port de Sophie.

Le port de Sophie ὁ λιμὴν Σοφίας ou ὁ λιμὴν τῆς Σοφίας<sup>135</sup> est souvent appelé aussi ὁ λιμὴν τῶν Σοφιῶν<sup>136</sup>. Millingen<sup>137</sup> veut voir dans l'emploi du pluriel une allusion à la division du port en deux bassins, l'un intérieur et l'autre extérieur, et Labarte une preuve de l'existence de deux ports distincts. Ces deux hypothèses sont l'une et l'autre inexactes. A Byzance, on employait couramment le pluriel pour désigner les quartiers. Le port des Sophies, c'est le port qui se trouvait dans le quartier de ce nom. A la haute époque, le quartier d'Hormisdas, dont l'emplacement est marqué par le Palais d'Hormisdas et par l'église des Saints-Serge-et-Bacchus, s'étendait entre la Sphendonè et la mer et débordait même un peu la Sphendonè du côté de l'ouest. Le port de Julien, situé à quelque distance à l'ouest de Saint-Serge se trouvait encore dans les limites du quartier d'Hormisdas. Le quartier des Sophies, créé par Justin II, n'est qu'un démembrement du vieux quartier d'Hormisdas. A l'époque où il fut construit, le port de Julien se trouvait dans le quartier d'Hormisdas, comme le disent les *Patria*; le port ne changea pas de place, mais le quartier où il se trouvait changea de nom ou, plus exactement, le port, ayant changé de nom, communiqua son nouveau nom au quartier où il se trouvait. Il ressort donc de ce qui précède que la thèse de Labarte, en contradiction avec les textes, l'histoire et la topographie, est de toute manière insoutenable.



Si Millingen a raison de soutenir, comme il l'a démontré péremptoirement, l'identité du port de Julien avec le port de Sophie et de le situer à Kadirga-Limani, à moins de 300 mètres à l'ouest de Saint-Serge<sup>138</sup>, il fait erreur, lorsqu'il soutient<sup>139</sup> que le port d'Hormisdas, signalé par les Patria<sup>140</sup> était distinct du port de Sophie ou de Julien et n'était sous ce nom primitif rien d'autre que le port palatin, du Boukoléon. Hypothèse difficilement admissible, comme on l'a vu: le nom de Boukoléon ne s'est pas substitué au nom d'Hormisdas et les noms en vigueur servaient à désigner les quartiers, des édifices et des ports différents. Millingen reconnaît, d'ailleurs, que son opinion est contredite par divers textes de l'Anonyme<sup>141</sup>, mais il passe outre et il oppose au texte de l'Anonyme les textes d'autres historiens.

Pour établir l'existence dans le quartier d'Hormisdas d'un port distinct du port de Julien, dit de Sophie, Millingen cite un passage de Jean d'Antioche<sup>142</sup>. Pour défendre sa capitale attaquée par la flotte d'Héraclius, en 610, Phokas échelonna ses troupes le long du rivage et donna l'ordre aux Verts de garder les ports de Césarios et de Sophie et aux Bleus de garder le quartier d'Hormisdas: *ἐπιτρέπει φυλάττεσθαι ἐκ τῶν Πρασίνων τὸν λιμένα τοῦ Καίσαρος καὶ τὸν Σοφίας, τοὺς δὲ Βενέτους τὰ ἐπὶ Ὀρμίσδου.*

Il y a lieu de remarquer tout d'abord que Jean d'Antioche, qui cite les ports de Césarios et de Sophie, ne fait aucune allusion à un port situé dans le quartier d'Hormisdas. Les événements relatés par Jean d'Antioche sont du 7<sup>e</sup> siècle; à cette époque, le quartier d'Hormisdas avait été démembré par la création du quartier des Sophies tout voisin. Le port de Julien, qui jadis se trouvait dans le vieux quartier d'Hormisdas, se trouvait, depuis sa réfection par Justin II, dans le nouveau quartier des Sophies. Phokas se méfiait des Bleus; il aurait hésité à leur confier la garde d'un port par crainte d'une trahison; il se contenta donc de les masser du côté d'Hormisdas pour empêcher une tentative possible de débarquement dans ces parages. Le texte de Jean d'Antioche ne prouve nullement l'existence d'un port dans le quartier d'Hormisdas proprement dit, qui s'étendait approximativement de la Porte de Fer, Kadirga-Limani à la Porte du Lion, Çatladıkapı; il prouve simplement qu'au 7<sup>e</sup> siècle, le port de Julien, dit de Sophie, ne faisait plus partie, comme autrefois, du quartier d'Hormisdas.

En s'appuyant sur un passage de la Chronique Pascale<sup>143</sup>, Millingen prétend que le port, que les Patria situent dans Hormisdas, ne peut être confondu avec le port de Julien ou de Sophie, lequel se trouvait dans le quartier de Mauros, τὰ Μαύρου. Mais la Chronique Pascale ne dit rien de tel. Son rédacteur, exposant les événements de l'an 610, raconte que Bonose, partisan de Phokas, après avoir fait défection et incendié le quartier de Césarios, prit la fuite en barque pour gagner le port de Julien, mais, arrivé à hauteur de Mauros, il fut cerné et obligé de se précipiter dans la mer.

Le quartier des Sophies, τὰ Σοφιῶν, qui entourait le bassin du port de Julien, devenu le port de Sophie, était naturellement assez étendu<sup>144</sup> et subdivisé, suivant la coutume, en plusieurs districts groupés autour d'un édifice principal. Lors de la sédition Nika, on voit le peuple descendre au port de Julien et de Sophie, au

palais de Probus et mettre le feu εἰς τὰ Πρόβου<sup>145</sup>. Or, les districts, οἱ Τόποι, tiraient leur nom des palais que les hauts personnages y avaient construits<sup>146</sup>. Τὰ λεγόμενα Πρόβου<sup>147</sup> désigne le palais de Probus et en même temps l'endroit où s'élevait ce palais. Dans le texte de la Chronique Pascale, τὰ λεγόμενα Μαύρου, indique simplement l'endroit où se trouvait le palais de Mauros, antique palais dont la construction remontait à l'époque de Constantin<sup>148</sup>. En 695, Léontios, le futur empereur, se rend ἐν τῷ Ἰουλιανισίῳ λιμένι τῆς Σοφίας, πλησίον τῶν Μαύρου pour s'embarquer<sup>149</sup>. Le bassin du port était vaste et Théophane précise l'endroit du port où l'embarquement devait avoir lieu.

Le port de Julien, dit de Sophie, ne se trouvait pas dans le quartier, comme le pense Millingen, mais le palais et le district dénommé, situés sur l'une des rives du port, faisaient partie du grand quartier qui entourait le bassin du port. En somme, Millingen s'appuie sur l'autorité de l'Anonyme pour affirmer l'existence d'un port d'Hormisdas et il récuse l'autorité de ce même Anonyme, qui identifie le port d'Hormisdas avec le port de Julien. L'Anonyme est en général assez bien informé sur la topographie de la vieille Byzance et il est difficile d'admettre qu'il se soit grossièrement trompé. De toute manière, il semble impossible d'identifier le port d'Hormisdas avec le port palatin du Boukoléon et de le situer dans la petite baie voisine de la Porte du Lion. L'Anonyme déclare au surplus que le port d'Hormisdas, longtemps négligé, s'ensabla; or, il est évident que les empereurs avaient intérêt à conserver leur port privé en état, pour l'avoir laissé s'obstruer par le sable. Ainsi, le texte de l'Anonyme n'a rien à voir dans le débat et il ne peut être invoqué pour fixer la position du port palatin du Boukoléon.

### Notes

<sup>1</sup> Preger 2, p. 145.

<sup>2</sup> De adm. imp. p. 235: ἐξ ἀρχῆς καὶ ἄνωθεν, et p. 236: ἀπὸ παλαιοῦ τύπου (p. 248 Mor.-Jenk.).

<sup>3</sup> Anne Comn. I, p. 137 (I p. 105 Leib): πάλαι τῶν χρόνων.

<sup>4</sup> Sozom. III, 9; Socr. II, 16.

<sup>5</sup> Chron. Pasc. p. 600.

<sup>6</sup> Théoph. pp. 337—338 (pp. 216—218 de B.).

<sup>7</sup> Proc., Bell. Pers. p. 126 (p. 130 Haury).

<sup>8</sup> Proc., Bell. Vand. p. 362 (pp. 364—365 Haury).

<sup>9</sup> Cer. I, App. p. 497.

<sup>10</sup> Cer. I, App. p. 497.

<sup>11</sup> Cer. I, App. p. 497.

<sup>12</sup> Sozom. III, 9; Socr. II, 16.

<sup>13</sup> Léon Gramm. p. 279; Théoph. Cont. pp. 371, 709, 857, 865.

<sup>14</sup> Pachym. I, p. 391.

<sup>15</sup> Léon Gramm. p. 271; Théoph. Cont. p. 362.

<sup>16</sup> Léon Gramm. p. 228.

<sup>17</sup> Céd. II, p. 292; Zonar. III, p. 469; Théoph. Cont. pp. 393, 726, 886; Léon Gramm. pp. 299—300.



- <sup>18</sup> Cédric II, p. 375; Zonar. III, p. 517; Léon Diac. p. 87; Glykas p. 573.  
<sup>19</sup> Nicéas p. 170; Cinnam. pp. 233—234.  
<sup>20</sup> Anne Comn. I, p. 137 (I p. 105 Leib).  
<sup>21</sup> Cédric II, p. 539; Psellos (Sathas, M. B. IV, p. 97), Chron. I p. 109 Renauld.  
<sup>22</sup> Guillaume de Tyr (Migne, P. L. 201) XX, c. 22; cf. Labarte, Le Palais impérial, p. 204.  
<sup>23</sup> Nicéas pp. 169—170; Cinnam. pp. 233—234.  
<sup>24</sup> Nicéas p. 452.  
<sup>25</sup> Pachym. I, p. 144; Acropol. pp. 192—193 (I pp. 182—183 Heis.). Cf. Buchon, Recherches historiques sur la principauté de Morée et ses havres baronnies 1, Paris 1845, pp. 24—25; Belin, La latinité de CP, p. 89: « Et l'empereur Baudouin si réduisit dedans le vieil Palais de Lion et si entra dans une nef. »  
<sup>26</sup> Nicéas p. 703.  
<sup>27</sup> Pachym. I, p. 391.  
<sup>28</sup> Grégor. II, pp. 729—730; Cantac. II, pp. 399, 537.  
<sup>29</sup> Grégor. II, p. 734.  
<sup>30</sup> Preger 2, p. 283; Glykas p. 464; Nicéas p. 169.  
<sup>31</sup> Ebersolt, CP byzantine, p. 59.  
<sup>32</sup> Khitrowo, Itinéraires 1, p. 235; Ebersolt, CP byzantine, p. 42.  
<sup>33</sup> Doucas pp. 282—283 (pp. 353—355 Grecu).  
<sup>34</sup> Sphrantzès p. 253.  
<sup>35</sup> Gyllius, Topographia 2, p. 15.  
<sup>36</sup> Preger 2, p. 283; Glykas p. 464. Dans le voisinage des ports et échelles, des jetées, *προβλήται* et des môles, *μόλοι, μούλοι*, complétaient les moyens de protection. Sous le nom d'*ἀραιά*, les chroniqueurs byzantins semblent plutôt désigner les digues, parallèles au rivage, réservant le terme de *προβλήται* aux jetées s'avancant dans la mer. Cf. Nicéas p. 169.  
<sup>37</sup> Cinnam. pp. 233—234.  
<sup>38</sup> Proc., Bell. Vand. p. 362 (pp. 364—365 Haury); Nicéas pp. 169, 703.  
<sup>39</sup> Glykas p. 573.  
<sup>40</sup> Cédric II, p. 375.  
<sup>41</sup> Anne Comn. I, p. 137 (I p. 105 Leib).  
<sup>42</sup> Le bassin intérieur d'un port, découvert par Constantios dans le quartier de Vlangu, était entouré d'un mur identique à celui dont parle Anne Comnène. Cf. Millingen, Byzantine Constantinople, p. 314.  
<sup>43</sup> Cer. II, 13, p. 560.  
<sup>44</sup> Cer. I, App. p. 497.  
<sup>45</sup> Le port que Buondelmonti fait figurer sur son plan, sous le nom de portus palatii imp. (cf. Mordtmann, Constantinople, §§ 44 et 73) semble correspondre au port impérial du Boukoléon. Les deux jetées du port extérieur, surmontées d'un mur forment mantelot. Aucun texte byzantin ne confirme cette indication.  
<sup>46</sup> Anne Comn. I, p. 137 (I p. 105 Leib).  
<sup>47</sup> Cer. II, 18, p. 601; Cédric II, p. 292; Nicéas p. 289.  
<sup>48</sup> Cer. II, 13, p. 560.  
<sup>49</sup> Cer. II, 18, p. 601.  
<sup>50</sup> Cédric II, p. 375; Léon Diac. p. 87; Zonar. III, p. 517 sq.  
<sup>51</sup> Zonar. III, p. 517.  
<sup>52</sup> Glykas p. 573.  
<sup>53</sup> Cédric II, p. 375.

- <sup>54</sup> Cer. II, 18, p. 601.  
<sup>55</sup> Psellos (Sathas, M. B., IV p. 227), Chron. II, p. 103 Renauld.  
<sup>56</sup> Cédric II, p. 292.  
<sup>57</sup> Glykas p. 573; cf. Cédric II, p. 375.  
<sup>58</sup> Zonar. III, p. 357.  
<sup>59</sup> Nicéas p. 289.  
<sup>60</sup> Anne Comn. I, p. 137 (I p. 105 Leib).  
<sup>61</sup> Anne Comn. I, p. 334 (II p. 90 Leib).  
<sup>62</sup> Pachym. I, p. 391.  
<sup>63</sup> Cer. I, App. p. 492; Cédric II, p. 174; Théoph. Cont. p. 197.  
<sup>64</sup> Théoph. Cont. p. 19. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 104.  
<sup>65</sup> Descriptio urbis CP, p. 180.  
<sup>66</sup> Millingen, Byzantine Constantinople, p. 269, plan.  
<sup>67</sup> Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108, 111 Vogt).  
<sup>68</sup> Cf. plus haut, note 43.  
<sup>69</sup> Théoph. Cont. pp. 394, 727, 886; Cédric II, p. 292; Zonar. III, pp. 467—468.  
<sup>70</sup> Anne Comn. I, p. 137 (I p. 105 Leib).  
<sup>71</sup> Anne Comn. II, p. 287 (III p. 171 Leib).  
<sup>72</sup> Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 90—91 et plan. Cf. Labarte, Le Palais impérial, p. 178 et plan. Un itinéraire du port palatin au Grand Palais par les Skyla apparaît de toute façon improbable.  
<sup>73</sup> Nicéas p. 289.  
<sup>74</sup> Guillaume de Tyr (Migne P. L. 201) XX, c. 22.  
<sup>75</sup> Ebersolt, Le Grand Palais, p. 147; Labarte, Le Palais impérial, p. 204; Millingen, Byzantine Constantinople, p. 284; Du Cange, CP. christ. 1, p. 59.  
<sup>76</sup> Chalandon, Jean II et Manuel Comnène, Paris 1912, p. 547, donne un autre itinéraire par les jardins où s'élevaient l'église de Saint-Pierre, l'oratoire de Saint-Paul et Sainte-Barbe et le Pentacubiculum de Saint-Paul. De là, par le Justinianos, le Lausiakos et le Tripéon, le roi serait entré au Salon d'Or. Cet itinéraire ne semble pas être exact. Le roi suit la voie réservée aux empereurs, qui passaient par l'escalier du Boukoléon et la terrasse du Phare, pour monter du port au palais. Cependant, il se peut que le roi Amaury, au lieu de passer par l'escalier du Boukoléon, ait suivi une voie plus longue et ait fait son entrée au Palais par les Skyla.  
<sup>77</sup> Cer. II, 18, p. 601.  
<sup>78</sup> Sur son plan, Labarte (Le Palais impérial) a beaucoup trop éloigné de la mer la terrasse du Phare; Ebersolt (Le Grand Palais) a été mieux inspiré en la rapprochant.  
<sup>79</sup> Génés. p. 10; Glykas p. 532; Cédric II, p. 49; Théoph. Cont. p. 22.  
<sup>80</sup> Cer. II, 18, p. 601.  
<sup>81</sup> Anne Comn. I, p. 334 (II p. 90 Leib).  
<sup>82</sup> Théoph. Cont. p. 147. Cf. Labarte, Le Palais impérial, p. 214 et plan; Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 148—149.  
<sup>83</sup> Descriptio urbis CP, p. 180: « et omnia eius (palatii) aedificia marmorea in mare videntur prosternata, prope portulum imperatoris dicti. »  
<sup>84</sup> Cf. notes 67 et 74.  
<sup>85</sup> Pachym. I, p. 391.  
<sup>86</sup> Le Palais impérial, p. 201 et plan.  
<sup>87</sup> Théoph. Cont. p. 328.



- <sup>88</sup> Glykas p. 573.  
<sup>89</sup> Céd. II, p. 375.  
<sup>90</sup> Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108. 111 Vogt).  
<sup>91</sup> Zonar. III, p. 357.  
<sup>92</sup> Pachym. I, p. 391.  
<sup>93</sup> Léonard de Chio (Migne, P. G. 159, c. 935). Cf. Millingen, Byzantine Constantinople, pp. 232—233.  
<sup>94</sup> Sphrantzès p. 254.  
<sup>95</sup> Théoph. p. 671 (pp. 434—435 de B.); Céd. II, p. 12.  
<sup>96</sup> Cantac. III, pp. 232—233.  
<sup>97</sup> Ebersolt, Le Grand Palais, plan.  
<sup>98</sup> Descriptio urbis CP, p. 180.  
<sup>99</sup> Gyllius, Topographia 1, p. VII, in fine.  
<sup>100</sup> Théoph. Cont. p. 383, à propos du coup de main de Constantin Doukas et Céd. II, p. 613, à propos de la tentative de Théodose contre Michel VI Stratiotikos.  
<sup>101</sup> Byzantine Constantinople, p. 269.  
<sup>102</sup> *Ἀνάκτορα*, cf. plan.  
<sup>103</sup> Mordtmann, Constantinople, § 91. Cf. Millingen, Byzantine Constantinople, p. 125; R. Demangel, Le quartier des Manges et la première région de Constantinople, Paris 1939, pp. 39—47.  
<sup>104</sup> Constantinople, §§ 91, 94 et plan.  
<sup>105</sup> Ebersolt, CP byzantine, p. 53, n. 5.  
<sup>106</sup> Anne Comn. I, p. 137 (I p. 105 Leib).  
<sup>107</sup> Byzantine Constantinople, pp. 274—275.  
<sup>108</sup> Glykas p. 573; Céd. II, p. 375; Anne Comn. I, p. 137 (I p. 105 Leib).  
<sup>109</sup> Cer. I, 11, p. 86 (I p. 78 Vogt).  
<sup>110</sup> Khitrowo, Itinéraires 1, p. 235.  
<sup>111</sup> Anne Comn. I, p. 137 (I p. 105 Leib).  
<sup>112</sup> Anne Comn. I, p. 334 (II p. 90 Leib).  
<sup>113</sup> Céd. II, p. 538. Cf. Psellos (Sathas, M. B., IV p. 97), Chron. I p. 109 Renauld.  
<sup>114</sup> Nicéas p. 452.  
<sup>115</sup> Preger 2, p. 230.  
<sup>116</sup> Zonar. III, p. 608: *ὁ βασιλεὺς ἀνωθεν διὰ τινος συνθήματος ... ἐπέχει τῇ νηϊ τὴν εἰς τὰ βασιλεια πάροδον.*  
<sup>117</sup> Cer. II, 18, p. 601.  
<sup>118</sup> Byzantine Constantinople, p. 275.  
<sup>119</sup> Preger 2, p. 231.  
<sup>120</sup> Théoph. Cont. p. 336: *χρηματίζει εἰς βεστιάριον.*  
<sup>121</sup> Preger 2, pp. 231—232. Cf. Codin. p. 87; Banduri, Imp. Orientale 3, p. 45.  
<sup>122</sup> Léon Gramm. p. 185; Céd. I, p. 685 sq.  
<sup>123</sup> Théoph. p. 284 (p. 184 de B.).  
<sup>124</sup> Théoph. p. 564 (p. 368 de B.).  
<sup>125</sup> Le Palais impérial, p. 208.  
<sup>126</sup> Gyllius, Topographia 2, p. 15.  
<sup>127</sup> C. Theod. XIV, 6, 5, de calcis coctoribus, lex ultima.  
<sup>128</sup> Zosime pp. 139—140 (pp. 126—128 Mend.); Marcellinus comes, Chr. an. 509 (p. 97 Mommsen, Chron. min. II); Malalas p. 479; Proc., De Aedif. p. 190 (p. 26 Haury) sq.

- <sup>129</sup> Preger 2, p. 188; cf. Codin. p. 52; Banduri, Imp. Orientale 2, p. 30.  
<sup>130</sup> Léon Gramm. p. 135; Céd. I, p. 685.  
<sup>131</sup> Preger 2, p. 257.  
<sup>132</sup> Leunclavius, Pand. hist. turc. (Migne P. G. 159, 877). Cf. Millingen, Byzantine Constantinople, p. 263.  
<sup>133</sup> Preger 2, p. 257.  
<sup>134</sup> Chron. Pasc. p. 700; Théoph. p. 364 (p. 235 de B.); Joël p. 45.  
<sup>135</sup> Céd. I, pp. 685, 712; Léon Gramm. p. 135; Léon Diac. p. 83; Preger 2, p. 229 sq.  
<sup>136</sup> Céd. I, p. 775; Zonar. III, p. 174; Nicéas p. 585; Preger 2, pp. 184, 267 sq.  
<sup>137</sup> Byzantine Constantinople, p. 291, n. 2.  
<sup>138</sup> Byzantine Constantinople, p. 288.  
<sup>139</sup> Byzantine Constantinople, p. 275.  
<sup>140</sup> Preger 2, p. 231.  
<sup>141</sup> Preger 2, pp. 231, 256, 279.  
<sup>142</sup> Jean d'Antioche (Müller, FHG 5, p. 38).  
<sup>143</sup> Chron. Pasc. p. 700.  
<sup>144</sup> Mordtmann, Constantinople, § 99.  
<sup>145</sup> Théoph. p. 284 (p. 184 de B.); Chron. Pasc. p. 622.  
<sup>146</sup> Preger 2, p. 147.  
<sup>147</sup> Preger 2, p. 148.  
<sup>148</sup> Preger 2, p. 148.  
<sup>149</sup> Théoph. p. 564 (p. 368 de B.).



### D. Le Palais d'Hormisdas\*

Le Palais d'Hormisdas, ἡ Ὁρμισδα οἰκία<sup>1</sup>, ἡ βασιλέως ἀδελή, ἡ Ὁρμισδοῦ τὸ παλατιὸν ἐπώνυμος ἦν<sup>2</sup>, tirait son nom du prince persan Hormisdas, qui vint chercher asile à la cour de Constantin le Grand<sup>3</sup> et qui fit sans doute construire ce palais, situé à proximité de la demeure impériale, ἀγχιστα τῶν βασιλείων<sup>4</sup>. Au VI<sup>e</sup> siècle, Justinien I<sup>er</sup> y résida, alors qu'il n'était encore que prince héritier. C'était un très vaste édifice, κτίσματα εὐμεγεθέστατα<sup>5</sup>, que Justinien restaura et embellit avec magnificence. Plus tard, devenu empereur, Justinien l'annexa et le relia au Grand Palais, τοῖς ἄλλοις βασιλείοις ἐνήψεν<sup>6</sup>, τῷ παλατίῳ ἐνέθηκεν<sup>7</sup>. Ces expressions laissent supposer que, non content d'annexer, Justinien relia le palais d'Hormisdas au Grand Palais, sans doute par quelque passage aérien, selon la coutume de l'époque. De plus, Justinien édifia autour de son ancienne demeure un groupe d'églises, sous les vocables des Saints-Serge-et-Bacchus et des Saints-Pierre-et-Paul. Ces églises dépendaient du Grand Palais, auquel elles se trouvaient indirectement reliées par le palais d'Hormisdas voisin. C'est ainsi que s'explique la phrase de Procope: ἐπὶ κοινῆς ... καὶ τὸ προσήκειν τοῖς βασιλείοις<sup>8</sup>. Quelques années plus tard, Justinien ayant fait don de tous ses biens patrimoniaux aux églises précitées, leur offrit en outre son ancienne demeure, qui fut convertie en monastère d'hommes nobles<sup>9</sup>. L'histoire du palais d'Hormisdas se confond dès lors avec celle du monastère d'Hormisdas.

Le monastère d'Hormisdas, qui relevait des empereurs<sup>10</sup>, est appelé indifféremment monastère des Saints-Serge-et-Bacchus<sup>11</sup> ou monastère d'Hormisdas<sup>12</sup>. Le palais d'Hormisdas était déjà converti en couvent bien avant l'exil du patriarche Eutychios. Ce dernier fut, en effet, arrêté alors qu'il célébrait l'office de la fête de saint Timothée, le 22 janvier 565<sup>13</sup>. Le 22 janvier 577, Eutychios fut, d'ailleurs, rappelé et intronisé dans ce même couvent d'Hormisdas<sup>14</sup>.

Les historiens byzantins font souvent mention de ce monastère célèbre, tant à cause de sa situation aux portes mêmes du Grand Palais qu'à cause de ses richesses et de ses privilèges. Ses higoumènes figurent dans de nombreux actes synodaux<sup>15</sup>; ils semblent avoir fait partie du clergé palatin<sup>16</sup>. L'un d'eux, Jean dit Jannis, parvint même au patriarcat, sous le règne de Théophile (829—842)<sup>17</sup>. La vénération particulière, dont les Byzantins entouraient les Saints-Serge-et-Bacchus, ajoutait encore à la renommée du monastère dont dépendait l'église,

placée sous leur vocable. Cette église touchait une part dans la répartition des taxes versées par les nouveaux dignitaires<sup>18</sup>, et chaque année, le mardi de Pâques, les empereurs s'y rendaient en grande pompe<sup>19</sup>.

En sa qualité de « maison impériale », le monastère était placé sous la surveillance d'un administrateur, choisi parmi les plus hauts dignitaires; le nom de Constantin, patrice, ex-consul et *κουράτωρ τοῦ βασιλικοῦ τῶν Ὁρμισδοῦ οἴκου*<sup>20</sup> figure dans les actes du 6<sup>e</sup> concile, celui de Constantin Lardys, ex-préfet du prétoire et logothète, remplissant les fonctions de *κουράτωρ τῶν Ὁρμισδοῦ*<sup>21</sup>, est cité par la Chronique Pascale et Théophane cite un certain David, chartophylax d'Hormisdas, sous Phokas<sup>22</sup>.

Continuant la tradition de Justinien, les empereurs comblaient de dons et de largesses le monastère, considéré un peu comme une dépendance du Grand Palais et dont les moines étaient recrutés parmi les hauts personnages de la cour<sup>23</sup>. Il se pourrait que Justinien ait offert au pape le patronage du monastère d'Hormisdas, ou du moins, l'autorisation d'officier selon le rite romain dans l'une de ses chapelles. Ce privilège, au reste, semble avoir été retiré peu après, car le pape Vigile fut arrêté par ordre de Justinien à Saint-Serge-d'Hormisdas<sup>24</sup>. A l'époque de Basile I<sup>er</sup>, le monastère d'Hormisdas, ou plus probablement, l'église de Saint-Pierre seule, relevait de Rome<sup>25</sup>. Il est, au surplus, fort naturel que les papes aient eu à leur disposition une église où leurs légats pouvaient officier selon le rite romain et l'église de Saint-Pierre, contiguë à Saint-Serge, était toute désignée. Le schisme du XI<sup>e</sup> siècle priva, sans doute, la papauté de ses privilèges, mais, après la prise de Constantinople par les Croisés en 1204, Innocent III se hâta de revendiquer le patronage des églises du Boukoléon, Notre-Dame du Phare et celui des églises des Blachernes, Notre-Dame des Blachernes<sup>26</sup>.

L'église de Saint-Serge, magnifiquement décorée par Justinien, souffrit pendant la Querelle iconoclaste. Ses peintures et ses mosaïques furent râclées, mais, dès le règne de Théophile (829—842), l'higoumène du monastère les fit rétablir<sup>27</sup>. Quant au monastère de Saint-Serge-d'Hormisdas, il existait encore sous ce nom au X<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup> et il continua sans doute d'exister jusqu'aux derniers temps de l'empire byzantin. En 1200, Antoine de Novgorod le mentionne<sup>29</sup>; en 1350, Etienne de Novgorod le visite<sup>30</sup>, en 1393, le scribe Alexandre le cite<sup>31</sup>. En 1422, Buondelmonti l'inscrit sur son plan sous le nom de *domus papae*<sup>32</sup>. Saint-Serge est encore debout aujourd'hui, c'est la mosquée de la petite Sainte-Sophie, Küçük-ayasofya. L'église des Saints-Pierre-et-Paul a disparu<sup>33</sup>. Quant au palais d'Hormisdas, il n'en reste aucune trace.

*Situation du palais-monastère d'Hormisdas.* Le palais d'Hormisdas doit être cherché dans le voisinage immédiat de Saint-Serge. Les sources signalent, en effet, la proximité d'Hormisdas avec le groupe d'églises construites par Justinien<sup>34</sup>. D'autre part, le palais d'Hormisdas était assez rapproché du Grand Palais<sup>35</sup>, ce qui permit à Justinien d'annexer et de relier son ancienne demeure au palais impérial<sup>36</sup>. L'annexion ne fut pas maintenue, mais le palais-monastère d'Hormisdas resta relié au Grand Palais par les passages aériens signalés. Sans

\* Byzantinoslavica 12, 1951, pp. 210—237.



doute, ces passages ne sont pas expressément cités, mais leur existence ressort implicitement des textes précités de Procope et du chapitre 11 du Livre I des Cérémonies. D'après ce dernier<sup>37</sup>, l'empereur, en effet, sort des Skyla dans l'Hippodrome, le traverse et par les anciens asékrateia se rend dans les catéchumènes de Saint-Serge, où il est reçu par l'higoumène. Pendant toute la cérémonie, l'empereur ne quitte pas les catéchumènes; de là, il assiste à l'office, là il communique et il déjeune, de là, il part pour rentrer au Grand Palais, en suivant le même itinéraire qu'à l'aller. Dans l'itinéraire du chapitre 11, l'empereur ne traverse pas l'Hippodrome des courses, comme on l'a cru à tort<sup>38</sup>, mais l'Hippodrome couvert situé devant les Skyla; il ne contourne pas la Sphéndonè par l'ouest, mais il la longe à l'est. Le trajet qu'il accomplit est court et direct. Si l'empereur s'était rendu à Saint-Serge par l'Hippodrome et par la ville, son itinéraire aurait été certainement jalonné par des points de repère et il aurait pénétré dans l'église par la nef et l'higoumène l'aurait accueilli devant la porte basilique et non dans les catéchumènes. Lorsqu'en effet, l'empereur se rendait directement de son palais aux catéchumènes de Sainte-Sophie, il ne suivait pas la voie publique, mais il passait par des galeries surélevées<sup>39</sup>. Lorsque le protocole imposait aux empereurs l'obligation de visiter quelque sanctuaire de la capitale, ils s'y rendaient à cheval et non à pied<sup>40</sup>. Lorsque les empereurs sortaient par les Skyla pour se rendre dans la ville, ils montaient à cheval dans l'Hippodrome couvert, devant les Skyla. C'est également là qu'ils descendaient de cheval pour rentrer au Palais<sup>41</sup>.

Aucun texte n'a jamais fait allusion à des bâtiments administratifs et judiciaires situés à l'ouest de l'Hippodrome, sur la voie menant à Saint-Serge. Les anciens asékrateia, τὰ παλαιὰ ἀσκηρητεῖα, dont il est question au chapitre 11, ne se trouvaient pas au-delà de l'Hippodrome, mais tout près des Skyla, comme le prouve un texte de Cédrene. Attaqué par Bardas dans le Lausiakos, Théoctiste, dans l'espoir de se réfugier aux asékrateia, s'enfuit dans la direction de l'Hippodrome, où siégeaient alors les asékrateis, mais il fut rejoint dans les Skyla et massacré<sup>42</sup>. Théoctiste remplissait alors les fonctions de premier ministre et, en cette qualité, il avait des rapports constants avec les asékrateia, sorte de Conseil d'Etat et de haute cour. Il habitait lui-même au Grand Palais, dans le voisinage de l'abside<sup>43</sup>. Si les asékrateia avaient été situés à l'ouest de l'Hippodrome, dans la capitale, l'éloignement aurait rendu les rapports difficiles; enfin, on ne comprendrait guère que Théoctiste, attaqué en plein Palais, ait songé à chercher asile dans un édifice aussi lointain. Georges le Moine<sup>44</sup>, au surplus, nous montre Théoctiste, avant d'entrer au Lausiakos pour y assister à la procession coutumière, allant prendre dans les asékrateia les papiers d'affaires dont il avait besoin pour la séance. Ce texte démontre incontestablement la proximité des asékrateia avec le Lausiakos. D'un autre côté, à l'occasion, les empereurs assistaient aux audiences des asékrateia<sup>45</sup>. Il n'était guère dans les habitudes<sup>46</sup>

des souverains de se transporter hors de leur Palais, pour rendre la justice. Dans l'itinéraire du chapitre 11 du livre I du Livre des Cérémonies, l'empereur, après avoir donc traversé l'Hippodrome couvert, en sort par les asékrateia,

teia, d'où il gagne les catéchumènes de Saint-Serge. Comme dans ce trajet l'empereur ne passe certainement pas par l'Hippodrome, il doit nécessairement en longer le flanc est. Saint-Serge était situé dans la petite plaine qui s'étendait entre la Sphéndonè et la mer et se trouvait par conséquent à une certaine distance des Skyla, au sud-ouest de cet édifice et à un niveau bien inférieur. Pour se rendre des Skyla dans la direction de Saint-Serge, la voie la plus commode était de suivre les passages de Marcien, qui longeaient le flanc est de la Sphéndonè. C'est en effet par ces passages que l'on se rendait à l'oratoire de Saint-Pierre, dominant le quartier d'Hormisdas<sup>47</sup>. Il est donc très probable que l'empereur a dû suivre les péridromes de Marcien jusqu'au bout, autrement dit, jusqu'à hauteur de l'oratoire de Saint-Pierre. A partir de là, au-dessus du sol en pentes assez accentuées, il devait exister un passage aérien reliant les péridromes de Marcien à l'étage supérieur du palais d'Hormisdas presque contigu avec Saint-Serge<sup>48</sup>. Ce passage fut l'œuvre de Justinien, qui pouvait se transporter ainsi facilement du Palais impérial à son ancienne résidence.

Le palais d'Hormisdas n'était pas un palais maritime. Cédrene, en effet, distingue nettement l'ancienne résidence de Justinien, ἰδιον αὐτοῦ οἶκον d'un autre palais situé vers la mer, παλάτιον πρὸς θάλασσαν et voisin de Saint-Serge<sup>49</sup>. Cet autre palais était le palais du Boukoléon de l'ouest. La façade du palais d'Hormisdas ne s'appuyait certainement pas sur le mur maritime, car cette position exceptionnelle n'aurait pas manqué d'être signalée par les sources; or, ni Procope, ni Cédrene, ni les Patria n'y font allusion.

Barth<sup>50</sup> signale, au sud de l'Hippodrome jusqu'à la mer, les ruines de vieilles constructions byzantines. « Le long de la voie ferrée, écrit-il, des arcs soutenus par de hauts piliers en briques apparaissent ... Ces arceaux ne sont peut-être rien moins que les assises du palais de Justinien; et vis-à-vis, au milieu des murs de la rive, on découvre une façade ébréchée avec sept arceaux; trois fenêtres sont entourées de blocs de marbre. Peut-être avons-nous là les derniers témoins du palais de Sophie qui devait toucher à St. Serge ».

Sur ce dernier point, Barth fait erreur; le palais de Sophie était situé assez loin à l'ouest de Saint-Serge. Le palais aux trois fenêtres auquel il fait allusion est celui du Boukoléon de Théodose II. Le palais d'Hormisdas doit être cherché, semble-t-il, entre Saint-Serge et la Sphéndonè, à une certaine distance du mur maritime. D'après Mordtmann<sup>51</sup>; « les ruines qui existent à quelques pas de la mer, correspondent à l'ancienne maison de Justinien; elles sont séparées par la ligne du chemin de fer, d'autres substructions aux voûtes énormes, qui supportaient un beau portail byzantin aujourd'hui détruit et que continuait un large mur, les péridromes de Marcien, limite occidentale du Grand Palais ». Les ruines voisines de Çatladıkapi semblent plutôt correspondre au palais du Boukoléon de Théodose II; quant aux substructions aux voûtes énormes, elles pourraient marquer l'emplacement de l'antique palais d'Hormisdas.

En dehors du texte de Cédrene, en effet, diverses considérations engagent à éloigner du rivage le palais d'Hormisdas. Ce dernier était un très vaste palais



216 destiné à servir d'habitation à de hauts et puissants personnages; or, un palais encastré dans le mur maritime et dont la partie supérieure de la façade avait seule vue sur la mer, convenait mal à une habitation princière. Les étages inférieurs devaient être en partie inutilisables, vu l'obscurité. Dans ces conditions, aménager un pareil palais en monastère aux multiples cellules aurait été une entreprise difficile. Le monastère d'Hormisdas était assez rapproché du Grand Palais<sup>52</sup>; il est donc permis de supposer que ce monastère se trouvait au nord de Saint-Serge, du côté de la Sphéndonè.

De ce qui précède il résulte les constatations suivantes:

1. L'antique palais d'Hormisdas fut restauré et habité par Justinien, qui le transforma ensuite en monastère sous les vocables des Saints-Serge-et-Bacchus. Ce monastère est souvent désigné sous le nom de monastère d'Hormisdas à cause de sa situation. Le palais d'Hormisdas, la maison de Justinien, le monastère des Saints-Serge-et-Bacchus ne sont en réalité qu'un seul et même édifice.

2. Justinien annexa et relia au Grand Palais le palais d'Hormisdas; l'annexion ne fut pas maintenue, mais la liaison subsista.

3. Le palais d'Hormisdas est distinct d'un palais maritime très voisin, encastré dans le rempart. Ce palais maritime n'est autre que le palais du Boukoléon de l'ouest, bâti par Théodose II.

4. Il existait un second palais maritime, encastré lui aussi dans le rempart, à l'est du précédent. Ce second palais, appelé à tort, palais de Justinien, n'est autre que le palais du Boukoléon de l'est, bâti également par Théodose II.

5. Le palais d'Hormisdas et les deux palais du Boukoléon sont trois palais distincts par leur situation, leur destination et leur histoire.

Il reste à examiner les opinions des divers savants archéologues qui ont eu à s'occuper du palais d'Hormisdas.

Millingen<sup>53</sup> suppose que les noms de « palais d'Hormisdas » et « palais du Boukoléon » sont des noms différents attribués, selon les époques, au même édifice. « Palais d'Hormisdas » aurait été le nom primitif; « palais du Boukoléon », le nom postérieur. La substitution du nom se serait faite probablement au cours du X<sup>e</sup> siècle. Sans doute, les substitutions de nom sont fréquentes à Byzance; les quartiers, les ports et les édifices changeaient souvent d'appellations, suivant les époques. Mais, généralement, ces changements de noms avaient une raison.

Millingen constate, il est vrai, que sa thèse concorde mal avec les données des Patria. Les Patria distinguent, en effet, nettement les palais du Boukoléon, bâtis par Théodose II sur le mur maritime<sup>54</sup>, du palais d'Hormisdas, voisin de Saint-Serge, habité par Justinien<sup>55</sup>. Pour résoudre la difficulté, Millingen tente l'explication suivante.

217 Le palais du Boukoléon se composait de deux bâtiments, distants d'une centaine de mètres l'un de l'autre. Le rédacteur des Patria a donné le nom de palais du Boukoléon à l'un de ces bâtiments, celui de l'ouest, situé près de Çatladı-kapı et a réservé le nom de palais d'Hormisdas au bâtiment de l'est, plus

éloigné de la porte précitée. C'est ce dernier palais qui aurait été la demeure de Justinien. Quant au monastère des Saints-Serge-et-Bacchus, ordinairement appelé monastère d'Hormisdas, Millingen n'y fait qu'une brève allusion et semble croire que ce monastère fut construit par Justinien. Mais le texte des Patria<sup>56</sup>, auquel il se réfère, ne dit rien de tel. Les Patria se contentent de constater que Justinien habita le quartier d'Hormisdas, qu'il y avait sa maison et que cette maison fut placée sous le vocable des Saints-Serge-et-Bacchus. Millingen ne cite même pas le texte précis de Cédrene, signalant la donation faite par Justinien aux églises des Saints-Serge-et-Bacchus, de sa propre maison, sous condition que cette maison fût transformée en monastère.

Nous savons de façon certaine par Procope<sup>57</sup> que Justinien avait choisi le palais d'Hormisdas comme résidence et que c'est à proximité immédiate de ce palais qu'il construisit tout un groupe d'églises, parmi lesquelles Saint-Serge. La maison de Justinien ne peut donc être cherchée que dans le voisinage de Saint-Serge et dans le quartier d'Hormisdas. La situation que Millingen lui assigne fort loin à l'est de Saint-Serge, hors des limites du quartier d'Hormisdas, est injustifiée.

Le quartier d'Hormisdas était un quartier urbain et l'église Saint-Serge marque approximativement la limite de ce quartier. Un édifice situé fort loin à l'est de Saint-Serge, dans la région où s'élevait le Grand Palais, n'a pu évidemment à aucune époque porter le nom d'Hormisdas. Il faut ajouter qu'étant donnée leur situation les palais maritimes faisaient partie intégrante du Grand Palais; Justinien n'aurait donc pas eu besoin de les annexer à la demeure impériale. Si le palais d'Hormisdas ou maison de Justinien pouvait être identifié avec l'un des palais maritimes, ce serait plutôt avec le palais maritime de l'ouest, voisin de Saint-Serge, mais pareille identification est impossible. De même, Justinien n'a pas construit le monastère de Saint-Serge-d'Hormisdas, mais il a donné sa propre maison, ancien palais d'Hormisdas, pour en faire un monastère sous le vocable de Saint-Serge.

La position que Millingen attribue à la maison de Justinien par rapport à Saint-Serge exclut toute liaison entre les deux édifices, vu la distance. Pour se rendre de leur couvent à leur église patronale, les moines auraient eu à effectuer un fort long trajet.

Jamais les historiens byzantins n'ont accolé le qualificatif « d'Hormisdas » aux palais précités. Toutes les fois que le nom d'Hormisdas est indiqué, on peut être certain qu'il s'agit d'un édifice ou d'un emplacement situé autour de Saint-Serge ou à l'ouest de cette église.

218 Les Patria<sup>58</sup> situent dans le quartier d'Hormisdas le port de Julien, qui se trouvait indiscutablement à une certaine distance à l'ouest de Saint-Serge. Millingen, il est vrai, conteste l'autorité des Patria sur ce point et considère le port d'Hormisdas comme distinct du port de Julien, ce qui mérite examen.

Millingen<sup>59</sup> trouve tout naturel que les deux palais maritimes, situés à l'est de Saint-Serge-d'Hormisdas et dont l'un au moins était assez proche de l'église, aient porté le nom d'Hormisdas. L'argument semble assez médiocre.



Les deux palais maritimes étaient des palais impériaux, compris dans l'enceinte palatiale; or, le quartier d'Hormisdas était un quartier urbain; ce quartier s'arrêtait à la limite occidentale du palais impérial et n'empiétait pas sur le territoire du palais impérial. Donner le nom de palais d'Hormisdas à un palais situé en dehors du quartier ainsi nommé, eût été chose fort étrange. La plage, qui s'étendait devant le Grand Palais et le long de laquelle s'élevaient les deux palais maritimes, plage qui prit à une époque indéterminée le nom de Boukoléon, n'a jamais porté le nom de plage d'Hormisdas.

Millingen<sup>60</sup> affirme que le nom d'Hormisdas tomba en désuétude et disparut, lorsque le nom de Boukoléon entra en usage et il conclut que les deux noms précités servirent à désigner les mêmes édifices, selon les époques. D'après lui, le nom de Boukoléon apparut au X<sup>e</sup> siècle, au temps de Constantin VII Porphyrogénète, ou peut-être, même dès le IX<sup>e</sup> siècle. Le nom de Boukoléon se trouve, en effet, dans le Livre des Cérémonies<sup>61</sup>, mais ces textes semblent remonter au 9<sup>e</sup> siècle. Le nom d'Hormisdas n'était, d'ailleurs, nullement tombé en désuétude au X<sup>e</sup> siècle, puisque Constantin VII Porphyrogénète en fait mention. Lors de la grande réception du dimanche 31 mai 946 à la Magnaure, les lustres qui décoraient la salle avaient été empruntés au monastère des Saints-Serge-et-Bacchus d'Hormisdas<sup>62</sup>. Ainsi, au milieu du X<sup>e</sup> siècle, alors que le nom de Boukoléon était déjà en usage d'une manière courante, le nom d'Hormisdas était encore officiellement employé. Au XI<sup>e</sup> siècle, les rédacteurs des Patria distinguent nettement les palais du Boukoléon<sup>63</sup> des édifices du quartier d'Hormisdas<sup>64</sup>. A aucune époque, le nom de Boukoléon n'a pu se substituer au nom d'Hormisdas, car il s'agissait de régions absolument différentes. Si, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, le nom de Boukoléon s'est étendu à l'ensemble des édifices qui constituaient le Grand Palais, il n'a jamais été appliqué à des édifices situés en dehors de l'enceinte palatiale. De même jamais le nom d'Hormisdas n'a pu être attribué à des édifices palatins. La thèse de Millingen, pour séduisante qu'elle paraisse, semble de toute façon inacceptable.

219 De ce qui précède, il résulte les constatations suivantes:

1. Les noms d'Hormisdas et de Boukoléon s'appliquent à des quartiers et à des édifices différents.
2. Le nom de Boukoléon ne s'est pas substitué au nom d'Hormisdas, mais ces deux noms étaient en usage concurremment.
3. Les Patria ont raison de distinguer les palais maritimes du Boukoléon du palais d'Hormisdas.

Loin de confondre le palais d'Hormisdas avec celui du Boukoléon, Labarte<sup>65</sup> les éloigne singulièrement l'un de l'autre. Labarte situe correctement le palais d'Hormisdas, habité par Justinien et transformé par lui en monastère, à proximité de Saint-Serge, dans le quartier urbain d'Hormisdas, au sud de l'Hippodrome; mais Labarte place le palais maritime du Boukoléon dans les parages de Ahir-

kapi, autrement dit, franchement à l'est du Grand Palais, à proximité du Tzykanistèrion de Basile I<sup>er</sup>.

Labarte accuse les rédacteurs des Patria de s'être trompés en attribuant à Théodose II seul la construction du palais du Boukoléon, tel qu'il existait au XI<sup>e</sup> siècle. Il affirme que Nicéphore II Phokas agrandit considérablement l'édifice de Théodose II, en le flanquant d'un château-fort, véritable donjon-citadelle, entouré d'une puissante enceinte de murailles. Nous verrons ailleurs que ce prétendu donjon du Boukoléon, créé par l'imagination de Labarte, n'a jamais existé.

La position assignée par Labarte au palais maritime de Théodose II du Boukoléon est, d'ailleurs, inadmissible. Au V<sup>e</sup> siècle, le Grand Palais ne s'étendait très probablement pas jusqu'à Ahirkapi. Enfin, aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, la plage dite du Boukoléon ne se prolongeait certainement pas dans la direction d'Ahirkapi. Il faut ajouter que la position des deux palais maritimes, bâtis par Théodose II sur le rempart même, est connue. Aucun palais correspondant à la description donnée par les Patria n'a jamais été signalé du côté d'Ahirkapi.

Mordtmann<sup>66</sup> situe correctement le quartier d'Hormisdas au sud de l'Hippodrome, mais il place sur le rivage l'ancienne maison de Justinien, près de la porte de Çatladıkapi. Mordtmann situe le palais du Boukoléon dans les parages d'Ahirkapi<sup>67</sup>.

Paspatis<sup>68</sup> rejette le palais du Boukoléon du côté d'Incili-köşk, autrement dit en dehors des limites du Grand Palais, à l'est. Les substructions qu'il attribue au palais du Boukoléon correspondent plutôt à celles du palais des Manges<sup>69</sup>.

Djelal-Essad<sup>70</sup> adopte l'opinion de Millingen, sans discussion.

Ebersolt<sup>71</sup> enfin, situe également le palais d'Hormisdas ou maison de Justinien le long de la mer, dans la région du Grand Palais, assez loin de Saint-Serge. L'opinion de ces divers savants se heurte à de telles objections qu'il est impossible de s'y rallier.

De ce qui précède il est permis de tirer les conclusions que voici:

1. Le palais d'Hormisdas, le palais de Justinien, le monastère des Saints-Serge-et-Bacchus d'Hormisdas ne forment qu'un seul et même édifice, bâti sous Constantin le Grand, restauré par Justinien et transformé en monastère.
2. Le palais d'Hormisdas s'élevait dans le quartier de ce nom, à proximité de Saint-Serge, entre cette église et la Sphendonè. Il était relié au Grand Palais par un passage aérien et par les péridromes de Marcien.
3. Le palais d'Hormisdas ne faisait pas partie intégrante du Grand Palais; après une courte annexion au début du règne de Justinien, il fut définitivement rejeté en dehors de l'enceinte palatiale.
4. Le palais d'Hormisdas n'était pas un palais maritime et sa façade méridionale ne s'appuyait pas sur les remparts; c'était un édifice d'assez grandes dimensions, très rapproché du mur d'enceinte occidental du Grand Palais.



5. Le palais d'Hormisdas, construit au IV<sup>e</sup> siècle par le prince persan de ce nom, appartenait, au début du VI<sup>e</sup> siècle, à Justinien qui l'habita. Le palais fut converti en monastère, sans doute peu de temps après la construction de Saint-Serge, autrement dit, après 532.

6. Le palais d'Hormisdas n'a rien de commun avec les palais maritimes encastés dans le rempart.

7. Les deux palais maritimes ont été bâtis par Théodose II; la partie supérieure de leur façade méridionale s'appuyait sur les murs maritimes. Ces deux palais faisaient partie intégrante du Grand Palais et se trouvaient dans l'enceinte palatiale. Le premier était situé à l'est de Saint-Serge et non loin de cette église, tout près de l'antique porte du Lion, appelée par les Turcs Çatladıkapi, en face d'un célèbre groupe représentant un lion terrassant un bœuf, le long de la plage qui s'étendait au pied du Grand Palais, plage dite du Boukoléon à une époque indéterminée. Ce premier palais, avec sa rangée de trois fenêtres décorées de lions, est désigné par les Patria sous le nom de palais du Boukoléon, et par Pierre Gylles sous le nom de palais de Léon Macellos. Situé à peu près dans l'axe des Skyla, il marquait la limite occidentale du Grand Palais.

Le second palais maritime s'élevait à une centaine de mètres à l'est du premier et devait se trouver approximativement dans l'axe du Salon d'Or ou de la terrasse du Phare. Les Patria l'appellent également palais du Boukoléon, parce qu'il se trouvait de long de la plage dite du Boukoléon. C'est à tort que ce palais a été identifié par les savants modernes avec le palais de Justinien.

8. Les deux palais du Boukoléon, dépendances du Grand Palais, servirent parfois de résidences, non aux souverains eux-mêmes, mais à certains membres de leur famille. Les empereurs s'y transportaient à l'occasion pour jouir de plus près du spectacle de la mer. Les salles basses de ces palais semblent avoir été utilisées comme cantonnements par les soldats de la garde et par les matelots de la flotille impériale.

9. Le nom de Boukoléon n'a pas remplacé le nom d'Hormisdas, tombé en désuétude, mais ces deux noms ont été employés simultanément comme désignant des régions différentes et des édifices distincts. Le nom d'Hormisdas est strictement resté attaché au quartier urbain qui s'étendait au sud de la Sphendonè et à l'ouest des limites du Grand Palais, ainsi qu'aux édifices qui s'élevaient dans ce quartier. Le nom de Boukoléon, primitivement appliqué à l'issue maritime occidentale du Grand Palais, a été ensuite attribué au palais maritime, voisin de cette issue, puis à la plage située au pied du Grand Palais, aux édifices qui bordaient celle-ci et au port palatin qu'on y avait creusé et enfin à l'ensemble des bâtiments qui composaient le Grand Palais lui-même. Le palais du Boukoléon des chroniqueurs occidentaux du XIII<sup>e</sup> siècle n'est autre que le Grand Palais. A Byzance, dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, le Grand Palais avait pris officiellement le nom de palais du Boukoléon. Les édifices, bâtis en bordure du rivage, autrement dit, les deux anciens palais du Boukoléon, étaient appelés, palais d'en bas, tandis

que les édifices bâtis sur la hauteur, autrement dit, le Grand Palais proprement dit, étaient appelés palais d'en haut.

Le palais d'Hormisdas n'avait rien de commun avec les palais maritimes du Boukoléon. Et, en effet:

1. Les noms sont différents et l'hypothèse d'une substitution de noms est impossible à justifier.

2. Le quartier d'Hormisdas ne peut être confondu avec la région du Boukoléon.

3. Le palais d'Hormisdas date de l'époque de Constantin le Grand; les palais du Boukoléon furent bâtis par Théodose II.

4. Le palais d'Hormisdas n'est pas un palais maritime, alors que les palais du Boukoléon ont leur façade sur la mer.

5. Le palais d'Hormisdas ne fait pas partie intégrante du Grand Palais, sauf pendant la courte annexion réalisée par Justinien; les palais du Boukoléon dépendent du Grand Palais.

6. Le palais d'Hormisdas était relié au Grand Palais par des passages surélevés; il n'en était peut-être pas de même pour les palais du Boukoléon.

7. Le palais d'Hormisdas fut magnifiquement restauré par Justinien, qui ne semble pas avoir effectué des réparations aux palais du Boukoléon.

8. Le palais d'Hormisdas fut converti en monastère; les palais du Boukoléon restèrent des palais impériaux.

9. Le palais d'Hormisdas et les palais du Boukoléon ont chacun leur histoire propre.

10. Les empereurs visitaient le palais-monastère d'Hormisdas en certains jours de fête seulement, tandis que, à toute heure, ils pouvaient se rendre aux palais du Boukoléon pour y jouir de la vue.

11. Le palais d'Hormisdas, depuis sa transformation en monastère, était habité par des moines; les palais du Boukoléon servirent parfois de résidences, sinon aux empereurs, du moins à des membres de la famille impériale.

12. Le palais d'Hormisdas ne fut jamais utilisé comme prison; il existait des prisons d'État dans les palais du Boukoléon.

13. Comme la plupart des monastères, le palais d'Hormisdas avec le groupe d'églises qui en dépendaient, était entouré d'une clôture spéciale; il n'en était pas de même pour les palais du Boukoléon.

14. Le palais d'Hormisdas a disparu; les ruines de deux palais maritimes du Boukoléon ont subsisté jusqu'aux temps modernes.

15. La plage qui s'étendait devant les palais du Boukoléon était décorée de statues nombreuses; aucune œuvre d'art n'est signalée dans les parages du palais d'Hormisdas.

16. Enfin, les pèlerins et les pieux Byzantins pouvaient visiter le palais-monastère d'Hormisdas; l'accès des palais du Boukoléon était interdit au public.



*Τὸ καταβάσιον τοῦ Βουκολέοντος.* L'escalier du Boukoléon

L'existence d'un escalier descendant de la terrasse du Phare au port du Boukoléon est établie par deux textes du Livre des Cérémonies<sup>72</sup> et confirmée par un passage de Guillaume de Tyr<sup>73</sup>. L'impératrice Euphrosyne, femme d'Alexis III Ange, chassée du palais, fut conduite *διὰ καθόδου τοῖς πολλοῖς ἀδήλου* et jetée dans une embarcation, qui la mena au couvent de Nematarea, vers l'embouchure du Pont-Euxin<sup>74</sup>. Cette descente ignorée du public est peut-être l'escalier du Boukoléon, à supposer que l'événement se soit passé au Grand Palais.

L'escalier du Boukoléon se trouvait sur le flanc oriental de la terrasse. L'em-pereur, en effet, au sortir de Notre-Dame du Phare, traversait la terrasse dans son milieu, *διὰ μέσον τοῦ ἡλιακοῦ*, avant d'arriver à l'escalier du Boukoléon, par lequel il se rendait à l'Eglise Nouvelle, située à l'est de la terrasse<sup>75</sup>.

La terrasse du Phare, qui s'étendait devant le Salon d'Or et les appartements impériaux, était construite sur un terrain en pente et par ses flancs nord, est et sud, elle dominait de plus ou moins haut le sol environnant. Au nord, à partir des passages du Seigneur, dans le voisinage de l'Oatos, le Livre des Cérémonies signale déjà la déclivité du sol, nécessitant la présence d'escaliers *ὁ κοχλιάς τῆς ἁγίας Χριστίνης*<sup>76</sup>, *τὸ καταβάσιον τῆς ἁγίας Χριστίνης*<sup>77</sup>, *τὸ καταβάσιον τοῦ λουτροῦ*<sup>78</sup>. A l'est, la présence de l'escalier du Boukoléon et d'un autre escalier descendant au narthex de l'Eglise Nouvelle<sup>79</sup> indique la déclivité du sol. Au sud, la terrasse dominait presque à pic le rivage du Boukoléon, comme on l'a vu.

L'escalier du Boukoléon ne partait pas directement de la terrasse du Phare, mais s'y reliait par une passerelle, fermée du côté de l'escalier par une porte à un battant<sup>80</sup>. La passerelle qui reliait la terrasse du Phare à l'escalier du Boukoléon se continuait, d'ailleurs, en direction du sud-est par un passage aérien aboutissant à la terrasse supérieure du narthex de l'Eglise Nouvelle<sup>81</sup>.

C'est l'empereur Basile I<sup>er</sup> qui imagina ce système de passages aériens, construits au-dessus d'un sol en pentes assez rapides, pour relier l'Eglise Nouvelle à la grande terrasse du Palais, comme nous l'apprend le Continuateur de Théophane, qui mentionne également la porte à un battant<sup>82</sup>.

La voie aérienne, qui conduisait de plain pied de la terrasse du Phare à l'étage supérieur du narthex de l'Eglise Nouvelle, se divisait en deux tronçons. De la terrasse du Phare une passerelle, *στενωπός*<sup>83</sup>, *περίπατος*<sup>84</sup> aboutissait à une porte à un battant, *μονόθυρος*, s'ouvrant sans doute à l'étage supérieur d'un pavillon d'escalier. Ces pavillons d'escaliers, qui mettaient en communication deux points de niveaux différents, étaient en usage au Grand Palais<sup>85</sup>. De ce même étage supérieur du pavillon d'escalier partait le passage aérien aboutissant à la terrasse supérieure du narthex de l'Eglise Nouvelle. De l'étage supérieur du pavillon, on descendait par un escalier intérieur à l'étage inférieur, de niveau avec le sol. Cet escalier intérieur n'est autre que l'escalier dit du Boukoléon. En dehors du pavillon, cet escalier se continuait nécessairement jusqu'au port, situé plus bas.

223

224

Le Livre des Cérémonies n'indique pas de façon précise l'itinéraire de la terrasse du Phare au port palatin, mais il est évident qu'on devait passer par l'escalier du Boukoléon. Comme au delà du pavillon d'escalier, le sol s'abaissait en pentes très rapides dans la direction du sud, autrement dit de la mer, la présence d'un escalier ne peut faire de doute<sup>86</sup>. Au bas de l'escalier, une porte percée dans le mur maritime donnait accès sur le quai du port. C'est, sans doute, à cette porte, *ἡ περὶ τὸν αἰγιαλὸν πύλη*, que frappa l'envoyé d'Alexis Comnène pour entrer au Palais par le Boukoléon<sup>87</sup>.

L'Eglise Nouvelle

Itinéraires de la terrasse du Phare à l'Eglise Nouvelle

Si le Livre des Cérémonies n'a pas décrit l'itinéraire de la terrasse du Phare au port du Boukoléon, il nous a laissé deux itinéraires de la terrasse du Phare à l'Eglise Nouvelle, laquelle ne devait pas être très éloignée du port du Boukoléon.

L'Eglise Nouvelle, *ἡ νέα ἐκκλησία*, fut construite par Basile I<sup>er</sup> et inaugurée le 1 mai 881 par le patriarche Photius, qui prononça à cette occasion un sermon exaltant la magnificence de l'édifice<sup>88</sup>. L'Eglise Nouvelle, consacrée à la Vierge et au Christ et placée également sous les vocables du prophète Elie, des saints archanges Michel et Gabriel et de Saint-Nicolas, s'élevait sur l'emplacement de l'ancien Tzykanistèrion, aménagé par Théodose II<sup>89</sup>.

L'ancien Tzykanistèrion, *τὸ παλαιὸν Τζυκανιστήριον*<sup>90</sup>, *τὸ μικρὸν Τζυκανιστήριον*<sup>91</sup>, était un stade où les empereurs jouaient au polo; il n'a rien de commun avec l'Hippodrome Couvert, situé devant les Skyla<sup>92</sup>. L'ancien Tzykanistèrion, appelé aussi cour ou carrousel du Palais, *αἱ βασιλικοὶ αὐλαί*<sup>93</sup>, *ἡ αὐλή*<sup>94</sup> se trouvait à l'est du Palais, *ἡ πρὸς ἀνατολὰς τῶν βασιλείων αὐλή*<sup>95</sup> autrement dit, au-delà de la terrasse du Phare, où se terminaient les constructions du Grand Palais, au pied du versant méridional de la 1<sup>ère</sup> colline, le long de la mer. Il est, du reste, évident que, pour établir un stade d'une certaine étendue, destiné aux exercices hippiques des empereurs, on avait dû choisir un sol relativement plan et non un sol en pente accentuée et difficile à niveler. Ce n'est que dans le voisinage de la mer qu'on pouvait trouver un terrain propice.

Que l'Eglise Nouvelle, bâtie sur l'emplacement de l'ancien Tzykanistèrion, autrement dit, à l'est du Grand Palais<sup>96</sup>, s'élevât du côté de la mer et par conséquent au sud-est de la terrasse du Phare, c'est ce que divers textes permettront d'établir.

Comme les principaux sanctuaires, l'Eglise Nouvelle était orientée à l'est. Son atrium se trouvait, en effet, à l'ouest, *πρὸς ἐσπέραν καὶ αὐτὰ τοῦ ναοῦ τὰ προαύλια*<sup>97</sup>. Le Continuateur de Théophane nous apprend encore<sup>98</sup> que les deux galeries latérales nord et sud de l'église se prolongeaient pareillement toujours dans la direction de l'est, *πρὸς ἀνατολὰς*, jusqu'au nouveau Tzykanistèrion, *ἄχρη τῆς βασιλικῆς αὐλῆς*, englobant les jardins du Mésokèpion, lesquels s'étendaient par conséquent à l'est de l'Eglise, *κατὰ τὸ ἔψον*. Les portes ménagées dans le flanc méridional de l'Eglise Nouvelle regardaient la mer, *κατὰ τὰς πρὸς νότον τε καὶ τὴν θάλασσαν πύλας*.

225



Ces indications confirment la position de l'atrium, *προαύλια*, et du narthex à l'occident. Deux textes du Livre des Cérémonies<sup>99</sup> font allusion à un narthex du côté de la mer, *ὁ πρὸς τὴν θάλασσαν νάρθηξ*. Ces textes, mal interprétés, ont induit en erreur Labarte<sup>100</sup> et même Ebersolt<sup>101</sup>. Par narthex du côté de la mer, le Livre des Cérémonies, selon une terminologie habituelle dans l'ouvrage, entend simplement désigner la région du narthex occidental, située du côté de la mer, autrement dit, l'extrémité sud du dit narthex<sup>102</sup>.

La présente interprétation est, d'ailleurs, confirmée par la présence dans le narthex du côté de la mer, d'un vestiaire, *ἐν ᾧ καὶ τὰ σέλλια ἴστανται καὶ τὸ βῆλον κρέματα*<sup>103</sup>. Dans les églises, un vestiaire, fermé par des rideaux était aménagé à l'usage des empereurs dans le narthex, généralement, à l'angle sud. A Sainte-Sophie, ce vestiaire se trouvait du côté de l'Horologion, par conséquent dans la partie méridionale du narthex<sup>104</sup>.

226

Ces explications données, l'itinéraire n'offre plus de difficultés. L'empereur, par le bas-côté nord ou gynécée de l'Eglise Nouvelle, débouche dans la région nord du narthex occidental ou narthex du gynécée et parcourt ce narthex dans toute sa longueur pour gagner le vestiaire, située à l'extrémité sud dudit narthex et par conséquent, du côté de la mer. Pour rentrer au Grand Palais, l'empereur sort du vestiaire, traverse le narthex, *διέρχεται διὰ τοῦ αὐτοῦ νάρθηκος*, et monte par l'escalier qui est là, *διὰ τοῦ ἐκεῖσε ἀναβάσιον* sur la terrasse supérieure du narthex, d'où il pouvait gagner la terrasse du Phare par des passages aériens, dont nous occuperons plus loin. L'escalier précité s'ouvrait donc sur le narthex occidental. L'héliakon supérieur du narthex, *τὸ ἀνώτατον ἡλιακὸν τοῦ νάρθηκος*, n'est autre que la terrasse qui se trouvait au-dessus du narthex occidental, ou plus exactement la terrasse qui se trouvait au-dessus des catéchumènes du narthex occidental. C'est à tort qu'Ebersolt<sup>105</sup> suppose qu'il s'agit de la terrasse de la galerie sud de l'Eglise Nouvelle. Cette dernière étant située à proximité de la mer, à un niveau inférieur à celui de la terrasse du Phare, c'est très certainement par l'extrémité nord de l'étage supérieur de son narthex occidental qu'elle se liait à la terrasse du Phare, ce qui permet de fixer la position de l'Eglise Nouvelle au sud-est de la terrasse du Phare plutôt qu'à l'est ou au nord-est de la terrasse du Phare, assez loin du rivage.

Des arguments sérieux peuvent être invoqués pour établir la proximité de l'Eglise Nouvelle avec la mer:

1. L'Eglise Nouvelle était construite sur l'emplacement de l'ancien Tzykanistèrion, établi très vraisemblablement sur un terrain sensiblement plan et non sur un sol en pente et ne pouvant se trouver que dans le voisinage du rivage.

2. Le nouveau Tzykanistèrion, créé par Basile I<sup>er</sup>, à quelque distance à l'est de l'ancien, se trouvait à proximité de la mer, dont il n'était séparé que par quelques édifices<sup>106</sup>. L'Eglise Nouvelle, les jardins du Mésokèpion et le Tzykanistèrion semblent s'être trouvés sur le même plan, car aucune différence de niveau n'est signalée.

3. L'extrémité sud du narthex occidental de l'Eglise Nouvelle, on vient de le voir, regardait la mer, ce qui semble indiquer un voisinage assez immédiat.

4. Les portes méridionales de l'Eglise Nouvelle s'ouvraient du côté de la mer, renseignement significatif fourni par le Continuateur de Théophane<sup>107</sup>.

5. Pour se rendre de la terrasse du Phare à l'Eglise Nouvelle, on descendait l'escalier du Boukoléon, situé vers le flanc oriental de la terrasse du Phare, puis on inclinait à droite, *ἐνκεύοντες δεξιᾷ*, pour descendre encore jusqu'à l'atrium de l'Eglise Nouvelle, ce qui indique la direction du sud ou du sud-est, donc la direction de la mer.

6. Le passage aérien, reliant la terrasse du Phare à l'Eglise Nouvelle, suivait évidemment la même direction que l'escalier ou la pente descendant de la terrasse du Phare à l'atrium de l'Eglise Nouvelle. Cette direction, on vient de le dire, était la direction de la mer. D'ailleurs, le passage aérien aboutissant à l'extrémité nord de la terrasse supérieure du narthex occidental, il s'en suit que l'Eglise Nouvelle devait se trouver sur la droite de la terrasse du Phare, donc du côté de la mer.

227

7. Enfin, Etienne de Novgorod, qui visita Byzance vers 1350, confirme la position de l'Eglise Nouvelle à proximité des murs maritimes. Du couvent de la Vierge Hodègètria, où l'on conservait le portrait de la Vierge par Saint-Luc, Etienne de Novgorod se rend au couvent d'Ennéa-Klèssy, l'Eglise Nouvelle, d'où il admire le Palais de Constantin ou Grand Palais, puis au couvent de Saint-Serge-et-de Saint-Bacchus, « tout cela, ajoute-t-il, d'après le cours du soleil; en suivant à gauche les murailles de la ville, le long de la mer »<sup>108</sup>. Marchant de l'est à l'ouest, en longeant intérieurement le mur maritime, Etienne de Novgorod a naturellement ledit mur sur sa gauche. La Vierge Hodègètria voisine de Saint-Lazare, était située près de la mer, dans la plaine, au nord du Tzykanistèrion de Basile; Saint-Serge était également situé dans la plaine, en dessous de la Sphéndonè, très près de la mer; l'Eglise Nouvelle doit donc être cherchée, non sur le versant oriental, mais au pied du versant méridional de la 1<sup>ère</sup> colline. Pour se rendre de l'Hodègètria à Ennéa-Klèssy, Etienne de Novgorod a dû traverser le Tzykanistèrion de Basile et les jardins du Mésokèpion, sans trop s'écarter du rivage.

Ignace de Smolensk visita lui aussi l'église palatine des Neuf-Sphères ou Eglise Nouvelle, au début du XV<sup>e</sup> siècle, entre 1389 et 1405. « De là, dit-il<sup>109</sup>, nous allâmes au bord de la mer, où il y a du sable qui opère des guérisons. » L'Eglise Nouvelle ne devait donc pas être très éloignée de la rive<sup>110</sup>.

Après avoir établi ainsi la position de l'Eglise Nouvelle au sud-est de la terrasse du Phare, dans le voisinage de la mer, bien au-dessous donc de la terrasse élevée du Phare, qui dominait d'assez haut la mer, il reste à indiquer rapidement les deux itinéraires que l'on suivait pour se rendre de la terrasse du Phare à l'Eglise Nouvelle.

#### Premier itinéraire

Terrasse du Phare, *ὁ (ou τὸ) τοῦ Φάρου ἡλιακός (ἡλιακόν)*.  
Passerelle de la porte à un battant, *ὁ στενωπὸς τοῦ μονοθύρου*<sup>111</sup>, qui partait du milieu du flanc oriental de la terrasse du Phare en direction de l'est.



Porte à un battant, *μονόθυρος*, qui s'ouvrait à l'étage supérieur d'un pavillon d'escalier.

228

Escalier du Boukoléon, *τὸ καταβάσιον τοῦ Βουκολέοντος*<sup>112</sup>, qui se trouvait à l'intérieur du pavillon d'escalier précité. Arrivé au bas de l'escalier, autrement dit, à l'étage inférieur du pavillon au niveau du sol, on devait sortir du pavillon par une issue à l'est. De là, on inclinait à droite, *ἐκνεύοντες δεξιᾶ*, autrement dit, au sud ou plutôt au sud-est, en direction de la mer pour descendre par un escalier à ciel ouvert ou par une rampe en pente au narthex de l'Eglise Nouvelle, *κατέρχονται πρὸς τὸν νάρθηκα τῆς νέας*.

#### Deuxième itinéraire

Terrasse du Phare,

Passerelle de la porte à un battant,

Porte à un battant,

Étage supérieur du pavillon d'escalier,

Passage aérien, *ὁ αἰθέριος περίπατος*<sup>113</sup>,

Extrémité nord de la terrasse supérieure du narthex occidental de l'Eglise Nouvelle, *τὸ ἀνώτατον ἡλιακὸν τοῦ νάρθηκος τῆς νέας*<sup>114</sup>.

Escalier intérieur descendant de la terrasse précitée au narthex, *τὸ τῆς νέας ἀναβάσιον*<sup>115</sup>, *τὸ μυστικὸν ἀναβάσιον*<sup>116</sup>.

Lorsque l'empereur se rendait processionnellement à l'Eglise Nouvelle<sup>117</sup>, il suivait le premier itinéraire; lorsqu'il se rendait sans pompe, *μυστικῶς* ou lorsqu'il en revenait, il suivait le second itinéraire, plus direct. C'est ce second itinéraire que suivirent également les ambassadeurs arabes pour gagner de la terrasse du Phare le Tzykanistèrion<sup>118</sup>. On voit, en effet, lesdits ambassadeurs sortir du Salon d'Or par les portes orientales, traverser l'héliakon du Phare et passer directement sur l'héliakon de l'Eglise Nouvelle. Descendant alors de cet héliakon, évidemment par l'escalier aboutissant au narthex, les ambassadeurs, sans doute par l'une des galeries latérales de l'Eglise Nouvelle et par les jardins du Mésokèpion, gagnent alors le Tzykanistèrion, dans lequel ils pénètrent par le Grand Tricline.

229

Labarte<sup>119</sup> identifie ce Grand Triklinion avec un énigmatique donjon du Boukoléon qui aurait été bâti par Nicéphore II Phokas. Nous verrons plus loin que ce prétendu donjon n'a jamais existé. Sous le nom de Grand Triklinion le Livre des Cérémonies entend très vraisemblablement désigner l'édifice appelé *ἡ Τρικύμβαλος τοῦ Τζυκανιστηρίου*<sup>120</sup>. Cet édifice à triple toit, couvert en forme de cymbales<sup>121</sup>, semble avoir été situé devant l'entrée du grand stade impérial. C'est probablement là que se tenaient les spectateurs qui assistaient aux exercices hippiques.

Dans le second itinéraire, il n'est pas fait mention de l'escalier du Boukoléon, parce qu'on n'avait pas à l'utiliser. De la terrasse du Phare à la terrasse de l'Eglise Nouvelle le trajet s'effectuait de plain pied. Ainsi la terrasse supérieure de l'Eglise Nouvelle, qui s'étendait au-dessus des catéchumènes du narthex, se trouvait sensiblement au même niveau que la terrasse du Phare.

Nous ignorons les dimensions exactes de l'Eglise Nouvelle, mais il est certain que les sanctuaires palatins étaient généralement de proportions modestes. On ne risque peut-être pas de se tromper lourdement, en évaluant à quinze à vingt mètres la hauteur de la terrasse supérieure de l'Eglise Nouvelle au-dessus du sol. Comme l'Eglise Nouvelle était située au bas du versant méridional de la 1<sup>ère</sup> colline, assez près de la mer, l'emplacement où elle se dressait, ne devait pas dominer de bien haut le niveau de la mer.

Entre l'Eglise Nouvelle et le port du Boukoléon la distance n'était pas très grande. De l'atrium de l'Eglise on devait pouvoir facilement gagner le quai du port palatin. Toutefois, il est fort peu probable que les empereurs aient passé par l'Eglise Nouvelle pour aller s'embarquer au port du Boukoléon, ce qui nécessitait un détour, l'église se trouvant à l'est du port.

Pour se rendre directement au port, les empereurs devaient sortir du pavillon d'escalier mentionné précédemment par une issue méridionale, devant laquelle se trouvait l'escalier descendant au port, en direction franchement sud.

En somme, du pavillon d'escalier voisin de la terrasse du Phare partaient deux escaliers, l'un en direction du sud-est conduisant au narthex de l'Eglise Nouvelle, l'autre en direction du sud, menant au port du Boukoléon.

L'escalier du Boukoléon, enclos dans un pavillon, était appelé ainsi parce qu'il conduisait au port, mais il conduisait également, on l'a vu, à l'Eglise Nouvelle et par l'Eglise Nouvelle au Tzykanistèrion de Basile I<sup>er</sup>. De la terrasse du Phare, qu'on allât au port, à l'Eglise Nouvelle ou au Stade, on devait nécessairement passer (si l'on ne suivait pas jusqu'au bout les passages aériens) par l'escalier du Boukoléon, enclos dans son pavillon. Conduisant sur divers points, rien d'étonnant que l'escalier précité ait été à l'occasion désigné sous un autre nom.

Le Continuateur de Théophane<sup>122</sup> raconte l'anecdote suivante. L'empereur Léon VI le Sage, désirant faire arrêter sans esclandre l'hétairiarque Nicolas suspect, feignit de se rendre à Saint-Lazare et posta Jean Garidas avec quelques soldats *εἰς τὸ καταβάσιον τοῦ Τζυκανιστηρίου, ἐν τῷ κονβοκλίῳ*.

230

L'escalier du Tzykanistèrion, dont il est ici question, pourrait être identique à l'escalier du Boukoléon du Livre des Cérémonies et sous le nom de *κονβοκλίον*, le chroniqueur désignerait alors l'étage inférieur du pavillon d'escalier. Mais il est plus probable que *τὸ καταβάσιον τοῦ Τζυκανιστηρίου* désigne la voie en escalier et en pente conduisant de la terrasse du Phare au stade; quant au *κονβοκλίον*, ce serait la grande salle devant l'atrium du Stade.

Lorsque les soldats d'Alexis III Ange chassèrent du palais impérial les partisans de Jean Comnène, Nicolas Mézaritès indique aux fuyards la seule voie qui leur restait pour s'échapper de la terrasse du Phare, la voie conduisant au Tzykanistèrion, *τὴν ἐπὶ τὸ Τζυκανιστήριον*<sup>123</sup>. Profitant de l'avis, les fuyards passèrent nécessairement par la passerelle de la porte à un battant et descendirent l'escalier du Boukoléon; au bas de cet escalier, ils purent soit descendre à l'atrium de l'Eglise Nouvelle pour gagner le Tzykanistèrion par les jardins du Mésokèpion, soit, plus probablement, dévaler par les pentes orientales de la 1<sup>ère</sup> colline et rejoindre ensuite le



Tzykanistèrion, sans passer par l'Eglise Nouvelle. Dans sa partie supérieure, enclose dans un pavillon, l'escalier du Boukoléon a pu fort bien prendre à l'occasion le nom d'escalier du Tzykanistèrion, puisqu'il conduisait au Stade.

Le Continuateur de Théophane<sup>124</sup> attribue à Basile I<sup>er</sup> la construction du passage aérien reliant la terrasse du Phare à l'Eglise Nouvelle; cependant il n'est pas impossible de supposer que la passerelle de la porte à un battant, στενωπὸς τοῦ μονοθύρου, reliant la terrasse du Phare au pavillon de l'escalier du Boukoléon ait existé antérieurement et que Basile I<sup>er</sup> se soit contenté de la prolonger depuis la porte à un battant jusqu'à la terrasse supérieure du narthex de l'Eglise Nouvelle. Il faut, toutefois, reconnaître que pareille hypothèse se heurte à certaines objections.

Au pied du flanc est de la terrasse du Phare, en contre-bas, se trouvait jadis la Phiale des Bleus, bâtie par Justinien II<sup>125</sup>. Cette phiale fut supprimée par Basile I<sup>er</sup>, qui édifia sur son emplacement un bain<sup>126</sup>. Le Livre des Cérémonies<sup>127</sup> permet d'attribuer à la phiale des Bleus la position qui lui est assignée ici. L'empereur assistait à la cérémonie qui se déroulait dans la phiale des Bleus du haut de la terrasse du Phare, assis sur un trône, disposé selon la coutume sur une estrade; à un signal, des dignitaires descendaient dans la phiale<sup>128</sup>. Pour gagner sa place, l'empereur sortait du Salon d'Or par les portes orientales et traversait par conséquent la terrasse dans son milieu, en direction de l'est<sup>129</sup>.

Du chapitre 64 du Livre I des Cérémonies, il ressort que de la terrasse du Phare on pouvait descendre directement dans la phiale par un escalier qui devait partir du milieu du flanc est de la terrasse. Il est donc vraisemblable qu'avant les travaux effectués par Basile I<sup>er</sup>, on passait par la phiale des Bleus pour se rendre soit au port soit à l'ancien Tzykanistèrion. La suppression de la phiale des Bleus entraîna naturellement la suppression de l'escalier précité et l'empereur eut recours à un autre système pour mettre en communication la grande terrasse du Palais avec le sol en contrebas<sup>130</sup>.

La disparition de la phiale des Bleus amena fatalement la disparition de la phiale des Verts, située sur le flanc méridional du Tricline de Justinien, en contre-bas<sup>131</sup>. Basile I fit transporter la magnifique fontaine, qui décorait la phiale des Verts à l'ancien Tzykanistèrion, situé à l'est du Palais. Ce transport fut effectué lors de la construction de l'Eglise Nouvelle sur l'emplacement de l'ancien stade palatin<sup>132</sup>. Quant à la fontaine, qui décorait la phiale des Bleus, elle reçut la même affectation. Les deux magnifiques phiales, qui ornaient l'atrium occidental de l'Eglise Nouvelle, l'une au nord, l'autre au sud, n'étaient autres que les deux fontaines des phiales des factions<sup>133</sup>.

Avant la construction de l'Eglise Nouvelle, l'escalier de la phiale des Bleus suffisait à établir la communication entre la terrasse du Phare et le sol en contre-bas; aucun édifice important n'existait alors à l'est de la terrasse. La construction de l'Eglise Nouvelle modifia la situation, l'empereur ayant manifesté le désir de relier directement le nouveau sanctuaire à la terrasse du Phare. Il est évident que cette liaison ne pouvait se faire que par des passages aériens; dès lors, l'escalier de la Phiale des Bleus n'avait plus d'utilité et devenait même gênant.

La suppression de la phiale ne semble pas avoir été une mesure politique, mais une question de simple convenance personnelle de la part de l'empereur. La phiale des Bleus gênait Basile I dans ses projets; il la supprima, ce qui l'obligea à supprimer aussi la phiale des Verts. Privées de leurs phiales particulières<sup>134</sup>, les factions obtinrent d'ailleurs l'autorisation de se réunir dans la phiale du Triconque, pour s'y livrer à leurs manifestations coutumières.

#### La Terrasse du Phare

La terrasse du Phare, τὸ ἡλιακὸν τοῦ Φάρου<sup>135</sup>, ὁ Φάρος<sup>136</sup>, τὸ ἡλιακὸν τοῦ Χρυσοτρικλίνου<sup>137</sup>, τὸ τοῦ Βουκολέοντος ἡλιακόν<sup>138</sup>, τὸ ἡλιακόν<sup>139</sup> la terrasse du Phare s'étendait à l'est du Grand Palais devant le Salon d'Or et les appartements impériaux, avec lesquels elle communiquait de plain-pied. Elle tirait son nom de la présence d'un phare, ὁ φάρος, surmonté d'un fanal, ὁ φανός<sup>140</sup>. Sur la terrasse du Phare s'élevait un groupe d'églises et de chapelles, placées sous divers vocables.

*L'église de la Vierge du Phare.* — La principale église était l'église de la Vierge du Phare, ὁ ναὸς τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου τοῦ Φάρου<sup>141</sup> appelée aussi ἡ ἐκκλησία τοῦ Φάρου<sup>142</sup>, et plus simplement ὁ Φάρος<sup>143</sup>. Cette église bâtie au VIII<sup>e</sup> siècle par Constantin V était devenue la grande chapelle palatine, où s'accomplissaient les plus importantes cérémonies de la cour. L'église de la Vierge du Phare était orientée à l'est; son narthex était donc à l'ouest. Ce narthex était précédé d'un parvis clos de murs<sup>144</sup>. C'est à tort que Labarte oriente au sud l'église de la Vierge du Phare et la considère comme contiguë avec les appartements impériaux. Le narthex de l'église s'ouvrait à l'ouest sur la terrasse même et se trouvait ainsi à une certaine distance des appartements impériaux.

Pour se rendre au narthex de l'église de la Vierge du Phare, soit de la porte à un battant voisine du Phylax, soit des portes orientales du Salon d'Or, soit de la porte du Makrôn ou vestibule des appartements impériaux, il fallait nécessairement passer par la terrasse du Phare.

*Portes s'ouvrant sur la terrasse du Phare.* Diverses portes donnaient accès du Palais sur la terrasse du Phare.

1. La porte à un battant, ὁ μονόθυρος. Cette porte, située au nord du Salon d'Or, mettait en communication les passages des Quarante Saints avec la terrasse du Phare. On pouvait également y accéder par l'abside du Panthéon et par le Phylax<sup>145</sup>. C'est très vraisemblablement à cette porte que font allusion le Continuateur de Théophane<sup>146</sup> et Léon Grammatikos<sup>147</sup>.

L'église de la Vierge du Phare était certainement beaucoup plus rapprochée de la porte du vestibule des appartements impériaux que de la porte à un battant, située à l'extrémité est des passages des Quarante Saints. On voit en effet, la zōstè débouchant des passages des Quarante Saints sur l'héliakon du Phare, sans doute par la porte à un battant, traverser l'héliakon du Salon d'Or, autrement dit, la région de la terrasse du Phare, qui s'étendait devant de Salon d'Or, avant d'arriver à l'église de la Vierge du Phare<sup>148</sup>. L'expression ἐπικόπτει τὸ ἡλιακὸν τοῦ Χρυσοτρι-



*κλίρον* est significative. Venant du nord, la *zôstè* traverse ou coupe la partie médiane de la terrasse située devant de Salon d'Or et ce n'est que plus loin qu'elle atteint le narthex de l'Eglise. L'église de la Vierge du Phare s'élevait donc dans la région méridionale de la terrasse du Phare, à côté des appartements impériaux.

2. La porte d'argent de l'abside orientale du Salon d'Or (abside du trône)<sup>149</sup>. Cette porte était une porte à deux battants<sup>150</sup>. C'est par là que passait ordinairement l'empereur pour se rendre du Salon d'Or à la terrasse. Devant cette porte se trouvait une dalle de porphyre, sur laquelle l'empereur s'arrêtait pour recevoir les hommages des dignitaires<sup>151</sup>. De la porte d'argent de l'abside orientale, l'empereur gagnait directement l'édicule du trône pour assister aux cérémonies qui se déroulaient dans la phiale des Bleus, située, on l'a vu, sur le flanc oriental de la terrasse du Phare, en contre-bas. L'empereur traversait donc toute la terrasse en direction de l'est, tandis que les dignitaires formaient la haie sur son passage<sup>152</sup>. La voie était donc libre et aucun édifice ne se dressait dans la région médiane de la terrasse du Phare, devant le Salon d'Or.

3. Des portes mettaient également en communication avec la terrasse du Phare les deux absides du Salon d'Or situées à droite et à gauche de l'abside du trône. Lorsque l'empereur devait sortir par la porte de l'abside du trône pour assister aux cérémonies de la phiale des Bleus, toutes les autres portes du Salon d'Or sur la terrasse restaient fermées<sup>153</sup>. Ces portes ne pouvaient être que celles des deux absides latérales.

4. La Porte d'argent du Makrôn de la chambre à coucher, *αἱ ἀργυραὶ τοῦ μακρονος πύλαι*<sup>154</sup>. Les appartements impériaux, situés sur le côté méridional du Salon d'Or, étaient séparés dudit Salon d'Or par la largeur d'une longue galerie, *ὁ μακρον τοῦ κοιτωνος*. L'extrémité est de cette galerie s'ouvrait sur la terrasse du Phare par une Porte d'argent, laquelle semble s'être trouvée en face du narthex de la Vierge du Phare. Pour se rendre du Salon d'Or à la Vierge du Phare, l'empereur, au lieu de sortir par la porte d'argent de l'abside du trône, gagnait très souvent le Makrôn et passait par la porte d'argent de ce Makrôn sur la terrasse du Phare<sup>155</sup>. Il suivait le même itinéraire pour le retour, mais en sens inverse<sup>156</sup>. L'église de la Vierge du Phare était souvent confondue avec l'église de St. Démétrius qui en était très voisine<sup>157</sup>.

L'église de Saint-Démétrius

Les oratoires de Saint-Elie, de Saint-Clément et du Sauveur

La tour du Phare

L'église de Saint-Démétrius

L'église de Saint-Démétrius fut bâtie par Léon VI le Sage<sup>158</sup>. Elle se trouvait sur la terrasse du Phare, à côté de la Vierge du Phare. Les deux églises, qui semblent avoir eu la même orientation, communiquaient entre elles par une porte. L'église

de Saint-Démétrius, en forme de carré, était certainement beaucoup moins importante que l'église de la Vierge du Phare, qui était la chapelle palatine par excellence.

Deux passages du Livre des Cérémonies font allusion à Saint-Démétrius, sans fournir malheureusement des renseignements bien précis sur sa situation.

1. Lors de la fête de Saint-Démétrius, la procession sortait par les portes orientales du Salon d'Or; les grands dignitaires s'arrêtaient vis-à-vis de l'église de Saint-Démétrius, du côté gauche; les chambellans stationnaient dans la région orientale de la terrasse; l'empereur et le patriarche attendaient au propylée de l'église la fin des cérémonies préliminaires, puis l'entrée avait lieu. Le patriarche s'avancé jusqu'au sanctuaire, tandis que l'empereur, par la nef centrale, gagnait le *tétraseon*. Après l'Evangile, l'empereur rentra au Palais par les Portes d'argent du Makrôn<sup>159</sup>.

Par *tétraseon* on entendait une construction composée d'une partie rectiligne sur laquelle s'appuyait un hémicycle pénétré par trois absides<sup>160</sup>. Saint-Démétrius était donc terminé à l'est par trois absides, comme Sainte-Sophie; l'abside centrale renfermait l'autel. Pour écouter l'Evangile, l'empereur se tenait sans doute dans l'abside latérale de gauche. Avant l'entrée, l'empereur attendait devant la porte du narthex, tandis que les dignitaires et chambellans étaient massés sur la terrasse, les premiers devant le flanc gauche de l'Eglise, les seconds vers le chevet, dans la région orientale de la terrasse.

2. La veille des Rameaux, l'empereur se rendait à Saint-Démétrius et se plaçait devant une icône de la Vierge à la porte qui donnait sur la terrasse; les dignitaires sortaient par les portes orientales du Salon d'Or et pénétraient un par un dans l'église; l'empereur leur remettait à chacun un rameau et de petites croix. Les dignitaires passaient ensuite par une porte latérale de Saint-Démétrius dans l'église de la Vierge du Phare pour assister à l'office des vêpres<sup>161</sup>. Saint-Démétrius communiquait donc avec l'église de la Vierge du Phare. La porte de communication devait se trouver sur le flanc droit ou méridional de Saint-Démétrius: les dignitaires, en effet, massés sur le côté gauche de Saint-Démétrius se trouvaient sur la terrasse même. L'église se trouvait donc soudée à la Vierge du Phare par son flanc droit ou méridional.

Anne Comnène<sup>162</sup> rappelle que l'église de la Vierge du Phare était souvent confondue avec celle de Saint-Démétrius, ce qui s'explique aisément par la contiguité des deux églises. A ce propos, Anne Comnène rapporte le fait que voici.

Il existait sur le flanc gauche de la Vierge du Phare une petite chambre, où les empereurs venaient parfois coucher. Sur le flanc droit de ladite église se trouvait une petite cour découverte, pavée de marbre, sur laquelle s'ouvrait l'une des portes de l'église, porte qui, d'ailleurs, n'était jamais fermée. Des conspirateurs avaient conçu le projet de pénétrer dans l'église de la Vierge du Phare par cette porte et d'arriver ainsi jusqu'à la chambre où reposait l'empereur. Ils espéraient pouvoir enfoncer la porte de cette chambre et assassiner l'empereur.



La chambre impériale, bâtie sur le flanc gauche de l'église, devait former saillie sur la terrasse du Phare; elle communiquait avec l'église de la Vierge du Phare par une porte intérieure, mais elle devait aussi communiquer avec la terrasse du Phare par une porte extérieure. L'église de Saint-Démétrius, soudée à la Vierge du Phare, ne s'étendait probablement pas jusqu'au niveau du narthex de cette dernière église.

L'oratoire de Saint-Elie, bâti par Basile I<sup>er</sup>, touchait également l'église de la Vierge du Phare par son narthex. L'oratoire devait se trouver sur le flanc droit de l'église, sans doute près du chevet. Pour s'y rendre, les empereurs parcouraient, en effet, le nef centrale de l'église de la Vierge du Phare<sup>163</sup>. Le Continuateur de Théophane<sup>164</sup> distingue nettement l'oratoire de Saint-Elie Thesbite de la Nouvelle Eglise κατ' αὐτὰς τὰς βασιλείους ἀβλὰς, autrement dit, situé dans les parages de l'ancien Tzykanistèrion, de l'oratoire palatin de Saint-Elie Thesbite κατ' αὐτὰ τὰ βασιλεία, εὐθὺς κατὰ τὸ πρὸς ἀνατολὰς τῶν ἀνακτόρων μέρος, autrement dit situé immédiatement à l'est du Grand Palais, ce qui correspond à la terrasse du Phare.

L'oratoire de Saint-Clément était attenant à l'oratoire de Saint-Elie et avait été également bâti par Basile I<sup>er</sup><sup>165</sup>.

Non loin de là s'élevait l'oratoire du Sauveur, œuvre également de Basile I<sup>er</sup><sup>166</sup>. La position exacte de l'édifice est difficile à préciser, mais il se trouvait certainement sur la terrasse du Phare et faisait partie du groupe de sanctuaires adossés à l'église de la Vierge du Phare.

La Tour du Phare se dressait probablement à l'angle sud-est de la terrasse du Phare<sup>167</sup>. Des murs, qui entouraient l'atrium de l'église de la Vierge du Phare, on apercevait le fanal, ὁ φανός<sup>168</sup>. La tour du Phare, qui avait donné son nom à la terrasse, est souvent mentionnée par les historiens byzantins et au début du XV<sup>e</sup> siècle, Buondelmonti y fait encore allusion<sup>169</sup>. La tour du Phare devait être placée de façon à éclairer le port palatin, situé au bas de la terrasse.

En somme, les divers édifices, qui viennent d'être signalés, se trouvaient dans la région méridionale de la terrasse du Phare, à hauteur des appartements impériaux; la partie de la terrasse s'étendant devant le Salon d'Or semble avoir été libre.

A l'est du Salon d'Or, Basile I<sup>er</sup> construisit encore divers édifices. Ces édifices, situés incontestablement en dehors de la terrasse du Phare, se trouvaient à l'ouest de l'Eglise Nouvelle. Parmi eux, il convient de citer l'Aigle, ὁ Ἀετός, bâtiment très élevé, ou se trouvait un oratoire de la Vierge. A l'ouest de l'Aigle se dressait une construction en forme de pyramide avec un oratoire également dédié à la Vierge; plus bas, vers la porte dite Μονόθυρος on remarquait un charmant oratoire dédié à saint-Jean l'Évangéliste. Cet oratoire était situé à proximité des passages aériens conduisant à l'Eglise Nouvelle<sup>170</sup>. Tout ce groupe d'édifices, bâtis au nord-est et à l'est de la terrasse du Phare, dans les parages de la porte à un battant, se trouvait, au témoignage du Continuateur de Théophane, à l'ouest de la Nouvelle Eglise, ou plus exactement au nord-ouest.

Labarte, sur son plan a attribué à ces divers édifices des situations injustifiables; J. Ebersolt les situe au sud-est de l'Eglise Nouvelle, ce qui est en contradiction avec le texte précité. Ce texte établit nettement, en effet, que l'Eglise Nouvelle se

trouvait à une certaine distance à l'est de la terrasse du Phare. Comme l'Eglise Nouvelle, on l'a vu, s'élevait du côté de la mer, elle devait donc se trouver à quelque distance au sud-est de la terrasse. Les passages aériens, qui de la porte à un battant partaient en direction de l'Eglise Nouvelle, devaient donc avoir une direction oblique.

On a fixé ainsi aussi exactement que possible la position des palais du Boukoléon et du port du Boukoléon. On a essayé de démontrer que la terrasse du Phare d'où partait l'escalier du Boukoléon, dominait par son flanc sud le quai du port palatin. Ces données topographiques vont permettre de reconstituer dans ses détails le drame de décembre 969, qui coûta la vie à Nicéphore II Phokas.

Le cadre dans lequel se déroule le drame est restreint, comme on le verra. Le palais d'Hormisdas, l'Eglise Nouvelle sont en dehors du cadre. Quant aux palais du Boukoléon, on verra qu'ils ne jouèrent aucun rôle et que ce n'est pas dans l'une des salles de ces palais que Nicéphore II Phokas fut assassiné.

#### La terrasse du Phare\*

La terrasse du Phare, τὸ ἡλιακὸν τοῦ Φάρου<sup>171</sup>, appelée aussi à cause de sa position « terrasse du Salon d'Or », τὸ ἡλιακὸν τοῦ Χρυσοτρικλίνου<sup>172</sup> est le plus souvent désignée simplement sous le nom « la terrasse », τὸ ἡλιακόν<sup>173</sup>. La terrasse s'étendait devant le Salon d'Or, à l'est de cette vaste salle. Une haute tour en vigie, qui servait à la fois de phare pour guider les navires et de station de signaux<sup>174</sup>, avait donné son nom à la terrasse, sur laquelle s'élevaient également plusieurs sanctuaires: l'église palatine de Notre-Dame du Phare, bâtie par Constantin V, avant 768, la chapelle de Saint-Démétrius, construite par Léon VI, les oratoires de Saint-Clément, Saint-Elie et du Sauveur, œuvre de Basile I<sup>er</sup><sup>175</sup>. L'église de Notre-Dame du Phare<sup>176</sup> était contiguë à la chapelle de Saint-Démétrius; les deux sanctuaires étaient, d'ailleurs, parfois confondus sous un même vocable<sup>177</sup>. Notre-Dame du Phare devint la principale église palatine; c'est là que l'on célébrait les mariages impériaux<sup>178</sup>; c'est là que les empereurs assistaient à certains offices de jour de fête et qu'ils accomplissaient certains actes rituels, prescrits par le cérémonial<sup>179</sup>. C'est là que fut assassiné Léon V<sup>180</sup>, c'est là que Romain I<sup>er</sup> Lécapène jura fidélité au jeune Constantin VII Porphyrogénète<sup>181</sup>. Nicolas Mézaritès donne d'intéressants détails sur la disposition et la décoration de l'église, ainsi que sur les précieuses reliques, qui s'y trouvaient conservées<sup>182</sup>. Les chroniqueurs occidentaux désignent Notre-Dame du Phare sous le nom d'église du Boukoléon, *ecclesia Buccae Leonis*, parce qu'ils désignaient ainsi le Grand Palais<sup>183</sup>. Comme la plupart des sanctuaires byzantins, Notre-Dame du Phare était orientée à l'est<sup>184</sup>.

La chapelle de Saint-Démétrius de Palais<sup>185</sup>, contiguë à Notre-Dame du Phare, rivalisait de richesse avec cette dernière. Les empereurs s'y rendaient en grande pompe. Elle était également orientée à l'est<sup>186</sup>.

\* Jahrbuch der Österreichischen Byzantinischen Gesellschaft 13, 1964, pp. 87-101.



L'oratoire de Saint-Elie dépendait de Notre-Dame du Phare, car il fallait traverser cette dernière pour s'y rendre<sup>187</sup>. Le Continuateur de Théophane<sup>188</sup> dit qu'il était « dans le Palais même, immédiatement à l'est de la demeure impériale ».

L'oratoire de Saint-Clément était contigu à celui de Saint-Elie<sup>189</sup> et il était tout près de l'oratoire du Sauveur<sup>190</sup>.

Sur les flancs de Notre-Dame du Phare, les empereurs s'étaient aménagé des chambres qu'ils venaient parfois habiter: chambre d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène<sup>191</sup>, chambre de Nicéphore II Phokas<sup>192</sup>.

La terrasse du Phare était de plain pied avec le Salon d'Or et avec les appartements privés des empereurs. On y accédait du Salon d'Or par les portes orientales de ladite salle<sup>193</sup>. La principale de ces portes faisait communiquer l'abside orientale du Salon d'Or, où se dressait le trône impérial, avec la terrasse<sup>194</sup>: les autres portes s'ouvraient dans les deux niches voisines<sup>195</sup>.

Les appartements impériaux, situés au sud du Salon d'Or, communiquaient également avec la terrasse du Phare par un couloir, *μάκρων τοῦ κοιτῶνος*, aboutissant à des portes d'argent<sup>196</sup>. Constantin VII Porphyrogénète décora les abords de son appartement d'une fontaine de marbre rouge, *φυλακή (φιάλη?)*, décorée d'un aigle; il décora également de mosaïques le vestibule<sup>197</sup>. Au nord du Salon d'Or, une porte à un battant, *μονόθυρον*, donnait encore accès à la terrasse<sup>198</sup>. Cette porte, qui donnait sur les Passages des Quarante Saints, semble avoir été réservée en principe aux dignitaires et aux gens de service, qui se rendaient à la terrasse<sup>199</sup> et c'est peut-être à cette porte que fait allusion Léon Grammatikos<sup>200</sup>. L'empereur empruntait rarement cette voie<sup>201</sup>.

La terrasse du Phare marquait la limite extrême du Grand Palais à l'est. Au-delà s'étendaient des jardins, au milieu desquels les empereurs avaient édifié çà et là des édifices divers: églises, bains, garde-meubles, manège, triclines sans affectation bien déterminée.

A l'est, la terrasse du Phare dominait d'assez haut le sol. En bas se trouvait la Phiale des Bleus, qui communiquait avec la terrasse par un escalier. Basile I<sup>er</sup> bâtit un bain sur l'emplacement de la Phiale<sup>202</sup>. Pour mettre la terrasse en communication avec le sol en contre-bas, Basile I<sup>er</sup> imagina de construire une passerelle, analogue à celles qui existaient déjà dans certaines parties du Grand Palais.

L'emploi de passerelles, destinées à relier deux points de niveau différent est, en effet, bien antérieur au règne de Basile I<sup>er</sup> (867—886). Justinien I<sup>er</sup> (527—565) avait relié son palais d'Hormisdas au palais impérial par un passage aérien<sup>203</sup>. Une passerelle, *γέφυρα*, avec escalier, *καταβάσιον*, mettait également en communication la terrasse de la Magnaure avec les Passages du Seigneur, à hauteur de l'Oatos<sup>204</sup>. Ces passerelles sont appelées de différents noms: *γέφυρα*<sup>205</sup>, *στενωπός*<sup>206</sup> ou encore *περίπατος*<sup>207</sup>. Elles étaient de deux sortes:

1. Lorsque la passerelle était destinée à relier deux édifices de niveau différent, elle partait de l'étage inférieur de l'édifice supérieur pour aboutir à l'étage supérieur de l'édifice situé en contrebas. C'est ainsi que les *παλαιὰ ἀσηκρητεῖα* se reliaient

par Hormisdas aux catéchumènes de Saint-Serge<sup>208</sup> et que la terrasse du Phare se reliait à l'étage le plus élevé du narthex de l'Eglise Nouvelle<sup>209</sup>.

2. Lorsque la passerelle était destinée à relier deux points de niveau différent, elle partait du point le plus élevé et se terminait du côté opposé par un escalier. C'est ainsi que la passerelle, qui reliait la terrasse de la Magnaure au Passage du Seigneur, à hauteur de l'Oatos, partait de plain pied de la terrasse et se terminait par un escalier du côté de l'Oatos, *καταβάσιον τῆς γεφύρας*<sup>210</sup>. C'est également ainsi que la passerelle du Phare partait de plain pied de la terrasse pour aboutir du côté opposé à un escalier, *καταβάσιον τοῦ Βουκολέοντος*<sup>211</sup>. Cet escalier semble avoir été relié à celui que les chroniqueurs appellent *τὸ καταβάσιον τοῦ Τζυκανιστηρίου*<sup>212</sup>. L'escalier dit escalier du Tzykanistèrion continuait l'escalier du Boukoléon dans une autre direction. Nicolas Mésarités<sup>213</sup>, qui se trouvait sur la terrasse du Phare, indique aux émeutiers cette voie, *τὴν ἐπὶ τὸ Τζυκανιστήριον* pour s'enfuir.

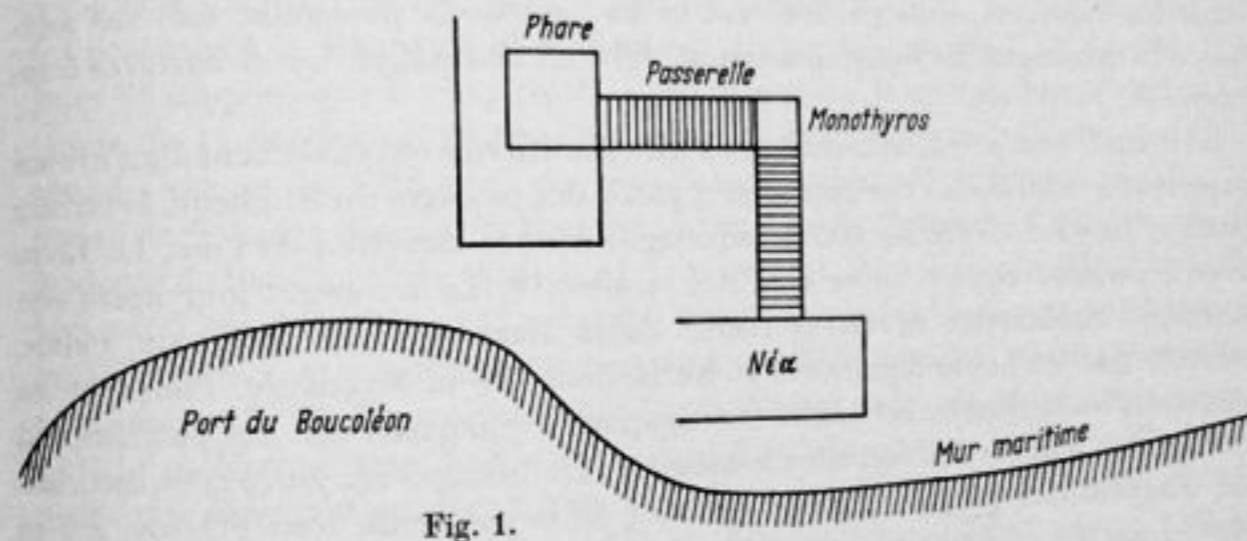


Fig. 1.

La passerelle du Phare avait été construite par Basile I<sup>er</sup><sup>214</sup>, pour relier le Grand Palais par la terrasse du Phare avec la région orientale, qui s'inclinait en pentes, d'ailleurs, assez douces, vers la mer. Basile I<sup>er</sup> avait, en effet, bâti dans cette région de nombreux édifices, dont le Continuateur de Théophane nous a laissé l'énumération. Le Continuateur de Théophane appelle la passerelle en question: *ὁ αἰθέριος καὶ ἡλιοβολούμενος μαρμαρόστροφτος περίπατος*, passage aérien, à ciel ouvert et dallé de marbre. Le même chroniqueur fait allusion à la porte à un battant, *ἡ τῆς μονοθύρου εἰσοδος*. A proximité de cette porte à un battant se trouvait un oratoire de Saint-Jean-Théologues<sup>215</sup>. Cet oratoire, bâti par Basile I<sup>er</sup> à l'est de la terrasse du Phare a été confondu par Labarte<sup>216</sup> avec l'église de Saint-Jean-Théologien du Dihippion<sup>217</sup>, ce qui l'a amené à placer d'une façon surprenante l'oratoire sur l'Augoustéon. Quant au passage, dont parle le Continuateur de Théophane, ce n'est autre que le *στενωπός τοῦ μονοθύρου*<sup>218</sup>, ce que Ebersolt a parfaitement vu<sup>219</sup>.

La passerelle, de plain pied avec la terrasse du Phare, partait du centre même du côté oriental de la terrasse, dans la direction de l'est. Pour s'y rendre de Notre-Dame du Phare, l'empereur traversait, en effet, la terrasse dans son milieu, *διὰ*



*μέσου τοῦ ἡλιακοῦ*<sup>220</sup>. La passerelle passait donc au-dessus des Bains, construits par Basile I<sup>er</sup> sur l'emplacement de l'ancienne Phiale des Bleus, située en contre-bas de la terrasse du Phare, à l'est.

La passerelle devait se trouver exactement à hauteur de l'escalier, qui auparavant reliait la terrasse du Phare avec la Phiale des Bleus. Pour aller assister du haut de la terrasse du Phare aux cérémonies, qui se déroulaient dans la Phiale des Bleus, l'empereur sortait du Salon d'Or par la porte de l'abside orientale, s'arrêtait sur la dalle de porphyre, *ἐν τῷ πορφυρῷ λίθῳ*<sup>221</sup>, qui se trouvait sur la terrasse, devant la porte orientale du Salon d'Or et s'avancé ensuite en ligne droite jusqu'à son trône, qui dominait la Phiale<sup>222</sup>.

D'après ce qui précède, il ressort que du côté oriental la terrasse du Phare se terminait à pic au-dessus du sol en pente. La passerelle, *περίπατος*, établie par Basile I<sup>er</sup>, existait encore à l'époque d'Andronic II Paléologue (1282—1328). Ayant à prononcer un discours, et le Chrysotriklinos étant insuffisant pour contenir les auditeurs, il sortit, *ἐξελθὼν*, et du haut de la passerelle, *ἀπὸ τοῦ περιπάτου*, il harangua les assistants qui se tenaient en-dessous, *σφίσι κάτωθεν ἰσταμένοις*<sup>223</sup>.

Sur son flanc nord, la terrasse du Phare paraît avoir été également à un niveau supérieur à celui du sol environnant. A partir des passages du Seigneur, le terrain semble, en effet, s'être abaissé brusquement dans la direction de l'est. Le Livre des Cérémonies signale de ce côté des escaliers<sup>224</sup>. Le troisième jour après son mariage l'impératrice devait se rendre de la Magnaure aux Bains du Palais, escortée par les hauts dignitaires et les factions. De la Magnaure, l'impératrice traversait les jardins de la terrasse et s'engageait sur la passerelle. Les patrices, qui formaient la haie sur la passerelle elle-même, *εἰς τὴν τράπεζαν τῆς γεφύρας*<sup>225</sup>, escortaient l'impératrice jusqu'en bas de l'escalier de la passerelle, vers l'Oatos, *ἐπὶ τὸ καταβάσιον τῆς γεφύρας τὸ μέρος τοῦ Ὁάτου*. Les consuls, qui attendaient au bas de l'escalier, *εἰς τὴν πόδωσιν τῆς γεφύρας*, escortaient la souveraine jusqu'à l'escalier de Sainte-Christine, *μέχρι τοῦ καταβάσιου τῆς ἁγίας Χριστίνης*<sup>226</sup>. Un orgue était disposé sur le palier de l'escalier, qui descendait aux Bains, *ἐκεῖθεν τοῦ πονηλίτου τοῦ καταβάσιου τοῦ λουτροῦ*. Cet escalier, dont il est fait deux fois mention, se trouvait au-delà de l'escalier de Sainte-Christine, lequel est encore appelé *ὁ κοχλίας τῆς ἁγίας Χριστίνης*, ce qui semble indiquer un escalier en colimaçon. Ce genre d'escalier, assez fréquent au Grand Palais, indique une dépression de terrain assez brusque. L'escalier de Sainte-Christine devait être situé derrière l'Oatos, *ὀπισθεν τοῦ Ὁάτου*. C'est là que les dames d'honneur de l'impératrice attendaient la fin de la cérémonie.

L'Oatos<sup>227</sup> s'ouvrait sur les Passages du Seigneur, qui reliaient la Magnaure au Palais Sacré. Pour se rendre de l'Oatos aux Bains, l'impératrice marchait dans la direction de l'est. L'escalier de Sainte-Christine se trouvait, en effet, derrière l'Oatos. D'ailleurs, à l'ouest et au sud de l'Oatos, le terrain était plan et les chroniqueurs ne signalent pas la présence de Bains. Entre l'Oatos et les Bains, le Livre des Cérémonies mentionne l'existence de deux escaliers, celui de Sainte-Christine et celui des Bains, ce qui indique que le sol était en pente assez rapide.

Aucun texte historique ne fait allusion à un oratoire de Sainte-Christine au Grand Palais. L'itinéraire, indiqué par le chapitre 41 est au surplus exceptionnel et les cortèges impériaux devaient rarement le suivre. Quant aux Bains, signalés dans ce même chapitre 41, il est difficile de préciser leur situation, sans connaître l'époque de la rédaction de ce chapitre.

D'après Ch. Diehl<sup>228</sup>, le chapitre 41 aurait été extrait d'un ancien compte-rendu relatant le cérémonial, qui accompagna le mariage de l'impératrice Irène, le 17 décembre 768. Mais, d'après Théophane<sup>229</sup>, les fiançailles de Léon IV et d'Irène eurent lieu le 3 septembre 768, plus d'un mois avant son mariage en l'église du Phare<sup>230</sup>. Mais le Livre des Cérémonies parle de l'église de Saint-Etienne<sup>231</sup> et mentionne les fiançailles comme précédant immédiatement le mariage, ainsi que le prescrivait une novelle de Léon VI<sup>232</sup>. Le chapitre 41 ne concorde donc pas exactement avec les données historiques.

Le chapitre 41 pourrait être une relation officielle du mariage de Michel III et d'Eudocie. Ce mariage fut, en effet, célébré à Saint-Etienne, la chambre nuptiale fut préparée à la Magnaure et le dîner eut lieu au tricline des XIX Lits<sup>233</sup>. J. B. Bury<sup>234</sup> suppose que le chapitre 41 a été calqué sur le compte-rendu de la cérémonie du 17 décembre 768 avec certaines additions pour le mettre en harmonie avec les usages du X<sup>ème</sup> siècle. Le *κόμης τῶν ἀδμησιόνων*<sup>235</sup> n'est cité que dans les textes de la haute époque<sup>236</sup>. Il ne figure pas dans la Notice de Philothée, preuve évidente de l'antiquité du chapitre 41. D'autre part, la mention de l'Erôs<sup>237</sup>, édifice bâti par Théophile (829—842), oblige d'admettre que le chapitre 41 a été remanié au IX<sup>ème</sup> siècle et vraisemblablement aussi au X<sup>ème</sup> siècle. D'après une addition au chapitre 39<sup>238</sup>, les mariages impériaux étaient célébrés, selon une coutume récente, à Notre-Dame du Phare et non à Saint-Etienne de Daphnè. Ebersolt<sup>239</sup> pense que l'innovation devait dater du milieu du VIII<sup>ème</sup> siècle. Cependant nous savons que le mariage de Michel III et d'Eudocie fut célébré encore à Saint-Etienne de Daphnè, au milieu du IX<sup>ème</sup> siècle.

Le fond du chapitre 41 est certainement ancien, mais ce chapitre a été remanié et il est par suite assez difficile de faire la part entre les parties anciennes et les additions récentes. La cérémonie décrite ne se déroule pas dans le cadre familial du Grand Palais, tel qu'il existait au X<sup>ème</sup> siècle. La mention du *καστηρίσιον*<sup>240</sup> est exceptionnelle. Ce local, situé à proximité du Tribunal des XIX Lits, était affecté au maître d'hôtel de l'empereur, *ὁ καστηρίσιος*<sup>241</sup>, ou, comme l'appelle plus simplement Philothée dans sa Notice *ὁ ἐπὶ τῆς τραπέζης*<sup>242</sup>, ou encore comme le désigne le Livre des Cérémonies *ὁ τῆς τραπέζης*<sup>243</sup>. La mention de la chapelle de Sainte-Christine est également unique<sup>244</sup>. Les Bains, dont il est question au chapitre 41, sont difficiles aussi à déterminer. Il s'agit probablement des bains de l'Oikonomion, attribués à Constantin I<sup>er</sup> le Grand et qui furent détruits par Jean I<sup>er</sup> Tzimiskès (969—976)<sup>245</sup>. Ils étaient situés près du Tzykanistèrion<sup>246</sup> et par conséquent à l'est de la terrasse du Phare. Il est peu probable qu'il s'agisse des Bains, construits par Basile I<sup>er</sup>, au pied de la terrasse du Phare, vu leur construction relativement récente. Quoi qu'il en soit, les Bains cités au chapitre 41



se trouvaient bien au-dessous du niveau des Passages du Seigneur, du Salon d'Or et de la terrasse du Phare, et sans doute, à l'est de cette dernière, du côté de l'ancien Tzykanistèrion.

Constantin VII Porphyrogénète nous a laissé dans sa Vie de Basile d'intéressants renseignements sur la position des divers édifices, qui s'élevaient à l'est du Salon d'Or et de la terrasse du Phare. « Basile construisit divers édifices très élevés, à l'est du Salon d'Or. Ces édifices, situés à l'ouest de l'Eglise Nouvelle, reçurent le nom d'Aigle, à cause de leur élévation même. C'est là que se trouvait le bel oratoire de la Vierge. A l'occident de ces édifices se dressait une construction en forme de pyramide, ainsi qu'un second oratoire de la Vierge. Au dessous de ces constructions se trouvait un joli oratoire de Saint-Jean-Théologue, à proximité de l'entrée de la porte à un battant. C'est de là que partait le passage aérien dallé de marbre aboutissant au Phare. A l'orient de l'oratoire, on remarquait encore deux importants bâtiments, utilisés comme Trésor et Vestiaire, *ταμειον και οικονομειον*<sup>247</sup>.

Ainsi, tous les édifices précités étaient situés à l'est du Salon d'Or, sur les pentes s'inclinant à l'est dans la direction de la mer, à des niveaux différents. Le plus proche de la terrasse du Phare était l'oratoire de Saint-Jean-Théologue<sup>248</sup>, près de la porte à un battant, où commençait la passerelle menant au Phare. Tous les édifices précités, sauf le Trésor et le Vestiaire, étaient situés à l'ouest de l'Eglise Nouvelle, bâtie sur l'emplacement de l'ancien Tzykanistèrion, à l'est du Palais, le long de la mer. Cependant, Ebersolt<sup>249</sup>, sur son plan, place l'Aigle, l'oratoire de Saint-Jean et les deux oratoires de la Vierge au sud-est de l'Eglise Nouvelle, ce que contredit formellement le texte du Continuateur de Théophane, situant ces édifices entre le Salon d'Or et l'Eglise Nouvelle.

Les édifices précités semblent avoir formé un groupe assez compact; ils étaient sans doute fort près les uns des autres, mais à des niveaux divers, car ils étaient bâtis sur le versant de la première colline, descendant en pente, à l'est, vers la mer. C'est ainsi que l'oratoire de Saint-Jean se trouvait en dessous, *κάτωθεν*, de l'édifice pyramidal et de l'oratoire de la Vierge. Comme de la porte à un battant, où se trouvait l'oratoire de Saint-Jean, il fallait tourner à droite et descendre encore pour arriver au narthex de l'Eglise Nouvelle<sup>250</sup>, cette église était donc à un niveau bien inférieur. Les étages les plus élevés de son narthex se trouvaient à hauteur de la terrasse du Phare.

L'Aigle<sup>251</sup>, situé à un niveau supérieur à celui de l'Eglise Nouvelle, se trouvait à un niveau inférieur à celui de la terrasse du Phare et du Salon d'Or, mais, comme ce monument était très élevé, son sommet dominait, cependant, la terrasse du Phare et le Salon d'Or.

L'Eglise Nouvelle était plus éloignée de la terrasse du Phare, dans la direction de l'est, que l'Aigle et que l'oratoire de Saint-Jean-le-Théologue. La passerelle, qui reliait la terrasse du Phare à l'Eglise Nouvelle, se prolongeait donc au-delà de la passerelle de la porte à un battant dans la même direction mais plus au sud. La passerelle à un battant était l'œuvre de Basile I<sup>er</sup>, comme le dit le Continuateur

de Théophane<sup>252</sup>; quant à la passerelle qui reliait l'Eglise Nouvelle à la terrasse du Phare, il n'en est pas question dans la description de l'Eglise Nouvelle du Continuateur de Théophane. Il se pourrait donc que cette passerelle ait été établie postérieurement au règne de Basile I<sup>er</sup> (867—886), sans doute par Léon VI (886—912). Il y a lieu de noter que les chapitres 19 et 20 du Livre I des Cérémonies, où il en est question, ont été rédigés après le règne de Basile I<sup>er</sup>, probablement sous le règne de Léon VI, auquel il est fait allusion<sup>253</sup>, ou sous celui de Constantin VII Porphyrogénète (913—959)<sup>254</sup>. On sait que Léon VI construisit la chapelle de Saint-Démétrius<sup>255</sup> sur la terrasse du Phare; il se pourrait qu'il ait à cette occasion relié la terrasse à l'Eglise Nouvelle. Sans doute, les fêtes de Saint-Elie<sup>256</sup> et de la dédicace de l'Eglise Nouvelle<sup>257</sup> ont été instituées par Basile I<sup>er</sup>, comme le prouvent les scolies<sup>258</sup>, mais, comme les chapitres 19 et 20 ont été rédigés après le règne de Basile I<sup>er</sup>, ils décrivent peut-être les cérémonies alors en usage. La passerelle de l'Eglise Nouvelle pourrait se relier à la terrasse du Phare, soit directement, soit indirectement par la passerelle de la porte à un battant, sur laquelle elle se serait embranchée.

A l'est des Passages du Seigneur, le sol s'abaissait en pente assez forte pour qu'il fût nécessaire d'établir des escaliers. En effet, les Passages du Seigneur partaient du bas de la terrasse de la Magnaure et se prolongeaient dans la direction du sud jusqu'au Triconque. Un peu avant, à hauteur de l'Erôs, ils coupaient les Passages des Quarante Saints qui aboutissaient en direction ouest-est à la terrasse du Phare, avec laquelle ils communiquaient par une porte à un battant. Les Passages des Quarante Saints longeaient donc l'extrémité nord du Lausiakos et le flanc nord du Salon d'Or et communiquaient avec eux.

Sur le trajet entre la Magnaure et la terrasse du Phare, par le passage du Seigneur, l'Erôs et les Passages des Quarante Saints<sup>259</sup>, aucun escalier n'est signalé. Le niveau était sensiblement le même. Mais le Lausiakos, le Salon d'Or, ainsi que les appartements impériaux sur son flanc sud et le Passage des Quarante Saints lui-même, longeant dès sa sortie le Lausiakos et le Salon d'Or, étaient élevés sur voûtes. En dessous, il existait des salles et des galeries. L'existence de cet étage inférieur est révélé par un passage du Livre I des Cérémonies<sup>260</sup>, qui montre certains personnages descendant du Lausiakos dans la Thermastra<sup>261</sup> et montant ensuite par un escalier aboutissant au diétariat, dans le voisinage du Salon d'Or (flanc nord) pour gagner la terrasse du Phare par la porte à un battant. Comme le suppose Ebersolt<sup>262</sup>, ils ont dû passer sous le Lausiakos. Les appartements impériaux étaient certainement, eux aussi, bâtis sur étage ou sur voûtes. Sous Alexis III Ange (1195—1203), le plancher de la chambre impériale s'effondra et plusieurs personnages furent précipités dans le vide et furent gravement blessés<sup>263</sup>.

Le Palais impérial était construit à l'extrême limite sud du plateau de la première colline; du côté de la Propontide le sol descendait en pente abrupte vers la mer; à l'est, dans la direction du Bosphore, la pente était moins vive. Dans sa région est, le Grand Palais se trouvait déjà sur un sol en pente dans la direction du sud et de l'est. La Magnaure s'élevait sur une terrasse plus haute que celle du



Phare; entre la Magnaure et la terrasse du Phare, il existait déjà une différence de niveau appréciable; le terrain entre ces deux terrasses était déjà en pente assez sensible. Pour établir la terrasse du Phare, il avait fallu, sans doute, niveler le sol et l'exhausser sur certains points. Sur son flanc nord, un mur de soutènement existait vraisemblablement; aucune issue n'est d'ailleurs signalée de ce côté. Sur son flanc est, la terrasse dominait également d'assez haut le sol, comme il a été dit.

Le flanc sud de la terrasse du Phare semble avoir dominé la mer de très près, ou, plus exactement le port du Boukoléon<sup>264</sup>. La terrasse paraît même avoir surplombé le quai du port. Alors que Labarte éloigne la terrasse de la mer, Ebersolt sur son plan la rapproche avec raison. De nombreux textes affirment la proximité immédiate de la terrasse avec le port palatin, *ὁ κατὰ Φάρον λιμὴν*<sup>265</sup>, *ὁ κάτωθεν τοῦ παλατίου λιμὴν*<sup>266</sup>:

- 97 1. Cédrene situe le port palatin au bas du Palais et Pachymère<sup>267</sup>, vers le Phare.
2. C'est de la terrasse du Phare que l'on descendait au port par un escalier, *καταβάσιον τοῦ Βουκολέοντος*<sup>268</sup>.
3. Du port du Boukoléon on montait au Palais, en passant par la terrasse du Phare<sup>269</sup>.
4. Des appartements impériaux on était à portée de voix du quai du Boukoléon; comme le montre l'anecdote de la folle, sous Michel I<sup>er</sup> Rhangabé (811—813)<sup>270</sup>, ainsi que l'appel de Zoè à son fils<sup>271</sup>. Jean I<sup>er</sup> Tzimiskès, ayant abordé au Boukoléon, avertit par un sifflement ses complices, postés sur la terrasse du Phare<sup>272</sup>.
5. Du Boukoléon, Jean I<sup>er</sup> Tzimiskès fut hissé dans une corbeille sur la terrasse du Phare<sup>273</sup>. Croyant leur coup manqué, Tzimiskès et ses complices furent sur le point de se précipiter dans la mer, *κατακρημνίζειν αὐτοὺς πρὸς θάλασσαν*, c'est-à-dire, de regagner la mer par la voie qu'ils avaient prise. Preuve que la terrasse du Phare dominait à pic le quai du Boukoléon extérieur aux murs maritimes.
6. Un signal est donné aux bateaux depuis la terrasse du Phare<sup>274</sup>.
7. La chambre de Nicéphore II Phokas où il fut assassiné donnait sur la partie de la terrasse du Phare, qui dominait le Boukoléon<sup>275</sup>.
8. L'Eglise Nouvelle, située au sud-est de la terrasse du Phare, se trouvait sur le bord de la Marmara.
9. La tour du Phare s'élevait sur la terrasse; cette tour ou vigie devait évidemment dominer la mer et le port palatin.
10. De la terrasse du Phare, *ἄνωθεν*, on jetait des bourses aux matelots groupés sur le quai du port<sup>276</sup>.
11. Buondelmonti situe la tour du Phare *in alto et supra mare*<sup>277</sup>.
12. Etienne de Novgorod<sup>278</sup> constate, comme toutes les sources, que le Grand Palais s'élevait le long de la Marmara. Comme le Palais s'étendait de l'ouest à l'est, son extrémité orientale (terrasse du Phare) devait être très rapprochée de la

mer. C'est également ce que constate P. Gylles: «Palatium positum erat in tumulo mari attingenti»<sup>279</sup>. Buondelmonti situe lui aussi le Palais *supra mare* et déclare que ses ruines se miraient dans la mer autour du port. Guillaume de Tyr<sup>280</sup> place le Palais *supra litus maris*. 98

La hauteur de la terrasse au-dessus du rivage est difficile à apprécier. P. Gylles dit que le Grand Palais s'élevait sur un tertre d'environ cent pas de haut: in altitudine circiter centum passum edito<sup>281</sup>. Il est peu probable qu'il s'agisse du pas romain (1 m. 48); il s'agit plutôt du pas de marche, la plus haute altitude des collines de Constantinople ne dépassant pas 110 mètres au-dessus du niveau de la mer. La terrasse supérieure du narthex de l'Eglise Nouvelle, église située légèrement au-dessus du niveau de la mer, était à hauteur de la terrasse avec laquelle elle communiquait par une passerelle. On ignore malheureusement la hauteur du narthex de l'Eglise Nouvelle. Cette dernière n'avait, d'ailleurs, ni l'importance ni les dimensions de Sainte-Sophie. La terrasse du Phare, approximativement au même niveau que la Sphendonè de l'Hippodrome, ne devait guère être plus élevée au-dessus du niveau de la mer que la Sphendonè elle-même, dont les substructions existent encore<sup>282</sup>. La terrasse en question ne devait guère s'élever à plus de quinze à vingt mètres au-dessus du rivage et Jean I<sup>er</sup> Tzimiskès a fort bien pu être hissé depuis le quai du Boukoléon directement sur la terrasse<sup>283</sup>.

Sur son flanc sud, la terrasse du Phare dominait donc le port du Boukoléon à pic, d'une assez grande hauteur. Aucune issue n'est signalée de ce côté; l'escalier, qui descendait au Boukoléon, s'amorçait du côté est de la terrasse à l'extrémité de la passerelle de la porte à un battant. Il devait, à partir de cette dernière, tourner brusquement au sud, puis obliquer dans la direction de l'ouest pour aboutir non loin du port situé en bas de la terrasse du Phare, côté sud.

Pour se rendre au narthex de l'Eglise Nouvelle, à partir de la porte à un battant, on devait simplement incliner à droite et descendre dans la direction du sud-est, l'Eglise Nouvelle se trouvant, en effet, à une certaine distance à l'est du port. Le Livre des Cérémonies donne l'itinéraire de la terrasse du Phare au narthex de l'Eglise Nouvelle<sup>284</sup>, mais non celui de ladite terrasse au port du Boukoléon. Il est probable que l'empereur, pour se rendre au Boukoléon, passait devant le narthex de l'Eglise Nouvelle et continuait dans la direction du sud-ouest jusqu'au port. Labarte<sup>285</sup>, ayant situé le Boukoléon à Ahir Kapı, donne nécessairement une autre direction à la descente du Boukoléon, qui, d'après lui, aurait traversé le Mésokèpion. De son côté, Ebersolt confond les deux voies, qui menaient de l'héliakon du Phare au narthex de l'Eglise Nouvelle et place l'église au nord-est de l'héliakon, ce qui rend inintelligible l'itinéraire de l'héliakon du Phare au narthex de l'Eglise Nouvelle par la descente du Boukoléon. Sur son plan, Ebersolt situe bien le Boukoléon au sud du Palais, mais dans son exposé, il ne semble pas avoir pris parti entre les diverses opinions des auteurs qu'il cite<sup>286</sup>. 99

Il est probable que pour se rendre de la terrasse du Phare au Tzykanistèrion, on suivait le même itinéraire et qu'on passait devant le narthex de l'Eglise Nou-



velle. L'itinéraire suivi par les ambassadeurs arabes semble l'indiquer<sup>287</sup>. L'escalier du Tzykanistèrion, signalé par le Continuateur de Théophane<sup>288</sup> et indiqué par Nicolas Mézarites<sup>289</sup> continuait sans doute l'escalier du Boukoléon, à partir de la porte à un battant, mais dans une autre direction. Au lieu de se diriger au sud, puis au sud-ouest, il se dirigeait vers le sud-est, pour aboutir devant le narthex de l'Eglise Nouvelle d'où l'on pouvait gagner le Tzykanistèrion, situé en terrain plan, soit par les galeries du Mésokèpion soit en longeant les flancs de l'Eglise Nouvelle en marchant à l'est.

100

Le texte du Continuateur de Théophane fait allusion à l'arrestation d'un conspirateur de marque, l'hétaireiarque Nicolas, sous le règne de Léon VI (886—912). L'empereur prend le prétexte d'une visite à Saint-Lazare et poste des hommes de confiance dans une chambre voisine de l'escalier du Tzykanistèrion. Pendant qu'il descend lui-même, escorté, selon la coutume par l'hétaireiarque Nicolas, les soldats postés dans la chambre, se jettent sur le conspirateur et l'arrêtent. La chambre τὸ κουβούκλιον dont parle le Continuateur de Théophane pourrait être l'un des bâtiments construits par Basile I<sup>er</sup> entre la Terrasse du Phare et l'Eglise Nouvelle<sup>290</sup>. L'Eglise Nouvelle, ayant été construite sur l'emplacement de l'ancien Tzykanistèrion, l'escalier, qui y menait, a fort bien pu conserver le nom d'escalier du Tzykanistèrion.

Pour se rendre à Saint-Lazare<sup>291</sup>, de la Terrasse du Phare, l'empereur a dû traverser la passerelle de la porte à un battant, descendre l'escalier du Boukoléon, passer par la porte à un battant, puis obliquer dans la direction du sud est, en descendant l'escalier du Tzykanistèrion, aboutissant à l'atrium de l'Eglise Nouvelle. De là, marchant dans la direction de l'est, dans la plaine au bord de la Marmara, en dedans du mur mentionné, il a dû gagner soit par le Mésokèpion, soit par les flancs de l'Eglise Nouvelle, le nouveau Tzykanistèrion. Montant alors à cheval, il s'est rendu à Saint-Lazare.

C'est à peu près le trajet suivi par les ambassadeurs Arabes<sup>292</sup>, sauf que ces derniers ont gagné l'atrium de l'Eglise Nouvelle par la terrasse du narthex et non par l'escalier du Tzykanistèrion. Ils sont montés à cheval dans le Tzykanistèrion pour rentrer au Palais, situé du côté de l'Acropole, dans la même direction que Saint-Lazare. L'ancien Tzykanistèrion, sur l'emplacement duquel se trouvaient l'Eglise Nouvelle et ses jardins, était incontestablement situé le long de la Propontide. Le nouveau Tzykanistèrion devait s'étendre plutôt le long du Bosphore dans la direction du nord-est et d'Ahır Kapi. Les galeries du Mésokèpion devaient se relier au flanc est du Tzykanistèrion. L'extrémité est du Stade était tournée vers la Propontide, alors que son extrémité nord regardait la plaine dans laquelle s'élevaient la Théotokos Hodègètria<sup>293</sup> et Saint-Lazare. Du côté sud du Stade, du côté de la Propontide, Basile I<sup>er</sup> avait bâti deux édifices qui servaient de Trésor et d'Economat à la Nouvelle Eglise, ταμείον καὶ οἰκονομείον<sup>294</sup>. Ce sont probablement les deux édifices que le Continuateur de Théophane<sup>295</sup> appelle ailleurs: τὸ θησαυροφυλακείον καὶ τὸ βεστιάριον. Le grand Tricline, τὸ μέγαν τρίκλινον, du Livre des Cérémonies<sup>296</sup> est peut-être identique à l'un de ces édifices, situés à l'entrée

sud du Tzykanistèrion. Ce dernier, vu sa destination, devait être beaucoup plus long que large. Le côté sud, tourné vers la Propontide, était le côté le plus étroit. C'est par là que l'on pénétrait dans le Stade<sup>297</sup>, en passant devant les édifices bâtis par Basile I<sup>er</sup> κατὰ τὸ πρὸς θάλασσαν μέρος τῆς ἀλλῆς<sup>298</sup>. 101

Au-dessous de la Terrasse du Phare, c'est-à-dire au sud de cette terrasse, aucun édifice n'est signalé, la terrasse surplombant à pic le mur maritime et les quais du port palatin, comme on l'a vu. D'une part, le mur maritime devait s'infléchir assez profondément vers l'intérieur pour longer le port; d'autre part, la terrasse devait peut-être s'avancer en balcon au-dessus du port. Au bas de la terrasse du Phare, le chemin qui longeait le mur maritime à l'intérieur, devait être très étroit.

## Notes

- 1 Proc., De Aedif. p. 202 (p. 38 Haury).
- 2 Proc., De Aedif. p. 186 (p. 22 Haury).
- 3 Zosime pp. 92—93 (pp. 83—85 Mend.).
- 4 Proc., De Aedif. p. 202 (pp. 38—39 Haury).
- 5 Preger 2, p. 279; id., pp. 231—232.
- 6 Proc., De Aedif. p. 186 (p. 22 Haury).
- 7 Proc., De Aedif. p. 202 (p. 39 Haury).
- 8 Proc., De Aedif. p. 187 (p. 23 Haury).
- 9 Céd. I, pp. 642—643.
- 10 Génés. p. 83.
- 11 Génés. p. 83; Cer. II, 15, p. 570.
- 12 Théoph. Cont. p. 154; Théoph. pp. 349; 456 (pp. 225; 295 de B.).
- 13 Vie d'Eutychios V, 37 (Migne P. G. 86, 2318). Sous le nom de « nouveau palais », l'auteur désigne le vieux palais d'Hormisdas restauré par Justinien.
- 14 Vie d'Eutychios VIII, 75, 76 (Migne P. G. 86, 2359—2361).
- 15 Marin, Les moines de Constantinople depuis la fondation de la ville jusqu'à la mort de Photios, Paris 1897, pp. 25; 348.
- 16 Théoph. Cont. pp. 154; 649.
- 17 Théoph. Cont. pp. 154; 649.
- 18 Cer. II, 55, p. 806.
- 19 Cer. I, 11, pp. 86—89 (I pp. 78—81 Vogt).
- 20 Du Cange, CP. christ. 2, p. 119.
- 21 Chron. Pasc. p. 694; cf. p. 696.
- 22 Théoph. p. 456 (p. 295 de B.).
- 23 Jean d'Euchaïte, cité par Du Cange, CP. christ. 4, p. 136.
- 24 Théoph. p. 349 et notes p. 450 (pp. 225; 291 de B.). Cf. Malalas p. 485 et Du Cange, CP. christ. 3, p. 49.
- 25 Lettre du pape Jean VIII, citée par Du Cange, CP. christ. 4, p. 136.
- 26 Du Cange, CP. christ. 4, p. 136.
- 27 Céd. II, p. 238 scolie.
- 28 Cer. II, 15, p. 570.
- 29 Khitrowo, Itinéraires 1, p. 106.



- <sup>30</sup> Khitrowo, Itinéraires 1, p. 120.  
<sup>31</sup> Khitrowo, Itinéraires 1, p. 164.  
<sup>32</sup> Millingen, Byzantine Constantinople, p. 10.  
<sup>33</sup> Ebersolt-Thiers, Les églises de Constantinople, Paris 1913, p. 22.  
<sup>34</sup> Proc., De Aedif. p. 186 (p. 22 Haury).  
<sup>35</sup> Proc., De Aedif. p. 202 (p. 38 Haury).  
<sup>36</sup> Proc., De Aedif. pp. 186; 202 (pp. 22. 38 Haury).  
<sup>37</sup> Cer. I, 11, pp. 87—88 (I pp. 79—80 Vogt).  
<sup>38</sup> Labarte, Le Palais impérial, p. 104.  
<sup>39</sup> Ebersolt, Sainte-Sophie, p. 24; id., Le Grand Palais, p. 73.  
<sup>40</sup> Cer. II, 13, pp. 557—558.  
<sup>41</sup> Cer. I, App. p. 507. Cf. Cer. I, 33, p. 177; I, 34, p. 178 (I pp. 165; 167 Vogt).  
<sup>42</sup> Céd. II, p. 157. Cf. Théoph. Cont. p. 170; Génés. p. 87.  
<sup>43</sup> Théoph. Cont. pp. 815—816.  
<sup>44</sup> Théoph. Cont. p. 822.  
<sup>45</sup> Théoph. Cont. p. 34; Céd. II, p. 62.  
<sup>46</sup> Les asékrateia qui, au début du règne de Michel III (842—867), se trouvaient dans l'Hippodrome Couvert, devant les Skyla, furent transférés dans la suite à l'intérieur même du Grand Palais, dans le voisinage du Lausiakos, comme il ressort du règlement d'ouverture du Grand Palais (Cer. II, 1, pp. 519—520. Cf. Labarte, Le Palais impérial, p. 152 et plan; Ebersolt, Le Grand Palais, p. 124, p. 126, n. 1). Ainsi, les asékrateia, situés primitivement tout près des Skyla, devant l'entrée du Grand Palais, avaient été trouvés encore trop loin et on les avait rapprochés du Salon d'Or. Les anciens asékrateia, cités au chapitre XI, du livre I du Livre des Cérémonies, sont évidemment ceux qui, au début du règne de Michel III, se trouvaient dans l'Hippodrome Couvert.  
<sup>47</sup> Janin, Constantinople, pp. 333—334 (Le quartier d'Hormisdas).  
<sup>48</sup> Les architectes byzantins avaient souvent recours à des passages aériens ou à des galeries surélevées pour relier entre eux deux édifices éloignés et de niveaux différents. De la Chalçè on pouvait gagner les catéchumènes de Sainte-Sophie par des passages couverts, ménagés au-dessus des portiques qui bordaient la voie publique menant au Puits-sacré, en contournant l'Augoustéon (Preger 1, p. 82; Codin. p. 135; cf. Preger 2, p. 165: *ὁ περίπατος τοῦ παλατίου*). On montait dans ces passages du chytos de la Chalçè par un escalier (Théoph. p. 697 [p. 450 de B.]: *ἀναβάσιον τῆς χαλκῆς*; Cer. I, 1, p. 27 [I p. 21 Vogt]: *εἰλημα* — escalier en spirale). Du côté de Sainte-Sophie, ces passages étaient reliés aux catéchumènes par un escalier de bois (Cer. I, 22, p. 125; I, 28, p. 157 [I pp. 116; 145 Vogt]). De la Magnaure on pouvait rejoindre ces passages par une galerie élevée, ménagée au-dessus des portiques (Cer. I, 22, p. 125; I, 28, p. 157 [I pp. 116; 145 Vogt]; II, 38, p. 635). La terrasse de la Magnaure était reliée aux passages du Seigneur, situés en contrebas par une passerelle étroite, *στενωπός, γέφυρα*, qui se terminait par un escalier *τὸ καταβάσιον τῆς γέφυρας*, à hauteur de l'Oatos (Cer. I, 41, pp. 214—215 [II pp. 21—22 Vogt]; cf. Cer. II, 10, p. 545; II, 15, p. 567). Basile I<sup>er</sup> avait relié la terrasse du Phare à l'Eglise Nouvelle, située plus bas, par des passages aériens pavés de marbre et à ciel ouvert, *ὁ αἰθέριος καὶ ἡλιοβολούμενος περίπατος* (Théoph. Cont. p. 336; cf. Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 [I pp. 108; 111 Vogt]: *στενωποῦ τοῦ μονοθύρου*). Ces passages partaient de plain-pied de la terrasse du Phare pour aboutir à l'étage supérieur du narthex de l'Eglise Nouvelle (Cer. I, 19, p. 118; I, 20, p. 121 [I pp. 109; 112 Vogt]; II, 11, p. 549; II, 15, p. 586).

- <sup>49</sup> Céd. I, p. 642.  
<sup>50</sup> Constantinople, p. 74.  
<sup>51</sup> Constantinople, § 96.  
<sup>52</sup> Proc., De Aedif. p. 202 (pp. 38—39 Haury): *ἀγχιστα τῶν βασιλείων; συναξαίρο* au 12 mars; Du Cange, CP. christ. 4, p. 135: *μονὴ παρακειμένη τῷ παλατίῳ*.  
<sup>53</sup> Byzantine Constantinople, p. 274.  
<sup>54</sup> Preger 2, p. 256.  
<sup>55</sup> Preger 2, pp. 321; 279.  
<sup>56</sup> Preger 2, pp. 231—232.  
<sup>57</sup> Proc., De Aedif. pp. 186; 202 (pp. 22; 38 Haury).  
<sup>58</sup> Preger 2, p. 231.  
<sup>59</sup> Byzantine Constantinople, p. 277.  
<sup>60</sup> Byzantine Constantinople, p. 279.  
<sup>61</sup> Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108; 111 Vogt); II, 18, p. 601.  
<sup>62</sup> Cer. II, 15, p. 570.  
<sup>63</sup> Preger 2, p. 256.  
<sup>64</sup> Preger 2, p. 231.  
<sup>65</sup> Le Palais impérial, pp. 104—105; 210.  
<sup>66</sup> Constantinople, §§ 94; 96 et plan.  
<sup>67</sup> Constantinople, §§ 91; 94 et plan.  
<sup>68</sup> *Ἀνάκτορα*, plan.  
<sup>69</sup> Mordtmann, Constantinople, § 91.  
<sup>70</sup> Constantinople, p. 118 et plan.  
<sup>71</sup> Le Grand Palais, p. 151 et plan.  
<sup>72</sup> Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108; 111 Vogt).  
<sup>73</sup> Guillaume de Tyr (Migne P. L. 201) XX, c. 22.  
<sup>74</sup> Nicéas p. 641.  
<sup>75</sup> Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108; 111 Vogt).  
<sup>76</sup> Cer. I, 41, p. 214 (II p. 21 Vogt).  
<sup>77</sup> Cer. I, 41, p. 215 (II p. 22 Vogt).  
<sup>78</sup> Cer. I, 41, p. 215 (II p. 22 Vogt).  
<sup>79</sup> Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108; 111 Vogt).  
<sup>80</sup> Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108; 111 Vogt). *Στενωπός* désigne un passage étroit, resserré. Cf. Cer. II, 10, p. 545; II, 15, p. 567. Cinnam. p. 281 déclare: *Στενωπός... ὃν ἐμβολὸν ὀνομάζουσι οἱ πολλοί*. Cf. Anne Comn., Notes p. 541.  
<sup>81</sup> Cer. I, 19, p. 118; I, 20, p. 121 (I pp. 109; 112 Vogt). La passerelle de la porte à un battant existait encore au XIV<sup>e</sup> siècle. L'empereur Andronic II Paléologue voulant prononcer un discours, étant donné que le Salon d'Or était trop petit pour contenir la foule des auditeurs, sortit sur la terrasse du Phare et du haut de la passerelle harangua la multitude placée en dessous. Pachym. II, p. 366: *ἀπὸ τοῦ περιπάτου σφίσιν κάτωθεν ἱσταμένοις*.  
<sup>82</sup> Théoph. Cont. p. 336.  
<sup>83</sup> Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108; 111 Vogt).  
<sup>84</sup> Théoph. Cont. p. 336. Cf. Pachym. II, p. 336.  
<sup>85</sup> Ebersolt, Les ruines et les substructions du Grand Palais des empereurs byzantins. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes-Rendus, 1913, pp. 31 bis 39.



- <sup>86</sup> Le témoignage de Guillaume de Tyr (Migne P. L. 201) XX, c. 22 est d'ailleurs formel.
- <sup>87</sup> Anne Comn. II, p. 287 (III p. 171 Leib).
- <sup>88</sup> Photius, à la suite de Codin. pp. 194—202. Pour l'architecture et la décoration du sanctuaire, cf. Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 130—135 et Labarte, Le Palais impérial, pp. 87—90 et 195—199.
- <sup>89</sup> Théoph. Cont. pp. 144; 325; 336; Preger 2, p. 225; Codin. p. 81.
- <sup>90</sup> Théoph. Cont. p. 144.
- <sup>91</sup> Preger 2, p. 125.
- <sup>92</sup> Preger 2, p. 156; Théoph. p. 767 (p. 493 de B.); Cer. I, App. p. 507.
- <sup>93</sup> Théoph. Cont. p. 325.
- <sup>94</sup> Théoph. Cont. p. 336.
- <sup>95</sup> Théoph. Cont. p. 336.
- <sup>96</sup> Liutprand, Antapodosis III 34: juxta palatium orientem versus.
- <sup>97</sup> Théoph. Cont. p. 327.
- <sup>98</sup> Théoph. Cont. p. 328.
- <sup>99</sup> Cer. I, 19, p. 118; I, 20, p. 121 (I pp. 109; 112 Vogt).
- <sup>100</sup> Le Palais impérial, p. 195.
- <sup>101</sup> Le Grand Palais, p. 134, n. 6.
- <sup>102</sup> Dans le même sens, le Livre des Cérémonies, I, 35, p. 182 (I p. 171 Vogt) désigne sous le nom de narthex du gynécée, *ὁ τοῦ γυναικίτου νάρθηξ*, l'extrémité nord de l'esonarthex occidental de Sainte-Sophie, extrémité contiguë, en effet, au gynécée ou bas côté nord, et par catéchumènes du narthex, *τὰ κατηχουμένηα τοῦ νάρθηκος* les catéchumènes qui se trouvent au-dessus du narthex, Cer. I, 10, p. 80 (I p. 72 Vogt).
- <sup>103</sup> Cer. I, 19, p. 118; I, 20, p. 121 (I pp. 109; 112 Vogt).
- <sup>104</sup> Cer. I, 9, p. 64; I, 26, p. 145; I, 1, p. 28 (I pp. 58; 134; 22 Vogt). Cf. Ebersolt, Sainte-Sophie, p. 21.
- <sup>105</sup> Le Grand Palais, p. 135, n. 4.
- <sup>106</sup> Théoph. Cont. p. 328.
- <sup>107</sup> Théoph. Cont. p. 328.
- <sup>108</sup> Khitrowo, Itinéraires 1, pp. 119—120.
- <sup>109</sup> Khitrowo, Itinéraires 1, p. 138.
- <sup>110</sup> Sur leurs plans, Labarte (Le Palais impérial) et Ebersolt (Le Grand Palais) situent l'Église Nouvelle beaucoup trop loin de la mer.
- <sup>111</sup> Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108; 111 Vogt).
- <sup>112</sup> Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108; 111 Vogt).
- <sup>113</sup> Théoph. Cont. p. 336.
- <sup>114</sup> Cer. I, 19, p. 118; I, 20, p. 121 (I pp. 109; 112 Vogt); cf. II, 15, p. 586.
- <sup>115</sup> Cer. II, 11, p. 549.
- <sup>116</sup> Cer. I, 19, p. 118; I, 20, p. 121 (I pp. 109; 112 Vogt). Dans ces textes, le trajet étant décrit en sens inverse, le Livre des Cérémonies emploie le mot *ἀναβάσιον*.
- <sup>117</sup> Cer. I, 19, p. 118; I, 20, p. 121 (I pp. 109; 112 Vogt).
- <sup>118</sup> Cer. II, 15, p. 586.
- <sup>119</sup> Le Palais impérial, p. 100 et plan.
- <sup>120</sup> Preger 2, p. 279; Théoph. Cont. p. 438.
- <sup>121</sup> Du Cange, Gloss. s. v.
- <sup>122</sup> Théoph. Cont. p. 859. Cf. Léon Gramm. p. 273.
- <sup>123</sup> Heisenberg, Nik. Mesarites, p. 47.

- <sup>124</sup> Théoph. Cont. p. 336.
- <sup>125</sup> Théoph. p. 563 (pp. 367—368 de B.); Céd. I, p. 774; Léon Gramm. pp. 164; 225.
- <sup>126</sup> Théoph. Cont. p. 336.
- <sup>127</sup> Cer. I, 64, pp. 289—291 (II pp. 98—99 Vogt).
- <sup>128</sup> Cer. I, 64, p. 291 (II pp. 99—100 Vogt).
- <sup>129</sup> Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 100—101.
- <sup>130</sup> Rappelons que la Phiale des Bleus avait été construite en 694, sur l'emplacement d'une antique chapelle palatine dite La Vierge du Métropolit. Théoph. p. 563 (pp. 367—368 de B.); Céd. I, p. 774; Léon Gramm. p. 225.
- <sup>131</sup> Cer. I, 64, pp. 286—287 (II pp. 95—97 Vogt).
- <sup>132</sup> Théoph. Cont. p. 336.
- <sup>133</sup> Théoph. Cont. p. 327.
- <sup>134</sup> Théoph. Cont. p. 336; Cer. II, 21, p. 617.
- <sup>135</sup> Cer. II, 15, p. 586; Cer. I, App. p. 492 et passim. Cf. Théoph. Cont. p. 197.
- <sup>136</sup> Théoph. Cont. p. 336.
- <sup>137</sup> Cer. I, 24, p. 137 (I p. 127 Vogt); I, 50, p. 261 (II p. 66 Vogt).
- <sup>138</sup> Théoph. Cont. pp. 392; 884; Léon Gramm. p. 298.
- <sup>139</sup> Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120; I, 21, p. 124 (I pp. 108; 111; 115 Vogt) et passim.
- <sup>140</sup> Théoph. Cont. p. 198; Heisenberg, Nik. Mesarites, p. 33.
- <sup>141</sup> Cer. I, 33, p. 177; cf. I, 10, p. 71; I, 19, p. 114 (I pp. 165; 64; 106 Vogt) et passim.
- <sup>142</sup> Théoph. p. 687 (p. 444 de B.).
- <sup>143</sup> Cer. I, 50, p. 261 (II p. 66 Vogt) et passim.
- <sup>144</sup> Heisenberg, Nik. Mesarites, p. 33. Sur l'église de la Vierge du Phare cf. Labarte, Le Palais impérial, p. 171 et Ebersolt, Le Grand Palais, p. 104.
- <sup>145</sup> Cer. I, 20, p. 119 (I pp. 110—111 Vogt); I, 64, p. 289 (II p. 98 Vogt).
- <sup>146</sup> Théoph. Cont. p. 857.
- <sup>147</sup> Léon Gramm. p. 271.
- <sup>148</sup> Cer. I, 50, p. 261 (II p. 66 Vogt).
- <sup>149</sup> Cer. I, 19, p. 114 (I p. 106 Vogt); I, 39, pp. 201—202; I, 64, pp. 290; 292 (II pp. 9—10; 98—99; 100—101 Vogt); II, 15, pp. 586; 592.
- <sup>150</sup> Cer. I, 64, p. 290 (II p. 99 Vogt).
- <sup>151</sup> Cer. I, 19, p. 114 (I p. 106 Vogt); I, 64, p. 290 (II pp. 98—99 Vogt).
- <sup>152</sup> Cer. I, 64, pp. 289—290 (II pp. 98—99 Vogt).
- <sup>153</sup> Cer. I, 64, p. 290 (II pp. 98—99 Vogt).
- <sup>154</sup> Cer. I, 19, p. 116; I, 20, p. 119; I, 21, p. 124; I, 24, p. 137 (I pp. 107—108; 111; 127 Vogt). Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 91; Labarte, Le Palais impérial, pp. 177—178.
- <sup>155</sup> Cer. I, 19, p. 116; I, 20, p. 119; I, 24, p. 137 (I pp. 108; 111; 127 Vogt).
- <sup>156</sup> Cer. I, 21, p. 124 (I p. 115 Vogt).
- <sup>157</sup> Anne Comn. II, pp. 156—157 (III pp. 71—72 Leib).
- <sup>158</sup> Ebersolt, Le Grand Palais, p. 143.
- <sup>159</sup> Cer. I, 21, p. 124 (I p. 115 Vogt).
- <sup>160</sup> Labarte, Le Palais impérial, p. 174.
- <sup>161</sup> Cer. I, 31, pp. 170—171 (I pp. 158—159 Vogt).
- <sup>162</sup> Anne Comn. II, pp. 156—157 (III pp. 71—72 Leib).
- <sup>163</sup> Cer. I, 19, p. 117 (I p. 108 Vogt). Sur la décoration de l'oratoire de Saint-Elie, cf. Théoph. Cont. pp. 329—330; Heisenberg, Nik. Mesarites, p. 38 et Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 136—137.



- 164 Théoph. Cont. pp. 325 et 329.  
 165 Théoph. Cont. p. 330; Heisenberg, Nik. Mesarites. pp. 30—40; Ebersolt, Le Grand Palais, p. 137.  
 166 Théoph. Cont. p. 330; Ebersolt, Le Grand Palais, p. 137.  
 167 Ebersolt, Le Grand Palais, plan.  
 168 Heisenberg, Nik. Mesarites, p. 33.  
 169 Buondelmonti, Descriptio urbis CP, p. 180.  
 170 Théoph. Cont. pp. 335—336.  
 171 Cer. II, 15, p. 586; Cer. I, App. p. 492; Théoph. Cont. p. 197.  
 172 Cer. I, 24, p. 137 (I p. 127 Vogt); I, 50, p. 261 (II p. 66 Vogt).  
 173 Cer. passim. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120; I, 21, p. 124 (I pp. 108; 111; 115 Vogt).  
 174 Théoph. Cont. pp. 19, 197; Céd. II, p. 174; Cer. I, App. p. 492.  
 175 Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 104; 136—137; 143.  
 176 Cf. Janin, La géographie, pp. 241—245.  
 177 Anne Comn. II, pp. 156; 157 (III p. 71 Leib).  
 178 Cer. I, 39, p. 201 (II p. 10 Vogt).  
 179 Janin, La géographie, pp. 242—243.  
 180 Génés. p. 24; Théoph. Cont. p. 38; Céd. II, p. 66; Vie de saint Ignace, Migne P. G. 105, 493 AB.  
 181 Théoph. Cont. pp. 394, 727; Zonar. III, p. 466.  
 182 Janin, La géographie, pp. 243—244.  
 183 Janin, La géographie, p. 245.  
 184 Ebersolt, Le Grand Palais, p. 109.  
 185 Cf. Janin, La géographie, p. 96.  
 186 Ebersolt, Le Grand Palais, p. 143.  
 187 Cf. Janin, La géographie, p. 144.  
 188 Théoph. Cont. pp. 325 et 329.  
 189 Janin, La géographie, pp. 291—292.  
 190 Théoph. Cont. p. 330. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 136—137.  
 191 Anne Comn. II, p. 157 (III p. 71 Leib).  
 192 Nicéas p. 149; Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 35.  
 193 Cer. I, 19, p. 114 (I p. 106 Vogt); I, 39, pp. 201—202 (II p. 10 Vogt).  
 194 Cer. I, 64, p. 290 (II p. 99 Vogt).  
 195 Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 83 et 105.  
 196 Cer. I, 19, p. 116; I, 20, p. 119; I, 21, p. 124; I, 24, p. 137 (I pp. 108; 111; 115; 127 Vogt). Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 90—91.  
 197 Théoph. Cont. p. 451.  
 198 Cer. I, 64, p. 289 (II p. 98 Vogt); I, 20, p. 119 (I p. 111 Vogt).  
 199 Cer. I, 50, p. 261; I, 64, p. 289 (II pp. 65—66; 98 Vogt).  
 200 Léon Gramm. p. 271; cf. Théoph. Cont. pp. 362 et 857. Il ne faut pas confondre cette porte avec la porte dite aussi *μονόθυρος*, qui se trouvait non du côté de la Terrasse du Phare, mais à l'extrémité opposée, sans doute, au haut de l'escalier. Le Continuateur de Théophane, 336, dit, en effet, que l'oratoire de Saint-Jean Théologues se trouvait près de la porte monothyre, là où commençait le passage aérien menant au Phare.  
 201 Cf. cependant Cer. I, 9, p. 71 (I p. 64 Vogt).  
 202 Théoph. Cont. p. 336.  
 203 Proc., De Aedif. pp. 186; 202 (pp. 22; 38 Haury); cf. Cer. I, 1, p. 11 (I pp. 7—8 Vogt).

- 204 Cer. I, 41, pp. 214; 215 (II pp. 21—22 Vogt). Le mot *καταβάσιον*, comme le fait observer Labarte, Le Palais impérial, p. 196; peut désigner aussi, parfois, un chemin en pente.  
 205 Cer. I, 41, pp. 214, 215 (II pp. 21—22 Vogt).  
 206 Celui de la Magnaure, Cer. II, 10, p. 545; II, 15, p. 567; celui du Boukoléon, Cer. I, 19, p. 117 (I p. 108 Vogt). Labarte, Le Palais impérial, pp. 58 et 122) s'est mépris sur le sens du mot *στενωπός*. Ce mot semble désigner aussi parfois un portique couvert. Cf. Cinnam. p. 281: *στενωπός, ὃν ἔμβολον ὀνομάζουσιν οἱ πολλοί*.  
 207 Théoph. Cont. p. 336; Pachym. II, p. 366.  
 208 Cer. I, 11, pp. 87; 89 (I pp. 79; 80 Vogt).  
 209 Cer. I, 19, p. 118; I, 20, p. 121 (I pp. 109; 112 Vogt); II, 11, p. 549; II, 15, p. 586.  
 210 Cer. I, 41, p. 215 (II p. 22 Vogt).  
 211 Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108; 111 Vogt).  
 212 Théoph. Cont. p. 859; Léon Gramm. p. 273.  
 213 Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 47.  
 214 Théoph. Cont. p. 336.  
 215 Cf. Janin, La géographie, pp. 278—279.  
 216 Le Palais impérial, pp. 34, 35.  
 217 Cf. Janin, La géographie, pp. 273, 275.  
 218 Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108; 111 Vogt).  
 219 Le Grand Palais, p. 140.  
 220 Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108; 111 Vogt).  
 221 Cer. I, 19, p. 114 (I p. 106 Vogt): *τὸ πορφυροῦν μάρμαρον* était placé devant les portes orientales du Salon d'Or. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 83.  
 222 Cer. I, 64, p. 290 (II pp. 98—99 Vogt).  
 223 Pachym. II, p. 366.  
 224 Cer. I, 41, pp. 214—215 (II pp. 21—22 Vogt). La présence d'un escalier en colimaçon séparant en deux tronçons le passage des Quarante Saints à hauteur du Lausiakos, indique une dépression du sol de l'est à l'ouest.  
 225 Cette passerelle, *γέφυρα*, est identique au *στενωπός ἀνάγων εἰς τὸ τῆς Μανναύρας ἡλιακόν*. Cer. II, 10, p. 545. C'est, en effet, de l'Oatos qu'on y montait.  
 226 Sur Sainte-Christine cf. Janin, La géographie, pp. 517—518.  
 227 Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 74, 122, 164, 168.  
 228 Études byzantines, Paris 1905. Sur la date de quelques passages du Livre des Cérémonies, cf. id., p. 304.  
 229 Théoph. p. 687 (p. 444 de B.).  
 230 Sur N. D. du Phare cf. Janin, La géographie, pp. 241—245.  
 231 Sur Saint-Étienne de Daphné cf. Janin, La géographie, pp. 489—490.  
 232 Léon VI, Nouvelle 74 (Noailles-Dain pp. 262—264).  
 233 Théoph. Cont. p. 816.  
 234 The Ceremonial Book of Constantine Porphyrogennetos. The English Historical Review, 1907, p. 429.  
 235 Cer. I, 41, p. 209 (II p. 17 Vogt). Il est appelé aussi souvent *ὁ ἀδμηνοσυναίλιος*.  
 236 Cer. I, 47, p. 239; I, 48, p. 252; I, 53, p. 265; I, 55, p. 269 (II pp. 46; 57; 71; 75 Vogt); I, 84, pp. 386—387; I, 87, p. 394; I, 89, pp. 404—405; I, 97, p. 442; Cer. I, App. p. 498; II, 1, p. 520.  
 237 Cer. I, 41, p. 213 (II p. 21 Vogt).  
 238 Cer. I, 39, p. 201 (II p. 10 Vogt).



- 239 Le Grand Palais, pp. 200—201; Vogt, Commentaire 2, pp. 14—15.  
 240 Cer. I, 41, p. 211 (II p. 19 Vogt).  
 241 Cer. II, 52, p. 750. Cf. I, 98, p. 418 *ὁ κλεινὸς καστρήσιος*. Cer. II, 52, p. 744 *ὁ βασιλικὸς καστρήσιος*. Cer. II, 52, pp. 748; 755 *ὁ τεργινὸς καστρήσιος*. Cer. II, 52, p. 744 *ὁ καστρήσιος τῆς βασιλικῆς τραπέζης*. Cer. II, 52, p. 742 *ὁ κλεινὸς καστρήσιος τῆς βασιλικῆς τιμίας τραπέζης*; Cer. II, 52, p. 744.  
 242 Cer. II, 52, p. 725.  
 243 Cer. I, 9, p. 70; I, 10, p. 79; I, 14, p. 95; I, 19, p. 118; I, 20, p. 121; I, 28, p. 160 (I pp. 64; 72; 87; 109; 112; 148 Vogt); I, 161, p. 277; I, 65, pp. 293, 295; I, 83, pp. 381, 382 (II pp. 86; 102; 103; 182; 183 Vogt) etc.  
 244 Sur Sainte-Christine cf. Janin, La géographie, pp. 517—518.  
 245 Cf. Janin, Constantinople, p. 214.  
 246 Preger 2, p. 145.  
 247 Théoph. Cont. pp. 335, 336.  
 248 Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 140 et 173.  
 249 Le Grand Palais, plan.  
 250 Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108; 111 Vogt).  
 251 Cf. Janin, Constantinople, pp. 287—288.  
 252 Théoph. Cont. p. 336.  
 253 Cer. I, 19, p. 115 (I p. 106 Vogt).  
 254 Ebersolt, Le Grand Palais, p. 188, n. 7.  
 255 Cf. Janin, La géographie, p. 96.  
 256 Cer. I, 19 (I pp. 106—109 Vogt).  
 257 Cer. I, 20 (I pp. 110—112 Vogt).  
 258 Cer. I, 19, p. 114; I, 20, p. 118 (I pp. 106; 111 Vogt).  
 259 C'est l'itinéraire suivi par la zôstè: Cer. I, 50, p. 261 (II p. 66 Vogt).  
 260 Cer. I, 64, p. 289 (II p. 98 Vogt). Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 153, n. 6.  
 261 Cer. I, 70, p. 340 (II p. 143 Vogt); II, 18, pp. 605—606.  
 262 Le Grand Palais, p. 153, n. 6.  
 263 Nicéas p. 703.  
 264 Sur le port du Boukoléon cf. R. Guiland, Constantinople byzantine. Le Port palatin du Boukoléon. Byzantinoslavica 11, 1950, pp. 187—206 (cf. plus haut, pp. 273—293).  
 265 Pachym. I, p. 319.  
 266 Céd. II, p. 375.  
 267 Céd. II, p. 375; Pachym. I, p. 391.  
 268 Cer. I, 19, p. 117; I, 20, p. 120 (I pp. 108; 111 Vogt).  
 269 C'est l'itinéraire de Romain I Lécapène. Zonar. III, pp. 467—468; Céd. II, p. 292; Théoph. Cont. pp. 394; 727; 886. C'est également l'itinéraire de Manuel I<sup>er</sup> Comnène (Nicéas p. 289) et celui d'Amaury I<sup>er</sup>, Guillaume de Tyr (Migne P. L. 201) XX, c. 22. Cf. Labarte, Le Palais impérial, p. 204.  
 270 Génés. p. 10; Glykas p. 532; Céd. II, p. 49; Théoph. Cont. p. 22.  
 271 Léon Gramm. p. 298; Céd. II, p. 291; Théoph. Cont. pp. 392; 884.  
 272 Léon Diac. p. 87.  
 273 Léon Diac. p. 87; Céd. II, p. 375; Zonar. III, p. 517; Nicéas p. 169.  
 274 Zonar. III, p. 608.  
 275 Nicéas p. 149 et scolie; cf. plus haut, n. 94.  
 276 Cer. II, 18, p. 601.

- 277 Buondelmonti, Descriptio urbis CP, p. 180.  
 278 Khitrowo, Itinéraires 1, p. 120.  
 279 Gyllius, Topographia 1, p. 7, in fine.  
 280 Guillaume de Tyr (Migne, P. L. 201) XX, c. 23.  
 281 Cf. note 109.  
 282 Gyllius, Topographia 1, p. 7 dit que les pentes au sud de l'Hippodrome (Sphédonè) avaient environ 50 pieds de haut (cf. Labarte, Le Palais impérial, p. 19).  
 283 D'après Labarte (Le Palais impérial, p. 103) la détermination de Gylles est obscure. Les 100 pas, dont il parle, ne sont pas une mesure d'altitude. Lorsque Gylles veut indiquer la hauteur d'un monument, il se sert du pied romain. L'auteur veut dire qu'il fallait parcourir une distance de 100 pas de marche pour atteindre le sommet du tertre. Le pas pour gravir une pente ne peut être aussi allongé que le pas de marche en terrain plat. D'autre part, on ne gravit pas directement une pente. Les 100 pas, en montant, en tenant compte des détours, ne doivent pas équivaloir à une hauteur supérieure à 15 à 20 mètres.  
 284 Cer. I, 19, p. 118; I, 20, p. 121 (I pp. 109; 112 Vogt).  
 285 Le Palais impérial, p. 207.  
 286 Le Grand Palais, p. 147, n. 1.  
 287 Cer. II, 15, p. 586.  
 288 Théoph. Cont. p. 859; cf. Léon Gramm. p. 273; Mordtmann (Constantinople, § 93) a mal interprété le texte du Continuateur de Théophane (p. 859). Il parle d'un escalier de Saint-Lazare, *καταβάσιον εἰς τὸν ἅγιον Λάζαρον* alors que le chroniqueur signale simplement l'escalier du Tzykanistèrion, *τὸ καταβάσιον τοῦ τζυκανιστηρίου*. Mordtmann situe son escalier dans le quartier des *Τόποι*, près de Saint-Lazare et l'identifie avec l'escalier, *βάθρα τῶν Τόπων* (Preger 2, p. 164), par lequel on montait à Sainte-Irène. Mordtmann, comme Labarte, place, du reste, le port du Boukoléon à Ahır Kapı et le Tzykanistèrion dans les mêmes parages.  
 289 Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 47.  
 290 Théoph. Cont. pp. 335—336: *καταγωγή — κατοικητήρια*.  
 291 Cf. Janin, La géographie, pp. 309—310.  
 292 Cer. II, 15, p. 586.  
 293 Cf. Janin, La géographie, pp. 208—216.  
 294 Théoph. Cont. p. 328.  
 295 Théoph. Cont. p. 336.  
 296 Cer. II, 15, p. 586. Le grand tricline est peut-être identique au *κουβονκλήσιον*, dont parle le Continuateur de Théophane (p. 859). Il se pourrait aussi que ce fût une grande salle servant de vestiaire ou de salon de repos pour l'empereur et les dignitaires, lorsqu'ils s'adonnaient aux exercices hippiques. Les Patria (Preger 2, p. 279) parlent du *Τρικυμβάλον τοῦ Τζυκανιστηρίου* et de ses portes de bronze. Cet édifice serait-il le grand Tricline du Livre des Cérémonies? Cf. Théoph. Cont. p. 438 et le songe de Romain I<sup>er</sup> Lécapène qui se voit transporté au Trikymbalon, d'où il voit le Tzykanistèrion en feu.  
 297 Cf. Janin, Constantinople, p. 394.  
 298 Théoph. Cont. p. 328. Les auteurs byzantins désignaient par là la Propontide, réservant d'ordinaire le nom de Bosphore au détroit, à l'est, entre les rives d'Europe et d'Asie (Bras de St. Georges?).



### E. L'assassinat de Nicéphore II Phokas\*

#### La situation à Byzance, à la fin du règne de Nicéphore II Phokas

Proclamé à Césarée par son armée, le 3 juillet 963, couronné à Constantinople le 16 août de la même année, par le patriarche Polyeucte, au milieu de l'allégresse générale, Nicéphore II Phokas, le 20 septembre 963, avait épousé par amour la belle Théophano, veuve de Romain II.

En l'automne 965, après la victorieuse campagne de Cilicie, il était rentré triomphalement à Byzance, au milieu d'indescriptibles ovations. Sa gloire, son prestige étaient alors à leur apogée. Mais, peu à peu l'enthousiasme du début tomba et de nombreuses causes, fort bien mises en relief par G. Schlumberger<sup>1</sup>, contribuèrent à rendre Nicéphore II Phokas profondément impopulaire dans toutes les classes de la société.

Dès l'année 967, des troubles graves se produisirent: échauffourée du 21 mars 967, tumulte à l'Hippodrome, émeute du 9 mai 967<sup>2</sup>. De son côté, l'Eglise ne pardonnait pas à l'empereur certaines mesures, qui lésaient ses intérêts, ses privilèges et sa discipline, et, en particulier, son projet de vouloir faire proclamer martyrs les soldats morts à la guerre<sup>3</sup>. Les moines, plus spécialement visés, manifestaient leur hostilité. Quant à la noblesse, durement traitée par Nicéphore II Phokas, dont la générosité n'était pas la vertu dominante, elle aspirait à un changement de régime. Beaucoup songeaient à restaurer l'autorité légitime des jeunes empereurs, maintenus en tutelle par l'usurpateur. Sans doute, l'armée restait fidèle, mais elle était occupée à des expéditions lointaines; certains thèmes étaient, d'ailleurs, dévoués à Jean Tzimiskès, que les mécontents désignaient secrètement comme l'empereur de demain. En somme, en l'année 969, la grande majorité de la nation était hostile à Nicéphore II Phokas. Il ne se faisait, du reste, aucune illusion sur les dispositions de ses sujets à son égard et il se sentait sérieusement menacé.

Soupçonnait-il les intrigues de Théophano, que la rumeur publique accusait d'avoir partie liée avec Jean Tzimiskès? C'est assez probable et Manassès l'affirme même<sup>4</sup>. Quoi qu'il en soit, sans avoir peut-être la certitude de la trahison de sa femme, Nicéphore II Phokas se doutait que quelque complot se tramait dans l'ombre. Les avertissements officiels ou secrets ne lui manquaient pas. Nicéphore II Phokas avait donc à faire face à un double danger: une conspiration de palais et un soulèvement populaire.

\* Byzantinoslavica 13, 1952, pp. 101-136.

Pour parer au premier danger, une conspiration de palais, Nicéphore II Phokas consentit à laisser surveiller l'impératrice et il éloigna son complice Jean Tzimiskès, qu'il disgrâcia, se réservant de prendre à l'occasion des mesures plus sévères. Y eut-il rupture complète, comme on l'a prétendu, entre Nicéphore II Phokas et Théophano? Rien ne permet de le supposer.

Un historien de l'époque, Léon Diacre<sup>5</sup>, affirme que Nicéphore II Phokas, toujours profondément épris, avait pour sa femme une tendresse sans bornes, *εἵβοιαν ἔπερ τὸ προσῆκον παρεῖχεν αὐτῇ, ἐκτόπως τῆς ὥρας ταύτης ἠττωμένος*. Zonaras<sup>6</sup> prétend, il est vrai, que Nicéphore II Phokas s'était détaché de Théophano et avait rompu tout commerce avec elle, soit par satiété, soit par continence, si bien que l'impératrice irritée de cet abandon et, de plus, inquiète pour la sécurité de ses fils, se serait alors jetée dans les bras de Jean Tzimiskès. Glykas<sup>7</sup>, Cédrene<sup>8</sup> et Manassès<sup>9</sup> déclarent au contraire que ce fut Théophano qui se détacha de Nicéphore II Phokas, dont les austérités lui déplaisaient et dont la chasteté lui paraissait une offense. Il y a une nuance.

Les chroniqueurs occidentaux sont, en général, défavorables à Nicéphore II Phokas; il suffit de parcourir la *Legatio* de l'évêque de Crémone, Liutprand, pour être fixé sur les sentiments des Latins à son égard. Quant au témoignage des chroniqueurs orientaux, il est infiniment suspect. Tous chargent Nicéphore II Phokas, l'implacable ennemi de leur race et cherchent à innocenter Théophano, poussée à bout par les indignes traitements de son brutal époux et craignant pour la vie de ses enfants<sup>10</sup>.

La vérité, qui se dégage des récits des divers chroniqueurs, est que Nicéphore II Phokas, vieilli, las, accablé de soucis, se montra moins ardent qu'aux premiers jours de son mariage; son caractère s'altéra et sa piété tourna au mysticisme. Effrayé par des présages sinistres et par de sombres prédictions, il se crut abandonné de Dieu et, dans son espoir de fléchir la colère divine, s'imposa de rudes austérités, portant cilice et dormant à même le sol; par esprit de pénitence, il en vint même à s'abstenir de tout plaisir de la chair. Que dans ces conditions, Théophano, jeune, belle et gaie, ait pris en aversion son maussade mari, on ne s'aurait s'en étonner; sa liaison avec le brillant et séduisant Jean Tzimiskès s'explique sans peine et il est assez probable que ce fut elle qui, autant par amour que par ambition, décida son amant à conspirer.

Théophano fut-elle poussée à faire assassiner son époux pour défendre l'existence de ses fils, comme les chroniqueurs orientaux et occidentaux le laissent entendre? Il faut rappeler que Zonaras<sup>11</sup> est le seul auteur byzantin qui se soit fait l'écho de ces rumeurs, sans insister d'ailleurs.

L'accusation lancée contre Nicéphore II Phokas, d'avoir voulu se débarrasser de ses jeunes associés pour laisser l'empire à son frère Léon Phokas, repose vraisemblablement sur des bruits malveillants répandus par les assassins de Nicéphore II Phokas pour excuser leur crime. Il est aussi fort possible que Léon Phokas ait caressé l'espoir de succéder à son frère, en éloignant les héritiers légitimes du trône; sa haine, contre Jean Tzimiskès, en qui il voyait un rival,



s'expliquerait de même. Manassès<sup>12</sup> affirme que Nicéphore II Phokas se montra au début un véritable père pour les enfants de Théophano. Ces sentiments se modifièrent-ils dans la suite? Trop d'exemples dans l'histoire de Byzance donnent créance à l'accusation portée contre Nicéphore II Phokas pour qu'on puisse se prononcer.

Quoi qu'il en soit, Théophano, malgré son aversion et ses craintes, était trop habile pour rompre ouvertement avec son époux, sur lequel elle gardait toujours une incontestable emprise et une influence qu'elle avait tout intérêt à ménager. Cette emprise, nous en avons la preuve dans le fait que Théophano, bien que soupçonnée, continua à vivre à la cour. Cette influence apparaît dans le fait que Jean Tzimiskès, bien que suspect, fut cependant rappelé d'exil, sur l'intervention de l'impératrice et malgré l'opposition de Léon Phokas. Léon Diacre<sup>13</sup>, généralement bien informé, nous montre, en effet, Théophano, peu de temps avant le drame, arrachant à la faiblesse de son époux le rappel de Jean Tzimiskès.

Ainsi, jusqu'au dernier moment les rapports entre l'empereur et l'impératrice furent loin d'être aussi tendus qu'on l'a supposé et rien ne permet d'affirmer que Nicéphore II Phokas, tout en s'abstenant par mysticisme de tout commerce avec Théophano, ait retiré son affection à cette dernière, soupçonnée peut-être mais non convaincue de trahison, au point de la traiter en étrangère et en ennemie.

Jean Tzimiskès, de vieille noblesse arménienne, titré *magistros*, créé domestique des Scholes d'Orient, apparenté à Nicéphore II Phokas *ἀνεψιὸς πρὸς μητρὸς*<sup>14</sup>, était incontestablement l'un des personnages les plus en vue de l'empire à cette époque. Mais il était trop ambitieux pour se contenter longtemps d'un rôle de second plan. Ses imprudences ou celles de ses amis le firent accuser, non sans raison peut-être, d'aspirer au trône<sup>15</sup>, accusation grave et dont les conséquences pouvaient être terribles. Il est fort probable que Léon Phokas, ennemi juré de Jean Tzimiskès, poussa l'empereur à prendre contre le prétendant éventuel des mesures rigoureuses. Nicéphore II Phokas retira à Jean Tzimiskès son commandement militaire et le fit passer dans l'administration civile, en le nommant logothète du drome. C'était à la fois un affront et une déchéance, *τιμωρία*<sup>16</sup>. D'après Philothée, en effet, le domestique des scholes occupait le 5<sup>e</sup> rang et le logothète du drome le 37<sup>e</sup> rang dans la hiérarchie des offices. Nous ignorons, du reste, la date de la révocation de Jean Tzimiskès, qui exerçait encore son commandement militaire lors de l'expédition de Cilicie en 965, et Liutprand<sup>17</sup> déclare qu'en 968 le logothétat du drome était occupé par Léon Phokas.

Il est probable, d'ailleurs, que Jean Tzimiskès n'exerça pas longtemps ses fonctions de logothète du drome, si tant est qu'il les ait jamais exercées, car, à la suite de dénonciations, *ὑποψία*<sup>18</sup>, il fut exilé dans ses terres avec défense d'en sortir. C'était la disgrâce complète, disgrâce qui peut se placer dans le courant de 968. Sur l'intervention de Théophano, Jean Tzimiskès fut rappelé et même reçu en audience par Nicéphore II Phokas; toutefois, on ne lui permit pas de fréquenter le Grand Palais; il fut consigné à Chalcédoine, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir avec l'impératrice de secrets rendez-vous, au cours desquels l'assassinat de Nicé-

phore II Phokas fut décidé. Théophano consentit même à cacher les complices de Jean Tzimiskès dans une des chambres du Grand Palais. Une perquisition ordonnée à la suite d'avertissements anonymes, mais conduite avec mollesse, demeura sans résultat. La fatalité s'en mêlait.

En somme, dans les derniers mois de l'année 969, la situation se présentait ainsi: Nicéphore II Phokas se sentait menacé; des dénonciations et des avertissements anonymes l'entretenaient dans un état de continuelle inquiétude; les insinuations perfides de son frère Léon Phokas le troublaient profondément; pourtant, il hésitait encore à croire à la trahison de Théophano; cette femme, qu'il avait passionnément aimée, gardait toujours sur son cœur un singulier ascendant. L'éloignement de Jean Tzimiskès lui paraissait une mesure de précaution suffisante pour couper court aux intrigues et aux conspirations.

Pour parer au second danger, celui d'un *soulèvement populaire* et d'une attaque du Grand Palais, Nicéphore II Phokas entreprit de fortifier sa demeure. A ce sujet, G. Schlumberger écrit ce qui suit<sup>19</sup>: « Nicéphore entreprit de fortifier la vaste enceinte du Palais Sacré qui, chose curieuse, se trouvait à cette époque tout à fait sans défense... Il avait aussi décidé d'avoir dans cette enceinte un *kastron*, donjon, ou palais fortifié, où il habiterait désormais... D'abord on éleva cette portion du nouveau rempart, qui devait séparer le Palais de la Ville et qui, partant de la Corne d'or, s'en allait, par-dessus la colline, redescendre jusqu'au rivage de la Marmara... Puis ce fut le tour d'élever la résidence fortifiée où Nicéphore, de plus en plus en défiance de ses sujets, tenait à habiter désormais. Il voulut que ce fût plutôt un *kastron*, un donjon véritable qu'une demeure de souverain paisible... L'emplacement de ce palais-citadelle, que Léon Diacre désigne sous le nom significatif d'Acropole, fut... choisi à une très faible distance de la mer, sur les ruines d'un édifice antérieur, tout près du Boukoléon, ce port particulier du Basileus, situé au pied de l'enceinte palatiale, sur la rive de Marmara; il en prit même le nom, sous lequel il est connu dans l'histoire. La construction de ce château, que tous les chroniqueurs s'accordent à représenter comme formidable, fut très vivement poussée... L'impatience de Nicéphore était... extrême d'aller habiter dans ce « haut palais du Boukoléon » et d'abandonner à cet effet les demeurs palatines habituelles... Le basileus périt assassiné le jour même où, le château du Boukoléon étant achevé, les clefs de portes lui en avaient été solennellement remises. » G. Schlumberger ajoute que Nicéphore fut assassiné dans ce château même du Boukoléon qu'il venait de faire reconstruire et où il était venu coucher pour la première fois ce soir-là<sup>20</sup>.

Schlumberger déclare formellement<sup>21</sup> s'appuyer sur l'autorité de Labarte et ne saurait dans ces conditions être tenu pour responsable de nombreuses erreurs du monographe du Grand Palais. Labarte, en effet, écrit, à propos du palais du Boukoléon<sup>22</sup>: « L'Anonyme (Anon. I, 9; Codin 100, Preger, Script. orig. CP. II, 256) rapporte que Théodose II édifia le palais du Boukoléon, qui s'élevait près du port de ce nom, au-dessus des murailles. Mais l'Anonyme s'est trompé en attribuant à cet empereur seul la construction du Palais, qui existait près du Boukoléon au XI<sup>e</sup>



siècle, car Nicéphore Phokas éleva près du Boukoléon un château-fort, dans l'enceinte duquel il dut renfermer l'ancien palais de Théodose II. » Après avoir rappelé, d'après Léon Diacre<sup>23</sup>, que Nicéphore avait entouré la demeure impériale de hautes murailles et de fortifications, Labarte poursuit: « Il paraît que Nicéphore ne se crut pas encore en sûreté, car Cédreus (II, 369) ajoute qu'il construisit « une acropole »... Cette citadelle n'était autre que le palais du Boukoléon augmenté et converti en château-fort. »

106

A ce propos, Labarte cite un texte d'Anne Comnène<sup>24</sup>, où il est question du Palais bas τὸ κάτω Παλάτιον, opposé au Palais haut, τὸ ὑπερκείμενον παλάτιον, et il affirme que la citadelle, ἀκρόπολις, qui existait dans l'enceinte de la demeure impériale était le palais du Boukoléon, bâti au bord de la mer, près du port; cette forteresse se composait de deux parties: le Palais bas, qui était sans doute l'ancien palais de Théodose et le Palais haut, c'est-à-dire le donjon qui s'élevait au dessus des murailles. Poursuivant ses citations, Labarte invoque un texte de Nicéas<sup>25</sup>, où il est question d'un bassin de porphyre, qui se trouvait primitivement dans l'atrium à ciel ouvert du koitôn de l'empereur Nicéphore II Phokas, en haut du Boukoléon et il en conclut que le Palais haut du Boukoléon était bien celui que Nicéphore Phokas avait construit et dont il fit son habitation personnelle. D'après Labarte, c'est au palais du Boukoléon que Nicéphore II Phokas fut assassiné. « Il est constant, insiste-t-il, par les récits de Léon Diacre et de Cédreus, que la forteresse qu'habitait Nicéphore s'élevait au bord de la mer et près du port, et que cette forteresse n'était autre que le palais du Boukoléon. » Enfin Labarte termine en déclarant que le château de Bouche-de-Lion de Villehardouin et des chroniqueurs des croisades n'était autre que le palais du Boukoléon, autrement dit, la forteresse construite par Théodose II et agrandie par Nicéphore Phokas.

Toute l'argumentation de Labarte repose sur une interprétation erronée des textes cités et sur une série de confusions. Labarte, d'ailleurs, n'avait fait que reprendre la thèse de Du Cange dans sa *Constantinopolis christiana*<sup>26</sup>.

#### Les fortifications du Grand Palais

Le palais impérial était-il sans défense, à l'époque de Nicéphore Phokas, comme le prétend Schlumberger? Assurément non. Sans être une forteresse, dans toute l'acception du mot, le Grand Palais était alors solidement protégé et capable de résister non seulement à un coup de main, mais même à un siège en règle. C'est, d'ailleurs, ce que constate Liutprand, en termes formels, lors de sa première ambassade, à la cour de Constantin VII Porphyrogénète, en 949: « C. P. palatium, non pulchritudine solum, verum etiam fortitudine, omnibus, quas umquam perspexerim, munitionibus praestat »<sup>27</sup>. La constatation de Liutprand est antérieure d'une vingtaine d'années à l'érection des nouveaux remparts par Nicéphore II Phokas; l'observation de Millingen<sup>28</sup> n'a donc pas la portée que lui attribue son auteur. Dans sa *Legatio*, Liutprand ne fait, d'ailleurs, aucune allusion aux récentes fortifications du Palais impérial<sup>29</sup>.

107

Avant le règne de Nicéphore II Phokas, le Grand Palais était donc loin d'être sans défense. Au cours des siècles, il avait maintes fois résisté victorieusement à des coups de main et à des attaques furieuses, autant à cause de ses solides murailles qu'à cause de sa forte garnison. Sous Léon I (457—474), après l'assassinat d'Aspar, les Goths s'étaient vainement rués à l'assaut de la demeure impériale<sup>30</sup>. Sous Zénon (474—491), Marcien, fils d'Anthémios et gendre de Léon, après avoir forcé les troupes impériales à se réfugier au Grand Palais, n'avait pas réussi à s'en emparer<sup>31</sup>. Le nom de φρουρά, donné au Grand Palais est, du reste, significatif.

En temps d'émeute ou de révolution, les empereurs se contentaient de faire fermer les rares issues de leur palais et le flot populaire s'arrêtait impuissant devant les murailles. Ce fut le cas pour l'émeute du Trisagion, sous Zénon<sup>32</sup>. Pendant la terrible sédition Nika, Justinien I put se maintenir dans son palais, que le peuple hésita à forcer. D'ailleurs, à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, Justinien II, qui avait des raisons de redouter une révolte, mit le Grand Palais en état de défense, en l'entourant d'un rempart, τὰ τοῦ παλατίου περιτειχίσματα, dont Etienne le Perse dirigea les travaux<sup>33</sup>. L'attaque infructueuse de Constantin Doukas, pendant la minorité de Constantin VII Porphyrogénète (913—919), démontre au surplus que la demeure impériale était à l'abri d'une surprise. Constantin Doukas échoua du côté de l'Hippodrome et ne fut guère plus heureux du côté de la Chalce<sup>34</sup>. Le fait que les assaillants dirigent invariablement leurs efforts sur les portes mêmes du Grand Palais, prouve que le Grand Palais était difficilement accessible partout ailleurs.

Nous connaissons mal le système de défense du Palais, avant les travaux exécutés par Nicéphore II Phokas. Le Livre des Cérémonies ne nous livre aucun renseignement à ce sujet. Du côté de la mer, le mur maritime formait une barrière presque infranchissable, percée de loin en loin de quelques poternes. Pour attaquer le Grand Palais par le Boukoléon, il fallait disposer d'une flotte, comme Romain I Lécapène. A l'ouest, entre la mer et la Sphendonè, il existait très probablement un mur de clôture, ainsi que le suppose avec raison Labarte<sup>35</sup>. Le saillant d'Hormisdas avec son palais-monastère entouré d'une enceinte, οἱ ἱεροὶ περιβολοὶ<sup>36</sup>, contribuait à la défense. Jamais au surplus le Grand Palais ne fut attaqué de ce côté. Plus haut, le flanc est de l'Hippodrome, le palais du Kathisma, les Noumera et la Chalce constituaient une ligne protectrice. Au nord, les quartiers des Scholes, des Excubi-teurs et des Candidats étaient certainement fermés par des murs du côté de la ville. Au-delà de la Magnaure, dans la direction de l'est jusqu'à la mer, la présence d'une muraille avant l'érection des remparts de Nicéphore II Phokas est plus que probable. Basile I, qui éleva de nombreux édifices à l'est du Grand Palais, ne les laissa très vraisemblablement pas sans protection. Liutprand<sup>37</sup> fait allusion à une porte grillée du côté du Tzykanistèrion et son témoignage est confirmé par celui du Livre des Cérémonies<sup>38</sup>.

108

Avant le règne de Basile I (877—886), le Grand Palais ne s'étendait pas à l'est jusqu'à la mer, puisque l'empereur dut acheter des terrains pour établir le nouveau Tzykanistèrion<sup>39</sup>. Le mur, bâti par Justinien II (685—695 et 705—711), se trouvait sans doute plus à l'ouest, à quelque distance de la terrasse du Phare. Le Grand



Palais semble, du reste, avoir été sérieusement protégé du côté de l'est, car les sources ne signalent aucune attaque sur ce point, avant le XI<sup>e</sup> siècle. L'attaque du Grand Palais par le Tzykanistèrion, à l'époque de Michel V (1041—1042) est, d'ailleurs, une attaque accessoire.

En réalité, le Grand Palais n'était guère vulnérable que par l'Hippodrome et par la Chalèè. Aussi est-ce dans ces parages que les empereurs avaient massé la garnison palatine: les Vigiles, les Scholaires, les Excubiteurs et les Candidats. Le rempart de Justinien II n'était probablement qu'un simple mur d'enceinte; en tout cas il était, semble-t-il, assez délabré au X<sup>e</sup> siècle. Nicéphore II Phokas conçut donc le projet d'entourer le Grand Palais d'un puissant rempart crénelé, flanqué de distance en distance, d'énormes tours, reliées entre elles par des chemins de ronde.

Voici en quels termes Léon Diacre parle des remparts construits par Nicéphore II Phokas: « Nicéphore, ayant entrepris de construire un mur d'enceinte du côté du palais où le sol s'incline en pente vers la mer, le relia de l'autre côté à la mer. Le mur élevé et solide, que l'on voit aujourd'hui, est son œuvre et il réussit, comme il l'espérait, à mettre ainsi la demeure impériale en sûreté. »<sup>40</sup> C'est évidemment par le côté ouest que Nicéphore II Phokas commença la construction; sur ce point, en effet, la déclivité du terrain était en certains endroits très accentuée<sup>41</sup>. C'est, d'ailleurs, par l'ouest que le Grand Palais était le plus vulnérable.

100

Léon Diacre<sup>42</sup> place la construction du mur vers l'année 966, avant l'émeute qui se produisit au cours de la procession à la Théotokos de Pègè, le jour de l'Ascension, le 9 mai 967<sup>43</sup>. La date de 966 paraît bien prématurée. Léon Diacre confond souvent, en effet, les époques, et sa chronologie n'est pas toujours très sûre. Il rejette ainsi en 967 l'expédition de Manuel et de Nicéas en Sicile, alors que cette expédition eut lieu avant, en 964<sup>44</sup>. Léon Diacre a très vraisemblablement confondu l'expédition de Sicile de 964 avec l'expédition d'Italie de 968—969. Le mot *αὐθις*, dont il se sert<sup>45</sup>, paraît, d'ailleurs, justifier cette hypothèse. Il faut ajouter qu'après avoir parlé de l'expédition de Sicile, Léon Diacre passe aussitôt à l'expédition de Syrie, en 968. C'est le 19 juillet 968 que Nicéphore II Phokas envoya une flotte sous les ordres du patrice Eugène au secours des thèmes byzantins d'Italie. L'expédition se termina en 969 par la défaite d'Ascoli<sup>46</sup>. Zonaras ne suit pas non plus un ordre rigoureux dans l'exposé des événements. Il signale d'abord la construction du rempart et immédiatement après, il parle de l'expédition de Syrie, puis il fait allusion à l'émeute populaire, lors de la procession de la Théotokos de Pègè<sup>47</sup>. Cédrene<sup>48</sup> et Glykas<sup>49</sup> procèdent de même sans méthode.

Il est assez difficile de savoir si la construction du rempart de Nicéphore II Phokas fut commencée avant ou après l'émeute du 9 mai 967. Quoi qu'il en soit, il est certain que les travaux se poursuivirent pendant plusieurs années et ne furent achevés qu'à la fin de 969<sup>50</sup>. Il est singulier que Liutprand, qui séjourna à Byzance du 4 juin au 2 octobre 968, n'ait fait aucune allusion à ces importants travaux, qui excitèrent tant de mécontentement chez la population de la capitale. Le silence du vindicatif prélat ne peut s'expliquer que par l'état de demi-captivité où on le tenait pour des raisons politiques.

En dehors de Léon Diacre, de nombreux historiens et chroniqueurs font mention du rempart de Nicéphore II Phokas, en termes qui ne prêtent à aucune équivoque:

Zonaras III, p. 507: ἡ τῶν βασιλείων τῶν τείχει περιβολή.

Zonaras III, p. 508: τὰ βασιλεία τείχει ἐστεφάνωσεν.

Zonaras III, p. 512: τείχει περιέζωσε τὰ βασιλεία.

Glykas p. 572: τὸ τείχος κτίζων τῶν παλατίων.

Cédrene II, 369: ἡ τοῦ τείχους κτίσις τῶν παλατίων.

Ephrem v. 2796—2798: τὸ τείχος ὑπερηρμένον ὁ κυκλόθεν τέτευχε τοῖς ἀνακτόροις ὄψιπενές τ' ὄν καὶ περιδρομον λίαν.

110

Toutes les sources sont au surplus d'accord pour constater le profond mécontentement que suscita chez le peuple la construction du rempart. Les Byzantins voyaient avec terreur le palais impérial transformé en une acropole, véritable caprice d'un tyran décidé à opprimer ses sujets. C'est ce que Zonaras explique en termes très nets: « Il couronna le palais impérial du rempart que l'on voit aujourd'hui. Les citoyens jugeaient que c'était une acropole et que c'était même une mesure d'un tyran dirigée contre eux-mêmes. »<sup>51</sup> Cédrene exprime la même idée, en termes un peu différents: « La construction des remparts du Palais indigna les citoyens. Il détruisit, en effet, nombre d'édifices situés autour du palais et qui avaient été élevés pour contribuer à sa beauté et à sa grandeur, et il se créa une acropole, un nid de tyran, menace dirigée contre ses infortunés sujets. »<sup>52</sup>

Dans les textes précités, c'est le mur qui détermine l'acropole, en séparant le Grand Palais du reste de la ville; il n'est question que d'un mur d'enceinte; il n'est fait aucune allusion à une acropole proprement dite, région haute d'une ville, séparée de la région basse par une ligne de remparts, ni à ce formidable donjon, dont parlent Labarte et Schlumberger. Ni Léon Diacre, ni Glykas, ni Ephrem ne font mention de ce prétendu donjon, et les textes correctement interprétés de Zonaras et de Cédrene ne disent rien de ce que Labarte et Schlumberger veulent leur faire dire. Millingen<sup>53</sup> l'a fort bien fait remarquer.

Il y a lieu, d'ailleurs, de noter que, si Nicéphore II Phokas avait construit un donjon dans l'enceinte du Grand Palais, les sources auraient tout au moins indiqué sa position et en auraient donné une description sommaire. Or, les textes sont muets et ceux que Labarte a invoqués pour établir l'existence de son fameux donjon ont été mal interprétés par lui.

Au témoignage de Zonaras et de Cédrene, le rempart bâti par Nicéphore II Phokas était encore debout au XII<sup>e</sup> siècle; il est probable qu'il subsista jusqu'à la disparition du Grand Palais. Etienne de Novgorod, qui visita Byzance en 1350, déclare que les murs du Palais de Constantin étaient très élevés, plus hauts que les murailles mêmes de la ville<sup>54</sup>. A cette époque, les remparts du vieux palais impérial étaient, d'ailleurs, dans un état lamentable de délabrement et incapables, au dire de Grégoras<sup>55</sup>, de résister à une attaque.

Cédrene prétend, on l'a vu, que, pour établir la ligne des remparts, Nicéphore II Phokas fut obligé de sacrifier divers édifices en bordure du Grand Palais. Nous

111



ignorons lesquels. Il est, d'ailleurs, naturel que l'empereur ait cherché plutôt à restreindre qu'à élargir le périmètre du Grand Palais. Saint-Serge et le palais-monastère d'Hormisdas restèrent certainement en dehors de la nouvelle enceinte.

A l'ouest, le rempart partait très vraisemblablement d'un point du mur maritime, situé à l'est de Saint-Serge, à proximité de la porte du Lion, Çatladı Kapı, comme le suppose Millingen, pour monter, dans la direction du nord, la pente assez raide conduisant au plateau sur lequel se trouvait le Grand Palais. Le rempart passait en avant des Skyla. La très haute tour du Kenténarion qui protégeait les Skyla, tour dont il est plus d'une fois question dans l'histoire de Byzance<sup>56</sup>, fut très probablement bâtie par Nicéphore II Phokas. Il n'en est pas mention, en effet, dans le Livre des Cérémonies. D'autre part, aucun autre empereur, semble-t-il, n'exécuta de nouveaux ouvrages de défense au Grand Palais, au cours des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. La première mention de la tour du Kenténarion date, en effet, de 1185, lors la prise du Grand Palais par le peuple révolté contre Andronic I Comnène<sup>57</sup>.

Le quartier militaire des Vigiles situé dans la cour de Daphnè, entre l'Hippodrome couvert et le palais du Kathisma soudé au flanc est de l'Hippodrome, resta en dehors de la ligne des remparts de Nicéphore II Phokas, comme le démontre le récit de Nicolas Mésaritès. En effet, c'est seulement après avoir dispersé les troupes macédoniennes, défendant les abords du Grand Palais du côté de l'Hippodrome, que les partisans du César Jean Comnène purent atteindre la porte Caspienne, située au pied de la tour du Kenténarion et pénétrer par là dans l'Hippodrome couvert sur lequel s'ouvrait la porte des Skyla<sup>58</sup>.

Au-delà des Skyla, le rempart, toujours en direction du nord, allait rejoindre la Chalçè, englobant le Tricline et le Tribunal des XIX Lits. A partir de la Chalçè, le rempart courait en direction de l'est jusqu'aux murs maritimes, qu'il rejoignait dans le voisinage d'Ahour-Kapoussi, comme l'admet Millingen, enfermant ainsi dans son enceinte l'Église Nouvelle, le nouveau Tzykanistèrion et les édifices construits par Basile I. Le rempart de Nicéphore II Phokas entourait, comme l'indiquent les textes, l'ensemble des grands édifices, qui composaient la demeure impériale; mais, pour l'établir, on fut nécessairement obligé de détruire ou d'endommager certains édifices d'importance secondaire, situés sur les limites extrêmes du Grand Palais, comme l'écrit Cédrene.

112 Au surplus, il n'est pas impossible de supposer que la Chalçè, les quartiers militaires des Scholes, des Excubiteurs et des Candidats, ainsi que le saillant de la Magnaure soient restés en dehors des remparts. La Chalçè, dont une partie servait de prison et dont l'autre fut transformée en église par Jean I Tzimiskès, ne semble pas avoir été enfermée à l'intérieur d'un mur d'enceinte. Autant qu'on en peut juger par les textes, on continua à pénétrer dans la Chalçè par le cancel et par les portes de bronze, sans avoir à franchir auparavant la porte massive d'un rempart.

Constantin IX Monomaque, en effet (1042—1054), assiste à un triomphe du haut de son trône, disposé sur le parvis, προτεμένισμα, de l'église du Christ Sauveur de la Chalçè<sup>59</sup>. La présence d'un rempart devant la Chalçè semble ainsi difficilement acceptable. Le 9 mars 1044, Constantin IX Monomaque, par ailleurs, fut assailli

par la populace, au moment où il sortait à cheval de l'église du Christ Sauveur<sup>60</sup>. Il n'est toujours pas question d'un rempart au-delà de la Chalçè.

Théodose, révolté contre Michel VI Stratiotikos (1056—1057) délivre sans grandes difficultés les prisonniers de la Chalçè; mais averti que la garnison palatine massée autour du Grand Palais, περί τὰ βασιλεια, s'apprêtait à marcher contre lui, il s'empressa de se réfugier à Sainte-Sophie<sup>61</sup>. Comment Théodose aurait-il pu si aisément pénétrer dans la Chalçè, si les abords de l'édifice avaient été protégés par un puissant rempart? Si l'accès des Skyla était défendu par des tours et des herses de fer, au témoignage de Mésaritès, il n'en était pas de même pour l'accès de la Chalçè; aucune fortification spéciale n'est mentionnée dans ces parages. Nicéas<sup>62</sup> montre Manuel Comnène faisant son entrée au Grand Palais par la porte que seuls les empereurs avaient le droit de franchir à cheval, la porte de bronze de la Chalçè; il ne signale pas que Manuel Comnène ait eu à franchir auparavant la porte d'un mur d'enceinte. Andronic I Comnène au sortir de Ste Sophie, où il venait d'être couronné, traverse à cheval l'église du Christ Sauveur de la Chalçè, pour rentrer au Grand Palais<sup>63</sup>. Il n'est pas fait mention du passage de l'empereur par une porte percée dans les remparts, avant l'église. Le descripteur anonyme de Byzance au XV<sup>e</sup> siècle<sup>64</sup> parle encore de l'église du Christ Sauveur de la Chalçè et de l'ikône miraculeuse suspendue au-dessus de sa porte. L'église était donc visible du dehors et non masquée par un mur élevé.

Le rempart de Nicéphore II Phokas, s'il ne couvrait pas la Chalçè et les quartiers des gardes, passait probablement au nord du Tribunal des XIX Lits et du Consistoire pour se continuer dans la direction de l'est. Le quartier des Vigiles, 113 situé à l'ouest, du côté de l'Hippodrome, se trouvait en dehors du rempart de Nicéphore II Phokas; pourquoi n'en aurait-il pas été de même pour les quartiers des gardes, situés au nord?

Pour veiller sur leur demeure, les empereurs faisaient de plus en plus appel aux mercenaires barbares, désignés d'une façon générale sous le nom de Varanges. Certes, ces gardes étrangers étaient ordinairement fidèles et sûrs, mais ils étaient parfois sujets à de brusques colères, surtout lorsque l'ivresse travaillait leur cerveau. Michel Attaleiates<sup>65</sup> raconte l'anecdote suivante. Sous le règne de Nicéphore III Botaniatè (1078—1081), au cours d'une parade militaire à laquelle l'empereur assistait du haut des remparts, les Varanges, préposés à la défense du Grand Palais, se révoltèrent, excités par l'ivresse et tentèrent d'escalader les murs avec des échelles. Repoussés par les contingents grecs de la garnison palatine, ils continuèrent leur résistance, barricadés dans l'une des tours du mur d'enceinte, qui leur servait de corps de garde. Michel Attaleiates n'indique pas où se déroula la scène. Si c'est à l'ouest du Grand Palais, son récit n'apprend rien de neuf, car on sait que de ce côté les quartiers militaires se trouvaient en dehors de l'enceinte fortifiée; si c'est au nord du Grand Palais, on aurait la preuve que le rempart de Nicéphore II Phokas n'englobait pas les quartiers des Scholes, des Excubiteurs et des Candidats. Au début du XII<sup>e</sup> siècle, et sans doute bien avant, les Varanges occupaient les anciens quartiers des gardes avoisinant la Chalçè, si l'on



en croit Zonaras<sup>66</sup>. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, ils étaient encore stationnés dans les mêmes parages<sup>67</sup>.

Lors de la révolte du César Jean Comnène contre l'impératrice régente Marie et le protosébasto Alexis, les troupes césariennes occupèrent l'Augoustéon et, pour les déloger, les troupes impériales attaquèrent la place par l'ouest et s'emparèrent du Milion<sup>68</sup>. Si les remparts du Grand Palais avaient dominé de près l'Augoustéon, le mouvement tournant des impériaux se comprendrait mal et la position des césariens eût été intenable, exposés qu'ils étaient au tir plongeant de leurs adversaires, postés derrière les créneaux des remparts. Lorsque Jean II Comnène, après la mort de son père Alexis I Comnène (1118), voulut prendre possession du Grand Palais, on l'avertit que les Varanges, cantonnés dans les Excubiteurs, ne permettaient à personne de traverser leur quartier et de s'approcher du Grand Palais. Il fallut parlementer<sup>69</sup>. Nicétas, qui raconte l'incident<sup>70</sup>, nous apprend qu'à cette époque le Grand Palais était fermé par de puissantes hermes. Les Varanges permirent à Jean II Comnène d'entrer au Grand Palais, mais immédiatement après, ils baissèrent les hermes, si bien que le nouvel empereur se trouva prisonnier dans sa propre demeure. Comme aucune herse n'a jamais été signalée du côté de la Chalce, il se pourrait que la herse en question fût celle d'une issue du rempart de Nicéphore II Phokas, issue donnant accès du quartier des gardes à l'intérieur du Grand Palais. Mézarites signale lui aussi la présence de hermes à la porte située au bas de la tour du Kenténarion, dans le voisinage des Skyla<sup>71</sup>.

Le rempart de Nicéphore II Phokas était fort élevé, *ύψηλόν, ύψιτενές*<sup>72</sup>, il était muni de créneaux<sup>73</sup> *επάλξεις*, et flanqué de loin en loin de tours, *πύργος*<sup>74</sup>, *πυργόβασις*<sup>75</sup>, *άκρη*<sup>76</sup>, reliées entre elles par des chemins de ronde, *διάδρομοι*<sup>77</sup>, *περίπατος*<sup>78</sup>; de distance en distance des portes à hermes étaient percées dans les murs<sup>79</sup>. Il est certain que la construction du rempart de Nicéphore II Phokas dut modifier singulièrement la physionomie du Grand Palais et lui donner l'aspect d'une véritable forteresse. L'accès de la demeure impériale devint de plus en plus difficile à l'émeute. Enfermé dans ses puissantes murailles, dont les abords étaient défendus par les quartiers des gardes, le Grand Palais pouvait désormais braver les colères populaires; pour le forcer, il fallait livrer de sanglants combats. Lorsqu'en 1042, le peuple révolté contre Michel V se rua à l'assaut du Grand Palais par l'Hippodrome, autrement dit par l'ouest, par les Excubiteurs, autrement dit par le nord et par le Tzykanistèrion, autrement dit par l'est, 3.000 assaillants restèrent sur place<sup>80</sup>. Le récit de Mézarites<sup>81</sup> montre au surplus la difficulté qu'on avait à pénétrer de force dans le Grand Palais, même mal gardé.

#### Le prétendu donjon du Boukoléon

De ce qui précède il résulte que Nicéphore II Phokas se borna à entourer le Grand Palais d'un solide rempart, dans l'espoir de le mettre ainsi à l'abri soit d'une surprise soit d'une attaque. La construction par Nicéphore II Phokas

d'un « formidable donjon » ne repose donc sur aucun fondement. Cette constatation rend singulièrement suspecte la thèse de Labarte, reprise et développée par Schlumberger, au sujet de l'assassinat de Nicéphore II Phokas. Ce dernier ne fit ni restaurer ni agrandir ni entourer d'une enceinte spéciale l'antique palais du Boukoléon de Théodose II. Dès lors, il n'avait aucune raison de s'y retirer pour se mettre à l'abri des intrigues et des complots.

*L'argumentation de Labarte.* L'argumentation de Labarte<sup>82</sup> peut se résumer ainsi:

1. L'Anonyme s'est trompé ou plutôt a omis de signaler la restauration et l'agrandissement par Nicéphore II Phokas de l'ancien palais du Boukoléon de Théodose II.
2. Nicéphore II Phokas a entouré le Palais d'un rempart.
3. Nicéphore II Phokas a construit en outre dans l'enceinte palatiale une acropole, autrement dit, une citadelle, une forteresse, un donjon.
4. Cette acropole n'est autre que l'ancien palais du Boukoléon de Théodose II, considérablement agrandi et converti en château-fort.
5. Cette acropole se composait de deux corps de bâtiments, un palais bas et un palais haut.
6. Le donjon, bâti par Nicéphore II Phokas, n'est autre que le « chastel de Bouchelyon » des chroniqueurs occidentaux des croisades.
7. Nicéphore II Phokas abandonna le Grand Palais pour aller habiter le palais du Boukoléon qu'il venait de construire et les empereurs, ses successeurs, habitèrent souvent ce même palais-forteresse.
8. Nicéphore II Phokas fut assassiné dans le palais-forteresse du Boukoléon qui s'élevait au bord de la mer, près du port palatin.
9. Les palais du Boukoléon et le port du Boukoléon se trouvent dans les parages d'Αhr Καip.
10. Un texte de Nicétas<sup>83</sup> prouve d'une manière décisive l'exactitude de cette thèse.

*Réfutation de l'argumentation de Labarte.* Que valent toutes ces raisons?

1. L'Anonyme<sup>84</sup> écrivait un demi-siècle environ après l'assassinat de Nicéphore II Phokas, assassinat qui eut un très grand retentissement. Il serait inexcusable de n'avoir fait aucune allusion à la restauration et à l'agrandissement par Nicéphore II Phokas du palais du Boukoléon de Théodose II et au drame dont ce palais avait été le théâtre. Son silence est significatif. Labarte suppose<sup>85</sup> que, sous le nom de palais du Boukoléon, on désignait au XI<sup>e</sup> siècle deux édifices, l'ancien palais de Théodose II et le donjon bâti au-dessus par Nicéphore II Phokas. Nous avons vu qu'il existait bien deux palais du Boukoléon, mais que ces



deux palais avaient été bâtis par Théodose II et qu'ils se trouvaient assez éloignés l'un de l'autre, sans communication entre eux<sup>86</sup>.

116 2. La construction d'un rempart par Nicéphore II Phokas est attestée autour du Grand Palais par toutes les sources. Il ne peut y avoir de contestation sur ce point.

3. Labarte prétend que Nicéphore II construisit dans l'enceinte palatiale une acropole. Il faut remarquer que Léon Diacre, contemporain de Nicéphore II Phokas, ne parle que d'un rempart et ne fait aucune allusion à une autre construction<sup>87</sup>. Glykas<sup>88</sup> et Ephrem<sup>89</sup> ne parlent, eux aussi, que du rempart.

Labarte s'est mépris sur le sens du mot *ἀκρόπολις*, employé par Cédrene<sup>90</sup> et par Zonaras<sup>91</sup>. Le texte de Zonaras, que Labarte omet de citer, explique le texte de Cédrene. L'acropole dont il est question, n'est autre que le Grand Palais lui-même, transformé en citadelle par le mur d'enceinte qui le séparait du reste de la cité. Il suffit, d'ailleurs, de lire le passage de Cédrene, invoqué par Labarte, pour se convaincre que Cédrene, comme le constate Millingen<sup>92</sup>, ne dit rien de ce que Labarte prétend lui faire dire. Pour bâtir un donjon au bord de la mer, Nicéphore II Phokas n'aurait pas été dans la nécessité de détruire ou de bouleverser divers édifices s'élevant tout autour du Grand Palais. Un simple mot mal interprété a entraîné Labarte à des erreurs graves topographiques et historiques.

4. Labarte situe d'autorité au Boukoléon le prétendu donjon de Nicéphore II Phokas, mais ni Léon Diacre, ni Cédrene, ni Zonaras, ni Glykas, ni Ephrem, en parlant des constructions effectuées par Nicéphore II Phokas, ne font allusion au Boukoléon. Cette « acropole », que Labarte a transformée en donjon, n'est même pas située par Cédrene et Zonaras. En citant les palais du Boukoléon, les Patria, évoquant le nom lointain de Théodose II, passent sous silence le nom récent et illustre de Nicéphore II Phokas, oubli dont Labarte a évidemment raison de s'étonner. Il faut ajouter que le terme d'« acropole », donné à un donjon bâti au bord de la mer, bien au-dessous du Grand Palais, serait pour le moins singulier.

117 5. A l'appui de sa thèse, Labarte invoque à tort un texte d'Anne Comnène<sup>93</sup>. Le palais bas, *τὸ κάτω παλάτιον*, est bien l'un des palais du Boukoléon de Théodose II, mais le palais haut, *τὸ ὑπερκείμενον παλάτιον*, n'est autre que le Grand Palais impérial lui-même qui, dans son ensemble, avait pris officiellement, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, le nom de palais du Boukoléon, comme nous l'avons vu<sup>94</sup>. Trompé par cette appellation nouvelle du Grand Palais et sans tenir compte de l'explication donnée par Anne Comnène à ce sujet, Labarte identifie le palais haut du Boukoléon avec le fameux donjon qu'avait construit Nicéphore II Phokas au Boukoléon. Par une inconséquence bizarre, Labarte<sup>95</sup>, commentant un autre passage d'Anne Comnène<sup>96</sup>, où il est également question du palais haut, *τὰ ὑπερκείμενα τῶν ἀνακτόρων* déclare que, par « palais haut », Anne Comnène n'a pu entendre que l'ancien Palais impérial lui-même. En interprétant diversement deux textes similaires, Labarte ruine lui-même sa propre thèse. Le palais-bas est

incontestablement l'un des palais maritimes, le palais-haut est incontestablement le Grand Palais. Alexis I Comnène venait de prendre possession de la demeure des empereurs byzantins; il n'avait aucune raison d'aller s'établir dans une « acropole ».

6. Vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, le Palais impérial, on l'a vu<sup>97</sup>, prit officiellement le nom de Palais du Boukoléon. C'est sous ce nom qu'il est constamment désigné, au XIII<sup>e</sup> siècle, par Villehardouin<sup>98</sup> et les chroniqueurs occidentaux<sup>99</sup>. Labarte ne s'est pas rendu compte de cette mutation de nom. Pour lui, le « chastel de Bouchelyon » n'est autre que l'« acropole » de Nicéphore II Phokas. Il ne s'étonne même pas de voir Villehardouin ne citer que le palais du Boukoléon et celui des Blachernes, comme si le Grand Palais avait cessé d'exister. En s'appuyant sur le témoignage des chroniqueurs occidentaux pour établir l'existence du donjon de Nicéphore II Phokas, Labarte a ainsi commis une grave erreur.

7. Labarte prétend que Nicéphore II Phokas, inquiet pour sa sûreté, abandonna le Grand Palais pour aller s'installer dans le donjon qu'il venait de construire, et dont il fit sa résidence habituelle. Il faut d'abord constater qu'aucune source ne fait mention de cet événement. Le fait, pour un empereur, de désertier le Grand Palais pour aller s'enfermer dans une citadelle, même assez voisine, est cependant trop contraire aux usages pour n'avoir pas été signalé.

Sans doute, les empereurs, pour des motifs de convenance personnelle, quittaient parfois leurs luxueux appartements proches du Salon d'Or pour aller s'installer provisoirement dans quelque autre pièce du Grand Palais. Théophile logeait, selon les saisons, soit dans la Perle soit au Carien<sup>100</sup>. Souvent les empereurs venaient habiter la Magnaure pendant les premiers temps de leur mariage<sup>101</sup>. On sait également que les impératrices se transportaient à la chambre de la Porphyra, au moment de leurs couches<sup>102</sup>. Pour des raisons de piété, les empereurs avaient aussi l'habitude de coucher quelques nuits dans de modestes cellules, communiquant avec les sanctuaires vénérés du Grand Palais. Ces déplacements à l'intérieur même du Grand Palais n'avaient rien au surplus que de fort naturel; les empereurs restaient, d'ailleurs, à proximité des grands triclines, centres de la vie officielle<sup>103</sup>. Les chroniqueurs, qui prennent soin de noter les moindres déplacements des souverains, n'auraient certainement pas manqué de commenter la grave décision de Nicéphore II Phokas. Leur silence est significatif.

118 Que Nicéphore II Phokas ait fait sa résidence habituelle de cet énigmatique donjon du Boukoléon, on ne saurait le soutenir, même en admettant comme vraie la thèse de Labarte. Ce dernier s'appuie, en effet, sur un texte de Cédrene pour établir l'existence du donjon-acropole du Boukoléon<sup>104</sup>. Or, Cédrene déclare formellement que les travaux entrepris par Nicéphore II Phokas venaient seulement d'être terminés, lorsque l'empereur fut assassiné<sup>105</sup>. Schlumberger est plus logique, lorsqu'il écrit: « Nicéphore périt assassiné, le jour même, où le château du Boukoléon étant achevé, les clefs des portes lui en avaient été solennellement remises. »<sup>106</sup> Ainsi, en supposant que Nicéphore II Phokas ait construit un donjon, il n'aurait pas eu le temps d'y habiter.



Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, les empereurs byzantins continuèrent, d'ailleurs, à habiter le Grand Palais, tout en faisant des séjours plus ou moins longs au palais des Blachernes. Jamais ils ne résidèrent dans les palais maritimes du Boukoléon, quoi qu'en dise Labarte. C'est dans le cadre grandiose du Grand Palais impérial, tel que le Livre des Cérémonies l'a décrit, que se déroula la vie officielle des empereurs des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Jamais un historien n'a fait allusion à une réception ou à une cérémonie ayant pour théâtre les salles d'un donjon situé sur le bord de la mer.

Si la puissante forteresse, imaginée par Labarte avait existé dans l'enceinte palatiale, les empereurs traqués dans leur palais par la révolution, s'y seraient réfugiés pour prolonger leur résistance. Or, l'histoire montre les empereurs qui prennent la fuite, sitôt les portes de leur palais forcées, abandonnant ainsi tout espoir de lutte. Michel V le Calfat et Andronic I Comnène s'embarquent à la hâte, dès qu'ils sentent le Grand Palais sérieusement menacé. Lorsque le peuple se révolte, c'est au Grand Palais qu'il s'attaque soit par l'Hippodrome soit par la Chalçè; lorsque les portes cèdent sous les coups des assaillants, le Grand Palais tombe tout entier et la garnison capitule. Pas de siège partiel d'acropole ou de donjon fortifié<sup>107</sup>. Assiégés dans l'immense palais par les soldats soudoyés par la veuve d'Alexis Apokaukos, les malheureux partisans de Jean VI Cantacuzène, 119 traqués de toutes parts, se réfugient dans le monastère de l'Eglise Nouvelle<sup>108</sup>. Il n'existait donc pas de donjon dans l'enceinte palatiale.

La décision, qu'aurait prise Nicéphore II Phokas, de quitter le Grand Palais pour s'enfermer dans un donjon fortifié, peut-elle se justifier par la situation? Rien ne permet de le supposer. Le Grand Palais était en état de défense, capable de résister à une attaque. Sur ce point, l'empereur était rassuré. Que Nicéphore II Phokas se soit méfié des intrigues entre les deux, c'est fort probable. Toutefois, il n'y avait pas eu rupture entre les deux époux, au témoignage des sources. Jusqu'au dernier moment, Théophano fut reçue par Nicéphore II Phokas et eut avec lui des entretiens intimes<sup>109</sup>. Si Nicéphore II Phokas avait suspecté Théophano au point de voir en elle l'instigatrice d'un complot dirigé contre lui, il se serait bien gardé de l'amener dans ce donjon du Boukoléon, où il ne se serait plus senti dès lors en sécurité. Cependant, nous savons de façon certaine, par les récits des historiens, que Théophano assista au drame du 10 décembre 969 et guida peut-être même les assassins.

8. Labarte affirme que Nicéphore II Phokas fut assassiné dans le donjon du Boukoléon, qu'il avait fait construire, et son opinion a été acceptée par les auteurs modernes. Dans son dramatique récit de l'assassinat de Nicéphore II Phokas, Schlumberger suit pas à pas les indications topographiques de Labarte<sup>110</sup>. Ebersolt<sup>111</sup> déclare que Nicéphore II Phokas se fit construire un appartement dans le palais du Boukoléon de Théodose II et que c'est devant ce palais qu'aborda Jean I Tzimiskès pour assassiner Nicéphore II Phokas. Millingen, de son côté, suppose également que Nicéphore II Phokas ajouta un corps de bâtiment au vieux palais du Boukoléon et que c'est là qu'il fut assassiné<sup>112</sup>.

Il faut tout d'abord constater qu'aucun historien byzantin ne dit que Nicéphore II Phokas fut assassiné dans le palais du Boukoléon. Cédrene<sup>113</sup> dit simplement que Nicéphore II Phokas fut assassiné à l'intérieur du Grand Palais, *ἐνθὸν τοῦ παλατίου*. Il est certain que si le drame s'était passé dans l'un des palais maritimes, cette circonstance n'aurait pas manqué d'être signalée par les narrateurs.

Le drame du 10 décembre 969 eut, comme il a déjà été dit, un très grand retentissement. Les historiens l'ont exposé dans tous ses détails. Comment admettre que ces historiens aient omis d'indiquer le détail le plus important et n'aient pas songé à préciser le lieu même du crime? La seule explication que l'on puisse donner est que le lieu du crime ne pouvait faire de doute. Nicéphore II Phokas, n'ayant pas quitté son palais pour se transporter dans un palais maritime, ne pouvait être assassiné que dans son palais; Nicéphore II Phokas, n'ayant jamais restauré, agrandi et fortifié le palais maritime du Boukoléon, n'avait aucune raison de s'y trouver, au moment de son assassinat. 120

Les historiens byzantins ne pouvaient prévoir l'interprétation abusive que l'on ferait des expressions dont ils se sont servis. Ils décrivent la scène de l'assassinat dans le cadre du Grand Palais, tel que le livre des Cérémonies nous le fait connaître; la scène s'adapte exactement au cadre. Pourquoi insister davantage? Le théâtre du crime est suffisamment situé. En transportant la scène de l'assassinat dans le cadre d'un palais maritime du Boukoléon, malgré le silence des sources sur ce point, les auteurs modernes ont rendu la scène inintelligible. Les récits de Labarte et de Schlumberger se heurtent à de réelles impossibilités. En se référant au plan de Labarte, les péripéties du drame deviennent inintelligibles. Pour les rendre compréhensibles, il faut pouvoir grouper à proximité d'une terrasse élevée, le port palatin du Boukoléon, la chambre à coucher de l'empereur, le gynécée et le Salon d'Or. Le donjon du Boukoléon, tel que le conçoit Labarte et dans la position qu'il lui assigne, ne remplit pas ces conditions dans leur ensemble. Il est beaucoup trop éloigné du Salon d'Or, où Jean I Tzimiskès se transporta, aussitôt après l'assassinat, pour revêtir les insignes impériaux.

A moins d'admettre que toutes les portes du Grand Palais soient restées ouvertes pendant la nuit, hypothèse inadmissible, si l'on se reporte au règlement d'ouverture et de fermeture du Grand Palais<sup>114</sup>, l'itinéraire de Jean I Tzimiskès ne se comprend pas. Comment, après leur forfait, ce dernier et ses complices ont-ils pu sortir du donjon du Boukoléon et de son enceinte, sans éveiller l'attention des gardes? Comment ont-ils pu pénétrer par la porte à un battant sur la terrasse du Phare, et de cette terrasse au Salon d'Or, sans rencontrer un serviteur pour les arrêter et donner l'alarme? Comment, lorsque la garnison palatine enfin alertée, menace d'enfoncer les portes pour massacrer les assassins, Jean I Tzimiskès, devant le danger pressant, se contente-t-il d'envoyer l'un de ses complices chercher sur la terrasse du donjon du Boukoléon la tête de Nicéphore II Phokas, pour la montrer aux soldats? Etant données les circonstances, le transport de cette tête fraîchement coupée sur un parcours assez long paraît invraisemblable.



Labarte esquive les difficultés; il se borne à situer l'attentat, sans se préoccuper des suites. Quant à Schlumberger, il décrit toute la scène, mais son récit émouvant est malheureusement inexact. L'assassinat eut lieu, d'après lui, dans le *Kastron* du Boukoléon, et aussitôt après Jean I Tzimiskès se retrouva au Salon d'Or, tandis que ses complices brandissaient la tête de Nicéphore II Phokas à la lueur des torches devant le peuple épouvanté, levant les yeux vers la masse sombre des bâtiments du Boukoléon. Bornons-nous à constater que le *Kastron* du Boukoléon, situé au nord de la mer et englobé dans l'enceinte des remparts construite par Nicéphore II Phokas autour du Grand Palais, était invisible de la ville. Ainsi, au point de vue historique comme au point de vue topographique, l'assassinat de Nicéphore II Phokas dans un palais maritime du Boukoléon, est impossible.

9. C'est à tort que Labarte a situé dans les parages d'Ahir Kapı le Palais et le port du Boukoléon. Millingen, nous l'avons indiqué<sup>115</sup>, a réfuté l'opinion de Labarte sur ce point. Nous avons, par ailleurs, fixé la situation des deux palais maritimes du Boukoléon et celle du port palatin. Il n'y a pas lieu d'y revenir. L'erreur initiale commise par Labarte rend, au surplus, toute son argumentation très suspecte.

Le drame du 10 décembre 969 a-t-il eu pour théâtre le palais du Boukoléon voisin de Çatladı Kapı, comme semble le supposer Millingen? Certainement non. L'opinion de Millingen se heurte aux mêmes objections que celle de Labarte. Nicéphore II Phokas n'avait aucune raison de se réfugier au palais du Boukoléon de Çatladıkapı, où il ne s'était d'ailleurs ménagé ni appartement ni villa, quoi qu'en pense Millingen. Ajoutons encore que la distance entre le palais du Boukoléon et le Salon d'Or était assez grande.

L'hypothèse de l'assassinat de Nicéphore II Phokas dans le palais du Boukoléon de l'est, la prétendue maison de Justinien, serait plus défendable. Le palais en question se trouvait, en effet, à proximité du port palatin et à peu près dans l'axe de la terrasse du Phare; de ce palais on pouvait facilement monter par l'escalier du Boukoléon sur la terrasse du Phare et gagner ainsi le Salon d'Or. Le trajet était direct et assez court.

Cette hypothèse, pour séduisante qu'elle paraisse tout d'abord, ne peut cependant être retenue, devant les objections formulées plus haut: absence de tout renseignement disant que l'assassinat de Nicéphore II Phokas aurait été accompli dans un palais maritime; les péripéties du drame, d'après les récits des historiens, n'ont pu se dérouler que dans le cadre du Grand Palais; impossibilité pour Jean I Tzimiskès et pour ses complices de sortir du Grand Palais sans éveiller l'attention des gardes; impossibilité pour Jean I Tzimiskès et pour ses complices de pénétrer sur la terrasse du Phare et au Salon d'Or, les portes de la demeure impériale étant soigneusement fermées et gardées la nuit.

10. Le texte de Nicéas<sup>116</sup>, invoqué par Labarte, par Millingen et par Ebersolt, pour démontrer que Nicéphore II Phokas avait agrandi ou aménagé l'un des palais maritimes du Boukoléon, est extrêmement intéressant. Il est clair que, si

Nicéphore II Phokas construisit une « villa » au Boukoléon ou s'y fit aménager soit un appartement soit même une simple chambre, c'était dans l'intention d'en faire sa résidence, sinon habituelle, du moins occasionnelle. Dans ces conditions, il peut sembler logique de supposer que l'empereur, à la veille de son assassinat, inquiet des avertissements mystérieux qu'il recevait, ait pris la résolution, pour dérouter les conspirateurs, d'aller coucher au Boukoléon. Aussitôt averti, Jean I Tzimiskès se serait hâté de profiter de l'occasion favorable qui se présentait. En effet, comme le dit Schlumberger<sup>117</sup>, le palais du Boukoléon, voisin de la mer, offrait de grands avantages pour l'accomplissement d'un crime projeté.

Le texte de Nicéas, de quelque façon qu'on l'interprète, ne justifie, en tout cas, d'aucune manière la thèse de Labarte. Il y a loin entre la modeste chambre, signalée par Nicéas, et le puissant donjon imaginé par Labarte. Au surplus, il convient avant tout de fixer la position précise de la chambre précitée.

#### La chambre de Nicéphore II Phokas

Nicéas raconte l'anecdote suivante<sup>118</sup>: « Un jour, un courtisan paria avec l'empereur Manuel Comnène de boire toute l'eau contenue dans un bassin de porphyre, qui se trouvait jadis dans l'atrium à ciel ouvert situé au-dessus du Boukoléon de la chambre à coucher de l'empereur Nicéphore Phokas, bassin que l'empereur actuel avait récemment transporter dans la grande galerie dorée, qu'il venait de faire construire. »

Quelle était cette grande galerie dorée, construite par Manuel I Comnène? Nicéas<sup>119</sup> nous apprend que ce dernier avait fait construire dans chacun des deux palais, *κατ' ἄμφω τὰ ἀνάκτορα*, le Grand Palais et le palais des Blachernes, une vaste galerie merveilleusement décorée et ornée de peintures représentant ses exploits. Kinnamos<sup>120</sup> parle lui aussi du tricline, bâti par Manuel I Comnène au Grand Palais et des peintures qui le décoraient. L'artiste, par flatterie, avait tellement exagéré les hauts faits de l'empereur, que ce dernier en fut lui-même mécontent et fit peut-être enlever les dites peintures.

Le texte de Kinnamos est précis: *ἐκ τοῦ κατὰ νότον τῆς πόλεως ἐπὶ τοῖς παλαιότεροις ἀρχαίοις τῷ βασιλεῖ τούτῳ ἐγγεγραμμένου δόμον*. Le tricline en question se trouvait bien au Grand Palais. Ce tricline n'est autre que la salle désignée par Mésaritis sous le nom barbare de Mouchroutas, *ὁ Μουχροντᾶς*<sup>121</sup>. La description de Mésaritis<sup>122</sup> correspond bien avec la brève indication de Nicéas: *χρονόπαστος μέγιστος ἀνδρών*. Pachymère<sup>123</sup> l'appelle *τὸν Μανουηλίτην τρίκλινον*, du nom de son fondateur. Le Mouchroutas avait été, en effet, bâti par l'empereur Manuel I Comnène, au témoignage même de Mésaritis<sup>124</sup>. Ce dernier dit, en effet, que le Mouchroutas, *ἡ Περσικὴ σκηνή*, était l'œuvre d'un frère du grand-père du César Jean Comnène le Gros, *τὸ τῆς πρὸς πάππον συγγενικῆς ἔργον χειρός*. Le frère en question n'était autre que l'empereur Manuel I Comnène. Le César Jean Comnène était, en effet, le petit-fils du célèbre grand domestique Jean Axouch, d'origine arabe; son père, Alexis Axouch, avait épousé une fille d'Alexis Comnène, fils de l'empereur Jean II Com-



nène. Par sa mère, dont il avait relevé le nom, selon la coutume, le César Jean était donc l'arrière-petit-fils de l'empereur Jean II Comnène, et son grand-père, Alexis Comnène, était le propre frère de l'empereur Manuel I Comnène<sup>125</sup>.

Le Mouchroutas, ou tricline de Manuel I Comnène, ou grande galerie dorée, d'après la situation que lui assigne Mésarités<sup>126</sup>, *δῶμα τοῦ Χρυσοτρικλίνου ἀπτόμενον, ὡς πρὸς δυσμῆν διακείμενον* correspond exactement à l'ancien Lausiakos du Livre des Cérémonies. La présence au Mouchroutas d'un grand escalier, *ἡ ἀνοδος τοῦ Μουχρουντᾶ ... αἱ βαθμίδες ... ἡ κλιμαξ ... ἡ τοῦ Μουχρουντᾶ κλιμαξ*<sup>127</sup>, et d'un autre escalier tournant, *ἡ ἑτέρα ἀνοδος λαβυρινθώδης*<sup>128</sup>, confirme l'identité du Mouchroutas avec le Lausiakos. Le grand escalier du Lausiakos est souvent cité dans le Livre des Cérémonies<sup>129</sup>. L'escalier tournant signalé sous le nom de *κοχλίας*, dans le règlement d'ouverture du Grand Palais<sup>130</sup>, faisait communiquer le Lausiakos avec les passages de l'Erôs, qui continuaient en direction de l'ouest les passages des XL saints.

Le Mouchroutas de Mésarités communiquait directement avec le tricline de Justinien II, comme le Lausiakos du Livre des Cérémonies. Ebersolt<sup>131</sup> suppose avec raison que le Mouchroutas avait été élevé sur l'emplacement de l'ancien Lausiakos. Cependant, semble-t-il, le Lausiakos ne fut pas reconstruit, mais seulement magnifiquement restauré et embelli par Manuel I Comnène. C'est donc au Lausiakos que fut transporté le bassin de porphyre, dont parle Nicéas.

L'idée de faire transporter d'un palais maritime du Boukoléon au Lausiakos un bassin de porphyre paraît singulière, sans être invraisemblable cependant. Il y a lieu de remarquer, d'ailleurs, que Nicéas ne dit nullement, quoi qu'en pense Labarte, que le bassin en question provenait du palais du Boukoléon. Il déclare simplement, ce qui est bien différent, que ce bassin décorait l'atrium de la chambre à coucher de Nicéas II Phokas, atrium qui se trouvait en haut, *ἄνωθεν* ou au-dessus, *ἐπάνω* du Boukoléon, autrement dit qui dominait le Boukoléon. Par Boukoléon, Nicéas entend-il désigner la plage, le palais ou le port du Boukoléon? La question est importante.

Il ne peut s'agir, semble-t-il, de la plage du Boukoléon. Nicéas veut préciser la position de l'atrium, et l'indication serait bien vague, car la plage du Boukoléon s'étendait tout le long du Grand Palais. Il ne peut non plus s'agir des palais du Boukoléon. Comme il existait deux palais maritimes, Nicéas aurait spécifié la position du palais qu'il avait en vue; il aurait tout au moins averti le lecteur qu'il faisait allusion à un palais, en écrivant *ἄνωθεν* ou *ἐπάνω τοῦ παλατίου τοῦ Βουκολέοντος*. Il faut ajouter que la position d'une chambre à coucher, *κοιτών* ou d'une pièce quelconque *οἶκος*, isolée sur la terrasse supérieure d'un palais, paraît bien étrange. Que Nicéas II Phokas se soit fait aménager un appartement à l'intérieur de l'un des palais du Boukoléon, on pourrait l'admettre, mais qu'il se soit fait construire un pavillon sur la plate-forme même de l'un de ces palais, le fait est moins admissible. S'il ne s'agit ni de la plage ni des palais du Boukoléon, il ne peut dès lors être question que du port du Boukoléon, port que les sources byzantines désignent souvent sous le nom de Boukoléon, sans autre précision.

En nous informant que l'atrium de la chambre de Nicéas II Phokas domine le port du Boukoléon, Nicéas situe exactement sa position. Nicéas nous apprend également que Nicéas II Phokas habita réellement la chambre qui garda son nom. Cette chambre, précédée d'un atrium à ciel ouvert, qui dominait le port palatin, était incontestablement distincte de la chambre qu'occupaient ordinairement les empereurs, au Palais Sacré, sur le flanc méridional du Salon d'Or. Elle ne devait pas, toutefois, en être très éloignée, car les appartements impériaux se trouvaient, on l'a vu, à proximité de la terrasse du Phare, au pied de laquelle était le port.

Comme Nicéas II Phokas n'avait certainement pas abandonné le Grand Palais, même dans les derniers mois de son règne, car les sources en auraient fait mention, comme il continua jusqu'au bout à remplir son rôle de souverain, ce qui impliquait sa présence au Grand Palais, on peut supposer que la chambre qu'il s'était fait construire, pour y coucher à l'occasion, devait être assez rapprochée du Salon d'Or, centre de la vie officielle. Tout porte à croire que Nicéas II Phokas, pour ne pas donner créance à des bruits malveillants, ne déserta pas la chambre impériale qu'il habitait depuis son avènement au trône, et qu'il n'utilisa qu'assez exceptionnellement et pour des motifs spéciaux la chambre que l'on avait aménagée à son intention.

Ces motifs, les renseignements que fournissent les historiens sur l'état d'esprit de Nicéas II Phokas pendant la dernière période de sa vie, permettent de les deviner. Pressentant sa fin prochaine et persuadé que Dieu s'était retiré de lui, Nicéas II Phokas, triste, sombre et préoccupé, multipliait ses pénitences et ses austérités, portant cilice et couchant sur le sol. Sa piété tournait au mysticisme; il avait renoncé aux plaisirs des sens et passait une partie de ses nuits en prières.

Dans cet état d'esprit, le gynécée lui devenait importun; le luxe des appartements impériaux l'offusquait; il aspirait à la solitude et se sentait mieux en sûreté à l'ombre des sanctuaires. Comme tous les Byzantins, il avait une particulière dévotion pour la Théotokos; il est donc naturel qu'il ait cherché asile à proximité d'une église palatine, placée sous le vocable de la Mère-de-Dieu. Dans ses périodes de découragement et de dépression morale, Nicéas II Phokas avait alors la ressource de quitter la chambre impériale pour aller se réfugier dans sa petite cellule toute proche, adossée à l'église de la Vierge et communiquant avec elle.

L'exemple de Nicéas II Phokas n'est pas unique; les souverains byzantins avaient l'habitude de ces retraites pieuses, comme le prouve l'anecdote suivante. Anne Comnène<sup>132</sup> raconte que son père, Alexis I Comnène, faillit être assassiné dans une petite chambre, *κοιτωνίσκος*, où les empereurs venaient coucher à l'occasion. Cette petite chambre était située sur le flanc gauche de l'église palatine de la Théotokos, église souvent confondue avec celle de Saint-Démétrius, qui lui était contiguë. Sur le flanc droit de l'église se trouvait un atrium pavé en marbre, et la porte qui conduisait du dit atrium à l'intérieur de l'église, était ouverte à tout venant. Les conjurés avaient formé le projet de pénétrer par cette porte de l'église



et d'enfoncer ensuite la porte qui, de l'église, conduisait à la chambre où dormait l'empereur<sup>133</sup>. L'église à laquelle fait allusion Anne Comnène, n'est autre que la célèbre église de la Théotokos-du-Phare, située tout près des appartements impériaux, sur la terrasse qui dominait le port du Boukoléon.

Le texte d'Anne Comnène éclaire d'un certain jour le texte de Nicéas; l'analogie est frappante. S'il existait sur le flanc gauche ou nord de la Théotokos-du-Phare une chambre à l'usage des empereurs, il pouvait bien exister une chambre sur le flanc droit ou sud de l'église. *Λαίθριον ἔδαφος* d'Anne Comnène rappelle singulièrement *λαίθριώδης ἀλλεῖος* de Nicéas.

L'église de la Théotokos du Phare s'élevait, comme nous l'avons vu, dans la région méridionale de la terrasse du Phare; son flanc droit ne devait pas être bien loin de l'extrémité sud de ladite terrasse. L'atrium, situé devant la chambre de Nicéphore II Phokas, s'étendait probablement jusqu'aux balustrades de la terrasse, d'où l'on dominait le port palatin du Boukoléon. Ainsi s'explique l'expression de Nicéas, *ἡ λαίθριώδης ἀλλεῖος ... ἡ ἄνωθεν τοῦ Βουκολέοντος ὑπτιάζουσα*. L'atrium en question était à ciel ouvert et ne semble pas avoir été entouré de murs; il faisait partie de la terrasse du Phare et ne se distinguait sans doute du sol environnant que par la richesse de son pavement. *Λαίθριον ἔδαφος*, dont parle Anne Comnène, n'était de même qu'un large seuil ou parvis pavé de marbre.

126

La chambre où Alexis I Comnène faillit être assassiné, n'est certainement pas celle qu'avait occupée Nicéphore II Phokas, car Anne Comnène n'aurait pas manqué de rappeler ce détail important. Mais il n'est pas impossible que l'atrium pavé de marbre, signalé par Anne Comnène, fût identique avec l'atrium qui se trouvait devant la chambre de Nicéphore II Phokas, d'après Nicéas. Sur un même atrium pouvaient fort bien s'ouvrir la porte de la chambre de Nicéphore II Phokas et la porte méridionale de l'église.

L'atrium signalé par Anne Comnène, se trouvait sur le flanc droit ou méridional de la Théotokos-du-Phare; l'atrium signalé par Nicéas, se trouvait du côté du Boukoléon, par conséquent vers l'extrémité méridionale de la terrasse du Phare. La chambre de Nicéphore II Phokas ne pouvait donc être située que sur le flanc méridional de la Théotokos-du-Phare.

Pour fixer la position de la chambre de Nicéphore II Phokas, nous nous sommes appuyés sur des considérations générales, sur les récits des historiens et sur le texte de Nicéas rapproché du texte d'Anne Comnène. Mais un passage de Nicolas Mézaritès fournit, semble-t-il, un argument décisif.

Mézaritès nous a laissé le récit très curieux de la prise du Grand Palais impérial par le César Jean Comnène, en 1201. Les partisans du César, après avoir forcé l'entrée du Grand Palais, se répandirent à l'intérieur et quelques-uns d'entre eux pénétrèrent sur la terrasse du Phare, dans l'intention de piller la célèbre église de la Théotokos. Mézaritès, prêtre de la Théotokos-du-Phare, s'efforça de protéger sa chère église contre les assaillants, qui semblaient porter leurs efforts du côté méridional de ladite église. Pour cela il se plaça vers la chambre impériale de Nicéphore II Phokas<sup>134</sup>. Heisenberg<sup>135</sup> déclare qu'il s'agit de la chambre à coucher des

appartements impériaux, *ὁ ἱερός κοιτῶν*<sup>136</sup>, située sur le flanc sud du Salon d'Or, à l'ouest de l'église de la Théotokos-du-Phare; cette chambre aurait été construite par le tyran Phokas, au début du VII<sup>e</sup> siècle. Ebersolt<sup>137</sup> accepte cette singulière explication.

Aucun historien n'attribue à Phokas (602—610) la construction d'une chambre à l'usage des empereurs dans les appartements impériaux voisins du Salon d'Or. Si une pareille chambre avait existé, le Livre des Cérémonies en aurait fait mention. Au surplus, il serait invraisemblable qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, on ait encore désigné sous le nom de son constructeur une simple chambre édiflée six siècles auparavant par un tyran obscur et détesté, d'autant plus qu'Héraclius s'était empressé de débaptiser les édifices qui pouvaient rappeler la mémoire de son odieux prédécesseur<sup>138</sup>. Le Phokas, auquel Mézaritès fait allusion, n'est pas le tyran Phokas du VII<sup>e</sup> siècle, mais Nicéphore II Phokas, dont la mémoire fut toujours en honneur à Byzance. La chambre de Phokas, *ὁ βασιλικὸς κοιτῶν τοῦ Φωκά*, signalée par Mézaritès n'est autre que la chambre de Nicéphore II Phokas, *ὁ κοιτῶν τοῦ βασιλέως Νικηφόρου τοῦ Φωκά* dont parle Nicéas.

127

Mézaritès situe la chambre en question sur la terrasse du Phare, contre le flanc méridional de l'église de la Théotokos-du-Phare. Nicéas déclare que l'atrium de cette chambre dominait le Boukoléon, autrement dit, le port palatin. La position est la même. Le port du Boukoléon, on l'a vu<sup>139</sup>, se trouvait au bas de la terrasse du Phare; l'atrium précité, qui dominait le port, ne pouvait donc être situé que sur la terrasse même du Phare dans sa partie méridionale, sur le flanc sud de l'église de la Théotokos.

Il n'y avait certainement pas au Grand Palais deux chambres de Nicéphore II Phokas, dont l'une, citée par Mézaritès, se trouvait sur la terrasse du Phare, et dont l'autre, citée par Nicéas, se serait trouvée sur la plate-forme supérieure d'un palais maritime. Les deux chambres ne sont en réalité qu'une seule et même chambre, dont Mézaritès précise la situation. Le texte de Mézaritès éclaire et explique, d'ailleurs, le texte de Nicéas.

La chambre de Nicéphore II Phokas devait être fameuse dans les fastes du Grand Palais pour qu'il en soit fait mention sous ce nom par les historiens du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle. Cette célébrité ne s'expliquerait guère, si Nicéphore II Phokas avait simplement habité à l'occasion ladite chambre; elle s'explique naturellement: Nicéphore II Phokas fut assassiné dans cette même chambre. Il est, en effet, presque certain que Nicéphore II Phokas fut bien assassiné dans la chambre qu'il s'était fait aménager et que, en souvenir de ce tragique événement, la chambre prit et conserva pendant des siècles le nom de l'empereur. Tout prouve que la petite chambre bâtie sur la terrasse du Phare contre le flanc méridional de l'église de la Théotokos, et dont l'atrium dominait le port palatin, fut le théâtre du drame.

Désireux d'avoir une chambre paisible pour venir s'y reposer et prier, Nicéphore II Phokas ne pouvait choisir un emplacement meilleur. Sur la terrasse du Phare, il était isolé, tout en se trouvant très près des salles officielles du Grand



Palais; de la chambre sacrée des appartements impériaux à la chambre de la terrasse du Phare, le trajet était extrêmement court par le Makrôn et les Portes d'argent. A tout instant, l'empereur pouvait passer d'une chambre à l'autre, sans éveiller l'attention. Comme la nouvelle chambre communiquait avec l'église de la Théotokos, l'empereur pouvait à toute heure du jour et de la nuit invoquer la Panhagia, en qui il avait placé sa confiance.

### L'assassinat de Nicéphore II Phokas. Les récits des historiens

Les récits des historiens, où sont consignés tous les détails qui précédèrent, accompagnèrent et suivirent l'assassinat, justifient pleinement la situation attribuée à la chambre de Nicéphore II Phokas.

Voici d'abord le récit de *Léon Diacre*<sup>140</sup>, contemporain des événements. C'est le 10 décembre 969. Ce jour-là un avis anonyme avertit l'empereur qu'il sera assassiné pendant la nuit par des conspirateurs cachés dans le gynécée. L'empereur tend le libelle accusateur à son parakimomène Michel et il donne l'ordre de faire une perquisition. L'opération, dirigée avec mollesse, ne donne aucun résultat. On visite tout, sauf la pièce, τὸ δωμάτιον, où se dissimulent les conjurés. L'impératrice, selon son habitude, se rend auprès de Nicéphore II Phokas avec lequel elle a un entretien familial; en sortant, elle lui recommande de ne pas fermer la porte de sa chambre, car elle a l'intention de revenir dans un instant. Nicéphore II Phokas passe la soirée à prier et à faire de pieuses lectures; enfin, vaincu par le sommeil, il s'étend sur un épais tapis de pourpre, roulé dans une peau de panthère, sous la protection des saintes ikônes décorant les murs.

Cependant, les conjurés sortent de leur cachette et guettent l'arrivée de Jean Tzimiskès, postés sur la terrasse du palais d'en haut, περὶ τὰ ὑπαίθρα τῶν βασιλείων ὑπερώων. Le vent soufflait avec rage et la neige tombait dru. Le gnômon marquait la 5<sup>e</sup> heure de la nuit, soit entre 10 et 11 heures du soir. Enfin, Jean Tzimiskès débarque avec quelques amis au Boukoléon. Un léger sifflement avertit de sa présence les conjurés qui, du haut de la terrasse, font le guet, ἄνωθεν ἐπὶ τῶν ὑπαίθρων προκύπτουσιν<sup>141</sup>. Penchés sur la balustrade de la terrasse élevée, les conjurés, malgré les ténèbres, essayaient évidemment d'apercevoir la barque amenant le chef anxieusement attendu. La terrasse, dont il est ici question, ne pouvait être que l'héliakon du Phare, qui dominait le port palatin. A l'aide d'une corbeille attachée avec des cordes, les conjurés sur la terrasse hissent Jean Tzimiskès et ses amis. Cette périlleuse ascension s'accomplit sans accident, contrairement à toute prévision humaine, παρὰ πᾶσαν ἀνθρωπίνην ὑπονοίαν, et les assassins sont ainsi introduits dans la place. Tirant aussitôt leurs épées, ils se dirigent vers la chambre impériale et s'approchent du lit; le lit était vide. Frappés d'épouvante, ils songent un instant à se jeter à la mer, mais l'eunuque du gynécée, qui leur servait de guide, leur montre l'empereur endormi. Ils l'entourent, le frappent et l'insultent. S'asseyant sur le lit impérial, Jean Tzimiskès donne l'ordre de traîner à ses pieds Nicéphore II Phokas, dont le sang ruisselle d'affreuses

blessures; il l'apostrophe et, se jetant sur lui, lui arrache la barbe; alors, tous se mettent à le frapper à la fois; percé de mille coups, Nicéphore II Phokas expire.

Son forfait perpétré, Jean Tzimiskès se précipite au Salon d'Or pour chausser les chaussures de pourpre, emblème du pouvoir impérial, et il prend place sur le trône. Cependant, l'éveil est donné; la garde palatine alertée se rassemble menaçante. Alors, Jean Tzimiskès envoie l'un de ses complices couper la tête de Nicéphore II Phokas; cette tête sanglante est montrée aux soldats par une lucarne et le tumulte s'apaise. A Byzance, on s'inclinait vite devant le fait accompli. Pendant toute la journée du onze décembre, le cadavre de Nicéphore II Phokas resta étendu dans la neige sur la terrasse, κατὰ τὸ ὑπαίθρον.

Le récit de *Zonaras*<sup>142</sup> est aussi précis que celui de Léon Diacre. Jean Tzimiskès aborde au Boukoléon, sur la plage située au sud du Grand Palais; il est hissé en haut, ἄνωθεν, dans une corbeille avec ses compagnons: Michel Bourtzès, Léon Abalantès, Théodore dit Atzypothéodore et deux autres personnages, par les serviteurs de Théophano. Les conjurés, grâce à la complicité de l'impératrice, pénètrent dans la chambre où Nicéphore II Phokas reposait, couché à terre. Le meurtre accompli, pour apaiser les gardes du corps accourus à la rescousse, on leur montre par une fenêtre la tête coupée de l'empereur.

*Cédrene*<sup>143</sup> fait voir Jean Tzimiskès abordant de nuit au port artificiel situé en bas du Grand Palais, et hissé de là avec ses compagnons dans une corbeille jusqu'en haut. Les conjurés pénètrent alors dans la chambre impériale; ne trouvant pas l'empereur dans son lit habituel, ils se croient trahis et songent à se jeter à la mer. Mais ils rencontrent un eunuque du gynécée qui les guide, ἐπ' αὐτοῦ ὀδηγοῦνται, et ils découvrent Nicéphore II Phokas couché par terre, roulé dans une couverture de pourpre et recouvert d'une peau d'ours. Nicéphore II Phokas est frappé, puis traîné jusqu'aux pieds de Jean Tzimiskès, qui s'est assis sur le lit impérial. Nicéphore II est enfin achevé et on lui coupe la tête afin de la montrer aux gardes accourus de toutes parts pour défendre leur maître.

A quelques détails près, *Glykas* donne la même version que *Cédrene*<sup>144</sup>.

*Ephrem* ne nous apprend rien de nouveau, et se contente de signaler la périlleuse ascension de Jean Tzimiskès<sup>145</sup>, ἀνῆλθεν ἠλίβατον ἄνοδον.

Les *chroniqueurs arabes*, parfois assez bien renseignés, prétendent que Théophano avait caché les conjurés dans l'une des chapelles du Grand Palais et qu'elle les introduisit dans la chambre où dormait Nicéphore II Phokas par une petite porte qui faisait communiquer la chapelle avec la chambre. Dans le tumulte qui suivit l'assassinat de Nicéphore II Phokas, 70 gardes du Grand Palais auraient été tués par les partisans de Jean Tzimiskès<sup>146</sup>.

Tous les récits qui précèdent concordent entre eux, à peu de chose près. Il n'est pas impossible, d'ailleurs, que Théophano n'ait caché ses complices dans une chapelle palatine, la Théotokos-du-Phare ou Saint-Démétrius. Cette circonstance expliquerait pourquoi la perquisition ordonnée par Nicéphore II Phokas, n'eut pas de résultat.



Que quelques gardes palatins aient été tués, en essayant de secourir ou de venger leur maître, rien ne s'y oppose; il est même fort probable qu'il y eut lutte et que Jean Tzimiskès et ses partisans coururent de sérieux dangers. Ainsi s'explique la décision de Jean Tzimiskès, d'exhiber la tête de Nicéphore II Phokas; le moment était critique; il fallait se hâter d'enlever aux assaillants tout prétexte d'intervenir.

Toutes les péripéties du drame, telles qu'elles ressortent des récits des historiens, trouvent leur explication naturelle, si la scène se déroule dans le cadre de la terrasse du Phare, des appartements impériaux, de la chambre de Nicéphore II Phokas et du Salon d'Or; elles sont inintelligibles dans un autre cadre.

Examinons les récits du drame, en les complétant les uns par les autres. Théophano a caché ses complices dans quelque recoin obscur de l'une des chapelles palatines, la Théotokos-du-Phare ou Saint-Démétrius. A la tombée de la nuit, Nicéphore II Phokas s'est retiré dans sa chambre sacrée. Il est inquiet et troublé par les avertissements qu'il a reçus. L'impératrice vient le rejoindre et s'efforce par ses propos de détourner les soupçons de son époux. Elle se retire, en priant l'empereur de ne pas fermer la porte de sa chambre, car elle a l'intention de revenir dans quelques instants.

Resté seul, Nicéphore II Phokas se livre, selon son habitude, à de pieuses méditations et à la prière, puis, vaincu par le sommeil, il songe à se coucher. Il ne se couche pas dans le lit impérial, mais, sans doute, par esprit de mortification, il s'étend par terre, roulé dans une couverture de pourpre et une peau de panthère ou d'ours.

Cependant, les conjurés sont sortis de leur cachette, et du haut de la terrasse du Phare ils scrutent l'horizon. Enfin, Jean Tzimiskès débarque au port du Boukoléon, au pied de la terrasse du Phare, et on le hisse avec ses compagnons sur celle-ci. Par les soins de Théophano, la porte du Makrôn de la chambre à coucher est ouverte; les conjurés peuvent sans peine pénétrer dans la chambre à coucher, dont la porte n'est pas fermée. Ils entourent le lit impérial, prêts à frapper, mais le lit est vide. Alors, se croyant trahis, ils sont saisis d'une immense terreur; leur désarroi est si profond qu'ils ne songent plus qu'à fuir, en essayant de gagner la mer par le même moyen dont ils s'étaient servis pour s'introduire dans le Grand Palais, autrement dit, à l'aide de cordes. C'est le sens, semble-t-il, de la phrase un peu énigmatique de Léon Diacre: *καὶ κατακρημνίζειν αὐτοὺς ἐπειρῶντο πρὸς θάλασσαν*. Il est certain que les conjurés ne pouvaient avoir la pensée de se jeter dans la mer, du haut de la terrasse du Phare, mais il leur était possible de se laisser glisser jusqu'au rivage, en utilisant les cordes avec lesquelles on les avait hissés, quelques instants auparavant.

De ce qui précède, il semble résulter que les conjurés, croyant leur coup manqué, sont sortis à la hâte de la chambre impériale vide pour revenir sur la terrasse du Phare, dans l'espoir de se sauver, en reprenant le chemin de la mer. C'est alors que l'eunuque du gynécée, qui leur servait de guide, leur montre, *ὑποδεικνύει*, l'empereur dormant à terre, roulé dans des couvertures.

Et voici la scène de l'assassinat. Cédreus dit que les conjurés, voyant le lit de l'empereur vide, et se croyant trahis, s'apprêtaient à fuir, en se précipitant (vers la mer), lorsqu'ils rencontrèrent un eunuque du gynécée, qui les conduisit jusqu'à l'endroit où Nicéphore II Phokas dormait, couché à terre et roulé dans des couvertures, *ὅπ' αὐτοῦ ὁδηγοῦνται καὶ καταλαμβάνουσιν αὐτὸν ἐπ' ἐδάφους κείμενον*.

D'après le récit de Léon Diacre, il semble que Nicéphore II Phokas ait été assassiné dans la chambre sacrée des appartements impériaux. Le récit de Cédreus est moins affirmatif, sans être concluant. Assurément, le récit de Léon Diacre est exact dans ses grandes lignes, mais il n'est peut-être pas très complet et l'enchaînement des faits laisse à désirer. Certaines explications données par Léon Diacre, ne satisfont pas l'esprit; on a l'impression que l'omission de quelque détail intéressant rend la narration obscure.

Jean Tzimiskès a amené avec lui cinq compagnons déterminés; il trouve au Grand Palais d'autres complices; tout ce monde pénètre dans la chambre sacrée; le lit est vide, et personne n'a l'idée d'inspecter la chambre, ne fût-ce que du regard. Nicéphore II Phokas est étendu à terre dans un coin de la pièce, roulé dans une couverture de pourpre, et personne ne le remarque. La chose est invraisemblable. Au Grand Palais, si les salles d'apparat et de réception étaient vastes, les chambres privées avaient des dimensions restreintes. Sans même prendre le soin de fouiller la chambre, les conjurés pris de panique s'enfuient, prêts à tenter à l'aide de cordes une périlleuse descente jusqu'à la mer. C'est à ce moment que l'eunuque, qui les avait guidés, leur montre l'empereur endormi. Comment cet eunuque n'a-t-il pas aperçu plus tôt Nicéphore II Phokas? Chargé, sans doute, par Théophano de guider les conjurés, il devait être au courant des habitudes de Nicéphore II Phokas. Enfin, puisque les conjurés ont fui et sont en train d'exécuter leur projet d'évasion par la mer, comment cet eunuque peut-il leur montrer l'empereur couché dans sa chambre?

Cédreus est mieux inspiré que Léon Diacre en disant que les conjurés, au moment où ils s'apprêtent à regagner la mer, rencontrent un eunuque du gynécée, qui les conduit à l'endroit où l'empereur dormait. Il est permis de supposer que Théophano, avertie de ce qui se passait, dépêcha l'un de ses serviteurs pour révéler à ses complices la retraite probable de Nicéphore II Phokas.

Si les conjurés ne trouvèrent pas l'empereur dans sa chambre sacrée, c'est que celui-ci ne s'y trouvait pas, en réalité. Tout porte à croire que Nicéphore II Phokas, agité de sombres pressentiments et désireux de se mettre sous la protection de la Théotokos, quitta sa chambre sacrée, après la visite de l'impératrice, pour aller se réfugier dans la chambre qu'il avait fait aménager sur le flanc de l'église du Phare. Ignorant cette circonstance, les conjurés pénétrant dans la chambre sacrée et n'y trouvant pas Nicéphore II Phokas, se hâtent de revenir sur la terrasse du Phare, pour tenter de descendre à l'aide de cordes jusqu'au rivage, afin de gagner la barque qui les avait amenés. C'est à ce moment qu'un eunuque, envoyé par Théophano avertie de ce qui se passait, guide les conjurés dans la chambre où dormait l'empereur. Théophano, au courant des habitudes de son



époux, devait savoir que, si Nicéphore II Phokas n'était pas dans sa chambre sacrée, il ne pouvait être que dans sa nouvelle chambre, adossée à la Théotokos du Phare.

Léon Diacre et les autres historiens ont fort bien pu ignorer l'existence de cette dernière chambre. Léon Diacre a dû recueillir la version qui circulait au sujet de l'assassinat; il a appris que Nicéphore II Phokas n'était pas dans son lit, mais dormait à terre sur les couvertures, et il a supposé que cette couchette improvisée se trouvait dans la même pièce que le lit. En transportant la scène de l'assassinat dans la chambre du Phare, dite plus tard chambre de Phokas, toutes les péripéties du drame s'enchaînent et s'expliquent naturellement. Si l'on admet que l'assassinat a été commis dans la chambre sacrée, l'enchaînement des faits est rompu et tout essai d'explication devient difficile.

Le brusque désarroi des conjurés est peu vraisemblable, leur retour dans la chambre sacrée, après leur tentative d'évasion, se justifie mal. La scène du meurtre dure trop longtemps; les assassins devaient avoir hâte d'en finir, pour étouffer les cris et les appels de leur victime. Comment ces cris et ces appels n'ont-ils pas été perçus? Pour que le plan hardi de Jean Tzimiskès pût réussir, il fallait agir vite et sans bruit; or, les conjurés s'acharnent sur leur victime et l'insultent, sans craindre de donner l'éveil aux gardes du Grand Palais. Dans la chambre du Phare, le danger n'était pas le même, car cette chambre était isolée et les appels de l'empereur, couverts par le sifflement du vent et le grondement de la mer, ne risquaient pas d'être entendus. Sur la terrasse du Phare, les assassins pouvaient opérer en sécurité, sans avoir besoin de trop se hâter.

Sans doute, ni Nicéas ni Mézarites ne disent expressément que Nicéphore II Phokas fut assassiné dans la chambre qui portait son nom; mais le seul fait que ladite chambre ait conservé pendant des siècles le nom de l'empereur lâchement assassiné est significatif. Cette chambre tragique ne fut certainement jamais plus habitée, et c'est pourquoi on voit Alexis I Comnène et les autres empereurs faire leurs pieuses retraites dans une cellule adossée, comme la chambre de Nicéphore II Phokas, à l'église de la Théotokos-du-Phare, mais sur le flanc opposé.

133 De la chambre du Phare au Salon d'Or, le trajet était très court, par la Porte d'argent et le Makrôn de la chambre à coucher. Jean Tzimiskès, le crime accompli, put donc rapidement faire son entrée dans le Salon d'Or pour y revêtir les insignes impériaux. Menacé par la garde palatine enfin alertée, il put également faire apporter immédiatement la tête coupée de Nicéphore II Phokas, afin de la montrer aux soldats.

Que l'on situe le crime lui-même dans la chambre sacrée ou dans la chambre de Nicéphore II Phokas, attendant à l'église de la Théotokos, il est certain que le drame se déroula dans son ensemble au Grand Palais, dans le cadre restreint de la terrasse du Phare, des appartements impériaux et du Salon d'Or. Le palais maritime du Boukoléon doit être mis hors de cause; quant au prétendu donjon du Boukoléon, imaginé par Labarte, il doit être rayé de la topographie du Grand Palais.

Du port du Boukoléon à la terrasse du Phare

La périlleuse ascension de Jean-Tzimiskès

L'entreprise de Jean Tzimiskès était non seulement périlleuse, mais même si invraisemblable que les empereurs n'avaient pas jugé bon de faire garder le port du Boukoléon<sup>147</sup>. Pour pénétrer du port du Boukoléon dans l'enceinte palatiale, dans ses murs, porte conduisant à l'escalier du Boukoléon, montant à la terrasse du Phare.

Les récits des historiens montrent clairement que Jean Tzimiskès ne passa pas par la porte des murs maritimes, qui devait naturellement être fermée et gardée. Labarte<sup>148</sup> suppose que Jean Tzimiskès fut hissé par ses complices sur la plate-forme du donjon du Boukoléon, et Schlumberger a adopté cette version. Puisque le donjon du Boukoléon, tel que le concevait Labarte, n'existe pas, il est inutile d'insister. On pourrait prétendre que Jean Tzimiskès a été hissé sur la terrasse supérieure de l'un des palais maritimes du Boukoléon, et c'est à cette version que semblent se rallier Millingen<sup>149</sup> et Ebersolt<sup>150</sup>.

Nous avons vu que Nicéphore II Phokas n'a jamais habité les palais maritimes du Boukoléon, et que la chambre qu'il s'était fait construire se trouvait sur la terrasse du Phare; nous avons vu également l'impossibilité topographique de situer la scène du crime dans l'un des palais maritimes, trop distants du Salon d'Or. Si Jean Tzimiskès s'était simplement fait hisser du rivage sur la terrasse de l'un des palais maritimes, cette entreprise n'aurait rien eu d'extraordinaire. Andronic Comnène, en effet, s'évada seul, à l'aide d'une simple corde de fortune, du palais maritime du Boukoléon<sup>151</sup>. Kinnamos dit, d'ailleurs, que les murailles n'étaient pas très hautes à cet endroit.

Les historiens sont unanimes à déclarer que Jean Tzimiskès fut hissé directement du quai du port palatin, où il venait d'aborder, sur une terrasse élevée, qui, comme nous l'avons vu, ne pouvait être que la terrasse du Phare; il fallait donc que cette terrasse donnât à pic sur le quai du port. Ainsi se trouve une fois de plus justifiée la position attribuée au port du Boukoléon, au pied de la terrasse du Phare, *ὁ κατὰ τὸν φάρον λιμὴν*, comme l'indique avec exactitude Pachymère<sup>152</sup>.

Ce port était très rapproché des murs maritimes, *ἀγγοῦ τῶν τειχῶν λιμὴν*<sup>153</sup> et son quai devait s'appuyer contre les murs. Comme l'a constaté le voyageur Thévenot, à hauteur des principales échelles de la ville, les murs maritimes s'infléchissent vers l'intérieur pour loger le port. Il devait en être ainsi devant le port du Boukoléon. Le Grand Palais, bâti sur la colline, n'était pas bien éloigné de la mer, *in tumulo attingenti*, dit Pierre Gylles<sup>154</sup> et la tour du Phare se dressait sur la hauteur au-dessus de la mer, *in alto et supra mare*, au témoignage de Buondelmonti<sup>155</sup>.

La terrasse du Phare était certainement la région du Grand Palais la plus rapprochée de la mer, et la partie méridionale de cette terrasse, appelée à cause de sa



position, héliakon du Boukoléon, devait dominer le port. Il est fort possible qu'un rond-point formant saillie sur la terrasse, se soit avancé à pic au-dessus des murs maritimes et du quai du port. Ce rond-point surplombait le quai du port, d'une hauteur que l'on pourrait évaluer approximativement à 25 ou 30 mètres. Pierre Gylles écrit, en effet: *Palatium positum erat in tumulo mare attingenti, in altitudinem circiter centum passuum edito*<sup>156</sup>. L'auteur veut probablement dire que, du rivage il fallait faire environ une centaine de pas pour gravir la pente qui conduisait au Grand Palais. Comme la pente était assez forte, on peut supposer que ces cent pas représentaient une hauteur d'environ 25 à 30 mètres. La terrasse du Phare n'était pas plus élevée au-dessus du niveau de la mer que le sol de la Sphéndonè de l'Hippodrome. Le rond-point en saillie, supposé avoir existé sur la terrasse du Phare, se trouvait peut-être devant la chambre de Nicéphore II Phokas. Nicétas<sup>157</sup> nous apprend, en effet, que l'atrium de ladite chambre s'étendait au-dessus du Boukoléon, *ἄνωθεν τοῦ Βουκολέοντος ὑπτιάζουσα*, ce qui implique une position dominante et même surplombante.

### Conclusion

Nicéphore II Phokas fut donc assassiné dans le Grand Palais, *ἐνδον τοῦ παλατίου*, comme le dit Cédrene<sup>158</sup>, et non dans l'un des palais maritimes du Boukoléon. L'assassinat eut lieu soit dans la chambre sacrée des appartements impériaux, soit, bien plus probablement, dans la chambre que l'empereur s'était fait construire ou aménager. Cette chambre, que Nicétas désigne sous le nom de Chambre de Nicéphore Phokas, est identique avec celle que Mésaritès appelle chambre à coucher de Phokas. Elle était située sur le flanc méridional de l'église de la Théotokos-du-Phare, et était précédée d'un atrium ouvert, dallé de marbre se prolongeant en rond-point ou balcon, d'où l'on dominait à pic le quai du port palatin du Boukoléon et les murs maritimes qui englobaient ledit port.

Jean Tzimiskès, ayant abordé au port du Boukoléon, fut hissé directement du quai de ce port, dans une corbeille attachée avec des cordes, jusq'au rond-point de la terrasse du Phare, et put ainsi pénétrer dans le Grand Palais, après avoir heureusement effectué une ascension aussi périlleuse qu'imprévue.

Pour se rendre du port du Boukoléon, situé en dehors des murs maritimes, au Palais sacré, situé sur une hauteur, Jean Tzimiskès ne pouvait employer que l'escalade. On ne s'introduisait pas la nuit dans l'enceinte palatiale, sévèrement gardée.

Les interprétations de Labarte sont erronées et son plan ne cadre pas avec les données du drame. Le récit de Schlumberger est imaginaire et ne tient pas compte de la topographie du Grand Palais. Le donjon du Boukoléon, tel que le conçoivent Labarte et Schlumberger, n'a jamais existé.

L'assassinat de Nicéphore II Phokas dans l'un des palais maritimes du Boukoléon est historiquement et topographiquement impossible. Les récits des historiens ne permettent pas de situer le drame ailleurs qu'au Grand Palais. Le drame

du 10 décembre 963 ne peut s'expliquer qu'en situant à proximité d'une terrasse élevée, dominant le port palatin, les appartements impériaux, le gynécée, la chambre de Nicéphore Phokas et le Salon d'Or. Cette terrasse ne peut être que la terrasse du Phare. C'est donc sur cette terrasse qui, au moins sur un point, devait surplomber les murs maritimes et le quai du Boukoléon, que fut hissé Jean Tzimiskès. L'exacte disposition des lieux est peut-être difficile à saisir; on parvient cependant à se l'expliquer ainsi:

Les murs maritimes devaient s'infléchir pour loger le bassin du port du Boukoléon, creusé sur la plage, au bas de la terrasse du Phare. Les murs en question devaient donc s'avancer jusq'au pied de la colline abrupte, sur le plateau de laquelle se trouvait la terrasse du Phare. Par son flanc méridional, cette terrasse dominait donc presque à pic les murs maritimes. Si l'on admet l'existence d'un rond-point ou d'un balcon en saillie sur la terrasse, ce rond-point, ce balcon pouvaient fort bien surplomber les murs et le quai du port. Les architectes byzantins avaient l'habitude de ces constructions hardies pour créer d'intéressants points de vue dans les lieux dominants.

Le récit de Léon Diacre démontre clairement que, du haut de la terrasse du Phare, on avait vue sur le quai du port palatin qui touchait aux murs maritimes, et qu'on pouvait de cette même terrasse faire descendre sur le quai du port une corbeille attachée à des cordes. La conclusion s'impose: la terrasse du Phare, au moins en un endroit, surplombait le quai du port du Boukoléon. Comment cette disposition avait-elle été réalisée? On peut envisager à ce sujet diverses hypothèses; nous avons indiqué celle qui semble être la plus probable.

Dans son 10<sup>e</sup> problème, Héron le Jeune<sup>159</sup> fait allusion à un cadran solaire gravé *ἐν τῷ ἀξιαγιάστῳ βασιλικῷ πρὸς νότον παρακυπηρίῳ τοῦ Βουκολέοντος ... ἐπὶ τῶν πρασίῳν κοσμητηρίῳ*. » Sur l'architrave en marbre vert ... de l'admirable balcon (?) impérial du Boukoléon, au midi. » Nous avons situé ce *βασιλικὸν παρακυπηρίον* dans le palais du Boukoléon de l'ouest; en l'absence d'indication précise, nous aurions pu aussi bien le placer dans le palais du Boukoléon de l'est, où la présence d'un balcon est certaine. Il n'est pas impossible que sous l'expression *παρακυπηρίον τοῦ Βουκολέοντος*<sup>160</sup> Héron ait voulu désigner le rond-point ou le balcon de la terrasse du Phare, qui dominait le port du Boukoléon. Mais ce n'est là qu'une hypothèse, sur laquelle il n'y a pas lieu d'insister. L'utilité d'un cadran solaire ainsi placé n'apparaît pas.

### Notes

<sup>1</sup> Nicéphore Phocas, ch. 11.

<sup>2</sup> Schlumberger, Nicéphore Phocas, pp. 541—542.

<sup>3</sup> Zonar. III, p. 506. — Cf. Schlumberger, Nicéphore Phocas, pp. 393, 536.

<sup>4</sup> Manassès 5821—5822.

<sup>5</sup> Léon Diac. p. 85.



- 6 Zonar. III, p. 516.  
 7 Glykas p. 572.  
 8 Céd. II, p. 375.  
 9 Manassès 5794—5797.  
 10 Schlumberger, Nicéphore Phocas, p. 746, note.  
 11 Zonar. III, p. 516.  
 12 Manassès 5747.  
 13 Léon Diac. p. 84.  
 14 Léon Diac. p. 58.  
 15 Zonar. III, p. 517; Manassès 5824.  
 16 Zonar. III, p. 516.  
 17 Liutprand, Legatio 14.  
 18 Glykas p. 572.  
 19 Nicéphore Phocas, pp. 544—547.  
 20 Nicéphore Phocas, pp. 752—753 et notes.  
 21 Nicéphore Phocas, p. 545, note.  
 22 Le Palais impérial, pp. 210—211.  
 23 Léon Diac. p. 64.  
 24 Anne Comn. I, p. 137 (I p. 105 Leib).  
 25 Nicéas p. 149.  
 26 Du Cange, CP. christ. 2, pp. 4, 6; Triclinium Nic. Phocae. Cf. id., L'Alexiade pp. 473—474.  
 27 Liutprand, Antapodosis V 21.  
 28 Byzantine Constantinople, p. 281.  
 29 La première ambassade (Antapodosis) de Liutprand, envoyé par le roi d'Italie Bérenger II à Constantin VII Porphyrogénète, est de 949, selon Schlumberger (Nicéphore Phocas, p. 598), de 946 ou entre 948 et 950, d'après d'autres auteurs; la seconde ambassade (Legatio) de Liutprand, envoyé par l'empereur d'Allemagne Othon à Nicéphore II Phocas, est de 968. Sur la date des deux ambassades de Liutprand, voyez la note de Pertz, Migne P. L. 136, 770—771. Cf. Schlumberger, Nicéphore Phocas, p. 600.  
 30 Malalas p. 371.  
 31 Théoph. p. 196 (pp. 126—127 de B.); Jean d'Antioche (Müller, FHG 4, p. 619).  
 32 Théoph. p. 237 (pp. 153—154 de B.).  
 33 Théoph. p. 562 (p. 367 de B.); Léon Gramm. p. 154; Céd. I, p. 773.  
 34 Zonar. III, p. 459.  
 35 Le Palais impérial, p. 105.  
 36 Vie d'Eutychios V, 37 (Migne P. G. 86, 2318).  
 37 Liutprand, Antapod. V 21.  
 38 Cer. II, 15, p. 586.  
 39 Théoph. Cont. p. 328.  
 40 Léon Diac. p. 64.  
 41 Gyllius, Topographia 1, VII: „(clivis) a Propontide vero non modo proclivibus et praecipitibus, sed etiam ad perpendicularum directis ....“  
 42 Léon Diac. p. 64.  
 43 Chaque année, le jour de l'Ascension, les empereurs devaient accomplir un pèlerinage à la Théotokos de Pègè, Cer. I, 18 (I pp. 101—105 Vogt).  
 44 Schlumberger, Nicéphore Phocas, p. 446; cf. Gay, L'Italie méridionale, pp. 312—313.  
 45 Léon Diac. p. 65.

- 46 Schlumberger, Nicéphore Phocas, pp. 635, 685, 687, 693; cf. Gay, L'Italie méridionale, pp. 312—313.  
 47 Zonar. III, pp. 508—509.  
 48 Céd. II, pp. 369—370.  
 49 Glykas pp. 572—573.  
 50 Zonar. III, p. 508; Céd. II, p. 370.  
 51 Zonar. III, p. 508.  
 52 Céd. II, pp. 369—370.  
 53 Byzantine Constantinople, pp. 281—282.  
 54 Khitrowo, Itinéraires 1, p. 120.  
 55 Nic. Gregor. II, p. 735.  
 56 Nicéas p. 431; Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 27.  
 57 Nicéas p. 451.  
 58 Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 24, 25, 27.  
 59 Zonar. III, p. 623; cf. Psellos, Chron. (Sathas, M. B., IV, p. 143; Renauld II p. 7).  
 60 Céd. II, p. 556; Glykas p. 596.  
 61 Zonar. III, p. 656; Céd. II, p. 613.  
 62 Nicéas p. 69.  
 63 Nicéas p. 353.  
 64 Khitrowo, Itinéraires 1, p. 228.  
 65 Attal. pp. 294—295.  
 66 Zonar. III, p. 763.  
 67 Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 24: *ἡ τῶν πελεκηφόρων οἰκισις*.  
 68 Nicéas pp. 307—308; cf. Mordtmann, Constantinople, § 7. Le récit de ces événements dans Labarte, Le Palais impérial, p. 41, est rempli d'erreurs.  
 69 Zonar. III, 763—764.  
 70 Nicéas p. 12.  
 71 Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 25—27.  
 72 Léon Diac. p. 64; Ephrem 2796—2797; cf. Khitrowo, Itinéraires 1, p. 120.  
 73 Attal. p. 296; Nic. Gregor. II, pp. 735—737.  
 74 Nicéas p. 451.  
 75 Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 27.  
 76 Attal. p. 296.  
 77 Attal. p. 295.  
 78 Nic. Gregor. II, p. 735.  
 79 Nicéas p. 12; Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 25, 27.  
 80 Céd. II, p. 538; Glykas p. 591.  
 81 Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 24—25.  
 82 Le Palais impérial, pp. 210—213; cf. p. 91.  
 83 Nicéas p. 149.  
 84 Anonyme I, 9; Codin. p. 100; Preger 2, p. 256.  
 85 Le Palais impérial, p. 91.  
 86 Cf. R. Guiland, Le Palais du Boukoléon. Byzantinoslavica 11, 1950, pp. 70—71 (cf. plus haut, pp. 269—270).  
 87 Léon Diac. p. 64.  
 88 Glykas p. 572.  
 89 Ephrem 2796—2797.



- <sup>90</sup> Céd. II, p. 369.  
<sup>91</sup> Zonar. III, p. 508.  
<sup>92</sup> Byzantine Constantinople, pp. 181—182.  
<sup>93</sup> Anne Comn. I, p. 137 (I p. 105 Leib).  
<sup>94</sup> Cf. R. Guillard, Le Palais du Boukoléon, *Byzantinoslavica* 11, 1950, p. 67.  
<sup>95</sup> Le Palais impérial, p. 178.  
<sup>96</sup> Anne Comn. II, p. 287 (II p. 171 Leib).  
<sup>97</sup> Cf. R. Guillard, Le Palais du Boukoléon. *Byzantinoslavica* 11, 1950, pp. 67—68 (cf. plus haut, pp. 267—268).  
<sup>98</sup> Faral, *Villehardouin* 2, table.  
<sup>99</sup> Riant, *Exuviae sacrae* 2, passim.  
<sup>100</sup> Théoph. Cont. pp. 143—144.  
<sup>101</sup> Cer. I, 39, p. 196; I, 41, p. 214 (II pp. 6; 21 Vogt); Théoph. Cont. p. 816; Léon Gramm. p. 230, mariage de Michel III avec Eudoxie; Théoph. Cont. p. 694, mariage de Léon VI avec Théophano.  
<sup>102</sup> Anne Comn. I, p. 295 (II pp. 60—61 Leib).  
<sup>103</sup> Anne Comn. II, pp. 156—157 (II p. 71 Leib).  
<sup>104</sup> Céd. II, p. 370.  
<sup>105</sup> Cf. Zonar. III, p. 512.  
<sup>106</sup> Nicéphore Phocas, p. 547; cf. p. 753 et notes.  
<sup>107</sup> Cf. par ex., le coup de main du César Jean Comnène; cf. Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), passim.  
<sup>108</sup> Nic. Gregor. II, p. 737.  
<sup>109</sup> Léon Diac. pp. 84; 86.  
<sup>110</sup> Nicéphore Phocas, pp. 753—755, cf. pp. 544—545.  
<sup>111</sup> Le Grand Palais, pp. 147—148.  
<sup>112</sup> Byzantine Constantinople, pp. 281 et 283.  
<sup>113</sup> Céd. II, p. 378.  
<sup>114</sup> Cer. II, 1, pp. 518—519.  
<sup>115</sup> Cf. R. Guillard, Le Boukoléon. La plage du Boukoléon. *Byzantinoslavica* 10, 1949, p. 18 (cf. plus haut, p. 250—251).  
<sup>116</sup> Nicéas p. 149.  
<sup>117</sup> Nicéphore Phocas, p. 753, n. 1.  
<sup>118</sup> Nicetas p. 169.  
<sup>119</sup> Nicéas p. 269.  
<sup>120</sup> Cinnam. pp. 171—172.  
<sup>121</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 44, 46.  
<sup>122</sup> Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 149.  
<sup>123</sup> Pachym. II, p. 197.  
<sup>124</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 45.  
<sup>125</sup> Cf. Du Cange, *Fam. byz.*, pp. 175—179. Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), notes p. 64.  
<sup>126</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 44.  
<sup>127</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 44; 46.  
<sup>128</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 45.  
<sup>129</sup> Cer. I, 14, p. 91; I, 32, p. 175 (I pp. 84; 163 Vogt). Cf. Cer. I, 52, p. 263; I, 66, p. 297 (II pp. 69, 106 Vogt).

- <sup>130</sup> Cer. II, 1, p. 518.  
<sup>131</sup> Le Grand Palais, p. 214, n. 1.  
<sup>132</sup> Anne Comn. II, pp. 159—160 (III pp. 71—72 Leib).  
<sup>133</sup> Ebersolt, Le Grand Palais, p. 145.  
<sup>134</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 35.  
<sup>135</sup> Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), notes p. 68.  
<sup>136</sup> Cer. I, 1, pp. 7; 12 (I pp. 4; 8—9 Vogt); cf. Reiske, *Cer. Comm.* p. 51.  
<sup>137</sup> Le Grand Palais, pp. 90 et 169.  
<sup>138</sup> Preger 2, p. 170.  
<sup>139</sup> Cf. R. Guillard, Le Boukoléon. La plage du Boukoléon. *Byzantinoslavica* 10, 1949, p. 21 (cf. plus haut, p. 253—254).  
<sup>140</sup> Léon Diac. p. 80.  
<sup>141</sup> Le verbe *προκύπτειν* signifie regarder de haut en bas, soit d'une fenêtre, soit d'une balustrade, soit de tout lieu proéminent. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 101, note.  
<sup>142</sup> Zonar. III, pp. 517—519.  
<sup>143</sup> Céd. II, pp. 375—376.  
<sup>144</sup> Glykas p. 573.  
<sup>145</sup> Ephrem 2813.  
<sup>146</sup> *Excerpta ex hist. arab.* à la suite de Léon Diac., pp. 383; 388.  
<sup>147</sup> Nicéas p. 169; cf. Cinnam. p. 234.  
<sup>148</sup> Le Palais impérial, p. 212.  
<sup>149</sup> Byzantine Constantinople, pp. 281; 283.  
<sup>150</sup> Le Grand Palais, p. 148.  
<sup>151</sup> Nicéas p. 169; Cinnam. p. 234.  
<sup>152</sup> Pachym. II, p. 391.  
<sup>153</sup> Grelot, *Relation nouvelle d'un voyage de Constantinople*, Paris 1680, p. 68.  
<sup>154</sup> Gyllius, *Topographia* 1, p. 7.  
<sup>155</sup> *Descriptio urbis CP*, p. 180.  
<sup>156</sup> Gyllius, *Topographia* 1, p. 7.  
<sup>157</sup> Nicéas p. 149.  
<sup>158</sup> Céd. II, p. 378.  
<sup>159</sup> Martin, Héron d'Alexandrie, pp. 308—311.  
<sup>160</sup> Ebersolt, *CP. byzantine*, p. 254.



II<sup>ème</sup> PARTIE  
L'HIPPODROME



## I. Le Velon\*

Pendant longtemps, on a admis l'existence d'un velon (velum) tendu au-dessus des gradins pour abriter les spectateurs. Pierre Gylles est affirmatif<sup>1</sup>. Du Cange partage à ce sujet l'opinion de Bulinger<sup>2</sup>. Reiske, en s'appuyant sur un passage obscur du Livre des Cérémonies<sup>3</sup>, émet l'hypothèse qu'une partie au moins de l'Hippodrome était couverte d'un velon et portait pour cette raison le nom d'Hippodrome Couvert, ce qui est une erreur manifeste. Alfred Rambaud<sup>4</sup> parle du grand velon de soie tendu au-dessus des spectateurs; Barth<sup>5</sup>, Albert Martin<sup>6</sup>, Djelal-Essad<sup>7</sup> ne font que reproduire l'opinion de Rambaud; Charles Diehl<sup>8</sup> écrit: « On tendait par dessus l'arène les grands voiles de soie et de pourpre qui devaient protéger les spectateurs contre l'ardeur du soleil ». Cependant, aucun texte ne fait allusion à ce prétendu velon et le silence que garde à ce sujet le Livre des Cérémonies est significatif.

Constantin VII Porphyrogénète<sup>9</sup> décrit avec une satisfaction visible la décoration de l'Hippodrome, à l'occasion des jeux donnés en l'honneur des ambassadeurs sarrazins ou arabes, que l'on tenait particulièrement à éblouir par l'étalage d'un faste inusité. L'empereur énumère les tentures de pourpre et les tapisseries précieuses disposées çà et là dans l'immense amphithéâtre, mais il ne fait aucune mention d'un velon, oubli singulier en pareille circonstance.

D'autre part, divers passages de Saint Jean Chrysostome démontrent que l'Hippodrome n'était pas couvert et que les spectateurs étaient exposés à toutes les intempéries, le soleil, la pluie ou le vent. L'illustre orateur s'étonne de voir les hommes désertier l'abri tiède des églises pour courir à l'Hippodrome, où ils souffriront sans se plaindre de la pluie torrentielle, de violentes bourrasques de vent et des ardeurs du soleil, des heures durant<sup>10</sup>. Si l'Hippodrome avait été recouvert d'un velon, l'argument de Saint Jean Chrysostome n'aurait pas eu grande valeur.

Cette erreur des savants modernes repose très vraisemblablement sur une fausse interprétation des mots: βῆλον, βηλάρι(ο)ν, employés par le Livre des Cérémonies et par divers chroniqueurs. Ces mots ne désignent nullement un velon, destiné à abriter les spectateurs, mais seulement un drapeau, avertissant le peuple des courses prochaines. Divers textes prouvent d'une façon évidente la justesse de cette interprétation. On lit, en effet, dans le Livre des Cérémonies: « Les souverains mandent les préposés et leur donnent l'ordre de délivrer le drapeau, autrement dit, de faire arborer le fanion, δοθῆναι τὸ βηλάριον ἤτοι κρεμάσαι τὸ πάνιν. Le préposé se

\* Speculum 23, 1948, pp. 676—682 (en anglais).



retire et dit au tessaire: « Allez, arborez le drapeau! » Ce dernier sort et se rend au Stama ou Pi, d'où il fait sur (l'Hippodrome) trois signes de croix. De là, il se dirige vers le second *κρητάριον*, d'où il fait également trois signes de croix sur les portes en criant trois fois: « Allez, arborez le drapeau! » Aussitôt le gardien arbore le drapeau, *κρεμᾶ τὸ βῆλον ἄνω*<sup>11</sup>.

Le mot *πάνι(ο)ν*, qui désigne un simple morceau d'étoffe ne saurait, évidemment, convenir pour désigner un immense velon tendu sur l'Hippodrome. Il précise le sens des termes, *βῆλον*, *βηλάριον*, d'ailleurs synonymes et employés souvent dans le sens de *rideau*, *portière*, *tenture*<sup>12</sup> et dans celui de *drapeau*<sup>13</sup>. De plus, pour tendre un velon au-dessus de l'Hippodrome, il aurait fallu, au lieu d'un seul gardien, toute une équipe d'ouvriers.

Dans le même chapitre, on lit, un peu plus loin: « Lorsqu'on a arboré le drapeau et qu'il arrive que, le jour des courses, il fasse mauvais temps et qu'il n'y ait pas de courses, même si les orgues ont été descendues de leur emplacement spécial, mais que le drapeau reste arboré, le programme des attelages et les barrières restent dressés, dans l'ordre fixé par le tirage au sort, autant de jours que le drapeau reste hissé; mais, si le drapeau est amené, même si les orgues sont peut-être en place, le programme des attelages et les barrières sont annulés »<sup>14</sup>. S'il s'agissait d'un velon, il est à peu près certain, qu'en cas d'orage, le premier soin à prendre serait de l'enlever au plus vite.

D'après le Livre des Cérémonies, le peuple lui-même, après la troisième épreuve des courses à pied, demande à ce que l'on arbore le drapeau, *βῆλον*<sup>15</sup>. Par cette manifestation, le peuple réclame simplement des courses de chevaux, que le drapeau flottant sur l'Hippodrome a coutume d'annoncer. Il en est de même à l'occasion de la naissance d'un prince Porphyrogénète. Les factions réclament des courses et l'empereur donne l'ordre d'arborer le drapeau<sup>16</sup>.

Dans les moments graves, les empereurs convoquaient le peuple à l'Hippodrome, en faisant hisser le drapeau, *βῆλον*. Ainsi agit l'empereur Zénon (474—491), après la fuite de Basiliskos<sup>17</sup>; ainsi procéda aussi Justinien I, lors de la révolte Nika<sup>18</sup>. Dans ces circonstances, il ne pouvait, de toute évidence, être question de tendre un velon au-dessus de l'Hippodrome.

Le drapeau annonciateur des courses flottait, très vraisemblablement sur la haute tour qui se dressait en tête de l'Hippodrome et au faite de laquelle se trouvait le célèbre groupe de Lysippe. C'est ce que semble indiquer un texte de Théophylacte Simokatta<sup>19</sup>. Sous le règne de Maurice (582—602), en effet, un tremblement de terre fit interrompre les courses et, vu le danger, on amena le drapeau suspendu devant l'Hippodrome, comme signal des réjouissances publiques.

Sans doute, le mot *παρπέτασμα*, employé par l'historien, est ambigu. Toutefois, ce mot peut aussi bien désigner un voile quelconque qu'un rideau ou un velon. D'ailleurs, l'historien ajoute que ce *παρπέτασμα* était suspendu comme signal des réjouissances publiques, ce qui exclut toute idée de velon. La tour aux chevaux de Lysippe était toute désignée pour porter le drapeau des courses, car il fallait que ce dernier pût être aperçu de loin.

Ainsi, dans tous les textes où il est question du velon de l'Hippodrome il s'agit, en réalité, d'un simple drapeau. Au reste, l'usage d'un velon ne s'expliquerait guère. L'empereur et sa cour siégeaient dans les tribunes du palais du Kathisma; les chefs et les notables des factions avaient leurs *dèmes* couverts, les personnages de marque possédaient leur loge; quant au peuple, assis sur les gradins, il était accoutumé, au témoignage de Saint Jean Chrysostome, à braver toutes les intempéries pour assister aux courses. De plus, en cas de mauvais temps, les courses étaient ajournées.

Tant que l'Hippodrome servit de champ de course, il est certain qu'aucun velon ne protégeait les spectateurs, habitués aux inconvénients du plein air. Plus tard, au XIII<sup>e</sup> siècle, et dans les siècles suivants, lorsque les courses de chars, tombées en désuétude, furent remplacées par d'autres divertissements, passes d'armes, joutes, tournois, auxquels les femmes assistaient, il est possible que l'on ait alors songé à couvrir d'un velon certaines régions des gradins. Pierre Gylles<sup>20</sup> fait allusion à des anneaux de fer, scellés à la colonnade hémicirculaire de la Sphéndonè et pense qu'ils servaient à suspendre un velon: « annuli ferrei ex epistyliis pendent, unde vela suspendebantur ». Un descripteur anonyme de Constantinople, vers 1430, écrit de même: « Il y a trente grandes colonnes à l'Hippodrome; un anneau de fer est fixé à chacune d'elles »<sup>21</sup>. Le descripteur n'insiste pas, d'ailleurs, sur la destination de ces anneaux.

Il est fort probable qu'à l'époque de l'occupation latine et dans les derniers temps de l'empire byzantin, des tournois furent célébrés dans la région sud de l'Hippodrome<sup>22</sup>. Que des spectateurs de marque aient occupé les gradins de la Sphéndonè et qu'on ait tendu, à l'occasion de ces solennités, un velon au-dessus de ce public d'élite, le fait est assez naturel; mais, à l'époque classique, si l'on peut dire, au X<sup>e</sup> siècle, il n'en était certainement pas ainsi. La Sphéndonè était l'endroit le moins recherché de l'Hippodrome et c'est de ce côté que siégeait le menu peuple.

A cette concession près, on peut affirmer que l'Hippodrome de Byzance était à ciel ouvert et justifiait ainsi l'épithète de *ἀσκέπαστος* que lui donne une fois le Livre des Cérémonies<sup>23</sup>.

### Les gradins de l'Hippodrome

Les gradins de l'Hippodrome sont désignés dans les textes sous différents noms: *τὰ ἴκρια*<sup>24</sup>, *τὰ βάρηρα*<sup>25</sup>, *αἱ βαθμίδες*<sup>26</sup>, *τὰ ἀνάβαθρα*<sup>27</sup>, *τὰ σκάλια*<sup>28</sup>, *τὰ μάγαρα*<sup>29</sup>. Ils entouraient entièrement la piste de l'Hippodrome, sauf au nord, et ils étaient disposés en escaliers. Aucun auteur byzantin n'a, d'ailleurs, songé à nous en indiquer le nombre et sur ce point nous en sommes réduits à faire créance aux récits de Robert de Clari. Ce brave et simple chevalier, qui prit part au siège de 1204, vit encore dans l'Hippodrome les 30 ou 40 gradins, sur lesquels le peuple de la capitale venait s'asseoir pour assister aux jeux<sup>30</sup>.

A Byzance, les gradins de l'Hippodrome semblent avoir été primitivement en bois, comme dans les théâtres antiques. Ainsi s'explique la fréquence des incen-



dies dans l'Hippodrome, au cours des premiers siècles. En 407, Arcadius fit restaurer, sur une certaine étendue, les gradins de l'Hippodrome<sup>31</sup>, endommagés peut-être par l'incendie de 406<sup>32</sup>. Sous Anastase I, les émeutes des factions se multiplièrent et furent souvent accompagnées d'incendies dans l'Hippodrome notamment en 491<sup>33</sup>, et en 507<sup>34</sup>, où les gradins, situés dans la région nord de l'Hippodrome, flambèrent et s'écroulèrent avec les voûtes qui les soutenaient. L'incendie de 498 semble avoir été de beaucoup le plus important, car il intéressa, non seulement l'Hippodrome même, mais aussi les alentours<sup>35</sup>. Lors de la sédition Nika, en 532, les émeutiers mirent le feu aux gradins, à en croire Malalas, qui est le seul chroniqueur à mentionner le fait<sup>36</sup>. A partir de cette époque, les incendies cessent de s'allumer dans l'Hippodrome. Lors du grand incendie du début du XIII<sup>e</sup> siècle, l'Hippodrome, en effet, ne fut atteint que par contre-coup et seulement dans la région des *dèmes*<sup>37</sup>, où les flammes trouvèrent un aliment facile, car, comme tous les portiques de la capitale, ils étaient construits en bois et en birques.

Le fait semble s'expliquer ainsi. Il est probable que Justinien I remplaça, au moins en partie, les gradins en bois par des gradins de marbre. Justinien, nous le savons, fit exécuter de grands travaux de restauration dans l'Hippodrome, notamment au Kathisma<sup>38</sup>. D'autre part, la sombre légende, rapportée par Glykas<sup>39</sup> et par les Patria<sup>40</sup>, pourrait bien avoir comme origine la réfection des gradins après les sanglantes journées de janvier 532. Justinien avait fait placer des gradins de marbre sur la plus grande partie du flanc ouest de l'Hippodrome; il en fit naturellement cimenter les joints. La crédulité populaire s'empara de ce fait et accusa l'empereur d'avoir enfoui sous les dalles les corps des victimes et d'avoir transformé ainsi l'Hippodrome en un vaste pourrissoir, *σάπυρα*. Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable que la réfection des gradins ne fut pas exécutée d'un seul coup, mais par étapes; ainsi s'explique le silence des historiens à ce sujet.

Au X<sup>e</sup> siècle, les gradins de l'Hippodrome étaient déjà en marbre, au témoignage de Léon Grammatikos<sup>41</sup>. Parlant, en effet, de la chute des *dèmes*, sous le règne de Romain I Lécapène (919—944,) Léon Grammatikos remplace le mot *βάθρα* dont se servent Cédrene<sup>42</sup> et le Continuateur de Théophane<sup>43</sup> par le mot *μάρμαρα*.

Au XV<sup>e</sup> siècle, les gradins de l'Hippodrome étaient en marbre, comme le déclare formellement Buondelmonti<sup>44</sup>. Les Turcs exploitèrent l'Hippodrome comme une carrière; Ibrahim Pacha, dit-on, enleva une partie des gradins pour construire son palais<sup>45</sup>.

Les spectateurs ne s'asseyaient pas sur les gradins même, mais ils louaient des coussins, des tapis, des bancs ou des chaises aux employés chargés de ce service<sup>46</sup>. Les démarques siégeaient sur des cathèdres<sup>47</sup>.

Les sources historiques ne mentionnent aucun accident par suite de l'effondrement des gradins, ce qui semble indiquer que l'Hippodrome de Constantinople avait été plus solidement construit que le Grand Cirque de Rome. Et, en effet, les fouilles exécutées en 1918 et en 1932, par E. Mamboury et Th. Wiegand<sup>48</sup>, ont permis de mettre à jour une bonne partie des constructions de base et la presque totalité de la partie est des constructions, qui soutenaient les gradins. On a re-

connu que les gradins étaient soutenus par une puissante construction, qui laissait entre ses immenses piliers une série de chambres parallèles au nombre de 14 sur les côtés. Toutes ces chambres étaient munies d'une porte et d'une fenêtre et donnaient sur un vaste et large couloir qui faisait le tour de l'Hippodrome et reliait la piste avec les écuries à chevaux. Cette piste intérieure était éclairée, surtout à l'est et au sud, par de larges fenêtres<sup>49</sup>.

Les fouilles de 1932 permirent aussi d'étudier tout le système d'écoulement des eaux de la piste et des gradins et la pente des gradins, qui était de 26 degrés<sup>50</sup>. Il est probable que c'est à ces voûtes, qui supportaient les gradins, que fait allusion Nicolas Mézaritès<sup>51</sup>, lorsqu'il montre les émeutiers se glissant *εις τούς μυχαϊράτους και ἀφέγγεις τόπους τοῦ ἱππηλάτου*.

### La Sphéndonè

L'extrémité méridionale de l'Hippodrome se terminait en hémicycle comme les cirques de l'antiquité. Cette partie de l'Hippodrome s'appelait *ἡ Σφενδόνη*<sup>52</sup>, la Fronde, la Rotonde ou *ὁ οὐ ἡ Σφενδών*<sup>53</sup>. On trouve encore l'expression *ἡ Κόψη*, la Coupe<sup>54</sup> ou encore *ἡ βαθεῖα τοῦ ἱππικοῦ καμπτοῦ*<sup>55</sup> et *τὰ κοῖλα*<sup>56</sup>. Les Patria<sup>57</sup> attribuent à Constantin le Grand la construction de la Sphéndonè, mais il est à peu près certain que celle-ci fut l'œuvre de Septime-Sévère. Constantin le Grand se borna à édifier des gradins autour de la Sphéndonè. Ces gradins s'appuyaient contre de hautes colonnes qui existaient encore en partie au 15<sup>e</sup> siècle et au 16<sup>e</sup> siècle<sup>58</sup>.

Les textes désignent sous le nom de Sphéndonè non seulement les gradins, disposés en hémicycle, mais encore la région de la piste qu'ils enclosent. Le Livre des Cérémonies désigne cette partie de l'Hippodrome sous le nom d'Hippodrome de Saint-Serge, *ὁ ἱππόδρομος τοῦ ἁγίου Σεργίου*<sup>59</sup>, à cause de sa proximité de l'église des Saints-Serge-et-Bacchus.

La Sphéndonè proprement dite commençait là où les flancs de l'Hippodrome tendaient à s'infléchir. La courbure de l'hémicycle ne semble pas, d'ailleurs, avoir été très brusque, mais s'être prolongée assez loin dans la direction du nord, au témoignage de Corippe<sup>60</sup>.

A part sa forme, la Sphéndonè ne différait pas des autres parties de l'Hippodrome, réservées aux spectateurs. Ses gradins paraissent avoir été plus spécialement affectés au bas peuple. En effet, l'Hippodrome ne servait pas seulement aux courses de chars; c'est du côté de la Sphéndonè qu'avaient lieu les exécutions et le bas peuple de Byzance se montrait particulièrement friand des spectacles de ce genre. Sous Valens (364—378), le préposité Rhodanos fut brûlé vif sur la Sphéndonè<sup>61</sup>; sous Léon I (457—474), le préfet des Vigiles, Ménas, fut exposé et flagellé<sup>62</sup>; sous Phokas (602—610), on suspendit à la Sphéndonè les membres mutilés des Verts<sup>63</sup>; c'est également à la Sphéndonè que fut mutilé Justinien II Rhinotète (685—695)<sup>64</sup>; sous Léon III, l'Isaurien (717—740), le magistros Nicétas Xylinitès, accusé de conspiration, y fut décapité<sup>65</sup>. Les assassins de Léon V



l'Arménien (813—820) furent mis à mort à la Sphéndonè<sup>66</sup>. Sous Théophile (829—842), le préposite Nicéphore fut brûlé vif<sup>67</sup>; sous Michel III (842—867), à la suite d'un complot contre Bardas, les coupables furent exécutés sur la Sphéndonè<sup>68</sup>; sous Léon VI le Sage (886—912), un homme qui avait attenté aux jours de l'empereur y fut supplicié<sup>69</sup>; enfin, sous Andronic I Comnène (1183—1185), Mamalos fut brûlé<sup>70</sup> et Andronic I Comnène lui-même y fut probablement martyrisé<sup>71</sup>. La destination de l'emplacement était si connue qu'une sorcière, sous Théophile, put prédire à un dignitaire qu'il périrait sur la Sphéndonè<sup>72</sup>.

Comme compensation, du haut des degrés qui entouraient ce lieu d'horreur, on avait une vue merveilleuse sur la Propontide, sur la ville et sur une partie du Grand Palais impérial<sup>73</sup>. C'est vraisemblablement du haut de la Sphéndonè qu'Andronic II Paléologue (1282—1328) assista à l'arrivée d'une flotte vénitienne, qui essayait de surprendre la capitale<sup>74</sup>. Si l'on en croit Pusculus, lors du siège de 1453, les Grecs se portèrent en foule, en haut de la Sphéndonè pour acclamer la flotte accourue à leur secours<sup>75</sup>.

Les places les plus recherchées de la Sphéndonè étaient incontestablement celles qui faisaient face à l'Épine ou Spina, autour de laquelle évoluaient les chars. Les spectateurs, assis dans la région nord de l'Hippodrome, moins favorisés que ceux qui siégeaient au centre, avaient, du moins, l'avantage d'assister aux départs et aux arrivées. Les spectateurs de l'hémicycle occupaient, par contre, les places les moins bonnes et les moins honorables.

Les fouilles faites en 1918, par E. Mamboury et par Th. Wiegand, ainsi que les fouilles de S. Casson, en 1927, ont permis de relever et d'étudier les substructions de la Sphéndonè. On découvrit la puissante construction qui ménageait entre ses immenses piliers une série de 25 chambres concentriques, qui donnait sur le grand couloir circulaire, qui faisait le tour de l'Hippodrome. Le grand tremblement de terre de 551, qui fit effondrer la coupole de Sainte-Sophie, endommagea sérieusement l'Hippodrome et l'on put craindre, un moment, pour sa solidité. Pour remédier à cette crainte, on boucha les 25 fenêtres de la Sphéndonè et l'on éleva, dans cette partie du grand couloir circulaire, d'énormes piliers; on doubla aussi les voûtes, les coupoles, les passages et les portes de la partie est, qui avaient, semble-t-il, beaucoup souffert. Aujourd'hui, tout l'intérieur de la Sphéndonè est occupé par deux citernes, dont l'une, à l'est, s'appelle la Citerne Froide<sup>76</sup>.

### Notes

- <sup>1</sup> Gyllius, Topographia 2, p. 13.
- <sup>2</sup> CP. christ. 2, p. 104.
- <sup>3</sup> Cer. I, App. p. 463; cf. Reiske, Cer. Comm. p. 593.
- <sup>4</sup> Le sport et l'Hippodrome, p. 52.
- <sup>5</sup> Constantinople, p. 95.
- <sup>6</sup> Daremberg et Saglio, art. Hippodromos.

- <sup>7</sup> Constantinople, p. 131.
- <sup>8</sup> Justinien, p. 450.
- <sup>9</sup> Cer. II, 15, p. 589.
- <sup>10</sup> Jean Chrysostome (Gaume IV, 51; cf. IV, 846; IX, 392).
- <sup>11</sup> Cer. I, 69, p. 310 (II p. 118 Vogt). Cf. Vogt, Commentaire 2, p. 127 et V. Gardthausen, Hippodrom und Velum in Konstantinopel. Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher 3, 1922, pp. 49—50.
- <sup>12</sup> Cer. I, 47, p. 239 (II p. 46 Vogt); II, 15, p. 589 et passim. Cf. Du Cange, Gloss. s. v. βήλον.
- <sup>13</sup> Cer. I, 1, p. 11 (I p. 8 Vogt): τὰ ῥωμαϊκὰ σκηπτρα, τὰ λεγόμενα βήλα.
- <sup>14</sup> Cer. I, 69, p. 339 (II p. 142 Vogt).
- <sup>15</sup> Cer. I, 72, p. 364 (II p. 163 Vogt).
- <sup>16</sup> Cer. II, 21, p. 617.
- <sup>17</sup> Chron. Pasc. p. 601: παρασχὼν τὸ βήλον τοῦ ἵππικοῦ. Cf. Malalas p. 380.
- <sup>18</sup> Malalas p. 474: κρεμασθέντος τοῦ ἐξ ἔθους βήλου.
- <sup>19</sup> Théoph. Simoc. p. 58 (p. 63 de B.).
- <sup>20</sup> Gyllius, Topographia 2, p. 13.
- <sup>21</sup> Khitrowo, Itinéraires 1, p. 237.
- <sup>22</sup> Buondelmonti, Descriptio urbis CP, p. 180 (à la suite de Cinnamos).
- <sup>23</sup> Cer. I, App. p. 507.
- <sup>24</sup> Preger 1, p. 16; Lydus, De mens. p. 7.
- <sup>25</sup> Cer. I, 68, p. 305 (II p. 113 Vogt); II, 20, p. 615; Céd. II, p. 319; Théoph. Cont. pp. 431, 748.
- <sup>26</sup> Preger 2, pp. 137, 145, 224; Glykas p. 468; Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 27.
- <sup>27</sup> Chron. Pasc. p. 570; Malalas p. 474.
- <sup>28</sup> Preger 2, pp. 191, 278; Cer. I, 72, p. 363 (II p. 163 Vogt).
- <sup>29</sup> Léon Gramm. p. 325.
- <sup>30</sup> Ebersolt, CP byzantine, p. 39.
- <sup>31</sup> Chron. Pasc. p. 570: ἀνοικοδομήθη ἡ ἀνάβαθρα τοῦ ἵππικοῦ ἢ ἐπὶ τὴν στοάν.
- <sup>32</sup> Chron. Pasc. 569.
- <sup>33</sup> Marcellinus comes, Chr. an. 491: Pars urbis plurima atque Circi igne combusta (p. 94 Mommsen, Chron. min. II).
- <sup>34</sup> Marcellinus comes, Chr. an. 507: seditio popularis in Circo facta est, gradus Circi septentrionalis sua cum fornice incensi collapsique sunt (pp. 96—97 Mommsen, Chron. min. II).
- <sup>35</sup> Chron. Pasc. p. 608; Malalas p. 394; Jean d'Antioche (Müller, FHG 5, p. 31).
- <sup>36</sup> Malalas p. 474: ἐφῆσαν ἐν τῇ ἀναβάθρᾳ τοῦ ἵππικοῦ.
- <sup>37</sup> Nicéas p. 733: πρὸς δῆμους. La correction πρὸ δυσμάς n'est pas justifiée. Cf. Notes, p. 888.
- <sup>38</sup> Marcellinus comes, Chr. an. 528 (p. 102 Mommsen, Chron. min. II).
- <sup>39</sup> Glykas p. 476.
- <sup>40</sup> Preger 2, p. 278; Codin. p. 124; Banduri, Anonymi 42 et Notes, p. 669.
- <sup>41</sup> Léon Gramm. p. 325.
- <sup>42</sup> Céd. II, p. 319.
- <sup>43</sup> Théoph. Cont. pp. 431, 748.
- <sup>44</sup> Buondelmonti, Descriptio urbis CP: sedilia gradatim in longitudine ipsius erant marmorea. Cf. Clavijo qui, de passage à CP., en 1403, vit encore les gradins de l'Hippodrome, mais qui ne mentionne pas s'ils étaient en marbre. (Ebersolt, CP. byzantine, p. 50.)



- <sup>45</sup> Gyllius, Topographia 1, p. 7; Du Cange, CP. christ. 2, p. 103; cf. Rambaud, Le sport et l'Hippodrome, p. 29.
- <sup>46</sup> Cer. II, 55, pp. 800. 804: *μαξιλλάριοι, πρωτοκεντάριοι, ἀσέλιοι, στένοντες τὰ σκάμνα τοῦ ἵππου*.
- <sup>47</sup> Cer. I, 68, p. 305 (II p. 113 Vogt). Cf. Reiske, Cer. Comm. p. 901.
- <sup>48</sup> Mamboury-Wiegand, Die byzantinischen Kaiserpaläste von Konstantinopel zwischen Hippodrom und Marmarameer. Berlin 1934, et Mamboury, Les fouilles byzantines, Byzantion 11, 1936, pp. 241—243 et 271—272.
- <sup>49</sup> Mamboury, Byzance, CP., Istanbul. Istanbul, s. d., p. 285.
- <sup>50</sup> Mamboury-Wiegand, Die byzantinischen Kaiserpaläste von Konstantinopel zwischen Hippodrom und Marmarameer. Berlin 1934, pp. 42—45; pl. CII.
- <sup>51</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 24.
- <sup>52</sup> Cer. I, 70, p. 341 (II p. 143 Vogt) et passim.
- <sup>53</sup> Preger 2, pp. 137, 145, 191, 224, 276.
- <sup>54</sup> Cer. I, 72, p. 363 (II p. 163 Vogt).
- <sup>55</sup> Chron. Pasc. p. 594.
- <sup>56</sup> Preger 2, p. 248: *τὰ κοῖλα τοῦ ἵπποδρομοῦ*. Mais il s'agit là d'une leçon fautive, car la plupart des manuscrits donnent le texte: *τὰ Σκῦλα*.
- <sup>57</sup> Preger 2, p. 145.
- <sup>58</sup> Buondelmonti, Descriptio urbis CP, p. 13; Gyllius, Topographia 2, p. 13; Khitrowo, Itinéraires 1, p. 237; Ebersolt, CP byzantine, pp. 50—51; S. Casson, Preliminary Report upon the Excavations in the Hippodrom of CP in 1927. London 1928, pp. 15—16.
- <sup>59</sup> Cer. I, 69, p. 337 (II p. 140 Vogt).
- <sup>60</sup> Corippe, In laud. Just. I 330: „ingens Circus ... clauditur in teretem longis anfractuosibus orbem“.
- <sup>61</sup> Chron. Pasc. p. 558; Glykas p. 473.
- <sup>62</sup> Chron. Pasc. p. 594.
- <sup>63</sup> Théoph. p. 458 (pp. 296—297 de B.).
- <sup>64</sup> Céd. I, p. 775.
- <sup>65</sup> Preger 2, p. 276.
- <sup>66</sup> Théoph. Cont. p. 625.
- <sup>67</sup> Preger 2, p. 224.
- <sup>68</sup> Théoph. Cont. pp. 658. 823.
- <sup>69</sup> Céd. II, p. 261; Théoph. Cont. pp. 365. 704.
- <sup>70</sup> Nicéas p. 404.
- <sup>71</sup> Nicéas pp. 455—456.
- <sup>72</sup> Théoph. Cont. pp. 122. 636.
- <sup>73</sup> Gyllius, Topographia 1, p. 7.
- <sup>74</sup> Pachym. II, p. 237.
- <sup>75</sup> Schlumberger, Le siège de Constantinople, p. 129.
- <sup>76</sup> Mamboury, Byzance, CP., Istanbul. Istanbul, s. d., p. 285; cf. Mamboury, Les fouilles byzantines. Byzantion 11, 1936, pp. 242—243; S. Casson, Preliminary Report upon the Excavations in the Hippodrom of CP in 1927. London 1928, pp. 16—18.

## 2. La façade nord; la tour au quadriges; le vestiaire des factions\*

### 1. La façade nord

Les auteurs modernes, qui se sont occupés de l'Hippodrome de Byzance, désignent généralement sous le nom de *carceres* les portes nord de l'Hippodrome. Les *carceres*, écrit Rambaud, « étaient des espèces de loges, de vestibules où, en attendant le signal du départ, les cochers debout sur leur char, retenaient de leurs rênes tendues leurs quatre chevaux. Ces loges étaient fermées par des barrières ou par des portes grillées qu'un gardien ouvrait au signal convenu »<sup>1</sup>. Le Livre des Cérémonies appelle le plus souvent les *carceres*, les *portes*, *αἱ θύραι*<sup>2</sup>. Les historiens byzantins, au surplus, donnent aux portes les noms les plus variés: *ἀφειτηρία*<sup>3</sup>, parce que c'est de là que partent les chars, *ἀπίδες*<sup>4</sup>, à cause de leur forme, *κάγκελλα*<sup>5</sup>, *μάγγανα*<sup>6</sup>, *βαλθίδες*<sup>7</sup>, *ὑσπληξ*<sup>8</sup>, en raison du système de clôture qui les fermait les jours de courses. Cette clôture consistait en une barrière à claire voie, *κάγκελλα* probablement à deux battants munis de longs verrous, *μάγγανα*. La célèbre fresque de Saint-Sophie de Kiev donne une idée assez exacte des *carceres* de l'Hippodrome<sup>9</sup>. Des employés spéciaux, *οἱ μαγγανάριοι*, étaient chargés de disposer les barrières, la veille des courses et d'en vérifier le jeu, en présence des intéressés<sup>10</sup>. A Rome, un mécanisme ingénieux permettait, dit-on, d'ouvrir en même temps toutes les portes des *carceres*, mais, à Byzance, il n'en était pas ainsi et des employés, *οἱ θυρανοίκται*, remplissaient, cet office délicat<sup>11</sup>.

Les hénioques attachaient avec raison une grande importance au parfait fonctionnement des barrières; un retard dans leur ouverture, causé soit par leur mauvais état soit par la maladresse du préposé, pouvait entraîner des conséquences désastreuses. Aussi les machinistes étaient-ils étroitement surveillés pour prévenir toute fraude<sup>12</sup>. Chaque faction avait ses machinistes particuliers<sup>13</sup>. Les *carceres* étaient, en somme, des espèces de tunnels voûtés en abside<sup>14</sup>, à la fois assez longs et assez larges pour pouvoir loger les chars attelés de quatre chevaux.

Les *carceres* n'étaient pas disposés en arcs, mais côte à côte en ligne droite, comme l'indique la fresque de Sainte-Sophie de Kiev et un texte de Nicéas: *αἱ ἀφειτηρία εἰς ἀπίδας παραλλήλους κεχήρασαν*<sup>15</sup>. Les *carceres* n'étaient, d'ailleurs, fermés du côté de la piste par des barrières mobiles que les jours de courses; en temps ordinaire, ils restaient ouverts. Les *carceres* étaient-ils fermés du côté de la ville par de véritables portes? Aucun texte ne permet de le supposer. L'Hippodrome, en effet, était un endroit public et il ne pouvait appartenir à l'empereur d'en interdire l'entrée,

\* Miscellanea G. Galbiati 3, 1951, pp. 205—218 (Fontes Ambrosiani XXVII).



selon son bon plaisir. De plus, l'Hippodrome était un lieu de passage, mettant en communication la ville avec le Grand Palais. A chaque instant, dignitaires et fonctionnaires de tout ordre étaient appelés à traverser l'Hippodrome pour se rendre au Grand Palais: le peuple lui-même avait souvent affaire au Grand Palais, où l'on rendait la justice<sup>16</sup>.

Que l'accès du Grand Palais fût défendu du côté de l'Hippodrome par des portes massives, c'était chose fort naturelle et les textes le démontrent amplement. Mais que l'Hippodrome fût fermé du côté de la ville, aucun texte n'y fait allusion, même dans les circonstances les plus critiques, alors que le Grand Palais était sérieusement menacé par l'émeute. Au contraire, on voit en toutes circonstances le peuple pénétrer librement dans l'Hippodrome, soit simplement pour manifester, soit pour attaquer la résidence impériale. Aux moments troublés, les empereurs se hâtent de faire fermer toutes les issues du Grand Palais, mais jamais on ne les voit ordonner la fermeture de l'Hippodrome. Voici quelques faits entre un grand nombre.

Labarte, qui prétend que « toutes les baies qui donnaient entrée dans l'Hippodrome étaient munies de portes solides »<sup>17</sup>, invoque à l'appui de sa thèse un texte qui précisément le contredit formellement: « A la mort de l'empereur Alexandre, écrit-il<sup>18</sup>, Constantin Doukas voulant s'emparer du trône au préjudice du jeune Constantin Porphyrogénète, se porta vers l'Hippodrome afin d'y pénétrer pour attaquer le Palais; mais, arrivé à la porte de l'Hippodrome, il la trouva fermée; il abandonna cette attaque et se dirigea vers la porte de la Chalcè ». Zonaras<sup>19</sup>, qui relate l'événement, montre Constantin Doukas arrivant de nuit à la Porte de l'Hippodrome, τὴν τοῦ ἵπποδρόμου πύλην et essayant de la forcer. Repoussé par les gardes, il revint à travers la piste de l'Hippodrome et tenta de l'attaquer du côté de la Chalcè: ἐκεῖθεν εἰς τὸ τῶν ἵππων ἀπεισιν ἀμιλλητήριον θέατρον, εἶτα εἰς τὴν λεγομένην ἤλθε Χαλκῆν. Doukas a donc pénétré dans l'Hippodrome, puisqu'après sa vaine attaque il repasse par l'Hippodrome pour aller lancer une nouvelle attaque par la Chalcè. La porte de l'Hippodrome, dont parle Zonaras, ne peut qu'être une porte intérieure, conduisant de l'Hippodrome au Grand Palais. Tous les chroniqueurs, d'ailleurs, qui mentionnent la tentative de Constantin Doukas montrent ce dernier, après son attaque infructueuse de la porte de l'Hippodrome, évacuant l'Hippodrome pour gagner la Chalcè: ἐν τῷ Ἰπποδρομίῳ ὑπεχώρησεν, écrit Léon Grammatikos<sup>20</sup>; ἄρας ἐκεῖθεν εἰς τὸ ἵπποδρόμιον παραγίνεται précise Cédrene<sup>21</sup>. Combefis, annotateur de Léon Grammatikos<sup>22</sup> et Xylander, annotateur de Cédrene<sup>23</sup>, se demandent avec raison comment Constantin Doukas, n'ayant pu forcer la porte de l'Hippodrome, traverse cependant ce même Hippodrome, en se retirant. Pareille question n'était pas venue à l'esprit de Labarte. Cette porte de l'Hippodrome est en réalité la porte sud-est de celui-ci.

Si l'Hippodrome avait eu des portes massives ou des grilles solides, les empereurs n'auraient pas manqué d'en ordonner la fermeture en temps d'émeutes ou de révolutions. Or, en ces moments de troubles, on voit le peuple envahir l'Hippodrome, sans rencontrer de résistance. Sous le règne d'Anastase I (491—518), l'émeute

gronda plus d'une fois dans l'Hippodrome<sup>24</sup>. Lorsque le danger était imminent, l'empereur se contentait de faire fermer les portes du Grand Palais<sup>25</sup>, mais ne songeait pas à interdire l'accès de l'Hippodrome. Lors de l'élection de Justin I, en 518, le peuple se massa dans l'Hippodrome où des scènes violentes se produisirent<sup>26</sup>. Pour les éviter, il eût suffi de fermer les portes de l'Hippodrome et cette précaution élémentaire ne fut pas prise. Sous Justinien I, la terrible sédition Nika se déroula dans l'Hippodrome. Si l'empereur, barricadé dans le Grand Palais, avait eu la possibilité de fermer l'immense arène, comment ne l'aurait-il pas fait? <sup>27</sup> Sous Michel V le Calfat (1041—1042)<sup>28</sup> et sous Andronic I Comnène (1184—1185)<sup>29</sup> le peuple se rua à l'assaut du Grand Palais par l'Hippodrome. Il n'y eut pas surprise. Les empereurs étaient parfaitement prévenus de l'imminence du danger. Le Grand Palais avait été fermé et mis en état de défense, mais l'Hippodrome, par où l'attaque devait se produire, resta ouvert. Comment expliquer une pareille négligence, sinon par l'absence de tout système de clôture de ce côté? Enfin le César Jean Comnène, après avoir forcé l'entrée de Saint-Sophie, pour s'y faire couronner, put pénétrer de nuit et sans difficulté dans l'Hippodrome pour attaquer le Grand Palais par la Porte Karéa<sup>30</sup>. Aucune porte ne s'opposa à son passage, aucun gardien ne tenta de l'arrêter. Ainsi de tous ces faits il ressort nettement que l'Hippodrome n'était pas fermé du côté de la ville.

Le Livre des Cérémonies, par ailleurs, qui expose dans tous ses détails les formalités préliminaires des courses et leur programme, ne fait aucune allusion à l'ouverture ou à la fermeture des portes de l'Hippodrome. Parmi les innombrables employés de l'Hippodrome, aucun n'est spécialement affecté à ce service. Les portiers de l'Hippodrome, οἱ θυρωροὶ τοῦ ἵπποδρόμου, dont parle le Livre des Cérémonies<sup>31</sup>, mentionnés avec les portiers de la Thermastra, οἱ θυρωροὶ τῆς Θερμάστρας étaient chargés du service des portes conduisant de la cour de Daphnè à l'Hippodrome Couvert et non du service des portes conduisant de la ville à l'Hippodrome<sup>32</sup>. Pour garder, du reste, les issues de l'Hippodrome, il aurait fallu non pas des portiers mais un corps de garde; de même, pour défendre l'Hippodrome, il aurait fallu de forts contingents de troupes. Or, aucun cantonnement à l'usage des troupes n'existait et ne pouvait pratiquement exister dans l'Hippodrome. Quant aux troupes stationnant dans l'Hippodrome pour la défense du Grand Palais εἰς τὸν ἵπποδρόμον πρὸς φύλαξιν τοῦ παλατίου<sup>33</sup>, elles ne se trouvaient pas dans l'Hippodrome des courses, mais dans l'Hippodrome Couvert<sup>34</sup>. D'ailleurs, ainsi que le texte de Constantin VII Porphyrogénète l'indique, ces troupes étaient chargées de défendre les abords du Grand Palais du côté de l'Hippodrome et non pas de défendre l'Hippodrome du côté de la ville. On pouvait donc librement pénétrer dans l'Hippodrome, sans être arrêté par des portes. Ainsi s'explique que Marcien, révolté contre Zénon (474—491), ait pu surgir à l'improviste à l'intérieur du Grand Palais dans le Portique du Delphax, car il a dû nécessairement passer par le palais du Kathisma, le Dékimos et l'escalier privé en colimaçon et, pour arriver au palais du Kathisma, il a dû forcément traverser l'Hippodrome, sans avoir été arrêté<sup>35</sup>. De même encore, lors de l'assassinat de Léon V l'Arménien, en 820, les



assassins pénétrèrent par la Porte d'Ivoire de grand matin et passèrent donc par l'Hippodrome, sans avoir rencontré la moindre surveillance<sup>36</sup>.

Par ailleurs, lorsque les empereurs voulaient convoquer le peuple à l'Hippodrome, ils faisaient arborer un drapeau sur la haute tour située au-dessus de la ligne des *carceres* et n'avaient pas à faire ouvrir l'Hippodrome, puisque la circulation dans ce dernier était ouverte à tous.

Enfin, plus d'une fois aussi, le peuple vint présenter à l'empereur ses doléances dans l'Hippodrome. Si ce dernier avait été fermé en principe, tout contact spontané entre l'empereur et ses sujets serait devenu impossible. Or, au moment de l'assassinat de Nicéphore II Phokas en 969, on voit son frère, Léon Phokas, en apprenant la mort de l'empereur, accourir sur la Sphéndonè. Malgré l'heure matinale, il a donc pu pénétrer sans difficulté dans l'Hippodrome<sup>37</sup>. De même, pendant la minorité d'Alexis II Comnène (1180—1183), le peuple vint injurier l'impératrice régente Marie d'Antioche et son amant, le protosébaste Alexis, du haut de la Sphéndonè et, pour cela, il dut pénétrer librement dans l'Hippodrome<sup>38</sup>. Enfin, après l'assassinat d'Alexis Apokaukos, en 1347, le peuple se porta en foule dans l'Hippodrome pour voir les prisonniers enfermés dans le Grand Palais<sup>39</sup>. L'Hippodrome restait donc bien ouvert à tout venant.

Si, en effet, les empereurs se méfiaient, non sans raison, du peuple, de son côté, le peuple n'avait pas toujours pleine confiance dans ses empereurs et il aurait très probablement hésité à se livrer à leur discrétion dans un Hippodrome dont les issues auraient pu être brusquement fermées sur un ordre. On le vit, par exemple, sous Nicéphore II Phokas. Pendant une démonstration militaire, dans l'Hippodrome, le peuple fut pris de panique et s'enfuit, en s'écrasant devant les issues trop étroites, *περὶ τὰς ἐξόδους στενοχωρούμενοι*<sup>40</sup>.

Enfin, l'Hippodrome était un lieu de promenade pour les Byzantins qui, du haut de la Sphéndonè, pouvaient contempler le merveilleux panorama de la mer, de la ville et du Grand Palais. Ils n'auraient pas souffert qu'on les privât du droit de circuler librement dans l'arène. Sans aller jusqu'à prétendre, comme Balsamon<sup>41</sup>, qu'à l'Hippodrome l'empereur était l'invité de son peuple, *τοῦ βασιλέως προσκαλούμενον καὶ εἰς τοῦτο μὴ ἐξουσιάζοντος*, il est certain que les Byzantins, tout au moins au VI<sup>e</sup> siècle et encore au X<sup>e</sup> siècle, considéraient l'Hippodrome comme leur domaine.

Aussi est-il évident que l'accès de l'Hippodrome devait être libre et qu'il ne pouvait dépendre du caprice des empereurs d'en interdire, ne fût-ce qu'exceptionnellement, l'entrée. Et c'est ce qui explique pourquoi l'émeute ou la révolution choisissait invariablement l'Hippodrome comme quartier général. Les empereurs avaient pris toutes les précautions pour protéger les abords du Grand Palais du côté de l'Hippodrome et tout un système de défenses avait été établi dans ce but<sup>42</sup>. Mais, du côté de la ville, les abords de l'Hippodrome restèrent sans défenses. Dans toutes les attaques du Grand Palais par l'Hippodrome, les historiens insistent longuement sur les difficultés de l'entreprise: la rupture des lourdes portes et des herses puissantes, les combats livrés contre la garde palatine et les énormes pertes

subies par les assaillants, mais ils montrent toujours le peuple pénétrant dans l'Hippodrome sans rencontrer d'obstacle.

Ainsi, du côté de la ville, les portes de l'Hippodrome, comme le note très justement Zonaras, n'étaient que de simples issues, *ἐξοδοί*, des passages ouverts à tous. Au reste, les nombreux historiens, qui ont énuméré les merveilles de l'Hippodrome, n'ont jamais fait allusion à ses portes monumentales pour en décrire l'ornementation ou tout au moins pour préciser la matière dont elles étaient faites. Les Patria n'en parlent pas<sup>43</sup>. Et les Croisés qui firent fondre tant de précieuses statues et qui arrachèrent même les revêtements métalliques de l'obélisque se seraient certainement attaqués aux portes de l'Hippodrome, si elles avaient existé. Nicéas, qui a raconté le pillage de l'Hippodrome, ne dit rien au sujet des portes<sup>44</sup>. L'Hippodrome de Byzance était construit très vraisemblablement, pour ne pas dire certainement, en grande partie tout au moins, sur le modèle du *Circus Maximus* de Rome, où, d'après Ausone, la circulation était ouverte d'une façon permanente au public<sup>45</sup>.

Dans le *Circus Maximus* de Rome, les *carceres* étaient au nombre de douze, six de chaque côté de la porte d'entrée principale et ils étaient flanqués de deux hautes tours crénelées. L'ensemble avait reçu le nom d'*oppidum*, parce qu'il avait probablement l'aspect des remparts d'une ville fortifiée<sup>46</sup>. Parlant du *Circus Maximus* de Rome, Malalas<sup>47</sup> et Cédrene<sup>48</sup> font allusion à ses douze portes ou *carceres*, mais aucun texte byzantin ne juge utile de mentionner le nombre des *carceres* de l'Hippodrome. Ce dernier étant construit sur le modèle du *Circus Maximus* de Rome, l'existence des douze portes est seulement probable, mais non certaine.

Le Livre des Cérémonies indique souvent le Numéro de la Porte dont il est question. C'est par la Première Porte que les hénioques, venant du Dihippion, pénétraient dans l'Hippodrome, la veille des courses du 11 Mai<sup>49</sup> et un oratoire se trouvait près de cette même Porte<sup>50</sup>. Les cortèges, qui se rendaient du Dihippion à l'Hippodrome, devaient vraisemblablement passer par cette Porte<sup>51</sup>. Après les opérations de tirage au sort, les factions allaient se masser devant les Première et Dixième Portes<sup>52</sup>. Peut-être, en opposant la Première à la Dixième Porte, le texte indique-t-il que la Dixième Porte était la dernière? Le pavillon du Préfet était placé sur les raies vis-à-vis de la Quatrième Porte<sup>53</sup>, *εἰς τὰ κριτάρια ἀπέναντι τοῦ τεταρτοθύρου*. C'est également devant la Dixième Porte que se portait le dé marque pour recevoir les ovations de sa faction, *ἐν τῷ δεκάτῳ καγκέλλῳ*<sup>54</sup>. Les Patria font encore allusion à la Première Porte, *ἀπὸ τοῦ πρωτοθύρου μέχρι τοῦ Καμελανκίου*<sup>55</sup>.

A Byzance, les chars partaient directement des Portes qui s'ouvraient sur la piste ouest de l'arène. A Rome, tout au moins à la basse époque<sup>56</sup>, les chars partaient directement des raies. Ce n'est que dans l'intervalle des courses que les hénioques se rangeaient sur les raies et en partaient pour aller recevoir leur récompense au Stama ou Pi<sup>57</sup>. Puis les chars suivaient la piste ouest jusqu'à la borne du Vert, qu'ils contournaient pour remonter alors par la piste est jusqu'à la borne du Bleu, qu'ils contournaient également. Enfin, les sept tours réglementaires accomplies autour de l'Epine, les chars regagnaient les portes ou *carceres* et s'arrêtaient à proximité sur la Première raie blanche, terme de la course. Les



chairs sortaient ensuite de l'arène, probablement par les portes qui regardaient la piste est de l'Hippodrome.

Quatre chars seulement, un par faction, prenaient part à la course. A Byzance, c'était, semble-t-il, la règle, car le Livre des Cérémonies ne mentionne jamais plus de quatre chars dans une course.

Les cortèges, admis à défilier dans l'Hippodrome, suivaient exactement l'itinéraire indiqué; toutefois, ils ne tournaient pas autour de l'Épine plusieurs fois.

En somme, sur les 10 ou 12 Portes nord de l'Hippodrome, 4 seulement étaient utilisées comme *carceres*, les jours de courses. L'ensemble de ces 12 ou 10 portes nord était désigné sous le nom de τὸ Μάγγανον<sup>58</sup>. Les portes septentrionales étaient, d'ailleurs, indispensables pour assurer l'évacuation de l'Hippodrome après les courses, car les portes ouest, au nombre de deux seulement, auraient été absolument insuffisantes.

La façade nord de l'Hippodrome, qu'on avait l'habitude de désigner à Byzance sous le nom de αἱ Θύραι, apparaît comme une épaisse et longue muraille rectiligne percée de tunnels, capables de contenir chacun un quadrigé. Aucun texte ne permet d'affirmer qu'il existait une grande porte centrale supplémentaire. Si cette porte avait réellement existé, il en aurait été fait mention, car c'est par elle qu'auraient passé les cortèges pour pénétrer dans l'arène, au lieu de passer par la Première Porte. De plus, pour mesurer la hauteur de la Tour au quadrigé, qui s'élevait au centre de la façade nord de l'Hippodrome, Héron, dans son Premier Problème, choisit un point placé au bas devant les portes, ὡς ἀπὸ τοῦ ἐδάφους τῶν θυρῶν ὑποτεθέντος<sup>59</sup>. Si une grande porte centrale avait existé au pied de la tour en question, c'est devant cette porte vraisemblablement que le point aurait été pris. Par ailleurs, Nicéas, en mentionnant les *carceres*, ne fait aucune allusion à une porte monumentale spéciale située au bas de la tour<sup>60</sup>. D'un autre côté, le Livre des Cérémonies désigne les portes nord de l'Hippodrome par un simple numéro d'ordre; la présence d'une grande porte centrale aurait provoqué une confusion inévitable, car fallait-il la compter ou non? Enfin, le même Livre des Cérémonies, en désignant les Portes par le terme αἱ Θύραι, semble indiquer que toutes les Portes étaient semblables et ne différaient en rien les unes des autres.

212

L'incendie ravagea plusieurs fois la façade nord de l'Hippodrome. En 406 sous Arcadius, elle brûla en même temps qu'un édifice voisin, la Prandiara ou Chalcè de l'Hippodrome ou Noumera<sup>61</sup>, ἐκάησαν αἱ θύραι τοῦ ἵππικου σὺν Πρανδιάρᾳ. Sous Anastase I, la façade nord de l'Hippodrome semble aussi avoir souffert d'un incendie allumé par les factions<sup>62</sup>: πῦρ ἐνιέντες τῷ τὰς θύρας τῆς ἵπποδρομίας ἔχοντι τόπῳ, incendie qui est peut-être celui que signale la Chronique Pascale en 498, au cours duquel fut brûlée la Chalcè de l'Hippodrome<sup>63</sup>. La façade nord de l'Hippodrome fut vraisemblablement solidement restaurée, car elle ne fut pas atteinte par le terrible incendie de 532. La façade nord de l'Hippodrome était encore debout en XV<sup>e</sup> siècle; au témoignage de Buondelmonti<sup>64</sup>, Panvinio la fait figurer sur son plan. D'après Texier, on voyait encore, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les ruines des *carceres* à la surface du sol<sup>65</sup>.

## 2. La tour au quadrigé

Nicéas<sup>66</sup> nous apprend qu'au-dessus de la ligne des *carceres* se dressait une haute tour, ornée à son faite d'un groupe de quatre chevaux en bronze doré: « Sur la tour de l'Hippodrome, écrit-il, au bas de laquelle s'ouvrent les *carceres*, disposés en absides parallèles, donnant sur la piste et au sommet de laquelle se dressent les quatre chevaux en bronze doré ». Ce texte important, qui a déjà permis de constater que les *carceres* étaient disposés côte à côte en ligne droite, indique aussi la position précise de la tour que surmontait le groupe des quatre chevaux. Ce groupe n'est autre que le célèbre quadrigé attribué au sculpteur Lysippe. D'après les Patria<sup>67</sup>, les quatre chevaux dorés auraient été apportés de l'île de Chio à Constantinople, sous Théodose II (408—450). D'après une autre tradition, les chevaux de bronze auraient été cédés par Corinthe à Rome, qui les donna à Byzance<sup>68</sup>; enfin, une troisième tradition ferait dater ce quadrigé de l'époque de Néron. Le groupe aurait décoré l'arc de triomphe de Néron, puis celui de Trajan<sup>69</sup>. Constantin le Grand l'aurait apporté à Constantinople. Après la prise de Byzance en 1204 par les Croisés, le doge Dandolo le ramena en Italie et le fit placer sur le portail de Saint Marc à Venise. Bien plus tard, Bonaparte fit transporter le groupe en France où il figura sur l'arc de triomphe du Carrousel. Mais, en 1815, l'empereur François I<sup>er</sup> d'Autriche le restitua à Venise et le fit rétablir à la place qu'il occupait et qu'il occupe aujourd'hui encore.

213

Ainsi Nicéas fixe de manière précise la place où était érigé le fameux quadrigé. Son témoignage est formellement confirmé par Héron le Jeune qui, dans son Premier Problème, voulant mesurer la hauteur au-dessus du sol de la tour de l'Hippodrome, prend, comme on l'a vu, un point en bas de la tour, devant les portes des *carceres* et un autre point en haut de la tour, sur le quadrigé, ἐπὶ τὸ τοῦ προμακάρων ἄκρον πρὸς τὸ ἐπὶ μέρος τινὸς τοῦ τεθρόπλου et donne à la tour une hauteur de 72 pieds, soit 22 mètres 760 au-dessus du sol<sup>70</sup>. Le texte de Nicéas démontre aussi que, vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, le fameux quadrigé occupait la place qu'il avait déjà au X<sup>e</sup> siècle, époque des expériences de mensuration de l'Hippodrome par Héron le Jeune, et probablement aussi la place qu'il occupait dès son arrivée à Byzance, au V<sup>e</sup> siècle.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, Pierre Gylles<sup>71</sup> rappelle que les quatre chevaux dorés, placés au-dessus du portail de Saint-Marc de Venise, décoraient jadis l'Hippodrome, avant la prise de Constantinople par les Croisés. Buondelmonti<sup>72</sup> prétend que l'on voyait encore de son temps, près de la colonne de la Croix, les quatre colonnes de porphyre, sur lesquelles reposaient primitivement les quatre chevaux en bronze. Bertrand de la Broquière<sup>73</sup>, qui visita Constantinople en 1432, donne la même version, mais il situe, près de la colonne de Justinien, donc dans le voisinage de Sainte-Sophie, les piliers qui supportaient jadis les chevaux de bronze, « lesquels sont maintenant à Venise ». Or, l'assertion de ces deux voyageurs prête à équivoque.



A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Manuel I Comnène, le quadrigé se trouvait encore, comme dans les premiers siècles, sur la tour de l'Hippodrome, d'après Nicé-  
tas. Rien ne permet de supposer qu'on l'ait enlevé pour le transporter sur l'Augou-  
stéon, quelques années avant la prise de Constantinople en 1204. Le renseigne-  
ment, fourni par Buondelmonti et par Bertrandon de la Broquière, pourrait, il  
est vrai, s'expliquer ainsi. Lorsque Dandolo eut emporté à Venise le quadrigé, les  
quatre piliers de porphyre qui lui servaient de support, étant devenus sans emploi,  
furent à leur tour enlevés et transportés de l'Hippodrome sur l'Augousteon, près  
de la colonne de Justinien. S'il en était ainsi, la présence des piliers en question dans  
les parages de Sainte-Sophie laisserait supposer que la tour au quadrigé fut elle-même  
214 rasée à une époque indéterminée, probablement au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'on  
aménagea les tribunes au-dessus de la ligne des *carceres*. Il y a lieu de noter, en  
effet, qu'aucun historien ne fait allusion à la tour de l'Hippodrome à partir du XIII<sup>e</sup>  
siècle. Buondelmonti n'en parle pas et Panvinio ne la fait pas figurer sur son plan.

De ce qui précède il résulte que sur la façade nord de l'Hippodrome, au-dessus  
de la ligne des *carceres* et, selon toute probabilité, au centre même de cette ligne,  
dans l'axe de l'Épine, s'élevait une haute tour au sommet de laquelle était érigé  
sur quatre piliers de porphyre le fameux quadrigé de Lysippe. La présence, par ail-  
leurs, d'une tour sur la façade d'entrée de l'Hippodrome n'a rien de surprenant:  
c'est un souvenir de l'*oppidum* du *Circus Maximus* de Rome. C'est sur la tour du  
quadrigé que l'on arborait le drapeau annonçant les courses ou convoquant le  
peuple de la capitale à l'Hippodrome<sup>74</sup>.

### 3. Le vestiaire des factions

Il est plus d'une fois question dans le Livre des Cérémonies d'un local appelé  
tantôt *ἀρματοῦρι(ο)*<sup>75</sup>, tantôt *ὄρνατόριον*<sup>76</sup>. Ces deux mots sont, d'ailleurs, syno-  
nymes, comme le démontre la simple comparaison des deux textes parallèles de  
Théophane et de Cédreus<sup>77</sup>. Cependant, Reiske<sup>78</sup> distingue l'*ὄρνατόριον* de l'*ἀρ-  
ματοῦριον*. Le premier serait la salle de l'urne, *urnatorium*, où s'effectuaient les  
opérations de tirage au sort, le second serait une sorte de vestiaire. Le plus récent  
commentateur du Livre des Cérémonies, Albert Vogt, voit dans l'*ornatorion* le « lieu  
où, probablement, on gardait l'urne précieuse... lieu aussi qui servait, peut-être,  
de salle du conseil et de salle d'apparat. Il ne serait même pas impossible que ce  
fut ce local qu'on appelait aussi *κουρατωρία*, la curatorie. Là, indépendamment  
de l'urne appartenant à chaque faction, on conservait aussi divers objets de prix.  
D'où parfois le nom de trésor donné à l'*ornatorion* ou à la curatorie »<sup>79</sup>. Ainsi, quoi-  
que avec certains tempéraments, Albert Vogt suit en réalité Reiske; il traduit  
*ὄρνατόριον* par *ornatorion* ou par « lieu où l'on garde l'urne » et *ἀρματοῦριον* par « local  
d'équipement ». Or, l'hypothèse Reiske-Vogt est démentie par le Livre des Céré-  
monies. Celui-ci nous apprend, en effet, que les opérations du tirage au sort avaient  
lieu soit à la tribune des juges, des arbitres (?), *τὸ τριβοννάλιον*<sup>80</sup>, soit près des

bornes des Bleus ou des Verts<sup>81</sup> ou au Stama<sup>82</sup>. Il n'y avait, d'ailleurs, qu'une  
seule urne, alors que chaque faction avait son *ὄρνατόριον* particulier.

L'étymologie des deux mots *ὄρνατόριον* et *ἀρματοῦριον* est incertaine.  
*ὄρνατόριον* peut dériver de *ὄρνα*, urne. On voit, en effet, le Livre des Cérémonies  
appeler l'urne tantôt *ὄρνα*<sup>83</sup>, tantôt *κνύστρα*<sup>84</sup>. Mais *ὄρνατόριον* peut venir  
aussi de *ὄρνα*, ornement<sup>85</sup>. Dans ce cas, l'*ὄρνατόριον* serait la salle où l'on s'habille,  
le vestiaire. Quant au mot *ἀρματοῦριον*, il vient évidemment de *ἄρμα*, arme. C'est  
donc la salle où l'on s'arme, où l'on s'équipe pour la lutte<sup>86</sup>.

D'après le Livre des Cérémonies, l'*armatouri(o)n* servait aux hénioques et aux  
représentants des factions de lieu de réunion, de salle d'attente et particulière-  
ment de vestiaire. Peut-être, à certaines époques, ce local servit-il aussi de dépôt  
d'armes aux factions. C'est dans l'*armatourion* que les chefs des factions et les hénioques  
se réunissaient avant les courses pour discuter et régler toutes les ques-  
tions relatives à l'engagement des chevaux et à la répartition des barrières<sup>87</sup>. C'est  
là aussi, lorsque tout avait été réglé, qu'attendaient les hénioques et qu'ils fai-  
saient leurs derniers préparatifs avant les courses<sup>88</sup>. Enfin, c'est là qu'après la  
victoire, les hénioques revêtaient le costume triomphal qui leur était apporté<sup>89</sup>.

Chaque faction avait son *ornatorion* particulier. Le Livre des Cérémonies  
montre, en effet, les hénioques des deux factions, après le tirage au sort, se ren-  
dant dans leurs vestiaires respectifs, pour y régler la composition des attelages<sup>90</sup>.  
De même, le Livre des Cérémonies déclare que l'on apportait en grande pompe  
le costume triomphal dans le vestiaire des hénioques vainqueurs, *ἐν τῷ ἀρματοῦριῳ  
τῶν νικητῶν*<sup>91</sup>, ce qui implique nécessairement l'existence d'un autre vestiaire.  
Ainsi, le vestiaire des factions se trouvait à l'Hippodrome, ce qui est naturel. Ces  
mêmes textes permettent de préciser son emplacement.

Théophane<sup>92</sup> rapporte que l'empereur Philippikos (711—713), après avoir pris  
un bain et avoir joyeusement diné avec ses amis, était en train de se reposer dans  
les Thermes de Zeuxippe, lorsqu'il fut surpris par des conspirateurs qui le firent  
monter dans l'*ornatorion* des Verts où ils l'aveuglèrent. Les conjurés, il est certain,  
dans leur hâte de se délivrer de leur prisonnier, ne le conduisirent pas très loin. Les  
Thermes de Zeuxippe se trouvaient juste en face de la façade nord de l'Hippodrome.  
C'est donc très probablement sur cette façade qu'il y a lieu de chercher l'emplace-  
ment des vestiaires des factions. Les hénioques entraient toujours par les portes  
nord dans l'arène et en sortaient par les mêmes portes. C'est dans les *carceres* qu'ils  
attendaient le signal du départ. Il semble donc tout naturel de situer les vestiaires  
dans le voisinage des portes. Que disent les textes à ce sujet?

Les hénioques, les bigaires et les inspecteurs se réunissaient avant les courses  
dans l'*ornatorion* et le démarque montait, *ἀνέρχεται*, les rejoindre avec quelques  
miliciens. Pendant les délibérations, les employés de l'Hippodrome appelaient les  
inspecteurs pour vérifier le jeu des barrières. Cette vérification faite, les hénioques,  
bigaires et inspecteurs descendaient, *κατέρχονται* et se rendaient à la tribune, *εἰς  
τὸ τριβοννάλιον*<sup>93</sup>. Ce texte laisse supposer que l'*ornatorion* se trouvait tout près des  
*carceres*, puisque les employés, en train de placer les barrières, appellent les inspec-



teurs qui siègent dans l'*ornatorion* et les prient de descendre procéder à la vérification habituelle. La vérification faite, les inspecteurs remontaient vraisemblablement dans l'*ornatorion*. Ce même texte montre, par ailleurs, que l'*ornatorion* n'était pas au niveau de l'arène. De l'arène on montait à l'*ornatorion* et de l'*ornatorion* on descendait dans l'arène.

Un autre passage du Livre des Cérémonies<sup>94</sup> montre les hénioques faisant leurs dévotions dans un oratoire situé vers la Première Porte et montant dans l'*armatourion* pour se préparer. Enfin, lorsqu'un hénioque victorieux obtenait l'honneur du costume triomphal, des employés spéciaux traversaient l'arène et montaient dans l'*armatourion* remettre ce costume au bénéficiaire. Celui-ci, après l'avoir revêtu, partait sur son char depuis les portes, ἐκ τῶν θυρῶν, pour se présenter devant le *stama* de sa faction<sup>95</sup>.

Ainsi, les textes qui précèdent indiquent que des *carceres* on montait dans les vestiaires des factions, dont la situation se trouve justifiée. Le mur, percé d'arcades profondes, qui fermait l'Hippodrome au nord, constituait à sa partie supérieure une immense terrasse très longue mais de largeur médiocre. De cette terrasse on avait vue sur le champ de courses. Il est donc tout naturel qu'on ait songé à édifier sur cette terrasse des constructions, servant de salles de réunion pour les délégués des factions, en même temps que de vestiaires et de tribunes pour les hénioques et le personnel qui les entourait.

L'emplacement ne pouvait être mieux choisi; il était d'accès commode; on y montait probablement des *carceres* mêmes par des escaliers intérieurs. Aussitôt la course finie, les hénioques pouvaient monter s'y reposer et de cet observatoire, qui dominait l'arène, assister aux épreuves auxquelles ils ne prenaient pas part. Le vestiaire des Bleus était vraisemblablement situé à droite et le vestiaire des Verts à gauche de la tour au quadriges. Un document, de valeur médiocre assurément, tendrait à confirmer cette situation des *ornatouria* des factions. Le plan de Panvinio<sup>96</sup> présente nettement figurée la ligne des *carceres*. Au-dessus est représentée une sorte de longue tribune couverte avec de nombreuses fenêtres dominant le champ de courses. Cette tribune occupe exactement l'emplacement qu'occupaient jadis, semble-t-il, les *ornatouria*. Le plan de Panvinio n'est que la reproduction d'un ancien dessin représentant l'Hippodrome, tel qu'il existait un peu avant la prise de Constantinople en 1453 par les Turcs, et a été exécuté vers 1450. Cette vue générale de l'Hippodrome n'a très certainement pas été prise d'après nature, mais dressée sans doute d'après les informations plus ou moins précises de quelque voyageur. Bien qu'en assez grande partie fantaisiste, cette vue peut cependant fournir certaines indications utiles.

Au début du XV<sup>e</sup> siècle, dans sa Description de Constantinople, le Florentin Christophore Buondelmonti fait lui aussi allusion aux nombreuses fenêtres de la façade nord de l'Hippodrome. Ces fenêtres avaient vue sur l'arène. Voici ce texte qui a donné lieu à des interprétations plus ou moins fantaisistes: « Et primo versus Sophiam et ecclesia cum muro magnifico et innumerabilium fenestrarum ornatu ubi dominae et juvenulae cum matronis suos prospiciebant dilectos. » « Et d'abord,

du côté de Sainte-Sophie se trouve aussi une église ainsi qu'un mur imposant, percé d'innombrables fenêtres d'où les dames, les jeunes filles et les mères de famille contemplaient (les exploits de) leurs féaux chevaliers. »<sup>97</sup>

Le mur, dont parle Buondelmonti, n'est pas celui de l'église. Une église n'a pas qu'un seul mur. Les catéchumènes des églises byzantines ne comportaient pas une pareille profusion de fenêtres et jamais, par ailleurs, les patriarches n'auraient toléré que l'on transformât les galeries d'un édifice du culte en tribunes de spectacle. Aucune église de quelque importance ne pouvait, d'ailleurs, avoir vue directe sur l'arène de l'Hippodrome, entouré à l'est, à l'ouest et au sud par la haute enceinte des gradins et fermé au nord par un mur rectiligne élevé. Le mur imposant, que Buondelmonti a vu du côté de Sainte-Sophie, n'est autre que la façade nord de l'Hippodrome; les fenêtres qu'il signale sont celles que Panvinio indique sur son plan, au-dessus de la ligne des *carceres*. Ce sont celles des anciens *ornatouria* transformés peut-être, à l'époque de la domination latine, en tribunes pour dames.

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, en effet, les courses de chars semblent être tombées en désuétude et avoir été remplacées par les joutes, les passes d'armes et les tournois. Que des tournois se soient déroulés dans l'Hippodrome, comme l'affirme Buondelmonti, il n'est guère possible d'en douter. L'emplacement était indiqué pour ce genre de spectacles. Toutefois, la région centrale de l'Hippodrome, partagée en deux par l'Épine, se prêtait mal aux évolutions des chevaliers. C'est donc plutôt dans les régions libres de l'arène soit du côté des *carceres*, soit du côté de la Sphéndonè, qu'avaient lieu les tournois. Dans le premier cas, le plus habituel, la tribune aux innombrables fenêtres, située au-dessus des *carceres*, constituait un observatoire excellent. On peut supposer qu'au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, lorsque l'usage des tournois se fut généralisé, on agrandit et on aménagea en tribunes les anciens *ornatouria* des factions. Quoi qu'il en soit, le plan de Panvinio et le texte de Buondelmonti sont des documents qu'on ne peut passer sous silence dans l'examen de cette question. Ils démontrent, en effet, qu'au-dessus de la ligne des *carceres*, il existait une sorte de longue tribune.

Il reste une question à examiner: quelle était l'église à laquelle fait allusion Buondelmonti? Aucune église n'est signalée, semble-t-il, par les sources dans le voisinage immédiat de la façade nord de l'Hippodrome. Il ne peut s'agir de Saint-Etienne de l'Hippodrome, comme le soutiennent Labarte<sup>98</sup>, Rambaud<sup>99</sup> et même Albert Vogt<sup>100</sup>. Cette église de dimensions modestes se trouvait dans l'Hippodrome Couvert, non loin des Skyla. Il ne peut être question non plus de l'église du Christ-Sauveur de la Chalcè, située au nord-est de l'Hippodrome et à une certaine distance. La chapelle des Saints Apôtres, en admettant qu'elle existât encore au XV<sup>e</sup> siècle, ce qui est très douteux, était située dans les Scholes et séparée de l'Hippodrome par les hautes murailles du Grand Palais. L'église de la Sainte Mère de Dieu, mentionnée une seule fois dans le Livre des Cérémonies<sup>101</sup>, était un simple oratoire, adossé à la Première Porte ou peut-être simplement aménagé dans la voûte même de cette Porte. L'oratoire occupait, en tout cas, l'extrémité occidentale de la façade nord de l'Hippodrome, situation qui ne correspond guère à celle



que Buondelmonti assigne à son église, *versus Sophiam*. Enfin, il ne saurait s'agir de Saint Etienne-de-Daphnè, comme serait tenté de l'admettre Albert Vogt<sup>102</sup>, car cette église se trouvait dans le Grand Palais. Sur son plan, Panvinio fait figurer contre la façade nord de l'Hippodrome, un édifice à dômes qui paraît être un couvent ou une église. D'après sa situation, cet édifice pourrait bien être celui que Buondelmonti avait en vue. Mais il est bien difficile d'identifier l'édifice en question.

Nicéas<sup>103</sup> nous apprend que le corps d'Andronic I Comnène fut jeté dans les *carceres* de l'Hippodrome, *ἐν μία τῶν τῆς ἱπποδρομίας ἀψίδων* et enseveli ensuite par des mains pieuses dans l'une des cryptes du couvent de l'Ephore, tout voisin du Zeuxippe, *περὶ τὴν Ἐφόρου μονὴν ἢ κατὰ τὸ Ζευξίππου ἴδρονται*. Les Thermes de Zeuxippe étaient situés vis à vis de la façade nord de l'Hippodrome. Il est possible que le couvent de l'Ephore ait été construit entre le Zeuxippe et l'Hippodrome, tout près par conséquent des *carceres*. Est-ce à l'église de ce couvent que Buondelmonti fait allusion? C'est possible, sans qu'on puisse l'affirmer.

### Notes

- <sup>1</sup> Le sport et l'Hippodrome, p. 24.
- <sup>2</sup> Cer. I, 70, p. 345; I, 73, p. 366 (II pp. 146. 165—166 Vogt) et passim. Cf. Chron. Pao. p. 569; Théoph. p. 285 (p. 185 de B.).
- <sup>3</sup> Zonar. III, p. 164; Nicéas p. 156.
- <sup>4</sup> Nicéas pp. 156. 460.
- <sup>5</sup> Cer. I, 69, pp. 330—331; I, 71, p. 357 (II pp. 134—135. 157 Vogt) et passim. Cf. Preger 2, pp. 145. 190. 196. 223.
- <sup>6</sup> Cer. II, 20, p. 613.
- <sup>7</sup> Proc., Bell. Pers. p. 203 (p. 203 Haury); Bell. Vand. p. 445 (pp. 455—456 Haury); Céd. I, p. 749.
- <sup>8</sup> Nicéas p. 301.
- <sup>9</sup> Cette fresque du 11<sup>e</sup> siècle est reproduite, entre autres, dans Beylié, L'habitation byzantine, p. 109.
- <sup>10</sup> Cer. I, 69, pp. 310. 312 (II pp. 118. 119 Vogt).
- <sup>11</sup> Cer. I, 69, p. 336 (II p. 139 Vogt).
- <sup>12</sup> Cer. I, 72, p. 363 (II pp. 162—163 Vogt).
- <sup>13</sup> Cer. II, 55, pp. 800. 804.
- <sup>14</sup> Nicéas pp. 156. 460; Ephrem 5593.
- <sup>15</sup> Nicéas p. 156.
- <sup>16</sup> C'est à tort que Rambaud, Le sport et l'Hippodrome, p. 40, écrit: «Dans l'Hippodrome, il y avait des tribunaux où se pressaient les plaideurs.» Le Tribunal de l'Hippodrome où siégeaient les Juges de l'Hippodrome ne se trouvait pas dans l'Hippodrome mais au Grand Palais même, dans la région de l'Hippodrome Couvert.
- <sup>17</sup> Le Palais impérial, p. 53.
- <sup>18</sup> Le Palais impérial, p. 53.

- <sup>19</sup> Zonar. III, p. 459.
- <sup>20</sup> Léon Gramm. p. 289.
- <sup>21</sup> Céd. II, p. 279. Cf. Théoph. Cont. pp. 382. 719. 875.
- <sup>22</sup> Léon Gramm. p. 525.
- <sup>23</sup> Céd. II, p. 857.
- <sup>24</sup> Jean d'Antioche (Müller, FHG 5, 29).
- <sup>25</sup> Théoph. p. 237 (pp. 153—154 de B.).
- <sup>26</sup> Cer. I, 93, pp. 427—428.
- <sup>27</sup> Les historiens ont raconté en détail cette révolution. Aucun ne fait allusion à la possibilité de fermer l'Hippodrome. Les conseillers de Justinien envisagèrent toutes les solutions pour parer au danger et aucun ne proposa la fermeture de l'Hippodrome, quand il était temps encore de le faire.
- <sup>28</sup> Céd. II, p. 538; Glykas p. 591; Psellos (Sathas, M. B. IV pp. 92—93).
- <sup>29</sup> Nicéas p. 451.
- <sup>30</sup> Heisenberg, Nik. Mesarites, pp. 26. 27. 28.
- <sup>31</sup> Cer. II, 55, pp. 801. 805.
- <sup>32</sup> Les *Θυρανοικταί* (Cer. I, 69, pp. 336. 337 [II pp. 139—140 Vogt]) étaient chargés, on l'a vu, d'ouvrir les barrières.
- <sup>33</sup> De adm. imp. p. 235 (p. 248 Mor.-Jenk.).
- <sup>34</sup> Nous reviendrons ailleurs sur l'Hippodrome Couvert.
- <sup>35</sup> Jean d'Antioche (Müller, FHG 4, 619).
- <sup>36</sup> Céd. II, p. 67; cf. Théoph. Cont. p. 40.
- <sup>37</sup> Céd. II, p. 377.
- <sup>38</sup> Nicéas p. 305.
- <sup>39</sup> Cantac. II, p. 542.
- <sup>40</sup> Zonar. III, pp. 511—512.
- <sup>41</sup> Théoph., Notae p. 419.
- <sup>42</sup> Nous reviendrons ailleurs sur ce sujet.
- <sup>43</sup> La leçon de Codinos, p. 54, *εἰς τὰς χαλκᾶς πύλας* est certainement fautive, car tous les autres manuscrits donnent *εἰς τὰς χαλκᾶς στήλας*. Preger 2, p. 191.
- <sup>44</sup> Nicéas pp. 858—859.
- <sup>45</sup> Daremberg et Saglio, art. Circus, p. 1190.
- <sup>46</sup> Daremberg et Saglio, p. 1189.
- <sup>47</sup> Malalas p. 175.
- <sup>48</sup> Céd. I, p. 258.
- <sup>49</sup> Cer. I, 70, p. 341 (II p. 143 Vogt).
- <sup>50</sup> Cer. I, 69, p. 334 (II p. 137 Vogt).
- <sup>51</sup> Cer. I, 73, pp. 366—367 (II pp. 165—166 Vogt); II, 15, pp. 613—614. Cf. Théoph. p. 682 (p. 441 de B.).
- <sup>52</sup> Cer. I, 72, p. 360 (II p. 160 Vogt).
- <sup>53</sup> Cer. I, 70, p. 341 (II p. 143 Vogt).
- <sup>54</sup> Cer. I, 80, p. 378 (II p. 179 Vogt).
- <sup>55</sup> Preger 2, p. 278. Certains manuscrits donnent au lieu de *πρωτοθύρου* la leçon: *παραθύρου*.
- <sup>56</sup> Daremberg et Saglio, art. Circus, p. 1195, Notes.
- <sup>57</sup> Cer. I, 70, p. 344; I, 71, p. 353 (II pp. 146. 154 Vogt); II, 15, p. 590.
- <sup>58</sup> Cer. II, 20, p. 613. C'est à tort que Schlumberger, Récits de Byzance et des Croisades, p. 19, fait du Manganon une prison d'état.



- <sup>59</sup> Martin, Héron d'Alexandrie, p. 285.  
<sup>60</sup> Nicéas p. 156.  
<sup>61</sup> Chron. Pasc. p. 569.  
<sup>62</sup> Jean d'Antioche (Müller, FHG 5, 29).  
<sup>63</sup> Chron. Pasc. p. 608; cf. Malalas p. 394.  
<sup>64</sup> Descriptio urbis CP, p. 180.  
<sup>65</sup> Cf. Ebersolt, CP byzantine, p. 56.  
<sup>66</sup> Nicéas p. 156.  
<sup>67</sup> Preger 2, p. 190.  
<sup>68</sup> Barth, Constantinople, p. 96.  
<sup>69</sup> H. Vast, Le cardinal Bessarion, Paris 1878, p. 58.  
<sup>70</sup> Martin, Héron d'Alexandrie, p. 285 f.  
<sup>71</sup> Gyllius, Topographia 2, p. 13.  
<sup>72</sup> Descriptio urbis CP, p. 181. Cf. Ebersolt, CP byzantine, p. 57.  
<sup>73</sup> Ebersolt, CP byzantine, p. 59.  
<sup>74</sup> Cer. I, 69, p. 310 (II p. 118 Vogt).  
<sup>75</sup> Cer. I, 69, pp. 313. 334; I, 70, p. 344 (II pp. 120. 137. 146 Vogt). Cf. Céd. I, p. 785.  
<sup>76</sup> Cer. I, 69, p. 312; I, 71, p. 352 (II pp. 119. 153 Vogt); cf. Théoph. p. 588 (p. 383 de B.).  
<sup>77</sup> Théoph. p. 588 (p. 383 de B.); Céd. I, p. 785.  
<sup>78</sup> Reiske, Cer. Comm. pp. 318. 321.  
<sup>79</sup> Commentaire 2, p. 131.  
<sup>80</sup> Cer. I, 69, pp. 312. 313 (II pp. 120 Vogt).  
<sup>81</sup> Cer. I, 70, p. 343; I, 71, p. 352 (II pp. 145. 153—154 Vogt).  
<sup>82</sup> Cer. I, 72, p. 360 (II p. 160 Vogt).  
<sup>83</sup> Cer. I, 69, pp. 312. 313; I, 70, p. 341 (II p. 120 Vogt).  
<sup>84</sup> Cer. I, 72, pp. 360. 364 (II pp. 160. 163 Vogt).  
<sup>85</sup> Du Cange, Gloss., s. v.  
<sup>86</sup> Du Cange, CP. christ. 2, p. 156.  
<sup>87</sup> Cer. I, 69, pp. 312. 313; I, 71, p. 352 (II pp. 119. 120. 153 Vogt).  
<sup>88</sup> Cer. I, 69, p. 334 (II pp. 137—138 Vogt).  
<sup>89</sup> Cer. I, 70, pp. 344. 345 (II pp. 146—147 Vogt).  
<sup>90</sup> Cer. I, 71, p. 352 (II p. 153 Vogt).  
<sup>91</sup> Cer. I, 70, p. 344 (II p. 146 Vogt) et Vogt, Commentaire 2, p. 131.  
<sup>92</sup> Théoph. pp. 587—588 (p. 383 de B.). Cf. Céd. I, p. 785; Vogt, Commentaire 2, p. 131, n. 1.  
<sup>93</sup> Cer. I, 69, p. 312 (II p. 119 Vogt).  
<sup>94</sup> Cer. I, 69, p. 334 (II p. 137 Vogt).  
<sup>95</sup> Cer. I, 70, pp. 344. 345 (II pp. 146 Vogt).  
<sup>96</sup> Banduri, Imp. Orientale 2, p. 664. Beylié, L'habitation byzantine, p. 57. Cf. sur le plan Ebersolt, CP byzantine, p. 50, n. 3 et p. 63, n. 1.  
<sup>97</sup> Descriptio urbis CP, p. 180.  
<sup>98</sup> Le Palais impérial, p. 67.  
<sup>99</sup> Le sport et l'Hippodrome, p. 29.  
<sup>100</sup> Commentaire 2, p. 147.  
<sup>101</sup> Cer. I, 69, p. 334 (II p. 137 Vogt).  
<sup>102</sup> Commentaire 2, p. 147.  
<sup>103</sup> Nicéas p. 460.

3. La Première Porte. Τὸ πρωτόθυρον. Le Dihippion. Τὸ Δίππιον, τὰ Διππίου. L'Église de St.-Jean-le-Théologien-du Dihippion. Ὁ ἅγιος Ἰωάννης τοῦ Διππίου\*

La position de la Première Porte, τὸ πρωτόθυρον<sup>1</sup> est importante à fixer pour la topographie de l'Hippodrome. Il y a lieu se référer aux textes mêmes. Notons tout d'abord que les Grecs se signaient de droite à gauche. Cette habitude a dû les amener tout naturellement à numéroter les portes de l'Hippodrome de droite à gauche, l'observateur se plaçant devant l'entrée de l'Hippodrome. De plus, les chars, au moment du départ, partaient des remises occidentales, car ils suivaient, tout d'abord, la piste ouest ou piste droite jusqu'à la borne du Vert. Il paraît donc logique de considérer les portes occidentales comme les premières.

Glykas<sup>2</sup> nous apprend que la moitié de la région de l'Hippodrome, située en face du Kathisma, prit le nom de Νεκρά, en souvenir de la déposition des corps des victimes de la sédition Nika. On retrouve, dans les Patria<sup>3</sup>, un écho de la sombre légende populaire relatée par Glykas. Il y est dit que l'empereur Justinien, après avoir fait enfouir les corps des victimes sous les gradins de l'Hippodrome, ordonna de sceller les dits gradins depuis la Première Porte jusqu'à hauteur du Kathisma. En mémoire de ce macabre événement, l'endroit aurait pris le nom de Νεκρά, ou, d'après une autre version de Σαργά, pourrissoir. En comparant le texte de Glykas avec celui des Patria, on est amené à situer la Première Porte au nord, du côté ouest de l'Hippodrome et, par conséquent, à l'extrémité ouest de la ligne des *carceres*. 34

La veille des courses du 11 mai, les hénioques devaient promener en grande pompe leurs chevaux dans l'arène. Venant du Dihippion, ils faisaient leur entrée dans l'Hippodrome par la Première Porte, διὰ τοῦ Διππίου καὶ τοῦ Πρωτοθύρου<sup>4</sup>.

Le Dihippion, τὸ Δίππιον, τὰ Διππίου, était un quartier, τόπος, qui aurait tiré son nom, d'après une légende contestable, de deux chevaux en marbre que l'empereur Phokas y avait fait ériger sur un piédestal quadrangulaire en pierre, en souvenir de sa fuite heureuse. Un relais de poste est signalé dans ce quartier; c'était le premier relais; le second se trouvait vers la Porte Dorée<sup>5</sup>.

La position du quartier, qui s'appela, semble-t-il, primitivement *Hexahippion*, τὸ Ἑξαίππιον<sup>6</sup>, est marquée par l'Église de St. Jean-le-Théologien-du Dihippion, située à proximité du groupe des deux chevaux et du relais de poste. Cette église avait été construite par l'empereur Phokas, sous le vocable de St. Phokas; elle se trouvait sur la Mésè, non loin du Milion, à quelque distance au nord de la ligne

\* Ἐπετηρίς Ἐταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν 20, 1950, pp. 33—55.



des *carceres*, ἀνωθεν τῶν καγκέλλων τοῦ Ἱπποδρόμου. Héraclius acheva l'église et, pour effacer jusqu'à la mémoire de son indigne prédécesseur, la plaça sous le vocable de St. Jean-le-Théologien, μετονομάσας εἰς τὸ ὄνομα τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ Θεολόγου<sup>7</sup>. D'après les Patria, Romain I Lécapène confirma à l'église son nom de St. Jean-le-Théologien et elle était encore connue sous ce vocable au 11<sup>e</sup> siècle. C'était un sanctuaire vénéré. Le 26 septembre, anniversaire du saint, les empereurs s'y rendaient en grande pompe<sup>8</sup>.

Mordtmann<sup>9</sup> a confondu St. Jean-le-Théologien du Dihippion avec St. Jean Prodrome d'Illus, ὁ ἅγιος Ἰωάννης ὁ Προδρομος τοῦ Ἰλλου. Il semble supposer qu'il s'agit d'une seule et même église qu'il indique sur son plan sous le nom de St. Jean-Dihippion<sup>10</sup>. En réalité, il s'agit de deux églises différentes par le vocable, par la position et par la date de leur construction. La première était consacrée à St. Jean l'Évangéliste, appelé aussi St. Jean-le-Théologien, ou encore St. Jean l'Apôtre, la seconde, à St. Jean-Baptiste, appelé aussi St. Jean-Prodrome ou le Précurseur. La première était située dans le quartier du Dihippion, la seconde dans le quartier d'Illus. La première avait été construite par Phokas, au début du 7<sup>e</sup> siècle, la seconde datait, très vraisemblablement, du règne de Zénon (474—491).

Le Livre des Cérémonies précise la situation de l'église de St. Jean-le-Théologien, sur la Mésè, entre le Milion et le Prétoire. Après avoir salué, en effet, le préfet du Milion, les factions le saluaient une seconde fois devant St. Jean-le-Théologien, puis une troisième fois au Prétoire<sup>11</sup>. Comme on traversait le quartier du Dihippion pour se rendre de la Mésè à l'Hippodrome<sup>12</sup>, la position du quartier, du groupe et de l'église, sur le côté sud de Mésè semble très vraisemblable.

L'église de St. Jean-Prodrome d'Illus est mentionnée par les Patria<sup>13</sup> comme faisant partie d'un groupe d'édifices, tels que St. Théodore-Sphôrakios, l'Octogone et N. D.-des-Chalkoprataia, édifices situés incontestablement au nord de la Mésè. Les Patria<sup>14</sup> signalent aussi, dans le voisinage de cette même église la présence d'un bâtiment officiel, un dépôt du Trésor impérial, τὸ ταμεῖον βασιλικόν, qui semble devoir être identifié avec l'Ἄρκα, dont parle la Chronique Pascale<sup>15</sup>, à propos d'un incendie qui ravagea la Mésè, ἀπὸ τοῦ Λαύσου ἕως τῆς Ἄρκας, ἀντικρὺ τοῦ φόρου Κωνσταντίνου. Dans ces conditions, l'église de St. Jean-Prodrome d'Illus se trouvait à une assez grande distance de l'Hippodrome et en dehors de la voie que l'on suivait pour se rendre de la Mésè à l'Hippodrome<sup>16</sup>. Il en était autrement de St. Jean-le-Théologien, qui se trouvait à une certaine distance à l'ouest du Milion et nécessairement ainsi, au nord de la ligne des *carceres* et à peu près dans l'axe de l'extrémité ouest de cette ligne. L'embranchement de la Mésè, qui partait de St. Jean-le-Théologien-Dihippion, en direction du sud, autrement dit, de l'Hippodrome, aboutissant à hauteur de la Première Porte, celle-ci était donc située à l'extrémité ouest de la ligne des *carceres*.

Les cortèges, il est fort probable, suivaient, en général, la même voie que les hénioques pour pénétrer dans l'Hippodrome. Lors des courses dites du Carnaval et appelées Lupercales, le corps municipal, sur un signal, partait en file du Dihippion et faisait son entrée dans l'arène, dont il suivait la piste ouest jusqu'à

la borne du Vert. Contournant alors cette dernière, il remontait la piste jusqu'au Stama<sup>17</sup>. Le texte ne dit pas par quelle porte passait le corps municipal, mais comme il venait du Dihippion et qu'il suivait, en premier lieu, la piste ouest, il y a tout lieu de croire qu'il entra dans l'Hippodrome par la Première Porte.

C'est très vraisemblablement aussi par la Première Porte que les condamnés pénétraient dans l'Hippodrome pour y être promenés ignominieusement. L'itinéraire semble avoir été, en quelque sorte, traditionnel. Extraits de la prison du Prétoire, les condamnés suivaient la Mésè jusqu'à hauteur du Dihippion et, par l'embranchement signalé, se rendaient à l'Hippodrome, dont ils parcouraient la piste ouest, exposés aux insultes des factions siégeant dans leurs demeures. Arrivés à la borne du Vert, ils la contournaient pour remonter par la piste est, jusqu'au Stama, où ils faisaient amende honorable devant la tribune impériale.

C'est l'itinéraire que suivit, selon Théophane<sup>18</sup>, le 7 octobre 766, sous le règne de Constantin V, le patriarche Constantin. Juché sur un âne bête à l'envers; l'infortuné prélat fut conduit par le Dihippion à l'Hippodrome, διὰ τοῦ Διππίου εἰς τὸ Ἱπποδρόμιον; en passant devant les demeures, ἐν τοῖς δήμοις il fut brutalement assailli par les factions; arrivé enfin au Stama, εἰς τὸ Στάμα, il fut jeté à terre et foulé aux pieds. On le fit ensuite asseoir en ce lieu face aux factions et exposé aux outrages pendant toute la durée des courses. Venant du Dihippion, le patriarche Constantin passa très vraisemblablement par la Première Porte, puisqu'il devait suivre la piste ouest. Quelques années auparavant, le patriarche Anastase avait été, lui aussi, conduit par le Dihippion à l'Hippodrome pour y être promené ignominieusement, sur l'ordre du même basileus<sup>19</sup>. Une quinzaine d'années auparavant, à l'avance, paraît-il, le patriarche Germain avait prédit à son successeur cette humiliante exhibition en ces termes: « Ne te presse pas; le Dihippion t'attend! » Μὴ σπεῦδε τὸ Δίππιον ἐκδέχεται σε<sup>20</sup>.

Ainsi le Dihippion paraît avoir été la première station par laquelle passaient les condamnés avant d'entrer dans l'Hippodrome; la Première Porte devait être la seconde station. C'est peut-être pour cette raison que l'on avait aménagé à l'intérieur de cette Première Porte le petit oratoire consacré à la Mère-de-Dieu, afin que les condamnés eussent au moins la consolation d'invoquer sa miséricorde.

Les divers cortèges admis à défilé dans l'Hippodrome les jours de courses passaient très probablement aussi par la Première Porte qui, ne servant pas de remise pour les chars, n'était pas fermée par des barrières. Quant aux cortèges triomphaux, ils suivaient la Mésè depuis la Porte Dorée jusqu'au Milion et du Milion jusqu'à la Chalçè. C'est donc de la Chalçè qu'ils se dirigeaient vers l'Hippodrome, dans lequel ils pénétraient par les portes Nord, peut-être par les portes centrales.

L'historien Nicéas<sup>21</sup> nous fournit quelques renseignements précieux sur la position de St. Jean-le-Théologien-Dihippion, à propos de la révolte du César Jean Comnène (nom pris par Régner de Montferrat, dernier fils du marquis Guillaume III, au moment de son mariage, en 1180, avec Marie, fille de Manuel I Comnène), contre l'impératrice régente Marie d'Antioche et son favori le protosébaste Alexis.



Les partisans du César Jean, au début de mai 1182, avaient pris pour quartier général Ste-Sophie et occupaient l'Augoustéon. Par le Milion et la chapelle de St.-Alexis, ils commandaient la Mésè, en direction du forum de Constantin et la Mésè, en direction de la Chalcè, tout en restant en liaison avec la ville, dont les habitants leur étaient favorables. Enfermés dans le Grand Palais, les impériaux ne pouvaient songer à attaquer les rebelles, en sortant par la Chalcè sur la Mésè, autrement dit, dans la section qui allait de la Mésè au Milion. Une pareille tactique aurait été désastreuse, car elle aurait laissé les assaillants à découvert et exposés au tir de leurs adversaires, placés sur le Milion. Ils opérèrent alors un mouvement tournant et réussirent à s'emparer de l'église de St. Jean-le-Théologien du Dihippion, *ὁ τοῦ Θεολόγου Ἰωάννου ναός, ᾧ τὸ ἐπίκλην Δίππιον*<sup>22</sup>. Pour cela, les impériaux durent sortir du Grand Palais dans l'Hippodrome; sortis de ce dernier par les portes nord, ils durent suivre la voie qui allait rejoindre la Mésè à hauteur de St. Jean-le-Théologien<sup>23</sup>.

Maitres de St. Jean-le-Théologien-Dihippion, qui dominait le Milion d'assez près, les impériaux par leur tir rendirent la position des Césariniens d'abord critique, puis intenable. Poursuivant leur avantage, ils refoulèrent leurs adversaires et les forcèrent à se réfugier sur l'Augoustéon. Les Césariniens furent obligés d'évacuer le Milion et St.-Alexis, qui tombèrent au pouvoir des impériaux. Les portes de l'Augoustéon furent alors enfoncées à coups de hache et les rebelles, chassés de la place, furent réduits à chercher asile à l'intérieur de Ste-Sophie. De toute évidence, l'attaque a eu lieu par l'ouest, avec pour objectif le Milion. St. Jean-le-Théologien-Dihippion était donc situé à l'ouest du Milion et à portée de flèche. La position du Milion, en dehors de l'Augoustéon, et tout près, à l'ouest de cette place, à l'entrée de la section de la Mésè, se dirigeant vers le Forum de Constantin, est hors de doute<sup>24</sup>. Le récit de Nicéas établit nettement la position de St. Jean-le-Théologien-Dihippion, à l'ouest du Milion, sur la Mésè même. Le tir des impériaux ne pouvait être, en effet, efficace qu'à la condition de n'être pas gêné par la présence d'édifices interposés<sup>25</sup>.

Mordtmann a parfaitement saisi la manoeuvre des impériaux. Labarte, par contre<sup>26</sup> a accumulé les erreurs. Il place, en effet, à tort, le Milion au centre de l'Augoustéon et identifie, par suite d'une méprise assez peu explicable, l'église de St. Jean-le-Théologien-Dihippion avec un oratoire de St. Jean-le-Théologien, élevé par Basile I dans l'enceinte même du Grand Palais, à proximité du Phare, au témoignage du Continuateur de Théophane<sup>27</sup>. Bien plus, Labarte situe délibérément cet oratoire sur l'Augoustéon, à l'est du Milion. De plus, il suppose que les impériaux sortirent du Grand Palais par la Chalcè qui, à son avis, s'ouvrait sur l'Augoustéon. En partant de pareilles données typographiques, le commentaire de Labarte devait nécessairement être inexact.

Ainsi, le récit de Nicéas confirme la position de St. Jean-le-Théologien-Dihippion. La Première Porte de l'Hippodrome qui se trouvait de ce côté ne pouvait être que la porte la plus occidentale de la façade nord de l'Hippo-

### Les écuries des factions

Théodore Balsamon affirme qu'à son époque, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les factions possédaient encore des lieux de réunion, des chevaux et des écuries ainsi que des revenus propres<sup>28</sup>: *ὡς ἐχόντων οἴκους καὶ ἵππους καὶ ἱππῶνας καὶ μέγροι καὶ τῶν περισσωζομένων καὶ προσόδους*. En tant que sociétés hippiques, les factions avaient probablement la propriété des chevaux qu'elles faisaient courir sous leur couleurs. Ce droit de propriété semble résulter de divers passages du Livre des Cérémonies. 40

Après les courses de permutation, l'héniocle vainqueur se présentait devant la faction dont il avait emprunté la cheval<sup>29</sup>: *ἀπέρχονται εἰς τὸν δῆμον ὅθεν εἰσὶν οἱ ἵπποι*. Dans certaines courses, chaque faction devait fournir l'un de ses chevaux<sup>30</sup>: *ἀπὸ Βενέτου ἵππον ἓνα, ἀπὸ Πρασίνου ἵππον ἓνα*. Le premier devoir d'un démarque nouvellement promu était de se rendre avec ses subordonnés jusqu'à l'écurie de sa faction afin d'inspecter les chevaux<sup>31</sup>, *καὶ ἀπέρχεται μέγροι τοῦ στάβλου τοῦ μέρους καὶ θεωρεῖ τοὺς ἵππους αὐτοῦ*. Le Continuateur de Théophane fait allusion aux chevaux appartenant à chaque faction<sup>32</sup>. Enfin, dans une circonstance critique, l'on voit Bélisaire réquisitionner tous les chevaux de la ville, ceux de l'empereur, ceux de l'Hippodrome, ceux des monastères et ceux des particuliers<sup>33</sup>. Par chevaux de l'Hippodrome, le chroniqueur entend très certainement désigner les chevaux des factions.

Chaque faction, propriétaire de ses chevaux, devait naturellement pourvoir à leur entretien. Le Livre des Cérémonies nous apprend, en effet, que le tesseraire, lorsqu'il venait visiter les écuries des Bleus et des Verts, recevait, à titre d'indemnité de déplacement, trois mesures d'orge et trois bottes de foin<sup>34</sup>. Les factions avaient donc le droit de disposer du fourrage destiné à l'alimentation des chevaux. Les palefreniers, valets d'écurie et autres employés étaient de même à la solde des factions et engagés sous leurs couleurs<sup>35</sup>.

Propriétaires de chevaux, les factions devaient aussi avoir des écuries particulières pour les loger. Sur ce point le Livre des Cérémonies est formel. La veille des courses, chaque démarque devait se rendre avec ses subordonnés dans l'écurie particulière appartenant à sa faction: *ἐκαστος εἰς τὸν ἴδιον στάβλον*<sup>36</sup>. Après s'être présenté devant l'écurie du Bleu, le tesseraire se dirigeait vers l'écurie du Vert: *εἰς τὸν τοῦ Πρασίνου στάβλον*<sup>37</sup>. 41

Les écuries des factions étaient situées dans le quartier du Dihippion, tout près donc de la façade nord de l'Hippodrome, comme le montre le Livre des Cérémonies. Un cheval blessé dans l'arène devait, en effet, être conduit au Dihippion, dans son écurie: *ἐπὶ τὸ Δίππιον εἰς τὸν στάβλον*<sup>38</sup>. Comme le texte n'indique pas la faction à laquelle appartenait le cheval, il est possible de conclure que les factions avaient leurs écuries dans le même quartier. On voit, en effet, les chevaux des factions partir ensemble du Dihippion pour entrer dans l'arène par la Première Porte<sup>39</sup>. C'est vraisemblablement à cause de leur situation voisine que le Livre des Cérémonies qualifie en bloc les écuries des factions, *τὰ Δίππια*<sup>40</sup>. La proximité de ces écuries paraît certaine, car l'on voit le tesseraire passer directement de l'écurie du Bleu à celle du Vert<sup>41</sup>. Toutefois, un passage des Patria semble indi-



quer que les factions avaient peut-être aussi des écuries dans divers quartiers. En tout cas, seules les factions majeures avaient leurs écuries spéciales. Les Blancs et les Rouges n'étaient que les sections urbaines des grandes factions, obéissant aux mêmes chefs et ayant les mêmes intérêts.

Devant chaque écurie s'étendait une cour, τὸ ἐξάερον, décorée d'une phiale<sup>43</sup>. La veille des courses du 11 Mai, les factions exhibaient dans leurs phiales respectives, ἐν τῇ ἰδίᾳ αὐτοῦ φιάλῃ, leurs chevaux couverts de housses parsemées d'or et richement harnachés, avant de les conduire par le Dihippion et la Première Porte dans l'arène<sup>44</sup>.

Par suite d'une singulière méprise, les Continuateurs de Théophane<sup>45</sup> ont transporté au Grand Palais, dans la phiale du Triconque, la cérémonie qui se déroulait dans les phiales du Dihippion. Les chevaux n'avaient pas accès dans la phiale du Triconque, pas plus que dans les phiales palatines des factions. Jamais le Livre des Cérémonies ne fait allusion à leur présence. Dans la Vie de Théophile<sup>46</sup>, où il est largement parlé de la phiale du Triconque et des cérémonies qui s'y déroulaient, il n'est pas question d'une exhibition de chevaux.

Les écuries des factions étaient probablement situées à proximité du relais de poste, signalé par les Patria<sup>47</sup>, dans le quartier du Dihippion. Elles ne donnaient pas sur la Mésè même, mais vraisemblablement sur l'embranchement de la Mésè qui traversait le quartier du Dihippion pour aboutir à peu près en face de la Première Porte; elles ne touchaient pas à la façade nord de l'Hippodrome, mais elles en étaient assez rapprochées.

On a placé<sup>48</sup> d'ordinaire les écuries des factions dans le voisinage immédiat des *carceres*, sur la façade nord de l'Hippodrome. Labarte<sup>49</sup> a encombré, de plus, la façade nord de l'Hippodrome de constructions parasitaires dont l'utilité n'apparaît nullement. Il imagine deux cours dites *Manganon* autour desquelles se seraient trouvées toutes les dépendances de l'Hippodrome. Ces cours ne sont mentionnées nulle part. Sous le nom de *Manganon*, τὸ Μάγγανον, comme on l'a vu, les Byzantins désignaient seulement la ligne des *carceres*.

L'itinéraire suivi par un démarque, nouvellement promu, pour se rendre de la Chalcè à l'écurie de sa faction<sup>50</sup> démontre, d'ailleurs, que cette écurie doit être cherchée dans les parages de la Mésè et non du côté des *carceres*. Le démarque passe, en effet, par le Milion et, de là, il doit parcourir la Mésè en direction du Forum de Constantin, jusqu'à St. Jean-le-Théologien-du Dihippion. Si l'écurie avait été située du côté des *carceres*, le démarque, parti de la Chalcè, au lieu de se diriger au nord, vers le Milion, se serait dirigé au sud, vers les Noumera, d'où il aurait gagné, en longeant le flanc du Zeuxippe, la ligne des *carceres*<sup>51</sup>.

#### 43 Coup d'oeil général sur la façade nord de l'Hippodrome

Comme nous l'avons dit, la façade nord de l'Hippodrome était une longue et massive construction rectiligne percée de larges tunnels, servant de remises pour les chars les jours de courses et de portes, en temps ordinaire. Au centre de cette

façade se dressait une haute tour surmontée d'un quadrigé. De chaque côté de la tour, sur la terrasse qui s'étendait au-dessus des portes se trouvaient des salles servant de vestiaire pour les hénioques, de lieu de réunion pour les représentants des factions et de tribune pour le personnel. Ces salles semblent avoir été dans la suite aménagées en loges pour les dames de la cour.

Vue de l'arène, la façade nord de l'Hippodrome apparaissait comme une immense muraille percée d'arcades dans le bas et de fenêtres dans le haut. Buondelmonti les qualifie fort exactement de « mur étonnant, aux innombrables fenêtres » et Clavijo de « grande maison avec des portes ».

Il y avait 10 ou 12 portes, numérotées de droite à gauche, la Première occupant l'extrémité occidentale et la 10<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup>, l'extrémité orientale de la façade.

Un petit oratoire sous le vocable de la Mère-de-Dieu se trouvait à l'intérieur de la Première Porte.

Des escaliers intérieurs permettaient de monter des portes sur la terrasse. La façade nord de l'Hippodrome se liait par son extrémité est à un bâtiment important: les Noumera ou Prandiara ou Chalcè de l'Hippodrome. Ce bâtiment constituait un saillant du Grand Palais dont il dépendait<sup>52</sup>.

Entre la façade nord de l'Hippodrome et la façade sud des Thermes de Zeuxippe passait la Mésè venant de la Chalcè. En face de la Première Porte, un embranchement partait de la Mésè, en direction nord, pour aller rejoindre la Mésè à hauteur de St. Jean-le-Théologien-du Dihippion, après avoir traversé le quartier du Dihippion où se trouvaient les écuries des factions.

Une église et un couvent semblent avoir été bâtis dans les derniers siècles de l'empire, à proximité de la façade nord de l'Hippodrome. L'église en question n'était pas St.-Etienne de l'Hippodrome. A part la tour au quadrigé et les vestiaires du Bleu et du Vert, aucune construction spéciale n'est signalée au-dessus de la ligne des *carceres*.

Du côté de la Mésè, la façade nord de l'Hippodrome, comme tous les grands édifices de Byzance, devait être bordée de portiques. Ceux-ci brûlèrent à diverses reprises et communiquèrent le feu aux portes de l'Hippodrome.

#### Le pourtour de l'Hippodrome

Le Balcon, τὸ λογεῖον. Les Balustrades, τὰ στῆθεα

Dans les cirques de l'antiquité, pour des raisons faciles à comprendre, les gradins ne descendaient pas jusqu'au niveau de l'arène, mais se terminaient à quelque mètres au-dessus du sol par une plate-forme ou balcon, appelé *podium*, dominant l'arène et séparé d'elle par un mur; devant ce balcon courait une balustrade servant d'appui. Il en était de même dans l'Hippodrome de Byzance.

Le *λόγιον*, dont il est plusieurs fois question dans le Livre des Cérémonies, n'est autre chose que le *podium*. Heisenberg<sup>53</sup> a bien vu que le mot *λόγιον* était une altération du mot *λογεῖον*, mais il n'en a pas tiré les conséquences qui en découlaient.



La veille des courses du 11 Mai, les hénioques promènent leurs chevaux dans l'arène; lorsqu'ils passent devant les stations de leurs factions respectives, les miliciens de ces factions poussent, en l'honneur de l'empereur, des acclamations que répètent ceux du logeion, οἱ τοῦ λογείου<sup>54</sup>. Dans ces mêmes courses, ces mêmes personnages, οἱ τοῦ λογείου, après avoir fait ce qu'ils avaient à faire, remettent des rameaux de laurier aux miliciens qui descendent de leurs dèmes pour aller saluer dans l'arène les hénioques vainqueurs<sup>55</sup>.

Cette expression, οἱ τοῦ λογείου a fort embarrassé le traducteur de la Byzantine de Bonn, qui l'a rendu par *rationales*. Reiske déclare d'ailleurs, très franchement<sup>56</sup>: «fateor hoc in loco, ut in multis aliis, Davum me esse, non Oedipum». Heisenberg interprète l'expression par «Platz der Possenreißer», emplacement réservé aux mimes. La traduction de Reiske provient vraisemblablement de ce qu'il pensait, sans doute, au mot *λογιστής*. L'interprétation de Heisenberg, reprise par Vogt<sup>57</sup>, repose sur l'interprétation d'une scolie du manuscrit du Livre des Cérémonies, *μιμολο*, qui est très vraisemblablement une abréviation pour *μιμολόγοι* ou *μιμολόγιον*. Le scoliaste veut expliquer le mot *λόγιον* et rappelle que c'est l'endroit où se tenaient les mimes dans les théâtres antiques pour déclamer; d'après lui, le *λόγιον* ou *μιμολόγιον* n'est autre chose que le *λογεῖον*. Mais le mot *λογεῖον* ne désignait pas dans un cirque ou Hippodrome le même endroit que dans un théâtre. Dans un cirque, le *λογεῖον* correspond au *podium*, alors que dans un théâtre, le *λογεῖον* correspondait à l'avant-scène ou rampe, semble-t-il, autrement dit, la partie de la scène la plus rapprochée des spectateurs, celle où les acteurs, les mimes, d'où la scolie, se tenaient pour déclamer ou pour jouer. Dans l'Hippodrome, par analogie, le *λογεῖον* correspondait à la partie la plus rapprochée de l'arène, autrement dit à la plate-forme inférieure, située au bas des gradins et limitée du côté de l'arène par la balustrade du *λογεῖον*.

A Rome, on disposait, semble-t-il, sur le *podium* les sièges mobiles des sénateurs et des personnages de marque. A Byzance, il n'en était pas ainsi. Le *λογεῖον* était réservé, semble-t-il, plus spécialement à une certaine catégorie de spectateurs, sans doute, à certains employés de l'Hippodrome, qui se tenaient là pour ne pas encombrer l'arène pendant les courses. Il est, d'ailleurs, fort possible que les divers figurants de l'Hippodrome, mimes, danseurs, jongleurs, acrobates et autres, aient eu aussi l'autorisation de monter sur le *λογεῖον*, lorsqu'ils ne présentaient pas leurs exercices. Mais, il ne semble pas qu'il faille voir dans l'expression οἱ τοῦ λογείου une allusion aux mimes en particulier. Ce qui semble, en effet, contredire pareille interprétation, c'est le fait suivant. Lorsque les miliciens des factions descendent de leurs dèmes, occupant, la région haute des gradins, dans l'arène, ils reçoivent en passant sur le logeion des rameaux de laurier. Ceux-ci sont tenus à leur disposition très certainement par des employés spéciaux et non par les divers acteurs de l'Hippodrome. Avant de parvenir dans l'arène, les miliciens, par ailleurs, ont dû forcément traverser la plateforme, τὸ λογεῖον qui se trouvait au bas des gradins. Le *λογεῖον* qui dominait l'arène, était protégé en avant, par une balustrade, τὰ στήθεα<sup>58</sup>. Le Livre des Cérémonies ne parle pas des balustrades du *λογεῖον*,

mais d'autres auteurs y font allusion. Dans son 4<sup>e</sup> Problème, Héron de Byzance<sup>59</sup>, après avoir choisi un point à la base des balustrades, ἐπὶ τῆς τῶν στηθῶν βάσεως, trace une ligne droite en face des gradins, au pied des balustrades, placées en avant: καὶ διάγω εὐθεῖαν κατασκευὴ τῆς τῶν βαθμίδων ἀναβάθρας — ὡς ἐπὶ τὸ ἔδαφος τῶν προεσιώτων στηθῶν. D'un autre côté, les Patria<sup>60</sup> mentionnent eux aussi, les balustrades de l'Hippodrome avec leur entablement. Il est vrai qu'ils n'indiquent pas leur position et il semble s'agir plutôt des balustrades des dèmes ou tribunes des factions, car, au témoignage des historiens<sup>61</sup>, il existait des balustrades dans certaines parties de l'Hippodrome.

Mais l'existence de la balustrade du *λογεῖον* est confirmée par Ammien Marcellin, relatant l'accident qui coûta la vie à un certain Amphilochos, pendant les courses à Antioche<sup>62</sup>. «Le lendemain, écrit Ammien Marcellin ce même homme (Amphilochos) assistait aux jeux de l'Hippodrome et s'était, suivant son habitude, placé en face de l'empereur. La balustrade sur laquelle il s'appuyait, avec un assez grand nombre de spectateurs, se rompit (*diffractis cancellis, quibus una cum pluribus incumbebat*) et tous furent précipités dans le vide. Un certain nombre ne reçut que de légères blessures, mais Amphilochos qui s'était brisé les vertèbres, seul fut trouvé mort sur place.»

Les cancels, dont il est question, sont évidemment les balustrades du *λογεῖον*. L'Hippodrome d'Antioche était très certainement construit sur le même modèle que l'Hippodrome de Byzance et l'accident d'Antioche<sup>63</sup> aurait pu aussi bien se produire dans l'Hippodrome de la capitale. Amphilochos était l'un de ces spectateurs τοῦ λογείου, suivant l'expression du Livre des Cérémonies. Dans l'Hippodrome de Byzance, comme dans nos cirques il y avait aussi des places debout. Les deux passages du Livre des Cérémonies se trouvent ainsi, semble-t-il, expliqués et ne présentent plus de difficulté.

#### Les Issues, αἱ θύραι. Les Escaliers, τὰ σκάλα

Dans les théâtres antiques, des portes, ou vomitoires, s'ouvraient de distance en distance et donnaient accès à des escaliers permettant de monter dans la région haute des gradins. Il en était de même dans les cirques, où la multiplicité d'escaliers et de portes de dégagement était une nécessité.

Dans l'Hippodrome de Byzance, des portes percées dans le mur de soubassement du *λογεῖον* menaient à des escaliers par lesquels on montait au *λογεῖον*; ces escaliers se continuaient jusqu'au sommet des gradins. Le Livre des Cérémonies montre, on l'a vu<sup>64</sup>, les miliciens des factions descendant de leurs dèmes, situés au sommet de l'Hippodrome, et s'arrêtant sur le *λογεῖον* pour y recevoir des rameaux de laurier avant d'aller rejoindre des hénioques dans l'arène. Les miliciens en question ont dû, très vraisemblablement, descendre sur le *λογεῖον* par un escalier spécial, afin de ne pas déranger les spectateurs assis sur les gradins. Pour descendre du *λογεῖον* dans l'arène, ils ont dû également passer par un escalier. La présence, d'ailleurs, dans la région des gradins, de portes débouchant directement sur l'arène, est confirmée



par le Livre des Cérémonies. Pendant les courses, et plus spécialement pendant les courses à pied, des gardes et des agents divers étaient échelonnés le long de l'Hippodrome et devant les portes donnant sur l'arène pour empêcher les spectateurs de sortir et de troubler l'ordre en entravant les exercices des athlètes<sup>65</sup>. Dans le passage du Livre des Cérémonies figure le mot *ἡ κύφη*, qui ne se retrouve nulle part ailleurs dans l'ouvrage. Rambaud interprète le mot comme s'il désignait la Sphéndoné et traduit *ἡ κύφη* par « La Coupe », *τὸ κύφος*, ce qui semble assez risqué<sup>66</sup>. La partie hémicirculaire de l'Hippodrome est constamment appelée par tous les auteurs *ἡ Σφενδόνη*, la Fronde, à cause de sa forme. Le Livre des Cérémonies ne la désigne jamais que sous ce nom. Dans le texte en question, on ne voit guère pourquoi la région de la Sphéndoné aurait été plus particulièrement surveillée, l'irruption des spectateurs, dans l'arène, pouvant se produire aussi bien ailleurs.

A. Vogt interprète d'une façon assez surprenante ce passage; « aux portes qui donnent sur la piste », *τὰς θύρας τὰς ἐξαγούσας ἀπὸ τῆς κύφης*<sup>67</sup>. Le mot *κύφη* est la traduction, semble-t-il, du latin *cavea*, qui servait à désigner les gradins d'un amphithéâtre. Marcellinus Comes<sup>68</sup> applique, du reste, l'expression *theatri cavea* à l'ensemble des gradins de l'Hippodrome. Par ailleurs, l'adjectif *κυφός* a le sens de l'adjectif latin *cavus*. *Ἡ κύφη* semble donc désigner bien plutôt les gradins dans leur totalité. Dans ce cas, il y a lieu de corriger la traduction de Vogt et de traduire de la manière suivante, qui respecte le texte initial: « aux portes de dégagement (ἀπὸ) des gradins ».

Si le Livre des Cérémonies laisse supposer l'existence d'escaliers spéciaux, conduisant du *λογεῖον* dans la région haute des gradins, il n'y fait pas directement allusion. Cependant, il pourrait être question de ces escaliers au chapitre 72<sup>69</sup>, où il est prescrit aux gardes d'expulser de l'arène les Slaves souffleurs d'orgues et de les conduire sur les escaliers, *ἀνάγειν αὐτοὺς εἰς τὰ σκαλία*. Il est peu probable, que des musiciens, engagés pour la circonstance, aient eu la permission de s'asseoir sur les gradins; on peut admettre que leur place, pendant les courses, était sur les escaliers dans le voisinage du *λογεῖον* où se tenaient les employés de l'Hippodrome. Les expressions *ἡ τῶν βαθμίδων ἀναβάθρα*<sup>70</sup> et *ἡ ἀναβάθρα τοῦ ἵππικοῦ*<sup>71</sup> paraissent, par ailleurs, désigner plutôt l'ensemble des gradins superposés en escaliers que des escaliers spéciaux.

Sur le monument appelé « Relief de Porphyrios », l'Hippodrome est figuré par trois rangées de gradins; le gradin supérieur seul est orné de colonnettes. On y accède par un escalier de cinq à six marches<sup>72</sup>. Enfin, sous le nom de *ἀναβάθρα*, les Patria<sup>73</sup> semblent désigner les gradins, non les escaliers de l'Hippodrome.

L'existence d'escaliers intérieurs et latéraux conduisant aux gradins est sinon certaine, du moins fort probable.

Les couloirs et les escaliers étaient assez nombreux pour permettre l'évacuation rapide des gradins, en temps normal, mais, dans les moments de panique, des accidents étaient inévitables. Sous le règne de Nicéphore II Phokas, par exemple, (963—969) à la suite d'une démonstration militaire dans l'Hippodrome, le peuple

prit peur et se rua vers les issues à travers les couloirs en pente et glissants, ἐπὶ τὰς ἐξόδους κρημνώδεις ὄσον καὶ σφαλεράς. Beaucoup de spectateurs périrent ainsi écrasés et foulés aux pieds<sup>74</sup>.

#### Les Promenoirs, οἱ περίπατοι

Septime-Sévère avait couronné le faite des gradins d'une ligne de portiques, *στοαί* et les promenoirs, *περίπατοι*, construits par Constantin le Grand<sup>75</sup> n'étaient que la prolongation de cette ligne de portiques.

D'après Labarte<sup>76</sup>, « une galerie, *περίπατος*, enrichie de colonnes régnait en haut des gradins et servait de promenade aux spectateurs des jeux »: De son côté, Rambaud écrit: « En haut des gradins régnait un vaste promenoir, orné de portiques, sous lesquels se dressait tout un peuple de statues. C'était là que les oisifs de Byzance allaient, en attendant les jeux, jouir de l'aspect de l'Hippodrome ou du panorama de la capitale. Il faut ajouter que tout un côté de l'Hippodrome avec ses degrés, son promenoir, ses portiques et ses statues appartenait exclusivement aux Bleus, tandis que leurs adversaires allaient s'asseoir ou se promener sur le côté opposé »<sup>77</sup>. Il n'est pas impossible, en effet, que pendant les premiers siècles de Byzance, et en particulier au VI<sup>e</sup> siècle, les partisans des factions se soient assis, d'après leur couleur, sur les gradins, situés des deux côtés de l'Hippodrome, ce que pourrait permettre de croire un passage de Procope de Césarée<sup>78</sup>. Mais l'assertion de Rambaud n'est exacte qu'en partie. Une région seulement de l'Hippodrome était réservée aux factions. Sous le nom de promenoirs des deux factions, *ὁ περίπατος τῶν δύο μερῶν*, les Patria<sup>79</sup> font simplement allusion à la partie du promenoir qui bordait les dèmes des Bleus et des Verts.

C'est dans cette région limitée que se dressaient les statues équestres de Gratien, de Valentinien et de Théodose II, ainsi qu'une statue grotesque d'un boiteux, nommé Firmilianus. Entre deux courses, les spectateurs des dèmes avaient certainement l'autorisation de venir se promener dans la région du *λογεῖον* correspondant à leurs tribunes.

Les Patria vantent de ces promenoirs les voûtes, *καμάραι* qui étaient soutenues par des colonnes posées sur les piédestaux, *ποδίσχοι* et surmontées de chapiteaux, *κεφάλεια*<sup>80</sup>. Toujours d'après les Patria, les *περίπατοι* étaient pavés de mosaïques<sup>81</sup>.

Les promenoirs étaient bordés sur toute leur longueur par des balustres à entablement, *μετὰ συγκοπῆς*<sup>82</sup>, précaution indispensable, en effet. Ces promenoirs étaient au nombre de deux, *οἱ δύο περίπατοι*, l'un, sur le côté ouest de l'Hippodrome, l'autre, sur le côté est.

Les promenoirs ne doivent pas être confondus avec le *λογεῖον*, qui n'était pas couvert, pour ne pas gêner la vue du spectacle de la piste et qui ne servait pas à la circulation, tout au moins pendant les courses. Les *περίπατοι* sont, de plus, différents des *δῆμοι*, ou tribunes des factions. Les Patria, du reste, les distinguent nettement<sup>83</sup>. Malheureusement, les auteurs byzantins emploient parfois le terme vague de *portique*, *στοαί*, pour désigner, soit les promenoirs, soit les dèmes, ce



qui prête à équivoque. Lorsque Procope<sup>84</sup> déclare que Bélisaire s'avança dans l'Hippodrome jusqu' à hauteur du portique du Bleu, *τὴν Βενέτειον στοάν*, situé en face et sur la droite du Kathisma, il est évident que l'historien fait allusion au dème du Bleu, comme la position indiquée le prouve. De même, lorsque Zosime<sup>85</sup> écrit que les statues des Dioscures furent transportées dans les portiques de l'Hippodrome, *ἐπὶ τῶν τοῦ Ἰπποδρόμου στοῶν*, il a très vraisemblablement en vue les promenoirs, car il est peu probable que l'on ait placé des statues dans les tribunes des factions. Mais lorsque la Chronique Pascale<sup>86</sup> rapporte qu'en 407 Arcadius fit restaurer les gradins de l'Hippodrome, du côté du portique, *ἢ ἀναβάθρα τοῦ ἱπποκοῦ ἢ ἐπὶ τὴν στοάν* on est assez embarrassé pour préciser l'emplacement. En tout cas, la restauration eut sans doute une certaine importance pour qu'il en ait été fait mention.

En dépit des affirmations de Labarte et de Rambaud, les *περίπατοι* ne pouvaient être situés au sommet de l'Hippodrome, occupé par les dèmes, pas plus, d'ailleurs, qu'ils ne pouvaient se trouver en bas des gradins, sous peine de masquer aux spectateurs la vue de la piste. Les *περίπατοι* étaient donc semble-t-il, les portiques inférieurs, de niveau avec l'arène, qui bordaient l'Hippodrome. Il y avait naturellement deux portiques, l'un qui bordait le côté est, l'autre, le côté ouest de l'Hippodrome. L'existence de portiques bordant l'arène sur tout le pourtour est conforme aux traditions byzantines. En effet, à Byzance, tous les grands édifices, les rues, les places, les palais étaient bordés de portiques, qui, suivant les cas, portaient des noms différents: *στοά, ἔμβολος, περιδρομος, πόρτηξ, τροπική, φίνα, περίπατος*. Comme toutes les cités du soleil, Byzance était la cité des portiques<sup>87</sup>. L'Hippodrome, il est probable, ne faisait guère exception à une tradition architecturale universellement admise.

Des conditions d'ordre général et les textes établissent, du reste, l'existence de portiques autour de l'arène. Pour gagner les gradins, le peuple n'avait pas à traverser la piste, mais il suivait simplement la ligne des portiques, jusqu'aux portes et aux escaliers donnant accès aux galeries.

De plus, en temps ordinaire, l'Hippodrome servait de lieu de passage et mettait en communication la ville et le Grand Palais; il est à supposer que les innombrables fonctionnaires et autres personnes ayant affaire au Grand Palais suivaient, pour s'y rendre, non pas l'arène, mais les galeries où ils se trouvaient à l'abri du soleil et de la pluie. Il est probable, enfin, que les *περίπατοι* de l'Hippodrome étaient pour les oisifs byzantins un lieu de promenade tout désigné, comme semble l'indiquer un passage de Nicolas Mézaritès<sup>88</sup> qui qualifie les *περίπατοι* de l'Hippodrome de « région tout à fait mystérieuse et obscure », *μυχαίτατοι καὶ ἀφεγγεῖς τόποι*, refuge des débauchés et des criminels.

L'existence des portiques bordant l'Hippodrome dans son pourtour est confirmée par quelques textes, malheureusement assez laconiques. La Chronique Pascale<sup>89</sup> nous apprend qu'en 498, sous Anastase I, les Verts révoltés mirent le feu à la Chalçè de l'Hippodrome et que le pourtour de l'Hippodrome brûla jusqu'au Kathisma. En dehors de l'Hippodrome, le feu se propagea par les portiques pu-

blies, en direction du Forum de Constantin. Malalas<sup>90</sup>, qui mentionne l'évènement, remplace le mot *περίβολος* par le mot *ἔμβολος*, encore plus précis. La marche de l'incendie est facile à suivre. De la Chalçè de l'Hippodrome le feu se communiqua aux portiques bordant le flanc est de l'Hippodrome et ne s'arrêta qu'à la hauteur de la loge impériale, le Kathisma. *Περίβολος* de la Chronique Pascale et *ἔμβολος* de Malalas semblent être identiques avec les *περίπατοι* des Patria. Jean d'Antioche<sup>91</sup> semble faire allusion à l'incendie de 498 lorsqu'il écrit: *πῦρ ἐνέντες τῷ τὰς θύρας τῆς ἱπποδρομίας ἔχοντι τόπω, ἐξ οὗπερ καὶ αἱ προσπαρακείμεναι στοαὶ διεφθείροντο ὁρδίως*.

Le chroniqueur se sert du mot *στοαί* pour désigner, à la fois, les portiques de l'Hippodrome et ceux de la voie publique, au nord de l'Hippodrome. Cet incendie de 498 a beaucoup d'analogie avec un autre incendie, survenu en 406, sous Arcadius et au cours duquel les portes de l'Hippodrome, la Prandiara et les portiques adjacents furent brûlés<sup>92</sup>. Les portiques mentionnés dans ces textes semblent bien ne pouvoir être que ceux de l'Hippodrome et de la Mésè, au nord de ce dernier.

Marcellinus Comes<sup>93</sup> fait, de son côté, allusion aux portiques de l'Hippodrome et montre les Verts, au moment d'une émeute, distribuant à leurs partisans des armes dissimulées dans les paniers de fruits, sous les portiques de l'Hippodrome, *sub theatri porticu*.

Mais le récit de Nicolas Mézaritès sur le coup de main du César Jean Comnène fournit de précieux renseignements sur les *περίπατοι*<sup>94</sup>. N'osant pas attaquer le Grand Palais par la Chalçè, le César Jean Comnène se rend à l'Hippodrome et se dirige vers la Porte Karéa, porte sud-est, qui s'ouvrait sur la piste, à la hauteur des Skyla. Pour y arriver, il suit les portiques qui bordaient le flanc oriental de l'Hippodrome. Le texte de Nicolas Mézaritès ne peut prêter à équivoque. Le César Jean et ses partisans, arrivés dans l'Hippodrome, dans l'intention de surprendre le Grand Palais, évitent de traverser la piste, mais s'engagent sous les portiques qui bordaient cette dernière, afin de ne pas attirer l'attention; ils suivent la ligne des portiques jusqu'à hauteur de la Porte Karéa. Ainsi, tout le long du flanc oriental de l'Hippodrome régnait un immense portique, au niveau de la piste. Un portique semblable existait, de toute évidence, aussi, le long du flanc occidental de l'Hippodrome. C'est dans ces portiques que se trouvaient les portes et les escaliers conduisant aux gradins.

Du promenoir occidental, on avait vue sur la piste et sur la ville, mais du promenoir oriental, il est peu probable qu'on ait eu vue sur le Grand Palais, tout voisin. Les empereurs n'auraient certainement pas toléré que le peuple, du haut du promenoir de l'Hippodrome ait eu la possibilité de jeter des regards indiscrets sur leur demeure sacrée et de contempler les cérémonies qui s'y déroulaient. Le promenoir oriental ne semble avoir été ouvert que du côté de la piste.

Le texte assez confus des Patria, auquel il a déjà été fait allusion<sup>95</sup>, semble indiquer l'existence d'un promenoir supérieur dans les parages de la Sphendonè. Aucun texte ne fait réellement mention d'un promenoir couronnant les rangées de gradins. Sur le flanc oriental de l'Hippodrome, la présence d'un promenoir supérieur ne se comprendrait guère, d'abord, parce que les empereurs étaient peu



enclins à livrer au peuple la vue de leur demeure, ensuite, parce que le palais du Kathisma occupait une partie du côté oriental de l'Hippodrome.

Sur le flanc occidental de l'Hippodrome, la présence d'un promenoir supérieur se justifie mal, car les dèmes occupaient toute la région haute, en face de l'Epine. Par contre, du côté de la Sphendonè, un promenoir supérieur avait sa raison d'être. C'était un observatoire précieux d'où l'on devait jouir d'une vue merveilleuse sur la mer et sur la ville. Sans doute, pouvait-on aussi percevoir une partie des édifices du Grand Palais, mais pour les souverains, l'inconvénient n'était pas grave, car il s'agissait, en somme, d'une servitude de vue oblique et assez lointaine<sup>96</sup>.

Le promenoir supérieur de la Sphendonè constituait un admirable observatoire sur la mer. C'est probablement de là qu'Andronic II Paléologue vint surveiller les évolutions de la flotte vénitienne essayant de surprendre la capitale<sup>97</sup>. C'est également peut-être là, aussi, que le 20 avril 1453, les Grecs, frémissant d'espérances, assistèrent à l'arrivée de navires de secours<sup>98</sup>.

Chaque fois qu'un évènement important se passait au Grand Palais, on voit la foule se porter à la Sphendonè. Lors de l'assassinat de Nicéphore II Phokas (969), son frère Léon accourut, avec quelques fidèles, sur la Sphendonè, pour se rendre compte de la situation<sup>99</sup>. De même, la populace manifeste son hostilité contre l'impératrice régente Marie d'Antioche et son amant, le protosévaste Alexis, du haut du Milion et de la Sphendonè, car de ces deux points dominants, on avait vue sur le Grand Palais, ἀφορῶντες εἰς τὰ ἀνάκτορα<sup>100</sup>. Lors du coup de main, en 1201, du César Jean Comnène, Nicolas Mézaritès alla rejoindre ses amis sur la Sphendonè, d'où il assista à la prise du Grand Palais<sup>101</sup>. Enfin, après l'assassinat d'Apocaukos (1345), la plèbe envahit l'Hippodrome et monta très vraisemblablement sur la Sphendonè pour regarder les prisonniers errants à travers les ruines du Grand Palais<sup>102</sup>.

Sans doute, les textes précités ne font pas formellement allusion à un promenoir, mais ils n'en excluent pas non plus expressément l'existence. Les colonnes de la Sphendonè, dont parlent les Patria<sup>103</sup>, avec leur entablement et leur balustrade, étaient encore visibles aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Clavijo, au début du XV<sup>e</sup> siècle, écrit: « Le Cirque était clos du côté de la mer par 37 colonnes de marbre blanc, reliées par des arcs et formant une colonnade circulaire dont la partie supérieure était garnie de balustrades<sup>104</sup> ». Buondelmonti les mentionne<sup>105</sup>. Une description anonyme de Constantinople, dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, mentionne dans l'Hippodrome 30 grandes colonnes, « dont les sommets sont réunis par une architrave en pierre, depuis la première jusqu'à la dernière »<sup>106</sup>. Pierre Gylle put encore les contempler<sup>107</sup> et sur le plan de Panvinio, elles figurent surmontées de leur entablement. Cette autre rangée de colonnes, au-dessus de la grande colonnade hémicirculaire, ne peut désigner que les colonnes d'un portique supérieur<sup>108</sup>.

La ligne des promenoirs était-elle interrompue à hauteur des portes aménagées dans les flancs oriental et occidental de l'Hippodrome? Rien ne permet de l'affirmer. Mais, il est possible que la ligne des promenoirs se soit continuée par dessus les grandes issues de l'Hippodrome sur la ville et sur le Grand Palais.

## Notes

- <sup>1</sup> Cer. I, 69, p. 334; I, 70, p. 341; I, 72, p. 360 (II pp. 137, 143, 160 Vogt). On trouve aussi les leçons ἡ πρώτη θύρα et ἡ παραθύρα. Sur le Dihippion, cf. Janin, Constantinople, pp. 319-320.
- <sup>2</sup> Glykas p. 496.
- <sup>3</sup> Preger 2, p. 278.
- <sup>4</sup> Cer. I, 70, p. 341 (II p. 143 Vogt).
- <sup>5</sup> Preger 2, p. 169 et scolies; Cod. de signis 37; cf. Preger 2, p. 187.
- <sup>6</sup> Chron. Pasc. p. 608; Malalas p. 394; sur l'Hexahippion cf. Janin, Constantinople, p. 331.
- <sup>7</sup> Preger 2, pp. 168, 169, 170 et scolies. Cf. Codin. p. 37. Sur cette église voir Sk. Byzantios, Κωνσταντινούπολις. Athènes 1951, 1, p. 450; Г. Ласкинъ, Замѣтки по древностямъ Константинополя. Византийский Временникъ 6, 1899, p. 132; Janin, op. cit. p. 273-275.
- <sup>8</sup> Cer. II, 13, p. 562.
- <sup>9</sup> Constantinople, § 119.
- <sup>10</sup> Mordtmann cite St. Jean-Baptiste Διήπιον et St. Jean-Dihippion τὰ Ἴλλου. Il s'agit bien d'une seule et même église, celle de St. Jean-Baptiste, mais celle-ci ne se trouvait pas dans le quartier du Dihippion.
- <sup>11</sup> Cer. I, 79, p. 376 (II p. 177 Vogt). La réception à St. Jean-le-Théologien-Dihippion était d'ailleurs exceptionnelle, étant donné la proximité de l'église avec le Milion.
- <sup>12</sup> Cer. I, 70, p. 341 (II p. 137 Vogt).
- <sup>13</sup> Preger 2, pp. 225, 226, 227. Cf. Codin. pp. 82, 83.
- <sup>14</sup> Preger 2, p. 281. Cf. Codin. p. 126 et Ménologes grecs (Migne, PG 117, c. 159: au 14 novembre, fête de St. Hypace).
- <sup>15</sup> Chron. Pasc. p. 695.
- <sup>16</sup> Sur St. Jean Baptiste τὰ Ἴλλου, cf. R. Janin, Les églises byzantines du Précurseur à CP. Echos d'Orient 37, 1938, pp. 333-334.
- <sup>17</sup> Cer. I, 73, pp. 366, 367 (II pp. 165, 166 Vogt).
- <sup>18</sup> Théoph. p. 682 (p. 441 de B.). Cf. A. Lombard, Constantin V, empereur des Romains. Paris 1902, p. 148.
- <sup>19</sup> Théoph. p. 648 (p. 420 de B.); cf. Cédric I, p. 798; Zonar. III, p. 268.
- <sup>20</sup> Cédric I, p. 798; Zonar. III, p. 268.
- <sup>21</sup> Nicéas pp. 305-308. Cf. Eustathe pp. 386-387 (à la suite de Léon Gramm.).
- <sup>22</sup> Nicéas p. 307.
- <sup>23</sup> Mordtmann, Constantinople, § 7. Commentant le texte de Nicéas il écrit: « Les Impériaux réussissent par un mouvement tournant, en sortant probablement du Palais du Kathisma, à occuper le temple des Sts. Apôtres, d'où ils dominent de Milliaire ». Mordtmann place le Kathisma sur la façade nord de l'Hippodrome.
- <sup>24</sup> Sur la position du Milion, cf. Mordtmann, Constantinople, § 5 et plan; Millingen, Byzantine Constantinople, plan; Ebersolt, Le Grand Palais, p. 16.
- <sup>25</sup> Cf. A. M. Schneider, Byzantinische Zeitschrift 45, 1952, p. 212 (c.-r. de la présente étude).
- <sup>26</sup> Le Palais impérial, pp. 35 et 47.
- <sup>27</sup> Théoph. Cont. p. 336. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 140.
- <sup>28</sup> Notes à Théoph. II, p. 418.
- <sup>29</sup> Cer. I, 69, p. 337 (II p. 139 Vogt).



- <sup>30</sup> Cer. I, 69, p. 338 (II p. 140 Vogt).  
<sup>31</sup> Cer. I, 55, p. 271 (II p. 78 Vogt).  
<sup>32</sup> Théoph. Cont. p. 640: *οἱ Ἴπποι ἀμφοτέρων τῶν μερῶν*.  
<sup>33</sup> Théoph. p. 361 (p. 233 de B.).  
<sup>34</sup> Cer. I, 69, p. 311 (II p. 119 Vogt).  
<sup>35</sup> Cer. I, 69, p. 311 (II p. 119 Vogt).  
<sup>36</sup> Cer. I, 70, p. 348 (II p. 149 Vogt).  
<sup>37</sup> Cer. I, 69, p. 311 (II p. 119 Vogt).  
<sup>38</sup> Cer. I, 69, p. 339 (II p. 142 Vogt).  
<sup>39</sup> Cer. I, 70, p. 341 (II p. 143 Vogt).  
<sup>40</sup> Cer. I, 71, p. 352 (II p. 153 Vogt).  
<sup>41</sup> Cer. I, 69, p. 311 (II p. 119 Vogt).  
<sup>42</sup> Preger 2, p. 239: *τὰ λεγόμενα Πράσινα, διότι ἐκεῖ στάβλος τῶν Πρασίνων*.  
<sup>43</sup> Cer. I, 70, p. 348 (II p. 149 Vogt).  
<sup>44</sup> Cer. I, 70, p. 341 (II p. 143 Vogt). On appelait Phiale une fontaine avec une vasque, mais, par extension, on donnait le nom de Phiale à l'emplacement à ciel ouvert décoré d'une fontaine.  
<sup>45</sup> Théoph. Cont. p. 640 (Symeon Magister), p. 806 (Georges le Moine). Cf. Léon Gramm. p. 225: *φιάλη ἐν ἣ γίνεται τὸ σαξιμοδέξιμον τῶν Ἴππων ἀμφοτέρων τῶν μερῶν διερχομένων μετὰ χρυσῶν σαγισμάτων*. Cf. Cer. I, 70, p. 341 (II p. 143 Vogt): *Ἴππους φοροῦντας χρυσοσήμεντα σαγίσματα*.  
<sup>46</sup> Théoph. Cont. p. 142.  
<sup>47</sup> Preger 2, pp. 169, 187.  
<sup>48</sup> Rambaud, Le sport et l'Hippodrome, p. 22; Barth, Constantinople, p. 96.  
<sup>49</sup> Le Palais impérial, p. 45 et plan.  
<sup>50</sup> Cer. I, 55, p. 271 (II pp. 75—76 Vogt).  
<sup>51</sup> Cer. I, App. p. 507. C'est l'itinéraire de Théophile.  
<sup>52</sup> L'hypothèse de A. M. Schneider, Byzantinische Zeitschrift 45, 1952, p. 212, d'après laquelle la façade de l'Hippodrome n'aurait pas été ainsi visible, est une hypothèse, qu'aucun texte ne confirme.  
<sup>53</sup> Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 23 et 60—61, notes.  
<sup>54</sup> Cer. I, 70, p. 341 (II p. 143 Vogt).  
<sup>55</sup> Cer. I, 70, p. 345 (II p. 146 Vogt).  
<sup>56</sup> Reiske, Cer. Comm. p. 340.  
<sup>57</sup> A. Vogt traduit dans les deux passages *οἱ τοῦ λογίου* par: « les mimes » et il justifie sa traduction dans son Commentaire 2, p. 160.  
<sup>58</sup> Le mot *στήθος* est couramment employé par les auteurs byzantins pour désigner toute espèce de balustrade, grille ou barrière, à hauteur de la poitrine. Cf. Cer. I, 1, p. 17 (I pp. 12—13 Vogt) et passim; Reiske, Cer. Comm. p. 112; Ebersolt, Le Grand Palais, p. 101; Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 61. Voir aussi Du Cange, Gloss. s. v. *στήθος, στήθεα*, pectoralia.  
<sup>59</sup> Martin, Héron d'Alexandrie, p. 293.  
<sup>60</sup> Preger 2, p. 191: *καὶ τῶν στηθαίων καὶ συστημάτων αὐτῶν*.  
<sup>61</sup> Théoph. Cont. pp. 431, 748; Céd. II, p. 139; Léon Gramm. p. 325.  
<sup>62</sup> Amm. Marc. XXI, 6.  
<sup>63</sup> L'accident se produisit, en effet, à Antioche et non à Constantinople, comme le dit par erreur Banduri, Imp. Orientale, p. 665.

- <sup>64</sup> Cer. I, 70, p. 345 (II p. 146 Vogt); cf. plus haut, note.  
<sup>65</sup> Cer. I, 72, p. 363 (II pp. 162—163 Vogt).  
<sup>66</sup> Rambaud, Le sport et l'Hippodrome, p. 30: « La partie en hémicycle s'appelait d'un nom assez pittoresque la Fronde ou la Coupe ».  
<sup>67</sup> Vogt 2, p. 163.  
<sup>68</sup> Marcellinus comes, Chr. an. 501 (p. 95 Mommsen, Chron. min. II).  
<sup>69</sup> Cer. I, 72, p. 363 (II p. 163 Vogt).  
<sup>70</sup> Martin, Héron d'Alexandrie, 4<sup>e</sup> problème.  
<sup>71</sup> Chron. Pasc. p. 570; Malalas p. 474.  
<sup>72</sup> J. Ebersolt, A propos du relief de Porphyrios, Revue Archéologique IV, 18, 1911, pp. 76—85.  
<sup>73</sup> Preger 2, pp. 191, 278.  
<sup>74</sup> Céd. II, pp. 370—371; Zonar. III, pp. 511, 512.  
<sup>75</sup> Preger 2, p. 145; Glykas p. 468.  
<sup>76</sup> Le Palais impérial, p. 45.  
<sup>77</sup> Rambaud, Le sport et l'Hippodrome, pp. 30—31.  
<sup>78</sup> Proc., Bell. Pers. p. 119 (p. 123 Haury): *μάχονται δὲ πρὸς τοὺς ἀντικαθισταμένους*. Ce dernier mot, il est vrai, peut-être pris aussi bien au sens figuré qu'au sens propre et désigner, soit des adversaires, soit des spectateurs assis du côté opposé.  
<sup>79</sup> Preger 2, p. 190. Cf. id., 1, p. 32 et 2, p. 207. Ce dernier texte donne seulement *ἐν τῷ περιπάτῳ*.  
<sup>80</sup> Preger 2, p. 145. Cf. id., 2, p. 191: *καὶ τῶν περιπάτων οἱ κίονες μετὰ τῶν κεφαλαίων καὶ ποδίσκων αὐτῶν*.  
<sup>81</sup> Preger 2, p. 145. Toutefois, il est assez difficile de savoir si le texte fait allusion aux promenoirs de l'Hippodrome ou à ceux de la ville.  
<sup>82</sup> Preger 2, p. 191.  
<sup>83</sup> Preger 2, p. 145.  
<sup>84</sup> Proc., Bell. Pers. p. 128 (p. 132 Haury).  
<sup>85</sup> Zosime p. 97 (p. 88 Mend.).  
<sup>86</sup> Chron. Pasc. p. 570.  
<sup>87</sup> Man. Chrysol. (Migne, P. G. 156, c. 24—53): *ἔῳ σκεπαστοῦς καὶ φρακτοῦς δρόμους διὰ πάσης τότε τῆς πόλεως, δεικνυμένους ὥστε ἐξεῖναι ἄνευ πληοῦ καὶ ἀκτίως πᾶσαν διέναι*. Cf. Du Cange, CP. christ. 2, p. 109.  
<sup>88</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 24.  
<sup>89</sup> Chron. Pasc. p. 608.  
<sup>90</sup> Malalas p. 394.  
<sup>91</sup> Jean d'Antioche (Müller, FHG 5, p. 29).  
<sup>92</sup> Chron. Pasc. p. 569.  
<sup>93</sup> Marcellinus comes, Chr. an. 501 (p. 95 Mommsen, Chron. min. II).  
<sup>94</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 24.  
<sup>95</sup> Preger 2, p. 191.  
<sup>96</sup> A. M. Schneider (Byzantinische Zeitschrift 45, 1952, p. 212) estime que les peripatoi supérieurs couraient tout le long de l'édifice, et il renvoie à la reconstitution, tentée par Th. Wiegand. Aucun texte ne s'y oppose; mais les objections mentionnées subsistent.  
<sup>97</sup> Pachym. II, p. 237: *ἐν τῇ τοῦ Ἴπποδρόμου Σφενδόνη ἰστάμενος*.  
<sup>98</sup> Pusculus, d'après Schlumberger, Le siège de Constantinople, p. 129. Il n'est pas impossible qu'au cours du XIII<sup>e</sup> siècle pendant la domination franque, les gradins de la Sphendoné aient été en partie enlevés, laissant à nu la colonnade.



<sup>99</sup> Céd. II, p. 377.

<sup>100</sup> Nicéas pp. 305—306.

<sup>101</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 27. Arrivé à la Sphéndonè, Mésaritis est certainement monté dans le promenoir supérieur, car ses compagnons lui disent: *τί δράσεις, εἰ καταβήσῃ διὰ τούτων τῶν βαθμίδων;*

<sup>102</sup> Nic. Grégor. II, p. 735.

<sup>103</sup> Preger 2, p. 191.

<sup>104</sup> Clavijo; cité par Ebersolt, CP byzantine, p. 50.

<sup>105</sup> Buondelmonti, Descriptio urbis CP.

<sup>106</sup> Khitrowo, Itinéraires 1, p. 237.

<sup>107</sup> Gyllius, Topographia 2, XIII: supra harum ordinem columnarum exstabat alter ordo columnarum.

<sup>108</sup> Sur les promenoirs; cf. Casson, Preliminary Report upon the Excavations carried out in the Hippodrome of Constantinople in 1927, London 1928, pp. 18—20. Un certain nombre de fragments de colonnes ont été retrouvés, appartenant au promenoir supérieur.

#### 4. Les Dèmes. *Οἱ δῆμοι. Αἱ στοαί\**

Les dèmes, que les Patria<sup>1</sup> distinguent nettement des gradins, *βαθμίδες* et des promenoirs, *περίπατοι* et dont ils attribuent la construction à Constantin le Grand, les dèmes étaient de longues galeries couvertes, servant de tribunes aux factions, comme leur nom même l'indique. Les factions ou dèmes, *τὰ μέρη, οἱ δῆμοι*, occupaient, en effet, dans l'Hippodrome des tribunes spéciales. L'appellation de dèmes, *οἱ δῆμοι*, donnée à ces tribunes prête à d'inévitables confusions. Il est parfois assez difficile de savoir s'il s'agit des factions elles-mêmes ou des tribunes qui leur étaient réservées. Le *Livre des Cérémonies*, qui désigne souvent les factions sous le nom de dèmes<sup>2</sup>, emploie fréquemment aussi ce mot pour désigner les tribunes des factions<sup>3</sup>.

Il y avait à Byzance deux factions dites majeures: les Bleus et les Verts et deux factions dites mineures: les Blancs et les Rouges. Ces dernières ne formaient pas à proprement parler des factions distinctes; c'était plutôt de simples sections se rattachant aux factions majeures, les Blancs étant associés aux Bleus et les Rouges aux Verts<sup>4</sup>. Chaque faction avait à l'Hippodrome sa tribune particulière: il y avait la tribune du Bleu, la tribune du Vert, la tribune du Blanc et la tribune du Rouge<sup>5</sup>. Les jours de fêtes, chacune de ces tribunes avait une décoration spéciale<sup>6</sup>. Les deux tribunes des factions mineures étaient placées entre les deux tribunes des factions majeures: celle du Blanc voisinait avec celle du Bleu et celle du Rouge avec celle du Vert<sup>7</sup>. Les tribunes des factions majeures étaient plus vastes que celles des factions mineures, d'où leur appellation de *μεγάλοι δῆμοι* par opposition aux *μικροὶ δῆμοι*<sup>8</sup>.

Un passage du *Continuateur* de Théophane<sup>9</sup> fournit quelques renseignements précieux sur la disposition des dèmes et sur leur situation. Pendant le règne de Romain I<sup>er</sup> Lécapène, en décembre 930, au cours d'un violent orage, les dèmes de l'Hippodrome, situés vis-à-vis de la loge impériale, s'effondrèrent et dans leur chute ils brisèrent les gradins qui se trouvaient au-dessous ainsi que les balustrades. L'accident est facile à se représenter. Sous la poussée du vent, la lourde masse des portiques s'écroula, en brisant les gradins et les balustrades de la tribune.

De ce texte il ressort que les dèmes étaient de longues galeries couvertes dont les voûtes abritaient des gradins disposés en escaliers; ces galeries étaient fermées

\* Mélanges d'Histoire du Moyen Age, dédiés à la mémoire de Louis Halphen. Presses Universitaires de France 1951, pp. 297—306.



au moins en avant par des balustrades. Il est peu probable que les quatre dèmes se soient écroulés à la fois; le texte ne mentionne, d'ailleurs, que les dèmes situés en face de la loge impériale, autrement dit, comme nous le verrons, les dèmes des factions mineures. Comme les dèmes des factions majeures étaient contigus à ceux des factions mineures, on peut en conclure que la région des dèmes occupait le côté de l'Hippodrome opposé à celui où s'élevait le palais du Kathisma, la tribune impériale. Le texte du *Continuateur* de Théophane précise donc nettement la position des dèmes par rapport au Kathisma. Il est certain, par ailleurs, que les dèmes occupaient la région supérieure de l'Hippodrome, autrement le vent n'aurait pas eu assez de prise pour les renverser. Les tribunes des factions majeures, contiguës, comme il est naturel, à celles des factions mineures, s'élevaient donc sur le côté de l'Hippodrome opposé à celui où se dressait la loge impériale du Kathisma. Ces tribunes ne se trouvaient pas, du reste, exactement en face de la loge même. Procope<sup>10</sup> nous apprend, en effet, que la tribune du Bleu était sur la droite et Malalas<sup>11</sup> nous dit que les Verts, depuis Théodose II (408—450), siégeaient sur les gradins à gauche du Kathisma et en face de l'empereur.

Le texte de Malalas est particulièrement important pour fixer la situation des dèmes et celle du Kathisma. Le voici: « Théodose le Jeune était favorable aux Verts. Ce fut lui qui modifia la place qu'ils occupaient dans l'Hippodrome de Constantinople. Primitivement, ils assistaient aux jeux dans la région de l'Hippodrome située sur sa droite; il les fit passer sur les gradins de gauche. Dans ce but, il déplaça les soldats de la garde qui se tenaient en face du Kathisma et il les installa près de la faction bleue, attribuant leurs gradins à la faction verte qui eut ainsi la jouissance de six entrecolonnements. Il déclara au préfet Cyrus:

« Je veux avoir mes amis en face de moi. » Les Verts crièrent à l'empereur: « Mêmes places entre égaux! » Théodose leur fit alors parvenir par son premier courrier l'avis suivant: « C'est pour vous honorer que je vous ai placés à gauche de ma loge du Kathisma, du haut de laquelle j'assiste aux jeux. Et les Verts l'acclamèrent. »

Avant Théodose II, les factions siégeaient côte à côte dans les galeries situées en face du Kathisma, autrement dit, de l'autre côté de l'arène, mais un peu sur la droite. Les galeries situées elles aussi en face du Kathisma, mais un peu sur la gauche, étaient réservées aux soldats. Théodose II modifia cet état de choses. Il attribua aux Verts la place occupée par les soldats et aux soldats la place qu'occupaient les Verts dans le voisinage des Bleus. Les Verts semblent avoir tout d'abord mal interprété les intentions bienveillantes de l'empereur et regardèrent ce changement de place comme une sorte de disgrâce. Ils s'estimèrent les égaux des Bleus et ils voulaient siéger du même côté qu'eux, en face de l'empereur et à sa droite. Théodose II dut leur expliquer que c'était une faveur insigne qu'il venait de leur accorder. Satisfaits, les Verts s'empressèrent d'acclamer l'empereur.

Avant le changement apporté par Théodose II, les Verts siégeaient bien en face du Kathisma, mais assez loin sur la droite, à la suite des Bleus; de son trône, l'empereur ne pouvait les voir que difficilement. Transportés dans leur nouvelle station, les Verts se trouvaient beaucoup plus rapprochés de l'empereur, car ils étaient placés en face de lui et assez près sur sa gauche. L'empereur pouvait donc les voir sans détourner la tête. Ainsi s'explique la réflexion de Théodose II: « Je veux voir mes amis en face de moi. »

Des textes qui précèdent il est permis de tirer les conclusions suivantes:

#### 1. Les dèmes se trouvaient dans la région haute de l'Hippodrome

Dans les Hippodromes et amphithéâtres antiques, les gradins supérieurs étaient en général abrités par des portiques<sup>12</sup>, distincts de ceux qui couvraient le promenoir terminal. Il en était de même très vraisemblablement dans l'Hippodrome de Byzance. Les dèmes constituaient en somme de véritables tribunes surélevées, assez analogues aux *mœnania* des théâtres. De pareilles constructions ne pouvaient exister que dans la région haute de l'Hippodrome.

La loge impériale était assez élevée au-dessus de l'arène. Les dèmes devaient logiquement se trouver à peu près au même niveau que cette loge afin de permettre aux représentants des factions de voir l'empereur et d'être vus de lui. De plus, dans ces conditions, des colloques pouvaient aisément s'échanger entre les dèmes et le Kathisma.

Le *Livre des Cérémonies*<sup>13</sup> nous apprend que les démocrates et les démarques, chefs militaires et chefs civils des factions, siégeaient sur des cathèdres, derrière leurs factions respectives, en attendant l'arrivée de l'empereur. Lorsque ce dernier était arrivé, ils montaient aussitôt dans leurs dèmes.

Le gros des factions occupait incontestablement les degrés inférieurs; assis en arrière de leurs hommes, les démocrates et les démarques se trouvaient déjà assez haut sur les gradins; toutefois, pour gagner leurs dèmes, ils étaient encore obligés de monter. Pendant les courses, on voit le *maïstor* descendre avec le gros de sa faction, *μετὰ τοῦ λαοῦ*, et se placer face au dème, *ἐμπροσθεν τοῦ δήμου*, tandis que le démarque avec les notables, *μετὰ τῶν πρωτείων* reste en haut dans son dème, *ἄνω εἰς τὸν δῆμον*<sup>14</sup>.

Les prisonniers de guerre, après avoir défilé dans l'Hippodrome, étaient parfois autorisés à assister aux courses. Dans ce cas, ils devaient monter sur les gradins, au-dessous de la tribune des Verts et se trouvaient ainsi entre la tribune des Verts et les rangées de gradins, les plus rapprochés de l'arène occupés par la faction des Verts<sup>15</sup>.

En arrière des dèmes, il ne pouvait y avoir de rangées de gradins, car les dèmes devaient communiquer directement avec le promenoir.

Sur le célèbre relief de Porphyrios<sup>16</sup>, l'Hippodrome est figuré par trois rangées de gradins: la rangée supérieure seule semble être établie sans portiques et pourrait représenter soit les dèmes soit le promenoir terminal.



2. Les dèmes étaient situés en face du palais du Kathisma, autrement dit, sur le côté de l'Hippodrome opposé à celui où s'élevait ce palais

Cette situation est à la fois naturelle et logique.

301 Les factions, en tant que sociétés de courses, devaient avoir à l'Hippodrome une place privilégiée. Installées dans leurs tribunes en face du palais du Kathisma, les factions devaient avoir une vue aussi favorable sur l'arène que celle qu'on avait de la loge impériale même.

Les textes cités de Malalas et du *Continuateur* de Théophane, fixant sans équivoque possible la position des dèmes par rapport au palais du Kathisma, sont confirmés par ailleurs. Lors de la célébration d'un triomphe dans l'Hippodrome, la colonne des prisonniers, ayant sa tête à la hauteur de la borne du Bleu et sa queue contre la ligne des *carceres*, se met en marche, passe devant les dèmes, *διέρχονται τὸ μέρος τῶν δῆμων*, contourne la borne du Vert, et change ainsi de piste, puis elle remonte jusqu'au Pi, situé devant la loge impériale, et va même au-delà, plus au nord, jusqu'à la borne du Bleu<sup>17</sup>.

La région des dèmes s'étendait ainsi de la borne du Bleu à celle du Vert, occupant sur le flanc occidental de l'Hippodrome dans la région de l'Épine une place qui ressort nettement de ce qui précède. Dans le grand incendie qui, sous le règne d'Isaac II Ange et d'Alexis IV Ange (1203—1204), ravagea Byzance, peu avant la prise de la ville par les croisés, le flanc ouest de l'Hippodrome fut atteint par les flammes<sup>18</sup>.

L'itinéraire suivi par le patriarche Constantin II, sous le règne de Constantin V (740—775), promené ignominieusement dans l'Hippodrome, est exactement le même que l'itinéraire suivi par les prisonniers. Le patriarche passe également devant les stations des factions, *ἐλθόντος αὐτοῦ ἐν τοῖς δῆμοις*, avant d'arriver au Stama ou Pi, où on le fait asseoir en face des dèmes, *ἀπέναντι τῶν δῆμων*, exposé à leurs railleries et à leurs insultes<sup>19</sup>.

L'itinéraire, suivi par les prisonniers et par le patriarche Constantin II, est l'itinéraire normal que suivaient invariablement les cortèges dans l'Hippodrome. Lorsque le corps municipal parcourt l'arène pour aller présenter ses hommages à l'empereur, siégeant dans sa loge, il suit d'abord la piste ouest; il passait ensuite devant les factions, qui descendaient de leurs dèmes le rejoindre, puis il contournait la borne du Vert et remontait jusqu'au Pi, évidemment par la piste est<sup>20</sup>.

3. Le dème du Bleu se trouvait sur la droite, et le dème du Vert sur la gauche de la loge impériale, placée au centre du palais du Kathisma

302 Il paraît naturel de situer les dèmes du Bleu et du Vert à hauteur des bornes qui portaient leurs noms. Il semble logique aussi de supposer que les bornes aient été appelées: borne du Bleu et borne du Vert à cause de leur proximité avec les stations du Bleu et du Vert. D'autre part, le virage des chars autour des bornes constituait incontestablement la partie la plus importante du spectacle. C'était, en effet, dans

cette délicate opération que l'habileté des hénioques se faisait le mieux remarquer. Les factions, principales intéressées, devaient donc être placées de manière à pouvoir surveiller les savantes évolutions de leurs champions.

Les textes confirment ces suppositions. Pendant les courses, les porte-croix des factions descendent des quatre dèmes dans l'arène et ceux du Blanc et du Bleu contournent ensemble la borne du Bleu, tandis que ceux du Vert et du Rouge contournent ensemble la borne du Vert pour se rendre au Stama<sup>21</sup>. Cet itinéraire est intéressant à divers points de vue. Il montre d'abord que, pour se rendre de leurs dèmes au Stama ou Pi, situé devant la loge impériale, les porte-croix étaient obligés de traverser l'arène dans sa largeur et qu'ainsi les dèmes se trouvaient sur le flanc de l'Hippodrome opposé à celui où siégeait l'empereur.

De plus, cet itinéraire précise la position des dèmes dans les parages de l'Épine. Or, comme le dème du Bleu était en face et sur la droite de la loge impériale, au témoignage de Procope, il devait être nécessairement situé à hauteur de l'extrémité nord de l'Épine, autrement dit, à hauteur de la borne du Bleu. De même, le dème du Vert étant en face et sur la gauche de la loge impériale, au témoignage de Malalas, devait être situé à hauteur de l'extrémité sud de l'Épine, autrement dit, à hauteur de la borne du Vert.

Les témoignages de Procope et de Malalas sur la position des dèmes du Bleu et du Vert par rapport à la loge impériale sont expressément confirmés par le *Livre des Cérémonies*.

Les jours de courses, l'empereur, du haut de son trône, faisait un triple signe de croix avec un pan de sa chlamyde sur les représentants des factions, siégeant dans leurs dèmes respectifs. Son premier signe de croix s'adressait aux dèmes du centre, son second au dème du Bleu et son troisième au dème du Vert: *σφραγίζει τὸν λαὸν ἐκ γ', πρῶτον μὲν μέσον, δεύτερον τὸν τοῦ βενέτου δῆμον, τρίτον τοῦ πρασίνου*<sup>22</sup>. Les Grecs se signaient de droite à gauche et le *Livre des Cérémonies* déclare, d'ailleurs, formellement que l'empereur se signait de droite à gauche<sup>23</sup>. Il y a lieu de remarquer que, les jours de courses, l'empereur ne faisait de signes de croix dans l'Hippodrome que sur les factions et non sur le peuple, parce qu'il était en quelque sorte l'invité des factions, agissant comme sociétés de course.

303 La bénédiction des factions dans l'Hippodrome détermine exactement la position des dèmes. Aussi est-ce par distraction que Rambaud écrit: « Au commencement des jeux, l'empereur bénissait d'abord les gradins de droite, puis ceux de gauche, enfin ceux de l'hémicycle »<sup>24</sup>.

4. Les dèmes du Blanc et du Rouge, situés entre les dèmes du Bleu et du Vert, étaient exactement en face de la loge impériale

Les textes précités établissent nettement que les Blancs devaient siéger dans le voisinage immédiat des Bleus, dont ils étaient les alliés et les associés, et les Rouges dans le voisinage des Verts pour la même raison. La cérémonie de la bénédiction dans l'Hippodrome démontre que les dèmes des factions mineures



étaient situés entre ceux des factions majeures, directement donc en face de la loge impériale. Ce furent vraisemblablement les dèmes des factions mineures qui s'écroulèrent en 930. Il est fort possible, par ailleurs, que des bornes spéciales aient marqué l'emplacement des dèmes du Blanc et du Rouge. Un texte de Nicéas<sup>25</sup> fait allusion à une borne du Rouge, *καμπτήρ τοῦ Ῥουσίου*, près de laquelle se dressait sur l'Épine un cavalier. Cette borne était placée à quelque distance avant la borne terminale, *ῥόσση*, de l'Épine ou borne du Vert; elle indiquait, paraît-il, aux hénioques l'endroit où ils devaient se préparer au virage. S'il existait une borne du Rouge, il devait exister une borne du Blanc vraisemblablement placée au sud de la borne du Bleu.

Ainsi sur le flanc ouest de l'Hippodrome, toute la région haute des gradins qui faisait face à l'Épine était occupée par les quatre tribunes des factions.

La tribune du Bleu était au nord, à hauteur de la borne du Bleu qu'elle débordait probablement un peu au nord et beaucoup au sud. La tribune du Vert était au sud, à hauteur de la borne du Vert qu'elle débordait probablement un peu au sud et beaucoup au nord. Entre les deux tribunes précitées se trouvaient les deux tribunes des factions mineures, celle du Blanc voisinant avec celle du Bleu et celle du Rouge avec celle du Vert. Ces deux dernières tribunes étaient vis-à-vis de la loge impériale, située de l'autre côté de l'arène. La tribune du Bleu, plus au nord que celle du Blanc, se trouvait donc en face, mais sur la droite de la loge impériale. La tribune du Vert, plus au sud que celle du Rouge, se trouvait en face, mais sur la gauche de la loge impériale.

Les quatre tribunes des factions semblent avoir été indépendantes et séparées les unes des autres par un petit intervalle. Elles étaient couvertes, d'où leur nom de portiques; d'élégantes colonnes, disposées de distance en distance, soutenaient la voûte. Ces tribunes étaient fermées en avant, et peut-être aussi sur les côtés, par des balustrades; en arrière, elles communiquaient avec le promenoir supérieur.

304 Les quatre tribunes étaient exclusivement réservées aux quatre factions. Les membres des factions, admis à siéger dans les tribunes, s'asseyaient sur des gradins en escalier. Existait-il sur d'autres points de l'Hippodrome d'autres tribunes ou loges à l'usage des personnages d'importance habitant Constantinople ou de passage dans cette ville? *Le Livre des Cérémonies* ne donne aucun renseignement sur ce point. Rappelons, toutefois, qu'Alexis I<sup>er</sup> Comnène, en 1111, accorda par chrysobulle aux Pisans la faveur sollicitée par eux d'avoir une loge privée à l'Hippodrome<sup>26</sup>. Il est vraisemblable que les Pisans ne furent pas les seuls à bénéficier d'un pareil privilège et que les Vénitiens, les Génois et les Amalfitains et autres obtinrent également des loges particulières.

Nous ignorons l'emplacement de la loge des Pisans. Fut-elle construite par Alexis I<sup>er</sup> Comnène ou existait-elle antérieurement? Nous ne le savons pas. La loge des Pisans pourrait très bien s'être trouvée au palais du Kathisma, où de nombreuses tribunes avaient été aménagées pour les dignitaires et les hôtes de l'empereur.

*Étendue des dèmes.* — Nous ne connaissons pas les dimensions exactes des dèmes, mais il semble qu'il ne faut pas exagérer, comme Rambaud<sup>27</sup>, lorsqu'il écrit: « Tout un côté de l'Hippodrome avec ses degrés, son promenoir et ses portiques appartenait exclusivement aux Bleus, tandis que leurs adversaires allaient s'asseoir ou se promener sur le côté opposé. »

Si les factions semblent, à certaines époques, régner en maîtresses sur l'Hippodrome, on ne doit pas en conclure que l'Hippodrome leur appartenait. Comme le dit avec raison Constantin VII Porphyrogénète, l'Hippodrome était la propriété commune de tous et chacun avait droit à sa place sur les gradins<sup>28</sup>. Et, en effet, les factions n'occupaient qu'une partie des gradins du côté ouest de l'Hippodrome. Tout le reste de ce dernier était occupé par le peuple et par l'armée. *Le Livre des Cérémonies* montre le peuple remplissant les gradins<sup>29</sup> et Malalas nous apprend que les soldats siégeaient également sur les gradins<sup>30</sup>.

Ce qui a pu faire illusion sur l'importance politique et numérique des factions, c'est que le plus souvent les partis s'abritèrent sous leurs couleurs, les Verts incarnant généralement l'opposition et les Bleus le loyalisme.

Sous Maurice (582—602), alors que les factions étaient encore prospères, Serge, démarque des Verts, déclarait 1.500 miliciens inscrits sur les registres, tandis que Cosmas, démarque des Bleus, n'en avouait que 900<sup>31</sup>. Évidemment, il n'a été tenu compte dans ces chiffres que des miliciens enrôlés dans le service actif et aptes à porter les armes. À côté des miliciens, *οἱ δημόται*, chaque faction comptait un certain nombre d'affiliés, *φυληταί*<sup>32</sup>, et d'innombrables partisans qui, sans faire partie intégrante de l'association, en suivaient la fortune et en adoptaient les vues politiques et les passions<sup>33</sup>. Aussi est-il très difficile de fixer même approximativement le nombre des membres réels des factions, ce nombre variant, d'ailleurs, avec les époques. D'après les *Patria*<sup>34</sup>, 8.000 Bleus et Verts collaborèrent à la construction du mur de Théodose II, sous la direction de leurs démarques Magdala et Charisios.

Il est probable que, dans l'Hippodrome, seuls les miliciens et les officiers siégeaient ensemble sur des gradins réservés, dans la région des dèmes. Quant aux simples partisans, ils allaient s'asseoir ailleurs, soit au hasard des places disponibles, soit d'après les indications de leurs tessères ou jetons d'entrée. D'autre part, il est certain que les simples membres des factions n'avaient pas accès dans les tribunes ou dèmes. Ces tribunes étaient affectées aux chefs ou représentants des factions, aux miliciens et aux notables, ainsi qu'à divers personnages officiels, comme le prouve le *Livre des Cérémonies*. On voit, en effet, les démocrates et les démarques siéger sur des cathèdres derrière le gros de leurs factions et monter ensuite dans leurs dèmes, quand l'empereur avait pris place sur son trône<sup>35</sup>. Le gros des factions était donc assis sur les rangées des gradins situés en dessous des dèmes et n'avait pas la permission d'occuper les tribunes.

En règle générale, c'était le Domestique des Scholes, en sa qualité de démocrate des Bleus, qui siégeait dans le dème du Bleu; en son absence, il était remplacé par le Domestique des Nouméra. Dans le dème du Vert prenait place le Domesti-



que des Excubiteurs, en sa qualité de démocrate des Verts; en son absence, il était remplacé par le Comte des Murs. Le démarque des Bleus occupait le dème du Blanc et le démarque des Verts le dème du Rouge. Dans les dèmes étaient admis les miliciens et exceptionnellement, les jours de gala, les chantres des maîtrises de Sainte-Sophie et des Saints-Apôtres<sup>36</sup>. Les notables des factions, τὰ πρωτεῖα, avaient eux aussi leur place dans les dèmes. On voit, en effet, le démarque rester avec les notables en haut dans la tribune, ἄνω εἰς τὸν δῆμον, tandis que le maistor descend dans l'arène, emmenant avec lui le gros de la faction, ὁ λαός<sup>37</sup>. Enfin les hérauts, οἱ κράκται et peut-être aussi certains employés des factions siégeaient dans les dèmes.

Pour loger un personnel, en somme assez restreint, il n'y avait nul besoin d'immenses tribunes ni de galeries spacieuses. Tout porte donc à croire que les dèmes, pris dans leur ensemble, ne devaient pas dépasser de beaucoup la longueur de l'Épine, ce que confirment les textes cités.

## Notes

- <sup>1</sup> Preger 2, p. 145.  
<sup>2</sup> Cer. I, 1, pp. 12—13; I, 8, pp. 55. 56 passim (I pp. 9—10. 51—52 Vogt).  
<sup>3</sup> Cer. I, 69, pp. 314. 324. 326; I, 72, p. 360; I, 73, p. 367 (II pp. 121. 129. 130—131. 160, 166 Vogt); II, 15, p. 589, passim. Cf. Théoph. p. 682 (p. 441 de B.): ἀπέναντι τῶν δῆμων.  
<sup>4</sup> Sur l'organisation des factions à Byzance, cf. l'ouvrage toujours utile à consulter d'A. Rambaud, De byzantino Hippodromo, et les études récentes: A. П. Дьяконов, Византийские думы и факции (τὰ μέρη) в V—VII вв. Византийский Сборник. Москва 1945, pp. 144—227; F. Dvornik, The Circus Parties in Byzantium. Byzantina-Metabyzantina 1, 1946, pp. 119—133; M. В. Левченко, Венеты и прасины в Византии в V-VII вв., Византийский Временник 1 (26), 1947, pp. 164—183.  
<sup>5</sup> Cer. II, 15, p. 589: εἰς τὸν δῆμον τοῦ Λευκοῦ, τοῦ Ῥουσίου, εἰς τοὺς μεγάλους δῆμονες τοῦ Βενέτου καὶ τοῦ Πρασίνου. Cf. Cer. I, 69, p. 324 (II p. 129 Vogt): ἀπὸ τῶν δ' δῆμων.  
<sup>6</sup> Cer. II, 15, p. 589.  
<sup>7</sup> Cer. I, 68, p. 307; I, 69, pp. 316. 324 (II pp. 115. 122—123. 129 Vogt).  
<sup>8</sup> Cer. I, 69, p. 319 (II p. 125 Vogt): οἱ μικροὶ δῆμοι ... οἱ τῶν μεγάλων δῆμων.  
<sup>9</sup> Théoph. Cont. pp. 431. 478: οἱ λεγόμενοι ἐν τῷ Ἰππικῷ δῆμοι κατέπεσον, οἱ ἀπ' ἐναντίας τοῦ βασιλικοῦ θρόνου ἐτύγγανον καὶ συνέτριψαν τὰ τε ὑποκάτωθεν βάρθρα καὶ τὰ στηθεῖα λεγόμενα. Cf. Léon Gramm. p. 325; Cédre. II, p. 319.  
<sup>10</sup> Proc., Bell. Pers. p. 128 (p. 132 Hauray).  
<sup>11</sup> Malalas p. 351.  
<sup>12</sup> Daremberg et Saglio 1, 2, 1188.  
<sup>13</sup> Cer. I, 68, p. 305 (II p. 113 Vogt).  
<sup>14</sup> Cer. I, 71, p. 358; cf. I, 70, p. 345 (II pp. 156. 146 Vogt), où l'on voit les miliciens des factions descendre de leurs dèmes sur le balcon, τὸ λογεῖον, et de là dans l'arène. Les dèmes étaient donc fort au-dessus du balcon qui longeait l'arène.

- <sup>15</sup> Cer. II, 20, p. 615.  
<sup>16</sup> J. Ebersolt, A propos du relief de Porphyrios. Revue Archéologique 4, 18, 1911, pp. 76—85.  
<sup>17</sup> Cer. II, 20, pp. 613—614.  
<sup>18</sup> Nicéas p. 733: τὸ πρὸς δυσμὰς ἄταν μέρος ἐπολλέλειπτο. Une variante donne: πρὸς δῆμον, ce qui pourrait tendre à prouver que les dèmes étaient bien sur le flanc ouest de l'Hippodrome.  
<sup>19</sup> Théoph. p. 682 (p. 471 de B.). Cet usage subsistait encore au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Cf. Cantac. II, p. 184.  
<sup>20</sup> Cer. I, 73, pp. 366. 368 (II pp. 165—166. 167 Vogt); I, 71, p. 357 (II p. 157 Vogt).  
<sup>21</sup> Cer. I, 69, p. 324; cf. I, 70, p. 344 (II pp. 129. 145—146 Vogt).  
<sup>22</sup> Cer. I, 68, p. 307; cf. I, 69, p. 316 (II pp. 115. 122—123 Vogt).  
<sup>23</sup> Cer. II, 10, p. 547.  
<sup>24</sup> De byzantino Hippodromo, p. 39.  
<sup>25</sup> Nicéas p. 865.  
<sup>26</sup> Dölger, Regesten, N<sup>o</sup> 1.255, octobre 1111.  
<sup>27</sup> De byzantino Hippodromo, p. 31.  
<sup>28</sup> Cer. II, 56, p. 807.  
<sup>29</sup> Cer. I, 68, p. 305 (II p. 113 Vogt).  
<sup>30</sup> Malalas p. 351.  
<sup>31</sup> Théoph. Simoc. p. 327 (pp. 296—297 de B.). Lors de la sédition Nika, 200 Verts armés vinrent offrir leurs services à Hypace. Cf. Théoph. p. 284 (p. 185 de B.).  
<sup>32</sup> Cer. I, 69, p. 312 (II p. 119 Vogt).  
<sup>33</sup> Théoph. Simoc. p. 327 (p. 297 de B.): εἰς δύο χρωμάτων ἐφέσεις τὰ τῶν Ῥωμαίων καταπέπτωκε πλήθη, ἐντεῦθεν μέγιστα κακά. Il est, toutefois, assez difficile d'admettre que le peuple entier soit entré dans les cadres des factions.  
<sup>34</sup> Preger 2, p. 182.  
<sup>35</sup> Cer. I, 68, p. 305 (II p. 113 Vogt).  
<sup>36</sup> Cer. II, 15, pp. 588—589.  
<sup>37</sup> Cer. I, 71, p. 355 (II p. 155 Vogt).



## 5. Les Factions\*

Les factions, τὰ μέρη<sup>1</sup>, οἱ δῆμοι<sup>2</sup>, à la fois sociétés de courses, associations politiques et garde civique, jouèrent à Byzance, au moins pendant les premiers siècles, un rôle considérable sans doute, mais dont il ne faut pas cependant exagérer l'importance.

Il n'y avait, en réalité, que deux factions, dont la rivalité troubla souvent la paix publique: les Bleus, οἱ Βένετοι, et les Verts, οἱ Πράσινοι. L'existence de ces deux factions est attestée par tous les historiens, Procope<sup>3</sup>, Malalas<sup>4</sup>, Théophylacte Simokatta<sup>5</sup>, Théophane<sup>6</sup>, le Livre des Cérémonies<sup>7</sup>.

Chaque faction était divisée en deux sections: La faction des Bleus comprenait les Bleus de Péra, ὁ περατικός δῆμος τῶν Βενέτων<sup>8</sup>, et les Bleus de la Ville, appelés aussi les Blancs, ἡ πολιτικὴ τοῦ μέρους τῶν Βενέτων<sup>9</sup>, τῆς πολιτικῆς τὸ μέρος τῶν Βενετῶν<sup>10</sup>, ὁ δῆμος τοῦ Λευκοῦ<sup>11</sup>, ὁ Λευκός<sup>12</sup>. La faction des Verts comprenait les Verts de Péra, ὁ περατικός δῆμος τῶν Πρασίνων<sup>13</sup>, et les Verts de la Ville ou Rouges, οἱ Πράσινοι τῆς πολιτικῆς<sup>14</sup>, τῆς πολιτικῆς τὸ μέρος τῶν Πρασίνων<sup>15</sup>, ὁ δῆμος τοῦ Ρουσίον<sup>16</sup>, ὁ Ρούσιος<sup>17</sup>. Les sections pératiques et urbaines des factions sont nettement distinguées par les textes<sup>18</sup>.

L'identité des Bleus de la Ville avec les Blancs et des Verts de la Ville avec les Rouges est hors de doute. Le Livre des Cérémonies, récapitulant les réceptions faites par les Bleus et les Verts de la Ville, les attribue aux Blancs et aux Rouges<sup>19</sup>. Le Livre des Cérémonies oppose, d'ailleurs, indifféremment aux Bleus et aux Verts de Péra, tantôt les Bleus et les Verts de la Ville<sup>20</sup>, tantôt les Blancs et les Rouges<sup>21</sup>.

Lorsque le Livre des Cérémonies oppose les Bleus et les Verts, sans autre indication, aux Blancs et aux Rouges<sup>22</sup>, les premiers sont les Bleus et les Verts de Péra. Le fait est certain, car, d'après le second texte, les Bleus en question sont associés avec le Domestique des Nouméra, remplaçant le Domestique des Scholes et les Verts en question sont associés avec le Domestique des Murs, remplaçant le Domestique des Excubiteurs. Or, on sait que les Bleus de Péra relevaient du Domestique des Scholes et les Verts de Péra du Domestique des Excubiteurs.

Lorsque le Livre des Cérémonies oppose les Bleus et les Verts de Péra aux Bleus et aux Verts, sans autre indication, ces derniers ne peuvent être que les

\* Ἐπετηρίς Ἐταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν 23, 1953, pp. 1—26.

Bleus et les Verts de la Ville, autrement dit, les Blancs et les Rouges. Dans les ballets de la cour, σάξιμον, on voit figurer, dans le troisième chœur de danse, le Domestique des Scholes avec les Bleus de Péra et dans le quatrième, le Domestique des Excubiteurs, avec les Verts de Péra: dans le cinquième chœur figurent les Bleus et dans le sixième les Verts<sup>23</sup>. Il paraît qu'avant le règne de Michel III (842—867), les factions urbaines, τὰ δύο μέρη τῆς πολιτικῆς Βενέτων καὶ Πρασίνων, n'étaient pas admises à figurer dans les ballets de la cour<sup>24</sup>.

Très souvent, d'ailleurs, le Livre des Cérémonies oppose simplement les Bleus aux Verts, sans spécifier la section, οἱ Βένετοι ... οἱ Πράσινοι<sup>25</sup>, τὸ μέρος τῶν Βενετῶν ... τὸ μέρος τῶν Πρασίνων<sup>26</sup>, οἱ τοῦ μέρους τῶν Βενετῶν ... οἱ Πράσινοι<sup>27</sup>. Très souvent aussi, le Livre des Cérémonies mentionne d'une façon générale les factions ou les deux factions: τὰ μέρη<sup>28</sup>, τὰ δύο μέρη<sup>29</sup>. Dans ce cas, il est très probable qu'il est question de l'ensemble des factions, autrement dit, des deux sections réunies de chacune des factions. Les historiens ne semblent pas, d'ailleurs, tenir compte de la division des factions en sections et opposent presque invariablement les Bleus et les Verts; ce n'est qu'exceptionnellement qu'ils font allusion aux Blancs et aux Rouges. La division en sections ne semble, du reste, avoir eu d'intérêt qu'au point de vue des courses, de l'organisation de la garde civique et de la participation des factions aux cérémonies de la cour.

*Les démarques.* Les démarques étaient les véritables chefs des factions; ils étaient nommés par l'empereur<sup>30</sup> et figuraient dans la hiérarchie des grands officiers de la Couronne<sup>31</sup>. Leur *officium* comprenait un certain nombre de fonctionnaires divers<sup>32</sup>. Il n'y avait que deux démarques: le démarque des Bleus, ὁ δήμαρχος τῶν Βενετῶν, et le démarque des Verts, ὁ δήμαρχος τῶν Πρασίνων<sup>33</sup>. Le démarque était le directeur politique de sa faction et il présidait à ses destinées et à son administration intérieure<sup>34</sup>. Le démarque était incontestablement le chef de la faction entière, composée de ses deux sections, qui obéissaient à la même direction et avaient une organisation commune<sup>35</sup>.

Entre les Bleus et les Blancs, d'une part, et entre les Verts et les Rouges, de l'autre, il n'y a pas simplement alliance, il y a union complète. Sans doute, à l'Hippodrome, les Bleus, les Blancs, les Verts et les Rouges avaient leurs tribunes spéciales, appelées *dèmes*, οἱ δῆμοι<sup>36</sup>. Les Bleus et les Verts étaient plus nombreux que les Blancs et les Rouges et ils occupaient des tribunes plus vastes: εἰς τοὺς δύο μεγάλους δῆμους τοῦ τε Βενετῶν καὶ τοῦ Πρασίνου<sup>37</sup>, οἱ τῶν μεγάλων δῆμων<sup>38</sup>. Les Blancs et les Rouges occupaient des tribunes plus petites: οἱ μικροὶ δῆμοι<sup>39</sup>. C'est peut-être pour cette raison que l'on désigne parfois les Bleus et les Verts sous l'appellation de « factions majeures » et les Blancs et les Rouges sous l'appellation de « factions mineures »<sup>40</sup>. Les sources, en tout cas, ne font aucune allusion à pareille distinction.

Les tribunes des Blancs et des Rouges se trouvaient entre les tribunes des Bleus et des Verts et constituaient ce que le Livre des Cérémonies appelle τὸ μεσόδημον<sup>41</sup>.

À l'Hippodrome, les Bleus, les Blancs, les Verts et les Rouges faisaient courir sous leurs couleurs respectives; leurs hénioques portaient l'écharpe distinctive,



*πανρία, σημεῖα*, de leurs sections, autrement dit, l'écharpe bleue, blanche, verte ou rouge<sup>42</sup>. Il est, du reste, possible, que l'écharpe des micropannites (*μικρὸν παννίον*) ou premiers cochers des Blancs et des Rouges ait été plus petite que celle des factionnaires ou premiers cochers des Bleus et des Verts. Entre Bleus et Blancs, d'ailleurs, les victoires étaient considérées comme communes; il en était de même entre Verts et Rouges<sup>43</sup>.

Les sections des Blancs et des Rouges ou Bleus et Verts de la Ville étaient considérées comme subalternes par rapport aux sections des Bleus et des Verts proprement dit ou Bleus et Verts de Péra. Ces derniers sont toujours mentionnés en premier lieu, avant les Blancs et les Rouges<sup>44</sup>.

Pour l'ensemble des factions Bleue et Verte, la couleur distinctive était le Bleu et le Vert; les couleurs blanche et rouge ne semblent avoir été en usage que pour les courses. Les démarques des Bleus et des Verts portaient la chlamyde bleue ou verte, alors même qu'ils se trouvaient à la tête des Bleus ou des Verts de la Ville, autrement dit, des Blancs ou des Rouges pour les réceptions aux stations, attestant par là l'unité des factions sous une même couleur<sup>45</sup>.

Lors de sa nomination, le démarque des Bleus revêtait la chlamyde bleue et pourpre et le démarque des Verts la chlamyde verte et pourpre<sup>46</sup>. Quant aux Domestique des Scholes et au Domestique des Excubiteurs, qui commandaient respectivement les Bleus et les Verts de Péra, en tant que formations militaires<sup>47</sup>, lorsqu'ils faisaient fonction de démocrates, autrement dit de chefs des factions Bleue et Verte de Péra, ils portaient la chlamyde bleue tissée d'or ou verte tissée également d'or, *χλαμίδιον Βένετον χρυσοῦφαντον*<sup>48</sup>. Lorsque les Domestiques des Nouméra et des Murs, remplaçant les Domestiques des Scholes et des Excubiteurs, siégeaient dans les tribunes des factions majeures, ils portaient également la chlamyde bleue et or ou verte et or<sup>49</sup>.

Dans les ballets de la Cour, auxquels les factions prenaient part, on voit figurer dans le 1<sup>er</sup> chœur de danses: le Domestique des Scholes, le Domestique des Nouméra, le démarque des Bleus avec sa faction, ainsi que les tribuns et les vicaires, ces derniers faisant partie de l'officium du Domestique des Nouméra<sup>50</sup>. Les tribuns et vicaires portaient, à cette occasion, un costume bleu et blanc, à passementeries d'or. Dans le 2<sup>e</sup> chœur de danses figuraient: le Domestique des Excubiteurs, le Domestique des Murs, le démarque des Verts avec sa faction, ainsi que les tribuns et les vicaires, ces derniers faisant partie de l'officium du Domestique des Murs<sup>51</sup>. Les tribuns et vicaires portaient à cette occasion un costume vert et rouge, à passementeries d'or<sup>52</sup>.

Il y a lieu de noter que le Domestique des Scholes et le Domestique des Nouméra avec ses officiers sont associés avec le démarque des Bleus et sa faction, ce qui est naturel, car le Domestique des Scholes et, à son défaut, le Domestique des Nouméra, avaient le commandement des Bleus de Péra. Quant au Domestique des Excubiteurs et au Domestique des Murs avec ses officiers, ils étaient associés avec le démarque des Verts et sa faction, pour la même raison. Le costume des tribuns et des vicaires rappelait les couleurs des deux sections des factions.

*Les factions, garde civique.* A la haute époque, il existait déjà, semble-t-il, une milice urbaine *ὁ τῆς πόλεως στρατός*, chargée, en l'absence de l'armée régulière, de défendre la capitale. Il est probable que cette milice était recrutée parmi les factions<sup>53</sup>. En tout cas, les factions formaient une sorte de garde civique, à laquelle les empereurs firent plus d'une fois appel pour la défense de Constantinople. Lors d'une attaque des Avars, l'empereur Maurice (582—602), s'étant porté avec son armée jusqu'aux Longs Murs, confia aux factions la défense de la capitale: *οἱ δῆμοι τὴν πόλιν ἐφύλαττον*<sup>54</sup>. De même, lorsque Maurice fut attaqué par Phokas, en 602, il fit appeler Serge, le démarque des Verts, et Cosmas, le démarque des Bleus, et il chargea les factions de la défense des murs de Théodose. Serge déclara avoir à sa disposition 1.500 miliciens, alors que Cosmas n'en avait que 900<sup>55</sup>. Ces miliciens, *οἱ δημόται*, s'empressèrent, d'ailleurs, d'abandonner leur poste<sup>56</sup>.

A l'approche d'Héraclius, en 610, Phokas fit lui aussi appel aux factions pour la défense de la capitale; mais les factions, au lieu de combattre, acclamèrent Héraclius<sup>57</sup>. De même, lorsque les Avars assiégèrent Byzance, en l'absence d'Héraclius et de l'armée, la ville fut défendue par ses habitants, *οἱ τῆς πόλεως*<sup>58</sup>. Il est à peu près certain que les factions contribuèrent pour une large part à la résistance.

Au XI<sup>e</sup> siècle encore, l'existence d'une milice urbaine, recrutée vraisemblablement, au moins en partie, dans les factions, semble résulter de divers textes. En effet, lors de la révolte de Tornikios, comme la ville était démunie de troupes régulières, Constantin IX Monomaque (1042—1054) pour garder les remparts, réunit en toute hâte tous les soldats qu'il put trouver et leur adjoignit la milice urbaine, *ὄχλος δημοτικός*<sup>59</sup>. De même, pour défendre sa capitale assiégée par Alexis Comnène, Nicéphore III Botaniatè (1078—1081) semble avoir fait appel aux factions et à la population: *πληθὺς δημοτίδος*<sup>60</sup>. Enfin, Michel Attaleiates fait également allusion aux *στρατιωτικὰ καὶ δημοτικὰ συντάγματα*<sup>61</sup>. Sous ces diverses appellations, il est probable que l'on entendait désigner la milice des factions.

Cette milice de valeur militaire médiocre, souvent turbulente et indisciplinée, toujours besogneuse et demanderesse, se pliait, d'ailleurs, sans répugnance au service facile que l'on exigeait d'elle; elle ne marchandait pas aux souverains les louanges hyperboliques et les acclamations bruyantes, quitte à manifester brutalement à l'Hippodrome, son véritable domaine, ses exigences et ses revendications.

Les empereurs s'appuyaient sur l'une ou l'autre faction, suivant les circonstances, mais généralement c'étaient les Bleus qui avaient la faveur impériale et en abusaient même. Favorable aux Bleus, l'empereur devenait fatalement suspect aux Verts et inversement. Rares furent les souverains qui réussirent à maintenir la balance égale entre les deux factions rivales. Dans l'histoire byzantine, presque toujours les Bleus représentent le loyalisme et les Verts l'opposition. En tant que faction favorisée, les Bleus, entre autres avantages d'ordre politique, avaient le privilège de saluer les premiers l'empereur à l'Hippodrome et de posséder un plus grand nombre de stations échelonnées le long de la voie publique,



ce qui leur procurait la satisfaction d'acclamer le souverain plus souvent que leurs rivaux, les Verts.

Aussi, lorsqu'un empereur montait sur le trône, le principal souci des factions était de savoir à qui le nouveau maître accorderait ses préférences. Par suite, les historiens notent avec soin les sentiments du nouvel empereur sur cette grave question, d'où dépendait parfois l'orientation politique de tout un règne. Théodose II fut favorable aux Verts<sup>62</sup>, Marcien pencha pour les Bleus<sup>63</sup>, Zénon s'appuya sur les Verts<sup>64</sup>, Anastase témoigna sa bienveillance aux Rouges<sup>65</sup> et par conséquent aux Verts. L'extrême partialité de Justinien et de Théodora pour les Bleus, habilement dissimulée cependant, est attestée par tous les historiens et fut une cause déterminante de la révolte Nika<sup>66</sup>. Cette espèce de préséance, accordée à une faction, est désignée par le Livre des Cérémonies sous le nom de *προτίμησις*<sup>67</sup>. D'ailleurs, le Livre des Cérémonies règle invariablement l'ordre des cérémonies officielles, comme si les Bleus avaient toujours la préséance.

Les factions pouvaient encore, à l'occasion, être employées à des travaux d'utilité publique. D'après la tradition, ce furent les factions, dont les miliciens étaient au nombre de 8.000, qui, sous la direction de leurs démarques, Magdala pour les Bleus et Charisios pour les Verts, construisirent le mur de Théodose<sup>68</sup>.

Uspenskij<sup>69</sup> pense que les factions constituaient un groupement administratif et militaire de la population de Constantinople. Mais divers textes opposent nettement les factions aux citoyens: *τοῖς τε πολίταις καὶ τοῖς ἐκ τῶν χρωμάτων δημόταις*<sup>70</sup>, ἀπὸ τῶν ταγμάτων ν', ἀπὸ δὲ τῶν δύο μερῶν τῶν δημοτῶν ἀνὰ ν', καὶ ἀπὸ τῶν πολιτῶν ν'<sup>71</sup>, τοὺς τε πολίτας καὶ τὸν δῆμον<sup>72</sup>, τὰ μέρη καὶ οἱ τῆς πόλεως καὶ τὰ στρατεύματα<sup>73</sup>, τὰ μέρη καὶ πᾶς ὁ λαός<sup>74</sup>.

Les miliciens des factions sont constamment désignés par le Livre des Cérémonies et les divers historiens sous le nom de *οἱ δημόται*<sup>75</sup>, sans que l'on puisse savoir de façon certaine, s'il s'agit de tous les membres de la faction ou seulement de ceux qui figuraient sur les rôles de la garde civique. Dans un texte, le Livre des Cérémonies oppose aux *δημόται* les *φυλῆται*, ὁ δῆμαρχος μετὰ ὀλίγων δημοτῶν καὶ τῶν λοιπῶν φυλητῶν<sup>76</sup>. Ces derniers pouvaient être ou de simples partisans ou des membres de la faction non inscrits à la garde civique, soit à cause de leur âge, soit pour toute autre raison. Les miliciens des factions paraissent avoir été de piètres soldats, la plupart du temps disposés à lâcher pied devant l'ennemi; par contre, ils excellaient dans les combats de rues et les émeutes, comme ils le prouvèrent au cours de la sédition Nika, en 532.

Le principal rôle des miliciens des factions consistait à fournir des piquets d'honneur, chargés d'accueillir et de saluer l'empereur en diverses stations, soit à l'intérieur du Grand Palais, soit sur la voie publique, et de l'escorter dans ses promenades à travers la capitale. Les Bleus et les Verts de Péra, les Bleus et les Verts de la Ville, autrement dit, les Blancs et les Rouges, assuraient ce service tout de parade, sur lequel le Livre des Cérémonies fournit des détails précieux.

En tant que formations militaires, les factions avaient été rattachées, à une époque difficile à préciser, aux deux grands corps de l'armée impériale: le tagme

des Scholes et le tagme des Excubiteurs. Les Bleus de Péra se trouvaient ainsi placés sous les ordres du Domestique des Scholes, qui prenait, à cette occasion, le titre de démocrate des Bleus, ὁ δημοκράτης τῶν Βενέτων, ἤγουν ὁ δομέστικος τῶν Σχολῶν<sup>77</sup>. Les Verts de Péra obéissaient, de leur côté, au Domestique des Excubiteurs, qui prenait, à cette occasion, le titre de démocrate des Verts, ὁ δημοκράτης τῶν Πρασίνων, ἤγουν ὁ δομέστικος τῶν Ἐκσκουβίτων<sup>78</sup>. En l'absence des Domestiques des Scholes et des Excubiteurs, le commandement des Bleus et des Verts de Péra passait, sans doute, aux Domestiques des Nouméra et des Murs, leurs suppléants habituels<sup>79</sup>. Quant aux Bleus et aux Verts de la Ville, autrement dit les Blancs et les Rouges, ils étaient commandés par leurs démarques respectifs fonctionnant comme chefs militaires.

Pour les réceptions aux stations, on voit, en effet, toujours les démarques à la tête des Blancs et des Rouges<sup>80</sup>: ὁ δῆμαρχος τῶν Βενέτων μετὰ τοῦ δήμου τοῦ λευκοῦ et ὁ δῆμαρχος τῶν Πρασίνων μετὰ τοῦ δήμου τοῦ Ρουσίου. Le Livre des Cérémonies oppose les *δημοκράται τῶν περατικῶν δήμων* aux *δήμαρχοι τῆς πολιτικῆς*<sup>81</sup>.

En principe, les membres des factions n'étaient pas armés. Sous le règne de Justinien I, où la licence des factions se donna libre cours, Bleus et Verts se risquaient bien à sortir la nuit tout armés, mais, pendant le jour, ils dissimulaient leurs armes sous leurs vêtements<sup>82</sup>. Il est toutefois probable que les membres des factions enrôlés dans la milice urbaine étaient autorisés à porter des armes, lorsqu'ils étaient de service. Pendant la sédition Nika, en 532, deux cents jeunes Verts, armés et revêtus de la cuirasse, vinrent, en effet, offrir leur aide au prétendant Hypace<sup>83</sup>.

Au X<sup>e</sup> siècle et antérieurement, les miliciens des factions, qui formaient les piquets d'honneur, étaient-ils armés? Le Livre des Cérémonies est muet sur ce point, mais un passage de Liutprand<sup>84</sup> permet de pencher pour l'affirmative. Liutprand écrit, en effet: « *Negotiatorum multitudo copiosa, ignobiliumque personarum, ea solennitate collecta ad susceptionem et laudem Nicephori, a palatio usque ad Sanctam Sophiam, quasi pro muris viae margines tenuit, clipeolis tenuibus et spiculis vilibus dedecorata* ». Il paraît, d'après Liutprand, que la majeure partie de cette troupe était pieds nus. En tout cas, les acclamations poussées par les miliciens sur le passage de l'empereur, correspondent exactement aux acclamations traditionnelles des factions.

*Cérémonial des réceptions aux stations.* Lorsque l'empereur sortait processionnellement du Grand Palais, les démarques étaient prévenus d'avance, afin de pouvoir prendre leurs dispositions<sup>85</sup>. Les factions devaient, en effet, fournir des piquets de miliciens pour recevoir l'empereur aux stations déterminées. Ces stations s'appelaient *τόποι*<sup>86</sup>, ou *στάσεις*<sup>87</sup>. Les réceptions étaient dites *δοχαί*<sup>88</sup>.

Les réceptions étaient faites, selon les stations, soit par les Bleus de Péra, placés sous les ordres du Domestique des Scholes, qualifié de démocrate des Bleus, soit par les Verts de Péra, placés sous les ordres du Domestique des Excubiteurs, qualifié de démocrate des Verts, soit par les Bleus de la Ville ou Blancs, sous les



ordres du démarque des Bleus, soit par les Verts de la Ville ou Rouges, sous les ordres du démarque des Verts<sup>89</sup>. Les démarques étaient assistés par les vice-démarques<sup>90</sup>, δευτερεύων.

Le cérémonial de la réception variait selon les circonstances. En règle générale, les hérauts ou crieurs des factions, οἱ κράκται, lorsque l'empereur approchait de la station, entonnaient une cantate en son honneur; l'empereur venait alors se placer à l'endroit qu'il devait occuper et la réception commençait. Les hérauts récitaient les litanies que la foule des miliciens répétait à plusieurs reprises, en les entrecoupant d'acclamations; on terminait par le polychronion traditionnel<sup>91</sup>.

Pendant que les hérauts récitaient leurs litanies, les chefs des factions, démocrates ou démarques, se tenaient les bras croisés; lorsque les miliciens des factions répétaient les litanies, les chefs des factions bénissaient l'empereur d'un triple signe de croix avec un pli de leurs chlamydes<sup>92</sup>.

12 Les litanies, τὰ ἄκτα<sup>93</sup>, ou αἱ ἀκτολογίαὶ<sup>94</sup>, ou encore αἱ εὐφημιαὶ<sup>95</sup>, ou enfin τὰ τῆς εὐφημίας ἄκτα<sup>96</sup>, les litanies consistaient en versets de cantiques pieux appropriés à la fête du jour, accompagnés de souhaits pour l'empereur et sa famille<sup>97</sup>. Souvent, au cours des réceptions, les orgues se faisaient entendre<sup>98</sup>. Les litanies se récitaient pendant la réception à la station même. Après la réception, l'empereur s'éloignait, précédé des miliciens de la faction, jusqu'à la station suivante. Pendant le trajet, les miliciens chantaient des cantates sur des rythmes divers: Ἀποκινεῖ ὁ βασιλεύς, αὐτοὶ δὲ οἱ τοῦ μέρους προπορεύονται ἔμπροσθεν τοῦ βασιλέως, λέγοντες δρομικά, εἰ δὲ κελεύει ὁ βασιλεὺς καὶ ἀπελατικά<sup>99</sup>. "Ἐκαστον μέρος ἐν ἐκάστη αὐτῶν δοχῇ λέγει τὰ κατὰ συνήθειαν ἄκτα, ἐν δὲ τῇ προπομπῇ λέγει ἔμπροσθεν δρομικά, εἰ τύχη ἀπὸ κελεύσεως λέγει καὶ ἀπελατικούς<sup>100</sup>.

*Remise de placet.* Au cours de la réception, les chefs des factions, démocrates et démarques, remettaient à l'empereur un placet, τὸ λιβελλάριον. La cérémonie de la remise du placet avait lieu ainsi: les démocrates ou les démarques étaient amenés en présence de l'empereur par le maître des cérémonies et remettaient leur placet à l'empereur, qui le passait à son préposé, lequel le confiait à un chambellan<sup>101</sup>. Lorsque l'empereur était à cheval, le chef de la faction, avant de remettre son placet, baisait le pied du souverain<sup>102</sup>.

13 Les démocrates des deux sections pératiques, Bleus et Verts de Péra, et les démarques des deux sections urbaines, Blancs et Rouges, remettaient chacun un seul placet, lors de leur première réception, à l'aller<sup>103</sup>. Au retour, il n'y avait pas de remise de placets dans les stations<sup>104</sup>. Toutefois, s'il n'y avait pas eu de réception à l'aller, les placets étaient remis à l'empereur, au retour<sup>105</sup>. En certaines circonstances, les chefs des factions, lors de réceptions, offraient à l'empereur des gerbes de fleurs et des bouquets<sup>106</sup>.

Les hauts dignitaires, lors de leur promotion, étaient également reçus par les factions en diverses stations, et recevaient eux aussi des placets<sup>107</sup>.

Que contenaient les placets remis à l'empereur, au nom des factions? Nous l'ignorons. C'était, sans doute, des formules de loyalisme, des vœux; peut-être aussi quelque humble suppliche ou quelques timides doléances.

« Bénédiction ». Au cours des réceptions, les chefs des factions, à la demande des miliciens, faisaient sur l'empereur un signe de la croix, κατασφραγίζει τοὺς croix sur l'empereur avec un pli de sa chlamyde, généralement par trois fois<sup>108</sup>. Généralement, c'étaient les démocrates et les démarques qui signaient l'empereur, lors des réceptions; en d'autres circonstances, c'étaient les miliciens de la faction qui accomplissaient ce rite. Ainsi, l'on voit les factions, lorsque l'empereur passe devant leurs stations, se contenter de l'acclamer, ἐπεύχονται, et de le signer, sans réciter de litanies, κατασφραγίζοντες, μηδὲν ἀκτολογοῦντες. Dans ce cas, les litanies, semble-t-il, étaient remplacées par des poésies récitées par les notaires et les maistorés des factions<sup>110</sup>. Parfois, du reste, les factions se contentaient de signer de leur station l'empereur, sans autres formalités<sup>111</sup>.

*Réceptions fixes et ambulatoires.* Certains jours, les factions ne faisaient pas de réceptions, mais, aux stations où les réceptions avaient lieu d'après la coutume, se tenait un représentant de la faction, le notaire ou le maistor. Ces personnages accueillait l'empereur avec des paroles appropriées à la fête, prononcées en latin, ῥωμαϊζουσι, et l'escortaient jusqu'à la station suivante, en récitant des poésies<sup>112</sup>. 14

Les notaires et les maistorés faisaient partie de l'officium des démarques; on les voit ici représenter à la fois la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> sections de leurs factions respectives aux diverses stations, preuve nouvelle de l'unité des factions, malgré leur division en sections.

D'ordinaire, l'empereur s'arrêtait pendant que se déroulait la cérémonie de la réception, ἵσταμένων τῶν βασιλέων<sup>113</sup>. Parfois aussi, l'empereur passait sans s'arrêter devant la station et les miliciens récitaient leurs litanies à son passage, ou, plus probablement, l'escortaient en récitant leurs litanies<sup>114</sup>. Sur la voie publique, l'empereur s'arrêtait aux diverses stations pour recevoir le placet et écouter les litanies. Puis, il continuait sa route, précédé par les miliciens qui venaient de faire la réception, jusqu'à la station suivante<sup>115</sup>.

*Réceptions et piquets d'honneur; leur nombre.* Certains itinéraires étaient jalonnés par de nombreuses stations. Dans le trajet du Grand Palais à St. Mokios, l'empereur devait s'arrêter à 17 stations pour y recevoir les hommages des factions. Les Bleus de Péra faisaient 3 réceptions, les Verts de Péra 2, les Blancs ou Bleus de la Ville 7, les Rouges ou Verts de la Ville 5. Ces chiffres, qui paraissent exacts, ne correspondent pas avec les chiffres donnés dans le corps du chapitre, où, sur les 17 réceptions, 3 sont attribuées aux Bleus de Péra, 3 aux Verts de Péra, 5 aux Bleus de la Ville et 6 aux Verts de la Ville. Il y a certainement erreur dans l'attribution des stations, car, d'une manière générale, les Bleus de Péra et de la Ville faisaient un plus grand nombre de réceptions que les Verts de Péra et de la Ville<sup>116</sup>. 15

Les factions devaient-elles fournir autant de piquets d'honneur qu'il y avait de stations sur l'itinéraire suivi par l'empereur? Le Livre des Cérémonies ne permet pas de résoudre la question. Il est certain que les démocrates et les démarques



accompagnaient l'empereur sur tout le trajet et se détachaient du cortège pour présider la réception, aux stations qui leur étaient assignées, comme on le voit par le chapitre 8: *ὑποστρεφόμενος ὁ δήμαρχος... μετὰ τοῦ δήμου... ποιεῖ ἐκεῖσε δοχὴν*<sup>117</sup>.

Il est possible que chaque faction n'ait eu à fournir que deux piquets d'honneur, un pour la section pératique et un pour la section urbaine. Après sa première réception, chaque piquet se serait joint au cortège, pour faire les réceptions suivantes aux diverses stations où il devait les faire. On peut également admettre qu'à chaque station se trouvait un piquet d'honneur qui se joignait à ceux de sa section pour accomplir d'autres réceptions. Peut-être même le piquet d'honneur, après sa réception, accompagnait-il l'empereur jusqu'à la station suivante, puis, ayant terminé sa mission, s'éloignait.

En somme, pour ce qui est du trajet du Grand Palais à St. Mokios, les factions, suivant les diverses hypothèses, auraient eu à fournir soit quatre piquets seulement, soit dix-sept, ce qui semble pour celles une lourde obligation. Les termes, dont se sert le rédacteur du chapitre 8, *ὑποστρεφόμενος ὁ δήμαρχος... μετὰ τοῦ δήμου*, permettraient de conclure qu'il n'y avait pas de piquet d'honneur à chaque station, mais qu'après sa première réception, le piquet se joignait au cortège impérial, dont il se détachait ensuite pour faire d'autres réceptions aux stations assignées à sa section.

Après la réception aux Lampes, en l'honneur du Préfet de la Ville, les Bleus escortaient le Préfet jusqu'à la station des Verts, dans les Scholes (les Saints Apôtres)<sup>118</sup>. Il est très vraisemblable qu'il en était de même, lors des réceptions en l'honneur de l'empereur.

*Droit de propriété des factions sur les stations.* Les factions avaient à l'intérieur du Grand Palais trois stations: Les Lampes, au Tribunal, les Saints Apôtres, dans les Scholes et la Chalcè, vestibule d'entrée du Grand Palais. En dehors du Grand Palais, les factions avaient de nombreuses stations, échelonnées le long des grandes voies publiques.

16 Il est une règle absolue: *chaque station est la propriété d'une faction*, qui l'occupe en vertu d'un droit fondé sur la tradition et irrévocable. La préférence, que tel empereur manifeste pour telle faction, ne peut aller jusqu'à attribuer à la faction favorisée une station que la tradition a donnée à la faction rivale. Un fait historique confirme cette règle. Au début du règne de Phokas (602—610), une violente dispute s'éleva entre les Bleus et les Verts, à propos d'une station<sup>119</sup>. Les Verts, grâce à l'appui desquels Phokas était parvenu au trône, prétendaient occuper la station dite Ampélion, *ἐν τῷ λεγομένῳ Ἀμπελίῳ*, située dans la cour du Grand Palais, *προαύλιον δὲ τοῦτο τῆς βασιλέως οἰκίας*, pour y acclamer la nouvelle impératrice. Les Bleus s'y opposaient, jugeant cette prétention contraire à la tradition et inouïe, *ἄηθες καὶ ξένον*.

La discussion dégénéra en tumulte qu'on eut grand peine à apaiser. Cosmas, démarque des Bleus, défendit violemment les droits de sa faction et les Bleus exaspérés allèrent jusqu'à crier ces paroles séditieuses: « Prends garde, Maurice n'est pas mort! »<sup>120</sup>. Les expressions dont se servent les historiens, *διὰ τόπους, ἐν*

*οἷς ἴσταντο* (Zonaras), *διὰ στάσεις τόπων* (Théophane), *περὶ προτιμήσεως τόπου* (Cédrène), sont significatives. La contestation porte sur le droit d'occuper l'une des stations du Grand Palais. La station en litige est évidemment celle où les factions acclamaient les souverains en premier lieu. Il s'agit donc de la station dite des Lampes, *οἱ Λύχνοι*, située au Tribunal, grande cour d'entrée du Grand Palais. Aussi, le mot *ἀμπέλιον* semble-t-il être une déformation du mot *ἄμπουλον* ou encore *ἄμπουλα*, qui signifie lampe<sup>121</sup>.

En résumé, les Verts, forts de l'appui de Phokas, voulaient recevoir les premiers l'impératrice et déposséder les Bleus de la station des Lampes. Les Bleus refusaient de subir une véritable expropriation et protestaient au nom de la tradition. Sans doute, à l'appui de leur prétention, les Verts pouvaient soutenir que la faction en faveur avait le privilège d'acclamer la première les souverains. A l'Hippodrome, ce privilège est consacré par le Livre des Cérémonies<sup>122</sup>. Il est vraisemblable que ce privilège était également observé dans les cérémonies officielles. Mais ce privilège ne pouvait prévaloir contre le droit de propriété que les factions avaient sur les stations, en vertu d'une tradition immémoriale.

Ce droit de propriété, confirmé par de nombreux passages du Livre des Cérémonies<sup>123</sup>, s'explique aisément. Chaque faction, en effet, devait savoir d'avance quelle station elle devait tenir pour y accueillir l'empereur. Il était impossible, lors des fréquentes sorties du souverain, d'indiquer alors à chaque faction à quelle station elle devait se rassembler. La répartition des stations entre les quatre factions aurait été un sujet de continuelles disputes.

Dans tous les itinéraires, on constate qu'un grand nombre de stations sont invariablement occupées par la même faction, et le plus souvent par la même faction. Au Grand Palais, la réception des Lampes était toujours faite, en principe, par les Bleus de Péra avec le démocrate des Bleus ou Domestique des Scholes<sup>124</sup>. L'identité de la 5<sup>e</sup> Schole avec la station des Lampes ne peut faire de doute, étant donné le personnel chargé de la réception. Cette identité se justifie, au reste, par plusieurs arguments.

D'après le chapitre 23 du Livre I, la station dite de la 5<sup>e</sup> Schole est la première; or, la première station, où l'empereur était reçu par les factions, au Grand Palais, était la station des Lampes<sup>125</sup>.

D'après le chapitre 23, l'empereur, à la 5<sup>e</sup> Schole, allume des cierges devant la croix; or, d'après le chapitre I, l'empereur allume également des cierges aux Lampes devant la croix<sup>126</sup>.

Le chapitre 23 traite de la procession de Noël; or, cette procession se déroulait d'après l'itinéraire décrit au chapitre I, comme l'indique le rédacteur du chapitre I<sup>127</sup>.

D'après le chapitre 23, c'est de la Rotonde, *τὸ στρογγύλον*, située dans les Scholes, que l'empereur se rend à la 5<sup>e</sup> Schole<sup>128</sup>. Or, dans l'itinéraire-type du chapitre I<sup>129</sup>, c'est de la coupole à 8 colonnes, *ὀκτακίονος θόλος*, dite encore I<sup>ère</sup> Schole ou Vieille Monnaie, que l'empereur se rend aux Lampes, dans le Tribunal. L'identité de la coupole à 8 colonnes avec la Rotonde est certaine<sup>130</sup>.



L'itinéraire du chapitre 23 est écourté et doit être complété par l'itinéraire-type du chapitre I. Au chapitre 23, seule la réception à la 5<sup>e</sup> Schole, autrement dit, aux Lampes, est indiquée de façon spéciale; le rédacteur se contente de dire que les autres réceptions ont lieu avec le même cérémonial, sans spécifier les stations<sup>131</sup>.

L'itinéraire, suivi par l'empereur pour sortir du Grand Palais, d'après le chapitre 23, est exactement le même que celui du chapitre I. D'après le chapitre 23 l'empereur, après ses dévotions dans la Rotonde, située dans les Scholes (région des Courtines), traverse les Scholes pour se rendre à la 5<sup>e</sup> Schole, où il reçoit les hommages des Bleus de Péra et du Domestique des Scholes, leur chef; de là, il passe par les Scholes, pour sortir par la grande porte de la Chalçè.

D'après le chapitre I, l'empereur, après ses dévotions dans la coupole à 8 colonnes (I<sup>ère</sup> Schole, Vieille Monnaie, Rotonde), traverse à nouveau le tricline des Excubiteurs, pour gagner la station des Lampes, au Tribunal, d'où il se rend dans les Scholes aux Saints-Apôtres, station des Verts de Péra, sous les ordres du Domestique des Excubiteurs. Au chapitre 23, l'itinéraire est écourté et jalonné simplement par quelques points de repère. La traversée du tricline des Excubiteurs est sous-entendue, de même que celle du Tribunal et de la Chalçè. Les stations des Saints-Apôtres et de la Chalçè ne sont pas signalées. Toutefois, le rédacteur du chapitre 23 rappelle que le démocrate des Verts et les deux démarques président aux réceptions d'usage. Or, dans les itinéraires du Grand Palais à l'Horologion de Ste-Sophie, le démocrate des Verts ou Domestique des Excubiteurs faisait sa réception aux Saints-Apôtres, dans les Scholes. L'empereur a donc nécessairement passé par la station des Saints-Apôtres et il ne pouvait gagner cette station qu'après avoir passé par la station des Lampes, au Tribunal. La réception dans la 5<sup>e</sup> Schole ne peut donc être autre que la station des Lampes. Ebersolt<sup>132</sup> pense que l'itinéraire du chapitre 23 diffère de celui du chapitre I, ce qui est très contestable.

La réception aux Lampes, dans le Tribunal, est faite par le Domestique (des Scholes), *μετὰ τοῦ περατικοῦ αὐτοῦ δήμου τοῦ Λευκοῦ*<sup>133</sup>. L'erreur est évidente. Il n'existait pas de faction Blanche pératique; la faction Blanche était une faction urbaine. Aussi faut-il lire: *μετὰ τοῦ περατικοῦ αὐτοῦ δήμου τῶν Βενέτων*, et corriger ainsi Vogt<sup>134</sup>.

La réception aux Saints-Apôtres, dans les Scholes, est toujours faite par les Verts de Péra, avec le démocrate des Verts ou Domestique des Excubiteurs<sup>135</sup>. Aussi est-ce par erreur que le démocrate des Verts ou Domestique des Excubiteurs est associé avec la faction pératique Rouge<sup>136</sup>. Il faut donc lire: *μετὰ τοῦ περατικοῦ αὐτοῦ δήμου τῶν Πρασίνων*.

La réception dans la Chalçè est toujours faite par les Bleus de Péra avec le démocrate des Bleus ou Domestique des Scholes<sup>137</sup>. C'est donc par erreur que le démocrate des Bleus ou Domestique des Scholes est associé avec la faction pératique Blanche<sup>138</sup>. Il faut lire: *μετὰ τοῦ περατικοῦ αὐτοῦ δήμου τῶν Βενέτων*. Un peu plus loin<sup>139</sup>, la réception dans la Chalçè est faite par la faction pératique des Bleus, évidemment avec le Domestique des Scholes. Enfin, un peu plus loin encore<sup>140</sup>, la réception dans

la Chalçè est faite par le démocrate des Bleus ou Domestique des Scholes, avec sa faction pératique des Bleus.

La réception *en dehors du cancel de la Chalçè* ou en dehors de la Chalçè est toujours faite par le démarque des Bleus avec la faction Blanche, à l'aller<sup>141</sup>. Toutefois, au retour, la réception au cancel de la Chalçè était faite par le démocrate des Bleus ou Domestique des Scholes, avec la faction pératique des Bleus<sup>142</sup>. On a ici l'exemple d'une station occupée, selon les circonstances, par l'une ou par l'autre des sections de la même faction. Le fait n'a rien d'anormal, car la station appartenait à la faction tout entière et n'était pas la propriété exclusive de l'une des sections.

La réception à la *Porte de Fer* ou Petite Porte de la Chalçè est faite par la faction Rouge avec le démarque des Verts<sup>143</sup>. Au chapitre 22, la réception est faite par la faction des Verts<sup>144</sup>. Il s'agit très certainement des Verts de la Ville ou Rouges. Et au chapitre 2, la réception à la Porte de Fer est faite avec le démarque des Verts, *μετὰ τοῦ δήμου τοῦ Λευκοῦ*<sup>145</sup>. L'erreur est certaine. Le démarque des Verts commandait la faction Rouge, alors que la faction Blanche relevait du démarque des Bleus.

La réception à l'Horologion de Ste Sophie est faite par la faction des Bleus avec la faction Blanche<sup>146</sup>. Au chapitre 9, la réception à l'Horologion est faite par la faction des Bleus avec le démarque<sup>147</sup>. Il s'agit évidemment des Bleus de la Ville ou Blancs, qui relevaient du démarque des Bleus.

La réception au Puits Sacré est faite par le démarque des Bleus avec la faction Blanche<sup>148</sup>. De même, au chapitre I, 1, p. 19, la réception au Puits Sacré est faite par la faction des Bleus avec son démarque. Il s'agit évidemment des Bleus de la Ville ou Blancs, qui relevaient du démarque des Bleus. Il en est de même, au chapitre 23: au Puits Sacré la réception est faite par la faction des Bleus avec son démarque. Il s'agit évidemment des Bleus de la Ville ou Blancs<sup>149</sup>.

La réception au Milion est constamment faite par les Blancs avec le démocrate des Bleus<sup>150</sup>.

La réception au Prétoire est constamment faite par la faction Blanche avec le démarque des Bleus<sup>151</sup>.

La réception aux Artopolia est toujours faite par les Rouges ou Verts de la Ville, avec le démarque des Verts; parfois, la présence du démarque n'est pas mentionnée, mais d'après le cérémonial, il devait présider à la réception<sup>152</sup>.

Ces exemples, qui portent sur les trois grandes stations des factions à l'intérieur du Grand Palais et sur diverses stations importantes, échelonnées sur la voie publique, sont significatifs.

La même station, on le voit, est toujours tenue par la même faction et même généralement par la même section de faction. Dans ces conditions, il est permis de généraliser et d'affirmer que chaque station était la propriété d'une faction et ne devait jamais être occupée par la faction rivale. Sans doute, en comparant les divers itinéraires décrits dans le Livre des Cérémonies, on trouve parfois la même station attribuée à deux factions différentes, mais le manuscrit du Livre des Céré-



monies est très déficient. Dans l'énumération des stations on peut relever de nombreuses omissions ou interversions, entraînant naturellement des erreurs dans l'attribution des stations aux factions. Nous signalerons ces erreurs à l'occasion.

Nous avons vu que chaque station était la propriété d'une faction; il faut ajouter que la station appartenait à la faction entière, sans distinction de section. Sans doute, on l'a vu, la même station était en général tenue par la même section, Bleus de Péra ou de la Ville ou Blancs, Verts de Péra ou de la Ville ou Rouges, mais il n'en était pas toujours ainsi.

Les réceptions en l'honneur du nouveau Préfet sont faites aux Lampes par les Bleus, et dans les Scholes (Saints-Apôtres) par les Verts. Ce sont les démarques qui président la réception et remettent au nouveau fonctionnaire les placets d'usage<sup>153</sup>. Les réceptions en l'honneur des nouveaux patrices, sont faites aux Saints-Apôtres dans les Scholes par les Verts, et dans la Chalcè par les Bleus. Ce sont les démarques qui président également les réceptions et remettent les placets d'usage<sup>154</sup>.

Les Bleus et les Verts, se trouvant sous les ordres de leurs démarques, sont très vraisemblablement les Bleus et les Verts de la Ville, autrement dit, les Blancs et les Rouges. Ils occupent donc des stations tenues ordinairement par les Bleus et Verts de Péra, sous les ordres des démocrates. Il est probable que pour les réceptions en l'honneur de simples dignitaires ou fonctionnaires, seules les sections urbaines étaient conviées.

D'après le chapitre 48<sup>155</sup>, les nouveaux patrices sont reçus par les Bleus et leur démarque à la station où l'empereur allume des cierges pour la troisième fois au sortir des Grandes Portes, puis par les Verts et leur démarque à la porte de la Chalcè. Nous savons par l'itinéraire-type du chapitre I<sup>156</sup> que l'empereur allumait des cierges en premier lieu à la coupole aux 8 colonnes, en deuxième lieu aux Lampes et en troisième lieu aux Saints-Apôtres. La station, où l'empereur allume pour la troisième fois des cierges, est incontestablement la station des Saints-Apôtres, station des Verts, et ordinairement des Verts de Péra<sup>157</sup>. C'est donc par erreur que le texte fait faire en ce lieu la réception par les Bleus. De même, la réception suivante, à la porte de la Chalcè, est attribuée par erreur aux Verts: elle devait être faite par les Bleus, et ordinairement par les Bleus de Péra. L'erreur est, d'ailleurs, corrigée au paragraphe suivant<sup>158</sup>, où il est dit que la réception aux Saints-Apôtres est faite par les Verts et la réception à la Chalcè par les Bleus.

Les textes précités montrent que les stations au Grand Palais, occupées en règle générale par les Bleus et Verts de Péra avec leurs démocrates, pouvaient être tenues à l'occasion par les Bleus et les Verts de la Ville avec leurs démarques. D'ailleurs, c'était toujours la même faction, représentée par l'une ou par l'autre de ses sections qui occupait la même station.

En dehors du Grand Palais, certaines stations semblent avoir été occupées soit par la section « majeure » soit par la section « mineure » de la même faction. Au cancel de la Chalcè, la réception est faite à l'aller par les Blancs et au retour par les Bleus de Péra avec le démocrate<sup>159</sup>. Au retour, l'empereur rentrait à cheval au Grand Palais et il n'y avait pas de réception à l'intérieur du Grand Palais<sup>160</sup>.

Certains jours, les factions étaient dispensées d'assister aux réceptions et se faisaient représenter par leurs délégués: les notaires et les maïstorès, qui faisaient partie de l'officium des démarques. Le notaire ou le maïstor des Bleus occupaient les stations réservées aux Bleus et accueillaient l'empereur, qu'ils escortaient, en récitant des poèmes appropriés aux circonstances, jusqu'à la station suivante. Le notaire ou maïstor des Verts occupaient les stations réservées aux Verts et accueillaient l'empereur, qu'ils escortaient, en récitant des poèmes appropriés aux circonstances, jusqu'à la station suivante<sup>161</sup>.

Le notaire des Bleus occupe la station des Lampes (station des Bleus de Péra); le maïstor des Verts occupe la station des Saints-Apôtres (station des Verts de Péra); le maïstor des Bleus occupe la station de la Chalcè (station des Bleus de Péra); le notaire des Verts occupe la station de la Porte de Fer (station des Rouges ou Verts de la Ville). Comme le maïstor des Verts escorte l'empereur de la Porte de fer jusqu'au Puits-Sacré, la réception devant le Puits-Sacré, n'ayant pas de raison d'être, est supprimée.

Ainsi les notaires et les maïstorès représentent indifféremment les deux sections de leur faction, puisqu'ils occupent des stations attribuées d'ordinaire soit à la section pératique soit à la section urbaine. Les notaires et maïstorès, subordonnés du démarque, sont des officiers de la faction prise dans son ensemble et, à ce titre, ils peuvent occuper une station pératique ou urbaine, parce que la station est la propriété de toute la faction.

Un texte vient encore confirmer le droit de propriété des factions sur leurs stations. A l'intérieur du Grand Palais, les Bleus, sans doute en vertu d'un antique privilège, faisaient toujours la première réception à la station des Lampes. Or, sur le passage des nouveaux patrices, la réception aux Lampes n'ayant pas lieu les jours ordinaires pour des raisons de protocole que nous ignorons, la 1<sup>re</sup> réception est faite aux Saints-Apôtres; comme la station des Saints-Apôtres est une station des Verts, ce sont donc les Verts qui, contrairement aux usages, reçoivent les nouveaux dignitaires; la 2<sup>e</sup> réception a lieu ensuite dans la Chalcè, station des Bleus, et elle est naturellement faite par les Bleus<sup>162</sup>. Si les stations n'avaient pas été la propriété des factions, il aurait été tout naturel de permettre aux Bleus de faire les premiers leur réception aux Saints-Apôtres, quitte à autoriser les Verts à faire ensuite leur réception dans la Chalcè. Mais une pareille décision aurait été sans doute considérée par les factions comme une véritable expropriation. Comme on l'a vu, c'est par erreur que le chapitre 48, dans son premier paragraphe<sup>163</sup>, fait faire la 1<sup>re</sup> réception par les Bleus aux Saints-Apôtres et la 2<sup>e</sup> par les Verts à la Chalcè. Il y a une interversion certaine dans l'indication des factions<sup>164</sup>.

Une scolie du chapitre 48 fournit certains éclaircissements<sup>165</sup>. Il est dit que si la promotion d'un patrice coïncide avec une procession à Ste Sophie le nouveau dignitaire est reçu en premier lieu aux Lampes par les Bleus avec leur démarque et, en second lieu, dans les Scholes (Saints-Apôtres) par les Verts et leur démarque. Quant à la 3<sup>e</sup> réception, elle avait lieu à la Chalcè et était faite par les Bleus, comme l'indique le chapitre 48<sup>166</sup>.



De ce qui précède on peut conclure ceci :

1. Les factions ont un droit de propriété absolu sur les stations que la tradition leur a attribuées.

2. Ce droit de propriété appartient à la faction tout entière et non à l'une seulement de ses sections. Sans doute, d'une façon générale, c'est la même section qui occupe la même station, mais la règle n'est pas absolue et peut fléchir en certaines occasions.

Comme corollaire de ces propositions, on peut poser le principe suivant. Lorsqu'on a établi, en vertu de textes précis et concordants, le droit de propriété d'une faction sur une station déterminée, on peut être certain que si un texte isolé attribue la dite station à la faction rivale, le texte en question est altéré soit par suite d'une omission soit par suite d'une interversion.

L'emplacement des stations, ayant été fixé par la tradition, est immuable. Au Grand Palais, les Lampes, les Saints-Apôtres, la Chalçè sont des emplacements précis. Sans doute, la position de certaines stations sur les places publiques de la capitale, places du Bœuf, de l'Amastrianum, du Taureau et de Constantin, n'est pas indiquée de façon précise, mais il est certain que ces stations se trouvaient sur un point fixe des diverses places. Pour d'autres stations, dont la position exacte serait difficile à situer, le Livre des Cérémonies donne parfois des précisions. C'est ainsi que la station au Xèrolophos se trouvait *ἐν τῇ καμάρα τοῦ Ξηρολόφου, μέχρι τῆς πρώτης καμάρας τῆς Ξηρολόφου*<sup>167</sup>. Dans un autre chapitre, la station du Xèrolophos se trouve en face de l'oratoire de St. Callinique<sup>168</sup>. Il s'agit, en réalité, du même emplacement, diversement indiqué. La station des Artopolia se trouvait sous une voûte: *ἐν τῷ φουρνικῷ τῶν Ἀρτοπωλιῶν*<sup>169</sup>. Le plus souvent, d'ailleurs, la position de la station est indiquée par la mention d'un édifice voisin (St. Polyeucte, Ste-Euphémie d'Olybrius, St. Mokios, etc.) ou d'un monument quelconque (les Lions de marbre, l'aqueduc, l'Exokionion, etc.).

De ce qui précède, il ressort que les stations occupaient un emplacement fixe. C'est cet emplacement seul qui appartenait aux factions. L'espace qui s'étendait d'une station à la station suivante pouvait être librement parcouru par les deux factions rivales.

Dans les divers itinéraires, les stations sont généralement désignées sous la même appellation. Cependant, selon les itinéraires, certaines stations peuvent être désignées sous des appellations différentes. Il est, au surplus, toujours facile d'identifier la station. La station des Lampes, comme on l'a vu, est désignée au chapitre 23 sous le nom de 5<sup>e</sup> Schole<sup>170</sup> et la station des Saints-Apôtres est qualifiée, au chapitre 48, de « station où l'empereur allume des cierges pour la troisième fois »<sup>171</sup>. La station de la Porte de Fer<sup>172</sup> est dite encore station de la petite porte de la Chalçè<sup>173</sup>. La station du cancel de la Chalçè<sup>174</sup> est dite encore station en dehors de la Chalçè<sup>175</sup>. La station devant la Grande porte menant à l'Augoustéon<sup>176</sup> est appelée ailleurs « station d'Achille », près de la grande porte de Mélétius<sup>177</sup>, ou encore « station de Zeuxippe »<sup>178</sup>.

Parfois, le Livre des Cérémonies n'indique pas le nom de certaines stations fort rapprochées les unes des autres et se contente d'indiquer que les factions font leur réception un peu plus loin, *καὶ πάλιν μετὰ μικρόν*<sup>179</sup>.

Le Livre des Cérémonies, après avoir énuméré une ou plusieurs fois les stations d'un même itinéraire, estime avec raison qu'il est inutile de se répéter en toutes occasions; il se contente de dire en conséquence que les factions font leurs réceptions coutumières à leurs stations respectives, en renvoyant aux itinéraires-types. L'empereur traverse les Excubiteurs, les Scholes et la Chalçè et se rend au Puits-Sacré et les factions font leurs réceptions « aux stations habituelles »<sup>180</sup>. Pour se rendre au Puits-Sacré, l'empereur devait passer par 5 stations, dont 3 à l'intérieur du Grand Palais et 2 en dehors: Les Lampes dans le Tribunal, les Saints-Apôtres dans les Scholes, la Chalçè, la Porte de Fer et devant le Puits-Sacré. L'itinéraire est décrit au chapitre 1, mais en sens inverse<sup>181</sup>. Lorsque l'empereur se rendait à l'Horologion de Ste-Sophie, son trajet est minutieusement décrit et jalonné par six stations. Au Grand Palais, les Lampes, les Saints-Apôtres, la Chalçè, et, en dehors du Grand Palais, le cancel de la Chalçè, la grande porte menant à l'Augoustéon, l'Horologion de Ste-Sophie<sup>182</sup>. Au chapitre 38, il est simplement dit que l'empereur se rend à l'église (Horologion) par les Scholes et que les factions l'attendent à leurs stations<sup>183</sup>.

Le Livre des Cérémonies, au lieu d'énumérer en maints chapitres à nouveau les stations, en indiquant en outre le personnel des réceptions, se bornant à renvoyer le lecteur aux itinéraires-types, permet de conclure que le même itinéraire était toujours jalonné par les mêmes stations et qu'à ces stations la réception était toujours faite par le même personnel; ce qui confirme encore le droit de propriété des factions sur leurs stations respectives.

### Notes

- <sup>1</sup> *Tà μέρη*, Cer. I, 40, p. 204; I, 41, p. 213; I, 44, p. 226 (II pp. 13. 20. 33 Vogt); Chron. Pasc. pp. 288. 620; Théoph. p. 279 (p. 181 de B.) et les autres historiens et chroniqueurs.
- <sup>2</sup> *Οἱ δῆμοι*, Cer. I, 1, p. 12 (I p. 9 Vogt): *οἱ τοῦ μέρους ἤγον ὁ δῆμος* et passim; Chron. Pasc. pp. 608. 624; Proc., Bell. Pers. p. 119 (p. 123 Haury); Théoph. pp. 283. 284. 349. 357. 431 (pp. 184. 185. 225. 230. 279 de B.); *οἱ τῶν δήμων*, Théoph. p. 278 (p. 181 de B.).
- <sup>3</sup> Proc., Bell. Pers. p. 119 (p. 123 Haury): *οἱ δῆμοι ἔς τε Βενέτους ἐκ παλαιοῦ καὶ προσίτους*. Cf. Proc., Hist. arc. p. 47 (pp. 43-44 Haury): *τοῦ τε δήμου ἐκ παλαιοῦ ἔς μοίρας δύο διεστηκότος*.
- <sup>4</sup> Malalas p. 474: *τὰ ἀμφοτέρα μέρη*.
- <sup>5</sup> Théoph. Simoc. p. 327 (p. 297 de B.) constate également l'existence de deux couleurs des factions.
- <sup>6</sup> Théoph. p. 370 (p. 239 de B.): *ἀναζία τῶν δύο μερῶν*. —
- <sup>7</sup> Cer. I, 40, p. 205 (II p. 13 Vogt): *τὰ δύο μέρη*; cf. Cer. I, 42, p. 216 (II p. 24 Vogt). — Cer. II, 21, p. 617: *ἀπὸ τῶν δύο μερῶν τῶν δημοτῶν*; Cer. I, 66, p. 300 (II p. 108 Vogt):



- ἀποκόμβιον τῶν δύο μερῶν; Cer. I, 9, p. 61 (I p. 56 Vogt): οἱ δήμαρχοι τῶν δύο μερῶν; Cer. I, 96, pp. 438. 439: τὰ δύο μέρη τοῦ δήμου ...; Cer. II, 55, p. 803: διὰ τῶν δύο μερῶν Βενέτων τε καὶ Πρασίνων.
- <sup>8</sup> Cer. I, 1, pp. 12. 32; I, 2, pp. 35—36; I, 8, p. 55 (I pp. 9. 26. 29—30. 51 Vogt) et passim.
- <sup>9</sup> Cer. I, 10, pp. 83. 84 (I p. 75 Vogt).
- <sup>10</sup> Cer. I, 17, p. 106 (I p. 98 Vogt).
- <sup>11</sup> Cer. I, 1, pp. 14. 32; I, 17, p. 108; I, 2, p. 37 (I pp. 10. 25. 100. 31 Vogt) et passim: ὁ δήμος τοῦ λευκοῦ.
- <sup>12</sup> Ὁ λευκός, Cer. I, 69, p. 311 (II p. 118 Vogt); Cer. II, 15, p. 589.
- <sup>13</sup> Faction Verte: I<sup>ère</sup> section: Les Verts de Péra: τοῦ περατικοῦ δήμου τῶν Πρασίνων, Cer. I, 1, pp. 13. 32; I, 2, p. 36; I, 8, p. 56 (I pp. 9. 26. 30. 52 Vogt) et passim.
- <sup>14</sup> Faction Verte: 2<sup>ème</sup> section: Les Verts de la Ville ou Rouges: οἱ Πράσινοι τῆς πολιτικῆς, Cer. I, 10, pp. 83. 84 (I pp. 75 Vogt).
- <sup>15</sup> Τῆς πολιτικῆς τὸ μέρος τῶν Πρασίνων, Cer. I, 17, p. 106 (I p. 98 Vogt); Cer. II, 35, p. 633.
- <sup>16</sup> Ὁ δήμος τοῦ Ῥουσίον, Cer. I, 1, pp. 14. 32; I, 2, p. 38; I, 17, p. 108 (I pp. 10. 26. 31. 100 Vogt) et passim.
- <sup>17</sup> Ὁ ῥουσίος, Cer. I, 69, p. 311 (II p. 118 Vogt); II, 15, p. 589.
- <sup>18</sup> Cer. I, 9, p. 69 (I p. 62 Vogt): τῶν περατικῶν μερῶν καὶ τῶν πολιτικῶν; cf. Cer. I, 26, p. 146 (I p. 135 Vogt). On distinguait par le mot περατικός, de πέρα, au-delà, les faubourgs de Byzance situés soit de l'autre côté de la Corne d'Or soit sur la rive asiatique, en face de la capitale. Cf. Reiske, Cer. Comm. p. 85.
- <sup>19</sup> Cer. I, 17, p. 108 (I p. 100 Vogt).
- <sup>20</sup> Cer. I, 17, pp. 105—106 (I pp. 97—99 Vogt).
- <sup>21</sup> Cer. I, 5, pp. 49—50 (I pp. 42—44 Vogt).
- <sup>22</sup> Cer. I, 69, p. 311 (II pp. 118—119 Vogt); Cer. II, 15, pp. 588—589.
- <sup>23</sup> Cer. I, 66, p. 301 (II p. 109 Vogt).
- <sup>24</sup> Cer. II, 35, p. 633.
- <sup>25</sup> Cer. I, 39, p. 201 (II pp. 9—10 Vogt).
- <sup>26</sup> Cer. I, 41, pp. 213—214 (II pp. 20—22 Vogt).
- <sup>27</sup> Cer. I, 66, p. 300 (II p. 108 Vogt) et passim.
- <sup>28</sup> Cer. I, 44, p. 226 (II p. 33 Vogt); cf. Cer. I, 40, p. 204 (II pp. 12—13 Vogt).
- <sup>29</sup> Cer. I, 40, p. 205 (II p. 13 Vogt). Cf. Cer. I, 39, p. 201; I, 66, p. 300 (II pp. 9. 108 Vogt); II, 21, p. 617 et passim.
- <sup>30</sup> Cer. I, 55, pp. 269—270 (II pp. 75—76 Vogt).
- <sup>31</sup> Cer. II, 52, p. 715.
- <sup>32</sup> Cer. II, 52, p. 720.
- <sup>33</sup> Cer. II, 52, p. 714.
- <sup>34</sup> Théoph. Simoc. p. 327 (pp. 296—297 de B.).
- <sup>35</sup> Hypace était démarque des Bleus (Preger 1, p. 75). C'est peut-être pour cette raison que les Bleus, bien que comblés de faveurs par Justinien, se rallièrent à la cause de son rival. L'influence politique des démarques était, cela va de soi, considérable, car à Byzance les ambitieux cherchaient par tous les moyens à obtenir l'appui des factions (Théoph. Simoc. pp. 332—333 [pp. 301—303 de B.]).
- <sup>36</sup> Cer. II, 15, pp. 588—589.
- <sup>37</sup> Cer. II, 15, p. 589.
- <sup>38</sup> Cer. I, 69, p. 319 (II p. 125 Vogt).
- <sup>39</sup> Cer. I, 69, p. 319 (II p. 125 Vogt).

- <sup>40</sup> Rambaud, De byzantino Hippodromo, p. 97, n. 8: « Factionarii ambo majora vexilla, micropanitae ambo minora, id est minorum factionum vexilla gestabant. »
- <sup>41</sup> Cer. I, 99, p. 316 (II p. 123 Vogt).
- <sup>42</sup> Cer. I, 69, p. 336 (II p. 139 Vogt).
- <sup>43</sup> Cer. I, 66, p. 301 (II p. 109 Vogt).
- <sup>44</sup> Cer. I, 69, pp. 311. 324. 326. 338 (II pp. 118—119. 129. 130—131. 140—141 Vogt).
- <sup>45</sup> Cer. I, 17, p. 106 (I pp. 98—99 Vogt).
- <sup>46</sup> Cer. I, 55, p. 271 (II pp. 76—77 Vogt).
- <sup>47</sup> Les Blancs et les Rouges étaient simplement commandés par des démarques.
- <sup>48</sup> Cer. I, 17, p. 105 (I pp. 97—98 Vogt).
- <sup>49</sup> Cer. II, 15, pp. 588—589.
- <sup>50</sup> Cer. II, 52, p. 719.
- <sup>51</sup> Cer. II, 52, p. 719.
- <sup>52</sup> Cer. I, 65, pp. 293—296 (II pp. 102—104 Vogt).
- <sup>53</sup> Cer. I, App. pp. 449—450.
- <sup>54</sup> Théoph. p. 431 (p. 279 de B.); Théoph. Simoc. p. 298 (pp. 271—272 de B.).
- <sup>55</sup> Théoph. Simoc. pp. 327—328 (pp. 296—297 de B.).
- <sup>56</sup> Théoph. Simoc. p. 331 (p. 500 de B.).
- <sup>57</sup> Jean d'Antioche (Müller, FHG 5, p. 38); cf. Nicéph. de CP pp. 4. 14. 18 (pp. 3—4. 12. 15 de B.).
- <sup>58</sup> Zonar. III, p. 208.
- <sup>59</sup> Zonar. III, p. 628; cf. Céd. II, p. 563.
- <sup>60</sup> Zonar. III, p. 728.
- <sup>61</sup> Attal. p. 58.
- <sup>62</sup> Malalas p. 351.
- <sup>63</sup> Malalas p. 368.
- <sup>64</sup> Malalas p. 379.
- <sup>65</sup> Malalas p. 393.
- <sup>66</sup> Proc., Hist. arc. p. 70 (pp. 68—69 Haury) et passim.
- <sup>67</sup> Cer. I, 69, pp. 313. 317. 318. 319. 326 (II pp. 120. 123. 124. 125. 130 Vogt). Cf. Reiske, Cer. Comm. p. 322.
- <sup>68</sup> Preger 2, p. 182.
- <sup>69</sup> Партии цирка и димы в Константинополе. Византийский Временник 1, 1894, pp. 1—16. Cf. G. Manojlovic, Le peuple de Constantinople. Byzantion 11, 1936, pp. 619—644; F. Dvornik, The Circus Parties in Byzantium. Byzantina Metabyzantina 1, 1946, pp. 119—133.
- <sup>70</sup> Nicéph. de CP. p. 78 (p. 69 de B.): τοῖς τε πολίταις καὶ τοῖς ἐκ τῶν χρωμάτων δημοταῖς.
- <sup>71</sup> Cer. II, 21, p. 617: ἀπὸ τῶν ταγμάτων ν', ἀπὸ δὲ τῶν δύο μερῶν τῶν δημοτῶν ἀνὰ ν', καὶ ἀπὸ τῶν πολιτῶν ν'.
- <sup>72</sup> Céd. II, p. 563: τοὺς τε πολίτας καὶ τὸν δῆμον.
- <sup>73</sup> Cer. I, 44, p. 226 (II p. 33 Vogt): τὰ μέρη καὶ οἱ τῆς πόλεως καὶ τὰ στρατεύματα.
- <sup>74</sup> Cer. I, 44, p. 227 (II p. 35 Vogt): τὰ μέρη καὶ πᾶς ὁ λαός.
- <sup>75</sup> Malalas p. 397: τῶν τοῦ Βενέτων μέρους δημοτῶν; Chron. Pasc. p. 712: καὶ δημοτῶν ἐξ ἐκατέρου μέρους (cf. pp. 327. 612); Théoph. Simoc. p. 331 (p. 300 de B.): οἱ τὰ τεῖχη διαφρουροῦντες δημοταῖ; Théoph. p. 286 (p. 185 de B.): δημοτῆς (cf. p. 283 [p. 184 de B.]); Nicéph. de CP. p. 4 (p. 4 de B.): οἱ τῶν ἀντιθέτων χρωμάτων δημοταῖ; p. 16 (p. 14 de B.):



- οὐ τοῦ πρασίνου χρώματος δημόται; p. 78 (p. 69 de B.): τοῖς τε πόλιταις καὶ τοῖς ἐκ τῶν λεγομένων χρωμάτων δημόταις.
- <sup>76</sup> Cer. I, 69, p. 312 (II p. 119 Vogt).
- <sup>77</sup> Cer. I, 1, pp. 12. 13; I, 2, p. 35; I, 5, p. 50; I, 17, p. 108 (I pp. 8—9. 10. 29. 44. 100 Vogt) et passim.
- <sup>78</sup> Cer. I, 5, p. 51; cf. I, 1, p. 13; I, 2, p. 36 (I pp. 44. 9. 30 Vogt) et passim. Les Domestiques des Scholes et des Excubiteurs, en tant que démocrates, n'étaient que les commandants militaires des factions, considérées comme garde nationale et n'avaient pas à s'immiscer dans les affaires des factions.
- <sup>79</sup> Cer. II, 15, pp. 588—589.
- <sup>80</sup> Cer. I, 1, p. 14; cf. I, 1, pp. 19. 34—35; I, 2, p. 38; I, 5, p. 50 (I pp. 10. 15. 27—28. 31. 43 Vogt) et passim.
- <sup>81</sup> Cer. I, 32, p. 173; cf. I, 10, p. 83 (I pp. 161. 74 Vogt).
- <sup>82</sup> Proc., Hist. arc. p. 49 (p. 46 Hauray).
- <sup>83</sup> Chron. Pasc. p. 625; Théoph. p. 284 (p. 185 de B.).
- <sup>84</sup> Liutprand, Legatio 9 (p. 180 Becker).
- <sup>85</sup> Cer. I, 1, p. 6 (I p. 4 Vogt).
- <sup>86</sup> Cer. I, 1, p. 33; I, 38, p. 192 (I p. 26; II p. 1 Vogt) et passim.
- <sup>87</sup> Cer. I, 10, p. 73; I, 30, p. 163 (I pp. 66. 152 Vogt) et passim.
- <sup>88</sup> Cer. I, 1, pp. 13—14; I, 17, p. 108 (I pp. 9—11. 100 Vogt) et passim.
- <sup>89</sup> Cer. I, 1, pp. 12—13; I, 2, pp. 35—36; I, 17, pp. 105—106 (I pp. 8—10. 29—30. 97—99 Vogt) et passim.
- <sup>90</sup> Cer. I, 1, p. 14 (I p. 10 Vogt).
- <sup>91</sup> Cer. I, 2, pp. 35—36 (I pp. 29—30 Vogt) et passim.
- <sup>92</sup> Cer. I, 1, p. 12 (I p. 8 Vogt) scolie.
- <sup>93</sup> Cer. I, 3, p. 41; I, 10, p. 83; I, 30, p. 168 (I pp. 35. 75. 156 Vogt) et passim.
- <sup>94</sup> Cer. I, 8, p. 57; cf. I, 1, p. 12 scolie; I, 3, p. 42; I, 4, p. 44 (I pp. 52. 8. 38 Vogt) et passim.
- <sup>95</sup> Cer. I, 23, p. 132 (I p. 122 Vogt).
- <sup>96</sup> Cer. I, 5, pp. 49—50. 51; cf. I, 2, pp. 37. 38. 39. 40 (I pp. 42—44. 45. 31. 32. 33 Vogt) et passim.
- <sup>97</sup> Cer. I, 2, pp. 35—36; I, 3, pp. 41, 42; I, 4, pp. 43—44 (I pp. 29—30. 35. 36. 38—39 Vogt) et passim.
- <sup>98</sup> Cer. I, 1, p. 33; I, 30, p. 168 (I pp. 26—27. 156 Vogt).
- <sup>99</sup> Cer. I, 10, p. 83 (I p. 74 Vogt).
- <sup>100</sup> Cer. I, 17, p. 107 (I p. 99 Vogt). Τα δρομικά sont des cantates récitées en marchant sur une cadence rapide (Cer. I, 8, p. 57 [I p. 52 Vogt]: αἱ φωναὶ ... ἃς λέγουσι δρομικῶς). Οἱ ἀπελατικοὶ ou τὰ ἀπελατικά désigne probablement des cantates, où l'empereur était désigné sous son nom. Dans divers ἀπελατικοὶ devait figurer le nom du personnage auquel le poème était adressé: Cer. I, 69, pp. 314. 316; I, 73, p. 367; I, 78, p. 374; I, 63, p. 282 (II pp. 121. 123. 167. 175. 91 Vogt). Quant à l'ἀπελατικὸν δρομικόν, Cer. I, 69, p. 316 (II p. 123 Vogt), c'est peut-être, comme le dit Vogt, Commentaire 1, p. 81, un « chant processionnel ». Il a y lieu de noter que dans les litanies, ἄκτα, le nom de l'empereur pouvait également figurer et que dans le même chapitre, le Livre de Cérémonies désigne le même verset sous le nom de φωνή ou d'ἀπελατικόν: Cer. I, 2, pp. 37—38. 40; I, 4, p. 45; I, 5, p. 48 (I pp. 30—32. 33. 39. 42 Vogt).
- <sup>101</sup> Cer. I, 1, p. 12; I, 23, pp. 131—132 (I pp. 8—9. 121—123 Vogt).

- <sup>102</sup> Cer. I, 30, p. 168 (I p. 156 Vogt). La remise du placet est souvent mentionnée: Cer. I, 1, p. 12; I, 17, pp. 105—106; I, 23, p. 131; I, 30, p. 168; I, 10, p. 83 (I pp. 8—9. 97—99. 121—122. 156. 74—75 Vogt) et passim. Vogt, Commentaire 1, p. 52, veut voir dans le λιβελλάριον un « rouleau », contenant des morceaux que les dèmes devaient chanter et les acclamations propres à chaque fête. Vogt déclare qu'il est assez peu probable que le livret contenu « du moins à l'époque qui nous occupe » des pétitions, mais il ne donne pas les raisons de son interprétation.
- <sup>103</sup> Cer. I, 10, p. 83 (I pp. 74—75 Vogt).
- <sup>104</sup> Cer. I, 1, p. 19 (I pp. 14—15 Vogt).
- <sup>105</sup> Cer. I, 17, pp. 105—106 (I pp. 97—99 Vogt); I, 10, p. 83 (I p. 74—75 Vogt).
- <sup>106</sup> Cer. I, 18, p. 111 (I p. 103 Vogt); II, 7, p. 536.
- <sup>107</sup> Cer. I, 45, p. 230 (II p. 38 Vogt) (curopalate); I, 47, pp. 240. 250 (II pp. 46—47. 56 Vogt) (patrice); I, 50, p. 260 (II p. 65 Vogt) (zôstè); I, 53, p. 267 (II p. 72 Vogt) (préfet), etc.
- <sup>108</sup> Cer. I, 1, p. 12; cf. I, 1, p. 34; I, 10, p. 83 (I pp. 9. 27—28. 74—75 Vogt).
- <sup>109</sup> Cer. I, 1, p. 12 (I pp. 8—9 Vogt) scolie; cf. I, 23, p. 132 (I pp. 122—123 Vogt).
- <sup>110</sup> Cer. I, 1, p. 33; I, 10, p. 73; I, 16, p. 98; I, 30, p. 163; I, 35, p. 181 (I pp. 26—27. 66—67. 90—91. 151—152. 169—170 Vogt).
- <sup>111</sup> Cer. I, 22, p. 127 (I pp. 117—118 Vogt); I, 38, p. 192 (II pp. 1—2 Vogt).
- <sup>112</sup> Cer. I, 1, pp. 26—27 (I pp. 20—22 Vogt).
- <sup>113</sup> Cer. I, 1, p. 12; cf. I, 2, pp. 35—36; I, 10, p. 83; I, 23, p. 135 (I pp. 8. 29—30. 74—75. 124—125 Vogt).
- <sup>114</sup> Cer. I, 1, p. 35 (I p. 28 Vogt).
- <sup>115</sup> Cer. I, 10, p. 83; cf. I, 17, pp. 105—106 (I pp. 74—75. 97—99 Vogt).
- <sup>116</sup> Cer. I, 17, p. 108 (I p. 100 Vogt). Cf. Vogt, Commentaire 1, p. 128, mais qui ne signale pas cette difficulté.
- <sup>117</sup> Cer. I, 8, p. 56 (I p. 51 Vogt).
- <sup>118</sup> Cer. I, 53, p. 267 (II pp. 72—73 Vogt).
- <sup>119</sup> Théoph. Simoc. p. 335 (pp. 303—304 de B.): ἦν γὰρ αὐτοῖς ἡ περὶ τῶν τόπων θέσις ἐπίμαχος.
- <sup>120</sup> Théoph. Simoc. p. 335 (p. 304 de B.); cf. Théoph. p. 447 (p. 289 de B.); Céd. I, p. 706; Zonar. III, p. 196.
- <sup>121</sup> Cf. Du Cange, Gloss. s. v. et Pachym. II, p. 671 notes.
- <sup>122</sup> Cer. I, 69, p. 316 (II p. 122 Vogt): εἰ μὲν ἔχει ὁ Βένετος προτίμησιν ... εἰ δὲ οἱ πράσινον. Cf. I, 69, pp. 325—326. 313. 317. 318 (II pp. 130. 120. 123. 124 Vogt): οἷον ἔχει προτίμησιν; et I, 69, p. 319 (II p. 125 Vogt): ὁ ἔχων προτίμησιν.
- <sup>123</sup> Cf. par ex: Cer. I, 1, p. 33; I, 10, p. 73; I, 30, p. 163; I, 38, p. 192; I, 47, p. 240 (I pp. 26. 66. 152; II pp. 1. 47 Vogt), etc.
- <sup>124</sup> Cer. I, 1, p. 12; I, 2, pp. 35. 40; I, 23, p. 131 (I pp. 9. 29. 33. 121—122 Vogt): ἐν τῇ τῆς πέμπτης σχολῆς πύλῃ δέχεται αὐτὸν ὁ περατικός δῆμος [τῶν Βενέτων μετὰ καὶ τοῦ δομειστίνου] τῶν σχολῶν.
- <sup>125</sup> Cer. I, 1, p. 12; I, 2, p. 35 (I pp. 8. 29 Vogt).
- <sup>126</sup> Cer. I, 23, p. 131; I, 1, p. 12 (I pp. 121. 8—9 Vogt).
- <sup>127</sup> Cer. I, 1, p. 22 (I p. 17 Vogt). Cf. Vogt, Commentaire 1, pp. 144—152.
- <sup>128</sup> Cer. I, 23, p. 131 (I pp. 121—122 Vogt).
- <sup>129</sup> Cer. I, 1, pp. 11—12 (I pp. 7—9 Vogt).
- <sup>130</sup> Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 29.
- <sup>131</sup> Cer. I, 23, p. 132 (I pp. 122—123 Vogt).
- <sup>132</sup> Le Grand Palais, p. 29, n. 5.



- 133 Cer. I, 1, p. 20 (I p. 15 Vogt).  
 134 Vogt 1, p. 15.  
 135 Cer. I, 1, p. 13; I, 2, pp. 36 et 40 (I pp. 9. 29—30. 34 Vogt).  
 136 Cer. I, 1, p. 19 (I p. 15 Vogt).  
 137 Cer. I, 1, p. 13; I, 2, pp. 37. 39—40 (I pp. 10. 30. 32—33 Vogt).  
 138 Cer. I, 1, p. 19 (I p. 15 Vogt).  
 139 Cer. I, 17, p. 107 (I p. 99 Vogt).  
 140 Cer. I, 30, p. 168 (I p. 156 Vogt).  
 141 Cer. I, 1, p. 14; I, 2, p. 37 (I pp. 10. 30—31 Vogt).  
 142 Cer. I, 1, p. 32; I, 5, p. 51; I, 8, p. 57 (I pp. 26. 44. 52 Vogt).  
 143 Cer. I, 1, p. 19; I, 1, p. 35 (I pp. 15. 28 Vogt).  
 144 Cer. I, 22, p. 127 (I p. 117 Vogt).  
 145 Cer. I, 2, p. 39 (I p. 32 Vogt).  
 146 Cer. I, 1, p. 14; I, 2, p. 38 (I pp. 10. 31 Vogt).  
 147 Cer. I, 9, p. 64 (I p. 58 Vogt).  
 148 Cer. I, 1, p. 34 (I p. 28 Vogt).  
 149 Cer. I, 23, p. 135 (I p. 125 Vogt).  
 150 Cer. I, 1, p. 32; I, 5, p. 51; I, 8, p. 56 (I pp. 26. 45. 51 Vogt). Cf. I, 17, p. 106 (I pp. 98—99 Vogt) (Bleus de la Ville, autrement dit, Blancs), Cer. I, 30, p. 168 (I p. 156 Vogt) (Bleus avec démarque, donc Bleus de la Ville ou Blancs); I, 79, p. 375 (II p. 177 Vogt): le Préfet est reçu au Milion par les Bleus (il s'agit très vraisemblablement des Bleus de la Ville ou Blancs).  
 151 Cer. I, 5, p. 51; I, 8, p. 56; I, 17, pp. 106. 108 (I pp. 44—45. 51—52. 98—99. 100 Vogt); I, 79, p. 376 (II p. 177 Vogt).  
 152 Cer. I, 8, p. 56; I, 5, pp. 50—51; I, 10, p. 84; I, 17, p. 106 (I pp. 51—52. 43—45. 75—76. 98—99 Vogt).  
 153 Cer. I, 53, pp. 265—267 (II pp. 70—73 Vogt).  
 154 Cer. I, 48, pp. 252—254 (II pp. 57—60 Vogt).  
 155 Cer. I, 48, p. 250 (II p. 56 Vogt). Cf. Vogt 1, pp. 67—68.  
 156 Cer. I, 1, pp. 11—12. 13 (I pp. 7—10 Vogt).  
 157 Le fait est confirmé par l'indication: *ὅτι προέρχεται ἔξωθεν τῶν μεγάλων πυλῶν*. Les grandes portes en question sont celles qui du Tribunal s'ouvraient sur les Scholes à proximité des Saints-Apôtres: Cer. I, 1, p. 27 (I p. 21 Vogt): *ἕως τῶν πυλῶν τῶν ἀγουσῶν εἰς τὰς σχολάς. ἀπὸ τῶν ἐκεῖσε εἰσφερουσῶν μεγάλων πυλῶν*.  
 158 Cer. I, 48, pp. 252—254 (II pp. 57—60 Vogt).  
 159 Cer. I, 1, p. 32; I, 5, p. 51; I, 8, p. 57 (I pp. 26. 44—45. 52 Vogt).  
 160 Cer. I, 1, p. 32 (I p. 26 Vogt). L'empereur descendait de cheval devant la grande porte du Triclina des Candidats et ne passait pas par les Saints-Apôtres et les Lampes.  
 161 Cer. I, 1, pp. 26—27 (I pp. 20—22 Vogt).  
 162 Cer. I, 48, p. 254 (II p. 59 Vogt).  
 163 Cer. I, 48, p. 250 (II pp. 55—56 Vogt).  
 164 A la ligne 6, il faut lire: *τῶν Πρασίνων* et à ligne 12: *τῶν Βενέτων*.  
 165 Cer. I, 48, p. 252 (II p. 57 Vogt).  
 166 Cer. I, 48, p. 254 (II p. 59 Vogt).  
 167 Cer. I, 17, p. 106 (I pp. 98—99 Vogt).  
 168 Cer. I, 8, p. 56 (I p. 51 Vogt).  
 169 Cer. I, 5, p. 50; I, 8, p. 56 (I pp. 44. 51 Vogt).

- 170 Cer. I, 23, p. 131 (I p. 122 Vogt).  
 171 Cer. I, 48, p. 250 (II p. 56 Vogt).  
 172 Cer. I, 1, pp. 19. 35; I, 2, p. 39 (I pp. 15. 28. 32 Vogt).  
 173 Cer. I, 22, p. 127 (I p. 118 Vogt).  
 174 Cer. I, 1, p. 14; I, 1, p. 32; I, 5, p. 51; I, 8, p. 57 (I pp. 10. 26. 45. 52 Vogt).  
 175 Cer. I, 2, p. 37 (I p. 31 Vogt).  
 176 Cer. I, 1, p. 14 (I p. 10 Vogt).  
 177 Cer. I, 2, pp. 37—38; I, 8, p. 56 (I pp. 30—32. 52 Vogt).  
 178 Cer. I, 17, p. 107; I, 10, p. 84 (I pp. 99. 75 Vogt).  
 179 Cer. I, 1, p. 32; cf. I, 8, p. 56 (I pp. 26. 52 Vogt).  
 180 Cer. I, 10, p. 73. Cf. I, 30, p. 163; I, 35, p. 181; I, 9, p. 69; I, 26, p. 146 (I pp. 66. 152. 169—170. 62. 135—136 Vogt).  
 181 Cer. I, 1, pp. 19—20; I, 2, pp. 39—40 (I pp. 14—16. 32—33 Vogt).  
 182 Cer. I, 1, pp. 12—14; cf. I, 2, pp. 35—38 (I pp. 8—11. 29—32 Vogt).  
 183 Cer. I, 38, p. 192 (II p. 1 Vogt).



## 6. L'arène. Τὸ Πέλημα\*

L'arène est désignée dans les textes sous divers noms: τὸ πέλημα<sup>1</sup>, τὸ ἐπίπεδον<sup>2</sup> τὸ στάδιον<sup>3</sup>, ὁ δίαυλος<sup>4</sup>, ὁ δίαυλος τῶν δρόμων<sup>5</sup> ou οἱ δίαυλοι<sup>6</sup>.

Les Patria donnent de l'arène la description suivante: « Jusqu' à l'obélisque de bronze, le sol était une surface plane; de l'obélisque de bronze jusqu' à la Sphéndonè, on éleva d'énormes colonnes (ce sont celles de la Citerne Froide) parce que le terrain était escarpé. »<sup>7</sup>

Pierre Gylle ne fait que reproduire les renseignements des Patria en ces termes: « Le sol de l'Hippodrome est d'aplomb comme si on l'avait réglé au niveau d'eau, mais c'est l'œuvre plus de l'homme que de la nature. La partie centrale qui regarde la Propontide est entourée sur trois côtés de vallons: à l'est, leur pente est douce, mais à l'ouest, leur pente est raide et la dépression est profonde; du côté de la Propontide, non seulement la pente est rapide et forte, mais elle est même perpendiculaire et plus ou moins de 50 pieds. Toute la façade de l'Hippodrome est élevée sur des substructions, qui font que le sol de l'Hippodrome est de niveau. »<sup>8</sup>

Buondelmonti<sup>9</sup> avait déjà constaté que l'Hippodrome reposait sur des colonnes et signalé l'existence d'une immense citerne, *cisterna amplissima*, sous l'arène.

Les auteurs modernes se sont contentés de traduire les anciennes descriptions. « L'emplacement qui avait été choisi par Sévère pour l'Hippodrome, écrit Labarte<sup>10</sup>, ne présentait de surface plane que jusqu' à l'endroit où fut élevé plus tard l'obélisque de pierre; au-delà, le sol était escarpé. Sévère construisit donc des piliers et des voûtes pour asseoir le terrain sur lequel s'étendit le champ de courses et les gradins. On fit arriver de l'eau sous ces voûtes qui formèrent une vaste citerne à laquelle on donna le nom de Citerne Froide. »

A. Rambaud, de son côté, écrit<sup>11</sup>: « Comme il [Septime-Sévère] ne pouvait trouver une surface plane assez vaste pour y établir son hippodrome, il créa un sol factice; là où le terrain s'abaissait en un escarpement, il éleva des piliers, arrondit des voûtes immenses; dans la nuit de ces souterrains s'étendirent les eaux glacées de la Citerne Froide. Au-dessus... l'hippodrome développait sa vaste plaine de sable. »

La Description Antique de Constantinople place l'Hippodrome dans la III<sup>e</sup> Région et mentionne la forte déclivité du terrain environnant.<sup>12</sup>

Au cours des siècles, le sol de l'Hippodrome s'est exhaussé. Le sol de la place de l'At-Meidan est d'environ 4 à 5 mètres au-dessus du niveau de l'ancienne arène<sup>13</sup>.

\* Jahrbuch der Österreichischen Byzantinischen Gesellschaft 6, 1957, pp. 25—44.

## L'Epine. Ὁ τοῖχος, ἡ κρηπίς

L'Epine qui, sur une certaine longueur, partageait l'arène en deux pistes, était un mur assez bas, formant une sorte de plateforme, peut-être discontinue. Constantin VII Porphyrogénète<sup>14</sup> désigne correctement l'Epine sous le nom de *mur*, ὁ τοῖχος. Buondelmonti l'appelle lui aussi *non altus* ou *humilis murus*<sup>15</sup>. Jean Lydus<sup>16</sup> désigne l'Euripe sous le nom de « soubassement, piédestal » ἡ κρηπίς, mais semble, il est vrai, avoir plutôt en vue le Circus Maximus de Rome. D'après Labarte<sup>17</sup>, les Byzantins auraient donné à l'Epine par métonymie le nom de *bornes*, οἱ καμπτήρες, mais c'est là chose fort douteuse. Le plus souvent, comme on le verra, c'est sous le nom d'Euripe, ὁ Ἐυριπος, que les historiens et chroniqueurs désignaient l'Epine; d'où, du reste, des confusions regrettables.

Partis des *carceres*, les chars devaient tourner sept fois autour de l'Epine, avant de regagner ceux-ci.

De nombreuses colonnes et statues en marbre ou en bronze, que nous connaissons grâce à Nicéas<sup>18</sup>, décoraient l'Epine. Les Croisés et les Turcs brisèrent ou envoyèrent à la fonte tous ces chefs-d'œuvre de l'art antique; trois monuments remarquables ont seuls échappé au temps et aux hommes: l'obélisque, dit de Théodose, la colonne serpentine et l'obélisque de pierre, dit de Constantin<sup>19</sup>. Ces monuments constituent pour la topographie de l'Hippodrome des points de repère précieux.

Dans les cirques de l'antiquité, l'Epine ne semble pas avoir été toujours perpendiculaire à la ligne des *carceres*. Ainsi, dans le Cirque de Maxence, l'inclinaison de l'Epine est très marquée<sup>20</sup>. Mais rien ne dit qu'il en était ainsi dans l'Hippodrome byzantin et c'est à tort que Th. H. Martin<sup>21</sup> a été amené à donner à l'Epine une inclinaison singulière, d'où résulte un étranglement de l'arène au nord-est.

L'obélisque de Théodose se dressait sur l'Epine même à une cinquantaine de mètres au nord de l'obélisque de Constantin<sup>22</sup>; entre les deux obélisques se trouvait la Colonne Serpentine. L'obélisque de Constantin reposait également sur l'Epine et semble avoir été situé près de l'extrémité sud de la dite Epine. Ce monument marquait l'endroit où la déclivité du sol avait dû être corrigée par des voûtes assises sur de massives colonnes<sup>23</sup>. Il est peu probable que le lourd soubassement de l'Epine, destiné à supporter le poids d'énormes colonnes, ait été prolongé beaucoup au-delà de l'obélisque de Constantin sur un terrain rapporté, exposé à d'inévitables tassements.

La proximité de l'obélisque de Constantin avec la borne du Vert ressort d'un passage du Livre des Cérémonies<sup>24</sup>. Le jour des courses du marché, le corps municipal pénétrait dans l'Hippodrome et suivait la piste ouest jusqu' à la borne du Vert, qu'il devait contourner pour se rendre, en suivant la piste est, devant le Kathisma. Le préfet s'avancait sur la piste est jusqu' à hauteur de l'obélisque à plaques de bronze, εἰς τὸν Χαλκόν, ou obélisque de Constantinople, à la rencontre



du corps municipal et l'escortait jusqu'au Stama devant la loge impériale. L'obélisque précité était donc situé un peu au nord de la borne du Vert et à une certaine distance au sud du Stama.

Aucun historien, ni aucun chroniqueur, n'a pris soin de nous indiquer la longueur de l'Épine. Sur ce point, si important cependant pour la reconstitution de l'Hippodrome, nous n'avons aucun renseignement. C'est donc seulement sur des données assez vagues et incertaines que la question peut être étudiée.

28 Lors des fouilles faites en 1927—1928 dans l'Hippodrome, S. Casson<sup>25</sup> et Talbot Rice ont constaté l'absence complète d'une Épine, autrement dit, d'une plate-forme en maçonnerie sur laquelle reposaient les divers monuments disposés dans l'axe médiane de l'arène. Les deux obélisques et la colonne serpentine sont posés à même sur le sol. S. Casson et Talbot Rice supposent que, lors des courses, la rangée des monuments était protégée par une barrière en bois et ils déclarent qu'il n'y a pas la moindre preuve archéologique ou littéraire que ces monuments aient été érigés sur un mur en maçonnerie. Que des monuments importants comme les deux obélisques et la colonne serpentine aient été simplement encastrés dans le sol, la chose est possible, mais il est difficile d'admettre que des monuments de moindre importance, comme les statues, aient été simplement posés sur le sol. Les expressions, *τοιχος*, *humilis murus* ont une signification précise. L'hypothèse d'une simple barrière en bois protégeant, lors des courses, les monuments, est fragile. Il est certain qu'il y avait une barrière ou un mur qui séparait en deux la piste, comme dans tous les cirques connus. Cependant, il n'est pas impossible de supposer que les monuments de l'Épine étaient protégés par un mur peu élevé; ce mur devenu inutile a dû être supprimé, même avant la conquête turque.

### Les bornes. Οί καμπτήρες ✓

Un peu en avant des extrémités nord et sud de l'Épine se trouvaient les bornes que les chars devaient contourner pendant les courses. Les bornes sont appelées soit *οί καμπτήρες*<sup>26</sup>, soit *οί καμπτοί*<sup>27</sup>, soit enfin *αί ρύσσαι*<sup>28</sup>.

29 La Borne du Bleu, *ὁ καμπτός τοῦ Βενέτου*<sup>29</sup> était au nord; la Borne du Vert, *ὁ καμπτός τοῦ Πρασίνου*, était au sud<sup>30</sup>. Malalas<sup>31</sup> et Cédrene<sup>32</sup> opposent la borne du côté des portes, *ὁ καμπτός ἐπὶ τὰς θύρας*, à la borne du côté de la Sphédonè, *ὁ καμπτός ἐπὶ τὴν Σφενδόνην*. Héron<sup>33</sup> appelle la borne du Bleu, ou borne nord, *ἡ ἄνω ρύσσα* et la borne du Vert, ou borne sud, *ἡ κάτω ρύσσα*. C'était la borne la plus redoutée par les cochers, car les chutes y étaient fréquentes. Nicéas<sup>34</sup> fait allusion à une borne du Rouge *ὁ καμπτήρ τοῦ Ῥουσίλου*, près de laquelle se dressait sur l'Épine un cavalier; cette borne se trouvait du côté oriental de la piste suivie par les chars, par conséquent contre l'Épine et très probablement à hauteur du dème du Rouge. S'il existait une borne du Rouge, il devait exister aussi une borne du Blanc, à hauteur du dème du Blanc. L'utilité de ces deux bornes n'apparaît pas. Peut-être servaient-elles à limiter la 4<sup>e</sup> section de l'arène.

D'après les bas-reliefs de l'obélisque de Théodose, les bornes consistaient en un soubassement circulaire surmonté de trois cônes, imitant en cela les bornes du Circus Maximus de Rome. D'après les Patria<sup>35</sup>, les colonnettes des bornes étaient en bronze et avaient la forme d'obélisques; elles supportaient des oeufs mobiles que l'on retirait après chaque tour de piste accompli par les chars, afin d'indiquer aux spectateurs l'état de la course. Déjà à Rome, on comptait les tours de piste à l'aide d'oeufs mobiles<sup>36</sup>.

Les Croisés firent sans doute fondre les colonnettes de bronze des bornes, dont les soubassements eux-mêmes finirent par disparaître. Les voyageurs des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles ne font pas allusion à ces bornes dont la présence n'aurait pas manqué d'attirer leur attention.

### L'Euripe. Ὁ Εὐριπος

Dans le Circus Maximus, à Rome, un large canal avait été creusé le long du podium, tout autour de l'arène, pour protéger les spectateurs contre les bêtes féroces que l'on exhibait parfois dans l'arène. Ce canal rempli d'eau portait le nom d'Euripe. Il fut, paraît-il, comblé par Néron. Plus tard, le nom d'Euripe fut attribué à l'Épine, du moins par certains auteurs<sup>37</sup>. Il est fort douteux que l'Hippodrome de Sévère ait eu primitivement un véritable Euripe; en tout cas, cet Euripe dut disparaître de bonne heure. Il n'est jamais question, en effet, de combats de fauves à l'Hippodrome, mais seulement d'exhibitions d'animaux divers ou parfois de chasses, qui n'offraient aucun danger pour les spectateurs. Anastase I avait, du reste, supprimé les expositions aux bêtes dans l'arène<sup>38</sup>.

Rimbaud<sup>39</sup> écrit que l'Euripe existait tout d'abord, mais qu'il disparut; le nom seul resta et désigna « la portion de l'arène la plus proche des gradins, celle où se tenaient, un bâton à la main, les *cursores* chargés de contenir les spectateurs ». Labarte<sup>40</sup> nie l'existence d'un Euripe dans l'Hippodrome. « L'unique mention, dit-il, qui soit faite de l'Euripe dans les auteurs byzantins, doit faire supposer que Cedrenus, dans lequel on l'a trouvée, a dû appliquer ce nom d'Euripe à tout autre objet qu'à un canal qui aurait bordé le pied des gradins. »

L'assertion de Labarte est inexacte en partie. L'Euripe est mentionné plusieurs fois par les historiens et chroniqueurs byzantins et divers passages du Livre des Cérémonies y font allusion. D'autre part, il est certain que ni Cédrene, ni les autres historiens n'entendent désigner sous ce nom un fossé ou un canal entourant l'arène de l'Hippodrome de Byzance<sup>41</sup>.

Le mot *Euripe* changea d'acception, mais, comme il arrive souvent en pareil cas, ce changement d'acception ne semble pas avoir été universellement admis. De là un certain flottement dans le sens du mot *Euripe*. Quelques auteurs conservèrent à ce mot sa signification première, d'autres semblent s'être ralliés à une solution mixte, en englobant l'Épine dans le système de l'Euripe. Jean Lydus<sup>42</sup> identifie l'Euripe avec l'Épine. Sidoine Apollinaire<sup>43</sup> paraît considérer l'Épine comme un prolongement, une sorte de projection de l'Euripe.



« Jam vos .....  
 Consumpto spatio potentiore,  
 Campus clauserat arctus arte factus  
 Per quem longam, humilem, duplamque muro  
 Euripus sibi machinam tetendit. »

« Déjà vous avez franchi la partie la plus large de l'arène, déjà vous avez atteint l'endroit où l'art en avait rétréci l'espace et où l'Euripe a tendu sa barrière, faite d'un double mur long et bas. » Par *spatio potentiore*, le poète désigne la région de l'arène que l'Epine ne divise pas en deux pistes, celle que les Byzantins appelaient *simple*, ἀπλοῦς<sup>44</sup> et par *campus arctus* la région resserrée par l'Epine. Dans ce texte, l'Epine apparaît comme une dépendance de l'Euripe.

Certains chroniqueurs byzantins ont évidemment désigné, sous le nom d'Euripe, l'Epine elle-même, mais certains autres aussi ont entendu désigner par là tout autre chose que l'Epine. Il suffit d'examiner les textes.

31 1. Cédrene<sup>45</sup> fait allusion à une statue tricéphale qui se trouvait sur l'Euripe de l'Hippodrome. Il s'agit très certainement, comme le pense Rambaud<sup>46</sup>, de la célèbre Colonne Serpentine qui décorait l'Epine. Euripe dans ce passage est synonyme d'Epine.

2. Le même Cédrene<sup>47</sup> raconte l'exploit d'un certain Philoraïos qui, de bout sur un cheval, qu'il lança au galop, fit le tour de l'Euripe. Il est fort probable que le *desultor* fit simplement le tour de l'Epine, désignée ici sous le nom d'Euripe<sup>48</sup>.

3. Lors des courses du 11 mai, anniversaire de la fondation de la capitale, on disposait en tas des provisions au pied des deux bornes et sur divers points de l'Euripe, sous la surveillance des officiers des tagmes qui se tenaient près des bornes et sur les divers autres points de l'Euripe dont il vient d'être question. A un signal donné, le peuple descendait dans l'arène et se ruait sur les provisions qui lui étaient destinées<sup>49</sup>. Il est possible que le mot *Euripe* désigne ici encore l'Epine, mais ce n'est pas absolument certain. Déposer, en effet, uniquement le long de l'Epine des provisions destinées au menu peuple, c'était favoriser les spectateurs siégeant dans les parages de l'Epine, au détriment de ceux qui occupaient les gradins situés aux extrémités de l'Hippodrome.

4. Pendant les courses, on disposait le long de l'Euripe des gardes, avec mission d'empêcher les spectateurs de descendre dans l'arène et de causer du désordre. Il était, de plus, expressément défendu aux officiers des quatre tagmes, échelonnés sur les lignes de l'Euripe, εἰς τὰ διασφαγὰς τοῦ Εὐρέπιου de se laisser entraîner à des manifestations pour ou contre les athlètes<sup>50</sup>. Dans ce texte, il est clair que le mot *Euripe* ne peut désigner l'Epine. Une surveillance le long de l'Epine aurait été inutile et illusoire, alors qu'elle s'imposait du côté des gradins pour maintenir les spectateurs turbulents. En l'absence d'un fossé, un cordon de gardes était nécessaire.

5. Dans son 4<sup>e</sup> Problème, Héron d'Alexandrie prend un point dans l'une des sept sections de l'Euripe, à la base des balustrades, πρὸς ἐν τῶν τοῦ Εὐρέπιου ἐπτά

τμημάτων, ἐπὶ τῆς τῶν στηθέων βάσεως<sup>51</sup>. Les balustrades en question sont évidemment celles du *podium*, car il n'existait pas de balustrades sur l'Epine. L'Euripe doit donc être cherché du côté du *podium* et non du côté de l'Epine. Ainsi, sous le nom d'Euripe, Héron n'a certainement pas désigné l'Epine.

6. Un passage du Livre des Cérémonies<sup>52</sup>, relatif au règlement des courses, distingue nettement l'Euripe de l'Epine. Ce passage est capital pour la topographie de l'Hippodrome. « Un hénioque, s'il tombe dans les sections (de l'arène) n'a pas le droit de quitter son casque, mais, casque en tête, il gagne les portes à pied. S'il lui arrive de tomber dans la section dite impériale, il n'a pas le droit de se réfugier, où les lutteurs combattent, sous le Pi, situé devant le Kathisma, mais, casque en tête, il descend vers les portes, soit en longeant à l'intérieur le mur, soit en longeant à l'extérieur l'Euripe. »<sup>52a</sup>

Le texte est clair et précis. Les portes, dont il s'agit, sont les portes nord de l'Hippodrome ou *carceres*. L'hénioque, tombé devant la loge impériale, pouvait avoir la tentation de se réfugier sous le Pi, pour y attendre la fin de la course et pour ne pas avoir l'humiliation de traverser l'Hippodrome, exposé aux quolibets du peuple; mais il n'avait pas l'autorisation de le faire. Pour sortir de l'Hippodrome, on lui laissait seulement le choix entre deux routes: ou bien longer la ligne de l'Euripe, limitant extérieurement la piste, ou bien longer le mur de l'Epine, limitant intérieurement la piste. Il lui était interdit de suivre la piste en son milieu, du moins dans la région de l'Epine, pour ne pas gêner la course. Ici l'Epine, τοῖχος, est nettement distinguée de l'Euripe qui, limitant extérieurement la piste, doit être cherché du côté du *podium*.

Le Livre des Cérémonies<sup>53</sup> a, du reste, pris soin de nous indiquer en quoi consistait cet Euripe. C'était une simple ligne, διασφαγή, parallèle au *podium* et limitant extérieurement l'arène.

Lorsque Rambaud<sup>54</sup> déclare que l'Euripe n'était plus qu'un nom servant à désigner la portion de l'arène la plus rapprochée des gradins, son assertion n'est pas tout à fait exacte. L'Euripe ne disparut pas complètement. Au lieu de creuser le long du *podium* un fossé inutile, les Byzantins se contentèrent de tracer une large raie indiquant la limite que les chars ne devaient pas dépasser pendant la course. La ligne de l'Euripe, αἱ διασφαγαὶ τοῦ Εὐρέπιου, n'est pas une simple ligne idéale, c'est une ligne réelle, bien visible et nettement marquée.

### Les divisions de l'arène. Τὰ τμήματα, αἱ στάβλοι

Dans son 4<sup>e</sup> Problème, Héron d'Alexandrie<sup>55</sup> déclare que l'Euripe était divisé en sept sections, τὰ τοῦ Εὐρέπιου ἐπτά τμήματα. Comme Héron entend par Euripe non pas l'Epine, mais la raie tracée parallèlement au *podium* tout autour de l'arène, c'est donc l'arène elle-même qui était divisée en sept sections. Ces sections sont appelées « compartiments », αἱ στάβλοι, par le Livre des Cérémonies<sup>56</sup> et « espaces », σπάτια, par divers auteurs<sup>57</sup>.



Grâce aux indications du Livre des Cérémonies, il est possible de préciser la position des 7 sections et celle des raies qui les limitaient.

33 Dans les cirques antiques, une ligne tracée à la craie, *creta, calx, linea alba*, marquait le point de départ et le point d'arrivée des coureurs. C'est près de cette ligne que se tenaient les juges des courses<sup>58</sup>. Dans l'Hippodrome, au lieu d'une ligne, il y en avait plusieurs qui partageaient transversalement l'arène, formant ainsi ces sections ou compartiments dont parlent Héron d'Alexandrie et le Livre des Cérémonies. Ce dernier appelle ces lignes ou raies transversales, tracées vraisemblablement à la craie, de divers noms: *κριτάριον, λευκή, σχοινίον, σημεῖον*. L'emploi des mots, *λευκή* et *κριτάριον* semble bien prouver, en effet, que ces raies étaient probablement tracées à la craie, le mot *κριτάριον* paraissant n'être qu'une transcription du latin *creta*. Aussi est-ce à tort que Reiske<sup>59</sup> lit *κριτήριον* au lieu de *κριτάριον* et suppose qu'il s'agit d'un tribunal pour juger les différends entre hénioques. Examinons d'abord les textes et voyons les conséquences que l'on en peut tirer.

Pendant les courses, les hénioques, montés sur leurs chars, se rangent sur la première raie, *εἰς τὸ πρῶτον κριτάριον* et ils partent de là pour aller recevoir leurs récompenses devant le Stama<sup>60</sup>. C'est également sur la première raie, *εἰς τὸ πρῶτον κριτάριον*, que se tiennent les hénioques et les représentants des factions pour procéder aux opérations préliminaires des courses, dites de permutation, *διβέρισσις*<sup>61</sup>.

Pour faire le signe de la croix sur les portes, le tesseraire se place sur la deuxième raie, *εἰς τὸ δεύτερον κριτάριον*<sup>62</sup>. Un hénioque qui, après avoir heurté la borne du Bleu, est entraîné jusqu'à la corde, ou deuxième raie blanche, *ἕως τοῦ σχοινίου ἡγουν τῆς δευτέρας λευκῆς* est disqualifié, si son cheval de gauche touche ladite raie<sup>63</sup>.

Le plus souvent, le Livre des Cérémonies ne prend pas la peine d'indiquer de quelle raie il s'agit. La tente du préfet, *ἡ τέντα*, juge des courses, est placée sur les raies, *εἰς τὰ κριτάρια*, vis-à-vis de la 4<sup>e</sup> porte<sup>64</sup>. Le corps municipal, *τὸ πολίτευμα*, parti du Dihippion, s'avance dans l'Hippodrome jusqu'aux raies, *εἰς τὰ κριτάρια* et il part de là pour aller saluer l'Empereur devant le Stama<sup>65</sup>. Dans un texte parallèle, on voit le corps municipal s'arrêter vers les raies, *εἰς τὰ σημεῖα*<sup>66</sup>. Dans ces divers textes, il rest à peu près certain qu'il s'agit de la première raie.

34 Ainsi, le Livre des Cérémonies emploie indifféremment les mots *κριτάριον, σημεῖον, λευκή, σχοινίον* pour désigner les raies transversales de l'arène; il semble toutefois, que le mot *σχοινίον*, la corde, désignait plus spécialement la deuxième raie. Quant à la raie longitudinale, qui limitait extérieurement dans toute son étendue le champ de course, le long du *podium*, elle est constamment désignée sous le nom de *διασφαγή*. Le Livre des Cérémonies l'appelle tantôt *ἡ διασφαγή τοῦ Ἐδρέπου*<sup>67</sup>, tantôt *ἡ διασφαγή* tout court<sup>68</sup>; une fois même, il lui restitue son véritable nom d'Euripe, *ὁ Ἐδριπος*<sup>69</sup>.

Qu'il s'agisse bien d'une ligne en raie longitudinale, parallèle au *podium*, le Livre des Cérémonies l'indique très nettement. Pour faire le signe de croix sur sa

faction, en effet, chaque démarque se place sur la raie correspondant à l'emplacement assigné sur les gradins à sa faction, *εἰς τὴν ἰδίαν διασφαγήν*<sup>70</sup>. Or, il est évident que pour faire le signe de croix sur sa faction le démarque doit se placer face au *podium* et par conséquent sur une ligne parallèle au dit *podium*.

Par ailleurs, après avoir salué l'empereur, les hénioques viennent se ranger sur leurs lignes respectives; *εἰς τὰς ἰδίας διασφαγὰς*<sup>71</sup>. Faisant face à leurs factions respectives, les hénioques ne peuvent qu'occuper une ligne parallèle aux dèmes. D'un autre côté, les gardes chargés de la surveillance de l'Euripe<sup>72</sup> et les officiers échelonnés sur les lignes, *εἰς τὰς διασφαγὰς*, étaient disposés tout le long du *podium* pour empêcher les spectateurs de descendre dans l'arène<sup>73</sup>.

Enfin, les jours de courses, les porte-croix des factions se rendaient de leurs dèmes au Stama pour offrir à l'Empereur des croix fleuries<sup>74</sup>. Lors des courses du 11 Mai, les porte-croix ne pénétraient pas tout de suite dans le Stama, mais ils attendaient sur les lignes, *ἐν ταῖς διασφαγαῖς*, l'arrivée des hénioques montés sur les chars. A un signal, les hénioques descendaient de leurs chars, chacun devant le groupe des porte-croix de sa faction, *ἐπὶ τὰ μέρη*, et ils pénétraient dans le Stama pour y recevoir des couronnes. Puis, ils se retiraient. Alors, les porte-croix quittaient les lignes et ils entraient à leur tour dans le Stama, pour offrir leurs croix fleuries à l'Empereur. Après quoi, ils s'éloignaient<sup>75</sup>. La ligne *διασφαγή*, sur laquelle stationnaient les porte-croix, bordait la section de l'arène, dite section impériale, *ἡ βασιλικὴ τάβλα* devant le Stama et était, par conséquent, parallèle à la loge impériale.

La ligne de l'Euripe était incontestablement une ligne continue. Si, pour désigner celle-ci, le Livre des Cérémonies emploie souvent le pluriel, *αἱ διασφαγαί*, c'est qu'il considère cette ligne unique comme formée d'une succession de lignes longeant les diverses régions de l'Hippodrome.

D'après les textes cités plus haut, deux des raies transversales de l'Hippodrome sont spécialement indiquées: la première et la deuxième. La première se trouvait à peu de distance des portes, au nord de l'arène. Dans tous les cirques et hippodromes, il existait, du reste, une raie banche dans le voisinage des portes, pour 35 marquer le départ et le terme de la course<sup>76</sup>. Si, à Byzance, les chars partaient directement des *carceres*, ils terminaient leur course avant les *carceres* à la première raie.

La position de la deuxième raie, à une petite distance au nord de la borne du Bleu, ressort nettement d'un passage précité du Livre des Cérémonies. Cette seconde raie limitait au nord la piste; les chars, qui tournaient sept fois autour de l'Epine, ne devaient pas la dépasser, lorsqu'ils doubaient la borne du Bleu. Si l'hénioque prenait mal son virage et franchissait la raie, il était disqualifié; la disqualification n'était cependant prononcée que si le cheval de gauche touchait la raie.

La piste, étant limitée au nord de la borne du Bleu, devait nécessairement être également limitée au sud de la borne du Vert par une raie. L'accident qui pouvait se produire à la borne du Bleu, pouvait aussi se produire à la borne du Vert, dans des conditions identiques. L'existence d'une raie à une petite distance au sud de la



borne du Vert s'impose. Au-delà de cette raie, et plus au sud, du côté de la Sphendonè, il devait logiquement exister une dernière raie, correspondant à la première raie au nord. A défaut d'autres raisons, la symétrie l'exigeait. L'utilité de cette sixième raie n'apparaît pas; peut-être servait-elle à limiter l'arène dans les courses à pied.

Il y avait donc deux raies au nord de l'Epine et deux raies similaires au sud de l'Epine. Les deux autres raies à trouver doivent nécessairement être cherchées dans la région de l'Epine.

Lors des courses du Marché, des hénioques se livraient entre eux à un divertissement assez puéril, mais fort goûté du public. Les uns prenaient le mors dans la bouche, les autres tenaient les rênes et, dans cet équipage, ils parcouraient le champ de course. Partis de la cinquième section de l'arène, ils descendaient à la borne du Vert et de là, ils galopèrent jusqu'au Stama<sup>77</sup>. Ainsi, la cinquième section commençait avant la borne du Vert et se terminait évidemment à la raie qui limitait la piste au sud, un peu au-delà de la borne du Vert. La raie, qui limitait au nord la cinquième section devait couper l'Epine avant la borne du Vert. Une autre raie tracée dans les mêmes conditions devait pareillement couper l'Epine, à quelque distance au sud de la borne du Bleu. Il est probable que les deux raies de la région de l'Epine portaient l'une de la borne du Rouge, l'autre de la borne du Blanc.

Ainsi se trouve fixée la position des six raies transversales qui divisaient l'arène en sept sections. En parcourant l'Hippodrome de la ligne des *carceres* à la Sphendonè, on rencontrait:

- 36 La 1<sup>e</sup> raie, à proximité des *carceres*,  
 La 2<sup>e</sup> raie, avant d'arriver à la borne du Bleu,  
 La 3<sup>e</sup> raie, après la borne du Bleu (elle coupait l'Epine),  
 La 4<sup>e</sup> raie, avant la borne du Vert (elle coupait l'Epine),  
 La 5<sup>e</sup> raie, après la borne du Vert,  
 La 6<sup>e</sup> raie, avant la ligne de l'Euripe bordant la Sphendonè,

Les sept sections, déterminées par les six raies, étaient disposées ainsi:

- La 1<sup>e</sup> section se trouvait entre les lignes des *carceres* et la 1<sup>e</sup> raie;  
 La 2<sup>e</sup> section se trouvait entre la 1<sup>e</sup> et la 2<sup>e</sup> raies;  
 La 3<sup>e</sup> section se trouvait entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> raies;  
 La 4<sup>e</sup> section se trouvait entre la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> raies;  
 La 5<sup>e</sup> section se trouvait entre la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> raies;  
 La 6<sup>e</sup> section se trouvait entre la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> raies;  
 La 7<sup>e</sup> section se trouvait entre la 6<sup>e</sup> raie de la ligne de l'Euripe, bordant l'hémicycle, en avant du *podium*.

Toutes les sections étaient limitées sur les côtés par la ligne de l'Euripe qui longeait le *podium*. L'arène, rayée en longueur et en largeur, devait ressembler à un immense tennis.

Sur les sept sections de l'arène, le Livre des Cérémonies n'en mentionne expressément que deux: la cinquième, *ἡ πέμπτη τάβλα*<sup>78</sup>, et la section dite impériale, *ἡ*

37 βασιλική τάβλα<sup>79</sup>, qui s'étendait devant la loge impériale, *ἐν τῷ Καθίσματι*; cette section correspondait à la moitié de la quatrième section, à l'est et à gauche de l'Epine. Cette quatrième section occupait la partie de l'arène située à droite et à gauche de la région centrale de l'Epine, sur une longueur égale, à peu près, à celle de la loge impériale, ou des dèmes des factions « mineures », qui faisaient vis-à-vis à la loge impériale. Cette quatrième section semble avoir correspondu à ce que le Livre des Cérémonies appelle *τὸ μέσον, τὸ μεσοδῆμον*<sup>80</sup>.

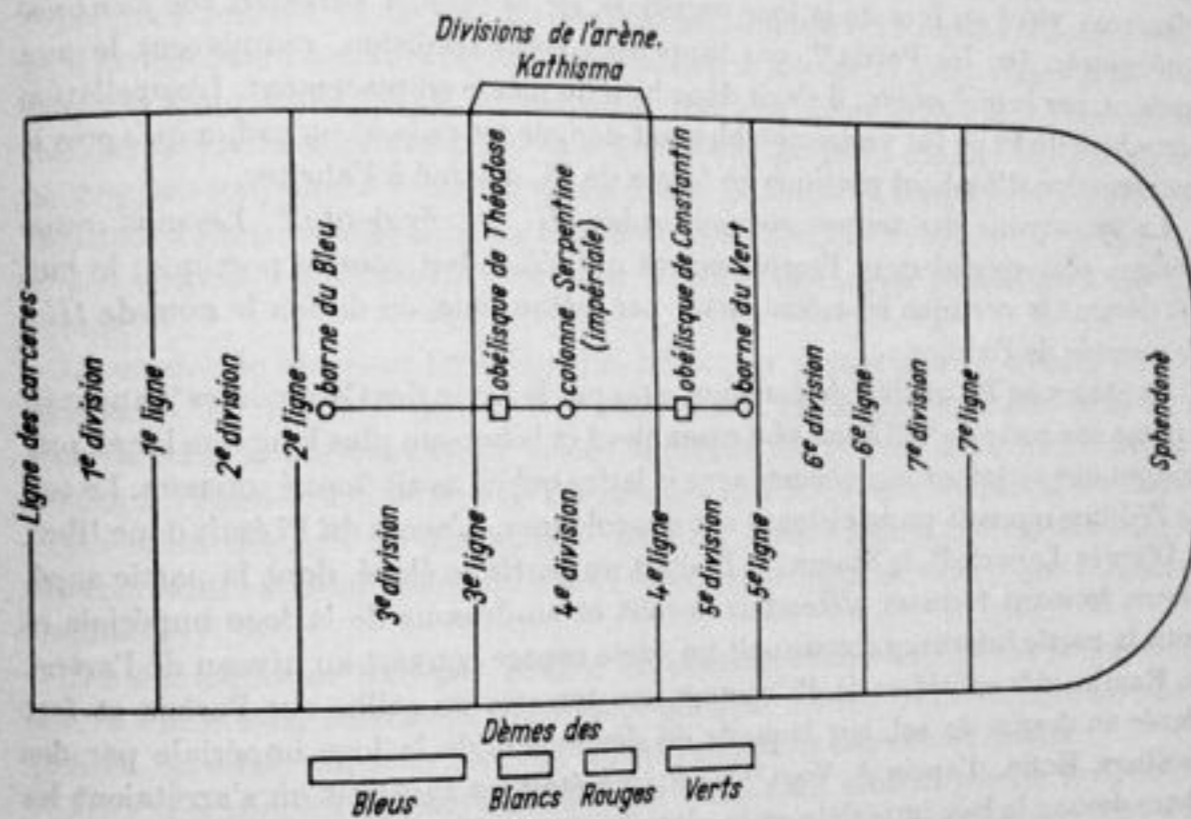


Fig. 2

Le Livre des Cérémonies ne cite qu'une seule fois en bloc les autres sections de l'arène<sup>81</sup>. Le dème du Bleu dominait la troisième section de l'arène; le dème du Vert dominait la cinquième section; les dèmes du Blanc et du Rouge dominaient la quatrième section, mais dans sa moitié est; quant au palais du Kathisma, il dominait les troisième, quatrième et cinquième sections de l'arène. La position de la loge et du palais du Kathisma sur le flanc est de l'Hippodrome, en face de l'Epine, se trouve ainsi confirmée.

### Le Stama ou Pi. Τὸ Στάμα, τὸ Πι

L'identité du Stama avec le Pi est hors de doute; elle est expressément affirmée par le Livre des Cérémonies: *τὸ στάμα ἤγουν τὸ πῖ*<sup>82</sup>. Constantin VII Porphyrogénète, d'ailleurs, emploie indifféremment les deux termes pour désigner le même emplacement<sup>83</sup>.



Le mot Stama, *στάμα* vient de *ἵσθημι*<sup>84</sup>; c'était, en effet, au Stama que s'arrêtaient les cortèges pour saluer l'Empereur. Il est, par ailleurs, certain que le *σκάμμα* n'était autre que le *στάμα*. Ce mot désignait, dans les gymnases, et dans les cirques ou hippodromes, l'emplacement sablé où les athlètes s'exerçaient à la lutte. Le Livre des Cérémonies rappelle que c'est dans le Pi que les athlètes se livraient à leurs exercices<sup>85</sup>. La Chronique Pascale<sup>86</sup> rapporte que le 11 Mai, on promenait en grande pompe la statue du Génie de la Ville, à travers l'Hippodrome jusqu' au Skamma, situé en face de la loge impériale, *εἰς τὸ σκάμμα κατέναντι τοῦ βασιλικοῦ καθίσματος*. Or, les Patria<sup>87</sup>, qui rappellent cette tradition, remplacent le mot *σκάμμα*, par le mot *στάμα*: il s'agit donc bien du même emplacement. L'appellation singulière de Pi ne fut vraisemblablement donnée au *στάμα* ou *στάμα* qu'après la construction d'un haut portique en forme de Pi, destiné à l'abriter.

La synonymie des termes *σκάμμα*, *στάμα*, *Πῖ*, est évidente<sup>88</sup>. Le mot *στάμα* désigne plus spécialement l'emplacement qui s'étendait sous le portique; le mot *Πῖ* désigne la portique lui-même, mais, par métonymie, on donna le nom de *Πῖ* à l'ensemble de l'édifice.

Le Stama ou Pi, qualifié de portique, *φῖνα* par le Livre des Cérémonies<sup>89</sup> apparaît comme une sorte de hall à toit plat assez élevé et beaucoup plus long que large, présentant une certaine ressemblance avec la lettre qui lui avait donné son nom. Le toit de l'édifice reposait probablement sur des colonnes. L'accès du Pi était donc libre.

D'après Labarte<sup>90</sup>, le Stama ou Pi était un portique élevé, dont la partie supérieure, formant terrasse, s'étendait devant et au-dessous de la loge impériale et dont la partie inférieure constituait un vaste espace couvert au niveau de l'arène. A. Rambaud<sup>91</sup> considère le Pi comme une terrasse en saillie sur l'arène et fort élevée au-dessus du sol, sur laquelle on descendait de la loge impériale par des escaliers. Enfin, d'après A. Vogt<sup>92</sup>, le Stama était, et l'endroit où s'arrêtaient les chars devant la loge impériale, et la plate-forme précédant celle-ci. Examinons les textes. Ils montrent tous clairement que l'Empereur voyait fort bien ce qui se passait sous le Pi et que ceux qui stationnaient sous le Pi voyaient aussi l'Empereur. Si le Pi avait été soudé à la loge impériale ou Kathisma, la chose aurait été impossible.

Après avoir reçu le prix de leur victoire au Stama, les hénioques sortaient, *ἐξέρχονται*, et venaient se placer devant leurs factions respectives pour faire le signe de croix sur l'Empereur. Les factions leur criaient: « Allez remercier l'Empereur! » Les hénioques se rendaient alors de nouveau au Stama, où ils pénétraient pour se prosterner devant le basileus, qui les congédiait d'un geste. Ils remontaient ensuite sur leurs chars et ils revenaient vers leurs factions. Le bigaire, qui avait pénétré dans le Stama avec les hénioques pour y recevoir les insignes d'hénioque, restait seul dans le Stama, après le départ de ses camarades et, debout, faisait le signe de croix sur l'Empereur qui lui faisait remettre par l'actouarios les insignes sollicités. Le bigaire faisait alors le signe de croix à trois reprises sur l'Empereur, se prosternait, rendait grâces au souverain, puis sortait du Stama pour aller se présenter devant sa faction<sup>93</sup>.

La cérémonie est simple et claire. Les hénioques et le bigaire sont entrés directement de l'arène dans le Stama; c'est dans le Stama même qu'ils se prosternent. Après la cérémonie, ils sortent de plain-pied du Stama dans l'arène pour rejoindre leurs factions. Ils ne montent donc pas dans la partie basse de la loge impériale, qui dominait de haut l'arène. L'actouarios, qui se tenait toujours à proximité de l'empereur, descendait avec ses courriers au Stama pour y revêtir le bigaire de ses insignes. Du Stama, le bigaire voyait l'Empereur et était vu de lui.

Lors des courses du 11 Mai, les hénioques vainqueurs, vêtus du costume triomphal et debout sur leurs chars, descendaient depuis les portes jusque devant les stations de leurs factions. Ils emmenaient avec eux les miliciens des factions; ils contournaient la borne opposée et remontaient jusqu'au Stama. Arrivés là, les hénioques, toujours debout sur leurs chars, *ἐπιδίφροι* et entourés des miliciens, saluaient l'Empereur de leurs acclamations. Sur l'ordre de l'Empereur, l'actouarios et son second descendaient couronner les hénioques, puis remontaient au Kathisma<sup>94</sup>.

Là encore, le texte est très clair. Les hénioques, entourés des miliciens, sont au Stama, *ἐν τῷ στάματι*, debout sur leurs chars. Ils ne peuvent évidemment se trouver dans la partie basse de la loge impériale. Du Stama, ils voient incontestablement l'Empereur, puisqu'ils l'acclament et l'Empereur les voit aussi. Enfin, l'actouarios descend du Kathisma couronner les hénioques, puis il remonte au Kathisma. Il est donc descendu dans l'arène même pour se rendre, par l'arène, au Stama.

Les hénioques ne sont pas, comme on pourrait l'objecter, devant le Stama; ils sont à l'intérieur, autrement dit, sous le portique même. Le Livre des Cérémonies précise, en effet, que pour recevoir les couronnes, ils entrent au Stama.

Lors des courses du Marché, le corps municipal, escorté par les factions, se dirige, par l'arène, vers le Stama pour y rendre à l'Empereur les honneurs de l'adoration. Le préfet descend alors à la rencontre du cortège jusqu'à hauteur de l'obélisque plaqué de bronze et l'accompagne jusqu'au Stama, où tout le monde se prosterne; cela fait, sur un signe de l'actouarios, le préfet remonte du Stama au Kathisma d'où il était venu<sup>95</sup>. Le préfet, en effet, comme l'actouarios, avait sa place au Kathisma<sup>96</sup>.

Ainsi, le préfet qui se trouve au niveau de l'arène, dans le Stama, sous le portique du Pi, perçoit un signal qui lui est donné par l'actouarios du haut de la loge impériale. Lorsqu'on était sous le portique du Pi, on était sous les regards de l'Empereur et en quelque sorte devant le souverain, bien qu'à une certaine distance de lui et beaucoup plus bas<sup>97</sup>.

Le 11 Mai, on promenait en grande pompe dans l'arène la statue du Génie de la Ville, placée sur un char. Le cortège imposant s'arrêtait dans le Stama, en face de la loge impériale et l'Empereur se levait alors de son trône et saluait la statue<sup>98</sup>. Il est bien évident que le cortège escortant le char, qui trainait la statue, ne pouvait monter dans la partie basse de la loge impériale; il est bien évident aussi que l'Empereur pouvait de son trône apercevoir la statue dans le Stama.



Une anecdote, rapportée par le Ps.-Codin<sup>99</sup>, confirme ce qui précède. Sous le règne de Théophile (829—842), un haut fonctionnaire s'était approprié un navire appartenant à une veuve. Pour se faire rendre justice, celle-ci eut recours à un stratagème. Elle fit fabriquer un bateau en miniature qu'on plaça sur un char que des mimes traînaient. Théophile demanda des explications et punit sévèrement le fonctionnaire coupable. C'est de l'arène même que le char porteur du navire a pénétré dans le Stama et du haut de son trône, au Kathisma, l'Empereur assiste à la scène qui se passe dans le Stama.

La position du Stama, dans l'arène même, en avant du Kathisma est attestée par de nombreux textes. L'hénioque, tombé dans la section dite impériale, ἐπὶ τὴν βασιλικὴν τάβλαν, autrement dit, dans la partie de l'arène qui se trouvait devant la loge impériale, n'avait pas le droit de se réfugier sous le Pi, qui est en avant du Kathisma<sup>100</sup>. Le Pi était donc dans l'arène, au même niveau qu'elle et il se trouvait en avant, autrement dit, à quelque distance de la loge impériale et naturellement à un niveau bien inférieur. C'est une fois arrivés dans la section impériale qui s'étendait devant la loge impériale, ἐν τῇ βασιλικῇ τάβλῃ, ἐν τῷ Καθίσματι, que les hénioques pénétraient dans le Stama<sup>101</sup>.

Sous Constantin V (740—775), le patriarche Constantin, promené ignominieusement dans l'Hippodrome, passa d'abord devant les stations des factions, où il fut couvert d'insultes; puis, on le conduisit au Stama où on l'assit en face des dèmes<sup>102</sup>. Les dèmes se trouvaient sur le flanc ouest de l'Hippodrome dans la région de l'Epine; le Kathisma se trouvait sur le flanc est, également dans la région de l'Epine, en face des dèmes; comme le Stama se trouvait dans l'arène en bas et en avant du Kathisma, le patriarche Constantin assis dans le Stama faisait face aux dèmes. Des dèmes, comme du Kathisma, on voyait ce qui se passait dans le Stama.

Le Stama, long portique parallèle à la loge impériale qui le dominait de haut, était donc complètement ouvert à l'ouest, du côté de l'arène et à l'est, du côté du Kathisma. Son toit plat, d'où lui venait son nom de Pi, loin d'être soudé à la loge impériale, en était assez distant et d'ailleurs, à un niveau très inférieur. Le Stama ou Pi est une construction distincte et indépendante du Kathisma, sans communication avec lui; le seul lien que le Stama avait avec le Kathisma était d'être situé dans les mêmes parages.

Aucun texte, du reste, ne permet de supposer que le toit plat qui couvrait le Stama ait formé terrasse à la loge impériale; la partie basse de la loge impériale n'a rien de commun avec la toiture du Stama. Les textes précités, qui parlent du Stama, démontrent qu'il s'agit d'un emplacement couvert au niveau de l'arène. Jamais les mots *Stama* et *Pi* ne sont employés pour désigner une prétendue terrasse établie sur le toit, qui couvrait le Stama et Pi, terrasse reliée par des escaliers à la loge impériale proprement dite.

A l'appui de l'opinion qui place le Stama au-dessous du Kathisma et qui déclare qu'il faisait saillie sur le champ de l'Hippodrome et qu'on y descendait des deux loges situées à droite et à gauche de la plate-forme<sup>103</sup>, on cite un texte du Livre des

Cérémonies, qui ne dit rien, en réalité, de ce qu'on prétend lui faire dire. Il s'agit de la promotion comme empereur d'Anastase<sup>104</sup>. Aussitôt la mort de Zénon connue (491), le peuple se rendit à l'Hippodrome sur les gradins, tandis que les soldats allaient se masser au Stama, dans l'Hippodrome également, ἐν τῷ Ἰππικῷ, ἐν τῷ στάματι. Tous réclamaient un nouvel empereur.

Il est bien certain que les soldats n'ont pu monter de l'arène dans la région basse de la loge impériale, car il n'existait aucune communication directe entre l'arène et le Kathisma. Si les soldats avaient pu envahir la partie basse de la loge impériale, rien ne les aurait empêchés de pénétrer dans la partie haute de celle-ci par les escaliers qui y montaient. Les soldats sont donc massés dans le Stama, autrement dit, au niveau de l'arène, au pied de la loge impériale qui était composée de deux étages de niveau différent, réunis par des escaliers.

Cependant, l'impératrice Ariadne, désireuse d'apaiser le peuple, monta dans la loge impériale pour y prononcer un discours. Elle fut accueillie par les hauts dignitaires qui avaient le privilège de siéger dans la tribune réservée à l'Empereur; quant aux autres dignitaires de rang inférieur, ils prenaient place en avant, ἐμπρός, vers les balustrades et sur les gradins, les civils à droite, les militaires à gauche. Ces dignitaires subalternes qui n'ont pas accès dans la loge où siège de l'Empereur, autrement dit dans la partie haute de la loge, ne peuvent évidemment se placer ailleurs que dans la partie basse de la loge séparée de la partie haute par des cancels. Les soldats, réunis dans le Stama, pour y réclamer à grands cris un nouvel empereur, ne se trouvaient donc pas sur une terrasse formant la partie basse de la loge du Kathisma, mais bien en-dessous, au niveau de l'arène. Lorsqu'Anastase, désigné comme empereur, monta au Kathisma pour y être élevé sur le pavois, les deux parties de la loge impériale devaient être occupées par les grands dignitaires et fonctionnaires. Le peuple siégeait sur les gradins de l'Hippodrome; quant aux soldats, portant leurs oriflammes et leurs étendards, ils étaient massés en bas, au Stama, κάτω ἐν τῷ στάματι, autrement dit, au pied de la double loge impériale, au niveau de l'arène.

La cérémonie de l'élévation sur le pavois du Kathisma de Justin I, en 518, confirme ce qui vient d'être dit<sup>105</sup>. Le nouvel empereur entra au Kathisma avec le patriarche Jean et les autres dignitaires qui, d'après le protocole, avaient accès au Kathisma.

Quant aux autres dignitaires, autrement dit, ceux auxquels leur rang ne conférait pas le droit de siéger aux côtés de l'Empereur, dans la partie haute de la loge impériale, ils se tenaient en dessous, κάτω, donc dans la partie basse de la loge, à l'étage inférieur. Au moment où Justin I est élevé sur le pavois, les soldats massés en bas redressent leurs étendards abaissés, conformément à l'usage en pareille circonstance. Comme pendant la cérémonie de l'élévation sur le pavois, les soldats porte-étendards se tenaient dans le Stama, κάτω ἐν τῷ στάματι<sup>106</sup>, l'adverbe κάτω désigne incontestablement ici le Stama.

Ainsi le chapitre 93 du Livre I des Cérémonies démontre clairement que les deux étages de la loge impériale étaient occupés par les dignitaires et que les



soldats, massés en-dessous, dans le Stama, au niveau de l'arène, voyaient l'Empereur auquel ils rendaient les honneurs en redressant leurs étendards, et étaient vus de lui.

Le Stama se trouvait donc dans l'arène en avant et au pied du Kathisma. Sa position dans la région de l'Épine, sur la piste est, entre la borne du Vert et celle du Bleu, ressort d'un passage du Livre des Cérémonies. Il s'agit d'un défilé triomphal dans l'Hippodrome<sup>107</sup>. La colonne des prisonniers a sa tête à la hauteur de la borne du Bleu et sa queue s'appuie à la ligne des *carceres*, τὸ Μάγγανον. A un signal donné, elle se met en marche en direction du sud, en suivant la piste ouest du côté des dèmes; après avoir contourné la borne du Vert, elle remonte dans la direction du nord par la piste est jusqu'au portique du Pi. Si la colonne est importante, elle s'avance même jusqu'à la borne du Bleu. Sur un signal, les prisonniers se prosternent devant l'Empereur et leurs étendards sont abaissés vers le sol. La cérémonie est terminée.

Le mot *φίνα* signifie « portique » et c'est dans cette acception qu'il est employé dans le Livre des Cérémonies<sup>108</sup>. La phrase *μέχρι τῆς φίνης ἤγουν τοῦ Πι* signifie « jusqu'au portique, autrement dit, jusqu'au Pi » et non « jusqu'au bout, autrement dit, jusqu'au Pi », <sup>109</sup> ce qui est un contre-sens.

Du chapitre 20 du Livre II des Cérémonies, il ressort que le portique du Pi se dressait dans l'arène entre la borne du Vert et la borne du Bleu, dans la région donc de l'Épine et sur la piste est devant le Kathisma, puisque les prisonniers s'y prosternent sous les yeux de l'Empereur. Il est vraisemblable que le Stama se trouvait à égale distance des deux bornes. Comme c'est dans le Pi que les cortèges s'arrêtaient pour saluer l'Empereur, on est tout naturellement porté à le situer plutôt du côté du *podium* que du côté de l'Épine.

Les chars, pendant les courses, tournaient autour de l'Épine qu'ils devaient serrer de près; la présence d'un portique aurait gêné leurs évolutions. Le Pi devait donc logiquement se trouver en dehors de la piste suivie par les chars, entre la ligne de l'Euripe, qui limitait extérieurement l'arène et le *podium*. C'est ce qui résulte d'un passage du Livre des Cérémonies.

Les jours de courses, en effet, les notables des quatre factions descendaient de leurs dèmes et se rendaient au Stama pour y déposer des croix fleuries destinées à l'Empereur<sup>110</sup>. Lors des courses du 11 Mai<sup>111</sup>, la cérémonie était réglée de la manière suivante. Les hénioques, montés sur leurs chars, venaient se ranger sur les raies transversales de l'arène, ἐν τοῖς κριταρίοις, tandis que les notables des factions porteurs de croix fleuries s'avançaient et allaient se ranger sur les lignes longitudinales, ἐν ταῖς διασφαγαῖς, évidemment devant le Stama. A un signal donné, les chars se mettaient en marche et les hénioques gagnaient la section impériale, située devant le Kathisma, ἐν τῇ βασιλικῇ τάβλῃ, ἐν τῷ Καθίσματι. Arrivés là, ils acclamaient l'Empereur; après quoi, ils descendaient de leurs chars, chacun à hauteur du groupe des notables appartenant à sa faction, ἐπὶ τὰ μέρη et ils pénétraient dans le Stama pour y recevoir leurs couronnes. Cela fait, ils se reti-

Alors les notables des factions s'avançaient à leur tour, autrement dit ils quittaient la ligne sur laquelle ils étaient échelonnés pour pénétrer dans le Stama tout proche, afin de remettre leurs croix fleuries; puis, après avoir acclamé l'Empereur, ils s'éloignaient. Les notables étaient très certainement échelonnés sur la ligne de l'Euripe, devant le Stama et devaient attendre là que la cérémonie de distribution des couronnes aux hénioques dans le Stama fût terminée, avant d'entrer à leur tour dans le Stama, pour y remettre leurs croix fleuries. La ligne de l'Euripe, διασφαγή, qui limitait extérieurement la piste, passait donc devant le Stama. Le Stama se trouvait ainsi en dehors de la piste, entre la ligne de l'Euripe et le *podium*; c'était l'endroit de l'arène le plus rapproché du Kathisma, qui le dominait, du reste, de très haut. Le Stama devait avoir une longueur sensiblement égale à celle de la tribune impériale; sa largeur ne semble pas avoir été considérable; son toit plat devait être assez élevé au-dessus du sol de l'arène, afin que l'Empereur pût voir commodément ce qui se passait en-dessous. Le Stama était séparé du Kathisma par les rangées superposées des gradins du flanc est de l'Hippodrome. D'après les Patria<sup>112</sup>, une statue d'Artémis décorait le lieu où les athlètes s'exerçaient à la lutte, autrement dit, au Stama.

### Les Vestiaires des Coureurs. Αἱ Παρασκευαί. La tente du Préfet. Ἡ τέντα τοῦ ὑπάρχου

Le Livre des Cérémonies<sup>113</sup> signale la présence dans l'arène d'édicules auxquels il donne le nom de Παρασκευαί. Ces édicules semblent avoir été réservés aux athlètes qui prenaient part aux courses à pied. C'est là, qu'ils se préparaient et attendaient le moment du départ. L'accès des édicules était interdit au public et des gardes, κούρσορες veillaient à l'exécution de cette consigne. Héron dans son 4<sup>e</sup> Problème<sup>114</sup> confirme l'existence des παρασκευαί, qui étaient au nombre de deux et qui se trouvaient au pied et de chaque côté de la loge impériale. Ces constructions semblent avoir été permanentes et se trouvaient vraisemblablement au nord et au sud du Stama, entre la ligne de l'Euripe et le *podium*.

La « tente », ἡ τέντα du préfet était dressée sur les raies transversales, vis-à-vis la 4<sup>e</sup> porte<sup>115</sup> εἰς τὰ κριτάρια, ἀπέναντι τοῦ τετάρτου θύρου. C'est dans cette tente que le préfet, en présence des représentants des factions, scellait l'urne servant au tirage au sort<sup>116</sup>. C'est également dans cette tente, située sur les raies que le préfet siégeait pour régler les préliminaires des courses à pied, καθέζεται ὁ ὑπαρχος εἰς τὰ σημεῖα<sup>117</sup>.

La « tente » en question semble avoir été une construction provisoire, comme son nom, du reste, l'indique. Elle était destinée à abriter le préfet, assis dans l'arène pour surveiller les préparatifs des courses, en particulier, des courses à pied. Car, pendant les courses, le préfet siégeait au Kathisma.



## Notes

- <sup>1</sup> Chron. Pasc. p. 626; Malalas p. 175; Théoph. p. 285 (p. 185 de B.); Preger 1, p. 48; Martin, Héron, d'Alexandrie, p. 291.
- <sup>2</sup> Anne Comn. II, p. 361 (III p. 226 Leib).
- <sup>3</sup> Nicéas p. 404; Zonar. III p. 165.
- <sup>4</sup> Théoph. Cont. p. 816.
- <sup>5</sup> Théoph. Cont. p. 243.
- <sup>6</sup> Jean Chrysostome, Contra ludos (Gaume VI, 1, p. 135 et notes).
- <sup>7</sup> Preger 2, p. 137: *Μέχρι τοῦ Χαλκοῦ πεδῖον ἦν. ἀπὸ δὲ τοῦ Χαλκοῦ μέχρι τοῦ Σφενδόνοιο κίονες εὐμεγεθεῖς ἀνηγέρθησαν (ἐξ οὗ ἡ ψυχρὰ κινστέρνα ἐστὶ), διότι κρημνώδης ἦν ὁ τόπος. Cf. Codin p. 14, avec la variante: μέχρι τοῦ Χαλκοῦ κίονες τοῦ τετραπλεύρου*
- <sup>8</sup> Gyllius, Topographia 1, 7, p. 180 (à la suite de Nic. Bryenne, ed. Bonn).
- <sup>9</sup> Descriptio urbi CP, p. 180.
- <sup>10</sup> Le Palais impérial, p. 46.
- <sup>11</sup> Le sport et l'Hippodrome, p. 24.
- <sup>12</sup> Descriptio urbis CP., Regio III: «Tertia regio plana quidem in superiori parte, utpote in ea Circi spatium longius explicato, sed ab eius extrema parte nimis pronum clivo usque mare descendit.»
- <sup>13</sup> Ebersolt, CP byzantine, p. 232. Cf. E. Mamboury, Istanbul touristique. Istanbul 1951, p. 368.
- <sup>14</sup> Cer. I, 69, p. 338 (II p. 141 Vogt). Sur la Spina cf. Janin, Constantinople, pp. 180—181.
- <sup>15</sup> Descriptio urbis CP., p. 180.
- <sup>16</sup> Lydos, De mensib., pp. 5—6.
- <sup>17</sup> Le Palais impérial, p. 49. Cf. Preger 2, p. 191; Ps.-Cod., De off. p. 54; Banduri, Anonym. 3, 42.
- <sup>18</sup> Nicéas pp. 858—865 et 457, 459; cf. Théoph. p. 454 (p. 294 de B.). Cf. Janin, Constantinople, pp. 187—188.
- <sup>19</sup> Sur ces monuments, voir Gyllius, Topographia 2, 2; Dethier, Der Bosphoros und Konstantinopel, p. 40; Rambaud, Le sport et l'Hippodrome, pp. 31—35, et surtout Janin, Constantinople, pp. 183—187.
- <sup>20</sup> Daremberg et Saglio, art. Circus, 1189.
- <sup>21</sup> Héron d'Alexandrie, pp. 284 et 301.
- <sup>22</sup> Daremberg et Saglio, 1191.
- <sup>23</sup> Preger 2, p. 137.
- <sup>24</sup> Cer. I, 73, p. 366 (II p. 166 Vogt).
- <sup>25</sup> Les fouilles de l'Hippodrome. Gazette des Beaux-Arts 1930, pp. 218, 224, 241; Mamboury, Les fouilles byzantines, Byzantion 9, 1936, p. 258.
- <sup>26</sup> Cer. I, 70, p. 345 (II p. 146 Vogt); Preger 2, p. 191; Nicéas p. 865.
- <sup>27</sup> Cer. I, 70, p. 344; I, 71, p. 352 (II pp. 145, 154 Vogt); II, 20, pp. 613—614; Malalas p. 175; Céd. I, p. 258; Jean Chrysostome, oratio de Circo (Gaume VIII, 2, p. 721).
- <sup>28</sup> Nicéas pp. 573, 866; Martin, Héron d'Alexandrie, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Problèmes.
- <sup>29</sup> Cer. I, 71, p. 352 (II p. 153 Vogt); II, 20, p. 613.
- <sup>30</sup> Cer. I, 70, p. 344 (II p. 145 Vogt); II, 20, p. 614.
- <sup>31</sup> Malalas p. 175.
- <sup>32</sup> Céd. I, p. 258.

- <sup>33</sup> Martin, Héron d'Alexandrie, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Problèmes.
- <sup>34</sup> Nicéas p. 865.
- <sup>35</sup> Preger 1, p. 16.
- <sup>36</sup> Daremberg et Saglio, art. Circus, 1190, 1191 et 1194.
- <sup>37</sup> Daremberg et Saglio, art. Circus, 1192.
- <sup>38</sup> Procope de Césarée, Panégyrique d'Anastase I 506.
- <sup>39</sup> Etudes sur l'histoire byzantine, Paris 1912, p. 30.
- <sup>40</sup> Le Palais impérial, p. 53. Cf. Daremberg et Saglio 3, 1, 1900, Hippodromos, p. 209 et note 1.
- <sup>41</sup> Diehl, Justinien, p. 444, admet cependant l'existence d'un large canal coulant au pied des gradins de l'Hippodrome. A. Marrast, La vie byzantine au VI<sup>e</sup> siècle, Paris 1881, p. 222, prétend même que les émeutiers lors de la sédition Nika s'y noyèrent en masse. Aucun historien de la sédition Nika ne fait allusion à cet incident. Un texte mutilé et obscur de Marcellinus Comes a pu donner naissance à cette légende. Parlant d'une émeute dans l'Hippodrome sous Anastase I, le chroniqueur ajoute: «Plus quam tria milia civium saxis gladiisque comprehensionibus et aquis...» (Marcellinus comes, Chr. an. 501 [p. 95 Mommsen, Chron. min. II]).
- <sup>42</sup> Lydos, De mensib., p. 5: *ὅτι Ἐδρίπος ὀνομάσθη ἡ μέσος τοῦ Ἰπποδρόμου κρημῖς; cf. Malalas p. 175: τὸ πέλμα τοῦ Ἰππικοῦ τὴν γῆν εἶναι, τὸν δ' Ἐδρίπον τὴν θάλασσαν ἀπὸ τῆς γῆς μεσαζομένην. Céd. I, p. 258. Ces trois chroniqueurs ont, d'ailleurs, en vue le Circus Maximus de Rome.*
- <sup>43</sup> Sid. Apoll., carmen 23.
- <sup>44</sup> Martin, Héron d'Alexandrie, p. 291 (3<sup>e</sup> Problème).
- <sup>45</sup> Céd. II, p. 145. Cf. Théoph. Cont. pp. 155 et 650. Voir la miniature du manuscrit de Skylitzès reproduite dans L. de Beylié, L'habitation byzantine, p. 106.
- <sup>46</sup> Etudes sur l'histoire byzantine, Paris 1912, p. 34.
- <sup>47</sup> Céd. II, p. 343. Cf. la miniature du manuscrit de Skylitzès reproduite par Beylié, L'habitation byzantine, p. 110. Cf. Glykas p. 566.
- <sup>48</sup> Jean Chrysostome, oratio de Circo (Gaume VIII, 2, p. 721), appelle également l'Euripe, l'Epine: *Ἐδρίπον καὶ κάμπιον κύκλον τρέχων.*
- <sup>49</sup> Cer. I, 70, pp. 344—345 (II pp. 145—147 Vogt). Cf. Rambaud, Etudes sur l'histoire byzantine, Paris 1912, p. 55.
- <sup>50</sup> Cer. I, 72, p. 363 (II p. 163 Vogt).
- <sup>51</sup> Martin, Héron d'Alexandrie, p. 292 (4<sup>e</sup> Problème).
- <sup>52</sup> Cer. I, 69, p. 338 (II p. 141 Vogt).
- <sup>52a</sup> Rectifier la traduction de Vogt (II p. 141).
- <sup>53</sup> Cer. I, 72, p. 363 (II p. 163 Vogt).
- <sup>54</sup> Etudes sur l'histoire byzantine. Paris 1912, p. 30.
- <sup>55</sup> Martin, Héron d'Alexandrie, p. 301.
- <sup>56</sup> Cer. I, 69, p. 338; I, 70, p. 344; I, 73, p. 367 (II pp. 141, 146, 166 Vogt).
- <sup>57</sup> Malalas p. 175, *τὰ ἐπτὰ σπάτια*; Céd. I, p. 258.
- <sup>58</sup> Daremberg et Saglio, art. Circus, 1194. En Grèce, les raies étaient formées de dalles blanches; on les appelait: *γραμμὴ, βαλβίς, ἑσπλαγίς, τέγμα, καμπτήρας*. Cf. id., IV, 2, Sorlin Dorigny. Stadium, 1454.
- <sup>59</sup> Reiske, Cer. Comm. p. 315.
- <sup>60</sup> Cer. I, 71, p. 353 (II p. 154 Vogt). Dans une circonstance analogue (I, 70, p. 344 [II p. 145 Vogt]) il est dit simplement que les hénioques sont rangés sur les raies, *ἐν τοῖς κρημνοῖς*.



- <sup>61</sup> Cer. I, 69, p. 336 (II p. 139 Vogt).  
<sup>62</sup> Cer. I, 69, p. 340 (II p. 142 Vogt).  
<sup>63</sup> Cer. I, 69, p. 339 (II p. 141 Vogt).  
<sup>64</sup> Cer. I, 70, p. 341 (II p. 144 Vogt); cf. I, 72, p. 360 (II p. 160 Vogt) où il est dit que, lors des courses à pied, le préfet siège, *εἰς τὰ σημεῖα*. En sa qualité de juge, le préfet devait se tenir sur la première raie.  
<sup>65</sup> Cer. I, 73, p. 366 (II p. 166 Vogt).  
<sup>66</sup> Cer. I, 73, p. 367 (II p. 167 Vogt).  
<sup>67</sup> Cer. I, 72, p. 363 (II p. 163 Vogt).  
<sup>68</sup> Cer. I, 70, p. 344; I, 72, p. 363 (II pp. 146. 163 Vogt).  
<sup>69</sup> Cer. I, 72, p. 363 (II p. 163 Vogt).  
<sup>70</sup> Cer. I, 69, p. 313 (II p. 121 Vogt).  
<sup>71</sup> Cer. I, 71, p. 353 (II p. 154 Vogt).  
<sup>72</sup> Cer. I, 72, p. 363 (II p. 163 Vogt).  
<sup>73</sup> Cer. I, 72, p. 363 (II p. 163 Vogt).  
<sup>74</sup> Cer. I, 69, p. 324 (II p. 129 Vogt).  
<sup>75</sup> Cer. I, 70, p. 344 (II p. 146 Vogt).  
<sup>76</sup> Cassiodore, Var. III: „Albam lineam non longe ab ostiis in utrumque podium quasi regulam directam produci, ut quadrigis progredientibus inde certamen oriretur.“ Cf. Reiske, Cer. Comm. p. 336; Jean Chrysostome, oratio de Circo (Gaume VIII, 2, p. 721): *οὐκ ἀπὸ λευκῆς ἐπὶ Σφενδόνα μιλιοδομῶν*. Cf. sur ce texte, Du Cange, Gloss. s. v. *μίλιον*.  
<sup>77</sup> Cer. I, 73, p. 367 (II p. 166 Vogt); cf. Rambaud, Etudes sur l'histoire byzantine. Paris 1922, p. 55.  
<sup>78</sup> Cer. I, 73, p. 367 (II p. 166 Vogt).  
<sup>79</sup> Cer. I, 69, p. 338; I, 70, p. 344 (II pp. 141. 146 Vogt).  
<sup>80</sup> Cer. I, 69, p. 316 (II p. 123 Vogt).  
<sup>81</sup> Cer. I, 69, p. 338 (II pp. 140—141 Vogt): *εἰς τὰς τάβλας*. Les scolies *στάβλας* ou *σταύλας* sont fautives. Reiske, Cer. Comm. p. 336 a confondu les *τάβλαι* avec les barrières des carceres.  
<sup>82</sup> Cer. I, 69, p. 310; cf. I, 71, p. 352 (II pp. 118. 153 Vogt); cf. Vogt, Commentaire 2, pp. 120—122.  
<sup>83</sup> τὸ *στάμα*. Cer. I, 69, p. 330; I, 70, pp. 344—345; I, 71, p. 353; I, 73, p. 366 (II pp. 134. 145—147. 154. 166 Vogt); I, 92, pp. 418. 423; II, 94, p. 431. — τὸ *Πῖ*: Cer. I, 69, p. 338; I, 71, p. 355; I, 73, p. 368 (II pp. 141. 156. 167 Vogt).  
<sup>84</sup> Cf. Du Cange, Gloss. Lat., v. *statio*. D'où les verbes *σταματίζω* et *σταματῶ* — s'arrêter, employés encore en grec moderne.  
<sup>85</sup> Cer. I, 69, p. 338 (II p. 141 Vogt): *εἰς τὸ Πῖ, ὅπου οἱ παλαιστρίται παλαίονσιν*. Cf. Preger 1, p. 70; 2, p. 190; *ἐνθα οἱ παλαιόντες δοκιμάζονται*.  
<sup>86</sup> Chron. Pasc. pp. 529—530. Jean Chrysostome (Gaume III, 131 A) fait allusion aux luttes des athlètes dans le *σκάμμα*, en ces termes: «Ne voyez-vous pas les athlètes, debout au milieu du théâtre, en plein midi, dans la fournaise du skamma, exposés nus comme des statues de bronze aux rayons du soleil, lutter contre le soleil, la poussière et la chaleur pour obtenir la couronne, dont ils ceindront leur front.» Le même auteur déclare (Gaume IV 755), qu'autrefois les organisateurs de spectacles entouraient l'emplacement où luttaient les athlètes avec des pieux et des cordes pour empêcher les spectateurs de faire irruption dans l'enceinte. — Dans un autre passage (Gaume II, 504), St. Jean Chrysostome ajoute que les athlètes luttaient à l'intérieur de l'enceinte, *ἐνδόν*,

- et que leurs entraîneurs se tenaient à une certaine distance, *πόρρω*, encourageant leurs élèves du geste et de la voix, mais sans s'approcher d'eux, car il leur était interdit d'intervenir directement dans le combat.  
<sup>87</sup> Preger 2, pp. 143. 173. 196; cf. 1, p. 42.  
<sup>88</sup> Il faut signaler les leçons vicieuses: *στέμμα* et *στόμα* dans Théoph. p. 454 (p. 294 de B.). Lors des courses célébrées à l'occasion du mariage de Domentia, fille de Phokas avec Priscus, patrice et comte des Excubiteurs, les démarques crurent bien faire en exposant sur un monument de l'Épine les images laurées des jeunes époux. Irrité, l'Empereur fit conduire les deux démarques nus au Stama pour y être décapités: *στήσας αὐτοὺς γυμνοὺς εἰς τὸ στόμα* (lire: *στάμα*). La traduction „in facies iacentes" est un énorme contresens.  
<sup>89</sup> Cer. II, 20, p. 614.  
<sup>90</sup> Le Palais impérial, pp. 47. 48 et plan.  
<sup>91</sup> Etudes sur l'histoire byzantine. Paris 1922, p. 26.  
<sup>92</sup> Commentaire 2, pp. 120 et 122.  
<sup>93</sup> Cer. I, 69, pp. 330—331 (II pp. 134—135 Vogt).  
<sup>94</sup> Cer. I, 70, pp. 344—345 (II pp. 145—147 Vogt).  
<sup>95</sup> Cer. I, 73, pp. 366. 368 (II pp. 166. 167 Vogt).  
<sup>96</sup> Cer. I, 70, pp. 341. 345; I, 71, p. 352 (II pp. 143. 147. 153 Vogt).  
<sup>97</sup> Cer. I, 71, p. 355; I, 73, p. 368 (II pp. 155—156. 167 Vogt). Cf. Chron. Pasc. p. 530: *εἰς τὸ σκάμμα* (— *στάμα*) *κατέναντι τοῦ βασιλικῆς καθίσματος*; Codin. pp. 80. 81: *μέχρι τοῦ βασιλικῆς στάματος ἐνώπιον τοῦ βασιλέως*.  
<sup>98</sup> Chron. Pasc. p. 530; cf. Preger 1, p. 42; 2, pp. 143. 173. 196.  
<sup>99</sup> Codin. pp. 80—81. Le récit des Patria (Preger 2, pp. 223—224), est moins précis et renferme diverses variantes. La leçon: *ἀπὸ τῶν καγκέλλων μέχρι τοῦ βασιλικῆς καθίσματος* est très défendable, le Stama se trouvant exactement devant la loge impériale. La leçon: *ἔμπροσθεν τοῦ βασιλικῆς στάματος* semble mauvaise; au lieu de *στάματος*, il faut lire, semble-t-il: *καθίσματος*.  
<sup>100</sup> Cer. I, 69, p. 338 (II p. 141 Vogt).  
<sup>101</sup> Cer. I, 70, p. 344 (II p. 146 Vogt).  
<sup>102</sup> Théoph. p. 682 (p. 441 de B.).  
<sup>103</sup> Labarte, Le Palais impérial, pp. 47. 48 et plan.  
<sup>104</sup> Cer. I, 92, pp. 418 et 423.  
<sup>105</sup> Cer. I, 93, pp. 428. 429.  
<sup>106</sup> Cer. I, 92: *τὰ στρατεύματα ἴσταντο ἐν τῷ στάματι*. Cf. I, 92, p. 418: *οἱ στρατιῶται, ἐν τῷ Ἰπικῶ, ἐν τῷ στάματι*; I, 94, p. 431: *οἱ στρατιῶται πάντες ... ἐν τῷ στάματι*.  
<sup>107</sup> Cer. II, 20, pp. 613—614.  
<sup>108</sup> Cer. I, 1, p. 23 (I p. 18 Vogt): *εἰς τὴν ἐν εἶδει τοῦ Ταῦ στοιχείου φῖραν*.  
<sup>109</sup> Labarte, Le Palais impérial, p. 54.  
<sup>110</sup> Cer. I, 69, p. 324 (II p. 129 Vogt).  
<sup>111</sup> Cer. I, 70, p. 344 (II pp. 145—146 Vogt).  
<sup>112</sup> Preger 1, p. 70; 2, p. 190.  
<sup>113</sup> Cer. I, 72, p. 363 (II p. 163 Vogt).  
<sup>114</sup> Héron choisit un point au pied du Kathisma, ou à la base de l'un des édicules, nommés *παρασκευαί*, situés de chaque côté et servant aux coureurs, lors des courses à pied.  
<sup>115</sup> Cer. I, 70, p. 341 (II p. 144 Vogt).  
<sup>116</sup> Cf. Vogt, Commentaire 2, p. 158.  
<sup>117</sup> Cer. I, 72, p. 360 (II p. 160 Vogt).



## 7. Le Palais du Kathisma. Τὸ Παλάτιον τοῦ Καθίσματος\*

L'Hippodrome était déjà en grande partie construit et son périmètre nettement délimité, lorsque Constantin le Grand choisit, pour y édifier son Palais, le vaste emplacement qui s'étendait à l'est de l'Hippodrome. Le plan du Palais impérial dut donc, au moins dans une certaine mesure, être commandé par celui de l'Hippodrome et il est constant que le voisinage de l'Hippodrome détermina en quelque sorte, la disposition et l'orientation de divers édifices palatins<sup>1</sup>.

Dans le Circus Maximus, les empereurs avaient leur loge spéciale<sup>2</sup>. Lorsque l'Hippodrome de Byzance fut terminé, Constantin le Grand voulut y avoir aussi sa loge spéciale. Il voulut aussi que cette loge communiquât avec le Palais impérial par une voie directe et commode. Mais Constantin était entouré d'une cour brillante et nombreuse de dignitaires, de fonctionnaires et d'officiers de tous ordres. D'autre part, dans la cité nouvelle une aristocratie puissante s'était formée; à chaque instant, on voyait arriver des ambassadeurs ou des visiteurs de marque. Tant d'illustres et hauts personnages ne pouvaient siéger sur les gradins de l'Hippodrome, mêlés au peuple, les jours de courses.

Au lieu d'une simple loge uniquement, réservée aux souverains, à leur famille et à de rares privilégiés, Constantin le Grand résolut de construire un véritable palais, soudé en partie à l'Hippodrome, comme une sorte d'imposante annexe. La loge impériale occuperait le centre même du Palais, dont les ailes et les étages supérieurs seraient aménagés en tribunes et en galeries à l'usage de la Cour, des sénateurs et autres invités.

Les historiens byzantins distinguent nettement la loge impériale du Kathisma, du palais du Kathisma, appelé encore Palais de l'Hippodrome. Constantin le Grand, dit la Chronique Pascale<sup>3</sup>, ayant terminé l'Hippodrome y construisit un Kathisma, une loge impériale, à l'imitation de celui de Rome; après avoir bâti un grand palais dans son voisinage, il relia le grand Palais à la loge de l'Hippodrome par ce qu'on appelle un escalier en colimaçon. Les historiens byzantins mentionnent souvent la loge impériale des jeux qu'ils désignent généralement sous le nom de Kathisma.

40 Les Patria citent à diverses reprises la loge impériale du Kathisma et nous apprennent, en outre, que Constantin le Grand édifia un Palais de l'Hippodrome, τὸ παλάτιον τοῦ Ἰππικοῦ<sup>4</sup>. C'est ce palais que le Livre des Cérémonies désigne sous

le nom de Palais du Kathisma, τὸ παλάτιον τοῦ Καθίσματος<sup>5</sup>. Nicolas Mézaritès y fait allusion en ces termes, au début du XIII<sup>e</sup> siècle: *Le palais situé au-dessus de la porte Caréa et dans lequel les empereurs assistent aux spectacles de l'Hippodrome*<sup>6</sup>. Nicéas l'appelle: *L'édifice dans lequel les nouveaux empereurs, ceints du diadème, ont l'habitude de se faire acclamer par le peuple*<sup>7</sup>.

Le Livre des Cérémonies emploie parfois l'expression ἀνελθεῖν εἰς τὸ Ἰππικόν, monter à l'Hippodrome<sup>8</sup>, pour indiquer que l'on se rendait du Grand Palais à l'Hippodrome; de même, la loge impériale est désignée en ces termes: ἀνω ἐν τῷ Ἰππικῷ<sup>9</sup>.

Le Palais de l'Hippodrome et la loge impériale, qui en faisaient partie, étaient, en effet, considérés comme une annexe de l'Hippodrome. Le Livre des Cérémonies, qui mentionne quelques unes de ses salles, montre combien ce palais de l'Hippodrome ou du Kathisma fut un édifice important.

### 1. La tribune impériale du Kathisma

Le palais du Kathisma à l'Hippodrome de Byzance se trouvait sur le côté gauche, ou flanc oriental de l'édifice. Le fait est certain, depuis la communication faite par le savant historien de Rome, André Piganiol, au Deuxième Congrès International des Etudes Byzantines de Belgrade, en 1927<sup>10</sup>. Mais cette Communication passa presque inaperçue, au point qu'Albert Vogt, dans un article, *L'Hippodrome de Constantinople*, paru en 1935, s'attribuait de bonne foi la paternité de cette opinion<sup>11</sup>. André Piganiol se voyait obligé de faire remarquer qu'il avait signalé le fait huit ans auparavant<sup>12</sup>. En réalité, si l'on avait apporté l'attention qu'ils méritent à certains textes, on se serait aperçu que depuis longtemps on avait signalé l'emplacement exact du palais du Kathisma.

Il a paru ne pas être inutile d'exposer en détail la question de l'emplacement du Kathisma et d'ajouter aux quelques textes, importants d'ailleurs, invoqués par A. Piganiol et A. Vogt pour démontrer le bien fondé de leur opinion, les nombreux passages du Livre des Cérémonies, qui lèvent tous les doutes, pouvant encore subsister. Le Florentin Buondelmonti, qui se trouvait à Constantinople, en 1420, est, semble-t-il, le premier qui ait soutenu que le palais du Kathisma se trouvait sur la façade septentrionale de l'Hippodrome, au-dessus des *carceres*<sup>12a</sup>. Malgré son invraisemblance et en dépit de tous les textes qui la contredisent formellement, cette solution fut pendant très longtemps adoptée.

Du Cange<sup>13</sup> place la Sphendonè en face du Stama et, par conséquent, au Kathisma. Reiske, se référant au plan de Panvinio<sup>14</sup> situe le Kathisma au-dessus des *carceres* et l'identifie avec la tour au Quadrige<sup>15</sup>. Labarte place le Kathisma au nord de l'Hippodrome, mais le texte, qu'il invoque pour justifier cet emplacement, sert précisément à le réfuter. A quelques exceptions près, les érudits postérieurs à Labarte ont accepté les dispositions de son plan<sup>16</sup>. Rambaud admet sans discussion les conclusions de Labarte: *Septentrionalia latera Cathisma, ut vallatio*

\* Byzantinoslavica 18, 1957, pp. 39—76.



quaedam amplectebatur<sup>17</sup> et: Les bâtiments situés à l'extrémité rectiligne de l'Hippodrome comprenaient à la fois les carcères et la tribune impériale<sup>18</sup>. Dethier est très affirmatif: La ligne presque droite au nord, en haut, offrait le Cathisma pour la cour, en bas, les « carcères », pour les chars<sup>19</sup>. Paspatis situe lui aussi le Kathisma au nord<sup>20</sup>. Albert Martin en fait de même: « Constantin fit construire la tribune impériale, qui fut établie au-dessus du mur rectiligne, au nord. Dans ce même mur, à droite et à gauche de la tribune impériale, étaient construites, de plain-pied avec le sol de l'arène, des loges séparées par des arcades, où les chevaux et les chars étaient réunis avant la course. Sur la loge impériale étaient placés les 4 chevaux de bronze, qui ornent aujourd'hui la façade de St.-Marc. »<sup>21</sup> Beljaev place également le Kathisma au nord et appelle Hippodrome non couvert l'emplacement situé entre Zeuxippe et le Kathisma<sup>22</sup>. Mordtmann n'a pas abordé la question, mais son plan ne laisse aucun doute sur la position qu'il assigne au Kathisma<sup>23</sup>. Millingen, lui non plus, n'a pas abordé la question, mais son plan, comme celui de Mordtmann, prouve qu'il mettait le Kathisma au nord<sup>24</sup>. Charles Diehl écrit, lui aussi: « Dans les loges, qui garnissaient le petit côté rectiligne du Cirque, siégeaient les généraux, les sénateurs, les hauts dignitaires de l'Eglise même. Là aussi se trouvait la loge impériale. »<sup>25</sup> Le général de Beylié écrit également: « Du côté de Sainte-Sophie, l'Hippodrome était fermé par un palais rectiligne à deux étages, portant le nom de Cathisma. Il était adossé aux Bains de Zeuxippe. En avant du palais du Cathisma se trouvait une terrasse garnie de portiques avec une loge centrale pour l'empereur, surmontée du fameux quadrigé de bronze... En avant de cette grande loge, et en contrebas, s'avancait une plate-forme soutenue par une colonnade; on l'appelait le Pi. A droite et à gauche du Pi se trouvaient les portiques pour les chars (carcères). »<sup>26</sup> Barth, de son côté, dit: « En face de la Sphendonè, à l'extrémité soutenue par 24 colonnes était la tribune impériale... Au-dessus s'élevait une tour sur laquelle étaient érigés les célèbres chevaux de bronze de Lysippe. »<sup>27</sup> A. Heisenberg, trompé par Labarte, commet la même erreur. Tout en situant, en effet, sans la moindre hésitation, la tribune des jeux au nord de l'Hippodrome, Labarte<sup>28</sup> par suite d'une inexplicable distraction affirme qu'à l'extrémité occidentale du tricline de Justinien II il existait une terrasse, ἡλιακόν, dominant le flanc est de l'Hippodrome et que, du haut de cette terrasse, l'empereur, en certaines circonstances, venait « signer » le peuple, réuni dans l'Hippodrome des courses. Une simple lecture du chapitre 64 du Livre I des Cérémonies suffit à démontrer l'erreur de Labarte. La cérémonie, à laquelle il fait allusion, se passe dans les phiales des factions et la terrasse en question est celle qui dominait les phiales<sup>29</sup>. Trompé donc, par l'assertion de Labarte, Heisenberg considère la terrasse du tricline de Justinien II comme la place d'où l'empereur contemplait les jeux de l'Hippodrome<sup>30</sup>. En réalité, cette terrasse, imaginée par Labarte, n'a jamais existé et doit être rayée de la topographie du Grand Palais. Du Grand Palais, on ne pouvait avoir vue sur l'arène de l'Hippodrome. Djelal-Essad écrit aussi: « Du côté de Sainte-Sophie s'élevait un bâtiment rectangulaire comprenant le Cathisma (aujourd'hui sur l'emplace-

ment du Cathisma se trouve la fontaine érigée par Guillaume II). Au-dessus de la loge impériale s'élevait une tour ornée de quatre chevaux de bronze, œuvre de Lysippe. »<sup>31</sup> J. Ebersolt lui-même fait figurer, sur son plan, le Kathisma au nord, au-dessus des carcères et il écrit, à ce propos: « La loge impériale ne se trouvait pas comme à Rome sur une des longues lignes des gradins. Elle était située du côté des carcères, c'est-à-dire, du côté perpendiculaire à l'Epine. La tribune impériale se trouvait, peut-être, non au centre, mais sur le côté du Cathisma. »<sup>32</sup> Enfin, en 1931, Pierre Lavedan, dans son Dictionnaire illustré de la mythologie et des antiquités grecques et romaines, exprimait encore la même opinion: « Au-dessus de la loge impériale étaient placés les fameux chevaux de bronze attribués à Lysippe. »<sup>33</sup> Ainsi, comme on peut le voir par ce qui précède, la position du Kathisma au nord de l'Hippodrome n'a pas été l'objet de controverses sérieuses et a été acceptée jusqu'en 1927, époque où André Piganiol démontra que le Kathisma se trouvait sur le côté gauche de l'Hippodrome. Une meilleure connaissance de la question, en particulier des textes et documents divers, aurait montré non seulement qu'il était impossible de placer le Kathisma au nord de l'Hippodrome, mais encore que l'on avait signalé son emplacement sur le flanc gauche depuis longtemps.

Indiquons auparavant les savants qui placèrent le palais du Kathisma à sa place normale. Le premier qui plaça le Kathisma sur le flanc oriental de l'Hippodrome est Th. H. Martin. Dans un Mémoire très savant et peu connu, publié en 1854, Th. Henri Martin écrivait: « Le côté oriental de l'hippodrome longeait la première région, et confinait au grand palais impérial... Un escalier tournant, nommé κοχλιάς, conduisait immédiatement d'une des portes de ce palais à une tribune élevée (πούλιτα), qui coupait les gradins du côté oriental de l'hippodrome, et enfin cette tribune aboutissait de plain-pied au sommet du pavillon qui dominait l'arène et du haut duquel l'empereur, assis et entouré de sa cour, regardait les courses de chars. C'est ce pavillon, élevé par Constantin, que les auteurs byzantins nomment siège impérial (βασιλικὸν κάθισμα, ou βασιλικὴ καθέδρα, ou βασιλικὸς θρόνος ou simplement κάθισμα ou στάμα). »<sup>34</sup> Ce passage contient diverses erreurs, sur lesquelles nous reviendrons ailleurs. En réalité Th. H. Martin, mal documenté sur la topographie du Grand Palais et de l'Hippodrome, a placé, en quelque sorte, d'intuition la loge impériale sur le flanc oriental de l'Hippodrome. Quoi qu'il en soit, Th. Henri Martin est le premier en date à avoir assigné au Kathisma sa place normale.

En 1927, comme on l'a vu, André Piganiol, au deuxième Congrès international des Etudes Byzantines à Belgrade, signalait que l'emplacement du Kathisma se trouvait sur le flanc oriental de l'Hippodrome.

En 1935, Albert Vogt, ignorant la communication d'André Piganiol, plaçait le Kathisma sur le flanc oriental de l'Hippodrome et semblait être le premier à le proposer et à le démontrer<sup>35</sup>. Cet article contraignait André Piganiol, l'année suivante, à faire remarque avec raison, que, dès 1927, il avait signalé l'emplacement exact du Kathisma. Il ajoutait aux textes invoqués par A. Vogt un texte



de Malalas, sur lequel nous reviendrons plus loin et il ajoutait, avec raison : « Si les savants qui étudient la topographie des palais de Constantinople ne perdaient pas de vue celle des palais romains, il n'est pas douteux que leurs textes s'éclaireraient et même pourraient servir, par ricochet, à élucider la topographie romaine. »<sup>36</sup> André Piganiol avait, du reste, insisté, comme Albert Vogt, sur le fait que l'Hippodrome de Byzance avait été construit sur le modèle du Cirque Maxime de Rome, ce qui supposait que l'un et l'autre monument avaient très vraisemblablement, la même disposition. Il y a lieu de noter qu'Albert Vogt tentait d'expliquer le faux emplacement attribué au Kathisma impérial, en déclarant qu'il y avait un second Kathisma ou « cathisma des carceres »<sup>37</sup>, qui était la tribune « du directeur des jeux, du chef de la faction »<sup>38</sup>, explication, reconnaît Albert Vogt, qui « peut soulever de multiples objections et, sans beaucoup de peine, il est aisé d'imaginer d'autres solutions », qui, à son avis, « seront toutes aussi hypothétiques les unes que les autres. »<sup>39</sup>

Avant de passer à l'étude des textes et documents divers, les quelques remarques générales suivantes ne seront pas sans utilité.

Pour établir leur tribune, les empereurs devaient choisir l'emplacement le plus favorable, c'est-à-dire celui qui réalisait le mieux ces deux conditions : une vue d'ensemble sur le champ de courses et une retraite assurée en cas de danger.

Les chars partaient directement des *carceres*, pour y revenir après avoir tourné sept fois autour de l'Épine. Si le Kathisma avait été situé au-dessus des *carceres*, sur la façade nord de l'Hippodrome, l'empereur se serait trouvé dans une position très défavorable : il lui aurait été impossible de voir les départs et les arrivées et difficile de suivre les évolutions des chars dans l'arène, la borne du Bleu, la plus rapprochée, se trouvant loin de la ligne des *carceres*. Mais si le Kathisma est sur le flanc est de l'Hippodrome, à hauteur du centre de l'Épine et, par conséquent, à égale distance des deux bornes, tous ces inconvénients disparaissent. L'empereur est admirablement placé pour suivre toutes les péripéties des courses, les chars passent et repassent sous ses yeux, il peut surveiller leurs virages et assister à leur départ et à leur arrivée.

Autre fait. C'est par les portes nord que les processions, cortèges et triomphes pénétraient dans l'Hippodrome et en sortaient, après avoir parcouru l'arène. Si le Kathisma avait été situé au nord, au-dessus des portes, processions, cortèges et triomphes, en s'avancant dans l'arène, auraient tout d'abord tourné le dos à l'empereur, faute grave contre l'étiquette<sup>40</sup>. Un exemple. Lors d'un défilé triomphal dans l'Hippodrome<sup>41</sup>, la colonne des prisonniers a sa tête à hauteur de la borne du Bleu et sa fin au Manganon, c'est-à-dire, à la ligne des *carceres*. L'empereur paraît au Kathisma, salué par des acclamations. Au signal donné, la colonne se met en route. L'empereur n'aurait eu sous les yeux que les dos des vaincus et les croupes de leurs chevaux et de leurs chameaux. Au contraire, le Kathisma étant à l'est, la colonne de prisonniers défile dans l'arène et passe devant la tribune impériale ; un simple demi-tour et les prisonniers font face à l'empereur, devant lequel ils se prosternent.

Si le Kathisma avait été situé au nord, les factions siégeant dans leurs dèmes à droite et à gauche, par conséquent sur les flancs est et ouest de l'Hippodrome, se seraient trouvés dans une position très désavantageuse pour écouter les harangues impériales ou pour adresser leurs suppliques aux souverains. Le Kathisma étant à l'est, les dèmes faisant face à l'empereur, des colloques entre l'empereur et les factions peuvent être échangés sans difficulté.

Les exécutions avaient lieu parfois à la Sphendonè de l'Hippodrome ; l'empereur était tenu certaines fois d'y assister. S'il avait siégé à l'extrémité opposée de l'Hippodrome, il aurait été bien éloigné et, de plus, les monuments de l'Épine lui auraient masqué le spectacle.

L'Hippodrome mettait en présence l'empereur et son peuple, mais les rapports entre le souverain et ses sujets étaient loin d'être toujours très cordiaux : des doléances et des injures les factions, soutenues par le peuple, passaient vite au geste. Au moindre incident, l'émeute grondait terrible et menaçante. « Le Palais de la tribune, écrit Rambaud<sup>42</sup>, ... était une espèce de bastion du Grand Palais, une position avancée, mais non hasardée ; élevé de plusieurs étages au-dessus du niveau de l'arène, l'empereur se trouvait au milieu de son peuple, mais non à sa merci ... Quand le peuple ameuté commençait à lancer des pierres, le prince n'avait qu'à rentrer dans sa grande enceinte fortifiée. » L'optimisme de Rambaud ne saurait être partagé. Situé au nord, en effet, le Kathisma, formant saillant, devenait par sa position même le prisonnier de l'Hippodrome. Surveillé à droite et à gauche par les dèmes, sans défense du côté de l'arène et du côté du Zeuxippe, dominé par la tour au quadrigé, dont un coup de main hardi pouvait forcer l'accès, menacé au-dessous par les *carceres*, foyer d'incendie tout désigné<sup>43</sup>, il n'offrait aux empereurs, en cas de troubles, qu'un abri peu sûr. La ligne de retraite sur le Grand Palais, à travers d'interminables galeries<sup>44</sup> pouvait être coupée ou rendue impraticable par les flammes. Le Kathisma ainsi isolé n'était pas une position avancée mais bien une position hasardée. Peu confiants dans le loyalisme de leurs sujets, les empereurs n'ont pu songer un instant à se livrer à leur merci.

Si le Kathisma est à l'est, tout danger disparaît. A la première alerte, l'empereur n'a que quelques pas à faire pour passer de l'estrade du trône dans le fameux tricline aux portes de bronze. Là, il se trouve en sûreté. Le palais du Kathisma peut être pris d'assaut, la tribune impériale peut être envahie, la route du Grand Palais reste ouverte. En effet, en pleine révolution, alors qu'Hypace trônait au Kathisma entouré de ses partisans, Justinien monte par l'escalier privé dans le grand tricline aux portes de bronze, presque contigu à la tribune<sup>45</sup>.

Ainsi, au double point de vue de la commodité et de la sécurité, la situation du Kathisma au nord est improbable. Examinons maintenant les textes. Les chroniqueurs et historiens, et surtout le Livre des Cérémonies, fournissent des arguments aussi nombreux que précis, permettant de fixer d'une façon certaine le Kathisma sur le flanc est de l'Hippodrome, dans la région de l'Épine.

Constantin le Grand avait achevé l'Hippodrome, conformément au plan tracé par Septime-Sévère<sup>46</sup>. Il l'avait fermé au nord par la ligne des *carceres*, τὸ ἄνω



των καγκέλλων. Les Patria<sup>47</sup>, à cette occasion, ne font aucune allusion au Kathisma; c'est dans un autre passage<sup>48</sup> qu'ils nous apprennent que Constantin le Grand construisit le palais de l'Hippodrome, τὸ παλάτιον τοῦ Ἰππικοῦ, autrement dit, le palais du Kathisma.

Le chroniqueur Jean Malalas, dont la Chronique s'étend jusqu'en 563, est particulièrement important pour fixer la situation du Kathisma ainsi que celle des dèmes, et A. Piganiola, avec raison, signalé l'importance de ce texte<sup>49</sup>. Voici ce texte: « Il (l'empereur Théodose II) favorisait la faction des Verts et prenait parti pour eux dans chaque ville. A Constantinople il les changea de place; ils assistaient aux jeux jusque là à sa droite; il les fit assister aux jeux sur les gradins de gauche. Quant aux soldats de la garde, qui assistaient aux jeux face au Kathisma, il les transféra du côté de la faction des Bleus et il donna leurs gradins à la faction des Verts, qui a (ainsi) six entrecolonnements. Il dit à l'éparque Kyros: « Mes amis, je veux qu'ils assistent aux jeux en face de moi. » Les membres de la faction des Verts à Constantinople se mirent à crier à l'adresse du même empereur: « Que ce qui appartient à chacun reste à chacun! ». Il (Théodose II) leur manda (l'explication de) ses décisions par le Premier Courrier, leur disant: « C'est parce que je vous ai en estime que je vous ai transférés à la gauche du Kathisma, où j'assiste aux jeux. Et ils l'acclamèrent »<sup>50</sup>. Ce texte est décisif. Avant Théodose II, les factions siégeaient côte à côte dans les galeries situées en face du Kathisma, autrement dit, de l'autre côté de l'arène, mais un peu sur la droite. Les galeries, elles aussi, en face du Kathisma, mais un peu sur la gauche, étaient réservés aux soldats de la garde. Théodose II modifia cet état de choses. Il attribua aux Verts la place occupée par les soldats de la garde et aux soldats la place qu'occupaient les Verts dans le voisinage des Bleus. Les Verts semblent d'abord avoir mal interprété les intentions de l'empereur et avoir regardé ce changement de place comme une sorte de disgrâce. Ils s'estimaient les égaux des Bleus et ils voulaient siéger du même côté qu'eux, en face de l'empereur et à droite. Théodose II dut leur expliquer que c'était une faveur insigne qu'il leur accordait. Satisfaits, les Verts acclamèrent l'empereur.

48 Avant le changement apporté par Théodose II, les Verts siégeaient bien en face du Kathisma, mais assez loin sur sa droite, à la suite des Bleus. De son trône, l'empereur ne pouvait les voir que difficilement. Transportés dans leur nouvelle station, les Verts étaient bien plus rapprochés de l'empereur, car ils étaient placés en face de lui et assez près sur sa gauche. L'empereur pouvait ainsi les voir sans détourner la tête. De là, la réflexion de Théodose II: « Mes amis, je veux les voir assister aux jeux en face de moi. »<sup>51</sup>

Un deuxième texte confirme la situation du Kathisma sur le flanc oriental de l'Hippodrome, c'est celui de la Chronique Pascale<sup>52</sup>. Elle déclare que Constantin le Grand, après avoir achevé l'Hippodrome, y construisit sur le modèle de celui de Rome, καθ' ὁμοιότητα τοῦ ἐν Ῥώμῃ ὄντος, un Kathisma ou loge impériale de spectacle, qu'il relia au Grand Palais par un escalier en colimaçon. La construction du Kathisma semble ainsi postérieure à celle de l'Hippodrome;

le palais du Kathisma fut, en quelque manière, soudé, au moins en partie, à l'Hippodrome, dont il ne modifia, du reste, en aucune façon la disposition.

La façade nord de l'Hippodrome, avec ses nombreuses baies servant de remises aux chars de course, n'était pas destinée à soutenir l'énorme poids d'un palais. De plus, comme le note le R. P. Janin<sup>53</sup>, on ne saurait admettre que l'empereur ait eu sa loge au-dessus des *carceres*, « où il aurait respiré des relents d'écurie ». A Rome, la loge impériale se trouvait sur l'une des longues lignes des gradins<sup>54</sup>. Il n'y a aucune raison plausible pour supposer qu'il en était autrement à Byzance; si, contrairement à la tradition, la tribune des empereurs byzantins avait été placée au nord de l'Hippodrome, les historiens et chroniqueurs auraient certainement mentionné le fait.

Un passage du Continuateur de Théophane<sup>55</sup> fournit aussi un renseignement précieux. Pendant le règne de Romain I Lécapène, en décembre 930, au cours d'une violente tempête, les dèmes de l'Hippodrome, « situés en face de la loge impériale, οἱ ἀπ' ἐναντίας τοῦ βασιλικοῦ θρόνου ἐτόγγανον, » s'effondrèrent et, dans leur chute, brisèrent les gradins qui étaient en dessous ainsi que les balustrades. Ce texte précise, on ne peut mieux, l'emplacement du Kathisma, en même temps, du reste, que celui des dèmes.

Déjà, saint Jean Chrysostome, dans l'une de ses homélies<sup>56</sup>, montre les hénioques, pendant les courses, ne levant les yeux que vers l'empereur, siégeant au centre de l'Hippodrome. Il est évident que le centre de l'Hippodrome n'était pas du côté des *carceres*. 49

Voici maintenant toute une série de textes tirés du Livre des Cérémonies, qui confirment la situation du Kathisma sur le flanc oriental de l'Hippodrome.

*Bénédiction des dèmes.* Les jours de courses, l'empereur, du haut de son trône, faisait sur les dèmes un triple signe de croix. Le premier s'adressait aux dèmes du centre, autrement dit, aux dèmes du Blanc et du Rouge, le deuxième s'adressait au dème du Bleu, à droite et le troisième au dème du Vert à sa gauche<sup>57</sup>. Si le Kathisma avait été situé au nord, le premier signe de croix se serait adressé aux spectateurs assis sur la Sphendonè, l'emplacement le moins honorable de l'Hippodrome.

*Position du Kathisma par rapport aux dèmes.* Les dèmes étaient situés sur le flanc ouest de l'Hippodrome<sup>58</sup>. Le Kathisma s'élevait donc sur le flanc est de l'Hippodrome, dans la région de l'Épine. La loge impériale, se trouvant exactement en face des dèmes des factions du Blanc et du Rouge, occupait par suite un emplacement correspondant à la région centrale de l'Épine. Elle était située à égale distance des deux bornes, ayant en face d'elle, sur la droite, le dème du Bleu et, en face d'elle, sur la gauche, le dème du Vert. Tous les itinéraires établissent cette position du Kathisma. Ce n'est qu'après avoir suivi la piste ouest de l'arène, de la borne du Bleu à celle du Vert (région des dèmes) que les cortèges, en contournant la borne du Vert, arrivaient, après avoir suivi la piste est, au Stama, devant la loge impériale. En continuant leur route, en direction des portes nord, ils passaient devant la borne du Bleu<sup>59</sup>. La loge impériale, qui dominait le



Stama, se trouvait donc sur le flanc est de l'Hippodrome entre les deux bornes. Toutes les évolutions des chars, toutes les allées et venues des factions dans l'arène ne peuvent s'expliquer qu'en situant les dèmes et le Kathisma aux emplacements indiqués.

Le Kathisma situé au nord, il n'y a que désordre et confusion et les textes les plus précis se transforment en énigmes indéchiffrables. Un exemple: Pendant les courses, les porte-croix des quatre factions descendent de leurs quatre dèmes dans l'arène. Les porte-croix du Bleu et du Blanc contournent la borne du Bleu pour se rendre au Stama, tandis que les porte-croix du Vert et du Rouge contournent la borne du Vert, pour se rendre également au Stama<sup>60</sup>. Si le Kathisma était situé au nord, cet itinéraire serait inexplicable; les factions, siégeant à droite et à gauche de la tribune impériale, n'auraient pas eu à contourner les bornes pour se présenter devant l'empereur au Stama. Si le Kathisma est sur le flanc est de l'Hippodrome, l'itinéraire précédent n'offre plus de difficultés.

50 Les textes, qui établissent la position des dèmes, valent aussi pour établir la position du Kathisma. Il suffira de rappeler les principaux: attribution des gradins aux Verts par Théodose II<sup>61</sup>, chute des dèmes<sup>62</sup>, exhibition du patriarche Constantin dans l'Hippodrome<sup>63</sup>, défilé triomphal dans l'Hippodrome<sup>64</sup>, sur lesquels nous reviendrons plus loin.

*Signal donné du Kathisma.* Pendant les courses des Lupercales<sup>65</sup>, l'actuaire, sur l'ordre de l'empereur, agite la serviette qu'il tient à la main<sup>66</sup> et, à ce signal, le corps municipal part du Dihippion pour se rendre dans l'Hippodrome. L'actuaire siège au Kathisma<sup>67</sup> et le corps municipal se trouve au Dihippion, c'est-à-dire, en dehors de l'Hippodrome, au nord-ouest de Zeuxippe. Si la tribune impériale avait été sur la façade nord de l'Hippodrome, au-dessus des *carceres*, le signal donné par l'actuaire n'aurait pu être aperçu du Dihippion, situé derrière ladite tribune. Au contraire, du Kathisma, situé sur le flanc est de l'Hippodrome, assez haut pour dominer la ligne des *carceres*, le signal était parfaitement visible pour les magistrats municipaux, stationnant dans les parages du Dihippion.

Lors d'un défilé triomphal dans l'Hippodrome, la colonne de prisonniers était disposée de façon à tourner le dos aux *carceres*. Or, c'est encore l'actuaire qui donne le signal du haut du Kathisma<sup>68</sup>. Si la tribune impériale avait été située au-dessus des *carceres*, le signal n'aurait pas été aperçu.

Malgré le silence du Livre des Cérémonies, il est à peu près certain que, les jours de courses, le signal du départ était donné du haut du Kathisma, soit par l'actuaire, soit par un employé spécial<sup>69</sup>. Si le Kathisma était au-dessus des *carceres*, les hénioques, enfermés dans ceux-ci, n'auraient pu voir le signal.

51 *Chute d'un hénioque.* Ce texte très important du Livre des Cérémonies<sup>70</sup> relatif à la chute d'un hénioque dans la section de l'arène, qui s'étendait devant la tribune impériale, montre que l'hénioque, tombé devant le Kathisma, à proximité du Pi, était obligé, pour gagner les portes nord de l'Hippodrome, de longer soit l'Epine, soit l'Euripe. Le Kathisma et le Pi se trouvaient donc dans la région de

l'Hippodrome, que l'Epine partageait en deux pistes. Si le Kathisma avait été situé, ainsi que le Pi, du côté des *carceres*, l'hénioque, n'ayant que quelques pas à faire pour atteindre les portes, n'aurait pas eu la tentation de se réfugier sous le Pi; en tout cas, il n'aurait pas eu le choix entre deux routes. Il faut ajouter que la chute d'un hénioque devant le Kathisma, situé au-dessus des *carceres*, apparaît comme impossible. Les chars partis des *carceres* y revenaient directement, après avoir tourné sept fois autour de l'Epine; ils ne passaient pas devant la ligne des *carceres*.

*Itinéraire du tesséraire.* Lorsque l'empereur donne l'ordre d'arborer le drapeau annonçant les courses, le préposite communique l'ordre au tesséraire. Ce dernier se rend d'abord au Pi, d'où il fait le signe de croix sur l'Hippodrome, puis de là, sur la deuxième raie, d'où il fait le signe de croix sur les portes; enfin, la cérémonie terminée, il se dirige vers les écuries des factions<sup>71</sup>.

Le tesséraire, qui attend l'ordre impérial à la porte conduisant de la Thermastra au Lausiakos<sup>72</sup>, sort certainement du Palais par une porte ouest<sup>73</sup>, la porte des Skyla, selon toutes probabilités. De cette porte, il gagne l'Hippodrome, dans lequel il pénètre à hauteur de la Sphéndonè. Suivant alors la piste est, en direction du nord, il passe devant le Stama, où il s'arrête pour faire le signe de croix sur l'Hippodrome; continuant ensuite sa route, toujours en direction du nord, il arrive à la deuxième raie, tracée à quelque distance au nord de la borne du Bleu; il s'arrête là pour faire le signe de croix sur les portes (des *carceres*), qui sont devant lui. Reprenant sa route, il s'avance jusqu'à la ligne des *carceres* et sort de l'Hippodrome par l'une des portes nord, pour se rendre au Dihippion, où se trouvaient les écuries des factions.

L'itinéraire est simple et ne comporte aucun détour. Si l'on situe le Pi au nord, l'itinéraire se complique singulièrement. Le tesséraire doit d'abord parcourir l'arène presque dans sa longueur pour gagner le Pi; arrivé là, il doit se retourner pour faire le signe de croix sur l'Hippodrome, puis refaire une partie du chemin parcouru pour se transporter sur la deuxième raie, enfin revenir sur ses pas pour sortir de l'Hippodrome.

52 *Cavalcade dans l'Hippodrome.* La veille des courses du 11 mai, les hénioques, partis du Dihippion, pénètrent dans l'Hippodrome par la première porte et promènent leurs chevaux, en poussant les acclamations d'usage, jusqu'à la Sphéndonè. Puis, lorsqu'ils passent devant les stations des factions, les Verts, d'abord, les Bleus ensuite, saluent de leurs euphémies l'empereur, représenté par le Préfet, siégeant, selon l'usage, au Kathisma. Les chevaux sortent ensuite de l'arène<sup>74</sup>. Cet itinéraire n'offre aucune difficulté. Partie de la première porte au nord, la cavalcade, après avoir longé la ligne des *carceres*, suit la piste est<sup>75</sup>, passe devant le Kathisma (ce qui explique les acclamations des hénioques) et arrive à la Sphéndonè. Contournant la borne du Vert, elle remonte par la piste ouest, pour sortir de l'Hippodrome par la porte par laquelle elle était entrée. La station des Verts se trouvant à hauteur de la borne du Vert, ce sont donc les Verts qui acclament les premiers l'empereur, puisque la cavalcade passe devant eux



avant d'arriver à la station des Bleus, située plus au nord, à hauteur de la borne du Bleu. Si le Kathisma avait été situé au nord, ayant les dèmes à droite et à gauche, la cavalcade, en suivant la piste est, aurait dû nécessairement passer devant le dème du Vert avant d'arriver à la Sphendonè.

*Promenade triomphale des hénioques.* Après les courses les hénioques vainqueurs entourés de leurs factions respectives, se rendaient au Stama et sollicitaient de l'empereur la permission de sortir sur la voie publique pour y célébrer leur victoire par des danses. Cette permission accordée, les hénioques avec leur imposant cortège se dirigeaient, au milieu de longues ovations, vers les portes, εἰς τὰ κάγκελλα, pour se rendre ensuite à l'église<sup>76</sup>. Si le Stama avait été situé au nord, à proximité immédiate des portes, le cortège des hénioques n'aurait pas eu le temps de se déployer<sup>77</sup>; or, les indications du Livre des Cérémonies laissent entrevoir qu'entre le Stama et les portes nord, il y avait une distance assez considérable.

#### *Itinéraires dans l'Hippodrome.*

1. *Itinéraire des porte-croix*<sup>78</sup>. Nous avons déjà décrit cet itinéraire. Les porte-croix des quatre factions descendent des quatre dèmes dans l'arène. Ceux du Bleu et du Blanc contournent la borne du Bleu pour se rendre au Stama, tandis que ceux du Vert et du Rouge contournent la borne du Vert pour se rendre également au Stama.

Si le Kathisma avait été situé au nord, et les dèmes à droite et à gauche, sur les flancs ouest et de l'Hippodrome, les porte-croix n'auraient pas eu à contourner les bornes dans leur trajet. L'itinéraire ne peut s'expliquer qu'en situant les dèmes à hauteur des bornes sur le flanc ouest de l'Hippodrome et le Kathisma en face, sur le flanc est, à hauteur de la région centrale de l'Épine. Pour se rendre des dèmes au Stama, situé dans l'arène au pied de la tribune impériale, il fallait nécessairement contourner l'Épine.

2. *Itinéraire des hénioques victorieux*<sup>79</sup>. Les hénioques victorieux se rendent au Stama et, après avoir remercié l'empereur des récompenses accordées, ils remontent sur leurs chars et contournent les bornes pour se présenter devant leurs factions respectives, sur lesquelles ils font le signe de croix. Ensuite, ils se dirigent vers les *carceres* et sortent de l'Hippodrome. L'explication qui a été donnée du précédent itinéraire est également valable pour celui-ci.

3. *Itinéraire des hénioques victorieux escortés de leurs factions*<sup>80</sup>. Partis des portes nord, les hénioques victorieux en grand costume, montés sur leurs chars, avancent à travers l'arène. Arrivés à hauteur de leurs dèmes, ils emmènent avec eux les miliciens, qui sont descendus pour les recevoir et tous, en dansant, se dirigent jusqu'à la borne opposée, μέχρι τοῦ ἀντικάμπτου d'où ils gagnent le Stama, où, au milieu des ovations coutumières, a lieu la distribution des couronnes. Du Stama, avec l'autorisation de l'empereur, le cortège se remet en route et sort de l'Hippodrome pour aller danser sur la voie publique, au milieu des cris et des applaudissements<sup>81</sup>.

Cet itinéraire exige quelques explications. Si l'hénioque victorieux appartient à la faction bleue, parti des portes nord, il s'avance<sup>82</sup>, en suivant la piste ouest, jusqu'à la borne du Bleu, à hauteur de laquelle se trouve le dème du Bleu. Escorté par les miliciens bleus, qui sont descendus dans l'arène pour le recevoir, il poursuit sa route jusqu'à la borne opposée, c'est-à-dire jusqu'à la borne du Vert, qu'il contourne, pour remonter par la piste est au Stama.

Si l'hénioque victorieux appartient à la faction Verte, parti des portes nord, il s'avance en suivant la piste ouest jusqu'à la borne du Vert, à hauteur de laquelle se trouve le dème du Vert; escorté par les miliciens Verts, qui sont descendus dans l'arène pour le recevoir, il revient en arrière jusqu'à la borne opposée, c'est-à-dire, jusqu'à la borne du Bleu, qu'il contourne pour descendre par la piste est au Stama. Les hénioques victorieux avaient ainsi la satisfaction de passer en costume d'apparat et dans l'ivresse du triomphe, escortés de leurs factions, devant les dèmes et les gradins de la faction rivale, avant d'aller recevoir au Stama les couronnes d'or, récompense de leurs exploits.

Le Kathisma étant sur le flanc oriental de l'Hippodrome, le présent itinéraire s'explique aisément; il est, par contre, peu intelligible, si le Kathisma était au nord.

4. *Même itinéraire (texte altéré)*. Dans le chapitre suivant<sup>83</sup>, le Livre des Cérémonies reproduit le même itinéraire, à propos des mêmes courses anniversaires du 11 mai. Mais le texte prête à équivoque, par suite d'une simple omission. Le texte imprimé dit: καὶ σάσσοντες κάμπτουσιν, ὡς προείρηται, κάμπτὸν Πρασίνου. Il faut lire: [καὶ Βενέτου]. Cette addition est, du reste, réclamée par les mots: ὡς προείρηται, qui renvoient à ce qui a été dit auparavant: « Et, dansant, contournent, comme il a été dit plus haut, la borne du Vert (et celle du Bleu) ». <sup>84</sup> Le texte indique d'abord l'itinéraire complet, que doivent suivre les chars pour se rendre des portes nord au Stama, puis il ajoute, qu'en cours de route, en passant devant leurs dèmes respectifs, les hénioques ont pris avec eux les dèmotes ou miliciens mais après seulement avoir contourné les bornes du Vert (et du Bleu), pour se rendre au Stama.

Il y a lieu de remarquer qu'il y a eu quatre courses et, par suite, quatre hénioques victorieux, appartenant presque toujours à l'une et à l'autre faction. Selon que l'hénioque victorieux appartient à la faction Bleue ou à la faction Verte, il doit suivre un itinéraire différent, comme on l'a vu. Au lieu de décrire isolément chaque itinéraire, le Livre des Cérémonies les indique en bloc, ce qui nuit à la clarté de l'exposition. En réalité, les quatre hénioques, montés sur leurs chars, partaient ensemble des portes nord et suivaient la piste ouest; les hénioques Bleus prenaient, en passant devant leur dème, les dèmotes ou miliciens Bleus et continuaient leur route jusqu'à la borne du Vert, qu'ils contournaient pour se rendre par la piste est au Stama. Les hénioques Verts se rendaient directement par la piste ouest jusqu'à hauteur de la borne du Vert, prenaient avec eux les dèmotes Verts et revenaient en arrière par la piste ouest jusqu'à la borne du Bleu, qu'ils contournaient pour se rendre par la piste est au Stama. Chaque char



n'avait à contourner qu'une seule borne, celle du Vert ou celle du Bleu; mais, comme le Livre des Cérémonies décrit, sans distinction de couleurs, la marche d'ensemble des chars, il est obligé de constater que les chars contournent les bornes du Vert et du Bleu, ce qui, en effet, était exact. Dans l'itinéraire, tel qu'il vient d'être exposé, les hénioques Verts avaient à effectuer un trajet plus long que celui des hénioques Bleus. Il est probable que les hénioques Bleus, arrivés les premiers au Stama, recevaient tout de suite leurs couronnes et étaient congédiés, au moment où les hénioques Verts arrivaient à leur tour au Stama. Rien n'empêche, du reste, de supposer que les hénioques Bleus attendaient un instant leurs collègues Verts et que la distribution des couronnes avait lieu en même temps.

5. *Défilé triomphal dans l'Hippodrome*<sup>85</sup>. Ce texte important, qui décrit l'itinéraire suivi par la colonne des prisonniers pour se rendre des portes nord de l'Hippodrome au Pi, est l'unique texte sur lequel s'appuie Labarte pour établir la position du Kathisma au nord de l'Hippodrome. Son argumentation ne repose même que sur un seul mot, *φίνα*, dont il a mal interprété le sens. Commentant l'itinéraire du chapitre 20, Labarte écrit: « La colonne se met en marche, elle parcourt le champ des factions, contourne la borne des Verts et s'avance jusqu'au bout, c'est à dire jusqu'au Pi, *μέχρι τῆς φίνας, ἤγουν τοῦ Πι*. La tribune de l'empereur, dont le Pi faisait partie, était donc située au nord et portée par le mur rectiligne, qui, de ce côté, fermait le Cirque. »<sup>86</sup> Toute la discussion repose sur la signification exacte du mot *φίνα*. Labarte traduit *μέχρι τῆς φίνας* par « jusqu'au bout », prenant à son compte la traduction de Reiske, « usque ad finas, id est fines, vel extrema »<sup>87</sup>. L'erreur est grossière. Le mot *φίνα*<sup>88</sup> signifie *portique* et c'est dans cette acception qu'il est employé dans le Livre des Cérémonies<sup>89</sup>. Dans sa Description de Sainte-Sophie, l'Anonyme<sup>90</sup> appelle les quatre portiques extérieurs de l'église, *αἱ τέσσαρες φῖναι τοῦ ναοῦ*, en ajoutant que c'était en ce lieu que devaient se tenir les pénitents. Commentant ce passage de l'Anonyme, Du Cange<sup>91</sup> écrit: « Anonymus *φῖνας* nartheces vocat, incomperata mihi ratione, nisi forte quod ad templi fines haberentur porticus illae exteriores. » C'est, sans doute, en s'inspirant de Du Cange, que Reiske écrit à son tour<sup>92</sup>: « *Φίνα* in genere est omnis limes, terminus ὄρος, ἔσμα, quod finit rem et secernit eam a vicina... In Circo quoque « *φῖνα* » erat alio nomine *Πι* dicta, porticus... « *φῖνας* » nomen porticus non eo obtinuit quod porticus esset, nam *φῖνα* porticum per se non notat, sed, quod in fine Circi esset, ubi finiretur cursus. Quod autem *φῖνα* haec potius esset, id accidens erat neque ex eo effici potest finam porticum notare. »

Que *φῖνα* dérive de *finis*, c'est possible, bien que contestable; en tout cas, l'étymologie importe peu puisque le mot est employé par les auteurs dans l'acception de portique, narthex, tonnelle, etc. A ce point de vue, l'expression *κρατεῖν* ou *ποιεῖν τὴν φῖναν*, monter la garde<sup>93</sup> est significative. Elle vient, sans doute, de ce que les soldats, qui montaient la garde, se tenaient d'ordinaire sous les portiques, à l'entrée des salles ou des palais.

Même situé au nord, dans la position que lui assigne Labarte, le Pi ne pouvait être considéré comme fermant la limite extrême de l'arène et le point terminal des

courses. En effet, d'après Labarte, le Pi faisait saillie sur l'arène, en avant du Kathisma et de la ligne des *carceres*; d'autre part, les chars s'arrêtaient avant d'arriver au Pi, sur la première raie blanche, tracée à quelque distance des *carceres*. Le Livre des Cérémonies n'indique nullement l'intention de préciser la position du Pi, lorsqu'il le qualifie de *φῖνα*; il constate simplement que c'était un portique. La conjonction *ἤγουν* indique, du reste, la synonymie des deux termes qu'elle relie: *μέχρι τῆς φίνας, ἤγουν τοῦ Πι* équivaut à *εἰς τὸ Στάμα, ἤγουν εἰς τὸ Πι*, expression qui se rencontre plusieurs fois dans le Livre des Cérémonies. Lorsque le rédacteur du Cérémonial veut indiquer la position du Pi, il le fait en termes nets: *ἔμπροσθεν τοῦ Καθίσματος, ἔμπροσθεν τῶν βασιλέων*<sup>94</sup>.

Ces explications données, l'itinéraire du chapitre 20 est aussi clair que précis. En s'avancant de la borne du Bleu à celle du Vert, par la piste, la colonne des prisonniers passe devant les stations des factions, ce qui justifie la position assignée aux dèmes. Après avoir contourné la borne du Vert, la colonne remonte par la piste est jusqu'au portique du Pi, et sa tête s'avance même, s'il est nécessaire, jusqu'à la borne du Bleu, ce qui justifie la position assignée au Pi, entre les deux bornes. Comme le Kathisma dominait le Pi, situé en avant et en bas, la position de la tribune impériale n'est pas douteuse. Labarte n'a pu expliquer l'itinéraire du chapitre 20 qu'en le tronquant. Si le Kathisma se trouve au nord, ayant les dèmes à droite et à gauche, sur les flancs de l'Hippodrome, la colonne de prisonniers, en s'avancant de la borne du Bleu à celle du Vert par la piste ouest, ne parcourt pas le champ des factions. L'expression, « le champ des factions », employée par Labarte, est d'ailleurs équivoque. Le texte dit: *τὸ μέρος τῶν δήμων*, le côté des dèmes. Comment comprendre enfin que la colonne, si elle est nombreuse, une fois arrivée au Pi, rebrousse chemin pour remonter jusqu'à la borne du Bleu, en tournant le dos au Kathisma, au lieu de se ranger sur plusieurs lignes, face au Kathisma? Labarte esquive la difficulté. Bref, le chapitre 20, loin de démontrer la thèse de Labarte, la condamne péremptoirement.

6. *Itinéraire de l'empereur Théophile*<sup>95</sup>. Le Livre des Cérémonies décrit de la façon suivante l'itinéraire, que suivit l'empereur Théophile pour se rendre de la Chalcè aux Skyla. « (L'empereur) passa par les passages d'Achille et longea le flanc de Zeuxippe; il déboucha dans l'Hippodrome découvert et, ayant passé sous le Kathisma, il descendit par Daphnè vers l'extrémité de l'Hippodrome couvert; là, ayant mis pied à terre, il pénétra par les Skyla dans le Palais. »

Cet itinéraire, très direct et très simple, a soulevé de longues controverses et a été diversement interprété. On peut le diviser en trois parties: 1. De la Chalcè à l'Hippodrome découvert par les passages d'Achille et le flanc de Zeuxippe; 2. De l'Hippodrome découvert à Daphnè, par le rez-de-chaussée du palais du Kathisma; 3. De Daphnè aux Skyla par l'Hippodrome couvert. Contentons-nous d'examiner, pour le moment, le second point.

L'Hippodrome découvert est, sans aucun doute possible, l'Hippodrome des courses, opposé par le Livre des Cérémonies à l'Hippodrome couvert, situé dans les parages des Skyla. Venant de Zeuxippe, Théophile a forcément pénétré dans



l'Hippodrome par les portes nord, les *carceres*; il n'y a, en effet, aucune raison plausible pour supposer que l'empereur a contourné l'Hippodrome pour y pénétrer par une porte ouest, ce qui aurait singulièrement allongé le trajet. Le Livre des Cérémonies n'indique, au surplus, aucun point de repère au-delà de Zeuxippe. Si le Kathisma avait été situé au-dessus des *carceres*, Théophile aurait passé sous le Kathisma avant de déboucher dans l'Hippodrome. Or, le texte dit exactement le contraire: ce n'est qu'après avoir traversé l'Hippodrome que l'empereur passe sous le Kathisma pour gagner Daphnè.

58 En admettant même, comme semble le supposer Labarte<sup>96</sup>, que Théophile ait pénétré dans l'Hippodrome par une porte ouest, il n'aurait pu passer sous le Kathisma; tout au plus, aurait-il pu passer sous le Pi, tel, du moins, que le conçoit Labarte<sup>97</sup>, mais pour en ressortir aussitôt dans l'Hippodrome et non sur Daphnè, comme le dit le texte. De quelque façon que l'on aborde le problème, la solution reste impossible, si le Kathisma est au nord.

Ebersolt<sup>98</sup> fait bien mention de l'itinéraire de Théophile, mais les explications qu'il donne sont confuses. Il admet, d'ailleurs, avec raison que Théophile est entré à l'Hippodrome par le côté nord.

Beljaev<sup>99</sup> propose une solution singulière. D'après lui, on aurait désigné sous le nom d'Hippodrome découvert la région située entre Zeuxippe et le Kathisma. Explication insoutenable. Entre Zeuxippe et la façade nord de l'Hippodrome passait la voie publique ou Mésè, qui ne saurait être qualifiée d'Hippodrome découvert. Enfin, ce n'est qu'après avoir longé le flanc de Zeuxippe, c'est-à-dire, la façade méridionale de ces thermes, façade qui faisait vis-à-vis à la façade nord de l'Hippodrome, que Théophile pénétra dans l'Hippodrome découvert. Mais Beljaev a le mérite d'avoir abordé la difficulté et d'avoir essayé de la résoudre.

Si le Kathisma se trouve sur le flanc est de l'Hippodrome, le problème soulevé par l'itinéraire de Théophile trouve sa solution immédiate. Ayant pénétré par l'une des portes nord, Théophile veut se rendre aux Skyla, situés à l'est de l'Hippodrome, à hauteur de la Sphéndonè, à peu près dans l'axe de la borne du Vert<sup>100</sup>. Pour effectuer ce trajet, il doit nécessairement passer par un couloir percé dans le flanc est de l'Hippodrome. L'existence de couloirs, percés dans les flancs de l'Hippodrome à hauteur des portes est et ouest, ne fait pas de doute<sup>101</sup>; elle est, d'ailleurs, confirmée par les textes. Par le couloir précité Théophile gagne le palais du Kathisma, soudé en partie au flanc est de l'Hippodrome et pénètre dans ce Palais par une porte, la porte Karéa, comme nous le verrons. Après avoir traversé les salles ou les galeries basses du palais du Kathisma, situées sous les tribunes *ὑποκάτω τοῦ καθίσματος*, l'empereur sort dudit palais sur la cour de Daphnè, par laquelle il gagne l'Hippodrome couvert, situé devant les Skyla. L'empereur, on le sait, avait seul le privilège de pénétrer à cheval à l'intérieur du Palais et il lui était permis de traverser à cheval les édifices palatins et même les églises<sup>102</sup>. L'itinéraire de Théophile, qui est d'ailleurs l'itinéraire normal pour se rendre de la Chalcè aux Skyla par l'Hippodrome, ne peut s'expliquer que si le Kathisma est sur le flanc est de l'Hippodrome.

Tels sont les textes du Livre des Cérémonies, qui prouvent que le Kathisma était sur le flanc oriental de l'Hippodrome. Voici maintenant d'autres textes, qui confirment, eux aussi, cette situation.

*La tour au quadrigé.* La célèbre tour au quadrigé s'élevait au-dessus de la ligne des *carceres*, au centre de la façade nord. Cette tour occupait donc exactement l'emplacement assigné au Kathisma par Labarte et tous ceux qui l'ont suivi. Reiske<sup>103</sup> n'a pas hésité à identifier la tour au quadrigé avec le Kathisma, telle que la décrit Nicéas<sup>104</sup>. Barth<sup>105</sup> et Djelal Essad<sup>106</sup> affirment que la tour s'élevait au-dessus de la loge impériale. Rambaud<sup>107</sup>, de Beylié<sup>108</sup> et A. Martin<sup>109</sup> se contentent de placer le quadrigé au-dessus de la loge impériale, sans faire allusion à la tour.

Cette tour est, en effet, singulièrement gênante pour ceux qui situent le Kathisma au nord, car il est impossible d'admettre qu'elle dominât le Kathisma, si l'on tient compte des témoignages des historiens et chroniqueurs byzantins. Une curieuse anecdote, rapportée par Nicéas<sup>110</sup>, est, à ce point de vue, significative. Sous le règne de Manuel I Comnène (1143—1180), un Arabe, profitant du passage à Byzance d'un sultan, voulut traverser en volant l'Hippodrome. Au jour fixé, le peuple envahit les gradins et l'empereur et son hôte montèrent au Kathisma, comme de coutume. Tout le monde était dans l'attente et chacun surveillait avec anxiété les préparatifs et les hésitations de l'Arabe qui, du haut de la tour aux chevaux de bronze doré, agitait ses grandes ailes, avant de se décider à prendre son vol. Le résultat ne pouvait être douteux et le trop présomptueux Arabe se rompit les os, à la grande joie des spectateurs.

Si le Kathisma avait été situé au-dessous de la tour, comment l'empereur et ses invités, siégeant dans la tribune du Kathisma, auraient-ils pu assister au spectacle? Ils n'en auraient vu que le dénouement, lorsque le corps de l'infortuné Arabe serait venu s'écraser presque sur les marches du trône. La conclusion logique du récit de Nicéas est que le Kathisma était à l'est et non au nord. Il y a lieu de remarquer, d'ailleurs, qu'aucun auteur byzantin ne cite le fameux groupe des quatre chevaux de bronze doré, parmi les œuvres d'art qui décoraient le Kathisma. Les Patria<sup>111</sup> mentionnent une statue de Dioclétien, érigée *ἀνάμεισον τοῦ καθέδρας* ou *ἐν τοῖς τοῦ καθίσματος [παρακλιτικοῖς (?) ]*<sup>112</sup>. Ainsi, en énumérant les statues qui décoraient le Kathisma, les rédacteurs des Patria passent sous silence un chef d'œuvre, qui devait attirer tous les regards; fait plus singulier encore, en indiquant la position qu'occupait le célèbre groupe, ils ne font aucune allusion au Kathisma<sup>113</sup>. La conclusion s'impose: les quatre chevaux ne se trouvaient donc pas dans les parages du Kathisma. Comme les quatre chevaux décoraient incontestablement la façade nord de l'Hippodrome, le Kathisma se trouvait donc ailleurs.

*Cortèges dans l'Hippodrome.* Les cortèges, triomphes, ou processions pénétraient invariablement dans l'Hippodrome par les portes septentrionales, pour se diriger de là au Stama, devant le Kathisma, le plus souvent, en suivant la piste ouest (région des dèmes) et en contournant la borne du Vert. Depuis Constan-



tin le Grand, la statue du Génie de la Ville, placée sur un char était promenée en grande pompe, lors des courses du 11 Mai: *ἕως τοῦ Στάματος ἀπὸ τῶν καγκέλλων*<sup>114</sup>. Sous Théophile, des mimes traînèrent sur un chariot un minuscule navire, depuis les *carceres* jusqu'au Stama, provoquant ainsi l'attention de l'empereur et le châtement d'un fonctionnaire indélicat<sup>115</sup>. On pourrait multiplier les exemples<sup>116</sup>.

Si le Kathisma et le Stama avaient été situés au nord, du côté des *carceres*, les cortèges, pénétrant dans l'arène par les portes des *carceres*, n'auraient eu que quelques pas à faire pour arriver à destination; or, les textes précités indiquent nettement qu'entre les *carceres* et le Stama, il y avait un trajet assez long à parcourir. Si le Stama est à l'est dans la région centrale de l'Épine, l'objection disparaît. On pourrait prétendre que les cortèges, partant des *carceres*, faisaient le tour de l'arène avant de se présenter au Stama. Mais les termes dont se servent les historiens, *ἀπὸ τῶν καγκέλλων μέχρι τοῦ στάματος*, ne permettent pas de justifier pareille interprétation.

L'itinéraire, suivi par Gélimer<sup>117</sup> pour aller se prosterner devant Justinien, siégeant au Kathisma, confirme encore la position du Kathisma sur le flanc oriental de l'Hippodrome. Gélimer part des *carceres* et s'avance jusqu'au Kathisma. Le trajet semble avoir été direct. Procope ne dit pas que le roi des Vandales fit le tour de l'arène, avant d'arriver au Kathisma; d'autre part, il est certain, d'après les indications du texte, que le Kathisma était assez éloigné de la ligne des *carceres*. Procope dit, en effet, que Gélimer, à son entrée dans l'Hippodrome, voyant l'empereur siégeant dans sa tribune élevée, et le peuple assis sur les gradins de chaque côté<sup>118</sup>, s'écria, dans son infinie détresse: « Vanité des vanités, tout n'est que vanité! » Si le Kathisma avait été situé au-dessus des *carceres*, Gélimer, en entrant dans l'arène par l'une des portes nord, n'aurait évidemment pu apercevoir l'empereur siégeant dans sa loge. Pour que le roi des Vandales ait eu la possibilité d'embrasser d'un seul regard, dès son entrée, dans l'Hippodrome, l'empereur dans sa tribune et le peuple sur les gradins, il faut nécessairement que le Kathisma se soit élevé sur le flanc oriental de l'Hippodrome.

*Déposition des corps des Victoriats.* D'après les Patria<sup>119</sup>, les corps des Victoriats, lors de la sédition Nika (532), furent enfouis dans les gradins, dont on scella les joints, depuis la I<sup>re</sup> Porte jusqu'à hauteur du Kathisma: Toute cette région de l'Hippodrome aurait pris dès lors le nom de *Nékra*<sup>120</sup>. Il s'agit là d'une simple légende, mais la légende, en déformant les faits, a dû tenir compte de la topographie des lieux. La première porte était située au nord, à l'extrémité ouest de la ligne des *carceres*. Entre cette porte et le Kathisma, si on le situe au-dessus des *carceres*, il n'y avait pas de gradins, toute la façade nord de l'Hippodrome étant occupée par les *carceres*. Le Kathisma ne se trouvait donc pas au nord.

Glykas<sup>121</sup>, qui s'est fait l'écho de la sombre légende, rapportée par les Patria, déclare qu'en souvenir de la déposition des corps des Victoriats on donna le nom de *Nékra* à la moitié du côté de l'Hippodrome, qui est en face du Kathisma: *τὸ ἡμισυ μέρος τοῦ ἵππικοῦ, τὸ καταντικρὸν τοῦ βασιλικοῦ καθίσματος, Νεκρά προσηγορεύθη.* La région, appelée *Nékra* par les Patria se trouvait incontestablement sur le flanc

ouest de l'Hippodrome, puisqu'elle partait de la première porte. Comme Glykas déclare que la région dite *Nékra* était située sur le flanc de l'Hippodrome, opposé à celui où s'élevait le Kathisma, la position du Kathisma sur le flanc est de l'Hippodrome est ainsi établie.

D'après les Patria, la région dite *Nékra* s'étendait depuis la première porte jusqu'à hauteur du Kathisma; d'après Glykas, cette région occupait la moitié du flanc ouest de l'Hippodrome; en rapprochant ces deux indications, on pourrait conclure que le trône impérial s'élevait à peu près au centre du côté est de l'Hippodrome. Ce n'est là qu'une indication approximative. Quoi qu'il en soit, on a là la confirmation de la situation du Kathisma sur le flanc est de l'Hippodrome.

*Texte de Jean Lydos.* Jean Lydos écrit que le greffier *ὁ ἱστορομειτάριος*, chargé de délivrer copie des jugements et d'en conserver les originaux avait encore au VI<sup>e</sup> siècle ses bureaux à l'Hippodrome, sous la tribune impériale et que ces bureaux s'étendaient même dans la direction du sud, jusqu'à la Sphéndonè<sup>122</sup>. Si le Kathisma s'était élevé sur le côté rectiligne nord de l'Hippodrome, au-dessus des *carceres*, comment expliquer le renseignement précis donné par Jean Lydos? Les bureaux du greffe n'auraient pu, de toute évidence, se trouver sous la tribune impériale, puisque l'emplacement était occupé par les *carceres*, et encore moins s'étendre dans la direction du sud jusqu'à la Sphéndonè, sur une longueur de près de 300 mètres. Le texte de Jean Lydos est précieux, car il fait connaître la destination des locaux situés au rez-de-chaussée du palais du Kathisma et laisse entrevoir l'existence de tribunaux à proximité. Ainsi, au témoignage de Jean Lydos, la tribune impériale était nécessairement située sur le flanc est de l'Hippodrome, puisque les salles du greffe, placées en dessous, touchaient par leur extrémité sud à la Sphéndonè.

*Itinéraire de l'usurpateur Procope.* Sous le règne de Valens (364—378), l'usurpateur Procope, profitant de l'éloignement de l'empereur de Constantinople, pénétra dans la capitale et se rendit en grande pompe au Grand Palais, mais, avant d'y entrer, il monta dans la tribune, située devant le Palais *ἀνελθὼν δὲ εἰς τὸ πρὸ τῆς ἀλλῆς βῆμα*<sup>123</sup>. Sous le nom de *βῆμα*, les historiens<sup>124</sup> désignent souvent la tribune impériale du Kathisma et l'on sait, d'un autre côté, que c'est du haut du Kathisma que les nouveaux empereurs annonçaient les libéralités qu'ils comptaient faire à l'occasion de leur avènement<sup>125</sup>. La tribune, dans laquelle monte Procope, était située devant le Grand Palais ou devant une cour, *αὐλή*, du Palais (cour de Daphnè). La position assignée à cette tribune correspond exactement à la position du Kathisma sur le flanc est de l'Hippodrome. La tribune, dont il est question, ne peut être, d'ailleurs, considérée comme une estrade provisoire, telle qu'on en construisait parfois devant l'entrée du Grand Palais pour l'empereur<sup>126</sup>. Procope est un usurpateur, qui prend possession du Grand Palais par surprise; il est bien évident que l'on n'a pas fait de préparatifs pour l'accueillir.

*Texte de Mézaritès.* *Itinéraire du César Jean Comnène.* Le récit que nous a laissé Nicolas Mézaritès, du coup de main effectué contre le Grand Palais par le César Jean Comnène, le 30 juin 1201, sous le règne d'Alexis III Ange, est l'une des sources



les plus importantes pour la topographie de l'Hippodrome et de ses abords à l'est, du côté du Grand Palais.

Après son couronnement clandestin à Sainte-Sophie, le César Jean Comnène, escorté de ses partisans, traversa l'Augustéon et, n'osant pas attaquer le Grand Palais par la Chalçè, se dirige vers l'Hippodrome. De ce dernier, il gagne les portiques ténébreux, qui en bordent le flanc et, par ces portiques, il atteint la porte Karéa, au-dessus de laquelle se dresse le palais du Kathisma. La porte Karéa enfoncée, le César pénètre dans le palais du Kathisma, du haut duquel ses soldats font pleuvoir une grêle de projectiles sur la garde palatine, stationnée en dessous. La garde palatine dispersée, les émeutiers, après avoir forcé diverses portes, pénètrent dans le Grand Palais par les Skyla<sup>127</sup>.

Venant de Sainte-Sophie, Jean Comnène est entré dans l'Hippodrome par les portes Nord (*carceres*); de là, il a dû suivre des portiques longeant extérieurement le flanc est de l'Hippodrome, avant d'atteindre la porte Karéa, donnant accès au palais du Kathisma. Cet itinéraire, facile à se représenter, si le palais du Kathisma est sur le flanc est de l'Hippodrome, dans la région de l'Épine, devient à peu près inintelligible, si l'on place le palais du Kathisma sur la façade nord de l'Hippodrome. De plus, comment expliquer que, du haut du Kathisma, placé au-dessus des *carceres*, les émeutiers aient pu accabler de projectiles divers la garde palatine, qui défendait les abords des Skyla, situés à quelques centaines de mètres de là? Comment expliquer que Jean Comnène ait perdu son temps à s'emparer du palais du Kathisma, au nord de l'Hippodrome, alors qu'il voulait pénétrer dans le Grand Palais par les Skyla<sup>128</sup>? Si l'itinéraire de l'Hippodrome au Kathisma, placé au-dessus des *carceres* est à peu près inintelligible, l'itinéraire du Kathisma, placé au-dessus des *carceres* aux Skyla, situé à hauteur de la Sphéndonè, sensiblement dans l'axe de la borne du Vert, est de toute façon impossible à concevoir. La façade nord de l'Hippodrome était séparée du Grand Palais par les Noumera et aucune communication n'existait et ne pouvait exister entre cette façade et le Grand Palais entouré d'une enceinte puissante de remparts. La façade nord de l'Hippodrome se trouvait à hauteur du quartier des Scholes. Si de cette façade les émeutiers avaient pu gagner le Grand Palais, ils auraient débouché dans les Scholes; or, ils avaient des raisons spéciales d'éviter ce quartier défendu par des troupes d'élite<sup>129</sup>. Les troupes, qui défendaient les abords du Palais impérial, du côté de Daphnè et des Skyla, c'est-à-dire, à l'est de l'Hippodrome, étaient, au dire de Mésaritès, moins solides et peu nombreuses<sup>130</sup>; c'est à elles que les émeutiers eurent affaire.

<sup>64</sup> *Incendies dans l'Hippodrome.* Les sources byzantines signalent à diverses reprises des incendies dans l'Hippodrome, surtout dans la région septentrionale, plus exposée à cause de son voisinage avec la voie publique, bordée de portiques. En 406, sous Arcadius, la Chronique Pascale<sup>131</sup> mentionne l'incendie des portes de l'Hippodrome et de la Prandiara, ajoutant que le feu se communiqua aux portiques adjacents: *ἐκάησαν αἱ θύραι, τοῦ ἱππικοῦ σὺν τῇ Πρανδιάρᾳ καὶ οἱ προσπαρακείμενοι ἔμβολοι*. Sous le nom de *αἱ θύραι*, les Portes, on désignait les portes nord ou *carceres*. Quant à la Prandiara, c'est l'édifice appelé aussi la Chalçè de l'Hippo-

drome, ἡ Χαλκή τοῦ ἱππικοῦ et, plus tard, les Noumera, τὰ Νομέρα. Si le Kathisma avait été situé au nord, au-dessus des *carceres* à proximité immédiate de la Prandiara (Noumera), il aurait été probablement brûlé, ou tout au moins sérieusement menacé par l'incendie et la Chronique Pascale n'aurait pas passé sous silence un pareil événement.

En 498, sous Anastase I, la Chronique Pascale<sup>132</sup> nous apprend que les Verts soulevés mirent le feu à la Chalçè de l'Hippodrome et que tout le pourtour de l'Hippodrome brûla jusqu'au Kathisma impérial; le feu se communiqua aussi au portique public, qui brûla jusqu'à l'Hexahippion et au Forum de Constantin. Malalas<sup>133</sup> relate l'événement dans les mêmes termes, mais il remplace le mot *περίβολος* par le mot *ἔμβολος*, identique de sens. On désignait, à Byzance, sous le nom d'*ἔμβολος* tout portique bordant une voie publique ou entourant une place; on réservait généralement le mot *περίβολος* à tout ce qui entourait un vaste édifice, comme un palais, une église, un monastère; le *περίβολος* pouvait être aussi un rempart, un portique, voire même une cour extérieure. Le *περίβολος*, auquel fait allusion la Chronique Pascale, semble avoir été un portique, puisque Malalas le qualifie d'*ἔμβολος*. Malalas distingue, d'ailleurs, cet *ἔμβολος* d'un autre *ἔμβολος* qui bordait la voie publique et qu'il appelle, pour cette raison *δημόσιος*. Le *περίβολος* ou *ἔμβολος*, qui bordait le flanc est de l'Hippodrome ne paraît donc pas avoir été ouvert à la circulation publique<sup>134</sup>.

Si le Kathisma avait été situé au nord, au-dessus des *carceres*, les textes précités seraient difficilement explicables, car les portiques, qui bordaient la façade nord de l'Hippodrome, étaient des portiques publics comme les autres.

Ainsi, dans les deux grands incendies qui atteignirent gravement la région septentrionale de l'Hippodrome et endommagèrent plus ou moins les Noumera, le Kathisma ne semble nullement avoir été menacé. La seule explication plausible est qu'il ne s'élevait pas dans cette région. Situé au nord de l'Hippodrome, dans le voisinage immédiat des Thermes de Zeuxippe et de ses portiques encombrés de magasins<sup>135</sup>, tout près des Noumera et dominant la voie publique, le Kathisma aurait été singulièrement exposé et sous la menace permanente d'incendies; or, jamais le Kathisma ne fut brûlé. Placé sur le flanc est de l'Hippodrome, le palais du Kathisma était bien mieux protégé et ses abords pouvaient être efficacement surveillés par la garde palatine.

*La sédition Nika.* Les récits, que les historiens byzantins nous ont laissés de la fameuse sédition des Victoriats, livrent de très importants renseignements sur la topographie de l'Hippodrome et confirment la situation du Kathisma sur le flanc est de l'Hippodrome.

La sédition commença, en réalité, avant le dimanche 11 janvier 532, mais ne prit un caractère de gravité que le mardi 13, lorsque Bleus et Verts réconciliés firent cause commune. Le jeudi 15, Justinien lança ses troupes barbares contre les rebelles, mais sans résultat décisif. L'émeute tourna alors à la révolution. Les incendies s'allumèrent de toutes parts et pendant trois jours, les flammes dévorèrent les quartiers au nord de l'Hippodrome. La Chalçè, les quartiers militaires



voisins (Scholes, Excubiteurs), les portiques bordant la Mésè, les Thermes de Zeuxippe flambèrent<sup>136</sup>. Or, pendant que l'émeute grondait, et que l'incendie faisait rage, Justinien songeait encore à paraître au Kathisma et faisait arborer le drapeau, convoquant le peuple à l'Hippodrome<sup>137</sup>. Enfin, le dimanche 18 janvier, alors que l'incendie mal éteint pouvait se rallumer d'un instant à l'autre, et que le peuple acclamait un nouvel empereur, Justinien monta au Kathisma, tenant en main le livre des Evangiles, prêt à tout pardonner. Bien plus, quelques heures plus tard, alors que son rival Hypace siégeait au Kathisma, entouré de ses partisans, Justinien montait encore par l'escalier en colimaçon dans le tricline aux portes de bronze, situé derrière la tribune du Kathisma, à deux pas de ses mortels ennemis.

Si le Kathisma avait été placé au centre de la façade nord de l'Hippodrome, la conduite de Justinien aurait été non seulement téméraire, mais folle. De Zeuxippe, l'incendie pouvait se communiquer au palais du Kathisma, tout voisin; enfin, en cas d'attaque brusquée, la retraite de l'empereur aurait été presque impossible; avant d'atteindre l'escalier privé en colimaçon, il aurait été rejoint et pris. Par contre, si le Kathisma est sur le flanc est de l'Hippodrome, l'attitude de Justinien pendant la révolution s'explique très bien. Le Kathisma n'était nullement menacé par l'incendie et la retraite de l'empereur était assurée.

*Communication entre l'arène et le palais du Kathisma.* Si le palais du Kathisma avait été construit au-dessus des *carceres*, il ne pouvait avoir d'issue sur l'arène. Rambaud<sup>138</sup>, qui situe le Kathisma au nord, est logique lorsqu'il affirme que de l'Hippodrome on ne pouvait monter dans la loge impériale, le prudent architecte ayant supprimé tout escalier de ce côté. Barth<sup>139</sup> déclare de même qu'aucun escalier n'existait entre l'arène et le Kathisma, où l'on arrivait directement du Grand Palais. Cette assertion est formellement démentie par les textes; il est certain que de l'arène on pouvait gagner le palais du Kathisma et, de là, monter dans le Kathisma.

Les historiens de la sédition Nika montrent, en effet, Hypace et ses partisans installés dans la loge impériale<sup>140</sup>. Par où y étaient-ils montés? Evidemment, par l'arène, puisque Justinien était maître du Grand Palais. C'est également de l'arène même que Bélisaire se propose d'aller déloger Hypace du Kathisma; mais, réfléchissant que la porte qui y conduisait était étroite et défendue par les partisans de l'usurpateur, il renonça à son projet<sup>141</sup>. Il y a lieu de remarquer que c'est, en arrivant à hauteur du dôme du Bleu, c'est-à-dire, à hauteur de la borne du Bleu, que Bélisaire songea à aller attaquer la porte menant au Kathisma. Pour cela, il n'avait, en effet, qu'à traverser l'arène dans toute sa largeur et à s'engager dans le couloir percé dans le flanc est de l'Hippodrome. Si le Kathisma avait été situé au-dessus de la façade nord de l'Hippodrome, Bélisaire ne se serait pas avancé à travers l'arène jusqu'à l'Epine pour mettre son projet à exécution ou pour l'abandonner, après réflexion.

C'est aussi, après avoir traversé l'arène, que l'empereur Théophile pénétra dans le Palais du Kathisma et passa sous la tribune impériale pour gagner, de là, les Skyla<sup>142</sup>. L'itinéraire, suivi par le César Jean Comnène, est le même comme on l'a vu<sup>143</sup>.

Ainsi, en venant de l'arène, on pénétrait de plain-pied dans les salles basses du palais du Kathisma, d'où l'on pouvait monter par un escalier intérieur à la tribune impériale. Puisque le rez-de-chaussée du palais du Kathisma se trouvait au niveau de l'arène, avec laquelle il communiquait par une porte et un couloir, il est impossible de situer le Kathisma au-dessus de la ligne des *carceres*. D'autre part, comme l'on devait traverser le palais du Kathisma pour arriver aux Skyla, la position dudit palais sur le flanc est de l'Hippodrome est évidente.

De plus, l'empereur dépêchait souvent du Kathisma dans l'arène l'actuaire et ses courriers<sup>144</sup>. De la loge impériale, on pouvait donc gagner l'arène, sans avoir à passer par le palais impérial. Il suffisait de descendre à l'étage inférieur du palais du Kathisma, de sortir par la porte Karéa et de suivre le couloir percé dans le flanc est de l'Hippodrome. Si le Kathisma s'était trouvé au-dessus des *carceres*, la communication entre la loge impériale et l'arène est difficile à concevoir; comme le dit fort bien Rambaud, la présence d'un escalier dans ces parages aurait été une grave imprudence<sup>145</sup>.

Pendant les courses, également, le préfet descendait du Kathisma dans l'arène et partait à la rencontre du corps municipal jusqu'à l'obélisque de bronze<sup>146</sup>. Cet obélisque se dressait vers l'extrémité sud de l'Epine. Si le Kathisma avait été situé au nord, le préfet aurait eu à effectuer un trajet très long et à parcourir l'arène sur une grande partie de sa longueur; on ne pouvait imposer à ce haut fonctionnaire pareille obligation. Le Kathisma se trouvant sur le flanc est de l'Hippodrome, l'itinéraire du préfet est très court.

*Chute de la balustrade du Kathisma.* Alors qu'Andronic I Comnène assistait aux courses, une partie de la balustrade de la loge impériale se détacha, et, en tombant, écrasa six spectateurs. Le peuple irrité manifesta bruyamment et l'empereur, effrayé, songeait déjà à la retraite, mais ses amis l'empêchèrent de mettre ce projet à exécution<sup>147</sup>.

La loge impériale comprenait deux étages, bordés l'un et l'autre par un simple cancel (*κάγκελλον*). La chute d'une partie de ce cancel ne pouvait avoir de conséquences sérieuses. De plus, l'étage inférieur de la loge impériale, qui dominait de haut l'arène, était fermé en avant par une lourde balustrade de pierre à colonnettes. C'est évidemment un morceau de cette balustrade qui se détacha et qui, en tombant d'une certaine hauteur sur les spectateurs, assis en dessous sur les gradins, écrasa six personnes. La colère du peuple s'explique tout naturellement par le fait que ce sont de simples spectateurs qui furent atteints.

Ainsi, la loge impériale dominait les gradins sur lesquels étaient assis les spectateurs; comme il n'y avait pas de rangées de gradins au nord de l'Hippodrome, le Kathisma était nécessairement sur l'un des flancs de l'Hippodrome et de toute évidence sur le flanc est, du côté du Grand Palais. Cet accident démontre que la balustrade, qui fermait, du côté de l'arène, l'étage inférieur de la loge impériale, se trouvait juste au-dessus des rangées de gradins. Cet étage inférieur semble avoir fait saillie sur la façade du palais du Kathisma, comme une sorte de balcon. Si l'on examine les bas-reliefs de l'obélisque de Théodose, on verra que la partie



68 basse de la tribune semble s'appuyer sur un portique. Ce portique pourrait être le promenoir qui couronnait le faite des gradins. Ce n'est là qu'une hypothèse, qui n'a rien d'in vraisemblable en soi et qui permettrait d'expliquer la gravité de l'accident survenu sous le règne d'Andronic I Comnène.

A ces textes byzantins, il importe d'ajouter un texte fort clair, qui, comme le note avec raison le R. P. R. Janin<sup>148</sup>, « semble avoir échappé aux archéologues modernes ». Il s'agit d'un texte de Ruy Gonzalez de Clavijo, ambassadeur d'Henri III, roi de Castille et de Léon, auprès de Timour Leng (Tamerlan), en 1403. Après avoir indiqué qu'il avait remarqué une rangée de colonnes en face de la Sphéndonè, donc, les colonnes de la Spina, il ajoute: « et à vingt pas de là, une plate-forme sur quatre piliers de marbre, et sur cette plate-forme un trône en marbre blanc et des sièges pour l'empereur et sa suite. »<sup>149</sup>

Enfin, sur les bas-reliefs de l'obélisque de Théodose, l'Epine est disposée parallèlement à la tribune impériale. Il ressort de là que cette tribune se trouvait sur le flanc de l'Hippodrome, dans la région de l'Epine. Si le Kathisma avait été situé au-dessus des *carceres*, la figuration de l'Epine serait un non-sens.

De ce qui précède, on peut tirer les conclusions suivantes:

1. Le palais du Kathisma ne pouvait s'élever au nord de l'Hippodrome, au-dessus de la ligne des *carceres*.
2. L'unanimité des textes prouve que le palais du Kathisma était situé sur le flanc est de l'Hippodrome, dans la région de l'Epine.
3. Le palais du Kathisma était soudé, au moins en partie, au flanc est de l'Hippodrome et par ses étages supérieurs dominait les rangées de gradins.
4. Le Kathisma avait en face de lui les dèmes situés sur le flanc ouest de l'Hippodrome, dans la région élevée des gradins<sup>150</sup>.
5. Il n'y avait aucune communication directe entre le Kathisma et l'arène; la liaison se faisait par le palais du Kathisma, dont une porte s'ouvrait sur un passage bordé de portiques, passage situé entre le flanc est de l'Hippodrome et le mur d'enceinte du Grand Palais. De ce passage, on pouvait gagner l'arène par un couloir percé dans le flanc oriental de l'Hippodrome, à peu près à hauteur de la borne du Bleu.
6. L'étage inférieur du Kathisma reposait probablement sur les portiques du promenoir et faisait saillie sur la façade du palais du Kathisma.

## 2. La disposition intérieure du palais du Kathisma

Si la position du palais du Kathisma à l'est de l'Hippodrome est certaine, la disposition générale de ce palais n'est pas facile à préciser.

Le palais du Kathisma, construit par Constantin le Grand, et embelli par ses successeurs, se composait d'un rez-de-chaussée et de deux étages. Il comprenait

de vastes appartements: un salon de réception, utilisé à l'occasion comme salle à manger, des chambres, antichambres, vestibules, loge impériale, tribunes et galeries pour la cour et les dignitaires, escaliers, etc.<sup>151</sup> Le second étage semble avoir été établi sur terrasse.

### Le rez-de-chaussée du palais du Kathisma

Nous n'avons aucun renseignement précis sur le rez-de-chaussée du palais du Kathisma, de plain-pied avec la cour de Daphnè et avec l'arène. Tout ce que nous savons, c'est que, pour se rendre de l'Hippodrome au Grand Palais, on traversait ce rez-de-chaussée et qu'on passait, par conséquent, sous les loges du I<sup>er</sup> étage. On voit, en effet, l'empereur Théophile, venant de l'Hippodrome, découvrir, donc de l'Hippodrome, passer sous le Kathisma, *εποκάτω του Καθίσματος*, et déboucher dans la cour de Daphnè, qu'il parcourt jusqu'à hauteur de l'extrémité de l'Hippodrome couvert, par laquelle il pénètre dans les Skyla<sup>152</sup>.

De l'Hippodrome, Théophile est entré à cheval dans la région basse du Palais du Kathisma, passant ainsi sous les loges du I<sup>er</sup> étage et il est sorti du Palais du Kathisma sur la cour de Daphnè, qui s'étendait entre le Grand Palais et le Palais du Kathisma. On sait que les empereurs avaient le privilège de traverser à cheval les édifices et salles de leurs palais. L'itinéraire de Théophile semble avoir été l'itinéraire habituel pour se rendre de l'Hippodrome au Grand Palais.

Le rez-de-chaussée du Palais du Kathisma devait comprendre diverses salles qui prenaient jour sur la cour de Daphnè. Un texte de Jean Lydus nous révèle la destination de ces salles. Jean Lydus<sup>153</sup> nous apprend, en effet, que le greffier, *ὁ ἱστορομεντάριος*, chargé de délivrer copie des jugements et d'en conserver les originaux, avait ses bureaux « à l'Hippodrome, sous la tribune impériale et que les salles des archives s'étendaient en direction du sud jusqu'à la Sphéndonè ». Pour contenir toutes les archives judiciaires et administratives de l'Empire, depuis le règne de Valens jusqu'à celui de Justinien I (364—565), il fallait de la place. De tout temps, il y avait eu au Palais impérial des tribunaux où se jugeaient les affaires les plus importantes. Le choix des salles basses du Palais du Kathisma, pour y déposer les innombrables dossiers relatifs à ces affaires, est tout justifié. Le greffier se trouvait, ainsi, à proximité des cours de justice.

Toute la façade ouest, qui regardait l'arène, était occupée par les loges, tribunes et galeries, d'où l'empereur et la cour assistaient aux jeux de l'Hippodrome; C'est également de ce côté qu'était situé le fameux escalier privé en colimaçon, *ὁ μυστικός κοχλίας*, escalier extérieur qui reliait le Grand Palais au palais du Kathisma. Un escalier intérieur en pierre, *λιθίνη σκάλα*, établissait la communication entre les divers étages du Palais du Kathisma.

Au-dessus du palais du Kathisma s'étendait une vaste terrasse, *ἡλιωτόν*<sup>154</sup>. C'est vraisemblablement du côté de l'arène, qu'étaient disposées les loges grillées du second étage, signalées par le Livre des Cérémonies. La partie de la terrasse



qui regardait le Grand Palais semble avoir été libre. C'est sans doute de ce point que les partisans du César Jean Comnène accablèrent de traits et de projectiles divers les soldats de la garde impériale stationnés en dessous, dans la cour de Daphnè<sup>155</sup>.

L'ensemble des loges, tribunes ou galeries du deuxième étage, dont les fenêtres dominaient de haut l'arène, porte le nom significatif de τὰ παρακλυτικά τοῦ Καθίσματος<sup>156</sup>. Le mot παρακλυτικόν, pris dans un sens restreint, désigne un rideau et par extension, la fenêtre à laquelle le rideau est suspendu, enfin l'endroit d'où l'on regarde: loge, tribune, balcon, édicule, voire même simple balustrade. Labarte<sup>157</sup>, et surtout Ebersolt<sup>158</sup>, ont fort bien dégagé les diverses acceptions de ce mot.

71 L'empereur avait au 2<sup>e</sup> étage sa loge personnelle, κλουβίον<sup>159</sup>, παρακλυτικόν κλουβίον<sup>160</sup>, dans laquelle il montait pour surveiller les préparatifs des jeux, avant de gagner la grande loge du premier étage.

Les loges grillées du 2<sup>e</sup> étage étaient, semble-t-il, spécialement réservées aux princesses du sang, aux grandes dames de la cour, aux femmes des dignitaires, des fonctionnaires et des sénateurs, ainsi qu'à quelques privilégiées, qui pouvaient ainsi, sans être vues, assister aux courses, ce divertissement favori des Byzantins et des Byzantines de toutes les classes de la société. Il est probable que les eunuques, si nombreux à la cour impériale, avaient leurs tribunes au 2<sup>e</sup> étage.

En principe, les femmes s'abstenaient de paraître dans les cérémonies officielles et de se mêler aux hommes<sup>161</sup>. L'hésitation des femmes, mêmes les plus haut placées, à se montrer en public est, en effet, attestée par maints exemples<sup>162</sup>. En tout cas, le Livre des Cérémonies ne fait jamais mention de la présence des femmes dans les banquets<sup>163</sup>. Pendant les fêtes du couronnement et du mariage des empereurs et des impératrices, les femmes évitaient, autant que possible, de se mêler aux hommes<sup>164</sup>. L'impératrice et les grandes dames, d'ailleurs, recevaient à part les femmes de la cour<sup>165</sup>. Lors de la réception de la princesse Olga, après la réception officielle par l'empereur, eut lieu une seconde réception par l'impératrice et sa cour. L'impératrice donna un banquet dans le Tricline de Justinien II en l'honneur de la princesse russe, mais il n'y eut que des femmes qui y furent invitées, tandis que dans le même temps, l'empereur recevait les hommes dans le Chrysotriklinos<sup>166</sup>.

En tout cas, il y aurait eu peu de femmes qui auraient consenti à aller s'asseoir sur les gradins de l'Hippodrome. Mais, ni la tradition, ni l'étiquette ne leur défendaient de suivre les luttes passionnantes de l'arène, dissimulées derrière des fenêtres grillées, à l'abri des regards indiscrets.

72 Les impératrices avaient le droit de siéger, soit seules, soit avec leur époux au Kathisma<sup>167</sup>. Le bas-relief de Théodose montre des femmes dans la loge du Kathisma et Psellos nous fait voir les porphyrogénètes Zoé et Théodora au théâtre avec la Sklèraina<sup>168</sup>, et Constantin IX Monomaque s'éprenant de Marie d'Alanie, en la voyant au théâtre avec les impératrices<sup>169</sup>. Le peuple, du reste, à l'Hippodrome réclamait souvent la présence des impératrices. Les acclamations

lancées par lui, les jours de courses: « Apparaissent, impératrices des Romains!, apparaissez, empereurs et impératrices! »<sup>170</sup> n'auraient eu aucun sens si les souveraines avaient dû rester invisibles.

Labarte<sup>171</sup>, et après lui, Rambaud<sup>172</sup>, affirment sur la foi d'un texte mal interprété de Buondelmonti<sup>173</sup>, que les princesses et dames de la cour assistaient aux jeux de l'Hippodrome du haut des catéchumènes de St.-Etienne-de-l'Hippodrome. C'est une légende aussi inexacte qu'absurde. L'église en question n'avait pas vue sur l'arène<sup>174</sup>. C'était un modeste oratoire situé dans l'Hippodrome couvert, à proximité des Skyla et séparé de l'arène par le Palais du Kathisma et le flanc est de l'Hippodrome. L'église St.-Etienne-de-l'Hippodrome étant mise hors de cause, le seul emplacement que l'on puisse assigner au personnel féminin étaient les loges et tribunes grillées du 2<sup>e</sup> étage du Palais du Kathisma.

Quant aux femmes du peuple, leur présence sur les gradins de l'Hippodrome est discutable. Procope affirme bien très nettement qu'elles n'y paraissaient pas<sup>175</sup>, et Justinien I, dans sa nouvelle 22, considère comme une cause de divorce la fréquentation par la femme, contre la volonté de son mari, de l'Hippodrome et des théâtres. Mais cette nouvelle permet aussi de conclure qu'avec l'autorisation de leur mari, les femmes pouvaient se rendre à l'Hippodrome<sup>176</sup>. Les Patria<sup>177</sup>, d'ailleurs, font une allusion très claire à la présence d'une femme sur les gradins de l'Hippodrome, dans une circonstance, il est vrai, exceptionnelle. En tout cas, si les femmes du peuple assistaient aux représentations de l'Hippodrome, elles siégeaient sur les gradins au milieu des hommes, mais peut-être étaient-elles voilées.

C'est vraisemblablement au-dessus des loges du 2<sup>e</sup> étage du Palais du Kathisma que se dressaient les statues signalées par les Patria: statue de Dioclétien<sup>178</sup>, statue d'homme<sup>179</sup> et peut-être aussi une statue équestre de Justinien<sup>180</sup>. 73

Le 2<sup>e</sup> étage communiquait avec le 1<sup>er</sup> étage par un escalier intérieur en pierre, λιθίνη σκάλα. Après être monté par l'escalier privé en colimaçon dans sa loge du 2<sup>e</sup> étage, l'empereur, le moment venu, descendait, par l'escalier intérieur en pierre, dans sa chambre du 1<sup>er</sup> étage<sup>181</sup>. Cet escalier en pierre aboutissait vraisemblablement au vestibule intérieur qui desservait les salles du Palais du Kathisma.

Les appartements du 1<sup>er</sup> étage se composaient d'un certain nombre de salles, parmi lesquelles le Livre des Cérémonies cite:

1. Une chambre de repos, κοιτών, servant aussi de vestiaire<sup>182</sup>.
2. Une antichambre, στενόν τρίκλινον, στενόν<sup>183</sup>. C'est dans cette antichambre que l'empereur recevait les patrices-stratèges qu'on introduisait par une porte donnant, sans doute, sur le grand vestibule intérieur.
3. Un grand salon de réception: τρίκλινον ἔνθα καθ' Ἰπτικόν ἔθος ἐστὶν προσκυνεῖν τοὺς συγκλητικούς<sup>184</sup>, τρίκλινον ἔνθα τοὺς συγκλητικούς δέχεται<sup>185</sup>; μέγαν τρίκλινον ἐν ᾧ τρόπῳ δέχεται τοὺς ἀρχοντας<sup>186</sup>. Ce salon est encore appelé τὸ τρίκλινον τοῦ Καθίσματος<sup>187</sup>, et il était souvent utilisé comme salle à manger<sup>188</sup>. Cette même salle servait ainsi aux réceptions et aux banquets<sup>189</sup>.



4. Un vestibule. L'existence de ce vestibule résulte de divers passages du Livre des Cérémonies. Lorsque l'empereur se rendait du grand triklinos à sa loge, les dignitaires se prosternaient devant lui à sa sortie et l'escortaient jusqu'à la porte de sa loge<sup>190</sup>. Ce vestibule intérieur devait desservir d'un côté les loges et tribunes regardant l'arène, de l'autre, les appartements regardant le Grand Palais. Le 1<sup>er</sup> étage du Palais du Kathisma comprenait, sans doute, d'autres pièces, telles que: salles d'attente pour les dignitaires, vestiaires, etc., sur lesquelles nous n'avons aucun renseignement.

74 Le Livre des Cérémonies nous fournit quelques indications sur la disposition de la grande salle d'honneur du Palais du Kathisma. Du Palais impérial, on accédait à cette salle par un escalier en colimaçon aboutissant à un long palier. Si les jours de courses, les empereurs montaient d'abord dans leur loge du 2<sup>e</sup> étage, en d'autres circonstances, par ex., lors de leur couronnement, ils se rendaient directement dans la grande salle de réception, d'où ils passaient dans leur loge du Kathisma<sup>191</sup>. La porte d'entrée de la grande salle s'ouvrait donc sur le palier de l'escalier en colimaçon<sup>192</sup>. En face de cette porte, se trouvait la porte conduisant de la grande salle à la loge impériale. C'est par cette dernière porte, qui s'ouvrait sur le vestibule intérieur, qu'étaient introduits les dignitaires venant saluer l'empereur<sup>193</sup>. Une porte latérale mettait en communication la grande salle avec une antichambre, στενόν, précédant la chambre de repos de l'empereur.

La grande salle ou grand triklinos du Palais du Kathisma est mentionnée à plusieurs reprises par les chroniqueurs. C'est le fameux triklinos aux portes de bronze qui joua un rôle important pendant la sédition Nika.

Ainsi, derrière la tribune impériale, par conséquent sur la façade du Palais du Kathisma, opposée à celle qui regardait l'arène, se trouvait un vaste triklinos; du Grand Palais, on accédait à ce triklinos par un escalier en colimaçon et par un long palier<sup>194</sup>; des portes de bronze mettaient en communication ce triklinos avec la loge impériale. Lorsque ces lourdes portes de bronze étaient fermées, la communication entre la loge impériale et le triklinos devenait impossible. Ainsi s'explique que Justinien I ait pu, sans trop de risques, rester assez longtemps dans le triklinos aux portes de bronze à quelques pas de ses ennemis les plus mortels<sup>195</sup>.

75 Le triklinos aux portes de bronze des historiens n'est donc autre chose que le grand triklinos de réception du Palais du Kathisma, si souvent mentionné par le Livre des Cérémonies, comme le prouve l'identité de sa situation. Les empereurs n'avaient donc négligé aucune précaution. Leur tribune, sans communication directe avec l'arène, était à l'abri d'une surprise, mais non d'une attaque en règle. Le Palais du Kathisma pouvait être forcé et le fut, en effet, plus d'une fois. Mais, même dans ce cas, les empereurs n'avaient rien à redouter; leur retraite était assurée. Le flot populaire venait se briser contre les portes de bronze du grand triklinos, tandis qu'ils se retiraient tranquillement dans la forteresse presque inexpugnable que représentait le Grand Palais.

### 3. Dimensions du palais du Kathisma

Le Palais du Kathisma se composait, comme on vient de le voir, d'un bâtiment principal flanqué de deux ailes. Le bâtiment principal était relié à l'Hippodrome par la partie basse de la loge impériale; les deux ailes se prolongeaient, l'une, au nord, jusqu'à hauteur de l'extrémité méridionale du tricline des XIX Lits, l'autre, au sud, presque jusqu'à hauteur des Skyla, qui se trouvaient à peu près dans l'axe de la borne du Vert. Jean Lydos<sup>196</sup> nous apprend, en effet, que les bureaux du greffe, qui occupaient le rez-de-chaussée du palais du Kathisma, sous la loge impériale, s'étendaient jusqu'à la Sphéndonè, dans la direction du sud. D'autre part, Nicolas Mesaritès montre les soldats de Jean Comnène, du haut du palais du Kathisma, criblant de projectiles la seconde des portes Caspiennes, située dans l'axe des Skyla<sup>197</sup>. Ces deux renseignements permettent de supposer que l'aile sud du palais du Kathisma s'étendait presque jusqu'en face des Skyla et touchait à la région de la Sphéndonè, dont la borne du Vert marquait le début. D'après la position de l'escalier privé en colimaçon, l'aile nord du palais du Kathisma devait s'étendre jusqu'à hauteur de l'extrémité méridionale du tricline des XIX Lits. L'escalier précité devait, en effet, s'appuyer contre la façade du palais du Kathisma. Les longs paliers conduisant au Décime couraient sur la façade est de l'aile nord du palais du Kathisma, en direction du sud.

Tout porte à croire que les Noumera, qui faisaient partie du Grand Palais, se reliaient à celui-ci à hauteur des Scholes. Or, la distance entre les Scholes et l'extrémité sud du tricline des XIX Lits était assez considérable, équivalant à toute la largeur du Tribunal des XIX Lits, grande place d'armes du Palais impérial, et à toute la longueur du tricline des XIX Lits, la vaste salle à manger d'apparat du Palais de Daphnè. Cette distance peut-être estimée approximativement à 150 mètres. Il y a lieu de rappeler que dans son 2<sup>ème</sup> problème, Héron 76 évalue la distance entre la ligne des *carceres* et la borne du Bleu à 80 orgyes, soit 480 pieds ou 148 mètres. Cette distance est, semble-t-il, sensiblement égale à celle qui séparait les Noumera de l'extrémité sud du tricline des XIX Lits.

Au sud, le Palais du Kathisma se terminait certainement tout près de la porte de la Sphéndonè, située dans l'axe de la porte des Skyla. La haute tour du Kénarion, qui se dressait en avant des Skyla, commandait l'arène, puisque du haut de cette tour Andronic Comnène tirait sur le peuple massé dans l'Hippodrome, ce qu'il n'aurait pu faire, si le Palais du Kathisma avait masqué l'arène<sup>198</sup>.

Des gradins, qui entouraient la région hémicirculaire de l'Hippodrome, on avait vue sur les édifices de la demeure impériale, comme de nombreux textes en font foi. Le Palais du Kathisma ne pouvait donc se prolonger au-delà du début de la Sphéndonè, marqué par la borne du Vert.

Mesurée du côté de l'Hippodrome, la longueur du palais du Kathisma correspondait à peu près à celle de l'Épine, comme on l'a vu; mesurée du côté du Grand Palais, la longueur du Palais du Kathisma semble avoir été sensiblement égale



à la distance qui séparait la porte d'ivoire, située au bas des galeries de Daphnè, de la porte des Skyla, située à l'extrémité du tricline de Justinien. Si ces données sont exactes, le Palais du Kathisma aurait eu une longueur à peu près égale à celle du Lausiakos. En assignant au Palais du Kathisma une longueur de 80 à 90 mètres, on ne risque pas de commettre une bien grave erreur.

Les dimensions assez considérables attribuées au Palais du Kathisma n'ont rien, d'ailleurs, qui puisse surprendre. La tribune impériale qui occupait le centre de la façade ouest de ce palais, devait être assez vaste pour recevoir la famille impériale et les hauts dignitaires; enfin, de chaque côté de cette tribune s'étendaient de longues galeries, destinées aux sénateurs, au témoignage du comte Marcellin. Il est probable que l'immense armée des grands dignitaires, des fonctionnaires, officiers et gens du Grand Palais, tous plus ou moins titrés, n'aurait pas consenti à siéger sur les gradins de l'Hippodrome avec le peuple et qu'on la répartissait dans les loges, tribunes et galeries aménagées au premier et au second étages du palais du Kathisma. Les eunuques qui, au dire de Constantin VII Porphyrogénète<sup>199</sup>, pullulaient à la cour, comme des mouches dans une étable en été, devaient certainement avoir aussi leurs places marquées au Palais du Kathisma. Enfin, comme on l'a vu, les femmes avaient leurs loges spéciales au Palais du Kathisma et ajoutons que les ambassadeurs et personnages de marque de passage à Byzance étaient certainement conviés au Kathisma, pour assister aux jeux de l'Hippodrome. Pour loger une aussi nombreuse assistance, le Palais du Kathisma devait nécessairement avoir un long développement.

### Notes

- <sup>1</sup> C'est ce qu'a bien vu Rambaud, *De byzantino Hippodromo*, p. 18. Cf. Daremberg et Saglio, art. Hippodromos, p. 207.
- <sup>2</sup> Piganiol, *La loge impériale*, pp. 384—385.
- <sup>3</sup> *Chron. Pasc.* p. 528.
- <sup>4</sup> *Preger* 2, p. 256.
- <sup>5</sup> *Cer. I*, 73, p. 364 (II p. 164 Vogt).
- <sup>6</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 24: τὰ ὑπερανωκείμενα τῆς Καρίας βασιλεία, ἐν οἷς οἱ κρατοῦντες ... προκάθηνται ... ἵππικου.
- <sup>7</sup> Nicéas p. 327: οὐκ ἐπιθυμῶν ἐν τῷ ὑπογυῖω τοῦ ἀρχαίου ἐπιλημμένους εἴθισται πρὸς δῆμον ἀνευφημῆσθαι στεφανηφόρους. Il se pourrait, il est vrai, que Nicéas ait en vue la loge impériale plutôt que le palais du Kathisma lui-même.
- <sup>8</sup> *Cer. I*, 92, p. 422; cf. I, 86, p. 391.
- <sup>9</sup> *Cer. I*, 93, p. 427; I, 95, 9. 433.
- <sup>10</sup> Piganiol, *La loge impériale*, p. 56.
- <sup>11</sup> Vogt, *L'Hippodrome*, pp. 482—484.
- <sup>12</sup> *La loge impériale*, pp. 383—390.

- <sup>120</sup> *Descriptio urbis CP*: „in capite Hippodromi 24 erant altissimae columnae ubi imperator residebat“. Cf. G. Gerola, *Le vedute di Constantinopoli di Cristoforo Buondelmonti. Studi biz. e neoell.* 3, 1931, p. 274.
- <sup>13</sup> Du Cange, *Gloss. s. v. σφενδόνη*: pars Circi extrema, στάματα opposita.
- <sup>14</sup> Banduri, *Imp. Orientale* 2, p. 664 (Panvinio).
- <sup>15</sup> Reiske, *Cer. Comm.* p. 309. Sur le plan de l'Hippodrome (id., p. 314) Reiske place le Kathisma du côté des carceres.
- <sup>16</sup> *Le Palais impérial*, p. 45 et plan.
- <sup>17</sup> *De byzantino Hippodromo*, p. 80.
- <sup>18</sup> *Le sport et l'Hippodrome*, p. 24.
- <sup>19</sup> *Der Bosphorus und Konstantinopel*, p. 42.
- <sup>20</sup> *Ἀνάκτορα*, plan. Le plan de Paspatis est bien inférieur à celui de Labarte.
- <sup>21</sup> Daremberg et Saglio, p. 207.
- <sup>22</sup> *Byzantina I*, pp. 79—80. Cf. Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 157, n. 2.
- <sup>23</sup> Constantinople, plan.
- <sup>24</sup> *Byzantine Constantinople*, plan.
- <sup>25</sup> Justinien, pp. 451—452.
- <sup>26</sup> *L'habitation byzantine*, p. 106. Un plan de restitution de l'Hippodrome est inséré par l'auteur.
- <sup>27</sup> Constantinople, p. 95. L'auteur s'est inspiré du texte de Buondelmonti. On n'a jamais signalé de colonnade au nord de l'Hippodrome, du côté des carceres.
- <sup>28</sup> *Le Palais impérial*, p. 181. Cf. Paspatis, *Ἀνάκτορα*, p. 260.
- <sup>29</sup> *Cer. I*, 64 (II pp. 94—101 Vogt). L'erreur de Labarte a, du reste, été relevée par Beljaev, *Byzantina I*, pp. 35 et 63, et par Ebersolt, *Le Grand Palais*, p. 103, n. 3.
- <sup>30</sup> Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 62, notes 24, 28 sqq.: „Der Schauplatz ist die Terrasse des Justinianeum, von dem der Kaiser die Zirkusspiele anzusehen pflegte.“
- <sup>31</sup> Constantinople, p. 105. L'auteur a tenté une restitution de l'Hippodrome.
- <sup>32</sup> *Le Grand Palais*, p. 157 et plan.
- <sup>33</sup> P. Lavedan, *Dictionnaire illustré de la mythologie et des antiquités grecques et romaines*, Paris 1931, p. 526.
- <sup>34</sup> Héron d'Alexandrie, p. 296. Daremberg et Saglio, art. Hippodromos (A. Martin), p. 208, n. 1, reproche à Th. H. Martin d'avoir attribué cette position au Kathisma. «Ce savant a placé le Kathisma au milieu du flanc oriental de l'Hippodrome, là où Labarte place l'Hélicon du Justinianos, p. 82 et 103. Cette erreur fondamentale en a entraîné une foule d'autres.» Par contre Vogt, *L'Hippodrome*, p. 484, qui connaît l'étude de Th. H. Martin (id., p. 475), a bien signalé qu'Héron de Byzance «place la loge impériale sur le long côté est de l'Hippodrome».
- <sup>35</sup> *L'Hippodrome*, pp. 482—484.
- <sup>36</sup> *La loge impériale*, p. 388.
- <sup>37</sup> *L'Hippodrome*, p. 476.
- <sup>38</sup> *L'Hippodrome*, p. 478.
- <sup>39</sup> *L'Hippodrome*, p. 481.
- <sup>40</sup> Les personnes admises en présence de l'Empereur se retiraient, après l'audience, à reculons, et ne devaient pas tourner le dos au souverain (*Cer. I*, 45, p. 230 [II p. 38 Vogt]): „ἀπισθοποδεῖ“ — cf. *Cer. I*, 48, p. 248 [II p. 54 Vogt]: „ἀπισθοποδῶς“.
- <sup>41</sup> *Cer. II*, 20, pp. 612—615. Cf. Rambaud, *Le sport et l'Hippodrome*, pp. 39—40.
- <sup>42</sup> *Le sport et l'Hippodrome*, p. 25.



- <sup>43</sup> Les chroniqueurs mentionnent à plusieurs reprises l'incendie des portes nord du Cirque et des édifices voisins (Nouméra, Zeuxippe). Voir Chronique Pascale, pp. 569. 608; Malalas p. 394; Jean d'Antioche (Müller, FHG 5, p. 29). Chroniqueurs de la sédition Nica.
- <sup>44</sup> Sur son plan, Ebersolt relie l'escalier privé au Kathisma par de longues galeries, accrochées au flanc est du Cirque.
- <sup>45</sup> Chron. Pasc. p. 625.
- <sup>46</sup> Zosime p. 97 (p. 88 Mend.).
- <sup>47</sup> Preger 2, p. 145.
- <sup>48</sup> Preger 2, p. 256.
- <sup>49</sup> La loge impériale, pp. 386—387.
- <sup>50</sup> Malalas pp. 351—352.
- <sup>51</sup> Il n'est pas besoin de modifier le texte de Malalas, comme le propose A. Piganiol dans son étude citée. Cf. R. Guiland, *Les dèmes, οἱ δήμοι. Αἱ στοαί*. Mélanges d'Hist. du Moy. Age, dédiés à la mémoire de Louis Halphen. Paris 1951, pp. 298—299 (cf. plus haut, pp. 411—413).
- <sup>52</sup> Chron. Pasc. p. 528. Ce texte est également cité par Vogt, *L'Hippodrome*, p. 482.
- <sup>53</sup> Constantinople, p. 182.
- <sup>54</sup> Daremberg et Saglio, art. Circus (Bussmaker et Saglio) (2, p. 1188). Cf. Ebersolt, *CP. byzantine*, p. 56, d'après Sid. Apoll. XXIII, dans le Cirque de Narbonne, le siège des consuls se trouvait du côté des «carceres». «Tum, qua est janua Consulmque sedes, Ambit quam paries, utrinque senis Cryptis carceribusque fornicatus...» Mais les consuls, en leur qualité d'arbitres des courses, devaient siéger à proximité de la ligne blanche où se terminait la course.
- <sup>55</sup> Théoph. Cont. pp. 431. 738.
- <sup>56</sup> Jean Chrysostome (Gaume IV, pp. 47. 48): οὐχ ὁρᾶς ἐν ταῖς ἵπποδρομίαις ὅπως οἱ τοὺς ἵππους ἐλαύνοντες ... πρὸς ἓνα μόνον ὁρῶσι, τὸν βασιλέα τὸν ἐν μέσῳ καθήμενον.
- <sup>57</sup> Cer. I, 68, p. 307; I, 69, p. 316; I, 64, pp. 287. 291 (II pp. 115. 122. 96. 99—100 Vogt).
- <sup>58</sup> Cf. R. Guiland, *Les dèmes, οἱ δήμοι. Αἱ στοαί*. Mélanges d'Hist. du Moy. Age, dédiés à la mémoire de Louis Halphen. Paris 1951, pp. 297—306 (cf. plus haut, pp. 411—418).
- <sup>59</sup> Cer. II, 20, p. 614.
- <sup>60</sup> Cer. I, 69, p. 324; I, 70, p. 344 (II pp. 129. 145—146 Vogt).
- <sup>61</sup> Malalas p. 351.
- <sup>62</sup> Théoph. Cont. pp. 431. 748; Céd. II, p. 319; Léon Gramm. p. 325.
- <sup>63</sup> Théoph. p. 682 (p. 441 de B.).
- <sup>64</sup> Cer. II, 20, pp. 613. 614.
- <sup>65</sup> Cer. I, 73, p. 366 (II p. 165 Vogt): νεύει ὁ ἀκτουάριος μετὰ τῆς χειρὸς αὐτοῦ, κρατῶν ἐγγείριον.
- <sup>66</sup> L'«ἐγγείριον», est encore appelé «μάππα, μανδύλια» (Céd. I, p. 297), «ἐκμαγεῖον, φακιόλη» (Lydos, de pag. p. 145). La «μάππα» était jadis un des insignes des consuls (Malalas p. 412), cf. Daremberg et Saglio, art. Mappa (E. Pottier).
- <sup>67</sup> C'est la place que ce fonctionnaire occupait toujours pendant les courses (Cer. I, 70, p. 341 [II p. 143 Vogt]: ὁ ἑπαρχὸς καθέζεται ἐν τῷ Καθίσματι, ἐνθα ὁ ἀκτουάριος. Cf. Cer. I, 71, p. 352 (II p. 153 Vogt)).
- <sup>68</sup> Cer. II, 20, p. 614.
- <sup>69</sup> C'est généralement l'actuaire, chef des coursiers, qui donnait le signal. (Cer. I, 73, p. 366 [II p. 165 Vogt]; II, 20, p. 614; I, 70, p. 344 [II pp. 145—146 Vogt]). Cependant,

- dans les courses à pied, c'est le «μαππάριος» qui donne le signal en levant les bras. (Cer. I, 71, p. 359 [II p. 159 Vogt]). La Chronique Pascale, p. 701, fait mention d'un «μαππάριος» à l'époque de Phocas. Voir Du Cange: Gloss. «μαππάριος»; Jean Chrysostome, oratio de Circo (Gaume VIII, p. 723), «ὡς ἐν τῷ ἵπποδρομίῳ πάντων οἱ ὀφθαλμοὶ ἐπὶ τὸν μαππάριον, πεπηγῶτος τοῦ σημάντρον, ἀτενίζουσιν, ἐκδεχομένων ἐν τῇ βουλῇ ἐκείνου τὸ ἄνοιγμα ... L'usage de donner le signal avec la mappa paraît s'être conservé jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle (Nicéas p. 675).
- <sup>70</sup> Cer. I, 69, p. 338 (II p. 141 Vogt).
- <sup>71</sup> Cer. I, 69, p. 310 (II p. 118 Vogt).
- <sup>72</sup> Cer. I, 70, p. 340 (II p. 143 Vogt).
- <sup>73</sup> Du Lausiakos, le tesseraire n'avait qu'à traverser le Justinianos pour gagner la porte des Skyla; il est inadmissible de le faire sortir du Palais par la Chalçè, d'où il aurait gagné l'Hippodrome par la voie publique.
- <sup>74</sup> Cer. I, 70, p. 341 (II p. 143 Vogt).
- <sup>75</sup> Lors des courses, les chars suivaient toujours en premier lieu la piste ouest. Le plus souvent, les cortèges faisaient de même. Pour des raisons que nous ignorons, la cavalcade du dix mai passait d'abord par la piste est.
- <sup>76</sup> Cer. I, 71, pp. 355—357; cf. I, 70, p. 345 (II pp. 155—158; 146—147 Vogt); II, 15, p. 590; L'église patronale des Verts: Notre Dame-de-la-Diaconesse (aujourd'hui Kalendarcamii) était située entre le Tauros (Seraskiérat) et le Philadelphion (Şehzadé), voir Mordtmann, Constantinople. L'église des Bleus est désignée sous le nom énigmatique de «εἰς τὸν Ταμιστέα», il faut peut-être lire: «εἰς τὸν Δαγιστέα». S'agit-il de l'église de Ste-Anastasie (Mehemet-Paşa-camii) située vis-à-vis des Bains de Dagistée? (Voir Mordtmann, Constantinople, § 99. Cf. Théoph. Cont. p. 325; Céd. I, p. 688; Du Cange, CP. christ. 1, p. 93). Les Patria (Preger 2, p. 232) signalent la présence dans le quartier de Dagistée d'un vaste local à l'usage des factions. En 946, l'église patronale des Bleus était Notre Dame-de-la-Diaconesse (Cer. II, 15, p. 590). C'est sans doute par erreur que le chapitre 71 (Cer. I, 71, p. 357 [II pp. 157—158 Vogt]) attribue aux Verts cette église. Notre Dame-de-la-Diaconesse paraît avoir été bâtie sous Maurice par le patriarche Cyriaque (Céd. I, p. 699). Ste-Anastasie est de construction bien plus ancienne. Sur Notre Dame-de-la-Diaconesse cf. Janin, *La Géographie*, pp. 181—183 et sur Ste Anastasie id., pp. 26—29.
- <sup>77</sup> Dans certains cas, le cortège d'un hénioque vainqueur était considérable, car tout le personnel des deux factions y figurait. (Cer. II, 15, p. 590).
- <sup>78</sup> Cer. I, 69, p. 324; I, 70, p. 344 (II pp. 129. 146 Vogt).
- <sup>79</sup> Cer. I, 69, p. 330 (II p. 134 Vogt).
- <sup>80</sup> Cer. I, 70, p. 345 (II pp. 146—147).
- <sup>81</sup> Le Livre des Cérémonies ne parle pas de ces bruyantes manifestations, mais un passage de St. Jean Chrysostome y fait allusion: τῶν μὲν ἄνω ταιαῦτα ἀσχημονούντων, τῶν δὲ καίτω ἐν μέσῃ τῇ ἀγορᾷ ἡνιόχους κρατούντων καὶ χαλεπώτερα ἐκείνων βοούντων (Contra ludos [Gaume VI, 1, p. 316]). La scène se passe sur la voie publique: «οἱ ἄνω». Ce sont les spectateurs qui regardent le défilé de leurs fenêtres; «οἱ καίτω», ce sont les gens qui font la haie dans la rue sur le passage du cortège.
- <sup>82</sup> «κατέρχονται» d'après la terminologie du Livre des Cérémonies, les hénioques qui partent des portes nord, en direction du sud, ou de la Sphendonè, descendent dans l'arène lorsque de la Sphendonè c'est-à-dire du sud, ils se dirigent vers le nord, ils montent dans l'arène «ἀνέρχονται».



- <sup>83</sup> Cer. I, 71, pp. 352—353 (II pp. 153—154 Vogt).
- <sup>84</sup> La traduction de Vogt 2, p. 154, comporte plusieurs inexactitudes dans la traduction du passage en question: tournent le lieu réservé aux Verts, exaltent les dèmates, alors que le sens, prendre avec soi, est imposé par le détail donné Bonn, p. 345 (II p. 146 Vogt), *κατελθόντες οἱ τοῦ νικήσαντος μέρους δημόται*.
- <sup>85</sup> Cer. II, 20, pp. 612—615.
- <sup>86</sup> Le Palais impérial, p. 54.
- <sup>87</sup> Reiske, Cer. Comm. p. 614.
- <sup>88</sup> Du Cange, Gloss. s. v. «φῖναι» «narthece, seu porticus exteriores».
- <sup>89</sup> Cer. I, 1, p. 23 (I p. 18 Vogt).
- <sup>90</sup> Preger 1, p. 103: *Διήγησις περὶ τῆς ἀγίας Σοφίας*. Preger, dans son lexique traduit à tort «φῖνη» par «finis» (id., p. 131).
- <sup>91</sup> Du Cange: description de Ste Sophie (p. 75), insérée à la suite de Paul le Silentiaire, dans la Byzantine de Bonn. Cf. Du Cange: CP. christ. 3, 17.
- <sup>92</sup> Reiske, Cer. Comm. p. 557; cf. aussi p. 127.
- <sup>93</sup> Cer. I, App. pp. 471. 481; cf. Reiske, Cer. Comm. p. 557.
- <sup>94</sup> Cer. I, 69, p. 338; I, 71, p. 355; I, 73, p. 368 (II pp. 141. 156. 167 Vogt).
- <sup>95</sup> Cer. I, App. p. 507. Cf. Vogt, L'Hippodrome, p. 484, et Piganiol, La loge impériale, p. 387.
- <sup>96</sup> Le Palais impérial, pp. 32 et 131.
- <sup>97</sup> Le Palais impérial, pp. 47. 48 et plan. Le Pi ou Stama était une construction indépendante du Kathisma et sans communication avec la tribune impériale.
- <sup>98</sup> Le Grand Palais, p. 157 et notes.
- <sup>99</sup> Byzantina 1, pp. 79. 80. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 157, note 2.
- <sup>100</sup> C'est la situation qu'Ebersolt assigne avec raison aux Skyla sur son plan.
- <sup>101</sup> Sur son plan, Labarte indique ces couloirs, mais il y a lieu de faire des réserves sur la position qu'il leur assigne.
- <sup>102</sup> Cer. I, 30, p. 168; cf. I, 17, pp. 99. 107; I, 10, p. 84; I, 1, p. 32 (I pp. 156. 92. 99. 75—76. 25—26 Vogt). Cf. aussi Nicéas pp. 69. 353; Cédre II, p. 556, Cinnam. p. 185.
- <sup>103</sup> Reiske, Cer. Comm. p. 309.
- <sup>104</sup> Nicéas p. 156.
- <sup>105</sup> Constantinople, p. 96.
- <sup>106</sup> Constantinople, p. 129.
- <sup>107</sup> Le sport et l'Hippodrome, p. 45.
- <sup>108</sup> L'habitation byzantine, p. 106.
- <sup>109</sup> Daremberg et Saglio, art. Hippodromos (Martin) (5, p. 209).
- <sup>110</sup> Nicéas p. 156.
- <sup>111</sup> Preger 2, p. 189; cf. 1, p. 70; Codin. p. 53.
- <sup>112</sup> Preger 1, p. 60; Codin. p. 183.
- <sup>113</sup> Preger 2, p. 190; 1, p. 71. Il est dit simplement que le groupe se dressait *ὑπερθεν τῶν καγκέλλων — ἄνωθεν τοῦ Ἰππικοῦ*.
- <sup>114</sup> Chron. Pasc. p. 530; Preger 2, p. 196; Codin. p. 60.
- <sup>115</sup> Preger 2, p. 224; Codin. p. 80.
- <sup>116</sup> Défilé triomphal dans l'Hippodrome, Cer. II, 20, p. 614; itinéraire du patriarche Constantin, Théoph. p. 682 (p. 441 de B.).
- <sup>117</sup> Proc., Bell. Vand. pp. 445—446 (pp. 455—457 Haury); Zonar. III, p. 164.
- <sup>118</sup> Proc., Bell. Vand. p. 446 (p. 457 Haury).
- <sup>119</sup> Preger 2, p. 278; Codin. p. 124.

- <sup>120</sup> Il existait dans l'Hippodrome une porte dite «Porte de la Mort», *ἡ Νεκρά πόρτα* (Chron. Pasc. p. 626); *ἡ εἴσοδος, ἡ Νεκρά καλεῖται* (Proc., Bell. Pers. p. 128 [pp. 132—133 Haury]), dont le nom rappelait celui de la «porta Libitinensis» des amphithéâtres romains. La porte Nékra, comme nous le verrons, était une porte sud-ouest de l'Hippodrome; elle existait très probablement sous ce nom avant la sédition des Victoriats, puisque Procope y fait allusion.
- <sup>121</sup> Glykas p. 496. Les cinq squelettes trouvés lors des fouilles de l'Hippodrome, dans les parages de Zeuxippe, sont probablement ceux de personnes qui périrent dans l'incendie de Zeuxippe, en 532 (voir S. Casson, Les fouilles de l'Hippodrome. Gazette des Beaux-Arts 1931, pp. 230—231).
- <sup>122</sup> Lydos, De magistr. p. 212 (p. 106 Wuensch).
- <sup>123</sup> Zosime p. 179 (p. 163 Mend.).
- <sup>124</sup> Lydos, De magistr. p. 212 (p. 106 Wuensch); Proc., Bell. Vand. p. 446 (p. 457 Haury); Théoph. p. 309 (p. 200 de B.).
- <sup>125</sup> Cer. I, 92, p. 425; I, 93, p. 430; I, 94, p. 432.
- <sup>126</sup> Cer. I, App. p. 506.
- <sup>127</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 24. 25. 27 et passim; p. 24: *εἶχε μὲν οὖν τοῦτον ἀπὸ τοῦ ἰππικοῦ ἐπὶ τὰς συμπαρακειμένας τούτῳ σκοτεινὰς στοὰς παρεκνεύσαντα ἢ ἐπὶ τὸ μέγα τῆς βασιλείας παλάτιον ἀπάγονσα πρόδος, θυροκροστοῖντα τὴν πύλην, ἢ Καρέα κατονομάζεται ... εἶχε δὲ καὶ τὸν συρφετῶδη ἐκαῖνον λαὸν τὰ ὑπεραντισμένα τῆς Καρέας βασιλεία, ἐν οἷς οἱ κρατοῦντες ἐπὶ θρόνον προκάθηται λαμπροὶ λαμπρῶς ἰππικοῦ ... ἐκ τῶν ἄνωθεν κάτω βάλλοντα χειμαδίους τὴν εἰς φυλακὴν ἀπονεμηθεῖσαν τῶν ἀνακτόρων ... Μακεδονικὴν φάλαγγα*.
- <sup>128</sup> Mesarites pénètre dans le Palais impérial à la suite des émeutiers; or il pénètre par les Skyla et le tricline de Justinien, dans lequel il peut encore apercevoir de dos le César Jean Comnène (Heisenberg, Nikolaos Mesarites [Joh. Komnenos], pp. 27. 28).
- <sup>129</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 24: *καὶ δῆλον ὅτι μὴδὲ δεδόνητο τὸν διὰ τῆς τῶν πελεκυφόρων οἰκίσεως προοδεῦσαι χώρον*.
- <sup>130</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 25: *ἐγγραλέων ὄντων ταῦτα καὶ εὐαρίθμων*.
- <sup>131</sup> Chron. Pasc. p. 569.
- <sup>132</sup> Chron. Pasc. p. 608.
- <sup>133</sup> Malalas p. 394.
- <sup>134</sup> Jean d'Antioche (Müller, FHG 5, p. 29).
- <sup>135</sup> Un rescrit d'Arcadius, en 424, fait allusion à ces officines: C. Just. VIII, 12, 19: de oper. publ. «quia plurimae domus cum officinis suis in porticibus Zeuxippi esse memorantur».
- <sup>136</sup> Sur la révolution Nika, cf. Ch. Diehl, Justinien, pp. 457—466. Proc., Bell. Pers. pp. 119—129 (pp. 122—134 Haury). Lydos, De magistr. pp. 265—266 (pp. 162—163 Wuensch). Malalas pp. 473—477. Frgt. de Malalas (Hermès 6, 377). Chron. Pasc. pp. 620—628. Théoph. pp. 278—286 (pp. 181—186 de B.). Cédre (J. B. Bury, The Nika Riot. Journ. of Hell. Stud. 17, 1897, p. 104); Glykas pp. 495—496, (non cité par Diehl). Zonar. III, pp. 153—154. Marcellinus comes, Chr. an. 532 (p. 103 Mommsen, Chron. min. dans MGH, Auctores antiquissimi, XI, p. 103). Théod. le Lect. (Cremer, Anecd. Paris 2, p. 112). Zacharie le Rhéteur edd. K. Ahrens et G. Krüger. Die sogenannte Kirchengeschichte des Zacharias Rhetor, Leipzig 1899, pp. 188—189.
- <sup>137</sup> Malalas p. 474. Malalas est le seul chroniqueur qui fasse mention de l'incendie des gra-



- dins de l'Hippodrome. Zonar. III, p. 155, fait allusion à l'intention qu'avait Justinien, au début de la sédition, de se montrer au Kathisma.
- <sup>138</sup> Le sport et l'Hippodrome, p. 25.
- <sup>139</sup> Constantinople, p. 96.
- <sup>140</sup> Proc., Bell. Pers. p. 127 (p. 131 Haury).
- <sup>141</sup> Proc., Bell. Pers. p. 128 (p. 132 Haury).
- <sup>142</sup> Cer. I, App. p. 507.
- <sup>143</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 24—25.
- <sup>144</sup> Cer. I, 69, p. 330; I, 70, p. 345; cf. I, 69, pp. 328. 329; I, 71, p. 357 (II pp. 134. 147. 132. 133. 157 Vogt).
- <sup>145</sup> Le sport et l'Hippodrome, p. 25.
- <sup>146</sup> Cer. I, 73, pp. 366. 368 (II pp. 166. 167 Vogt).
- <sup>147</sup> Nicéas p. 375.
- <sup>148</sup> Constantinople, p. 182.
- <sup>149</sup> Brunn, Fragments de l'Itinéraire de Clavijo, Odessa 1883, p. 21. Cité par Janin, Constantinople, p. 182.
- <sup>150</sup> Sur la position des quatre dèmes, par rapport au Kathisma, cf. R. Guiland, Les Dèmes, οἱ δήμοι. Αἰ στοαί. Mélanges d'Hist. du Moy. Age, dédiés à la mémoire de Louis Halphen. Paris 1951, pp. 303—304 (cf. plus haut, pp. 415—417).
- <sup>151</sup> Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 14—15.
- <sup>152</sup> Cer. I, App. p. 507.
- <sup>153</sup> Lydos, De magistr. p. 212 (p. 106 Wuensch): *χωρος μὲν αὐτῶ ἐν τῷ Ἱπποδρομίῳ ὑπὸ τῆς βασιλείας βήματι ἐπὶ τὸν νότον ἄχρι τῆς καλουμένης Σφενδόνης ἐξ ἀρχαίου παρακεχώρηται. La loge impériale est souvent désignée sous le nom de βῆμα. Cf. Proc., Bell. Vand. p. 446 (p. 457 Haury); Théoph. p. 309 (p. 200 de Boor), Zosime p. 179 (p. 163 Mend.).*
- <sup>154</sup> Parmi les personnages admis à dîner les jours de courses dans le triklinos du Kathisma figurent les gardiens de l'héliakon, οἱ τοῦ ἡλιακοῦ προστάται (Cer. II, 52, pp. 758. 759. 774). Sous le nom d'héliakon, on désignait généralement toute terrasse avec vue dominante. Le Livre des Cérémonies fait allusion à l'héliakon du Phare ou du Salon d'Or (Cer. II, 15, p. 586; cf. I, 24, p. 137 [I pp. 127—128]) à l'héliakon de la Magnaure (Cer. II, 10, p. 545), à l'héliakon du triklinos de Justinien (Cer. I, 64, p. 286 [II p. 95 Vogt]). On donnait aussi le nom d'héliakon à l'étage supérieur en terrasse d'un édifice (Cer. I, 20, p. 121 [I p. 112 Vogt] et passim. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, Index, s. v. ἡλιακόν). Les gardiens de l'héliakon, dont il est question au chapitre 52, sont vraisemblablement ceux qui étaient préposés à la surveillance de la terrasse supérieure du palais du Kathisma.
- <sup>155</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 24: *ἐκ τῶν ἄνωθεν κάτω βάλλοντα χειμαδίους.*
- <sup>156</sup> Cer. I, 70, p. 342; I, 73, p. 364 (II pp. 144. 164 Vogt).
- <sup>157</sup> Le Palais impérial, pp. 145—146.
- <sup>158</sup> Le Grand Palais, p. 101, n. 1.
- <sup>159</sup> Cer. I, 72, p. 360 (II p. 160 Vogt).
- <sup>160</sup> Cer. II, 20, p. 613. Cette loge est appelée encore *κοιτῶν τοῦ καθίσματος* (Cer. I, 68, p. 304 [II p. 113 Vogt]). Le mot *κλωβός* ou *κλουβίον*, *cavea*, signifie cage et désigne par extension toute chose formée par un grillage, comme une fenêtre, une loge, une litière. (Pachym. II, p. 165 et Notes, p. 695). Cf. Du Cange, Gloss. Lat., v. Clubum.
- <sup>161</sup> Sur ce point, le protocole était assez sévère. Toutefois, il ne faut pas exagérer cette

- sévérité, comme le fait Rambaud (Le sport et l'Hippodrome, pp. 26—27.) Ch. Diehl (Figures Byzantines, 1<sup>ère</sup> Série. La vie d'une impératrice à Byzance) a relevé ce qu'il y avait d'excessif dans les affirmations de Rambaud. Ce dernier admet, du reste (id., p. 28), que les femmes pouvaient assister aux jeux de l'Hippodrome, mais cachées aux regards.
- <sup>162</sup> Anne Comn. II, pp. 141—143 (III pp. 60—62 Leib).
- <sup>163</sup> Cer. II, 52, pp. 741—742.
- <sup>164</sup> Cer. I, 40, p. 205; I, 41, pp. 211—212 (II pp. 13—14. 19—20 Vogt).
- <sup>165</sup> Cer. I, 50, p. 261 (II p. 66 Vogt).
- <sup>166</sup> Cer. II, 15, pp. 594—595.
- <sup>167</sup> Cer. I, 92, p. 418.
- <sup>168</sup> Psellos (Sathas, M. B., IV p. 130).
- <sup>169</sup> Psellos (Sathas, M. B., IV p. 178).
- <sup>170</sup> Cer. I, 69, pp. 316. 320. 321 (II pp. 122—123. 126. 127 Vogt).
- <sup>171</sup> Le Palais impérial, p. 67.
- <sup>172</sup> Le sport et l'Hippodrome, p. 29.
- <sup>173</sup> Descriptio urbis CP, Nic. Bryenne (Bonn, p. 180): *«Versus Sophiam est ecclesia cum muro magnifico et innumerabilium fenestrarum ornatu, ubi dominae et invenculae cum matronis suos prospiciebant dilectos ...»*. Nous reviendrons plus loin sur ce texte.
- <sup>174</sup> Cf. Vogt, Commentaire 2, p. 119.
- <sup>175</sup> Proc., Bell. Pers. p. 120 (p. 124 Haury), écrit: *γυναῖκες ... καίπερ οὔτε ἐς τὰ θέατρα τὸ παράπαν ἰοῦσαι.*
- <sup>176</sup> Nov. 22: *«... extra eius voluntates circensibus congaudentem et spectaculis inhaerentem aut theatris advenientem ...»*
- <sup>177</sup> Preger 2, p. 224: *ἡ γυνή προσπεσοῦσα ἴστατο γὰρ ἐς τὰς βαθμίδας.* Il s'agit de l'anecdote, sous Théophile, du bateau traîné dans l'Hippodrome.
- <sup>178</sup> Preger 1, p. 70; 2, p. 189.
- <sup>179</sup> Preger 1, p. 60.
- <sup>180</sup> Preger 1, p. 60.
- <sup>181</sup> Cer. I, 68, pp. 304. 305. 308; I, 70, p. 342; I, 73, pp. 364—365; I, 72, pp. 360. 361 (II pp. 113. 116. 144. 164—165. 160. 161 Vogt); cf. II, 20, p. 618. Dans ce dernier texte, l'escalier n'est pas mentionné, mais l'itinéraire est le même que dans les chapitres précités.
- <sup>182</sup> *κοιτῶν*: Cer. I, 68, pp. 305. 308; I, 70, p. 342; I, 72, p. 361; I, 73, p. 365 (II pp. 113. 116. 144. 161. 164 Vogt).
- <sup>183</sup> *τὸ στενόν*: Cer. I, 68, p. 305; I, 72, p. 361 (II pp. 113. 161 Vogt); *τὸ στενόν Τράκλιον*: Cer. I, 68, p. 308 (II p. 116 Vogt).
- <sup>184</sup> Cer. I, 92, p. 422.
- <sup>185</sup> Cer. I, 94, p. 431.
- <sup>186</sup> Cer. I, 84, p. 386.
- <sup>187</sup> Cer. II, 52, pp. 758. 774.
- <sup>188</sup> Cer. I, 72, pp. 361. 362 (II pp. 161. 162 Vogt); *μέγαν τράκλιον ἐν ᾧ ἀριστᾶ*. Cf. Cer. I, 68, pp. 306. 307. 309; I, 70, pp. 342. 346. 347 (II pp. 114. 115. 117. 144. 147. 148 Vogt).
- <sup>189</sup> Cer. I, 68, pp. 306. 308; I, 70, p. 346; I, 72, p. 361 (II pp. 114. 115. 147. 161 Vogt) etc.
- <sup>190</sup> Cer. I, 72, p. 361; cf. Cer. I, 70, p. 346 (II pp. 161. 148 Vogt), où il est dit que les dignitaires sortent du Grand triklinos et forment lahaie sur le passage de l'empereur se rendant du Grand triklinos à sa loge. Il existait donc entre le Grand triklinos et la loge impériale un espace qui ne pouvait être qu'un vestibule intérieur. Cf. Vogt, Commentaire 2, p. 123.



- <sup>191</sup> Cer. I, 92, p. 423; I, 94, p. 431. Généralement, les empereurs, après leur élévation sur le pavois au Kathisma, revenaient revêtir les ornements impériaux dans la grande salle d'honneur (Cer. I, 92, p. 423: proclamation d'Anastase). Parfois cependant, les empereurs préféraient s'habiller sur place au Kathisma (Cer. I, 93, p. 429: proclamation de Justin I<sup>er</sup>).
- <sup>192</sup> Cette porte est appelée ἡ θύρα μετὰ τὰ πούλιτα, « la porte qui se trouve au bout du palier » (Cer. I, 86, p. 391).
- <sup>193</sup> Cer. I, 72, p. 361; cf. I, 68, p. 306 (II pp. 161. 114 Vogt). Selon l'usage, cette porte était munie de portières.
- <sup>194</sup> De ce palier, on pénétrait dans le triklinos aux portes de bronze par une porte mentionnée par le Livre des Cérémonies, I, 86, p. 391: ἐμπρὸς τῆς θύρας τῆς μετὰ τὰ πούλιτα. Le mot πούλιτον a divers sens. Il désigne tantôt une estrade par ex. celle sur laquelle on plaçait le trône impérial (Cer. II, 15, p. 595; Cer. I, App. p. 506; Cer. I, 23, pp. 130. 131 [I pp. 120. 121 Vogt]), ou bien le seuil d'une porte (Cer. I, 47, p. 243 [II p. 49 Vogt]); dans ce dernier sens, il est synonyme de οὐδός (Cer. I, 14, pp. 93. 95 [I pp. 85. 87 Vogt]). Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 34. Souvent, le seuil d'une porte se trouvait en haut d'un escalier; le mot πούλιτον correspond alors au mot palier (Cer. II, 15, p. 574): τοῦ ἀνάγοντος πούλιτον; cf. Cer. I, 41, p. 215 (II p. 22 Vogt): ἐκεῖθεν τοῦ πούλιτον τοῦ καταβασίου τοῦ λουτροῦ. Le palier qui menait au triklinos aux portes de bronze était probablement fort long, peut-être même était-il composé d'une série de paliers successifs, séparés les uns des autres par une ou plusieurs marches. L'emploi constant du pluriel τὰ πούλιτα par la Chronique Pascale, par Théophane et par Malalas, ainsi que par le Livre des Cérémonies, semble justifier cette hypothèse.
- <sup>195</sup> Chron. Pasc. p. 625; Théoph. p. 285 (p. 185 de B.).
- <sup>196</sup> Lydos, De magistr. p. 212 (p. 106 Wuensch).
- <sup>197</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 24 et 27.
- <sup>198</sup> Nicéas p. 451.
- <sup>199</sup> Théoph. Cont. p. 318.

## 8. L'escalier privé en colimaçon. Ὁ μυστικὸς κοχλίας<sup>1</sup>. Itinéraire du Salon d'Or à l'escalier privé en colimaçon\*

Constantin le Grand avait relié le Grand Palais au Palais du Kathisma par un escalier en colimaçon. La position exacte de cet escalier, si souvent mentionné par le Livre des Cérémonies et les divers historiens, est importante à rechercher. Pendant des siècles, les empereurs, en pompeux cortège, se sont rendus au Kathisma par l'escalier privé en colimaçon, en suivant un itinéraire réglé par la tradition; malheureusement, le Livre des Cérémonies ne fournit pas sur cet itinéraire toutes les précisions désirables.

Lorsque les empereurs quittèrent le vieux palais de Daphnè pour aller habiter le Palais sacré, c'est du Salon d'Or qu'ils partaient pour se rendre au Kathisma<sup>2</sup>. Partis du Salon d'Or, ils traversaient les passages du Triconque<sup>3</sup>, l'Abside et les galeries de Daphnè, allumant des cierges dans les oratoires de ces galeries (oratoires de la Vierge et de la Ste-Trinité); ils traversaient ensuite l'Augousteus, d'où ils gagnaient l'église de St-Etienne-de-Daphnè. C'est de cette église qu'ils se dirigeaient vers l'escalier privé en colimaçon<sup>4</sup>. L'église de St. Etienne de Daphnè est le dernier point de repère que nous ayons avant l'escalier.

L'itinéraire du Salon d'Or à St-Etienne-de-Daphnè n'offre pas de difficultés sérieuses. L'empereur, selon toute probabilité, passait par le Tripéton, l'Horlogion, le Lausiakos et son escalier, la porte à un battant du Trésor Privé, les édifices du Triconque, l'hémicycle, l'Abside et les galeries de Daphnè, par lesquelles il gagnait l'Augousteus. De l'Augousteus à St-Etienne-de-Daphnè le trajet était très court; l'empereur suivait, sans doute, les passages dits de St-Etienne<sup>5</sup>, qui reliaient l'Augousteus à l'église.

L'itinéraire du chapitre 68 est le plus complet; les autres sont moins bien jalonnés et le plus souvent écourtés<sup>6</sup>. Quant aux itinéraires de retour<sup>7</sup>, ils sont généralement à peine indiqués. Cependant, on voit parfois l'empereur gagner de l'escalier privé en colimaçon la chambre de l'Octogone très voisine de St-Etienne-de-Daphnè. De cette chambre, il passe ensuite dans le tricline des XIX Lits où il dîne<sup>8</sup>. Pour se rendre de l'escalier privé en colimaçon à la chambre de l'Octogone, l'empereur n'a donc certainement pas traversé le Tricline des XIX Lits, puisqu'il n'y pénètre qu'après un arrêt dans la chambre de l'Octogone. Au surplus, dans aucun itinéraire, soit à l'aller soit au retour, il n'est fait mention du tricline

\* Jahrbuch der Österreichischen Byzantinischen Gesellschaft 2, 1952, pp. 3-12.



4 des XIX Lits. Si l'empereur avait traversé cette vaste salle, le Livre des Cérémonies l'aurait certainement indiqué.

Qu'il soit bien question de St-Etienne-de-Daphnè<sup>9</sup> dans tous les itinéraires précités, il ne peut y avoir de doute; cette église se trouvait, en effet, tout près de l'Augousteus et dans le voisinage immédiat de l'Octogone. Pour se rendre, à l'aller, de St-Etienne-de-Daphnè à l'escalier privé ou, au retour, de l'escalier privé à la chambre de l'Octogone, voisine de l'église, l'empereur ne devait traverser aucune salle spéciale et c'est ce qui explique pourquoi l'itinéraire n'est pas jalonné par un point de repère.

Essayons de préciser cet itinéraire. Le Livre des Cérémonies<sup>10</sup> déclare que l'empereur, venant de l'Augousteus, entrait à St-Etienne et, partant de là, montait par l'escalier privé au Kathisma: *εἰσέρχεται εἰς τὸν ἅγιον Στέφανον καὶ ἀπὸ τῶν ἐκεῖσε ἀνέρχεται διὰ τοῦ μυστικοῦ κοιλίου*. L'expression *ἀπὸ τῶν ἐκεῖσε* est constamment employée par le Livre des Cérémonies pour indiquer qu'on partait d'un endroit pour se rendre à un autre, quelle que fût d'ailleurs la distance séparant les deux endroits<sup>11</sup>. Au chapitre 68, les mots *ἀπὸ τῶν ἐκεῖσε* n'impliquent donc nullement la proximité immédiate de l'église avec l'escalier; le trajet entre les deux lieux est simplement sous-entendu, aucun point de repère intéressant n'étant à signaler.

Par suite d'une interprétation trop stricte des mots précités, Labarte<sup>12</sup> situe l'escalier privé dans le narthex même de St-Etienne. Il a, d'ailleurs, confondu en une seule église les deux églises pourtant bien distinctes de St-Etienne-de-Daphnè et de St-Etienne-de-l'Hippodrome<sup>13</sup>. La position, qu'il assigne à son église de St-Etienne, est au surplus invraisemblable, comme nous le verrons. Ebersolt<sup>14</sup> a relevé l'erreur de Labarte. La position qu'il assigne à St-Etienne-de-Daphnè par rapport à l'Augousteus est justifiée. L'église en question s'élevait à l'ouest de l'Augousteus et tout près de cette vaste salle, à laquelle elle se liait par un simple passage, *τὸ διαβατικὸν τοῦ ἁγίου Στεφάνου*<sup>15</sup>. St-Etienne, se trouvant sur le trajet de l'Augousteus au Kathisma, sa position à l'ouest de l'Augousteus est hors de doute.

La position, assignée par Ebersolt sur son plan à St-Etienne par rapport au tricline des XIX Lits, semble critiquable. Le tricline des XIX Lits, orienté nord-sud, touchait très près à l'Hippodrome et se trouvait à l'ouest de l'Augousteus et de St-Etienne. La façade septentrionale du tricline était évidemment plus avancée dans la direction du nord, que la façade septentrionale de l'Augousteus ainsi que les textes le démontrent; mais, comme le tricline des XIX Lits, vu sa destination, était beaucoup plus long que l'Augousteus, sa façade méridionale devait se trouver à peu près à hauteur de la façade méridionale de l'Augousteus.

5 St-Etienne, l'Octogone et les appartements impériaux du palais de Daphnè occupaient donc l'emplacement qui s'étendait entre l'Augousteus et le tricline des XIX Lits. Cet emplacement, limité au nord par le portique des XIX Lits, qui bordait la façade septentrionale du tricline des XIX Lits et se prolongeait dans la direction de l'est jusqu'à l'Onopodion, petite cour située devant la façade nord de l'Augousteus, était limité au sud par les galeries de Daphnè qui, partant de

l'Abside, après avoir longé la façade méridionale de l'Augousteus, se prolongeait en direction de l'ouest jusqu'à l'escalier descendant à la porte d'ivoire, issue du Grand Palais à l'ouest du côté de la cour de Daphnè.

St-Etienne et l'Octogone doivent, semble-t-il, être cherchés sur le flanc est du tricline des XIX Lits, près de l'extrémité méridionale de ce flanc est, à hauteur du grand Akkoubiton, autrement dit, de l'estrade sur laquelle se trouvait la table impériale. Le grand Akkoubiton, on le sait, occupait le fond du tricline des XIX Lits, c'est-à-dire, la partie méridionale de la salle.

La proximité de St-Etienne et de l'Octogone avec le grand Akkoubiton du tricline des XIX Lits ressort de divers passages du Livre des Cérémonies. Les dignitaires entraient toujours dans le tricline des XIX Lits par ses portes nord. L'empereur, dans les grandes circonstances, empruntait la même voie; mais très souvent, il préférait pénétrer directement dans le grand Akkoubiton par une porte percée dans le flanc est du tricline, à hauteur dudit Akkoubiton. Dans ce cas, l'empereur partait de l'Octogone. Le jour de l'Epiphanie, l'empereur s'habille dans l'Octogone, où le patriarche qui l'attendait, à St-Etienne, vient le rejoindre pour réciter la prière préliminaire des banquets. Le patriarche retourne ensuite déposer son pallium à St-Etienne, puis revient dans l'Octogone retrouver l'empereur. Tous deux se rendent alors ensemble à l'Akkoubiton. Après le banquet, le patriarche va reprendre son pallium à St-Etienne et rejoint l'empereur dans l'Octogone, où les grâces sont récitées. Cela fait, l'empereur et le patriarche gagnent l'Augousteus<sup>16</sup>.

Ce va et vient continuel de St-Etienne à l'Octogone et de l'Octogone à St-Etienne<sup>17</sup>, s'explique par la grande proximité des deux édifices, qui tous deux étaient, d'ailleurs, reliés à l'Augousteus par le même passage, *τὸ διαβατικὸν τοῦ ἁγίου Στεφάνου*. D'autre part, le fait de réciter le « benedicite » et les grâces dans l'Octogone démontre le voisinage immédiat de cette salle avec le grand Akkoubiton du tricline des XIX Lits. Les prières en question étaient, en effet, récitées ordinairement dans la salle même du banquet<sup>18</sup>. D'un autre côté, l'empereur, après les courses, descendait l'escalier privé en colimaçon et s'arrêtait parfois dans la chambre de l'Octogone, voisine de St-Etienne. C'est de là qu'il partait pour aller prendre place à table, aux XIX Lits. Le banquet terminé, l'empereur se levait de table et sortait devant la Chambre de Daphnè, *ἐξελθὼν ἔμπροσθεν τοῦ κοιτῶνος τῆς Δάφνης*<sup>19</sup>. Ainsi, au sortir de l'Akkoubiton, l'empereur se trouvait exactement en face de l'Octogone. A Pâques, l'empereur s'habille dans la chambre de Daphnè ou Octogone et de là traverse le grand akkoubiton des XIX Lits, pour gagner le tricline du même nom<sup>20</sup>. Lors de la fête de la Nativité, l'empereur, après avoir déposé sa couronne et sa chlamyde dans l'Octogone, passe dans sa chambre d'où il sort pour aller prendre place à table, *καὶ ἐξελθὼν ἀκουμβίζει*<sup>21</sup>. Ces textes démontrent, une fois de plus, la très grande proximité entre l'Octogone et l'Akkoubiton des XIX Lits. L'Octogone semble donc avoir été situé en face de la porte percée dans le flanc est du tricline des XIX Lits, à hauteur de l'Akkoubiton. L'église de St-Etienne, comme toutes les chapelles palatines, devait être orientée



à l'est; son sanctuaire se trouvait donc du côté de l'Augusteus et son narthex du côté du tricline des XIX Lits.

D'autre part, le Livre des Cérémonies<sup>22</sup> nous apprend que l'Octogone était situé devant St-Etienne, *ἐν τῷ Ὀκταγώνῳ κομβοκλείῳ τῷ ὄντι ἐν τῷ παλατίῳ τῆς Δάφνης, ἤγουν πρὸ τοῦ ναοῦ τοῦ ἁγίου Στεφάνου*. Dans ces conditions, l'Octogone ne pouvait être situé que devant le sanctuaire ou devant le narthex. Or, d'après ce qui vient d'être dit, il résulte que l'Octogone était beaucoup plus rapproché des XIX Lits que de l'Augusteus. L'Octogone devait donc se trouver entre St-Etienne et les XIX Lits et par conséquent devant le narthex de l'église. Cette position est, au surplus, confirmée par le Livre des Cérémonies. On y voit, en effet, l'empereur assister de l'Octogone même aux offices célébrés à St-Etienne<sup>23</sup>. Pour suivre l'office, l'empereur devait évidemment se trouver en face du narthex, afin d'apercevoir par les portes ouvertes du narthex l'intérieur de l'église. Ajoutons que, d'après le Livre des Cérémonies, St-Etienne touchait de près à l'Augusteus. Après son couronnement, la nouvelle impératrice s'asseyait sur un trône dans l'Augusteus, du côté de St-Etienne, *ἐπὶ τὸ [εὐώνυμον] μέρος τοῦ ἁγίου Στεφάνου*<sup>24</sup>.

Sur son plan, Ebersolt place l'Octogone contre le flanc nord de St-Etienne et les deux édifices précités à une assez grande distance au sud du tricline des XIX Lits. Cette situation semble être inexacte. L'Octogone, se trouvait, semble-t-il, à l'ouest de St-Etienne, en face du narthex de l'église, dont il était séparé par un petit intervalle; *τὸ Ὀκτάγωνον τὸ ἔξω τοῦ ἁγίου Στεφάνου*, dit le Livre des Cérémonies<sup>25</sup>; l'adverbe *ἔξω* indique clairement que les deux édifices ne se touchaient pas. Par sa façade est, l'Octogone regardait le narthex de St-Etienne; par sa façade ouest, il regardait le tricline des XIX Lits, ou plus exactement, l'extrémité méridionale de la façade est de ce tricline, autrement dit, la région où se trouvait l'akkoubiton.

Entre l'Augusteus et l'escalier privé en colimaçon, il existait donc St-Etienne, l'Octogone, les XIX Lits. Lorsqu'on sortait de l'Augusteus par une porte percée dans le flanc ouest de la salle et que l'on se dirigeait vers l'escalier privé, par conséquent vers l'ouest, on rencontrait d'abord St-Etienne, puis l'Octogone et enfin le tricline des XIX Lits. Ce tricline touchait très près l'Hippodrome: *domus juxta Hippodromum*, dit, en effet, Liutprand<sup>26</sup>. Comme, selon toujours Liutprand, ce tricline était orienté au nord, *aquilonem versus*, il se trouvait donc disposé parallèlement à l'axe de l'Hippodrome.

La porte ouest de l'Augusteus s'ouvrait très certainement sur le passage de St-Etienne, *τὸ διαβατικὸν τοῦ ἁγίου Στεφάνου*, qui reliait l'Augusteus à St-Etienne et à l'Octogone<sup>27</sup>. Ce passage était nécessairement orienté est-ouest; il devait longer le flanc nord de St-Etienne et de l'Octogone pour se prolonger, sans doute, jusqu'au tricline des XIX Lits; un petit embranchement de ce passage passait devant le narthex de St-Etienne pour aller rejoindre les galeries de Daphné<sup>28</sup>.

Le trajet de l'Augusteus à St-Etienne, dernière station de l'empereur avant l'escalier privé, n'offre pas de difficulté sérieuse. De St-Etienne, l'empereur devait forcément passer devant l'Octogone; à l'aller, il ne traversait pas cet édifice, mais

au retour, il s'y arrêta parfois<sup>29</sup>. Après avoir traversé l'Octogone, l'empereur, poursuivant sa marche vers l'escalier privé, en direction de l'ouest, avait devant lui le tricline des XIX Lits. Aucun itinéraire ne signalant la traversée du tricline des XIX Lits, on peut en conclure que l'empereur le contournait ou en longeait simplement la façade méridionale.

Cette dernière hypothèse semble être plus plausible. Au sortir du narthex de St-Etienne, l'empereur s'avancit en obliquant un peu sur la gauche, laissait à sa droite l'Octogone, puis longeait la façade méridionale du tricline des XIX Lits et arrivait enfin à l'escalier, qui devait se trouver non loin de l'angle sud-ouest du tricline. Dans la première hypothèse, l'empereur, au sortir du narthex, de St-Etienne, aurait dû obliquer sur la droite et s'avancer, en laissant à gauche l'Octogone jusqu'au tricline des XIX Lits. Arrivé là, il aurait longé d'abord l'extrémité méridionale de la façade est, puis la façade méridionale de ce même tricline, avant d'atteindre l'escalier.

Le tricline des XIX Lits était un vaste édifice isolé, précédé au nord d'un portique et entouré sur ses autres côtés par un espace libre, comme l'indique avec raison sur son plan Ebersolt. Ce plan doit être modifié en reportant simplement le tricline des XIX Lits et l'emplacement qui l'entoure, à l'ouest de l'église de St-Etienne, entre cette église et l'Hippodrome, ainsi qu'en plaçant l'Octogone en face du narthex de St-Etienne, entre ce narthex et le tricline des XIX Lits. Cette rectification faite, l'itinéraire de l'empereur est facile à suivre.

L'existence d'un espace libre le long du flanc ouest du tricline des XIX Lits est établie par le Livre des Cérémonies<sup>30</sup>. Lors des fêtes du couronnement et du mariage d'une impératrice, après la présentation de la souveraine sur l'héliakon du Tribunal, les femmes des sénateurs qui assistaient à la cérémonie se retirent et vont attendre devant les portes d'ivoire du Kastrésiakon<sup>31</sup>, tandis que l'impératrice se rend à l'Augusteus par le portique des XIX Lits, l'Onopodion et la Main d'Or, au milieu de la haie formée par les dignitaires. Lorsque l'impératrice est arrivée dans l'Augusteus, les femmes des sénateurs pénètrent dans le tricline des XIX Lits par la porte de l'akkoubiton impérial et gagnent de là le portique de l'Augusteus, autrement dit, la Main d'Or.

A Byzance, les femmes se mêlaient rarement aux hommes pendant les cérémonies. Pour éviter de passer entre la haie des dignitaires, échelonnés dans la partie est du portique des XIX Lits, depuis la porte de l'héliakon du Tribunal jusqu'à l'Onopodion, les femmes des sénateurs ont suivi la partie ouest du portique des XIX Lits, puis ont longé le flanc ouest du tricline des XIX Lits jusqu'à hauteur du Kastrésiakon, situé dans le voisinage de la porte de l'akkoubiton. Elles stationnent là, puis, le moment venu, se dirigent vers la Main d'Or, pour se joindre au cortège féminin qui accompagne l'impératrice, se rendant de l'Augusteus à la Magnaure. Pour gagner la Main d'Or, les femmes des sénateurs auraient pu suivre en sens inverse l'itinéraire qu'elles venaient d'effectuer, mais il était plus court pour elles de rejoindre le portique des XIX Lits, en traversant le tricline du même nom. C'est ce qu'elles font.



La porte de l'Akkoubiton impérial, ἡ εἰσοδος τοῦ βασιλικοῦ ἀκουβίτου signalée au chapitre 41, est incontestablement une porte percée dans le flanc ouest du tricline des XIX Lits, à proximité du Kastrèsiakon, et à hauteur de l'Akkoubiton. Cette porte faisait vis-à-vis à la porte percée dans le flanc est du tricline des XIX Lits, à hauteur de l'Akkoubiton, en face de l'Octogone. Le Kastrèsiakon doit être cherché sur le flanc ouest du tricline des XIX Lits, vers l'extrémité sud de ce flanc, sur l'emplacement libre existant entre le tricline des XIX Lits et le mur d'enceinte ouest du Palais impérial, mur séparant la demeure impériale de l'Hippodrome. L'existence d'un espace libre devant la façade sud du tricline des XIX Lits ne peut faire de doute; puisque l'empereur ne traversait pas ledit tricline pour gagner de St-Etienne l'escalier privé, il était forcé de longer sa façade sud.

La position qu'Ebersolt assigne sur son plan à l'escalier privé, non loin de l'angle sud-ouest du tricline des XIX Lits, est parfaitement justifiée. Cet escalier s'appuyait, on l'a vu, contre la façade est du palais du Kathisma; il était par conséquent à une certaine distance de St-Etienne. En situant l'escalier privé dans le narthex de St-Etienne, Labarte n'a pas réfléchi que St-Etienne-de-Daphnè avait été bâti par Pulchérie, soeur de Théodose II, en 428, autrement dit, un siècle environ après la construction de l'escalier privé par Constantin. Il est vrai que Labarte a confondu les deux chapelles palatines, placées sous le vocable du Protomartyr.

L'itinéraire du Palais sacré au Kathisma était commandé par l'obligation pieuse, imposée par le protocole aux empereurs, de passer par St-Etienne. Avant la construction de cette chapelle et peut-être même tant que les empereurs habitèrent le palais de Daphnè, l'itinéraire de l'Augusteus à l'escalier privé était probablement différent, comme semblent l'indiquer divers passages du Livre des Cérémonies.

Le chapitre 86<sup>32</sup>, tiré très vraisemblablement des Commentaires de Pierre le magistros, nous apprend que Justinien remplaça l'antique escalier en colimaçon κοχλίας, par un escalier plus confortable, bien que de même forme, εἰληματικὴ σκάλη. Le primitif κοχλίας était un escalier tournant fort raide et non couvert; l'εἰληματικὴ σκάλη apparaît comme un escalier également tournant, mais moins raide, plus large et couvert. D'une façon générale, le mot εἰλημα<sup>33</sup> signifie voûte et il est synonyme des mots, καμάρα, ἀψίς, θόλος, φουρνικόν, si souvent employés par le Livre des Cérémonies. Toutefois, le mot εἰλημα paraît avoir aussi une acception propre et servir alors à désigner un genre spécial de voûtes. Constantin VII Porphyrogénète parle d'εἰληματικαὶ καμάραι<sup>34</sup>, ce qui indique que l'adjectif doit avoir une signification particulière.

9 Un εἰλημα est signalé par le Livre des Cérémonies<sup>35</sup> dans le chytos de la Chalçè, près de la Porte de Fer. Or cet εἰλημα n'est autre chose, semble-t-il, que l'escalier tournant conduisant aux passages supérieurs reliant la Chalçè aux catéchumènes de Ste-Sophie<sup>36</sup>. εἰλημα. Videtur scalam cochlearem significare, écrit Reiske<sup>37</sup>. L'innovation de Justinien consiste donc, semble-t-il, à avoir substitué à un escalier tournant étroit et à jour, un escalier tournant, large et couvert par une voûte en

spirale. L'innovation de Justinien entraîna, semble-t-il, une modification au cérémonial en usage pour la promotion des candidats.

D'après le chapitre 86, les protecteurs et domestiques étaient promus par la simple formalité de l'adoration, alors que l'empereur montait à l'Hippodrome, devant le Delphax, ἀνιόντος εἰς τὸ ἵπικόν, ἐμπρὸς τοῦ Δέλφακος. Quant aux candidats, ils étaient promus par la remise d'un collier, en présence d'un comte des scholes et des primiciers des candidats. La promotion avait lieu jadis, alors que l'empereur montait à l'Hippodrome, devant la porte qui est au bout des paliers: ἀνιόντος εἰς τὸ ἵπικόν, ἐμπρὸς τῆς θύρας τῆς μετὰ τὰ πούλπιτα. Depuis la transformation de l'escalier opérée par Justinien, la promotion des candidats se fit « là où se tiennent les barbares pour adorer l'empereur », ἐνθα ἴστανται οἱ βάρβαροι καὶ προσκυνοῦσιν. La porte qui est au bout des paliers a été identifiée avec la porte de la grande salle des réceptions du palais du Kathisma; c'est donc sur les paliers, avant d'entrer dans la salle, que l'empereur procédait jadis aux promotions des candidats. Le Livre des Cérémonies paraît considérer le changement du lieu où se faisait la promotion des candidats, comme une conséquence directe de la transformation de l'escalier. Le motif, qui détermina ce changement, n'apparaît pas d'ailleurs très clairement. On peut avancer l'explication suivante. Le Livre des Cérémonies déclare qu'en principe la promotion des candidats se faisait dans le quartier des candidats, ἐν τῷ ἄρματι, ἐνθα ἴστανται οἱ κανδίδατοι, ou tout au moins là où se trouvaient réunis les candidats, ἐνθα οἱ κανδίδατοι ἐξκουβεύουσιν καὶ ἴστανται ce qui revient à dire que la promotion devait avoir lieu en présence des candidats. Tant que l'escalier et les paliers par lesquels on montait au Kathisma ne furent pas couverts, le candidat promu pouvait être aperçu d'en bas par ses collègues; après l'innovation de Justinien, il n'en fut plus de même. Dès lors, la promotion des candidats se fit, comme celle des autres gardes du corps impériaux, protecteurs et domestiques, devant le Delphax. C'est, du moins, ce qui semble résulter des mots: ἐνθα ἴστανται οἱ βάρβαροι καὶ προσκυνοῦσιν. L'allusion à la cérémonie de l'adoration imposée aux protecteurs et aux domestiques paraît évidente<sup>38</sup>.

L'escalier privé en colimaçon, transformé par Justinien II, resta toujours l'unique voie par laquelle les empereurs se rendaient du Grand Palais à la tribune du Kathisma. Tant que les empereurs n'abandonnèrent pas définitivement le Grand Palais, ils continuèrent à monter au Kathisma les jours de courses, mais, déjà au XII<sup>e</sup> siècle, l'antique tribune menaçait ruines, comme le prouve l'accident survenu sous le règne d'Andronic I Comnène<sup>39</sup>. Cependant, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, le palais du Kathisma était encore debout et les empereurs assistaient aux jeux de l'Hippodrome du haut de leur loge au témoignage de Nicolas Mézarites<sup>40</sup>. Les empereurs latins de Constantinople, après avoir séjourné quelque temps au Grand Palais, se fixèrent aux Blachernes. Pendant la domination franque, les courses tombèrent en désuétude et furent remplacées par des joutes, des passes d'armes et des tournois. Il est peu probable que les empereurs latins de Constantinople se soient montrés au Kathisma à leurs nouveaux sujets.



Lors de la restauration de l'empire byzantin, en 1261, Michel VIII Paléologue ne fit qu'un court séjour aux Grand Palais et se transporta aux Blachernes<sup>41</sup>. Andronic II Paléologue ne fit que de courtes apparitions au Grand Palais et ne semble pas être monté au Kathisma<sup>42</sup>. Au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, le Grand Palais fut de plus en plus abandonné; quant au palais du Kathisma, il n'en n'est plus fait aucune mention. L'élévation des empereurs sur le pavois n'avait plus lieu, comme jadis, au palais du Kathisma, mais au Thomaïtes, devant le peuple réuni sur l'Augoustéon<sup>43</sup>. Quant à la cérémonie de la présentation au peuple du nouveau souverain, elle s'accomplit sur le balcon des Blachernes<sup>44</sup>. Du Kathisma, il n'est plus question; de l'escalier en colimaçon, il ne reste même pas le souvenir. Cet escalier était cependant fameux dans les fastes de Byzance. Gratien avait failli y être assassiné<sup>45</sup>, Harmace y avait été massacré<sup>46</sup>, et Illus attaqué et blessé<sup>47</sup>. Un guet-apens y fut dressé contre Romain II<sup>48</sup>. L'escalier privé en colimaçon apparaît comme un véritable coupe-gorge et plus d'un empereur dut trembler, en en gravissant les marches.

### Notes

- <sup>1</sup> 'Ο μυστικός κοχλίας: Cer. I, 68, p. 304 (II p. 113 Vogt) et passim. Certains auteurs font ce mot du féminin. On trouve souvent la leçon *ὁ κοχλῖος*. Du Cange, Gloss. s. v. *κοχλίας* « ascensus in modum cochleae ». Proc., Bell. Pers. p. 127 (p. 131 Hauray): *ὁ κοχλίας ἀπὸ τῆς ἰδέας καθόλου κυκλοτεροῦς οὐσῆς ὠνόμασται*. Zosime p. 266 (p. 233 Mend.): *κυκλοειδῆ δὲ τὴν ἀνοδὸν οὐσαν οἱ ἐπιχώριοι καλοῦσι κοχλίαν, τῇ θέσει τοῦ ζῴου παρεμφερῶς*. Le mot *λαβύρινθος* paraît être synonyme de *κοχλίας*, Céd. II, p. 635; Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 45. Les escaliers en colimaçon étaient très fréquents au Grand Palais. C'est à tort que A. Martin (Darembert et Saglio, art. Hippodromos) considère le « Cochlios » comme un édifice spécial.
- <sup>2</sup> Le Salon d'Or, *ὁ χρυσοστράκινος*, construit par Justin II (565—578) fut achevé et décoré par Tibère II (578—582). Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 77—92.
- <sup>3</sup> La construction du Triconque date de Théophile (829—842). Les itinéraires du Grand Palais au Kathisma sont donc des documents du 9<sup>e</sup> ou du 10<sup>e</sup> siècle.
- <sup>4</sup> Cer. I, 68, p. 304 (II p. 113 Vogt). Sur les divers édifices signalés dans cet itinéraire, cf. Labarte, Le Palais impérial, p. 140, et Ebersolt, Le Grand Palais, p. 152.
- <sup>5</sup> Cer. I, 41, p. 208 (II p. 17 Vogt): *τὸ διαβατικὸν τοῦ ἁγίου Στεφάνου*.
- <sup>6</sup> Cer. I, 70, p. 342 (II p. 144 Vogt). L'itinéraire est jalonné seulement par les passages du Triconque, de l'abside de Daphnè. Par *διαβατικὰ τοῦ τρικόνυχου*, le Cérémonial indique le trajet à travers les bâtiments du Triconque. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 125, et Cer. I, 14, p. 91; I, 19, p. 116; I, 20, p. 119; I, 21, p. 122 (I pp. 84. 107. 110. 113 Vogt). L'itinéraire du chapitre 72 (Cer. I, 72, p. 360 [II p. 160 Vogt]) mentionne l'hémicycle de l'abside, l'Abside et l'Augoustéus. L'itinéraire du chapitre 73 (Cer. I, 73, p. 364 [II p. 164 Vogt]) n'indique que l'Augoustéus, Cf. Vogt, Commentaire 2, p. 171.
- <sup>7</sup> Cer. I, 68, p. 309; I, 70, p. 347 (II pp. 116—117. 148—149 Vogt). De l'escalier privé l'empereur traverse l'Augoustéus, l'Abside et le Triconque, puis par l'hémicycle du Triconque et la porte polie à un battant il gagne les passages des 40 Saints pour rentrer au Salon d'Or.

- <sup>8</sup> Cer. I, 72, p. 362 (II p. 162 Vogt).
- <sup>9</sup> Sur cette église, cf. Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 51. 52 et passim.
- <sup>10</sup> Cer. I, 68, p. 304 (II pp. 112—113 Vogt).
- <sup>11</sup> Cer. I, 1, p. 32 (I p. 26 Vogt). L'empereur part du cancel de la Chalce pour se rendre de là, *ἀπὸ τῶν ἐκεῖσε*, devant la porte du Tricline des Candidats; puis, de là, *ἀπὸ τῶν ἐκεῖσε*, il gagne l'église du Seigneur, d'où *ἀπὸ τῶν ἐκεῖσε* il rentre au Grand Palais. La distance entre ces divers points était cependant assez grande.
- <sup>12</sup> Le Palais impérial, pp. 140. 141 et plans.
- <sup>13</sup> Le Palais impérial, pp. 138—139.
- <sup>14</sup> Le Grand Palais, pp. 51—52 et plan.
- <sup>15</sup> Cer. I, 41, p. 208 (II p. 17 Vogt). L'impératrice, qui se trouvait dans la chambre de l'Octogone, se rend directement à l'Augoustéus par le passage de Saint Etienne. L'Octogone était situé en face de St-Etienne; les deux édifices n'étaient séparés l'un de l'autre que par un étroit intervalle.
- <sup>16</sup> Cer. I, 26, pp. 146. 147 (I pp. 135. 136 Vogt).
- <sup>17</sup> Cf. encore Cer. I, 25, p. 141 (I p. 131 Vogt).
- <sup>18</sup> Cer. I, 10, p. 79; I, 27, p. 153 (I pp. 71. 141 Vogt); II, 52, p. 747.
- <sup>19</sup> Cer. I, 72, p. 362 (II p. 162 Vogt). La chambre de l'Octogone, *κοιτὼν τοῦ Ὀκταγώνου*, était appelée aussi Chambre de Daphnè, *κοιτὼν τῆς Δάφνης* et Chambre de l'Augoustéus *κοιτὼν τοῦ Αὐγουστέως*. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 54 et notes.
- <sup>20</sup> Cer. I, 1, pp. 22. 25 (I pp. 17. 20 Vogt). Ce texte distingue très nettement le grand *akkoubiton* des 19 Lits du tricline des 19 Lits. L'*akkoubiton* est l'estrade sur laquelle on disposait la table impériale; cette estrade occupait la région méridionale du tricline. Le tricline est la salle même où se trouvaient les 18 tables réservées aux convives. De l'*akkoubiton* on descendait par quelques marches dans le tricline. Cer. I, 1, p. 25 (I p. 20 Vogt): *ὅτε κατέλθωσι τὰ βάθρα τοῦ αὐτοῦ ἀκκουβίτον ... ἐξέρχονται τὴν μέσην τοῦ αὐτοῦ τρικλίνου*. Cf. Cer. II, 52, p. 742: *τὸ τρίβαθμον τῆς βασιλικῆς εὐωχίας*. L'*akkoubiton* est appelé τὸ μέγα ἀκκουβίτον (Cer. I, 1, pp. 22. 25 [I pp. 17. 20 Vogt]), τὸ βασιλικὸν ἀκκουβίτον (Cer. I, 41, p. 214 [II p. 21 Vogt]), τὸ ἄνω ἀκκουβίτον (Cer. I, 26, p. 146 [I p. 136 Vogt]), τὸ ἀκκουβίτον (Cer. I, 1, p. 25; I, 26, p. 146 [I pp. 20. 136 Vogt]), ἡ βασιλικὴ εὐωχία (Cer. II, 52, p. 742).
- <sup>21</sup> Cer. I, 23, p. 136 (I p. 126 Vogt).
- <sup>22</sup> Cer. I, 1, pp. 7. 8. 21 (I pp. 4. 5. 16 Vogt). Cf. I, 41, p. 212 (II p. 20 Vogt).
- <sup>23</sup> Cer. I, 25, pp. 140. 141 (I p. 131 Vogt): *ὁ πραιπόσιτος λέγει τοῖς ἱερεῦσιν, ὡπως ἄρξονται τῆς θείας λειτουργίας εἰς τὸν ναὸν τοῦ ἁγίου Στεφάνου ... ὁ δὲ βασιλεὺς ἵσταται εἰς τὸ Ὀκτάγωνον ἐκτελῶν τὴν θεῖαν λειτουργίαν*.
- <sup>24</sup> Cer. I, 40, p. 203 (II p. 12 Vogt). Le mot *εὐώνυμον* ne figure pas dans le manuscrit. Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 54, n. 6, 2.
- <sup>25</sup> Cer. I, 41, p. 212 (II p. 20 Vogt).
- <sup>26</sup> Liutprand, Antapod. VI 8.
- <sup>27</sup> Cer. I, 41, p. 208 (II p. 17 Vogt).
- <sup>28</sup> L'existence de cet embranchement est établie par divers textes. Selon le protocole, le patriarche entrait au Grand Palais par Daphnè, autrement dit, par une issue ouest, qui ne pouvait être que la Porte de la Thermastra ou la porte d'ivoire, toute voisine très probablement de cette dernière. De cette porte il montait par un escalier tournant, signalé par le règlement d'ouverture du Grand Palais (Cer. II, 1, p. 518), dans les galeries de Daphnè, d'où il gagnait directement St-Etienne, sans traverser l'Augoustéus, Cer. I, 40, p. 202 (II p. 11 Vogt): *ὁ πατριάρχης ἔρχεται διὰ τῆς Δάφνης καὶ εἰσέρχεται εἰς τὸν ἅγιον Στέ-*



φανον. Cf. Cer. I, 44, p. 225 (II p. 33 Vogt): *εἰσέρχεται διὰ τῆς Δάφνης εἰς τὸν ἅγιον Στέφανον*. Pour se rendre des galeries de Daphnè au narthex de St-Etienne, le patriarche suivait vraisemblablement les couloirs reliant les galeries de Daphnè au passage de St-Etienne. Jadis, le patriarche pénétrait au Grand Palais par les Bains (Cer. I, 92, p. 422).

<sup>29</sup> Cer. I, 72, p. 362 (II p. 162 Vogt).

<sup>30</sup> Cer. I, 41, pp. 211. 214 (II pp. 19. 21 Vogt).

<sup>31</sup> Cer. I, 41, p. 211 (II p. 19 Vogt), *τὸ καστρησίακον*. C'était le local réservé à un haut fonctionnaire palatin le *castrésios*, *ὁ καστρησίος*, maître d'hôtel de l'empereur. Ce personnage n'est autre que le *castrensis* de la Notitia Dignitatum (II, XV, 47 et 266). Le *καστρησίος* est appelé *ὁ καστρησίος τῆς βασιλικῆς τραπέζης* (Cer. II, 52, pp. 742. 744) et par abréviation *ὁ τῆς τραπέζης* ou *ὁ ἐπὶ τῆς τραπέζης*, expressions synonymes (Cer. I, App. p. 463). Etant données ses fonctions, le *castrésios* devait avoir son cabinet à proximité du tricline des 19 Lits, dans les parages de l'akkoubiton impérial.

<sup>32</sup> Cer. I, 86, p. 391.

<sup>33</sup> Sur le sens du mot *εἶλημα* cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 25 et note, et id., Sainte-Sophie, p. 12, note 3. Cf. Preger 1, p. 94.

<sup>34</sup> De adm. imp. pp. 137 et 139 (pp. 136. 138 Mor.-Jenk.).

<sup>35</sup> Cer. I, 1, p. 27 (I p. 21 Vogt).

<sup>36</sup> Cet escalier est appelé *τὸ ἀναβάσιον τῆς Χαλκῆς* par Théophane, p. 697 (p. 450 de B.).

<sup>37</sup> Reiske, Cer. Comm. p. 131.

<sup>38</sup> Les Byzantins désignaient sous le nom de « Barbares » les mercenaires étrangers. Il est probable que les Protecteurs et les Domestiques étaient recrutés parmi les contingents étrangers, comme plus tard les hétaires et les Varanges.

<sup>39</sup> Nicéas p. 375.

<sup>40</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 24.

<sup>41</sup> Pachym. I, p. 161; Nic. Grégor. I, p. 87; Ephrem 9555—9556.

<sup>42</sup> En 1289, Andronic II Paléologue donna l'investiture au patriarche Athanase dans le tricline de Justinien, déjà lézardé (Pachym. II, p. 145). Le 21 mai 1295, il couronna son fils, Michel IX Paléologue, à Ste-Sophie et le cortège se rendit au Grand Palais (Pachym. II, p. 196). Le lendemain, il créait despote son fils Jean au tricline de Manuel ou Lausiakos et après la cérémonie il retournait aux Blachernes (Pachym. II, p. 197). En 1304, Andronic II Paléologue prononça une harangue devant le Salon d'Or, du haut de la passerelle de la terrasse du Phare (Pachym. II, p. 366). Ce fut probablement le dernier acte officiel des empereurs au Grand Palais. Dans aucune de ces cérémonies, il n'est question du Kathisma.

<sup>43</sup> Ps.-Cod., De off. p. 88. Cf. Cantac. I, pp. 196—197, couronnement d'Andronic III Paléologue, et Pachym. II, p. 196, couronnement de Michel IX Paléologue.

<sup>44</sup> Nic. Grégor. II, p. 616: couronnement de Jean V Paléologue; le 19 novembre — 24 décembre 1341, et II, p. 788, couronnement de Jean VI Cantacuzène, 13 mai 1347.

<sup>45</sup> Chron. Pasc. p. 562; Malalas p. 344.

<sup>46</sup> Chron. Pasc. p. 603; Malalas p. 382; Théoph. p. 193 (p. 125 de B.); Preger 2, p. 238.

<sup>47</sup> Malalas p. 387; Théoph. p. 197 (p. 127 de B.); Léon Gramm. p. 118.

<sup>48</sup> Cédre II, p. 342.

## 9. Les portes de l'Hippodrome\*

Les chroniqueurs de la sédition Nika (532), sous Justinien I, permettent de retrouver le nom et de préciser la position des portes de l'Hippodrome. Il suffira de suivre la marche des généraux de Justinien, menant l'attaque contre les Victoriats, d'après un plan concerté d'avance. Toutes les sources constatent l'investissement complet de l'Hippodrome par les troupes impériales<sup>1</sup>. Le chiffre énorme des victimes qui, selon les versions, varie entre 30000 et 50000, est à lui seul d'une éloquence tragique et montre que les mesures avaient été bien prises<sup>2</sup>. Les soldats de Justinien se ruèrent dans l'arène par toutes les portes, de telle sorte que le peuple, cerné de toutes parts, et dans l'impossibilité de fuir, fut écrasé, comme entre les branches d'un gigantesque étau. Sans doute, dans les divers récits, on peut relever quelques divergences et même certaines contradictions, mais elles sont sans grande importance et la vérité apparaît, en dépit des obscurités et des flottements.

Voici quelle était la situation le dimanche 18 janvier 532. La révolution triomphait; les abords du Grand Palais, du côté de la Chalçè, n'étaient plus que des ruines fumantes; les Thermes de Zeuxippe, les portiques bordant la voie publique menant à l'Hippodrome, les quartiers au nord de ce dernier, achevaient de brûler. Le rival de Justinien, Hypace, soutenu par les factions, siégeait au Kathisma avec ses partisans et le peuple, réuni dans l'Hippodrome, acclamait son nouveau maître.

Des Verts de l'escorte d'Hypace formèrent alors le projet de s'introduire par le Kathisma dans le Grand Palais. Mais Justinien, prévenu, monta, avec quelques fidèles, par l'escalier en colimaçon dans le tricline aux portes de bronze ou Décime, situé derrière la tribune impériale, pour s'opposer à cette tentative, qui semble, du reste, avoir été abandonnée<sup>3</sup>. Rassuré, Justinien revint alors au Grand Palais et ordonna de déclancher l'offensive générale.

Les sources nous apprennent que Justinien, d'abord découragé devant la gravité des événements, s'était ressaisi à l'appel ardent de Théodora<sup>4</sup>. Ses amis avaient repris courage: Bélisaire, Mundus et son fils, Narsès, Constantiolos, Basilidès l'assistaient; ses deux neveux, Boraïdès et Justus se tenaient à ses côtés. Justinien pouvait compter sur le dévouement de ses gardes du corps<sup>5</sup>, mais l'attitude de la garnison palatine restait équivoque. Pendant ces terribles journées où l'émeute

\* Jahrbuch der Österreichischen Byzantinischen Gesellschaft 4, 1955, pp. 51—85.



battait les portes du Grand Palais, les soldats, en effet, pactisaient secrètement avec les rebelles ou observaient une prudente réserve, attendant que le sort se prononçât. Les Excubiteurs et les Scholaires, cantonnés au nord du Grand Palais, autour de la Chalçè, semblent avoir fait défection: cependant, au dernier moment, Justinien parvint à en rallier un certain nombre à sa cause<sup>6</sup>. Les contingents, cantonnés à l'ouest du Grand Palais, dans la cour de Daphnè, voisine de l'Hippodrome, restèrent dans l'expectative<sup>7</sup>. Comme le dit Procope<sup>8</sup>, tout l'espoir de Justinien reposait donc sur Bélisaire et ses Goths<sup>9</sup> et sur Mundus, petit-fils d'Attila, et ses Hérules.

Tandis que l'attaque se préparait, Hypace trônait toujours au Kathisma, acclamé par le peuple qui, sûr de sa victoire et persuadé que Justinien avait fui, circulait sans défiance dans l'arène et ne devait s'inquiéter à aucun moment des mouvements insolites de troupes impériales autour de l'Hippodrome. Déjà Narsès était allé poster ses hommes devant les portes nord de l'Hippodrome et, en attendant le signal, s'efforçait de rallier à prix d'or les Bleus à la cause de Justinien. Il y réussit en partie et des rixes éclatèrent entre Bleus et Verts, semant la confusion dans les rangs des rebelles<sup>10</sup>. Au Grand Palais, grâce à une active propagande, bien des hésitants consentaient à se joindre aux troupes d'attaque. Tout était prêt; l'heure était venue d'agir.

Mundus sortit du Grand Palais par la porte de l'escalier en colimaçon<sup>11</sup>, dans laquelle on reconnaît sans peine la porte d'ivoire, seule issue du Grand Palais à l'ouest du côté de l'Hippodrome, à l'époque de Justinien. Cette porte, plusieurs fois citée par le Livre des Cérémonies et les chroniqueurs, se trouvait en bas des galeries de Daphnè avec lesquelles elle communiquait par un escalier en colimaçon, qu'il ne faut pas confondre avec l'escalier privé en colimaçon, reliant le Grand Palais au Palais du Kathisma<sup>12</sup>. Sorti du Grand Palais, Mundus poursuivit sa route.

Cependant, avant de lancer son attaque, Bélisaire voulut tenter une suprême et audacieuse manoeuvre. Persuadé que l'arrestation d'Hypace au Kathisma mettrait fin à la rébellion, il résolut d'exécuter ce projet. Pour arriver jusqu'à la loge impériale, deux voies s'offraient. La première par l'escalier privé en colimaçon montant au tricline aux portes de bronze, ou Décime, situé derrière la loge; mais, pour faire irruption dans la loge, il fallait nécessairement ouvrir les portes de bronze du tricline; c'était, en cas d'insuccès, livrer passage aux rebelles. Quelques heures auparavant, Justinien, on l'a vu, était lui-même monté dans le tricline aux portes de bronze, pour s'opposer à toute tentative d'effraction.

Bélisaire ne suivit pas cette première voie, mais une seconde. Il sortit, très vraisemblablement, du Grand Palais, comme Mundus, par l'escalier en colimaçon, descendant à la porte d'ivoire, et, de là, traversant la cour de Daphnè, tenta de pénétrer dans le palais du Kathisma par une porte s'ouvrant sur le rez de chaussée de l'édifice. Il espérait pouvoir monter par l'escalier de pierre intérieur, au premier étage du Kathisma et, par le vestibule intérieur, gagner la tribune impériale, sans avoir à passer par le tricline aux portes de bronze. Mais Bélisaire ne put même

pas pénétrer dans le palais de Kathisma; des soldats, qui avaient leur corps de garde à proximité, refusèrent d'ouvrir la porte. Désespéré, Bélisaire rentra au Grand Palais, en déclarant que tout était perdu et que les soldats pactisaient avec les rebelles. C'est alors que Justinien lui donna l'ordre de passer par la Chalçè, pour attaquer le peuple dans l'Hippodrome<sup>13</sup>.

#### Itinéraire de Bélisaire

Sorti du Grand Palais par la Chalçè, Bélisaire se fraya à grand peine un passage jusqu'à l'Hippodrome, à travers les décombres fumants et les portiques en ruines. L'itinéraire, qu'il suivit, est celui que suivra plus tard l'empereur Théophile<sup>14</sup>. Débouchant de la Chalçè sur la Régia ou Mésè, Bélisaire suivit les passages d'Achille, marchant en direction du sud jusqu'aux Noumera (Chalçè de l'Hippodrome). Arrivé là, il prit la direction de l'ouest, en longeant à droite le flanc méridional de Zeuxippe et à gauche la ligne des *carceres*. Il ne pénétra pas dans l'Hippodrome par les portes nord, comme le fit Théophile, car Narsès occupait déjà ces portes avec ses hommes.

Bélisaire contourna donc l'Hippodrome et longea extérieurement le flanc ouest jusqu'à la première des grandes portes ouest. Après avoir placé des gardes devant cette porte, il la franchit et pénétra dans l'arène; en longeant les gradins qui garnissaient le côté ouest de l'Hippodrome, il s'avança dans la direction du sud, jusqu'à la hauteur du dème du Bleu, situé dans l'axe de la borne du Bleu, en face et sur la droite de la tribune impériale<sup>15</sup>.

Parvenu là, Bélisaire songea de nouveau à mettre à exécution son projet d'aller arrêter Hypace au Kathisma. Il n'avait qu'à traverser l'arène dans toute sa largeur et à s'engager dans le couloir percé dans le flanc est de l'Hippodrome et conduisant à la porte du palais du Kathisma. Quelques heures auparavant, Bélisaire n'avait pas réussi, on l'a vu, à pénétrer dans le palais du Kathisma par la cour de Daphnè; il espérait être plus heureux en renouvelant sa tentative par l'Hippodrome, mais il réfléchit que la porte, qui de l'Hippodrome donnait accès au palais du Kathisma, était étroite et défendue par les partisans d'Hypace; il se dit aussi qu'il aurait à livrer combat dans un passage resserré (le couloir percé dans le flanc est de l'Hippodrome), avec devant lui les soldats d'Hypace et derrière lui, le peuple. Un pareil combat pouvait avoir des résultats désastreux<sup>16</sup>. Ces considérations l'engagèrent à renoncer à son entreprise, mais, avec son coup d'oeil d'homme de guerre, Bélisaire jugea vite la situation. La foule, qui remplissait l'Hippodrome, était à peine armée, sans discipline et sans chef. Sur l'ordre de Bélisaire, les Goths mirent sabre au clair et le massacre commença.

Par quelle porte Bélisaire a-t-il pénétré dans l'Hippodrome? La Chronique Pascale<sup>17</sup> donne le nom des diverses issues par lesquelles les généraux de Justinien pénétrèrent dans l'arène. 'Ο μὲν Ναρσῆς διὰ τῶν θυρῶν, ὁ δὲ εἰς Μοῦνον διὰ τῆς Σφενδόνης καὶ ἄλλοι διὰ τοῦ μονοπόρου τοῦ δεσποτικοῦ καθίσματος εἰς τὸ πέλμα, ἕτεροι δὲ διὰ τῶν Ἀντιόχου καὶ τῆς λεγομένης Νεκρῆς Πόρτας.



Le texte est précis et indique trois groupes de portes:

1<sup>er</sup> groupe: les portes, *αἱ θύραι*. Sous cette appellation vague, les chroniqueurs désignaient les douze portes Nord qui, les jours de courses, servaient de remises aux chars<sup>18</sup>.

2<sup>o</sup> groupe: Porte de la Sphéndonè et porte à un battant du Kathisma. Ces deux portes se trouvaient certainement du même côté de l'Hippodrome. C'étaient des portes est de l'Hippodrome.

3<sup>o</sup> groupe: Porte d'Antiochos et porte Nékra. Il ne peut s'agir ici que de portes ouest de l'Hippodrome. Le quartier d'Antiochos était, en effet, à l'ouest de l'Hippodrome<sup>19</sup>.

Bélisaire n'est pas entré par les portes nord, tenues par Narsès, ni par la porte de la Sphéndonè occupée par le fils de Mundus; il n'est pas entré non plus par la porte Nékra, car Procope nous apprend que c'est Mundus qui passa par cette porte<sup>20</sup>. Bélisaire se trouvait déjà dans l'arène, lorsqu'il eut un moment l'intention d'attaquer cette porte pour aller arrêter Hypace, siégeant au Kathisma. Bélisaire est donc entré dans l'Hippodrome par la porte d'Antiochos.

#### Porte d'Antiochos

La porte d'Antiochos tirait son nom du quartier où elle se trouvait. Le quartier d'Antiochos, *τὰ Ἀντιόχου*, tirait lui-même son nom du palais que le prépositrice Antiochos<sup>21</sup>, contemporain d'Arcadius s'était fait construire. Ce palais, d'après les synaxaires<sup>22</sup>, était voisin de celui du patrice-prépositice Lausus, qui vivait sous le règne d'Arcadius<sup>23</sup>. Le palais de Lausus s'élevait sur le côté méridional de la Mésè, entre St-Jean-Dihippion et le Prétoire<sup>24</sup>, par conséquent au nord-ouest de l'Hippodrome. Le quartier d'Antiochos s'étendait à l'ouest de l'Hippodrome<sup>25</sup>; la porte d'Antiochos devait donc se trouver sur le flanc ouest de l'Hippodrome. Sa position peut-être déterminée assez exactement. Bélisaire, on l'a vu, était entré dans l'arène par la porte d'Antiochos, d'où il s'était avancé en direction du sud jusqu'à la hauteur du dème du Bleu, autrement dit, de la borne du Bleu. La porte d'Antiochos était donc située à une certaine distance au nord de la borne du Bleu et par conséquent assez proche de la ligne des *carceres*.

La porte d'Antiochos était donc une porte nord-ouest de l'Hippodrome.

#### L'itinéraire de Mundus et la porte Nékra

Mundus était sorti par une porte ouest du Grand Palais, la porte d'ivoire, située en bas de la galerie de Daphnè. On le retrouve devant la porte Nékra, par laquelle il pénétra dans l'Hippodrome. Posté devant la porte Nékra, à peu de distance de Bélisaire, mais sans liaison avec lui, Mundus attendait le moment d'intervenir<sup>25a</sup>. Enfin, averti par les clameurs, que l'action était engagée, Mundus fit à son tour irruption dans l'arène par la porte Nékra, massacrant tout ce qui se trouvait devant lui.

La porte Nékra<sup>26</sup>, assez rapprochée, *πλησίον πον*, de la porte d'Antiochos était aussi une porte ouest de l'Hippodrome. Zonaras<sup>27</sup> nous apprend, d'ailleurs, que les soldats de Justinien s'élancèrent dans l'Hippodrome par le Grand Palais, *ἐκ τῶν βασιλείων*, autrement dit par l'est, tandis que les troupes barbares y pénétrèrent par la ville, *ἐκ τῆς πόλεως*, autrement dit, par l'ouest. Sous le nom de Barbares, les chroniqueurs font évidemment allusion aux Goths et aux Hérules. D'autre part, Glykas<sup>28</sup> déclare que la région de l'Hippodrome, opposée au Kathisma, par conséquent le flanc ouest, portait le nom de Nékra, en souvenir de la déposition des corps des Victoriats. Il est donc logique de chercher la porte Nékra à l'ouest. L'imagination populaire avait établi un rapport entre la porte au nom sinistre et le massacre des Victoriats; en réalité, il est à peu près certain que la porte Nékra existait sous ce nom bien avant le règne de Justinien; elle correspondait à la porte Libitine des cirques anciens.

La porte d'Antiochos étant une porte nord-ouest de l'Hippodrome, la porte Nékra, située du même côté et un peu plus loin, doit nécessairement être une porte ouest. La Chronique Pascale, nous l'avons vu, associe les deux portes et Procope montre Mundus posté à peu de distance de Bélisaire. Les deux attaques par la ville, autrement dit par l'ouest, étaient à la fois les plus importantes et les plus périlleuses: les plus importantes, parce qu'il s'agissait non seulement d'attaquer le peuple dans l'Hippodrome, mais encore de parer à une attaque toujours possible du côté de la ville en pleine révolution; les plus périlleuses, parce qu'en cas d'échec, les troupes n'avaient aucune ligne de retraite. Ces deux attaques, dont dépendait le sort de l'empire, n'ont pu être confiées qu'à des généraux illustres et expérimentés, tels que Bélisaire et Mundus. Bélisaire, attaquant par l'ouest, Mundus était tout désigné pour attaquer du même côté. Les attaques venant du Grand Palais étaient en quelque sorte subsidiaires et ne devaient se produire qu'en cas de réussite des attaques principales et pour les soutenir. La garnison palatine au reste, était hésitante et attendait pour prendre parti que le sort se prononçât pour ou contre Justinien. Les soldats, gardant les issues qui, du Grand Palais, conduisaient à l'Hippodrome, n'avaient pas laissé passer Bélisaire et n'auraient pas laissé passer Mundus. Si, plus tard, ils livrèrent passage aux soldats de Justinien, c'est que la cause de l'empereur triomphait.

Procope ne parle que des deux attaques par l'ouest, effectuées par Bélisaire et par Mundus et il passe sous silence les attaques secondaires venues du Grand Palais pour achever la victoire. La Chronique Pascale indique l'ensemble des opérations, sans insister sur leur importance plus ou moins décisive. Il semble certain que Bélisaire engagea le premier la lutte, suivi de près par Narsès et par Mundus. L'offensive venue du Grand Palais n'eut lieu qu'ensuite.

Nous ignorons la position exacte de la porte Nékra; il est probable qu'elle se trouvait à hauteur de la Borne du Vert, vis-à-vis de la porte de la Sphéndonè ou porte sud-est de l'Hippodrome. Le fils de Mundus, comme nous le verrons<sup>29</sup>, attaqua par la porte de la Sphéndonè; il est naturel de penser que son attaque se fit en liaison avec celle de son père.



Comment Mundus a-t-il pu se rendre de la porte située au bas des Galeries de Daphnè, à l'est de l'Hippodrome, à la porte Nékra, située à l'ouest de l'Hippodrome? La réponse semble être simple. Bélisaire a contourné l'Hippodrome par le nord, Mundus l'a contourné par le sud.

Au sortir du palais de Daphnè, le chef des Hérules a dû parcourir l'Hippodrome couvert ou la cour de Daphnè, longer la Sphéndonè et gagner le quartier d'Hormisdas par les pentes rapides que tous les topographes signalent à l'ouest de la Sphéndonè<sup>30</sup>. Nous savons, d'ailleurs, qu'une voie publique reliait le quartier d'Hormisdas à celui d'Antiochos, en longeant extérieurement le flanc ouest de l'Hippodrome<sup>31</sup>. Que de Daphnè on ait pu gagner, sans traverser l'Hippodrome, le quartier d'Hormisdas, situé au sud de la Sphéndonè, la chose n'est pas douteuse.

Les Patria<sup>32</sup> nous apprennent, en effet, que l'une des grandes artères, reliant le Grand Palais aux murs terrestres, partait de Daphnè et par Hormisdas et le port de Sophie aboutissait à N. D. τὰ Πάβδου. De cette artère est-ouest, longeant la Propontide, se détachaient, en direction du nord, diverses voies, dont celle qui conduisait au quartier τὰ Ἀντιόχου.

Un peu avant 532, le vieux palais d'Hormisdas, habité par Justinien, avant son avènement au trône, avait été annexé et relié au Grand Palais<sup>33</sup>. L'annexion ne semble pas avoir été maintenue, mais les deux palais restèrent reliés entre eux par des passages aériens. Le Livre des Cérémonies<sup>34</sup> montre les empereurs se rendant directement des Skyla par l'Hippodrome couvert aux catéchumènes de St. Serge d'Hormisdas, sans traverser l'Hippodrome. Il est, d'ailleurs, peu probable que Mundus ait suivi l'itinéraire indiqué au chapitre 11 du Livre I; il a dû simplement descendre de la cour de Daphnè au quartier d'Hormisdas par la voie ordinaire, celle que signalent les Patria.

Ainsi, sur les cinq issues de l'Hippodrome, mentionnées par la Chronique Pascale, est fixée la position des deux principales: la porte d'Antiochos et la porte Nékra.

#### Rôle de Narsès. Les portes nord de l'Hippodrome

Après avoir rallié un certain nombre de Bleus à la cause impériale Narsès, le moment venu, fit irruption avec ses hommes dans l'arène par les portes, ἡ τῆς Σφενδόνης (πόρτα). Sous ce nom vague, on désignait les dix ou douze portes nord de l'Hippodrome. C'est donc à tort que Labarte<sup>35</sup> suppose que Narsès passa par une porte nord-est de l'Hippodrome.

#### Les portes est de l'Hippodrome

Comme il ne pouvait exister de portes au sud de l'Hippodrome, la Sphéndonè dominant à pic la plaine d'Hormisdas, les dernières issues, dont il reste à fixer la position, sont nécessairement des issues à l'est du Grand Palais. La Chronique

Pascale les mentionne dans le même membre de phrase et les oppose aux portes d'Antiochos et Nékra.

Avant de gagner Hormisdas, Mundus<sup>36</sup> dut poster son fils devant la porte sud-est de l'Hippodrome, avec ordre de ne déboucher dans l'arène qu'au moment propice. Mundus, devant attaquer par la porte sud-ouest, il était naturel qu'il désirât voir son fils attaquer en face de lui, autrement dit, par la porte sud-est s'ouvrant sur la Sphéndonè.

#### La porte de la Sphéndonè

La Chronique Pascale écrit que le fils de Mundus fit irruption dans l'arène par la porte de la Sphéndonè, ἡ τῆς Σφενδόνης (πόρτα). Ce nom seul indique qu'il s'agit d'une porte méridionale. Etant donné que Mundus pénétra dans l'arène par la porte Nékra, ou porte sud-ouest, la porte de la Sphéndonè ne peut-être qu'une porte sud-est, du côté du Grand Palais. Cette porte devait se trouver à peu près dans l'axe de la borne du Vert et probablement en face de la porte Nékra. Nous la retrouverons plus tard sous d'autres noms.

#### La porte à un battant du Kathisma, μονόπορτος τοῦ δεσποτικοῦ καθίσματος

L'histoire ne nous a pas conservé le nom du général<sup>37</sup> qui pénétra dans l'arène par cette porte, située à une certaine distance au nord de la précédente. La porte du palais du Kathisma ne s'ouvrait pas directement sur l'arène, mais sur un passage à proximité d'un couloir percé dans le flanc est de l'Hippodrome.

Dans la porte à un battant du Kathisma, on reconnaît sans peine la porte étroite, ἡ βραχεῖα πύλις, dont parle Procope, porte située en face du dôme du Bleu et par laquelle on pouvait gagner de l'arène le palais du Kathisma. Nous retrouverons plus tard cette porte sous un autre nom, la porte Karéa.

Pendant qu'Hypace, terrifié et impuissant, assistait du haut de la loge impériale au massacre de ses partisans, des soldats pénétraient brusquement dans cette loge et procédaient à l'arrestation de l'usurpateur. La révolution était terminée. La Chronique Pascale<sup>38</sup> attribue l'arrestation d'Hypace aux lieutenants de Bélisaire. Théophane<sup>39</sup> l'attribue à Bélisaire lui-même, ainsi que Malalas<sup>40</sup> et Procope<sup>41</sup> à Boraïdès et à Justus, neveux de Justinien. Peu importe, d'ailleurs. La Chronique Pascale écrit que, pour procéder à l'arrestation, on ouvrit les portes conduisant au Kathisma, ἀνοίξαντες τὰς θύρας ἐπὶ τὸ δεσποτικὸν κάθισμα. Il est fort possible que Bélisaire, une fois maître de la situation, soit allé ou ait envoyé l'un de ses lieutenants forcer la porte qui de l'Hippodrome donnait accès au palais du Kathisma. On peut également supposer, en faisant état de la version de Procope, que Boraïdès et Justus, restés au Grand Palais avec leur oncle et prévenus du succès des armes impériales, sont montés avec quelques gardes dans la tribune où siégeait Hypace, soit par l'escalier privé en colimaçon et le tricline aux portes de bronze, soit par la cour de Daphnè et l'escalier intérieur en pierre du palais du Kathisma.



Les contradictions et omissions que l'on peut relever dans les divers récits des chroniqueurs de la sédition Nika sont sans grande importance pour la topographie de l'Hippodrome. Plusieurs de ces récits sont incomplets ou tronqués. Seule, la Chronique Pascale fournit des indications très nettes sur le dispositif de l'attaque; en complétant ces indications par celles que donne Procope, il est possible de reconstituer, dans ses grandes lignes, le drame sanglant qui se déroula dans l'Hippodrome, le dimanche 18 janvier 532.

La position, assignée aux diverses portes de l'Hippodrome, confirme pleinement la situation du Kathisma sur le flanc est de l'Hippodrome. La porte à un battant, qui, de l'Hippodrome donnait accès au palais du Kathisma, se trouvait incontestablement à l'est.

De ce qui précède, il résulte que cinq issues du moins donnaient accès à l'Hippodrome: deux à l'ouest, une au nord, deux à l'est:

Première issue: La porte d'Antiochos, ou porte nord-ouest, percée dans le flanc ouest de l'Hippodrome, entre la ligne des *carceres* et le dème du Bleu; cette porte semble avoir été assez proche de la ligne des *carceres*.

Deuxième issue: La porte Nékra, ou porte sud-ouest, percée dans le flanc ouest de l'Hippodrome, à peu près à hauteur de la borne du Vert. Cette porte donnait sur la Sphéndonè.

Troisième issue: Les Portes: il s'agit des *carceres* ou tunnels percés dans la façade rectiligne nord de l'Hippodrome.

Quatrième issue: La porte à un battant du Kathisma, ou porte nord-est de l'Hippodrome. Cette porte mettait en communication le palais du Kathisma avec l'arène, grâce à un couloir étroit percé dans le flanc est de l'Hippodrome, probablement à hauteur de la borne du Bleu.

Cinquième issue: La porte de la Sphéndonè, ou porte sud-est de l'Hippodrome. Cette porte mettait en communication la cour de Daphnè avec la Sphéndonè, grâce à un couloir percé dans le flanc est de l'Hippodrome, probablement à hauteur de la borne du Vert. La porte de la Sphéndonè se trouvait dans l'axe de la porte des Skyla.

Les première, deuxième et troisième issues mettaient en communication la ville avec l'Hippodrome; les quatrième et cinquième issues mettaient en communication le Grand Palais avec l'Hippodrome.

#### Noms divers des portes de l'Hippodrome

Le palais d'Antiochos était encore debout au 10<sup>e</sup> siècle; il est donc probable que la porte de l'Hippodrome, située dans le voisinage, conserva son nom primitif.

Le nom de la porte Nékra semble également avoir été maintenu, car Glykas et les Patria évoquent encore son nom lugubre.

Les portes nord continuèrent à être simplement désignées par leurs numéros d'ordre, comme en témoigne le Livre des Cérémonies.

Par contre, les noms primitifs des deux portes est de l'Hippodrome semblent être tombés en désuétude et avoir été remplacés par d'autres, selon les époques.

#### La porte Karéa

La première mention de cette porte est faite par Liutprand, évêque de Crémone, ambassadeur d'Othon auprès de Nicéphore II Phokas. Dès son arrivée à Constantinople, le jeudi 4 juin 968, Liutprand se présenta devant la porte Karéa, où il attendit vainement sous la pluie l'autorisation d'entrer au Grand Palais<sup>42</sup>. Sans doute, le texte ne permet pas de situer la porte en question, mais nous savons qu'au X<sup>e</sup> siècle, on pénétrait généralement au Grand Palais par les Skyla, autrement dit, par une issue du côté de l'Hippodrome.

La seconde mention de la porte Karéa est faite par Nicéas<sup>43</sup> à propos de l'attaque du Grand Palais par le peuple révolté contre Andronic I Comnène, en 1185. L'empereur se défendit, en lançant des flèches contre les assaillants du haut des créneaux de la haute tour du Kenténarion; mais lorsqu'il s'aperçut que la populace, après avoir forcé la porte Karéa, avait pénétré dans l'enceinte palatine, il prit la fuite. L'attaque n'est pas située, mais tout indique qu'elle eut lieu, comme de coutume, par l'Hippodrome. D'autre part, il est évident que si l'empereur ne songea à fuir qu'après la prise de la porte Karéa, c'est que le danger n'était pas encore immédiat, la prise de la porte Karéa ne livrant pas l'entrée de la demeure impériale, mais seulement celle de ses abords, autrement dit, le la première enceinte. Pour pénétrer à l'intérieur du Grand Palais, le peuple avait encore à forcer la porte de la tour du Kenténarion et une autre porte qui était celle des Skyla. Andronic I Comnène avait donc le temps de gagner le port palatin du Boukoléon où l'attendait un navire.

La troisième mention de la porte Karéa est faite par Nicolas Mézarites<sup>44</sup>, lors de son récit de la prise du Grand Palais par Jean Comnène, sous Alexis III Ange, le 30 juin 1201. Cette fois, le point d'attaque est précisé. C'est par l'Hippodrome que les émeutiers enfoncent la porte Karéa donnant accès au palais du Kathisma, qui se dressait au-dessus<sup>45</sup>. Maîtres du palais du Kathisma, les émeutiers dispersent la garde macédonienne, rangée devant ce palais, évidemment dans la cour de Daphnè; puis, débarrassés de leurs adversaires, ils enfoncent une seconde porte puissante et pénètrent alors sans difficulté à l'intérieur du Grand Palais, par la porte des Skyla<sup>46</sup>. Cette seconde porte est appelée « porte Caspienne » par Mézarites; elle était située en bas de la tour du Kenténarion, s'ouvrait sur l'Hippodrome couverte et précédait la porte de bronze des Skyla, dans l'axe de laquelle elle se trouvait<sup>47</sup>.

Ainsi, en partant de l'Hippodrome, il fallait franchir trois portes pour pénétrer à l'intérieur du Grand Palais:

La porte Karéa, qui donnait accès au palais du Kathisma, par lequel on pénétrait dans la cour de Daphnè;



La porte de la tour du Kenténarion ou Porte Caspienne, menant de la cour de Daphnè à l'Hippodrome couvert, qui précédait les Skyla;

La porte de bronze des Skyla, qui faisait communiquer l'Hippodrome couvert avec le vestibule des Skyla, par lequel on entrait dans le tricline de Justinien.

La succession de ces trois portes est nettement confirmée par Mésaritès, dans un autre passage<sup>48</sup>. Mésaritès montre les Impériaux reprenant le Grand Palais occupé par les insurgés, en suivant exactement la même voie en passant donc par la porte Karéa. Cette porte franchie, les Impériaux arrivèrent à la seconde porte (porte de la tour du Kenténarion ou porte Caspienne), puis traversèrent l'Hippodrome couvert, d'où ils gagnèrent le tricline de Justinien, évidemment par la porte des Skyla.

Mésaritès, qui assistait, du haut de la Sphéndonè, à la prise du Grand Palais par les partisans du César, pénétra à leur suite dans le Grand Palais; il ne passa pas par la porte Karéa, mais directement par les Portes Caspiennes, pour gagner les Skyla<sup>49</sup>. Les Portes Caspiennes doivent donc être cherchées dans les parages de la Sphéndonè. Ces portes se trouvaient, en effet, dans l'axe de la porte des Skyla, laquelle était située incontestablement à hauteur de la Sphéndonè. La porte Karéa était beaucoup plus au nord. Comme elle donnait accès de l'Hippodrome au palais du Kathisma, on peut l'identifier sans hésitation avec la porte à un battant du Kathisma, citée par la Chronique Pascale<sup>50</sup>, et dont nous avons déjà établi la position.

C'est très certainement par cette porte que passaient les empereurs et les grands personnages, lorsqu'ils se rendaient par l'Hippodrome au Grand Palais, ainsi que le prouve l'itinéraire de Théophile<sup>51</sup>. Ce dernier passa, en effet, de l'Hippodrome sous le Kathisma pour déboucher dans la cour de Daphnè, qu'il traversa en direction du sud jusqu'à l'extrémité de l'Hippodrome couvert et par laquelle il pénétra dans les Skyla. De l'Hippodrome, Théophile dut nécessairement entrer au palais du Kathisma par la porte Karéa.

L'itinéraire du César Jean Comnène est exactement celui de Théophile: porte Karéa, cour de Daphnè, Hippodrome couvert, Skyla. Le César Jean ne fit, d'ailleurs, que suivre l'itinéraire classique. Seize ans auparavant, le peuple, révolté contre Andronic I Comnène, lui avait montré le chemin. C'est aussi devant la porte Karéa que Liutprand se présenta pour être reçu au Grand Palais<sup>52</sup>. Sous le règne de Constantin IX Monomaque (1042—1054), Cédrene montre un chef Petchénègue, Kégénès, laissant son char dans l'Hippodrome pour faire son entrée dans le Grand Palais<sup>53</sup>, très vraisemblablement par la Porte Karéa. Cette porte semble donc avoir été l'issue d'honneur pour se rendre de l'Hippodrome au Grand Palais et du Grand Palais à l'Hippodrome. Au début du VI<sup>e</sup> siècle, la porte du Kathisma était encore une simple porte à un battant, *μονόπορτος*, assez étroite, *βραχεία πολίς*.

L'importance et l'utilité de cette porte s'affirmant de plus en plus, on dut naturellement songer à la transformer en une porte monumentale, qui reçut un nom nouveau, selon la coutume. D'après la situation que lui assigne Mésaritès<sup>54</sup>,

celle-ci ne peut être que la porte à un battant du palais du Kathisma, sous un autre nom, justifié par sa reconstruction.

Les érudits sont loin d'être d'accord sur la position de la porte Karéa. Paspatis<sup>55</sup> la situe à l'extrémité des péridromes de Marcien, du côté d'Hormisdas et Mordtmann<sup>56</sup>, au-delà du Tzykanistérion, près de Saint Lazare. Heisenberg<sup>57</sup> constate avec raison que cette porte conduisait de l'Hippodrome aux Skyla, mais il la place sous la terrasse du tricline de Justinien, terrasse imaginée par Labarte à la suite d'une erreur grossière. Sans être très affirmatif, Ebersolt<sup>58</sup> situe la porte Karéa entre l'Hippodrome et Daphnè; la position qu'il lui assigne dans l'axe des galeries de Daphnè est exacte, au moins approximativement. L'auteur n'explique pas, cependant, comment la porte en question pouvait se trouver sous le Kathisma qu'il place au nord de l'Hippodrome.

La porte du Kathisma, dite plus tard Porte Karéa, faisait communiquer, on l'a vu, l'Hippodrome avec la cour de Daphnè par l'étage inférieur du palais du Kathisma. De la cour de Daphnè, il était facile de gagner soit la porte d'ivoire, d'où l'on montait dans les galeries de Daphnè, soit la porte des Skyla, conduisant au tricline de Justinien. La porte du Kathisma ne donnait donc pas directement accès au Grand Palais. Toutefois, de cette porte on pouvait se rendre au Grand Palais, sans passer par les portes d'ivoire ou des Skyla. Pour cela, il suffisait de monter par l'escalier intérieur en pierre, au premier étage du palais du Kathisma et de pénétrer par les portes de bronze dans le Grand Tricline de réception ou Décime. De là, par les paliers et l'escalier privé en colimaçon, on aboutissait à proximité du tricline des 19 Lits. Les empereurs suivaient parfois cet itinéraire pour rentrer de l'Hippodrome dans leur palais par le chemin le plus court. Le Livre des Cérémonies<sup>59</sup> montre, en effet, l'empereur sortant de son palais par les Bains pour se rendre par l'Hippodrome au Stratégion et rentrant dans son palais, soit par le Décime, soit par les Bains. Pour rentrer par le Décime, l'empereur a dû laisser son carrosse dans l'Hippodrome et pénétrer par la porte du Kathisma, d'où il est monté au Décime<sup>60</sup>. Marcien, révolté contre Zénon, a certainement suivi l'itinéraire indiqué au chapitre 51 du Livre II des Cérémonies et de la porte du Kathisma, il a dû monter au Décime, comme il a été indiqué<sup>61</sup>.

#### La porte de la Sphéndonè et ses divers noms

Au VI<sup>e</sup> siècle, la porte sud-est de l'Hippodrome était appelée Porte de la Sphéndonè, parce qu'elle s'ouvrait sur cette région de l'Hippodrome. Il est probable que c'est par cette porte que pénétraient ceux qui avaient affaire dans la cour de Daphnè, où dès la haute époque étaient installés des tribunaux.

A la fin du VII<sup>e</sup> siècle, la construction du tricline de Justinien et des Skyla donna à la porte de la Sphéndonè une importance considérable. La porte des Skyla étant devenue la principale issue du Grand Palais, à l'ouest du côté du Grand Palais, la porte de la Sphéndonè, située en face, était toute désignée pour devenir l'issue correspondante sur l'Hippodrome lui-même. On peut supposer que, si la porte



Karéa était l'issue d'honneur du Grand Palais sur l'Hippodrome, la porte de la Sphéndonè en était l'issue ordinaire. Comme la porte Karéa, la porte de la Sphéndonè était directement accessible de l'Hippodrome. On a vu que, sous Andronic I Comnène et sous Alexis III Ange, le Grand Palais fut attaqué par la porte Karéa; l'attaque aurait aussi bien pu se produire par la porte de la Sphéndonè. C'est, d'ailleurs, par cette dernière porte que, pendant la minorité de Constantin VII Porphyrogénète, Constantin Doukas essaya de s'emparer du Grand Palais par un audacieux coup de main.

### La porte de l'Hippodrome

Les chroniqueurs<sup>62</sup>, en effet, montrent Constantin Doukas, suivi par ses partisans, munis de torches, se présentant de nuit à la porte de l'Hippodrome, ἡ τοῦ Ἰπποδρόμου πύλη, et tentant sans succès de la forcer. Son écuyer ayant été tué au cours de cette tentative infructueuse, Constantin Doukas renonça à son projet et traversa l'Hippodrome pour recommencer l'attaque du côté de la Chalcè.

63 Sous le nom de Porte de l'Hippodrome, les chroniqueurs ne font certainement pas allusion à la porte du Kathisma, assez connue au X<sup>e</sup> siècle sous le nom de Porte Karéa pour que Liutprand, un étranger, la désignât sous cette appellation. Comme il n'y avait que deux portes mettant l'Hippodrome en communication avec le Palais Impérial, la porte dite Porte de l'Hippodrome ne peut-être que l'ancienne porte de la Sphéndonè, sous un autre nom. La porte de l'Hippodrome était ainsi nommée parce que, semble-t-il, elle conduisait à l'Hippodrome Couvert, situé devant les Skyla.

Xylander, annotateur de Cédrene<sup>63</sup>, et Combefis, annotateur de Léon Grammatikos<sup>64</sup>, se demandent comment Constantin Doukas, repoussé devant la porte de l'Hippodrome, traversa cependant, après son échec, l'Hippodrome pour se rendre à la Chalcè. La réponse est fort simple. La Porte de l'Hippodrome, dont il est question, n'est pas une porte donnant accès de la ville à l'Hippodrome, mais une porte donnant accès à l'Hippodrome Couvert, devant les Skyla.

Pour gagner la porte de l'Hippodrome, Constantin Doukas a dû déjà traverser l'Hippodrome dans presque toute sa longueur; il dut le traverser de nouveau, mais en sens inverse, pour se rendre de la porte de l'Hippodrome à la Chalcè. Il y a lieu de remarquer que Constantin Doukas ne s'est pas livré à une attaque en règle du côté de l'Hippodrome et n'a pas engagé la lutte avec les soldats qui défendaient les abords du Grand Palais; il a simplement essayé de se faire ouvrir la porte qui, de l'Hippodrome donnait accès dans l'enceinte extérieure du Grand Palais, en face de la Porte de l'Hippodrome Couvert, qui précédait celle des Skyla. Constantin Doukas cherchait évidemment à pénétrer à l'intérieur du Grand Palais par la porte des Skyla, en évitant, autant que possible, tout combat avec la garde palatine. En débouchant par la porte Karéa, dans la cour de Daphnè, il se serait immédiatement heurté à cette garde; en passant par la porte de l'Hippodrome, ou porte sud-est, il pouvait espérer atteindre les Skyla avant que la garde alertée

ait eu le temps d'intervenir. Pour réussir, il fallait ne pas perdre un instant; arrêté devant la porte de l'Hippodrome, Constantin Doukas comprit que le coup était manqué et il se retira immédiatement.

C'est presque toujours par l'Hippodrome que le Grand Palais était attaqué, parce que le peuple pouvait se concentrer à l'aise dans l'immense carrière; l'objectif était invariablement la porte des Skyla, la grande issue sud-ouest du Grand Palais. Les émeutiers avaient donc avantage à forcer la porte sud-est de l'Hippodrome, située dans l'axe de la porte des Skyla, plutôt que la porte Karéa. Très vraisemblablement, ce fut par la porte sud-est (porte de la Sphéndonè, porte de l'Hippodrome) que passa le peuple révolté contre Michel V le Calfat, en 1042<sup>65</sup>.

### Les portes Caspiennes

64 Ces portes au nom un peu surprenant ne sont mentionnées que par Nicolas Mézaritès, à propos de la prise du Grand Palais par le César Jean Doukas, en 1201. Le récit de Mézaritès très détaillé confirme la position du palais du Kathisma sur le flanc est de l'Hippodrome; il a permis de situer avec précision la porte Karéa; il va permettre aussi de situer les portes, dites portes Caspiennes et la grande tour du Kenténarion, mentionnée déjà par Nicéas, en 1185.

### La tour du Kenténarion

Nicéas<sup>66</sup> montre Andronic I Comnène tirant sur le peuple du haut de la tour du Kenténarion et prenant la fuite, lorsque le peuple, après avoir enfoncé la porte Karéa, se rua dans la première enceinte du Grand Palais. Le peuple attaqua donc le Grand Palais par l'Hippodrome; c'est donc dans le voisinage de l'Hippodrome qu'il faut chercher la tour en question.

Mézaritès est plus précis. Pour se rendre de la Sphéndonè au Grand Palais, il passe par des portes placées au pied de la tour du Kenténarion, avant d'arriver à la porte des Skyla, située au-delà des portes précitées, dites portes Caspiennes<sup>67</sup>. La tour du Kenténarion<sup>68</sup> se dressait donc en avant des Skyla et défendait les approches de ce vestibule par lequel on pénétrait à l'intérieur du Grand Palais. La tour du Kenténarion, située à l'ouest des Skyla, commandait par conséquent la porte de la Sphéndonè ou de l'Hippodrome, autrement dit, la porte sud-est de l'Hippodrome. Du haut de cette puissante tour, on dominait l'Hippodrome et l'on comprend qu'Andronic I Comnène soit monté sur sa plate-forme pour tirer sur le peuple réuni dans l'arène. Comme les portes Caspiennes se trouvaient au pied de la tour du Kenténarion, leur position ne peut faire de doute; elles étaient situées dans l'axe de la porte des Skyla et conduisaient de la Sphéndonè de l'Hippodrome aux Skyla.

On peut identifier sans hésitation les portes Caspiennes, ou plus exactement l'une d'elles, avec la porte de la Sphéndonè des chroniqueurs de la sédition Nika et avec la porte de l'Hippodrome des chroniqueurs de la révolte de Constantin



Doukas. Nous verrons plus loin que les portes Caspiennes étaient au nombre de deux: la première donnait accès de l'Hippodrome dans la première enceinte du Grand Palais, ou cour de Daphnè, la seconde donnait accès de la première enceinte du Grand Palais, de la cour de Daphnè donc, dans l'Hippodrome Couvert, qui précédait les Skyla. Cette seconde porte Caspienne se trouvait au bas de la tour du Kenténarion. Celle-ci faisait partie des remparts que Nicéphore II Phokas avait élevés autour du Grand Palais et flanquait l'Hippodrome Couvert, en avant des Skyla.

### Les fortifications du Grand Palais

C'est à tort que G. Schlumberger<sup>69</sup> prétend qu'avant le règne de Nicéphore II Phokas le Grand Palais était tout à fait sans défense. Sans être alors une véritable 65 forteresse, le Grand Palais était cependant solidement défendu et capable de résister non seulement à un coup de main, mais encore à une attaque en règle. C'est ce que constate Liutprand<sup>70</sup>, en termes formels, lors de sa première ambassade à la cour de Constantin VII Porphyrogénète, en 949. La constatation de Liutprand est antérieure d'une vingtaine d'années à l'érection des remparts nicéphoriens<sup>71</sup>. Il est, au surplus, peu probable que Liutprand, lors de sa seconde ambassade (4 juin 963—2 octobre 968), tenu pour suspect et étroitement surveillé, ait eu connaissance des travaux entrepris par Nicéphore II Phokas, travaux qui ne furent d'ailleurs terminés qu'à la fin de 969. Dans sa *Legatio*, l'évêque de Crémone ne fait, d'ailleurs, aucune allusion aux nouvelles fortifications du Grand Palais.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'avant les travaux de Nicéphore II Phokas, le Grand Palais était fortifié, car, en dépit de maintes tentatives, il ne semble pas avoir été emporté de haute lutte. Ses hautes murailles, ses portes solides, et surtout sa forte garnison, le mettaient à l'abri. Sous Léon I (457—474), à la suite de l'assassinat d'Aspar, les Goths s'étaient rués à l'assaut de la demeure impériale, mais ils avaient été repoussés<sup>72</sup>. Sous Zénon (474—491), Marcien, fils d'Anthémios et gendre de Léon I, avait bien réussi à pénétrer par surprise au Grand Palais, mais il n'avait pu s'y maintenir. Les chroniqueurs<sup>73</sup>, qui mentionnent cet événement, qualifient le Grand Palais de *φρουρά*, forteresse, ce qui est significatif.

Du côté de la ville et du côté de l'Hippodrome, le Grand Palais n'était accessible que par de rares issues, fermées par de lourdes portes en fer ou par d'épaisses grilles. A la première alerte, ces portes étaient closes et gardées<sup>74</sup>. Pendant la terrible sédition Nika, Justinien I put tenir dans le Grand Palais, que le peuple n'osa pas forcer. A la fin du VII<sup>e</sup> siècle, Justinien II, qui avait des raisons de redouter une révolution, mit le Grand Palais en état de défense. Les travaux de fortifications furent confiés à Etienne le Perse. Les historiens<sup>75</sup> sont d'accord pour signaler à cette époque la construction d'un mur d'enceinte autour du Grand Palais, τὰ τοῦ Παλατίου περιτειχίσματα. L'attaque infructueuse de Constantin Doukas, pendant la minorité de Constantin VII Porphyrogénète, prouve au surplus que le Grand Palais n'était pas facile à forcer, même par surprise.

Le Livre des Cérémonies ne nous donne malheureusement aucun renseignement sur le système de protection du Grand Palais à l'ouest, du côté de l'Hippodrome et nous en sommes réduits aux hypothèses. Il est, d'ailleurs, évident que le flanc est de l'Hippodrome formait une barrière puissante sur une longue étendue. Deux portes seulement, on l'a vu, étaient percées à l'est de l'Hippodrome, en direction du Grand Palais et ces portes étaient solidement défendues. Le Palais du Kathisma, soudé au flanc est de l'Hippodrome sur toute une longueur correspondant à celle de la Spina, formait encore une sorte de rempart avancé au Grand Palais. Plus au nord, entre les Nouméra et le palais du Kathisma, le Grand Palais (région du 66 Tribunal et du Tricline des XIX Lits) était certainement, dès la haute époque, protégé par un mur d'enceinte, parallèle au flanc est de l'Hippodrome et séparé de lui par un certain espace, bordé de portiques, comme nous le verrons plus bas.

Plus au sud, de l'extrémité méridionale du palais du Kathisma à l'extrémité de la Sphéndonè, existait-il primitivement une muraille parallèle au flanc est de l'Hippodrome, muraille servant de limite au Grand Palais? Il est difficile de l'affirmer. De l'extrémité de la Sphéndonè à la mer, la présence d'un mur de clôture, admise par Labarte<sup>76</sup>, est fort probable.

Le quartier d'Hormisdas, où se trouvait l'antique palais d'Hormisdas et où s'éleva plus tard l'église des SS-Serge-et-Bacchus, était-il compris dans l'enceinte du Grand Palais? C'est une question délicate qu'il serait trop long de traiter ici. Constatons seulement que le Grand Palais ne fut jamais attaqué par Hormisdas, ce qui semble prouver qu'il était solidement protégé de ce côté. Comme le Palais impérial était plus spécialement exposé à une attaque par l'Hippodrome, il est à supposer que Justinien II prit toutes les mesures nécessaires pour le mettre à l'abri.

Pour défendre leur Grand Palais, les empereurs comptaient du reste moins sur ses murs que sur sa nombreuse et fidèle garnison. Cette garnison était répartie en divers quartiers. Au nord, dans les parages de la Chalcè, stationnaient les Scholaires, les Excubiteurs et les Candidats. A l'ouest, dans la cour de Daphnè, du côté de l'Hippodrome, des détachements du *tagma* des Vigiles, ἡ βίγλη, ὁ ἀριθμός, avaient leurs cantonnements. Le corps des Nouméra occupait l'édifice de ce nom et les portiques qui en dépendaient. Il est probable que les matelots de la flotille impériale veillaient sur le Grand Palais, au sud, dans les parages d'Hormisdas. Les abords du Grand Palais du côté de l'Hippodrome étaient donc à la fois protégés et gardés d'une façon suffisante, avant le règne de Nicéphore II Phokas.

A l'avènement de Nicéphore II Phokas, en 963, le mur d'enceinte, bâti par Justinien II, devait être déjà fort délabré. C'était, au surplus, très vraisemblablement, un simple mur plutôt qu'un véritable rempart. Menacé d'un soulèvement populaire, le nouvel empereur songea à entourer sa demeure de puissantes fortifications, et à la transformer, comme le disent les chroniqueurs, en une imprenable acropole. Voici en quels termes Léon Diacon<sup>77</sup> parle des remparts bâtis par Nicéphore II Phokas: περίβολον ἐκ θατέρου μέρους τοῦ πρὸς θάλασσαν ἐπικλινοῦς τῶν ἀνακτόρων τοιχίζειν ἀρξάμενος, κατὰ θάτερον πρὸς θάλασσαν συνεπέρωσε, καὶ τεῖχος τὸ νῦν



67 *δρώμενον ὑψηλόν τε καὶ ὄχυρόν ἐδομήσατο καὶ τὴν βασιλείαν ἐστίαν, ὡς ὑπετόπαζεν, ἠσφαλέσατο.* «Ayant entrepris de construire un mur d'enceinte du côté du (Grand Palais) où le sol s'incline en pente vers la mer, il le relia de l'autre côté à la mer. Le mur, qu'on admire aujourd'hui, élevé et solide, est son oeuvre et, comme il l'espérait, il réussit à mettre la demeure impériale à l'abri. » C'est évidemment à l'ouest que Nicéphore II Phokas commença la construction; la déclivité du terrain est, en effet, très accentuée de ce côté; c'est d'ailleurs à l'ouest que le Grand Palais était le plus vulnérable.

Tous les chroniqueurs<sup>78</sup> font allusion aux remparts nicéphoriens en termes qui ne prêtent à aucune équivoque; il ne s'agit que de remparts. Attribuer à Nicéphore II Phokas, comme Labarte et G. Schlumberger, la construction d'un formidable donjon dans l'enceinte palatiale, est une opinion de pure fantaisie<sup>79</sup>.

Tous les chroniqueurs mentionnent également le profond mécontentement des Byzantins, en voyant le Palais impérial transformé en une acropole, véritable repaire d'un tyran décidé à opprimer son malheureux peuple. Zonaras exprime ce sentiment en termes très nets: *τῷ νῦν ὀρωμένῳ τείχει τὰ βασίλεια ἐστεφάνωσεν, ἀκρόπολιν δ'οἱ πολῖται τοῦτο καὶ τυραννεῖον καθ' ἑαυτῶν γενόμενον ἔκρινον.* « II (Nicéphore II Phokas) entoura le Palais du mur que l'on voit encore; les citoyens jugeaient que cela constituait une acropole, un repaire de tyran, menaçant pour eux. »<sup>80</sup> Cedrène donne la même note, en termes un peu différents: *ἠνίασε τοὺς ἀνθρώπους ἢ τοῦ τείχους κτίσις τῶν παλατίων· πολλὰ γὰρ ἔργα κύκλῳ ὄντα τοῦ παλατίου εἰς κάλλος καὶ μέγεθος ἐξεργασμένα, καταστεψάμενος ἀκρόπολιν καὶ τυραννεῖον κατὰ τῶν ἀθλίων πολιτῶν ἀπειργάσατο.* « La construction des murs du Palais indigna les gens; il détruisit, en effet, nombre d'édifices situés autour du Palais et qui contribuaient à sa beauté et à sa grandeur, pour se créer une acropole, un nid de tyran, menace contre les infortunés citoyens. »<sup>81</sup>

Une acropole, c'est la région haute d'une ville, séparée de la région basse par une ligne de remparts. Dans les textes précités, c'est le mur qui détermine l'acropole en séparant le Grand Palais du reste de la ville. Il n'est question que d'un mur d'enceinte; il n'est fait aucune allusion à ce formidable donjon, dont parlent Labarte et Schlumberger. Ni Léon Diacre, ni Glykas, ni Ephrem ne font mention de ce prétendu donjon et les textes de Zonaras et de Cedrène ne disent rien de ce que Labarte et Schlumberger veulent leur faire dire. Millingen<sup>82</sup> l'a, du reste, reconnu avec raison: « Nicéphore, écrit-il, entoura la demeure impériale d'un solide rempart, allant, en décrivant un grand arc de cercle, des environs d'Ahour-Kapussi, à l'est, jusqu'à Çatladıkapi, à l'ouest, rempart qui séparait le Grand Palais du reste de la ville. Labarte et Schlumberger prétendent que Nicéphore entoura le palais du Boukoléon d'une enceinte spéciale et en fit une citadelle à l'intérieur des fortifications du Grand Palais, mais ni Léon Diacre, ni Cedrène, ni Zonaras, sur l'autorité desquels ils s'appuient, ne disent rien de tel. »

68 A l'exception des remparts, Nicéphore II Phokas ne fit aucune construction spéciale au Grand Palais, dont la distribution intérieure resta ce qu'elle était

auparavant. Sur la fin de sa vie, Nicéphore II Phokas, pour des raisons de piété plutôt que de prudence, abandonnait parfois les luxueux appartements voisins du Salon d'Or, pour se réfugier dans une modeste chambre, attenante à la chapelle palatine de la Théotokos du Phare. C'est dans cette chambre qu'il fut assassiné. En souvenir de ce tragique événement, la chambre en question fut désignée sous le nom de Chambre de l'empereur Nicéphore Phokas, *ὁ κοιτῶν τοῦ βασιλέως Νικηφόρου τοῦ Φωκᾶ*<sup>83</sup>, nom qu'elle conservait encore au début du XIII<sup>e</sup> siècle, au dire de Mézaritès, *ὁ βασιλικὸς κοιτῶν ὁ τοῦ Φωκᾶ*<sup>84</sup>.

Cedrène nous apprend que, pour établir la ligne des remparts, Nicéphore fut obligé de sacrifier divers édifices qui se trouvaient en bordure du Grand Palais, ce qui laisse supposer qu'il chercha plutôt à restreindre qu'à élargir l'enceinte palatiale. St-Serge et le palais-monastère d'Hormisdas restèrent très certainement en dehors des remparts nicéphoriens. Ces remparts devaient partir d'un point des murs maritimes, situé à l'est de St-Serge, dans le voisinage de Çatladıkapi, comme le suppose Millingen, pour remonter en direction du nord par des pentes assez raides jusqu'au plateau sur lequel se dressait le Grand Palais; le rempart passait en avant des Skyla; la haute tour du Kenténarion, qui flanquait l'Hippodrome Couvert, à hauteur des Skyla, faisait très probablement partie des remparts nicéphoriens. Des Skyla, les remparts continuaient en direction du nord, en coupant la cour de Daphnè; ils s'infléchissaient ensuite pour enclore le Tricline des 19 Lits, puis reprenaient la direction du nord jusqu'aux Noumera, parallèlement au flanc est de l'Hippodrome, jusqu'à la Chalcè, le long de la voie publique.

A partir de la Chalcè, les remparts couraient en direction de l'est, jusqu'aux murs maritimes qu'ils rejoignaient probablement dans les parages d'Ahour-Kapoussi, comme le pense Millingen, entourant ainsi l'Eglise Nouvelle, le Tzykanistèrion et les édifices bâtis par Basile I. Le saillant de la Magnaure fut-il exclu de l'enceinte nicéphorienne? Nous l'ignorons. Il ne serait pas, d'ailleurs, impossible d'admettre que la Chalcè, ainsi que les anciens quartiers militaires des Scho-laïres, des Excubiteurs et des Candidats soient restés en dehors des nouveaux remparts; les troupes mercenaires, qui occupaient ces quartiers n'étaient pas toujours très sûres et les empereurs pouvaient craindre de laisser leur demeure impériale à la discrétion de soldats indociles et turbulents<sup>85</sup>.

La construction des remparts nicéphoriens modifia considérablement l'aspect extérieur du Grand Palais, transformé ainsi en une puissante citadelle ou nécropole. Ces remparts étaient encore debout au XII<sup>e</sup> siècle, au témoignage de Cedrène<sup>86</sup> et de Zonaras<sup>87</sup>, et tout porte à croire qu'ils restèrent debout jusqu'à la disparition du Grand Palais. Etienne de Novgorod<sup>88</sup>, qui visita Byzance vers 1350, déclare que les murs du Palais de Constantin étaient très élevés, plus hauts que les murailles mêmes de la ville. Mais déjà, à cette époque, ces murs étaient dans un état lamentable de délabrement, au témoignage de Nicéphore Grégoras<sup>89</sup> et incapables de résister à une attaque. Le Grand Palais était alors inhabité et ne servait plus que de prison, à l'occasion. Quoi qu'il en soit, pendant



plusieurs siècles, les remparts bâtis par Nicéphore II Phokas assurèrent au Grand Palais une incontestable sécurité.

De la mort de Nicéphore II Phokas (969) à la prise de Constantinople par les Croisés (1204), en dépit des émeutes et des révolutions, le Grand Palais ne fut emporté de vive force que trois fois par le peuple: en 1042, contre Michel V le Calfat, en 1185, contre Andronic I Comnène et en 1201, contre Alexis III Ange. Dans ces trois circonstances, la principale attaque eut lieu par l'Hippodrome. En 1185 et 1201, le Grand Palais fut à peine défendu, mais en 1042, la résistance fut sérieuse et l'assaut coûta 3000 hommes au peuple, d'après le témoignage de Cédrene<sup>90</sup>. Ce chiffre est significatif.

Nicéphore II Phokas était un soldat; son rempart fut certainement établi d'après toutes les règles de l'art militaire. Ce rempart était muni de créneaux, *ἐπάλξεις*<sup>91</sup>, et flanqué de distance en distance de tours *πύργος*<sup>92</sup>, *πυργόβασις*<sup>93</sup>, *ἄκρα*<sup>94</sup>, reliées entre elles par des chemins de ronde, *διάδρομοι*<sup>95</sup>, *περίπατοι*<sup>96</sup>. De loin en loin, des portes, garnies de herses<sup>97</sup>, étaient percées dans les murs.

Comme c'était à l'ouest, du côté de l'Hippodrome, que le Grand Palais se trouvait le plus exposé, on multiplia de ce côté les travaux de défense. Le Grand Palais eut dès lors une double enceinte:

1. L'enceinte primitive, première enceinte ou enceinte extérieure, constituée comme nous l'avons indiqué;
2. L'enceinte nicéphorienne, deuxième enceinte ou enceinte intérieure, dont nous avons indiqué le tracé probable.

Lorsque, de l'Hippodrome, on avait pénétré par la porte Karéa, ou par la porte de la Sphéndoné (porte de l'Hippodrome, porte Caspienne) dans la première enceinte (cour de Daphnè), on se heurtait à la puissante ligne des murs nicéphoriens, dont il fallait franchir les lourdes portes de fer pour arriver à la porte des Skyla, s'ouvrant sur l'intérieur du Grand Palais.

A partir du règne de Nicéphore II Phokas, les abords du Grand Palais, du côté de l'Hippodrome, furent donc sensiblement modifiés et les communications entre l'Hippodrome et le Grand Palais devinrent de plus en plus compliquées. L'irruption du peuple dans la première enceinte palatiale, ou cour de Daphnè, constituait, sans doute, une menace, mais ne livrait pas l'entrée du Grand Palais, qui pouvait continuer à se défendre. C'est ce qui explique comment Andronic I Comnène, assiégé par le peuple, resta sur la tour du Kenténarion et ne se retira qu'au moment où les assaillants, ayant forcé la porte Karéa, eurent pénétré dans l'enceinte extérieure<sup>98</sup>. L'empereur savait, en effet, qu'il avait le temps nécessaire pour faire ses préparatifs de départ et pour s'embarquer au Boukoléon, avant la prise définitive du Grand Palais.

Les itinéraires du Livre des Cérémonies ne correspondent plus, entre l'Hippodrome et le Grand Palais, à la disposition des lieux. En 838, l'empereur Théophile se rend de l'Hippodrome aux Skyla, en passant sous le Kathisma, par la porte Karéa<sup>99</sup>; en 1201, le César Jean Comnène se rend lui aussi de l'Hippodrome aux

Skyla par la porte Karéa<sup>100</sup>; le trajet est le même, mais le rempart nicéphorien barre l'accès des Skyla et le César fut obligé de forcer la porte de ce rempart.

#### Les Portes Caspiennes: leur nombre

La position de la tour du Kenténarion et celle des portes dites Caspiennes établie, il reste à démontrer que ces portes étaient au nombre de deux. Reprenons le récit de Nicolas Mézaritès.

Les partisans du César Jean Comnène, auxquels se sont joints des émeutiers de profession, attaquent le Grand Palais par l'Hippodrome. Les partisans du César forcent la porte Karéa, par laquelle ils pénètrent dans le palais du Kathisma, du haut duquel ils accablent de projectiles de toute sorte la garde macédonienne stationnée en bas, autrement dit, dans la première enceinte ou cour de Daphnè. Cette garde, d'ailleurs, peu nombreuse et composée de soldats âgés, est ensuite attaquée à l'arme blanche par en bas, *ἐκ τῶν κάτωθεν*, autrement dit, dans la cour de Daphnè et dispersée. Le passage est libre. Les Césariens s'efforcent alors d'enfoncer une porte solide et puissante; cette porte, attaquée, à la fois d'en haut, autrement dit, du haut du Palais du Kathisma, avec des machines de jet, *ἐκ τῶν ἄνωθεν συγγῶν προσβολῶν*, et de l'extérieur, autrement dit, de la cour de Daphnè, à coups de bélier, *ἐκ τῶν ἔξωθεν προσαραγμῶν*, finit par céder, livrant l'entrée de la demeure impériale, autrement dit, de l'enceinte intérieure du Grand Palais. Cette porte est évidemment une porte du rempart nicéphorien, porte située dans l'axe des Skyla; c'est, en effet, par les Skyla que le César pénétra au Grand Palais. Dans ces conditions, la porte précitée doit être identifiée avec l'une des portes Caspiennes, dont il est question plus loin.

Ainsi, les Césariens, pour se rendre de l'Hippodrome au Grand Palais, doivent forcer d'abord deux portes:

1. La porte Karéa, qui leur livre l'entrée du Palais du Kathisma et de la cour de Daphnè, ou première enceinte palatiale;
2. La porte du rempart nicéphorien, ou deuxième porte Caspienne, qui leur livre l'entrée de la deuxième enceinte palatiale, ou Hippodrome Couvert.

Dans un autre passage, Nicolas Mézaritès<sup>101</sup> confirme nettement l'existence des deux portes précitées. Il montre les Impériaux reprenant le Grand Palais occupé par les Césariens, en suivant exactement l'itinéraire que ces derniers avaient suivi. Les Impériaux passent donc par la porte Karéa, que personne ne gardait; ils traversent la cour de Daphnè sans obstacle et franchissent la deuxième porte. Cette deuxième porte, dont Mézaritès signale avec raison l'importance capitale, est, sans aucun doute possible, la porte du rempart nicéphorien, celle que les Césariens avaient eut tant de peine à enfoncer et qui a été identifiée avec la seconde des portes caspiennes. Cette porte franchie, les Impériaux traversent l'Hippodrome Couvert et pénètrent sans difficulté dans l'intérieur du Grand Palais, dont les portes étaient ouvertes: porte des Skyla, porte du tricline de Ju-



stinien. Pour se rendre de l'Hippodrome à la porte des Skyla, les Impériaux ont dû, comme les Césariens, franchir deux portes:

1. La porte Karéa;
2. La porte du rempart nicéphorien ou deuxième porte Caspienne.

Pendant que les Césariens attaquaient le Grand Palais, Mésarités, prêtre de la Théotokos du Phare, était accouru et avait rejoint ses amis qui, du haut de la Sphéndonè, assistaient aux événements. Voyant le Grand Palais forcé et la populace se ruer, à la suite des Césariens, à l'intérieur, Mésarités, inquiet du danger que pouvait courir son église, voulut aller la protéger. Il estimait que son devoir l'appelaient au Grand Palais, mais ses amis le retinrent, en lui objectant la témérité et la folie d'une telle entreprise: « Que vas-tu faire, lorsque tu seras descendu de ces gradins? (ceux de la Sphéndonè). Quelle que soit la route que tu suives, tu y trouveras des meurtriers appostés. Quelle que soit celle des portes de Fer par laquelle tu décideras de passer, tu y rencontreras des assassins vigilants. »<sup>102</sup>

Ainsi, pour se rendre de la Sphéndonè de l'Hippodrome au Grand Palais, Mésarités a le choix entre deux routes et entre deux portes. Sans écouter les sages conseils de ses amis, Mésarités s'élance et franchit les portes brisées et renversées, situées au pied de la tour du Kenténarion, en se mêlant à la foule des émeutiers. Ces portes franchies, il se demande, non sans appréhension, s'il ne va pas être arrêté par la porte de bronze des Skyla, située au-delà des portes dites Caspiennes, par lesquelles il vient de passer. Mais la porte des Skyla était ouverte; en un clin d'oeil, elle avait été enfoncée par les rebelles au moyen d'une poutre ramassée dans l'Hippodrome Couvert. Mésarités passe par la porte des Skyla et pénètre dans le tricline de Justinien, où il aperçoit de dos le César Jean Comnène<sup>103</sup>. Heisenberg<sup>104</sup> remarque, avec raison, que Mésarités n'a pas passé par la porte Karéa, mais par une autre porte, située au bas d'une tour dite tour du Kenténarion, porte voisine des Skyla.

Les deux routes et les deux portes auxquelles font allusion les amis de Mésarités sont, donc:

72 1<sup>ère</sup> Route et 1<sup>ère</sup> Porte: le couloir percé dans le flanc est de l'Hippodrome, à hauteur de la borne du Bleu, couloir aboutissant au passage menant à la porte Karéa<sup>105</sup>;

2<sup>ème</sup> Route et 2<sup>ème</sup> Porte: le couloir percé dans le flanc est de l'Hippodrome, à hauteur de la borne du Vert, couloir aboutissant à la première des portes Caspiennes. Mésarités, qui se trouve sur les gradins de la Sphéndonè, choisit naturellement la route la plus rapprochée.

Le César Jean Comnène, pour se rendre de l'Hippodrome à la porte des Skyla, a dû franchir deux portes: La porte Karéa et une autre porte, s'ouvrant sur un local appelé Hippodrome, local précédant les Skyla. Pour se rendre de l'Hippodrome à la porte des Skyla, Mésarités doit donc également franchir deux portes.

Il est, en effet, impossible d'admettre que la porte des Skyla fût plus facilement accessible par la Sphéndonè que par la région plus au nord de l'Hippodrome. Il y a lieu de remarquer que Mésarités signale son passage à travers des portes brisées et renversées, avant d'atteindre la porte des Skyla, laissant ainsi entendre qu'il franchit deux portes. L'emploi du pluriel, qui, d'une façon générale, n'a rien de concluant, présente cependant ici une certaine valeur. Dans son récit, Mésarités se sert presque toujours du singulier pour désigner une porte déterminée<sup>106</sup>; l'emploi du pluriel, lorsqu'il parle des portes Caspiennes, semble donc avoir une signification. Enfin le nom même de portes Caspiennes évoque l'idée d'un défilé, d'un système de deux portes en enfilade. Le récit de Mésarités semble, au surplus révéler l'existence de deux portes Caspiennes.

Les partisans de Jean Comnène, on l'a vu, après avoir enfoncé la porte Karéa, ont enfoncé une seconde porte, avant d'atteindre la porte des Skyla par l'Hippodrome Couvert. Mésarités, pour gagner la porte des Skyla, a dû nécessairement passer par cette seconde porte. Comme il déclare qu'il a passé par les portes Caspiennes, cette seconde porte est évidemment l'une des portes Caspiennes. D'autre part, venant de l'Hippodrome, Mésarités n'a pu atteindre cette seconde porte, percée dans le rempart nicéphorien, sans pénétrer d'abord dans la première enceinte palatiale ou cour de Daphnè; pour cela, il a dû forcément passer par une première porte, conduisant de l'Hippodrome à la cour de Daphnè; cette première porte ne peut être que la première des portes Caspiennes, située dans l'axe de la seconde et lui faisant vis-à-vis.

Mésarités n'a pas pris soin de mentionner isolément la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> porte Caspiennes, parce que ces deux portes étaient associées et désignées en bloc sous un même nom. La rupture de la première des portes Caspiennes n'est pas non plus très nettement indiquée; elle eut lieu, sans doute, en même temps que la rupture de la seconde. Mésarités ne semble pas avoir assisté au début des événements qu'il relate; il n'a dû arriver sur la Sphéndonè qu'au moment où les partisans du César cherchaient à enfoncer la seconde des portes Caspiennes. Pendant que les Césariens se livraient à cette opération, il est probable que les émeutiers, restés dans l'Hippodrome, enfonçaient de leur côté la première des portes Caspiennes, pour aller prêter main forte aux assaillants. Du haut de la Sphéndonè, Mésarités a certainement assisté à cette double effraction simultanée. Ses amis lui disent, en effet; « Ne vois-tu pas cette foule téméraire? Ne vois-tu pas comment elle s'efforce d'ouvrir ces portes toutes bardées de fer, comment elle essaie de les ébranler avec les poutres les plus énormes, comment elle tente d'arracher, de déraciner leurs montants et de les jeter à bas? »<sup>107</sup> Cette phrase donne très nettement l'impression qu'il ne s'agit pas d'une seule porte, mais de deux.

La tour du Kenténarion, au pied de laquelle se trouvaient les portes Caspiennes, défendait l'approche des dites portes. La première porte Caspienne n'est autre que l'ancienne porte de la Sphéndonè, appelée encore porte de l'Hippodrome. Le récit de Mésarités nous fait ainsi connaître les deux itinéraires conduisant de l'Hippodrome aux Skyla: 1<sup>er</sup> Itinéraire: Porte de Karéa, rez-de-chaussée du



palais du Kathisma, cour de Daphnè, seconde porte Caspienne, Hippodrome Couvert, Skyla. 2<sup>e</sup> Itinéraire: Première porte Caspienne, cour de Daphnè (région sud), seconde porte Caspienne, Hippodrome Couvert, Skyla. Que l'on se rendit au Grand Palais par le nord ou par le sud de l'Hippodrome, il fallait toujours franchir deux portes puissantes, avant d'arriver à la porte de bronze des Skyla, entrée de la résidence impériale.

#### La Porte de Fer, ἡ σιδηρᾶ πόρτα

Georges le Moine<sup>108</sup> rapporte l'anecdote suivante: Michel III était occupé à examiner un cheval de race, mais l'animal se cabra de telle façon que personne ne parvint à le maîtriser. Un dignitaire affirma alors à l'Empereur qu'il avait à son service un écuyer, nommé Basile, qui saurait bien dompter le cheval récalcitrant. Michel III dépêcha immédiatement l'un de ses gens à la Porte de Fer, pour y chercher ledit Basile, dont l'intervention fut couronnée de succès. Michel III enchanté confia le jeune écuyer à l'hétériarque André, qui l'enrôla dans l'hétairie.

La scène n'est pas située, mais tout porte à croire qu'elle se passa dans l'Hippodrome Couvert ou dans la cour de Daphnè, comme semblerait l'indiquer la présence de l'hétériarque. L'hétairie avait, en effet, ses cantonnements dans les parages de l'Hippodrome. Basile avait dû accompagner son maître et l'attendre devant une porte conduisant au Grand Palais. La Porte de Fer, dont parle Georges le Moine, est très vraisemblablement la porte Karéa ou la porte de la Sphéndoné.

Les portiques adjacents de l'Hippodrome, αἱ συμπαρακείμεναι τῷ Ἰππικῷ στοᾶι<sup>109</sup>

74 Pour gagner de l'Hippodrome la porte Karéa, on pouvait suivre, on l'a vu, le couloir percé dans le flanc est de l'Hippodrome, à hauteur de la borne du Bleu. Ce couloir assez étroit, que Théophane qualifie de *μονόπατος τοῦ καθίσματος*<sup>110</sup>, ne pouvait être la voie que suivaient les empereurs lorsqu'ils rentraient en grande pompe dans le Grand Palais par l'Hippodrome et la porte Karéa, ou lorsqu'ils sortaient du Grand Palais par la porte Karéa et l'Hippodrome.

Mésaritès<sup>111</sup> révèle la voie normale qui menait de l'Hippodrome à la porte Karéa, lorsqu'il montre le César Jean Comnène obliquant de l'Hippodrome vers les portiques ténébreux qui le bordaient, pour atteindre la porte Karéa: *εἶχε μὲν τοῦτον ἀπὸ τοῦ Ἰππικοῦ ἐπὶ τὰς συμπαρακείμενας τούτῳ σκοτεινῶδεις στοᾶς παρεκνεύσαντα ἢ ἐπὶ τὸ μέγα παλάτιον ἀπάγουσα πρόδοος θυροκρουστοῦσα τὴν πόλιν, ἢ Καρέα κατονομάζεται.*

Le César est entré dans l'Hippodrome par les portes nord; il ne s'avance pas à travers l'arène, mais il prend la direction de l'est pour gagner une voie bordée de portiques, longeant extérieurement le flanc est de l'Hippodrome, en direction du sud, jusqu'à la porte Karéa, porte donnant accès au palais du Kathisma et percée dans la façade nord dudit palais.

Le mot *πρόδοος* indique que la voie, qui longeait le flanc est de l'Hippodrome jusqu'à la porte Karéa, constituait la première partie de la route menant au Grand Palais; la seconde partie de la route est évidemment celle qui menait de la porte Karéa à la porte des Skyla. Le mot indique également qu'il s'agissait d'une voie nettement limitée et tracée. La qualification de *ténébreux*, donnée aux portiques adjacents de l'Hippodrome, est parfaitement justifiée. Ces portiques se trouvaient, en effet, compris entre le flanc est de l'Hippodrome et le mur d'enceinte ouest du Grand Palais (région du Tribunal et du Tricline des 19 Lits). Serrés entre deux hautes murailles, la lumière devait leur parvenir difficilement.

Pour gagner la voie bordée de portiques, on devait longer intérieurement la façade nord de l'Hippodrome et suivre un passage ménagé entre cette façade et l'extrémité nord de la ligne des gradins<sup>112</sup>, passage reliant l'Hippodrome aux Noumera. C'est des Noumera que partait la voie bordée de portiques, en direction du sud, jusqu'à la porte Karéa; la voie s'arrêtait là, barrée par la façade nord du Palais du Kathisma, palais soudé en partie au flanc est de l'Hippodrome.

La voie, signalée par Mésaritès, existait bien avant le XIII<sup>e</sup> siècle. Dès la plus haute époque, les textes font, en effet, allusion aux portiques qui bordaient l'Hippodrome, entre les Noumera et le palais du Kathisma.

La Chronique Pascale<sup>113</sup> nous apprend qu'en 406, sous Arcadius, les portes de l'Hippodrome brûlèrent ainsi que la Prandiara et les portiques adjacents. L'incendie semble avoir été localisé à la région nord de l'Hippodrome et ne s'être pas propagé du côté de la ville. Les portiques, dont il est question, sont donc très probablement ceux qui bordaient le flanc est de l'Hippodrome, depuis la Prandiara (Chalcè de l'Hippodrome, Noumera) jusqu'au palais du Kathisma, ainsi que ceux qui bordaient la voie publique devant les portes de l'Hippodrome et devant les Noumera. 75

L'incendie de 406 a beaucoup d'analogie avec celui de 498, sous le règne d'Anastase I. Au cours de ce second incendie, la Chalcè de l'Hippodrome (Prandiara, Noumera) fut brûlée et le feu se communiqua au portique qui flamba jusqu'au Kathisma impérial. Le portique public fut lui aussi dévoré par les flammes jusqu'à l'Hexahippion (Dihippion) et même jusqu'au Forum de Constantin<sup>114</sup>. Malalas oppose nettement le portique, qui de la Chalcè de l'Hippodrome courait en direction du Kathisma, au portique public bordant la voie publique de la Chalcè de l'Hippodrome au forum de Constantin. Le premier portique, qui longeait évidemment le flanc est de l'Hippodrome, ne semble donc pas avoir été accessible à tout le monde; il devait être réservé spécialement à l'empereur et à ceux que leurs obligations appelaient au Grand Palais.

A partir d'une certaine époque, l'édifice appelé jadis Prandiara, ou Chalcè de l'Hippodrome, fut transformé en prison politique et affecté plus tard comme cantonnement à un corps de troupes palatines, les *Nombres*, *οἱ Νομῆγοι*, dont il prit le nom. Il résulte de divers passages du Livre des Cérémonies que le corps des Nombres, comme les corps des Scholaires, des Excubiteurs et des Vigiles,



participait à la défense du Grand Palais. La position des Noumera indique assez clairement sur quelle région du Grand Palais le corps des Nombres était chargé de veiller. Généralement, les soldats, préposés à la surveillance d'un édifice, montaient la garde dans les portiques adjacents.

Du Cange<sup>115</sup> fait des Noumera de longs portiques dans lesquels stationnaient des soldats spéciaux pour protéger les abords de la résidence impériale. Sans être rigoureusement exacte, cette conception contient une part de vérité et l'on peut considérer la longue ligne de portiques longeant le flanc est de l'Hippodrome depuis les Noumera jusqu'au palais du Kathisma comme une dépendance des Noumera. Les soldats, cantonnés dans les Noumera, pouvaient circuler dans ces portiques qui bordaient extérieurement le mur d'enceinte du Grand Palais (région du Tribunal et du Tricline des 19 Lits) et défendre ainsi efficacement les abords de la demeure impériale du côté de l'Hippodrome sur une certaine étendue. Le quartier des Noumera formait ainsi la liaison entre le quartier des Scholaires au nord et celui des Vigiles (cour de Daphné) au sud.

Byzance, on le sait, était la ville des portiques; les rues, les places, les édifices, les cours mêmes étaient bordés de portiques. Le Grand Palais ne faisait pas exception à la règle. A l'intérieur, le Livre des Cérémonies signale la présence d'innombrables portiques et, à l'extérieur, l'existence d'une immense ligne de portiques longeant les murs d'enceinte est attestée par les chroniqueurs.

Nous voyons Alexis I Comnène<sup>116</sup> assigner comme prison à des hérétiques des portiques se trouvant entourant le Grand Palais. De même, Alexis I Comnène, après le supplice du chef des Bogomiles, fit enfermer les partisans de cet hérésiarque dans le portique et les périodromes du Grand Palais<sup>117</sup>. Le supplice ayant eu lieu dans l'Hippodrome, il est logique de supposer que les portiques et les périodromes en question se trouvaient dans les environs.

### Les portes de l'Hippodrome

Les portes est de l'Hippodrome, en direction du Grand Palais, étaient, on vient de le voir, de véritables portes massives et bardées de fer. D'après Labarte<sup>118</sup>, toutes les baies, qui donnaient entrée dans l'Hippodrome, étaient munies de portes solides et les édifices, dans lesquels ces baies étaient ouvertes, étaient fortifiés. Cette assertion, exacte pour les portes, ne semble pas fondée pour les portes nord et ouest, mettant en communication la ville avec l'arène.

L'Hippodrome était un endroit public<sup>119</sup> et il ne pouvait appartenir aux empereurs d'en interdire l'accès. Ajoutons que l'Hippodrome était également un lieu de passage, reliant la ville au Grand Palais, où certains tribunaux tenaient leurs séances<sup>120</sup>. Que l'accès au Grand Palais fut fermé par des portes que l'on n'ouvrait qu'à des heures déterminées, rien de plus naturel; les textes, d'ailleurs, le démontrent, mais que l'Hippodrome ait été fermé du côté de la ville, rien n'autorise à le supposer. Aucun texte ne fait allusion à la fermeture de l'Hippodrome, même dans les instants les plus critiques, alors que le Grand Palais était

sévèrement menacé par l'émeute. En toute circonstance et à toute heure du jour ou de la nuit, on voit le peuple pénétrer librement dans l'Hippodrome, soit pour manifester, soit même pour attaquer la demeure impériale. Aux époques troublées, les empereurs se hâtent de faire fermer toutes les issues du Grand Palais, jamais ils n'ordonnent la fermeture de l'Hippodrome.

A l'appui de son opinion, Labarte<sup>121</sup>, invoque un texte qui la contredit formellement. « A la mort de l'empereur Alexandre, écrit-il, Constantin Doukas voulant s'emparer du trône au préjudice du jeune Constantin Porphyrogénète, se porta vers l'Hippodrome afin d'y pénétrer pour attaquer le Palais; mais, arrivé à la porte de l'Hippodrome, il la trouva fermée; il abandonna cette attaque et se dirigea vers la porte de la Chalcè. » Zonaras, qui relate l'événement<sup>122</sup>, montre Doukas se présentant de nuit devant la porte de l'Hippodrome, τὴν τοῦ Ἰπποδρόμου πύλην, et essayant de forcer celle-ci. Repoussé par les gardes, il revint alors à travers l'arène de l'Hippodrome, pour aller renouveler son attaque du côté de la Chalcè, ἐκεῖθεν εἰς τὸ τῶν ἱππων ἀπεισιν ἀμιλλητήριον θέατρον, εἶτα εἰς τὴν λεγομένην ἤλθε Χαλκῆν. Doukas a donc pénétré dans l'Hippodrome, puisqu'après sa vaine attaque, il repasse par l'Hippodrome pour se diriger vers la Chalcè. La porte de l'Hippodrome, dont parle Zonaras, n'est donc pas une porte donnant accès de la ville dans l'Hippodrome, mais une porte donnant accès de l'Hippodrome dans le Grand Palais. Ainsi, en pleine nuit, un conspirateur et ses partisans ont pu pénétrer librement dans l'arène et en sortir sans encombre. Tous les historiens, qui mentionnent la tentative de Doukas, montrent ce personnage, après son attaque infructueuse contre la porte de l'Hippodrome, revenant à travers l'Hippodrome pour gagner la Chalcè; ἐν τῷ Ἰπποδρομίῳ ἐπεχώρησεν, écrit Léon Grammatikos, ἄρα ἐκεῖθεν εἰς τὸ Ἰπποδρόμιον παραγίνεται, précise Cédrene.

Combefis, annotateur de Léon Grammatikos, et Xylander, annotateur de Cédrene, se demandent avec raison comment Doukas, n'ayant pu forcer la porte de l'Hippodrome, traverse cependant ce même Hippodrome, en se retirant. Labarte ne se pose même pas cette question. La réponse était cependant aisée. Doukas est entré dans l'Hippodrome pour aller attaquer la porte dite de l'Hippodrome, porte sud-est de l'Hippodrome, conduisant à l'Hippodrome Couvert, situé devant les Skyla; son attaque manquée, il est revenu sur ses pas et il a traversé l'arène pour se rendre à la Chalcè. Si Doukas a pu entrer dans l'Hippodrome, c'est évidemment parce que l'accès en était libre, même la nuit et qu'aucune porte n'en interdisait l'entrée.

Du côté de la ville, les portes de l'Hippodrome étaient donc de simples issues, des passages ouverts à tout venant. Si l'Hippodrome avait eu des portes véritables, les empereurs n'auraient pas manqué de les faire fermer en temps d'émeute et de révolution; or, aux époques les plus troublées, on voit le peuple envahir l'Hippodrome sans rencontrer le moindre obstacle. Pendant le règne d'Anastase I (491—518), l'émeute grondait à chaque instant dans l'Hippodrome<sup>123</sup>; lorsque le danger était pressant, l'empereur se contentait de faire fermer les portes du



Grand Palais et ne songeait pas à interdire l'accès de l'Hippodrome<sup>124</sup>. Lors de l'élection de Justin I, en 518, le peuple se massa dans l'Hippodrome où des scènes violentes se produisirent<sup>125</sup>; pour les éviter, il aurait suffi de fermer les portes de l'Hippodrome; pourtant, cette précaution élémentaire ne fut pas prise. Sous Justinien I, la terrible sédition Nika, en 532, se déroula dans l'Hippodrome; si l'empereur, barricadé dans son Grand Palais, avait eu la possibilité de fermer l'arène, comment ne l'aurait-il pas fait? Sous Michel V (1041—1042)<sup>126</sup>, sous Andronic I Comnène<sup>127</sup> (1183—1185), le peuple se rua à l'assaut du Grand Palais par l'Hippodrome; il n'y eut pas de surprise. Les empereurs étaient parfaitement au courant de l'imminence du danger. Le Grand Palais avait été fermé et mis en état de défense, alors que l'Hippodrome, par où l'attaque devait se produire, resta ouvert. Comment expliquer pareille négligence autrement que par l'absence de tout système de clôture de l'Hippodrome? Le César Jean Comnène, comme jadis Constantin Doukas, entra de nuit dans l'Hippodrome. Pour pénétrer à Ste-Sophie, il a dû enfoncer les portes; pour pénétrer dans le Grand Palais, il devra successivement enfoncer plusieurs portes; pour pénétrer dans l'Hippodrome, il ne rencontre aucun obstacle<sup>128</sup>.

### Conclusion

La conclusion s'impose. Le Livre des Cérémonies, qui expose dans tous les détails les formalités préliminaires des courses, ne fait aucune allusion à l'ouverture des portes de l'Hippodrome. Parmi les nombreux employés de l'Hippodrome, aucun n'est préposé à cet important service<sup>129</sup>.

Pour garder les issues de l'Hippodrome, du côté de la ville, il aurait fallu, d'ailleurs, non seulement des portiers, mais des gardes; or, aucun poste de gardes n'a jamais été signalé dans l'Hippodrome même. Si des soldats veillaient sur les abords du Grand Palais, du côté de l'Hippodrome, aucun contingent militaire ne surveillait les issues de l'Hippodrome du côté de la ville. Les troupes qui, d'après Constantin VII Porphyrogénète<sup>130</sup>, stationnaient dans l'Hippodrome, pour la défense du Grand Palais, *εις τὸν Ἰππόδρομον πρὸς φύλαξιν τοῦ παλατίου*, se trouvaient non dans l'Hippodrome, mais dans l'Hippodrome Couvert, comme nous le montrerons ailleurs. A diverses reprises, on verra ces troupes intervenir pour défendre le Grand Palais attaqué par l'Hippodrome, jamais on ne les verra s'opposer à l'envahissement de l'Hippodrome du côté de la ville.

L'Hippodrome était un terrain neutre; le peuple voulait s'y sentir en sécurité, au moins relative. Si les empereurs se méfiaient, non sans raison, de leur peuple, à la fois turbulent et versatile, de son côté, le peuple n'avait pas toujours pleine confiance dans ses empereurs et il aurait hésité à se livrer à leur discrétion dans un amphithéâtre, dont les issues pouvaient être brusquement fermées sur un ordre<sup>131</sup>. Jamais le peuple, qui avait témoigné un si vif déplaisir de voir Nicéphore II Phokas entourer son Grand Palais d'un rempart, n'aurait toléré des travaux de défense dans l'Hippodrome même.

Si le palais du Kathisma s'était dressé sur la façade nord de l'Hippodrome, on pourrait concevoir l'utilité de fortifications spéciales de ce côté, mais le palais du Kathisma se dressait incontestablement à l'est<sup>132</sup>. Quant à la tour au quadrige, c'était une simple tour d'apparat, facilement accessible de l'arène et sur laquelle flottait le drapeau annonçant les courses; jamais cette tour ne fut occupée militairement pendant les guerres civiles. De nombreux faits démontrent, d'ailleurs, qu'en tout temps et en toute époque l'accès de l'Hippodrome était entièrement libre.

Marcien, révolté contre Zénon (474—491) put traverser l'Hippodrome sans être arrêté pour pénétrer par surprise dans le Grand Palais par le palais du Kathisma, comme on l'a vu<sup>133</sup>. Les assassins de Léon V l'Arménien (813—820), pour pénétrer dans le Grand Palais par la porte d'ivoire, ont dû nécessairement passer par l'Hippodrome qui, malgré l'heure matinale, n'était donc pas fermé<sup>134</sup>. En apprenant l'assassinat de son frère, Nicéphore II Phokas (969), Léon Phokas accourut sur la Sphendonè à l'aube<sup>135</sup>; il a donc pu pénétrer dans l'Hippodrome librement. En 1182, le peuple vint injurier l'impératrice régente Marie d'Antioche, veuve de Manuel I Comnène, et son amant, le protosébaste Alexis, du haut de la Sphendonè<sup>136</sup>. Si l'Hippodrome avait eu des portes, il aurait suffi de les fermer pour empêcher ces manifestations hostiles. Enfin, après l'assassinat d'Alexis Apokaukos, ministre de Jean V Paléologue, le 11 juin 1345, le peuple se porta en foule dans l'Hippodrome pour voir les prisonniers enfermés dans le Grand Palais<sup>137</sup>. L'accès de l'Hippodrome était donc libre. Il y a lieu aussi de ne pas oublier qu'aucun historien, qui nous a laissé des descriptions de l'Hippodrome, ne fait allusion à ses portes. Les *Patria*<sup>138</sup>, qui énumèrent les richesses de l'Hippodrome, ne disent rien de ses portes.

### Notes

- 1 Malalas p. 476: *ἐξ ἀμφοτέρων τῶν εισόδων*; Proc., Bell. Pers. p. 128 (p. 133 Haury): *ἐκατέρωθεν*.
- 2 La Chron. Pasc. déclare que personne n'échappa: *ὥστε μηδένα τῶν πολιτῶν ἢ ξένων τῶν εὐρεθέντων ἐν τῷ Ἰππικῷ περισωθῆναι*; cf. Théoph. p. 285 (p. 185 de B.).
- 3 Chron. Pasc. p. 625; Théoph. pp. 284—285 (pp. 184—185 de B.).
- 4 Proc., Bell. Pers. p. 125 (p. 129 Haury).
- 5 Chron. Pasc. p. 626; Théoph. p. 285 (p. 185 de B.). Il est question des spathaires, des cubiculaires et autres.
- 6 Chron. Pasc. p. 626.
- 7 Proc., Bell. Pers. p. 127 (pp. 131—132 Haury).
- 8 Proc., Bell. Pers. p. 126 (pp. 130—131 Haury).
- 9 Malalas p. 475: *Βελισαρίον μετὰ πλήθους Γοτθικοῦ*.
- 10 Chron. Pasc. p. 626; Malalas p. 476; Théoph. p. 285 (p. 185 de B.); Zonar. III, p. 155.
- 11 Proc., Bell. Pers. p. 127 (pp. 131—132 Haury).



- <sup>12</sup> Cer. II, I, p. 518. Règlement d'ouverture du Grand Palais: ἀνοίγουσιν τὴν ἐλεφαντίνην ... καὶ ἀνέχονται διὰ τοῦ κοχλίου. Nous parlerons plus loin de la porte d'ivoire et de sa position.
- <sup>13</sup> Proc., Bell. Pers. p. 127 (pp. 131—132 Haury). L'auteur constate que de tout temps il existait un poste de soldats à proximité du palais du Kathisma. Procope n'indique pas l'itinéraire suivi par Bélisaire, mais ce dernier n'a pu sortir du Grand Palais que par la voie qu'avait prise Mundus, quelques instants auparavant.
- <sup>14</sup> Cer. I, App. p. 507.
- <sup>15</sup> Proc., Bell. Pers. pp. 127—128 (pp. 131—133 Haury).
- <sup>16</sup> Proc., Bell. Pers. p. 128 (p. 132 Haury): βραχείας οὐσης ἐνταῦθα πυλίδος ... ἐν στενῷ πονουμένῳ.
- <sup>17</sup> Chron. Pasc. p. 626; cf. Théoph. p. 285 (p. 185 de B.). Au lieu de μονοπόρτου, l'auteur donne la leçon μονοπάτου. Il s'agit certainement du couloir qui conduisait de la porte du palais du Kathisma à l'arène, couloir percé dans le flanc est de l'Hippodrome.
- <sup>18</sup> Cer. I, 70, p. 345; I, 73, p. 366 (II pp. 146. 166 Vogt) et passim. Cf. Chron. Pasc. p. 569; Théoph. p. 285 (p. 185 de B.).
- <sup>19</sup> Janin, Constantinople, p. 291.
- <sup>20</sup> Proc., Bell. Pers. p. 128 (pp. 132—133 Haury). La βραχεῖα πυλῖς n'est autre que le μονόπορτος de la Chronique Pascale.
- <sup>21</sup> Preger 2, p. 241. Sur ce personnage, cf. Zonar. III, pp. 100. 102. 112. Les chroniqueurs font plusieurs fois allusion aux curateurs du palais d'Antiochos. Sous Justinien, Aethérius était κουράτωρ τῶν Ἀντιόχου (Théoph. p. 363 [p. 235 de B.]. Cf. Vie d'Eutychios [Migne P. G. 86, VIII, 76]). Sous Maurice, Aristobule est qualifié προεστῶς τῆς βασιλικῆς οἰκίας τοῦ Ἀντιόχου (Théoph. Simoc. p. 118 [p. 115 de B.]. Sous Phokas, le préfet de la Ville Léontios était ἀπὸ κουράτωρ τῶν Ἀντιόχου (Chron. Pasc. p. 695). Le palais d'Antiochos existait encore au 10<sup>e</sup> siècle et fut assigné comme résidence aux soeurs de Romain II (Théoph. Cont. p. 757. Cf. Céd. II, p. 343).
- <sup>22</sup> Synaxaire au 11 juillet: ἐν τοῖς Ἀντιόχου πλησίον τοῦ Λαύσου. Mordtmann, Constantinople, § 122.
- <sup>23</sup> Preger 2, p. 170. D'après ce texte, le palais de Lausus avait été bâti sous Constantin le Grand. Cf. Janin, Constantinople, p. 352.
- <sup>24</sup> Sous Justinien, le préfet de la Ville André, se rendant de la Chalcè au Prétoire par la Mésè, est attaqué par les Verts devant le palais de Lausus, avant d'arriver au Prétoire (Théoph. p. 370 [p. 239 de B.]). Sur la position du palais de Lausus, cf. Janin, Constantinople, p. 352.
- <sup>25</sup> En 505, le patriarche Eutychios devant se rendre d'Hormisdas au Patriarcat est averti que des assassins étaient appostés κατὰ τὰ Ἀντιόχου, avec ordre de le tuer (Vie d'Eutychios [Migne P. G. 86, V, 37]). Pour se rendre d'Hormisdas au Patriarcat, il fallait longer extérieurement le flanc ouest de l'Hippodrome et passer devant le palais d'Antiochos.
- <sup>26</sup> Proc., Bell. Pers. p. 128 (pp. 132—133 Haury): πλησίον που ἐστηκώς ... εὐθὺς ἐπὶ τὸ Ἰπποδρόμον διὰ τῆς εἰσόδου, ἢ Νεκρὰ καλεῖται, εἰσβάλλει.
- <sup>27</sup> Proc., Bell. Pers. p. 128 (pp. 132—133 Haury): ἢ εἰσοδος, ἢ Νεκρὰ καλεῖται; Chron. Pasc. p. 626: ἢ Νεκρὰ πόρτα.
- <sup>28</sup> Zonar. III, pp. 155—156.
- <sup>29</sup> Glykas p. 496. Cf. Preger 2, p. 278.
- <sup>30</sup> Cf. plus bas, note 36.

- <sup>30</sup> Gyllius, Topographia 1, p. 7. Cf. Labarte, Le Palais impérial, p. 19; Ebersolt, Le Grand Palais, p. 139, n. 3.
- <sup>31</sup> Vie d'Eutychios (Migne, P. G. 86, V, 37).
- <sup>32</sup> Preger 2, pp. 148. 292. Les deux textes se complètent l'un l'autre.
- <sup>33</sup> Proc., De Aedif. pp. 186—187 (pp. 22—23 Haury). Céd. I, p. 642. Cf. Labarte, Le Palais impérial, p. 104.
- <sup>34</sup> Cer. I, 11, pp. 87—88 (I pp. 79—80 Vogt).
- <sup>35</sup> Le Palais impérial, p. 52.
- <sup>36</sup> Il s'appelait Maurice et fut tué à Salone, pendant la guerre contre les Goths (Proc., Bell. Goth. p. 33 [p. 32—33 Haury]). Il laissa un fils, Theudimundus (Proc., Bell. Goth. p. 285 [pp. 303—304 Haury]) et une fille qui épousa Aruth, chef des Hérules (Proc., Bell. Goth. p. 599 [p. 632 Haury]).
- <sup>37</sup> Peut-être est-ce Constantiolos ou Basilidès. Ces deux personnages assistaient Justinien pendant la révolution. Tout porte à croire qu'ils ont participé à l'attaque.
- <sup>38</sup> Chron. Pasc. p. 626.
- <sup>39</sup> Théoph. p. 285 (p. 185 de B.).
- <sup>40</sup> Malalas p. 476.
- <sup>41</sup> Proc., Bell. Pers. p. 129 (p. 133 Haury).
- <sup>42</sup> Liutprand, Legatio 2 (p. 176 Becker): « Ante portam Caream venimus, et usque ad undecimam horam cum equis non modica pluvia exspectavimus. » La correction « ante portam Auream » est insoutenable. Liutprand se présente à la porte du Grand Palais, d'où on le conduit à pied jusqu'à la demeure qui lui était assignée. Evidemment, on ne pouvait songer à lui faire traverser toute la ville dans cet équipage. Sur la Porte de Karéas (?), cf. Janin, Constantinople, p. 341.
- <sup>43</sup> Nicéas pp. 451—452.
- <sup>44</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 24.
- <sup>45</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 24: ἀπὸ τοῦ Ἰππικοῦ ... θυροκουστοῦντα τὴν πύλην, ἢ Καρέα κατονομάζεται ... εἶχε δὲ λαὸν τὰ ὑπερανωασμένα τῆς Καρέας βασιλεία, ἐν οἷς οἱ κρατοῦντες προκάθηται Ἰππικοῦ.
- <sup>46</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 25.
- <sup>47</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 27: διὰ τῶν πυλῶν ... τῶν τῆς περιγοβάρεως κάτωθεν ἢ Κεντηνάριον τὸ ἐπωνύμιον ... τὰς θυροκουσμένας ἐκείνας Κασπιακῆς ... ἰπποσταθμίου τούτῳ τὸ ὄνομα lire: Ἰππόδρομος, comme l'indique la surcharge du manuscrit.
- <sup>48</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 43. 44.
- <sup>49</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 27. Les amis de Mésarités lui disent que pour se rendre au Grand Palais, il a le choix entre deux voies ou deux portes (la porte Karéa et la porte Caspienne), mais qu'il y a égal danger à passer par l'une ou par l'autre. Mésarités se décide à passer par la porte Caspienne, la plus rapprochée de la Sphéndonè, où il se trouvait. Heisenberg, id., p. 63, constate, avec raison, que Mésarités n'a pas passé par la porte Karéa.
- <sup>50</sup> Chron. Pasc. p. 50, Cf. plus haut.
- <sup>51</sup> Cer. I, App. p. 507.
- <sup>52</sup> Liutprand, Legatio 2 (p. 176 Becker).
- <sup>53</sup> Céd. II, p. 595.
- <sup>54</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 24.
- <sup>55</sup> Ἀνάκτορα, passim et plan.
- <sup>56</sup> Constantinople, plan. Sur St. Lazare, cf. Janin, La Géographie, pp. 309—310.



- <sup>57</sup> Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), Notes pp. 62 et 63.
- <sup>58</sup> Le Grand Palais, p. 156 et plan.
- <sup>59</sup> Cer. II, 51, pp. 699—701.
- <sup>60</sup> L'empereur a pu encore descendre de carrosse dans la cour de Daphnè et monter par l'escalier intérieur en pierre du palais du Kathisma au Décime, d'où, par l'escalier privé en colimaçon, il a gagné le Grand Palais.
- <sup>61</sup> Jean d'Antioche (Müller, FHG 6, p. 619).
- <sup>62</sup> Céd. II, p. 279; Zonar. III, p. 459; Léon Gramm. p. 285; Théoph. Cont. pp. 382. 719. 875.
- <sup>63</sup> Céd. II, p. 857.
- <sup>64</sup> Léon Gramm. p. 525.
- <sup>65</sup> Céd. II, p. 538; Glykas p. 591. Ces chroniqueurs ne donnent, il est vrai, aucune précision, mais, comme ils ne signalent pas la prise du palais du Kathisma, on peut supposer que le peuple ne passa pas par la porte Karéa. Psellos (Sathas; M. B., IV pp. 92—93) ne parle que de l'attaque du Grand palais par la Chalcè.
- <sup>66</sup> Nicéas p. 451: *ὁ μέγιστος πύργος ὃς κικλήσκειται Κεντηνάριον*; Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 27: *ἡ πυργόβαρις, ἢ Κεντηνάριον τὸ ἐπινόμεον*. Le mot *πυργόβαρις* signifie bastion. Il pourrait s'agir non d'une simple tour, mais d'un ouvrage fortifié.
- <sup>67</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos). p. 27: *διὰ τῶν πυλῶν ἐκείνων τῶν τῆς πυργόβαριος κάτωθεν, ἢ Κεντηνάριον τὸ ἐπινόμεον ... εἰσέδον καὶ γὰρ ... πῶς καὶ τὴν ἐπὶ τὰ Σαίλα Χάλκειον πύλην, τὴν ὑπὲρ τὰς θρυλλομένας ἐκείνας Κασπιακὰς κατησφαλισμένην οὖσαν διέλθοιμι*.
- <sup>68</sup> Cette tour semble avoir été une longue tour rectangulaire, qui, par son extrémité ouest, commandait la I<sup>ère</sup> porte Caspienne et, par son extrémité est, la seconde porte Caspienne. Les deux portes précitées n'étaient pas des portes de la tour du Kenténarion, mais se trouvaient à ses pieds.
- <sup>69</sup> Nicéphore Phocas, pp. 544—545.
- <sup>70</sup> Liutprand, Antapod. V 21 (p. 142 Becker): «CP. palatium non pulchritudine solum, verum etiam fortitudine omnibus, quas unquam perspexerim, munitionibus praestat».
- <sup>71</sup> L'observation de Millingen, Byzantine Constantinople, p. 281, n'a pas ainsi la portée que lui attribue son auteur.
- <sup>72</sup> Malalas p. 371.
- <sup>73</sup> Théoph. p. 196 (pp. 126—127 de B.): *εἰς φρουρὰν εἰς τὰ βασιλεια*. Cf. Jean d'Antioche (Müller, FHG 4, p. 619).
- <sup>74</sup> Théoph. p. 237 (p. 154 de B.): émeute du Trisagion, sous Zénon (474—491).
- <sup>75</sup> Théoph. p. 562 (p. 367 de B.); Céd. I, p. 775; Léon Gramm. p. 164.
- <sup>76</sup> Le Palais impérial, p. 105 et plan.
- <sup>77</sup> Léon Diac. p. 64.
- <sup>78</sup> Zonar. III, p. 507: *ἡ τῶν βασιλείων τῷ τείχει περιβολή*; p. 508: *τὰ βασιλεια τείχει ἐστεφάνωσαν*; p. 512: *τείχει περιέζωσε τὰ βασιλεια*. Glykas p. 572: *τὸ τεῖχος κτίζων τῶν παλατίων*. Céd. II, p. 369: *ἡ τοῦ τείχους κτίσις τῶν παλατίων*. Ephrem 2796—2797: *τὸ τεῖχος ὑπερημένον, ὃ κικλήσκειν τέτυχε τοῖς ἀνακτόροις ὑψιτενές τ' ὄν καὶ περιδρομον λίαν*.
- <sup>79</sup> Sur ce prétendu donjon, voir Labarte, Le Palais impérial, pp. 210—211; Schlumberger, Nicéphore Phocas, pp. 544—545.
- <sup>80</sup> Zonar. III, p. 508.
- <sup>81</sup> Céd. II, p. 369.
- <sup>82</sup> Byzantine Constantinople, pp. 281—282.

- <sup>83</sup> Nicéas p. 179.
- <sup>84</sup> Pour protéger l'église de la Théotokos-du-Phare contre le pillage, Nicolas Mesarites, prêtre du Phare, se place devant la chambre dite de Phokas (Heisenberg, Nikolaos Mesarites [Joh. Komnenos], p. 35). Heisenberg pense qu'il s'agit de la chambre à coucher des appartements impériaux, dont il attribue la construction à Phokas (602—610). Ebersolt, Le Grand Palais, p. 90, accepte cette étrange version. Le Livre des Cérémonies ne fait aucune allusion à une chambre construite par l'empereur Phokas au début du VII<sup>e</sup> siècle. Il serait, au surplus, extraordinaire qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, le souvenir d'une construction faite six siècles auparavant, par un tyran cruel comme Phokas, se soit conservé, alors que surtout Héraclius s'était empressé de débaptiser les édifices qui pouvaient rappeler la mémoire de son odieux prédécesseur (Preger 2, p. 170). Au contraire, la mémoire de Nicéphore II Phokas fut toujours en honneur à Byzance et il est naturel que la chambre qu'il habita et où il fut assassiné, ait gardé son nom. La «chambre de Phokas», signalée par Nicolas Mesarites, comme se trouvant sur la terrasse du Phare, n'est autre que la «chambre à coucher de l'empereur Nicéphore Phokas», citée par Nicéas (p. 149), et située par lui sur une terrasse dominant le Boukoléon. Il s'agit de la terrasse du Phare, qui dominait, en effet, la plage et le port du Boukoléon. On sait qu'Alexis I Comnène (1081—1118) allait parfois coucher dans une petite chambre attenante à l'église de la Théotokos du Phare et qu'il faillit y être assassiné. (Anne Comn. II, p. 156 [III, p. 71 Leib]). Cf. Ebersolt, Le Grand Palais, p. 145.
- <sup>85</sup> Sous le règne de Nicéphore III Botaniatè (1078—1081), la garde mercenaire barbare, chargée de veiller sur le Grand Palais, se mutina. Les soldats étaient en train d'exécuter, selon l'antique usage, une parade militaire, lorsque, sous le coup de l'ivresse, ils se ruèrent sur le souverain, qui assistait à la parade du haut d'un chemin de ronde des remparts, *προσκύπτοντος ἐν ὑπερώῳ τινὶ τῶν βασιλικῶν διαδρομῶν ὑπαιθρίῳ*. Les mutins criblèrent de traits l'empereur et essayèrent d'escalader les murs avec des échelles. Enfin, la garnison byzantine accourut et repoussa les Barbares, qui se réfugièrent dans une tour qui leur servait de cantonnement *ἄκρα τις ἐν τῷ παλατίῳ μετέωρος εἰς κατοίκωσιν* (Attal. pp. 295—296). La scène n'est pas située. Cette anecdote semblerait prouver que le Grand Palais était séparé des quartiers militaires par un rempart. A l'ouest, du côté de l'Hippodrome, la garde barbare stationnait dans la cour de Daphnè, en dehors des remparts; c'est vraisemblablement là que se passa la scène rapportée par Michel Attalies. Si la scène s'est passé au nord, dans les quartiers des Scholes et des Excubiteurs, le rempart nicéphorien laissait ces quartiers en dehors de l'enceinte palatiale proprement dite.
- <sup>86</sup> Céd. II, p. 369.
- <sup>87</sup> Zonar. III, p. 507.
- <sup>88</sup> Khitrowo, Itinéraires 1, p. 120.
- <sup>89</sup> Nic. Grégor. II, p. 735: *τὸ τεῖχος ἀμεληθὲν ἐκ πολλοῦ διερρηγός, ἢ τὰ πλεῖστα μέρη τοῦ τε περιπάτου καὶ τῶν ἐπάλλξεων*.
- <sup>90</sup> Céd. II, p. 539. Il est vrai que le Grand Palais fut attaqué à la fois par l'Hippodrome, par la Chalcè et par le Tzykanistèrion.
- <sup>91</sup> Attal. p. 296; Nic. Grégor. II, pp. 735—737.
- <sup>92</sup> Nicéas p. 451.
- <sup>93</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 27.
- <sup>94</sup> Attal. p. 296.
- <sup>95</sup> Attal. p. 295.



- <sup>96</sup> Nic. Grégor. II, p. 735.
- <sup>97</sup> Nicéas p. 12; Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 25, 27.
- <sup>98</sup> Nicéas p. 452.
- <sup>99</sup> Cer. I, App. p. 507.
- <sup>100</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 24, 25.
- <sup>101</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 43—44: *ἡ ἡμετέρα φυλή, ἡ καὶ διοδεύσασα δι' ἧς εἰσέδυσαν οἱ ἀλάστορες ... προεπόδισαν, διήλθον καὶ τὴν δευτέραν πύλην, γεγόνεισαν ἐγκρατεῖς τῶν καιριωτέρων τῆς εἰσελεύσεως ... διήλθον καὶ τὸν Ἰπποδρόμον ...*
- <sup>102</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 27.
- <sup>103</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 27—28.
- <sup>104</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), Notes p. 63.
- <sup>105</sup> Jean Comnène a pu également suivre le large couloir, ménagé au nord des gradins du flanc est de l'Hippodrome et passer devant les Noumera pour suivre la voie bordée de portiques, longeant le flanc est de l'Hippodrome et arriver devant la porte Karéa.
- <sup>106</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 24: *ἡ πύλη Καρέα*; id., p. 25: *τοὺς τῆς πύλης πατάξας μοχλοὺς*; id., p. 27: *ἡ ἐπὶ τὰ Σκύλα πύλη*; id., p. 28: *ἡ Χαλκείος πύλη*; id., p. 44: *ἡ δευτέρα πύλη*.
- <sup>107</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 27.
- <sup>108</sup> Théoph. Cont. p. 817. La Porte de Fer, dont il est ici question, est certainement distincte de la porte de Fer que Théoctiste, ministre de Michel III (842—867) avait fait placer pour sa sûreté personnelle à Daphnè: Théoph. Cont. p. 816; cf. Théodose de Mélitène, Chron. p. 160. La position que Labarte assigne à cette porte (Le Palais impérial, p. 65 et plan) ne repose sur rien, comme le constate Ebersolt (Le Grand Palais, p. 57, n. 1).
- <sup>109</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 24.
- <sup>110</sup> Théoph. p. 285 (p. 185 de B.).
- <sup>111</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 24.
- <sup>112</sup> Ce passage est nettement indiqué sur le plan de Labarte; c'est à tort que l'auteur en fait une porte nord-est de l'Hippodrome.
- <sup>113</sup> Chron. Pasc. p. 569: *ἐκάησαν αἱ θύραι τοῦ Ἰππικοῦ σὺν τῇ Πραυδιάρῃ καὶ οἱ προσπαρακείμενοι ἔμβολοι*.
- <sup>114</sup> Malalas p. 394: *ὁ δῆμος ἔβαλε πῦρ εἰς τὴν λεγομένην Χαλκῆν τοῦ Ἰππικοῦ καὶ ὁ ἔμβολος ἐκάθη ἕως τοῦ βασιλικοῦ καθίσματος, καὶ ὁ ἔμβολος δὲ ὁ δημόσιος ἕως τοῦ Ἐξαίπιον καὶ τοῦ φόρον Κωνσταντίνου*. Cf. Chron. Pasc. p. 608. Dans la première partie de la phrase, le mot ἔμβολος est remplacé par ὁ περίβολος. Sous le nom de péribole, on désignait souvent les portiques qui bordaient les édifices publics. Cf. Jean d'Antioche (Müller, FHG 5, p. 29): *πῦρ ἐνιέντες τῷ τὰς θύρας τῆς Ἰπποδρομίας ἔχοντι τόπω, ἐξ οὗπερ καὶ αἱ προσπαρακείμενα στοαὶ διεφθείραντο ἁπλῶς*. Il s'agit vraisemblablement du même incendie.
- <sup>115</sup> CP. christ. 2, pp. 90 et 124. Cf. Notes à l'Alexiade II, p. 700; Banduri, Imp. Orientale 2, p. 475.
- <sup>116</sup> Anne Comn. II, p. 304 (III p. 184 Leib): *τὰς περὶ τὸ μέγα παλάτιον περιδρομοὺς στοάς*.
- <sup>117</sup> Anne Comn. II, p. 364 (III p. 228 Leib): *ἐν ταῖς τῶν μεγίστων ἀνακτόρων στοαῖς καὶ τοῖς περιδρομοῖς*.
- <sup>118</sup> Le Palais impérial, p. 53.
- <sup>119</sup> Dans le Circus Maximus de Rome, la circulation était ouverte d'une façon permanente au public, au témoignage d'Ausone: Daremberg et Saglio, art. Circus, p. 1190.
- <sup>120</sup> C'est à tort que Rambaud, Le sport et l'Hippodrome, p. 40, écrit: «Dans l'Hippodrome, il y avait des tribunaux où se pressaient les plaideurs.» Le tribunal de l'Hippodrome,

- où siégeaient les juges de l'Hippodrome, ne se trouvait pas dans l'Hippodrome, mais dans l'Hippodrome Couvert, devant l'entrée palatiale des Skyla.
- <sup>121</sup> Le Palais impérial, p. 53.
- <sup>122</sup> Zonar. III, p. 459. Cf. Léon Gramm. p. 289; Céd. II, p. 279; Théoph. Cont. pp. 382, 719, 875. Voir également les annotations de Combefis (Léon Gramm. p. 525) et de Xylander (Céd. II, p. 857).
- <sup>123</sup> Cf. à ce sujet: Marcellinus Comes, Jean d'Antioche et les divers chroniqueurs du règne d'Anastase I.
- <sup>124</sup> Théoph. p. 237 (pp. 153—154 de B.).
- <sup>125</sup> Cer. I, 93, pp. 427—428.
- <sup>126</sup> Céd. II, p. 538; Glykas p. 591; Psellos (Sathas, M. B., IV, pp. 92—93).
- <sup>127</sup> Nicéas p. 451.
- <sup>128</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 25, 27, 28 etc.
- <sup>129</sup> Les *θυρανοίκαται*, signalés par le Livre des Cérémonies (I, 69, pp. 336, 337 [II pp. 139, 140 Vogt]) sont simplement chargés d'ouvrir les barrières mobiles, à claire-voie des carceres, au moment du départ des chars. Quant aux *θυρωροὶ τοῦ Ἰπποδρόμου* (Cer. II, 55, pp. 801—805), mentionnés avec les *θυρωροὶ τῆς Θεωμάστρας*, ils étaient préposés au service des portes de l'Hippodrome Couvert.
- <sup>130</sup> De adm. imp. p. 235 (p. 248 Mor.-Jenk.).
- <sup>131</sup> Sous le règne de Nicéphore II Phokas, à la suite d'une démonstration militaire dans l'Hippodrome, le peuple, pris de panique, se précipita vers les issues, où beaucoup de spectateurs périrent écrasés et foulés au pied. Zonar. III, pp. 511—512. Cf. Céd. II, pp. 370, 371. Les issues dont il est question ici, sont celles qui desservait les gradins.
- <sup>132</sup> Cf. Vogt, L'Hippodrome, pp. 482—484; Piganiol, La loge impériale, pp. 383—390; R. Janin, La topographie de CP byzantine: Études et découvertes (1918—1938), Échos d'Orient 38, 1939, pp. 385—386.
- <sup>133</sup> Jean d'Antioche (Müller, FHG 4, p. 619).
- <sup>134</sup> Céd. II, p. 67; Théoph. Cont. p. 40.
- <sup>135</sup> Céd. II, p. 377.
- <sup>136</sup> Nicéas p. 305.
- <sup>137</sup> Nic. Grégor. II, p. 735.
- <sup>138</sup> Preger 2, p. 191. La leçon *εἰς τὰς χαλκᾶς πύλας* est vicieuse ... Il faut lire: *εἰς τὰς χαλκᾶς στήλας*, comme la plupart des manuscrits l'indiquent.



## 10. La disparition des Courses\*

La passion des Byzantins pour les courses est bien connue; mais toute passion, si ardente soit-elle, finit à la longue par s'affaiblir. Pendant de longs siècles, au milieu de l'enthousiasme de la foule, les chars des Bleus et des Verts sillonnèrent l'arène de l'Hippodrome. Pas de fête, pas d'anniversaire, pas de victoire sans courses. Les historiens mentionnent très fréquemment la célébration de courses et le Livre des Cérémonies étudie dans les moindres détails l'ordre du spectacle.

Jusqu'à la prise de Constantinople par les Croisés en 1204, le peuple byzantin continua à fréquenter l'Hippodrome et à saluer de ses applaudissements le triomphe des hénioques. Toutefois, au cours du 12<sup>e</sup> siècle, la vogue des courses, semble-t-il, eut quelque tendance à fléchir. Les historiens en font moins souvent mention. L'âpre rivalité des factions en s'affaiblissant enleva l'un des puissants attraits des courses, qui se déroulèrent désormais sans incident. Alexis I Comnène (1081—1118), malgré les soucis qui l'accablaient, donnait encore assez fréquemment des courses<sup>1</sup>, mais Anne Comnène, l'érudite princesse, ne daigne même pas en décrire les pompes. Cependant, en 1112, on voit les Pisans solliciter de l'empereur le privilège d'avoir une tribune particulière à l'Hippodrome<sup>2</sup>. Et c'est après avoir assisté aux courses à l'Hippodrome par un vent violent qu'Alexis I Comnène tomba malade<sup>3</sup>.

Manuel I Comnène (1143—1180) ne rompit pas non plus avec la tradition<sup>4</sup>. Vers 1171, des courses étaient données à l'Hippodrome à l'occasion de la visite faite à l'empereur par Amaury<sup>5</sup>.

Andronic I Comnène (1183—1185) parut encore au Kathisma, qui déjà, présage alarmant, menaçait ruine<sup>6</sup>. Isaac II Ange (1185—1195) fréquenta encore l'Hippodrome<sup>7</sup>. Alexis III Ange (1195—1203), peu d'années avant la chute de Byzance, offrit au peuple de la capitale le spectacle de courses<sup>8</sup>. Mais, à l'occasion du mariage de ses filles, la parodie de courses qu'il imagina au palais des Blachernes est significative<sup>9</sup>. On ne tourne en dérision qu'une institution désuète. Toutefois, le texte de Nicéas, qui rapporte ce fait, démontre, dans les dernières années du XII<sup>e</sup> siècle, l'existence de chars de courses, qui, sans doute, n'étaient pas nombreux, puisque l'on fut obligé de transporter aux Blachernes ceux de l'Hippodrome.

Benjamin de Tudèle, qui visita Constantinople dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, parle avec admiration des grands spectacles de l'Hippodrome, mais ne fait aucune allusion spéciale aux courses<sup>10</sup>. Toutefois, Théodore Balsamon, qui vécut à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, déclare que l'institution des courses subsistait encore de son temps, *καὶ μέχρι καὶ νῦν περισπωζομένους*<sup>11</sup> et Nicolas Mézaritès fait encore allusion à la tribune du haut de laquelle les empereurs assistaient aux jeux de l'Hippodrome<sup>12</sup>.

Lors du grand incendie qui dévasta la capitale, sous le règne éphémère d'Isaac II Ange et de son fils, Alexis IV Ange (1203—1204), tout le côté occidental de l'Hippodrome, réservé aux factions, fut dévoré<sup>13</sup>. Il est peu probable que les empereurs latins se soient occupés de réparer le désastre.

La prise de Constantinople, en effet, en 1204, par les Croisés porta un coup fatal à l'Hippodrome, qui fut dévasté et pillé par eux<sup>14</sup>. Pendant l'occupation latine (1204—1261), l'Hippodrome cessa d'être un champ de courses. Les courses de chars n'exerçaient aucun attrait sur les occidentaux et les preux chevaliers ne pouvaient avoir pour les hénioques que mépris et dédain.

Lorsque Michel VIII Paléologue (1261—1282) rentra, en 1261, dans sa capitale à demi-ruinée, d'autres soucis sollicitaient son activité que celui de la réfection de l'Hippodrome. Le temps n'était guère aux réjouissances et il ne semble pas que l'empereur ait songé à rétablir les courses, tombées en désuétude. L'argent était trop rare pour l'employer en vains divertissements.

Depuis la restauration de l'empire, en effet, aucun historien, semble-t-il, ne fait positivement allusion à des courses de chars à l'Hippodrome. Les anniversaires, les triomphes, les fêtes données à l'occasion du couronnement ou du mariage des empereurs, ne comportent plus dans leur programme ce genre de divertissement, jadis si en honneur. Sans doute, les historiens<sup>15</sup> emploient parfois dans leur œuvres des comparaisons empruntées aux choses de l'Hippodrome. Mais ce sont là, semble-t-il, de simples réminiscences classiques ou des artifices de langage. Sans doute aussi, les empereurs et les grands personnages cultivent toujours la chasse et l'équitation, *κυνηγεσία καὶ ἵπποδρομία*<sup>16</sup>, mais l'art hippique ne consiste plus, comme au temps de Michel III l'Ivrogne (842—867), à conduire un char sur la piste de l'Hippodrome.

Les courses de chars tombées en désuétude, l'Hippodrome perdit fatalement son principal attrait. Plusieurs causes contribuèrent, d'ailleurs, à la disparition des courses et à la déchéance de l'Hippodrome:

1<sup>e</sup>. La vogue de plus en plus grande des passes d'armes, joutes et tournois;  
2<sup>e</sup>. L'abandon du Grand Palais par les empereurs pour le lointain palais des Blachernes;

3<sup>e</sup>. La désorganisation des factions;

4<sup>e</sup>. La pauvreté de l'Empire.

1. — *La vogue... des passes d'armes, joutes et tournois.* Les croisades mirent brusquement et brutalement en présence intime deux civilisations différentes et pres-

\* Mélanges offerts à Octave et Melpo Merlier, Athènes 1955, pp. 1—17.



que opposées. Loin de se pénétrer, ces deux civilisations se heurtèrent, d'où des malentendus inévitables qui dégénérèrent vite en hostilité. Toutefois, les Grecs adoptèrent certains usages occidentaux et, entre autres, ceux de la chevalerie occidentale.

Les chevaliers latins célébrèrent sans doute, pendant leur séjour à Byzance ou en Asie Mineure, des joutes et des tournois et ce divertissement dut nécessairement frapper l'imagination des seigneurs grecs. A Antioche, par exemple, Manuel I Comnène prit part à un véritable tournoi avec ses amis contre les chevaliers latins, dont Nicéas Choniates nous a laissé la description imagée<sup>17</sup>. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, il est certain que l'usage des tournois était consacré à Byzance, et les historiens constatent l'engouement de la cour pour ce divertissement. Si l'on en croyait Cantacuzène<sup>18</sup>, les tournois, ignorés des Grecs auparavant, n'auraient commencé à être vraiment en faveur qu'avec le règne d'Andronic III Paléologue (1328—1341), après son mariage avec Anne de Savoie, fille d'Amédée V, en 1326. Mais cette assertion est un peu trop absolue.

Cantacuzène, comme Grégoras<sup>19</sup>, distingue les joutes, *τζουστρία, ντζούστρα*, dans lesquelles deux chevaliers luttent l'un contre l'autre; des tournois, *τορνιμέν, τερνιμέντα*, où l'on combattait en deux camps. D'après Cantacuzène, l'empereur Andronic III Paléologue surpassait dans ces jeux tous ses adversaires étrangers. Les vieux conseillers blâmaient, d'ailleurs, vivement l'empereur de se mesurer avec ses sujets dans une lutte qu'ils jugeaient peu convenable à la majesté impériale<sup>20</sup>.

L'Hippodrome de Constantinople se prêtait admirablement à ce nouveau genre de spectacles et c'est là, très vraisemblablement, que se donnèrent le plus souvent les brillantes passes d'armes d'alors, comme l'affirment Clavijo<sup>21</sup> et Buondelmonti<sup>22</sup>. Fait significatif: ces deux personnages, présents à Byzance au début du XV<sup>e</sup> siècle, ne parlent plus de courses de chars de l'Hippodrome, qui, d'après eux, était destiné aux tournois. Le souvenir des antiques courses de chars semble donc s'être effacé de la mémoire des Grecs qui renseignèrent ces deux voyageurs étrangers. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, ni les voyageurs, ni les pèlerins, ni les ambassadeurs de passage ou en résidence dans la capitale, ne font allusion à des courses de chars dans l'Hippodrome. Ce spectacle nouveau pour eux n'aurait cependant pas manqué d'attirer leur attention.

L'Hippodrome fut vraisemblablement aménagé selon les nécessités nouvelles. Comme les tournois se déroulaient dans la région libre de l'arène, soit au nord, soit au sud de la Spina, la tribune du Kathisma n'avait plus de raison d'être, comme faisant face à la Spina. Le trône impérial fut alors placé, comme le disent Clavijo<sup>23</sup> et Buondelmonti<sup>24</sup>, sur une plate-forme, soit au nord de la Spina, soit au sud ou du côté de la Sphéndonè, et il n'est peut-être pas impossible que les plate-formes signalées aient occupé l'emplacement des anciennes bornes. La galerie, qui se trouvait au-dessus des carcères — l'ancien Armatorion — fut transformée alors en tribune pour les dames de la cour.

L'Hippodrome, au XV<sup>e</sup> siècle, si l'on s'en réfère aux récits des voyageurs et au plan de Panvinio<sup>25</sup>, était, du reste, singulièrement déchu de son antique splendeur et

n'était plus qu'une ruine. Les œuvres d'art qui le décoraient avaient disparu pour la plupart et celles qui subsistaient se trouvaient dans un état de délabrement lamentable. Les gradins des côtés est et ouest, disjoints et en partie effondrés, étaient encore en partie visibles au début du XV<sup>e</sup> siècle; mais bientôt ils furent enlevés. Les gradins de la Sphéndonè s'étaient effondrés, laissant à découvert les hautes colonnes sur lesquelles ils s'appuyaient. Ces colonnes elles-mêmes s'écroulaient ou étaient emportées pour servir à d'autres usages. Clavijo<sup>26</sup> en compte 37, en 1403; Buondelmonti<sup>27</sup> n'en vit plus que 24 quelques années plus tard. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Pierre Gylles n'en retrouva que 17<sup>28</sup>. De la tribune des jeux du Kathisma, il n'est plus question depuis longtemps. Cette tribune qui menaçait déjà ruine à l'époque d'Andronic I Comnène, existait cependant encore au début du XIII<sup>e</sup> siècle, au témoignage de Nicolas Mézarites. Pendant l'occupation latine, le palais du Kathisma, mal entretenu et sans affectation spéciale, fut sans doute abandonné. Il est peu probable que les empereurs grecs, de retour dans leur capitale, aient songé à le restaurer. Le palais du Kathisma, contemporain de Constantin le Grand, suivit la fortune du Grand Palais lui-même, et, n'étant plus habité, se désagrégea lentement.

Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, aucun empereur ne semble s'être montré au Kathisma, au peuple réuni à l'Hippodrome. L'élévation des empereurs sur le pavois n'avait plus lieu au Kathisma, mais au Thomaïtès, devant le peuple réuni sur l'Augustéon<sup>29</sup>. Ainsi en fut-il, en 1295, pour le couronnement de Michel IX Paléologue, et en 1325, pour celui d'Andronic III Paléologue.

Les fêtes du couronnement n'ont plus lieu, d'ailleurs, au Grand Palais mais aux Blachernes. La cérémonie de la présentation au peuple n'a plus lieu au Kathisma, mais au balcon des Blachernes<sup>30</sup>: *ἐν τῷ τοῦ παλατίου αἰθερίῳ οἰκίσκῳ, ὅθεν καὶ οἱ πρὸ αὐτοῦ βασιλεῖς εἰώθεσαν προκύπτειν*. Ainsi fut célébré à la fin de 1341, le couronnement de Jean V Paléologue<sup>31</sup>, et en 1347, celui de Jean VI Cantacuzène<sup>32</sup>.

2. — *L'abandon du Grand Palais*. Au XII<sup>e</sup> siècle, le Grand Palais était encore la demeure officielle des empereurs byzantins. Alexis I Comnène et sa famille habitaient les anciens appartements impériaux, situés au sud du Salon d'Or et communiquant avec la terrasse du Phare<sup>33</sup>. Mais, déjà à cette époque, les empereurs se sentaient attirés vers une résidence mieux appropriée à leurs goûts: le palais des Blachernes<sup>34</sup>.

Depuis le X<sup>e</sup> siècle, le palais des Blachernes était déjà l'un des principaux palais de la capitale. Le Livre des Cérémonies fait mention très souvent de ses nombreuses salles; le tricline du Danube<sup>35</sup>, *τρίκλιος Δανούβιος*, le tricline d'Anastase<sup>36</sup>, *τρίκλιος Ἀναστασιακός*, le tricline de la Sainte Châsse, *τῆς ἁγίας σοφοῦ*<sup>37</sup>, le tricline de l'Océan, *τρίκλιος Ὠκεανός*<sup>38</sup>, le Portique de Joseph, *Πόρτιξ Ἰωσηφιακός*<sup>39</sup>, les bains<sup>40</sup>. Le palais des Blachernes, au dire d'Eudes de Deuil<sup>41</sup>, offrait par sa position de multiples avantages: « *triplicem habitantibus iucunditatem affrens, mare, campos, urbemque visibus alternis despicit* »: le voisinage de la mer, de la campagne et de la ville. L'auteur décrit avec admiration la splendeur du palais, et Benjamin de Tudèle confirme les allégations d'Eudes de Deuil<sup>42</sup>. Puissamment



7 fortifié, avec un port sur la Corne d'Or, abrité des vents, le palais des Blachernes s'ouvrait d'un côté sur de vastes plaines et de l'autre sur la ville. Il était dans le voisinage de sanctuaires célèbres comme celui de Notre-Dame des Blachernes et tout près du Philopation et de son magnifique parc, réservé pour la chasse, où se trouvait vraisemblablement aussi un stade, *ἱππῆλατον Φιλοπάτιον* soit pour les courses, soit pour le polo<sup>43</sup>. Le palais des Blachernes était évidemment plus agréable à habiter que le Grand Palais, trop exposé aux vents du sud, et dont le port de la Propontide était d'accès difficile par gros temps.

Au dire de Ch. Diehl<sup>44</sup>, le palais des Blachernes devint au XII<sup>e</sup> siècle, la résidence habituelle des empereurs. Alexis I Comnène (1081—1118) y résida fréquemment. Peut-être même y reçut-il les chefs croisés<sup>45</sup>, bien qu'Anne Comnène ne parle pas des Blachernes à cette occasion. En tout cas, il tint aux Blachernes une assemblée au sujet de la restitution des objets sacrés qu'il avait fait fondre<sup>46</sup>. Dans ses dernières années, Alexis I Comnène résidait assez souvent au Philopation<sup>47</sup> et probablement aussi au palais des Blachernes. Zonaras, à qui l'on doit ce renseignement, oppose en effet le palais des Blachernes *τὰ βασιλεία* au Grand Palais, *τὸ μέγα ἀνάκτορον τὸ πρὸς ἀνίσχοντα ἥλιον*<sup>48</sup>. Alexis I Comnène devait vraisemblablement se trouver aux Blachernes, lorsqu'il était mourant, car il fut transporté *ἐν τοῖς πρὸς νότους ἀνακτόροις*, puis du Grand Palais au palais des Manges<sup>49</sup>.

8 Manuel I Comnène, qui habitait encore le Grand Palais et qui y construisit même, à la place du Lausiakos, une vaste galerie où se trouvaient représentés ses exploits<sup>50</sup>, ce qu'il trouvait d'ailleurs exagéré, embellit les Blachernes et y construisit également une vaste galerie où ses hauts faits étaient figurés en peinture<sup>51</sup>. Non content d'embellir les Blachernes, Manuel I Comnène les fortifia aussi puissamment<sup>52</sup>. Il songeait peut-être déjà à abandonner le Grand Palais; toutefois, il continua à y résider. C'est là en effet qu'il reçut le plus souvent les souverains en visite: par ex., le roi de Jérusalem, Amaury, en 1170<sup>53</sup>. Toutefois, c'est aux Blachernes que Manuel I Comnène reçut d'abord le roi de France, Louis VII, lors de la seconde croisade et qu'il lui assigna comme résidence le palais du Philopation. Mais Manuel I Comnène s'empessa ensuite de conduire son hôte au Grand Palais, *τὰ πρὸς νότον τῆς πόλεως ἀνάκτορα* pour lui en faire admirer les merveilles<sup>54</sup>. Enfin, c'est encore au Grand Palais que Manuel I Comnène reçut le sultan Kilidj-Arslan II, de passage dans la capitale<sup>55</sup>. Andronic I Comnène (1183—1185) semble avoir été proclamé aux Blachernes, où résidait le jeune empereur Alexis II, dans une salle dite *δόμος πολύτιμος*<sup>56</sup>. Mais après son couronnement à Sainte Sophie, il fit son entrée solennelle au Grand Palais par la Chalce<sup>57</sup>. Bien qu'il se rendit fréquemment au Philopation<sup>58</sup>. Andronic I Comnène garda le Grand Palais comme demeure officielle. C'est d'ailleurs dans ce Palais qu'il fut assiégé par le peuple de la capitale et contraint de prendre la fuite<sup>59</sup>.

A cette époque, le Grand Palais commençait à se délabrer. Isaac II Ange (1185—1195) s'avisait de le dépouiller de ses richesses artistiques pour en orner l'église Saint-Michel-d'Anaplos qu'il voulait restaurer magnifiquement. Les célèbres portes de la Chalce furent enlevées par lui à ce moment<sup>60</sup>. Et cependant, au dire de Nicé-

tas<sup>61</sup>, Isaac II Ange semble être le dernier empereur qui ait ajouté quelques constructions au Grand Palais: *ἐντὸς τῶν βασιλείων ἀμφοτέρων λουτρά καὶ διατῆσεις λαμπροτάτας ἐδείματο*. Dès le début de son règne, du reste, Isaac II Ange était allé s'installer aux Blachernes: *ἐκ τοῦ μεγάλου Παλατίου εἰς τὰ ἐν Βλαχέρναις ἀνάκτορα*<sup>62</sup>. Il s'y trouvait encore lorsque l'armée des croisés menaçait la ville. Du haut des Blachernes, il brandissait un arc, tout en regardant le Philopation<sup>63</sup>. A cette époque, d'après Benjamin de Tudèle, le palais des Blachernes, Bilbernae, comme il l'appelle, était le plus beau palais de la terre<sup>64</sup>.

Alexis III Ange (1195—1203), après un séjour au Philopation, s'installa aux Blachernes<sup>65</sup>. Il ne faisait que quelques apparitions, et à regret, au Grand Palais, dont le séjour ne semblait pas lui plaire, car le Grand Palais menaçait ruine sur certains points<sup>66</sup>. Inhabité, le Grand Palais était, par ailleurs, mal gardé. On le vit notamment, en 1201, lorsque le César Jean Comnène, en l'absence de l'empereur, tenta un coup de main sur la résidence impériale. Il échoua, du reste, et le corps du César fut exposé aux Blachernes, sous les regards d'Alexis III qui contemplait le spectacle du haut des fenêtres du palais<sup>67</sup>. Pendant que les croisés assiégeaient Constantinople, Alexis III Ange assistait inactif à ce spectacle, du haut de son palais « dans cette salle très élevée qui portait le nom d'une princesse allemande »<sup>68</sup>, *οἱ ὑψηλοὶ δόμοι οἱ τῆς ἐξ Ἀλαμανῶν δεσποίνης κυκλήσκονται*, très vraisemblablement celui de l'impératrice Berthe de Sultzbach, dite Irène, femme de Manuel I Comnène. Cette salle était très probablement celle que Nicéas appelle, un peu plus haut, *ὑψηροφῆς δόμος ὅς Πολύτιμος λέγεται*<sup>69</sup> et, peut-être aussi, celle que Cantacuzène<sup>70</sup> dénomme l'Aigle, *Ἄετός* à cause de sa hauteur. L'intérêt que portait Alexis III Ange aux Blachernes lui fait attribuer la construction du Tricline d'Alexis<sup>71</sup>.

Alexis IV Ange (1203—1204), associé à son père Isaac II Ange, habita toujours les Blachernes<sup>72</sup>. C'est, d'ailleurs, aux Blachernes que les deux basileis reçurent, en 1203, les envoyés des chefs Croisés<sup>73</sup>, et le défi que ceux-ci leur adressèrent<sup>74</sup>. Ainsi, jusqu'à la prise de Constantinople par les Croisés, le 12 avril 1204, les empereurs, au XII<sup>e</sup> siècle, avaient toujours leur résidence officielle au Grand Palais, mais habitaient souvent le palais des Blachernes, depuis sa restauration par Manuel I Comnène.

Les Croisés s'emparèrent du Grand Palais, et ils furent éblouis par les richesses qu'il contenait encore<sup>75</sup>. D'après les conventions, le futur empereur latin de Constantinople devait avoir « le palais de Bouchelyon et celui des Blaquernes »<sup>76</sup>. Les empereurs latins choisirent comme résidence le palais des Blachernes. L'empereur Henri d'Angré y habita<sup>77</sup> et l'empereur Baudouin II s'enfuit de là, en 1261, pour aller s'embarquer au palais du Boukoléon<sup>78</sup>. Toutefois, de grandes cérémonies eurent lieu encore au Grand Palais; tels le couronnement de Baudouin I<sup>79</sup>, et le mariage de Henri d'Angré avec Agnès de Montferrat<sup>80</sup>. Par ailleurs, l'église du Boukoléon, Notre-Dame du Phare, resta la chapelle palatine la plus en vue et la plus vénérée.

Lors de la reprise de Constantinople, en 1261, par les Grecs, Michel VIII Paléologue (1261—1282) séjourna quelque temps au Grand Palais, en attendant que le



palais des Blachernes, fort délabré et mal entretenu, ait été remis en état<sup>81</sup>. Il est probable que Michel VIII habita alternativement les deux palais. En 1266, il présida, en effet, un synode pour la déposition du patriarche Arsène, dans le tricline d'Alexis<sup>82</sup>, et en 1274, un certain nombre de lettres impériales furent expédiées des Blachernes<sup>83</sup>. En 1281, Michel VIII Paléologue assistait au défilé des prisonniers fait à la bataille de Belgrade du haut du balcon des Blachernes<sup>84</sup>; d'après Pachymère<sup>85</sup>, l'empereur avait même commencé faire peindre sur les murs de ce palais les épisodes de la bataille. L'une des causes de l'animosité de Michel VIII contre les Génois, établis à Galata, fut aussi que les vaisseaux génois avaient omis, contrairement au protocole, de venir le saluer en passant devant le palais des Blachernes<sup>86</sup>. Par contre, en 1275, Michel VIII habitait aussi le Grand Palais, car on le voit recevoir dans l'Oatos le patriarche Jean Beccos, nouvellement nommé<sup>87</sup>.

Andronic II Paléologue (1282—1328), par contre, semble s'être définitivement fixé aux Blachernes. Il y réunit des synodes<sup>88</sup> dans le tricline d'Alexis, et y fit juger des conjurés<sup>89</sup>. Andronic II ne fit que de rares apparitions au Grand Palais, dans des circonstances exceptionnelles. En 1289, par exemple, il donna l'investiture au patriarche Athanase I dans le tricline de Justinien, qui penchait déjà d'un côté et dont les murs étaient lézardés de haut en bas<sup>90</sup>. Le 21 mai 1295, avait lieu le sacre de Michel IX Paléologue, son fils, et d'Anne, fille d'Etienne V de Hongrie. Pendant le XIV<sup>e</sup> s., le couronnement des empereurs avait lieu solennellement à Sainte-Sophie et l'élévation sur le pavois au Thomaïtès, devant le peuple assemblé sur l'Augustéon<sup>91</sup>. A l'issue de la longue cérémonie, le cortège se rendit au Grand Palais, τὸ μέγα παλάτιον. Le lendemain, Andronic II, en présence du patriarche, du clergé et des hauts dignitaires, créait despote son fils Jean, issu de son second mariage avec Irène, fille de Guillaume IV, marquis de Montferrat et de Béatrix de Castille. La cérémonie eut lieu dans le tricline impérial de Manuel, κατὰ τὸν Μανουηλίτην βασιλικὸν τρίκλινον<sup>92</sup>, construit par Manuel I Comnène sur l'emplacement du Lausiakos<sup>93</sup>. La cérémonie terminée, les empereurs retournèrent aux Blachernes, en jetant sur leur route de l'argent au peuple. En 1304 encore, Andronic II Paléologue prononçait un discours devant le Chrysotriklinos du haut de la terrasse du Phare<sup>94</sup>. Mais ce sont là des cas exceptionnels. Andronic II Paléologue ne semble pas avoir habité de façon suivie le Grand Palais.

Le 2 février 1325, Andronic III Paléologue (1328—1341) était couronné empereur par son grand-père, Andronic II Paléologue. Cantacuzène, qui nous a décrit en détail les cérémonies du sacre<sup>95</sup>, ne dit pas si, après la cérémonie qui dut avoir lieu à Sainte-Sophie, probablement dans la même forme que pour son père, Michel IX Paléologue, les empereurs se rendirent au Grand Palais ou aux Blachernes. Mais comme, à cette époque, le Grand Palais devait être dans un état lamentable, la ruine du tricline de Justinien devant en rendre l'accès difficile autrement que par la Chalçè et Cantacuzène parlant d'un festin somptueux donné au palais, il ne peut s'agir, semble-t-il, que du palais des Blachernes.

En 1328, Andronic III, révolté contre son grand-père, s'emparait de Byzance et du palais des Blachernes. Andronic III n'habita les Blachernes qu'après la

mort d'Andronic II. En effet, il logea tout d'abord dans la Maison du Porphyrogénète, voisine du Palais des Blachernes<sup>96</sup>; puis, il habita tantôt cette dernière, tantôt la maison du despote Démétrius, laissant son aïeul habiter lui-même le palais des Blachernes<sup>97</sup>.

Le couronnement de Jean V Paléologue eut lieu, en 1341, au palais des Blachernes et sa présentation sur le balcon de ce palais, ἐν τῷ τοῦ παλατίου αἰθερίῳ οἰκίσκῳ, d'où les empereurs avaient coutume de parler au peuple<sup>98</sup>. Pendant la cérémonie, la mère de Cantacuzène, prisonnière « dans la salle construite par l'empereur Andronic I », entendait les insultes proférées contre elle et contre son fils<sup>99</sup>.

Le Grand Palais tombait de plus en plus en ruines; il cessait d'être habitable pour les empereurs; aussi, à partir du règne de Jean V Paléologue (1341—1376 et 1379—1391), n'est-il plus question d'aucune cérémonie qui s'y soit déroulée. Lorsque Jean VI Cantacuzène attaqua le palais des Blachernes du côté de l'église, l'impératrice régente, Anne de Savoie, et son fils, Jean V Paléologue, habitaient le palais. Cantacuzène lui permit tout d'abord de résider, comme auparavant, dans ce dernier, et il alla se loger personnellement « dans les ruines de ce qui avait été jadis le grand tricline d'Alexis plutôt que dans une demeure »<sup>100</sup>. Peu après, du reste, Cantacuzène s'installait au palais même et il invitait Jean V Paléologue à venir y habiter avec lui, comme jadis<sup>101</sup>.

Le 13 mai 1347, Jean VI Cantacuzène était sacré empereur à l'église des Blachernes, car Sainte-Sophie était à demi ruinée. La présentation se fit du haut du balcon des Blachernes<sup>102</sup>. Le 21 mai 1347 eut lieu également à l'église des Blachernes le mariage d'Hélène Cantacuzène avec l'empereur Jean V Paléologue<sup>103</sup>. Quelques années plus tard, était également couronné empereur, à la même église, le fils aîné de que Jean VI Cantacuzène, Mathieu Cantacuzène<sup>104</sup>.

C'est aux Blachernes que Jean VI Cantacuzène se décida à quitter la pourpre impériale pour revêtir l'habit monastique<sup>105</sup>. Désormais, les souverains résident aux Blachernes. Le XIV<sup>e</sup> siècle a consommé la ruine du Grand Palais de Constantin. En 1403, l'ambassadeur castillan Clavijo est reçu en grande pompe au palais des Blachernes par Manuel II Paléologue<sup>106</sup>. Sans doute, les divers pèlerins russes qui visitèrent Constantinople au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles ne parlent que de l'église des Blachernes, mais il est vraisemblable qu'ils n'étaient pas admis à visiter le palais alors habité. En 1453, Constantin XII Dragasès, après avoir communié à Sainte-Sophie, regagnait le palais des Blachernes, d'où il sortit à cheval pour inspecter une dernière fois les remparts de la ville, qui allait succomber le lendemain matin<sup>107</sup>.

Ce n'est pas que le Grand Palais n'attirait pas l'attention des voyageurs et pèlerins, mais c'était seulement pour noter combien son délabrement était grand. En 1350, Etienne de Novgorod montre encore son admiration pour le Grand Palais avec ses hautes murailles et le compare à une grande ville<sup>108</sup>. Un peu plus tard, Jean Schiltberger, fait prisonnier à la bataille de Nicopolis (1396), s'extasie devant le Grand Palais<sup>109</sup>, comme déjà, en 1393, le scribe Alexandre<sup>110</sup>. Mais au début du 15<sup>e</sup> siècle, en 1419—1420, le diacre Zosime signale seulement une colonne avec une croix, indiquant l'emplacement du Grand Palais de Constantin<sup>111</sup>.



14 En somme, peu après la reconquête de Constantinople en 1261, les empereurs byzantins se fixèrent définitivement aux Blachernes et ne firent que quelques brèves apparitions au Grand Palais, à l'occasion de circonstances exceptionnelles. Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, en 1345, le mégaduc Alexis Apokaukos l'utilisait comme prison pour ses adversaires politiques, après y avoir fait quelques réparations de fortune<sup>112</sup>. Le Grand Palais était devenu inhabitable; ses salles s'écroulaient et ses remparts étaient dans un état de vétusté lamentable. Les empereurs étaient trop pauvres pour restaurer un édifice à demi ruiné et pour entretenir deux palais.

Une fois installés aux Blachernes, les basileis ne pouvaient guère, à cause de la distance, fréquenter assidûment l'Hippodrome. L'abandon du Grand Palais devait nécessairement avoir des répercussions sur l'Hippodrome. Il est possible qu'au XIV<sup>e</sup> siècle quelques tournois aient été donnés dans l'Hippodrome, comme les témoignages de Clavijo et de Buondelmonti sembleraient le prouver, mais, au XV<sup>e</sup> siècle, il n'est plus question de ces brillants divertissements. L'heure était trop grave pour songer aux plaisirs. L'Hippodrome ruiné, à côté du Grand Palais inhabité, telle est alors la situation.

3. — *La désorganisation des factions.* C'est aux factions qu'appartenait l'organisation des courses. Associations puissantes dans les premiers siècles de l'empire, leur influence avait sensiblement décliné. A partir du VII<sup>e</sup> siècle, avec Héraclius, elles avaient cessé d'être un danger pour les empereurs. Ce ne sont plus les factions, en effet, qui feront les révolutions, mais le peuple. Dans la révolution contre Michel V le Calfat, en 1042, et contre Andronic I Comnène, en 1185, les factions, semble-t-il, ne jouent aucun rôle. Il en est de même lors du soulèvement du César Jean, en 1183, contre la régente Marie d'Antioche, et dans le coup de main, en 1201, contre Alexis III Ange. Dès le VII<sup>e</sup> siècle, les rivalités entre Verts et Bleus se sont apaisées. Liutprand se moque des humbles miliciens qui avaient fait trembler Justinien<sup>113</sup>. Les factions sont embrigadées sous le commandement de fonctionnaires impériaux. Leur rôle politique est fini. Bleus et Verts ne sont que des gardes nationaux, de simples soldats de parade, obéissant aux chefs militaires: les domestiques des scholes et des excubiteurs.

15 Quant au personnel de l'Hippodrome, placé jadis sous la direction du préposite et appointé sur le trésor privé de l'empereur, il semble qu'à la fin du X<sup>e</sup> siècle ou au début du XI<sup>e</sup> siècle, il ait été également militarisé et appointé par le trésor militaire. Il est vrai que cet état de choses semble avoir été modifié et qu'on en soit revenu dans une certaine mesure à l'ancienne tradition<sup>114</sup>.

Si les factions avaient montré jadis quelque courage dans la défense de la capitale, leur ardeur guerrière s'était vite émoussée. Sous Constantin IX Monomaque (1042—1054), cette garde nationale, *δχλος δημοτικος*, n'avait pas brillé par sa bravoure<sup>115</sup>. Ces *δημοτικά συντάγματα* ne se comportèrent pas mieux sous Michel VI Stratiotikos (1056—1057)<sup>116</sup>, ni sous Nicéphore III Botaniate (1078—1081)<sup>117</sup>. En perdant leur autonomie, les factions avaient perdu toute velléité de résistance.

A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, Théodore Balsamon<sup>118</sup> fait allusion aux factions de jadis et se contente de dire qu'à son époque les factions avaient encore des locaux, des che-

vaux et des écuries à leur disposition, et des revenus affectés à l'organisation des courses. Mais il semble laisser entendre que les factions n'étaient plus autre chose que des sociétés de courses, déchuës de leurs privilèges d'antan. Aucun historien du XII<sup>e</sup> siècle ne fait, d'ailleurs, mention des factions en tant qu'associations politiques, capables de pouvoir, le cas échéant, peser sur les décisions des pouvoirs publics. Sans doute, sous Alexis III Ange (1195—1203), on voit, lors d'un soulèvement populaire, le peuple se réunir *κατὰ πατριάς*<sup>119</sup>. Mais faut-il voir là une allusion aux factions?

En tout cas, la prise de Constantinople par les Croisés, en 1204, marqua la fin d'une institution originale de la vieille Byzance. Les factions ne se reconstituèrent pas en 1261. Les factions étaient l'âme de l'Hippodrome; leur disparition devait nécessairement amener la déchéance du célèbre monument et la disparition des courses de chars, désormais sans subventions et sans budget propre.

Sans doute, au XIV<sup>e</sup> siècle, il est encore question du démarque<sup>120</sup>. Mais ce n'est plus l'important fonctionnaire en présence duquel, comme en présence du préposite et des factions, était lu le décret d'élévation à l'empire de Basile I<sup>121</sup>; ce n'est plus le haut fonctionnaire de la Notice de Philothée<sup>122</sup>, c'est le titre d'un fonctionnaire chargé de maintenir l'ordre dans son quartier, sorte d'officier de police ou, comme il apparaît au XV<sup>e</sup> siècle, sorte de chef militaire commandant à une section de gardes nationaux<sup>123</sup>.

4. — *La pauvreté de l'Empire.* Enfin, l'appauvrissement progressif et surtout rapide de l'Empire, à partir de la dynastie des Comnènes, contribua dans une forte proportion à la disparition des courses. Déjà, en 1081, Alexis I Comnène était obligé d'emprunter à sa famille et de faire fondre les vases sacrés des églises pour financer ses opérations militaires<sup>124</sup>; il indemnisa, il est vrai, plus tard, ses bailleurs de fonds<sup>125</sup>; mais en 1086, il était encore obligé de recourir au même expédient<sup>126</sup>. Sous le règne de Manuel I Comnène, la situation financière empira encore<sup>127</sup>. Pendant la minorité d'Alexis II Comnène (1180—1183), le trésor fut mis au pillage<sup>128</sup>. Ce fut encore pis sous la dynastie des Anges. Devant la pénurie du Trésor, Isaac II Ange (1185—1195) en fut réduit à faire payer les frais de son mariage par les provinces<sup>129</sup>. En 1186, lors de la révolte de Branas, il dut faire fondre des objets précieux tirés des palais et des églises pour se procurer l'argent nécessaire à la levée de troupes contre l'usurpateur<sup>130</sup>. Alexis III Ange usa des mêmes procédés; il s'empara de tous les objets qui ne servaient pas directement au culte et il alla jusqu'à dépouiller les tombeaux des empereurs<sup>131</sup>. Restauré sur son trône, Isaac II Ange vida le Trésor, fonda les vases sacrés, pilla les ornements, les icônes<sup>132</sup>. Alexis IV Ange, son fils, débauché et joueur, au point de perdre même son diadème au jeu<sup>133</sup>, acheva de ruiner le Trésor.

17 Les factions cependant, jusqu'en 1204, avaient réussi, plus ou moins régulièrement, à subvenir aux frais des courses, mais il n'en fut plus de même après 1261. Le Trésor était vide. Sous Andronic II Paléologue, les finances de l'État étaient dans un état si lamentable que le service des traitements et des pensions ne put plus être assuré<sup>134</sup>. L'étranger faisait sentir de plus en plus son emprise. Déjà, sous



le même empereur Andronic II Paléologue, les Génois étaient créanciers de l'Empire<sup>135</sup>. Les Vénitiens prêtèrent à Manuel II Paléologue des sommes énormes<sup>136</sup>, et en 1438, le pape Eugène IV soutint de ses deniers les Grecs en dépensant pour eux 80.000 ducats, à raison de 5.000 ducats par mois<sup>137</sup>. De plus, la capitale était en ruines et le peuple très appauvri par la rude domination des vainqueurs. Il était bien impossible de subvenir aux frais qu'aurait nécessités la restauration des courses.

D'autres soucis absorbaient l'attention des empereurs, obligés de défendre leur capitale menacée de tous les côtés. Les querelles religieuses, les guerres civiles, la sombre perspective de terribles luttes à subir, tout s'opposait au retour aux traditions de jadis. Les goûts, du reste, avaient changé. Le peuple déshabitué des spectacles de l'Hippodrome ne demandait plus des courses oubliées, mais d'autres divertissements.

### Notes

- <sup>1</sup> Anne Comn. I, p. 309 (II p. 71 Leib).
- <sup>2</sup> Belin, La Latinité de CP., p. 26.
- <sup>3</sup> Anne Comn. II, p. 366 (III p. 230 Leib).
- <sup>4</sup> Cinnam. pp. 86. 207. 211; Nicéas p. 156.
- <sup>5</sup> Guillaume de Tyr II, 348.
- <sup>6</sup> Nicéas p. 375.
- <sup>7</sup> Nicéas p. 521; Ephrem 5889.
- <sup>8</sup> Nicéas p. 702.
- <sup>9</sup> Nicéas p. 674.
- <sup>10</sup> Diehl, Figures byzantines, 2<sup>e</sup> série, p. 179.
- <sup>11</sup> Théoph., Notes p. 419.
- <sup>12</sup> Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), p. 24.
- <sup>13</sup> Nicéas p. 733.
- <sup>14</sup> Nicéas p. 848. Cf. Rambaud, Le sport et l'Hippodrome, pp. 58—59.
- <sup>15</sup> Nic. Grégor. II, pp. 912. 993.
- <sup>16</sup> Cantac. I. p. 27.
- <sup>17</sup> Nicéas pp. 142. 143: *παιδιά δι' ἀσιδήρων δορατισμῶν — διὰ κοντῶν πόλεμος.*
- <sup>18</sup> Cantac. I, p. 205.
- <sup>19</sup> Nic. Grégor. I, pp. 482—483.
- <sup>20</sup> Nic. Grégor. I, pp. 482—483.
- <sup>21</sup> Cf. Ebersolt, CP. byzantine, p. 50.
- <sup>22</sup> Descriptio urbis CP, p. 180.
- <sup>23</sup> Cf. Ebersolt, CP. byzantine, pp. 50 et 56, n. 2.
- <sup>24</sup> Descriptio urbis CP, p. 180.
- <sup>25</sup> Cf. Banduri, Imp. Orientale 2, p. 664 et Beylié, L'habitation byzantine, p. 57.
- <sup>26</sup> Cf. Ebersolt, p. 50.
- <sup>27</sup> Descriptio urbis CP, p. 180.

- <sup>28</sup> Gyllius, Topographia, dans Banduri, Imp. Orientale 2, p. 367.
- <sup>29</sup> Codin. p. 88. Cf. Pachym. II, p. 196 (couronnement de Michel IX Paléologue); Cantac. I, pp. 196—197 (couronnement d'Andronic III Paléologue).
- <sup>30</sup> Nic. Grégor. II, p. 616.
- <sup>31</sup> Nic. Grégor. II, p. 616.
- <sup>32</sup> Nic. Grégor. II, p. 788.
- <sup>33</sup> Anne Comn. II, pp. 156. 287 (III pp. 71. 172 Leib).
- <sup>34</sup> Sur les Blachernes, cf. Papadopoulos, Les Palais et les églises des Blachernes, Athènes 1928, et Janin, Constantinople, pp. 124—127.
- <sup>35</sup> Cer. I, 27, pp. 149. 152 (I pp. 138. 141 Vogt); II, 9, p. 542.
- <sup>36</sup> Cer. I, 27, pp. 148. 154. 156 (I pp. 138. 142. 144 Vogt); II, 9, p. 543.
- <sup>37</sup> Cer. I, 27, p. 152 (I p. 141 Vogt); II, 9, p. 542, appelé aussi *κοιτών της αγίας σοροῦ*, Cer. I, 27, p. 154 (I p. 142 Vogt).
- <sup>38</sup> Cer. II, 52, p. 759.
- <sup>39</sup> Cer. II, 9, pp. 542. 549.
- <sup>40</sup> Cer. II, 12, pp. 553—554.
- <sup>41</sup> Cf. Du Cange, L'Alexiade, p. 448.
- <sup>42</sup> Cf. Du Cange, CP. christ. 2, p. 131.
- <sup>43</sup> Nicéas p. 529. Sur le Philopation intérieur (palais des Manges, αἱ τοῦ Μαγγανῆ ἐλέγοντο) et le Philopation extérieur, cf. Janin, Constantinople, pp. 142—144.
- <sup>44</sup> Figures Byzantines, 2<sup>e</sup> série, p. 177.
- <sup>45</sup> Millingen, Byzantine Constantinople. p. 128.
- <sup>46</sup> Anne Comn. I, p. 246 (II p. 24 Leib).
- <sup>47</sup> Zonar. III, p. 753.
- <sup>48</sup> Zonar. III, pp. 758—759.
- <sup>49</sup> Anne Comn. III, p. 371 (III p. 234 Leib). La traduction de B. Leib, « dans la partie sud du Palais » et celle de Reifferscheid (Bonn II, p. 371) « in partem palatii meridiem versus sitam » me semblent discutables.
- <sup>50</sup> Cinnam. p. 171: *ἐκ τοῦ κατὰ νότον της πόλεως ἐπὶ τοῖς παλαιότεροις τῶ Βασιλεῖ τούτῳ ἐγγηγημένου δόμου.* Cf. Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 44. 45. 62, sous le nom de: *ὁ Μουχρουτᾶς.* Cf. sur ce dernier, Ebersolt, Le Grand Palais, pp. 150. 175. 214.
- <sup>51</sup> Nicéas p. 269: *οἱ κατ' ἄμφω τὰ ἀνάκτορα ἐπιμήκιστοι περίστυλοι ἀνδρώνες.*
- <sup>52</sup> Nicéas pp. 500. 719.
- <sup>53</sup> Guillaume de Tyr XX, c. 25 (Migne P. L. CCI, col. 803 B. C).
- <sup>54</sup> Cinnam. p. 83.
- <sup>55</sup> Cinnam. p. 207.
- <sup>56</sup> Nicéas p. 351.
- <sup>57</sup> Nicéas p. 353.
- <sup>58</sup> Nicéas p. 380.
- <sup>59</sup> Nicéas p. 451.
- <sup>60</sup> Nicéas pp. 581—582.
- <sup>61</sup> Nicéas p. 580.
- <sup>62</sup> Nicéas p. 464; cf. id., p. 453.
- <sup>63</sup> Nicéas p. 529.
- <sup>64</sup> Benj. de Tudèle, Voyage col. II (La Haye, 1735), Cf. Ebersolt, CP. byzantine, p. 35; Du Cange, CP. christ. 2, p. 131, et Diehl, Figures Byzantines, 2<sup>e</sup> série, p. 178.



- 65 Nicéas p. 645.  
 66 Nicéas pp. 702—703.  
 67 Nicéas p. 698.  
 68 Nicéas pp. 719—720.  
 69 Nicéas p. 351.  
 70 Cantac. III, p. 304. Bulliard, dans ses Notes à Ducas (p. 612), prétend qu'un aigle bicéphale aux ailes déployées était sculpté sur le palais de Constantin (s'agit-il de la Maison du Porphyrogénète?).  
 71 Cf. B. Papadopoulos, Les Palais et les églises des Blachernes. Athènes 1928, p. 143, et Janin, Constantinople, p. 125.  
 72 Faral, Villehardouin 2, § 207.  
 73 Faral, Villehardouin 1, § 185.  
 74 Faral, Villehardouin 2, §§ 212—215.  
 75 Faral, Villehardouin 2, §§ 232—251.  
 76 Faral, Villehardouin 2, § 234.  
 77 Faral, Villehardouin 2, § 250.  
 78 Pachym. I, p. 144; Acropol. pp. 192—193 ( I pp. 182—183 Heis.).  
 79 Faral, Villehardouin 2, § 263.  
 80 Faral, Villehardouin 2, § 458.  
 81 Pachym. I, p. 161; Nic. Grégor. I, p. 87; Ephrem 9555—9556.  
 82 Pachym. I, p. 260.  
 83 Du Cange, CP. christ. 2, p. 132. Cf. Dölger, Regesten 3, N° 2004—2013.  
 84 Pachym. I, p. 517.  
 85 Pachym. I, p. 517.  
 86 Pachym. I, p. 421.  
 87 Pachym. I, p. 405 et Notes, p. 735.  
 88 Pachym. II, p. 89.  
 89 Pachym. II, p. 189.  
 90 Pachym. II, p. 145.  
 91 Pachym. II, p. 196.  
 92 Pachym. II, p. 197.  
 93 Cf. Nicéas pp. 149. 269; Cinnam. p. 171; Heisenberg, Nikolaos Mesarites (Joh. Komnenos), pp. 44. 45. 62.  
 94 Pachym. II, p. 366.  
 95 Cantac. I, pp. 196—197.  
 96 Cantac. I, p. 305.  
 97 Cantac. I, p. 311.  
 98 Nic. Grégor. II, p. 616.  
 99 Cantac. II, p. 164; Nic. Grégor. II, p. 617.  
 100 Nic. Grégor. II, p. 784.  
 101 Cantac. III, p. 305.  
 102 Cantac. III, pp. 29—30; Nic. Grégor. II, pp. 787—788.  
 103 Cantac. III, pp. 30—31; Nic. Grégor. II, p. 791; Ducas p. 38 (pp. 63—65 Grecu).  
 104 Cantac. III, p. 275.  
 105 Cantac. III, pp. 306—307.  
 106 Ebersolt, CP. byzantine, p. 47.  
 107 Sphrantzès pp. 279—280.

- 108 Khitrowo, Itinéraires 1, p. 120.  
 109 Ebersolt, CP. byzantine, p. 46.  
 110 Khitrowo, Itinéraires 1, p. 164.  
 111 Khitrowo, Itinéraires 1, p. 203.  
 112 Cantac. II, p. 547.  
 113 Liutprand, Legatio 9 (pp. 180—181 Becker).  
 114 Cer. II, 56, p. 807.  
 115 Zonar. III, p. 628; cf. Cédr. II, p. 563.  
 116 Attal. p. 58.  
 117 Zonar. III, p. 728.  
 118 Théoph. Notes p. 419. Cf. Ps.-Cod., De off., Notes p. 287.  
 119 Nicéas p. 693.  
 120 Ps.-Cod., De off. p. 48.  
 121 Théoph. Cont. p. 832.  
 122 Cer. II, 55.  
 123 Sphrantzès pp. 260. 262.  
 124 Anne Comn. I, pp. 227. 229 (II pp. 10. 12 Leib).  
 125 Anne Comn. I, pp. 275. 277 (II pp. 46. 47 Leib).  
 126 F. Chalandon, Essai sur le règne d'Alexis I Comnène, Paris 1900, p. 110.  
 127 Nicéas pp. 272. 294.  
 128 Nicéas pp. 292. 300.  
 129 Nicéas p. 481.  
 130 Nicéas p. 499.  
 131 Nicéas p. 632.  
 132 Nicéas pp. 729. 734.  
 133 Nicéas p. 737.  
 134 Pachym. II, pp. 390. 397.  
 135 Pachym. II, pp. 397—398.  
 136 Iorga, Notes 1, p. 351; K. Mertzios, *Μνημεία Μακεδονικής Ιστορίας*. Thessalonikè 1947, p. 67.  
 137 Iorga, Notes 2, pp. 349—351.



## 11. A propos du chapitre 69 du Livre I du Livre des Cérémonies. Les Courses à Byzance\*

### I

Byzance avait hérité de Rome la passion des courses de chars et des exercices hippiques. Dans la Nouvelle Rome, plus encore que dans l'ancienne, l'hippomanie sévissait dans toutes les classes de la société, ainsi qu'en témoigne plus d'une anecdote, contée par les chroniqueurs. Le César Gallus, cousin de Constance II (337—361), passant par Constantinople, donna des courses et couronna de sa main le cocher Corax<sup>1</sup>. Les empereurs, non contents de se livrer à leur sport favori dans les hippodromes privés du Grand Palais, s'exhibaient en public dans l'arène, heureux de recueillir les applaudissements populaires.

Théophile (829—842) courut en personne, sous l'écharpe du Bleu, salué « incomparable factionnaire » par la foule en délire<sup>2</sup>. Michel III (842—867) apparaît dans l'Histoire comme une sorte d'hénioque couronné. Ce prince, plutôt que de renoncer à une course dans laquelle il devait figurer comme cocher Bleu, ordonna d'éteindre les phares, annonçant une incursion des Arabes sur le territoire de l'Empire<sup>3</sup>. Les sources historiques<sup>4</sup> abondent en détails curieux sur la folie hippique de Michel III, dont le Continuateur de Théophane déclare qu'il était « terriblement épris des courses de l'Hippodrome », *δεινὸς ἐραστῆς ἵπποδρομίας*<sup>5</sup>. L'impérial cocher eut le linceul, qu'il méritait: une couverture de cheval<sup>6</sup>.

Sans descendre personnellement dans l'arène, de nombreux empereurs manifestaient un goût immodéré pour les courses, les exercices hippiques et les chevaux. C'est, vraisemblablement, à ce penchant que Constantin V (740—775) dut son surnom de « Copronyme » ou de « Cavallin »<sup>7</sup>. Constantin VIII (1025—1028) s'intéressait plus que tout autre aux spectacles de l'Hippodrome<sup>8</sup>. Les empereurs présidaient, du reste, en personne aux courses et en suivaient avec passion les péripéties. Glykas<sup>9</sup> rapporte qu'un saint moine demeura muet d'admiration, quand il apprit que l'empereur Théodose I le Grand (379—395), lorsqu'il siégeait au Kathisma les jours de courses, évitait de jeter les yeux sur l'arène, par esprit de mortification. Un pareil détachement des pompes de ce monde était évidemment exceptionnel.

Plusieurs chapitres du Livre des Cérémonies<sup>10</sup> sont consacrés aux courses; les moindres détails sont consignés avec complaisance. Rien de ce qui touchait aux choses de l'Hippodrome ne pouvait être indifférent aux souverains, qui veillaient avec un soin jaloux sur l'organisation du spectacle et sur la décoration de l'Hippo-

\* Byzantinoslavica 23, 1962, pp. 203—226.

drome<sup>11</sup>. L'empereur Alexandre (912—913) alla même jusqu'à emprunter aux églises des tentures précieuses et des objets d'art pour en orner l'Hippodrome<sup>12</sup>. En principe, le clergé s'abstenait de fréquenter l'Hippodrome<sup>13</sup>, mais il est probable que certains prélats ne se faisaient pas faute d'assister aux courses, dissimulés dans quelque loge grillée du Kathisma. Le patriarche Théophylacte ne devait pas se montrer bien sévère sur ces infractions aux coutumes, car il nourrissait dans ses superbes écuries voisines de Sainte-Sophie un nombre élevé de chevaux et il interrompait le service divin pour rendre visite à sa jument favorite, prête à mettre bas<sup>14</sup>. Cet étrange prélat mourut, du reste, d'un accident de cheval.

Toute la noblesse byzantine était férue de courses et les plus grands seigneurs étaient fiers de descendre dans l'arène et d'y disputer la palme à l'empereur<sup>15</sup>. Les factions recrutaient leurs plus fervents adhérents dans les hautes classes de la société; les démarques étaient parfois choisis dans la famille impériale même. Ainsi, le patrice Hypace, neveu d'Anastase I (491—518) et rival de Justinien I, était démarque des Bleus<sup>16</sup>. La victoire ou la défaite d'un hénioque favori excitaient les mêmes enthousiasmes et les mêmes déceptions dans les tribunes aristocratiques du Kathisma que sur les humbles gradins de l'Hippodrome. L'extraordinaire engouement du peuple pour les luttes de l'arène est un fait notoire; les Byzantins, dit Léon Diacre<sup>17</sup>, aiment les spectacles, *φιλοθεάμονες*. Les deux anecdotes suivantes sont significatives à cet égard. Lors de la reconstruction de Sainte-Sophie, Justinien I (527—565), ayant voulu acheter la maison de l'ostiaire Antiochos, ce dernier refusa net. Le préfet de la Ville fit alors jeter en prison le propriétaire récalcitrant, un jour de courses. Plutôt que de renoncer au spectacle, le malheureux Antiochos consentit à tout<sup>18</sup>. — Un simple artisan, nommé Xénon, accepta de vendre sa maison à l'empereur, mais à la condition que, les jours de courses, les quatre hénioques viendraient lui faire la révérence dans l'Hippodrome<sup>19</sup>. Les transports de joie avec lesquels les factions accueillaient le succès de leurs hénioques prouvent l'importance qu'elles attachaient à cette victoire. Chaque faction semblait persuadée que le triomphe de ses couleurs présageait pour l'Empire une ère heureuse de prospérité<sup>20</sup>.

Les orateurs sacrés et profanes empruntaient à l'Hippodrome leurs métaphores et comparaisons, sûrs d'être compris de l'auditoire. Saint-Jean-Chrysostome<sup>21</sup> appelle les prophètes les « hénioques de la Vérité », *ἡνίοχοι τῆς ἀληθείας* et déclare que le char de Dieu est attelé non de quatre chevaux, mais de milliers d'âmes; les Apôtres sont les chevaux de Dieu; dans le char de Dieu, les chevaux portent le frein de la piété. Dans son *sermon sur le Cirque*<sup>22</sup>, le grand orateur ne se lasse pas de comparer l'Eglise avec l'Hippodrome. — L'Eglise est un Hippodrome, *τὸ τῆς Ἐκκλησίας ἵπποδρόμιον*, mais un Hippodrome spirituel, *στάδιον πνευματικόν*, où se court la course pour le Ciel, *δρόμος οὐράνιος*. L'Evangile est un char de quatre chevaux blancs: les chevaux de trait, *ζυγαῖοι*, sont la Lumière et l'Immortalité; les chevaux de volée, *ἀκροτῆρες*, sont la Justice et la Vérité. Le char du Diable a des chevaux noirs; ses chevaux de trait sont l'Enfer et la Mort, ses chevaux de volée, les Ténébres et la Perdition. Le diacre, ouvrant l'Evangile, est comparé au mapparos,



donnant le signal du départ. Saint-Jean-Chrysostome<sup>23</sup> rapproche les récompenses célestes, τὰ ἐπαθλα, des récompenses distribuées par l'empereur aux hénioques vainqueurs.

Les auteurs profanes imitent les Pères de l'Eglise; les courses leur fournissent une ample moisson d'images et d'effets de style. Georges Pisidès, dans son Héraclade<sup>24</sup>, montre Héraclius disputant la palme des courses à Chosroès dans l'Hippodrome du monde, sous les regards des hommes et, vainqueur, recevant du Souverain Juge la récompense de ses exploits.

206 Les Pères de l'Eglise grecque n'ont pas cessé, cependant, de se montrer hostiles aux spectacles de l'Hippodrome. Saint-Jean-Chrysostome appelle l'Hippodrome un Satanodrome, σατανοδρόμον<sup>25</sup> et qualifie les jeux de l'Hippodrome, de « pompe diabolique », πομπὴ διαβολικὴ<sup>26</sup> et de « spectacle satanique », σατανικὴ θεωρία<sup>27</sup>. Il stigmatise, en maints passages, la funeste passion du peuple pour les divertissements de l'Hippodrome<sup>28</sup> et menace d'anathème ceux qui fréquentent ce lieu maudit<sup>29</sup>. Ces invectives répétées restèrent vaines et le peuple continua à désertier les églises, les jours de courses. Au surplus, c'est moins contre les courses mêmes que fulminaient les Pères de l'Eglise que contre les exhibitions licencieuses et les représentations immorales, données par les mimes pendant les intermèdes.

Que les luttes de l'arène aient eu un immense attrait pour les Byzantins, depuis l'empereur jusqu'au plus humble des citoyens, il serait puéril de le nier. Mais cet engouement d'un peuple pour un sport, en quelque sorte national, ne saurait retenir trop longtemps l'attention. L'histoire de Byzance ne se confond pas avec l'histoire de l'Hippodrome.

Les factions étaient à la fois des sociétés de courses, des associations politiques et des milices urbaines. Elles ont déjà été étudiées sous ce triple aspect; il n'y a pas lieu d'insister<sup>30</sup>. Pour considérable qu'elle soit, l'influence politique des factions ne doit pas être exagérée. Cette influence, d'ailleurs, alla en déclinant. Aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, elle était déjà bien réduite; au X<sup>e</sup> siècle, elle apparaît comme à peu près nulle. A cette époque, les factions ne sont plus guère que des sociétés hippiques, jouissant de certains privilèges, sans doute, mais pas assez puissantes pour exercer une pression sur le gouvernement. Leurs affiliés, les plus jeunes et les plus robustes, formaient une milice urbaine, une sorte de vague garde nationale, dont la principale obligation consistait à fournir des piquets d'honneur à l'empereur, lorsqu'il parcourait la ville. A la haute époque, la rivalité des factions avait créé des troubles graves et provoqué de sanglantes émeutes. Plus tard, cette rivalité, tout en restant vivace, cessa d'être dangereuse pour la tranquillité publique.

207 Tant que les factions jouèrent un rôle politique, les empereurs recherchèrent leur appui. Généralement, ils s'adressèrent aux Bleus, qui représentaient l'élément conservateur et traditionaliste; assez souvent, cependant, ils inclinèrent pour des raisons personnelles du côté des Verts, plus hardis et d'opinions plus avancées. Théodose II (408—450) prit parti pour les Verts<sup>31</sup>, Marcien pour les Bleus<sup>32</sup>, Léon I pour les Verts, Zénon pour les Verts<sup>33</sup>, Anastase I pour les Rouges, qui étaient la section urbaine des Verts<sup>34</sup>. Justin I resta neutre, semble-t-il, ne favori-

sant ni les Bleus ni les Verts. Justinien I afficha une excessive partialité en faveur des Bleus<sup>35</sup>. Justin II semble, comme Justin I, être resté neutre; Tibère II agit de même. Maurice se montra favorable aux Bleus<sup>36</sup> et fut soutenu par eux; Phokas acclamer Héraclius<sup>38</sup>. Dans la suite, les sources ne prennent plus le soin d'indiquer les préférences des empereurs. Toutefois ces derniers semblent avoir presque toujours eu une préférence pour les Bleus: les empereurs Théophile et Michel III coururent sous les couleurs du Bleu<sup>39</sup>. Cette absence de renseignements semble prouver que l'influence politique des factions commençait déjà à décliner.

Le Livre des Cérémonies prévoit d'une façon générale le cas où les Bleus avaient la prééminence, c'est-à-dire, l'hypothèse la plus favorable. Cette prééminence, προτίμησις<sup>40</sup>, donnait à la faction le droit d'acclamer l'empereur la première et lui conférait certains menus avantages et certaines prérogatives. Il est, d'ailleurs, évident que la faveur impériale trouvait le moyen de se manifester officieusement de mille façons. L'extrême partialité de divers empereurs, entre autres de Justinien I, pour la faction favorite, exaspérait encore les haines et les rivalités.

Bien avant le X<sup>e</sup> siècle, les souverains se montrèrent plus circonspects et les factions, traitées avec plus de justice et d'équité, s'apaisèrent. Si la victoire du Bleu ou du Vert mettait encore l'Hippodrome en effervescence, le tumulte ne dépassait guère l'arène. Les factions n'étaient de plus en plus que des sociétés hippiques. Comme telles, leur principal devoir était de préparer les courses et d'en assurer la célébration avec tout le cérémonial requis. A cet effet, les factions avaient à leur service un grand nombre d'employés spéciaux et d'artisans, dont il est fait mention dans le Livre des Cérémonies<sup>41</sup>. Les factions n'avaient naturellement pas le droit de s'immiscer dans la police intérieure de l'Hippodrome, 208 qui semble avoir été confiée au préposé. De nombreux agents, courriers, lieutenants, etc. étaient chargés de maintenir l'ordre, aidés par des détachements des tagmata<sup>42</sup>. Des fonctionnaires impériaux étaient également chargés de diverses missions dans l'Hippodrome: l'actuaire et ses courriers servaient d'agents de liaison entre l'empereur et les factions, le mapparios et le tesseraire avaient un rôle spécial<sup>43</sup>. Enfin, une foule de bas employés étaient attachés à l'Hippodrome à divers titres: distributeurs de coussins, de bancs, de sièges, préposés au vestiaire, placeurs, etc.<sup>44</sup>

Il y avait deux factions: celle des Bleus, οἱ Βένετοι et celle des Verts, οἱ Πράσινοι. Mais chaque faction était divisée en deux sections<sup>45</sup>. Faction Bleue: 1<sup>ère</sup> Section: celle des Bleus de Péra, ὁ περατικὸς δῆμος; τὸ περατικὸν μέρος τῶν Βενέτων; 2<sup>ème</sup> Section: celle des Bleus de la Ville, τὸ πολιτικὸν μέρος τῶν Βενέτων. — Faction Verte: 1<sup>ère</sup> Section: celle des Verts de Péra, τὸ περατικὸν μέρος τῶν Πρασίνων; 2<sup>ème</sup> Section: celle des Verts de la Ville, τὸ πολιτικὸν μέρος τῶν Πρασίνων<sup>46</sup>.

L'identité des Bleus de la Ville avec les Blancs, οἱ Λευκοί, ὁ δῆμος τοῦ Λευκοῦ et des Verts avec les Rouges, οἱ Ῥουσοί, ὁ δῆμος τοῦ Ῥουσοῦ<sup>47</sup>, reconnue par Rambaud<sup>48</sup>, est hors de doute. Le Livre des Cérémonies, récapitulant les réceptions faites par les Bleus et les Verts de la Ville, les attribue, en effet, aux Blancs



et aux Rouges<sup>49</sup>. Le Livre des Cérémonies<sup>50</sup> oppose, d'ailleurs, indifféremment aux Bleus et aux Verts de Péra tantôt les Bleus et les Verts de la Ville, tantôt les Blancs et les Rouges. Lorsque le Livre des Cérémonies<sup>51</sup> oppose, sans spécifier autrement, les Bleus et les Verts aux Blancs et aux Rouges, il entend désigner, sous l'appellation de Bleus et de Verts, les Bleus et les Verts de Péra. De même, lorsque le Livre des Cérémonies<sup>52</sup> oppose les Bleus et les Verts de Péra aux Verts, sans autre indication, ces derniers sont incontestablement les Bleus et les Verts de la Ville<sup>53</sup>, c'est-à-dire, les Blancs et les Rouges.

Les Bleus et les Verts de Péra, recrutés de l'autre côté de la Corne d'Or et du Détroit, à Péra, à Galata, à Chalcédoine, étaient beaucoup plus nombreux et, sans doute aussi, plus turbulents que les Bleus et les Verts urbains (Blancs et Rouges), pris dans un milieu moins mêlé. Les premiers occupaient dans l'Hippodrome de vastes tribunes, *οἱ μεγάλοι δῆμοι*<sup>54</sup>. C'est vraisemblablement pour cette raison qu'on les désigne sous le nom de *factions majeures*, en réservant aux Blancs et aux Rouges l'appellation de *factions mineures*.

En tant que milices ou garde nationale, les factions étaient rattachées aux *tagmata*. Sous le nom de Démocrate des Bleus, le Domestique des Scholes commandait les Bleus de Péra, alors que le Domestique des Excubiteurs, sous le nom de Démocrate des Verts, commandait les Verts de Péra<sup>55</sup>. Les Blancs et les Rouges restaient sous le commandement de leurs démarques respectifs<sup>56</sup>. Dans l'Hippodrome, les Domestiques des Scholes et des Excubiteurs siégeaient dans les dèmes des Bleus et des Verts de Péra, en leur qualité de Démocrates et surveillaient leurs sections, tandis que les Dèmarques siégeaient dans les dèmes des Blancs et des Rouges ayant, sous leurs yeux, les sections mineures<sup>57</sup>.

Quoi qu'il en soit, les Dèmarques étaient incontestablement les véritables chefs politiques des factions, dans leur ensemble. Il n'y avait qu'un seul Dèmarque des Bleus, chargé de la direction des deux sections de la faction Bleue, de même qu'il n'y avait qu'un seul Dèmarque des Verts, exerçant la même autorité sur les deux sections de sa faction. Les Dèmarques étaient nommés par l'empereur<sup>58</sup>; ils figuraient dans la hiérarchie des grands officiers de la Couronne et, comme tels, ils pouvaient aspirer aux titres les plus éclatants<sup>59</sup>.

Bien que divisée en deux sections, chaque faction avait une administration et une organisation uniques<sup>60</sup> et des intérêts identiques. Sans doute, les Bleus et les Blancs avaient dans l'Hippodrome deux tribunes distinctes, mais ces tribunes étaient voisines. Lorsque ceux qui les occupaient devaient aller saluer l'empereur devant le Kathisma, ils descendaient ensemble et se rejoignaient dans l'arène pour ne former qu'un seul cortège. Il en était de même pour les Verts et les Rouges<sup>61</sup>. Bien que courant sous des couleurs différentes, les Bleus et les Blancs se considéraient si peu comme adversaires que la victoire des uns ou des autres était saluée comme une victoire commune pour tous. Il en était de même pour les Verts et les Rouges. A l'Hippodrome, l'union des Bleus et des Blancs d'une part, des Verts et des Rouges de l'autre, est absolue. Il suffit de parcourir les chapitres du Livre des Cérémonies, relatifs aux courses, pour s'en rendre compte. Entre les deux

sections d'une même faction, il n'y a pas seulement association, il y a communauté d'intérêts. En dehors de l'Hippodrome, l'accord entre Bleus et Blancs, comme entre Verts et Rouges, est également complet. L'Histoire ne relève pas de dissentiments entre les sections d'une même faction; en tout temps et en toute circonstance, chaque faction dans son ensemble fait bloc. Il y a lieu de remarquer que dans tous les événements, où les factions jouèrent un rôle, les chroniqueurs ne font jamais allusion qu'aux Bleus et aux Verts.

Les textes nous ont laissé quelques renseignements sur le *costume* des factions. Le Domestique des Scholes, agissant en qualité de Démocrate des Bleus, revêtait la chlamyde bleue et or, de même que le Domestique des Excubiteurs, agissant en qualité de Démocrate des Verts, revêtait la chlamyde verte et or, « à l'instar de sa faction »<sup>62</sup>. Le Dèmarque des Bleus portait la chlamyde bleue et le Dèmarque des Verts la chlamyde verte<sup>63</sup>. Lorsque les Domestiques des Noumera et des Murs remplaçaient auprès des factions les Domestiques des Scholes et des Excubiteurs, ils leur empruntaient leurs chlamydes<sup>64</sup>. En tenue de gala, les Dèmarques portaient la chlamyde bleue et pourpre ou verte et pourpre<sup>65</sup>. Ce costume n'était pas, d'ailleurs, leur propriété, mais appartenait au vestiaire impérial. Dans les grandes circonstances, les Dèmarques portaient le sagion pourpre<sup>66</sup> et leurs subordonnés le scaramange et le sagion<sup>67</sup>.

Les dignitaires des factions portaient la tunique courte, s'arrêtant aux genoux, *καμίσια* et la chlamyde<sup>68</sup>. Les tribuns et vicaires officiers des corps des Noumera et des Murs, en leur qualité de chefs militaires éventuels des factions, portaient en certaines circonstances des tuniques bleues et blanches ou vertes et rouges, chamarrées d'or, à manches courtes<sup>69</sup>. Les simples miliciens portaient la tunique courte, *καμίσια* et tenaient à la main un mouchoir, *εγγείρια*<sup>70</sup>. Parfois, au lieu de mouchoir, ils tenaient à la main une canne surmontée d'un croissant, *φεγγία*<sup>71</sup>. Procope de Césarée<sup>72</sup> donne quelques renseignements sur le costume des factions. Les miliciens portaient une tunique courte, *επωμίς*, à manches serrées aux poignets et fortement bouffante aux épaules et la culotte, *αναξούιδες*; ils étaient chaussés de forts souliers, *εποδήματα*. Ils laissaient croître la barbe et leurs cheveux, courts par devant, étaient très longs en arrière. Ils portaient généralement des armes cachées sous leurs vêtements. Sous Tibère II (578—582), les membres des factions étalèrent un grand luxe de vêtements. Ils étaient vêtus de robes, des factions étalèrent un grand luxe de vêtements. Ils étaient vêtus de robes, *στολαί*, à larges bordures de pourpre et de chlamydes somptueuses. L'empereur leur interdit de porter à leurs vêtements des bordures de pourpre de plus de deux doigts de largeur<sup>73</sup>. Par contre, au X<sup>e</sup> siècle, Liutprand<sup>74</sup> se moque des miliciens des factions misérablement vêtus et marchant pieds nus, n'ayant pour arme qu'un minuscule bouclier et une mauvaise pique. En bref, les miliciens portaient un costume aux couleurs de leur faction respective. Ce costume était composé d'une tunique ou robe courte, généralement à manches et d'un manteau. Selon les époques, les vêtements portaient des noms différents. La chlamyde et le sagion faisaient l'office de manteau, la stole, la blouse, *καμίσια*, et peut-être aussi le scaramange, rentraient dans la catégorie des tuniques ou vêtements de dessus.



## II

*Les cochers de l'Hippodrome*

Dans le Livre des Cérémonies, le mot *ἡνίοχος* est très souvent employé pour désigner d'une manière générale les cochers de l'Hippodrome, sans distinction de classes et de rangs. C'est ainsi que le règlement à l'usage des hénioques<sup>75</sup> s'adresse, sauf indication contraire, à l'ensemble des cochers. Si les deux factionnaires et les deux micropanites, qui sont les cochers-chefs des sections majeures et mineures des factions, sont toujours qualifiés d'hénioques, les simples bigaires, leurs subordonnés, sont parfois aussi englobés dans cette même appellation d'hénioques.

212

Dans une énumération du personnel des factions, le Livre des Cérémonies<sup>76</sup> cite à la suite des factionnaires et des micropanites, les bigaires des Bleus et des Verts, alors que, dans une autre énumération<sup>77</sup> les hénioques des factions figurent à la suite des factionnaires et des micropanites. Les bigaires de la première énumération correspondent évidemment aux hénioques de la seconde. Le Livre des Cérémonies montre encore un hénioque victorieux sollicitant la ceinture d'hénioque. Or, l'hénioque en question n'est qu'un simple bigaire<sup>78</sup>. D'autre part, dans divers passages du Livre des Cérémonies<sup>79</sup>, les hénioques sont nettement opposés aux bigaires, ce qui prouve que les deux termes, hénioque et bigaire avaient chacun une signification propre. Dans les passages où les hénioques sont opposés aux bigaires, le Livre des Cérémonies entend par hénioques les deux factionnaires et les deux micropanites, c'est-à-dire, les quatre cochers-chefs des factions<sup>80</sup>. En dehors de ces quatre importants personnages, qui seuls auraient eu officiellement droit au titre d'hénioque, il n'aurait existé que des bigaires ou cochers de deuxième classe. Ajoutons cependant que certains textes du Livre des Cérémonies font allusion à des hénioques qui ne sont ni factionnaires ni micropanites et dont il est assez difficile de préciser la condition.

Rimbaud divise les cochers de l'Hippodrome en deux classes: celle des *hénioques* et celle des *bigaires*<sup>81</sup>. La première classe comprenait seulement les deux factionnaires et les deux micropanites, c'est-à-dire, les quatre principaux cochers, les cochers-chefs des quatre sections des factions. La deuxième classe comprenait tous les autres cochers subalternes dont le nombre n'était pas limité. Rimbaud constate avec raison que dans tous les textes où il est question des quatre hénioques, sans autre indication, ces quatre hénioques, selon toute probabilité, ne sont autres que les deux factionnaires et les deux micropanites. Il faut ajouter que ce sont ces quatre hénioques qui sont toujours opposés aux bigaires. Rimbaud reconnaît toutefois que la division proposée par lui se heurte à certains textes, qu'il ne tente pas, d'ailleurs, d'expliquer. C'est ainsi que le Livre des Cérémonies fait allusion à l'existence d'un 5<sup>ème</sup> hénioque<sup>82</sup>. Ce dernier, n'étant ni un factionnaire ni un micropanite, ne trouve pas sa place dans la hiérarchie proposée par Rimbaud. On voit également un factionnaire se faire remplacer par un hénioque de sa faction<sup>83</sup>; comme il ne s'agit pas du micropanite, on peut se

213

demander à quel groupe appartient ledit hénioque. Enfin d'autres textes, qui seront commentés plus loin, s'accordent mal avec la classification admise par Rimbaud.

Comme l'existence d'une véritable hiérarchie dans la corporation des cochers de l'Hippodrome est certaine, on pourrait proposer la classification suivante:

1<sup>ère</sup> classe: la classe des hénioques;

2<sup>ème</sup> classe: la classe des bigaires.

La première classe comprendrait, outre les factionnaires et les micropanites, un certain nombre d'autres hénioques, probablement trois pour chacune des deux factions<sup>84</sup>. Le Livre des Cérémonies prévoyant la présence d'un 5<sup>ème</sup> hénioque, il devait nécessairement exister un 4<sup>ème</sup> et un 3<sup>ème</sup> hénioques, étant donné que le micropanite était le 2<sup>ème</sup> hénioque et le factionnaire le premier hénioque. Chaque faction avait donc à sa disposition cinq hénioques ou cochers en titre, dont le premier, désigné sous le nom de factionnaire, était spécialement affecté au service de la section majeure et le second, désigné sous le nom de micropanite, était spécialement affecté au service de la section mineure.

La deuxième classe comprendrait les cochers subalternes ou auxiliaires groupés sans ordre hiérarchique. Cette classification semble, à première lecture, admirablement cadrer avec les renseignements, fournis par le Livre des Cérémonies. On voit, en effet, un bigaire solliciter son admission à l'héniocat en termes significatifs: *ἡνίοχον θέλω ζῶσαι* et recevoir en grande pompe les insignes de cette dignité: le costume officiel de cocher, *ἀργυράριον δημόσιον*, le casque d'argent, *κασσίδιον ἀργυροῦν* et la ceinture, *ζωστόν*<sup>85</sup>.

Le Livre des Cérémonies indique ensuite<sup>86</sup> comment un hénioque était promu second, *δευτερος*, c'est-à-dire, micropanite, puis comment un micropanite ou second hénioque était élevé au rang de factionnaire ou premier hénioque<sup>87</sup>. L'avancement régulier s'effectuait de la manière suivante: De simple bigaire, le cocher passait dans la classe des hénioques et montait un à un les échelons de cette classe pour parvenir finalement au sommet. Le titre de factionnaire était le couronnement de la carrière d'un cocher de l'Hippodrome; généralement l'empereur accordait à ce vétéran des luttes de l'arène une bulle d'or, récompense suprême de ses longs et brillants services<sup>88</sup>.

Cette classification, si logique qu'elle paraisse, soulève trop d'objections sérieuses pour pouvoir être maintenue dans son ensemble. Ces objections sont les suivantes:

1. En dehors des deux factionnaires et des deux micropanites, c'est-à-dire des quatre hénioques en chef, le Livre des Cérémonies ne signale que des bigaires.

2. Le 5<sup>ème</sup> hénioque semble avoir appartenu à la classe des bigaires. Le texte dit, en effet, que, pour remplacer un hénioque à bulle, on choisit le 5<sup>ème</sup> hénioque ou le plus habile d'entre les autres bigaires.

3. Le bigaire, après avoir reçu la ceinture d'hénioque, reste cependant bigaire comme avant.

214



En tenant compte de ces objections, la classification des cochers de l'Hippodrome pourrait s'établir ainsi:

1<sup>ère</sup> classe: celle des hénioques proprement dits, composée seulement des quatre hénioques en chef;

2<sup>ème</sup> classe: celle des bigaires, divisée en deux sections:

1<sup>ère</sup> section: celle des bigaires en titre ou bigaires-hénioques:

2<sup>ème</sup> section: celle des bigaires-aspirants ou auxiliaires.

Les bigaires-hénioques, dont le nombre était sans doute limité, étaient classés, d'après un numéro d'ordre, à la suite des factionnaires et des micropanites. Chaque faction avait sa hiérarchie de cochers, mais cette hiérarchie était commune aux deux sections d'une même faction. Le micropanite, bien qu'affecté spécialement au service de la section mineure, appartenait incontestablement à la même hiérarchie que le factionnaire, puisqu'il était qualifié d'hénioque en second, le factionnaire étant hénioque en premier. Le micropanite n'était, en réalité, qu'un sous-ordre; il n'avait même pas le droit, lors du tirage au sort, de déposer dans l'urne la boule de sa section; c'était au factionnaire, son supérieur hiérarchique, que revenait cette mission<sup>89</sup>. Ce sont les premiers hénioques, c'est-à-dire, les deux factionnaires qui commettent d'office les bigaires pour conduire les chars de course<sup>90</sup>; les micropanites n'ont pas à intervenir.

Le Livre des Cérémonies<sup>91</sup> cite les bigaires des Bleus et les bigaires des Verts et ne fait aucune allusion aux bigaires des Blancs ni aux bigaires des Rouges. Les Bleus et les Blancs, étroitement associés et obéissant aux mêmes chefs, n'avaient au surplus aucune raison pour entretenir chacun à grands frais tout un personnel spécial de cochers. La même observation vaut pour les Verts et les Rouges. Au moment de courir, les cochers ceignaient simplement l'écharpe distinctive de la section qu'ils représentaient; cette écharpe était bleue, verte, blanche ou rouge<sup>92</sup>. Il n'est pas impossible qu'en dehors des micropanites, certains cochers aient été plus spécialement affectés au service des sections mineures; toutefois, les textes sont plutôt hostiles à cette hypothèse.

Pour remplacer un cocher défaillant, on choisit un autre cocher, pris dans l'ensemble du personnel des cochers de la faction, sans spécifier sa couleur<sup>93</sup>. Ce silence est significatif et tend à prouver que les cochers de l'Hippodrome, abstraction faite des factionnaires et des micropanites, n'étaient pas répartis entre les deux sections d'une même faction. Il n'y avait pas, en réalité, de bigaires Blancs ou Rouges et les bigaires d'une même faction, en vertu d'une commise d'office, pouvaient être appelés à courir aussi bien sous la couleur de la section majeure que sous la couleur de la section mineure. Fait à noter: les deux factions, malgré leur âpre rivalité, s'empruntaient parfois les cochers.

D'après le Livre des Cérémonies<sup>94</sup>, pour remplacer un hénioque à bulle défaillant, on choisira un 5<sup>ème</sup> hénioque ou le plus habile d'entre les autres bigaires. Si le bigaire choisi appartient à l'autre faction, elle peut refuser de le céder, mais, dans ce cas, elle devra céder son micropanite qu'elle remplacera alors par

le bigaire précité. Généralement, le cocher adverse prêtait son concours pour une ou plusieurs courses seulement; quelquefois, cependant, il passait définitivement au service de la faction qui avait réclamé son aide et en adoptait la couleur. Le paragraphe du Livre des Cérémonies, qui traite la question du remplaçant, *περί τοποτηρητοῦ* démontre en fait l'existence d'une hiérarchie commune de cochers pour les deux sections des factions<sup>95</sup>.

#### Les différentes catégories de cochers de l'Hippodrome

Les cochers de l'Hippodrome étaient répartis, semble-t-il, en deux catégories, ou classes: 1<sup>ère</sup> classe les hénioques proprement dits, 2<sup>ème</sup> classe les bigaires.

La 1<sup>ère</sup> classe ou classe des hénioques proprement dits comprenait les deux factionnaires et les deux micropanites, c'est-à-dire, les quatre hénioques en chef.

1. *Les factionnaires, οἱ φακτιονάριοι*<sup>96</sup>. Il n'y avait que deux factionnaires: celui des Bleus et celui des Verts<sup>97</sup>. Le factionnaire était le premier hénioque<sup>98</sup> et occupait le poste le plus élevé dans la hiérarchie des cochers de l'Hippodrome<sup>99</sup>. Le Livre des Cérémonies décrit en détail le cérémonial de la promotion d'un factionnaire<sup>100</sup>. D'après les règles normales de l'avancement, c'était généralement le micropanite ou 2<sup>ème</sup> hénioque qui était promu factionnaire. Bien que spécialement affecté au service de la section majeure, le factionnaire était l'hénioque en chef et avait sous ses ordres tous les autres cochers de sa faction. C'est lui qui les représentait dans toutes les opérations relatives aux courses: tirage au sort<sup>101</sup>, répartition des chevaux et des *carceres*<sup>102</sup>. C'est lui qui désignait d'office les bigaires pour conduire les chars dans les courses<sup>103</sup> etc.

Le costume du factionnaire était certainement plus riche que celui des autres cochers; il touchait un traitement plus élevé. Dans les cérémonies officielles, le factionnaire avait le pas sur tous les hénioques et bigaires<sup>104</sup>. Presque toujours, il obtenait les honneurs de la bulle d'or<sup>105</sup>, ce qui lui conférait le privilège de danser sur son char après sa victoire.

Le règlement à l'usage des cochers de l'Hippodrome<sup>106</sup> contient une singulière disposition à l'égard du factionnaire et du micropanite. Un hénioque factionnaire ou micropanite qui, pendant une course, tombait de son char, n'avait pas l'autorisation de quitter son casque, mais devait traverser à pied l'arène, casque en tête pour gagner la sortie. En pareille circonstance, un bigaire était autorisé à quitter son casque. La raison de cette disposition n'apparaît pas. Faut-il y voir une humiliation infligée à l'amour-propre des hénioques-chefs, qu'on obligeait ainsi à parcourir l'arène avec leurs insignes sous les quolibets de l'assistance? Cette explication pourrait, en effet, s'appuyer sur le fait que l'hénioque tombé devant le Kathisma n'avait pas le droit de se réfugier sous le Pi pour se soustraire aux regards du public. Il y a lieu, toutefois, de remarquer que, d'après le règlement<sup>107</sup>, la perte accidentelle du casque pendant une course entraînait la disqualification du cocher.



Il faut peut-être établir une distinction entre la perte involontaire du casque et la déposition volontaire de celui-ci. Avant la course, la déposition du casque indiquait le refus de courir<sup>108</sup>. Il se peut que, par analogie, la déposition du casque pendant la course ait été considérée comme une simple renonciation de courir. Mais ce qu'on admettait par une sorte de tolérance pour les bigaires n'était pas admis pour les hénioques-chefs. Leur chute ne les autorisait pas à renoncer purement et simplement à la course commencée, mais impliquait leur défaite.

On pourrait encore proposer une autre explication. Le factionnaire ou micropanite qui, à la suite d'une course d'épreuve, déposait son casque perdait le droit de participer aux courses. Il n'en était pas de même pour un bigaire<sup>109</sup>. Si un bigaire, après une chute dans l'arène, quittait son casque, il n'était pas pour cela déchu du droit de figurer dans une autre course. A l'inverse, le factionnaire ou le micropanite qui, après une chute, quittaient leur casque, pouvaient être considérés comme désormais incapables de reparaître dans l'arène pendant toute la durée des courses. En leur interdisant un geste de dépit assez compréhensible, le règlement se montrait sage, car la mauvaise humeur d'un hénioque ne devait pas désorganiser le programme des courses, en obligeant les intéressés à des remplacements à la dernière heure.

On peut se demander pourquoi l'hénioque-chef, qui déposait son casque après la course d'épreuve, perdait le droit de courir. On peut proposer l'explication suivante: les attelages étaient tirés au sort; l'hénioque, loti d'un attelage médiocre, avait intérêt à refuser de courir une course qu'il estimait d'avance perdue. Plutôt que d'enregistrer une défaite, il préférait s'abstenir et se réserver pour les courses suivantes. On ne pouvait évidemment tolérer un pareil calcul et il fallait une sanction. Pour les bigaires, la règle n'était pas aussi sévère; commis d'office, ils pouvaient avoir des raisons valables pour se récuser.

218 II. *Les micropanites*, οἱ μικροπανίται<sup>110</sup>. Il n'y avait que deux micropanites: celui des Blancs et celui des Rouges<sup>111</sup>. Le micropanite était le deuxième hénioque, d'où son nom de δεύτερος<sup>112</sup>. L'identité du δεύτερος et du μικροπανίτης est hors de doute. En effet, les factions sollicitent la promotions d'un micropanite comme factionnaire en ces termes: « Nous demandons que le deuterus soit nommé factionnaire », τὸν δεύτερον αἰτούμεθα εἰς φακτιονάριον<sup>113</sup>. Le micropanite, d'ailleurs, est constamment associé avec le factionnaire. Comme le factionnaire était l'hénioque en premier, le micropanite était nécessairement l'hénioque en second. Le micropanite tirait son nom des deux mots μικρὸν πανίον<sup>114</sup>. Le micropanite était appelé ainsi soit parce qu'il portait l'écharpe aux couleurs des sections mineures des factions, soit parce qu'il portait une écharpe plus petite que celle du factionnaire. Le micropanite était spécialement affecté au service de la section mineure des factions; il rentrait donc dans la classe des hénioques proprement dits et il pouvait aspirer à l'honneur de la bulle d'or<sup>115</sup>. Exception faite du factionnaire, son chef hiérarchique, il avait la préséance sur tous les autres cochers; c'est, sans doute, par erreur que le Livre des Cérémonies le place après les cochers des factions<sup>116</sup>.

Les articles du règlement relatifs aux factionnaires s'appliquaient aussi aux micropanites<sup>117</sup>. La promotion d'un micropanite avait lieu avec le même cérémonial que celle d'un factionnaire<sup>118</sup>. Selon les lois régulières de l'avancement, le micropanite passait factionnaire<sup>119</sup>. Comme le factionnaire, le micropanite pouvait faire des remplacements soit dans sa faction soit même dans la faction adverse<sup>120</sup>. A part la couleur, le costume du micropanite devait ressembler beaucoup à celui du factionnaire.

*Les hénioques à bulle*. Le Livre des Cérémonies fait plusieurs fois allusion aux hénioques à bulle, c'est-à-dire aux hénioques diplômés par chrysobulle impériale<sup>121</sup>. Seuls, ils avaient le privilège de danser sur leur char après leur victoire<sup>122</sup>; ils avaient aussi divers privilèges<sup>123</sup>. Le Livre des Cérémonies décrit en détail le cérémonial avec lequel on remettait à l'hénioque la bulle d'or<sup>124</sup>. A la demande de la faction intéressée et avec l'assentiment de l'empereur, l'actuaire, entouré de ses courriers, apportait en grande pompe le chrysobulle ou diplôme auquel était suspendue une bulle d'or, au récipiendaire, qui embrassait le parchemin et l'approchait de ses yeux en signe de respect, puis le rendait à l'actuaire. Ce fonctionnaire attachait alors le diplôme à la ceinture de l'hénioque. La bulle d'or décernée au factionnaire prenait le nom de *faction*, τὴν χρυσὴν βούλλαν ἡγρον τὸν φακτιόνα<sup>125</sup>. Lorsque la bulle d'or était accordée à un micropanite les hérauts, au lieu de crier: les trois (nomismes) pour la faction, τὰ τρία, τὰ τοῦ φακτιόνοσ, criaient: les trois (nomismes) pour le second, τὰ τρία, τὰ τοῦ δευτέρου<sup>126</sup>. Seuls, les quatre hénioques-chefs étaient qualifiés pour obtenir les honneurs du chrysobulle, sous certaines conditions que nous ignorons. Le Livre des Cérémonies<sup>127</sup> ne prévoit, en effet, la concession de la bulle qu'en faveur des factionnaires et des micropanites. D'autre part, il est difficile d'admettre que des cochers subalternes aient pu être diplômés alors que des cochers, leurs supérieurs hiérarchiques, ne l'étaient pas toujours. Il est fait souvent allusion dans le Livre des Cérémonies<sup>128</sup> aux danses triomphales sur le char, après une victoire, en signe d'allégresse. Mais le Livre des Cérémonies prend soin de spécifier que la qualité de factionnaire ou de micropanite ne suffisait pas pour autoriser l'hénioque à danser; il fallait encore qu'il fût en possession de la bulle<sup>129</sup>.

*Byzance et les hénioques*. Plus encore qu'à Rome, les hénioques ont connu à Byzance une extraordinaire faveur. Les anthologies sont pleines d'épigrammes en leur honneur, où la louange dépasse les limites de l'admiration. De nombreuses statues de cochers décoraient l'Hippodrome. Les artistes frappaient des médailles ou gravaient des camées pour immortaliser le souvenir des vainqueurs de l'arène; diverses immunités et certains privilèges étaient accordés aux cochers.

Si le Code Théodosien<sup>130</sup> range encore les cochers parmi les *inhonestae personae*, l'engouement du peuple et la bienveillance des empereurs les relevèrent vite de cette infériorité sociale. Sous le Bas-Empire, certains hénioques parvinrent aux honneurs municipaux<sup>131</sup>; d'autres jouèrent un rôle politique comme ce Kalliopas qui rallia les Verts à la cause d'Héraclius<sup>132</sup> ou comme son homonyme, ex-factionnaire, ἀπὸ φακτιοναρίων à Constantinople, qui suscita des troubles à Antioche<sup>133</sup>.



Etant donné l'influence qu'ils exerçaient sur les factions, les hénioques étaient des personnages à ménager. D'ailleurs, les empereurs et les grands seigneurs, qui ne croyaient pas déroger en descendant eux-mêmes dans l'arène et en endossant le casque d'hénioque, auraient été les malvenus à déconsidérer une profession dont ils étaient fiers de remplir à l'occasion le ministère.

220

A la fin du IX<sup>e</sup> siècle, Philothée classe les hénioques dans l'officium des Dèmarques, à côté des notaires des factions. Loin d'être un titre suspect l'hénioque est considéré comme une dignité, *ἀξιωμα*<sup>134</sup>. Les factionnaires, micropanites et autres cochers, sont assimilés à de véritables fonctionnaires; ils n'exercent pas un métier décrié, mais un office, *ὄφφικιον* et prennent rang dans la hiérarchie officielle<sup>135</sup>. Au même titre que les autres officiers, ils touchent une part dans les taxes imposées aux dignitaires nouvellement promus<sup>136</sup>. Les hénioques figurent, d'ailleurs, sur la liste des personnes susceptibles d'obtenir un titre nobiliaire<sup>137</sup>. Ils étaient assez riches pour le payer et ne manquaient pas de protecteurs puissants pour solliciter en leur nom une pareille faveur. Les hénioques pouvant être diplômés par chrysobulle impérial, il est évident qu'un tel honneur ne pouvait s'adresser à un personnage de condition vile. A Byzance, l'hénioque n'était donc plus en marge de la société; il avait su se faire, dans celle-ci, une place honorable.

Si l'Eglise se dressait avec tant de véhémence contre l'Hippodrome, ce qu'elle flétrissait c'était surtout les spectacles immoraux qui s'y déroulaient souvent. Les courses de chars, ce sport en quelque sorte national, ne méritaient pas de trop sévères censures<sup>138</sup>. Les hénioques s'affirmaient, du reste, bons chrétiens. Avant les courses, ils se rendaient à l'église, y allumaient des cierges et même communiaient<sup>139</sup>; ils s'y rendaient également après<sup>140</sup>. Ce détail prouve que l'Eglise faisait une distinction entre les hénioques et les comédiens, mimes, histrions et bateleurs qui s'exhibaient à l'Hippodrome.

221

Les hénioques étaient payés par les factions qui les employaient; leur traitement variait naturellement selon leur classe et leur habileté. Outre ce traitement, les hénioques avaient diverses sources de profits. Après chaque victoire, ils touchaient à titre de gratification une certaine somme, trois nomismata<sup>141</sup>. Ils recevaient souvent aussi des récompenses en nature<sup>142</sup>. Cette somme de trois nomismata paraît bien modique, si on la compare aux gains énormes réalisés jadis par les cochers victorieux; mais, sous son apparente splendeur, l'Empire grec byzantin était pauvre et les empereurs souvent besogneux. Ces trois nomismata n'étaient au surplus qu'une simple gratification officielle, qui se cumulait avec d'autres. Le remplaçant, en effet, touchait pour chaque victoire douze nomismata du remplacé; toutefois, si le remplaçant triomphait par sa seule adresse, le remplacé n'avait droit à rien. Il avait donc droit à quelque chose, au cas contraire. D'autre part, lorsque le remplaçant triomphait *ἐν μέρει*, en partie, autrement dit ex-aequo, car les deux concurrents pouvaient arriver au but en même temps et devaient alors partager entre eux les récompenses, le salaire du remplaçant était laissé à la générosité du remplacé<sup>143</sup>. Il ressort de ces

explications, données par le Livre des Cérémonies, que le remplacé, gardait une partie des sommes allouées.

Le cocher semble avoir été, à une certaine époque, propriétaire de son char de courses; à ce titre, il percevait une certaine indemnité, que le Livre des Cérémonies calcule à raison de seize nomismata par jour<sup>144</sup>.

Les amendes, *τὰ παύστα*, infligées pendant les courses aux hénioques pour faute contre les règlements ou pour toute autre cause, étaient partagées entre les vainqueurs<sup>145</sup>. Enfin, ces derniers recueillaient le montant des paris engagés par eux selon la coutume avec leurs concurrents<sup>146</sup>. Les hénioques, au surplus, ne devaient pas manquer de protecteurs opulents et d'admirateurs enthousiastes qui subvenaient largement à leurs besoins.

Les récompenses officielles décernées aux hénioques victorieux étaient, en définitive, plutôt honorifiques que pécuniaires. Le vainqueur recevait une palme, *βαίον*<sup>147</sup> et une couronne, *στεφάνιον*<sup>148</sup>. Cette couronne, probablement en argent, devait, d'ailleurs, être rendue par l'hénioque après la cérémonie<sup>149</sup>.

Le hénioque en chef et les bigaires en titre étaient, en outre, autorisés à revêtir le costume public ou officiel, *δημόσιον ἀδριγάριον*, qui appartenait à l'Etat et était déposé dans un vestiaire spécial, sous la garde d'un conservateur, *ὁ ἀγορευς τοῦ βεστίου*<sup>150</sup>.

L'ensemble de ces récompenses constituait ce que le Livre des Cérémonies appelle *τὰ ἐπαθλα*<sup>151</sup>. Ils étaient remis aux hénioques, à la prière des factions<sup>152</sup>.

Etant donné l'importance énorme que les factions attachaient au triomphe de leurs hénioques, ces derniers, pour assurer leur victoire, usaient de tous les moyens, même les plus répréhensibles<sup>153</sup>. Pendant les courses, les cochers devaient surveiller attentivement leurs concurrents qui s'efforçaient de les rejeter hors des limites de la piste ou de les acculer au naufrage contre les bornes<sup>154</sup>. Prenant part à une course, Michel III déclarait que son unique souci était de faire dévier de la bonne voie son concurrent, placé au milieu, à gauche, *τὸν μέσον εὐόνημον ἰδεῖν παρατετραμμένον*<sup>155</sup>. Les règlements autorisaient, semble-t-il, ces procédés de correction douteuse. Mais la course n'était-elle pas un combat, *ἀγών*? En somme, les hénioques devaient éviter de dépasser les limites de la piste, de tomber dans l'arène ou de faire naufrage, en contournant les bornes et de perdre leur casque ou de laisser enlever celui-ci par un rival<sup>156</sup>. Les Byzantins savaient d'ailleurs parfaitement apprécier une belle course, menée selon les règles de l'art.

Le remplaçant victorieux, on l'a vu, touchait simplement une rémunération du remplacé, mais le Livre des Cérémonies ajoute<sup>157</sup> que si le remplaçant a fait montre de qualités personnelles, l'empereur peut décider qu'il sera récompensé personnellement; dans ce cas, le remplacé ne devra rien retenir pour lui-même. Le texte du Livre des Cérémonies<sup>158</sup> prévoit, en effet, deux hypothèses: 1. Le remplaçant a triomphé sans avoir à montrer son habileté, grâce à la vitesse de ses chevaux ou par suite des fautes de ses rivaux; dans ce cas, il doit se contenter de la rémunération, fixée par la tradition. — 2. Le remplaçant a triomphé, mais ce

222



triomphe est le résultat de son adresse, de ses aptitudes, de son propre mérite. Dans ce cas, il est juste qu'il garde seul les profits de sa victoire<sup>159</sup>.

C'est dans les courses dites de permutation, *διβέροσιον*<sup>160</sup> ou de répartition, *μερίδιον*<sup>161</sup>, dans lesquelles les attelages étaient panachés et composés avec des chevaux appartenant aux quatre sections des factions, c'est dans ces courses que l'on pouvait le mieux apprécier l'habileté des hénioques, la capacité du personnel à leur service et la valeur des chevaux. Dans ces courses, les cochers échangeaient entre eux leurs attelages, *ἰπάρια*, et se prêtaient leur personnel, *τοὺς ὑπουργοῦντας*, afin de mettre en valeur les qualités, *τὰς ἕξεις*, des dits chevaux, et la capacité *τὰ κατάθηκα* du dit personnel, c'est-à-dire des entraîneurs, *ἀφέται*, des inspecteurs, *θεωρηταί* et des employés chargés d'ouvrir les barrières des *carceres*, *θυρανοίχται*.

Vainqueur, l'hénioque se présentait d'abord devant la tribune de la faction, dont il avait emprunté les chevaux et les employés; c'est là qu'il recevait le prix de sa victoire. Ensuite, il se présentait devant la tribune de sa propre faction pour y recevoir les félicitations d'usage. Sans vouloir rabaisser le mérite de l'hénioque, on proclamait ainsi qu'une part importante dans la victoire revenait au personnel et aux chevaux d'emprunt. Si les hénioques, au lieu d'échanger à la fois leurs chevaux et leur personnel, préféraient conserver leur personnel, l'hénioque vainqueur se présentait pour recevoir sa récompense devant sa propre faction; on montrait par là que le personnel avait largement contribué par son adresse au triomphe obtenu. Cependant, s'il était avéré que la victoire était due surtout à l'excellence des chevaux et à l'habileté de leur conducteur, l'hénioque vainqueur se présentait devant la faction propriétaire des chevaux. C'est à cette faction que l'on faisait les honneurs de la victoire.

Ces exemples démontrent nettement que les Byzantins, malgré l'adulation qu'ils témoignaient aux cochers de l'Hippodrome, savaient reconnaître le mérite de leurs auxiliaires; ils se rendaient compte aussi que les bons chevaux facilitaient singulièrement le succès du conducteur. Les spectateurs, en gens avertis, discernaient fort bien la part qui revenait à ces divers facteurs de la victoire.

Dieu n'était, d'ailleurs, pas oublié. C'était lui le seul et unique dispensateur de la victoire<sup>162</sup>. Vainqueur dans les courses, Michel III (842—867) se faisait couronner par la Vierge, représentée par une statue<sup>163</sup>. Les factions invoquaient son aide et sa protection en faveur de leurs hénioques. On suppliait également la Vierge d'intervenir, d'intercéder, de prendre parti pour les Bleus ou pour les Verts<sup>164</sup>. Au-dessus de cet Hippodrome, contre lequel les Pères de l'Église fulminaient leurs anathèmes, Dieu planait, attentif à surveiller le jeu des hénioques et à leur dispenser des couronnes. Les hymnes pieux et les cantiques d'actions de grâces alternaient dans l'Hippodrome avec les cris de triomphe et les ovations.

La deuxième classe des cochers était celle des *bigaires*, *οἱ βηγάριοι*<sup>165</sup>. Les bigaires n'étaient pas, comme le supposent Reiske<sup>166</sup> et Vogt<sup>167</sup>, les cochers qui conduisaient des biges, ou chars attelés de deux chevaux. A Byzance, autant qu'on en peut juger par le Livre des Cérémonies<sup>168</sup>, les quadriges seuls étaient en usage. Les bigaires figuraient avec les hénioques dans les mêmes courses<sup>169</sup>, car les bi-

gaires étaient commis d'office pour n'importe quelle course et ils devaient conduire des quadriges comme les hénioques. Enfin, les bigaires pouvaient être appelés à rem-conditions que ceux qu'ils remplaçaient. Le mot *βηγες*<sup>171</sup> désigne avec les mots *ἄρματα*<sup>172</sup>, *ὀχήματα*<sup>173</sup> et *σκεύη*<sup>174</sup> les chars de courses. Mais ces mots apparaissent comme synonymes et sont parfois même employés indifféremment dans le même chapitre<sup>175</sup>. On ne peut, enfin, songer à considérer les bigaires comme spécialement affectés au service des sections « mineures », étant donné que les factions avaient chacune une hiérarchie commune de cochers.

Nous avons réparti les bigaires en deux sections: les simples bigaires, sorte de cochers aspirants ou auxiliaires et les bigaires-hénioques ou cochers en titre. Cette division n'apparaît pas nettement dans le Livre des Cérémonies, mais certains textes la laissent cependant prévoir. On voit, en effet, un cocher victorieux demander la ceinture d'hénioque en ces termes: « Je désire ceindre la ceinture d'hénioque », *ἡνίοχον θέλω ζῶσαι*<sup>176</sup>. L'empereur ayant donné l'ordre de remettre la ceinture au bigaire, *ζωσθῆναι τὸν βηγάριον*, le futur bigaire s'avance pour recevoir ses insignes. L'expression *ὁ μέλλον γίνεσθαι βηγάριος* ne prête à aucune équivoque et n'a qu'un sens: celui qui va devenir bigaire, qu'on va élever à la dignité de bigaire. Il y a lieu de remarquer que le cocher, avant la remise des insignes de l'hénioque, est incontestablement un bigaire, puisque le texte le qualifie ainsi à plusieurs reprises: *ζωσθῆναι τὸν βηγάριον ... πέπτει ὁ βηγάριος ... μετὰ τοῦ βηγαρίου*. Cependant, ledit bigaire est appelé *futur bigaire*, et après la remise des insignes de l'hénioque, il est toujours qualifié de bigaire, *στεφάνιον τῷ βηγαρίῳ*. C'est en qualité de bigaire qu'il remercie l'empereur et c'est en qualité de bigaire qu'il se présente devant sa faction et qu'il salue les autres hénioques, ses nouveaux collègues.

La seule explication, semble-t-il, que l'on puisse proposer est la suivante: le cocher en question, avant la remise de la ceinture, était bien bigaire, mais seulement aspirant-bigaire; après la remise de la ceinture, il devenait bigaire en titre ou bigaire-hénioque. Le bigaire-aspirant, promu bigaire titulaire, continuait à appartenir à la classe des bigaires, mais il passait dans la section supérieure de sa classe.

A Byzance, d'autre part, le port de la ceinture, *cingulum*, *ζώνη*, *ζωσθόν*, indiquait l'exercice effectif d'une fonction. Ceux qui n'exerçaient pas en réalité la fonction, dont ils portaient simplement le titre, *honorarii*, n'avaient pas droit à la ceinture<sup>177</sup>. Par extension de cette règle, on pourrait admettre que la concession de la ceinture à un bigaire équivalait à une sorte de titularisation dans ses fonctions.

A l'occasion des courses célébrées en l'honneur des ambassadeurs arabes, le Livre des Cérémonies<sup>178</sup> dit que les quatre hénioques, *οἱ ἡνίοχοι*, — il s'agit des deux factionnaires et des deux micropanites — portaient les costumes publics ou officiels chamarrés d'or des courses dorées. Parmi les bigaires, quatre portaient les costumes publics ou officiels, *δημόσια*; quant aux autres bigaires, ils portaient sim-



plement leurs costumes d'exercice. Or, nous savons que tous les bigaires n'avaient pas le droit de revêtir le costume public ou officiel; seuls, les bigaires, qui avaient demandé et obtenu la ceinture d'hénioque, avaient le droit de porter ce costume<sup>179</sup>. Les quatre bigaires auxquels le chapitre 15 du Livre II du Livre des Cérémonies fait allusion, tout en appartenant à la classe des bigaires, occupaient donc une place à part.

Dans le paragraphe consacré au topotèrète ou remplaçant<sup>180</sup>, le Livre des Cérémonies fait allusion à des hénioques qui ne sont ni factionnaires ni micropanites et qui cependant ne peuvent être confondus avec les simples bigaires. Ces hénioques appartiennent bien à la classe des bigaires, mais ils y ont évidemment un rang spécial. Pour remplacer un hénioque à bulle, on devait choisir soit le 5<sup>ème</sup> hénioque soit le plus habile d'entre les autres hénioques. Ce 5<sup>ème</sup> hénioque appartenait donc à la classe des bigaires, mais son titre d'hénioque et le rang qu'il occupe dans la hiérarchie des cochers, empêchent de le confondre avec les simples bigaires.

226

Dans le même paragraphe, il est stipulé<sup>181</sup> que si le factionnaire ou le micropanite défailants peuvent trouver dans leur propre faction un hénioque pour les remplacer, ils devront lui offrir une certaine indemnité. Comme le nombre des simples bigaires semble avoir été assez considérable, les hénioques en chef pouvaient toujours trouver parmi eux un remplaçant; mais si les hénioques en chef désiraient se faire remplacer par un bigaire-hénioque, leur choix était fort limité; souvent même les bigaires-hénioques se trouvaient déjà tous engagés dans les courses. Cette considération explique la formule dubitative employée par le texte.

Il est probable que les factions enrôlaient un certain nombre de bigaires qui n'étaient titularisés dans leur fonction qu'après un stage, lorsqu'ils avaient fait leurs preuves. Il est peu admissible, en effet, que les bigaires titularisés aient eu le droit de changer librement de faction, cette faculté n'appartenant, sans doute, qu'aux aspirants-bigaires<sup>182</sup>.

La titularisation d'un bigaire était marquée par la remise officielle de la ceinture. Dès lors, le bigaire avait le droit de revêtir le costume public ou officiel après une victoire, comme les quatre hénioques en chef. Le Livre des Cérémonies<sup>183</sup> fait plusieurs fois allusion à ce costume public et nous apprend que non seulement les hénioques en chef, mais encore certains bigaires, étaient autorisés à le porter. Le casque d'argent et la ceinture semblent avoir été les signes distinctifs des bigaires en titre<sup>184</sup>. Les aspirants-bigaires portaient vraisemblablement un simple casque de métal, remplacé parfois par un bonnet fait de centons et une écharpe aux couleurs de leur faction<sup>185</sup>. Les bigaires, même titulaires, ne pouvaient prétendre à la bulle d'or<sup>186</sup>.

Entre la classe des hénioques proprement dits et la classe des bigaires, il existait certaines différences en ce qui concerne les règlements<sup>187</sup>. Il y a lieu d'ajouter que les bigaires recevaient leur commise des premiers hénioques<sup>188</sup>; il est à supposer que, sauf raisons sérieuses, il devaient se conformer aux ordres reçus.

## III

*Les Courses. Opérations préparatoires\**

Les opérations préparatoires des courses étaient longues et délicates<sup>189</sup>. Il fallait désigner les hénioques qui prendraient part aux courses, régler la composition des quadriges, engager les chars pour une course déterminée, tirer au sort la place privilégiée et enfin assigner aux autres chars dans chaque course leurs places respectives. Les intéressés avaient encore à vérifier soigneusement le mécanisme des barrières qui fermaient les *carceres* et à procéder à des courses d'épreuve. Au dernier moment, des contestations pouvaient s'élever entre hénioques, contestations qu'il fallait trancher sans retard; enfin, on devait pourvoir, le cas échéant, au remplacement des hénioques défailants et des chevaux indisponibles.

## La durée des courses. Leur nombre. Les chars engagés

Certaines courses, comme celles que l'on célébrait pour fêter un anniversaire ou un événement heureux, ne duraient qu'un jour; d'autres au contraire, semblent s'être prolongées durant plusieurs jours. L'Hippodrome ne pouvait guère contenir plus de 30.000 spectateurs. Pour ne pas priver une partie de la population d'un spectacle aussi recherché, les courses devaient se continuer pendant une période de temps suffisante.

Le Livre des Cérémonies<sup>190</sup> oppose le remplaçant, qui remplit son rôle pendant toute la durée des courses, *δι' ὄλον ἱππικοῦ*, au remplaçant qui remplit son rôle à la fin des courses, *εἰς ἀπολύσιμον ἱππικοῦ*. Ce dernier ne doit toucher que trois *nomismata* pour toute la journée, *δι' ὄλης τῆς ἡμέρας*. L'*ἱππικὸν* ou *ἵπποδρομιον ἀπολύσιμον* n'est pas la dernière course de la journée, mais le dernier jour d'une série de courses<sup>191</sup>. Malalas<sup>192</sup> déclare que le lendemain des courses des Ides, Justinien I convoqua le peuple à assister à de nouvelles courses et fit arborer le drapeau annonciateur.

235

Sauf exception<sup>193</sup>, il y avait courses, le matin et le soir<sup>194</sup>. Lors des courses du 11 Mai, l'empereur, après les courses du matin, se retirait pour déjeuner, puis revenait au *Kathisma* pour assister aux courses du soir<sup>195</sup>. Il y avait quatre courses le matin et quatre le soir. Le Livre des Cérémonies fait constamment allusion à ces quatre courses par séance<sup>196</sup>. Les courses du 11 Mai, cependant, les plus solennelles ne comptent que quatre courses le matin et quatre courses le soir<sup>197</sup>. A la haute époque, il y avait souvent plus de huit courses par jour. Malalas<sup>198</sup> rapporte que, pour obtenir la grâce de condamnés, les factions implorèrent Justinien I jusqu'à la 22<sup>ème</sup> course. Découragées par le silence de l'empereur, elles quittèrent alors l'Hippodrome avant la fin du spectacle. Il est probable qu'au VI<sup>ème</sup> siècle, il y eut encore 24 courses par jour<sup>199</sup>.

\* Byzantinoslavica 25, 1964, pp. 234—253.



Quatre chars seulement prenaient part à chacune des quatre courses du matin et des quatre courses du soir<sup>200</sup>. 16 chars étaient donc engagés le matin et 16 le soir : en tout 32 chars, soit 128 chevaux. Ces chars étaient tous des quadriges, les seuls en usage à Byzance<sup>201</sup>. Chaque section de faction ne pouvait engager qu'un char dans chaque course. Dans toutes les courses, en effet, figurent les Bleus et les Verts, les Blancs et les Rouges<sup>202</sup>. Huit chars n'auraient pu prendre part à la même course dans l'Hippodrome, car six *carceres* seulement s'ouvraient sur la piste droite.

#### Les divers genres de courses

Il y avait trois espèces de courses à l'Hippodrome de Byzance; les courses normales, les courses de permutation et les courses de répartition ou de panachage.

236 Dans les *courses normales*, les hénioques se servaient des chevaux appartenant à la section de faction, dont ils portaient les couleurs.

Dans les *courses de permutation*<sup>203</sup>, les hénioques empruntaient les chevaux de la section rivale. L'hénioque bleu courait avec le quadriges de l'hénioque vert et inversement; l'hénioque blanc courait avec le quadriges de l'hénioque rouge et inversement. Les hénioques changeaient également entre eux leur personnel d'employés.

Dans les *courses de répartition* ou de *panachage*<sup>204</sup>, chaque section de faction fournissait un cheval au quadriges, qui se trouvait ainsi composé avec un cheval des Bleus, un cheval des Verts, un cheval des Blancs et un cheval des Rouges.

#### Désignation des hénioques

Il appartenait au factionnaire, semble-t-il, de désigner les bigaires qui devaient prendre part aux courses<sup>205</sup>. Quant au micropanite, en sa qualité d'hénioque-chef, il devait nécessairement figurer dans une ou plusieurs courses. Certaines règles étaient, d'ailleurs, édictées pour les remplacements de la dernière heure<sup>206</sup>, remplacements qui n'étaient par laissés à la discrétion des factionnaires.

Lorsque les quadriges étaient composés, ils étaient attribués aux hénioques désignés pour courir. Cette attribution avait lieu soit à l'amiable, soit par voie du sort<sup>207</sup>. Chaque faction réglait, d'ailleurs, dans son propre vestiaire les questions qui l'intéressaient personnellement.

En somme, la première opération préliminaire semble avoir été la désignation par les factionnaires des hénioques qui devaient courir.

#### Composition des quadriges

237 Avant le tirage au sort des places, il était nécessaire de constituer les quadriges, c'est-à-dire d'assembler les quatre chevaux qui devaient être attelés à chaque char<sup>208</sup>. Cette opération était très délicate. L'attelage devait être avant tout homogène et composé de chevaux habitués à courir ensemble. Chaque cheval, selon la

place qu'il était appelé à tenir dans le quadriges, devait posséder certaines qualités<sup>209</sup>. Les chevaux intermédiaires, *equi jugales* ou chevaux de trait, devaient être bien appariés et solides; quant aux chevaux de droite et de gauche, *equi funales* ou chevaux de volée, il fallait les choisir avec soin<sup>210</sup>. Le cheval de gauche était le plus important du quadriges<sup>211</sup>, car c'est lui qui servait de pivot dans les virages. Les hénioques, en effet, avaient toujours les bornes à gauche<sup>212</sup>, ou, selon l'expression consacrée, du côté de la roue intérieure, *interiore rota*<sup>213</sup>. A Byzance, le *funalis* de gauche était appelé *ὁ ἀριστερός (ἵππος)*<sup>214</sup> et le *funalis* de droite, *ὁ δεξιός (ἵππος)*<sup>215</sup>. Quant aux *jugales*, ils étaient désignés vraisemblablement sous les noms de *ὁ μεσαριστερός (ἵππος)*, *ὁ μεσοδέξιος (ἵππος)*, selon leur position dans le quadriges<sup>216</sup>.

Ces considérations expliquent pourquoi la question de la composition des quadriges était minutieusement examinée et discutée entre les intéressés<sup>217</sup>. A cette conférence, tenue dans le vestiaire, assistaient non seulement les hénioques et bigaires, mais encore le démarque et les inspecteurs, ainsi que quelques miliciens affiliés de la faction<sup>218</sup>. La composition correcte d'un attelage avait une telle importance que, dans les courses de panachage, l'hénioque, chargé de la répartition des chevaux, devait jurer de s'acquitter loyalement de sa tâche<sup>219</sup>; il choisissait, du reste, son char le dernier.

Lorsque les intéressés, réunis dans le vestiaire de leur faction, examinaient et discutaient entre eux la question des chevaux, cet examen et cette discussion avaient évidemment un but et devaient aboutir à un résultat. Ce résultat ne pouvait être autre que de fixer la composition des quadriges, en désignant les chevaux qui feraient partie de chaque quadriges et la place qu'ils y occuperaient. Chaque faction était libre de composer à son gré les attelages. Bien que le Livre des Cérémonies ne le dise pas, il est probable que les combinographes des factions inscrivait sur leurs tablettes la composition de chaque quadriges, d'après les indications qui leur étaient communiquées. Dès que la composition des quadriges était arrêtée, on devait désigner, soit à l'amiable, soit par voie du sort, les hénioques chargés de les conduire. Cette opération n'est pas indiquée dans le Livre des Cérémonies, mais elle résulte de l'ensemble des faits.

#### La question des barrières. Vérification des barrières. Courses d'épreuve

Les intéressés, dans leur vestiaire, ne se contentaient pas de discuter entre eux la question des chevaux; ils examinaient également la question des barrières, la question des chevaux; ils examinaient également la question des barrières, *ἀντιβάλλουσι πρὸς ἀλλήλους τὰ κάγκελλα*<sup>220</sup>. Ces barrières étaient des portes à claire-voie fermant l'entrée des *carceres* du côté de l'arène. Par extension, on donnait souvent le nom de *κάγκελλα* aux *carceres* eux-mêmes. Reiske<sup>221</sup> se demande sur quoi pouvait porter la discussion au sujet des barrières et suppose que les intéressés se demandaient si elles étaient en bon état et suffisamment solides. Il y a lieu de remarquer qu'au moment de la délibération les barrières étaient depuis longtemps en place<sup>222</sup> et que les intéressés avaient pu se rendre compte de leur état et faire les réclamations nécessaires, sans avoir besoin de délibérer à ce sujet. La



discussion signalée par le Livre des Cérémonies ne porte certainement pas sur l'état plus ou moins satisfaisant des barrières, mais sur une question autrement plus importante.

Les intéressés ignorent encore la place qu'occuperont leurs chars et quel *carcer* sera attribué à chacun des chars. Dans quelques instants le sort allait fixer pour chaque course la place d'un seul char; la place des trois autres chars ne devait être fixée que par des tractations amiables entre les deux factions. Il s'agissait donc d'envisager d'avance les diverses hypothèses et de l'entendre sur les places que l'on revendiquerait, afin de ne pas être pris au dépourvu au dernier moment. Chaque faction prenait ses positions en vue d'une discussion prochaine avec la faction rivale.

239 Dans le texte cité, le mot *κάγκελλα* ne désigne pas la barrière en elle-même, mais la barrière marquant une place déterminée. Il est probable que les barrières étaient numérotées. Le Livre des Cérémonies, en effet, fait allusion à la 10<sup>ème</sup> barrière<sup>223</sup> et Héron à la 3<sup>ème</sup> et à la 9<sup>ème</sup> barrières<sup>224</sup>. La conférence terminée, il ne restait plus qu'à vérifier les barrières et à essayer des chevaux. Les inspecteurs étaient alors invités à faire le nécessaire: *κράζουσι τοὺς θεωρητάς, ἵνα πειράσωσι τὰ κάγκελλα καὶ τοὺς ἵππους*<sup>225</sup>. Evidemment, ils ne procédaient pas en personne à la double opération indiquée; ce n'était pas leur métier; ils la faisaient exécuter devant eux<sup>226</sup>.

Le machiniste, *ὁ μαγγανάριος*, ouvrait toutes les barrières pour montrer qu'elles fonctionnaient bien. Ces barrières, qui fermaient les *carceres*, étaient munies de longs verrous (*μάγγανον*), que l'on tirait au moment voulu. Les *μαγγανάριοι* étaient des employés chargés de disposer les barrières, les jours de courses, et d'en tirer les verrous, au signal donné<sup>227</sup>. Il leur fallait montrer beaucoup de dextérité, car le moindre retard dans l'ouverture des barrières entraînait des conséquences graves pour les hénioques. Les machinistes remplissaient une mission de confiance; aussi étaient-ils étroitement surveillés; il leur était interdit de recevoir des cadeaux de la part des factions, tant on redoutait des fraudes<sup>228</sup>. Les machinistes n'étaient pas rattachés aux factions, mais faisaient partie du personnel de l'Hippodrome<sup>229</sup>, placé sous la direction du préposé<sup>230</sup>. Cependant, certains machinistes étaient affectés au service des barrières attribuées aux Bleus et certains autres au service des barrières attribuées aux Verts<sup>231</sup>. Quant aux barrières elles-mêmes, elles n'étaient pas la propriété des factions; en effet, lorsqu'on les disposait devant les *carceres*, on ignorait quelle faction aurait à s'en servir.

Les inspecteurs étaient chargés, on l'a vu, d'essayer, de mettre à l'épreuve les chevaux. Cet essai ne saurait être autre chose, semble-t-il, que la course d'épreuve, *ἡ πρόβα*, dont il est question plus loin<sup>232</sup>. Des courses d'épreuve se conçoivent fort bien à ce moment. Les quadriges étaient composés, les hénioques qui devaient les conduire étaient désignés; il était naturel pour les hénioques d'essayer les chevaux qu'on leur avait assignés et de prendre contact avec eux.

240 L'existence d'une course d'épreuve, avant les courses officielles, est attestée par le Livre des Cérémonies<sup>233</sup>. Or, cette course n'avait pas lieu après le tirage au

sort des places; elle ne pouvait donc se faire qu'immédiatement avant. Le Livre des Cérémonies ne nous donne pas de détails sur cette course préparatoire, mais il nous fournit un renseignement intéressant. Le factionnaire ou micropanite qui, après la course d'épreuve, déposait son casque, perdait le droit de courir dans une autre course, tandis que, dans les mêmes conditions, un bigaire qui, en descendant de son char, déposait son casque, pouvait prendre part à d'autres courses, s'il était désigné d'office par les premiers hénioques.

Ainsi la course d'épreuve était une véritable course et non un simple examen des chevaux fait par l'inspecteur, comme semblent le supposer, dans leurs traductions, Reiske et Vogt<sup>234</sup>. En déposant son casque, l'hénioque indique, descendu de son char, qu'il renonce à courir avec le quadriges qui lui a été confié et dont il est mécontent. On devra donc désigner un autre hénioque pour le remplacer. La pénalité qui frappe les hénioques-chefs se comprend, d'ailleurs, sans difficulté. Le résultat de la course d'épreuve est donc d'arrêter définitivement la liste des hénioques qui se présenteraient aux opérations du tirage au sort avec leurs quadriges. Il ne semble pas, d'autre part, que les hénioques aient eu le droit de faire modifier la composition des quadriges, lorsque cette composition avait été fixée après délibération. Ils n'avaient qu'un droit, celui de refuser de courir.

#### Engagement des quadriges. Tirage au sort des places<sup>235</sup>

Les hénioques, tout au moins les principaux, avaient ordinairement la propriété de leurs chars de course. C'est ce qui ressort d'un passage du Livre des Cérémonies<sup>236</sup>, où il est dit que si le remplaçant possède un char particulier et ne se sert pas du char du remplacé, il touchera une indemnité de 16 nomismata par jour. Cette somme est assez élevée, mais dans les courses, les chars couraient de grands risques. Il est probable que les factions allouaient aux hénioques propriétaires de chars une indemnité déterminée.

241 On a vu comment chaque hénioque était mis en possession du quadriges qu'il devait conduire; il ne restait plus qu'à régler la question des engagements pour une course déterminée. Chaque faction devait, en effet, désigner les deux quadriges qu'elle devait engager pour chacune des quatre courses du matin et des quatre courses du soir. Généralement, on se contentait de régler les engagements pour les quatre courses du matin. Chaque faction, après examen et discussion, dressait, comme elle l'entendait, la liste des quadriges qu'elle comptait présenter pour la première course et pour les courses suivantes.

Lorsque les hénioques se rendaient au tribunal pour le tirage au sort, toutes les questions préliminaires étaient déjà réglées. Chaque hénioque connaissait son quadriges et, après une course d'épreuve, en avait accepté la direction; chaque hénioque savait également à quelle course il prendrait part. Ce qu'il ignorait, c'était la place que son quadriges occuperait au moment du départ, le *carcer*, la barrière qu'on allait lui assigner. La place privilégiée, la plus enviée donc, était la place la plus proche de l'Epine.



Les quatre chars, en attendant le signal, étaient enfermés dans les quatre *carceres* s'ouvrant sur la piste droite ou occidentale de l'arène. Celui qui occupait le *carcer* de l'extrémité gauche se trouvait sensiblement dans l'axe de l'Epine. Lancé en ligne droite, ce char devait longer d'assez près l'Epine et pouvait aborder le virage autour de la borne du Vert, sans perte de temps. Le char gauche avait donc un léger avantage sur les autres, car il avait à fournir une course un peu moins longue<sup>237</sup>.

A Byzance, l'hénioque dont le char occupait le *carcer* de gauche était appelé *ὁ ἀριστερός*<sup>238</sup> ou *ὁ παραβάτης*<sup>239</sup>. Le Livre des Cérémonies<sup>240</sup> prend parfois soin de signaler la faction à laquelle appartenait l'hénioque favorisé. L'hénioque, dont le char occupait le *carcer* à l'extrémité droite, s'appelait vraisemblablement *ὁ δέξιος*. Quant aux deux hénioques dont les chars occupaient les deux *carceres* intermédiaires, on les appelait, l'un *ὁ μεσαριστερός*<sup>241</sup> ou *ὁ μέσος εὐώνυμος*<sup>242</sup> et l'autre *ὁ μεσοδέξιος*. Le premier occupait le *carcer* situé à droite de celui qu'occupait le *παραβάτης*, le second occupait le *carcer* situé à gauche de celui qu'occupait l'hénioque de droite.

Si la place de gauche était généralement réputée la meilleure, la place voisine, celle du milieu à gauche, *μεσαριστερός*, avait aussi ses amateurs. Celui qui l'occupait avait à fournir un trajet un peu plus long, mais en revanche il abordait son virage dans des conditions moins périlleuses, car il n'avait pas à raser de trop près la borne. Dans certaines courses, au lieu de tirer au sort la place de gauche, on tirait au sort la place du milieu à gauche<sup>243</sup>.

Le tirage au sort avait lieu au Tribunal<sup>244</sup>, où l'urne avait été apportée. L'urne *ἡ ὄρα*<sup>245</sup>, *ἡ κλίστρα*<sup>246</sup> était fixée entre deux montants par un axe, sur lequel elle pivotait<sup>247</sup>. L'action de faire pivoter l'urne sur son axe et de lui faire accomplir un demi-tour, de façon à ce que son orifice soit en bas, est exprimée par le verbe *κλυεῖν*. *κλυεῖν τὴν ὄραν*, c'est renverser l'urne sens dessus dessous et non simplement l'agiter avant de la faire fonctionner.

L'urne était conservée au garde-meuble du Grand Palais, *βεστιάριον*<sup>248</sup>. Elle était, d'ailleurs, facilement transportable, car le tirage au sort pouvait être effectué soit au Tribunal<sup>249</sup>, soit dans l'arène même, vers la borne du Vert<sup>250</sup> ou celle du Bleu<sup>251</sup> ou encore au Stama<sup>252</sup>. Chaque factionnaire, représentant les deux sections de sa faction, déposait dans un petit casier, *φατνίον*<sup>253</sup>, annexé aux montants de l'urne, deux boules, *σφαίρα*<sup>254</sup>. Ces boules étaient probablement aux couleurs des factions, c'est-à-dire bleues et vertes. On peut, toutefois, supposer qu'elles étaient aux couleurs des quatre sections des factions: l'une bleue, l'autre verte, la troisième blanche, la quatrième rouge.

Autour de l'urne venaient se placer:

1. Un silencieux, représentant le préposite;
2. Le tribun;
3. Un courrier, représentant l'actuaire,
4. Un combinographe impérial,

5. Deux combinographes, l'un Bleu, l'autre Vert,
6. Les officiers,
7. Les quatre hénioques, c'est-à-dire, les deux factionnaires et les deux micropanites<sup>255</sup>.

Les fonctions de la plupart de ces personnages nous sont connues. Les silencieux sont des appariteurs ou huissiers palatins; le préposite est le chef de la Maison Privée de l'empereur; l'actuaire est le chef des courriers impériaux; les officiers, dont il est question ici, sont des employés affectés à la garde de l'urne, *οἱ ὀφφικιάλιοι τῆς κλίστρας*<sup>256</sup>. Quant au tribun, nous ignorons ses fonctions<sup>257</sup>. Il s'agit, sans doute, du *χαμαιτριβοῦνος*, que le Livre des Cérémonies<sup>258</sup> range dans le personnel de l'Hippodrome, sans préciser son rôle. Les combinographes, *οἱ κομβηνογράφοι*, sont des employés de la Poste publique, chargés de la rédaction des permis de poste (*κομβίνα*)<sup>259</sup>. Les chevaux de l'Hippodrome semblent avoir été soumis aux mêmes règlements que les chevaux de poste.

Il est probable qu'au moment des courses, l'Administration des Postes mettait à la disposition des factions deux de ses employés, dont l'un était affecté aux Bleus et l'autre aux Verts<sup>260</sup>. Pour la circonstance, ces combinographes revêtaient des costumes aux couleurs des factions; ils portaient la tunique courte et sans manches, *ἀομελαύσια* et avaient pour insigne un bâton *μασσία*; ils étaient munis d'un étui à écrire, *χαρτοκαλαμάριον* avec papier, plume et écritoire et ils marchaient pieds nus<sup>261</sup>. Les combinographes comme leur nom l'indique, étaient chargés d'inscrire sur leurs tablettes toutes les indications relatives à l'engagement des chevaux. Ils devaient mentionner les noms des chevaux de chaque quadriges et la place qu'ils occupaient dans le quadriges, les noms des hénioques de chaque quadriges. Ils devaient encore spécifier pour quelle course chaque quadriges était engagé et quelle place il devait occuper au moment du départ. L'ensemble de ces éléments constituait la *κομβίνα*<sup>262</sup>. Entre le cheval et son conducteur responsable, il se créait une sorte d'association que l'on désignait sous le nom de *κομβίνα*<sup>263</sup>. Il y avait encore *κομβίνα* entre les hénioques désignés pour prendre part à une même course<sup>264</sup>. La désignation des places semble avoir également fait partie des opérations de la *κομβίνα*<sup>265</sup>. Toutefois, en règle générale, l'expression *ἡ κομβίνα* se référait à la composition d'un attelage, telle qu'elle résultait du permis de poste.

Au lieu du mot *κομβίνα*, on employait aussi le mot *κομβίνευμα* dont un passage de St-Jean-Chrystostome<sup>266</sup> explique nettement le sens: *Μὴ τερπέτω τὰ σὲ προεπιπικά κομβινεύματα ... εἰ βούλει κομβινεύειν καὶ διατάσσεσθαι ζεύξον*. « Ne te contente pas des quadriges tels qu'ils sont composés avant la course ... Pour former ton quadriges et disposer tes chevaux, ... attelle ». Dans les chapitres relatifs aux courses le mot *κομβίνα* est pris dans son acception générale et désigne l'attelage tel qu'il a été composé et tel qu'il est inscrit sur le permis. *Οἱ ἡνίοχοι στοιχήσαντες πάντα, τὰς τε κομβίνας καὶ τὰ κάγκελλα ...*<sup>267</sup> signifie: « Les hénioques ayant tout arrangé, la composition des quadriges et l'attribution des barrières ... » Lorsque les courses



étaient simplement retardées, ἡ κομβίνα τῶν ἵππαρίων καὶ τὰ κάγκελλα αἴρονται κατὰ τὴν κωλύστρον<sup>268</sup>, « la composition des attelages et l'attribution des barrières sont maintenues telles que l'urne (le sort) les a fixées ». Lorsque les courses étaient contremandées, ἡ κομβίνα καὶ τὰ κάγκελλα ἀναλύονται<sup>269</sup>, « la composition des attelages et l'attribution des barrières sont annulées ».

Le tirage au sort était fait par l'inspecteur de la faction en faveur. Ce personnage consultait d'abord les quatre hénioques, c'est-à-dire, les deux factionnaires et les deux micropanites et il leur posait la question suivante: Πῶς κελεύετε, ἵππάρια τὰ προζεύξαντα καὶ γνωριζόμενα ἕως ὅτου ἔχετε καὶ ἔχομεν<sup>270</sup>. A première lecture, le sens de la question paraît obscur. Reiske avoue ne pas bien comprendre<sup>271</sup>. Examinons la situation.

Lorsque les hénioques se présentent au tirage au sort, les quadriges sont déjà composés, ἵππάρια τὰ προζεύξαντα, les noms des chevaux sont inscrits sur la κομβίνα et par conséquent connus, γνωριζόμενα. La seule chose que l'inspecteur peut avoir à demander aux hénioques, c'est dans quel ordre ou pour quelle course ils veulent engager leurs quadriges. Il faut que les hénioques s'entendent pour engager quatre chars pour la première course, quatre pour la seconde et ainsi de suite. Dans l'interrogation de l'inspecteur, le verbe est sous-entendu; ce verbe se retrouve quelques lignes plus loin, c'est évidemment le verbe στοιχεῖν, mettre en rang, aligner: πῶς κελεύετε (στοιχεῖν) τὰ ἵππάρια ...: « Comment désirez-vous disposer les chevaux, que vous avez préalablement groupés en quadriges et dont les noms sont connus? »

A la question posée par l'inspecteur, les hénioques doivent naturellement répondre, soit oralement, soit en présentant une liste dressée à l'avance. On sait que les factions ont pris dans leurs vestiaires toutes les dispositions nécessaires. Qu'une réponse orale ou écrite ait été donnée, la chose ne peut faire de doute. Le texte déclare, en effet, que l'inspecteur ayant consenti, συνταξάμενος<sup>272</sup>, à l'arrangement qui lui est soumis, répète sa question avant de procéder au tirage au sort. L'inspecteur avait-il le droit de formuler quelques objections? C'est possible, et même probable.

La dernière partie de l'interrogation de l'inspecteur réclame une explication. L'expression ἕως ὅτου, jusqu'à ce que, laisse supposer qu'un événement va se produire qui modifiera quelque chose aux dispositions proposées. Quel est cet événement? Ce ne peut être que le tirage au sort. Ce n'est qu'après le tirage au sort et les tractations qui l'accompagnent, que la place que chaque char devra occuper sera définitivement fixée. Les hénioques proposent quatre chars pour la première course, mais ils ignorent dans quel ordre les dits chars seront appelés à courir, c'est-à-dire de quelle barrière chacun d'eux partira. C'est ce que l'inspecteur précise dans sa question. Il avertit les hénioques que l'ordre dans lequel ils engagent leurs chars pour une course déterminée n'est que provisoire et que ce n'est qu'après le tirage au sort que cet ordre sera définitivement établi. L'interrogation de l'inspecteur peut donc se formuler ainsi: « Comment désirez-vous disposer vos chars, en attendant que la place qu'ils devront occuper soit fixée pour

vous comme pour nous? » L'inspecteur parle, en effet, au nom de la faction à laquelle il appartient.

L'inspecteur prend alors les quatre boules déposées dans les casiers et les glisse dans l'urne qu'il fait pivoter à trois reprises sur son axe, pour en faire sortir chaque fois une boule. Il n'a pas à procéder à un quatrième tirage, car la boule qui reste dans l'urne est nécessairement connue. Le tirage au sort terminé, l'inspecteur se retire et les intéressés choisissent et nomment les hénioques qui occuperont la place de gauche dans les quatre courses. La désignation a lieu sans discussion, chaque faction, au cours de la conférence préparatoire, ayant arrêté son choix.

Reiske<sup>273</sup> suppose que l'urne était agitée trois fois, mais qu'une seule boule en sortait. Cette opinion est insoutenable. Le texte dit: κωλύει τρίτον καὶ οἶον ἂν χαλάσῃ σφαιρίον, ἐξέρχεται<sup>274</sup>. Κωλύειν, on l'a dit, signifie par extension de sens, tirer au sort. L'inspecteur est désigné pour tirer au sort, ἵνα κωλύσῃ, à proprement parler, pour renverser, retourner (l'urne). Chaque fois que l'inspecteur κωλύει, il effectue un tirage au sort et doit par conséquent faire sortir de l'urne une boule. S'il répète trois fois l'opération, κωλύει τρίτον, il fera sortir de l'urne trois boules. Comme il s'agit de déterminer à quelle faction reviendra la place privilégiée dans chacune des quatre courses, le premier tirage au sort, d'après la boule sortie de l'urne, fera connaître la faction qui occupera ladite place dans la première course; le deuxième tirage réglera la question pour la seconde course et le troisième tirage pour la troisième course. Un quatrième tirage est inutile, on l'a vu, puisque la dernière boule restée dans l'urne est nécessairement connue. Il s'agit, en effet, de régler l'ensemble des courses et non pas une seule des courses. Il aurait été tout à fait injuste qu'une même faction gardât la place privilégiée pendant toutes les courses<sup>275</sup>.

Après les trois tirages successifs, on peut immédiatement proclamer quels seront les quatre hénioques favorisés par le sort qui occuperont les quatre places à gauche. Deux de ces hénioques appartiennent évidemment à la faction Bleue et les deux autres à la faction Verte. Chaque faction a ainsi l'avantage de la place dans deux courses; il y a égalité de traitement.

Supposons que la faction Bleue ait été favorisée par le sort dans le premier tirage. Elle aura droit à la place de gauche dans la première course. Or, elle a engagé deux quadriges pour cette course, dont l'un appartient à la section « majeure » (les Bleus proprement dits ou Bleus de Péra) et l'autre à la section « mineure » (ou Bleus de la Ville ou Blancs). La faction, semble-t-il, avait le droit de choisir celui des deux quadriges auquel serait attribuée la place privilégiée. Le texte dit, en effet, que les intéressés choisissent et nomment les hénioques de gauche, ὀρίζονται καὶ ὀνομάζουσιν τοὺς ἀριστεροὺς<sup>276</sup>. Or, on sait que les deux sections d'une même faction étaient étroitement unies et avaient les mêmes intérêts<sup>277</sup>, un accord pouvait donc intervenir entre elles à ce sujet.

Si les boules introduites dans l'urne étaient aux couleurs des sections (Bleu, Vert, Blanc, Rouge), chaque section de factions aurait eu nécessairement la place privilégiée dans l'une des quatre courses. Dans cette hypothèse, les inté-



essés n'auraient pas eu à faire leur choix, puisque le sort aurait lui-même désigné le quadriges et par conséquent l'hénioque favorisé pour la place. Chaque section de faction aurait eu ainsi l'avantage dans l'une des quatre courses, ce qui paraît au surplus assez équitable. A l'appui de cette opinion, on peut faire remarquer qu'au moment du tirage au sort les quadriges seuls sont engagés et connus; les noms des hénioques qui doivent les conduire sont encore ignorés, du moins officiellement. Sans doute, chaque faction a désigné ses hénioques, dans une réunion privée, mais cette désignation n'a pas été rendue publique; elle ne le sera qu'après le tirage au sort. C'est à ce moment seulement que chaque faction doit proclamer les noms de ses hénioques, qu'elle est censée choisir. On pourrait encore invoquer le texte suivant: *καὶ κλυιούσης τῆς ὄρας, οἶον ἐκβάλλει σφαιρίον, ὀνομάζει τὸν μεσαριστέρον*<sup>278</sup>, « L'urne étant renversée, la boule, qui sort, quelle qu'elle soit, désigne celui qui aura la place du milieu à gauche. » C'était donc la boule elle-même qui désignait l'hénioque. Chaque boule devait donc avoir la couleur ou porter la marque de l'une des quatre sections des factions.

248 Seules les places de gauche étaient tirées au sort<sup>279</sup>; sur les quatre chars d'une course, un seul se trouvait donc placé, après le tirage au sort. Les intéressés se retiraient alors dans leurs vestiaires respectifs pour y discuter la question du placement des trois chars restants pour chacune des quatre courses. Sur 16 chars engagés, il en restait 12 à placer. La discussion devait être longue et délicate, car elle avait lieu entre factions rivales et il s'agissait de concilier des intérêts opposés, *ἀντιβάλλοντες πρὸς ἀλλήλους*<sup>280</sup>. Les inspecteurs, assistés du combinographe impérial, faisaient la navette entre les deux vestiaires pour transmettre les propositions et apaiser les conflits. Enfin, à la suite de tractations et de concessions réciproques, on finissait par s'entendre et assigner sa place à chacun des trois chars dans chacune des quatre courses, *στοιχοῦσι τὰς τρίγας*<sup>281</sup>. Tous les chars se trouvant placés, le programme des courses était définitivement arrêté, *ἀποστοιχοῦσι τὰ βατὰ ὅλα*<sup>282</sup>.

La présence du combinographe impérial s'explique naturellement; ce fonctionnaire devait inscrire sur ses tablettes le numéro de la barrière assignée à chaque char. Toutes les contestations et réclamations entre factions ou entre hénioques, à propos des opérations préparatoires des courses, étaient transmises à la questure et jugées en présence du préposé, à la demande des démarques<sup>283</sup>.

Parfois, le tirage au sort, au lieu d'avoir lieu la veille, n'avait lieu que le matin des courses. Il se faisait alors dans l'arène<sup>284</sup>. Les boules, d'ailleurs, étaient introduites la veille dans l'urne, que les deux factions scellaient de leur cachet. L'urne était ensuite apportée au préfet; les deux factions vérifiaient les cachets apposés, puis le préfet, en présence de tous, scellait l'urne de son propre sceau, avant de la confier au silencieux, chargé de tirer au sort le lendemain. Le lendemain, le silencieux rapportait l'urne et, après avoir fait constater la présence du sceau préfectoral, procédait au tirage au sort<sup>285</sup>.

Comme on le voit, de nombreuses précautions étaient prises pour assurer la sincérité du tirage au sort. Ces précautions laissent supposer des fraudes possibles,

mais il est malaisé de deviner lesquelles. Reiske<sup>286</sup> pense que l'officier chargé du tirage au sort pouvait faire jaillir de l'urne telle boule plutôt que telle autre. La chose semble douteuse. Il se peut, cependant, que par certains procédés on ait pu faciliter la sortie d'une boule déterminée. La première course paraît avoir été la plus importante; les factions avaient donc intérêt à obtenir la place privilégiée pour cette course.

Les opérations préparatoires des courses peuvent donc se résumer ainsi:

1. Désignation des hénioques qui prendraient part aux courses;
2. Composition des quadriges (*κομβίνα*);
3. Répartition des quadriges entre les hénioques;
4. Accord sur l'attribution éventuelle des barrières;
5. Vérification des barrières;
6. Course d'épreuve (*πρόβα*);
7. Remplacement des hénioques défaillants;
8. Tirage au sort: proclamation officielle des quatre hénioques privilégiés;
9. Attribution des barrières aux autres hénioques;
10. Réclamations et contestations; jugement.

Le programme des courses définitivement arrêté, divers incidents pouvaient se produire à la dernière heure: un cheval ou un hénioque pouvaient être défaillants.

*Cheval indisponible*<sup>287</sup>. La veille des courses, on passait une revue sanitaire des chevaux, *τὸ σώσιππον*<sup>288</sup>, mais, pendant la nuit, un cheval pouvait tomber brusquement malade et se trouver ainsi dans l'impossibilité de courir. Après un sérieux examen, si le cheval était reconnu impropre au service, on procédait à son remplacement, de la façon suivante. Si le cheval indisponible était engagé dans la première course, on le remplaçait par un cheval engagé dans la troisième course. Ce cheval n'était pas pris au hasard; on choisissait un cheval correspondant, *ἀντίσηκον ἵππον*, c'est-à-dire, un cheval occupant dans un autre attelage la même place qu'occupait dans le sien le cheval défaillant. Le cheval remplaçant prenait, d'ailleurs, la place même du cheval remplacé, ce que le texte exprime par les mots: *εἰς οἶον ἂν χαλινάριον λάχη*. Le cheval remplaçant devait, au surplus, courir encore dans la course pour laquelle il avait été engagé. Si le cheval indisponible était engagé dans la deuxième course, on le remplaçait par un cheval engagé dans la quatrième course. Par analogie, si le cheval indisponible était engagé dans la troisième ou dans la quatrième course, il était remplacé par un cheval engagé dans la première ou dans la deuxième course.

Lorsqu'un cheval était blessé pendant les courses, il était conduit dans l'écurie du Dihippion, la queue liée, pour y être soigné; s'il était tué, on déliait sa queue et, après avoir enlevé ses molletières, on l'emportait<sup>289</sup>.

*Les remplacements*<sup>290</sup>. Un hénioque désigné pour courir pouvait tomber malade et se trouver ainsi dans l'impossibilité de conduire son char. Si l'hénioque défaillant appartenait à la classe des bigaires, il est probable que le factionnaire



pourvoyait d'office à son remplacement<sup>291</sup>. Mais si l'hénioque défaillant était factionnaire ou micropanite, il avait le droit de choisir lui-même son remplaçant, qu'il ne rétribuait, du reste, qu'en cas de réussite. Vainqueur, le remplaçant touchait douze nomismata par couronne; vainqueur ex-aequo<sup>292</sup>, il touchait une gratification laissée à l'appréciation du remplaçant. Vaincu ou disqualifié<sup>293</sup>, il n'avait droit à rien. Mêmes solutions lorsque le remplaçant se présentait de lui-même, sans avoir été désigné et choisi. D'ailleurs, si le remplaçant montrait des qualités exceptionnelles<sup>294</sup>, l'empereur pouvait décider qu'il serait récompensé personnellement, bien que simple remplaçant<sup>295</sup>. Dans ce cas, le remplacé ne devait rien réclamer.

En somme, les hénioques-chefs, alors même qu'ils ne prenaient pas part aux courses, en retiraient, cependant, un certain profit pécuniaire. S'ils étaient hénioques diplômés, leur profit était encore plus considérable, car le remplaçant ne devait rien garder pour lui; il n'avait droit qu'à une indemnité pour son char et à sa part des paris engagés.

Lorsqu'un hénioque diplômé était disqualifié ou renonçait à courir sous un prétexte quelconque, on le remplaçait par le cinquième hénioque ou par le plus habile des bigaires. Il semble que, dans ce cas, l'hénioque était privé du droit de choisir lui-même son remplaçant.

Le Livre des Cérémonies, dans ce paragraphe, ne s'occupe que des hénioques-chefs ou diplômés. Quant aux bigaires, ils étaient remplacés d'office et leurs remplaçants couraient pour leur propre compte et non pour celui du remplacé, qui se trouvait purement et simplement évincé.

### Notes

<sup>1</sup> Amm. Marc. XIV, 11.

<sup>2</sup> Théoph. Cont. pp. 798—799; Léon Gramm. p. 21.

<sup>3</sup> Théoph. Cont. p. 198; Cer. I, App. p. 493.

<sup>4</sup> Théoph. Cont. pp. 173. 243. 816; Glykas p. 542; Génés. p. 102; Zonar. III, p. 397.

<sup>5</sup> Théoph. Cont. p. 173.

<sup>6</sup> Théoph. Cont. pp. 686. 838.

<sup>7</sup> A. Lombard, Constantin V, empereur des Romains. Paris 1902, pp. 12—13.

<sup>8</sup> Glykas p. 579; Cédr. II, p. 480.

<sup>9</sup> Glykas p. 485.

<sup>10</sup> Cer. I, 68; I, 69; I, 70; I, 71; I, 72; I, 73 (II pp. 112—168 Vogt).

<sup>11</sup> Cer. II, 15, pp. 588—589. Les maîtrises de Ste-Sophie et des Sts-Apôtres étaient admises dans les demeures, à titre exceptionnel vraisemblablement. Les chantres, il est vrai, ne semblent pas avoir été soumis à des règles bien sévères.

<sup>12</sup> Théoph. Cont. p. 379.

<sup>13</sup> Selon Rambaud, Le sport et l'hippodrome, p. 39, le patriarche et son clergé avaient leur place marquée dans l'Hippodrome, comme les flamines et les vestales au Circus

Maximus». Cette assertion est fort suspecte. La présence du patriarche au Kathisma n'est signalée que dans des cas exceptionnels, comme celui du couronnement d'un empereur (Cer. I, 92, p. 418; I, 94, p. 431). Aucun texte ne permet de supposer que le clergé assistât officiellement aux spectacles de l'Hippodrome. Les protestations des Pères contre la licence de l'Hippodrome sont significatives.

<sup>14</sup> Théoph. Cont. pp. 444. 449; Cédr. II, pp. 332—333; Glykas pp. 562—563.

<sup>15</sup> Théoph. Cont. pp. 172. 198.

<sup>16</sup> Preger 1, p. 75.

<sup>17</sup> Léon Diac. p. 61.

<sup>18</sup> Preger 1, p. 79; Glykas p. 496.

<sup>19</sup> Preger 1, p. 80.

<sup>20</sup> Cer. I, 69, p. 322 (II pp. 127—128 Vogt).

<sup>21</sup> Jean Chrysostome (Gaume VIII, p. 854).

<sup>22</sup> Jean Chrysostome (Gaume VIII, pp. 721—722).

<sup>23</sup> Jean Chrysostome (Gaume VII, p. 623).

<sup>24</sup> Pisidès, Heracl. I, 201—220.

<sup>25</sup> Jean Chrysostome (Gaume VIII, p. 721).

<sup>26</sup> Jean Chrysostome (Gaume II, p. 776).

<sup>27</sup> Jean Chrysostome (Gaume I, 968. 969. 970. 971).

<sup>28</sup> Jean Chrysostome (Gaume I, 613; VIII, 392).

<sup>29</sup> Jean Chrysostome (Gaume IV, 889; VI, 326).

<sup>30</sup> Rambaud, De Byzantino Hippodromo. Sur les factions de l'Hippodrome, voir L. Bréhier, Les institutions de l'Empire byzantin. Paris 1949, pp. 195—202.

<sup>31</sup> Malalas p. 351: *ἔχαιρε τῷ Πρασίνο*, cf. Rambaud, De Byzantino Hippodromo, pp. 39—40.

<sup>32</sup> Malalas p. 368. Chron. Pasc. p. 592. Cf. Rambaud, De Byzantino Hippodromo, p. 40.

<sup>33</sup> Malalas p. 379. Cf. Rambaud, De Byzantino Hippodromo, pp. 40—41.

<sup>34</sup> Malalas p. 393. Cf. Rambaud, De Byzantino Hippodromo, pp. 41—42.

<sup>35</sup> Malalas p. 425; Proc., Hist. arc., passim. Cf. Rambaud, De Byzantino Hippodromo, pp. 44—58.

<sup>36</sup> Théoph. Simoc. pp. 327. 335 (pp. 296. 304 de B.). Cf. Rambaud, De Byzantino Hippodromo, pp. 59—61.

<sup>37</sup> Théoph. Simoc. pp. 327. 332. 333. 335 (pp. 296. 301—304 de B.). Cf. Rambaud, De Byzantino Hippodromo, pp. 61—64.

<sup>38</sup> Nicéph. de CP. p. 4 (pp. 3—4 de B.). Cf. Jean d'Antioche (Müller, FHG 5, p. 38).

<sup>39</sup> Théoph. Cont. pp. 798 et 198.

<sup>40</sup> Cer. I, 69, pp. 313. 316. 317. 326 (II pp. 120. 122. 123. 130 Vogt). Cf. Reiske, Cer. Comm. pp. 318. 319. 322.

<sup>41</sup> Cer. II, 55, pp. 798—799.

<sup>42</sup> Cer. I, 72, p. 363 (II p. 163 Vogt).

<sup>43</sup> Cer. II, 55, p. 804. Cf. Rambaud, De Byzantino Hippodromo, pp. 85—105.

<sup>44</sup> Cer. II, 55, passim. Cf. Rambaud, De Byzantino Hippodromo, pp. 102—105.

<sup>45</sup> Lorsqu'on parle des 4 factions (Bleus, Verts, Blancs, Rouges), *τὰ τέσσαρα μέρη* (Malalas p. 386), il est entendu qu'il s'agit des 4 sections. Le Livre des Cérémonies ne mentionne que deux factions. Cer. I, 1, p. 12 (I pp. 8—9 Vogt); I, 69, pp. 331. 336; I, 71, p. 352; I, 73, p. 367; I, 78, p. 374; I, 81, p. 379; I, 82, p. 380 (II pp. 135. 139. 153. 166. 176. 180. 181 Vogt); I, 96, pp. 438. 439; I, 97, p. 441; Cer. I, App. pp. 500. 501; II, 19, p. 611; II, 15, p. 590; II, 21, p. 617; II, 22, p. 619; II, 31, p. 631.



- <sup>46</sup> Cer. I, 17, passim (I pp. 12—13 Vogt).  
<sup>47</sup> Cer. I, 1, p. 32; I, 17, p. 108 (I pp. 25—26. 100 Vogt) etc.  
<sup>48</sup> De Byzantino Hippodromo, pp. 85—86.  
<sup>49</sup> Cer. I, 17, p. 108 (I p. 100 Vogt).  
<sup>50</sup> Cer. I, 1, p. 32; I, 17, p. 106 (I pp. 26. 98 Vogt).  
<sup>51</sup> Cer. II, 15, pp. 588—589. Le domestique des Noumera, remplaçant le domestique des Scholes, siège dans le dème du Bleu et le domestique des Murs, remplaçant le domestique des Excubiteurs, siège dans le dème du Vert.  
<sup>52</sup> Cer. I, 66, p. 301 (II p. 109 Vogt).  
<sup>53</sup> Cer. II, 35, p. 633. Il s'agit d'une cérémonie identique à celle du chapitre 66 du Livre I.  
<sup>54</sup> Cer. II, 15, p. 589. Cf. Cer. I, 69, p. 319 (II p. 125 Vogt), *οἱ τῶν μεγάλων δήμων ... οἱ μικροὶ δήμοι*.  
<sup>55</sup> Cer. II, 15, pp. 589—590. Cf. Cer. I, 1, p. 32; I, 8, p. 55; I, 17, pp. 106—107 (I pp. 26. 51. 98—100 Vogt) et passim.  
<sup>56</sup> Cf. note précédente.  
<sup>57</sup> Cer. II, 15, p. 589; cf. Cer. I, 68, p. 305 (II p. 113 Vogt).  
<sup>58</sup> Cer. I, 55, pp. 269—270 (II p. 75 Vogt).  
<sup>59</sup> Cer. II, 52, p. 729.  
<sup>60</sup> Cer. II, 52, p. 720; II, 55, p. 798.  
<sup>61</sup> Cer. I, 69, p. 324 (II p. 129 Vogt).  
<sup>62</sup> Cer. I, 17, p. 105 (I p. 98 Vogt).  
<sup>63</sup> Cer. I, 17, p. 106 (I p. 98 Vogt).  
<sup>64</sup> Cer. II, 15, pp. 588—589.  
<sup>65</sup> Cer. I, 55, p. 271 (II p. 79 Vogt).  
<sup>66</sup> Cer. II, 15, p. 590; cf. I, App. p. 501.  
<sup>67</sup> Cer. I, 55, pp. 270—271 (II pp. 75—78 Vogt).  
<sup>68</sup> Cer. I, App. p. 501; cf. Du Cange, Gloss. s. v., et Reiske, Cer. Comm. p. 554.  
<sup>69</sup> Cer. I, 65, pp. 294—296 (II pp. 102—104 Vogt). Il s'agit très vraisemblablement d'applications de dentelles d'or et non de pourpoints à crevés, comme le supposent Rambaud (Le sport et l'Hippodrome, pp. 16 et 17) et Reiske, Cer. Comm. p. 304, ni de tuniques à raies (Reiske, Cer. Comm. p. 687, *διακοπταί*).  
<sup>70</sup> Cer. II, 15, pp. 577. 589; Cer. I, App. p. 500; cf. Reiske, Cer. Comm. p. 586.  
<sup>71</sup> Cer. II, 15, p. 589; cf. Reiske, Cer. Comm. pp. 590. 696.  
<sup>72</sup> Proc., Hist. arc. pp. 48—49 (pp. 44—46 Haury).  
<sup>73</sup> Céd. I, p. 688.  
<sup>74</sup> Liutprand, Legatio 9 (pp. 180—181 Becker).  
<sup>75</sup> Cer. I, 69, pp. 338. 340 (II pp. 140. 142 Vogt).  
<sup>76</sup> Cer. II, 55, p. 799.  
<sup>77</sup> Cer. II, 52, p. 738.  
<sup>78</sup> Cer. I, 69, p. 329 (II pp. 133—134 Vogt).  
<sup>79</sup> Cer. I, 69, pp. 312. 335. 337. 340; I, 71, p. 353 (II pp. 119. 138—139. 140. 142. 154 Vogt); II, 75, p. 589.  
<sup>80</sup> Cer. I, 69, p. 312 (II p. 119 Vogt): les hénioques sont qualifiés *οἱ κρατοῦντες ἡνίοχοι*, il s'agit donc des hénioques en chef; Cer. I, 69, p. 337 (II p. 140 Vogt). Les 4 hénioques, opposés aux bigaires, sont les 2 factionnaires et les 2 micropanites, cités précédemment; Cer. I, 69, p. 340 (II p. 142 Vogt). C'est l'hénioque factionnaire ou micropanite qui est opposé au bigaire. Cf. Cer. I, 69, p. 338; I, 71, p. 353 (II pp. 141. 154 Vogt); les 4 hénio-

- ques cités sont très certainement les hénioques en chef; Cer. II, 15, p. 589: les 4 hénioques (2 factionnaires et 2 micropanites) sont opposés aux bigaires.  
<sup>81</sup> De Byzantino Hippodromo, pp. 96—98.  
<sup>82</sup> Cer. I, 69, p. 335 (II p. 138 Vogt), où il est question d'un cinquième hénioque; Cer. I, 69, p. 329 (II pp. 133—134 Vogt), où un bigaire sollicite et obtient la ceinture d'hénioque, tout en restant cependant bigaire.  
<sup>83</sup> Cer. I, 69, p. 334 (II p. 137 Vogt).  
<sup>84</sup> Cf. Vogt, Commentaire 2, p. 130.  
<sup>85</sup> Cer. I, 69, pp. 329—330 (II pp. 133—134 Vogt).  
<sup>86</sup> Cer. I, 69, p. 329 (II p. 133 Vogt). *ἄκτα μέλλοντος γίνεσθαι δευτέρου ἡνίοχου*. Il faut lire *ἄκτα μέλλοντος ἡνίοχου γίνεσθαι δευτέρου*. L'alinéa précédent (Cer. I, 69, p. 327 [II p. 131 Vogt]) est en effet intitulé: *ὅσα δεῖ τελεῖσθαι μικροπανίτου μέλλοντος γίνεσθαι φακτιοναρίου*; Cer. I, 59, p. 275 (II p. 83 Vogt). Le mot «*δευτέρος*» a sa signification propre, sans qu'il soit utile d'ajouter le mot *ἡνίοχος*. Dans le même paragraphe on lit, en effet: *εἰς τρία τοῦ δευτέρου*. Cf. Cer. I, 69, p. 328 (II p. 132 Vogt); *εἰς τὸν δευτέρου αἰτούμεθα εἰς φακτιοναρίου*. Cf. Vogt, Commentaire 2, pp. 142—143.  
<sup>87</sup> Cer. I, 69, p. 327 (II p. 131 Vogt).  
<sup>88</sup> Cer. I, 69, p. 328 (II p. 132 Vogt).  
<sup>89</sup> Cer. I, 69, p. 312 (II p. 119 Vogt).  
<sup>90</sup> Cer. I, 69, p. 340 (II p. 142 Vogt).  
<sup>91</sup> Cer. II, 55, p. 799.  
<sup>92</sup> Cer. I, 69, p. 336 (II p. 139 Vogt).  
<sup>93</sup> Cer. I, 69, pp. 334—335 (II pp. 137—138 Vogt).  
<sup>94</sup> Cer. I, 69, pp. 335—336 (II pp. 138—139 Vogt).  
<sup>95</sup> Cer. I, 69, pp. 334—335 (II pp. 137—138 Vogt). Cf. Vogt, Commentaire 2, pp. 148—151.  
<sup>96</sup> Cf. Vogt, Commentaire 2, pp. 142—143. (Le micropanite élu factionnaire.)  
<sup>97</sup> Cer. I, 69, p. 337 (II p. 140 Vogt): *οἱ δύο φακτιοναριοὶ*; II, 55, p. 799: *ὁ φακτιοναριος Βενέτων ... ὁ φακτιοναριος Πρασίτων* ... Lorsqu'il est question des deux hénioques, *οἱ δύο ἡνίοχοι*, sans autre indication, il s'agit soit des deux factionnaires, soit du factionnaire et du micropanite de l'une des factions (Cer. I, 69, p. 311 [II p. 119 Vogt]).  
<sup>98</sup> Cer. I, 69, p. 330 (II p. 134 Vogt): *κρατεῖ τοὺς πόδας πρώτου ἡνίοχου ... κρατῶν τὸν πόδα τοῦ φακτιοναρίου*. Il s'agit du même personnage qualifié de premier hénioque et, quelques lignes après, de factionnaire. Cf. Cer. I, 69, p. 340 (II p. 142 Vogt): *οἱ πρώτοι ἡνίοχοι*.  
<sup>99</sup> Vainqueur dans une course, l'empereur Théophile est acclamé en ces termes: *καλῶς ἦλθες, ἀσύγκριτε φακτιοναριος*. (Léon Gramm. p. 221; Théoph. Cont. pp. 798—799). En sa qualité de premier hénioque, le fonctionnaire était, en effet, réputé le plus habile.  
<sup>100</sup> Cer. I, 69, pp. 327—328 (II pp. 131—132 Vogt); cf. Vogt, Commentaire 2, pp. 142—143.  
<sup>101</sup> Cer. I, 69, pp. 312—313 (II pp. 119—120 Vogt).  
<sup>102</sup> Cer. I, 69, p. 312 (II p. 119 Vogt).  
<sup>103</sup> Cer. I, 69, p. 340 (II p. 142 Vogt).  
<sup>104</sup> Cer. II, 52, p. 738.  
<sup>105</sup> Cer. I, 69, p. 328 (II pp. 132—133 Vogt).  
<sup>106</sup> Cer. I, 69, p. 328 (II p. 132 Vogt).  
<sup>107</sup> Cer. I, 69, p. 339 (II p. 141 Vogt).  
<sup>108</sup> Cer. I, 69, p. 340 (II p. 142 Vogt).  
<sup>109</sup> Cer. I, 69, p. 340 (II p. 142 Vogt).



- 110 Cf. Vogt, Commentaire 2, pp. 142—143.  
 111 Cer. I, 69, p. 337 (II p. 140 Vogt): *οἱ δύο μικροπανίται*; Cer. II, 55, p. 804: *ὁ μικροπανίτης λευκός ... ὁ μικροπανίτης ῥόσιος*.  
 112 Cer. I, 69, pp. 328—329 (II pp. 132—133 Vogt).  
 113 Cer. I, 69, p. 328 (II p. 132 Vogt); cf. Reiske, Cer. Comm. p. 317: Idem ergo fuerint necesse est deuterus et micropanites.  
 114 Reiske, Cer. Comm. p. 317; cf. Cer. I, 69, p. 336 (II p. 139 Vogt): *πανία σημεῖα*.  
 115 Cer. I, 69, p. 329 (II p. 133 Vogt).  
 116 Cer. II, 52, p. 738.  
 117 Cer. I, 69, pp. 338—340 (II pp. 140—142 Vogt).  
 118 Cer. I, 69, p. 329 (II p. 133 Vogt).  
 119 Cer. I, 69, p. 327 (II p. 131 Vogt).  
 120 Cer. I, 69, p. 335 (II pp. 138—139 Vogt).  
 121 Cer. I, 69, p. 329 (II p. 135 Vogt): *ὁ ἡνίοχος βουλλαμένος ... ὁ βουλλαθείς φακτιονάριος*; I, 69, p. 335 (II p. 138 Vogt): *ὁ ἔχων τὴν βούλλαν ... ἐκ τῶν ἐχόντων τὴν βούλλαν ἡνίοχων*.  
 122 Cer. I, 69, pp. 329. 335 (II pp. 133. 138 Vogt).  
 123 Cer. I, 69, p. 335 (II p. 138 Vogt).  
 124 Cer. I, 69, p. 328 (II pp. 132—133 Vogt).  
 125 Cer. I, 69, p. 328 (II p. 132 Vogt).  
 126 Cer. I, 69, p. 329 (II p. 133 Vogt).  
 127 Cer. I, 69, pp. 328. 329 (II pp. 132. 133 Vogt).  
 128 Cer. I, 69, p. 330; I, 71, pp. 353. 355. 357 (II pp. 134. 154. 155—156. 157—158 Vogt); II, 15, p. 590.  
 129 Cer. I, 69, p. 335 (II p. 138 Vogt).  
 130 C. Theod. XV, 7, 2.  
 131 Daremberg et Saglio, art. Circus, p. 1196, 2<sup>ème</sup> col.  
 132 Jean d'Antioche (Müller, FHG 5, p. 38).  
 133 Malalas p. 395.  
 134 Cer. II, 52, p. 720.  
 135 Cer. II, 52, p. 738.  
 136 Cer. II, 52, p. 729.  
 137 Cer. II, 52, p. 738.  
 138 Jean Chrysostome (Gaume IV, 50—51). L'orateur proteste moins contre les courses en elles-mêmes, tout en les jugeant sévèrement, que contre les autres spectacles de l'Hippodrome.  
 139 Cer. I, 69, p. 334 (II p. 137 Vogt).  
 140 Cer. I, 71, p. 357 (II p. 158 Vogt).  
 141 Cer. I, 69, p. 321 (II p. 126 Vogt).  
 142 Cer. I, 71, p. 353 (II p. 154 Vogt).  
 143 Cer. I, 69, p. 334 (II pp. 137—138 Vogt); cf. Chron. Pasc. p. 622.  
 144 Cer. I, 69, p. 335 (II p. 138 Vogt).  
 145 Cer. I, 69, p. 335 (II p. 138 Vogt).  
 146 Cer. I, 69, p. 335 (II p. 138 Vogt): *τὰ κατατρέχοντα αὐτῷ ἐκ τῶν συμβηγαρίων αὐτοῦ πρὸς συνήθειαν*.  
 147 Cf. Reiske, Cer. Comm. p. 312, et Du Cange, Gloss. s. v. — Par extension *βατον* désigne la course elle-même.  
 148 Cer. I, 69, pp. 331—337; I, 70, p. 345; I, 71, p. 357 (II pp. 134—140. 147. 157 Vogt).

- 149 Cer. II, 55, p. 799. L'*ἀργυρος τῶν στεφάνων* était préposé à la garde de ces couronnes.  
 150 Cer. II, 55, p. 799.  
 151 Cer. I, 69, pp. 329. 330. 334. 335. 337; I, 70, p. 344; I, 71, p. 352; I, 73, p. 367 (II pp. 133. 134. 138. 139. 146. 153—154. 166 Vogt).  
 152 Cer. I, 69, p. 330 (II p. 134 Vogt): *τὰ ἄκτα τῶν ἐπάθλων τῆς νίκης*.  
 153 C. Theod. IX, 16; cf. Rambaud, Le sport et l'Hippodrome, p. 21.  
 154 Daremberg et Saglio, art. Circus, p. 1196, 1<sup>ère</sup> col.  
 155 Théoph. Cont. p. 199. La traduction: *ut qui medium tenet in laevam partem avertam* est inexacte. Le *τὸν μέσον ἐώνυμον* est celui que le Livre des Cérémonies appelle *τὸν μεσαριστερόν* (Cer. I, 71, p. 352 [II p. 153 Vogt]).  
 156 Cer. I, 69, p. 338 (II p. 141 Vogt).  
 157 Cer. I, 69, pp. 334. 335 (II pp. 137. 138 Vogt).  
 158 Cer. I, 69, pp. 334. 335 (II pp. 137. 138 Vogt).  
 159 Cf. Reiske, Cer. Comm. p. 35. La traduction de *ἐὰν δέξῃ ἄθλον* par: *si victoriam reportaverit* est inexacte. *Ἄθλον* a souvent le sens de lutte, combat, effort.  
 160 Cer. I, 69, p. 336 (II p. 139 Vogt); cf. Vogt, Commentaire 2, p. 151.  
 161 Cer. I, 69, p. 337 (II p. 140 Vogt).  
 162 Cer. I, 69, p. 335 (II p. 138 Vogt): *τοῦ δὲ Θεοῦ παρέχοντος τὴν νίκην*. Cf. I, 70, p. 352 (II p. 153 Vogt).  
 163 Génés. p. 102.  
 164 Cer. I, 69, p. 311; I, 70, pp. 348. 349; I, 71, p. 351 (II pp. 118—119. 149. 150. 152—153 Vogt) et passim. Mêmes invocations pieuses en faveur des athlètes dans les courses à pied (Cer. I, 71, pp. 357. 358 [II pp. 157. 158 Vogt] etc.).  
 165 Cf. Vogt, Commentaire 2, pp. 143—145 et 165—166.  
 166 Reiske, Cer. Comm. p. 318.  
 167 Commentaire 2, p. 130.  
 168 Cer. I, 69, p. 338 (II pp. 140—141 Vogt). Cf. St-Jean-Chrysostome, De Circo (Gaume Migne, PG LXVII, vl. 689A): *τετραθήρον ἄρμα*; Attal. p. 281: *τὸν ἡμοχοῦντα ἐν ἵπποισι δτι τεσσάρων ἵππων ἡμοχείαν ἀποδείκνυσι*.  
 169 Cer. I, 69, p. 340 (II p. 142 Vogt).  
 170 Cer. I, 69, p. 335 (II p. 138 Vogt).  
 171 Cer. I, 70, p. 341; I, 71, p. 353 (II pp. 143. 154 Vogt).  
 172 Cer. I, 69, pp. 330. 336. 338 (II pp. 134. 139. 140 Vogt).  
 173 Cer. I, 70, p. 345 (II p. 146 Vogt).  
 174 Cer. I, 69, p. 335 (II p. 138 Vogt).  
 175 Cer. I, 70, pp. 344. 345 (II pp. 145. 146 Vogt): *βήγες, ὀχήματα*; Cer. I, 69, p. 336 (II p. 139 Vogt): *ἄρματα, σκεύη*.  
 176 Cer. I, 69, pp. 329—330 (II pp. 133—134 Vogt).  
 177 C. Just. XII, 8, 1 et 2: « ut dignitatum ordo servetur ». Aux fonctionnaires en activité (in actu, in cingulo), le texte oppose les « honorarii » créés par simple bref impérial, sans concession de ceinture (sine cingulo); cf. Nov. 70, « ut ordinariae praefecturae quae in cingulo et quae in actu sunt, non etiam honorariae ... »; cf. Nov. 38. Daremberg et Saglio, art. Cingulum, p. 1181, et art. Illustres; porter la ceinture signifiait à Byzance remplir une charge. *ὅς τὴν τῆς ἐταιρειαρχείας ζώνην εἶχε* (Nicéas p. 348); La privation de la ceinture équivalait à la révocation: *ἀπεζώσθη τῆς ἀξίας* (Malalas p. 416); cf. Attal. p. 75: *ἀφαιρεθείς τὴν ζώνην*; Lydos, De magistr. p. 223 (p. 117 Wuensch): « τὴν ζώνην



- ἀφελς ». Cf. Lydos, De magistr. p. 203 (p. 95 Wuensch); Nicéas p. 489: ἀποζώνονται; Psellos (Sathas, M. B., V p. 208): ζώνης ἀφαίρησις; Cassiodore, Var. VI, 2, appelle le patriciat *cingulum fidele*, parce qu'il était concédé à vie.
- 178 Cer. II, 15, p. 589.
- 179 Cer. I, 69, p. 330 (II p. 134 Vogt): ὁ βασιλεὺς κωλύει δοθῆναι ἀργύριον τὸ λεγόμενον δημόσιον.
- 180 Cer. I, 69, p. 335 (II pp. 138—139 Vogt); cf. Vogt, Commentaire 2, pp. 148—151.
- 181 Cer. I, 69, p. 334 (II pp. 137—138 Vogt).
- 182 Cer. I, 69, p. 336 (II p. 139 Vogt).
- 183 Cer. II, 15, p. 589; cf. I, 69, p. 330; I, 70, pp. 344—345; I, 71, pp. 352—355 (II pp. 134, 145—147, 153—156 Vogt); cf. Vogt, Commentaire 2, p. 166.
- 184 Cer. I, 69, p. 330 (II p. 134 Vogt).
- 185 Cer. I, 71, p. 353 (II p. 154 Vogt).
- 186 Cf. Vogt, Commentaire 2, p. 166.
- 187 Cer. I, 69, p. 338 (II pp. 140—141 Vogt).
- 188 Cer. I, 69, p. 340 (II p. 142 Vogt).
- 189 Reiske constate avec raison que la partie du Livre des Cérémonies qui traite des courses est extrêmement obscure et d'interprétation difficile (Reiske, Cer. Comm. p. 321).
- 190 Cer. I, 69, pp. 334—335 (II pp. 137—138 Vogt).
- 191 C'est ce qui ressort de divers textes, Cer. II, 22, p. 620; II, 52, p. 773. Il ne s'agit pas, semble-t-il, de courses célébrées pour clore une période de réjouissances.
- 192 Malalas p. 474.
- 193 Cer. I, 69, p. 324 (II p. 129 Vogt): εἰ οὐκ ἔστι δειλῆς.
- 194 Cer. I, 69, p. 327 (II p. 131 Vogt): τὰ ἵπποδρόμια τὰ τε πρῶτ' καὶ δειλῆς; Cer. I, 69, p. 324 (II p. 129 Vogt): τὸ δειλὸν ἵπποδρόμιον; Cer. I, 69, p. 333 (II p. 137 Vogt): ὁμοίως καὶ δειλῆς ἢ ἀκολουθία ὁμοία τῆς πρῶτῆς γίνεται. Cf. Cer. I, 69, pp. 324, 325 (II pp. 129, 130 Vogt).
- 195 Cer. I, 69, pp. 324, 325; I, 70, pp. 344—347 (II pp. 129, 130, 146—148 Vogt).
- 196 Cer. I, 68, p. 307 (II p. 115 Vogt): τῶν βατῶν; Cer. I, 71, p. 355 (II p. 155 Vogt): ἀπὸ τοῦ τετάρτου βατῶν. Cf. Cer. I, 73, p. 367 (II p. 166 Vogt); Cer. I, 70, pp. 344—347 (II pp. 146—148 Vogt): τελεσθέντων τῶν δ' βατῶν. Cf. Reiske, Cer. Comm. p. 312.
- 197 Cer. I, 70, pp. 344, 347 (II pp. 146, 148 Vogt).
- 198 Malalas p. 474.
- 199 Rambaud (De byzantino Hippodromo, p. 77) prétend même que Justinien I fit courir 100 chars en un jour, ce qui équivalait à 25 courses.
- 200 C'est ce qui ressort nettement du Livre des Cérémonies, où l'on voit les hénioques tirer au sort les 4 chars de la 1ère course, les 4 de la 2ème, les 4 de la 3ème et les 4 de la 4ème. (Cer. I, 69, p. 338 [II p. 140 Vogt]); cf. Cer. I, 69, p. 313 (II pp. 120—121 Vogt), où il est dit qu'après le tirage au sort fixant la place d'un des chars dans les 4 courses, les hénioques s'occupent d'assigner la place des 3 autres chars.
- 201 Cf. R. Guillard, Etudes sur l'Hippodrome à Byzance. Les courses à Byzance. Byzantinoslavica 23, 1962, pp. 223—224 (cf. plus haut, pp. 570—571).
- 202 Cer. I, 69, p. 336 (II p. 139 Vogt) et passim.
- 203 Cer. I, 69, p. 336 (II p. 139 Vogt): περὶ διβερσίον. Cf. Vogt, Commentaire 2, p. 151.
- 204 Cer. I, 69, p. 337 (II p. 140 Vogt): περὶ μερίδων. Cf. Vogt, Commentaire 2, pp. 152, 153.
- 205 Cer. I, 69, p. 340 (II p. 142 Vogt), d'après le texte, ce sont les premiers hénioques, c'est-à-dire les factionnaires qui désignent d'office les bigaires pour conduire les chars.

- 206 Cer. I, 69, p. 334 (II p. 137 Vogt): περὶ τοποτηρητοῦ. Cf. Vogt, Commentaire 2, pp. 148, 151.
- 207 Dans les courses de panachage, chaque hénioque choisissait son quadriges: «κατὰ τὸν ὄρδινον τοῦ λαχμοῦ» (Cer. I, 69, p. 338 [II p. 140 Vogt]). Entre hénioques d'une même faction, il est fort possible qu'on procédât d'une façon analogue. Si les courses étaient retardées, tant que le drapeau flottait encore, les choses restaient en état, et la composition des quadriges, ainsi que l'attribution des barrières, étaient maintenues, telles que le sort en avait décidé. «ἢ κομβίνα τῶν ἵππαρίων καὶ τὰ κάγκελλα αἴρονται κατὰ τὴν κούλιστρον» (Cer. I, 69, p. 339 [II p. 142 Vogt]). Les quadriges semblent donc avoir été tirés au sort entre les hénioques.
- 208 Le Livre des Cérémonies se sert des diverses expressions pour indiquer cette opération. «στοιβάζειν ἵππους» appariier les chevaux (Cer. I, 99, p. 338 [II p. 140 Vogt]). ἀποτελεῖν ἄρμα pouvoir un char de son quadriges (Cer. I, 69, p. 338 [II p. 140 Vogt]). Le Livre des Cérémonies emploie dans le même sens le verbe «καθίστημι» (Cer. I, 69, p. 338 [II p. 140 Vogt]). (Cer. I, 69, p. 313 [II p. 120 Vogt]) les chevaux groupés en quadriges. Pour le sens des mots «κομβίνα, κομβινεύειν», cf. plus bas, pp. 579 sq.
- 209 Ces qualités, αἱ ἔξεις, étaient surtout mises en évidence dans les courses dites de permutation (Cer. I, 69, p. 336 [II p. 139 Vogt]).
- 210 Daremberg et Saglio, art. Circus, p. 1195. Jean Chrysostome, oratio de Circo (Gaume VIII, 2, p. 721) appelle «ζυγαῖοι, ὑποζόγιοι» les «jugales», et «ἀκροτήρες» les «funales».
- 211 Dig. XXXI, 65, 1: *equus qui demonstrabat quadrigam.*
- 212 Daremberg et Saglio, art. Circus, p. 1195.
- 213 Ovide, Amor. III, 2, 12.
- 214 Cer. I, 69, p. 339 (II p. 141 Vogt).
- 215 Théoph. Cont. pp. 686, 838. Michel III fut enseveli, roulé ἐν τῷ σαγίσματι τοῦ δεξιῦ αὐτοῦ ἵππου.
- 216 C'est ce qu'on peut induire d'un passage du Livre des Cérémonies (I, 71, p. 352 [II p. 153 Vogt]).
- 217 Cer. I, 69, p. 312 (II p. 119 Vogt): ἀντιβάλλουσι πρὸς ἀλλήλους τοὺς ἵππους.
- 218 Cer. I, 69, p. 312 (II p. 119 Vogt).
- 219 Cer. I, 69, p. 337: ὁμνύει ἐπὶ πάντων ὅτι οὐχ ἑτερομερήσει.
- 220 Cer. I, 69, p. 312 (II p. 119 Vogt).
- 221 Reiske, Cer. Comm. p. 319.
- 222 Dès que le drapeau annonçant les courses était arboré, les machinistes commençaient aussitôt à disposer les barrières: ὁ μαγγανάριος ἱστῆ τὰ κάγκελλα (Cer. I, 69, p. 310 [II p. 118 Vogt]).
- 223 Cer. I, 80, p. 378 (II p. 179 Vogt).
- 224 Martin, Hiéron d'Alexandrie, p. 300.
- 225 Cer. I, 69, p. 312 (II p. 119 Vogt).
- 226 La traduction de θεωρητής par député, adoptée par A. Vogt ne saurait traduire le mot grec. Le θεωρητής est un inspecteur comme le montrent clairement les passages du Livre des Cérémonies, où il est cité. Cf. Rambaud, De byzantino Hippodromo, p. 102.
- 227 Cer. I, 69, p. 312 (II p. 119 Vogt). A Rome, il est possible qu'un mécanisme ingénieux ait permis d'ouvrir à la fois les «carceres» (Daremberg et Saglio, art. Circus, p. 1189), mais à Byzance, il n'en était pas de même. Le machiniste tirait les verrous des barrières et des employés spéciaux (οἱ θερανοῖσται) ouvraient alors les deux battants des dites







- <sup>267</sup> Cer. I, 69, p. 333 (II p. 137 Vogt).
- <sup>268</sup> Cer. I, 69, p. 339 (II p. 142 Vogt).
- <sup>269</sup> Cer. I, 69, p. 339 (II p. 142 Vogt).
- <sup>270</sup> Cer. I, 69, p. 313 (II p. 120 Vogt).
- <sup>271</sup> Reiske, Cer. Comm. pp. 319—320.
- <sup>272</sup> Le mot « συνταξάμενος » a constamment, dans le Livre des Cérémonies, le sens de: « consentir à une demande, l'accorder ». Cer. I, 66, p. 300 (II p. 108 Vogt); II, 22, p. 620; II, 34, p. 633. Cf. Reiske, Cer. Comm. p. 307. Cependant — quelquefois — ce mot a le sens de prendre congé, dire adieu. Cer. II, 21, p. 616: *ὁ πατριάρχης συντάσσεται τοῖς δεσπότης*.
- <sup>273</sup> Reiske, Cer. Comm. p. 321: « nam in gyrum quatiebatur urna ter ita ut unus globus exsiliret ». Reiske se demande encore pourquoi on mettait dans l'urne quatre boules, alors qu'il n'y avait que deux factions.
- <sup>274</sup> Cer. I, 69, p. 313 (II p. 120 Vogt); cf. I, 72, p. 360 (II p. 160 Vogt): *κυλίου ἐκ γ' καὶ ὄλον ἂν μέρος παραβῆ*.
- <sup>275</sup> Le Livre des Cérémonies (Cer. I, 69, p. 333 [II p. 137 Vogt]) déclare que les courses du soir se déroulaient comme celles du matin, sauf en ce qui concerne la place privilégiée: *δίχα τοῦ σφαιρίου τοῦ παραβάτου*. En effet, le tirage au sort du soir devait donner d'autres résultats que celui du matin et les places de gauche n'étaient plus occupées par les hénioques des mêmes factions.
- <sup>276</sup> Cer. I, 69, p. 313 (II p. 120 Vogt).
- <sup>277</sup> Le factionnaire déposait dans l'urne les deux boules de sa faction: *τὰ δύο σφαιρία τοῦ μέρους αὐτοῦ* (Cer. I, 69, p. 312 [II p. 120 Vogt]) et le tirage au sort décidait: *ὄλον ἂν μέρος παραβῆ* (Cer. I, 72, p. 360 [II p. 160 Vogt]). Les Bleus et les Rouges, en admettant même qu'ils aient eu une boule spéciale, étaient considérés comme ressortissants des Bleus et des Verts.
- <sup>278</sup> Cer. I, 71, p. 352 (II p. 153 Vogt).
- <sup>279</sup> Reiske, Cer. Comm. p. 322.
- <sup>280</sup> Cer. I, 69, p. 313 (II p. 120 Vogt).
- <sup>281</sup> Cer. I, 69, p. 313 (II p. 120 Vogt): *Αἱ τρίγαι* sont les trois chars d'une course auxquels on doit assigner leur place. Cf. Reiske, Cer. Comm. p. 322.
- <sup>282</sup> Cer. I, 69, p. 313 (II p. 120 Vogt).
- <sup>283</sup> Cer. I, 69, p. 313 (II p. 121 Vogt).
- <sup>284</sup> Cer. I, 70, pp. 343—344; I, 71, p. 352; I, 72, p. 360 (II pp. 145—146. 153. 160 Vogt).
- <sup>285</sup> Cer. I, 70, pp. 341. 343 (II pp. 144. 145 Vogt). Le mot *βολία* ou *βούλλα* signifie sceau ou cachet (Reiske, Cer. Comm. p. 337). Il ne s'agit pas des boules (*σφαιρία*: Cer. I, 69, pp. 312. 313. 333; I, 71, p. 352 [II pp. 120. 137. 153 Vogt]), introduites dans l'urne, comme le suppose le traducteur. Chaque faction avait ses « σημειωταί » et « διασημειωταί »; officiers chargés de sceller et de contresceller l'urne (Cer. II, 55, p. 799; cf. Reiske, Cer. Comm. p. 999).
- <sup>286</sup> Reiske, Cer. Comm. p. 321. Le texte sur lequel il s'appuie (Cer. I, 72, p. 364 [II p. 163 Vogt]) n'est pas probant. Il n'est question que de vérifier avant les courses le fonctionnement de l'urne.
- <sup>287</sup> Cer. I, 69, p. 333 (II p. 136 Vogt): *περὶ ἵππου παραγωνιζομένου*. Cf. Reiske, Cer. Comm. p. 333 et Vogt, Commentaire 2, pp. 146—147 et 154—155.
- <sup>288</sup> Cer. I, 69, p. 312 (II p. 119 Vogt).
- <sup>289</sup> Cer. I, 69, pp. 339—340 (II pp. 142 Vogt): *περὶ ἵππου ἀπολέοντος*.

- <sup>290</sup> Cer. I, 69, pp. 334—335 (II pp. 137—139 Vogt): *περὶ τοποτηρητοῦ*. Cf. Vogt, Commentaire 2, pp. 148—151.
- <sup>291</sup> C'est, du moins, ce qu'on peut induire du paragraphe *περὶ πρόβας*. Cer. I, 69, p. 340 (II p. 142 Vogt).
- <sup>292</sup> Cer. I, 69, p. 334 (II p. 137 Vogt): *εἰ δὲ ἐν μέρει νικήσῃ*; Reiske, Cer. Comm. p. 334, traduit: « ἐν μέρει » par « à son tour », mais on ne comprend guère pourquoi le remplaçant courant pour son propre compte aurait eu droit à une gratification du remplacé. La traduction « si in factione vicerit » n'est pas non plus satisfaisante. Les deux sections d'une même faction ne se disputaient pas entre-elles la victoire. La locution « ἐν μέρει » signifie « en partie », ou « ex aequo ».
- <sup>293</sup> Cer. I, 69, pp. 334—335 (II p. 138 Vogt): *ἀστοχήσει — ἀστοχῆσαι*. Ce mot implique, semble-t-il, l'idée de disqualification plutôt que défaite. Le remplaçant n'étant rétribué qu'en raison de ses victoires, il est inutile de dire qu'il ne touche rien s'il est battu.
- <sup>294</sup> Cer. I, 69, p. 334 (II p. 138 Vogt): *δείξῃ ἄθλον* « montre son travail », c'est-à-dire met en lumière son habileté de telle sorte qu'il est constant que la victoire n'est due qu'à son mérite.
- <sup>295</sup> Cer. I, 69, p. 334 (II p. 138 Vogt): *φιλοτιμήσασθαι αὐτὸν τῇ τύχῃ τοῦ τοποτηροῦτος* « le récompenser lui-même dans son rôle de remplaçant », c'est-à-dire, le récompenser personnellement, quoiqu'il ne soit qu'un remplaçant. Reiske propose la leçon « τοποτηρημένου » qui ne semble pas justifiée.